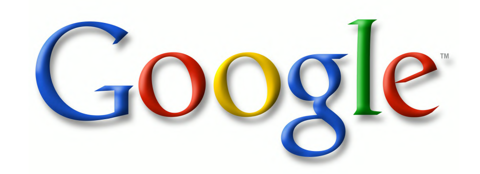
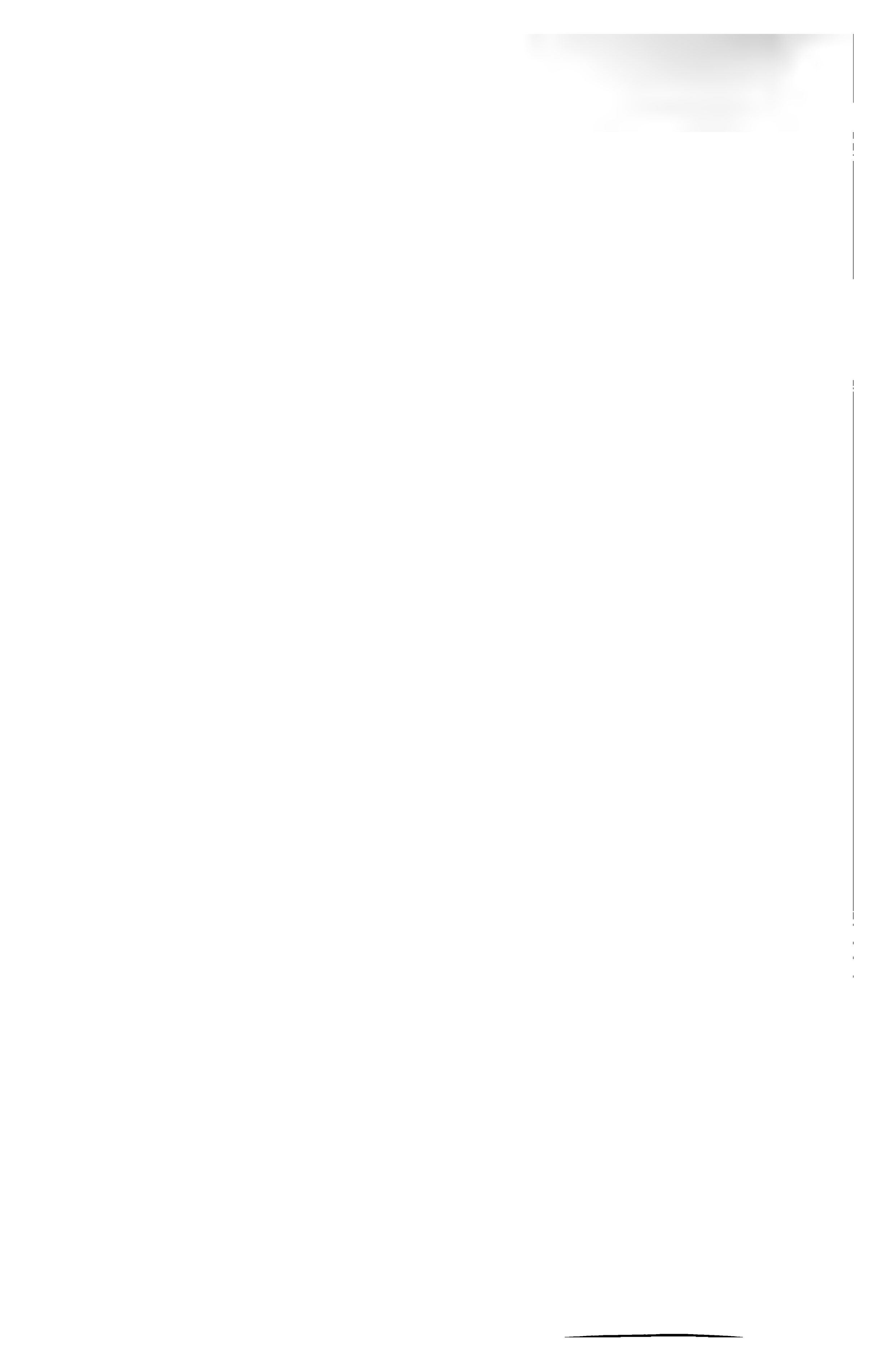

Google



LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.

XIIIE VOLUME

ET VIIe DE LA NOUVELLE SÉRIE



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE

DE FRANCE

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet)

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) JANVIER 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1893

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12 fr. par an.**
Etranger et Possessions coloniales................................	**15** —

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** fr. par vol.

Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................. **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Janvier 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE
ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP
(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE
(Suite)

1641

Antoine III de Gramont, duc et pair de France, souverain de Bidache, comte de Guiche et de Louvigny, vice-roi de Navarre et de Béarn, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bayonne; fut envoyé jeune à Paris sous le nom de comte de Guiche « pour apprendre ses exercices » à l'âge de quatorze ans; suivit le roi Louis XIII aux sièges de Saint-Antoine et de Montpellier, en 1621 ; servit en Piémont et en Italie, fut blessé au siège de Mantoue, en 1630; nommé maréchal de camp en 1635, servit en Allemagne sous le cardinal de la Valette et le duc de Weimar; puis en Bourgogne sous le duc de Candale ; lieutenant général et gouverneur de Normandie en 1637 ; reprit du service dans l'armée du maréchal de la Meilleraye envoyée en Piémont, et suivit ce maréchal en Flandre et commanda une des attaques au siège d'Aire ; contribua beaucoup à la prise de Bapaume; reçut le bâton de maréchal de France en 1641, avec le com-

mandement de toutes les armées de Flandres, puis de l'armée de Champagne; servit en Flandre sous le duc d'Enghien, aida à prendre Courtray, se distingua au combat de Fribourg, en 1644; suivit le prince de Condé en Catalogne, et commanda une attaque au siège de Lérida; et l'aile gauche à la bataille de Lens. Il était gouverneur de Bayonne lorsqu'il fut chargé d'aller à Madrid demander pour Louis XIV la main de Marie-Thérèse, en 1659; après la mort du duc d'Epernon, en 1662, il fut nommé colonel général du régiment des gardes françaises et mourut à Bayonne le 12 juillet 1678, à l'âge de 74 ans.

Il était fils d'Antoine II du nom, comte de Gramont, chevalier des ordres du roi, et de Louise de Roquelaure sa première femme. Il ép. le 28 nov. 1634 Françoise-Marguerite de Chivré, fille d'Hector, sgr du Plessis et de Marie de Conan.

Le comté de Guiche-Gramont fut érigé en duché pairie par lettres patentes du mois de novembre 1648, enregistrées le 16 décembre 1663, pour le maréchal de Gramont et sa descendance mâle, encore représentée de nos jours.

Antoine de Gramont, son petit-fils, fut aussi maréchal de France en 1724, et mourut en 1725.

Les Gramont d'aujourd'hui descendent de la maison d'Aure originaire de la province de Bigorre. Leur filiation est établie depuis Sanche-Garcia d'Aure, vicomte de Larboust vivant en 1381.

Menaud ou Manaud d'Aure, vicomte d'Aster, arrière petit-fils de Sanche-Garcia d'Aure, ép. en 1525 Claire de Gramont et en prit le nom. Celle-ci était héritière de l'ancienne maison de Gramont qui avait possédé de temps immémorial en toute souveraineté la principauté de Bidache, dans la Basse-Navarre, où elle exerçait des droits régaliens.

La maison de Gramont d'Aure a donné deux maréchaux de France et a été admise aux honneurs de la Cour en 1741, 1751, 1761, 1777 et 1779.

Ecartelé, *au 1 d'argent*, *au lévrier rampant de sable*, qui est de Gramont; *aux 2 et 3 de gueules à 3 flèches d'argent en pal emplumées d'or*, *les pointes en bas*, qui est d'Aster; *au 4 d'argent*, *au lévrier rampant de sable*, *à la bordure de sable chargée de 8 besants d'or*, qui est d'Aure; et sur le tout: *écartelé*, *aux 1 et 4 de gueules*, *à 3 jumelles d'argent*, qui est de Saint-Chéron; *aux 2 et 3 de gueules*, *à 3 fasces ondées d'argent*, qui est de Toulongeon. (1)

1643

Jean de Gassion né à Pau le 20 août 1609, fut reçu dans la compagnie des gendarmes du prince de Piémont, en 1625 et passa ensuite dans les troupes du duc de Rohan chef du parti protestant en Languedoc; puis lieutenant de chevau-légers du régiment de Charles de Baschi, sgr de Saint Estève, prit part aux sièges de Saint-Sever, de Saint Afrique et de Castres (1628-1630). Après la conclusion de la paix il retourna en Piémont, passa en Suède, où le roi le fit colonel d'un régiment de cavalerie. Il revint en France et servit en Lorraine, sous le maréchal de la Force en 1635; se trouva au siège de Dole en 1636 et à celui de Landrecies; se signala à la prise d'Hesdin en 1639, au siège d'Aire en 1641, à la bataille de Rocroy en 1643 et au siège de Thionville où il fut blessé dangereusement. Elevé à la dignité de maréchal de France, il prêta serment le 17 novembre 1643; servit avec distinction dans les guerres de Flandres, contre les Espagnols et mourut à Arras le 2 octobre 1647, blessé d'un coup de mousquet reçu à la tête le 28 septembre précédent au siège de Lens. « Il a

(1) Cette notice aurait du trouver son rang en tête du précédent numéro, avant celle du maréchal de Guébriant.

été, dit le P. Anselme, l'un des plus braves, vigilants, redoutés et heureux capitaines de son temps pour des entreprises imprévues et difficiles, et des plus sobres, chastes et intrépides. »

Il était fils de Jacques de Gassion, procureur général et président au Conseil souverain de Navarre et de Béarn, conseiller d'Etat et de Marie d'Esclaux; il mourut sans être marié. Son neveu Jean de Gassion, appelé le comte de Gassion, fut lieutenant géneral des armées du roi en 1696, et son petit neveu, Jean de Gassion et d'Alluye, comte de Montboyer, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Dax et de Saint-Sever, ép. Marie-Jeanne Fleuriau, fille de Joseph Jean-Baptiste, sgr d'Armenonville, garde des sceaux de France et de Jeanne Gilbert, dont il eut: 1. Pierre de Gassion, mestre de camp, né le 26 septembre 1715, mort en 1745 non marié; 2. Jeanne, mariée le 12 mars 1723 à Aymar-Henri de Grolée de Peyre, sgr de Pagas, comte de Peyre, mestre de camp de cavalerie; 3. Marie-Angélique, mariée à Louis-François de Damas de Thianges.

Cette famille originaire de Navarre établit sa filiation depuis Arnaud-Guilhem de Gassion vivant en 1385. Jean de Gassion, fut procureur général au Conseil de Navarre, sous Jeanne d'Albret, qui voulant l'élever aux plus hautes dignités lui donna la charge de président en son conseil de Navarre, et le roi le nomma chef de son conseil secret et second président au conseil souverain de Navarre et de Béarn, qu'il exerça le reste de sa vie. Deux de ses fils furent lieutenants-généraux des armées du roi et son neveu fut le maréchal de Gassion. Jean de Gassion frère du maréchal, après avoir exercé la charge de procureur général, comme son père, fut nommé président à mortier au parlement de Pau, conseiller d'Etat en 1636, intendant de justice en Navarre et gouverneur de Bayonne en 1640. C'est en reconnaissance de ses services et de ceux du maréchal, son frère que le roi érigea en marquisat la baronnie de Camou, sous le titre de Gassion, par lettres patentes du mois de février 1660; il avait ép. le 5 février 1635 Marie de Bésiade.

Le maréchal de Gassion avait eu un autre frère, Isaac de Gassion, sgr de Pondoly, avocat en la Cour, marié avec Françoise de Boeil, qui fut père de Timothée et de Joseph, sgrs du château d'Abère; et deux sœurs: 1. Marie, qui ép. le 21 juillet 1629 Antoine d'Espalungue; 2. Jeanne, qui ép. Henri de Montesquiou d'Artagnan, lieutenant pour le roi au gouvernement de Bayonne.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la tour d'or; au 2 d'or, à 3 pals de gueules; au 3 d'argent, à un arbre de sinople au lévrier de gueules courant en pointe au pied de l'arbre, accolé d'or.

1645

César duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, fut élevé à la cour, enfant d'honneur du roi Louis XIII, servit en qualité de mestre de camp d'un régiment d'infanterie aux sièges de Saint-Jean d'Angély, de Clérac, de Montauban en 1621, de Montheur, de Noyan en 1622, et aux autres affaires pendant les guerres de religion jusqu'en 1629 et aux campagnes de l'armée en Savoie; ambassadeur extraordinaire à Turin; maréchal de camp en 1636, se signala aux combats de Quiers et de Cazal en 1640; gouverneur de Turin après la prise de cette ville le 11 juillet 1640; lieutenant-général de l'armée d'Italie, il prit Nice et Tortone en 1642; fut fait maréchal de France le 20 juin 1645 après la campagne de Catalogne; repassa en Italie avec le maréchal de la Meilleraye et contribua à la prise de plusieurs villes; secourut le duc de Modène à Crémone en 1648;

le roi le nomma gouverneur de Monsieur en 1649 ; il eut des succès militaires en Picardie contre l'archiduc Léopold et gagna contre le maréchal de Turenne la bataille de Sommepy, dite de Rethel, en 1653; il fut chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661 et en 1665 duc et pair de France, gouverneur du pays et évêché de Toul ; il mourut à Paris le 23 décembre 1675.

Il était fils de Ferry de Choiseul II du nom, comte du Plessis, baron de Chitry et de Madeleine de Barthelemy, fille de Guillaume, sgr de Beauverger, conseiller au parlement de Paris et de Marie Hennequin ; il fut l'auteur de la branche des ducs de Choiseul, pair de France par lettres du mois de novembre 1665.

. Cette maison une des plus anciennes et des plus illustres de France est originaire de Champagne; elle a pris son nom de la terre de Choiseul en Bassigny ; elle est connue par filiation depuis 1084.

Ecartelé, au 1 de gueules au lion couronné d'or, qui est d'Aigremont ; *au 2 de gueules, burelé d'or*, qui est du Plessis ; *au 3* de Béthune ; *au 4, d'or au lion de sable ;* et sur le tout : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe*, qui est de Choiseul.

1645

Josias, comte de Rantzau, originaire du Holstein, fit ses premières armes dans l'armée Suédoise où il commanda un régiment de cavalerie et d'infanterie au siège d'Andernach. Le roi le retint à son service dans un voyage qu'il fit en France en 1635 avec le chancelier de Suède ; le fit marechal de camp et colonel de deux régiments avec lesquels il servit en Franche-Comté au siège de Dôle où il perdit un œil ; il défendit vaillamment Saint-Jean-de-Losne contre le général Galas ; il perdit une jambe et fut estropié d'une main au siège d'Arras en 1640 ; signala son courage à la retraite d'Aire en 1641 et demeura prisonnier au siège d'Honnecourt en 1642. L'année d'après il alla servir en Allemagne comme lieutenant général sous le duc d'Enghien ; il fut battu et fait prisonnier par Jean de Wert ; en 1644 il se distingua au siège de Gravelines, et le 16 juillet 1645 il fut nommé maréchal de France et continua à servir en Flandre ; il prit part aux siéges de Béthune et de Bourbourg, de Courtray, de Bergues, de Mardick, de Furnes et de Dunkerque dont le gouvernement lui fut donné en 1646. Sa fidélité ayant été soupçonnée il fut arrèté en 1649, et mis en liberté l'année suivante, l'accusation portée contre lui ayant été jugée sans fondement. Il mourut d'hydropisie à Paris le 4 septembre 1650.

Il était issu de l'illustre maison des comtes de Rantzau du duché de Holstein en Danemarck, connue dès l'an 1076 ; il mourut sans enfant de son mariage avec Elisabeth-Hedwige, ou Marguerite-Elisabeth de Rantzau, qui étant veuve se fit religieuse aux Annonciades de Paris. Cette maison est encore représentée de nos jours dans l'ancien duché de Holstein.

Une fille du prince de Bismarck a épousé le comte de Rantzau, qui appartient à cette famille.

Parti, d'argent et de gueules.

1646

Nicolas de Neufville duc de Villeroy, marquis d'Alincourt, sgr de Magny, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon et du Lyonnais, Forez et Beaujolais, né le 14 octobre 1598, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII, servit en Italie sous le maréchal de Lesdiguières ; commandait un régiment pendant les

guerres de religion, et un corps de six mille hommes au siège de Montpellier en 1622; servit en Savoie puis en Italie, en Franche-Comté, en Catalogne et en Lorraine. Au mois de mars 1646 il fut choisi pour être gouverneur du roi Louis XIV qui le fit maréchal le 20 octobre 1646, puis conseiller d'honneur au Parlement de Paris en 1651 ; il représenta au sacre de ce prince le grand maître de France; il fut fait chef de son conseil des finances en 1661, chevalier des Ordres le 31 décembre de la même année et créé duc et pair de France le 15 décembre 1663, suivit le roi dans sa campagne de Flandres en 1667. Il mourut à Paris le 28 novembre 1685 dans sa 88e année.

Il était fils de Charles de Neufville, marquis de Villeroy et d'Alincourt et de Jacqueline de Harlay, sa seconde femme ; la première avait été Marguerite de Mandelot, dame de Pacy, fille unique de François, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, et d'Eléonore Robertet, dont il n'avait eu que deux filles.

Il ép. le 11 juillet 1617 Madeleine de Créquy, fille de Charles, sire de Créquy et de Canaples, duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France, et de Madeleine de Bonne, sa première femme. Il fut le premier duc et pair de Villeroy par lettres du mois de septembre 1651. Son fils François de Neufville de Villeroy, fut aussi duc, pair et maréchal de France, le 27 mai 1693.

Cette maison avait pour auteur Nicolas de Neufville, sgr de l'Equipée et des Tuileries à Paris, en 1500, secrétaire du roi en 1507 et des finances en 1514, trésorier de France en 1518. Le 12 janvier 1518 il échangea les Tuileries pour la terre de Chanteloup, avec le roi François Ier ; il était secrétaire trésorier de l'Ordre de Saint-Michel. La postérité du maréchal de Villeroy finit avec Gabriel-Louis-François de Neufville,) fils de Louis-François-Camille et de Marie-Joséphine de Boufflers), appelé d'abord le comte de Sault, puis marquis de Villeroy et duc de Villeroy, maréchal de camp, pair de France, chevalier des ordres du roi, etc., marié en 1747 avec Jeanne-Louise-Constance fille du duc d'Aumont et de Félicité de Durfort Duras, dont il n'eut pas d'enfants. C'était le descendant au 5e degré du premier duc de Villeroy, maréchal de France.

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même.

1651

Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, marquis d'Isles, de Chappes et de Villequier, baron d'Estrabonne, etc., chevalier des ordres du Roi, capitaine de ses gardes du corps, gouverneur et lieutenant général de Paris, de Boulogne et pays Boulonnais, né en 1601, commença à servir sous les ordres du sgr de Chappes son frère, puis au siège de Montauban ; fut blessé à l'Ile de Ré, se trouva au siège de la Rochelle en 1628 ; fit la campagne de Flandres en 1645; étant lieutenant-général des armées du Roi il se trouva aux prises de Courtray, de Mardick, de Dunkerque, de Lens et de Condé, à la bataille de Lens en 1648 à celle de Rethel en 1650, où il commandait l'aile droite de l'armée du roi; maréchal de France le 13 janvier 1651, gouverneur de Paris en 1662, duc et pair de France en 1665, suivit le roi dans sa campagne de Flandres en 1667 où il eut le commandement d'un corps d'armée avec lequel il prit Furnes, Bergues et Courtray. Il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1669 dans sa 68e année.

Il était second fils de Jacques d'Aumont, baron de Chappes, et de Charlotte-Catherine de Villequier, fille unique de René de Villequier, baron de Clairvaux et de la Marck, et petit-fils

de Jean d'Aumont qui avait aussi été maréchal de France et l'un des plus grands capitaines de son temps.

Il avait épousé Catherine Scarron de Vaures, qui mourut le 20 novembre 1691. Ses descendants ont eu jusqu'en 1830 la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, 4 en chef et 3 en pointe 1 et 2.

1651

Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbaut et de Mauny, sgr de Sallebris, du Mont-Saint-Sulpice et de Villefargeau, chevalier des ordres du roi ; lieutenant-général au pays d'Orléanais, Vendomois et Dunois, se trouva au siège de Soissons en 1617 et au combat du Pont-de-Cé en 1620 ; suivit le roi en Béarn ; servit pendant les guerres de religion et dans la campagne de Flandres en qualité de seul maréchal de camp; fut ambassadeur en Angleterre en 1641 ; prit part à la seconde campagne de Flandres en 1645; lieutenant-général des armées du roi en 1646 ; fut élevé à la dignité de maréchal de France le 5 janvier 1651 avec MM. d'Aumont, d'Hocquincourt et de Saint-Nectaire, chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1651 ; il mourut dans son château de Mauny près Rouen le 30 mai 1668, âgé de 78 ans.

Il était fils de Claude d'Estampes, sgr de la Ferté-Imbault, etc, capitaine des gardes du corps du duc d'Alençon et de Jeanne de Hautemer, dame de Mauny, (fille puinée et héritière de Guillaume de Hautemer, sgr de Fervaques et de Mauny, comte de Grancey, maréchal de France et de Renée Lévêque dite de Marconnay) mariés le 8 mai 1579.

Il ép. Catherine-Blanche de Choiseul, fille de Charles marquis de Praslin, maréchal de France et de Claude de Cazillac, et forma la branche des marquis de Mauny qui finit avec Sophie d'Estampes née en 1729, fille de Philippe-Charles, comte d'Estampes et de Jeanne-Marie du Plessis-Chatillon.

La maison d'Estampes a pour auteur Robert d'Estampes, sgr de Sallebris, de Chaumasson et des Roches, conseiller de Jean de France duc de Berry qui le fit capitaine de la grosse tour de Bourges et le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires ; il ép. avant 1404 Jacquette Rolland : leur postérité a produit les branches des marquis de Mauny, des sgrs de la Motte-lez-Ennordre, des marquis de Valençay et d'Autry et des sgrs des Roches.

D'azur, à deux girons d'or mis en chevron; au chef d'argent chargé de trois couronnes ducales de gueules mises en fasce.

1651

Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye en 1636, grand prévôt de l'hôtel du roi après son père en 1642, se distingua au combat de Morange en 1639, servit en qualité de maréchal de camp sous M. de l'Hopital du Hallier en 1640, commanda l'arrière garde de l'armée en Roussillon, le 31 mars 1642 ; puis général des armées du roi en Allemagne ; prit une part brillante à la bataille de Rethel le 15 décembre 1650 ; maréchal de France le 5 janvier 1651 ; commanda en Catalogne où il défit les Espagnols dans la plaine des Bourdils le 3 décembre 1654, et força leurs lignes devant Arras le 25 août 1655, et fut tué devant Dunkerque le 13 juin 1658 dans les rangs de l'armée espagnole ; il fut enterré à N.-D. de Liesse suivant sa dernière volonté.

Il était fils de Georges *aliàs* Jacques de Monchy, sgr de Montcavrel, d'Hocquincourt, grand louvetier du Boulonnais, grand prévôt de l'hôtel et lieutenant-général de Lorraine et de Claude

de Monchy dame d'Ausennes et d'Inquessen; il ép. le 7 nov. 1628 Eléonore d'Estampes, fille de Jacques, sgr de Valençay et de Louise Blondel, et en eut plusieurs enfants, dont l'aîné Georges, marquis d'Hocquincourt fut chevalier des ordres du roi, gouverneur de Péronne, lieutenant-général des armées du roi en 1655 et mestre de camp du régiment de Bretagne. Il commandait dans Péronne lorsque son père voulut livrer cette place aux Espagnols, fit tirer le canon sur les troupes que son père conduisait pour s'emparer de cette ville, et l'obligea de se retirer. Il alla se jeter aux pieds du roi à Amiens et voulut remettre le gouvernement de Péronne dont il se croyait indigne, après la défection de son père; mais le roi refusa sa démission, lui remit les clefs de la ville qu'il garda jusqu'à sa mort et le fit chevalier de ses ordres en 1688; il mourut en 1689. Cette branche s'éteignit dans la maison de Pas de Feuquières, illustrée par Manassès de Pas de Feuquières, l'un des hommes de guerre les plus distingués du XVIIe siècle. Il était fils de François de Pas, premier chambellan du roi Henri IV, tué à la bataille d'Ivry. Manassès eut quatre fils officiers généraux, dont l'aîné fut Isaac de Pas marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du roi. Isaac eut à son tour pour fils un lieutenant-général, trois capitaines de vaisseau et un colonel.

La maison de Monchy est originaire de Picardie où son nom est connu depuis le XIIe siècle. Sa filiation prouvée commence avec Jean, sgr de Monchy et de Mortagne qui servit sous Charles d'Espagne, connétable de France en 1351 et par lequel il fut armé chevalier. Le maréchal d'Hocquincourt était son descendant au IXe degré. Il y avait une autre branche dite des marquis de Sénarpont, éteinte en 1743 dans la maison de Nassau-Siégen et d'Orange.

De gueules, à trois maillets d'or.

(A suivre). L. R.

LA MOTHE-HOUDANCOURT

(Addition au *Bulletin* de nov.-déc. 1893, col. 645.)

Nous avons dit que le marquis de Rouault de Gamaches, époux de Jeanne-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt n'avait eu qu'une fille, mariée au comte d'Héricy. Or il y a eu de ce mariage au moins deux enfants :

1. Joachim-Valère-Thérèse-Louis, dit le comte de Lignières, qui épousa Marie-Catherine-Hyacinthe de Choiseul-Beaupré, d'où Mme d'Héricy, qui était ainsi la petite fille et non la fille de Jeanne-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt;

2. Charlotte-Gabrielle-Constance, chanoinesse d'honneur surnuméraire du chapitre de Neuville en Bresse, morte à Château-Porcien en Champagne, le 29 juillet 1787. Elle avait épousé à Paris le 28 juillet 1779 Jean-Baptiste de Boisgelin, fils de Pierre-Antoine, sgr de Kergomar et de Marie-Rose d'Adhémar de Lantagnac.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

NICOLAY

BAS-VIVARAIS EN LANGUEDOC
ET ISLE DE FRANCE

La maison de Nicolay, originaire du Bas-Vivarais, et connue depuis le commencement du XIVe siècle, est illustre par une suite de dix générations, de premiers présidents de la Chambre des Comptes de Paris, vraie dynastie de grands magistrats, non moins remarquables par leurs lumières que par leur intégrité, qui ont rempli ces hautes fonctions depuis le 5 octobre 1506 jusqu'à la suppression de cette cour souveraine en 1790. Elle a donné aussi des militaires distingués dont un maréchal de France en 1775, Antoine-Chrétien-Charles de Nicolay, d'abord chevalier de Malte, ensuite chevalier de Saint-Louis, commandant à Valenciennes et dans le Hainaut, gouverneur de la citadelle de Marseille, etc., oncle du dernier Premier président, et mort sans postérité.

Dès le milieu du XVe siècle cette maison était divisée en deux branches, qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours; l'une resta dans le Bas-Vivarais, en possession des terres ou seigneuries patrimoniales situées en grande partie dans la sénéchaussée de Nîmes, servant son pays dans les rangs de l'armée sans ambitionner les grades supérieurs; l'autre suivit la carrière judiciaire avec un éclat dont la durée est presque sans exemple dans notre histoire; elle a produit aussi des membres distingués dans l'ordre du clergé, dont plusieurs ont été évêques avant la Révolution.

Nous avons donné dans l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, T. I. p., 379-381, la filiation de la branche des premiers présidents, d'abord seigneurs de Saint-Léger, de Saint-Victor et de la Coste, connue depuis 1548 sous le nom de seigneurs, puis marquis de Goussainville, et celle des seigneurs de Méas et de Cavillargues, barons de Sabran, restés en Languedoc, où ils furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. de Bezons en 1670. Une communication récente, qui nous inspire toute confiance, nous permet de compléter le travail publié par nous en 1860 et d'y joindre un état présent, qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Il rectifie sur bien des points les filiations connues jusqu'à ce jour et fixe d'une manière exacte l'état des diverses branches aujourd'hui existantes.

Aymard Charles-Marie de Nicolay, marquis de Goussainville, qui fut le dernier Premier président de la Chambre des Comptes de Paris, était fils de Aymard-Jean et de Madeleine-Charlotte Wilhelmine-Léontine de Vintimille du Luc, des comtes de Marseille; il fut reçu en survivance de son père le 25 avril 1768 et entra en exercice le 17 septembre 1773.

Il est l'auteur commun de la branche dite de Goussainville et de ses divers rameaux (1).

IX. — Aymard-Charles-Marie de Ni-

(1) Nous donnons ici la suite des degrés de la filiation indiquée déjà dans l'*Armorial de Languedoc*, sans préjuger la filiation antérieure remontant à l'origine de la famille et de ses diverses branches.

colay, marquis de Goussainville, né en 1747, sgr de Villebourg, Courances, Dannemois, Launay, Poinville, Sémonville, le Bény, Neuville, etc., dernier Premier président de la Chambre des Comptes de Paris (1773-1793), membre de l'Académie française, chancelier des Ordres du roi, ép. le 27 avril 1768 Philippine-Léontine Potier de Novion, des ducs de Gesvres, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 19 messidor an II (7 juillet 1794).

Il avait eu de son mariage :

1. Aymard-Marie-Léon, né en 1770, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 21 messidor an II, non marié ;

2. Aymard-André-Louis-Auguste, né en 1776, mort en 1776 ;

3. Aymard-François-Marie-Chrétien, marquis de Nicolay, qui suit ;

4. Aymard-Jean-Tanneguy-*Raymond*, comte de Nicolay, qui a fait la branche B ;

5. Aymardine-Marie-Léontine, née le 23 mai 1772, décédée le 23 septembre 1806, ép. le 9 avril 1799 Victor-Charles-Bernard-Louis, comte de Lostanges-Béduer, chambellan de l'empereur Napoléon Ier, officier d'Etat major, chevalier de la Couronne de fer, grand dignitaire de l'ordre royal des Deux-Siciles ;

6. Aymardine - Aglaé - Louise - Gabrielle, née le 8 novembre 1773, décédée le 7 mars 1852, ép. le 17 fructidor an VIII Maurice-Jean de Villeneuve, marquis de Villeneuve-Arifat.

7. Aymard-Charles-Marie-*Théodore*, qui a fait la branche C.

X. — Aymard-François-Marie-Chrétien de Nicolay marquis de Nicolay, né en 1777, décédé le 14 janvier 1839, chevalier de Malte, comte de l'Empire, le 4 février 1811, chambellan de l'Empereur Napoléon Ier, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'Ordre de la Réunion, commandeur de l'Ordre de Saint Léopold d'Autriche, pair de France en 1815 pendant les Cent Jours et en 1832, ép. 1° le 25 pluviose an IX Alexandrine-Charlotte Malon de Bercy, fille du marquis de Bercy ; 2° le 29 janvier 1814 Ursule-Eugénie Maury, dame du Palais de la Grande duchesse de Bade.

Il eut du premier mariage :

1. Aymard-Charles-Léon, qui suit ;

2. Aymardine-Louise-Georgine-Christine, née le 13 fructidor an XI, décédée le 19 octobre 1830, ép. le 25 mai 1824 Alphonse-Louis-Augustin-Marie-Anne-Joachim-Victor-Antonin de Pagèze de Saint-Lieux, marquis de Saint-Lieux, qui, veuf et sans enfants de cette union, ép. le 7 novembre 1832 Marie-Joséphine-Marguerite de Grille, dont postérité.

3. Aymardine-Marie-Angélique-Léontine, née le 11 vendémiaire an XIV, ép. le 20 mars 1827 Anne-Charles-Parfait Chapt de Rastignac, général-major en Russie, puis lieutenant des mousquetaires de la Garde, maréchal de camp, gentilhomme de la chambre du roi, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-croix de Saint-Ferdinand d'Espagne, chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel, de Sainte-Anne et de Saint-Georges, de Saint-Wladimir et de l'Epée de Suède ;

4. Aymard-Charles-Théodore-Gabriel comte de Nicolay, marquis de Bercy, né le 22 mars 1808, décédé le 12 décembre 1878, non marié ;

Et du second mariage :

5. Aymardine - Elisabeth - Charlotte - Stéphanie, née le 26 mars 1815, ép. le 21 août 1834 Jean-Baptiste-Frédéric, comte da Porto ;

6. Aymardine-Caroline-Adrienne-Léonie, née le 22 août 1818, ép. le 25 septembre 1836 Gaston-Louis-Joseph, comte Ogier d'Ivry, conseiller maître à

la Cour des Comptes, officier de la Légion d'honneur.

XI. — Aymard-Charles-Léon de Nicolay, marquis de Nicolay, né le 8 nivose an X, décédé le 22 mai 1873, ép. le 19 octobre 1831 Marie-Louise-Laurence Eblé, fille du général Eblé, dont il eut :

XII. — Aymard-Louis-Marie-Charles de Nicolay, marquis de Nicolay, né le 16 octobre 1832, ép. le 22 février 1862 Alexandrine-Henriette-Marie-*Marthe* de Bonneval, fille de Joseph-Armand comte de Bonneval et d'Anastasie-Louise-Charlotte de la Panouse. Il a eu de son mariage :

1. Aymardine-Marie-Anastasie-Laurence, née en 1868, décédée le 13 juin 1893, ép. le 9 novembre 1890 Marie-Aurel-Amédée-Fernand de Clermont-Tonnerre, comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant de cuirassiers, fils de Amédée comte de Clermont-Tonnerre et de la comtesse née Nathalie de Biencourt, décédée, dont : *a*. Aymardine-Nathalie ; *b*. Aymardine-Marie.

2. Aymardine-Marie-Joseph-Léontine, née en 1873.

Br. B. — X. — Aymard-Jean-Tanneguy-*Raymond* de Nicolay, comte de Nicolay, né en 1781, décédé le 25 mai 1841, baron de l'Empire le 15 juin 1812, président du collège électoral de Soissons, ép. le 14 avril 1806 Marie-Charlotte Murat, des Murat de l'Estang, en Dauphiné, dont il eut :

1. Aymard-*Roger*, né en 1807, décédé le 16 août 1826 ;

2. Aymard-Marie-*Christian*, qui suit.

XI. — Aymard-Marie-*Christian* de Nicolay, marquis Christian de Nicolay, né le 4 septembre 1810, décédé, membre du Conseil général de la Sarthe, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, ép. le 13 décembre 1837 Adélaïde-Hyacinthe de Fougières, décédée en juin 1891, dont :

1. Aymardine-Adélaïde-Jeanne, née le 25 janvier 1839, ép. le 27 janvier 1858 Louis-Anne-Paul de Durfort de Civrac, comte de Lorge ;

2. Aymard-Jean-Roger comte de Nicolay, né le 2 février 1841 ;

3. Aymard-Charles-Maurice, né le 19 avril 1845, décédé à Fougières en septembre 1874 ;

4. Aymard-Marie-Antoine, né le 27 janvier 1847, ép. le 9 juillet 1879 Marie-Caroline de Vogüé, fille de Jean-Charles-*Melchior* marquis de Vogüé, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles lettres), ancien ambassadeur à Constantinople et à Vienne et de Claire des Monstiers de Mérinville, dont :

a. Aymard-Marie-*Jean*, né le 29 avril 1880 ;

b. Marguerite, née en 1882 ;

c. Christian, né en 1885 ;

d. Roger, né en 1890.

Br. C. — X. — Aymard-Charles-Marie-*Théodore* de Nicolay, marquis Théodore de Nicolay, né le 30 juillet 1782, décédé à Genève le 7 juin 1871, pair de France le 17 août 1815, membre du conseil d'inspection de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, ép. le 17 avril 1809 Augustine-Charlotte-Adèle de Lévis-Ventadour, sœur du dernier duc de Lévis, dont il eut :

1. Aymardine-Marie-Gabrielle, née le 15 février 1810, religieuse du Sacré-Cœur ;

2. Aymardine-Marie-Pauline, née le 16 février 1811, décédée à Jérusalem le 9 juin 1868, religieuse du Sacré-Cœur ;

3. Aymard-Marie-Charles-Gaston comte de Nicolay, né le 6 juillet 1812 ;

4. Aymard-Marie-Louis-Victor, né le

31 mai 1814, décédé le 13 décembre 1822;

5. Aymard-Marie-Gabriel-*Raymond*, qui suit;

6. Aymardine-Marie, née le 1er mai 1820, religieuse du Sacré-Cœur;

7. Aymardine-Marie-Thérèse, née en 1823, décédée en 1824;

8. Aymardine-Marie-Jeanne, née le 14 mars 1825;

9. Aymard-Charles-Marie-Louis de Gonzague, qui viendra après son frère;

10. Aymard-Marie-Barthélemy-Joseph né le 10 juillet 1832, officier d'infanterie au service du roi de Naples.

XI. — Aymard-Marie-Gabriel-*Raymond* de Nicolay, comte de Nicolay, né le 5 juin 1818, ép. 1° le 25 juin 1849 Marie-Cécile-Adrienne de Noailles; 2° le 25 août 1859 Raymonde-Marie-Caroline d'Andigné de la Chasse, hérita de la terre de Noisiel à la mort de son oncle le duc de Lévis.

Il a eu du premier mariage:

1. Marie-Thérèse-Henriette-Aymardine, née le 5 mars 1851, ép. le 1er mai 1872 Marie-*Fernand*, vicomte de Rougé;

Et du second mariage :

2. Paul-Marie-Aymard-Anne-Joseph, né le 19 février 1861, décédé le 5 mars 1880;

3. Charles-Marie-Aymard, qui suit;

4. Raymonde-Marie-Aymardine-Amélie, née le 16 juin 1864, marié à N... d'Armaillé, cousin de sa belle-sœur.

XII. — Charles-Marie-*Aymard* de Nicolay, vicomte de Nicolay, né le 23 mai 1862, officier d'infanterie, ép. le 5 mai 1891 Geneviève-Béatrix-Gabrielle-Marie-Joseph de la Forest d'Armaillé, fille du comte Henri d'Armaillé et de Gabrielle-Marie-Ferdinande de Buisseret, décédés.

XI bis. — Aymard-*Charles*-Marie-Louis de Gonzague de Nicolay, comte de Nicolay, né le 31 juillet 1828, officier d'Etat major au service de Parme, ép. le 21 août 1858 Amélie-Marie-Ghislaine de Beauffort, dont:

1. Aymard-Marie-Ghislain-Louis-Augustin-Amédée-Henri, né le 27 mai 1859, décédé à Cannes le 26 mars 1877;

2. Aymard-Marie-Ghislain-Jean, né le 21 avril 1860, prêtre de la Compagnie de Jésus;

3. Aymardine-Marie-Ghislaine-Elisabeth, née le 16 juillet 1862, ép. Marie-Charles Fougeroux de Campigneulles, chef d'escadrons au 5e chasseurs, chevalier de la Légion d'honneur;

4. Aymard-Marie-Ghislain-Gaston-*Théodore*, né le 26 septembre 1866, ép. le 3 février 1894, à Paris, Mlle Ducos, fille de M. le commandant Ducos, député de Vaucluse, président de la Société d'agriculture de ce département;

5. Marie-Aymardine-Louise-Raymonde-Ghislaine, née le 22 janvier 1876.

BRANCHE DE SABRAN ET DE CAVILLARGUES

VII. — Joseph de Nicolay, chevalier, baron de Sabran, sgr de Méas et de Cavillargues, co-sgr de Bagnols, Salazac, Preignes, Auriac, etc., ép. le 15 janvier 1684, Marie-Louise de la Fare, dont il eut: Joseph-Louis, qui suit.

Anne de Nicolay, sœur de Joseph, qui figure en tête de cette filiation, ép. le 28 octobre 1680, Balthazar de Gras, sgr de Préville.

VIII. — Joseph-Louis de Nicolay de Montcalm, (1) baron de Sabran, etc., capitaine de dragons au régiment d'Orléans, ép. le 24 juillet 1721 Louise de Saint-André de Saint-Just, dont il eut :

1. Scipion, qui suit;

(1) En souvenir de l'alliance de Jacques de Nicolay avec Marie de Montcalm vers 1580.

2. Louis-Marie, évêque de Cahors, député du clergé de ce diocèse aux Etats-Généraux en 1789.

IX. — Scipion de Nicolay de Montcalm, marquis de Nicolay, baron de Sabran, etc., ép. le 28 janvier 1742, Gabrielle-Thérèse de Trémolet de Bucelly de Montpezat, dont il eut : Louis-Scipion-Guillaume-Jean, qui suit.

X. — Louis-Scipion-Guillaume-Jean de Nicolay, marquis de Nicolay, baron de Sabran et de Jonchères, sgr de Cavillargues, capitaine de cavalerie, lieutenant de roi en Languedoc, ép. le 17 septembre 1768 Félicité-Sextus-Marie-Elisabeth de Jarente d'Orgeval, dont il eut :

1. Scipion-Cyprien-Jules-Louis-Martin-Marie-Elisabeth, qui suit ;

2. Louise-Marie-Françoise-Chantal-Justine, ép. le 29 ventose an IX, Joseph comte de Barreme-Montravail.

XI. — Scipion-Cyprien-Jules-Louis-Martin-Marie-Elisabeth de Nicolay, marquis de Nicolay, né en 1780, intendant du gouvernement de Wilna, préfet de la Doire, de l'Aisne et de l'Ariège, officier de la Légion d'honneur, ép. le 14 juillet 1802 Louise-Jeanne-Baptiste de Lameth, don il eut :

1. Scipion-Louis-Augustin-Jean-Marie, qui suit ;

2. Clémence-Caroline-Félicité-Octavie-Marie, ép. en 1823 Eugène-Claude Marquet comte de Montbreton, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de la Légion d'honneur ;

3. Clémence-Marie-Alexandrine, ép. le 7 février 1838 Adalbert-Louis-Raoul comte de Léautaud-Domnine, page du roi, puis sous-préfet et chevalier de la Légion d'honneur.

Le marquis de Nicolaï, sgr de Cavillargues, etc., se fit représenter dans l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes, réunie dans cette dernière ville pour la nomination des députés aux Etats Généraux, en 1789.

XII. — Scipion-Louis-Augustin-Jean-Marie de Nicolay, marquis de Nicolay, né en 1809, page du roi Louis XVIII, officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, ép. le 12 février 1831 Charlotte-Aimée-Amélie Hébert de Beauvoir, née le 30 août 1812, fille aînée de Charles-Mathieu-Hippolyte Hébert marquis de Beauvoir et de Rose-Désirée-Bonaventure de Gueutteville de Collemarre, dont il eut :

1. Scipion-Charles-Marie-Eugène, qui suit ;

2. *Louise*-Marie-Charlotte, née en 1832, ép. en 1855 Louis-Gaétan de Burgues de Missiessy, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

XIII. — *Scipion*-Charles-Marie-Eugène de Nicolay, marquis de Nicolay, né le 18 décembre 1838, ép. le 28 septembre 1871 Albertine-Suzanne de Turenne d'Aynac, fille de Gustave-Edmond-Joseph-Romuald, marquis de Turenne d'Aynac, et de Louise de la Tour du Pin-Chambly de la Charce, dont :

1. Marie-Joseph-Charlotte-Louise ;

2. Marie-Joseph-Albert-Elisabeth-Scipion.

D'azur, au lévrier courant d'argent, accolé et bouclé d'or.

Devise : *Laissez dire.*

L. R.

CHABANS
(Guienne et Périgord)

La maison de Chabans que l'on doit considérer comme originaire du Périgord, a porté les titres de comtes et marquis de Chabans, barons de Condat, comtes et marquis de Richemont, vicomtes d'Epeluches, et a possédé les seigneuries de Chabans, d'Agonac, de la Chapelle-Faucher, d'Epeluches, de Ferrières, de Lavignac, du Mas de Poitevin, de Ménesplès, de Mensignac, de Saint-André, de Siorac, etc.

Honneurs : Cette maison a donné : un grand écuyer sous Philippe le Hardy, en 1275 ; un grand Panetier de France sous Charles VI, en 1407 ; plusieurs gentilshommes ordinaires de la chambre du roi ; des chevaliers de ses ordres et nombre d'officiers de tous grades ; un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le 6 février 1776 et des chevaliers de l'Ordre militaire de Saint-Louis.

Preuves de noblesse : En 1668, lors de la grande recherche ordonnée par Louis XIV, la maison de Chabans a produit ses titres depuis et y compris l'année 1257 et prouvé treize degrés de filiation dans l'espace de quatre cents ans devant M. Pellot, intendant de Guienne, qui rendit, le 30 novembre 1668, une ordonnance de maintenue de noblesse en sa faveur. Preuves, le 27 octobre 1784, par André-Jacques-Hyacinthe-*François* de Chabans de Joumard de Richemont, pour être admis aux écoles royales militaires.

La maison de Chabans a contracté des alliances avec les familles les plus considérables, parmi lesquelles nous citerons les suivanies : Les d'Abzac de la Douze, Achard de Joumard, d'Aloigny, de Bourdeille, de Bruc-Livernière, de la Celle, Chapt de Rastignac, de la Cropte de Chantérac, de Farges, de Galard de Béarn, de la Garde, de Gontaut, Grant de Luxolière de Bellussière, de Jay, de Jussac d'Ambleville, de Lagut, du Luc, de Magnac, de la Marthonie, de Montardy, de Moreton, de Perry de Saint-Auvent, Prévost de Sansac, de Royère, de Saint-Astier, Saint-Légier, de Saint-Ours, de Sanzillon, de Taillefer, de la Tour d'Auvergne, de la Tourblanche, de Villars, de Villoutreys.

Le premier membre de cette famille dont l'existence soit constatée par des chartes à la fin du xiie siècle est Hélie, seigneur de Chabans et d'Agonac en Périgord ; mais la filiation suivie et justifiée par des actes ne commence qu'au milieu du xiiie siècle en la personne de Hélie II de Chabans, qui testa en 1289.

A la fin du xvie siècle, Antoine Ier de Chabans, ép. Philippe de Joumard, unique héritière du nom, à la condition formelle que lui et ses descendants joindraient le nom de Joumard au leur ; c'est ainsi que les membres de la branche aînée portèrent tous le nom de Chabans de Joumard.

Il a existé trois branches dont deux seulement subsistent aujourd'hui, l'aînée s'étant éteinte à la fin du xviiie siècle. Ces trois branches étaient :

La branche aînée des seigneurs de Chabans de Joumard, éteinte.

La branche des seigneurs de Chabans de Richemont.

La branche des seigneurs de Chabans de Saint-André et d'Epeluches.

BRANCHE DES CHABANS DE RICHEMONT

L'auteur de cette branche est François de Chabans de Joumard, comte de Chabans, marié le 15 juillet 1665 avec Blaise de Jay.

Cette branche est actuellement représentée par cinq filles de René-François-*Amédée* marquis de Chabans, chef du nom et des armes, mort le 6 décembre 1879, marié le 6 août 1844 à

Marie-Léonarde-*Eugénie* de la Celle, morte le 20 septembre 1878 :

1° Marie-Eugénie-*Yvonne* de Chabans, contesse de Chabans, Dame de l'Ordre Royal de Marie-Thérèse de Bavière, sans alliance.

2° Marie-Dorothée-Casimir-*Valentine* de Chabans, sœur de la précédente, mariée civilement à la Chapelle-Faucher (Dordogne), le 19 février et religieusement à Paris, en l'église de la Madeleine le 22 février 1883 avec *Edouard*-Marie-François, vicomte de la Bintinaye, fils de *Edouard*-Marie-Philippe, vicomte de la Bintinaye et de *Adèle*-Marie-Hippolyte de Farcy de la Ville du Bois.

3° Marie-Louise-Hippolyte-*Jeanne* de Chabans, autre sœur, sans alliance.

4° Marie-Adèle-Germaine-Renée de Chabans, autre sœur, mariée à Paris, civilement à la mairie du VIIIe arrondissement et religieusement le 7 juin 1888 à la chapelle paroissiale de l'Assomption avec *Léopold*-Marie-Albert-Florent, comte de Bruc-Livernière, né le 19 novembre 1854, chef du nom et des armes, fils de *Léopold*-Pierre-Ernest-Corentin, comte de Bruc-Livernière, décédé, et de *Marie*-Albertine du Hamel de Fougeroux, aussi décédée.

5° Josèphe-Charlotte-*Marie*-Angélique de Chabans, dernière sœur, sans alliance.

BRANCHE DE CHABANS
DE SAINT-ANDRÉ ET D'EPELUCHES
(actuellement branche cadette).

L'auteur de cette branche est Audoin de Chabans, damoiseau, marié, suivant contrat du 26 janvier 1449 avec Jacquette Guichard.

Cette branche est actuellement représentée par :

François-Marie Joseph-*René*, comte puis marquis de Chabans, depuis la mort en 1879 de son cousin le marquis *Amédée* de Chabans, dernier représentant mâle de la branche de Richemont, chef actuel du nom et des armes, né le 19 septembre 1848, encore sans alliance, fils de Nicolas-*Charles*, vicomte de Chabans, mort en mars 1852, marié le 15 novembre 1845 avec Anne-Marie-*Joséphine* de Montardy, morte en avril 1853.

De gueules, à un lion rampant d'argent, armé lampassé et couronné d'or, accompagné de 12 besants du même, rangés en orle.

L'écu timbré d'une couronne de marquis. On trouve sur d'anciens cachets une couronne ducale fermée en souvenir d'une tradition de famille qui faisait descendre les Chabans des comtes de Poitiers par Hugues de Poitiers prince de Chabans, marié à une fille du comte de la Marche.

Supports : *Deux lions au naturel.*

MONTGERON.

HUC DE MONSEGOU
ET
BÉTHUZY-HUC
(LANGUEDOC ET SILÉSIE)

La maison d'Huc originaire de Languedoc, D. de Castres, dont la filiation remonte au commencement du XVe siècle s'est divisée en trois branches dites de Besselves, de Naubert et de Monsegou, maintenues dans leur noblesse par jugement de M. de Bezons le 13 nov. 1669. La branche de Besselves s'est éteinte peu après la maintenue rappelée ci-dessus. Celle de Monsegou s'éteignit à la fin du XVIIe siècle dans la maison de Pins. Celle de Naubert s'est divisée elle-même en deux branches ; la première représentée aujourd'hui à Montpellier par l'Intendant général d'Huc de Monsegou, a repris son nom patronymique en vertu d'un jugement du tribunal civil de Montpellier en date du 25 août 1842 (V. *Armorial de Languedoc*, Généralité

de Montpellier, t. I, p. 260-261; — *Bulletin* de 1889, col. 485).

L'autre branche dite de Béthuzy-Huc, comte du Saint-Empire, est établie à Bankau, en Silésie, depuis 1774, où elle occupe un rang des plus distingués dans la noblesse de cette province de l'ancien royaume de Prusse.

Les chefs de ces deux branches Pierre et Philippe d'Huc obtinrent de Louis XV au mois de juin 1772 des lettres patentes données à Versailles et enregistrées au parlement de Toulouse le 21 août; à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier le 4 septembre, et au bureau des trésoriers de France de la même ville le 14 septembre de la même année, qui confirmaient le jugement de noblesse rendu par M. de Bezons en 1669.

Pierre d'Huc a continué la descendance connue à Montpellier sous le nom de *d'Huc de Monsegou*, et Paul d'Huc, fils de Philippe, est l'auteur de celle qui s'établit en Silésie en 1774, et dont nous allons donner la filiation à l'occasion de la mort récente (14 novembre 1893), du chef de famille Edouard-Georges, comte de *Béthuzy d'Huc*, déjà mentionné en 1860, dans notre *Armorial de Languedoc*, t. I, p. 261.

VIII. — Paul d'Huc, fils de Philippe d'Huc, petit-fils de Jean d'Huc et de Suzanne de Bonne, ép. à Lyon Elisabeth de Villars et émigra en Suisse comme protestant, en 1772, où il devint possesseur des terres de Béthuzy et de Bellevue, dans le canton de Lausanne, puis en Bavière où il posséda la terre d'Orb, et en Saxe où il acquit celle de Spowitz; le 18 septembre 1773, il reçut un diplôme de comte du Saint-Empire, qu'il appliqua au nom de Béthuzy, et s'appela comte de Béthuzy.

Il eût de son mariage deux enfants: 1. Pauline qui ép. M. de Schweitzing; 2. Ernest-Philippe, qui suit.

IX. — Ernest-Philippe d'Huc comte de Béthuzy né en 1761, chambellan du roi de Prusse, ép. vers 1787 Ella de Posadowitz, fille de N. de Posadowitz, comte en Silésie. Sa famille s'établit dans cette province, y acheta de grands domaines, que ses descendants possèdent encore.

Il eût de son mariage quatre enfants:

1. Adèle, née en 1788, morte en 1811, mariée à N. de Garnier, d'une famille française, émigrée en Prusse, après la révocation de l'édit de Nantes, établie à Turawa dans la Haute-Silésie; le fils né de ce mariage a été fait comte en Prusse en 1840, sa postérité est aujourd'hui représentée à Turawa par: 1. Freda; 2. Hubertus; 3. Karl; 4. Ebbo.

2. Henri, qui suit;

3. Edouard d'Huc, comte de Béthuzy (1800-1871), major du génie dans l'armée prussienne, fut gouverneur du prince Frédéric-Charles de Hohenzollern; il ép. Caroline de Kirschsheim, dont il eut trois enfants: *a*. Edouard, ép. Julie de Wallemberg, officier dans l'armée prussienne, tué le 3 juillet 1866 à Sadowa; *b*. Vanda, ép. son cousin Ernest, comte de Béthuzy-Huc, né en 1835, major de cavalerie, dont deux fils; *c*. Reinhold, ép. Berthe, baronne de Raiswits, dont quatre fils et une fille.

4. Eugène d'Huc, comte de Béthuzy (1805-1890), lieutenant dans la garde, ép. Elmire de Ohlen d'Adlerskron, dont la nièce épousa en 1853 Edouard, comte de Béthuzy-Huc, le neveu de son mari; de ce mariage naquirent trois fils: *a*. Henri, né en 1833, colonel d'infanterie, marié à Eva, baronne de Raiswits, sœur de Berthe mentionnée ci-dessus; *b*. Ernest, né en 1835, major de cavalerie en retraite, marié avec Vanda, comtesse de Béthuzy-Huc, sa cousine, dont deux fils; *c*. Eugène, marié avec Waleska, baronne de Raiswits, sœur aînée

de Berthe et d'Eva, dont le nom est connu dans la littérature en Allemagne sous le nom de Moritz Reichenbach.

X. — Henri d'Huc comte de Béthuzy-Huc (1790-1833), officier dans l'armée prussienne en 1813, blessé à Lutzen, membre de la diète provinciale de Silésie, ép. 1° Charlotte de Boss ; 2° Aline de Gaffon ; il eut du premier mariage :

1. Antoinette, mariée à N... Kahl, morte en 1872 ; et du second mariage :

2. Edouard-Georges, qui suit ;

3. Hélène, marié au comte Hugo de Reichenbach, grand-veneur de Silésie, dont deux filles : l'aînée mariée à N... de Liers ; la seconde au prince Karolath.

XI. — *Edouard*-Georges d'Huc, comte de Béthuzy-Huc, chambellan, membre de la diète de Silésie, de Prusse, et du Reichstag, vice-président pendant cinq ans de la Chambre des Députés de Prusse, l'un des chefs du parti national libéral, président du cercle de Croutzbourg, démissionnaire pour raison de santé en 1886, décédé à Bankau (Silésie) le 19 novembre 1893, à l'âge de 62 ans, avait ép. en 1853 Emmy née comtesse de Ohlen-Adlerskron, dont il a eu :

1. Henri-Philippe, qui suit ;

2. Hans, né en 1873 ;

3. Ella, née en 1856, ép. le comte de Moltke, lieutenant de cuirassiers, neveu et héritier des titres du maréchal comte de Moltke et de sa terre de Creitsau en Silésie, dont postérité ;

4. Viola, née en 1858, ép. N... de Witzleben, officier de dragons ;

5. Herta, née en 1862, chanoinesse-prévôte du chapitre noble de Madelain à Altenbourg (Saxe) ;

6. Erica, née en 1864.

XII. — Henri-Philippe d'Huc, comte de Béthuzy-Huc, né en 1861, lieutenant de réserve au 1er régiment de cuirassiers, a ép. Marie de Watsdorff, dont il a trois fils et une fille. — Résidence : Château de Bankau (Silésie).

Ecartelé, aux 1 et 4 de sable au lion d'argent couronné d'or ; aux 2 et 3 losangé d'or et de gueules ; sur le tout : d'azur à trois chats huants (ou grands ducs) *d'or, posés 2 et 1 becqués et panachés de sable ; l'écu sommé d'une couronne de comte.*

Supports : *Un lion de carnation accroupi à dextre et une aigle de sable à senestre.*

L'écu timbré d'une couronne de comte.

Le nom de cette famille s'est écrit tantôt Huc de Béthuzy et Béthuzy-Huc. Une ordonnance royale du 13 mars 1859 a fixé définitivement le nom de Béthuzy-Huc.

L. R.

Distinction honorifique

Le Saint-Père a daigné conférer le titre de comte romain à M. Domet de Vorges pour les services qu'il a rendu à la cause de l'Eglise par ses travaux philosophiques.

(*Gazette de France* du 29 déc. 1893.)

(V. pour la famille Domet de Mont et de Vorges, le *Bulletin* de 1892, col. 570).

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JANVIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

René vicomte d'Adhémar, ingénieur civil, avec Amélie Palun, d'Avignon (Vaucluse).

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés le 14 juin 1893, par S. G. Mgr Vigne, archevêque d'Avignon et la messe a été dite par le R. P. d'Adhémar, de la compagnie de Jésus, oncle du marié.

Les témoins étaient pour le marié: le capitaine Denis-Marie-*Olivier* vicomte d'Adhémar, et le marquis d'Aragon, son oncle maternel; pour la mariée: le marquis de Villefranche, et M. Louis Chancel, de Marseille, son oncle.

Le nouveau marié est le fils aîné de Victor comte d'Adhémar, de la branche dite de Cransac, aujourd'hui établie à Toulouse, et de Sophie de Bancalis de Maurel d'Aragon, sœur du marquis d'Aragon.

Le comte d'Adhémar a eu de son mariage: 1. René, le nouveau marié; 2. Guillaume, officier de marine; 3. Henri; 4. Charles; 5. Marguerite.

(V. pour la maison d'Adhémar, le *Bulletin* de 1887, col. 110.)

Voici l'état présent pour la branche de Cransac: la comtesse douairière d'Adhémar, née Pauline de Chastenet de Puységur, décédée le 25 février 1887 à Toulouse, avait eu trois enfants: 1. Victor, le père du marié; 2. Henri, capitaine d'artillerie, mort glorieusement au début de la guerre, le 17 septembre 1870; 3. Alfred, prêtre de la compagnie de Jésus. Les autres rameaux de la branche de Cransac sont représentés par: 1. Aymar, chef de bataillon au 51e régiment d'infanterie, marié avec Mlle de Barbotan, dont deux fils; 2. Gaston, marié avec une américaine, à Nice; 3. Hugues, maréchal des logis au 11e dragons.

Mi-parti de France ancien et de Toulouse; sur le tout: *d'or à trois bandes d'azur.*

Devise: *Plus d'honneur que d'honneurs.*

Le vicomte Elzéar de Sinéty, sous-lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique, fils du comte Joseph-*Louis*-Marie de Sinéty et de Marie-Lucile-Alice Ogier d'Ivry, avec Marguerite Ogier de Baulny, sa cousine.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église de la Madeleine à Paris, par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse, le 11 novembre 1893.

Les témoins du marié étaient: le général de Serlay et le vicomte Raymond de Sinéty, son oncle; ceux de la mariée: Charles Ogier de Baulny et le vicomte Menjot d'Elbenne, ses oncles.

La famille de Sinéty est ancienne en Provence et distinguée par ses services militaires récompensés par plus de six nominations de chevalier dans l'Ordre de Saint-Louis. Elle compte un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont été colonels et un maréchal de camp.

André-Louis-Esprit comte de Sinéty, fils de Jean-Baptiste-Ignace de Sinéty, sgr de Puislong, chevalier de Saint-Louis et de dame Victoire d'Escalis, qui avait été élevé aux pages de la grande écurie, était major du régiment Royal-Navarre cavalerie, retraité en 1779 et chevalier de Saint-Louis; il fut élu député de la noblesse aux Etats-

Généraux de 1789 par la sénéchaussée de Marseille.

Son oncle André de Sinéty, maréchal de camp en 1767 fut sous-gouverneur des Enfants de France en 1760 et mourut en 1773. C'est pour lui que la terre de Lurcy-Lévis en Bourbonnais et en Berry avait été érigée en marquisat, par lettres patentes données à Versailles, au mois d'août 1770, enregistrées au parlement de Paris le 15 juin 1771.

André-Marie, marquis de Sinéty, son fils, né en 1758, avait épousé Antoinette-Candide-Louise-Constance de Brancas, fille d'Antoine-Baptiste de Brancas, noble napolitain et de Marie-Louise de Lowendal, fille du maréchal. Il eut pour fils André-Louis-Woldemar-Alphée de Sinéty, né en 1791, lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis d'où sont issus les marquis de Sinéty d'aujourd'hui.

Elle a fait plusieurs branches dont celle du marié est l'aînée; son père a trois frères: Arthur, Raymond et Georges.

D'azur, au cygne d'argent ayant le cou passé dans une couronne à l'antique de gueules.

(V. pour la famille Ogier d'Ivry et de Baulny le *Bulletin* de 1889, col. 633-634.)

D'argent, à 3 trèfles à la queue arrachée de sable.

Marie-Joseph-*Gaston* d'Arbois de Jubainville, lieutenant au 12e régiment d'artillerie, fils de Alexandre d'Arbois de Jubainville, conservateur des forêts à Charleville, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Edith de la Hausse, avec Marie-*Alice*-Françoise de Thomassin de Montbel, fille de Charles baron de Thomassin de Montbel, décédé, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur et de Marie de Noël.

Le mariage a été célébré à Nancy le 30 novembre 1893 en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

Les témoins étaient pour le marié : le comte d'Aubery de Frawemberg et Lucien de Magnienville, ses cousins; pour la mariée : M. de Noël de Buchères, son oncle et le baron de Thomassin de Montbel, son frère.

(V. pour la notice sur la famille de Thomassin et ses diverses branches le *Bulletin* de 1890, col. 157, 219-222).

D'azur, aux deux bâtons noueux ou écotés d'or en croix.

Devise : *Fidelitatis prœmium.*

La famille d'Arbois de Jubainville est originaire de la Lorraine et connu depuis l'année 1584 où elle fut anoblie en la personne d'Etienne d'Arbois. Etienne eut deux fils : Jean et Dominique qui furent tués en Lorraine pendant la guerre de Trente ans; François, petit-fils d'Etienne alla défendre Candie contre les Turcs. (V. Poplimont, *La France Héraldique*, I. 65).

Deux autres familles du même nom, ayant peut-être une origine commune avec la précédente, furent anoblies à peu près à la même époque.

Dans le cours du XVIIe siècle les descendants d'Etienne étaient en possession du fief de Jubainville, dépendant du bailliage de Neufchateau.

N... d'Arbois de Jubainville, et le chevalier d'Arbois, sgr de Moncel et de Happoncourt, qui appartenaient peut-être à la même famille, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Neufchateau.

Un descendant de cette famille est mort en 1803, à la Jamaïque, général de brigade. C'était le frère de Charles-Joseph d'Arbois de Jubainville, conseiller à la cour d'appel de Nancy, chevalier de François-Joseph d'Autriche, qui eut trois fils : 1. Marie-Henri, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Université, membre de l'Académie des Inscriptions et belles-let-

tres, marié avec Charlotte de Pinteville, dont deux fils et deux filles; 2. Marie-Alexandre, conservateur des forêts, père du marié; 3. Jean-Marie-Léon, prêtre, directeur de la maison de Notre-Dame des Champs à Angers.

D'azur, à 3 barbeaux d'argent.

Cimier : *Un barbeau aussi d'argent.*

Fernand-Guillaume de Mandell d'Ecosse, marquis de la Tour Maubourg, a ép. le 5 décembre 1893 Anne de Perrien de Crenan (V. *Bulletin* de 1893, col. 675).

Il faut ajouter :

(V. pour la maison de Perrien d'ancienne extraction chevaleresque de Bretagne, le *Bulletin* de 1889, col. 694, en ajoutant qu'elle est aujourd'hui représentée par deux branches, celle de Perrien, qui est l'aînée, représentée par Pierre comte de Perrien, officier d'infanterie, fils de François, comte de Perrien, décédé en 1889 et de la comtesse née Audren de Kerdrel; la branche de Crenan, formée en 1600 par le mariage de Maurice de Perrien avec Anne Urvoy, dame de Crenan, est aujourd'hui représentée par les vicomtes Gustave et Raoul de Perrien de Crenan, l'un père et l'autre oncle de la mariée.

D'argent, à cinq fusées de gueules accolées et mises en bande.

Devise : *Ni vanité ni faiblesse.*

Georges Hainguerlot, fils du baron Hainguerlot et de la baronne née Jerningham, avec Blanche d'Adhémar, fille d'Abdomar-Alexandre-Maurice-Eugène-William comte d'Adhémar, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, et de Fernande-Marie-Louise-Caroline-Madeleine Mariani, fille de Joseph-Louis-Thomas-Maurice-Jérome baron Mariani, ancien député, officier de la Légion d'honneur, chambellan honoraire de l'Empereur Napoléon III et de Thérèse-Augusta-Amélie-Caroline-Armande-Victorine-Allesina de Schweitzer.

Le mariage a été célébré le 6 janvier en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris.

Marie-Josèphe-Caroline-Thérèse d'Adhémar de Lantagnac, sœur de la mariée a épousé le 17 juin 1893 à Paris Henri-Joseph-Paul-Charles Girot de Langlade.

La mariée appartient à la maison d'Adhémar, et à la branche de Lantagnac, qui a eu pendant le cours du XVIII[e] siècle la survivance du gouvernement militaire de Menton, puis de Monaco, dont le chef était au milieu de ce siècle Alexandre-Joseph-Maurice, *Alias :* Jean-Antoine-Camille-Charles, comte d'Adhémar de Lantagnac, grand'-père de la mariée, qui avait épousé Rebecca-Marie Duff.

(V. pour la maison d'Adhémar les *Bulletins* de 1887, col. 110; 1893, col. 410; et 1894, col. 33.)

Mi parti de France ancien et de Toulouse; sur le tout : d'or à trois bandes d'azur.

Devise : *Plus d'honneur que d'honneurs.*

Albert-Eugène-Marie-Maurice Peting de Vaulgrenant, capitaine au 18[e] dragons, fils du général de division Albert Peting de Vaulgrenant, commandant le XV[e] corps d'armée, à Marseille, commandeur de la Légion d'honneur, avec Mlle de Chastellux, fille de Henry-Paul-César, comte de Chastellux et de la comtese, née Marguerite-Marie-Gabrielle de Virieu.

Le mariage a été célébré à Saint-Pierre-de-Chaillot, le mercredi 10 janvier.

Les témoins étaient, pour le marié: le général Picot de Lapeyrouse, son

oncle, et le général Jamont; pour la mariée: ses oncles le marquis de Vogüé, ancien ambassadeur de France à Vienne, membre de l'Institut, et le comte de Virieu, lieutenant-colonel au 51e régiment de ligne.

(Voir pour la maison de Chastellux, d'ancienne chevalerie, originaire de Bourgogne, le *Bulletin* de 1890, col. 376; 1892, col. 401, pour le maréchal de Chastellux.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même posées droites, quatre en chef et trois en pointe.

Devise : *Vaincre ou mourir.*

Le vicomte Eugène de Vassal-Montviel, lieutenant au 7e hussards, fils unique du vicomte Raoul de Vassal-Montviel et de la vicomtesse née Laurence de Vassal-Cadillac, avec Mlle de Romeuf, fille du baron et de la baronne, née Azevédo.

Le mariage a eu lieu le 18 janvier, au château des Tours, près Castillon-sur-Dordogne.

Jean-Baptiste-Gustave de Vassal, marquis de Montviel, né en 1805, veuf de Marie-Joséphine d'Abzac de Montastruc a eu deux fils : 1. François-Joseph-Henri de Vassal, comte de Montviel, né en 1834, marié à Joséphine-Aglaé de Lostanges-Saint-Alvère dont: *a.* Gaston; *b.* Jean; *c.* Joseph; *d.* et Alix, sœur de Saint-Vincent de Paul; 2. Raoul de Vassal, vicomte de Montviel, le père du marié.

La famille de Vassal, noble d'extraction, est originaire du Quercy, où se trouvent encore les vestiges d'une antique demeure féodale, du nom de Vassal.

Certains auteurs font remonter son origine au règne de Hugues Capet; quoi qu'il en soit, cette maison est une des plus illustres et des plus anciennes du Quercy et du Périgord.

Il n'y a peut-être pas une autre famille en France qui se soit divisée en autant de branches et de rameaux : lors des recherches de la noblesse en 1668 et en 1696, plus de vingt branches furent *maintenues d'ancienne extraction* et l'on raconte qu'à l'armée d'Italie, en 1735, on comptait quatre-vingts officiers répondant au nom de Vassal; en 1791, plus de vingt de ses membres combattaient dans les rangs de l'armée de Condé.

La généalogie détaillée de cette famille a été donnée par Courcelles.

Au nombre de ses illustres rejetons, nous devons rappeler deux cardinaux en 1236 et en 1360; une prieure de Saint-Marc, en Quercy, en 1334; un archevêque de Lyon en 1445; une abbesse de Beaulieu (Quercy) en 1618; un grand archidiacre du chapitre de Saint-Claude, président de l'assemblée du clergé en 1787; un mestre de camp en 1590, gouverneur de Domme; un lieutenant général, un lieutenant-colonel, un maréchal de camp en 1730; un brigadier des armées en 1721; un jurat-gentilhomme de Bordeaux, un premier page du roi, en 1710; un maréchal de camp émigré; un député de Lot-et-Garonne sous la Restauration.

Jean de Vassal, seigneur de Rignac, en 1414, est l'auteur de toutes les branches existantes de cette famille. L'aînée, dite de Rignac, encore représentée, a donné les rameaux de Purecet, ou Caresset, de Sineuil et de Cadillac existants et à cinq autres éteints.

La branche cadette de la Tourette, séparée de l'aînée en 1460, a formé les rameaux de la Barde, de Montviel, de Foulamon et de Mazières existants et à onze autres rameaux éteints.

Jacques de Vassal, marquis de Montviel, né au château de Montviel, en Agenais en 1659, décédé en 1754, nommé lieutenant général en 1734, assista aux sièges de Charleroi et de Luxembourg, aux batailles de Fleu-

rus de Nerwinde, de Charleroi, de Luzzara, de Ramillies, de Malplaquet et forma en 1709 un régiment du nom de Montviel.

Jean-Baptiste-François de Vassal, marquis de Montviel, fut député du Lot-et-Garonne pendant treize ans, sous la Restauration ; c'était le grand-père du marié.

D'azur, à la bande d'argent, remplie de gueules, chargée de trois besants d'or, et accompagnée de deux étoiles du même, une en chef et une en pointe.

Jean-Louis Romeuf, adjudant commandant, fut nommé baron de l'Empire le 3 mai 1810.

André-Barthélemy-Jules Romeuf fut nommé baron de l'Empire avec dotation impériale, le 13 mars 1813.

Le comte Gaétan-Joachim Murat, fils du comte Joachim-Joseph Murat, ancien député, conseiller général du Lot, et de la comtesse née Vallée, sa première femme, avec Thérèse Bianchi, fille de M. Marius Bianchi, ancien député de l'Orne, et de Madame Bianchi, fille du baron Jeannin, ancien conseiller d'Etat, sœur de Mme Dugué de la Fauconnerie.

Le mariage a été célébré le 22 janvier en l'église de Saint-Pierre de Chaillot à Paris.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Joubert, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et le vicomte Adrien Fleury, son beau-frère ; pour le marié : le général prince Joachim Murat et le comte Laurent de Gouvion Saint-Cyr, capitaine.

L'impératrice Eugénie a envoyé ses félicitations aux jeunes mariés.

Le marié est l'arrière-petit-fils d'André Murat, frère aîné de Joachim Murat, né en 1771, qui fut grand-duc de Clèves et de Berg en 1806, prince de Pontecorvo et roi de Naples en 1808.

André Murat, né en 1760, mourut en 1841 ; il fut père de Pierre Murat comte de l'Empire, né en 1788 mort en 1847, laissant un fils *Joachim*-Joseph-André comte Murat né en 1828, qui suivit d'abord la carrière diplomatique (1849-1853) fut député du Lot de 1854 à 1870 puis en 1871 ; marié 1° avec Mlle Vallée, dont le marié ; 2° avec Mlle Barrot, fille d'Adolphe Barrot, sénateur de l'Empire, dont une fille, Napoleone Murat.

Parti, au 1 d'or au cheval gai de sable contourné ; au 2 d'or à 3 cuisses et jambes de gueules (alias *de carnation) posées en pairle et mouvantes d'une tête humaine de même, placée en abime*, qui est de Sicile ; *au chef d'azur chargé d'une aigle d'or la tête contournée.*

Jehan de Boysson, lieutenant au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, fils aîné du général Bernard de Boysson, commandant la 17e brigade de cavalerie à Montauban, et de Louise Delsol, avec Marguerite de Cruzy de Marcillac, fille du baron Henri de Cruzy de Marcillac et de la baronne née de Mortarieu, à Montauban.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes fiancés le 23 janvier en l'église Saint-Jacques, à Montauban, par M. le chanoine Limayrac, curé de la paroisse.

Les témons du marié étaient : M. Marc Delsol, son oncle et le colonel de Poumayrac du 5e chasseurs d'Afrique ; ceux de la mariée : le baron Gaston de Cruzy de Marcillac, son frère, et le marquis Henri de Vassal de La Barde, son cousin, chef d'escadrons au 5e hussards.

Le marié a un frère, Maurice, et une sœur Catherine.

(V. pour la notice sur la famille de Boysson, originaire du Périgord les *Bulletins* de 1886, col. 433 ; et 1888, col. 168.)

D'argent, au chevron de gueules accompagné en chef de 2 croissants de même, et en pointe d'un buisson terrassé de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

La famille de Cruzy de Marcillac originaire du Quercy s'établit vers la fin du XVIIe siècle en Rouergue par le mariage de Sylvestre de Cruzy, sgr de Marcillac près Castel-Sarrazin, le 2 juillet 1673 avec Marie-Anne de Bénavent, dame de la baronnie de Mels, dont le petit-fils Louis-François-Dominique de Cruzy, chevalier, baron de Savignac, Lieucamp et autres places, prit part, aux assemblées de la noblesse de Villefranche de Rouergue en 1789. Il épousa N... de la Queuille, d'une maison fort ancienne en Auvergne, dont il eut : 1. Pierre-Louis-Auguste de Cruzy, appelé le marquis de Marcillac, né le 9 février 1769, chevalier de Saint-Louis puis de la Légion d'honneur, officier dans le régiment de Picardie-cavalerie, sous-préfet de Villefranche en 1812, puis colonel d'état-major près du maréchal Moncey pendant la campagne d'Espagne en 1823 ; il mourut en 1824 ; il avait épousé Mlle de Frauberville, d'Orléans, dont il n'eut qu'une fille, morte religieuse.

La filiation de cette famille est établie depuis Jacques de Cruzy, de Pène, au diocèse de Cahors, marié en novembre 1502 avec Jacquette de Roset de Fauroux ; son petit-fils Grimond de Cruzy, sgr de Fauroux, dans la juridiction de Lauzerte, ép. le 9 février 1566 Françoise de Gout ou de Goth, dame de Marcillac fille de Jean et de Catherine d'Apcher, arrière petite nièce de Bertrand de Goth, élu pape sous le nom de Clément V, en 1305.

Grimond de Cruzy fut pourvu le 30 juillet 1614 du gouvernement de la ville de Moissac ; il eut de son mariage : 1. Antoine, mestre de camp d'infanterie, gouverneur de Moissac après son père ; 2. Béraud, chevalier de Malte en 1587 ; 3. Jean, chanoine ; 4. Bertrand qui a fait branche ; 5. autre Jean qui a fait la branche aînée mentionnée plus haut ; 6. Pierre, sgr de la Mothe-Bardigues au diocèse de Lectoure, dont la fille unique ép. le 2 janvier 1625 Jean-François d'Esparbès de Lussan ; 7. Charles, qui a fait branche ; 8. Sylvestre, évêque de Mende en 1628.

Charles de Cruzy, petit-fils de Grimond de Cruzy, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Canillac, ép. en 1650 Louise Le Mazuyer, fille de Gilles Le Mazuyer, premier président du parlement de Toulouse et de Françoise de Clary. Il fut sgr de Marcillac, et par sa mère Anne de Montret, sgr de Saint-Béar.

La famille de Cruzy, sgrs de Marcillac au bas-Montauban, fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons du 12 novembre 1668.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois roses d'argent, qui est de Cruzy ; *aux 2 et 3 d'or à trois fasces de gueules*, qui est de Goth.

Devise : *Nunquam marcessent.*

Le baron de Beauverger, fils du baron Auguste-*Edmond* Petit de Beauverger, ancien député de Seine-et-Marne sous l'Empire et de la baronne née Mathilde Anthoine de Saint Joseph, avec Mlle Clary, fille de feu Joseph-Adolphe comte Clary, ancien aide de camp du prince impérial et de la comtesse née Marion, fille de Charles-Louis-François baron Marion et de la baronne née Le Clerc de Juvigny.

Le marié est le frère de Sophie-Augusta-Julie-Marguerite Petit de Beauverger, mariée le 15 novembre 1877 avec Napoléon-César-*Edouard* Mortier, duc de Trévise.

Le mariage a été célébré le 26 jan-

vier en l'église de la Madeleine à Paris. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Le Rebours, curé de la paroisse.

Les témoins étaient pour le fiancé : le duc de Trévise, son beau-frére et le baron Girod de l'Ain, ancien député, son oncle ; pour la fiancée : le colonel baron Marion, son oncle et le baron Henri de Montbrun, son cousin.

Claude-Auguste Petit de Beauverger, député au Corps législatif sous le premier empire, membre du collège électoral de la Seine, fut baron de l'Empire par décret du 6 septembre 1811.

Ecartelé, au 1 d'azur, au pommier d'argent, fruité de gueules soutenu de sinople ; au 2 des barons de l'Empire, tirés du corps électoral ; *au 3 d'argent, à 3 chevrons de gueules ; au 4 d'azur, au lévrier assis d'argent, colleté d'or.*

La mariée est la petite-fille de *Joachim*-Charles-Napoléon Clary, sénateur du second Empire, décédé le 5 septembre 1856, et de Baptistine-Julie-Joséphine Blait de Villeneufve.

(V. la notice de la famille Clary dans le *Bulletin* de 1889, col. 79-80).

D'or, à une aigle, le vol abaissé de sable, becquée et membrée de gueules; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or que l'aigle regarde.

DÉCÈS DU MOIS DE JANVIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Mme *Emile*-Antoine Courbon de Saint-Genest, née Sophie-Joséphine de Clavières, est décédée le 28 octobre 1893 au château de la Plagne, par Saint-Galmier (Loire), dans sa 62e année.

Elle était fille de François-Gabriel de Clavières et de Charlotte-Elisabeth Audras de Béost et avait épousé le 10 mai 1853 *Emile*-Antoine-Courbon de Saint-Genest, mort en 1886, dont elle a eu : 1. Georges de Saint-Genest, né en 1854, marié en 1883 à Thérèse-Elisabeth-Adrienne Puvis de Chavannes, dont Edith, née en 1884 ; 2. Max-Antoine de Saint-Genest, né en 1857.

La famille de Clavières est ancienne et originaire du Vivarais où elle est connue par filiation depuis le milieu du XVe siècle. Elle a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons, du 12 décembre 1668.

Elle a fait plusieurs branches dont l'aînée s'est éteinte en 1827 avec Louis-Antoine-René de Clavières, décédé sans postérité.

La branche dite de Jarnieux ou Jarnioux, établie à Lyon, où elle avait donné un échevin à cette ville vers le milieu du XVIIIe siècle, et dont l'origine commune avec la précédente, a été reconnue par acte du 22 décembre 1778 est encore représentée dans le Lyonnais par la belle-sœur de la défunte, Mme Charles-Mathieu de Clavières, née de Mazenod, et par ses enfants ; et par son frère Paul de Clavières, marié avec Agathe-Louise Cellard du Sordet, au château de Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).

De gueules, à la main dextre d'argent tenant deux faucons d'or longés de sable.

La famille Corbon ou Courbon de Saint-Genest ancienne dans le Forez, où elle est venue s'établir vers le XIVe siècle, est originaire de Normandie. Nous donnerons dans le prochain numéro une notice généalogique complète sur ses origines et ses alliances. Bornons-nous à indiquer, à l'occasion du décès de Mme Emile Courbon de Saint-Genest, qu'elle est divisée en deux branches dont l'aînée est représentée par le baron Pierre de Saint-

Genest, né le 23 juillet 1852, qui a épousé Mlle Gounelle, dont il a deux fils : Louis et Henry; par son frère Antoine de Saint-Genest né en 1854, établi dans l'Amérique du Sud, marié et père de deux enfants, et par sept filles dont deux sont mariées : Marie, avec le baron de Ginestel; Généviève, avec M. du Maroussem; les cinq autres sont entrées aux dames de la retraite.

La branche cadette est représentée par les enfants de la défunte mentionnés plus haut — Résidence : Château des Charmeilles par Cuiseaux (Saône-et-Loire).

D'azur, à la fasce d'or chargée de 3 étoiles de gueules, accompagnée de 4 croissants d'argent posés 3 en chef et 1 en pointe.

Emmanuel marquis de Bryas, est décédé au château de Miramion, par Vomimbert (Loiret), dans les derniers jours du mois de novembre 1893, à l'âge de 45 ans. Il avait épousé N... Ruinart de Brimont, dont un fils.

Le défunt chef de la branche cadette dite de Royon, était fils de Eugène de Bryas, ancien député de l'Indre, décédé en 1858, et de Catherine-Odilie Robin de la Cotardière, et petit-fils de Charles de Bryas, marquis de Bryas, ancien maire de Bordeaux, ancien député, et de Georgina de Lavie, fille de Paul-Marie-Arnaud de Lavie, président au parlement de Bordeaux, et arrière petit-fils de Bernard de Bryas, marquis de Royon, comte de Bailleul d'Hust et du Saint-Empire, et N... de Bérenger du Gua.

Il laisse deux frères et une sœur : 1. Jacques, marié à N. Clymer, dont deux filles ; 2. Charles ; 3. Marie-Catherine, mariée le 24 juillet 1867 à René, comte de Castries, dont huit enfants.

La comtesse douairière de Borelli, née de Bryas, veuve du général de Borelli, est la tante des précédents et sœur de leur père.

La maison de Bryas tire son nom de la terre de Bryas près de Saint Pol, en Artois. Elle s'est répandue dans le Hainaut, la Flandre, le pays de Liège, la Picardie, les Pays-Bays et la Guienne. La terre de Bryas était l'une des anciennes pairies du comté de Saint Pol qu'elle a possédée en co-seigneurie avec les comtes de Saint Pol de la première race, ce qui a autorisé certains généalogistes à donner à ces deux maisons une même origine. Quoiqu'il en soit, la maison de Bryas remonte sa filiation sans interruption à Hugues de Bryas vivant en 1120. Elle a toujours tenu par son ancienneté, ses alliances ses possessions et l'éclat de ses services un des premiers rangs parmi les principales familles de l'Artois et des Pays-Bas. La terre de Molinghem a été érigée en marquisat en sa faveur par lettres patentes de 1645 et celle de Bryas, qu'elle possède encore, a été érigée en comté en 1649. Elle a eu la charge héréditaire de grand bailli des bois et forêts du Hainaut, et a donné un évêque à Saint-Omer qui a été en 1675 archevêque duc de Cambrai et prince du Saint Empire.

La branche aînée, séparée de la précédente depuis 1489, est représentée aujourd'hui par les enfants de *Charles*-Marie comte de Bryas et du Saint-Empire, député du Pas-de-Calais en 1848 et 1871, né en 1820, décédé en 1879, marié en 1847 avec *Ursule*-Zéphyrine-Marie de Vogüé, dont il avait eu : 1. Jacques, qui suit; 2. Thérèse-Marie, mariée en 1870 à Arthur le Sellier, vicomte de Chézelles, dont : *a.* Pierre; *b.* Antoinette, comtesse Jean des Courtils; *c.* Gabriel; *d.* Charles; 3. Henriette, dame du Sacré-Cœur; 4. Jean-Marie-Melchior, officier d'infanterie; 5. Gabrielle, décédée non mariée en 1860.

Jacques-Marie-Jean-Baptiste de Bryas,

comte de Bryas, chef des nom et armes de sa maison, officier d'infanterie a ép. en 1881 Ida-Marie-Joséphine-Antonine de Gramont, fille du duc de Lesparre et de Marie de Ségur, dont : 1. Charles; 2. Henriette; 3. Marie; 4. Gabrielle.

Le comte de Bryas (Charles-Marie) a eu deux sœurs : Marie-Françoise-Gabrielle, mariée en 1839 au comte Herman d'Hinnisdal; Eugènie-Charlotte-Léonie-Marie, veuve de Charles comte d'Oultremont.

D'or, à la fasce de sable surmontée de trois cormorans de même becqués et membrés de gueules.

Supports : *Deux licornes.*

Devise : *Fides in adversis.*

Les armes sont entourées d'un manteau de gueules fourré d'hermine, frangé d'or et sommé d'une couronne ducale.

Le vicomte Paultre de Lamotte est décédé le 10 décembre au château de Rouvaltz (Maine-et-Loire), à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Fils du général vicomte Paultre de Lamotte, gentilhomme de la chambre du roi et commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, le défunt avait épousé Mlle de La Villeboisnet, dont il avait eu un fils, le vicomte Paultre de Lamotte, marié à Mlle de Rougé, et une fille, la baronne de Rochebouët.

La famille Paultre de la Motte en Bourgogne et Brie a eu les titres de baron de l'Empire le 17 fév. 1810, et de vicomte en 1828.

Coupé : au 1 de sable au lion d'argent la patte posée sur une cuirasse du même ; au 2 d'azur à une licorne saillante d'or.

La marquise de Bouillé, née *Marie*-Louise O'Connor, est décédée à Paris le 13 décembre. Ses obsèques ont été célébrées le 15 en l'église Saint-Philippe du Roule.

Mgr le duc de Chartres, accompagné de son fils Mgr le prince Henri d'Orléans, et Mgr le duc d'Aumale étaient au premier rang de l'assistance.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montmartre.

Elle avait ép. *Louis*-Amour-Martial-Léonor, marquis de Bouillé (fils de l'ancien ambassadeur de France en Espagne, grand officier de la Légion d'honneur), dont elle laisse : 1. René, officier de cavalerie; 2. Amour-Louis-Georges-*Bertrand*, capitaine de cuirassiers, marié le 25 avril 1889 avec *Marie - Thérèse* - Léopoldine - Eugénie d'Hunolstein ; 3. Amour-*François*-Albert, capitaine au 29e dragons; 4. *Louis*-Pierre-Amour-Marie-Henri, capitaine au 13e hussards.

(V. pour la maison de Bouillé les *Bulletins* de 1888, col. 484; 1889, col. 232, 428.)

De gueules, à la croix ancrée d'argent.

Devises : *A vero bello Christi; — Tout par labeur.*

La baronne Ludovic de la Tullaye, née Bruneteau de Sainte-Suzanne, est décédée dans la première quinzaine du mois de décembre 1893 au château d'Athys (Marne) à l'âge de 68 ans. Elle était la sœur du comte Auguste-François Bruneteau de Sainte-Suzanne marié avec Marie-Hortense de Méus, dont : *Auguste*-Ferdinand vicomte de Sainte-Suzanne marié le 19 juin 1883 avec Géneviève de Noailles, au château de Saint-Georges, par Jalons (Marne).

Elle a eu de son mariage une fille mariée au comte Raoul de Cacqueray Volovive, au château de la Contrie (Maine-et-Loire.)

La famille de Bruneteau de Sainte-Suzanne est originaire de Champagne.

Elle a donné un lieutenant-général, grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, un conseiller d'Etat, et deux pairs de France.

Gilbert-Joseph-Martin de Bruneteau, comte de Sainte-Suzanne, sénateur le 21 avril 1804, fut nommé pair de France le 4 juin 1814 ; il ép. le 9 octobre 1799 Dorothée-Catherine Zorn de Bulach, dont Joseph-Augustin-François, pair de France après son père le 23 septembre 1830.

D'azur, au lion grimpant d'or, accompagné de deux piliers couronnés d'argent et une étoile d'or en chef.

La famille de la Tullaye est originaire de Bretagne où elle est connue depuis le XIIIe siècle. Etienne de la Tullaye eut des démelés avec les ducs d'Alençon et de Bretagne en 1407 au sujet du rachat de la terre de Fougères. Cette famille a possédé les seigneuries de la Jaroussaye, du Plessis-Tizon, de Bellisle, de Launay-Gobin, du Fresne, de Varenne-Tillon et de Savenières. En 1740 elle hérita du marquisat de Magnannes, en Anjou, de la famille de Raccapé par le mariage contracté le 18 juillet 1715 entre Anne-Thérèse-Henriette de Raccapé, fille unique de François, marquis de Magnannes, et Salomon-François de la Tullaye IIe du nom, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, procureur général en la Chambre des Comptes de Bretagne, fils de Salomon-François de la Tullaye, procureur général en la Chambre des Comptes de Bretagne et de Marie-Anne Morice, dame de Coetquelfen.

Elle a donné un contre-amiral et six chevaliers de Saint-Louis.

Charlotte-Cécile de la Tullaye, décédée en 1884, avait ép. Marie-Zozime-*Edmond* comte de Sabran-Pontevès, dont elle a eu quatre enfants, deux fils et deux filles.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de gueules armé et lampassé de même, qui est de la Tullaye ; *aux 2 et 3 de sable à six rocs d'échiquier d'argent posés 3, 2 et 1*, qui est de Raccapé.

Marie de Salignac-Fénelon, en religion Sœur Agnès de Jésus, âgée de 32 ans, est décédée à Cannes, au monastère des Dames de l'Assomption, le 23 décembre. Elle était la fille du général de Salignac-Fénelon et de Mademoiselle Randon, fille du maréchal de France, comte Randon.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 665 ; 1888, col. 418; 1890, col. 365.)

D'or, à trois bandes de sinople.

Devises : *Alpha et Omega ; Principium et finis.*

Marie-Joseph-Louis-Edmond-*Hélion* comte de Barreme de Montravail, est mort à Nice le 4 janvier, dans sa 55e année.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici quelle place tenait en France M. de Barreme parmi les défenseurs de l'église et de la royauté. Né à Florence le 10 septembre 1839, il était fils du comte Edmond de Barreme de Montravail, ancien officier de cavalerie au service du Piémont, chevalier des SS. Maurice et Lazare, mort à Nice le 17 février 1875, et de Roseline de Villeneuve-Beauregard.

M. de Barreme laisse trois filles : Alexandrine, Edmée, Roseline, de son second mariage avec Mlle de Diesbach-Belleroche. Il n'avait pas eu d'enfants d'une première alliance avec une américaine, Maria Poyntell Wassington-Turner, veuve Prescott-Ward.

Il avait deux sœurs : *Louise*, dame du Sacré-Cœur et *Marie*, qui en 1862 a épousé son cousin le comte Romée de Villeneuve-Bargemon.

Au moment de la Révolution la famille de Barreme se composait de quatre frères :

1° Henri, l'aîné, appelé le marquis de Barreme de Montravail, qui avait épousé en 1777 la dernière des Barreme de Châteaufort, dont il eut trois filles Mesdames de Gras, de Faucher et de Réginel ;

2° Auguste, officier de marine ;

3° Antoine, conseiller clerc au parlement de Paris ;

Tous les trois périrent sur l'échafaud révolutionnaire à Paris dans la même journée, le 23 mai 1794.

4° Joseph, appelé le comte de Barreme qui sauva sa vie par l'émigration, servit à l'armée de Condé, fut ensuite sous-préfet d'Arles et de Tarascon sous la Restauration. Il avait épousé en 1803 Mlle de Nicolay et est mort en 1839.

Il avait eu de son mariage : le comte Edmond de Barreme que nous citions plus haut, père du défunt, et Mesdames d'Olivier, de Presolle et de Verclos.

Avec M. de Barreme s'éteint une vieille famille de Provence qui depuis quatre siècles jouissait d'un certain éclat dans cette province ; elle avait formé depuis fort longtemps deux branches connues sous le nom de Barreme de Chateaufort et de Barreme de Montravail, habitant les villes d'Arles et de Tarascon.

La famille de Barreme avait été maintenue dans sa noblesse en Provence par jugement des commissaires le 4 sept. 1667 ; et en Languedoc par les commissaires des francs-fiefs. (*Armor. de Languedoc*, T. II, p. 38.)

De sable, à deux triangles d'argent entrelacés et un molette d'éperon d'or percée de gueules dans les triangles ; aliàs : *d'azur, au double triangle d'argent, et une rose d'or au comble* (en chef).

Devise : *Causas non fata sequi.*

Mme Lefebvre du Grosriez, née Louise-Marie-Pauline-Fanny Personne de Songeons est décédée à Chambéry le 7 janvier, dans sa 82e année.

Elle avait épousé le 9 mai 1842 François-Charles-Henri Lefebvre du Grosriez, décédé à Chambéry le 14 mai 1889, dont : 1. Charles-Henri-Victor Albéric, préfet de la Savoie, officier de la Légion d'honneur ; 2. *Charles*-Marie-Emile marié à Hortense-Céline Tronnet, dont : *a.* Maurice ; *b.* Hortense-Marguerite-Marie.

(V. pour la famille Lefebvre du Grosriez le *Bulletin* de 1889, col. 305).

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 étoiles d'argent 2 et 1 ; au chef d'or chargé de deux pals de sable accompagnés de 3 merlettes de gueules.

La branche du Grosriez intervertit les émaux des pals et les couleurs des merlettes.

La famille Personne de Songeons à une origine commune avec celle de Personne de la Chapelle-Sennevoy venue d'Artois et de Picardie s'établir en Bourgogne. Louis-Hector Personne marquis de Songeons a épousé en 1862 Joséphine-Elisabeth de Quiqueran-Beaujeu fille du marquis Adrien-Hippolyte et de Joséphine-Désirée de Beauharnais.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 661 ; et 1890, col. 291.)

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un cœur aussi d'or, soutenu d'un croissant d'argent.

Devise : *Oncques ne dévie.*

Jules-*Aymar* du Buisson de Courson-Cristot, fils puîné de Casimir et de Justine de Billeheust d'Argenton, est décédé en son hôtel à Bayeux (Calvados) le 11 janvier, dans sa 82e année.

Né au château des Planches, com-

mune d'Amblie, le 28 août 1812, et reçu à l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1830, il ne crut pas devoir servir le gouvernement de Louis-Philippe. Il épousa à Bayeux, le 12 février 1838, Mlle Gabrielle Le Roy de Dais, dont la mère était une d'Albignac, et dont le frère, Raoul, général de brigade, après avoir fait la campagne du Rhin, fut tué au 2e siège de Paris contre la Commune. De ce mariage sont nés, outre une fille décédée Religieuse Bénédictine à Caen en 1878 :

1° Georges du Buisson de Courson, capitaine d'infanterie démissionnaire, marié à Rouen, en 1874, avec Mlle Thérèse Gosset de La Rousserie ;

2° Roger, ancien zouave pontifical, honoré du titre de *comte romain* en 1877 ; marié en 1res noces, en 1876, à Mézières (Loiret), avec Mlle Noël-Marie d'Orsanne de Thizay, dont deux fils, Richard et Robert ; marié en 2es noces, en 1886, à Questrecques (Pas-de-Calais), avec miss Barbe Neave.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 358.)

Le défunt était aussi l'oncle de M. Amédée du Buisson de Courson-Cristot, chef de la branche aînée. Ce dernier, fils d'Eugène (frère aîné d'Aymar) et de Mlle du Merle, a épousé à Versailles, en 1876, Mlle Hennet de Bernoville, dont il a un fils, Pierre, et une fille, Yvonne.

La famille du Buisson, fort ancienne en Basse-Normandie, et maintenue plusieurs fois dans sa noblesse depuis 1485 jusqu'à l'ordonnance souveraine des Commissaires généraux du Conseil, en date du 28 août 1704, analysant 52 titres à l'appui, a été représentée aux Croisades. On y trouve notamment : Richard du Buisson, à Jaffa et à Saint-Jean d'Acre en 1191 (Charte d'un emprunt, déposée aux Archives de la Manche). Philippe du Buisson, sieur de Fontaine-le-Pin, et Robert, son fils, morts en 1249 sur la route de la Terre-Sainte, où ils accompagnaient Saint Louis, leur souverain (Enquête contemporaine faite à Falaise au nom de la reine Blanche, régente ; Archives Nationales). Sans compter de nombreux hommes de guerre, Claude du Buisson, sieur de Courson, fut un célèbre jurisconsulte Caennais au XVIe siècle ; Anne, son fils, qui devint vicaire-général de l'archevêché de Rouen, fut nommé en 1595, conseiller au Parlement de Normandie ; Pierre, son autre fils, fut intendant de deux maisons royales et mit son épée au service d'Henri IV, qui l'en récompensa. Le bisaïeul et le trisaïeul paternels du défunt, après plusieurs campagnes, furent décorés de la Croix de Saint Louis. Lui-même par sa bisaïeule maternelle, née du Chemin de La Tour, était issu de la famille de Jeanne d'Arc.

Principales alliances : Des Champs, Thorel, de Gouy, de Marescot, de Vauquelin, du Faveril, Baudoin, de Poilvillain, de Livet, de Bourgueville de Bras, de Melun, Couespel, Bourdon de Gramont, de Sarcilly, de Morant, de Zur-Lauben-Fribourg, des Planches, de Scelles de Prévallon, des Rotours de Chaulieu, Patry, de Billeheust d'Argenton, du Merle, Hennet de Bernoville, de Villiers de Hesloup, Le Roy de Dais, Gosset de la Rousserie, d'Orsanne, Neave, etc.

Ecartelé, aux 1er et 4e d'argent, au franc-quartier de gueules (écu primitif) ; *aux 2e et 3e d'azur, à trois roses de buisson d'or, 2 et 1* (écu ajouté à la fin du XVIe siècle).

Devise : *Du buisson vient la rose ;* aliàs : *La rose vient du buisson.*

César-Henri-Joseph baron de Ginestous, est décédé à Cavaillon, dans le Vaucluse, le 12 janvier, âgé de 90 ans. Il était accompagné le lendemain à sa dernière demeure par la population tout entière de cette ville, ne laissant

que des regrets dans les cœurs de ses concitoyens.

Il était né en 1804 à Ludge, dans le comté de Waldeck en Westphalie, où son père Pierre-Joseph-Guillaume, chevalier de Ginestous, officier sous Louis XVI avait émigré en 1791, et où il avait épousé Antoinette Barkaussen, appartenant à une famille des plus importantes et distinguées de cette province.

Pierre-Joseph-Guillaume de Ginestous resta en Westphalie et a ainsi implanté, dans cette province, une branche de l'ancienne maison des Ginestous de Languedoc, qui y subsiste encore de nos jours. Il était lui-même fils cadet de François-Armand comte de Ginestous, baron de la Liquisse, et de sa 2e femme Françoise de Villardi de Quinson.

De son mariage avec Mlle de Crousnillon, de Cavaillon, le défunt laisse deux fils : Gaston et Alphonse, tous deux capitaines d'infanterie et chevaliers de la Légion d'honneur.

La maison de Ginestous est une des plus ancienes du midi de la France.

Le défunt était le grand oncle à la mode de Bretagne du vicomte Gérald de Ginestous, habitant Montpellier, chef aujourd'hui des nom et armes de sa famille.

(V. le *Bulletin* de 1885-86, col. 298.)

D'or, au lion de gueules armé et lampassé de sable.

Devises : *Nec vi nec metu ; Stabit atque florebit.*

Le vicomte Joseph de Rainneville, ancien officier dans les dragons pontificaux, ancien député de la Somme en 1871 et sénateur de 1876 à 1882, est décédé à Paris vers le milieu du mois de janvier, à l'âge de 60 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Philippe du Roule.

Il avait épousé Mlle Petrovovo-Solovovo, d'une famille de Russie, dont il n'a pas eu d'enfants.

Il était fils de Alphonse-Valentin Vaysse de Rainneville, ancien administrateur de la compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerrannée, et de Thérèse de Tardy. Son frère aîné, Xavier-Marie-Augustin, décédé, avait épousé, le 24 septembre 1860, Jeanne-Marie Kayser, sans enfants.

La famille Vaysse de Rainneville est originaire de Picardie. Elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Amiens.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 étoiles de sable ; aux 2 et 3 de gueules à 3 fasces d'or.

Marie-Caroline-Eugénie de Coëtlogon, fille du général marquis de Coëtlogon, gouverneur de Rambouillet en 1828, et sœur des comtes Emmanuel, Alfred et Anatole de Coëtlogon, décédés, marquise douairière du Hamel de Bellenglise, est décédée le 19 janvier dans sa 86e année, au château du Hamel, par Bondues (Nord).

Elle avait épousé Adolphe-Louis-Edouard du Hamel, marquis du Hamel de Bellenglise, décédé, dont elle n'a pas eu d'enfants.

La famille du Hamel de Bellenglise est originaire de Picardie. Depuis longtemps fixée en Artois, elle fut admise aux Etats de cette province en 1757. Elle a donné des chanoines comtes de Lyon ; Simon du Hamel, chevalier, servit sous le roi Jean en 1348. Claude fut lieutenant général en Picardie, et gentilhomme de la chambre du roi en 1595.

De gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon à cinq pointes de sable.

(V. pour la notice sur la maison de

Coëtlogon le *Bulletin* de 1886, col. 667-668.)

De gueules, à trois écussons d'hermines.

Devise : *De tout temps Coëtlogon.*

Armand-Louis-Joseph comte de Menou, est décédé, le 19 janvier à Toulouse, à l'âge de 60 ans. De son mariage avec Mlle de Fajac il laisse : 1. Maxence de Menou, capitaine de cuirassiers, marié le 25 juillet 1892 à Jeanne-Elisabeth de Noue ; 2. Yvonne ; 3. Marie-Thérèse.

Messire Louis - Armand - François comte de Menou, chevalier de Saint-Louis, né à Monségur le 19 novembre 1744, lieutenant-colonel au régiment d'Auvergne infanterie, colonel le 1er novembre 1786, épousa, le 26 janvier 1780, Anne Daney de Graville, dont il eut : 1. Joseph-Pierre-Emmanuel-Maxime, qui suit; 2. Catherine-Bernardine, mariée à Joseph comte de Montaut.

Joseph - Pierre - Emmanuel - Maxime comte de Menou, servit dans les volontaires royaux ; en 1814, il fut décoré du Brassard. Il a épousé en 1830 Henriette-Elmina de Cazenave de Montpeyrou, dont : 1. le défunt ; 2. Catherine-Léontine de Menou, mariée au mois d'octobre 1852 à Jean-Baptiste-Paulin Bautet de Lacaze.

Une branche de l'antique maison de Menou, originaire du Perche, vint se fixer en Périgord en 1530 avec Louis de Menou, premier du nom, fils de Charles de Menou, seigneur du Mée, lequel était issu de Jean de Menou, troisième du nom, seigneur de Boussay, et d'Agnès de Galardon.

Louis de Menou épousa Suzanne de Barbarin, appartenant à une vieille famille périgourdine. Il fonda deux chapelles domestiques, l'une dans son château, l'autre dans l'église Saint-Louis du Bugue, et fut présent à la montre des gentilhommes du ban et de l'arrière-ban du Périgord en 1542.

Nicolas de Menou, son fils, servit le roi en Lorraine et fut tué dans cette expédition comme le constate l'enquête du 15 juin 1643. De son mariage avec Jeanne de Maugrain, il eut deux fils : 1. Théodore de Menou, auteur de la branche de *Lafaurelie* : 2. Pantaléon, auteur de la branche de *Camboulan*, dont le défunt était le chef.

La maison de Menou, qui remonte sa filiation jusqu'à Jean de Menou en 1052, compte au nombre de ses illustrations : un évêque, quatre abbés commendataires, trois prieurs, six abbesses, trois chambellans du roi, des ambassadeurs et gouverneurs, des amiraux et des grands-maîtres des arbalétriers, sept maréchaux de camp, dix-neuf officiers supérieurs, des gentilshommes de la Chambre du roi, des chevaliers de Saint-Louis et du Brassard bordelais.

De gueules, à la bande d'or.

Maurice de Lavalette de Montbrun, chevalier de Pie IX, ancien zouave pontifical, âgé de cinquante ans, est décédé le 20 janvier.

De son mariage contracté en 1870, avec Alice de Brossard de Favières, il laisse deux filles : Marguerite et Jeanne ; son frère cadet a épousé Mlle de Royère, dont il a trois filles. De ses deux sœurs, une n'est pas mariée, et l'autre a épousé le baron de Meslon.

La famille de Lavalette de Montbrun, que l'on dit être de même souche que celle de Lavalette-Parisot, est originaire du Périgord où elle a été maintenue dans sa noblesse en 1667.

On sait que la branche des Lavalette-Parisot a donné un grand maître de Malte, célèbre par la défense de cette île contre les Turcs en 1565.

Plusieurs membres de cette famille votèrent dans l'ordre de la noblesse

pour l'élection des députés aux Etats généraux en 1789. Ce furent messire Isaac-Jacques de Lavalette, chevalier seigneur de Montbrun, de Laveyssière, de Moncontour, etc.; messire Jean-Isaac-François de Lavalette-Lafinou, chevalier baron de Lavalette; messire Jean-Pierre de Lavalette, écuyer, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Varennes, auteur de la branche du marquis de Lavalette éteinte récemment en la personne du marquis Welles de Lavalette, fils adoptif du marquis de Lavalette, ministre de l'Intérieur sous Napoléon III.

D'or, au cœur de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même. La famille a également porté : *Parti au 1 de gueules à un gerfaut d'argent* (oiseau de proie du genre faucon) *la patte dextre levée*, qui est de Lavalette ; *au 2 de gueules au lion d'or armé et lampassé d'argent*, qui est de Morlhon.

Devise : *Plus quàm valor, Valetta valet.*

Cri : *Non œs, sed fides.*

Raymond-Joseph-*Henri* Garat, comte de Nedde, est décédé le 21 janvier au château de La Dauge (Creuse).

Le défunt était né en 1810. Il laisse comme enfants : 1° *Raymond*, marquis de Nedde, par adoption de son oncle, marié à Poitiers le 1er février 1876 avec Edmée de Veillechèze, fille d'Edmond et de Nelly Jacob de Villiers, dont : *a.* Robert, né en 1877 ; *b.* Marie-Thérèse, née en 1893 ; 2° Maurice ; 3° Louis, marié le 10 mai 1886 à sa cousine Valentine Bernard, fille d'Alexandre, président du tribunal civil de Guéret ; 4° Marguerite, morte sans alliance le 3 avril 1887 ; 5° Marie, en religion sœur Saint Louis de Gonzague : 6° Valérie ; 7° Gabrielle.

Le comte de Nedde défunt avait un frère aîné, Jean-Baptiste-Raymond-Victor Garat, marquis de Nedde, né en 1808 et décédé au château de Nedde, près d'Eymoutiers, (Haute-Vienne), le 3 mars 1884, ayant adopté Raymond, fils de son frère Henri.

Il a eu en outre comme frère et sœurs : 1° Maurice Garat, vicomte de Nedde, demeurant au Vigeois, dans la Corrèze, père de : *a.* Marie, mariée en 1883 au baron Raoul de David des Etangs ; *b.* Elisabeth ; 2° Alexandrine, non mariée ; 3° N..., mariée à Gabriel baron d'Alesme d'Aigueperse, décédé le 17 février 1884.

La famille Garat est originaire de la ville de Limoges où elle acquit une grande fortune par le négoce. Raymond Garat, fils d'autre Raymond, anobli par la charge de conseiller secrétaire du Roi, et de Marguerite Ardant, acheta vers 1750 la terre de Nedde et celle de La Villeneuve. Pierre Garat chevalier, sgr de Saint-Priest, fils de François-Joseph, trésorier de France, vota en 1789 à Guéret dans l'ordre de la noblesse ; Raymond de Garat, baron de La Villeneuve (qualifié de marquis de Nedde par l'inscription sur la cloche de cette église) assistait à la même assemblée ; il avait épousé Jeanne-Martiale-Galiotte de Turenne.

D'azur, à l'entrelacs d'or accompagné de 3 étoiles du même 2 et 1 ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant renversé d'argent.

Guillaume-Joseph de Bremond d'Ars, marquis de Bremond d'Ars, chef des nom et armes de sa maison, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur du Medjidié, officier de l'ordre militaire de Savoie, etc., ancien sénateur de la Charente, est décédé en son château de Saint-Brice, près Cognac, le 23 janvier, dans la 84e année de son âge.

Il était fils de Josias, marquis de

Bremond d'Ars et de François-Charlotte-Adélaïde de Bigot de Baulon, héritière par sa mère de la maison de Blois de Roussillon, aujourd'hui sa veuve.

Il avait ép. en 1840 Marie-Laure-Aline-Valérie de Saint-Brice, dont il a eu :

1. Guillaume-Josias-René, comte, aujourd'hui marquis de Bremond d'Ars, major du 5e régiment de hussards, marié et père de Maurice et Charles de Bremond d'Ars ;

2. Jeanne, non mariée ;

3. Fernande, ép. le vicomte Arthur du Pontavice, décédée en 1871 ;

4. Thérèse, ép. Jules baron Desazards de Montgailhard, décédé, petit-fils de l'ancien premier président de la Cour d'appel de Toulouse, dont : le baron Desazards de Montgaillard, sous-lieutenant de dragons, et une fille.

Le défunt laisse une sœur : Marie-Théonie, mariée en 1850 à Victor-César Urvoy, vicomte de Closmadeuc, fils de l'ancien général de ce nom, dont elle est veuve ; et des cousins germains qui sont : le comte Anatole de Bremond d'Ars, marquis de Migré ; le comte Gaston de Bremond d'Ars, colonel de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur ; la marquise de Saint-Geniez-Thézan, née Marie-Renée de Bremond d'Ars.

(V. pour la maison chevaleresque de Bremond d'Ars le *Bulletin* de 1893, col. 692).

D'azur, à l'aigle éployée d'or, languée de gueules.

Devises : *In fortuna virtutem ; — Nobilitas et virtus ; — Virtutem ars, virtute Mars.*

Mme Elisabeth-Nancy de Lassalle de Préserville, veuve de Marie-*Eugène* comte de Saunhac de Belcastel, directeur du haras de Pompadour, puis inspecteur des haras, chevalier de la Légion d'honneur, est décédée le 26 janvier à Toulouse.

Elle laisse de son mariage deux fils : 1. Auguste comte de Saunhac de Belcastel ; 2. Henri, directeur du haras de Pau, chevalier de la Légion d'honneur, marié avec Blanche de Thézan.

La famille de Lassalle est connue à Toulouse depuis Philippe de Lassalle, co-seigneur de Deymes qui fut capitoul en 1700. Joseph-Mathieu de Lassalle fut conseiller au parlement de cette ville de 1733 à 1790. N... de Lassalle sgr de Préserville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Toulouse.

La maison de Saunhac de Belcastel est d'ancienne chevalerie de Languedoc et du Quercy. Le premier auteur connu vivait de 1165 à 1174. Guillaume de Saunhac, grand maître de l'ordre des Templiers fut tué glorieusement au combat de la Massoure à la tête des chevaliers de son ordre en 1249. Elle a produit plusieurs chevaliers du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, des officiers généraux, des capitaines de cent hommes d'armes, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Les branches de cette famille, la plupart éteintes, ont été connues sous le nom de Fossat, d'Ampiac, de Villelongue, de la Clausade, de Castan et de Talespues. C'est à cette dernière qu'appartenait le mari de la défunte. Elle fut maintenue dans sa noblesse par M. Laugeois le 16 octobre 1715.

Ses dernières alliances ont eu lieu avec les familles de Belcastel, de Reilhac, de Méjanès, de Fumel, de Rimonteil, de Tubières, de Couderc, de la Panouse du Colombier, de Rességuier, de Volonzac, de Bonald.

Marie-Eugène de Saunhac était le 5e fils de Jean-François-Joseph, capitaine dans le régiment de Royal-marine, chevalier de Saint-Louis, marié le 23 avril 1788 à Marie-Madeleine de Bois-

sière, qui eut entr'autres enfants : 1. Louis-Joseph de Saunhac, vice-président du tribunal de première instance de Rodez, membre du Conseil général sous la Restauration ; 2. François-Casimir, garde du corps du roi, puis capitaine au 44e de ligne ; 3. et le mari de la défunte.

Louis-Joseph de Saunhac a eu de son mariage avec Marie-Luce-Darie Constans-Delbru : 1. Marie-Joseph-Léon ; 2. Marie-Thérèse-Alexandrine-Camille, mariée en 1853 avec Marie-Paul-Maurice de Bonald ; 3. Marie-Julie-Irène ; 4. Marie-Charles-Casimir, officier de marine.

D'or, au lion de sable gueulé, armé, lampassé et couronné de gueules, entouré de 12 carreaux de gueules.

Jean-*Isidore* baron Fabre de Roussac, fils de Jean-Marie-Noël Fabre, procureur général près la cour impériale de Montpellier et de Marie-Rose-*Sophie* de Roussac est décédé à Florensac (Hérault) le 26 janvier dans sa 90me année.

Il avait épousé Marie Mandeville, dont il a eu : 1. Antonin, baron Fabre de Roussac, marié avec Valérie Barral d'Estève, dont : *a*. Charles ; *b*. Pierre ; 2. Albert, décédé, sans être marié.

Jean-Marie-Noël Fabre, procureur général près la cour impériale de Montpellier de 1802 à 1817, membre de la Légion d'honneur le 4 mai 1804 était né à Florensac (Hérault) le 28 décembre 1750 ; il fut nommé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809, et baron par lettres patentes du 6 octobre 1810. Le roi Louis XVIII confirma ce titre le 13 avril 1816.

Le nom de Roussac a été ajouté en vertu d'une autorisation régulière du 29 mai 1867, par suite de l'alliance rappelée ci-dessus. Sophie de Roussac était la fille de Louis-Charles de Roussac, lieutenant en premier au régiment Royal-artillerie et de Magdelaine de Malordy.

Le titre de baron a été confirmé avec les noms de Fabre de Roussac par décret impérial du 4 juillet 1868 et par lettres patentes du 2 janvier 1869 enregistrées au bureau du sceau des titres.

Le baron Jean-Marie-Noël Fabre avait eu de son mariage avec Sophie de Roussac trois enfants : 1. Jean-Isidore, le défunt ; 2. Joséphine, mariée en 1809 à Marc-Antoine-François baron de Gaujal, conseiller à la Cour de Cassation, mort premier président honoraire de la Cour impériale de Montpellier, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, à Vias (Hérault) en 1856 ; 3. Eugénie, mariée le 15 février 1813 à Louis-François-Sylvain Brondel baron de Roquevaire, conseiller à la Cour impériale de Montpellier, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Montpellier en 1858, dont la descendance est aujourd'hui représentée à Montpellier par Madame de Rovira, née Sylvie de Roquevaire, sa petite fille.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 277-280.)

De gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'un lion rampant du même.

Auguste-André-Joachim comte de Catalan de la Sarra, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, est décédé le 31 janvier à Paris dans sa 78e année.

Le défunt, appartenait à une famille qui fut convoquée aux assemblées électorales de la noblesse à Lyon en 1789 et émigra à la Révolution ; il avait pour aïeul paternel N. Catalan, chevalier, seigneur de la Sarra et de Longchêne, ancien avocat-général au

Parlement de Dombes, lieutenant-général civil en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon de 1783 à 1787 époque de sa mort, et pour aïeul maternel Jacques-Ezéchiel de Trémouilles, chevalier, président en la Cour des Monnaies de Paris en 1781.

M. de Catalan avait épousé en 1857 Jenny Dionis, née en 1836, décédée en 1861, d'une famille normande fixée à Origny-Saint Benoît (Aisne) vers 1720 et dont Mme de Gayffier, au Mans, sœur de Mme de Catalan est la dernière représentante.

Il a eu de ce mariage un fils, Charles, né en 1859, qui a épousé en 1888 Suzanne Lambrecht, fille de l'ancien ministre et de Mme Lambrecht née des Courtils de Merlemont, dont : 1. Guy; 2. Jeanne.

M. de Catalan avait eu une sœur aînée, née en 1803, décédée en 1883, veuve de Stanislas-Adel d'Houdetot.

Les dernières alliances directes des Catalan, outre celles déjà citées, sont avec les familles Leclerc de la Verpillière, de la Chapelle, Douglas, etc.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au porc-épic de sable, aux 2 et 3 d'azur à l'étoile d'argent.

Couronne de comte.

~~~~~~

Charles-Ferdinand-Camille comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, est décédé dans la dernière quinzaine de janvier.

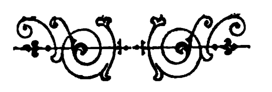
Il était le fils aîné de Charles-Albéric Clément, comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, chevalier de l'Ordre de Léopold, commandeur de Saint-Grégoire, décédé en 1861, et de Virginie-Louise de Rocques de Montgaillard, décédée à Paris le 2 juin 1889.

Le défunt était le frère du baron Albéric Descantons de Montblanc, sénateur du royaume de Belgique; du baron René; de Louise et de Berthe-Clémentine-Marie-Ghislaine, mariée en 1866 avec Alexandre Genêt de Chatenay, ancien député et membre du Conseil général de l'Oise, dont postérité, au château de Bonneleau par Crévecœur le Grand (Oise).

(V. pour la notice sur la famille Descantons de Montblanc, héritière de l'ancienne maison des barons de Plotho et d'Ingelmunster, barons du Saint-Empire, le *Bulletin* de 1889, col. 368-369.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à une fleur de lis de gueules; aux 2 et 3 de gueules, au buste de maure le visage de carnation, couronné d'or, vêtu de sinople; et sur le tout: *d'azur, à la tête de cerf au naturel, moucheté d'argent,* qui est de Plotho.

L. de ROZEL.


~~~~~~

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Armorial de Béarn 1696-1701 (1)

Nous avons déjà eu l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la publication de l'*Armorial de Béarn*, dont le premier volume paru en 1890 était dû à la collaboration de MM. A. de Dufau de Maluquer et J.-B.-E. de Jaurgain. (V. le *Bulletin* de 1890, col. 435-445.)

Le second volume vient de paraître, et l'œuvre entreprise par les deux érudits collaborateurs, très au courant, l'un et l'autre, de l'histoire des familles de leur province, a été continuée (dans ce second volume) par M. de Maluquer seul, qui a patiemment annoté les cinq cent vingt articles ou numéros donnant la description des cinq cent vingt blasons imposés d'office aux représentants des familles Béarnaises, réfractaires à la mesure fiscale imposée par l'édit de 1696.

Ce second volume est donc une perpétuelle rectification des mentions inscrites dans le *Supplément* et inspirées par le caprice, par trop fantaisiste, des commis de d'Hozier, qui ne se sont pas plus mis en frais d'imagination pour la rédaction de l'*Armorial de Béarn* que pour celle des Armoriaux des autres provinces, dans la partie qui avait pour but de combattre la résistance des provinciaux à la fiscalité des traitants parisiens.

« Dans la composition des armoiries réglées ou accordées aux Béarnais, dit M. de Maluquer, 32 blasons se lisent en effet : *de.... à l'écusson lozangé de.... et de....*; 192 se décrivent : *lozangé de..... et de.... flanqué de....* ou *à la fasce de.....;* il y a enfin une collection de 120 blasons qui portent : *de.... freté de.... à la fasce de....* Les émaux sont simplement changés pour chaque individu, et il en est ainsi jusqu'à ce que toutes les combinaisons possibles de couleurs, de métaux et de fourrures, soient épuisées. »

D'autres fois c'était l'attribution ridicule de pièces héraldiques voulant établir une analogie entre le nom et le blason de la famille. Ainsi à la famille d'Esquille on donnait pour blason *une quille*; à celle de Poëymiro, *un pot* ; à celle de Lasserre, *une serre d'aigle* ; à celle de Morlanne, *un mors de bride* ; à celle de Saint Mélion, *cinq melons* ; à celle de Lample d'Arros, *une lampe de gueules*, etc.

La publication de l'*Armorial de Béarn* a cependant un double intérêt pour l'histoire des familles : le premier c'est qu'il donne un état de tous les grands et petits personnages nobles et bourgeois qui vivaient à la fin du XVIIe siècle en Béarn, et susceptibles de faire usage de blasons ou d'armoiries, et le second c'est de rectifier par de nouveaux documents l'attribution fantaisiste d'un écusson erroné et souvent ridicule.

La publication de M. de Maluquer ne se borne pas à ce double mérite. Après avoir établi l'identification des individus blasonnés, M. de Maluquer les suit dans leur ascendance et leur postérité à l'aide de documents puisés aux meilleures sources, telles que archives de l'Etat-civil, dépôts publics, bibliothèque nationale, cabinet des

(1) Un vol in-8° de 593 pages, T. II, publié et annoté par M. A. de Dufau de Maluquer. -- Pau, Veuve Léon Ribault, libr., 6, rue St-Louis, 1893.

titres, bulletins de sociétés savantes de Béarn et provinces voisines, armoriaux et dictionnaires héraldiques ou biographiques d'une autorité reconnue, etc..

Ce volume, vrai monument d'érudition et de recherches dignes d'un bénédictin, contient plus de cent notices développées sur les principales familles de Béarn parmi lesquelles nous citerons les Abbadie de Livron, Navailles, Montesquiou d'Artagnan, Salettes, Poeymiro, d'Esquille, Vignau, Perpigua, Batsalle, Majendie, Castelnau de la Loubère. Espalungue d'Arros, etc. etc., avec trois planches de gravures contenant les blasons de 36 familles dont les notices figurent dans l'*Armorial*, se termine par l'Index alphabétique des noms de personnes et de terres contenus dans les deux volumes. Cette publication comme nous avons déjà eu occasion de le dire doit avoir sa place dans la bibliothèque de tous les amateurs de science héraldique, avec d'autant plus de raison que les livres sur la noblesse de Béarn sont assez rares, et que l'histoire des familles de cette province est peu connue.

L. R.

Dictionnaire des Figures Héraldiques (1)

Les 5e et 6e fascicules du *Dictionnaire des Figures Héraldiques*, par le comte de Renesse, viennent de paraître et complètent le premier volume de cette intéressante et utile publication. Ce volume contient 640 pages in-8° sur deux colonnes.

C'est un catalogue raisonné de toutes les figures contenues dans les cinq cent mille descriptions d'armoiries de l'*Armorial général* de Reitstap. Dressé dans un ordre spécial, figure par figure, ce nouveau Dictionnaire permettra dorénavant à tous ceux que la chose intéresse comme héraldistes, généalogistes, collectionneurs, amateurs de tous genres, marchands d'objets anciens, etc., de donner un nom, sinon à toutes les armoiries, ce qui est impossible à réaliser jusqu'à ce jour au moins à toutes celles que Reitstap a décrites.

(1) Par le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du Conseil Héraldique. — Bruxelles, Société Belge de librairie, 16, rue Treurenberg. L'ouvrage complet comprendra quinze fascicules in-8° d'environ 100 pages à 4 francs chacun.

Avis à nos abonnés

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que nous nous sommes assuré la collaboration d'un paléographe éminent, M. Théodore Courtaux, auteur de remarquables monographies sur les familles de l'Esperonnière (Anjou, Poitou, Bretagne et Maine), de Corbier (Limousin et Marche), de la Bauve d'Arifat (Languedoc), de Mignot de Bussy (Lyonnais, Beaujolais, Forez et Bresse), dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin Héraldique*. M. Courtaux est à la disposition des familles qui seraient désireuses de compléter leur généalogie ou de faire transcrire leurs titres. Les lettres peuvent lui être adressées à notre Bureau, 56, quai des Orfèvres, ou à son domicile particulier, 93, rue Nollet, Paris, où il reçoit les mardi, jeudi et samedi, de 5 heures à 7 heures.

Paris, 15 Mars 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY.

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Ve E. MAURY), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) FÉVRIER 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1893

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................. **12** fr. par a
Etranger et Possessions coloniales.................................. **15** —

Les douze premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** fr. par v
Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................. **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

---

spreader =
Cyclone seeder
plastic hopper stainless steel fittings
holds 40#
18-20'
$35 wholesale
Velma Lenke
Randy Constable

UE

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : Armorial général de France. — Documents historiques : Catalogue des généraux Français, connétables, maréchaux de France, lieutenants généraux, maréchaux de camp (suite).

DEUXIÈME PARTIE. — Notices généalogiques : Corbon et Courbon de Saint-Genest (Normandie et Forez) ; Fabre de Roussac (Bas-Languedoc) ; Vedel (Bas-Languedoc). — Notes d'Etat-civil nobiliaire : Mariages et décès du mois de février, et rappel des mois précédents.

TROISIÈME PARTIE. — Variétés, Bibliographie, Chroniques : Devises et cris de guerre de la Noblesse belge ; Marie Villaret de Joyeuse ; Annuaire de la Noblesse de France, pour 1894 ; Annuaire du Conseil Héraldique, pour 1894 ; Avis à nos abonnés.

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(suite)

1651

Henri de Saint-Nectaire, duc et pair de la Ferté-Nabert, dit de Senneterre, chevalier des ordres du roi, commença à se faire connaître au siège de la Rochelle en 1628, où il commandait le régiment du comte de Soissons, puis au siège de Privas ; servit en Allemagne puis en Piémont et en Flandre ; se distingua à la bataille de Rocroy où il reçut cinq blessures et serait resté prisonnier sans le prince de Condé qui le retira des mains des ennemis ; gouverneur de Lorraine et de Nancy en 1643 ; combattit vaillamment à la bataille de Lens en qualité de lieutenant-général de l'armée ; mit en déroute les troupes du duc de Lorraine en 1650 et reprit sur ce prince plusieurs places importantes ; maréchal de France le 5 janvier 1651 ; prit part à la guerre de Flandres et fut prisonnier au siège de Valenciennes en 1656 ; le roi lui donna

le gouvernement de Metz et le fit chevalier de ses ordres en 1661.

Il mourut en son château de la Ferté, près d'Orléans, le 27 déc. 1681 à l'âge de 82 ans et il fut enterré dans la chapelle de l'église paroissiale de la Ferté.

Il était fils d'Henri 1er de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et de Marguerite de la Chatre, fille du maréchal de France, sa première femme; il ép. 1° Charlotte de Bauves, sans enfants; 2° Madeleine d'Angennes, dame de la Loupe et en eut entr'autres enfants : Henri-François, duc et pair de France, lieutenant-général des armées du roi en 1696, mort en 1703 à l'âge de 46 ans ; il avait ép. le 18 mars 1675 Marie-Gabrielle-Angélique de la Mothe, troisième fille de Philippe de la Mothe Houdancourt, duc de Cardone, maréchal de France et de Louise de Prie.

Henri-François n'eut que des filles; l'aînée Anne-Charlotte-Marie ép. Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, et la seconde : Françoise-Charlotte, ép. le 28 juillet 1698, François-Gabriel-Thibaut, marquis de la Carte, gouverneur de Joinville, capitaine des gardes du duc d'Orléans, fils du marquis de la Carte, lieutenant de roi au bas-Poitou, neveu du commandeur de la Carte, grand prieur d'Aquitaine; elle lui porta la terre de la Ferté, en faveur de quoi il prit le titre de marquis de la Ferté.

La terre de la Ferté avait été érigée en duché-pairie au mois de novembre 1665, en faveur d'Henri de Saint-Nectaire, maréchal de France et de ses descendants mâles procréés en loyal mariage, « à la charge qu'à défaut de mâles le duché retournera à son premier chef ».

Cette maison était originaire d'Auvergne, une des plus illustres et des mieux alliées de cette province, et descendait de Louis, sgr de Saint-Nectaire, connétable d'Auvergne en 1251.

D'azur, à cinq fusées d'argent mises en fasce.

1651

Jacques Rouxel, comte de Grancey et de Médavy, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Thionville, né le 7 juillet 1603, fut d'abord destiné à l'église, il prit ensuite le parti des armes et fit ses premières campagnes aux combats du Pont-de-Cé, en 1620, à à l'Ile-de-Ré, à Saint-Jean-d'Angély, etc. Il passa ensuite en Piémont, puis en Allemagne et en Alsace; blessé au siège de Saverne en 1636, il fut fait la même annee maréchal de camp, gouverneur de Montbéliard et de l'évêché de Bâle. Il servit aux sièges de Thionville et d'Arras sous le maréchal de Chatillon, commanda un corps d'armée en Lorraine, prit Bar-le-Duc, Neufchatel et Mirecourt, etc.; gouverneur de Gravelines en 1644, lieutenant des armées du roi, fut créé maréchal de France au mois de janvier 1651 ; commanda l'armée envoyée en Piémont, y défit les Espagnols au combat de la Roquette en 1653, et au passage de la rivière de Bormida, en 1654; fut depuis gouverneur de Thionville et chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661 ; mourut à Paris le 20 décembre 1680 à à l'âge de 77 ans.

Il était fils de Pierre Rouxel, baron de Médavy, comte de Grancey, gouverneur des ville et château d'Argentan, maréchal de camp, bailli d'Evreux

d'Alençon, conseiller d'Etat du roi en tous ses conseils, et son lieutenant général en Normandie, et de Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey, fille de Guillaume, sgr de Fervacques, maréchal de France et de Renée L'Evêque de Marconnay; il ép. 1° le 12 février 1624 Catherine de Monchy; 2° Charlotte de Mornay. Son petit-fils Jacques-Léonor, fut aussi maréchal de France. Leur postérité finit au commencement du XVIIIe siècle.

Cette famille qui a donné de nombreux officiers à l'armée fort distingués, plusieurs évêques à l'église et un archevêque de Rouen, en 1671, remontait sa filiation à Jean Rouxel, sgr du Plessis-Morvant, écuyer de Jean VI duc de Bretagne en 1428. Le roi Charles VII lui donna plusieurs terres et héritages au bailliage d'Alençon et de Caen en récompense de ses services par lettres du 14 juin 1436.

D'argent, à trois coqs de gueules membrés becqués et crêtés d'or, 2 et 1.

1652

Armand-Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, servit d'abord dans les rangs des huguenots; fut depuis maréchal de camp; se trouva au combat de Carignan, prit Haguenau et autres places, servit en Lorraine; défit deux mille allemands au combat de Ravon; fit prisonnier le comte Colloredo général des troupes impériales le 18 mars 1636, se trouva à la prise de Corbie et au siège de Fontarabie en 1638; il fut créé maréchal de France à la mort de son père en 1652 et mourut au château de la Force, en Périgord, le 16 déc. 1675 âgé de plus de 80 ans.

Il était fils aîné de Jacques-Nompar de Caumont duc de la Force pair et maréchal de France et de Charlotte de Gontaud-Biron.

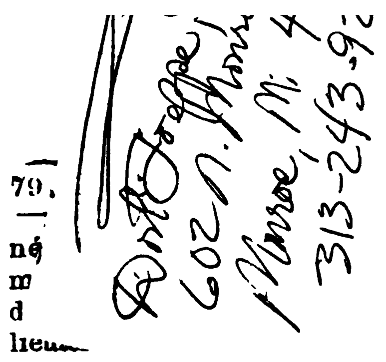
D'azur, à 3 léopards d'or.

1653

Louis Foucault, comte du Daugnon, fut élevé page auprès du cardinal de Richelieu qui favorisa ses premiers commencements dans les armes; il s'attacha à la personne du duc de Fronsac, qui lui fit obtenir la charge de vice-amiral de France; il servit sous ses ordres dans l'armée navale et notamment au combat devant Cadix en 1640, au siège d'Orbitelle en 1646; après la mort du duc de Fronsac il s'empara du gouvernement de Brouage et ne s'en démit que pour avoir le bâton de maréchal de France le 20 mars 1653; il mourut à Paris le 10 octobre 1659 à l'âge de 43 ans.

Il était fils de Gabriel Foucauld, sgr de Saint-Germain-Beaupré, de Dun le Palleteau, vicomte du Daugnon, baron de Royan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la Marche et de la ville et château d'Argenton, et de Jeanne Poussard, fille de Charles, sgr de Fors et du Vigean et d'Esther de Pons. Il ép. Marie Fourré de Dampierre dont il eut trois fils, morts en bas âge, et deux filles: 1. Louise-Marie, ép. Michel marquis de Castelnau-Mauvissière, gouverneur de Brest, fils du maréchal de France Jacques de Castelnau; 2. Constance, ép. Isaac-Renaud de Pons, marquis de la Caze, comte de Roquefort, baron de Tors.

La terre de Saint Germain-Beaupré fut érigée en marquisat au mois d'avril 1645, en faveur de son frère aîné, maréchal de camp dont la postérité était représentée en 1720 par Armand-Louis,



né
m
d
lieu
Basse-Marche,
blet de Persan.

Cette famille était originaire de la Marche et connue depuis Hugues Foucault qui vivait au commencement du XIIe siècle. Sa filiation suivie commence avec Guy Foucault, sgr de Saint-Germain, chevalier, nommé avec son père et son aïeul dans un titre de l'abbaye de Grandmont en 1232.

Il fit son testament au mois de décembre 1278 et ordonna le voyage de la terre sainte à Guy dit Guyart, son fils aîné, au premier voyage des princes chrétiens, et légua à son défaut 100 livres à un chevalier ou damoiseau qui y passerait un an à son intention.

D'azur, semé de fleurs de lis d'or.
Supports : *Deux lions.*
Cimier : *Un lys fleuri.*

1653

César-Phœbus d'Albret, comte de Miossans, gouverneur de Guienne, fit ses premières armes en Hollande ; fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie française; servit en qualité de maréchal de camp aux sièges et prises de Mardick et de Dunkerque en 1646. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France par lettres du 15 février 1653, et chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661, gouverneur de Guienne en novembre 1670, mourut à Bordeaux le 3 septembre 1676 agé de 62 ans.

Il était fils d'Henri II d'Albret, baron de Pons et de Miossans et d'Anne de Pardaillan-Gondrin.

Cette branche avait été formée par

...et, fils
...n, qui
...du nom,
... sixième
... mourut
...mier séné-
chal de [illegible] ...ambellan de Jean d'Albret, roi de Navarre ; il épousa Françoise de Béarn, dame de Miossans, fille et héritière de Pierre baron de Miossans, dont il eut :

Jean d'Albret, baron de Miossans, lieutenant général de Henri d'Albret, ép. Suzanne de Bourbon, gouvernante de la personne de Henri IV, fille de Pierre, de Bourbon, sgr de Busset et de Marguerite d'Alègre.

César-Phœbus, qui descendait de Jean d'Albret au quatrième degré, ép. le 6 février 1645 Madeleine de Guénégaud, fille puinée de Gabriel de Guénégaud, sgr du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne, et de Marie de la Croix, vicomtesse de Semoine, dont il eut une fille unique, Marie d'Albret, dame de Pons, princesse de Mortagne, souveraine de Bédeille, mariée 1° le 2 mars 1662 à Charles-Amanieu d'Albret mestre de camp du régiment de Navarre, tué au château de Pinon, en Picardie en 1678, son cousin-germain (fils de François-Alexandre, frère aîné du maréchal); 2° en mars 1683 à Charles de Lorraine, comte de Marsan, chevalier de l'ordre du roi ; sans enfants de ces deux mariages ; avec elle finit la branche d'Albret Miossans.

Ecartelé aux 1 et 4 de France ; *aux 2 et 3 de gueules*, qui est d'Albret.

1653

Philippe de Clérembault, comte de Palluau, chevalier des ordres du roi,

gouverneur et bailli de Berry, se trouva au combat du Tessin en 1636, au siège de Landrecies, l'année suivante; au siège d'Arras en 1640, fut fait maréchal de camp et servit en cette qualité au siège de Perpignan en 1642, et l'année d'après à celui de Thionville, puis au combat de Fribourg en 1644; mestre de camp général de la cavalerie légère, servit au siège de Philisbourg, de Courtray, de Dunkerque, de la Bassée et de Lens; fut lieutenant général des armées du roi qu'il commanda aux sièges d'Ypres, de Bellegarde et de Montrond, en Berry. Le roi le fit maréchal de France le 18 février 1653, dont il reçut le bâton le 1er juin suivant; fut gouverneur et bailli de Berry et chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661 et mourut à Paris le 24 juillet 1665, âgé de 59 ans.

Il était fils de Jacques Clérembault sgr de Chantebuzain, de la Gourdouère, baron de Palluau, en Champagne, qu'il avait acquis du duc de Roannais), fut chevalier de l'ordre du roi, mort en 1631 et de Louise Rigault de Millepieds.

Il ép. le 27 juin 1654 Louise-Françoise Bouthillier, fille aînée de Léon Bouthillier comte de Chavigny, secrétaire d'Etat, grand trésorier des ordres du roi et d'Anne Phélippeaux-Villesavin; il eut de son mariage : 1. Jules, abbé de Saint Taurin d'Evreux, du Jard, de Saint-Savin et de Chartreuve, mort en 1714; 2. Philippe, comte de Palluau, colonel d'un régiment de son nom, brigadier d'armée en 1690, maréchal de camp en 1693, fut noyé à la bataille d'Hochstedt en 1704; 3. Thérèse.

La maréchale de Clérembault fut gouvernante des enfants de Monsieur frère unique du roi et dame d'honneur de la reine d'Espagne fille de Monsieur, duc d'Orléans, femme du roi Charles II; elle mourut le 27 novembre 1722 dans sa 89me année.

La famille de Clérembault, originaire de l'Anjou est connue depuis le XIIe siècle. La filiation est établie depuis Geoffroy Clérembault ou de Clerambault, sgr du Plessis, ses descendants ont servi dans les armées du sire de Craon en 1347; du connétable de Clisson en 1380; du roi de Sicile duc d'Anjou, contre les Anglais, en 1412, etc.; ils contractèrent des alliances avec les familles de Quatrebarbes, de la Tour-Landry, de Mathefelon, du Plantis, de Chabot d'Avaugour, de Bueil, de la Roche, etc. Une des sœurs du maréchal de Clérembault, ép. Charles d'Arsac, marquis de Ternay, dont le petit-fils Charles-François, marquis de Ternay, ép. en 1717 Louis Le Febvre de Laubrière.

Burelé, d'argent et de sable de dix pièces, aliàs *de huit burelles et une étoile d'or au 1er quartier.*

(A Suivre.) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

COURBON ou CORBON DE SAINT-GENEST

(NORMANDIE ET FOREZ)

Les traditions de la famille *Courbon* ou *Corbon* de Saint-Genest, la font venir dans les hautes montagnes qui séparent les anciennes provinces du Velay et du Forez au XIVe siècle, avec un cadet d'une famille noble de Normandie, qui y aurait épousé l'héritière du petit fief de Faubert, encore possédé par ses descendants et aujourd'hui connu sous le nom des Gaux.

Quoi qu'il en soit de cette origine assez difficile à prouver, il est certain que dès 1400, les Courbon occupaient déjà une place honorable dans la bourgeoisie locale, rang qu'ils n'ont jamais perdu, au moins pour les deux principales branches de la famille, les Courbon du Balay et les Courbon de Pleney, qui séparées à la fin du XIVe siècle, au troisième degré connu avec certitude, sont encore représentées.

L'auteur commun était Antoine, ou Jamet Courbon, notaire royal, que l'on trouve en 1486 vivant à Saint-Genest-Malifaux avec son petit-fils, marié à Jeanne N... On le trouve cité dans plusieurs actes, entre autres dans un acte de partage, de 1473, où lui et son frère Pierre, font remise entre les mains de Mariette du Balay, leur sœur de mère, beaucoup plus jeune qu'eux, de sa dot et de sa légitime, à l'occasion de ses fiançailles avec Jacques Blachon de la Blache.

C'est également cet acte de 1473 qui nous permet de connaître le nom du père de Pierre et d'Antoine Courbon; il s'appelait aussi Antoine, avait été notaire royal, et était né vers 1400, et très probablement un peu avant. Cette antiquité d'origine avec habitation ininterrompue au même lieu, et les nombreux rameaux secondaires dont la trace n'a pu être suivie, expliquent la fréquence du nom de Courbon sur les deux versants de la montagne, qui sépare Saint-Etienne d'Annonay, où il occupe, comme cela est facile à comprendre, à peu près tous les degrés de l'échelle sociale.

La branche des Courbon de Pleney, dont nous nous occuperons exclusivement, resta dans le notariat et fournit plusieurs juges à la chatellenie et baronnie de *la Faye en Fourest*, dont dépendait Saint-Genest.

Au milieu du XVIe siècle, le château de la Faye fut brûlé pendant les guerres de religion, par un détachement de troupes protestantes que commandait Coligny. Dès lors la Faye qui ne fut plus rebâti perdit beaucoup de son importance et Saint-Genest devint le véritable chef-lieu de la baronnie, d'autant que les seigneurs étant absents, toute l'autorité demeura concentrée entre les mains des juges-chatelains qui résidaient dans ce gros bourg.

En 1581, André Courbon de Pleney, sieur de la Trappe, exerça une charge de judicature anoblissante, celle de secrétaire de la reine douairière Isabelle, ou Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX mais il périt assassiné en 1596 sans laisser d'héritiers. Il était de la sixième

génération. Son frère Barthélemy, Ier du nom lui succéda comme chef de la famille. Il fut greffier de la baronnie de la Faye et laissa dix enfants de son mariage avec une de ses cousines de la branche des Courbon du Balay, et fut l'auteur de la septième génération, dont voici les principaux représentants :

1. Guillaume, mort curé et chanoine de l'église d'Annonay ;

2. Claudine (1599-1616), morte en odeur de sainteté au couvent de Sainte-Catherine de Sienne de l'ordre des Carmelites où elle était religieuse. Sa vie a été écrite dans la Vie des Saints et des Bienheureux de l'ordre des Frères Prêcheurs, recueillie par Thomas de Sorèges, religieux du même ordre au couvent du faubourg Saint-Germain, à Paris, imprimée avec privilège du roi, à Amiens, en 1689. Parmi les miracles qu'on lui attribue après sa mort il faut citer la guérison de son frère ainé qu'une surdité avait empêché de rester dans l'ordre des Jésuites.

3. Antoine, religieux chartreux, né en 1605, mort à Rome. Ce fut, dit-on, un peintre d'un certain mérite.

4. Les autres enfants ou moururent jeunes ou entrèrent en religion, à l'exception de Barthélemy II, qui suit.

VII. — Barthélemy II Courbon de Pleney (1602-1687), marié trois fois, d'abord à Claudine Courbon, sa cousine, dont il n'eut pas d'enfants, puis à Jeanne des Olmes en 1633, qui mourut en 1662 ; il épousa dans sa vieillesse, vers 1677 Marie de la Fayette, dont il eut peut-être des enfants. Ce mariage sénile ne fut jamais reconnu par ses autres enfants, qui traitaient leur belle-mère comme une aventurière. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle était veuve, et que le nom de la Fayette paraît ne pas être le sien, mais celui d'un premier mari dont elle avait une fille qu'elle s'efforça vainement de faire épouser à l'un de ses beaux-fils.

Barthélemy II fut avocat aux cours de Lyon. En 1658 un arrêt du 15 mars de la Cour des Aides, le déchargea de la taille « attendu sa qualité de maître des requestes de la Royne », charge qu'il exerça probablement à Paris, car il y fut aussi avocat au Parlement. De là date l'anoblissement de la famille, et non pas, comme le dit Latour-Varan, de l'une des deux charges de secrétaire du roi que posséda son fils Jean, qui suit.

Il est d'ailleurs à remarquer que son petit-fils posséda aussi une charge de secrétaire du roi, qui n'était nullement exclusive de l'anoblissement préexistant et constaté.

VIII. — Jean Courbon des Gaux, écuyer (1650-1725) est le seul des trois enfants de Jeanne des Olmes dont la postérité se continua. Il était docteur en droit et devint lieutenant civil et criminel, garde du Scel et peut-être aussi Président en l'élection de Saint-Etienne. Il acheta en 1711 une charge de secrétaire du roi de laquelle Latour-Varan fait venir l'anoblissement de sa famille. Latour-Varan se trompe aussi dans l'ordre de ses mariages. Il épousa d'abord Marguerite Bernoud en 1678, puis Marianne Dumarest en 1682, enfin Claudine Pourrat ou Porral en 1696.

De sa première femme il eut deux jumeaux dont Claudine Courbon des Gaux seule se maria. Elle eut trois enfants de Jean-Joseph Blachon de Villebœuf, écuyer, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au bailliage et sénéchaussée de Forez ;

Jean eut de son troisième mariage Jean-Louis, qui suit.

IX. — Jean-Louis Courbon des Gaux, qualifié noble (1697-1759) fut avocat au Parlement de Paris en 1722 et lieutenant au Conseil souverain d'Alsace,

résidant à Colmar; le 7 avril 1742 il acheta au comte de Chaste de Clermont et de Roussillon, au prix de 47,750 livres « la baronnie, seigneurie et terre de la Faye en Forez, avec justice moyenne et basse ». Le 12 mai M. des Gaux associa à son acquisition son ami Antoine Chovet de la Chanse, comte de Chevrière, et les deux familles portèrent le titre de cosgrs barons de la Faye jusqu'en 1785 où Antoine de Saint-Genest racheta la totalité et devint seul titulaire. En attendant, le siège de la seigneurie fut définitivement transporté à Saint-Genest dont le nom remplaça celui des Gaux pour la branche aînée de la famille.

Jean-Louis Courbon des Gaux épousa en 1722 Magdeleine-Agathe Bérardier, née en 1701, morte en 1739, fille de Claude Bérardier, conseiller du roi, subdélégué de l'Intendance, écuyer, et d'Agathe de Colomb, dont il eut : 1. Agathe-Madeleine; 2. Claude-Jean-François, qui suit; 3. Antoine, dit l'abbé du Ternet, qui eut une carrière assez brillante, fut chanoine de la cathédrale de Chartres, archidiacre de Blois, grand vicaire, et comme tel chargé de la rédaction du bréviaire du diocèse de Chartres, confesseur de Madame Louise de France, à qui il fit faire sa profession de foi religieuse; depuis 1771 abbé de l'abbaye royale de Chaage, de l'ordre de Saint-Augustin à Meaux. Jeune encore il fit, à l'occasion d'un grand procès qu'eut à soutenir son neveu, Antoine de Saint-Genest, des recherches historiques sur le droit de mi-lods en Forez et en Velay qui ont fait écrire à M. de Latour-Varan : « Le volume où il a résumé ses recherches est un trésor de science, de savantes recherches, et l'on ne peut croire qu'un seul homme ait pu lire tant d'ouvrages pour en tirer ce qui pouvait être utile au procès. » Ce mémoire est fort recherché et atteint des prix élevés dans les ventes publiques; 4. Louis Courbon des Gaux d'Hauteville qui mourut prêtre associé à N.-D. de Saint-Etienne; 5. Jean-Louis Courbon des Gaux de la Bastie, mort jeune; 6. Marie-Rose qui ép. Louis Le More, écuyer; 7. 8. deux enfants morts en bas âge; 9. Jean-François Courbon de Pérusel, écuyer, né en 1731, d'abord tuteur de son neveu Antoine de Saint-Genest, il alla ensuite épouser en Bretagne Jeanne-Perrine-Vincente Legogal de Toulgoët, dans le bailliage et sénéchaussée de Carhaix, où sa descendance s'est éteinte dernièrement, dans la famille de Rouxeau de Rosencoät; 10. autre Jean-François Courbon de Montviol, né en 1732, épousa Jeanne-Marie Chambeyron, en 1756. Sa descendance a fourni un aquafortiste d'un certain mérite, connu à Lyon sous le nom du chevalier de Montviol, et une victime aux canonades de Lyon, sous la Terreur. Elle s'est éteinte dans la famille Jourda de Vaux, et en dernier lieu en la personne de la marquise de Leusse; 11. Madeleine, morte jeune; enfin, 12. Claude-François Courbon de Faubert, docteur en médecine, dont le dernier rejeton est mort vers 1860, chanoine de la Primatiale de Saint-Jean, à Lyon.

X. — Claude-Jean-François Courbon de Saint-Genest, né en 1724, mourut d'une chute de cheval le 22 janvier 1752, laissant sa femme Marie Vincent, fille d'un échevin de Saint-Etienne, enceinte d'un fils Antoine, qui continue la filiation.

Catherine de Saint-Genest, l'aînée des enfants de M. de Saint-Genest, née en 1751, épousa en 1761 le chevalier du Moncel (Antoine Boyer) dont la descendance vit encore.

XI. — Antoine Courbon des Gaux de Saint-Genest, connu sous le nom de baron de Saint-Genest, depuis le rachat total de la seigneurie dont il

portait le nom, aux Chovet de la Chanse en 1785, naquit dans les premiers jours d'avril 1752, fut émancipé en 1770, et mourut en 1838. Il passa les plus mauvais jours de la Terreur caché dans sa terre de Saint-Genest, protégé par l'affection de ses anciens vassaux, et aussi par la difficulté de l'accès dans ces montagnes élevées de 1000 à 1400 mètres, et alors à peu près impénétrables, aucune route carrossable n'y existant. En 1787, d'après les archives de Saint-Etienne, il fut procureur syndic pour la noblesse et le clergé dans l'élection des députés aux Etats Généraux ; il fut ensuite élu à la fin de germinal an III, l'un des trois administrateurs du département de la Loire, puis envoyé par ses concitoyens au Conseil des Cinq Cents, mais son élection ne fut pas validée.

Antoine de Saint-Genest essaya de changer son nom de Courbon en celui de Corbon, comme répondant mieux à l'ancien nom latin des actes « Corbonus » mais ses descendants sont revenus à l'ancienne dénomination, les actes de l'état-civil ayant seuls jusqu'ici conservé trace de cette tentative.

Il avait épousé en 1775 Reine-Marie-Hortense Daurier d'Olias du Fayt, fille d'un avocat au parlement, écuyer, demeurant à Craponne. Elle était née en 1756 et elle mourut à Saint-Marcellin en Forez en 1825. Ses enfants furent :

1. Marie-Antoinette-Sophie de Saint-Genest (1776-1849), qui ne se maria pas ;

2. Louise-Antoinette-Gabrielle, qui prit plus tard le nom d'Hortense, née en 1778 ; elle épousa en 1802 Régis Sanhard marquis de Sasselange dont postérité ; 3. Louis qui suit ; 4. Agathe-Adèle, née en 1781, mariée en 1804 à N... de Mazenod, dont postérité ; 5. Michel-Ange-Antoine, qui a fait la branche B.

XII. — Louis Courbon, baron de Saint-Genest, né en 1779, fut un des premiers élèves de l'école Polytechnique à sa fondation, entra dans les ambassades de 1802 à 1815. La Restauration le jugea alors capable de remplir le poste difficile de préfet de la Corse, encore toute frémissante de l'équipée napoléonnienne et il y reçut sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur en 1818 pour services exceptionnels rendus en Corse. Il était promu en même temps à la préfecture de la Haute-Marne à Chaumont ; il donna sa démission à la suite des évènements de 1830.

Il avait épousé en 1819 Blanche-Marie-Jeanne de Bernon, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Grenoble, dont il eut quatre enfants : 1. Antoinette, qui épousa Adolphe Gillet de Valbreuse, dont postérité ; 2. Scipion, mort jeune ; 3. Louis, qui suit ; 4. Marie de Saint-Genest, née en 1834, qui épousa Arthur Lebas comte du Plessis, dont elle n'a pas d'enfants.

XIII. — Louis Courbon baron de Saint-Genest, épousa Sophie Amé de Saint-Didier, dont neuf enfants : 1. Pierre, qui suit ; 2. Antoine, né en 1854, établi dans l'Amérique du Sud où il est marié et père de deux enfants ; 3. Marie, a ép. le baron de Ginestel ; 4. Geneviève, mariée avec M. du Maroussem ; 5-9 et cinq autres filles entrées aux dames de la retraite.

XIV. — Pierre Courbon baron de Saint-Genest, né le 29 juillet 1852, a épousé Mlle Gounelle dont : 1. Louis ; 2. Henri. — Résid. Château de Saint-Genest, par Saint-Genest-Malifaux (Loire).

Br. B. — XII. — Michel-Ange-Antoine Courbon de Saint-Genest, plus connu sous le nom de Frédéric de Saint-Genest, né en 1784, mort en 1871. Il avait épousé Françoise-Gabrielle-Octa-

vie Donin de Rosière, née en 1801, morte en 1885 ne laissant qu'un fils, Emile-Antoine, qui suit.

XIII. — Émile-Antoine Courbon de Saint-Genest, né en août 1825, mort en 1886, épousa le 10 mai 1853, Sophie-Joséphine de Clavières, née en 1833, morte le 28 octobre 1893. (V. son article nécrologique dans le *Bulletin* de janvier 1894, col. 45-47, dans lequel nous avons annoncé la publication du présent travail). Elle a laissé deux fils : 1. Georges, qui suit; 2. Max-Antoine, né en 1857, a ép. le 5 avril 1894 Marie-Reyne Chamboduc de Saint-Pulgent, née en 1869. — Résid. Château de la Plagne, par Veauches (Loire).

XIV. — Georges Courbon de Saint-Genest, né en 1854 a épousé en 1883 Thérèse-Elisabeth-Adrienne Puvis de Chavannes, dont : Edith, née le 23 septembre 1884. — Résid. Château de Charmeilles, par Cuiseaux (Saône-et-Loire).

D'azur, à la fasce d'or chargée de 3 étoiles de gueules, accompagnée de 4 croissants d'argent posés 3 en chef et 1 en pointe.

FABRE DE ROUSSAC
(BAS-LANGUEDOC)

La communication de nouveaux documents nous permet de compléter la notice publiée sur cette famille, dans notre dernier numéro (col. 65-66), à l'occasion de la mort du baron Fabre de Roussac (Jean-Isidore), petit-fils du baron Fabre, ancien procureur général près la cour d'appel de Montpellier.

I. — Jean-Marie-Noël Fabre, procureur général près la cour d'appel de Montpellier, de 1802 à 1817, chevalier de la Légion d'honneur le 4 mai 1804; chevalier de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809, et baron par lettres patentes du 6 octobre 1810, confirmé dans ce dernier titre par Louis XVIII, le 13 avril 1816; né à Florensac (Hérault), le 28 décembre 1750, était fils de Jean Fabre et d'Elisabeth de Poitevin.

Il épousa, le 25 août 1778, Jeanne-Marie Barral, de Vias, dont il eût : 1. Jean-Marie-Elisabeth-Antoine, qui suit; 2. Antoine-Elisabeth, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine au 28e régiment de chasseurs à cheval, mort sans enfants, à Vias, en 1846; 3. Joséphine, mariée en 1809 à Marc-Antoine-François de Gaujal, baron de Gaujal et de Tholet, qui servit dans l'armée des princes pendant l'émigration, chevalier de Saint-Louis en 1814, officier de la Légion d'honneur, conseiller à la cour de cassation en 1837, premier président de la cour d'appel de Montpellier, 1849-1852, mort le 16 février 1856 âgé de 85 ans, laissant trois enfants; 4. Eugénie, mariée en 1813 à Louis-François-Sylvain Brondel baron de Roquevaire, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller honoraire à la cour d'appel de Montpellier, décédé en 1858, dont la descendance est aujourd'hui représentée à Montpellier par Mme de Rovira née Sylvie de Roquevaire, sa petite fille.

II. — Jean-Marie-Elisabeth-Antoine baron Fabre, chevalier de la Légion d'honneur, ép. Marie-Rose-*Sophie* de Roussac, dont il eut :

III. — Jean-Isidore baron Fabre de Roussac, décédé à Florensac le 26 janvier 1894 dans sa 90e année, ép. Marie Mandeville, dont il a eu : 1. Antonin, qui suit ; 2. Albert, décédé sans enfant.

Le nom de : *de Roussac*, a été ajouté en vertu d'une autorisation régulière le 29 mai 1867, par suite de l'alliance rappelée ci-dessus. Sophie de Roussac était fille de Louis-Charles de Roussac, capitaine au regiment de Besançon-artillerie et de Magdelaine de Malordy.

Lè titre de baron a été confirmé avec

les noms de : Fabre de Roussac, par décret impérial du 4 juillet 1868, et par lettres patentes du 2 janvier 1867 enregistrées au bureau du Sceau des titres.

IV. — Antonin baron Fabre de Roussac, a ép. Valérie Barral d'Estève, dont il a : 1. Charles ; 2. Pierre. — Résid. Florensac et Montpellier (Hérault).

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 277-280.)

De gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'un lion rampant du même.

VEDEL (1)

(BAS-LANGUEDOC)

La famille Vedel, en latin, dans divers actes « Vedellus, Vedelli » et encore « Vitulus, Vituli » est une famille consulaire, qui du XIIIe siècle à la fin du XIVe a rempli des fonctions municipales dans la ville de Nîmes, et pris rang dans la noblesse par la possession de fiefs nobles et le long exercice de charges militaires parmi lesquelles nous trouvons depuis 1547 celles de lieutenants et capitaines, deux lieutenants colonels avant la Révolution et un général de division sous le premier empire.

Les traditions de cette famille la disent originaire d'Avignon d'où elle vint l'établir dans le diocèse de Nîmes et y posséda un fief et des droits seigneuriaux au lieu d'Aspères, près Sommières, dans la baronnie de Montredon.

Elle s'est divisée en deux branches, l'aînée s'est éteinte vers le milieu du XVIIIe siècle.

(1) Les détails de cette généalogie ont été puisés dans les historiens de la ville de Nîmes, et dans un Mémoire judiciaire produit devant le parlement de Toulouse par Mme François de Vedel, femme de messire de Vedel, lieutenant-colonel d'infanterie, en 1783.

On cite au nombre des consuls de la ville et du château des Arènes de Nîmes, en 1207, Pierre et Guillaume Vedel, en 1272 Renouard Vedel, en 1289, Etienne, en 1307 Pierre, de 1309 à 1316 Etienne, en 1318 Guillaume, en 1319 Etienne, en 1320 Guillaume, en 1321 Etienne, de 1322 à 1327 Guillaume, en 1329 Etienne, en 1330 Guillaume, en 1331 Etienne, de 1332 à 1335 Guillaume, en 1337 Etienne, en 1338 Guillaume, en 1339 Etienne, en 1340 Guillaume, en 1341 Jean, en 1343 Pierre, en 1344 Guillaume, en 1345 Etienne, de 1351 à 1356 Jean.

La filiation suivie de cette famille s'établit à partir de :

I. — Etienne de Vedel qualifié noble, figure comme premier consul de Nîmes, dans un accord entre les consuls et les habitants de la ville, du 16 des kalende novembre 1383 ; il ne vivait plus en 1411, et fut père de

II. — Pierre de Vedel, qualifié noble comme son père et ses descendants, ép. le 15 novembre 1411 noble Jeanne Cobrate, veuve de Pierre d'Agontier, dont il eut : 1. Jean qui suit ; 2. Antoinette, ép. noble Jean Guiramand.

III. — Jean de Vedel eût pour fils : 1. Guillaume, qui suit ; 2. Lucie.

IV. — Guillaume de Vedel eut pour fils :

V. — Jean de Vedel, ép. le 13 février 1512 noble Marie Gally, ainsi qualifiée dans un acte notarié du 1er octobre 1519, où elle est tutrice de ses enfants, qui furent : 1. Ynnard, qui suit ; 2. Pierre, encore mineur en octobre 1519.

VI. — Ynnard de Vedel, écuyer, capitaine de 300 hommes de guerre de pied, puis mestre de camp des vieilles bandes françaises (16 novembre 1547), donna une quittance scellée de ses armes à Raoul Moreau, trésorier de l'extraordinaire des guerres en Picardie et

Champagne, de la somme de 30 livres tournois pour son service du roi pendant ledit mois de novembre.

Il ép. Jeanne Robert, de Nîmes; il testa, le 7 mai 1588, à Aiguesvives, et institua pour héritier son fils aîné, Pons qui suit, et lui substitua son second fils, Henri, à qui il légua 2.000 livres tournois (auteur de la Br. B.); et à son défaut sa sœur Jeanne. Ynnard avait eu deux enfants naturels: Jacques et Marguerite, mentionnés dans son testament du 7 mai 1588.

VII. — Pons de Vedel, écuyer, homme d'armes de la compagnie de Montmorency (10 novembre 1626) composée suivant les ordonnances de nobles et de gentilshommes; après de nombreux services certifiés par le prince de Conti, il est fait capitaine au régiment de Polignac (11 mars 1639); il testa à Meyrargues, dioc. de Montpellier, le 15 juillet 1650, fit des legs pieux et fonda trois messes à l'église d'Aspères où il fut enseveli; il institua héritière sa femme Anne de Manse, dont il eut:

1. Gabriel, écuyer, garde du corps du roi, puis capitaine au régiment de Lassey-infanterie, ép. le 19 juillet 1685 Françoise-Catherine de Reboul, fille de feu le capitaine Barthélemy de Reboul;
2. Pierre, capitaine au régiment de Picardie, le 12 août 1690;
3. Etienne, qui suit;
4. Charles;
5. Jean, prêtre, bachelier en théologie, curé à Foix, D. de Pamiers;
6. 7. Ponce et Suzanne.

VIII. — Etienne de Vedel, lieutenant au régt de Maine-infanterie (2 sept. 1676), capitaine en 1690, puis lieutenant-colonel dans les milices bourgeoises du regt de Guilleminet, lors de la descente des Anglais à Cette (commission donnée à Montpellier le 18 mai 1705 par le duc de Berwick), fut père de

IX. — Gabriel de Vedel, écuyer, avocat au parlement de Toulouse, auteur des *Observations sur les arrêts recueillis par Catelan, conseiller au Parlement de Toulouse*, 2 vol. in-4°; ép. Marie de Sybille, fille de feu Sybille, chevalier de Saint-Louis, lieutenant pour le roi au gouvernement de Peccais. De ce mariage naquit une fille unique Marie-Anne de Vedel (née en 1730, morte en l'an V), mariée à M. Bédaride, conseiller du roi au siège royal d'Aigues-Mortes et de Peccais, dont un fils unique Antoine Bédaride né en 1755, exécuté à Nîmes en 1793, soupçonné de fédéralisme. Antoine Bédaride avait ép. Thérèse d'Astouin, qui lui apporta en dot le château d'Astouin, en Camargue; il laissa sa veuve sans enfants (1).

Br. B. VII. — Henry de Vedel, ép. à Aiguesvives en 1602 Marguerite Mirabeau, fille de noble Jacques Mirabeau; il était protestant; il testa en 1623 en faveur de sa femme, à laquelle il donna l'usufruit de la moitié de ses biens; il eut de son mariage: 1. Pierre, qui suit; 2. Jeanne.

VIII. — Pierre de Vedel, capitaine, ép. Marie de Vedel, fille de Jean, dont il eut: 1. Henry, qui suit; 2. Jean, mort avant le 4 sept. 1655.

IX. — Henry de Vedel, ép. à Aiguesvives le 4 sept. 1655 Louise Mirabeau, fille du capitaine Pierre Mirabeau, avec le consentement de sa mère et de son aïeule Marguerite Mirabeau, de ses cousins Gabriel et Charles de Vedel, écuyers, frères, d'Aspères. Il testa en 1680 en faveur de ses enfants: 1. Henry; 2. et Jacques, qui suit.

X. — Jacques de Vedel, ép. en 1682 Isabeau Huc, dont il eut: 1. Henry,

(1) Pierre Bédaride ayant survécu à son fils institua héritier son frère Jean-Antoine Bédaride, époux d'Elisabeth Morel, sœur du colonel baron Morel.

qui suit; 2. Pierre, capitaine au régiment de l'Ile de France infanterie en 1724, mort en 1728; 3. Jacques, capitaine au même régiment le 11 sept. 1707, mort le 17 juillet 1712 des suites d'une blessure; 4. François, lieutenant de grenadiers au même régiment le 20 juin 1707, tué par un boulet au siège de Barcelone en 1714.

XI. — Henry de Vedel, lieutenant-colonel au régiment de l'Ile-de-France, chevalier de Saint-Louis, blessé à la tête de son régiment pendant la guerre d'Italie; il fut lancé par son cheval dans un précipice en repassant les Alpes le 17 mai 1745; était au service depuis 1707; avait ép. le 13 avril 1723 Marie-Anne Huc du Merlet, fille d'Huc du Merlet, conseiller du roy, commissaire aux inventaires de la ville et sénéchaussée de Nimes, et de feu Bernardine de Gibert, dont il eut : 1. Henry, lieutenant au régiment de l'Isle de France le 24 avril 1740, tué par un boulet en 1743 à l'attaque des barricades de l'Astures; 2. François entré au service en 1741, renversé par le boulet qui tua son frère, lieut.-colonel au rég. d'infanterie Dauphin, chevalier de St-Louis, ép. Marie-Françoise-Blanche, fille de Claude-François Milan ou Milani de Roumieu de Cornillon, baron de Lédenon, eut à soutenir devant le parlement une affaire contre le duc de Richelieu avec la présidente de Saint-Vincent.

Une branche de cette famille était fixée dans la principauté de Monaco vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Dominique-Honoré-Antoine-Marie de Védel, général de division sous l'Empire, fait comte de l'empire avec dotation impériale, célèbre par la capitulation de Baylen, était issu de cette branche.

D'argent, au veau passant de gueules.

L. R.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE FÉVRIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Augustin Baguenault de Viéville, fils de M. Baguenault de Viéville et de M[me], née d'Ochando de la Banda, avec Madeleine de Fadate de Saint-Georges, fille du comte et de la comtesse née Blanche Dubois, et petite fille du comte Dubois, conseiller d'Etat sous le second empire.

Le mariage a été célébré à Vitry-sur-Seine, le 21 novembre 1893.

Les témoins du marié étaient : le comte Baguenault de Puchesse et M. de Terrouenne; ceux de la mariée : M. Gaultier-Passerat, juge de paix du huitième arrondissement, et le baron Massias, ses cousins.

(V. pour la famille Baguenault de Puchesse et de Viéville dans l'Orléanais les *Bulletins* de 1886, col. 294, et 1889, col. 298-299.)

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de deux étoiles d'azur en chef, et en pointe d'une bonne foi au naturel parée de gueules, surmontée d'un lys au naturel; au chef cousu d'or chargé de 3 merlettes de sable.

(V. pour la famille de Fadate de Saint-Georges en Touraine, les *Bulletins* de 1888, col. 613; 1891, col. 117.)

D'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 tourteaux de même; au chef

d'azur chargé de 3 (aliàs 2) *fleurs de lis d'or.*

Albert-René-Charles-Auguste Vidal de Verneix, fils de Charles-Marc-Adolphe, intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur et de Anne-Laure-Victorine-Albertine Hérault, demeurant à Champrocher, commune de Lingé (Indre), avec Marie-Madeleine-Marguerite Esmoingt de Lavaublanche, fille de Jean-Emmanuel-Alexandre et de feu Marie-Thérèse-Charlotte Mégret de Devise.

Le mariage a eu lieu le 22 novembre 1893 à Béhéricourt, canton de Noyon (Oise).

La famille Esmoingt, *aliàs* Esmoing et anciennement Aimoin est fort anciennement connue dans la Marche. Guillaume Aimoin était chanoine, comte de Lyon en 1378. Jean Aimoin, chevalier, seigneur de la Vau est cité à la même époque. Cette famille, qui a contracté des alliances avec les Barbançois, du Boueix, Bridiers, Céris, la Celle, Chateauneuf, David, l'Hermitte, Ligondès, Loménie, Martin de Puyvinaud, Phelip de Saint-Viance, Seiglière, etc., a formé plusieurs branches : 1° celle de Lavaublanche représentée par Emmanuel Esmoingt de Lavaublanche, au château de Béhéricourt, par Noyon (Oise), père de la mariée ; par autre Emmanuel Esmoingt de la Lavaublanche au château de Gorre, par Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne) et par Sébastien Esmoingt de Lavaublanche au château de la Grillière, par Bourganeuf (Creuse) ; 2° celle du Chézeau, qui a pour chef le comte Gabriel Esmoingt, fils du vicomte François et de Mlle Josset du Rosier et petit-fils du comte Léonard et de Mlle du Ligondès ; 3° celle de Janaillac ; 4° celle de Villemonteix ; 5° celle de Luant et Montier-Malcard.

Léonard Esmoingt, chevalier, sgr du Chézeau, de Lays, la Mougère, Clavière et Fougeret a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Haute-Marche pour l'élection des députés aux Etats-généraux.

D'argent, à trois chevrons de gueules, aliàs *d'azur.*

Marie-Joseph-*Gabriel* de Maurès de Malartic, comte Gabriel de Maurès de Malartic, fils unique de Paul-Aimable-Gabriel, décédé le 30 janvier 1889 et de Marie-Antonine Bernard-Laguéray, comtesse douairière, avec Anne-*Madeleine* de Ferrand fille de Jean-Pierre-*Adrien*-Gonsalve de Ferrand, comte de Ferrand et de feu Alexandrine d'Armailhacq, sœur de Mgr d'Armailhacq, supérieur de Saint-Louis des Français à Rome.

Le mariage a été bénit le 10 janvier en l'église de Pauillac (Gironde).

Le marié appartient à une des plus anciennes maisons de Gascogne et du Quercy qui compte les plus brillants services militaires. Vincent-Jean de Malartic, comte de Montricoux, près Montauban, brigadier des armées du roi, lieutenant de roi à Perpignan, né en 1650, mort à Perpignan en 1720, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, ép. Marie-Thérèse du Vivier. C'est lui qui fut autorisé par lettres patentes de Louis XIV, en 1690, à prendre les nom et armes de la famille de Maurès, à laquelle il avait été substitué par le testament de sa tante maternelle, Anne de Maurès, du 28 novembre 1686.

Anne-Joseph-Hippolyte comte de Maurès de Malartic, né à Montauban en 1730, lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur des Iles de France et de Bourbon, a laissé le Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 où il joua un rôle important. Ses trois frères se sont également distingués : Alexandre-François marquis de Malartic, colonel

du régiment de Vermandois; Ambroise-Eulalie vicomte de Malartic, maréchal de camp, maire de la Rochelle, député de la noblesse d'Aunis en 1789; Jean-Vincent-Anne, chevalier de Malartic, maréchal de camp, lieutenant de roi à Nancy, qui après la mort de sa femme Mlle de Baillivy de Mérigny entra dans les ordres et devint chanoine de Nancy en 1812. Le général Ambert dans ses Récits militaires lui a consacré une notice sous le titre de " Soldat et prêtre ".

Louis-Hippolyte-Joseph, général de Malartic, comte de Maurés de Malartic, grand père du marié, né à Montauban en 1769, reçu comme cadet à l'Ecole royale militaire fut enseigne aux Gardes françaises, aide de camp du général Saint Clair pendant les campagnes aux Etats-Unis, décoré en Amérique de l'ordre de Cincinnatus pour sa brillante conduite, lieutenant-colonel à son retour en Europe en 1792, émigra et passa dans l'armée de Condé, créé maréchal de camp par Louis XVIII, chef d'état-major de Bourmont à l'armée royale du Maine, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, commanda le département de la Vienne de 1822 à 1830, démissionnaire par refus de serment, mourut le 30 juillet 1832. Il avait ép. Gabrielle-Perrine-Pauline de Fontenu, dont il eut Paul-Amable-Gabriel de Malartic, comte de Maurès de Malartic, né en 1816, mort le 30 janvier 1889. C'était le père du marié. — Résid. Château d'Yville par La Bouille (Seine-Inférieure).

Les principales alliances de cette famille ont été avec les familles de Roffignac de Marzac, du Vivier, de Voisins d'Alzau, de Roux de Puivert, de Baillivy de Mérigny, de Faventines, de Chastenay, Goujon de Gasville, de Bonloc de Dieupentale, de Fonteuu, de Grammont, de Nicolay, de Sabran-Pontevès, Le Rebours, du Hamel, Espivent de la Villeboisnet, etc.

(V. pour la notice sur la famille de Maurès de Malartic le *Bulletin* de 1892, col. 38-40.)

Ecartelé, au 1 d'or au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent; aux 2 et 3 de sable à l'aigle au vol éployé d'argent et membrée de gueules, qui est de Maurès; *au 4 de gueules plein,* qui est du Vivier; sur le tout : *d'argent à la croix pattée pommetée de gueules, accompagnée au deuxième et troisième canton d'une molette de sable,* qui est de Malartic.

La famille de Ferrand est une des plus anciennes de Guienne. Sa filiation suivie remonte à Arnaud-Garcie de Ferrand, damoiseau, cosgr de Pardaillan qui ép. Guiraude, héritière de Malvoisin ou Mauvezin en Agenais, vers 1275, mais on trouve des sujets du nom avant cette époque (V. l'*Histoire de Mauvezin*, par M. l'abbé Alis).

Bernard de Ferrand, sénéchal du Bazadais, chambellan de Charles VII, a joué un rôle important dans la guerre de Cent Ans, en luttant énergiquement contre les Anglais.

Par une charte datée de Poitiers, en juillet 1425, Charles VII lui octroya la seigneurie de Clermont-Dessous, en Agenais, pour le récompenser de ses services personnels et pour ceux rendus par ses ancêtres aux rois de France.

Guillaume de Ferrand était commandeur de Malte de 1312 à 1328.

Pierre de Ferrand, était grand-prieur de Toulouse de 1476 à 1484. Son frère, Bernard, baron de Mauvezin et Châteauneuf, fut le sénéchal du Bazadais, et le chambellan de Charles VII mentionné ci-dessus. Un de ses fils Gaillard fut commandeur de Malte, l'autre, Jean, possédait plus de dix baronnies.

Le dernier Ferrand de la branche aînée, ou des seigneurs de Mauvezin fut Gaston, dont la fille unique Marguerite porta cette baronnie dans la

maison d'Escodeca de Boisse, en épousant Hector d'Escodeca marquis de Boisse.

M. Paul Huet, membre du Conseil héraldique, prépare un travail généalogique important sur cette famille chevaleresque destiné à rectifier les erreurs commises par plusieurs historiens et à compléter les notices publiées jusqu'à ce jour.

Le comte de Ferrand, fils de Jean-Jacques-Christophe marié en 1827 avec Marie-Louise de Bréjon-Marès, fille du général Pierre de Bréjon-Marès, et de Marie-Louise de Leyritz, est né en 1828; il a eu de son mariage (5 août 1857) avec Alexandrine d'Armailhacq, fille de Jacques-Armand et d'Emilie de Carles : 1. Marie-Thérèse, sœur de Saint-Vincent de Paul; 2. Madeleine, la mariée; 3. Marie-Geneviève mariée le 27 juillet 1886 avec Jean-Jules de Lajoumard de Bellabre; 4. Joseph-Roger, né le 30 avril 1867.

D'argent, à trois fasces de gueules.

Philippe des Nouhes, fils d'Armand des Nouhes et d'Eugénie de Férey de Rosengat, avec Marguerite Poignand de la Salinière.

Le mariage a été célébré le 31 janvier à l'église de Saint-Pardoux (Deux-Sèvres).

Les témoins du marié étaient : MM. Couespel du Mesnil et Arthur des Nouhes, conseiller général de Maine-et-Loire; ceux de la mariée : MM. de Lostende et le baron de Béreix.

La maison des Nouhes, d'origine chevaleresque, a toujours occupé une grande situation en Poitou, et joué un rôle important dans les guerres de religion sous Henri IV et pendant la Révolution, dans les guerres Vendéennes; toujours alliée aux meilleures familles du pays.

Elle s'est divisée en plusieurs branches dites de la Tabarière, de Beaumont-Pally et de la Normandelière. Les deux premières sont éteintes. La troisième est aujourd'hui représentée par trois rameaux : de la Cacaudière, de Loucherie, et de Robineau ; à ce dernier appartient le nouveau marié. Ces trois rameaux furent représentés aux assemblées de la noblesse du Poitou en 1789 par : Louis-Gabriel-André-Paul des Nouhes, chevalier sgr de la Cacaudière, et par Henry-Marie des Nouhes, chevalier, sgr de la Limouzinière.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 177.)

De gueules, à la fleur de lis d'or.

Devise : *Armis protegam.*

La famille Poignant de la Salinière est également originaire du Poitou. D'après ses traditions elle serait venue d'Aquitaine dans cette province en 1340, et a servi avec un rare dévouement la religion, la patrie et la royauté. En 1793 l'un d'eux fut assassiné au moment où à la tête d'une troupe royaliste il rejoignait le général Vendéen Marigny.

Cette famille était représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou, pour la nomination des députés aux Etats-généraux, par :

Hubert Poignant (ou Poignand) de Lorgère, chevalier, sgr de la Salvagère;

Jean-Baptiste Poignand, chevalier, Sgr de la Salinière ;

Paul Poignant de Fontenioux, écuyer, Sgr de Saint-Denis, les Basilières et les Calinières ;

Philippe Poignant, chevalier, sgr de Lorgère, les Bruères en Montreuil, etc.

D'argent, au lion de gueules

Henry-Paul de Salvert, comte de Bellenave, ancien officier de cavalerie, fils du marquis François-Casimir-Charles de Bellenave, et de la marquise née Jeanne-*Pauline* Dervieu de Varey, dé-

cédée, avec Elisabeth de Jessé-Levas, fille du baron Joseph-César-Emilien de Jessé-Levas et de la baronne née de Bully.

Le mariage a été célébré le 1er février en l'église de Saint-Denis de Cabanne (Loire).

Les témoins du marié étaient le comte Etienne de Salvert de Bellenave, son frère, ingénieur de la marine, et le vicomte des Ligneris; ceux de la mariée, le marquis de Pardieu, son oncle, et le comte de Gatellier, son cousin.

Le marié avait épousé en premières noces Fanny-Marie-Alfréde-*Yvonne* de Biliotti, décédée au mois de septembre 1887 au château de Bellenave (Allier).

Il existe une autre branche dite de Salvert vicomtes de Montroignon, représentée au château de Villebeton, par Châteaudun (Eure-et-Loir), par le vicomte de Montroignon, marié avec Mlle de Mollans.

François-Gilbert-Henri de Salvert de Montroignon; Joseph de Montroignon de Salvert; Pierre-Etienne du Tour de Salvert ont pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Riom pour la nomination des députés aux Etats-Généraux.

(Voir la notice sur la famille du Tour de Salvert de Bellenave, en Auvergne et en Bourbonnais, dans le *Bulletin* de 1887, col. 545; 1891, col. 185.)

De sable, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

La maison de Jessé en Languedoc a été maintenue dans sa noblesse de race et lignée par jugement souverain de M. de Bezons du 27 septembre 1668. Ce jugement fut précédé d'une requête aux commissaires du roi, qui expose, dans le langage du temps, la légende de cette famille, dont la noblesse, comme celle des Lévis, remonterait jusqu'aux temps bibliques. La légende s'appuie sur ce passage de l'évangile de saint Mathieu où il est dit qu'Obed engeudra Jessé et que Jessé fut le père de David, de qui descendait la sainte Vierge issue de la souche ou racine de Jessé, *e radice Jesse.*

La maison de Jessé n'a pas besoin de légende pour tenir son rang parmi les plus anciennes familles de Languedoc; elle justifia par titres sa filiation et ses services militaires depuis 1430. A la fin du dernier siècle, le baron de Jessé (Joseph-*Henri*), arrière grand'père de la marié fut élu député de la noblesse de Béziers aux Etats-généraux de 1789, et président de l'assemblée constituante le 29 août 1790. Son frère Joseph-César-Emilien, auteur de la branche établie au château de Preignes, arrondissement de Béziers, et de celle de Jessé, marquis de Charleval, établie à Marseille, fut élu trois fois député par le collège de Béziers ou celui du département de l'Hérault, sous la Restauration.

La branche à laquelle appartient la mariée est établie à Lyon depuis 1819 par le mariage d'Antoine de Jessé, baron de Jessé-Levas, avec Elisabeth Boulard de Gatellier, fille d'un ancien conseiller au Parlement de Dijon; il fut l'un des fondateurs de l'œuvre si éminemment civilisatrice de la « Propagation de la foi ».

La mariée est la nièce à la mode de Bretagne d'Antoine-César-Joachim-Alphonse général de Jessé et de Eudoxe-Joseph-Emilien-Antoine de Jessé-Charleval, ancien maire de Marseille, marié avec Mlle de Fornier de Carle de Pradines, dont postérité.

D'argent, au laurier naissant de sinople, au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or.

Devise: *Nec spe nec metu.*

Marie-Jean-Robert Mégret de Devise, fils de feus Léon-Marie-Pierre, ancien

capitaine au 34e de ligne, et de Victorine-Marie-Caroline Sénéchal, ancien caporal aux volontaires de l'Ouest, veuf de Marie-Hélène-Adèle Martin de Boulancy, avec Marie-Louise-Alexandrine de Larminat, fille de feu Alexandre, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur, etc., et de Marie-Jeanne (dite Idyle) Seguin de la Salle.

Le mariage a eu lieu à Paris, le 3 février, à la mairie du 8e arrondissement.

(V. pour la notice sur la famille Mégret de Devise, de Sérilly d'Etigny et de Chapelaine, le *Bulletin* de 1892, col. 87-89; 451.)

Parti, au 1er d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même renversées; *au 2 d'azur à trois besants d'argent; au chef d'or chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.*

(V. pour la notice sur la famille de Larminat, le *Bulletin* de 1887, col. 289-290; 672-673.)

D'hermines plein.

Paul-Emile Langlois de Septenville, fils de Paul Langlois de Septenville et de Emilie Minotte, avec Georgette-Eugénie de Saint-Belin-Mâlain, fille du vicomte de Saint-Belin-Mâlain et de Marie-Eugénie Minguet, et petite fille du comte de Saint-Belin-Mâlain, colonel des cuirassiers de Bordeaux, démissionnaire en juillet 1830.

Le mariage a été bénit le 3 février en l'église de Billiers (Morbihan), par l'abbé Blain, recteur de cette paroisse.

Les témoins étaient pour le marié : le comte de la Fruglaye et M. Richer de la Haye; et ceux de la mariée : le comte François de Nion, son cousin, et le baron Liébert de Nitray.

La famille Langlois de Septenville, aujourd'hui établie en Picardie est originaire de Normandie, où elle était connue par filiation suivie depuis Jacques Langlois, auditeur, vivant en 1444, mentionné dans un acte de cette époque, scellé de ses armes avec casque, supports et cimier, ce qui est une marque de noblesse des plus authentiques, ainsi que le fait justement remarquer le jugement de maintenue de noblesse rendu en faveur de cette famille par M. de Bernage, intendant de Picardie, le 30 mars 1716.

Jacques Langlois eut pour fils Robert, dont l'arrière petit-fils Antoine, écuyer, sieur de Louvre et de Septenville fut élu en qualité de noble aux Etats de Normandie par le bailliage de Caux, le 17 sept. 1601.

Antoine Langlois était en 1603 conseiller du roi et prévôt royal de Beauvoisis; il ép. Marie de la Fosse et s'établit en Picardie, où sa postérité fut maintenue dans sa noblesse, comme nous l'avons dit plus haut, par M. de Bernage le 30 mars 1716, en la personne de Pierre Langlois, écuyer, sieur de Septenville, marié le 18 mai 1709 avec Madeleine d'Incourt, fille de Pierre écuyer, sgr d'Hangard et sœur de Pierre d'Incourt, sieur de Fréchencourt.

Leur postérité fut représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Amiens, pour la nomination des députés aux Etats généraux, par Louis-Léon Langlois, chevalier, sgr de Septenville, etc.

N... Langlois de Septenville, député au Corps législatif sous le premier empire reçut le titre de baron en 1813.

D'or, à l'aigle naissant de sable, coupé d'argent à 4 pointes de gueules.

Supports : *Deux lions.*

Cimier : *Une tête de loup de sable dans un vol chargé des armes de l'écu.*

(V. pour la notice sur la maison de Saint-Belin-Mâlain, connue depuis 1148 en Bourgogne et en Champagne, qui a donné un croisé en 1246, le *Bulletin* de 1890, col. 363.) Il a été inséré dans le

contrat de mariage que le vicomte de Saint-Belin-Mâlain désire que son beau-fils ajoute son nom au sien, avec le titre de comte qui appartient aujourd'hui à son beau-père.

D'azur, à 3 têtes de béliers d'argent, accornées d'or.

Devise : *Ex utroque fortis.*

Le vicomte de Fadate de Saint-Georges, fils du comte et de la comtesse de Fadate de Saint-Georges, avec Mathilde de Chabaud La Tour, fille cadette d'Arthur baron de Chabaud La Tour, ancien député de Loir-et-Cher et de Marie-Joséphine-Clémentine de Tascher.

Le mariage a été célébré en l'église Saint-Augustin à Paris le 5 février et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Chesnelong, fils du sénateur.

Les témoins étaient pour le fiancé : le colonel de Bange, son oncle, et M. Paul Girard de Villesaison, son cousin ; pour la fiancée : le marquis de Valfons, ancien député du Gard, son cousin, et M. Georges de Chabaud La Tour, lieutenant au 10e chasseurs, son frère.

La mariée a une sœur Joséphine, mariée au mois de mai 1888, avec Augustin de la Venne comte de Choulot, lieutenant au 13e régiment d'infanterie.

(V. pour la famille de Fadate de Saint-Georges le *Bulletin* de 1888, col. 613; 1891, col. 117 ; 1894, col. 97).

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même ; au chef d'azur chargé de 3 (alias 2) *fleurs de lis d'or.*

(V. pour la famille de Chabaud La Tour le *Bulletin* de 1888, col. 294.)

D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'une tour de sable et en pointe d'un chabot d'azur à la champagne de sable.

Etienne-Marie-Joseph Tardif de Moidrey, lieutenant du 6e régiment de cuirassiers, fils de Jacques-Marie-Paul baron Tardif de Moidrey officier supérieur d'artillerie et de Martha-Catherine-Maria Wilson, tous les deux décédés, avec Mlle de la Hausse Remono fille de M. et de Mme de la Hausse Remono née Harel, petite-fille de sir Edouard Remono ancien président de la Cour Suprême de l'Ile Maurice.

Le mariage a été célébré le 10 février en l'église de Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

Les témoins étaient pour le marié : le général de Vaulgrenant, commandant du 15e corps d'armée, son cousin, et M. Léon de Moidrey, son oncle, ancien magistrat.

Ceux de la mariée : M. Alexandre de Courson de la Villeneuve et sir Colville Burclay, baronnet, ses grands-oncles.

Le marié a deux frères : Jean-Marie-*Joseph*, entré dans les ordres ; et *François*-Marie, lieutenant de dragons.

(V. la notice sur la famille Tardif de Moidrey de Vauxclair et de Petitville originaire de Normandie et ses diverses branches encore représentées, le *Bulletin* de 1892, col. 454, 456.)

D'azur, à la croix d'or cantonnée en chef de deux roses et en pointe de deux coquilles, le tout d'argent, les coquilles mouvantes vers le centre.

Devise : *Tardif haste-toi.*

Paul-Marie-Camille-*Fernand* Donin de Rosière, chef de bataillon brévété au 115e régiment d'infanterie avec Mme du Biez, née Graveline.

Le mariage a été célébré le 17 février en l'église de Saint-François de Sales, à Paris.

(V. la notice sur la famille Donin de Rosière et de Champlatreux, en Dauphiné, le *Bulletin* de 1888, col. 309.)

De gueules, à une rose accostée de deux étoiles d'argent, au chef d'or chargé d'une croisette d'azur.

Gaston de Canolle, comte de Canolle, avec Marie Fournes, veuve de Maurice Merman.

Le mariage a eu lieu le 22 février à Talence (Gironde).

Pierre-Joseph-Henri-Fort-*Robert* de Canolle, marquis de Canolle, décédé, père du marié, avait épousé *Louise*-Charlotte de Julien de Pégueirolles, fille de Jules-Antoine, marquis de Pégueirolles et de Marie de Raineville, dont : 1. Robert-*Henry* marquis de Canolle, marié le 11 juin 1885 à Yvonne de Secondat de Montesquieu, fille du baron Gaston de Montesquieu et de Mathilde de Rouzat de Courtaurel, dont une fille née en avril 1886 ; 2. Gaston, comte de Canolle, le nouveau marié.

Jacques-François de Canolle, officier avant la Révolution, émigra et servit dans l'armée des princes ; il fut brigadier de la compagnie La Rochejaquelein ; il avait ép. Marie-Clarisse de Lassime et fut le grand père du marié.

Cette famille a donné trois chevaliers à l'ordre de Malte en 1784, 1785 et 1816. Jean de Canolle ancien officier et chevalier de Saint-Louis fut autorisé sous la Restauration à prendre rang dans cet ordre du 8 août 1792, date de sa nomination par le roi Louis XVI.

La famille de Canolle considère elle-même comme douteuse la tradition qui la fait descendre de Robert Knolle, chevalier anglais, l'un des prisonniers du combat des Trente, vivant en 1370. Les preuves pour Malte du grand père du marié ne remontent qu'à Bozon de Canolle vivant en 1441. Les Canolle vivaient à cette époque à Sarlat, en Périgord ; ils se fixèrent en Bordelais avec Pierre de Canolle qui acheta en 1572 la charge de Trésorier de France en Guyenne ; ses successeurs ont donné des conseillers au Parlement de Bordeaux, des bourgeois de cette ville, des officiers aux armées, dont Jean-Charles de Canolle, marquis de Lescours, colonel au rég[t] de Foix-Infanterie. Une branche, protestante, resta en Périgord ; on ne sait presque rien sur elle sinon que le chevalier de Canolle, qui joua un rôle pendant la Fronde Bordelaise, en était.

Coupé, au 1er de gueules, à la tour d'argent accostée de deux croissants confrontés d'argent accompagnés chacun de 4 croisettes potencées de même et posées en croix ; au 2e d'azur au lion léopardé d'or.

DÉCÈS DU MOIS DE FÉVRIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

La vicomtesse de Raincourt, née Louise-Marie-Henriette de Sade, fille d'Alphonse-Ignace comte de Sade et d'Anne-Henriette de Cholet, est décédée le 8 novembre 1893, au château de Saint-Valérien (Yonne).

Elle avait épousé, le 25 janvier 1870, Marie-Jean-*Eugène* vicomte de Raincourt, conseiller général du canton de Chéroy (Yonne), fils de Jean-Baptiste-Charles-Prosper marquis de Raincourt et de Marie-Adrienne-Jeanne-Henriette-Mathilde Orillard de Villemanzy, au château de Fallon (Haute-Saône), décédés ; elle laisse de son mariage cinq enfants : 1. Henri ; 2. Marie-Thérèse ;

3. Elisabeth ; 4. Jeanne ; 5. Mathilde.

La maison de Raincourt, en Franche-Comté, tire son nom de la seigneurie de Raincourt, près de Jussey, dans l'ancien bailliage de Vesoul. Elle est connue depuis Calo de Rencourt ou Raincourt, dont le nom et celui de Viard son fils, est cité dans le cartulaire de l'abbaye de Charlieu en 1199.

Sa filiation est établie depuis Thierry de Raincourt qui partagea ses biens entre ses enfants Orry et Estevard, en 1331. Sa descendance a donné quinze chevaliers de l'ordre de saint Georges et a été admise dans tous les chapitres nobles de la province. La terre de Fallon qu'elle possède encore a été érigée en marquisat par lettres patentes du mois de septembre 1719.

Le chef des nom et armes de cette maison est Marie-Louis-Prosper, marquis de Raincourt, ancien officier de cavalerie, marié en 1864 à Marie-Antoine-Simone-Berthe de Wall, sans postérite.

Il a pour frères et sœurs : 1. Marie-Théodore-Albert, comte de Raincourt, marié à Louise de Wall, sœur de la marquise, dont : *a.* Marie-Prosper-Louis-Guillaume, officier ; *b.* Charles, décédé ; *c.* Marie ; *d.* Berthe ; *e.* Cécile ; *f.* Louise ; 2. Eugène, vicomte de Raincourt, mari de la défunte ; 3. Marie-Emmanuel-Pierre, baron de Raincourt, ancien zouave pontifical, marié en juin 1882 à Jeanne-Marie-Alphonsine Penet de Monterno, dont : *a.* Jean ; *b.* Henriette ; 4. Marie-Elisabeth-Jeanne, mariée en 1860 à Joseph-Jules de Buyer ; 5. Cécile, religieuse carmélite ; 6. Marie-Anatole-Alix, mariée en 1866 à Louis, marquis de Vaulchier ; 7. Marie-Charlotte-Elisabeth, mariée en 1873 à François-Eugène-Henri, marquis de Beaurepaire.

De gueules, à la croix d'or cantonnée de 18 billettes du même, cinq dans chaque canton supérieur 2, 1, 2, et quatre dans chaque canton inférieur 2, 2.

La maison de Sade est une des plus anciennes de Provence et du Comté-Venaissin, connue par filiation depuis Bertrand de Sade qui, suivant Nostradamus, assista en 1216 à une assemblée tenue dans la ville d'Arles. Elle a donné des hommes distingués dans l'armée, dans l'église, dans la magistrature, dans l'ordre de Malte et dans la diplomatie, sgrs d'Eyguières, de Saumane, de Beauregard, de Mazan, d'Istres et de Cabanes.

A cette maison appartenait Laure de Sade, née le 4 juin 1314, célèbre par sa beauté et par la passion que conçut pour elle François Pétrarque, poète et philosophe, le plus beau génie de son siècle. Elle était fille de Paul de Sade, un des principaux gentilshommes d'Avignon et de Augière Le Blanc, sa seconde femme.

Elzéar de Sade, son petit neveu, obtint le 11 janvier 1416, de l'empereur Sigismond, le privilège de porter sur l'étoile de ses armes *une aigle éployée de sable becquée, membrée de gueules*, que ceux de sa maison ont toujours portée depuis ce temps là. Il ép. Dauphine de Venasque dame des Issars et ne laissa que des filles. La terre de Venasque passa en partie aux enfants de son frère Jean de Sade qui fut premier président du parlement de Provence créé par Louis d'Anjou, le 25 octobre 1415. Cette maison a pris ou donné des alliances aux principales familles de Provence, de Languedoc et du Comté-Venaissin.

De gueules, à l'étoile à 8 raies d'or, chargée d'une aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules.

Le comte *Sosthènes*-Amédée-Louis-Auguste-Anatole de Clermont-Tonnerre

est décédé le 16 novembre 1893 à Paris, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 18 novembre, à dix heures du matin, dans l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, au milieu d'une assistance nombreuse. Le corps a été ensuite transporté à Saint-Georges d'Aulnay (Calvados) et inhumé dans un caveau de famille.

Il avait épousé le 9 novembre 1850 Marie-*Laure* Bégé, fille de M. Achille Bégé, Préfet de l'Hérault sous Louis-Philippe, dont il a eu : 1. Amédée-Achille-Marie-*Robert*, comte Robert de Clermont-Tonnerre, marié en 1877 à Marie-Amélie-Marguerite de Biencourt ; 2. Laure-Virginie-Marie-Louise-Géneviève mariée le 20 Juin 1877 au prince Paul de Broglie-Revel, décédée le 12 juin 1880, dont un fils : Auguste, né le 22 août 1878.

Le défunt appartenait à la branche de Thoury; il était le 3e fils de *Amédée*-Marie marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, ancien colonel d'Etat-major, et de *Françoise*-Henriette-Marie-Louise de Vassinhac d'Imécourt.

Ses frères étaient : Ferdinand ; Amédée ; Gédéon, qui ont tous été mariés et ont eu des enfants ; et ses sœurs : Philippine, comtesse Lallemand de Betz ; Caroline, marquise de Maillard de Landreville ; Charlotte, comtesse de Gestas de Lesperoux.

(V. pour la maison de Clermont-Tonnerre le *Bulletin* de 1879, 1889 et 1890, col. 771, 772).

De gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.

Devise : *Et si omnes, ego non.*

Le comte Charles-*Robert* de Roffignac est décédé le 2 décembre 1893, à l'âge de 43 ans, domicilié au Castel-Fadèze, près Périgueux (Dordogne). Ses obsèques ont eu lieu en l'église de la Cité à Périgueux, le 5 décembre.

Le défunt laisse orphelines deux filles : Elisabeth et Henriette.

Il était le troisième fils de *Ferdinand*-Joseph comte de Roffignac et de *Elisabeth*-Alexandrine Rœderer; il avait deux frères : 1. Martial, marié le 2 octobre 1872 avec Yvonne de Vion de Gaillon, fille d'Isidore, marquis de Vion de Gaillon et de Berthe de Larsonneau, dont : *a.* Bertrand; *b.* Agnès; *c.* Martial; *d.* Hélie; 2. Gaston, marié le 26 septembre 1871 avec *Noémi*-Marie-Caroline d'Abzac de la Douze, fille de Ulric, marquis d'Abzac de la Douze et de Marie de Crémoux, dont : *a.* Gerald; *b.* Jean-Renaud; *c.* Martial-*Fernand*; *d.* Pierre-*Olivier*; *e.* Anne-Marie-Bernadette-Josèphe.

La maison de Roffignac est une des plus anciennes du Limousin. L'histoire de saint Martial rapporte que cette maison fut la première que l'apôtre du Limousin convertit à la foi chrétienne; aussi les seigneurs de ce nom se faisaient-ils gloire de prendre le titre de *Premier chrétien du Limousin* que leurs descendants s'attribuèrent comme devise.

Des représentants de cette maison prirent part à la première croisade et à celle de saint Louis en 1248. Leurs armes sont au musée de Versailles. Il y a eu plusieurs branches de cette maison répandues en Limousin, en Angoumois et en Périgord. La branche, dite des seigneurs de Belleville et de la Feuillade, a fait ses preuves pour les honneurs de la cour en 1773.

Celle de Sannat, dans la Haute-Marche, qui était l'aînée et à laquelle appartenait le défunt, avait pour chef des nom et armes, vers le milieu de ce siècle Albéric, marquis de Roffignac, né en 1818, mort en 1868, fils de Nicolas-Gédéon-François marquis de Roffignac et de Catherine-Honorine de Coustin; il ép. en 1850 Laurence Drouillard de la Marre, dont: Gédéon, né en 1852. Un rameau de cette branche est repré-

senté par plusieurs rejetons en Angoumois. Il avait pour chef, en 1871, René comte de Roffignac, marié le 10 avril 1855 avec Marie-Théodule de Villelume, dont postérité.

D'or, au lion de gueules.

Supports: *Deux lions* ou *deux licornes.*

Devises: *Premier chrétien du Limousin; — Leo rugiens circuit quem devoret; — Vicit leo de tribu Juda.*

Louis-Jules Reboul de la Juillière, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, commandeur de la Légion d'honneur, de François-Joseph d'Autriche etc., est décédé à Vesoul le 18 janvier à l'âge de 84 ans.

Sa famille est originaire du Gapençais où Guillaume Reboul avocat à la Cour de Serres acquit du Dauphin en 1320 les seigneuries et parts de seigneuries de Chabestan, Chateauneuf-d'Oze etc. que ses successeurs parmi lesquels Etienne sgr de Savournon, de la Piarre et du Saix en 1368 et Guillaume, juge majeur du Gapençais en 1414 conservèrent jusqu'en 1443. A cette époque elle passa en Languedoc où elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons du 31 janvier 1669, qui lui donne pour armes : *D'azur, à trois tortues d'or, 2 et 1, les têtes en haut.*

Elle forma plusieurs branches qui s'établirent en Provence, en Anjou, Saintonge et Franche-Comté.

Les Reboul de Provence produisirent des hommes distingués dans les Parlements et le clergé, entre autres trois conseillers au Parlement de Provence et un évêque, R. P. en Dieu François-Xavier Reboul de Lambert, évêque et comte de Saint-Paul Trois-Châteaux sgr de Saint-Restitut (1744.)

Les Reboul de Saintonge donnèrent une longue suite d'officiers et de chevaliers de Saint-Louis parmi lesquels deux lieutenant-colonels du régiment de Boulonnois et un maréchal des camps et armées du roi.

Les Reboul d'Anjou possédaient plusieurs fiefs dans cette province. Des cinq fils de Charles de Reboul, écuyer sgr du Breil, l'un, François, sgr du Breil était en 1653 lieutenant du Prévôt général en Anjou et au Maine, le second, Pierre, qualifié haut et puissant sgr, chevalier, sgr de Ste-Foy et la-Forest-Landry épousa en 1667 dame Julienne de la Bigotaye, un autre, Charles, chevalier, sgr de la Forest-Landry, valet de la chambre du Roi en 1689 épousa Madeleine-Victoire de Rondelet.

En 1682 Gabriel Reboul sgr de la Juillière, co-sgr de Quint et Pontaix contracta alliance avec Marie-Anne de Chabestan fille et héritière universelle de Jean de Chabestan de Montoscur surnommé le Balafré et qui s'était signalé par ses hauts faits au siège de Candie. Il était le dernier de la branche aînée de la maison chevaleresque de Chabestan qui devait s'éteindre entièrement à la fin du XVIIe siècle et dont les sgrs de la Juillière avaient relevé les armes en vertu des dispositions testamentaires de Jean de Chabestan.

Du mariage du défunt avec Mlle Cardot de la Burthe de Pachas est issu Alfred Reboul de la Juillière, ancien auditeur au Conseil d'Etat qui, avec son fils Pierre, représente seul aujourd'hui la branche des Reboul de l'Anjou et de la Franche-Comté.

Parti : au 1 d'azur, à 3 tortues d'or 2 et 1 les têtes en haut, qui est Reboul (et non tourteaux, indiqués par erreur dans beaucoup de publications héraldiques), *au 2 d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules avec 6 étoiles d'or rangées en chef*, qui est Chabestan.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas de Gramont, comte de Gramont d'Aster est décédé le 7 février à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 9, en l'église de Saint-Pierre-de-Chaillot.

Il était fils d'Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-Agénor de Gramont, comte de Gramont d'Aster, pair de France, décédé le 11 janvier 1885 et de Marie-Augustine-*Coralie*-Louise Durand-Palerme, de Montpellier, décédée le 10 décembre 1846.

Il avait épousé, le 16 juin 1874, *Odette*-Marie-Anatole de Montesquiou-Fézensac, dont il ne laisse pas d'enfants.

La branche de Gramont d'Aster qui finit avec le défunt était une branche cadette des ducs de Gramont et de Lesparre, issus de de la maison d'Aure.

(V. pour la notice sur la maison de Gramont et les armes, les *Bulletins* de 1879, col. 144-147; 1891, col. 679; et 1894, col. 1).

Le comte Edouard de Diesbach-Belleroche, est décédé à Paris le 7 février, à l'âge de 73 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 février en l'église Saint-Roch, et l'inhumation s'est faite à Saint-Germain-en-Laye, où le comte de Diesbach avait son domicile.

Il avait épousé Caroline de Walsh, dont il laisse deux fils : 1. Robert; 2. Gaston.

Il était le frère le plus jeune du comte Eugène de Diesbach-Belleroche, ancien député, chef de la branche cadette, marié avec Marie-Charlotte Lemesre de Pas, dont : 1. Gonzalve, secrétaire d'ambassade, marié avec N... de la Celle; 2. Frédéric, marié à N... de Ghellinck d'Elseghem, dont : *a.* Gabrielle; *b.* Jean; *c.* Madeleine; *d.* Marguerite-Marie; *e.* Marie Thérèse; 3. Ernest, capitaine d'artillerie, marié à N... de Choulot; 4. Charles, marié à N... Vermeulen, en Belgique; 5. Henri.

Le défunt avait eu deux autres frères : 1. Alphonse, décédé en 1888, marié avec Marie-Joséphine-Eugénie-Christine de Choiseul-Daillecourt, décédé en 1867 dont postérité; 2. Ladislas, décédé en 1864, marié avec Caroline de Maillardoz, dont postérité.

La maison de Diesbach, originaire de Suisse, est une très ancienne race chevaleresque, dont les auteurs furent barons de Diesbach dès 1230; barons de Grancour et de Prangins en 1560, barons de Brandis et de Spier, comtes du Saint-Empire en 1718; princes du Saint-Empire en 1722. Elle a donné une longue suite d'officiers à l'armée française; un feld-maréchal au service de l'Autriche en 1740; des colonels-propriétaires du régiment suisse de Diesbach, en France, de 1721 à 1785, etc., etc.

La comtesse de Barreme de Montravail, veuve du comte Hélion de Barreme, née Diesbach de Belleroche, appartient à cette maison.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 116.)

Elle a été admise aux honneurs de la cour le 16 décembre 1773.

Le chef de nom et armes de cette antique maison est Maximilien prince de Diesbach-Torny, né le 30 mai 1851, résidant en Suisse, marié le 12 mai 1875 avec Mathilde von der Weid, fille d'Alphonse et de Marie comtesse d'Affry, dont : 1. Hélène; 2. Hubert; 3. Henri.

Ecartelé, aux 1 et 4 parti de gueules et d'argent, au croissant de l'un en l'autre; aux 2 et 3 de sable à la bande de sable virée d'or, accostée de deux lions du même, armés et lampassés de gueules.

Jean-Joseph-Paul-Antoine-Marie baron de Witte est décédé le 7 février au château de Chantemerle (Seine-et-Marne.

Il était fils aîné de feus Jean-Joseph-

Antoine-Marie baron de Witte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur etc., et de Anne-Louise-Marie de Crespin de Billy.

Il avait ép. 1° le 2 juillet 1871 Adèle-Cécile-Marie Lepelletier de Glatigny, decédée en 1881, dont il a eu : *a.* Jeanne ; *b.* Maurice ; *c.* René ; *d.* Roger ; 2° le 14 mai 1889 Marie-Clémentine-Juliette Hellouin de Ménibus, fille du général comte de Ménibus, décédé, et de la comtesse douairière, née de Burgraff.

Le défunt avait eu trois frères et deux sœurs : 1. Marie-Adrien-*Raymond*, lieutenant-colonel au 11e hussards, veuf de Marie-Justine-Casimire de la Celle, dont il a eu trois enfants : Gontran, Bernard et Christophe ; 2. Henri marié et père de : Eric, Gonzalve, Marcelle ; 3. *Jehan*-Joseph-Antoine, marié à Diane des Isnards-Suze, dont : Germaine ; 4. Alexandrine-Jeanne, décédée mariée au marquis de Bizemont ; 5. la marquise Henrys d'Aubigny, mariée à Antoine-Edgard Henrys, marquis d'Aubigny, chef d'escadrons au 27e chasseurs.

(V. les *Bulletins* de 1889, col. 288, 494 ; 1893, col. 178.)

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 mouettes de même.

Devise : *Tute vide.*

Le comte Henri Adoue de Sailhas, beau-père du général Gourko (commandant en chef de l'armée russe en Pologne), est décédé à Toulouse le 10 février à l'âge de 83 ans.

La maison des seigneurs de Sailhas, barons de Garravet, d'ancienne chevalerie, est originaire du comté de Comminges. Son nom se trouve mentionné dans les chartes, dès l'an 1134, et ses rejetons ont été convoqués aux bans et arrières-bans de la noblesse du pays de Nebouzan depuis 1339 jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Elle a produit des capitaines de 50 hommes d'armes, des gouverneurs et châtelains dans le comté de Foix.

Sicard Adoue de Sailhas, sgr de Sailhas, et de Mirepoix, est qualifié chevalier dans l'hommage qu'il rendit en 1284 à Bernard I comte de Comminges, pour la seigneurie et château fort de Mirepoix. Sicard Adoue de Sailhas damoiseau, sgr de Sailhas et de Mirepoix fut témoin le 15 janvier 1354 d'une donation faite en présence de Bernard II comte de Comminges.

La filiation suivie commence à Roger Adoue de Sailhas qui testa en 1471 en faveur de son fils qui fut Bernard Adoue de Sailhas. Charles Adoue de Sailhas, écuyer, sgr de Saint-Marcel, descendant de Roger au VIe degré fut maintenu dans sa noblesse par jugement de l'intendant de Guienne du 1er juin 1667.

Henri de Sailhas était le troisième fils de Jean-Grégoire-Hippolyte Adoue de Sailhas, baron de Garravet, premier baron de Comminges, sgr de Salerm et de Martissère, né en 1781 et de Joséphine de Tournemire, fille du comte Hector de Tournemire, près d'Auch ; il ép. Lyzinka Souhowo de Cabilin ou Kabilin, fille du grand maréchal de la noblesse, dont : *a.* Eugène, inspecteur de la presse à Moscou ; *b.* Marie, ép. le général Gourko ; *c.* Olga, ép. N. de Ioukof, haut fonctionnaire dans la magistrature russe.

Le frère aîné du défunt, Jean-Baptiste-Charles Adoue de Sailhas, héritier de la terre de Tournemire, ép. en 1837 Olympe de Junca, dont la fille unique Adèle ép. en 1858 le vicomte Alban de Castillon, en Gascogne.

Edouard Adoue baron de Sailhas, frère cadet du défunt, né le 6 août 1814, ép. sa cousine Julie de Sailhas fille de Louis-Auguste et de N... de Lacaze de Combis dont il a eu : *a.* Louis ; *b.* Angèle ; *c.* Marthe. — Ré-

sidence au château de Combis, par Lombez (Gers).

De gueules, à la fasce ondée d'or, surmontée d'une tourterelle d'azur, becquée et membrée d'argent.

Mlle Marie Villaret de Joyeuse est morte le 13 février à Versailles, au moment où elle sortait de l'église. Femme aussi chrétienne que charitable, Mlle Villaret de Joyeuse consacrait son temps à toutes les bonnes œuvres.

Avec elle s'éteint un nom qui a brillé d'un vif éclat dans la marine française et dans notre armée.

Longtemps M. Villaret de Joyeuse, son père, avait appartenu, comme commandant, à l'Ecole de Saint-Cyr et son oncle, que Monsieur le Comte de Chambord affectionnait particulièrement, a été l'hôte assidu de Frohsdorf.

Il ne reste plus aujourd'hui de la famille Villaret de Joyeuse qu'une nièce de la femme éminente qui vient de s'éteindre et qui est entrée par alliance dans la famille de Lorgeril.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 224).

La famille Villaret de Joyeuse s'est rendue illustre par le vice-amiral Louis-Thomas Villaret de Joyeuse, dont la grande science navale et le courage unis à la résolution ont fait une des gloires de la marine française. Issu d'une ancienne famille militaire de Gascogne, né à Auch en 1750, il est entré dans les gendarmes de la maison du roi puis dans la marine en 1766, il était lieutenant de vaisseau en 1773 et servit dans l'Inde sous le bailli de Suffren ; il fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1784, et contre-amiral en septembre 1793 ; il commandait comme vice-amiral, contre la flotte anglaise placée sous les ordres de l'amiral Howe, une escadre dont faisait partie le vaisseau le *Vengeur* et assura malgré la flotte anglaise le ravitaillement du port de Brest et des cotes bretonnes en 1794.

En 1797, il fut nommé député du Morbihan au conseil des Cinq-cents ; capitaine général de la Martinique et de Sainte-Lucie le 3 avril 1802 ; gouverneur général de Venise en 1811, il mourut d'une hydropisie dans cette ville en 1812. Il était grand croix de la Légion d'Honneur du 2 février 1805.

Son nom a été inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Cette famille a donné avant la Révolution des officiers distingués à l'armée dont un, Jean Villaret de Joyeuse, né à Auch en 1744, fut lieutenant-colonel d'artillerie en 1788 et chevalier de Saint-Louis en 1791 ; l'autre Jean-Marie Villaret de Joyeuse, frère du Vice-amiral, né à Auch en 1757, servit avec distinction dans l'artillerie de l'Ile de France, puis dans l'Inde, en même temps que son frère servait dans la marine ; fut chevalier de Saint-Louis le 18 novembre 1791, Général de brigade en 1808, destitué en 1810, réintégré en 1814, chevalier de la Légion d'Honneur le 5 août 1814 avec une pension de-retraite de 4.000 fr.

Il est dit dans *l'Histoire des Chevaliers de Saint-Louis*, II, 428, que Jean Villaret de Joyeuse, Lieutenant-Colonel, mentionné plus haut, et qui devait être très proche parent du vice-amiral, était fils d'un contrôleur receveur général des domaines du roi de la Généralité d'Auch ; neveu d'un capitaine réformé d'infanterie, Ingénieur géographe du roi ; petit-neveu d'un major du régiment de Saint-Simon cavalerie qui avait deux fils capitaines dans le même régiment, et cousins d'un major de la ville de Narbonne.

D'or, à 3 monts d'azur rangés en fasce et mouvants de la pointe de l'écu, sommés chacun d'un corbeau de sable.

Le baron de Reinach-Hirtzbach (Hesso-Antoine) ancien député du Haut-Rhin au Corps législatif, membre de la délégation d'Alsace-Lorraine, président du conseil général de la Haute-Alsace, officier de la Légion d'honneur, etc, etc, est décédé le 13 février. Ses obsèques ont eu lieu le 15 au château de Hirtzbach, près Altkirch (Alsace).

Le deuil était conduit par le baron Sigismond de Reinach-Hirtzbach, fils unique du défunt, le baron Maurice de Reinach-Hirtzbach, colonel de cavalerie en retraite, le baron Charles de Reinach-Hirtzbach, ancien ministre plénipotentiaire, les comtes de Wiser-Leutershausen, de Sury-Bussy, de Reinach-Foussemagne, ses gendres.

Hesso Antoine, baron de Reinach-Hirtzbach, chef de l'une des trois branches encore existantes de l'antique maison, dont la généalogie remonte au IXe siècle, né le 21 juin 1819, était fils de Charles baron de Reinach-Hirtzbach, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France, ancien officier supérieur de cavalerie, et de Marie-Eléonore-Antoinette, baronne de Reinach-Steinbronn, dernière représentante de sa branche.

De son mariage avec Anne-Marie-Antoinette-Caroline, baronne de Gohr, contracté le 15 juillet 1851, il eut six enfants :

1. Hesso, mort à 20 ans en 1872, à la suite d'un accident de cheval ; 2. Sigismond, né en 1869, qui succède à son père et 4 filles dont l'une Béatrix a épousé son cousin le comte de Reinach-Foussemagne, capitaine au 7e dragons, à Provins, chef du nom et des armes de la branche aînée.

Les sœurs du défunt sont : la vicomtesse de Salignac-Fénelon et la baronne Zorn de Bulach.

(Voir les *Bulletins* d'avril et mai 1892 col. 227 et 272.)

Il est superflu d'ajouter que les Reinach des Croisades n'ont rien de commun avec les Reinach, israëlites de Francfort, dont le nom a été mêlé aux affaires du Panama, récemment naturalisés en France et dont un représentant, Oscar de Reinach-Cessac, s'est converti au catholicisme et a été fait comte romain.

Ecartelé, aux 1er et 4 d'or au lion de gueules (qui est celui des Habsbourg dont l'origine passe pour être commune avec celle des Reinach) *capuchonné d'azur ; aux 2 et 3 d'or à 2 bandes de gueules* ; sur le tout *en abîme, un écu d'argent couronné d'or, chargé d'une épée et d'un sceptre croisés en sautoir ; l'épée nue est à semestre, ou en bande garnie d'or, et sur la garde est posé un faucon au naturel ; et à la pointe est suspendu un poisson d'azur ; le sceptre est d'or posé à dextre, ou en barre.*

Edmond Brenier, vicomte de Montmorand, ancien ministre plénipotentiaire de première classe, officier de la Légion d'honneur, est décédé le 15 février à Saint-Marcellin (Isère).

Né en 1813, il était fils d'Antoine-François Brenier, général de division sous le premier Empire (26 mai 1811), baron de l'Empire le 12 février 1812, baron d'Alméida en 1815, vicomte de Montmorand par ordonnance royale de Louis XVIII. Le général Brenier, engagé volontaire à l'âge de seize ans, prit part aux guerres de la Révolution, fut général de brigade à l'âge de vingt-sept ans ; il eut deux fils, l'aîné fut tué au siège d'Anvers, le cadet celui était qui vient de mourir.

Il a eu un fils, Antonin-François-Jules-Henri-Louis-*Maxime*, marié en 1888 avec Marie-Françoise-Géneviève de Cassagnes de Beaufort de Miramon, fille du marquis de Miramon et de Mlle Feuillant.

Quelques journaux ont indiqué le

général Brenier de Montmorand comme ayant été vice-roi de Corse, sous la Restauration. La France n'a eu à aucune époque de *vice-roi* en Corse. Ce titre a seulement été porté, pendant l'occupation anglaise, de 1794 à 1796, par sir Gilbert Elliot, qui s'est fait depuis une réputation dans la diplomatie anglaise sous le titre de lord Minto. Le général Brenier de Montmorand a simplement commandé la division militaire de la Corse en qualité de lieutenant-général.

M. Brenier qui appartenait à la même famille, directeur des fonds au ministère des affaires étrangères, fut remplacé en 1847 par son fils :

Anatole Brenier, né en 1807, créé baron en 1845, chargé du ministère des affaires étrangères en 1851, envoyé extraordinaire et ministre plenipotentiaire à Naples en 1860, sénateur en 1861, ép. Mlle Hutchinson; il est mort sans enfant.

(V. la notice sur la famille Brenier de Montmorand, en Dauphiné, dans le *Bulletin* de 1888, col. 290.)

D'azur, semé de fleurs de lis d'or; au sautoir de gueules chargé de 5 coquilles d'argent brochant sur le tout.

Charles-Maurice de Fontanges, vicomte de Fontanges de Couzan, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris le 19 février, dans sa 74e année.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Philippe du Roule. L'inhumation a eu lieu à Beauvais.

Il avait épousé le 26 octobre 1846 Anne-Louise de Chérisey, fille aînée de François-Victor comte de Chérisey, capitaine d'Etat-major, officier de la Légion d'honneur, décédé, et de Clara Cottin de Joncy, dont il a eu : 1. Charles-Marie-*Hugues* vicomte de Fontanges de Couzan, chef d'escadrons au 29e dragons, marié à Edmée-Joséphine-Odette Gauthier d'Hauteserve, dont trois fils et une fille ; 2. Henri-Olivier-Marie-*Jacques*, baron de Fontanges de Couzan, capitaine au 2e cuirassiers, marié à Marie-Antoinette de Gères, dont postérité.

Il était le troisième fils de Charles de Fontanges, baron de Fontanges de Couzan, décédé en 1858 à l'âge de 86 ans et de Agathe Borel de Brétizel, fille d'un conseiller à la Cour de Cassation, député de l'Oise, membre du Conseil privé du duc d'Orléans.

Le frère aîné du défunt Charles-Henri, marquis de Fontanges est décédé en 1875, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, ne laissant que deux filles mariées à MM. de Vaublanc, l'un ancien zouave pontifical, l'autre ancien officier des haras, son frère.

Charles-Louis, comte de Fontanges, frère cadet du précédent, général de division en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, etc., est décédé au mois d'octobre 1890, marié avec Noémi Audibert, comtesse douairière, dont il a eu : 1, Joseph-Olivier, lieutenant au 154e d'infanterie, marié au mois de juillet 1891 à Yvonne de Dompierre d'Hornoy, petite nièce du vice-amiral, député de la Somme, ancien sénateur ; 2. Charles-Jean-*Roger*, lieutenant au 5e d'infanterie ; 3. et Louise, mariée en 1886 à Henri de Romance de Mesmon, officier d'artillerie.

(V. pour la notice sur la maison de Fontanges, une des plus anciennes de l'Auvergne, le *Bulletin* de 1891, col. 90-92).

De gueules, au chef d'or chargé de 3 fleurs de lis d'azur.

Devise : *Tout ainsi font anges.*

Mme Georges Drouilhet de Sigalas, née Marie-Félicie de Fumel, est décédée le 21 février, à l'âge de trente-six ans.

De son mariage contracté le 2 septembre 1881 avec Georges Drouilhet de Sigalas, elle laisse : 1. Jean ; 2. Charlotte ; 3. Madeleine et 4. Géneviève.

Le comte Auguste de Fumel, décédé, marié en 1848 à Jeanne d'Albaret, décédée, a laissé : 1° le comte Paul de Fumel, marié en 1882 à Madeleine de Saint-Maurice dont : Joseph, Marie-Jeanne et Marguerite ; 2° le vicomte Etienne de Fumel, non marié ; 3° Henriette, mariée au baron Roger Drouilhet de Sigalas ; 4° la défunte.

Le comte Auguste de Fumel était le chef de la branche cadette ; deux de ses frères lui survivent : 1° le comte Georges de Fumel, marié avec Mlle de Sedaiges, sans enfants ; 2° le comte Auguste, marié à Mlle de Poyferré.

Le chef du nom et des armes est le comte de Fumel, propriétaire du château Lamarque, en Médoc.

Originaire de Fumel, en Agenais, cette ancienne famille est une des plus illustres de la Guyenne.

Qualifiés barons dès le XI siècle, les seigneurs de Fumel établissent leur filiation depuis l'année 1280. Ils se sont divisés en un grand nombre de branches ; seule la branche aînée subsiste, divisée elle-même en deux rameaux.

Les membres de cette famille se sont toujours illustrés dans les armes et ont été appelés aux emplois les plus importants ; il faut remarquer entr'autres un chevalier banneret, un chevalier croisé, trois gentilshommes de la chambre, trois chevaliers de l'ordre du roi, un ambassadeur en 1547, deux maréchaux de camp, quatre colonels, un lieutenant-colonel, un chef de bataillon, un brigadier des armées, un mestre de camp, un député de la noblesse en 1789, trois évêques, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, un lieutenant général, des gouverneurs de villes, etc., etc.

Ils ont porté les titres de *marquis* de Fumel, de Fumel-Monségur, de Fumel-Montaigu, ; *comtes* de Fumel (érection par lettres patentes en 1611) ; de Pauilhac, de Hautes-Vignes, des Condesaigues : *vicomtes* de la Barthe, d'Aure, de Magnoac, de Fumel, *barons* de Fumel (titre féodal) de Fumel-Monségur, de Montaigu, de Fumel-Roquebrune, de Lavelanet, de Lisle, etc., etc. ; *barons* et *marquis* de Lastreille, et Roquebrune, de la Salle, *comtes* et *vicomtes* de Nestes, Barrousse et Cieutads.

D'or, à trois flammes ou fumées d'azur mouvantes de la pointe de l'écu.

Devise : *Una fides, unum fœdus, unus amor.*

Le chef de la famille Drouilhet de Sigalas est Jean-Joseph Drouilhet de Sigalas, marié le 18 février 1852 à Marie-Stéphanie de Lonjon, dont Gaston, marié à Edith de Fayolle.

La branche cadette a pour chef Amédée Drouilhet, vicomte de Sigalas, marié le 6 février 1865 à Gabrielle de Lur-Saluces dont : 1. Henri ; 2. Etienne ; 3. Sophie, mariée à Pierre d'Albis, vicomte de Gissac ; 4. Thérèse, mariée à Joseph Barthez de baron Montfort ; 5. Henriette.

Pierre-Léon, baron Drouilhet de Sigalas, l'oncle du chef de la branche cadette, a de son mariage avec Stéphanie de Labat de Lapeyrière ; 1. Roger, marié en premières noces à Louise de Poyferré, dont un fils ; en deuxièmes noces à Henriette de Fumel, sœur de la défunte ; 2. Georges le mari de la défunte ; 3. Louis non marié.

La famille Drouilhet, originaire du Languedoc, vint se fixer en Bazadais, après avoir occupé des charges importantes au Parlement de Toulouse.

Elle fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial de 1696, fit confirmer sa noblesse en 1784, et fut convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse, pour élire un député aux Etats généraux. La branche cadette séparée de la

branche aînée depuis 1769 a obtenu en 1822 le titre de vicomte.

Cette famille compte un lieutenant particulier au siège présidial d'Agen, trois conseillers au parlement de Bordeaux, des avocats, un maire de Bazas, un député de Lot-et-Garonne, des chevaliers de Saint-Louis, etc., et a contracté des alliances avec les familles de Rossane (1628), du Bois de Frenne (1649), de Montesquieu, de Gères, de Verduzan (1742), de Soyres, de Raymond-Lalande, de Villèle, etc., etc.

D'or, au pin terrassé de sinople, fruité du champ, sur le tronc duquel s'appuie de sa patte dextre un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'azur.

L. de Rozel.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Devises et cris de guerre de la Noblesse Belge (1)

La Société belge de librairie qui publie le « Dictionnaire des figures héraldiques » par le comte de Renesse, vient de mettre en vente une jolie plaquette de 82 pages, ayant pour titre : *Devises et cris de guerre de la noblesse belge*, publiée par Alfred de Ridder, attaché au ministère des Affaires Etrangères. Nous ne saurions mieux le signaler à l'attention de nos lecteurs qu'en mettant sous leurs yeux la courte introduction que l'auteur a placée en tête de son recueil, dont il abrite l'autorité derrière la mention insérée dans les lettres patentes, qui ont reconnu en Belgique les titres des familles.

C'est donner beaucoup d'importance à deux choses de valeur inégale. La concession ou la reconnaissance d'un titre est d'attribution souveraine, mais la devise, à moins de concession spéciale, ce qui est très rare, est toute personnelle et individuelle et ne passe aux successeurs que lorsqu'ils veulent la prendre et l'adopter, sans renoncer au droit de la modifier ou d'en prendre une autre. On est donc forcément incomplet en ne voulant s'en tenir qu'à la mention des lettres patentes, et l'histoire des familles qu'une devise peut éclairer perd ici quelques droits. C'est la seule critique que nous ayons à adresser à la publication de M. de Ridder. Il l'avait prévue et voici comment il y répond dans son introduction :

« En publiant les devises et cris de guerre de la noblesse belge, nous n'entendons donner que ceux de la noblesse qui, depuis 1815, a fait reconnaître ses anciens titres ou s'en est fait concéder de nouveaux.

La Révolution française a aboli la noblesse de l'ancien régime et les droits de celle-ci n'ont plus d'existence légale si le roi, en vertu de sa prérogative souveraine, ne les a fait revivre.

Est donc noble en Belgique seulement celui qui a obtenu des lettres patentes signées de 1815 à 1830 par le roi Guillaume des Pays-Bas ou depuis cette époque par Léopold Ier ou Léo-

(1) Un vol. petit in-16 carré de 82 pages. — Bruxelles. Société belge de librairie. Oscar Scheppens, directeur, 16, rue Treurenberg 1894.

pold II. Les étrangers qui jouissaient de la noblesse dans leur pays d'origine et qui se font naturaliser Belges ne peuvent figurer sur la liste des nobles s'ils n'obtiennent un diplôme leur accordant admission dans la noblesse du royaume.

Les documents dont nous nous sommes servis pour dresser la liste des devises et des cris de guerre sont pour la période qui s'étend de 1815 à 1830, l'*Armorial général du royaume des Pays-Bas*, publié en 1830 par Van Wereveld et O'Kelly, qui ont fait leur travail d'après les copies authentiques des lettres patentes conservées à La Haye. Nous avons consulté, pour les années qui suivent 1830, les registres des copies des lettres patentes qui se trouvent au ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles. Notre travail n'a donc pour base que des documents officiels.

Les devises de quelques familles hollandaises se trouvent mêlées à celles des familles belges. Ce fait provient de la difficulté qu'il y a de séparer sur les listes officielles des nobles publiées par le gouvernement des Pays-Bas, les familles restées hollandaises après 1830 de celles qui ont adopté la nationalité Belge. Nous avons préféré publier les devises des unes et des autres, plutôt que de procéder à des éliminations qui auraient été basées souvent sur de simples suppositions.

On sera étonné peut-être de ne pas trouver dans notre recueil les devises dont les familles nobles faisaient autrefois et font encore usage aujourd'hui ainsi celle de la maison de Mérode *Plus d'honneur que d'honneurs.* Cela provient de ce que ces familles ont négligé, en obtenant reconnaissance de leurs titres, de faire insérer ces devises dans les lettres patentes qui leur ont été accordées. Nous aurions certes pu en retrouver quelques-unes, mais pour cela nous aurions dû abandonner le principe que nous avons adopté de ne nous servir que de documents officiels, sans être certain d'ailleurs d'aboutir à un résultat qui fut à l'abri de toute critique.

Nous avons reproduit les noms de famille tels qu'ils sont insérés, pour la période hollandaise, dans la liste officielle de nobles et, pour la période belge dans les lettres patentes. Il ne nous a pas été possible de tenir compte des modifications qu'ils ont subies postérieurement soit en vertu d'arrêtés royaux, soit en vertu de jugements de tribunaux. »

Marie Villaret de Joyeuse

Pour la seconde fois, depuis quelques mois écoulés, la ville de Versailles vient de perdre une de ces admirables chrétiennes, qu'on peut chercher à imiter, mais qu'on ne remplace pas.

Après la vicomtesse d'Amphernet dont la vie tout entière a été consacrée au soulagement des misères humaines, voici qu'une mort presque foudroyante, enlève aux œuvres multiples dont elle était le soutien, Mlle Marie Villaret de Joyeuse, fille, petite-fille, sœur et nièce de ces glorieux serviteurs de la France qui ont laissé dans l'armée et la marine un nom si justement respecté.

L'un des derniers membres de la famille, aujourd'hui représentée par la jeune vicomtesse de Lorgeril, dont le père, Louis Villaret de Joyeuse, tomba en 1871, frappé à mort par les balles de la Commune, sous les murs de Paris, fut le conseiller, le confident, l'hôte habituel de Monsieur le Comte de Chambord, qui avait pour son vieil ami la plus vive affection.

Marie de Joyeuse avait hérité de toutes les grandes qualités, de toutes les vertus de sa race ; on n'a jamais porté plus loin qu'elle l'intelligence des œuvres charitables qui, grâce à son énergie, à sa direction aussi sage qu'éclairée, à sa volonté ferme et calme tout à la fois, n'ont pas connu ces heures de défaillance si fréquente chez les œuvres fondées dans un moment d'enthousiasme, et qui languissent et meurent faute de bases solides.

Œuvre des pauvres malades, œuvre du cercle catholique, œuvres paroissiales, œuvre des

militaires, œuvre admirable des Tabernacles, à laquelle elle avait su donner une si grande extension, pour fournir à ces pauvres paroisses rurales qui manquent de tout, les objets les plus indispensables au culte, rien n'échappait à sa vigilance, sans compter tant d'autres charités cachées, que le monde ignore et que Dieu seul connait; car cette humble chrétienne avait, comme celle qui l'avait précédée dans la tombe, la passion du bien, mais l'horreur du bruit.

Aussi est-ce presque en tremblant que nous écrivons ces lignes ; mais devant la consternation générale causée par une mort si inattendue, nous regardons comme un devoir de joindre nos respectueux hommages à la douleur de tous ceux dont elle était la providence sur la terre et qui pleurent leur bienfaitrice.

Ah ! si beaucoup de villes possédaient un grand nombre d'âmes animées de cette foi, de cette générosité, de ce dévouement, comme la pauvre France se relèverait vite, en faisant violence à la miséricorde de Dieu.

Henry DE VANSSAY.

Annuaire de la Noblesse de France

(50e volume, 52e année, 1894)

Pendant un demi siècle l'œuvre fondée par M. Borel d'Hauterive est allée grandissant, et acquérant chaque année de nouveaux titres à la confiance de ses lecteurs. On peut dire que l'*Annuaire de la Noblesse* est le recueil héraldique et nobiliaire le plus important du XIXe siècle. Continué sous la direction du vicomte Albert Révérend, le volume de 1894 apporte un nouveau contingent d'informations qui en augmentant le volume d'environ 200 pages, donne des notices sur les familles des nouveaux généraux, amiraux, sénateurs, députés et conseillers généraux, et montre que la tradition des services rendus au pays est loin de se perdre dans les familles nobles ou en possession de distinctions honorifiques qui en consacrent l'éclat. L'auteur a joint à l'état des maisons ducales ou princières de France un état des maisons ducales ou princières d'Europe les plus connues et que l'on ne trouvait jusqu'ici que dans l'*Almanach de Gotha*. Cette addition était devenue en quelque sorte indispensable depuis que les familles les plus anciennes et les plus illustres de France sont portées à rechercher ou à accepter les alliances de l'aristocratie étrangère.

Annuaire du Conseil Héraldique de France

Le nouveau volume, le septième de la collection (1894), que nous avons sous les yeux, forme un recueil intéressant par la variété des sujets qui y sont traité et l'érudition des membres dont l'active collaboration assure tous les ans, le succès de cette utile publication. Il nous suffira de citer les *Sources du Nobiliaire de l'Artois*, par le baron Cavrois ; les *Sources du Nobiliaire de Champagne*, par le comte Albert de Mauroy ; les *Sources du Nobiliaire du Limousin et de la Marche*, par M. A Lecler ; les *Sources du Nobiliaire de l'Angoumois*, par M. Joseph Mallat ; qui suffiraient à le rendre précieux pour tous les amateurs d'études héraldiques. L'histoire y tient aussi une large place avec les *Notes et documents sur Samuel Champlain*, par le vicomte Oscar de Poli ; *la Maison de Vauban*, par M. Achille Millien ; les *Documents sur l'ancien Ordre de Malte*, par M. Paul de Faucher ; les *Héros du Mont-Saint-Michel*, par M. A. Desp'ans ; les *Notes sur la Famille de Saint-Vincent de Paul*, par M. Gaston Bernos ; les *Vieilles Chevaleries : les Ordres de l'Epée*. par le vicomte Oscar de Poli. En voila plus qu'il n'en faut pour maintenir ce nouveau volume de l'*Annuaire* tout à fait au niveau de ses aînés.

Avis à nos Abonnés

La *Table* du volume de 1893 est sous presse et sera envoyée prochainement à nos abonnés.

Paris, 1er Mai 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY.

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Vᵉ E. Maury), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) MARS 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)..................	**12 fr. par an.**
Etranger et Possessions coloniales....................................	**15** —

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.................................... **12** fr. par vol.

Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................... **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemlaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Mars 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(suite)

1658

Jacques de Castelnau, marquis de Castelnau, alla faire son apprentissage des armes en Hollande ; de retour en France il servit aux sièges et prises de Corbie en 1636, du Castelet en 1638, de Hesdin en 1639, d'Arras en 1640, d'Aire en 1641 ; se signala au combat de Fribourg en 1644 et à la bataille de Nordlingue l'année suivante où il servit en qualité de maréchal de bataille, y fut blessé de deux coups de mousquet. En 1647 il fut fait maréchal de camp et gouverneur de la Bassée, puis de Brest en 1648, chevalier des ordres du roi en 1651 ; se trouva aux prises des villes de Dunkerque, de Mouzon, de Sainte-Menehould, d'Arras, de Landrecies, de Condé et de Saint-Guillain ; et au siège de Valenciennes en 1656. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille des Dunes, près Dunkerque et y fut blessé le 16 juin 1658 ; il mourut à Calais le 15 juillet suivant en sa 38e année, ayant été

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr.
Etranger et Possessions coloniales................................	**15**

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** f
Pour les abonnés anciens ou nouveaux.. **7**

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Admini BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons r laires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonné nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

---

viers, de Beauvais, de Lanharrée, de Sézanne de Chantemerle, de Trésolles en Brie et de Pagny sur Moselle.

Il était le second fils d'Abraham Fabert, maître échevin de la ville de Metz en 1613, sgr des Moulins près Metz, chevalier de l'ordre de Saint Michel au mois d'août 1630, et de Anne des Bernards. Son frère aîné François Fabert, sgr des Moulins, fut maître échevin de la ville de Metz après son père et lieutenant d'artillerie. Sa sœur ép. 1° N... des Jardins, secrétaire de l'infanterie sous le duc d'Epernon; 2° N... de Barthon vicomte de Montbas, dans la Marche.

Le maréchal de Fabert ép. le 12 sept. 1631 Claude Richard de Clevant, fille du prévot capitaine et gruier de Pont à Mousson ; elle mourut avant lui le 13 février 1661 ; il eut de son mariage six enfants :

1. Louis, marquis de Fabert, comte de Sezanne, gouverneur de Sedan, colonel du régiment de Lorraine, tué par les Turcs, au siége de Candie, le 23 juin 1669, âgé d'environ 18 ans ;

2. et 3. Nicolas et Anne-Abraham-Louis, morts jeunes ;

4. Anne-Dieudonnée, ép. 1° le 3 octobre 1657 Louis de Comminges, marquis de Vervins, premier maître d'hôtel du roi ; 2° le 3 mars 1677 Claude-François de Mérode, marquis de Trelon, en Flandres ;

5. Claude, ép. le 4 février 1663 Charles-Henry de Tubières de Grimoard-Pestels de Levis, marquis de Cailus ;

6. Augélique, ép. 1° Claude Brulart, sgr de la Tour, marquis de Genlis ; 2° François de Harcourt, III° du nom, marquis de Beuvron, chevalier des ordres du roi.

D'or, à la croix de gueules.

1668

François de Créquy, marquis de Marines, commença ses premières armes au siège d'Arras en 1640, et donna depuis, des preuves de grand courage et de grande expérience dans toutes les occasions où il se trouva. Il fut fait lieutenant-général des armées du roi, en 1655, et général des galères en 1661. Il eut le commandement d'un détachement sur la frontière du Luxembourg, en 1667, avec lequel il prit Menin et Courtray pour couvrir le siège de Lille que le roi faisait en personne. Le 8 juillet 1668 il fut nommé maréchal de France et employé en 1670 à la conquête de la Lorraine, où il se distingua aux prises de Remiremont, Epinal et Pont-à-Mousson. Le roi le choisit, en 1672 pour un de ses lieutenants-généraux sous les ordres du vicomte de Turenne, maréchal de France et maréchal-général des camps et armées du roi, ce qu'il refusa et fut exilé, et rappelé peu après. Il servit en Hollande et aux Pays-Bas en 1673, où il fut battu et prisonnier, ne dut sa liberté qu'en payant une forte rançon. Il servit dans l'armée de Flandres, puis dans celle d'Allemagne ; eut le gouvernement de la Lorraine et du Barrois, de Metz et pays Messin et se distingua dans la campagne d'Alsace à Offenbourg, à Khel, à Strasbourg et à Landau. Il eut le commandement de l'armée envoyée dans le Luxembourg, et obligea la capitale de ce duché à capituler le 4 juin 1684. Il mourut à Paris le 4 février 1687.

Il était le quatrième fils de Charles de Créquy, sire de Créquy et de Canaples et d'Anne de Beauvoir du Roure ; il ép. Catherine de Rougé, fille de Jacques, sgr de Plessis-Bellière, lieutenant des armées du roi, et de Suzanne de Bruc, dont la postérité finit en 1702.

D'or, au créquier de gueules.

1668

Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, sgr de l'Isle-Marie et de Gru-

chy, gouverneur de la ville et château de Valognes, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, était en Normandie en 1659 pendant les troubles de la Fronde et resta fidèle au roi. Il servit en Catalogne en qualité de mestre de camp du régiment de Champagne en 1650 et 1651, puis en Guyenne sous le comte d'Harcourt; il suivit le marquis du Plessis-Bellière comme maréchal de camp en Catalogne en 1653 et 1654. L'année suivante il fut fait lieutenant général des armées et eut le commandement des troupes en Flandre et en Italie, il fut chargé de diverses missions en Espagne et en Hollande. La guerre s'étant déclarée contre l'Espagne en 1667 il eut le commandement des troupes et le gouvernement du pays entre la Sambre et la Meuse et reçut huit blessures dans cette campagne. Le roi voulant reconnaître ses services le nomma maréchal de France le 8 juillet 1668. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1670, puis commandant de l'armée en Hollande en 1673 et de celle de Catalogne en 1684. Lors du mariage de la dauphine il fut nommé premier écuyer de cette princesse et chevalier des ordres du roi en 1688, commandeur de Saint-Louis en 1693. Il mourut au château de Vincennes le 4 septembre 1694, âgé de 64 ans, et enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de ce château.

Il était fils de Henri-Robert Gigault, sgr de Bellefonds, etc., gouverneur de Valognes et de Marie d'Avoynes, fille unique de Robert, sgr du Quesnoy et de Gruchy, et de Jeanne d'Achey de Serquigny, mariés le 29 mai 1622.

Il ép. le 27 décembre 1655 Madeleine Fouquet, fille de Jean, sgr du Chastaing et du Boulay, et de Renée dame de la Remort, dont il eut entr'autres enfants : 1. Louis-Christophe qui suit; 2. Thérèse-Marie, fille d'honneur de la dauphine, mariée le 8 janvier 1688, avec Antoine-Charles marquis du Châtelet, mestre de camp de cavalerie, gouvernenr de Vincennes; 3. Jeanne-Suzanne, appelée Louise, mariée le 10 janvier 1691 à Charles-François Davy, marquis d'Amfreville, leutenant-général des armées navales.

Louis-Christophe, marquis de Bellefonds et de la Boulaye, gouverneur de Vincennes et colonel du régiment Royal-Comtois, premier écuyer, de la dauphine après son père, ép. Marie-Olympe de la Porte-Mazarini de la Meilleraye, dont : 1. Louis-Charles-Bernardin qui suit; 2. Marie-Madeleine-Hortense, mariée le 27 mars 1708 à Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervacques, colonel du régiment de Piémont, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant-général du pays du Maine.

Louis-Charles-Bernardin, marquis de Bellefonds et de la Boulaye, mestre de camp de cavalerie et gouverneur de Vincennes, ép. Anne-Madeleine Hennequin d'Ecquevilly, et mourut à l'âge de 22 ans, laissant un fils unique : Charles-Bernardin-Godefroy.

La maison de Gigault de Bellefonds, originaire de Touraine, descend de Hélion Gigault, fils de Jean I Gigault, vivant en 1460; ledit Hélion reçut le 19 janvier 1503 hommage de Claude de Veauce pour l'hôtel de Montville dépendant de Bellefonds; Hélion avait ép. en 1488 Jeanne Grassignon, dame de Bellefonds. Jean II, sgr de Bellefonds et de Marennes, ép. Charlotte de Voisines et en eut plusieurs enfants dont : Jean qui forma la branche aînée et Bernardin qui fit la branche de Bellefonds et fut le grand père du maréchal. Ces deux branches furent maintenues dans leur noblesse la première par jugement de M. Voisin de la Noiraye, intendant de la généralité de Tours le 26 avril 1667 et la seconde par M. de la Poterie, intendant de la généralité de Caen le 12 mars 1641. Cette famille a fait en

outre ses preuves pour le Chapitre de Remiremont le 11 septembre 1687 et pour Malte le 25 mai 1714.

La descendance de la branche de Gigault de la Bédollière et sa jonction avec celle de Gigault de Bellefonds et de Marennes a été établie devant Charles-Marie-Louis d'Hozier le 2 mars 1825. (V. le *Bulletin* de 1888, col. 205-209).

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois lozanges d'argent.

1668

Louis de Crevant d'Humières IV[e] du nom, duc d'Humières, vicomte de Brigueil, baron de Preuilly, sgr de Mouchy près Compiègne, grand maître de l'artillerie de France, gouverneur du Bourbonnais, gouverneur et lieutenant général de Flandres, Hainant et pays conquis et des villes de Lille et de Compiègne, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, s'acquitta glorieusement des emplois qui lui furent confiés et notamment aux prises des places d'Aire, Linck, St-Guillain, Hambourg, Bitche, Courtray, Dixmude à la bataille de Cassel commandée par Philippe d'Orléans, fut fait maréchal de France le 8 juillet 1668.

« Depuis l'année 1650 qu'il fut nommé maréchal de camp, dit M. Ed. de Barthélemy, dans son livre sur *Les ducs et les duchés Français*, il figura sur tous les champs de bataille et pour raconter sa carrière, il faudrait esquisser l'historique des guerres de Louis XIV, dans lesquelles il fut toujours distingué. »

Le roi le fit chevalier des ordres le 31 décembre 1688 et chevalier de Saint-Louis au mois d'avril 1693. Il mourut à Versailles le 30 août 1694. Son corps fut porté dans sa terre de Mouchy, en Picardie.

Il était fils de Louis de Crevant, III[e] du nom, marquis d'Humières et d'Isabelle Phelypeaux d'Herbault.

Il ép. Antoinette de la Châtre, dont il eut un fils unique, colonel d'infanterie, tué au siège de Luxembourg, le 13 mai 1684.

Conformément aux termes des letres patentes, le duché passa à Louis-François d'Aumont, marquis de Chappes, lieutenant-général, gouverneur de Bourbonnais, marié le 16 mai 1690 à Julie de Crevant d'Humières ; ils n'eurent que deux enfants, un fils mort en 1708 et une fille mariée au duc de Gramont.

Ecartelé, aux 1 et 4 contr'écartelé d'argent et d'azur, qui est Crevant; *aux 2 et 3 d'argent fretté de sable*, qui est d'Humières.

(A Suivre). L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

GAMACHES ET ROUAULT DE GAMACHES

Valeran de Gamaches, chevalier, associa Bernard III de St-Valery à la moitié de la seigneurie de Gamaches, qui la tenait auparavant en franc-aleu et reprit de lui en fief l'autre moitié. (Folio 124, t. III série 2. *Mémoires des antiquaires de Picardie*).

1373. — Péronnelle de Thouars,

sœur aînée du comte Simon de Thouars lui succéda. Elle était alors mariée avec Amaury, seigneur de Craon, qui prit le titre de comte de Dreux. Celui-ci étant mort en 1373, elle épousa, trois ans après en secondes noces, Clément Rouault, dit Tristan En 1378, ils vendirent au roi Charles V les deux tiers du comté de Dreux, le château et la ville de Dreux et la tour de Danemarche.

L'autre tiers avait été vendu au même roi par Marguerite de Thouars, troisième fille de Louis et épouse de Gui Turpin, seigneur de Crissé. Ainsi fut ce comté réuni à la couronne.

Après la mort de Péronelle de Thouars il y eut un procès entre la dame d'Amboise Ysabeau seconde fille de Louis de Thouars et de Jeanne de Dreux et sœur de Péronelle de Thouars au sujet de la propriété des terres de Gamaches et de Hamelet. Après la mort de Ide de Rosny, la comtesse Jeanne d'Artois veuve de Simon de Thouars, père de Péronnelle, s'en était fait mettre en possession par le prévôt du Vimeu, en prétendant que Péronnelle devenue comtesse de Thouars par la mort de Simon était son héritière du tout.

D'un autre côté vers 1377 les officiers et les gens de la vicomtesse Péronnelle de Thouars et de son mari Clément Rouault, s'étant emparés du château de Gamaches en avaient confié la garde à un capitaine et avaient choisi les officiers pour gouverner et administrer la châtellenie en leur nom.

Mais Ysabeau de Thouars et Guillaume de Harcourt invoquèrent la donation de 1351. Ce procès eut-il une issue favorable aux héritièr s de Péronnelle, ou bien y eut-il transaction en leur faveur? Quoi qu'il en soit, après la mort de Péronnelle de Thouars la seigneurie de Gamaches resta à Clément Rouault son mari à qui elle en avait fait don.

Les Thouars portaient :

D'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc quartier de gueule.

Après être passée successivement dans diverses familles, la seigneurie de Gamaches entra dans le domaine de la noble maison de Rouault.

Elle y resta jusqu'à ce grand cataclysme de la féodalité qu'on désigne encore sous le nom de la Révolution.

ORIGINE DES SIRES DE ROUAULT

Nous avons vu comment la seigneurie de Gamaches était passée dans la maison de Rouault. La famille de Thouars prête à s'éteindre s'était greffée sur une tige nouvelle et vivace par l'alliance de Péronnelle de Thouars avec Clément Rouault dit Tristan. Celui-ci était le petit-fils de Clément Rouault, écuyer le premier connu de cette famille qui paraît être venu en France vers la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e] siècle.

On la dit originaire d'Angleterre. Ne serait-ce pas une de ces familles normandes de la suite de Guillaume-le-Conqnérant, dont quelque membre serait rentré en France deux siècles après la Conquête et avec son nom plus ou moins modifié?

(Dans la liste de conquérants publiée par Leland *De rebus Britannicis collectanea*, édit. Hearne, t. I[er], p. 202, on voit figurer Fitz Rohaut.)

La présence de deux léopards sur les armes de Rouault, comme sur celles de Normandie autoriserait cette supposition, et les hautes alliances que cette familel contracta dès son arrivee en France démontrent d'ailleurs une noble extraction. L'Ecu des Rouault était : *De sable à deux léopards d'or couronnés, armés et lampassés de gueule.*

Miles ou Milon Rouault, épousa Isabeau de Beaumont-Bressuire, de laquelle il eut trois fils :

1° Clément Rouault, 1[er] du nom eut

la qualité de comte de Dreux et vicomte de Thouars à cause de Peronnelle de Thouars sa femme qu'il avait épousée en 1376, seigneur de l'île de Ré, de Maram et de Gamaches, titres que sa femme avait reçus de la maison de Dreux.

Peronnelle de Thouars était morte lorsque Clément Rouault mourut lui-même sans enfant. Par son testament daté du 15 mars 1390 il transmit à Gilles Rouault son neveu une partie des biens que lui avait laissé la vicomtesse sa femme et entre autres la terre et seigneurie de Gamaches. D'autres parties de ces biens furent légués à Miles Rouault, seigneur de la Motte son neveu et aux enfants de Jeanne Rouault sa sœur.

2° Gilles Rouault était fils d'André II seigneur de Boismenard et de la Rousselière, frère de Tristan. Il avait épousé Catherine Rabarte, dont il eut un fils unique nommé Jean. Sa veuve était remariée en 1398 à Jean d'Ancenis et se trouvait veuve pour la seconde fois en 1422.

3° Jean Rouault n'était âgé que de 14 ans à la mort de son père; il resta sous la tutelle de André Rouault son aïeul.

Le Père Anselme à son acte de tutelle donne la date du 20 octobre 1398. Il fut chambellan du Roi.

Monstrelet dit qu'en 1411 Ferry de Hangest, bailly d'Amiens fut envoyé en la comté d'Eu et en la terre de Gamaches pour en mettre toutes les seigneuries et dépendances en la main du Roi; qu'il destitua tous ceux qui y étaient de par les seigneurs et qu'il y commit d'autres soudoyers.

Comme la maladie du Roi l'empêchait de s'occuper de l'administration du royaume, son frère Louis, duc d'Orléans, et Jean Sans Peur, duc de Bourgogne se la disputèrent.

Leur querelle eut pour résultat de diviser la France en deux factions : les Bourguignons et les Armagnacs qui la désolèrent pendant de longues années.

En 1419 on trouve Jean Rouault au siège de Parthenay avec 20 écuyers et 16 archers. La même année il transigea avec le sire d'Amboise pour se droits sur les terres de Maram, de Laleu et de Lormeau. Ainsi se termina l'un des procès qu'eurent à soutenir dès 1406 les héritiers de Tristan Rouault pour se maintenir en possession des biens qui provenaient de la vicomtesse de Thouars.

Le 25 octobre 1423 le nouveau roi Charles VII accorda une gratification à Jean Rouault, en reconnaissance de ce qu'il avait contribué à l'imposition d'une aide sur les terres du sire d'Amboise, vicomte de Thouars, et de ce qu'il avait assisté avec ce vicomte le 16 décembre précédent à l'assemblée des Etats de Poitou tenue à Saint Maixent où fut octroyé au roi une somme de 30.000 livres pendant trois années.

Jean Rouault avait épousé Jeanne du Bellay, dame du Colombier, fille de Hugues, seigneur du Bellay, prince d'Yvetot et de Isabeau de Montigny, dame de Langey. Elle était veuve le 28 mai 1435, lorsqu'elle rendit aveu au seigneur d'Isle Bouchard de ce qu'elle tenait de lui dans sa terre de Doué. Ils laissèrent 4 enfants :

1° Joachim Rouault, seigneur de Gamaches ;

2° Jacques Rouault, chevalier, seigneur du Greffier et de Rion ;

3° Abèle ;

4° Louise, mariée à Jean de Beaumont, seigneur de Glenay ;

5° Jeanne, femme de Hugues de Billé, seigneur de Thucé ;

Joachim Rouault, maréchal de France, fut le héros de la famille, le membre auquel elle doit la plus grande célébrité.

Joachim Rouault fut plein d'audace et d'énergie, l'ennemi mortel des Anglais, le fidèle sujet du roi et enfin l'un des guerriers les plus accomplis de son temps si fertile en guerriers. Fils aîné de Jean Rouault, il lui succéda à la seigneurie de Boismenard et à la terre de Gamaches, que sans doute il ne visita pas souvent, sa vie s'étant passée en grande partie dane les camps. Il fut encore seigneur de Chatillon et de Fronsac, capitaine de Fronsac et de Pontoise, gouverneur de Paris, conseiller et chambellan du roi, sénéchal du Poitou et de Beaucaire, et premier écuyer du corps de M. le Dauphin : tous titres qu'il conquit en quelque sorte et que lui mérita sa valeur. J. Rouault se fit connaître à la reprise de Creil et de Saint-Denis. Etant capitaine de 23 hommes d'armes et de 67 écuyers; il se distingua au siège de Pontoise, place que les Anglais défendirent avec d'autant plus d'ardeur que sa possession leur laissait toujours l'espoir de reprendre Paris, mais qui fut emportée d'assaut le 19 septembre 1441, après 3 mois de siège. J. Rouault se signala au siège d'Acqs ou de Dax.

En 1444 il suivit le Dauphin que le roi envoyait au secours de Sigismond duc d'Autriche, qui était en guerre contre les Suisses. Le Dauphin marcha droit sur Montbéliard qui se rendit et dont il fit sa place d'armes.

J. Rouault y fut laissé l'année suivante pour commander et la défendre contre les ennemis. Il avait avec lui 500 hommes et, de plus, le Barrois lui fournit 100 lances (ou gens d'armes), pendant les années 1446, 1447 et 1448 qu'il y resta. Cette compagnie de lances fut sans doute une de ces compagnies permanentes destinées à former une armée régulière, que le roi avait organisées par ordonnance, en 1445 et qui, par ce motif, prirent le nom de compagnies d'ordonnance.

Le Bailly d'Evreux surprit Pont-de-L'Arche en 1448 et l'armée du roi de France entra aussitôt en Normandie, où Joachim Rouault s'acquit beaucoup de gloire en 1449 et 1450, et principalement à la prise de Saint-James-de-Beuvron, de Coutances, de Saint-Lô, dont il fut fait gouverneur, de Carentan et de Caën qui fut obligée de capituler après quinze jours de siège, quoique défendue par le duc de Sommerset, avec une garnison de 4,000 Anglais. Rouault eut l'honneur de la bataille de Fourmigny, où il surprit l'avant-garde anglaise qu'il défit, et il facilita ainsi au comte de Clermont la victoire sur le général anglais Kiriel, qui fut fait prisonnier. Enfin la reddition de Cherbourg acheva la conquête de la Normandie.

Précisément la veille, c'est-à-dire le 11 août 1450 il fut délivré à J. Rouhault un ordre de payement de son quartier de juillet, août courant et septembre prochain. Il y est qualifié écuyer d'écurie du roi, capitaine de 40 lances, fourrier des ordonnances du roi, sous Charles VII.

J. Rouhault accompagna le comte de Penthièvre et servit sous ses ordres au siège de Bergerac en 1450, à ceux de Montguyon, de Blaye, de Fronsac, sous le comte de Dunois, 1451.

Après le siège de Bordeaux, Dunois rentra dans cette ville avec pompe et munificence. J. Rouault l'accompagna à la tête de 1,200 chevaux de l'avant-garde qu'il commandait, et il reçut le titre de connétable de Bordeaux, que ses qualités guerrières lui avaient mérité.

Au siège de Chalais, Joachim Rouault alla planter son étendard sur la brèche, pour entraîner ses troupes qui redoutaient l'assaut. Bientôt la ville fut prise et 80 habitants payèrent de leur tête leur infidélité.

En 1455, J. Rouault fut employé à la conquête du comté d'Armagnac, provoquée par le pape Nicolas V, pour

punir le comte Jean V d'un inceste honteux.

J. Rouault entraîné par son activité guerrière a de grandes dépenses, avait été forcé de recourir à des emprunts; on trouve que le roi lui accorda, pour les payer, une somme de 6.000 écus pour tout qu'il lui devait d'appointements jusqu'au 10 mai 1455.

Le 25 juillet 1458, Charles VII accorda à J. Rouault la jouissance pendant sa vie, de la terre de Fronsac. Il fut condamné à rendre cette terre, le 13 mai 1461, au légitime héritier.

(1461 à 1483). — Louis XI parvenu au trône, honora Joachim Rouault de la dignité de maréchal de France, par lettres-patentes données à Avesnes, en Hainaut, le 3 août 1461. Joachim avait été auparavant nommé sénéchal du Poitou. Il assista à la célèbre entrée du roi dans Paris, y tint rang de premier écuyer du corps et maître de l'écurie, et y porta l'épée royale en écharpe. Il eut ensuite le commandement de l'armée envoyée en Catalogne et en Roussillon.

Les Bourguignons et les grands seigneurs dépouillés de leurs privilèges abusifs formèrent la *Ligue du bien public*, vinrent donner l'assaut à Paris en juillet 1465, mais le maréchal J. Rouault avec sa compagnie de gens d'armes composée de 900 lances repoussa les Bourguignons avec perte. En récompense de ce service, Louis XI lui donna le commandement de la ville de Paris.

Quelques jours après le roi ayant attaqué le comte de Charolais près de Montlhery, le maréchal de Gamaches sortit de Paris à la tête de 4,000 combattants et suivit le comte jusqu'à Péronne, en distribuant ses troupes dans les villes de garnison. Puis il reprit les ponts de St-Cloud et de Ste-Maxence et rentra dans Paris avec 120 lances et un grand nombre de prisonniers Bourguignons, qu'il avait fait en chemin.

En 1467 J. Rouault vint dégager la ville de Beauvais ou Jeanne Hachette et ses compagnons soutinrent le siège fait par Charles le Téméraire duc de Bourgogne et qui fut levé après quelques jours.

Par lettres du 3 août 1472 le roi Louis XI gratifia Rouault des terres du sire de Rambures parceque cette terre avait été confisquée sur ce seigneur qui tenait le parti du duc de Bourgogne.

Les services que le maréchal Joachim Rouault, seigneur de Gamaches, avait rendus au royaume ne purent le garantir contre l'envie des courtisans et contre l'esprit défiant du roi. Il fut arrêté en 1476 sous de vains prétextes et jugé par une commission. Sa condamnation fut prononcée à Tours le 16 mai 1476 par Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse en présence des autres commissaires et portant bannissement à perpétuité du royaume, privations de tous offices royaux, états, honneurs, dignités et charges publiques. Confiscation au profit du roi de tous ses biens meubles et immeubles. Mais ce jugement ne fut pas exécuté sans doute, car le maréchal mourut le 7 août 1478 en possession de tous ses biens.

Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Thouars auprès de sa mère, ainsi qu'il l'avait demandé par son testament.

Joachim Rouault avait épousé Françoise de Volvire fille de Joachim de Volvire, baron de Ruffec et de Marguerite de Harpedanne de Belleville, qui lui donna trois enfants :

1. Aloph Rouault;

2. Anne, qui épousa Adrien de l'Hôpital, seigneur de Choisy, et était veuve en 1510;

3. Agathe, qui fut mariée à Thomas

de Riencourt, seigneur de Tilloloy en Vimeu et de Vaux.

Aloph Rouault qui succéda à son père dans la seigneurie de Gamaches fut chambellan des rois Louis XII et François Ier. Il avait épousé Gabrielle de Montrigny, de la maison de Salves dont naquirent :

1. Aloph, IIe du nom;
2. Thibault Rouault, seigneur de Rion;
3. Louis, sgr du Pressoir;
4. Marguerite, religieuse à Saint-Maixent.

Thibault Rouault avait épousé Jeanne de Saveuse, veuve en 1re noces de Antoine de Créquy, dit le Hardi.

Aloph Rouault était avec le duc de Guise enfermé à Metz et assiégé par l'empereur Charles-Quint 1552. Les assiégés se défendirent courageusement et forcèrent les Impériaux à lever le siège de cette ville.

Aloph Rouault II du nom avait épousé en 1527 Jacqueline de Soissons et eut 2 enfants :

1. Nicolas ;
2. Barbe Rouault qui fut mariée à Nicolas de Montmorency, seigneur de Bours. Aloph mourut en 1562.

Nicolas Rouault Ier du nom, calviniste, fut après son père seigneur de Gamaches, de Thiembronne, de Beauchamp, chevalier des ordres du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, mort en 1583 avait épousé en premières noces Charlotte de Lenoncourt, dont il eut Gédéon Rouault et en secondes noces Claude de Maricourt, fille de Jean, seigneur de Maricourt et de Moucy-le-Châtel, maître d'hôtel du roi, de laquelle il eut trois enfants :

1. François;
2. Nicolas II :
3. Aloph III.

Elle était remariée à Joachim de Bellengreville, chevalier, sieur de la Cour du Roy et de Rouvincourt.

A Nicolas Ier du nom succède Gédéon son fils aîné qui mourut à la fleur de l'âge en décembre 1587 sans avoir été marié.

François, frère de Nicolas II alla à Rome en 1594; il mourut cornette blanche dans l'armée du duc de Bouillon, au siège de Doullens, il n'avait jamais été marié; 15 octobre 1595.

Nicolas Rouault II épousa Françoise Mangot, fille de Jacques Mangot, avocat général au Parlement de Paris, conseiller d'Etat et garde des sceaux, dont il eut un grand nombre d'enfants :

1. Joachim, l'aîné, mort jeune en 1616;
2. René, entré dans la compagnie de Jésus;
3. François, qui fut marquis de Gamaches;
4. Gabriel, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem;
5. Henri;
6. Nicolas, marquis de Gamaches, après la mart de son frère François.
7-10. Ignace, Marie-Claude, mariée à Pierre de Grouches, marquis de Griboval, et enfin Charlotte Rouault.

François Rouault auquel échut le marquisat de Gamaches par la mort de son père, était capitaine de cent hommes d'armes et commandait un escadron de cavalerie en l'armée du roi sous les ordres du maréchal de La Force, en Lorraine. Il fut tué devant Lunéville le 26 août 1635.

Nicolas Rouault succéda à son père. Il fut chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Saint Valéry et de Rue. Il épousa le 4 juin 1642 Marie-Antoinette de Loménie, fille de Henri-Auguste, comte de Brienne et de Montheron, ministre et premier secrétaire d'Etat, et de Louise du Béon du Masur. Elle mourut à l'âge de 80 ans le 8 décembre 1704.

Nicolas-Joachim Rouault, qui était sans doute poursuivi par ses créanciers avait fait don de son mobilier et de son domaine en mars 1678 à son fils Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim. Mais celui-ci fut évincé de la terre de Saint-Valéry par saisie réelle opérée en 1685 ; et par acte du 11 janvier 1690 il renonça à la donation qui lui en avait été faite. D'autres renonciationss avaient déjà eu lieu en 1678.

Il mourut à Beauchamp en octobre 1687, âgé de 68 ans, laissant 2 enfants Joseph-Emmanuel-Joachim, né en 1650 et Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim. Il est probable qu'ils renoncèrent à la succession, qui fut acceptée sous bénéfice d'inventaire par leurs enfants : Henry-Joseph et Jean-Joachim Rouault.

Joseph-Emmanuel-Joachim Rouault mourut en 1691 laissant un fils Henri-Joseph Rouault. Celui-ci fut tué à la bataille de Hochstedt gagnée par les Français et les Bavarois par le prince Eugène de Savoie, le 13 août 1704.

Sa succession fut recueillie sous bénéfice d'inventaire par le marquis de Gamaches, Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim Rouault, son oncle, lieutenant-général des armées du roi. Celui-ci vivant en 1722.

Son fils, Joachim Rouault, fut d'abord comte des Cayeux, puis marquis de Gamaches, à la mort de son père. Il épousa, le 26 juin 1715, Catherine-Constance-Emilie Arnaud de Pomponne, qui mourut le 19 mars 1745. Elle lui laissa cinq enfants, savoir :

1. Charles-Joachim comte de Cayeux, né le 19 avril 1729 ;

2. Nicolas-Aloph-Félicité, né le 16 janvier 1731 ;

3° Anne-Jean-Baptiste-Emile, vicomte de Tilloy, né le 16 décembre 1734.

4° Marie-Antoinette, première femme du marquis de Marmier, morte le 21 mars 1747.

5° Constance-Simone-Flore-Gabrielle, mariée en 1748 au comte de Rumain, maréchal de camp.

Jean-Joachim Rouault, mourut le 4 février 1751, son fils Charles-Joachim qui lui succéda au marquisat de Gamaches, était colonel des Grenadiers de France. Il épousa, le 23 février 1751, Jeanne-Gabrielle de la Motte-Houdancourt, veuve du comte de Froulay, et fille du Maréchal de la Motte-Houdancourt.

Ils eurent deux enfants :

1. une fille, née le 24 mars 1752 ;

2. un fils nommé Joachin-Valery-Therése-Louis, né le 11 mai 1753.

Charles-Joachim Rouault devint mestre de camp, Lieutenant du Régiment de Royal-Piémont, cavalerie. Grand d'Espagne à cause de sa femme.

Il est probable que son fils qui lui succéda lui survécut peu, car bientôt Nicolas-Aloph-Félicité Rouault figure comme marquis de Gamaches. Ce fut le dernier.

Il fut d'abord enseigne de la gendarmerie, puis brigadier des armées du roi. Son mariage avec la vicomtesse d'Egreville eut lieu avant 1757. Il paraît être resté stérile. Nicolas-Aloph-Felicité Rouault passe pour avoir dissipé dans le luxe une bonne partie de sa fortune. La Révolution arriva à point pour arrêter la ruine totale ou plutot pour l'achever sans lui, et pour empêcher le marquisat de tomber en quenouille.

Le marquis de Gamaches comte de Rouault, avait affermé, par acte notarié, le 22 avril 1778, au profit de Nicolas Bataille, fermier général du prince de Monaco, demeurant à Paris, toutes ses terres et seigneuries au prix annuel du bail s'élevant à 60.000 livres payables par douzièmes.

Le marquis de Gamaches quitta son

hôtel de la rue de Bourbon, faubourg Saint-Honoré, à Paris, et sortit de France le 3 novembre 1792. Les beaux domaines du marquis de Gamaches furent vendus en vertu des lois révolutionnaires au district d'Abbeville, en 1797.

Nicolas-Aloph-Félicité Rouault mourut pendant son émigration en Angleterre.

Il ne laissa qu'une fille naturelle reconnue Mlle Etiennette-Louise-Félicité Rouault, qui épousa M. Michel-Louis Poullain de Manonville.

Cette généalogie des Seigneurs de Rouault est tirée :

1° du *Palais de l'Honneur*, dont le père F. Anselme est l'auteur, imprimé à Paris, chez Pierre Benin, au Parvis Notre-Dame, en l'an M DC LXIII, avec privilège du Roy.

2° du *Plutarque Français*, Tome V, par Turpin de St-Malo.

3° des *Mémoires de la Societé des antiquaires de Picardie*. t. IV. 1856.

4° du *Dictionnaire historique généalogique* du département de l'Eure, par l'abbé Carennes, 1868.

J. M.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE MARS

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Hippolyte Poinçon de la Blanchardière, au château de Laubriais, par Saint-Aubin (Ille-et-Vilaine), avec Marie-Thérèse-Anne d'Auray de Saint-Pois, fille d'Anne-Beufve-Eugène d'Auray, marquis d'Auray de Saint-Pois, ancien préfet, chef des nom et armes de sa maison et de Anne-Catherine-Françoise Scheppers.

La bénédiction nuptiale a été donnée le 30 décembre 1893 par M. l'abbé Viel, vicaire de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, qui a su, dans une touchante allocution, rappeler les services rendus par les deux familles à toutes les justes causes et à toutes les bonnes œuvres.

Les témoins étaient, pour la mariée: le duc de Vicence, ancien sénateur, et le vicomte de Guiton, ses oncles ; pour le marié: le commandant de la Blanchardière, son cousin, et M. Ducrest de Villeneuve, ancien préfet.

La mariée a deux frères Gaston-Marie et Gustave comtes d'Auray de Saint-Poix et un oncle Gaston-Louis, comte d'Auray de Saint-Pois, frère de son père, maire de Saint-Pois et conseiller général de la Manche. La branche cadette est représentée par Alfred comte d'Auray de Saint-Pois, neveu des précédents, marié à N. Bézuel d'Esneval, au château de Pavilly (Seine-Inférieure).

La maison d'Auray est ancienne en Normandie où elle figure par diverses branches aux maintenues de cette province, notamment à celle de Montfaut en 1463 et à de Chamillart en 1666.

Elle a possédé les fiefs des Abbayes de Saint-Paër ou Saint-Pois, de la Fouasserie, dans les élections de Mortain et d'Avranches. Ses principales alliances ont eu lieu avec les familles de Vauloger, de Tesson, du Mesnildot, d'Anjou, de la Luzerne, de Gouvetz, Allard, Fortin, Jolivet de Colomby, d'Hallwin de Piennes, Le Compasseur Créquy-Montfort de Courtivron, etc.

D'azur, lozangé d'or.

Louis-Emmanuel de Crussol duc d'Uzès, second fils de Jacques-*Emmanuel* duc d'Uzès, décédé le 28 novembre 1878 et de Marie-Adrienne-*Anne*-Victurnienne-Clémentine de Rochechouart Mortemart duchesse douairière d'Uzès, avec Marie-Thérèse-Henriette-Augustine-Sophie de Luynes, fille de *Paul*-Marie-Honoré-Stanislas d'Albert de Luynes, duc de Chaulnes, décédé le 25 septembre 1881 et de Marie-Bernardine-Blanche-Sophie princesse Galitzin, décédée le 14 février 1882.

Le mariage a été célébré le 11 janvier en la chapelle du Sacré-Cœur, du boulevard des Invalides, dans la plus stricte intimité.

S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, assisté de son secrétaire, a donné la bénédiction nuptiale, avant laquelle il a prononcé une allocution des plus élevées sur le mariage chrétien. En évoquant le passé des deux familles, Son Eminence a parlé aux mariés du devoir qui leur est tracé, de continuer les traditions de leurs ancêtres, toujours au premier rang, pour assurer le triomphe des plus nobles causes.

M. l'abbé Hartmann, ancien précepteur du duc d'Uzès, a dit la messe.

Louis-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, né le 15 septembre 1871, est le fils cadet du XII[e] duc d'Uzès (Emmanuel), et frère puîné du XIII[e] duc d'Uzès (Jacques), décédé le 20 juin 1893 à Cabinda (Afrique centrale). — (V. le *Bulletin* de 1893, col. 427.)

La mariée a un frère, *Emmanuel*-Théodoric-Bernard-Marie, duc de Chaulnes et de Picquigny, né le 7 avril 1878; elle devient par son mariage la belle-sœur de *Simone*-Louise-Laure de Crussol d'Uzès, sœur de son mari, mariée le 12 décembre 1889 à son cousin-germain Honoré duc de Luynes et de Chevreuse.

Son père le duc de Chaulnes était le frère du duc de Luynes et de Chevreuse qui fut tué à l'ennemi le 1[er] décembre 1870 et où lui-même avait été blessé quelques jours auparavant.

(V. pour la maison de Crussol d'Uzès les *Bulletins* de 1879, col. 406; 1889, col. 674; 1893, col. 427.)

Ecartelé, aux 1 et 4 parti, fascé d'or et de sinople de six pièces, qui est de Crussol, *et d'or, à 3 chevrons de sable*, qui est de Lévis; *aux 2 et 3 contrécartelé d'azur, à 3 étoiles d'or en pal, et d'or à 3 bandes de gueules*, qui est de Ricard Gourdon de Genouillac; *sur le tout, de gueules, à 3 bandes d'or*, qui est d'Uzès.

Devise : *Ferro non auro.*

(V. pour la maison d'Albert de Luynes de Chevreuse de Chaulnes et de Picquigny les *Bulletins* de 1879, col. 24 et 118; et 1889, col. 674.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 4 chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur dans un anneau du même, qui est d'Albert; *aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules*, qui est de Luynes; *sur le tout, d'or, au pal de gueules, chargé de 3 écussons d'argent*, qui est de Neufchatel.

Devise : *Quo me jura vocant et regis gloria.*

Le comte de Parazols, fils de feu le comte de Parazols et de la comtesse douairière, née de Beynaguet de Pennautier, avec Mlle de Peyronnet, fille du comte de Peyronnet et de la comtesse née de Fougères, au château de Coupigny (Marne).

Le mariage a été célébré le 17 février en l'Eglise Saint-Philippe du Roule, à Paris.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Pennautier, son oncle, et le vicomte de Pouy, capitaine d'infanterie, instructeur à l'Ecole de Saint-Cyr, son cousin; ceux de la mariée :

M. de Vergès, son oncle, et le comte Edouard de Peyronnet, capitaine commandant au 14e hussards, son frère.

La famille de Montratier de Parazols, est originaire du Quercy, où elle a été maintenue dans sa noblesse par deux jugements des intendants de Montauban, l'un de Sanson, le 30 avril 1697, et l'autre de Laugeois le 29 mai 1715, sur titres remontant à 1534. Elle a possédé les seigneuries de la Barthète, de Campagne, de Favols, de Berty et de Parazols.

M. de Montratier de Parazols et le chevalier de Parazols prirent part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de Quercy, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux.

Parti, au 1 d'argent au lion couronné de gueules, au 2 coupé d'azur à 4 lozanges d'argent en croix et de sinople à 4 lozanges aussi d'argent posées de même.

La famille de Peyronnet a occupé un rang distingué parmi les familles parlementaires de Bordeaux au XVIIIe siècle; elle s'est illustrée par Pierre-Denis de Peyronnet, homme d'Etat, jurisconsulte, littérateur et poète, fils d'un président-trésorier de France, honoraire en 1789.

Il est dit dans les provisions de conseiller au Parlement de Bordeaux en faveur de Louis-Elie de Peyronnet, avocat à ladite Cour, baptisé le 25 août 1760, que la transmission dudit office précédemment occupé par Philippe de Richon lui est accordée le 6 juin 1782 avec dispense d'âge « en considération des services qui ont été rendus successivement avec distinction, pendant cinquante-deux ans ou environ, par son père et son aïeul, dans la charge de conseiller-trésorier de France et général des finances, grand-voyer en la généralité de Bordeaux et plus anciennement par Antoine-Guillaume Peyronnet, son trisaïeul, dans l'office de conseiller-notaire et secrétaire en la Cour des aides de Guienne. »

Pierre-Denis de Peyronnet, né à Bordeaux en 1778, avocat remarquable du barreau de cette ville, fut successivement président du tribunal civil de Bordeaux, procureur général à Bourges, à Rouen et près la Cour des pairs en 1821, député du Cher et de la Gironde, ministre de la justice, honoré du titre de comte par Louis XVIII, en 1822, nommé chevalier du Saint-Esprit et pair de France par Charles X, en 1828, et ministre de l'intérieur dans le cabinet du prince de Polignac, en 1830. Il est mort le 2 janvier 1854 dans son château de Montferrand (Gironde). Il avait épousé N... de Perpigna. C'était l'aïeul de la nouvelle mariée qui a deux frères: le comte Edouard de Peyronnet, capitaine commandant au 14e hussards, marié avec Mlle de Goddes de Varennes; et le comte René de Peyronnet, lieutenant au 6e régiment de cuirassiers, marié avec Mlle Roussin.

D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles d'azur, celle de la pointe surmontée d'un croissant de gueules; au chef d'azur à l'épée d'argent garnie d'or posée en fasce.

Devises: *Non solum toga;* et *Toga et armis.*

René de Costard de Saint-Léger, lieutenant au 14e régiment de chasseurs, avec Marguerite David, fille de M. Paul David, ancien sous-préfet, petite fille de M. David, ancien maire de Luxeuil.

Le mariage a eu lieu à Nancy dans les premiers jours du mois de mars.

La famille de Costard, sgrs de Saint-Léger, est originaire du diocèse de Lisieux, dans la généralité de Rouen. Sa filiation a été donnée par d'Hozier dans le Ier registre de son *Armorial*, p. 99, depuis Pierre Costard, écuyer, vivant en 1537.

La terre de Saint-Léger-sur-Bonneville, dans l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure), fut érigée en marquisat par Louis XIII.

Philippe de Costard de Saint-Léger fut reçu chevalier de Malte en 1702, et Nicolas-François de Costard de Méry en 1764.

Le bisaïeul paternel du marié François-Hippolyte de Costard, marquis de Saint-Léger, ép. le 30 janvier 1828 Marie-Françoise-Laure de Tardy de Montravel, fille de Marie-Philippe-Just-Gabriel, commandant la légion de gendarmerie de la Moselle en 1816 et de Marguerite de Bellerose ; il était officier supérieur de gendarmerie ; il donna sa démission après la chute de Charles X et alla se fixer à Fribourg ; son père épousa Mlle de Techterman, d'une ancienne famille suisse.

Burelé, d'argent et de sable de dix pièces.

Charles-Louis Masson, comte de Montalivet, capitaine d'artillerie, fils d'Antoine-Achille Masson de Montalivet et de Mlle de Montalivet, fille du comte de Montalivet, ancien ministre du roi Louis-Philippe, avec Henriette Duvergier de Hauranne, fille d'Emmanuel, conseiller général du Cher, et de Sophie-Léonie Delbecque.

Le mariage a été célébré le 6 mars, dans la chapelle des Catéchismes de l'église Saint-François-de-Sales, à Paris.

Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle, avant de donner la bénédiction nuptiale, a prononcé une touchante allocution au cours de laquelle il a rappelé aux mariés les grands services rendus par leurs parents à la France.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Montalivet, son frère, et le marquis de Gouvion Saint-Cyr, ancien pair de France, son oncle ; pour la mariée : M. Target, ancien ministre plénipotentiaire, son oncle, et M. Tiberghien, ancien sénateur du royaume de Belgique, son cousin.

Le marié est veuf de Mlle Duvergier de Hauranne, sœur aînée de sa femme, qu'il avait épousée le 3 septembre 1888, et décédée au mois de novembre 1891 laissant deux enfants.

(Voir pour la famille Masson de Montalivet les *Bulletins* de 1886, col. 414 ; 1887, col. 99 ; 1888, col. 550 ; 1891, col. 683).

D'azur, au griffon d'or.

Devise : *Nec spe, nec metu.*

(Voir pour la famille Duvergier de Hauranne, les *Bulletins* de 1888, col. 550 ; 1891, col. 684).

D'argent, à trois pals d'azur, au chef d'or chargé de trois mouchetures d'hermines.

Le comte *Joseph*-Jean-Baptiste Imbart de La Tour, avec Jeanne-Marie-Yvonne du Périer de Larsan. Le mariage civil a eu lieu le 28 mars à Paris. Le mariage religieux a été bénit le 3 avril à Castillonnès (Lot-et-Garonne) par S. G. Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen.

Jean-Baptiste Imbart de La Tour, ancien conseiller général du canton de Fours (Nièvre), vivant encore de nos jours, a eu de Rosalie Lorton deux fils : 1. *Gustave*, juge au tribunal civil de Nevers, marié le 14 juin 1858 à Alexandrine Le Rasle ; il est décédé le 4 novembre 1862, laissant un fils unique *Joseph*, avocat à la Cour d'appel de Paris, docteur en droit, maire de Saint-Ouen, créé *comte romain* par bref de S. S. du 30 mars 1894 : c'est le nouveau marié. Il habite au château de Chevret, commune de Saint-Ouen (Nièvre) ; 2. *Edouard*, qui de son mariage avec Marie Laborde a 3 enfants : Georges, Marguerite, Marie-Thérèse.

La famille Imbart (*aliàs* Imbert) de

La Tour, dans l'Isle-de-France et le Nivernais, remonte à Pierre Imbart, conseiller du Roi, et substitut de son Procureur au Châtelet qui épousa Henriette du Bosquet, en premières noces, et Edmée de Louviers en deuxièmes noces, vivant en 1682. Du premier mariage naquirent deux fils : Charles et Pierre. Ce dernier fut officier du Guêt à Paris et épousa à Arnac-Pompadour en Bas-Limousin, une demoiselle de Kersanne. Leur fils aîné prénommé Pierre, naquit en 1699 et fut l'auteur de deux branches : l'aînée, représentée par le nouveau marié, et la seconde par Pierre Imbart de La Tour, docteur ès-lettres, officier d'Académie, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

D'azur, au chevron d'or, accompagné d'une croisette de même placée au milieu du chef de l'écu, et de 3 tours aussi d'or posées 2 et 1.

Devise : *Fortis ut turris.*

Jeanne-Marie-*Yvonne* du Périer de Larsan est née le 20 janvier 1874 du mariage d'*Henri* comte du Périer de Larsan, député de la Gironde, chef de nom et d'armes de cette ancienne famille de Guyenne, (depuis la mort de son père Timothée comte du Périer de Larsan, décédé le 1er décembre 1893) et de Madeleine de Carbonnier de Marzac.

(Voir pour la famille du Périer, premiers barons de la Guienne, le *Bulletin* de décembre 1893, col. 693).

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois poires feuillées et tigées d'or, et un épervier perché sur un bâton en abîme du même; aux 2 et 3 de gueules à 10 billettes d'or posées 4, 3, 2 et 1.

Devise : *Ni vanité ni faiblesse.*

Charles de Coynart, fils de Charles-*Arsène* de Coynart, ancien chef d'escadrons d'Etat-major en 1855, officier de la Légion d'honneur 1859 et chevalier des SS. Maurice et Lazare 1855, (auteur d'un livre très apprécié sur la bataille de Dreux en 1562) et de Clara Petit de Lafosse, avec Blanche Dodun de Kéroman, fille du comte de Kéroman, administrateur principal des Colonies et de la comtesse née Le Lasseur.

La bénédiction nuptiale a été donnée le 25 janvier en l'église Saint-Jean Baptiste à Neuilly, par Mgr Lagrange, évêque de Chartres.

Les témoins étaient pour Mlle de Kéroman : le baron Albéric Le Lasseur et M. Dodun de Kéroman; pour M. de Coynart : le baron Hély d'Oissel et le comte d'Arjuzon.

La famille de Coynart que l'on croit venue de Pologne s'est établie en France au commencement du XVIe siècle. Elle a obtenu un arrêt de maintenue de noblesse en 1702 qui établit sa filiation suivie depuis Jehan Coynart qui habitait en Languedoc et fut conseiller lay au Parlement de Toulouse le 20 septembre 1548, dont la fille Gabrielle ép. Jean de Mansencal qui fut conseiller, avocat général et premier président du parlement de Toulouse, marié en premières noces avec Jeanne du Vidal.

Jehan Coynart avait un frère, Claude, écuyer, sgr d'Aubervilliers, qui habitait Paris, marié en 1537 avec Antoinette Gaudart, fille d'Adam Gaudart et de Madeleine Bourgoing, et dont le fils Jean fut auditeur à la Chambre des comptes de Paris, secrétaire du roi, greffier en chef du Conseil, intendant de Bretagne et trésorier général des traites domaniales de France. Son petit-fils Nicolas fut conseiller au Parlement de Metz en 1645, puis au Parlement de Paris en 1649. Ses descendants, vers la fin du règne de Louis XIV, abandonnèrent la carrière judiciaire pour celle de l'armée et y ont donné des officiers de mérite dans les chevau-légers, le corps des dragons et celui

de l'artillerie, dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis, officiers de la Légion d'honneur, etc.

Echiqueté, d'argent et de sinople de cinq traits, au chef d'argent denché de sinople, en chef, soutenu d'une trangle de gueules.

(Voir pour la famille Dodun de Kéroman, originaire du comté de Tonnerre, qui a donné des conseillers au parlement de Paris et qui deux fois a été honorée de lettres de marquis, en 1723 et en 1826, le *Bulletin* de 1886, col. 418, 419.)

D'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion issant de gueules, accompagné de trois limaçons d'argent, aliàs *de trois grenades de gueules.*

DÉCÈS DU MOIS DE MARS

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

La marquise douairière de Castellane-Norante, née Julie-Henriette-Euphrosine Martin de Gray, fille d'Alexandre baron Martin de Gray, député sous la Restauration, est décédée à Saumur, dans la quatre-vingt huitième année de son âge, vers la fin du mois de janvier.

Elle avait épousé, en 1831, Boniface-Ernest-Félix de Castellane, marquis de Castellane-Norante, garde du corps (compagnie de Noailles) en 1816, lieutenant-colonel au 9e chasseurs, né à Florence le 27 septembre 1796, décédé à Niort en 1848 ; de ce mariage sont nés : 1. Esprit-Boniface-*Lionel*, qui suit ; 2. Louise-Marie-Julie.

Esprit-Boniface-*Lionel* de Castellane, marquis de Castellane-Norante, ancien officier de Cavalerie, Chevalier de la Légion d'Honneur, chef des nom et armes de la maison de Castellane, né le 13 octobre 1834, a ép. le 25 novembre 1862, Elisabeth-Phélise Jacquier de Terrebasse, fille d'Alfred, ancien député, l'éminent historien du Dauphiné dont : 1. Boniface-Jules-Adhémar ; 2. Louis-Boniface-Florent ; 3. Boniface-Roger ; 4. Boniface-Raymond ; 5. Louise-Marthe ; 6. Marie-Renée.

(V. pour la maison de Castellane, en Provence, les *Bulletins* de 1887, 1889, 1890 et 1891, col. 234).

De gueules, à la tour d'or (et non d'argent), ajourée et maçonnée de sable, surmontée de 3 tours du même, celle du milieu plus haute.

Devise : *May d'hounour que d'hounours.*

La branche de Salernes, comme celle Majastres, a adopté comme brisure : *trois fleurs de lis d'or, accompagnant à dextre, à senestre et en pointe*, le château de ses armes, les mêmes que la ville de Castellane a conservées jusqu'à nos jours.

La baronne du Teil du Havelt, née Joséphine-Maria Charles de Nonjon, est décédée à Paris, le 10 février dernier, en son hôtel de la rue de Monsieur, à l'âge de 65 ans.

Elle appartenait à une bonne famille de l'échevinage d'Aire ; et avait pour mère Mlle Crépin du Havelt, fille d'un officier d'infanterie mort sur le champ de bataille de Smolensk et sœur du baron du Havelt, grand-croix de l'ordre de Pie IX, l'un des réorganisateurs des Pèlerinages français en Terre-Sainte ; elle possédait dans le Nord, sur les limites du Pas-de-Calais, la belle terre du Ham acquise, sous la Restauration, par son bisaïeul, le baron Liborel (Guillaume-François-Jo-

seph), ancien conseiller à la cour de cassation, baron par lettres patentes du 29 juillet 1818, et par son père, Numa Charles de Nonjon : c'est là qu'elle se plaisait à exercer autour d'elle, avec une admirable modestie, son inépuisable charité (et qu'elle fit édifier en 1877 la jolie église de Saint-Momelin, consacrée le 3 octobre 1878 par Mgr Monnier, évêque de Lydda ; donation qui avait été decidée dès 1874, du vivant du baron du Teil.

Pierre-Alexandre-James baron du Teil, ancien membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Paris, avait été l'un des meilleurs amis de Berryer et l'un des plus fidèles serviteurs de Mgr le comte de Chambord ; son père, qui avait marié ses trois filles en Picardie et en Flandre, dans les familles de Guillebon, de Buisseret et de Bellengreville, était issu d'une vieille lignée de soldats qui se sont constamment distingués sous l'ancienne monarchie par des services militaires exceptionnels depuis Georges du Teil, capitaine catholique, assassiné à Manosque en 1577 pendant les guerres de religion jusqu'à Henri du Teil, lieutenant de dragons, tué à Leipsick en 1810.

Le baron du Teil mourut au mois de juin 1875 et, la *Gazette de France* du 21 du même mois, disait en rappelant sa vie :

« Qu'on la prenne à son origine ou à son déclin, le jugement que l'on portera ne peut varier, car sa conduite n'eut d'autre base que l'amour du bien pour le bien et sa devise doit être : *Recte facti, fecisse merces est.* »

Pendant son long veuvage Mme du Teil avait consacré toute son intelligence et tout son temps aux bonnes œuvres et à l'éducation de ses quatre enfants; de ses trois fils : 1. l'aîné le baron Raymond du Teil, ancien attaché d'ambassade, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, a épousé Mlle de Beaussier, dont les ascendants ont brillamment servi dans notre marine ; 2. le baron Georges du Teil du Havelt, son second fils, officier démissionnaire et chevalier de Pie IX, s'est marié avec Mlle Gallichon, dont le père a fondé et dirigé la *Gazette des Beaux-Arts*; 3. le baron Joseph du Teil, le dernier, s'est allié à Mlle Chaix d'Est-Ange, petite fille du grand orateur ; 4. Mme Henry de Maynard de la Claye, fille de la défunte porte l'un des noms les plus respectés de la Vendée.

(V. la notice sur la maison du Teil, originaire de Provence, les *Bulletins* de 1887, col. 366-367 ; 1890, col. 350).

D'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un tilleul de sinople ; au chef de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent, accostée de deux étoiles de même.

Le comte Aimery de Narbonne-Lara, petit-fils de messire Damaze comte de Narbonne-Lara, et fils de Louis-Jean-Joseph comte de Narbonne-Lara, est décédé le 2 mars, en sa 58e année, dans son hôtel de la rue des Bassins, à Paris. Il avait ép. N... Phalen, d'origine américaine, dont il ne laisse pas d'enfants.

Ses obsèques ont eu lieu le 5 mars à St-Pierre de Chaillot. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy, dans un caveau de famille.

Sa sœur avait ép. Henri-Armand-*Gaston*, vicomte de Castillon-Saint-Victor, décédé le 3 décembre 1888 à Toulouse.

Le défunt appartenait à une branche de la maison de Narbonne, établie dans le Bas-Languedoc et maintenue dans sa noblesse par jugement souverain de M. de Bezons, du 12 juillet 1669, sous le nom de Narbonne de Larque, sgr de Lédignan. Le nom de Narbonne-Lara fut attribué a André de Narbonne, trisaïeul du comte Aimery, défunt, à partir de l'année 1742. et confirmé de

nos jours par jugement du tribunal de la Seine du 26 novembre 1869.

(V. le *Bulletin* de 1880-1881, col. 19 et 306).

La maison de Narbonne-Lara est encore représentée par la branche des marquis de Narbonne-Lara et leurs descendants qui établissent leur filiation par les productions faites devant Berthier et Chérin, généalogistes des ordres du roi, avant la Révolution.

De gueules plein, qui est des anciens vicomtes de Narbonne, *écartelé de gueules à deux chaudières d'or, l'une sur l'autre, chargées chacune de trois fasces de sable à 7 serpents d'or* (alias *de sinople), issants de chaque oreille de l'anse, 3 tournés en dedans et 4 tournés en dehors*, qui est de Lara.

Devise : *Non descendemos de reyes, sino los reyes de nos.* (Nous ne descendons pas des rois, mais les rois descendent de nous). — Cette devise est celle des Lara.

La vicomtesse de Vélard, née *Aline*-Casimire-Eugénie de Montbel est décédée en son hôtel à Orléans le 3 mars 1894.

Née le 15 septembre 1818 et fille de Louis-Joseph comte de Montbel, ancien 1er chambellan du comte d'Artois, et premier gentilhomme ordinaire de Charles X, chevalier de la Légion d'honneur et député de l'Indre, et de Marie-Aglaé-Tranquille de Vassan, elle avait épousé le 21 avril 1838 *Georges*-Camille vicomte de Vélard, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne de 1re classe, décédé le 22 août 1876. Elle avait un frère Charles Joseph, comte de Montbel qui n'eut de son mariage avec Jenny Crublier de Fougères, qu'une fille, Luce, mariée en 1835 au comte Arthur de la Rochefoucauld, fils puîné du duc d'Estissac, laquelle est actuellement la seule du nom de Montbel. Elle avait également une sœur mariée à Paulin Roussel, marquis de Courcy, dont postérité.

La vicomtesse de Vélard a eu de son mariage :

1. Amaury, vicomte de Vélard, ancien zouave pontifical, marié en 1865 à Alicie de Cornulier-Lucinière dont un fils et deux filles, l'aînée desquelles a épousé en 1888 le baron de Saint-Pern ;

2. Le baron *René* de Vélard, décédé en 1877, qui de son mariage avec Mathilde de Bois-le-Comte a laissé deux filles ;

3. Le baron *Max* de Vélard, sans enfants de Marie-Thérèse Henin de Chérel, qu'il a épousée en 1872 ;

4. Le baron *Gaëtan* de Vélard, mort enseigne de vaisseau en 1875 ;

5. Le baron *Bruno* de Vélard, qui de son mariage avec Marthe Terrasson de Sénevas a deux filles ;

6. *Yvonne* de Vélard, qui a épousé en 1864 Amédée du Hamel de Fougeroux de Denainvilliers, décédé en 1889, d'où un fils et 2 filles, dont l'aînée a épousé en 1892 Paul de Laage de Meux.

(Voir pour la famille de Vélard, de l'Orléanais et du Bourbonnais, le *Bulletin* de 1888, col. 659.)

D'azur, semé de croisettes d'or, au chef de même.

La famille de Montbel, qu'il ne faut pas confondre avec celles des Thomassin, Baron, Surrel, Vialet, etc., qui ont ajouté à leur nom patronymique un nom de terre ou de seigneurie, celui de Montbel, est une des plus illustres de Savoie dont la parenté avec les maisons souveraines de Stuart, de Bavière, de Saxe et de Bade, et avec la maison royale de France a été donnée par d'Hozier avec un tableau filiatif. (*Armor. Gén.* Ve Reg.)

Sa filiation suivie remonte à 1020, époque à laquelle elle était en possession des comtés souverains de Montbel

et d'Entremonts. *Philippe*, marié en 1087 à Lucrèce de Lascaris, de la maison impériale de Constantinople, fit partie de la première croisade et fut tué à l'assaut d'Antioche ; *Hugues* conduisit un corps de troupes en Terre Sainte en 1100 ; *Guillaume* se croisa en 1248 ; en 1265 Geoffroy de Montbel était archevêque de Montréal, en Sicile. Cette famille a fourni un abbé de St-Michel de la Cluze, conseiller du duc de Savoie en 1343, un chanoine comte de Lyon, mort en 1364, un abbé de la Merci-Dieu en 1690, 2 abbesses de N.-D. du Mouchy en 1711 et 1745, 2 chevaliers de Malte en 1629 et 1776. Parmi ses membres on remarque encore *Jacques*, conseiller et chambellan du duc de Savoie en faveur de qui les seigneuries de Montbel et d'Entremonts furent érigées en comté, par lettres patentes de Louis, duc de Savoie du 20 novembre 1457 ; *Charles*, grand écuyer de Savoie en 1510 ; *Robert*, chevalier de l'ordre du Roi (1608), gentilhomme ordinaire de sa chambre (1597), et gouverneur de Seurre ; 3 maréchaux de camp des armées du Roi : 1° *Henri-François* en 1744, Cordon rouge ; 2° *René-François* en 1767, sous-gouverneur des enfants de France, en faveur duquel la terre de Palluau, en Berry, fut érigée en comté sous le nom de Montbel en 1770 ; 3° *Jules-Gilbert*, en 1788, etc.

D'or, au lion de sable, langué et onglé de gueules, à la bande componée d'hermines et de gueules de six pièces, brochant sur le tout.

Le général vicomte Auguste de Lantivy de Trédion, commandeur de la Légion d'honneur, ancien chef d'Etat-major du 9° corps d'armée, est décédé à Paris le 3 mars, à l'âge de 65 ans. Fait général de brigade le 21 octobre 1887, il avait été mis à la retraite en 1889.

Ses obsèques ont eu lieu à Rennes, aucun service n'a eu lieu à Paris.

Le défunt laissé un fils, le vicomte Jean de Lantivy de Trédion, dont le nom est bien connu dans les lettres.

La maison de Lantivy, divisée en plusieurs branches, est connue en Bretagne depuis le XII° siècle. Elle a donné dix conseillers au parlement de Bretagne, trois chevaliers à l'ordre de Malte, un gentilhomme de la chambre du roi, deux pages et a fait ses preuves pour les honneurs de la Cour en 1789.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 611, et 1891, col. 50 et 51.)

De gueules, à l'épée d'argent posée en pal, la pointe en bas.

Devise : *Qui désire n'a repos.*

Mme de Boynet, née Marie-Hermine-Camille-*Armelle* de Saint-Pern, religieuse auxiliatrice des âmes du Purgatoire est décédée à la communauté de Paris, le 9 mars, à l'âge de 66 ans.

Elle était veuve sans enfants, depuis le 19 mai 1864, de Pierre-Marie-Désiré-*Stéphane* de Boynet qu'elle avait épousé le 20 avril 1852 et était religieuse depuis 1865. Fille de Jean-Louis-*Bertrand* comte de Saint-Pern et de Marie-*Camille*-Albertine de Cornulier, elle avait eu deux frères et trois sœurs, tous décédés :

1. *Raoul* comte de Saint-Pern, décédé en 1885, qui de *Henriette* de la Tullaye a eu trois fils : *a. Henri*, mort en 1890, laissant de son mariage avec Sophie Espivent de la Villesboisnet un fils unique, Henry, filleul de Mgr le comte de Chambord ; *b. Alexandre*, non marié ; *c. Hervé*, vicomte de Saint-Pern, marié en 1883 à sa cousine germaine Marie de Freslon de la Freslonnière, dont : Raoul et Renée ;

2. *Bertrand*, vicomte de Saint-Pern, décédé en 1879, qui a laissé de son ma-

riage avec Christine Hue de Montaigu trois fils et trois filles : *a. Maurice*, vicomte de Saint-Pern, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1890 à Mélanie de Ploeüc dont : Odette et Simone ; *b. René* baron de Saint-Pern, directeur du haras de Libourne, marié en 1888 à Anne-Marie de Vélard, dont : Bertrand et Renée ; *c. Yves*, non marié ; *d. Jeanne*, mariée en 1890 à Georges de Belenet, lieutenant au 7e chasseurs, dont Jacques, Olivier et Jeanne. *e. Armelle*, mariée en 1890 à Georges de Romance de Mesmon, lieutenant au 65e de ligne ; *f. Camille*, non mariée.

3. *Pauline* de Saint-Pern, décédée en 1887, n'ayant eu de son mariage avec le vicomte Joseph de Monti qu'une fille, Marie, alliée au comte de Lorgeril, dont neuf enfants.

4. *Berthe* de St-Pern, non mariée, décédée en 1889 ;

5. *Valentine* de St-Pern, décédée en 1889, laissant de son mariage avec le vicomte François de Freslon de la Freslonnière : 2 fils et 3 filles.

La maison de Saint-Pern d'ancienne chevalerie de Bretagne, est connue depuis *Quirmarhoc*, chevalier, fondateur en 1050 du prieuré de St-Pern. En 1218 *Jean* fut témoin d'une donation au prieuré de Bécherel ; *Hervé* se croisa en 1248 ; *Bertrand I* fut parrain de Bertrand du Guesclin avec lequel il défendit Rennes assiégé par les anglais (1357) ; *Bertrand II* son fils, filleul de l'illustre connétable, lui servit de caution en 1364 et fut capitaine de la Roche-Derrien en 1371 ; *Gautier* fut évêque de Vannes en 1347, chancelier de Bretagne et ambassadeur en Angleterre en 1351 ; *Philipotte* fut abbesse de St-Georges de Rennes en 1406.

Cette famille compte encore 4 connétables de Rennes de 1487 à 1596, dont 3 chevaliers de l'ordre du Roi ; 2 chevaliers de Malte en 1662 et 1748 ; un président aux Enquêtes (1679), deux conseillers (1714) et un président à mortier (1787) au Parlement de Bretagne ; 3 conseillers à la Chambre des Comptes de cette province de 1640 à 1676 ; 4 pages du Roi et 1 page de la Reine de 1704 à 1785 ; deux lieutenants-généraux des armées du Roi en 1748 et 1780 dont un Cordon Rouge ; un abbé de Montbenoit, aumônier de la reine Marie-Antoinette ; un membre admis aux honneurs de la Cour en 1787 ; un grand nombre d'officiers de terre et de mer dont 9 chevaliers de St-Louis, etc.

(Voir en outre les *Bulletins* de 1886, col. 659 ; 1888, col. 414 et 1890, col. 228.)

D'azur, à dix billettes évidées d'argent posées 4, 3, 2 et 1.

Devise : *Fortiter paternus* ; aliàs : *Fortis et paternus.*

La famille de Boynet, dont Stéphane était le dernier rejeton mâle, est connue en Poitou depuis le XVe siècle. Elle a donné à Poitiers un maire en 1620 et 2 échevins en 1482 et 1530 ; 4 conseillers et un président au présidial de cette ville de 1605 à 1644 ; 2 conseillers au Grand Conseil. Elle a fourni encore un chevalier de N. D. du Mont Carmel et de St-Lazare en 1593, 2 chevaliers de Malte en 1679 et 1699 ; un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de St-Louis.

D'argent, au chef d'azur, au lion rampant de gueules, entrant sur le chef.

Devise : *Oculis vigilantibus erit.*

Mme de Bastide, née Jeanne Madier de Lamartine, est décédée à Hyères, le 10 mars, dans sa 33e année.

Elle était fille de défunts, Henri Madier de Lamartine et de Marie d'Entremaux, fille du marquis de Ribeyrolles d'Entremaux, et avait épousé en 1883 Fernand de Bastide, chef d'esca-

drons de cuirassiers, dont elle n'a pas eu d'enfants.

Elle ne laisse qu'une sœur. Madeleine, que son père avait eue de son second mariage avec la veuve de M. de Possac.

Les Madier de Lamartine ont pris leur nom de la terre et seigneurie de Lamartine, située près de Pont-St-Esprit (Gard), qu'ils acquirent vers le milieu du siècle dernier, du chevalier de Mézera, et qui était plus anciennement un fief de la maison de Piolenc.

Cette famille était représentée au commencement de ce siècle par cinq frères :

1. Alexis, baron Madier de Lamartine, maréchal de camp, chevalier de St-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, dont les états de service mentionnent 18 années de campagnes consécutives. — Il fut créé baron par Louis XVIII en 1816, et mourut sans alliance en 1834. (V. sa biographie dans les *Notices biographiques du Gard* par Léon Alègre, t. II, p. 61).

2. Victor-Hyacinthe Madier de Lamartine, chef de bataillon d'Etat-Major, gouverneur de l'Ile Marie-Galante, (Guadeloupe), où il mourut en 1802 ; il avait épousé Marie-Eugénie de Martelli, fille de Pascal de Martelli de Manhielli, Capitaine et Chevalier de St-Louis, et de Marie de la Trémoïlle, et en eut un fils, Victor, capitaine et officier de la Garde royale, qui épousa en 1832, sa cousine Clémence dont une fille, Marie Alexia, laquelle fut héritière de son grand oncle le général, et a épousé, en 1852, le marquis de Digoine du Palais, dont postérité ;

3. Baptiste, colonel d'Infanterie, Chevalier de St-Louis, Officier de la Légion d'honneur, aïeul de la défunte ;

4. Valéry, mort célibataire.

5. Gratien, Capitaine de dragons, Chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur, dont le fils Paul, est mort sans alliance.

D'argent au griffon de sable.

Couronne de baron.

La comtesse Robert du Luart, née Marie-Louise-Berthe Guyon de Guercheville, est décédée à Hyères (Var) le 10 mars. Ses obsèques ont eu lieu le 15 mars au château de Montigny par Longueville (Seine-Inférieure).

Elle était fille de feu le marquis de Guercheville et de la marquise douairière née Barbin de Broyes ; elle avait épousé le 4 février 1869 Henri-*Robert*, comte Robert du Luart, fils de Louis-Georges-Roland Le Gras, marquis du Luart, décédé le 19 décembre 1890 et de Antoinette de Franqueville, elle en a eu cinq enfants, dont l'aîné Henri-Louis-Roland, est né le 10 novembre 1869.

Le beau-frère de la comtesse défunte Georges Le Gras comte du Luart, aujourd'hui marquis du Luart, ancien secrétaire d'ambassade, a ép. en 1870 Alexandrine-Jeanne-Césarine du Cambout de Coislin, dont postérité.

Le comte Philippe du Luart, frère de Louis-Georges-Roland marquis du Luart, avait ép. Léopoldine Barbin de Broyes, décédée à Paris le 1er mai 1886, dont il a eu deux filles : 1. Elisabeth-Charlotte-Louise, mariée le 4 mai 1863 au comte Henri de Pontoi-Camus de Pontcarré, dont le fils Louis-Cyprien-Charles a été autorisé en 1867 à relever le nom de Broyes pour obéir au vœu de sa bisaïeule ; 2. Marie-Louise, mariée en 1867 à Ernest-Hippolyte comte de Perthuis, décédée après quelques mois de mariage ; le comte, depuis marquis de Perthuis a ép. Mlle Gayard.

(V. pour la notice sur la maison Le Gras du Luart, au Maine, le *Bulletin* de 1886, col. 292-293, et 1891, col. 48.)

La terre du Luart fut érigée en marquisat par lettres patentes en 1726.

D'azur, à trois rencontres de cerf d'or.

Devise : *Ne varietur.*

La famille Guyon, connue en ses diverses branches, sous les noms de Corday (éteinte), des Saussaies (éteinte), de Villers (éteinte), de Vauloger, de Quigny, de Vauguion (éteinte) des Diguéres, de Guercheville et de Montlivault, tire son origine de la province de Bourgogne où elle existait très anciennement au bailliage de Saulieu.

Gervais Guyon, suivant les traditions de cette famille, vint s'établir en Normandie, dans la seconde moitié du XIVe siècle sous le règne de Charles V, en épousant Anne de Sausseaux ou Soceaux, fille d'Olivier chevalier sgr de Corday et autres lieux.

Gervais Guyon, sgr de Sausseaux, fief noble situé dans la paroisse de Joué du Plain, possédait en outre dans la paroisse de Saint-Martin-Laiguillon le fief noble des Buats. Il eut deux fils : Jean et Robert Guyon. Robert procureur du roi au bailliage d'Argentan en 1393, puis fixé à Falaise, mourut sans enfants, après avoir acquis les fiefs de Vauloger, Quigny et Sentilly en partie que les descendants de son frère possèdent encore.

Jean Guyon, écuyer, lieutenant du vicomte d'Argentan, Guillaume-d'Acqueville, en 1415, fut sgr des Buats, de Vauloger, de Sausseaux, de Corday, etc ; il épousa Jeanne de Vieuxpont et fut l'auteur des diverses branches de la famille encore représentées de nos jours ou récemment éteintes.

Cette famille a figuré en diverses recherches ou maintenues dont la plus ancienne est un arrêt de la Cour des Comptes de Normandie du 7 février 1448. Sa présence est constatée à celles de 1540, 1640, 1666, et aux assemblées de la noblesse de Normandie en 1789.

La branche de Guercheville qualifiée marquis de Guercheville, depuis le milieu du XVIIIe siècle, remonte à Nicolas Guyon, écuyer, sieur de Sausseaux, le quatrième des cinq fils de Robert, écuyer, sieur des Buats, détaché de la souche commune vers 1500 et maintenue dans ses droits et privilèges de noblesse par arrêt de la Cour des Aides de Normandie, du 28 avril 1523.

Cette branche qui a illustré son nom par Jacques Guyon, le créateur du canal de Briare sous Louis XIII, quelques années avant que le célèbre Riquet n'illustrât le sien par la création du canal du Midi, s'établit dans l'Orléanais et plus tard en Normandie où elle est encore représentée. C'est d'elle qu'est issue en 1730 la branche des Guyon comtes de Montlivault en Touraine.

D'argent, au cep de vigne de sable, chargé de 3 grappes de gueules.

Devise : *Vis unita fit fortior.*

Hippolyte-André-Suzanne de Charpin-Feugerolles, comte de Charpin-Feugerolles, ancien député de la Loire, ancien chambellan de l'Empereur, chevalier de la Légion d'honneur et des ordres de St-Jean de Jérusalem ou de Malte, et de Saint-Grégoire-le-Grand, est décédé le 10 mars, en son château de Feugerolles, près le Chambon (Loire). Ses obsèques ont eu lieu le 12 mars au Chambon-Feugerolles.

Il avait épousé : 1° en 1845, Marie-Aimée-Pauline de Nettancourt-Vaubecourt, décédée ; 2° en 1862 Armandine-Marie-Sophie de Guignard de Saint-Priest, veuve du comte Gaspard de Clermont-Tonnerre, dame d'honneur de l'Impératrice Eugénie. Il a eu du premier mariage : 1. *André*-Camille-Marie-Régis, ancien officier d'artillerie, né en 1853, marié en avril 1886 à Marguerite-Césarine-Henriette d'Agoult,

fille de Foulques-Antoine-René comte d'Agoult, décédé le 22 avril 1892, et de Marie Winfred O'Connor, aussi décédée, dont : *a.* Jean ; *b.* Hector ; *c.* Marie-Aymée ; 2. Jeanne-Marie-Pauline, mariée à Marie-Charles-Alfred de Boutiny ; et du second mariage : 3. Alexis-Henri-Marie-Chantal.

La maison de Charpin de Génétines et de Feugerolles est une des plus anciennes du Forez. Sa filiation remonte au milieu du XIIIe siècle. Elle a donné trois chanoines comtes de Lyon, un évêque de Limoges en 1706, des commandeurs et chevaliers de Malte en 1558, 1651, 1659, 1684, 1695, 1815, 1838. Elle a été connue en Forez, Lyonnais et Auvergne, sous les noms de comtes de Souzy, de Génétines, marquis de la Rivière, barons de Feugerolles, etc.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 213-214.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la croix ancrée de gueules, au franc-quartier d'azur, chargé d'une molette d'or, qui est Charpin ; *aux 2 et 3 tranché de sable et d'argent*, qui est Capponi-Feugerolles.

Devise : *In hoc signo vinces.*

Le comte Ludovic-Joseph-Prosper de Quélen, est décédé dans la première quinzaine de mars à Morlaix, chez son gendre M. de Planhol, avocat.

Le comte de Quélen était l'arrière-petit neveu du célèbre archevêque de Paris et le frère de Urbain de Quélen, qui fut tué en 1867 à Monte-Libretti dans les rangs des zouaves pontificaux.

Le chef de cette antique maison est le comte de Quélen, marié à la comtesse née de Meherenc de Saint-Pierre, résidant au château de la Ville-Chevalier, par Plouagat, dans les Côtes-du-Nord. Cette maison a été admise aux honneurs de la cour en 1770. Eon de Quélen, fils d'Olivier, qui prit part avec ses frères à la septième croisade, ép. Catherine de Quintin, petite-fille du duc de Penthièvre, de la maison des ducs de Bretagne.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 362-363).

Burelé, d'argent de gueules de 10 pièces.

Devise : *En peb amser Quelen* ; En tout temps Quélen.

Mme *Maurice* Jacobé de Pringy de Goncourt, née *Louise*-Jeanne-Geneviève-Marie de Nervo, est décédée le 12 mars à Commercy à l'âge de 24 ans, à la suite de la naissance de son premier enfant.

Elle était fille du baron Robert de Nervo et de la défunte baronne née Louise Talabot. Elle avait épousé le 24 octobre 1892 Marie-Jean-Mathieu-Louis-*Maurice* Jacobé de Pringy de Goncourt, lieutenant au 15e régiment d'infanterie, fils de feu Louis Jacobé de Pringy de Goncourt et de Marie-Cécile Becquey.

(V. pour la famille Jacobé de Goncourt et de Naurois, originaire de Champagne, le *Bulletin* de 1892, col. 456-457.)

D'azur, à l'anille ou *fer de moulin d'argent, accosté de deux épis de blé d'or, les tiges passées en sautoir vers la pointe de l'écu.*

Devise : *Tantum prodest quantum prosunt.*

(V. pour la famille de Nervo originaire de Lyon, plus anciennement de Savoie aujourd'hui fixée en Auvergne, le *Bulletin* de 1892, col. 619).

Ecartelé, au 1 de gueules à un dextrochère armé d'argent, la main de carnation tenant un sabre du même, aux 2 et 3 d'azur, au lion d'or la patte senestre appuyée sur une ancre d'argent ; *au 4 d'azur à une tour d'argent ruinée à se-*

nestre; au chef d'argent chargé d'une croix de sinople; à la croix d'or brochant sur l'écartelé.

Devise : *Faire sans dire.*

Louis-Maxime-*Edouard* Daniel, marquis de Boisdenemets, général de division du 20 juin 1885, ancien commandant du XVIe corps d'armée 1889-1893, grand-officier de la Légion d'honneur, est décédé, à Paris, le 13 mars, à l'âge de 66 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 15 en l'église de Saint-Philippe-du-Roule.

Suivant le désir exprimé par le général, qui était aussi modeste que brave, les honneurs militaires ne lui ont pas été rendus. A la même heure, un service funèbre était célébré à l'église Saint-Denis, à Montpellier, siège du commandement en chef du XVIe corps d'armée; Mgr de Cabrières officiait.

Le général, marquis de Boisdenemets avait épousé Marie de Billeheust d'Argenton, dont il a eu une fille unique mariée à Henri-Alexandre-Louis-Dieudonné de Thieffries de Layens, capitaine de hussards, ancien officier d'ordonnance du commandant en chef du XVIe corps d'armée à Montpellier.

La terre et le château de Boisdenemets sont situés aux environs de Vernon (Eure).

(V. la notice sur la maison Daniel de Boisdenemets, en Normandie, dans le *Bulletin* de 1889, col. 92.)

De gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'éperon de sable, accompagnées de deux lions rampants d'or, l'un en chef, l'autre en pointe.

François-Marie-Joseph de Guignard, vicomte de Saint-Priest, duc d'Almazan, grand d'Espagne de première classe est décédé le 20 mars, au château de Saint-Saëns (Seine-Inférieure.)

Il était fils aîné de Louis-Emmanuel, vicomte de Saint-Priest, filleul de Louis XVI et de Marie-Antoinette, duc d'Almazan, grand d'Espagne de première classe du 30 septembre 1830, lieutenant-général en 1823, ambassadeur de France à Berlin, puis à Madrid en 1827, commandeur de Saint-Louis et de la Légion d'honneur etc, député de l'Hérault en 1849, et de Augusta-Charlotte-Louise de Riquet de Caraman; il avait ép. le 27 mai 1841 Louise de Saint-Albin, fille d'un ancien député sous Louis-Philippe et petite-fille de Joseph-Louis-Albin Michel Saint-Albin, ancien receveur général, né à Lyon en 1784; il a eu deux filles: 1. Marguerite, non mariée, héritière du titre ducal et de la grandesse d'Espagne; 2. Thérèse mariée en 1865 au comte *Ferdinand*-Ambroise de Divonne.

Le défunt avait pris part à la campagne d'Italie de 1859, dont il a écrit un très intéressant récit militaire et diplomatique.

Il avait eu un frère *Charles*-Marie-Ferdinand, vicomte de Saint-Priest, décédé en 1871, marié le 30 juillet 1859 à Marguerite-Louise-Eléonore de Lavergne de Cerval décédée, dont: Marie-Frank-Emmanuel-*Henri* de Guignard de Saint-Priest, lieutenant au 102e d'infanterie (24 mars 1890); et deux sœurs: Marie-Amanda mariée le 23 juillet 1844 au comte Edouard Collinet de la Salle, dont postérité; et la comtesse Sosthènes Le Roy de Valanglart.

(V. le *Bulletin* de 1891, col. 106-107.)

La branche des comtes de Saint-Priest qui est l'aînée, a été formée par Armand-Emmanuel-Charles de Guignard comte de Saint-Priest (fils de François-Emmanuel qui fut ministre de Louis XVI de 1788 à 1791, et pair de France de 1814 à 1821 et de Constance-Guillelmine de Ludolph), pair de France après son père en 1821, marié

en 1804 à la princesse Sophie Galitzin, dont : Alexis, comte de Saint-Priest, ambassadeur, pair de France en 1841, membre de l'Académie française en 1849, auteur de l'*Histoire de la Conquête de Naples par Charles d'Anjou*, frère de Saint-Louis, Paris, 1849, six vol. in-8°; mort en Russie en 1851, marié en 1827 à Antoinette-Marie-Henriette de Laguiche, dont il a eu : 1. Georges-Charles-Alexandre, né en 1835, comte de Saint-Priest ; 2. Armandine-Marie-Sophie mariée en juin 1845 au comte Gaspard de Clermont-Tonnerre, qui devenue veuve épousa en 1862 le comte de Charpin-Feugerolles ; 3. Elisabeth-Marie-Casimire, mariée le 13 mai 1851 au comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à 3 merlettes de sable, qui est de Guignard ; *aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux tours d'or*, qui est de Saint-Priest, en Dauphiné. La branche ducale d'Almazan ajoute sur le tout : *d'argent, au chêne de sinople à la bordure de gueules chargée de 7 pannelles ou feuilles de peuplier d'or*, concession du roi Ferdinand VII du 24 janvier 1831. (V. *Armor. de Languedoc*, t. II, 241.)

Devises : *Fort et ferme*, qui est adoptée par les comtes de Saint Priest ; — *Esse quam videri*, par la branche d'Almazan.

La vicomtesse de la Grandière, née Anna de Bense Sainte-Catherine, est décédée à Bordeaux dans la deuxième quinzaine de mars.

De son mariage avec Charles, vicomte de la Grandière, né en 1814 et décédé en 1890, elle a eu : 1. le vicomte Arthur de la Grandière, sous-intendant militaire, marié en premières noces à sa cousine germaine, Marie-Louise de la Grandière, décédée en 1883 ; en deuxièmes noces à Jeanne-Marie-Lucie Arrighi de Casanova dont postérité ; 2. le baron Eugène de la Grandière, marié à Mlle de Jourdan ; 3. Henriette ; 4. Marie, non mariées.

Le chef du nom et des armes est Camille, comte de la Grandière, père d'Eugène, vicomte de la Grandière, et de Mme de Tournadre ; c'est le neveu de la défunte. Une branche cadette est également représentée en Bretagne.

La maison de la Grandière, originaire de l'Anjou, où est située la terre de la Grandière, est connue depuis le XIIIe siècle ; elle figure dans les montres ou revues de Bretagne qui furent faites en 1375.

Elle a toujours tenu un rang distingué dans la noblesse de cette province ; ses rejetons se sont surtout illustrés dans les armées navales. Elle a donné des chevaliers de l'ordre du roi, des gentilshommes de la chambre du roi, des lieutenants des vaisseaux, des gardes-marine, un contre-amiral en 1792, des capitaines de vaisseau et de frégate, un vice-amiral en 1865, plusieurs officiers des armées de terre et a porté les titres de barons de Houllebec et comtes de la Grandière.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 673-674.)

D'azur, au lion d'argent couronné, lampassé et armé d'or, alias *de gueules*.

Devise : *Virtute et unguibus potens*.

La comtesse Raimond d'Agoult, née Louise-Françoise-*Eulalie* de Moreton de Chabrillan, est décédée le 23 mars à l'âge de 66 ans, à Paris, Ses obsèques ont eu lieu le 27 mars, à St-Pierre de Chaillot et l'inhumation à Saint-Vallier (Drôme) dans une sépulture de famille.

Elle était fille d'Alfred-Philibert-Victor-Guigues de Moreton, marquis de Chabrillan, pair de France, en 1823, et de Marie-Magdelaine-Charlotte-Pau-

line de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier.

Le 27 mars 1851, elle avait épousé *Raimond*-Philippe d'Agoult, comte Raimond d'Agoult, décédé, sans enfants, en 1888, colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'Honneur, et, fils de Alphonse-*Charles* comte d'Agoult et Elisabeth-Stéphanie des Champs de la Varenne, en Bourbonnais.

La comtesse Raimond d'Agoult était la sœur du marquis René de Chabrillan, décédé, marié avec *Marie*-Stéphanie de la Tour du Pin-Montauban et Soyans, dont postérité, et du comte Paul de Chabrillan, marié avec Mlle d'Agoult, sœur de son mari, sans enfants.

(V. pour la maison de Chabrillan, le *Bulletin* de 1891, col. 625 et les années antérieures qui y sont rappelées).

D'azur, à une tour crénelée de 5 pièces, sommée de 3 donjons, chacun crénelé de 3 pièces, le tout d'argent, maçonné de sable, à la patte d'ours d'or, mouvant du quartier senestre de la pointe, et touchant à la porte de la tour.

Devise : *Antes quebrar que doblar.* (Plutôt rompre que ployer).

Le comte d'Agoult, mari de la défunte, avait eu trois sœurs : la marquise de Roverié de Cabrières, décédée ; la baronne de Pampelonne, décédée ; et la comtesse Paul de Chabrillan.

(V. pour la maison d'Agoult le *Bulletin* de 1888, col. 368 ; 1891, col. 291 ; 1892, col. 251).

D'or, au loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules.

Devise : *Avidus committere pugnam.*

Albert-Jean-Marie de Laage de Meux est décédé le 24 mars, dans sa 77e année, au châteu de Maisonfort, par Olivet (Loiret). Il avait épousé, le 5 juin 1845, Pauline-Jeanne-Rosalie de Laage de Bellefaye, sa cousine, décédée, dont il a eu : 1. Edouard, marié à Mlle de Lavau, du Vendomois ; 2. Arthur, non marié ; 3. René-Bruno, non marié ; 4. Geneviève décédée ; 5. Marie, mariée au comte de Seyssel, dont : Edouard, René et Yolande de Seyssel.

Le défunt avait un frère qui lui survit : 1. Alfred de Laage de Meux, marié en février 1851 à Alix-Françoise-Perrine Bacot de Romand, dont : *a.* Thérèse, mariée au vicomte Max Isle de Beauchaine ; *b.* Lucie, Mme Desjobert, décédée en décembre 1893 ; *c.* Antoinette, morte religieuse, fille de la Charité ; *d.* *François*-Jules, marié à Mlle Guyot de la Rochère, du Poitou ; *e.* Joseph, lieutenant au 90e de ligne, marié à Mlle du Hamel de Fougeroux, de l'Orléanais ; *f.* Bernard ; et deux sœurs : 2. Marie-Félicie-Lydie, mariée le 9 octobre 1832 à Alfred de Gyvès de Creuzy, morte le 27 avril 1849 ; 3. Marie-Clotilde-Irène, mariée le 21 décembre 1846 à Léopold Desjobert.

Cette famille est originaire de la Saintonge où elle est connue depuis le XVIIe siècle.

L'auteur de la branche de Laage de Meux était Jérome de Laage de Meux, sgr de Vouzon et de la Motte-Beuvron, en Orléanais, qui a fait les branches de Robillard, de Meux et de la Rocheterie. Jérome était né à Saintes, le 7 août 1720 ; il était conseiller-secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection d'Orléans, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Orléans ; il avait épousé, le 23 juillet 1745, Marie-Adélaïde Faure et mourut à Orléans le 23 novembre 1804, laissant sept enfants :

1. Charles-Marie-Jérôme, né à Saintes en 1747 ;

2. Pierre-Alexandre de Laage, marié à Marie-Anne Tassin de Montaigu, dont il eut trois enfants : *a.* Marie-

Alexandre épousa Gabrielle Robillard de Château-Gaillard et fut l'auteur de la branche dite de Robillard, qui a de nombreux réjetons dans la Saintonge et dans la Gironde ; *b.* Marie-Madeleine, mariée en 1791 à Albin Baguenet de Saint-Albin, morte en 1831 ; *c.* Marie-Alexandrine, morte sans alliance en 1847 ;

3. Antoine-Rose de Laage de Meux, né à Saintes en 1749, présent à l'Assemblée de la Noblesse d'Orléans en 1789, qui a fait la branche de Meux fixée en Orléanais, ép. 1° le 8 janvier 1774 Françoise L'Huillier ; 2° le 4 février 1777 Marie-Françoise Pasquier de Lumeau ; il eut du premier lit : *a.* Marie-Félicité, mariée, le 31 mai 1791, à Gabriel-Pierre Baguenault de Viéville ; et du second lit : *b.* Jean-Baptiste-Jules, marié en 1801, à Victorine Mingre de Noras, mort sans enfants en 1802 ; *c. Edouard*-François, sylviculteur distingué, auquel on doit le reboisement de la Sologne, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1879, marié le 19 février 1810 à Aglaé Jacques de Mainville, père d'Albert, le défunt ; d'Alfred ; de Mme Alfred de Gyvès et de Mme Léopold Desjobert ; *d.* Hilaire-Stanislas, ép. le 23 février 1811 Clotilde-Henriette Prouvansal de Saint-Hilaire, a fait une autre branche représentée dans l'Orléanais, alliée aux familles Colas des Francs, de la Taille, Pasquier de Lumeau, Gaillard d'Escures, etc. ;

4. Jean-Baptiste de Laage de la Rocheterie, né à Saintes en 1750, épousa Marie-Adélaïde Midou de l'Isle, et a fait la branche de la Rocheterie, en Orléanais, représentée par Jean-Baptiste-François-Léon et par son fils, Maxime de Laage de la Rocheterie.

5. Marie-Victoire-Angélique, née à Orléans en 1765, mariée en 1782, à Paul de Gaillard, sgr d'Escures et du Poutil.

6. 7. Deux autres filles, mortes jeunes.

La branche de Bellefaye a été formée par Clément de Laage, (frère de Jérôme), sgr de Bellefaye, de Brie-sur-Marne, de Gaumont, de la Barre, conseiller secrétaire du roi, fermier-général, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, dont la postérité était naguère représentée par Jean-*Gustave*-Clément, prêtre de la Compagnie de Jésus ; *Auguste*-Marie-Clément-Joseph, établi à Bruges (Belgique), tous les deux beaux-frères du défunt et par leur sœur Eugénie-Marie-Clémentine, baronne Kervyn de Lettenhove. A cette branche appartenait Henri de Laage ou Delaage, connu par son livre des *Esprits* et d'autres ouvrages sur les sciences occultes, fils de Clément-Marie-Joseph, receveur principal des domaines à Rouen et de Virginie Chaptal de Chanteloup, fille du comte Chaptal, ancien ministre sous le premier empire, membre de l'Institut.

Il existe encore deux autres branches dans la Charente-Inférieure, venues d'un autre frère de Jérôme de Laage, peut-être l'aîné, dont le fils Anne-Jérôme, demeurant à Saintes, était sgr du fief de Meux, berceau de la famille ; il fut aussi conseiller secrétaire du roi, receveur des tailles de l'élection de Saintes, né le 20 décembre 1742, prit part à l'assemblée de la noblesse de Saintes en 1789 ; il avait épousé le 20 février 1776 Marie-Anne Chasseloup de Laubat et fit la branche de Saintes ; Jean-Etienne de Laage, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, frère d'Anne-Jérôme, marié à Marie-Madeleine Maurice de Sentout, a fait la branche dite de Saint-Germain.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon au naturel, aliàs *d'or.*

L. de Rozel.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Les Bonaparte et leurs alliances[1]

M. Léonce de Brotonne, connu par des publications intéressantes et pleines d'érudition sur le premier Empire a réuni dans son nouvel ouvrage tiré à petit nombre d'exemplaires les documents les plus complets sur la généalogie de la famille Bonaparte.

Tous les travailleurs, tous les chercheurs — si nombreux aujourd'hui — s'intéressant à la question Napoléon Bonaparte trouveront dans ce volume les renseignements les plus curieux et les plus détaillés sur le grand homme, ses ancêtres et ses descendants.

Dans une substantielle critique des « Bonaparte et leurs alliances », le comte Colonna de Cesari-Rocca écrit, d'autre part, ce qui suit dans l'*Annuaire du Conseil héraldique* de 1894 :

« M. Léonce de Brotonne a fait paraître cette année l'ouvrage le plus précis et le plus complet que l'on ait publié jusqu'à ce jour sur la famille de Napoléon... M. de Brotonne conduit à travers le dédale confus des alliances les descendances masculines et féminines des premiers Bonaparte d'Ajaccio... C'est une précieuse introduction à l'histoire de la grande épopée napoléonienne à qui l'apaisement éclectique de notre génération a rendu tout son passionnant intérêt.

« M. de Brotonne a atteint pleinement son but. »

L.

(1), Paris, in-8°, Etienne Charavay, 3, rue de Furstenberg, et Honoré Champion, libraire, 9, quai Voltaire. — Prix : 6 francs.

La famille Duplais des Touches

M. Camille-Joseph-Antoine Duplais des Touches, né en 1860, au Treuil Bussac (Fouras) dans la Charente-Inférieure, après d'excellentes études classiques, fut secrétaire particulier de son père, nommé directeur des contributions indirectes du département des Côtes-du-Nord et remplit plus tard des fonctions municipales dans sa commune natale, mais il s'est fait principalement connaître comme dessinateur et historien local, à la suite d'une infirmité, qui exerça une grande influence sur la direction de sa vie. Des dessins à la plume de lui furent reçus au salon de 1880. Il obtint le premier prix de dessin au concours régional de Bretagne de 1881. Il fit des dessins pour la *Gazette de Royan*, l'*Idylle Normande*, d'André Lemoyne, etc.

Depuis 1884, il habite la campagne à Fouras, dans une vieille demeure seigneuriale qui avait appartenu, du XVIe au XVIIe siècle, à la famille de sa mère, (Gauvain-Dansais du Treuil, 1594-1701), se livrant à la peinture et au dessin, préparant une histoire politique et religieuse de Fouras, voyant ses œuvres artistiques éditées par Billaud à Royan, Georges Charpentier, Charles Delagrave, à Paris, Clouzot, à Niort, ses recherches historiques insérées dans le *Bulletin des archives historiques d'Aunis et de Saintonge*, et analysées dans la *Grande Encyclopédie*.

Grâce à ses amis Henry Mériot, Victor Billaud, Paul de Sivray (Marc Marchadier), André Lemoyne, Bellet, et à ses éditeurs parisiens, il étendit ses relations un peu partout, et par son

talent personnel il ajouta un nouveau lustre au nom de ses ancêtres, celui du vice-roi des Indes. La *Vie moderne*, la *Revue des arts décoratifs*, la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Temps*, la *Revue des deux mondes*, le *Monde illustré*, le *Soleil*, la *Paix*, le *Rappel*, le *Télégraphe*, le *Dessin*, etc. (1881 et 1882), ont rendu hommage à ses illustrations à la plume.

Les titres authentiques, aveux et dénombrements de fiefs, contrats de mariages, etc., que j'ai compulsés, établissent ainsi la filiation directe de cet artiste distingué, depuis le quatorzième siècle environ (*Seigneurs des Touches*) :

1° N... de Montbouyer ;

2° Jeanne de Montbouyer, épouse de messire Ogier ;

3° Guillemette Ogier, épouse de messire Robert ;

4° Catherine Robert, mariée vers 1507, à messire Pierre Farnoulx (aveu du 21 avril 1507) ;

5° Nycole Farnoulx, épouse de messire Jehan Lebrethon de Hautmont (aveu du 5 mars 1539) ;

6° Magdellaine Lebrethon, épouse de messire Guillaume Duplais ou Dupleix, conseiller du Roi, élu en Saintonge, 156....

7° Dominique Duplais, écuyer, avocat au Parlement de Bordeaux (1601), mari d'Olympe de Montgaillard (1625), pair, échevin et maire de Saintes (1628-1636) ;

8° Dominique Duplais, écuyer, mari d'Elisabeth Baudouin de Bonnemor (1659, date du contrat de mariage).

9° Elie Duplais, écuyer, mari d'Angélique de la Fargue ;

10° Antoine Duplais, écuyer (1705-1777), mari de Léontine Pinard (21 juillet 1741) ;

11° Eutrope Duplais, écuyer (1763-1826), officier de marine, maire de Nieul-lès-Saintes, mari de Pauline Lady Foucaud (16 juillet 1814).

12° Jacques-Eutrope Duplais Des Touches, directeur des contributions indirectes (1820-1888), marié le 1er septembre 1859 à Isaline-Marie Duplais, née à Talmont, en 1839 ;

13° Camille-Joseph-*Antoine* Duplais Des Touches, né en 1860, au Treuil-Bussac (Fouras) (Charente-Inférieure).

Le nom de *Des Touches* vient donc de l'alliance de noble Guillaume Duplais ou Dupleix, conseiller au parlement de Bordeaux, élu de Saintonge, avec Magdellaine Lebrethon, dame des Touches.

Les Lebrethon portaient : *D'azur, à l'étoile d'or.*

D'Hozier. Saintes, registre 4, n° 101, 9 décembre 1701, blasonne les armoiries de la famille Duplais de la manière suivante : *De gueules, à deux lions affrontés d'argent.*

La famille Duplais des Touches, de Champbreton, de la Ransannerie, etc., est alliée à beaucoup de familles patriciennes de la région, les de Ransannes de Hautmont, de la Roche de Rochefort, de Montgaillard, de Beaune, Queux de Chastellars, de La Fargue, du Demaine-Foucaud, de Tilly, etc.

La grand'mère maternelle de M. Antoine Duplais des Touches, Marie-Catherine-Esther Gauvain ou Gauvaing, fille elle-même d'une demoiselle Duplais, appartient à une vieille famille municipale Rochelloise, qui porte : *D'argent, à la coupe d'or couverte de gueules.*

MESCHINET DE RICHEMOND.

Quatrefages de Bréau

Nous sommes heureux d'annoncer la remarquable publication consacrée à la « *Mémoire de Jean-Louis-Armand* « *de Quatrefages de Bréau* » avec une photogravure de l'illustre et regretté membre de l'Institut, de son père, de sa mère et de sa sœur, de ses habitations successives et un fac simile d'une

lettre de Darwin et de la réponse de M. A. de Quatrefages.

La publication se compose de la biographie très détaillée et très vivante de l'homme de génie qui fut un grand homme de bien et un vrai gentilhomme, dans le sens le plus élevé du mot ; de la liste de toutes ses publications et des discours prononcés sur sa tombe au nom de tous les corps savants auxquels il appartenait. Une souscription est ouverte pour lui ériger une statue à son lieu de naissance. Son buste est placé dans les salles d'anthropologie du Muséum qu'il a fondées.

Le *Bulletin* est heureux d'honorer cette grande figure en rappelant les hommages rendus à sa mémoire.

Les défenseurs du Mont Saint-Michel (1417-1450)

Notre excellent ami le vicomte Oscar de Poli, président de Conseil Héraldique de France, prépare sous ce titre un livre qui ne peut manquer d'attirer l'attention de tous nos lecteurs ; voici dans quels termes son éditeur l'annonce au public :

« La défense du Mont Saint-Michel est une des pages des plus héroïques de notre histoire ; elle a été pour ainsi dire l'aurore de la délivrance dont Jehanne d'Arc fut l'éblouissant soleil. En soutenant victorieusement ce siège merveilleux, le plus long de nos fastes militaires, le *Mont Sainct* était devenu le phare de l'indépendance nationale ; il incarnait réellement l'indéfectible espérance, la Patrie Française, la foi du Salut.

« Les noms des héros de cette prodigieuse épopée ne nous sont parvenus que par des listes très incomplètes ou complaisamment allongées. De ces noms (environ 120), M. de Poli en rectifie plus de 40, étrangement défigurés, et en ajoute près de 150, avec preuves à l'appui. Il rétablit les armoiries des défenseurs, au lieu des blasons de fantaisie que leur attribuent les listes.

« Une introduction très documentée retrace rapidement la glorieuse défense et rend un vibrant hommage à tous ceux qui, moines ou chevaliers, soudoyers ou bourgeois, dans ce siège de 30 années, tinrent haut sur le Mont Saint-Michel le drapeau de la France et surent ne pas désespérer de son salut. Enfin 750 *pièces justificatives*, la plupart inédites, terminent cette grande étude historique, dédiée à ceux qui s'honorent d'avoir eu un ancêtre à la défense du Mont, à tous ceux qui ont au cœur la fierté patriale et l'amour de la France immortelle. »

L'ouvrage est mis en souscription au prix de 5 francs l'exemplaire (Etranger, 5 francs 50). Il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires souscrits. La *Liste des Souscripteurs* sera publiée en tête du livre. Adresser les adhésions, 45, rue des Acacias des Ternes à Paris. En signalant cette œuvre à ses amis, le *Bulletin* tient à honneur de s'inscrire parmi les premiers souscripteurs.

Armorial du premier Empire

Le premier volume de l'*Armorial du premier Empire*, contenant tous les titres et majorats avec armoiries concédés par Napoléon Ier et enregistrés aux Archives du Sénat, publié par le vicomte A. Révérend, directeur de l'*Annuaire de la Noblesse*, va paraître dans quelques jours, au bureau de l'*Annuaire*, 25, rue Fontaine, à Paris. Prix : 15 fr. Il comprend les trois lettres A, B, C. — Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Paris, 1er Juin 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY.

ARMORIAL GÉNÉRAL
DE LYONNAIS, FOREZ, & BEAUJOLAIS
FRANC-LYONNAIS & DOMBES

Par André STEYERT, Lyonnais

5 fr. par livraison

IMP. WALTENER & Cie, A LYON

LYON, BRUN, LIBRAIRE, 13, RUE DU PLAT

5 livraisons sont en vente

LES JURADES
de la
VILLE DE BERGERAC
TIRÉES

des Registres de l'Hôtel-de-Ville

PAR M. G. CHARRIER

En vente : Tomes I, II et III.

Le vol. in-12, de 400 pages, imprimé sur papier teinté, tiré à 200 exemplaires.

Prix, 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25.

ALP. DESAIDE
Graveur-Éditeur de médailles

56, Quai des Orfèvres, 56,

PARIS

Attributs héraldiques, Couronnes, Armoiries, Diplômes, Matrices de boutons, Cachets, Vaisselle, Pierres fines, etc.

Envoi franco des Tarif et Spécimen de gravure sur demande

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

DE

LA MAISON
DE MONTFERRAND
(En Guienne)

Par M. COMMUNAY

Un vol. in-4e carré.

BORDEAUX. Ve MOQUET, LIBRAIRE

43, rue Porte-Dijeaux.

Vient de paraître
ARMORIAL DE BÉARN
1696-1701

Publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et accompagné de notes biographiques, historiques et généalogiques,

PAR

A. de DUFAU de MALUQUER

Tome second

PAU. — Veuve LÉON RIBAUT, Libraire.

Un vol. gr. in-8e. Prix: 16 fr.



SOUDE

GASTRITES
GASTRALGIES
DYSPEPSIES
MALADIES
du FOIE

MAGNÉSIE

EAU
Bicarbonatée sodique
Alcaline, Gazeuse
et Ferrugineuse
DU
BOULOU
(Pyrénées-Orient.)

FER

CHLOROSE
SUPPRESSION
Convalescences
MALADIES
de la PEAU

Acide carbonique

Ces eaux, d'un goût piquant agréable, provoquent l'appétit, facilitent la digestion, guérissent la cachexie palustre et ont une grande efficacité dans les maladies de la vessie, etc.

CLIMAT DES PLUS DOUX

ETABLISSEMENT OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Ces eaux se conservent facilement en Bouteilles, se trouvent chez tous les Pharmaciens, Marchands d'Eaux minérales.



LE GRESHAM

Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848

Actif au 30 Juin 1889 : 106 Millions 578,528 fr. 96

ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, à TERME FIXE

Extra risques modérés de *Guerre* et de *Voyages*

RENTES VIAGERES

Payables sans frais aux Taux de 8, 12, 15, 17 % suivant l'Âge

Prospectus et Renseignements gratis et franco.

à Paris, dans les Immeubles de la Cie, 30, Rue de Provence et dans les départements chez MM. les Agents de la Cie.

ANNALES HISTORIQUES

DE LA
VILLE DE BERGERAC
1233-1789

(manuscrit des Archives municipales)

Avec une Introduction

PAR

M. LOUIS DE LA ROQUE

Un vol. in-12, de XXXII-368 pages, imprimé sur papier teinté, tiré à 100 exemplaires.

Prix : 6 fr.; par la poste, 6 fr. 25

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Vᵉ E. Maury), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) AVRIL 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales.................................	**15** —

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.................................... **12** fr. par vol.

Pour les abonnés anciens ou nouveaux.......................... **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Avril 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

SAINT-LAZARE ET NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL [1]

Les anciens ordres de chevalerie, avant d'être devenus des ordres militaires ou purement honorifiques ont été des associations religieuses et hospitalières, ayant le double but de défendre la religion et de venir au secours des malheureux.

L'ordre de Saint-Lazare est celui dont l'institution peut, à juste titre, revendiquer la plus haute antiquité comme ordre hospitalier. En prenant saint Lazare comme patron ou protecteur spirituel, les affiliés fondèrent leur premier établissement pour y recevoir les lépreux.

On attribue cette fondation à saint Basile, vers la fin du ive siècle, dans un faubourg de la ville de Césarée. A son exemple, d'autres maisons s'établirent et notamment à Jérusalem où les affiliés commencèrent par exercer l'hospitalité envers les pauvres errants ou voyageurs atteints de cette terrible maladie qui fit tant de victimes pendant tout le moyen-âge, et dans la suite, à l'exemple des ordres hospitaliers de Saint-Jean et du Temple, une partie des chevaliers ou associés prit les armes pour la protection des pèle-

(1) V. *Histoire des ordres militaires et des milices séculières*, 1721 ; Moréri : *Dictionnaire*, VI, 209 ; le P. Toussaint de Saint-Luc : *Mémoires extraits des titres de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*, Paris, 1681 ; Gautier de Sibert : *Histoire de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel.*

rins et pour le service des princes chrétiens qui conquirent la Terre-Sainte.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette institution, placée sous le patronage de saint Lazare, c'est que non seulement on admettait les lépreux parmi les membres, pour mieux soigner les malades, ou ceux qui venaient chercher un refuge dans ces maisons largement ouvertes aux malheureux, mais encore les affiliés de cette milice hospitalière ne pouvaient élire, pour Grand-maître, qu'un chevalier lépreux de l'hôpital de Jérusalem, et cet usage a duré jusque sous le pontificat d'Innocent IV, vers l'an 1253, c'est-à-dire pendant toute la période du séjour des premiers chevaliers en Orient.

A cette époque, ayant été obligés de quitter la Terre-Sainte, ils s'adressèrent à ce Pontife pour être dispensés d'élire pour leur Grand-maître un chevalier lépreux, « parce que ils se trouvaient dans l'impossibilité de le faire, les infidèles ayant tué tous les chevaliers lépreux de leur hôpital de Jérusalem. »

Ce fait est rapporté par le pape Pie IV dans sa bulle de l'an 1565, par laquelle il renouvelle tous les privilèges et toutes les grâces que ses prédécesseurs avaient accordés à cet ordre et lui en donne de nouveaux. Voici comment il parle de l'élection que les chevaliers devaient faire d'un Grand-maître lépreux :

« Le pape Innocent IV ayant appris du Grand-maître que quoique par une coutume ancienne approuvée et observée paisiblement jusqu'alors, on eut obtenu de choisir pour Grand-maître de l'Ordre un chevalier lépreux de la maison de Saint-Lazare de Jérusalem ; cependant tous les chevaliers lépreux de ladite maison ayant été tués par les ennemis de la foi, cette coutume ne pouvait plus être observée ; c'est pourquoi il le renvoya à l'évêque de Frescati, à qui il ordonna par quelques brefs, d'examiner si la chose pouvait se faire selon Dieu, et en cas qu'il la jugeât convenable d'accorder aux chevaliers de la maison de Saint-Lazare la permission qu'ils demandaient, de pouvoir élire à l'avenir pour Grand-maître de l'Ordre par l'autorité apostolique, un chevalier qui fut en bonne santé *(militem sanum)*, nonobstant la coutume contraire qui avait été observée jusqu'alors. »

Cet Ordre, comme tous ceux de la même époque, avait été l'objet de nombreuses donations et libéralités de la part des princes de l'Europe et des princes chrétiens de la Palestine. Il reçut en outre plusieurs privilèges des Souverains Pontifes et ses possessions augmentèrent encore après son passage en Europe, en compensation des pertes faites en Syrie.

Le but de cette institution hospitalière resta le même. Clément IV ordonna sous peine d'excommunication à tous les prélats de l'église que lorsque les chevaliers de Saint Lazare s'adresseraient à eux pour obliger les lépreux à se retirer dans leurs hôpitaux, ils eussent à donner main-forte à ces chevaliers, et à contraindre les lépreux à se retirer chez eux avec leurs biens, meubles et immeubles. Alexandre VI les mit sous la protection du Saint-Siège en 1257 et confirma les donations que l'empereur Frédéric II et d'autres princes leur avaient faites dans la Sicile, dans la Pouille, dans la Calabre et en quelques autres provinces. Henri, roi d'Angleterre, duc d'Anjou et de Normandie, Thibaut comte de Blois et plusieurs autres augmentèrent leurs revenus.

Mais les rois de France furent les plus grands bienfaiteurs de cet ordre. A leur expulsion de la Terre Sainte en 1253 les chevaliers suivirent Saint Louis qui reconnaissant des services qu'ils lui

avaient rendu en Orient, confirma les donations que ses prédécesseurs leur avaient faites et les mit en possession de plusieurs maisons, commanderies et hôpitaux que ce prince fonda. Ce fut alors que le chef de leur ordre s'établit a Boigny près d'Orléans, sur un domaine qui avait été donné à l'ordre en 1154 par Louis VII dit le Jeune.

Il prit le titre de Grand maître de l'ordre de Saint Lazare tant en deçà qu'a delà des mers; sa juridiction s'étendait non seulement sur les chevaliers qui étaient en France, mais même sur les étrangers. C'est ainsi que dans le cours des XIIIe et XIVe siècles les commanderies de l'Ordre en Angleterre, en Ecosse, en Italie, en Hongrie, furent pourvues de titulaires par l'investiture du Grand maître résidant à Boigny. Mais le nombre des lépreux diminuant vers la fin du moyen-âge et l'occasion de manifester l'esprit de leur institution devenant de plus en plus rare, les affiliés de l'ordre de Saint Lazare, en possession de biens considérables ne tardèrent pas à s'amollir dans l'abus des richesses et à démontrer par eux-mêmes que l'institution avait fait son temps.

Le pape Innocent VIII supprima cet ordre par une bulle de 1490 et réunit tous les biens lui appartenant à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem; mais cette bulle ne fut point acceptée en France où l'ordre continua d'exister et les Grands maîtres résidant à Boigny reçurent des chevaliers, auxquels ils conféraient les commanderies dépendant de leur juridiction souveraine.

Le grand prieur d'Aquitaine, de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, ayant pourvu un de ses chevaliers de la commanderie de Saint Thomas de Fontenay, appartenant à l'ordre de Saint Lazare, le Grand maître de cet ordre et ses chevaliers s'y opposèrent. Il y eut procès à ce sujet devant le Parlement de Paris en 1547 et la décision fut rendue en faveur de l'ordre de Saint Lazare et du Grand maître qui fut maintenu dans le droit de conférer toutes les commanderies de son ordre à ses chevaliers, et les chevaliers de Saint-Jean se virent ainsi déboutés de leurs prétentions.

C'est le roi de France qui nommait les grands maîtres. Louis XII donna la grande maîtrise à Aignan de Mareuil; son frère Claude de Mareuil en fut investi par François Ier; Henri II y nomma Jean de Conti qui assembla un chapitre général à Boigny et fit acte de souveraine administration en donnant à bail emphytéotique, pour deux cent vingt florins par an, tous les biens appartenant à l'ordre, au territoire de Sussano ou Suessano, dans la Pouille, à un chevalier de Calabre qui était présent.

Après la mort de Jean de Conti le roi Henri II pourvut de la grande maîtrise Jean de Lévis, qui réunit un chapitre général à Boigny en 1558 où il se trouva un grand nombre de chevaliers de toutes les parties de l'Europe.

Michel ds Seurre fut fait grand maître par François II, et après lui François Salviati, par Charles IX.

Salviati nomma vicaire-général en France Jeannot de Castillon, milanais, et un peu plus tard vicaire du grand maître de l'ordre en Italie ce qui donna prétexte à ce dernier de se prétendre Grand-maître de l'ordre dans le monde entier *(per totum orbem religionis et militiæ Sancti Lazari Hierosolomitani generalis magister)* en 1566. D'après Moréri le pape Pie IV donna la maîtrise, en Italie seulement, a Jeannot de Castillon, son parent, en 1565, et confirma cette nomination par une bulle où parlant de l'ancienneté de cet ordre, il en rapporte l'établissement au temps de Saint Basile.

C'était une double usurpation car la grande maîtrise n'avait pas cessé d'appartenir à Salviati, dont la résidence

magistrale était toujours à Boigny, et Jeannot de Castillon n'avait d'autre titre officiel que celui de commandeur de l'hôpital de Capoue et vicaire général, c'est-à-dire délégué ou lieutenant du Grand maître en France et en Italie.

Castillon mourut à Verceil en 1572; le pape Grégoire XIII, par la bulle du 3 novembre de la même année, unit l'ordre de Saint-Lazare à celui de Saint-Maurice que le duc de Savoie Emmanuel-Philibert venait de créer, deux mois auparavant, autorisé par la bulle du 16 septembre. L'ordre de Saint-Maurice à partir du 3 novembre 1572 prit le nom de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, qu'il porte encore aujourd'hui, en Italie.

Cette création était faite dans l'esprit du duc de Savoie « pour s'opposer à l'hérésie qui s'introduisait en ce temps là dans plusieurs provinces et dont les frontières de Savoie étaient menacées à cause du voisinage de Genève. »

Les biens d'Italie échappèrent ainsi à la grande maîtrise de France malgré les protestations de François Salviati, appuyées par la décision du chapitre général assemblé à Boigny en 1578.

Après la mort de Salviati survenue bientôt après, Henri III donna la grande maîtrise à Aimar de Chattes, qui eut pour successeur Jean de Gayan.

Quelques années après son avènement à la couronne Henri IV, voulant donner des marques de sa piété, institua un ordre nouveau de chevalerie qu'il plaça sous la protection de la Sainte Vierge et qu'il dénomma l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel. Il écrivit à son ambassadeur à Rome pour obtenir du pape Paul V l'érection de cet ordre et sa confirmation pour autorité apostolique. Le pontife répondit au désir du roi par une bulle du 16 février 1607 qui instituait un ordre de chevalerie au titre de la Vierge Marie, ou Notre-Dame du Mont Carmel en donnant pouvoir à ce prince et à ses successeurs de nommer le Grand maître de l'ordre, lequel pourrait créer autant de chevaliers que bon lui semblerait.

(A Suivre.) L. R.

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1675

Godefroy comte d'Estrades, chevalier des ordres du roi, vice-roi de l'Amérique, gouverneur de Dunkerque et de la personne de Philippe d'Orléans duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, petit-fils de France, maire perpétuel de Bordeaux, aussi habile diplomate que vaillant guerrier, fut envoyé à l'âge de 30 ans vers le roi d'Angleterre, le 12 novembre 1637, et vers Henri-Frédéric, prince d'Orange, le 2 décembre suivant; fit avec beaucoup de succès plusieurs campagnes en Hollande; maréchal de camp en 1640, ambassadeur près des Etats-généraux et des princes d'Allemagne, eut une grande part dans les négociations qui aboutirent au traité de Munster. Gouverneur de Dunkerque, après la mort du maréchal de Rantzau, en 1650, servit la même année de lieutenant général dans l'armée de Flandres sous le maréchal de Praslin, commanda en 1653 les places et gouvernements de Tours,

la Rochelle, Brouage, Oloron, pays d'Aunis et îles adjacentes; il fut établi la même année (10 octobre 1653) maire perpétuel de Bordeaux et nommé lieutenant général pour commander en chef dans toute la province de Guienne le 4 mai 1654, remplaça le comte de Conti dans le commandement d'un corps d'armée en Catalogne le 8 mai 1655; gouverneur de Mézières en 1656; commandant de l'armée du Piémont en 1657, gouverneur de Gravelines avec la survivance pour son fils en 1660.

Le roi l'envoya ambassadeur en Angleterre en 1661; puis en Allemagne où il conclut le traité de Bréda; nommé chevalier de ses ordres en 1661 et vice-roi d'Amérique en 1663. Il eut en 1669 le commandement des troupes à Dunkerque, Bergues, Furnes et le gouvernement de Maëstricht en 1673. Le 30 juillet 1675, le roi le nomma maréchal de France, le premier de cette promotion qui suivit la mort de Turenne, et la même année il fut le premier de ses ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires aux conférences de Nimègue pour la paix générale qu'il conclut, en 1678, à la gloire du roi. En 1685, après la mort du maréchal Philippe de Montault-Bénac duc de Montault, il fut nommé gouverneur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et mourut à Paris, le 26 février 1686, âgé de 79 ans; il fut enterré dans l'église Saint-Eustache.

Il était fils de François II d'Estrades, sgr de Bonel, de Colombes, de Campagnac et de Sigognac, en Gascogne, « l'un des plus sages et valeureux hommes de son temps », dit le P. Anselme, porta les armes pour le service du roi Henri IV contre ceux de la Ligue, gentilhomme de sa chambre et plus tard gouverneur de la ville et duché de Vendosme, marié le 15 octobre 1604 à Suzanne de Secondat, fille de Jean, sgr de Roques, et d'Eléonore de Brenieu; de la famille connue depuis sous le nom de Secondat de Montesquieu.

Il épousa: 1° le 26 avril 1637, Marie de Lallier, fille de Jacques, sgr du Pin, et de Marguerite de Burtio de la Tour; 2° en 1679, Marie d'Aligre, fille d'Etienne, chancelier de France, et de Jeanne l'Huillier, sa première femme, veuve de Michel de Verthamont, sgr de Bréau; il eut du premier mariage cinq enfants: 1. Louis, appelé le marquis d'Estrades, qui lui succéda dans le gouvernement de Gravelines et de Dunkerque et la mairie perpétuelle de Bordeaux, mestre de camp de cavalerie, dont le fils Godefroy-Louis fut maréchal de camp en 1704, lieutenant général en 1710 et maire perpétuel de Bordeaux; mort en 1717, il eut un fils Louis-Godefroy, mestre de camp de cavalerie, maire perpétuel de Bordeaux, non marié, en 1731; 2. Jean-François, abbé de Moissac et de Sainte-Mélaine de Rennes, ambassadeur à Venise puis en Piémont; 3. Jacques, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, mort au siège de Fribourg en 1677; 4. Gabriel-Joseph, dit l'abbé, puis chevalier d'Estrades, colonel du régiment de Chartres, mort des blessures reçues au combat de Steinkerque en 1692; 5. Marie-Anne, religieuse.

La famille d'Estrades, originaire de Gascogne, avait pour auteur François d'Estrades, sgr de Bonel et de Campagnac, marié le 20 novembre 1548 à Antoinette de Veyrières, fille d'Armand, sgr de Veyrières, de Saint-Germain et de Campagnac. C'était le bisaïeul du maréchal, appelé le comte d'Estrades.

Ecartelé, au 1 de gueules au lion d'argent couché sur une terrasse de sinople sous un palmier d'or, qui est d'Estrades ; *au 2 d'azur, à la fasce d'argent accompagnée de 3 têtes de léopard d'or, 2 et 1*, qui est La Pole-

Suffolck ; *au 3, écartelé en sautoir, le chef et la pointe de sinople, à deux bandes de gueules bordées d'or, flanqué d'or avec ces paroles d'azur :* Ave Maria *à dextre et* Gratia plena *à senestre,* qui est Mendoze ; *au 4 de gueules à sept losanges d'argent, 3, 3, 1,* qui est d'Arnoul.

Arnoul était le nom de la grand'-mère paternelle du maréchal, Antoinette Arnoul, fille de Bertrand Arnoul, sgr de Nieuls, de Vignoles et de Moulan, conseiller au parlement de Bordeaux et de Jeanne de Mendoze, mariée le 30 mars 1579 à Jean d'Estrades, enseigne de la compagnie d'ordonnance de M. de Bellegarde, fils de François d'Estrades Ier du nom.

1675

Philippe de Montault de Bénac, duc et pair de Montault, appelé le maréchal de Navailles, sénéchal de Bigorre, fut successivement capitaine et colonel du régiment de la Marine ; eut le commandement de l'armée du roi en Italie en 1658 ; fut ambassadeur extraordinaire près des princes d'Italie ; chevalier des ordres en 1661 ; général de l'armée auxiliaire envoyée en Candie en 1669 au secours des Vénitiens, sous le duc de Beaufort ; commandant général des troupes en Lorraine, Alsace, Champagne et Bourgogne, avec lesquelles il chassa les ennemis et ouvrit la conquête de la Franche-Comté en 1674 ; il fut créé maréchal de France en 1675 et envoyé en Catalogne l'année suivante où il s'empara de Figuières en 1676, de Puycerda en 1678, et servit jusqu'à la paix conclue à Nimègue : puis nommé gouverneur de Philippe d'Orléans, duc de Chartres, en 1683, il mourut subitement le 5 février 1684, âgé de 65 ans, après avoir possédé les gouvernements de Bapaume, du Havre et de La Rochelle. Ses *Mémoires* ont été imprimés en 1701.

Il était fils de Philippe de Montault, baron de Bénac, sénéchal et gouverneur de Bigorre en 1650, créé duc de Lavedan et de Navailles et pair de France le 12 mai 1650 et mort en 1654 ; il avait épousé le 30 juillet 1592 Judith de Gontault, dame de Saint-Geniez et de Badefol.

Il ép. le 19 février 1651 Suzanne de Baudéan, fille de Charles, comte de Neuillan, gouverneur de Niort et de Françoise Tiraqueau.

Il eut de son mariage sept enfants :

1. Philippe, mort avant son père, au retour de la prise de Puycerda, à l'âge de 21 ans, non marié ;
2. Charlotte-Françoise-Radegonde, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ;
3. Françoise, mariée à Charles III de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France ;
4. Gabrielle-Eléonore, mariée à Henri d'Orléans, marquis de Rothelin ;
5. Henriette, abbesse de la Saussaye, près Paris ;
6. Gabrielle, mariée à Léonard-Hélie de Pompadour marquis de Laurière ;
7. Gabrielle, religieuse Ursuline.

Son frère Henry de Montault, sgr d'Audanne, a fait la branche des marquis de Saint-Geniez.

La maison de Montault ou de Montaut est originaire du comté d'Armagnac où elle connue depuis Sicard et Othon de Montault (*de Montealto*), qui rendirent hommage le premier en 1221, le second en 1297. Sa filiation est établie depuis Jean de Montault, sgr de Bénac, vivant en 1351, dont le petit-fils Arnault, ép. Jeanne de Lavedan, fille du vicomte de Lavedan, et en eut : Annet de Montault, baron de Bénac, qui servit pendant les guerres d'Italie où il fut tué ; il avait ép. Isabeau de la Roque (fille de N... de la Roque, sgr de Fontenilles, dont les descendants sont connus depuis sous les noms de la Roche-Fontenilles. (V. *Bulletin* de 1888, col. 412.)

Jean-Marc de Montault, baron de

Montault et de Bénac, fut capitoul de Toulouse en 1536 ; il ép. le 16 mai 1527 Madeleine d'Andouins, baronne de Navailles, fille de Gaston et de Françoise de Lévis-Mirepoix ; devenue veuve elle ép. Bernard de Castelbajac.

Jean-Marc de Montault eut de son mariage onze enfants parmi lesquels Bernard de Montault, qui fut le grand père du maréchal.

Ecartelé, au 1 contr'écartelé d'or et de gueules, qui est Gontaut-Biron; *au 2* de Navarre : *au 3* de Foix ; *au 4* de Béarn ; *sur le tout : écartelé aux 1 et 4 d'azur à deux mortiers de guerre d'argent posés en pal*, qui est Montault ; *mi-parti* de Comminges ; *aux 2 et 4 d'azur à 2 lapins d'or courant l'un sur l'autre*.

1675

Frédéric-Armand, *alias* Louis-Armand, comte de Schomberg et de Mertola en Portugal, baron de Labersen et d'Altorff en Allemagne, comte de Coubert et de Vitry en Brie, duc et grand de Portugal, gouverneur de la Prusse ducale, ministre d'Etat de l'électeur de Brandebourg, généralissime de ses armées, duc de Tetfort en Angleterre, chevalier de la Jarretière, fit ses premières armes en Allemagne, puis en Hollande, sous Frédéric-Henri de Nassau prince d'Orange, et sous Guillaume II son fils, à la mort duquel il passa au service de France ; eut le gouvernement de diverses places en Flandres ; capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossais. Il se trouva au siège de Valenciennes en 1656 et dirigea la belle retraite de l'armée française dont Turenne lui avait confié la charge. La paix de 1659 entre la France et l'Espagne, le laissant sans action et sans emploi, il passa en Allemagne et de là en Portugal. Il battit les armées espagnoles commandées par don Juan d'Autriche à Evora en 1663, le duc d'Ossonne, près de Castel Rodrigue, le marquis de Caracène à Montes-Claros, et à Badajoz en 1665, prit Bensez, Guardia et autres places ; et en 1666, Alquerie, Payamogue, San-Lucar, en 1667 Forcira ; il était en état de faire les plus grandes conquêtes lorsque la paix fut conclue entre l'Espagne et le Portugal, le 12 février 1668.

Rentré en France où le roi lui rendit en récompense les charges qu'il lui avait retirées à sa sortie du royaume, il eut le commandement de l'armée de Catalogne en 1674 et s'empara de Figuera, Baschara et autres places au mois de mai 1675 et de Bellegarde sur la fin de juillet; il fut nommé maréchal de France le 30 du même mois.

Il se trouva en 1676 au siège de Condé, et après la prise de Bouchain le roi lui confia le commandement de son armée avec laquelle il marcha au secours de Maëstricht assiégé par le prince d'Orange et lui fit lever le siège, le 27 août 1676.

Après la révocation de l'édit de Nantes il quitta la France avec la permission du roi et se retira en Allemagne auprès de l'Electeur de Brandebourg qui le fit son ministre d'Etat et généralissime de ses armées. Il passa en Angleterre avec le prince d'Orange en 1688, et fut envoyé en Irlande en 1689 où il empêcha les progrès de Jacques II Stuart et le battit au delà de la rivière de la Boyne le 22 juillet 1690, et y fut tué.

Il était fils de Menard comte de Shomberg maréchal du haut et bas Palatinat, gouverneur de Julliers et de Clèves ; et de Anne Sutton-Dudley.

Il ép. 1° Elisabeth de Schomberg, sa cousine, fille d'Henri de Schomberg-Wezel; 2° Suzanne d'Aumale, dame d'Aucourt, fille de Daniel, sgr d'Aucourt et de Françoise de Saint Pol de Villiers-Outreleau, sans enfants.

Il eut de son premier mariage cinq enfants dont trois furent tués à l'ar-

mée, au service de France, combattant sous les ordres de leur père; les deux autres passèrent avec lui en Angleterre; l'un Ménard comte de Schomberg après avoir été colonel d'un régiment de cavalerie en France, fut général de la cavalerie anglaise, lieutenant général du prince d'Orange qui le créa duc de Leinster en 1691; il mourut en 1719 âgé de 80 ans, marié à Charlotte Rhingrave, fille naturelle de Charles-Louis électeur Palatin, dont un fils, Charles comte de Schomberg, marquis d'Harwick, né en 1683, mort en 1713; — l'autre fils du maréchal, Charles, comte de Schomberg fut duc de Tetford en Angleterre, après son père.

De sable, à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdelisés d'or passés en croix et en sautoir, qui est Schomberg, *et sur le tout d'argent au cavalier armé de sable*, qui est Mertola.

1675

Jacques-Henry de Durfort, duc de Duras, capitaine des gardes du corps, gouverneur et lieutenant-général du comté de Bourgogne et de la ville et citadelle de Besançon, chevalier des ordres du roi, servit en Flandre, en Allemagne, en Catalogne, en Italie depuis 1654 jusqu'en 1671 et par des services importants passa successivement du grade de capitaine de cavalerie à ceux de mestre de camp, maréchal de camp et lieutenant-général des armées du roi. Il fut capitaine des gardes du corps en 1671, servit dignement à la conquête du comté de Bourgogne en 1674 dont il mérita le gouvernement; il fut honoré de la dignité de maréchal de France le 30 juillet 1675 après la mort de son oncle le machal de Turenne; il fut nommé chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688 et chevalier de l'ordre de Saint Louis nouvellement créé, au mois d'avril 1693; il mourut à Paris le 12 octobre 1704, âgé de 84 ans.

Il était fils de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et Elisabeth de la Tour d'Auvergne de Bouillon.

Il ép. le 15 avril 1668 Marguerite-Félicie de Levis, fille du duc de Ventadour et de Marie de Laguiche. La terre de Duras fut érigée en duché en sa faveur au mois de février 1689.

La branche des ducs de Duras après avoir donné deux autres maréchaux de France en 1741 et 1775, s'est éteinte en 1838 par la mort d'Amédée de Durfort duc de Duras, pair de France en 1814, qui ne laissa que deux filles :

L'aînée épousa 1° le prince de Talmont;

2° Le comte de la Rochejaquelein.

La cadette fut mariée en 1822 au comte de Chastellux, auquel le roi accorda le titre de duc de Rauzan et l'expectative de la pairie de son beau-père.

Ancienne maison chevaleresque qui tire son nom d'une terre située en Agenais entre Lauzerte et Moissac connue depuis 1063, qui a fait les branches ducales de Duras, de Lorge et de Civrac.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent.

1675

Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart appelé le duc de Vivonne, pair de France, général des galères, gouverneur de Champagne et de Brie, vice-roi de Sicile, prince de Tonnay-Charente, marquis de Moigneville et d'Everly, premier gentilhomme de la chambre en survivance de son père en 1641. Servit en Flandres en Italie et dans l'armée navale commandée par M. de Beaufort; fut général des galères en 1655; servit en Flandres en qualité de maréchal de camp, alla sous le duc de Beaufort au secours

des Vénitiens en Candie et monta l'amiral après la mort de ce général. Le pape Clément IX lui donna des marques de son estime en l'honorant du gonfanon pour le porter et sa postérité dans ses armes. En 1672 il se trouva au fameux passage du Rhin où il fut blessé dangereusement; il assista au siège de Maëstricht; passa en Provence, puis en Sicile avec une armée navale en qualité de vice-roi, en 1675 ; il battit les troupes espagnoles et leur armée navale devant Messine et devant Palerme et s'empara de plusieurs places en 1676. Le roi pendant son absence l'avait nommé maréchal de France le 30 juillet 1675. Il revint en France en 1677 et obtint la survivance de ses charges pour son fils. Il mourut à Chaillot le 15 septembre 1688, après une longue maladie. Son corps fut porté dans le chœur de l'église des Cordeliers de Poitiers, près de sa mère.

Il était fils de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, chevalier des ordres du roi et de Diane de Grandsaigne, qui avait obtenu en 1650 l'érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie (c'était le père de Mme de Montespan).

Il ép. en 1655 Antoinette-Louise de Mesmes, fille unique et héritière du président de Mesmes et de Marie de la Vallée-Fossez, marquise d'Everly.

Sa postérité est représentée de nos jours par les ducs de Mortemart, connus sous le nom de comtes de Maure au XVIIIe siècle.

Cette maison est issue des anciens vicomtes de Limoges. Le P. Anselme en donne la filiation depuis Aimery Ier cinquième fils de Giraud vicomte de Limoges et de Rothilde, vivant en 1038.

Fascé, ondé d'argent et de gueules de six pièces.

1675

François d'Aubusson III du nom, duc de la Feuillade, pair de France, colonel des Gardes françaises, vice-roi de Sicile, général des armées du roi tant sur mer que sur terre, chevalier des ordres, gouverneur du Dauphiné servit jeune dans les armées, fut blessé à la bataille de Réthel dans le régiment de Gaston d'Orléans, où il était capitaine ; servit en Flandre, en Italie, puis en Hongrie où il eut le commandement d'un corps de troupes en qualité de maréchal de camp, en 1664, sous les ordres du comte de Coligny, lieutenant-général. Il revint en France, vainqueur des Turcs à Raab, ramenant cinq pièces de canon qu'il leur avait prises avec trente de leurs étendards.

Le roi l'avait nommé lieutenant-général le 18 octobre 1664, afin que ses troupes pussent revenir en deux corps ayant chacun un lieutenant-général à sa tête ; il eut le commandement de l'armée aux sièges de Bergues, de Furnes et de Courtray ; il mena à ses frais un corps de 500 gentilshommes au secours des Vénitiens assiégés par les Turcs en Candie. Le roi le pourvut en 1672 de la charge de colonel du régiment des gardes françaises, sur la démission du maréchal de Gramont ; il se signala dans la guerre de Hollande en 1673 et suivit le roi en Franche-Comté en 1674 et sa conduite héroïque aux siéges de Besançon, de Dole et de Salins assura la conquête de cette province. Il reçut le bâton de maréchal de France le 30 juillet 1675. Il commanda l'armée en Flandre en l'absence du duc d'Orléans et remplaça le duc de Vivonne en Sicile comme vice-roi et lieutenant-général de S. M. A la mort du duc de Lesdiguières il eut le gouvernement de Grenoble et du Dauphiné, et fut nommé chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688; il mourut à Paris le 19 septembre 1691 et fut enterré à St-Eustache, sa paroisse.

C'est lui qui fit ériger la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, appelée place de la Feuillade.

Il était fils puiné de François d'Aubusson II et d'Isabelle Brachet.

Il ép. le 9 avril 1667 Charlotte Gouffier, fille de Henri marquis de Boisy et d'Anne Hennequin; elle lui apporta le duché de Roannais par la démission que lui en fit son frère Artus Gouffier duc de Roannais; créé duc de Roannais pair de France en 1667 il prit le nom de duc de Roannais qu'il changea ensuite en celui de duc de la Feuillade.

Son fils Louis vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade et de Roannais, pair et maréchal de France, gouverneur de Dauphiné etc, né en 1673, mourut sans postérité en 1725.

Maison illustre connue depuis le IXe siècle. C'est la ville d'Aubusson, la seconde de la Marche, qui lui a donné son nom.

D'or, à la croix ancrée de gueules.

1675

François-Henry de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, comte de Bouteville, de Luxe, etc., capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Champagne et Brie, puis de Normandie. Il se trouva à la bataille de Rocroy à l'âge de 15 ans, sous le prince de Condé et le suivit depuis partout, s'étant attaché à sa personne dans les différents partis qu'il prit. Il servit comme lieutenant général dans l'armée envoyée en Franche-Comté en 1667, et plus tard, en 1674, et se fit toujours remarquer par son expérience, sa vigilance et sa fidélité. Il rendit de grands services dans la guerre de Hollande et de Flandre, et força le prince d'Orange à lever le siège de Charleroy en 1674; il servit sous le prince de Condé au sanglant combat de Senef; il fut nommé maréchal de France le 30 juillet 1675. Deux ans après, il se trouva avec le duc d'Orleans à la bataille de Cassel ; en 1678, il repoussa vigoureusement le prince d'Orange à la bataille de Saint-Denis, et le 1er juillet 1690, il gagna la bataille de Fleurus contre le général Waldeck ; il se couvrit encore de gloire au combat de Leuse, à Steinkerque en 1692, à Nerwinde en 1693 qui fut suivie de la prise de Charleroy, et rendit inutiles les efforts du prince d'Orange par cette longue marche tant louée et tant admirée qu'il fit en présence des ennemis depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut près de Tournay. « Tant de grandes actions qui lui ont été si glorieuses, dit le P. Anselme, lui avaient tellement acquis la confiance des troupes qu'elles se faisaient un plaisir de le suivre partout où il voulait les mener. » Le roi l'avait fait en 1672 capitaine des gardes du corps ; nommé gouverneur de Champagne et de Brie en 1687, de Normandie en 1690 et chevalier de ses ordres en 1689. Il mourut à Versailles le 4 janvier 1695, âgé de 67 ans. Son corps fut porté à Ligny en Barrois.

Il était fils de François de Montmorency comte de Bouteville, décapité le 21 juin 1627 pour avoir enfreint la loi sur les duels, et d'Elisabeth-Angélique de Vienne.

Il ép. le 17 mars 1661 Madeleine-Charlotte-Thérèse de Clermont, duchesse de Luxembourg et de Piney, qui mourut le 21 août 1704, il fut l'auteur des trois branches de Montmorency éteintes de nos jours :

1° De la seconde branche des ducs de Montmorency, par la translation du titre de duc de Montmorency sur la terre de Beaufort, en Champagne, par lettres patentes de 1689. Le premier titre de duc et pair de Montmorency érigé par Henri II en 1551, éteint en 1632 après la décapitation à Toulouse du dernier duc de Montmorency, avait été transféré à la maison de Condé et changé en celui d'Enghien. Cette branche ducale, dite de Beaufort et de Montmorency, s'éteignit en ligne directe avec Charlotte-Anne-Françoise

qui ép. le 6 octobre 1767 son cousin Anne-Léon de Montmorency de la branche ainée dite des marquis de Fosseux, et finit avec Anne-Marie-Gaston-Christian, prince de Robecq, grand d'Espagne, non marié, mort en 1855, et avec son cousin germain Anne-Louis-Victor-Raoul, duc de Montmorency, mort en 1862.

Ce dernier avait ép. en 1820 *Euphémie*-Théodora-Valentine de Harchies, veuve du comte Thibaud de Montmorency, son oncle, mort en 1818, et n'en a pas eu d'enfants.

Raoul duc de Montmorency avait eu deux sœurs : la duchesse de Valençay, dont le fils cadet Raoul-Adalbert de Talleyrand-Périgord fut créé duc de Montmorency, en 1864, par l'empereur Napoléon III, et la princesse de Bauffremont Courtenay.

Le prince de Robecq avait eu trois sœurs : la comtesse de Brissac, la comtesse de la Chatre et la marquise de Biencourt.

2° De la branche de Montmorency-Luxembourg, ducs de Chatillon, à laquelle appartenait Christian-Louis, prince de Tingry, qui fut maréchal de France en 1734, elle finit avec Charles-Emmanuel-Sigismond, marié à Caroline de Loyauté, mort sans enfants le 5 mars 1861 ; et Anne-Henri-Sigismond, mort sans être marié ; ils avaient eu deux sœurs : la duchesse de Cadaval et la duchesse de Laval.

3° De la branche de Montmorency Luxembourg, ducs de Beaumont, princes de Tingry, éteints avec deux frères : Anne-Edouard-Louis-Joseph, marié en 1837 à Louise-Marie-Ernestine-Joséphine de Croix, dont deux filles : la vicomtesse de Durfort et la baronne d'Hunolstein ; et Anne-Charles-Maurice-Marie-Hervé, prince de Tingry, mort sans être marié.

D'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur.

1675

Henry-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort et du Blanc en Berry, baron de Cors et de Craon, capitaine des Gardes du corps, gouverneur de Lorraine de Barrois, Metz, Toul et Verdun, et du pays Messin, servit dès sa première jeunesse sous Monsieur le Prince. Après la paix des Pyrénées il passa en Allemagne et en Hongrie où il servit sous Messieurs de Coligny et de la Feuillade, et il se distingua en plusieurs occasions en l'une desquelles il reçut une blessure au visage dont il porta depuis la marque. A son retour il fut nommé capitaine des gendarmes du Dauphin le 13 avril 1665 ; il fut nommé maréchal de camp le 1er janvier 1668, et servit dans l'armée du comte de Duras, et ensuite dans celle de Flandres sous le vicomte de Turenne, et puis en Lorraine sous le maréchal de Créquy. Nommé lieutenant-général en 1672 il suivit le roi en cette qualité dans la guerre de Hollande, assista au passage du Rhin et à la prise d'Utrecht.

Le 27 février 1675 il eut le gouvernement de Lorraine, du Barrois et des trois évêchés. Le 30 juillet il fut élevé à la dignité de maréchal de France, et mourut à Nancy, le 22 mai 1676 commandant en chef un corps d'armée sur les rivières de la Meuse et de la Moselle.

Il était fils de Louis, marquis de Rochefort, chevalier des ordres du roi le 16 décembre 1619 et de Marie Habert de Montmort ; Louis d'Aloigny fut bailly de Berry et lieutenant-général en Poitou ; il avait eu la surintendance des batiments, arts et manufactures de France après la démission du duc de Sully et du comte d'Orval, son frère en 1621 et mourut en 1657.

Henry-Louis d'Aloigny ép. Madeleine de Laval, fille de Gilles de Laval Bois-Dauphin et de Madeleine Séguier, dont : 1. Louis-Pierre-Armand, mort a 31 ans brigadier des armées du roi,

non marié ; 2. Marie-Henriette mariée 1° à Louis-Fauste de Brichanteau marquis de Nangis, son cousin germain ; 2° à Charles de Roye de la Rochefoucauld comte de Blanzac.

La maison d'Aloigny est originaire du Poitou, connue par filiation depuis le milieu du XIIIe siècle.

Elle a produit les branches de Rochefort, de Boismorand, des Bordes, de la Groye, d'Ingrande et du Puy-Saint-Astier. Cette dernière a été maintenue dans la noblesse par jugement de M. Pellot intendant en Guyenne l 31 août 1669.

Cette maison s'est éteinte en la personne de Jean-Baptiste-Thomas-Hippolyte d'Aloigny, ancien chef d'escadrons de chasseurs, retraité colonel marié à Louis-Emmeline de Saulx Tavannes (fille du dernier duc de Saulx Tavannes), décédé sans postérité le 1. janvier 1868.

De gueules, à 3 fleurs de lys d'argent 2 et 1.

(*A Suivre*) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

ROCHON DE LAPEYROUSE

La publication récente d'un mémoire sur la maison de Rochon de Lapeyrouse (1), nous permet de donner. sur les origines de cette race chevaleresque des détails de filiation qui avaient été inconnus jusqu'à ce jour à la plupart des généalogistes.

Le berceau de cette maison est en Auvergne où le nom de Lapeyrouse est constaté par le vieux manoir de Lapeyrouse dont les titres féodaux attestent la situation nobiliaire dès le XIIe siècle.

Amblard Ier et Amblard-Arnaud de Lapeyrouse, son fils, ont fait partie de la septième croisade. Leur présence est signalée dans les rangs des croisés par une charte de Saint-Jean d'Acre de 1250, mentionnée par Bouillet dans son *Nobiliaire d'Auvergne*.

En 1302 un acte, aux mains de la famille, écrit en langage pur d'Auvergne, règle des dépenses qu'avait occasionnées la guerre de Flandre, au retour de la croisade, entre le père et le fils.

Jacques de Lapeyrouse-Rochon, petit-fils d'Amblard-Arnaud, fut père d'Elie-Guillaume de Lapeyrouse-Rochon ou Rochon de Lapeyrouse, chevalier qui servit sous les rois Charles VII et Louis XI.

Elie-Guillaume concourut en 1443 à la formation de la première garde de nos rois, sous laquelle il avait le grade élevé de *sous-maitre*, capitaine d'une des quinze compagnies de cavalerie et de maréchal des logis de la garde *(sub magister cataphractorum* (metator) *hospitiorum custodie regis equitum).*

Pour épargner à ses enfants des contestations d'intérêts qu'il pressent et qui se réalisèrent après sa mort, Elie voulant, dit-il, « finir en paix sa longue et laborieuse carrière », lègue par testament daté de 1477 à son fils aîné *Guillaume* sa charge militaire héréditaire et sa seigneurie de Trigan ; à *Armand*, celle de Jonquières, toutes les deux situées en Lauraguais, et à *Elie*, son troisième fils ses autres domaines,

(1) Aix, Imprimerie J. Nicot, 16, rue du Louvre, 1893.

notamment sa terre de Narbonne-Lapeyrouse en Périgord, commune de Saint-Félix de la Linde, mentionnée dans le Livre Noir, appelé aussi Livre Nofragé des archives de Périgueux, en 1452. Ce fief de Lapeyrouse était un repaire noble appelé de la Garde-Peyrouse en 1646. (*V. Diction. de Gourgues*, p. 238). Il était contigu au fief de la Pouleille ou la Poulélie, appartenant encore à la même famille. (Id. p. 248.)

« Cet Elie-Guillaume, dit avec raison le mémoire que nous avons sous les yeux, capitaine de la garde des rois Charles VII et Louis XI, dont la charge militaire et héréditaire exigeait 6 degrés environ de noblesse de race pure et sans roture des deux côtés (1) est, comme on le voit, le premier anneau qui relie les origines de notre maison, a la chaine qui se déroule jusqu'à nos jours et qui nous permet d'établir une filiation précise et incontestable. »

La suite de la filiation a été donnée par M. Castan, archiviste du département du Doubs, dans une notice généalogique déposée aux archives de la préfecture de la Dordogne. Bornons-nous à signaler Jacques de Rochon de Lapeyrouse, arrière petit-fils d'Elie II, marié en 1560 à Elisabeth de Briançon, dont il eut deux fils : 1. Nicolas, qui suit ; 2. Raymond, évêque de Saint-Flour, en Auvergne, nommé en 1600, mort en 1603.

Nicolas de Rochon de Lapeyrouse, fut père d'Hector, sgr de Beauregard, dont le fils est le vaillant chef d'escadron, N... de Rochon, qui se distingua à la bataille de Nerwinde, livrée le 29 juillet 1693.

Cet Hector, que nous voyons tantôt à Orléans, tantôt à Paris, retenu par les devoirs de sa charge, est le chef d'une branche des Rochon sur laquelle les épaves des papiers du géneral de Lapeyrouse qui sont aux archives de Stuttgard pourraient fournir des détails intéressants. A cette branche appartenait Catherine de Rochon, mariée le 29 mars 1729 avec François de Montholon, brigadier, maréchal des logis de la garde du roi; mariage cité dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme.

Marie-Alexis Rochon de la Roche et de Fournon, frère du colonel du régiment royal de Bresse, brigadier des armées, fut un savant et un navigateur des plus distingués du XVIII[e] siècle. Il mourut membre de l'Institut en 1817.

Parmi les personnages distingués appartenant à la branche encore représentée de nos jours il faut citer :

Guillaume de Rochon de Lapeyrouse, commandant un gros de l'armée Royale, fut tué vaillamment à la tête de ses troupes, en combattant les rebelles de l'armée de Condé à l'affaire de Montignac de 1653.

La concession des épées sans nombre qui figurent dans son blason date de ce fait d'armes.

Antoine de Rochon de Lapeyrouse, commandant une compagnie du régiment de Bourgogne à l'affaire de Mouzon mourut comme d'Assas en sauvant l'avant-garde française, surprise par l'ennemi, dit le général Ambert. Il fut inhumé avec pompe dans l'Eglise de Saint-Nicolas, à Huningue.

Au combat de Bonn 1674, François Rochon de Lapeyrouse avec deux cents dragons, soutint le choc de deux mille Allemands. Il reçut dans le combat cinq blessures.

Au combat de Munderknigen, 30 juillet 1703, Jean de Rochon de Lapeyrouse de Saint-Félix, fut tué à la

(1) Nous ne savons pas si la rigueur des preuves généalogiques exigée plus tard était observée à cette époque, mais les fonctions militaires d'un grade aussi élevé n'étaient confiées qu'aux familles de noblesse ancienne et incontestée, sans origine connue, par conséquent de souche féodale ou chevaleresque.

L. R.

tête du régiment de Ferrera. « *Le régiment fit merveille.* »

Combat du *Cordoner* et *Solsone*, un des plus célèbres de l'époque. Le colonel Gabriel Rochon de Lapeyrouse de Lamotte, commandait le régiment de la Couronne par suite de la mort du colonel. M. de Lapeyrouse en prit le commandement par une faveur spéciale qu'il conserva pendant toute la durée de la Guerre de la Succession.

A la sanglante bataille d'Almanza, qui sauva le trône de Philippe V, le régiment de la Couronne perdit huit cents hommes. « Nous nous en sommes sortis avec honneur et aux applaudissements même de l'ennemi », écrivait M. de Lapeyrouse au marquis de Chamlay, confident de Louis XIV, chargé par le roi de le féliciter.

Au siège de Barcelone dont la défense fut si opiniâtre, les honneurs de la journée furent pour le colonel de Lapeyrouse. Le général de Quincy dit : « Ce brave officier méritait la distinction qui lui fut accordée par le roi pour le courage et la fermeté dont il fit preuve durant quatorze heures, sous le feu du bastion Sainte-Claire. »

Ce même officier Gabriel de Lapeyrouse de Lamotte, mestre de camp, propriétaire du régiment de Blaisois, fut chargé de l'expédition de Dantzig dont les récits émouvants se trouvent dans l'histoire.

Les hommes compétents, entre autres les généraux Pelet de la Lozère, général Ambert, etc., considèrent ce fait d'armes comme un des plus glorieux du XVIIIe siècle.

Monsieur de Lapeyrouse, sous brigadier du génie fut (voir l'*Annuaire National* de 1790) un officier fort expert et qui mit notre frontière de l'Est, dans le Briançonnais, en très bon état. Nous avons peu de détails sur lui ; il était fils de Raymond de Lapeyrouse, officier très habile qui accompagna le duc de Vendôme en Espagne et servit alternativement dans le corps d'armée français, envoyé dans ce pays, sous les ordres du duc, et dans l'armée espagnole dans laquelle il parvint au grade de brigadier.

Son fils naquit, de son second mariage avec Mlle de Moreau.

Il y eut à cette époque, un officier général de génie et d'artillerie qui servit avec distinction, devint général et qui portait le nom de de Lapeyrouse de Vallier. Il fut adopté par le maréchal de camp, Gabriel de Lapeyrouse qui était allié par sa mère, à la très honorable famille de Vallier, très connue en Dauphiné. Le nom de Lapeyrouse n'existe plus dans cette province, d'après ce qui nous a été dit. Confondrait-on l'un avec l'autre, je ne le pense pas ?

Une petite anecdote qui a son intérêt :

Dans le régiment d'Enghien, qui était la propriété de la famille de Bourbon et que le grand-père du chef actuel de la maison de Lapeyrouse commandait, il y eut au temps de l'émigration plusieurs rencontres au lac de Constance entre l'armée républicaine et le corps des émigrés.

Dans la première, le duc d'Enghien fut emporté par son cheval qui voyait le feu pour la première fois, s'effraya et emballé, tourna bride en longeant les lignes françaises.

Arrivé devant le régiment (1) qui se composait d'une partie du personnel du régiment d'Enghien et où se trouvaient MM. de Ségur, de Lapeyrouse, de Wormeselle gendre et cousins du commandant du régiment d'Enghien, on parvint à maîtriser l'animal. « Oh ! dit l'infortuné prince, merci mes amis, vous me sauvez l'honneur ! »

(A Suivre.) L. R.

(1) Des chevaliers nobles de la Couronne.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS D'AVRIL
ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le vicomte Jacques de Roquemaurel, lieutenant de vaisseau, fils de Henri, marquis de Roquemaurel et de la marquise née Marie-Clémence de Vaulserre, avec Jeanne Zeus, fille de M. Zeus, directeur de la compagnie des chemins de fer départementaux.

Le mariage a été bénit le 3 avril en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Les témoins étaient pour le marié : le marquis de Vaulserre et le baron d'Auzers, ses oncles ; pour la mariée : M. Zeus, avocat à la cour d'appel, et M. Gillard, ingénieur, ses oncles.

La famille de Roquemaurel, une des plus anciennes de l'Auvergne, est depuis longtemps fixée en Gascogne et en Languedoc où elle est divisée en plusieurs branches; elle s'est alliée aux meilleures familles du pays. Elle tire son nom et son origine du fief de Roquemaurel, au diocèse de Saint-Flour. Elle a donné deux abbés à l'ancienne abbaye de Figeac, dont un mourut évêque de Montauban en 1419. Elle a donné de vaillants officiers à l'armée.

Le frère aîné du marié, le vicomte Pierre-Marie-Noël a épousé en décembre 1887 à Auch, Amélie-Julie-Marie-Joséphine Solon, fille d'un avocat distingué du barreau de cette dernière ville.

(V. le *Bulletin* de 1880, col. 30; 1891, col. 91-92).

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'échiquier de même ; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de sable, colleté et bouclé de gueules.

Jean de Solignac, lieutenant démissionnaire, avec Jane Grasset-Morel.

Le mariage a été célébré le 3 avril, à Montpellier, dans la cathédrale, en présence de Mgr de Rovérié de Cabrières, évêque de Montpellier.

Le marié est fils de Camille de Solignac, colonel, mort à l'âge de 42 ans, sur le point de passer général, et petit-fils du baron Solignac, général de division, ancien député.

La mariée est fille de M. Grasset-Morel et de Mme Grasset-Morel, née Chaix.

Les témoins du marié étaient : MM. Joseph de Fortanier, et le docteur Salze, ses cousins; pour la mariée : MM. Alphonse Jaumes, professeur à la Faculté de médecine, et Gaston Curnier, ancien conseiller de préfecture, ses oncles.

Jean-Baptiste Solignac, né à Milhau (Aveyron), le 22 janvier 1775, enrolé volontaire au régiment de Vermandois en 1789, général de division le 17 novembre 1805, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, commandeur de l'ordre de la couronne de fer, Grand Croix de la Tour et de l'Epée, baron de l'Empire, membre de la Chambre des députés pendant les Cent jours; général en chef des troupes de don Pedro, roi de Portugal en 1833, décédé à Montpellier le 10 novembre 1850, avait épousé en 1808, à Limoges Mlle Aventurier, nièce du maréchal Jourdan, dont il eut 5 garçons et 3 filles :

1. Eugène, qui hérita du titre de baron, chambellan de l'Empereur Napoléon III; marié en Angleterre est

mort en laissant un enfant mâle: Anatole.

2° Napoléon, colonel d'artillerie, mort sans enfants;

3° Auguste, célibataire, seul survivant;

4° Oscar, mort sans enfants;

5° Laurent-Achille-*Camille*, colonel du 80e de ligne, marié en 1861 avec Mlle Lafon a laissé aussi un fils, Jean de Solignac, lieutenant démissionaire, le marié.

Des trois filles, l'une a épousé M. Serres qui a laissé deux filles mariées l'aînée à M. Ricome et la cadette à M. de Fortanier; et l'autre a épousé M. Dunal et a laissé deux fils : M. le docteur Besy Dunal et M. Achille Dunal, avocat, ancien magistrat.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or au lion contourné de gueules ; au 2 des barons tirés de l'armée; au 3 d'argent à la bande de gueules chargée de 3 étoiles d'or et accompagnée de 2 molettes d'azur.

Décret de baron du 29 décembre 1808, lettres patentes du 5 décembre 1811.

La famille Grasset très connue à Montpellier, a donné un président à la Cour d'appel et un contre-amiral. Le père de la mariée a été autorisé, par décret du chef de l'Etat du 5 mai 1885, homologué par jugement du 9 juillet 1886, à ajouter à son nom celui de son grand oncle maternel, le baron Morel (Joseph-Pierre-Dominique-Guillaume), colonel d'infanterie légère, né en 1763, commandeur de la Légion d'honneur, dont il est le seul représentant mâle. Obligé de quitter la grande armée par suite de ses blessures et de renoncer à un brillant avenir, dans la force de l'âge, le colonel Morel reçut, comme dédommagement, le titre de baron (avec dotation), transmissible à ses descendants.

Il fut membre du Conseil général et du collège électoral du Gard, sous le premier Empire, et mourut le 28 avril 1834.

Ses armes sont :

De gueules, à la bande vivrée d'or, et une épée d'argent, la pointe en haut, posée en barre, brochant sur la bande; au franc quartier des barons militaires ; à la filière d'argent brochant sur le tout.

Maxime Charpentier attaché au ministère des finances, avec Yvonne Siméon, petite fille du général Siméon, aide de camp du duc d'Orléans et petite nièce du comte Siméon, pair de France en 1835.

Le mariage a été célébré le 3 avril en l'église de Notre-Dame de Versailles.

Les témoins du marié étaient: M. le baron Roger de Sivry, ancien attaché d'ambassade, et M. de Bruno, ses oncles; ceux de la mariée : le général de division comte du Barail et le général de division de Larclause, ses oncles.

L'auteur de cette famille a été le comte Joseph-Jérome Siméon, fils d'un avocat distingue du barreau d'Aix; il fut membre du Conseil des Cinq Cents en 1795 et du Tribunat en 1800, ministre de la justice et de l'intérieur du royaume de Wesphalie en 1807, ministre de la justice en 1820, pair de France en 1821; il avait epousé la sœur du comte de Portalis son compatriote.

Ecartelé, au 1er d'or à la fasce d'azur, chargée de 3 merlettes d'argent et au soleil de gueules mouvant de l'angle dextre du chef; au 2 de gueules, au cheval cabré d'argent; au 3 d'azur à la galère d'argent voguant sur une mer de pourpre; au 4 échiqueté d'or et de gueules de six tires, au chef et à la champagne d'azur.

Odet de la Forcade de Tauzia, sportman bien connu dans le Midi, fils de

Gabriel-Victor de la Forcade de Tauzia et de Aymarde-Augusta-Gabrielle de Coussia de Mauvoisin, avec Clotilde de Saint-Meleuc, fille du vicomte Alphonse de Saint-Meleuc et de la vicomtesse née Huchet de la Bédoyère.

Le mariage a éte bénit le 3 avril à Rennes en l'église de Saint-Germain par Mgr Fallières évêque du diocèse de Saint-Brieuc.

La famille de Forcade ou de la Forcade de Tauzia, originaire de Béarn et fixée en Gascogne, a formé les deux branches de Tauzia et de la Roquette, qui remontent leur filiation d'après les jugements de maintenue à 1505.

Le marié a un frère Amédée, marié le 22 avril 1891 à Jeanne de Lalyman de Varennes, et une sœur Marie, mariée au baron Humbert d'Alessandri d'Orengiani.

(V. le *Bulletin* de 1891, col. 359-360).

Ecartelé, au 1 d'argent au lion de gueules lampassé et armé de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or ; au 4 d'argent à trois bandes de gueules.

La famille de Saint-Meleuc, sgrs de Saint-Marinel, est une des plus anciennes de Bretagne, alliée aux du Guesclin, aux Ferron, aux Monti de Rezé, etc. Elle figure aux maintenues ou réformations de cette province.

M. de Saint-Meleuc était conseiller du parlement de Bretagne en 1789.

La mariée a une sœur mariée à Henri-César-Amédée, vicomte de Ferron, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, sous-chef d'état-major au 10e corps d'armée.

De gueules à 10 roses d'or, 4,3,2 et 1.

Ferdinand Mercier du Paty, marquis de Clam, commandant d'état-major, veuf de la marquise de Clam, née Charlotte Darras, décédée à Cannes le 1er avril 1889, avec Mlle Nau de Champlouis, fille du baron de Champlouis et de la baronne née comtesse d'Ursel.

Le mariage a été célébré à Paris dans la première semaine d'avril.

Le marié est fils d'Antoine-Amédée Mercier du Paty, marquis de Clam, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur et d'Adèle Bayard de la Vingtrie; il a eu de son premier mariage: 1. Jacques; 2. François ; 3. Michel.

La famille Mercier du Paty de Clam est originaire de l'Aunis où elle est connue depuis Etienne Mercier, échevin de la ville de la Rochelle en 1474. Ses descendants furent seigneurs du Treuil, en Aunis, et du Paty, de Clam, de Lussac et de Bussac, en Saintonge, et ont donné des magistrats remarquables dont un président à mortier au Parlement de Bordeaux et un président à la Cour de Cassation, des officiers distingués à l'armée et le célèbre écuyer, Louis-Charles Mercier du Paty de Clam, auteur du système d'équitation longtemps suivi dans l'armée française.

Le marié, chef des nom et armes de sa famille, a un frère Auguste de Clam, capitaine au 136e régiment d'infanterie.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 240-241.)

L'auteur des *Lettres sur l'Italie* n'est pas Emmanuel Mercier du Paty, qui fut membre de l'Académie française en 1835, mais son père Charles-Marguerite-Jean-Baptiste, jurisconsulte et littérateur, membre de l'Académie de Bordeaux, né en 1746 à la Rochelle, mort à Paris en 1788, qui fut avocat général au parlement de Bordeaux, nommé président à mortier au même parlement en 1778 et non installé. Il écrivit ces lettres pendant un voyage exécuté en Italie en 1785.

D'argent, au chevron de gueules, surmonté d'un croissant d'azur, alias : *de sinople, accompagné de deux roses ou*

quintefeuilles de gueules et en pointe d'un lion passant de gueules.

Pierre Nau, écuyer, et Claude Nau de Champlouis, écuyer, étaient conseillers au Châtelet de Paris et prirent part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de Paris pour la nomination des députés aux Etats-généraux.

Claude-Elisabeth baron de Champlouis, né à Paris, le 24 septembre 1788, et mort dans la même ville, le 25 février 1850, marié à Amélie Feray, morte à Paris, le 20 mai 1882, à l'âge de 84 ans, fut nommé pair de France le 7 mai 1839.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à une rose de gueules; aux 2 et 3 de gueules à une licorne passant d'argent; sur le tout: d'azur, au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

Jean de Longueau de Saint-Michel, avec Elisabeth de Guinaumont, fille du comte et de la comtesse, née Le Charron.

Le mariage a été célébré le 10 avril en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin à Paris.

Les témoins étaient pour le marié : M. de Châteaubrun, son oncle, et M. Pierre de Villefrey, son beau-frère; ceux de la mariée : le colonel de Kiss de Nemesker, son grand-oncle, et le vicomte de Guinaumont, son oncle.

Longueau de Saint-Michel, en Champagne porte :

D'azur, fretté d'argent. (Rietstap).

La famille Loisson de Guinaumont, originaire de la Champagne établie à Paris, remonte sa filiation à Claude Loisson, écuyer, conseiller du roi, président-trésorier de France et général de ses finances en la généralité de Châlons en 1627 après les preuves faites devant l'Hozier. (*Armor. Gén.* Ve R.) Elle a possédé les seigneuries de Breuvery, Guinaumont, Marson, Blesme, Mairy et Bayarne.

Claude-Henri-Marie de Loisson, chevalier, sgr de Guinaumont, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Châlons-sur-Marne, pour l'élection des députés aux Etats généraux.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 223.)

D'azur, à deux bandes d'or, au chef du même chargé de 3 molettes de sable.

Le vicomte Henry de Rochas d'Aiglun, sous-lieutenant au 21e régiment de chasseurs, fils aîné du colonel comte de Rochas d'Aiglun administrateur de l'Ecole polytechnique, et de la comtesse née Dode de la Brunerie, petite-fille du maréchal vicomte Dode de la Brunerie, pair de France, avec Madeleine Caillard, fille unique de Paul Caillard et de Mme Caillard née de Saint-Héraut, au château des Bordes-Lailly (Loiret).

Le mariage a été célébré le 11 avril en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Les témoins du marié étaient : le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur et le colonel Cabrié, commandant le 21e régiment de chasseurs, son cousin; ceux de la mariée : le général Caillard, commandant la division d'infanterie de Bayonne, son cousin et le vice-amiral Bonie, qui remplaçait le capitaine de vaisseau Caillard, embarqué sur l'*Isly*.

La famille de Rochas originaire de Provence, puis établie en Dauphiné est connue depuis le XIIIe siècle. Elle a fourni plusieurs chevaliers de Malte en 1522, 1556, 1557, 1575. Sa filiation suivie est établie depuis André de Rochas (de Rochassio) sgr des terre et chateau d'Aiglun, en Provence, vivant en 1480 marié à Hélène de Faucon. Elle a donné en tous temps de nombreux officiers distingués à l'armée, notamment

André de Rochas IIe du nom, dit le capitaine Rochas à cause qu'il avait commandé une compagnie de 500 hommes à la fin du XVIe siècle.

Cette famille a fait plusieurs branches qui avaient des armes différentes.

Le marié appartient à une branche cadette passée en Dauphiné où elle exerça des fonctions judiciaires au Parlement de cette province dont Saint-Allais a publié la généalogie. Eugène-Auguste-*Albert*, alors chef de bataillon du génie, chevalier de la Légion d'honneur, etc., qui appartenait à cette branche, ép. en 1866, Françoise-Claudine-Adèle Dode de la Brunerie, fille du vicomte Gusman Dode de la Brunerie, dont le marié.

François-Joseph-*Edouard* (frère d'Eugène-Auguste-*Albert*), né en 1841, inspecteur des forêts à Digne, ép. en 1873 Sidonie-Marie de Coppier, fille d'un ingénieur en chef de la marine, dont : Pierre, Marthe et Madeleine.

De gueules, à trois bandes d'or, au chef d'azur, chargé d'une rose d'argent, soutenu par un filet ou divise d'argent aliàs *d'or, à la croix bourdonnée de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile d'or.*

Ce sont ces dernières armoiries que porte le comte de Rochas, chef des nom et armes. (V. *Ann. de la Noblesse*, 1886, p. 181.)

Devise : *Loyauté.*

De gueules, à une rose d'or sans tige surmontée d'un croissant d'argent.

Devise : *Potiùs cruciari quàm dedecorari.*

Le vicomte Charles Bernard de Danne, fils du comte Louis-Léon Bernard de la Barre de Danne et de la comtesse née Joséphine-Angélique Huchet de Quénetain, avec Marie de Goislard de Villebresme, fille du vicomte Maurice de Goislard de Villebresme, et de la vicomtesse née Nouvellon, au château de Nessey, par Saint Briac (Ille-et-Vilaine). La mariée a une sœur : Madeleine.

Le mariage a été célébré le 17 avril à Saint Briac (Ille-et-Vilaine).

Les témoins étaient pour le marié : le comte Jacques de Danne, son frère, et le vicomte de la Frégeollière, son beau frère; pour la mariée : le comte de Villebresme et le colonel comte de Tristan, ses oncles.

(V. pour la famille Bernard de Danne en Anjou et ses diverses branches le *Bulletin* de 1888, col. 411.)

D'argent, à deux lions, (aliàs *léopards) de sable, armés et lampassés de gueules, passant l'un sur l'autre.*

La famille de Goislard originaire de l'Isle de France a donné des conseillers au parlement de Paris. Elle s'est divisée en deux branches séparées au commencement du XVIIe siècle, dites de Montsabert et de Villebresme. La branche des comtes de Montsabert est représentée par de nombreux rameaux établis à Toulouse, à Poitiers et à Bordeaux; celle des comtes de Villebresme divisée en deux rameaux est répandue dans le Blaisois, l'Ille-et-Vilaine et à Paris.

Le chef de la branche des Montsabert est Pierre-Anne-Marie-Timothée-Gabriel de Goislard comte de Montsabert (fils d'Aimé-Gustave) marié à Marie-Berthe Dulac, à Toulouse, dont le frère Anne-Charles-Jules, chef de bataillon au 108e d'infanterie, est veuf de Mlle Ramet, dont postérité.

Il existe aux Etats-Unis d'Amérique une autre branche formée par le vicomte de Montsabert, oncle du chef actuel, frère d'Aimé-Gustave de Goislard comte de Montsabert, chevalier du Lys, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, décédé.

Le chef de la branche de Villebresme

est Marie-Arthur de Goislard comte de Villebresme, marié à Antoinette de la Roche-Aymon, à Paris et au château de Rocheux par Morée (Loir-et-Cher). Le père de la mariée vicomte de Villebresme est le chef du second rameau. Sa sœur, Marie-Valentine-Etiennette est mariée à Louis-Henri-Paul Mabille baron de la Paumelière, au château du Lavouer par Neuvy (Maine-et-Loire).

D'argent, à une fasce d'azur accompagnée en chef de deux croix pattées de gueules, et en pointe d'un lion léopardé de sable et chargée d'une molette d'éperon d'argent, qui est de Goislard; *parti, d'or au dragon ou serpent ailé de gueules, membré d'azur*, qui est de Villebresme.

Supports: *Deux levrettes.*
Couronne de comte.
Devise: *Nec devio nec retro.*

La branche de Montsabert porte des armes différentes que nous trouvons ainsi blasonnées par d'Hozier:

D'azur (aliàs *de gueules), à trois roses d'or, 2 et 1.*

Supports: *Deux griffons.*
Couronne de marquis.
Cimier: *Une Thémis tenant un glaive d'une main et de l'autre une balance.*

Légendes ou devises: *Astræa et placidas spargit acerba rosas;* et: *Patriæ impendere vitam.*

Auguste-Jacques de la Taille-Trétinville, lieutenant au 15e dragons, fils de Frédéric-Timothée et de Louise Confex de Neuilly, avec Hélène-Fanny-Laure Oberkampf, fille de Paul-Philippe, baron Oberkampf, et de feu Marie-Anne-Emma Closmann.

Le mariage a été célébré le 23 avril à Bordeaux, au temple anglican et à l'église Notre-Dame.

La famille de la Taille, originaire du Gâtinais, a formé plusieurs branches, dites: des seigneurs de Fresnai, des Essarts et de Trétinville, etc.

Le premier auteur connu est Jean de la Taille, mort en 1200.

Georges de la Taille, écuyer, seigneur de Louville et de Bondaroi, fonda une chapelle dans l'église de Louville et y fut enterré en 1319.

Martinet de la Taille, seigneur de Bondaroi, fut, à l'âge de vingt ans, donné en otage aux Anglais pour la sûreté du reste des contributions qu'ils avaient exigé des provinces de Beauce et de Gâtinais, pendant qu'ils faisaient le siège d'Orléans et de Pithiviers. En récompense de ses services et de sa fidélité Charles VII lui permit que le *lion* de ses armes fut *couronné d'or*; il était en 1465, gentilhomme ordinaire de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, mère de Louis XII.

Guillaume de la Taille, page de Henri Ier, prince de Condé, lui sauva la vie à la bataille de Coutras en le retirant de dessous son cheval qui y fut tué et en le remontant sur le sien; il fut aussi gentilhomme de la Chambre du roi et mourut le 4 août 1606.

Jean de la Taille, seigneur de Bondaroi, auteur dramatique, servit longtemps sous Henri IV.

Mathurin de la Taille, seigneur des Essarts, fut gentilhomme de la Chambre du prince de Condé et de celle du roi; blessé à la bataille de Coutras, il fut porté au château du Hallier où il mourut âgé de 56 ans, marié quatre fois, il avait eu dix-neuf enfants.

Comme on le voit, la famille de la Taille est toute militaire; un grand nombre de ses membres sont morts ou ont été blessés sur des champs de bataille. Jean de la Taille, cité plus haut, Jean de la Taille du Fresnai, colonel d'infanterie, tué au siège de l'Ecluse en 1605; Gabriel de la Taille du Fresnai, tué à la bataille de Moncontour; Mathurin, dont nous avons parlé; François de la Taille des Essarts, tué

au siège de Laon en 1595 ; François de la Taille des Essarts, tué sur un des vaisseaux du roi sur la côte de Coromandel ; Henri de la Taille des Essarts, tué au service de la Hollande ; Charles de la Taille des Essarts, blessé à la bataille de Senef ; Edme de la Taille des Essarts, blessé au combat d'Assiettes ; Josias de la Taille-Trétinville, tué à la Courdieu, en 1592.

De sable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même et lampassé de gueules.

Christophe-Philippe Oberkampf, né à Weissenbach, en Bavière, en 1738, fut en 1758 le fondateur en France de l'industrie des toiles peintes et de l'établissement de Jouy, qui reçut le titre de manufacture royale en 1783. Des lettres patentes de Louis XVI lui conférèrent la noblesse au mois de mars 1787 ; il fut décoré de la Légion d'honneur sous Napoléon Ier et refusa une place au Sénat que lui offrait l'empereur.

Cet intrépide industriel mourut de douleur en voyant ses ateliers détruits par l'invasion, en 1815, et ses ouvriers sans pain.

Il avait épousé en 1785 Anne-Elisabeth Massieu, dont la famille avait été anoblie en 1776.

D'azur, à la colonne d'argent, sommée d'un coq du même, la tête contournée ; au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or.

Devise : *Rectè et vigilanter.*

François-Charles-René Fraval de Coatparquet, attaché à la banque de France, fils de François-Pierre Fraval de Coatparquet et de Pauline Anne-Marie de Kersauson de Penuendreff, avec Mlle *Louise*-Isabelle Alefsen de Boisredon, fille de Rodolphe Alefsen de Boisredon et de Fanny de Poyen-Bellisle de Lafon.

Le mariage a été célébré vers la fin d'avril à Sadirac (Gironde).

La famille Fraval de Coatparquet, d'origine bretonne, porte :

D'azur, au dextrochère ganté d'argent tenant un épervier de même, becqué et onglé d'or ; aliàs : *de gueules à la croix engreslée d'argent.*

La famille Alefsen dont les armes ont été enregistrées à l'Armorial général de France en 1696, est établie à Bordeaux depuis plus de deux siècles.

Le 6 février 1684 N. Alefsen, fils de feu Abraham, épousa, au temple protant de Bègles, Marie de Ridder.

Paul Alefsen, seigneur du Pointon, président trésorier de France devint en 1786 copropriétaire de la baronnie de Boisredon, en Saintonge, il épousa Marie de Peyronnet, nièce de l'ancien ministre de Charles X.

Louis-Élie Alefsen, baron de Boisredon, chevalier de la Légion d'honneur, lieutenant de cavalerie, ancien garde du corps du roi Louis XVIII, épousa Thérèse de Massip, dont : 1. Jean-Louis Alefsen, baron de Boisredon, décédé il y a peu de jours, chef d'escadrons en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mlle de Saint-Estève dont une seule fille ; 2. Rodolphe, qui devient chef du nom et des armes, père de : *a*. Élie, marié en 1892 à Paula Fraval de Coatparquet ; *b*. François ; *c*. Germaine, dame du Sacré-Cœur ; *d*. la nouvelle mariée ; 3. Edmond, marié à Marie-Louise Priqué de Guippeville, décédée, dont deux enfants ; 4. Charles, chevalier de la Legion d'honneur, marié à Mlle de Laage, dont une fille.

D'azur, à la bande d'or accompagnée de deux étoiles de même ; au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueules.

Le comte Jacques du Tillet, fils de Charles-Elie-Maximilien, marquis du Tillet et de Jérome-Napoléone-Caroline

Murat, sœur de *Joachim*-Joseph-André comte Murat, ancien membre du conseil général du Lot, et ancien député au Corps législatif, avec Marie-Louise Roux, fille de M. Jules-Charles Roux, député de Marseille, et de Mme Roux, née Canaple, décédée.

Le mariage a été bénit le 25 avril, en l'Eglise Saint-Augustin, à Paris, par M. le chanoine Cassagnes, ancien aumonier du lycée Louis-le-Grand, missionnaire apostolique.

Les témoins étaient, pour le marié : ses oncles le prince Murat et le comte Joachim Murat, ancien député ; pour la marié : M. Charles Canaple, son oncle, et M. Louis-Honoré Arnavon, son cousin.

La famille du Tillet, établie en Angoumois et à Paris, a pour auteur Elie du Tillet, qui fut successivement secrétaire et contrôleur général des finances de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, maire de la ville en 1503, trésorier général, puis maître des comptes dudit pays d'Angoumois en 1504 et vice-président de la dite chambre par lettres du roi Louis XII en 1514.

Cette famille qui a donné des conseillers et des présidents au parlement de Paris, des maîtres des requêtes, des gentilshommes de la chambre et des officiers à l'armée dont un mestre de camp et un colonel du régiment Royal-infanterie s'est divisée en plusieurs branches dites des marquis de la Bussière, des seigneurs de Gouaix et de Marçay, de Montramé et des vicomtes de la Malmaison ; elles ont été maintenues dans leur noblesse le 9 août 1700 par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Paris.

Le marie est le petit-fils de Charles-Louis-Alphonse, marquis du Tillet et de Anne-Justine-Henriette de Touraille, et descendant de Charles-Claude-François, marquis du Tillet, vicomte de la Malmaison, né le 30 mars 1726, colonel du régiment Royal-Infanterie, marié le 12 juin 1763 à Charlotte-Geneviève Pelart de Sebeval, fille d'un lieutenant-général des eaux et forêts de France, au siège de la Table de marbre du Palais, à Paris.

D'or, à une croix pattée et aleeée de gueules.

Le vicomte Charles d'Ollone, lieutenant de dragons, fils d'Ernest comte d'Ollone, lieutenant-colonel de cavalerie de l'armée territoriale et de la comtesse née d'Amandre, avec Mlle de Terves, fille du comte Roger de Terves, ancien officier d'ordonnance du général de la Moricière à Castelfidardo et de la comtesse née de Pasqueray de Rouzay.

Le mariage a été célébré le 28 avril en l'église cathédrale d'Angers.

Les d'Ollone, originaires du Dauphiné et antérieurement du comté Venaissin, ont eu des branches établies en Italie et en Autriche. En France, ils ont eu un lieutenant général et deux maréchaux de camp, et plusieurs chevaliers et commandeurs de Saint-Louis.

Le marié a deux frères : Henri, officier d'infanterie ; Max ; et une sœur, Marie, mariée au vicomte du Pontavice de Heussey, sous-directeur des haras à Saint-Lô.

(V. le *Bulletin* de 1891, col. 241.)

En ajoutant que la famille d'Olloune ou d'Ollone, dont le nom patronymique était Tillia, reconnaît pour auteur Raymond de Tillia vivant en 1215 dans le comté Venaissin. Noble Gérard de Tillia, fils d'Ancal ou Ancellin, et de dame de Colombaud, était capitaine de pied au service de François Ier en 1521. C'est à lui que commence la filiation donnée par Lachesnaye-Desbois. Messire Jean-Joseph-Siffrein de Tillia fut seigneur d'Olonne et de

Rocans, dans le comté Venaissin, et obtint du pape Benoit XIV l'érection de la terre d'Ollonne en marquisat en 1755 pour cause d'ancienneté de sa famille.

D'azur, au croissant d'argent; au chef du même chargé de trois croix potencées de sable. Ce sont les armes données à cette famille par Lachesnaye-Desbois.

Rietstap lui donne celles que nous avons déjà publiées:

D'azur, au lion d'or, la queue fourchue, à la divise d'argent, surmontée de trois étoiles d'or.

Devise : *Cœlestia cum terrestribus.*

La maison de Terves originaire du Poitou, qui a pris son nom d'une terre située près de Bressuire est connue depuis le XIIe siècle. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'extraction en 1609 et 1667.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 357.)

D'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermines de sable.

DÉCÈS DU MOIS D'AVRIL

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Charles-Joseph-Antoine-*Henri* comte du Pac-Marsoliès, marquis de Badens, chevalier de Charles III d'Espagne, ancien maire de la commune d'Espeluche (Drôme), est décédé le 15 mars à Montélimar dans sa 59e année.

Le défunt était le chef de l'une des nombreuses branches de l'ancienne maison chevaleresque des du Pac, de Badens, de Marsoliès et de Bellegarde, en Languedoc, qui a donné plusieurs chanoines comtes du chapitre de Lyon, des chevaliers de Malte, des officiers distingués etc.; il avait hérité des nom et titre de son cousin le marquis du Pac de Badens, mort centenaire il y a quelques années.

La maison du Pac, maintenue dans sa noblesse en la sénéchaussée de Carcassonne par jugement de M. de Bezons en 1668, a eu les honneurs de la cour en 1784, dans la personne du comte du Pac de Bellegarde.

Depuis son mariage avec Flavie de la Bruyère le défunt était allé se fixer à Montelimar.

Il laisse deux fils : 1. Guy, capitaine au 23e régiment d'infanterie, marié en 1892 à Mlle Révilhot du Bouchage, dont il a un fils; 2. et Joseph.

Le défunt était le frère du comte Anatole du Pac, directeur des Postes et télégraphes, qui vient récemment de marier sa fille unique avec Pierre-Louis-Roger Berger de Nomazy, lieutenant au 108e régiment d'infanterie.

D'or, à un arbre de sinople et une vache de gueules clarinée d'azur brochant sur le tronc de l'arbre.

Louis-Jacques de Bardon, vicomte de Ségonzac, est décédé le 15 mars, au château de Sorel (Seine-et-Oise).

Il était fils de Louis-Pierre-Joseph de Bardon, baron de Ségonzac, et de Marie-Marguerite-Rose Chapelain de Brosseron. Né en 1813, il avait ép. Marie d'Hardivilliers, décédée, dont il a eu un fils unique marié avec Mlle de Beauchamp, dont : 1. Louis ; 2. François ; 3. Marguerite ; 4. Elisabeth ; 5. Thérèse ; 6. Geneviève.

Le défunt avait un frère aîné Pierre-Louis-Edouard-Alfred de Bardon, comte de Ségonzac, marié à Joséphine-Renée-Valentine Geoffroy de Montjay,

ancien page de Louis XVIII, décédé à Vichy en août 1889, laissant deux fils : 1. Jacques-Edouard, marié à Marie-Marcelle-Mathilde des Réaulx de Marin, dont deux fils ; 2. et Gaston-Adalbert.

(V. pour la notice et les armes de la maison de Bardon de Ségonzac en Périgord, le *Bulletin* de 1889 col. 298).

Mlle Camille de Girard, fille aînée de Guimer de Girard et de Félicité de Girard, sa cousine-germaine, mariés le 3 février 1802, est décédée à Montpellier dans la dernière semaine du mois de mars. Son père était un des derniers représentants mâles de la branche dite de Conqueirac, et sa mère, la dernière héritière de la branche de Rouquet.

Elle laisse une sœur Clémentine, mariée le 2 août 1835 à Léon de Plantade, décédé, et dont elle a un fils : Louis de Plantade, marié à Emma Anglade, dont le fils *Pierre*-Léon de Plantade a ép. le 10 février 1892 Alice Guérin (V. *Bulletin* de 1892, col. 95).

La famille de Girard, des anciens seigneurs de Soucanton et de Vézenobre, au diocèse d'Alais, en Bas-Languedoc, remonte sa filiation jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Elle est encore représentée par plusieurs branches parmi lesquelles nous devons signaler celles de Mielet et de Coehorn, en Hollande, et de Chateauvieux, en Maine-et-Loire et Ille-et-Vilaine.

(V. les *Bulletins* de 1888, col. 551, et 1891, col. 306.)

D'azur, à la tour d'argent à trois donjons maçonnés de sable ; au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or, accostée à dextre d'un lion naissant d'or, à senestre d'un croissant renversé d'argent.

Devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

La comtesse F. de Pioger née de Gibon, est décédée au château de Boro près Redon, le 3 avril. Elle avait épousé M. de Pioger, ancien député, conseiller général du Morbihan.

La famille de Pioger en Bretagne a été déclarée noble d'extraction aux vérifications de 1478 et 1513, et par arrêt de la chambre de réformation du 1er mars 1669. Sa filiation remonte à Guillaume Pioger, seigneur de la Chaudronnais, diocèse de Rennes, qui vivait au commencement du XIVe siècle (1333). Elle a fait plusieurs branches connues sous les noms de Santeuil et du Boissauvé, sgrs des Vergers, de Saint-Perreux, de la Pointe, de Laurière, de Kermozan, etc, qui ont produit des officiers distingués dont six ont été chevaliers de Saint-Louis. Sept membres de cette famille prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bretagne.

(V. pour la famille et les armes de Pioger, les *Bulletins* de 1889, col. 227 ; 1890, col. 101.)

La famille de Gibon est très ancienne en Bretagne, sa filiation suivie remonte à Jocelin Gibon, marié en 1231 à Havoise de Beaufort, fille d'Alain sgr de Dinan. Par tradition les Gibon passent pour être issus de la maison de Porhoët qui se rattachait aux anciens rois de Bretagne. Ils ont fait des branches nombreuses dont les plus connues sont celles du Grisso, du Pargo, du Couédic, des comtes de Kérisouet, des marquis de Kérableau. Ils ont été maintenus dans leur noblesse par jugement en 1669.

Cette famille a eu deux fois les honneurs de la cour en 1785 et 1788. Son nom s'est écrit Gibon ou Gibbon.

Parmi les personnages distingués de cette maison on cite deux procureurs généraux des comptes et deux sénéchaux de Vannes et d'Auray, dont l'un Jean III de Gibon fut chargé par la duchesse Anne de Bretagne d'aller

auprès de Maximilien roi des Romains pour traiter de son mariage avec cette princesse; plusieurs conseillers au parlement de Rennes, et un major de la noblesse de Vannes, Olivier de Gibon décédé en 1740. Son tombeau est dans l'église Notre-Dame de Vannes. C'était le bisaïeul de la comtesse défunte.

De gueules, à trois gerbes d'or posées 2 et 1.

Devises : *Semen ab alto.*

M. l'abbé Pierre-Almir Le Rebours, curé de la Madeleine, ancien vicaire général des diocèses de Paris et de Châlons-sur-Marne, chanoine honoraire de Paris, de Marseille, etc,, est décédé à Paris, le 3 avril, à l'âge de 74 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 avril au milieu d'une foule considérable, attristée et recueillie, parmi laquelle on remarquait presque tous les curés de Paris, des notabilités de la haute société parisienne, des délégations d'un grand nombre de communautés religieuses.

Dans le chœur de la Madeleine avaient pris place LL. EE. le cardinal Richard, archevêque de Paris; le cardinal Langénieux, archevêque de Reims; Mgr Lagrange, évêque de Chartres, et le patriarche de Jérusalem.

La messe a été dite par M. l'abbé Fleuriet, curé de Saint-Philippe du Roule. L'absoute a été donnée par le cardinal-archevêque de Reims.

Après la cérémonie, le cortège s'est dirigé, par les grands boulevards, vers le cimetière de Picpus où le vénérable curé de la Madeleine avait droit à une sépulture comme descendant avant la quatrième génération d'une des victimes royalistes sous la Terreur.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le comte de Maillé, député de Maine-et-Loire, président du conseil de Fabrique de la Madeleine; Denys Cochin, député de la Seine; Froment-Meurice, conseiller municipal; Beurdeley, maire du huitième arrondissement; abbé Guérard, curé de Saint-Louis-d'Antin; abbé Rivier, curé de Saint-François-Xavier; abbé Miritan, curé de Saint-Sulpice; abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde.

Il appartenait à une ancienne famille de Normandie, connue depuis 1218, et il était vicomte Le Rebours; mais il n'a jamais porté son titre, pas plus qu'il n'a voulu être évêque ou chevalier de la Légion d'honneur.

C'était un homme simple, modeste, d'un abord un peu froid, mais plein de bienveillance, et les ressources de sa cure, comme sa fortune personnelle, étaient le fonds où venaient puiser les pauvres, les œuvres charitables et les prêtres dont la situation était digne d'intérêt. Il a fait aux œuvres, notamment aux écoles libres, des dons vraiment princiers.

Il était fils d'Ambroise-François-Hippolyte vicomte Le Rebours, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, et petit-fils de Jean-Baptiste-Auguste Le Rebours, président au Parlement de Paris, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.

L'abbé Le Rebours avait deux frères et une sœur; l'un de ses frères, Edgard, est mort sans enfants; l'autre, le vicomte Odoard Le Rebours, qui l'a assisté à ses derniers moments, a épousé Mlle de Graillet de Beine, a un fils, Charles, et quatre filles. L'aînée de ses filles est religieuse dans la congrégation des garde-malades de l'Assomption; la seconde a épousé le baron de Balorre; la troisième, le vicomte de Gatellier; la quatrième n'est pas mariée. La sœur de l'abbé Le Rebours a épousé le baron Charles de Vaux, dont deux fils: Almir et Ludovic de Vaux.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 416-417.)

De gueules, à sept lozanges d'argent, 3, 3 et 1, accolées et aboutées.

Henry-Georges-Achille de Vanssay comte de Vanssay l'un des conseillers intimes du comte de Chambord est décédé à Versailles le 4 avril, dans sa 72e année.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église cathédrale de Versailles.

Le deuil etait conduit par son neveu Edmond baron de Nanteuil et ses proches parents, le marquis de Vanssay, le comte de Lauzon, le baron de l'Estoile et le comte de Chamfeu.

Il avait épousé Mlle de Nanteuil de la Norville, aujourd'hui comtesse douairière de Vanssay dont il n'avait pas eu d'enfants.

Le chef des noms et armes de la famille est Achille marquis de Vanssay, ancien préfet, au chateau de la Barre, par Saint-Calais (Sarthe).

(V. pour la maison de Vanssay, connue depuis Guillaume de Vanssay, au Maine, vivant en 1037, les *Bulletins* de 1888, col. 421 ; 1891, col. 46.)

D'azur, à 3 besants d'argent chargés chacun d'une moucheture d'hermine de sable.

Devise : *Virtute prævivimus annos.*

Elzéar-Charles-Antoine duc de Sabran-Pontevès, ancien officier de Zouaves pontificaux, commandant pendant la guerre de 1870, du premier bataillon des mobiles de la Sarthe, puis lieutenant-colonel du 125e régiment d'infanterie territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 6 avril au château de Komorn-Csicso, en Hongrie, âgé de 54 ans.

Il était fils aîné de Marc-*Edouard* de Pontevès, duc de Sabran-Pontevès, né le 25 avril 1811, (fils du comte Louis Balthazar-Alexandre de Pontevès et de Marie-Antoinette de Paule) et de Régine de Choiseul, sœur du duc de Praslin.

Son père avait été substitué au titre de duc de Sabran et à la pairie de son oncle, le 18 juillet 1828.

Il avait épousé : 1° le 3 juin 1863, Marie d'Albert de Luynes et de Chevreuse, fille du duc et de la duchesse de Chevreuse, morte deux ans plus tard, le 15 novembre 1865, et dont il n'eut qu'une fille : Louise de Sabran de Pontevès, mariée le 10 juin 1885 à Jules de Baillardel de Lareinty, marquis de Tholozan, député, fils du baron de Lareinty ; 2° le 16 juillet 1881, à Adélaïde-Henriette-Louise-Isabelle comtesse Kalnoky, sœur du ministre autrichien comte Kalnoky, veuve du comte Jean de Waldstein-Wartenberg, dont il n'a pas eu d'enfants.

Marc-Edouard premier duc de Sabran-Pontevès, en vertu de la substitution de 1828, eut de son mariage deux fils et une fille :

1. Elzéar, le duc défunt ;

2. Marie-Zozime-*Edmond* comte de Sabran Pontevès, né en 1841, marié : 1° le 8 février 1870 à Charlotte-Cécile de la Tullaye, décédée le 19 décembre 1884 ; et 2° le 29 mars 1886 à sa cousine *Gersinde* - Marie - Louise - Eugénie de Pontevès-Sabran, veuve du comte de Cosnac ; il a eu du premier lit : *a.* Marc-Augustin-Elzéar ; *b.* Hélion-Louis-Marie-Elzéar ; *c.* Amic ; *d.* Aliette-Léonide-Elisabeth.

3. *Delphine*-Laure-Gersinde-Eugène, mariée le 24 juin 1852 à Paul-Marie-Ernest comte de Boigne.

Le titre de duc de Sabran-Pontevès, passe au frère du défunt, Edmond comte de Sabran-Pontevès.

La maison de Sabran, originaire du Bas-Languedoc, a pris son nom du château et du fief de Sabran, situé dans le voisinage d'Uzès. Les premiers seigneurs de Sabran se qualifiaient « connétables des comtes de Toulouse, par

la grâce de Dieu ». Cette maison se fixa en Provence où elle eût par mariage la souveraineté du comté de Forcalquier. Guillaume de Sabran prit part à la première croisade; sa valeur éclata au siège d'Antioche lorsque à la tête de soixante chevaliers il défendit un pont contre une armée de Sarrazins. On cite parmi ses descendants: Elzéar de Sabran, comte d'Ariano au royaume de Naples mort en 1323, canonisé sous le nom de Saint Elzéar, sa femme Delphine de Signes de Puimichel, et venérée sous le nom de la bienheureuse Delphine.

La maison de Sabran s'est éteinte le 22 janvier 1847 en la personne de Elzéar-Louis-Zozime de Sabran, mort à Marseille, lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis, pair de France le 17 août 1815, créé duc héréditaire le 30 mai 1825. Il avait épousé le 25 novembre 1818 Victoire-Amélie-Antoinette de Pontevès-Bargême dont il n'a pas eu d'enfants. Le nom de Sabran a passé dans la maison des Pontevès par l'adoption des deux neveux de sa femme: Marc-Edouard de Pontevès, substitué à la pairie ducale de son oncle par ordonnance du 18 juillet 1828 et Joseph-Léonide de Pontevès, son frère jumeau, substitué à son défaut. Leurs enfants ont pris le nom de Sabran-Pontevès, mais il a été décidé par une sage disposition de famille que le deuxième et le quatrième fils de Léonide de Sabran-Pontevès continueraient la descendance des Pontevès-Bargême et s'appelleraient Pontevès-Sabran au lieu de Sabran-Pontevès.

(V. sur les deux maisons de Pontevès et de Sabran le *Bulletin* de 1879, col. 340-346.)

Joseph-Léonide comte de Pontevès, frère jumeau de Marc-Edouard, a épousé le 25 août 1835 Bonne de Pons, dont il a eu :

1. *Guillaume*-Elzéar-Marie, comte de Sabran-Pontevès, né en 1836, marié le 26 avril 1864 à Marie-Caroline-Philomène de Panisse-Pazzis, dont : *a.* Marie-Elzéar-Léonide-Augustin, marié le 21 juillet 1892 à Marie-Pauline-Sophie-Brigitte Costé de Triquerville; *b.* Louis ; *c.* Delphine ; *d.* Henriette.

2. *Foulques*-Gabriel-Louis-Marie, marquis de Pontevès-Sabran, décédé le 22 septembre 1893, marié à Marie-Huberte Maissiat de Ploënniès, dont : *a.* Léonide-Foulques-Edmond-Marie, né en 1873, décédé le 27 janvier 1891 ; *b.* Gersinde, née le 12 juin 1874 ;

3. *Victor*-Emmanuel-Elzéar-Marie, comte de Sabran-Pontevès, ancien officier aux Zouaves pontificaux, marié en 1873 à *Marie*-Antoinette Laugier de Chartrouse, dont : *a.* Charles ; *b.* Guillaume ; *c.* Raymond ; *d.* Mathilde ;

4. *Jean*-Charles-Elzéar-Marie, comte de Pontevès-Sabran, né en 1851, major au 3e régiment de cuirassiers, auteur de récits de voyages en Asie et dans l'Inde, couronnés par l'Académie française ;

5. *Gersinde*-Marie-Louise-Eugénie, mariée 1° en 1859 à Fernand vicomte de Cosnac ; 2° le 29 mars 1886 à son cousin-germain Edmond comte, et aujourd'hui duc de Sabran-Pontevès ;

6. *Marguerite*-Raimonde-Marie-Delphine, mariée en 1871 à Olivier, comte de Pontac, capitaine de dragons.

La maison de Sabran-Pontevès porte :

Ecartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'argent, qui est Sabran ; *aux 2 et 3 contre écartelé : aux 1 et 4 de gueules au pont de deux arches d'or maçonné de sable*, qui est Pontevès ; *aux 2 et 3 d'or au loup ravissant d'azur armé et lampassé de gueules*, qui est d'Agoult.

Devise de Sabran : *Noli irritare leonem.*

Devises de Pontevès : *Separata ligat* ; et *Fluctuantibus obstat.*

Pierre-*Paulin*-Jean Nicolas marquis de Lamballerie, est décédé le 17 avril au château de la Beaurie, commune de Saint-Christophe-de-Tude (Charente), dans la 78e année de son âge.

Il était petit-fils de Louis-Pierre, gendarme de la garde du roi et de Adélaïde Banchera de la Guérinière, et fils de Jean Nicolas, marquis de Lamballerie, marié le 27 janvier 1815 à Marie de Lafaye du Bourgoin, décédé en 1834, laissant : 1. Paulin, le défunt, marié en juin 1857 à Charlotte-Armande-Berthe de Fonvielle, dont un fils unique, *François*-Marie mort en 1882, âgé de 23 ans, sans alliance ; 2. Jean-*Charles* Nicolas, comte de Lamballerie, marié en 1840 à Marie de Lafaye du Bourgoin, dont il n'eut pas d'enfants ; remarié avec Eveline Sauvage; il est mort à Parcoul (Dordogne), le 14 février 1890, laissant : *a*. Jean-Pierre-*Paulin*, officier de marine, mort le 30 août 1881, marié avec Marie-Augustine Sauvage, décédée le 16 juillet 1883, laissant un fils unique François-Marie-*Adalbert* actuellement marquis de Lamballerie, né le 24 juin 1877 ; *b*. Ernest, prêtre, mort à Lamenècle en mai 1873; *c*. Jean-Pierre-François-*Ludovic* Nicolas, comte de Lamballerie, marié le 6 juillet 1880 à Françoise-Marie-*Marguerite* Chicouk (fille de Charles, d'une famille noble écossaise venue en France avec les Stuart) et de Marie de Callières; de ce mariage : Marie-Jeanne, née le 22 mai 1881 ; François-Fréderic-Nil-Guillaume, né le 5 mars 1883.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 17-22).

Parti, au 1er d'or à 3 fasces d'azur, la première chargée d'une étoile d'argent et la 2e de 2 étoiles du même, à 2 lances aussi d'argent en sautoir, brochant sur le tout ; au 2e d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles du même.

Pierre-François-*Gustave* d'Arlot baron de Saint-Saud, est décédé le 18 avril à Bordeaux ; il a été inhumé dans le tombeau de sa famille, le 21 avril à La Roche-Chalais (Dordogne.)

Augustin d'Arlot, baron de Saint-Saud (fils de Louis d'Arlot de Frugie, baron de Saint-Saud et de La Coussière, et de Marguerite de Fayolle), chevalier du Lys et du Brassard, capitaine commandant des volontaires royaux de l'arrondissement de Ribérac, né le 29 mars 1780, épousa le 6 mai 1816 à La Roche-Chalais Jeanne-Marie-*Sophie* de Galaup, fille de Pierre de Galaup, sous-préfet de Ribérac, et de Jeanne Felloneau. Etant veuf, il décéda le 27 juin 1840 laissant :

1. Gustave, qui suit : 2. Emeline, mariée le 2 mai 1843 à Joseph-*Timothée* comte du Périer de Larsan, premier baron de Guyenne.

Pierre-François-*Gustave* (le défunt), est né à La Roche-Chalais le 15 septembre 1818. Il épousa à Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres), le 1er septembre 1851 Marie-Aimée-*Honorine* Ramier de Franchauvet, dont il a eu :

1. Aymar, qui suit : 2. Marie-Cécile-*Emilie*, mariée à La Roche-Chalais le 20 mai 1879, à son cousin Marie-Félix-*Gérard* comte puis marquis de Fayolle, commandeur d'Isabelle la Catholique, capitaine d'artillerie territoriale, attaché honoraire aux Musées Nationaux, fils d'Hélie marquis de Fayolle et de Louise d'Auber de Peyrelongue.

Jean-Marie-Hippolyte-*Aymar* d'Arlot, comte de Saint-Saud, chevalier de Malte, commandeur effectif des Ordres espagnols d'Isabelle la Catholique et du Mérite Militaire, chevalier de Saint-Sylvestre, devient chef de la branche cadette de sa maison à la suite du décès sans postérité mâle de ses grands oncles *Joseph* baron d'Arlot de Saint-Saud (22 février 1856) et *Hubert* comte d'Arlot de Saint-Saud (20 mai 1865). Cette branche est séparée de la branche aînée

des marquis de Cumond et de Frugie (représentée par Roger d'Arlot marquis de Cumond de Frugie), depuis Louis XV.

Il est né à Coulonges (Deux-Sèvres), le 15 février 1853, et a épousé à Paris le 10 janvier 1884 *Marguerite*-Marie-Henriette-Gabrielle de Rochechouart, fille d'Aimery comte de Rochechouart, chef de cri, nom et armes de cette antique maison (dont la filiation ininterrompue remonte à Fouchier vicomte de Limoges en 880) et de Marie de La Rochejaquelein. De ce mariage sont provenus quatre enfants : 1. *Léonard*-Marie-Pierre-Marcel, né à Vallery (Yonne), le 30 octobre 1884 ; 2. *Cécile*-Marie-Victurnienne, née à Vallery, le 27 juin 1886 ; 3. *Isabelle*-Marie-Emilie, née à Vallery, le 20 janvier 1889 ; 4. *Adine*-Claire-Henriette-Marie, née à Vallery le 12 août 1891.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 598 ; 1893, col. 115).

D'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasce, accompagnées en chef d'un croissant de même et en pointe d'une grappe de raisin aussi d'argent, feuillée et tigée de sinople.

Devise : *Fracto Jove, unicus Deus.*

Luc-Charles-Fernand, marquis de Balincourt, capitaine de frégate en retraite, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, est décédé le 27 avril au château des Barrinques (Vaucluse), âgé de 69 ans.

De son mariage avec sa nièce à la mode de Bretagne, Marie-Charlotte-Jeanne de Morell d'Aubigny d'Assy, le défunt laisse cinq fils : 1. Raoul, lieutenant de vaisseau, marié à Mlle de Boniface-Fombeton ; 2. Jean, entré dans la Compagnie de Jésus ; 3. Eric, capitaine d'infanterie, marié à Hortense de Sobirats ; 4. Gérard, lieutenant d'infanterie, marié à Mlle Héricart de Thury ; 5. Robert.

Il n'a pas laissé d'enfants de son second mariage, contracté à Marseille en 1883 avec Henriette de Carles de Fournier de Pradines.

Le défunt était fils aîné du marquis Maurice de Balincourt, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, mort en 1864, et d'Euphrosine de Vanel de Lisleroy, héritière de la baronnie des Barrinques, et de la branche aînée de sa famille. Le maréchal de Balincourt appartenait à cette famille. Le défunt a un frère cadet Edgar, ancien officier supérieur de cavalerie, et une sœur religieuse de l'Assomption.

La famille de Balincourt originaire de Touraine et connue depuis Jean Testu, sgr de Balincourt et de Margicourt maître d'hôtel du roi Charles IX, et secrétaire de ses finances, a donné des gentilshommes de la chambre du roi et s'est illustré dans la carrière militaire par une longue succession d'officiers distingués dont plusieurs ont été capitaines, colonels, brigadiers, maréchaux de camp, lieutenants généraux des armées du roi. Claude-Guillaume Testu marquis de Balincourt, fut maréchal de France en 1746, et chevalier des ordres du roi le 7 juin 1767 ; il mourut en 1770, sans enfants. Son frère François né d'un second lit, comte puis marquis de Balincourt, lieutenant général des armées du roi en 1748, commandeur de l'ordre de Saint-Louis ép. le 21 janvier 1715 Rosalie Cœuret de Nesle et continua la descendance représentée aujourd'hui par les enfants du défunt et par son frère.

D'or, à trois léopards de sable, lampassés et armés de gueules et passant l'un au dessus de l'autre, celui du milieu contourné,

---

Jean-Dominique-*Charles* de Meschinet, conservateur des hypothèques en retraite, est décédé dans la dernière semaine du mois d'avril.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Confolens, au milieu d'une foule émue et sympathique, qui entourait de sa vénération la famille de Meschinet.

Madame Charles de Meschinet (Anne-Louise-Clémence Perigord de Villechenon) avait épousé en secondes noces, M. de Meschinet, veuf depuis le 2 août 1865, de Joséphine-Marguerite-Marie de Bonnegens, qu'il avait épousée le 12 novembre 1862. Ils avaient eu une fille décédée en bas âge.

La généalogie de la famille de Meschinet a été dressée par d'Hozier, Beauchet-Filleau, l'abbé J. Nadaud, Guillonnet-Merville, etc., depuis les lettres de noblesse et de confirmation de noblesse, mars 1593 et mars 1653, données à Jean et François de Meschinet, à cause de la défense de Parthenay et de Bressuire contre les ennemis de l'Etat. (V. *Bibliothèque de l'Arsenal à Paris*, et *Bulletin*, t. II, col. 253-256.)

La Bibliothèque Nationale contient en outre les preuves de noblesse pour les écoles militaires de la famille de Meschinet (Saintonge) 1784.

La famille de Meschinet a pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de Saintonge, à Saint-Jean-d'Angély.

D'or, au pin de sinople accompagné de 3 étoiles d'azur à dextre et d'un lion gravissant de gueules à senestre.

Mme Arthur de Bonet de Lachapoulie, née Marie-Emma-Amélie-Félicie-Valentine de Beauroyre, est décédée le 24 avril à Périgueux, à l'âge de 35 ans.

Elle était fille de M. de Beauroyre, décédé, et de Mlle de Lamaisonneuve, remariée au marquis Wlgrin de Taillefer, décédé, dont elle a eu une fille, Madeleine de Taillefer; elle avait épousé Arthur de Bonet de Lachapoulie fils de Henri de Bonet de Lachapoulie, et de Mlle de Beauroyre, dont elle a eu deux filles, Marie-Thérèse et Henriette, à Sarlat (Dordogne).

Cette famille est établie dans la ville de Sarlat depuis plusieurs siècles. Un de ses membres, Raimond de Bonet, écuyer, sgr de la Geneste et de Leygue, fut un des vaillants citoyens de Sarlat qui aidèrent puissamment, le 24 mai 1653, à remettre cette ville qu'occupait depuis trois mois le parti des Frondeurs, sous l'obéissance du roi. Lachesnaye des Bois et Saint-Allais nous apprennent que cette famille a été maintenue dans sa noblesse par M. Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux, le 28 juin 1697. (V. *Armor. de la noblesse de Périgord*, t. I. p. 147-148.)

François Bonet, ou Bonnet, faisait partie de la monstre de 1512 du ban et arrière-ban de la noblesse du pays de Périgord.

Cette famille était représentée aux assemblées de la noblesse de Périgord, en 1789, pour la nominateon des députés aux Etats généraux.

De gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

Les Beauroyre sont mentionnés sur l'*Armorial de la noblesse de Périgord*, t. I. 67, comme l'une des plus anciennes familles de cette province, dont l'existence remonte au XIIe siècle. Ses premiers sujets étaient qualifiés de damoiseaux, puis de nobles, écuyers, chevaliers, comtes et vicomtes. Cette famille a été maintenue en 1668 et figure aux assemblées de la noblesse de Périgord en 1789.

D'azur, à 3 pattes de griffon d'or, les deux en chef surmontées d'une étoile du même.

Devise : *Sert mais jamais ne dessert.*

Le vicomte Paul de Saisy de Kérampuil, ancien conseiller général, ancien député du Finistère en 1885, commandant des zouaves pontificaux à Rome de 1860 à 1870, colonel des mobiles de Guingamp, puis chef de la 4e brigade de la division de Cathelineau à l'armée de Bretagne, maire de Plouguer, près Carhaix, est mort à Rennes le 30 avril.

Il était le second fils d'Emmanuel-Joseph-Marie de Saisy, comte de Kérampuil, garde du corps du roi, etc., décédé en 1869, et de Agathe-Louise-Rosalie d'Andigné de Mayneuf. Il avait eu pour frères et sœurs : 1. Louis, né en 1827 ; 2. Hervé, ancien officier d'infanterie, sénateur des Côtes-du-Nord, né en 1833, marié à Faustina Tenarini, dont une fille ; 3. Marie, mariée en 1850 au comte Adolphe Jégou du Laz, veuve ; 4. Agathe, mariée en 1857 à Paul-François-Louis-Marie Nompère de Champagny.

Il avait épousé en 1870 Marie du Plessis-Mauron de Grénedan, décédée en 1884.

La maison de Saisy, d'ancienne noblesse de Bretagne, est connue depuis Alain de Saisy, qui prêta serment au duc en 1372 ; elle s'allia à l'héritière de la maison de Kérampuil, dont elle prit le nom et les armes.

Elle a donné des pages du roi, des conseillers au parlement de Bretagne, des officiers distingués à l'armée dont cinq ont été chevaliers de Saint-Louis.

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à l'épée d'argent abaissée et pointée en barre dans une guêpe et surmontée d'une hache d'armes du même, qui est de Saisy ; *aux 2 et 3 de gueules à trois colombes d'argent, posées 2 et 1,* qui est de Kérampuil.

Devise : *Qui est Saisy est fort* ; et *Mitis ut columba.*

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

2,500 actes de l'état civil ou notariés

concernant les familles de l'ancienne France XVe-XVIIIe *siècle reproduits ou analysés.*

L'histoire nobiliaire va s'enrichir d'un recueil de documents de premier ordre, publié par un érudit des plus distingués des provinces de l'Ouest, le marquis de Granges de Surgères, membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France.

(1) Un beau volume in-8° de 450 pages environ, imprimé sur papier vergé et tiré a petit nombre. Prix : 7 fr. 50 pour les souscripteurs, payables dans le mois qui suivra la réception de l'ouvrage.

Nul n'ignore l'intérêt qui s'attache aux actes familiaux, qu'ils soient extraits des anciens registres des paroisses ou qu'ils proviennent des minutiers des notaires.

Impossible d'écrire l'histoire des familles sans remonter à ces sources fécondes et sûres.

C'est ce qui explique la faveur toujours croissante aveé laquelle sont accueillies les publications consacrées à ce genre de documents.

Les 2.500 actes qui composent le présent volume sont tous extraits des Archives départementales de la Loire-Inférieure (Série E, Titres de famille).

Ils proviennent notamment des comptes des Etats de Bretagne. On sait que ces Etats, comme ceux de Bourgogne, de Languedoc, etc., avaient des créanciers dans *toute* la France. C'est ce qui explique comment il se fait que ces actes — contrairement à ce que l'on pourrait supposer d'abord — concernent non seulement les familles bretonnes, mais encore *toute la noblesse française.*

Les cotes ayant été soigneusement relevées par l'auteur, il sera d'ailleurs facile à chacun de recourir à ces actes eux-mêmes et d'en retirer s'il y a lieu, des copies certifiées conformes par l'archiviste du département.

Le grand défaut des publications similaires réside toujours dans la difficulté qu'éprouve le lecteur à retrouver dans l'amas des actes reproduits ou analysés, les noms des familles qui l'intéressent. — Mais, répondent les auteurs, comment faire la table *complète* des noms de famille contenus dans un livre presque exclusivement composé de noms de famille? Ne voyez-vous pas que cette table serait presque aussi volumineuse que le livre lui-même !

Il n'en sera point ainsi de cet ouvrage : par un système absolument nouveau d'annotations répétées et de renvois spéciaux dont la clef est des plus simples, l'auteur a pu remédier d'une manière complète à ce grave inconvénient.

Au prix d'un travail long et minutieux, il est arrivé à faire de son livre même une véritable table méthodique, permettant de retrouver *immédiatement et sans aucun effort* tous les noms de famille qui y figurent et autant de fois qu'ils y figurent.

Ajoutons que M. le marquis de Granges de Surgères est rompu à ces sortes de travaux, puisque la même série des Archives départementales de la Loire-Inférieure lui a déjà fourni la matière d'un volume de 250 pages, terminé par une ample table onomastique de 38 pages, sur les *Artistes francais des XVIIe et XVIIIe siècles*, volume publié en 1893 (1) par les soins et aux frais de la très éclectique *Société de l'Histoire de l'Art francais* dont les publications font autorité en matière d'art.

Sans aucun désir de réaliser des bénéfices dans la publication d'un ouvrage qui a cependant réclamé une assez forte somme de travail, puisque les 811 liasses de la série qu'il a dû dépouiller contiennent, officiellement, 3,417 pièces en parchemin et 44,945 pièces en papier, soit un total de près de 50.000 pièces, l'auteur ne craint pas de paraître trop ambitieux en désirant simplement couvrir ses frais d'impression.

C'est pourquoi, convaincu qu'en mettant au jour des documents qui peuvent rendre aux familles de si grands et si nombreux services, il retrouverait facilement les fidèles souscripteurs de ses précédentes publications, il a tenu à recueillir lui-même leurs adhésions, afin d'en pouvoir publier la liste en tête de son livre.

La souscription a été ouverte chez l'auteur, rue Saint-Clément, 66, à Nantes. Nous croyons qu'elle est close depuis le mois de mai et que le livre ne tardera pas à paraître. Nous en reparlerons.

(1) Chez Charavay frères, libraires, 5, rue de Furstenberg, à Paris.

Paris, 1er Juillet 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Ve E. Maury), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) MAI 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

QUINZIÈME ANNÉE — N° 14 — 31 JUILLET 1894

LA

VIGNE FRANÇAISE

REVUE BI-MENSUELLE

DES INTÉRÊTS VITICOLES FRANÇAIS

Et de la Défense contre le Phylloxera

PAR LES INSECTICIDES ET LES CÉPAGES RÉSISTANTS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
56, Quai des Orfèvres, Paris

ABONNEMENTS : **10** francs par an
ÉTRANGER : **11** francs

SOMMAIRE :

CHRONIQUE DE QUINZAINE

LOI SUR LE MOUILLAGE ET L'ALCOOLISATION

Le *Journal officiel* du 25 juillet courant publie la loi récemment votée par la Chambre et adoptée par le Sénat sur le mouillage et l'alcoolisation.

La loi se trouve donc promulgée, mais on sait que, conformément au dernier paragraphe de l'article Ier, elle ne doit entrer en vigueur qu'un mois après sa promulgation; c'est donc le 26 août qu'elle commencera à recevoir son application.

Ce qui sera certainement le plus intéressant à connaître, c'est le décret qui, aux termes de la loi, doit être rendu sur l'avis du comité consultatif des arts et manufactures qui fixera les caractères du vin mouillé en suralcoolisé : nous attendons avec impatience sa publication.

Voici le texte de la loi :

Article premier. — L'article Ier de la loi du 5 mai 1855 est complété ainsi :

« Si, dans les cas prévus par les paragraphes 1er et 2 de l'article Ier de la loi du 27 mars 1851, il s'agit du vin additionné d'eau, les pénalités édictées par l'article 423 du Code pénal et de la loi du 27 mars 1851, seront applicables même dans le cas où la falsification par addition d'eau serait connue de l'acheteur ou du consommateur. »

Cette disposition n'entrera toutefois en vigueur qu'un mois après la promulgation de la présente loi.

Art. 2. — Toutes les dispositions contenues dans l'article précédent s'appliqueront lorsqu'il s'agira de vin additionné d'alcool.

Il n'est rien changé à la législation existante en ce qui touche les vins dits de liqueur et les vins destinés à l'exportation.

Un décret rendu sur l'avis du comité consultatif des arts et manufactures déterminera les caractères auxquels on reconnaît les vins suralcoolisés.

LES RAISINS SECS DEVANT LA CHAMBRE

Dans la séance du jeudi 26 juillet, après le vote sur l'ensemble du projet de loi contre les menées anarchistes, M. Emile Brousse a demandé à la Chambre

de décider qu'avant de se séparer elle consacrera une séance à la discussion de la loi sur les raisins secs.

Le gouvernement est aux ordres de la Chambre, a déclaré M. Lourties, ministre du commerce.

Plusieurs députés ayant proposé d'ajourner à lundi la prochaine séance, M. Brousse combat cette motion et prie la Chambre de se réunir vendredi ou samedi.

M. Ch. Dupuy, président du Conseil des ministres répète à nouveau que le gouvernement est aux ordres de la Chambre.

Sans s'opposer à ce qu'il soit donné satisfaction à M. Brousse, mais pour tenir compte de l'état de fatigue excessive du personnel de la Chambre, M. Jourde, député de la Gironde, propose l'ajournement à samedi.

C'est cette solution qui, appuyée par M. de Bernis, l'a emporté par 69 voix de majorité. La séance a été fixée à samedi, 3 heures, mais pour entendre la lecture du décret de clôture de la session. Encore une année de perdue.

LES VINS FRANÇAIS EN ESPAGNE

On sait que depuis l'augmentation des tarifs, les vins d'Espagne ne peuvent rentrer en France qu'en acquittant des droits assez élevés. Les viticulteurs espagnols qui s'étaient habitués à nous écouler leurs produits très mauvais mais très alcoolisés, ont trouvé un ingénieux moyen d'obvier à l'inconvénient des tarifs. D'accord, à n'en pas douter, avec des marchands de vin français, auxquels le manque de vins espagnols portait un préjudice, ils ont intrigué auprès de leur gouvernement qui a voté une loi de protectection pour le coupage.

Cette loi autorise l'établissement dans les ports de mer d'Espagne, de dépôts spéciaux de vins français devant servir aux coupages des vins espagnols destinés à l'exportation. Ces vins français seront admis en *franchise de douane*.

De telle sorte, qu'à l'avenir, les maisons de Bordeaux, de Cette ou de telles autres villes qui se livrent au commerce des vins, pourront établir des succursales dans les ports espagnols les plus proches de la frontière et faire là les petites opérations que l'on connaît et à meilleur compte encore qu'autrefois.

Voici, en deux mots, ce qui se passera. Les commerçants français feront partir les vins français pour les ports en question ; là, ils feront les coupages avec les vins espagnols et ensuite réexpédieront, non pour la France, sans doute, mais pour les pays étrangers : l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, là où la clientèle est assez nombreuse.

De telle sorte que tout bénéfice sera pour les commerçants qui n'auront plus aucun droit de douane à acquitter.

On voit que le gouvernement espagnol s'entend à protéger ses viticulteurs. Que le gouvernement français en fasse autant. Il faut à tout prix trouver une mesure qui remédie à l'état de choses créé par cette nouvelle loi espagnole, qui va encore atteindre directement dans leurs intérêts nos viticulteurs déjà trop éprouvés.

LA RÉCOLTE DE 1894

Il serait encore bien téméraire de vouloir préciser les résultats de la prochaine récolte. Cependant s'il faut en croire les renseignements publiés par le Ministère des finances que nous publions plus loin la récolte de 1894, moins bonne ou moins abondante que celle de 1893 serait encore comptée parmi les bonnes années dans l'ensemble des promesses recueillies au commencement de juillet. La coulure a fait beaucoup de mal dans les départements de l'Ouest et du Centre, mais dans le Midi la récolte s'annonce dans des conditions de rendement supérieures à celles de l'année 1893.

En parlant des apparences de récolte dans le Bordelais, c'est par erreur que nous avons fait dire à la *Feuille vinicole de la Gironde* que cette récolte serait de 1 million et demi d'hectolitres. Notre confrère n'a avancé aucun chiffre et s'est borné à écrire ceci à la date du 12 juillet :

« L'on ne peut dire dans quelles proportions la récolte sera réduite par rapport à celle de 1893, car huit semaines

nous séparent du début de la cueillette, et pendant ce temps bien des causes peuvent encore agir en réduction ; mais nous serons loin, bien loin des cinq millions d'hectolitres obtenus il y a un an. »

L'appréciation que nous avons donnée était empruntée à un autre journal de la Gironde, et les renseignements que nous avons donnés ne nous semblent pas devoir être au-dessous de la vérité.

L. R.

LES APPARENCES DE LA VENDANGE

Le ministère de l'agriculture vient de publier un résumé de l'apparence des récoltes pendantes à la date du 1er juillet. Nous y relevons les notes pour la vigne. Les chiffres placés en regard de chaque nom de département signifient :

100	très bon.
80	bon.
60	assez bon.
50	passable.
30	médiocre.
20	mauvais.

Voici, d'après ces données, comment est évaluée la situation viticole avec comparaison des chiffres fournis l'an dernier à la même époque :

	1894	1893
1re région (nord-ouest)		
Morbihan	»	100
Mayenne	»	80
Sarthe	80	25
2e région (nord)		
Oise	80	80
Aisne	80	100
Eure	95	100
Eure-et-Loir	80	90
Seine-et-Oise	»	100
Seine	80	80
Seine-et-Marne	100	100
3e région (nord-est)		
Ardennes	»	100
Marne	80	100
Aube	80	80
Haute-Marne	80	60
Meuse	90	55
Meurthe-et-Moselle	65	60
Vosges	80	55
4e région (ouest)		
Loire-Inférieure	65	95
Maine-et-Loire	100	100
Indre-et-Loire	80	90
Vendée	80	100
Charente-Inférieure	60	100
Deux-Sèvres	»	100
Charente	60	100
Vienne	95	100
Haute-Vienne	»	100
5e région (centre)		
Loir-et-Cher	90	80
Loiret	»	60
Yonne	80	100
Indre	80	90
Cher	100	80
Nièvre	80	95
Allier	100	100
Puy-de-Dôme	»	50
6e région (est)		
Côte-d'Or	90	80
Haute-Saône	100	100
Doubs	100	80
Jura	70	70
Saône-et-Loire	»	100
Loire	75	80
Rhône	90	100
Ain	85	100
Haute-Savoie	60	90
Savoie	50	100
Isère	»	100
7e région (sud-ouest)		
Gironde	80	80
Dordogne	»	100
Lot-et-Garonne	70	100
Landes	60	100
Gers	80	80
Basses-Pyrénées	100	100
Hautes-Pyrénées	60	100
Haute-Garonne	50	60
Ariège	»	90
8e région (sud)		
Corrèze	»	100
Cantal	»	100
Lot	100	100
Aveyron	90	90
Lozère	80	80
Tarn-et-Garonne	70	80
Tarn	85	100
Hérault	80	100
Aude	75	100
Pyrénées-Orientales	90	100
9e région (sud-est)		
Haute-Loire	75	60
Ardèche	100	100
Drôme	60	100

Gard..................	80	60
Vaucluse..............	80	80
Basses-Alpes...........	80	80
Hautes-Alpes..........	80	100
Bouches-du-Rhône.....	80	85
Var..................	60	50
Alpes-Maritimes	80	100
10e région		
Corse..................	50	»

Par suite de ce relevé, pour 1894 :

9	départ.	ont la note..			100	très bon.
34	—	— ..	99	à	80	bon.
15	—	— ..	79	à	60	assez bon.
3	—	— ..	59	à	50	passable.

En 1893 la situation était :

27	départ.	ont la note..			100	très bon.
25	—	— ..	99	à	80	bon.
7	—	— ..	79	à	60	assez bon.
3	—	— ..	59	à	50	passable.
1	—	— ..	49	à	30	médiocre.

D'après ces documents la prochaine vendange serait moins abondante quo celle de 1893 qui a été exceptionnelle. Toutefois elle promettrait encore un rendement assez important si rien ne vient modifier la préparation actuelle.

G. B.

NOUVEAU PLANT DE VIGNE

Obtenu à la pépinière départementale du Cher Résistant aux maladies cryptogamiques

M. Franc, professeur départemental d'agriculture du Cher, vient d'adresser à M. Viger, ministre de l'agriculture, un rapport sur un nouveau plant de vigne qui semble résister complètement à toutes les maladies cryptogamiques, ainsi qu'au phylloxera.

Ce plant est d'une fertilité extraordinaire, d'une grande vigueur et vient très bien dans les terrains médiocres, pierreux et calcaires; son vin est d'un beau rouge et de bonne qualité.

Dans sa séance du 23 décembre dernier, la Commission départementale, sur la proposition du préfet, a décidé de l'appeler l'*hybride Franc*.

Ce plant a germé au milieu d'un semis de *rupestris* effectué en avril 1886 et dont les pépins provenaient de plusieurs grainetiers français. Le premier pied a commencé à fructifier en 1889 ; il a donné quatre grappes ; depuis, sa fructification a été tous les ans extrêmement abondante.

En 1890, des plantations ont été faites sur des points ou d'autres vignes avaient succombé; toutes sont admirables. En 1894, des boutures et des plants racinés de cet hybride ont été distribués aux viticulteurs du Cher. A diverses reprises, des gens peu scrupuleux se sont introduits dans l'enclos par escalade pour en dérober.

La souche est très vigoureuse ; le port érigé, le tronc, fort, grossit rapidement, l'écorce, peu rugueuse, se détache par lamelles dans le sens longitudinal.

Les racines sont fortes avec nombreuses ramifications et beaucoup de chevelu.........

Les bourgeons sont renflés, gros et recouverts d'écailles d'un rouge clair.

Floraison très abondante, plutôt tardive que précoce. Fleurs odorantes, ne coulant jamais; autant de fleurs autant de grains arrivent à maturité.

Feuilles d'un vert foncé très luisant à la partie supérieure, moins foncé et moins luisant à la partie inférieure.

Végétation luxuriante.

Grappes de grosseurs variables, grain sphérique, noir, à peau mince, à jus d'un beau rouge foncé, sucré et de saveur agréable.

Fertilité extraordinairement abondante ; les pieds de trois ans donnent de 30 à 40 grappes, ceux de quatre ans de 60 à 80 grappes, souvent plus.

Maturité de première époque et très régulière ; quoique précoce, le raisin laissé sur pied se conserve longtemps sans aucune altération.

Vin très rouge, franc de goût, vineux et alcoolique, tirant de 10 à 11 degrés. Aucune maladie ne l'a jamais attaqué. Entouré de vignes phylloxérées ou détruites, il se maintient toujours très vigoureux.

A la pépinière départementale, il se plaît sur un calcaire sec, pierreux et contenant de 40 à 50 p. 100 de carbonate de chaux.

Il est au nombre des plus résistants et des plus rustiques et produit malgré la gelée.

Reprend très bien de bouture, peut être très avantageusement employé comme porte-greffes, bien qu'il soit d'une fertilité rare.

Se plie facilement à toutes les tailles.

M. Viger a transmis ce rapport à la Direction de l'Agriculture pour qu'il soit examiné et publié dans le *Bulletin mensuel* du ministère.

L'ÉBOURGEONNEMENT

LE PINCEMENT, LE ROGNAGE ET L'ARCURE (1)

Il est peu de pratiques viticoles aussi controversées que celles employées pour régulariser le développement de la vigne et la maintenir dans les limites d'une bonne végétation et d'une bonne production ; l'ébourgeonnement, le pincement, le rognage et l'arcure. Si l'on est à peu près d'accord sur l'utilité de quelques-unes de ces pratiques, il en est qui sont considérées comme inutiles par quelques praticiens et qui sont pratiquées d'une façon différente, suivant les régions, sans que l'on cherche à se bien rendre compte pourquoi l'on opère de telle ou telle façon. Il nous semble utile d'exposer sommairement tous les avantages que l'on peut retirer de ces pratiques usitées de temps immémorial, lorsqu'on les applique d'une façon rationnelle et en temps voulu.

L'ébourgeonnement, une des opérations les plus importantes que l'on puisse faire sur la vigne, est loin d'être usité généralement dans tous les vignobles et l'on peut dire même, sans risquer de se tromper, qu'il n'est appliqué d'une façon bien régulière et rationnelle que dans quelques régions où la culture atteint toute sa perfection. Pour le plus grand nombre des viticulteurs qui pratiquent l'ébourgeonnement, il s'agit tout bonnement, et une fois pour toutes, de supprimer toutes les pousses inutiles ou nuisibles pour favoriser le développement des pousses qui portent du raisin. Une fois ce travail fait, on laisse chaque pied de vigne végéter sans surveiller les bourgeons qui se développent à nouveau, et souvent aussi nombreux que les premiers qui ont été supprimés, et l'on perd en grande partie le bénéfice du premier ébourgeonnement en laissant se développer dans le courant de l'été de nouvelles pousses tout aussi nuisibles que celles dont la suppression a été faite à la fin d'avril ou au commencement de mai.

On recommande, il est vrai, dans quelques vignobles, d'ébourgeonner tard, fin mai ou courant juin, pour n'avoir à opérer qu'une seule fois, mais ceux qui ébourgeonnent à cette époque ne se sont sans doute jamais bien rendu compte des résultats obtenus comparativement, entre les vignes ébourgeonnées d'abord au printemps et une seconde fois au commencemeni de l'été, s'il y a lieu, et celles ébourgeonnées tardivement.

Pour celui qui a suivi de près ces deux modes d'opérer, l'ébourgeonnement fait dès que l'on peut bien distinguer sur les bourgeons les jeunes formes du raisin est le seul qui puisse donner les résultats que l'on doit attendre de cette opération. C'est surtout au commencement de la végétation qu'il importe de donner aux jeunes pousses qui doivent porter la récolte toute la force et tout le développement possibles. En laissant végéter à côté d'elle des bourgeons de force égale ou même moins forte, jusqu'à l'époque de la florrison, ces derniers auront pris environ la moitié de leur croissance normale et souvent plus, au détriment des pousses réservées pour la fructification et la taille de l'année suivante.

Ces bourgeons portent déjà à leur base, au moment de la floraison, de forts empâtements qui laisseront de grosses traces cicatricielles au point où ils étaient attachés, tandis que ces derniers sont pour ainsi dire imperceptibles lorsque le bourgeon est supprimé pendant la première période de sa croissance. Cet avantage doit être pris en sérieuse considération, attendu que les cicatrices accumulées sur les branches coursonnes de la vigne, soit par les

(1) V. la *Gazette agricole et viticole du Rhône.*

coupes de la taille, soit par les ébourgeonnements trop tardifs, sont un empêchement à la bonne circulation de la sève qui a une si grande importance dans la végétation régulière de la vigne.

Pour tous ces motifs, l'ébourgeonnement précoce nous semble à tous les points les plus avantageux et doit toujours être suivi d'un second ébourgeonnement qui supprimera les nouvelles pousses développées après le premier ébourgeonnement. Il n'y aura qu'une exception à cette règle. C'est celle des vignes très exposées aux vents parce qu'elles risqueraient de voir leurs jeunes pousses abattues par les orages, avant qu'on ait pu les attacher aux échalas ou aux fils de fer. Pour ces dernières, l'ébourgeonnement ne devra être fait qu'au moment de l'accolage, et suivi, s'il y a lieu, d'un second ébourgeonnement.

Le but principal de l'ébourgeonnement de la vigne est de favoriser le développement des jeunes pousses qui portent le raisin et sur lesquelles on doit asseoir la taille. Cette opération est surtout utile aux variétés peu vigoureuses ou très fertiles pour y maintenir une vigueur suffisante et pour ne pas laisser produire que la quantité de fruits quelles ne peuvent assurer à de bonnes conditions de maturité et de bonne qualité.

En équilibrant toujours le mieux possible la bonne végétation avec une production régulière et suffisamment abondante, l'ébourgeonnement favorise la longue durée de la vigne et, par suite, la qualité de ses produits; il a, à ce point de vue, autant d'importance que la taille.

Etant donné une vigne bien ébourgeonnée, il reste au viticulteur à maintenir une vegétation régulière entre les pampres qui se sont développés en avril et en mai sur les yeux de la taille des branches coursonnes, et à ne pas laisser les pousses gourmandes s'emporter au détriment des pousses plus faibles, qu'il faut toujours chercher à ramener autant que possible à leur croissance normale. On obtient ce résultat à l'aide du pincement qui donnera des résultats d'autant plus certains et plus avantageux qu'il sera fait de bonne heure, dès que les pousses atteignent une longueur de cinquante centimètres ou un peu plus. Ce pincement se pratique avec l'index et le pouce en supprimant l'extrémité de l'axe de végétation du pampre sur une longueur d'un centimètre au maximum. Cette extrémité de la jeune pousse est le point essentiellement vivant et actif que l'on nomme pour cette raison le point végétatif : en le supprimant on arrête le développement du sarment tout aussi bien qu'en en retranchant le tiers ou le quart et sans apporter la moindre perturbation dans la végétation. Il n'en est plus de même lorsqu'on rogne le sarment au tiers ou au quart de sa longueur en supprimant ainsi une certaine quantité de feuilles. Cette suppression d'une trop forte partie de la jeune pousse arrête sur elle, pendant quelques jours, la circulation de la sève comme aussi sur tout le cep, si le rognage a été fait sur le plus grand nombre de sarments. Le cours de la sève ne se rétablit qu'au moment où les yeux de l'extrémité des pousses rognées se sont développés en faux bourgeons pour reformer de nouveaux points végetatifs.

Cet arrêt de sève retarde l'ensemble de toute la végétation et, par conséquent, la maturité du raisin, ce qui n'est pas un des moindres reproches que l'on puisse faire au rognage de la vigne fait dans les conditions indiquées ci-dessus. Malgré tous ces inconvénients, le rognage est, on peut le dire, d'un usage général, même dans les vignobles les mieux tenus. Dans toutes les régions où la vigne est échalassée on a l'habitude de rogner les pampres à la hauteur des échalas; dans les vignes conduites sur fil de fer en cordons horizontaux, ces pampres sont coupés à vingt ou vingt-cinq centimètres au plus au-dessus du plus haut fil de fer et l'on revient à ce rognage dès que de nouvelles pousses se développent. On provoque ainsi une deuxième évolution de faux bourgeons qui se trouvent être en pleine végétation au moment de la maturité du

raisin, moment où la végétation de la vigne devrait être complètement arrêtée, pour que la maturité du raisin se fit dans les conditions les plus avantageuses.

Exceptionnellement, dans quelques régions, le pays de Sauternes entre autres, là où la vigne est conduite sur échalas, on laisse retomber les pampres lorsqu'ils dépassent la hauteur de ce point d'appui. Ainsi arqués naturellement avec leur axe végétatif renversé, leur développement se modère graduellement et le courant de sève s'arrête insensiblement sans apporter aucune perturbation dans la végétation, sans provoquer l'émission intempestive de faux bourgeons, pour le plus grand bien de la bonne végétation de la vigne et de la maturité du raisin.

Pour tous ces motifs, nous considérons le rognage de la partie supérieure du sarment, pourvue de feuilles bien développées, comme une opération peu favorable à la vigne et nous lui préférons le pincement de l'extrémité de l'axe végétatif, qui n'apporte aucune perturbation dans son développement, puis, comme complément de cette première opération, l'arcure de l'extrémité du sarment soit sur l'échalas soit sur le fil de fer, dès qu'il est arrivé à dépasser beaucoup ces points d'appui.

Ce mode d'opérer renverse un peu les anciennes habitudes qu'il est bien difficile de faire changer, surtout si la nouvelle méthode présente quelques difficultés d'exécution et si elle est moins expéditive que l'ancienne manière de faire, mais il est d'une exécution si simple et demande si peu de travail en plus, que l'on serait mal avisé de le rejeter pour ce motif. Il s'agit donc tout simplement d'essayer le rognage traditionnel, comparativement avec le pincement de l'arcure.

V. Pulliat,

Ancien professeur de viticulture à l'Institut national agronomique, directeur de l'Ecole d'agriculture d'Ecully.

LE PHYLLOXÉRA EN CHAMPAGNE

Le lundi 16 juillet a eu lieu à Epernay, une séance du Syndicat de défense contre le phylloxera.

MM. Audrieux, Balourdet, Baudet, Bollinger, Bournon, Canot, Chandon, Corbet, Descarnes, Duchange, Gallice, Gimonet, Godard, Leblanc, Lecacheur, Lorain, Miltat, Périn, Suisse, Verrier, en tout 18 membres assistant à la séance.

Il est procédé à la nomination d'un sous-directeur. M. Balourdet, qui obtient 34 voix, est nommé et accepte en promettant d'apporter tout le dévouement possible à la cause commune.

Une demande de rendre la séance non publique est rejetée.

M. Duchange, qui trouve avec raison l'indemnité allouée aux vignerons en cas de traitement de leurs vignes, trop minime, propose de leur payer intégralement la part afférente à leurs vignes; il pense qu'on pourrait tenter cet essai tout au moins durant une année.

De plus, M. Duchange pense qu'il est exagéré d'empêcher le vigneron de replanter la vigne détruite avant quatre ans.

M. Miltat croit que la proposition de M. Duchange est excessive ; il faudrait fixer un juste milieu.

M. Chandon demande qu'on paie la valeur de la récolte, plus la valeur des échalas, plus la valeur de moitié de la vigne.

M. Duchange estime que quand une vigne est phylloxérée, elle ne comporte pas de récolte.

M. Chandon répond que les régions phylloxériques produisent quand même du raisin, et parfois en grande quantité.

M. Chandon critique ensuite le mode de travail des équipes chargées de traiter les parcelles contaminées.

M. Verrier prend la défense des employés du Syndicat et une discussion s'élève à ce sujet entre lui et M. Chandon.

M. Lorin met fin à la discussion en demandant le renvoi de la proposition Duchange à une commission.

M. Andrieux demande qu'on précise les propositions de M. Chandon ou de M. Duchange.

M. Chandon dit que son but est de donner au vigneron une somme qui l'aiderait à reconstituer sa vigne.

L'urgence est votée en faveur des propositions Duchange et Chandon.

M. Duchange précise sa proposition : indemnité égale au montant de la valeur de la vigne, payable en 5 ans, par fractions de 20 0/0, et autorisation de replanter au bout de deux ans.

M. Duchange se rallie à la proposition de M. Chandon, mais avec paiement en cinq ans.

A son tour, M. Chandon accepte l'indemnité versée par annuité à condition qu'on ne reconstitue pas la première année. On paierait d'abord la valeur de la récolte, puis au bout de deux ans la moitié de l'indemnité pour la valeur de la vigne et un an après, même indemnité.

La proposition de M. Chandon est adoptée.

M. Verrier lit une lettre qu'il a adressée le 6 juillet aux maires des communes viticoles, leur recommandant, en présence des taches nouvelles qui viennent d'être découvertes à Vincelles, Moussy et Mutigny, de nommer des commissions locales pour examiner chaque parcelle de leurs vignobles et de signaler les traces dépérissement au Comité. Ensuite M. le Président a mis aux voix l'ensemble du budget mais, sur les observations de quelques assistants que les membres n'ont pas eu le temps de l'étudier, après quelques explications de M. Verrier, le budget est voté.

La séance est terminée par la nomination d'élire la Commission d'organisation.

Voici le résultat du scrutin :

MM. Ed. Legaye, Lecacheur, Suisse, Baudet, Lesage, Corbet, Balourdes, Mutat, Lorain-Delacour, Loche, Ch. Benoit, Jullien et Bollinger.

Sur la proposition de M. Balourdet, on nomme une commission pour se rendre au Congrès viticole de Lyon.

Cette commission est composée de MM. Lorin, Miltat et Balourdet.

***

Un de nos confrères constate que la séance d'avant-hier est la première où l'on ait sérieusement travaillé.

Ce n'est vraiment pas dommage, car, ainsi que le dit un journal parisien, le philloxéra qui continue ses ravages en Champagne s'est chargé de mettre tout le monde d'accord.

Presque chaque jour, en ce temps d'essaimage, on signale de nouvelles taches.

Hier, on en signalait à Vincelles, Moussy, aujourd'hui à Ay ; demain ce sera partout, car il y en a presque partout, cela ne fait doute pour personne ; et les gens qui nient l'existence du phylloxera, deviennent des plus rares.

L'Agriculture nouvelle qui publie un article important sur la Champagne affirme que jusqu'à présent, il n'y a que les insecticides qui viennent à bout de détruire le phylloxera, et tout d'abord le sulfure de carbone.

Cet organe autorisé trouve qu'en dépit du traitement d'extinction qui a le mérite de retarder de plusieurs années l'invasion, le phylloxera a des ailes et aura bientôt franchi la zone sacrifiée pour chercher plus loin le vivre et le couvert.

L'agriculture nouvelle s'insurge contre l'opinion d'un journal agricole champenois qui prétend que le sulfure de carbonne est un remède pire que le mal.

L'autorité de l'auteur de l'article, dit notre confrère parisien, n'aurait pas été diminuée par quelques exemples.

« Comment se fait-il que les vieilles vignes de la Bourgogne et du Beaujolais n'aient été maintenues en pays phylloxéré jusqu'aux cailloux depuis dix-huit ans, que par le sulfure de carbonne ?

« Peut-être les ferments nitrificateurs champenois ont-ils l'épiderme plus sensible que leurs collègues de la vallée de la Saône. En tous cas, ceux-ci n'ont pas fait défaut que je sache à la végétation de la vigne, dont les racines n'ont pas

Jean seigneur de Ludres et de Richarmesnil, chambellan du duc de Lorraine, gouverneur de Hattonchatel, marié 1° en 1519 avec Claire de Saulx (Tavannes); 2° avec Eve de Lignéville; il eut de sa 1re femme, Jean seigneur de Ludres, comte d'Afrique(1), qui suit; et de sa 2e femme, Marguerite de Ludres, chanoinesse de Remiremont, ensuite mariée à Jean de Harenges, seigneur de Merauvan, grand maitre et capitaine, général de l'artillerie de Lorraine.

Jean, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, chambellan du duc de Lorraine Charles III, bailly et gouverneur de Hattonchatel, maître et capitaine général de l'artillerie de Lorraine en en 1551, épousa, en 1553, Barbe de Lutzelbourg, dont il eut entr'autres enfans, Marguerite de Ludres, chanoinesse de Remiremont et doyenne de ce chapitre en 1582, et :

Henri, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, premier gentilhomme de la chambre du duc Henri de Lorraine, marié : 1° en 1595, avec Gabrielle de Gournay ; 2° avec Françoise de Florainville ; de son premier mariage vinrent Jean, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, qui suit, et Paul de Ludres, père de la comtesse de Biel-St-Belin ; du second mariage vinrent un chevalier de Malte et deux chanoinesses de Bouxières.

Jean, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, brigadier général des armées de Lorraine, épousa, en 1640, Claude des Salles, dont vinrent Henry, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, qui suit, et Marie-Isabelle de Ludres, chanoinesse de Poussay, surnommée « la Belle de Ludres », fille d'honneur de la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, et comtesse de Bayon, que le duc de Lorraine, Charles IV, voulut épouser.

(1) Afrique était le nom d'un fief situé dans la paroisse de Ludres. (N. D. L. R.)

Henry, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, marié en 1675 avec Jeanne-Catherine-Madeleine de Savigny, eut pour enfans, la marquise de Beauvau, deux chanoinesses d'Espinal, et :

Louis, seigneur de Ludres, appellé le comte de Ludres, chambellan du duc de Lorraine; il épousa en 1698, Françoise-Christine de Choiseul de Beaupré dont sont venus François-Louis appellé le comte de Ludres, chambellan du duc de Lorraine en 1716 et mort en Allemagne au service de l'Empereur.

Charles-Louis de Ludres, comte d'Afrique, marquis de Bayon, chambellan du roy Stanislas, lequel a eu de Catherine-Hyacinthe baronne de Hausen, sa femme, 3 fils qui sont : 1° Gabriel-Florent-François appellé le comte de Ludres; 2° Charles-Louis de Ludres, appellé le comte d'Afrique; et 3° François-Louis-Hyacinthe, né le 10 avril 1739 qui a été reçu dans l'ordre de Malte sur preuves faites dans la ville de Nancy en 1742 et capitaine en mars 1761 dans le régiment de Flamareins, dragons, qui demande aujourd'hui l'honneur de monter dans les carosses de Sa Majesté.

Les principales alliances de cette maison, outre celles ci-dessus, sont celles de Lenoncourt, d'Helmstat, de Chatelet de Cirey, d'Apremont, d'Haraucourt, etc. »

Ce Mémoire, dressé en 1753, contient quelques erreurs et confusions de noms que le dépouillement des archives de la maison de Ludres, opéré depuis, a rectifiées, voir le Tableau Généalogique inséré dans l'*Histoire d'une famille de la chevalerie Lorraine*, publiée par le comte de Ludres, rappelée plus haut. Nous allons nous borner à donner l'état de cette maison depuis les preuves de cour faites par le comte de Ludres en 1758.

Louis Ier, comte de Ludres et d'Afrique, marquis de Bayon, après la mort

de sa tante la *Belle de Ludres*, épousa Françoise Christine de Choiseul, dont il eut :

1. François-Louis, capitaine au régiment de Noailles, mort sans être marié en 1718 ;
2. Charles-Louis, qui suit ;
3. Marie-Léopoldine, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, morte en 1719 :
4. François-Gabriel, capitaine au Royal-Lorraine, mort en 1741, non marié ;
5. Joseph, capitaine de grenadiers, mort en 1740, non marie ;
6. Elisabeth, chanoinesse d'Epinal, puis religieuse de la Congrégation ;
7. Marie-Thérèse, ép. Charles-Auguste, baron de Dobbelstein.

Charles-Louis comte de Ludres et d'Afrique, marquis de Bayon, puis de Frolois en 1757, ép. Catherine-Françoise-Hyacinthe de Hausen, dont il eut :

1. François-Gabriel-Florent, marquis de Frolois, ép. Louise-Auguste de Custine et en eut deux fils : *a.* Charles mort en 1805, non marié ; *b.* Théodore, mort en 1848, non marié ;
2. Charles-Louis comte de Ludres, maréchal de camp, (1750-1798) ;
3. Louis-François-Hyacinthe de Ludres vicomte de Ludres, reçu chevalier de Malte de minorité en 1742, capitaine dans le régiment de Flamarens, maréchal de camp, qui fit les preuves de cour, ép. 1° en 1781 Madeleine-Louise-Aldegonde de Gournay ; 2° en 1794 Aurore-Louise-Monique des Salles ; il eut de ce second mariage :

1. Charles-Louis-Marie-Yves qui suit ;
2. Auguste-Gabriel-Barthélemy, qui a fait la Br. B.

Charles-Louis-Marie-Yves de Ludres, marquis de Frolois (1797-1880), ép. en 1827 Victoire Riston, dont il eut :

1. Auguste-Joseph Louis-Marie, qui suit ;
2. Caroline, ép. le comte de Calan.

Auguste-Joseph-Louis-Marie de Ludres, marquis de Frolois (1831-1885) ép. en 1861 Valentine Le Gonidec de Kerdaniel, dont :

1. René, qui suit ;
2. Nicole, ép. le vicomte de Vaulogé ;
3. Raoul, comte de Ludres, né en 1868.

René de Ludres marquis de Frolois, né en 1864, officier de cavalerie.

Br. B. — Auguste-Gabriel-Barthélemy de Ludres, comte de Ludres (1800-1864) officier de cavalerie, ép. en 1827 Télésie-Marie de Girardin, fille du comte Louis de Girardin et de Victoire de Navailles, en premières noces duchesse d'Aiguillon, dont il eut :

1. Gaston-Alexandre-Louis-Théodore, qui suit ;
2. Claire, ép. le marquis de Mun ;
3. Amélie, ép. le comte de Briey, général de brigade.

Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludres, comte de Ludres, né en 1830, ép. en 1858 Delphine-Hedwige de Beauvau-Craon, dont : Ferri, vicomte de Ludres, marié le 30 mai 1894 à Louise de Maillé-la-Tour-Landry.

Bandé, d'azur et d'or de six pièces, l'écu bordé et dentelé de gueules.

L. R.

DE TAILLEFER
EN PÉRIGORD (1)
VICOMTES DE ROUSSILLE, SEIGNEURS DE BARRIÈRE, etc.

La prétention de cette maison est de descendre des comtes d'Angoulesme, par la conformité du nom de Taillefer que ces comtes ont effectivement porté. Il est certain qu'elle est d'ancienne chevalerie, et qu'elle a possédé le fief de Taillefer dans la paroisse de Mansac,

(1) Mémoire envoyé le 6 avril 1755 à Monsieur le Marquis de Béringhem, pour entrée des Carosses du Roy demandée par M. le Comte de Taillefer. (*Archiv. Nationales.* M M. 813. p. 489).

relevant de la seigneurie de Grignol, en Périgord.

Guillaume seigneur de Taillefer est qualifié damoiseau du lieu de Grignol, l'an 1275.

La filiation est bien prouvée depuis:

Armand seigneur de Taillefer, chevalier du lieu de Grignol l'an 1284. Il était mort l'an 1310, laissant pour sa veuve Alaïs, qui le qualifie Monseigneur Armand de Taillefer, chevalier, dans différens actes qu'elle passa dans les années 1315 et 1318, avec leurs enfans, dont l'aîné fut :

Hély Ier, seigneur de Taillefer, damoiseau, en 1318, vivoit encore en 1340. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu, pour fils:

Hély II, seigneur de Taillefer, aussi qualifié damoiseau dès l'an 1339, lequel par son testament de l'an 1381 fit une substitution graduelle en faveur des enfans mâles qu'il avoit eu de Péronne ou Guillemette Grimoard, sa femme, dont le frère nommé Guillaume Grimoard la fit son héritière universelle par son testament de l'an 1382, avec substitution et charge pour son fils aîné Audouin, qui suit, de porter le nom et les armes de Grimoard.

Audouin, seigneur de Taillefer, dit de Grimoard, l'an 1391, ne vivoit plus l'an 1424, laissant de sa femme dont le nom est inconnu, pour fils :

Hély III de Grimoard, seigneur de Taillefer et de Mauriac, damoiseau, étoit marié en l'année 1424 avec Marguerite Milon ; ils vivoient encore l'an 1464, et eurent pour fils:

Bertrand Grimoard, seigneur de Taillefer et de Mauriac, en 1471, qui fit son testament l'an 1503 ; il fut père de :

Charles Grimoard de Taillefer, damoiseau, seigneur de Mauriac, de la Grimoardie, de la Massolie et de la Milone, lequel suivant son testament de l'an 1510 laissa de Jeanne de la Cassaigne, plusieurs enfans dont entr'autres fut :

Antoine Grimoard de Taillefer, seigneur de Mauriac, de la Grimoardie, de Chasteau-Merlet, etc., qui épousa l'àn 1556 Jeanne de Ségur-Ponchat, dont vinrent deux fils, l'aîné nommé Isaac de Taillefer, de Mauriac et de Douzillac, continua la branche aînée éteinte et fondue pendant le siècle présent dans la maison de Taleiran de Grignols, de Chalais ; le cadet fut :

Daniel de Taillefer, chevalier, seigneur de Chasteau-Merlet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, marié l'an 1599 avec Anne de Lur-de-Longa, qui lui apporta la vicomté de Roussille, qui suit, et Henry de Taillefer, appelé le marquis de Barrière, maréchal des camps en 1662, et Anne de Taillefer, fille d'honneur de la Reine et chanoinesse de Remiremont, mariée au marquis de Flavacourt.

Jean de Taillefer, chevalier, vicomte de Roussille, seigneur de Barrière, épousa l'an 1638, Marie Ferrand qui le rendit père de :

Henry de Taillefer, chevalier, vicomte de Roussille, seigneur de Barrière, de Vergt et de Lastours appelé le comte de Roussille, épousa l'an 1669 Marie-Anne d'Abzac de la Douze, dont naquit :

Henry de Taillefer, chevalier, appelé le marquis de Barrière, marié en 1703 avec Antoinette du Chesne-de-Monréal, dont sont venus dix enfans, l'aîné des quels est :

Louis-Jean-François de Taillefer, appelé le comte de Taillefer, mort en 17..., avoit épousé en l'année 1726 Marguerite Thérèse de Douillac de la Foucaudie, ils sont les père et mère de :

Henry-Joseph de Taillefer, capitaine au régiment Dauphin cavalerie.

Les principales alliances outre celles cy-dessus sont celles de Aubusson, de Bouchard-d'Aubeterre, du Lau, de Chabans, de Fouilleuse-Flavacourt et autres.

Porte : *De gueules, à un bras vêtu d'argent, mouvant du canton dextre, tenant une épée de même, montée d'or croisant sur une barre de fer de sable, posée en bande et accompagnée de deux étoiles d'or avec une en chef et l'autre en pointe.*

Voici la suite de la filiation de cette maison depuis les preuves de cour :

Louis-Jean-François de Taillefer, appelé le comte de Taillefer né au château de Villamblard le 20 mai 1706, mort en 1742, ép. à Limoges le 7 juin 1726 Marguerite-Thérèse de Sanzillon de la Foucaudie de Douillac, dont il eut huit enfants :

1. Henri-Joseph, capitaine au régiment-Dauphin-cavalerie, puis colonel aux grenadiers de France qui fit en 1755 les preuves de cour, mourut à Paris le 30 mai 1756 à l'âge de 26 ans, non marié ;
2. Henri-François-Athanase, grand archidiacre de Périgueux, refusa en 1783 l'évêché de Bayonne et mourut le 26 mai 1792, à l'âge de 59 ans ;
3. Henri-Jacques, qui suit ;
4. Marie-Thérèse-Victoire, religieuse, morte à Périgueux, en 1817 ;
5. Anne de Taillefer, morte jeune ;
6. Marie-Marguerite, ép. le 21 février 1763 Jacques de Jay, chevalier, sgr de Beaufort, Barrière, etc., cheveau-léger de la garde du roi, fils de Pierre, sgr de Beaufort, et de Isabeau Dupuy de Barrière ;
7. Catherine-Anne, morte sans alliance ;
8. Louise-Marguerite, ép. le 21 juillet 1760, Marc de Brochard, sgr de Brochard, Puymorin, la Gourdonnie, etc., mousquetaire de la garde du roi.

Henri-Jacques de Taillefer, appelé le marquis de Taillefer de Barrière et de Vern, comte de Roussille, né au château de Barrière le 27 mars 1739, servit dans la marine ; il mourut le 13 novembre 1805 ; il avait ép. le 6 juillet 1759 Suzanne-Thérèse d'Arlot de Frugie de la Roque, fille de Jacques d'Arlot de Frugie, comte de la Roque, brigadier, puis lieutenant général des armées du roi, commandeur de Saint-Louis, mort à Périgueux le 15 février 1793, âgé de 77 ans, et de Marie-Thérèse d'Hautefort. De ce mariage sont issus :

1. Henri-François-Athanase, qui suit :
2. Marguerite-Thérèse-Fortunée, née à Villamblard le 11 avril 1760, mariée le 18 octobre 1780 à Guillaume-Joseph de Lartigue de Casaux, président au parlement de Bordeaux dont une fille unique.

Henri-François-Athanase de Taillefer, appelé le comte Wlgrin de Taillefer, et marquis de Taillefer, maréchal des camps et armées du roi, entra sous-lieutenant dans le régiment Royal-Pologne, capitaine dans Royal-Cravattes, en 1781, colonel de cavalerie en 1798, maréchal de camp en 1817, avait fait aussi ses preuves de cour pour monter dans les carosses du roi le 15 mai 1783. Seul de son nom le marquis de Taillefer prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Périgueux.

Il ép. 1° le 31 déc. 1800 Marie-Hippolyte Bulté, décédée à Périgueux en 1812 ; 2° le 21 février 1814 Charlotte-Pauline-Henriette de Lostanges. De ces deux mariages sont nés deux filles : 1. Suzanne-Thérèse-Jacquette-Alaïs, née en 1808 ; 2. Suzanne-Thérèse-Henriette-Isabelle, née en 1815, mariée à Albert, vicomte de Calvimont, ancien préfet de la Dordogne ; et un fils 3. Alduin-Wlgrin de Taillefer, marquis de Taillefer, décédé, marié à Emma-Félicie Tailhardat de la Maisonneuve, décédée le 26 mai 1894 dont une fille unique : Madeleine.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE MAI

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Jean de Courcy, capitaine au 51e régiment d'infanterie, fils aîné d'Alfred-François Potier de Courcy, décédé, et de Louise-Marie-Julie-Xavérine de Maistre, avec Slanie d'Harcourt, fille aînée de Charles-Marie-*Pierre*, comte d'Harcourt, ancien capitaine d'Etat-major (frère du duc d'Harcourt), et de *Alix*-Adélaïde de Mun.

Le mariage a été célébré le 5 avril en l'église Saint-François-Xavier à Paris. M. l'abbé de Mun, oncle de la fiancée a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient pour le marié : le baron de Courcy, son cousin germain, et le marquis de Saint-Pierre, son beau-frère ; pour la mariée : son grand oncle, le comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur de France, et son oncle le comte Albert de Mun, député du Finistère.

La sœur du marié a épousé le marquis de Grossourdy de Saint-Pierre.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 665-666.)

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois croisettes du même.

Devise : *A la parfin vérité vainc.*

(V. pour la maison d'Harcourt les *Bulletins* de 1887, col. 620 ; 1890, col. 416-417 ; 1891, col. 696 ; 1892, col. 444.)

De gueules, à deux fasces d'or.

Devise : *Pour ma défense.*

Le baron de Graffenried-Villars, fils du baron de Graffenried-Villars et de Marie-Stella-Théodorine-Mathilde de Diesbach, avec Charlotte de Saisset.

Le mariage a été célébré le 16 avril en l'église de Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Diesbach de Belleroche, son oncle, et le vicomte Franz de Vaulogé ; ceux de la mariée : le marquis Napoléon de Bassano et M. Paul de Saisset, son frère.

Le marié a un frère César-Edouard-Frédéric-*Raoul*, marié le 25 septembre 1893 à Odile-Catherine-Riant fille du comte Riant décédé, et de la comtesse née Henriette-Antoinette Cornuau d'Offémont.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 40, 1893, col. 548.)

D'or, au brandon allumé de gueules posé sur une montagne de sinople et accosté de deux molettes de sable.

Michel-Paul Bernard, comte de la Vernette Saint-Maurice, fils de Paul-Albert-Gustave Bernard comte de la Vernette Saint-Maurice, et de Marie-Adélaïde de Clavière de Grave, tous deux décédés, au château de la Rochette, par Saint-Gengoux (Saône-et-Loire), avec Louise-Rhingarde-Marie de Sibeud de Saint-Ferriol, fille de feu Jacques-Louis-Xavier comte de Saint-Ferriol et de la comtesse douairière, née Caroline-Rhingarde-Marie de Montboissier de Beaufort-Canillac, au château d'Uriage (Isère).

Le mariage a été célébré à Paris le 9 mai en l'église Sainte-Clotilde.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Murard de Saint-Romain, son cousin et le vicomte de la Vernette Saint-Maurice, son frère ; ceux de la mariée le marquis de Narbonne-Lara, son oncle, et le comte de Saint-Ferriol, son frère.

(V. pour la famille Bernard de la Vernette Saint-Maurice, une des plus anciennes du Mâconnais, où elle est connue depuis le XIVe siècle, les *Bulletins* de 1890, col. 302-303 ; 1893, col. 507.)

Elle a produit des hommes d'armes, des capitaines de compagnies des gens de pied, des diplomates, des magistrats du parlement, des officiers des armées et des chevaliers de Saint-Louis.

De gueules, à la bande d'or, chargée de 3 étoiles d'azur, accompagnée à senestre d'un cor de chasse d'or.

Devise : *Sonat ad astra.*

La maison de Sibeud est connue en Dauphiné depuis le XIIe siècle. Sa filiation suivie commence en 1334. Elle est en possession du fief de Saint-Ferriol depuis 1485. Elle a produit des gouverneurs de Romans et de Die, des capitaines dans les armées et des chevaliers de Saint-Louis. Elle était divisée en deux branches dites de Saint-Ferriol et de Beausemblant. La dernière s'est éteinte dans les premières années de la Restauration avec le marquis de Beausemblant, qui ne laissa que deux filles, la comtesse de Leusse et la comtesse de Vogüé.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 50-51).

D'azur, à 3 bandes d'or, au chef cousu de gueules chargé d'une fleur de lys d'or.

Devise : *Age quod agis.*

Louis de Benoist, comte de la Prunarède, fils aîné de Joseph de Benoist, marquis de la Prunarède et de la marquise, née Marie-Félicie de Saubert de Larcy, décédée, fille de l'ancien ministre, avec Jeanne Mazuc, fille de M. et Madame Henri-Emile Mazuc, au château de Roquelune, près Pézenas (Hérault).

Le mariage a été célébré en l'église de Saint-Jean de Pézénas, dans la première semaine du mois de mai et la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Les témoins du marié étaient : le baron de Roux-Larcy, son oncle, et le marquis de Grave, son beau-frère ; ceux de la mariée : M. Nérestan Mazuc, son oncle, et le marquis de Vassal de la Barde, son beau-frère.

(V. pour la famille de Benoist de la Prunarède, une des plus anciennes dans le Bas-Languedoc les *Bulletins* de 1886, col. 229 ; 1888, col. 273-278 ; 1890, col. 672.)

D'azur, à 3 bandes d'or.

Devise : *Voca me cum benedictis.*

(V. pour la famille Mazuc, *aliàs* Mac-Zug, venue d'Ecosse en France avec les Stuarts, le *Bulletin* de 1886, col. 291.) La mariée avait une sœur, décédée en 1886, qui avait épousé en décembre 1884 Henri-Romain-Eugène marquis de Vassal de la Barde, capitaine de chasseurs, dont elle a laissé des enfants.

Melchior-Alexandre-Frédéric-Alonzo Mazuc de Guérin du Cayla, chef de la famille, oncle de la mariée, a épousé la nièce d'Eugénie de Guérin et obtenu l'autorisation d'ajouter à son nom celui de sa femme, dernier rejeton de cette ancienne famille, originaire du Rouergue, passée dans l'Albigeois, où elle a été maintenue noble le 6 novembre 1668. La famille Mazuc porte :

De gueules, à un lion d'argent, au chef d'argent chargé d'un cœur de gueules, accosté de deux mains appaumées de sinople penchées vers le cœur.

Marie-Hyacinthe-Henri-Fernand de Vitry d'Avaucourt, lieutenant au 1er dragons, fils du comte Marie-Modeste de Vitry d'Avaucourt et de Clé-

mence-Marie-Louise de Bonadona, avec Louise-Marie-Elisabeth de Louvencourt fille de Marie-Jules-Adrien comte de Louvencourt et de Julienne de Louvel d'Ault.

Le mariage a été célébré à Amiens le 15 mai 1894 en l'église Saint-Martin.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Albert de Bonadona, son oncle et le vice-amiral de Fauque de Jonquières, grand officier de la Légion d'honneur, son cousin ; pour la mariée : le vicomte du Maisniel d'Applaincourt et le marquis de Chassepot de Pissy, ses cousins.

N. S. P. le Pape avait envoyé aux jeunes époux sa bénédiction apostolique.

La famille de Vitry est connue en l'Ile de France depuis plusieurs siècles, et se divisa au dix-septième siècle en plusieurs branches, connues sous les noms de Vaulogé, de Vaulouis et d'Avaucourt ; cette dernière seule subsiste encore aujourd'hui.

D'argent, à la bande dentelée de gueules accompagnée en chef de 6 mouchetures d'hermine de sable et en pointe de 3 trèfles (quelquefois six) *aussi de sable.*

La branche des seigneurs d'Avaucourt charge la bande, comme brisure, *d'une étoile d'argent en cœur* ou *en abime.*

(V. pour la famille de Louvencourt la notice du *Bulletin* de 1892, col. 491 et 553).

La mariée appartient à la branche dite de Bettencourt, dont le chef (son trisaïeul) était en 1770 Jean-François, marquis de Louvencourt, châtelain de Longpré-lès-Corps-Saints, seigneur de Bettencourt, Rivière, Flixecourt, etc., officier au régiment du Roi, infanterie, marié à Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, dame d'Ourton et de Renancourt-lès-Amiens.

D'azur, à la fasce d'or chargée de 3 merlettes de sable et accompagnée de 3 croissants d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

Jean-Paul-*Etienne* Duchesne de Lamotte, lieutenant au 9ᵉ régiment de cuirassiers, fils de feu Jean-Paul Duchesne de Lamotte et de Mᵐᵉ de Lamotte née Dursus de Courcy, avec Aline de Salverte, fille de M. et de Mᵐᵉ Paul de Baconnière de Salverte.

Le mariage a été célébré le 28 mai en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Dursus de Courcy, son oncle, et M. Delannoy, son colonel ; pour la mariée : MM. Charles de Salverte et Charles de Blavette, ses oncles.

Le marié a un frère Jean-Jules Duchesne de Lamotte marié le 30 juin 1892 à Marie-Antoinette-Louise-Yvonne Chevalier de la Teillais.

(V. pour la notice sur la famille Duchesne de Lamotte le *Bulletin* de 1892, col. 430.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 glands du même.

(V. pour la notice sur la famille Baconnière de Salverte, les *Bulletins* de 1886, col. 488 ; 1888, col. 489 ; 1892, col. 430.)

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 couronnes à l'antique (aliàs *cercles de baron*) *du même* ; *au chef échiqueté d'or et de gueules de 12 pièces,* aliàs *de 5 pièces, et de deux tires.*

Ferdinand d'Abbadie d'Arrast, fils de Arnauld d'Abbadie d'Arrast, grand explorateur dans la Haute Ethiopie, mort récemment, et de Mᵐᵉ d'Abbadie d'Arrast, née Young, de la famille de l'auteur des *Nuits*, nièce par sa mère du général Lee et petite nièce de Washingthon, avec Marie-Marthe Lasserre de Monzie, fille de Henri Lasserre,

l'historien de Notre-Dame de Lourdes.

Le mariage a été bénit le 29 mai dans la basilique de Lourdes, par S. G. Mgr Gouzot, archevêque d'Auch, assisté de Mgr d'Abbadie d'Arrast, missionnaire apostolique.

La famille d'Abadie ou d'Abbadie d'Arrast est ancienne dans le pays basque. Le père du marié a eu deux frères, Antoine et Charles, qui s'associèrent à ses expéditions africaines, entreprises pour la propagation des intérêts français et catholiques dans la Haute-Ethiopie. L'un d'eux, Antoine d'Abbadie, chevalier de la Légion d'honneur, est membre l'Institut (Académie des sciences), section de géographie et de navigation.

D'azur, fretté d'argent, à la fasce d'hermine, brochante sur le tout.

Devise : *Quis ut Deus !*

La famille de Monzie de Lasserre (Lasserre est un nom de terre qui a prédominé dans les deux dernières générations), est originaire de Bourgogne, venue en Périgord où elle est connue depuis le xve siècle. Elle a fourni de saints prêtres, des magistrats au siège présidial de Sarlat, à la fin du xvie siècle, et des savants distingués.

De notre temps, M. Eugène de Monzie, historien de Richelieu et de la campagne de 1870, fut un écrivain de mérite.

Tont le monde connaît le retentissement qu'ont eu depuis vingt-cinq ans, les livres de M. Henri Lasserre sur Notre-Dame de Lourdes et la croisade de pèlerinages qu'ils ont provoquée.

Un jugement du tribunal de première instance de Sarlat, du 15 novembre 1867, à la requête de Eugène de Monzie-Lasserre, a constaté que le nom patronymique de cette famille était *de Monzie*. Plusieurs membres ont repris le nom de Monzie et d'autres ont continué à porter le nom terrien de Lasserre, qui désignait la branche dont il est ici question. (V. *Armorial de la Noblesse du Périgord*, par M. de Froidefond, t. I, p. 367-368.)

D'azur, au globe d'or, sommé d'une croix de même, cintré de gueules ; au chef d'or plein, aliàs *d'argent.*

Couronne comtale.

Devise : *Comes justitiæ.*

Marie-*Pierre*-Gabriel Baillot d'Estivaux, rédacteur près la direction des Domaines de Châteauroux, fils de Louis Baillot d'Estivaux, décédé, et de Marie-Athénaïs de Corbier, avec *Marie*-Suzanne-Adélaïde de Bruchard, fille de Anatole de Bruchard, directeur de la ferme-école de la Haute-Vienne, et de Philomène Martin du Puytison.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église de Peyrilhac (Haute-Vienne), par le vénérable curé de la paroisse qui, dans une allocution des plus élevées, après avoir évoqué le passé et rappelé les services des deux familles, a dit ce qu'était le mariage chrétien ; puis il a annoncé que S. S. le pape Léon XIII avait, par télégramme spécial, daigné envoyer aux jeunes époux sa bénédiction apostolique.

Les témoins du marié étaient : le baron de Corbier, son oncle, et M. Chaisemartin, son cousin ; ceux de la mariée : Emile de Bruchard et M. Martin du Puytison, ses oncles. La mariée était, en outre, assistée de ses oncles : le général du Bessol, ancien gouverneur militaire de l'Algérie, grand-croix de la Légion d'hnneur, et le général comte d'Ussel, commandeur de la Légion d'honneur.

La famille Baillot d'Estivaux est originaire de Limoges où, dès le xvie siècle, elle jouissait d'une situation prépondérante ; un de ses membres, un sieur Baillot, disent les « annales de Limoges », fut, en 1565, envoyé par les

consuls de la cité Limousine vers le roi, chargé d'une mission importante. Vess la même époque, en 1560, François Baillot, sgr du Queyroix, était député aux Etats généraux d'Orléans.

Elle a fourni, à différentes époques, des consuls à la ville de Limoges, des conseillers au Présidial, des juges à la Monnaie, des présidents-trésoriers de France, des officiers à l'armée.

Le bisaïeul du futur, Martial Baillot d'Estivaux, était président-trésorier de France à Limoges ; il avait remplacé dans cette charge, en 1761, son beau-frère, Pierre-Michel Baillot, écuyer, sgr de Queyroix, fils de Martial Baillot, écuyer, garde du corps du roi. Il conserva ses fonctions jusqu'à la Révolution et vota avec la noblesse pour la nomination des députés aux Etats généraux de 1789.

Martial Baillot d'Estivaux, fils du precédent, marié en 1787, à Joséphine d'Alesme de Chatelus, fille du baron d'Alesme de Chatelus et de Françoise de Pichard de l'Eglise-aux-Bois, est la tige des représentants actuels de cette famille, qui sont : le marié, collaborateur, sous un pseudonyme de famille, à différents journaux illustrés, et deux cousins-germains : Henri Baillot d'Estivaux, fils de Joseph et de Rosa de Bazin ; Gabriel Baillot d'Estivaux, fils de Siméon et de Antonine Génébrias des Brosses.

D'azur, à la fasce d'argent, chargée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe de trois escots du même.

La famille de Bruchard, d'origine chevaleresque, est connue en Limousin et en Périgord dés l'année 1180. Elle a toujours contracté les meilleures alliances et tenu un rang élevé. Elle établit sa filiation antérieurement à l'année 1380, époque à laquelle Guillaume de Bruchard épousa Gaillarde de Noailles. Un de ses descendants, Pierre de Bruchard, sgr de la Pomélie et de Montmady, fut chargé, en 1691, de commander le ban et l'arrière-ban du Limousin.

Les représentants actuels de cette famille sont :

Première branche : 1° Anatole de Bruchard, habitant sa terre de Chavaignac sur laquelle est établie la ferme-école de la Haute-Vienne, père de la mariée qui a un frère Pierre de Bruchard ; 2° Emile de Bruchard, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Lia Fournet de Vaux, à Vaux, près Saint-Léonard (Haute-Vienne). Tous les deux fils de Adolphe de Bruchard, agronome distingué, chevalier de la Légion d'honneur, fondateur de la ferme-école de Chavaignac, où il est décédé en 1881. Il avait été marié à Adélaïde du Chatenet.

Deuxième branche : Siméon de Bruchard, époux de Mlle de Wimpfen, au château de la Pomélie, par Saint-Paul d'Eyjau, fils de Hippolyte de Bruchard, ancien conservateur des forêts, à Rennes, chevalier de la Legion d'honneur.

Troisième branche : 1° Armand de Bruchard, résidant au château du Brueil, commune de Peyrillac, marié à Caroline de Lalande ; 2° Gustave de Bruchard, habitant le château du Queyroix, même commune, fils, l'un et l'autre, de Jean-Baptiste de Bruchard, ancien officier démissionnaire, et de Noémie le Borlhe de Juniat, décédés.

Tous cousins-germains, enfants des trois frères.

Une autre branche de cette famille — branche dite du Chalard — a donné, il y a encore peu d'années, deux généraux à l'armée : Jean-Louis de Bruchard, général, grand officier de la Légion d'honneur, ayant commandé la subdivision de Limoges ; Jean-Baptiste de Bruchard, général, commandeur de la Légion d'honneur. — Puis deux colonels de cavalerie, frères des précédents : Jean-Edouard de Bruchard, officier de la Légion d'honneur, et Char-

les-Martial de Bruchard, commandeur de la Légion d'honneur.

D'azur, à trois fasces d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout; aliàs: *d'azur, à trois fasces d'or, au pal d'argent brochant sur le tout.*

Joseph Millon de Montherlant, fils de Frédéric-François Millon de Montherlant, et de Marie-Elisabeth Bessirard de la Touche, avec Marguerite Camusat de Riancey, fille du vicomte Camusat de Riancey et de la vicomtesse née Potier de Courcy.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés le 29 mai en l'église de la Madeleine, à Paris.

Les témoins de la mariée étaient : le général baron de Charette et le marquis de Dreux-Brézé ; ceux du marié : Ernest Millon de La Verteville, ancien ministre plénipotentiaire, son cousin, et Camille de Montherlant, son oncle.

La famille Millon, originaire de Picardie, bailliage de Montdidier, s'est rendue illustre par Jean Millon de la Morlière, écuyer, né en 1598, capitaine de la cavalerie étrangère sous Louis XIII, qui se distingua particulièrement aux sièges de Corbie et de Montdidier, et fut fait chevalier héréditaire par lettres patentes du roi Louis XIII du mois de décembre 1636, avec concession des armes que portent ses descendants : « une tour embrasée surmontée de deux épées nues en sautoir », en souvenir de sa conduite au siège de Corbie, où, disent les Lettres-patentes, « il monta le premier à la brèche d'une grosse tour en tête de ses gens, s'en empara malgré une défense opiniâtre et le feu qui déjà la consumait, et contribua par cette action intrépide à faire rentrer cette place sous notre obeissance. »

Ses descendants eurent le gouvernement militaire de la ville de Montdidier pendant les XVII[e] et XVIII[e] siècles. Ils ont fait les branches de la Morlière d'Ainval, d'Ailly de Verneuil encore représentées, de Margimont éteinte en 1739, et de Pommeroy éteinte de nos jours. Les deux autres branches d'Aumont, de Montherlant et de la Verteville sont venues d'Antoine Millon, frère de Jean Millon de la Morlière, fils, l'un et l'autre, de Robert Millon, écuyer, sgr d'Abbémont, fief dépendant de la paroisse de Royaucourt. Comme la filiation de cette famille, trop négligée par les généalogistes, est peu connue, nous la donnerons complète en ses diverses branches dans un prochain numéro.

Les armes anciennes étaient : *D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une bouteille d'or dans un panier de même.*

Depuis les lettres-patentes de 1636, cette famille porte :

De sinople, à la tour d'argent donjonnée de même, maçonnée et crénelée de sable, surmontée de deux épées d'argent en sautoir, enrichies d'or, sur flammes de gueules issantes du donjon.

(V. pour la notice sur la famille Camusat de Riancey, originaire de Champagne, le *Bulletin* de 1892, col. 102-104).

D'azur, au chevron d'or accompagné de 3 têtes de bélier d'argent.

Devise : *Virtuti et honori.*

Ferri vicomte de Ludres, fils de Gaston-Alexandre-Louis-Théodore comte de Ludres, et de la comtesse de Ludres, née Delphine-Edwige de Beauvau Craon, avec Louise de Maillé de la Tour-Landry, dernière fille du comte Armand de Maillé, député de Maine-

et-Loire et de la comtesse née Anne-Elisabeth-*Jeanne* Lebrun de Plaisance.

Le mariage a été célébré le 30 mai en l'église de la Madeleine à Paris et la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par Mgr Mathieu, évêque d'Angers.

Les témoins étaient, pour le marié : le général comte de Briey et le comte Horace de Choiseul, ses oncles ; pour la mariée : le comte François de Maillé son frère, et le comte de Grammont son beau-frère.

La maison de Ludre ou de Ludres a pour auteur Miles ou Milon de Frolois, issu d'une branche cadette des anciens ducs de Bourgogne, avant que l'héritier de ce duché l'eut porté dans la maison royale de France.

Miles de Frolois eut pour fils :

Ferri 1er de Frolois épousa : 1° Cécile d'Amance, petite-fille de Mathieu II duc de Lorraine, par Renaut d'Amance, son père ; 2° Isabelle de Pulligny.

Il acheta le fief de Ludres en 1282, avec Cécile d'Amance, sa première femme, et ses descendants en prirent le nom qu'ils ont toujours conservé.

Ferri II, fils de Philippe de Ludres et petit-fils de Ferri Ier ép. 1° Marguerite de Lorraine, dame de Salvaisière, arrière petite-fille de Mathieu Ier duc de Lorraine ; 2° Agnés de Lenoncourt ; il eut pour fils : Jean de Ludres vivant en 1380, qui commence la filation des preuves de cour faites devant Chérin le 14 décembre 1753, pour les honneurs de la cour. (V. plus haut, col. 275.)

En 1720 la terre de Bayon fut érigée en marquisat à titre de majorat inaliénable, en faveur de Marie-Elisabeth ou Isabelle de Ludres, fille de Jean IV de Ludres et de Claude des Salles, chanoinesse de Poussay, dite la *Belle de Ludres*, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, avec reversibilité perpétuelle sur ses neveux par ordre de primogéniture.

Plus tard le titre du marquisat de Bayon fut transporté sur le comté de Guise, qui devint le marquisat de Frolois, sur la demande de Charles-Louis de Ludres, marquis de Bayon, en 1760, faisant ainsi revivre le nom primitif qui avait formé le trait d'union ou le lien de filiation entre les ducs de Bourgogne et les sgrs de Ludres.

C'est encore sous le nom de Frolois que le blason de cette famille a été placé dans la salle des croisades du musée de Versailles, en souvenir de la présence de Miles et Eudes ou Odon de Frolois à la troisième croisade en 1190.

Cette maison a tenu à la cour des ducs de Lorraine une grande situation dans les emplois ou charges de grand sénéchal, capitaine des gardes du corps, chambellan, ambassadeur près la cour de France, gouverneur de places, capitaine général de l'artillerie, premier gentilhomme de la chambre, brigadier des armées, etc., etc.

(V. le *Bulletin* de 1879, col. 157 et 1886, col. 170.)

Bandé, d'azur et d'or de six pièces, l'écu bordé et dentelé de gueules.

La maison de Maillé, en Touraine, est connue depuis Gausbert de Maillé, vivant en 1037 et par filiation depuis 1069. Elle a fait de nombreuses branches dont les plus connues sont celles de La Tour-Landry, de Kerman, de l'Echasserie et de Brézé. La mariée appartient à la branche de la Tour-Landry, comtes de Maillé.

Cette maison a donné trois chevaliers croisés, un maréchal de France 1632-1650, un vice-amiral en 1646, des maréchaux de camp, des lieutenants généraux, des pairs de France, etc.

Le titre ducal héréditaire de Maillé fut conféré par lettres patentes du 1er avril 1784, à Charles-René, comte de Maillé, lieutenant-général, qui avait commandé le régiment de Condé à la

bataille de Crevelt où il eut un bras fracassé.

La branche de la Tour-Landry a été formée le 30 juillet 1494 par le mariage de Hardouin de Maillé, Xe du nom, avec l'héritière de cette maison. Il s'obligea d'en prendre le nom et les armes ; mais après la mort de ses deux frères, sans hoirs mâles, il se déclara aîné de sa maison et le roi François Ier releva ses enfants de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom et les armes de Maillé en y ajoutant ceux de la Tour-Landry.

La branche de Brézé formée en 1318 par le mariage de Péan ou Payen de Maillé avec Jeanne de l'Estang, dame de Brézé, s'éteignit avec la fille du maréchal de France, Urbain de Maillé, et de Nicole du Plessis de Richelieu, sœur du cardinal, qui ép. Louis de Bourbon, prince de Condé.

(V. *Bulletin* de 1893, col. 577.)

La maison de Maillé de la Tour-Landry a hérité de nos jours du titre de duc de Plaisance par le mariage, le 11 mai 1853, d'Armand de Maillé de la Tour-Landry comte de Maillé, avec Anne-Elisabeth-*Jeanne* Lebrun de Plaisance, père et mère de la mariée. La comtesse de Maillé est la fille unique de Charles-Louis-Alexandre Lebrun, comte puis duc de Plaisance, (second fils du premier duc de Plaisance) et de Elisabeth Berthier de Wagram.

Un décret du 27 avril 1857 confirmé par un second décret du 13 juin 1872 a transmis la succession du titre de duc de Plaisance au fils aîné du comte de Maillé, *Louis*-Armand-Joseph-Jules, marié le 30 décembre 1886 à Hélène-Thérèse-Philippine-Marie de la Rochefoucauld d'Estissac. La mariée a un second frère François de Maillé, marié à Madeleine de Montesquiou-Fézensac, et deux sœurs, la duchesse de la Force et la comtesse de Grammont.

(V. les *Bulletins* de 1879, col. 209; 1886, col. 686; 1888, col. 487; 1890, col. 789.)

D'or, à trois fasces nébulées de gueules.

Devise : *Tant que le monde sera monde, à Maillé il y aura des ondes.*

DÉCÈS DU MOIS DE MAI

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

La comtesse de Virieu, née Louise-Adèle-Marguerite Masurier, est décédée, à Paris, le 1er avril, à l'âge de 37 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 4 avril à Sainte-Clotilde. Le corps a été transporté dans l'Yonne où a eu lieu l'inhumation.

Elle avait épousé Raoul-Marie-Jacques de Virieu, comte de Virieu, lieutenant-colonel au 51e régiment d'infanterie, à Cambrai, dont elle a eu : 1. Joseph ; 2. André ; 3. Marie-Agnès ; 4. Jeanne ; 5. Simone ; 6. Madeleine ; 7. Hélène ; 8. Solange.

Le mari de la comtesse défunte appartient au rameau cadet de Virieu-Faverges, dont l'aîné a été substitué en 1477 aux nom biens et armes de l'illustre maison dauphinoise de Beauvoir, et porte le nom de Virieu-Beauvoir.

La comtesse Gaston de Gontaut-Biron est sa dernière représentante, comme fille unique du marquis de Virieu-Beauvoir.

Antoine-Wilfrid de Virieu, marquis de Virieu, marié le 3 juillet 1886 à *Elisabeth*-Victurnienne de Noailles est le chef de la branche de Pupetières.

M. et Mme Charles Quesnel, le comte et la comtesse de Chastelux, le vicomte et la vicomtesse de Mazenod sont les beaux-frères et belles-sœurs de la comtesse défunte.

(V. pour la maison de Virieu, d'origine chevaleresque, en Dauphiné, les *Bulletins* de 1886, col. 413 ; 1888, col. 33).

D'azur, à 3 vires d'or, l'une dans l'autre.

Devise : *Virescit vulnere virtus.*

Alexandre-Edmond marquis de Talleyrand-Périgord, fils du duc Edmond, mort en 1872, et de la duchesse Dorothee, fille du duc Pierre de Courlande et de Sagan morte en 1862, est décédé à Florence dans les premiers jours d'avril. Il était né le 13 décembre 1813.

De son mariage avec Valentine de Sainte-Aldegonde, morte en 1891, il laisse deux fils : Maurice, devenu duc de Dino par cession du 25 janvier 1887 et Archambault, comte de Talleyrand-Périgord ; le premier, marié à miss Curtis, de New-York et ensuite à Mme Livingston, née Sampson ; le second, major prussien, marié en 1876 à Marie de Gontaut-Biron, fille de feu le vicomte de Gontaut-Biron, ancien ambassadeur de France à Berlin et de la vicomtesse née Lespinay.

Louis, duc de Talleyrand, de Valençay et de Sagan, frère aîné du défunt, né en 1811, décédé en 1858 avait épousé Alix de Montmorency, dont il a eu : 1. Boson, prince de Sagan, né en 1832, marié à Jeanne Seillière, dont : *a.* Elie ; *b.* Boson ; 2. Adalbert, né en 1837, duc de Montmorency, en 1864, marié en 1866 à Carmen Aguado de las Marismas dont : Louis, né en 1867, marié en 1891 à Anne de Rohan-Chabot.

(V. pour la maison de Talleyrand les *Bulletins* de 1879, col. 308 ; 1888, col. 673).

De gueules, à trois lions d'or armés lampassés et couronnés d'azur.

Devise : *Ré qué Diou.*

Charles-Marie-Olivier, comte Charles du Plessis d'Argentré, ancien représentant de Monsieur le comte de Chambord dans la Seine-Inférieure, est décédé le 4 avril, en son hôtel, à Rouen, à l'âge de 73 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 7 en la paroisse de la même ville. L'inhumation a eu lieu à Saint-Denis-sur-Seine (Seine-Inférieure), dans un caveau de famille.

Il était né le 21 octobre 1821 et le cinquième fils de Louis-Joseph, marquis du Plessis d'Argentré, et de Victoire-Alexandrine Le Gonidec de Traissan, marié à Marie Thomas de Bosmélot (fille d'Ambroise et de Mlle Grandin, sa première femme), dont il a eu : 1. Yves, marié à Géneviève Gauthier d'Hauteserve ; 2. Alexis ; 3. Paule ; 4. Charlotte.

Cette maison, une des plus anciennes de Bretagne, tire son nom de la terre du Plessis d'Argentré, près de Vitré, qu'elle possède depuis un temps immémorial. Elle est connue depuis Ruellon du Plessis, vivant en 1200, et a été admise aux honneurs de la cour le 4 mars 1784.

Le chef des nom et armes de cette maison est Louis-Marie-Charles, marquis du Plessis d'Argentré, neveu du défunt, marié en 1870, à *Marie*-Camille de Polignac.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 226-227).

De gueules, à dix billettes d'or posées 4, 3, 2 et 1.

Couronne de marquis.

Supports : *Deux lions.*

La comtesse douairière du Val d'Eprémesnil, née Georgina Selby-Bingham est décédée à Paris le 30 avril à l'âge de 64 ans.

Elle avait épousé Jacques-Louis-Raoul comte du Val d'Eprémesnil, membre fondateur et vice-président

honoraire de la Société d'acclimatation de France, ancien membre du conseil général de l'Eure, etc, décédé le 28 août 1891 au château de Thibermont (Seine-Inférieure), dont elle a eu : 1. Jacques comte du Val d'Eprémesnil, marié en août 1892 à Anne-Charlotte-Marie-Madeleine Veneau, dont un fils, Michel ; 2. Marie-Jacqueline-Eugénie-Cécile, mariée le 29 avril 1890 au comte Gaston de Sainte-Marie d'Aigneaux, lieutenant au 11e régiment de cuirassiers.

La comtesse défunte laisse un frère M. William Bingham, une sœur la comtesse de Boisguilbert, indiquée par erreur comme sa fille dans le *Bulletin* de 1891, col. 557, et un neveu le marquis de Darrax.

(V. les *Bulletins* de 1890, col. 290; 1891, col. 557.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la bande écotée d'or, accompagnée en chef d'un vase à deux anses, rempli de fleurs, et en pointe d'un lionceau, le tout du même ; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 3 rocs d'échiquier de sable.

Devise : *Patriæ impendere vitam.*

La comtesse de Frédy, née Noëmi Hémery de Lazenay, mariée à Maxime comte de Frédy est décédée à Paris le 2 mai à l'âge de cinquante-cinq ans.

Elle laisse de son mariage deux filles : 1. Marie, vicomtesse Robert de Monti de Rézé ; 2. Geneviève, vicomtesse Charles de Chabot, de la branche dite du Chaigneau.

Le chef de la branche cadette est le vicomte Henry de Frédy, ancien auditeur au Conseil d'Etat, conseiller général de la Haute-Vienne, marié le 30 avril 1865 à Anne-Cécile-Marie Brochant de Villiers, au château de Saint Auvent (Haute-Vienne). Un rameau de cette branche est représenté par le baron Gaston de Frédy, marié à Charlotte Vosgien, dont Max et Hubert.

La famille de Frédy ou de Frédi, originaire d'Italie se fixa en France en 1477 avec Pierre Frédi de la Motte, chambellan du roi Louis XI, qui lui conféra des lettres de naturalité au mois de mars 1477. Elle a possédé les seigneuries de Juilli, de Coubertin, des Malets, de Valanson, et produit quantité d'officiers aux armées de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, un conseiller à la cour des aides de Paris et deux demoiselles reçues à Saint-Cyr, etc.

(V. *Bulletins* de 1889, col. 490 ; 1892, col. 698.)

D'azur, à 9 coquilles d'or, 3, 3, 2 et 1.

La baronne de Fabre de Latude, née Elisabeth-Marie de Colbert-Chabanais, est décédée à Montpellier, le 5 mai, dans sa 81e année. Ses obsèques ont eu lieu le 8 mai en l'église Notre-Dame des Tables, de Montpellier.

Elle appartenait à la branche de Colbert-Chabanais, représentée par le général marquis de Colbert-Chabanais marié en 1872 à Marie-Auguste de Berckheim et leurs enfants ; par son frère, le comte de Colbert-Laplace, député du Calvados, et la comtesse née Renault et leurs enfants ; et par la duchesse de Doudeauville, douairière, leur sœur, née Marie-Adolphine-Sophie de Colbert-Chabanais.

La baronne défunte avait épousé le 2 août 1834 Félix-Alexis-*Armand*, baron de Fabre de Latude dont elle a eu : 1. Marie de Latude ; 2. Pauline, mariée au lieutenant-colonel de Boistel, officier de la Légion d'honneur, dont : Elisabeth de Boistel.

(V. pour la maison de Colbert, les *Bulletins* de 1888, col. 426, 564 ; 1889, col. 628 ; 1891, col. 437.)

D'or, à la guivre ou couleuvre, ondoyante d'azur, posée en pal.

Devise : *Perite et recte.*

La maison de Fabre de Latude, établie dans le Bas-Languedoc, est originaire de l'ancien diocèse de Lodève, où elle a possédé avant 1500 les seigneuries de Pégairolles, Madières, Villecœur, Lhéras et Saint-Michel. Elle acquit le 3 juillet 1632 la baronnie de Latude ou La Tude, de la maison de Vissec, située dans la viguerie de Gignac, diocèse de Lodève, et en prit le nom qu'elle a conservé depuis. Ses preuves de noblesse ont été faites en 1646 pour l'ordre de Malte, en 1671 devant M. de Bezons, intendant de Languedoc, en 1724, pour l'entrée aux pages de la petite écurie et en 1745 devant les Etats généraux de Languedoc, où l'un de ses représentants Jean-François de Fabre, baron de Latude, lieutenant général d'épée au sénéchal de Béziers, était envoyé du comte de Caylus, pour la baronnie de Rouairoux.

Cette famille a donné depuis 1545 à chaque génération jusques sous la Restauration, des officiers distingués à l'armée, dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis.

Le baron de Latude, mari de la défunte, n'ayant pas laissé de représentants mâles, le titre de baron a été relevé par son neveu Joseph de Latude fils de Léon-Xavier-*Hippolyte* de Fabre de Latude, au château des Belles-Eaux, par Caux (Hérault), dont la sœur Clémence de Fabre de Latude a épousé Charles de Grasset, au château de Saint-Pierre par Montblanc (Hérault).

D'azur, à une tour d'argent renversée et surmontée d'un pélican d'or avec sa piété.

Le baron Ludovic-François de la Tullaye est décédé, le 6 mai, au château d'Athis (Marne), à l'âge de 73 ans.

Il avait épousé Mlle de Bruneteau de Sainte-Suzanne, sœur du comte Auguste-François de Bruneteau de Sainte-Suzanne, décédée dans la première quinzaine du mois de décembre 1893, laissant une fille unique mariée au comte Raoul de Cacqueray-Valolive, au château de la Contrie (Maine-et-Loire).

(V. les notices et les armes des deux familles La Tullaye et Bruneteau de Sainte-Suzanne, dans le *Bulletin* du mois de janvier 1894, col, 50-51).

La baronne Charles de Langsdorff, née Louise-Mélanie de Saint-Vis de Bonifardière, mariée au baron Charles de Langsdorff, est décédée à Paris le 11 mai, dans sa 69e année.

De son mariage, contracté en 1846, avec le baron Charles de Langsdorff, elle a eu : 1. un fils aîné, mort jeune; 2. le baron Marie-Charles de Langsdorff, né le 19 avril 1848, ancien officier de cavalerie, receveur des finances à Saint-Calais, marié à Bordeaux, le 30 avril 1874, à Françoise-Marie Pépin, fille de John-Firmin Pépin, avocat et conseiller général de la Louisiane, et de Marie-Eliette Pons de Gibert, dont : *a.* Marie-Marguerite-Jacqueline de Langsdorff; *b.* Jean-Charles de Langsdorff.

La défunte était la fille de Pierre, comte de Saint-Vis, et de Marie-Adèle de Bonneaud, arrière-petite-fille de la célèbre Mme Deshoulières.

La famille de Saint-Vis, originaire du Poitou, porte :

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.

La famille de Langsdorff est une famille militaire originaire de Fironstadt, en Transylvanie ; elle s'est divisée en plusieurs branches ; une d'elles se fixa dans le duché de Hesse, au XVIIe siècle ; une autre subsiste encore en Rus-

sie, où elle a formé la tige des comtes de Langsdorff qui ont toujours occupé une haute situation dans ce pays. Le comte de Langsdorff ou Lamsdorff a épousé la princesse Ivanovna de Liéven. Caroline, comtesse de Lamsdorff, née en 1811, morte en 1885, tante du précédent avait épousé le baron Charles-Otto de Behr.

Frédéric, baron de Langsdorff, décédé en 1738, a eu quatre fils : 1. le baron Henri, major de l'armée de Hesse, décédé sans postérité ; 2. le baron Adolphe qui suit : 3. le baron Auguste, président de la cour des comptes à Wiesbaden, dont la postérité subsiste en Hesse ; 4. le baron Wilhelm, chancelier de la cour suprême de Mannheim, dont le fils Henri a été ministre de Russie au Brésil.

Le baron Adolphe de Langsdorff, colonel-major à Stuttgard, décédé en 1780, a laissé Frédéric-Guillaume, qui suit.

Frédéric-Guillaume, baron de Langsdorff, né le 14 février 1771, à Stuttgard vint le premier s'établir en France, consul à Bordeaux à la fin du siècle dernier, épousa en premières noces, le 9 octobre 1801, Laure-Augustine de Fumel. De ce mariage : 1. Aline, morte religieuse à Bordeaux ; 2. Emile, qui suit.

Le baron de Langsdorff épousa en secondes noces, le 15 mai 1817, Marie-Charlotte du Mont, dont le baron Charles de Langsdorff, mari de la défunte.

Emile, baron de Langsdorff, né à Fumel (Lot-et-Garonne), le 19 février 1803 ; ministre plénipotentiaire à Florence, à La Haye, décédé le 13 juillet 1867, avait épousé le 16 juin 1834, Victorine de Sainte-Aulaire, fille du marquis, ambassadeur, et de la marquise, née Louise - Charlotte - Victorine de Beauvoir-Grimoard du Roure. De ce mariage sont nés : 1. Victor, qui suit ; 2. le baron Emile de Langsdorff, décédé en 1869, sans enfants ; 3. le baron Bertrand de Langsdorff, ancien officier de marine, officier de la Légion d'honneur, né le 18 décembre 1845, marié le 29 juillet 1874, à Alice d'Harcourt, fille du marquis et de la marquise, née Jeanne-Paule de Beaupoil de Sainte Aulaire, dont quatre enfants.

Victor, baron de Langsdorff, né le 27 octobre 1835, ancien préfet, décédé, a laissé de son mariage avec Mlle Degove : 1. Emile, baron de Langsdorff, chef du nom et des armes, né en 1869 ; 2. Marthe, née en 1871, décédée en 1888.

On voit que depuis son établissement en France, dit M. P. Meller, qui nous donne ces renseignements généalogiques, la famille de Langsdorff, n'a cessé de se dévouer à notre pays, soit dans l'armée, soit dans la diplomatie.

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Devise : *Perseverando vincimus.*

La comtesse de Jarnac, née *Félicie*-Jeanne-Louise-Mary Olry, fille de l'ancien député de l'Eure, et nièce du contre-amiral de ce nom, est décédée à Paris le 12 mai, dans sa 30e année.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris en l'église de la Madeleine.

Elle avait épousé le 7 juin 1886, *Auguste*-Fernand de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, fils aîné de Charles-Guy-Fernand de Rohan-Chabot, comte de Chabot (frère du duc de Rohan-Chabot, décédé), et de Augusta Baudon de Mony dont elle a eu : 1. Jacques ; 2. Marguerite ; 3. Léonie.

La comtesse défunte avait deux frères Victor et Léon Olry, un beau frère *Guillaume*-Joseph-Marie de Rohan-Chabot, et trois belles-sœurs : 1. Louise-Anne-Marie, mariée le 31 mai 1886 à Maurice comte Delaire-Cambacérès ; 2. Marie-Alice, mariée le 10 juin 1892 à Jean-Dominique-Edouard baron de

non plus été gelées par l'évaporation du sulfure.

« Au lieu de batailler dans le vide, les vignerons de la Champagne feraient bien de déléguer quelques-uns d'entre eux pour aller voir dans la Côte-d'Or ou en Saône-et-Loire ce qu'on obtient avec le sulfure de carbone.

« Et ils se mettraient aussitôt à faire ce qui réussit aux autres. »

S'ils veulent conserver leurs vignes, c'est cela qu'ils ont à faire : rien d'autres.

*
* *

En plus de celles signalées plus haut, plusieurs taches phylloxériques viennent d'être découvertes pendant ces derniers jours : La première a été signalée à Ay au lieu dit Champ Bouvart, dans les vignes appartenant aux Maisons Ve Pommery et Co et Perrier-Jouët et Ce ; une seconde a été découverte le 14 juillet dans une vigne appartenant à M. Proux, lieu dit Pierre-Robert ; enfin une troisième a été signalée avant-hier lundi, en Georgcottes dans les propriétés appartenant à M. Paques et à MM. Chandon et Co.

La position n'est pas autrement critique puisqu'on s'attendait de jour en jour à la réapparition du phylloxéra ; mais il faut lutter aujourd'hui courageusement, et laisser toutes les dissentions intestines de côté.

Plein de sécurité à cause de la sécheresse de l'année dernière, on n'a pas généralement traité en temps opportun cette année-ci le mildiou, qui s'est quelque peu développé en Champagne sous l'influence des temps humides. C'est très fâcheux.

L'oïdium sévit particulièrement dans la montagne de Reims.

MALADIE DE LA VIGNE
causée par le « BOTRYTIS CINEREA »

D'après le rapport de M. Ravaz une maladie de la vigne, inconnue jusqu'ici dans sa cause, s'est déclarée, ce printemps dans les vignobles des Charentes et de la Gironde. Les altérations qu'elle détermine sur les feuilles sont couleur de rouille, à contour irrégulier et mal délimité, les bords nuancés de vert. Elles atteignent 0^m04 ou 0^m05 de diamètre, en moyenne 0^m02 ou 0^m03. Elles sont au nombre de une, deux, trois par feuille, et dans le dernier cas, qui est assez rare, elles entraînent la mort de la presque totalité du limbe. Quand elles se déclarent près du pétiole, elles déterminent la dessication de toutes les nervures et, conséquemment, la mort de la feuille.

La maladie attaque également les tiges ; M. Ravaz l'a observée sur les rameaux de jeunes plants élevés en pépinière en plein champ. Il est probable qu'elle est aussi la cause d'une pourriture spéciale des pédoncules et des pédicelles des grappes de raisin qu'il a observée au printemps dans plusieurs vignobles.

Les altérations des feuilles présentent à première vue une assez grande analogie avec les altérations dues au *mildiou*. Les vignerons les confondent fréquemment avec ces dernières. Elles s'en distinguent facilement par l'absence des fructifications blanches du *Peronospora viticola* à l'envers de la feuille. Par contre, sur les deux faces, mais surtout en dessous, elles portent une moisissure grise qui est le *Botrytis cinerea*. Ce champignon est abondant au centre de la tache ; c'est là que ses fructifications sont le plus nombreuses ; elles sont plus rares près des bords.

M. Ravaz a voulu s'assurer par des preuves directes, du parasitisme de cette plante. Des spores jeunes ont été répandues sur de jeunes plants de vigne cultivés en serre, à la station viticole de Cognac, et maintenus à une température de 28 degrés. L'infection a eu lieu à dix heures du matin : le soir rien d'apparent ne s'était encore produit ; le lendemain matin, à huit heures, les feuilles infectées présentaient des lésions mesurant plus d'un centimètre de diamètre, en tout semblables à celles déjà observées dans les vignobles.

Le développement du *Botrytis cinerea* est, comme on le voit, très rapide ; mais il faut pour cela qu'il trouve réunies des

conditions très favorables à son premier développement. Ses spores germent sur les feuilles.

Ceci n'est pas d'ailleurs spécial au *Botrytis cinerea*. On a pu faire les même remarques avec des *Phyllosticta* parasites, dont les spores, qui germent facilement sur une plaque de verre, se refusent à germer sur les feuilles de vignes dont elles sont parasites, dans les mêmes conditions d'humidité et de chaleur. Peut-être faut-il en conclure que les feuilles et les organes herbacés portent ou sécrètent à leur surface des corps qui s'opposent à la pénétration, à la germination des spores de leurs parasites; et que ce n'est que dans des conditions toutes spéciales,. que ceux-ci peuvent attaquer les tissus vivants.

PASTEURISATION DES VINS

(Suite et Fin)

Un point important qui a appelé l'attention de la Commission, c'est la petite différence de température entre celle de l'entrée et celle de la sortie du liquide. Elle n'était que de 3 degrés, et on nous a affirmé qu'elle pouvait être encore diminuée.

Le débit du petit appareil qui fonctionnait sous nos yeux est de 5 hect. environ par heure. On se propose d'en faire de plus grands dont le débit sera proportionnel.

Tel qu'il nous a été donné de le voir, malgré certaines imperfections qu'a faites ressortir la pratique et dont la correction semble facile, cet appareil constitue une nouveauté intéressante; quoique construit spécialement, nous a-t-il été dit, pour la stérilisation de l'eau sous pression, il peut être appliqué à la pasteurisation des vins et nous paraît appelé, dans cet ordre d'idées, à rendre de sérieux services.

Le même jour, la Commission s'est transportée chez M. Gautier, 28, rue des Terres-de-Bordes, ou elle avait à voir fonctionner un appareil inventé et construit par M. Nabouleix, constructeur à La Bastide.

Plusieurs de nous en avaient déjà vu un, de même fabrication, il y a deux ans, dans un autre chai de Bordeaux, où on s'en déclarait satisfait. Sans affecter la forme du précédent, sa construction est basée sur le même principe, c'est-à-dire que le vin, au lieu de circuler dans des tubes, circule, ici aussi, dans une mince couche de vide ménagée dans l'enroulement de deux feuiles de cuivre. Seulement, au lieu d'être enroulées horizontalement, elles le sont verticalement dans deux manchons cylindriques superposés l'un au-dessus de l'autre, d'où le vin passe par un tuyau dans un chauffe-vin au bain-marie pour atteindre la température voulue.

Un thermomètre placé au-dessus permet de constater cette température et de la régler en combinant la chaleur de l'eau du bain-marie avec la quantité du vin entrant dans l'appareil. Celui-ci débite de 12 à 15 hectolitres par heure.

Quant à la différence de température à l'entrée et à la sortie du vin, elle est dans la pratique assez grande, comme dans tous les appareils que nous avons étudiés, sauf le précédent; elle varie de 10 à 12 degrés, mais ce défaut pourrait être facilement corrigé par l'adjonction d'un réfrigérant spécial, ainsi que cela a été fait dans certaines installations.

Questionné par nous au sujet du goût de cuit, M. Gauthier, qui s'est du reste déclaré très satisfait de l'appareil Nabouleix, nous a répondu qu'il l'avait constaté quelquefois et toujours ou presque toujours dans les vins qui conservent un peu de douceur.

CONCLUSIONS

Des visites faites par la Commission et des constatations et déclarations qui en ont été la conséquence, il semble qu'on peut conclure :

1° Que tous les appareils qu'elle a vu fonctionner donnent de bons résultats au point de vue de la régularité de la marche et de la température à laquelle on veut porter le vin;

2° Qu le filtrage préalable ne s'impose que lorsqu'il s'agit de pasteuriser un vin trouble ou chargé de lie;

3° Qu'avec tous les appareils, sauf

celui de M. Laurent, l'écart de température entre celle de l'entrée et celle de la sortie varie de 10 à 12 degrès, à moins de les diminuer par un réfrigérant supplémentaire;

4° Que le goût de cuit, rarement constaté, du reste, semble être le résultat d'un accident qui ne se produit que quand l'appareil ne fonctionne pas d'une façon régulière.

La Commission a constaté en outre que partout où elle s'est présentée, les vins qu'on pasteurisait étaient de qualité très ordinaire et que la température à laquelle on les portait était de 60 à 65 degrés.

En terminant, la Commission émet le vœu que des démarches soient faites auprès de la Société Philomatique pour qu'un concours de pasteurisateurs, de filtres et de pressoirs continus soit organisé à l'Exposition de 1895, à l'effet de les juger comparativement, et que les médailles soient offertes par la Société d'agriculture pour récompenser les plus méritants.

L. Mortier.

LE VIN ET LES VINS DE FRUITS (1)

par M. Andrieux (Pierre), chimiste agronome

L'art de faire le vin pourrait être expliqué en quelques mots. Ecraser le raisin et le jeter, avec ou sans la râfle, dans une cuve ; laisser la fermentation s'emparer de la vendange, et attendre qu'elle soit terminée pour soutirer le liquide ; presser les marcs ; mettre dans un seul tonneau ou dans deux tonneaux différents, le premier vin et le vin de presse ; et laisser la vinification s'achever pour que le vin, s'étant éclairci, puisse être livré à la consommation.

Ces indications si simples suffisent à un nombre assez considérable de viticulteurs pour la confection de vins communs. Pourquoi les compliqueraient-ils davantage ? Ils vendent leur vin au cours du jour dès qu'il est fait. Que leur importent alors sa conservation et son amélioration ? Malheureusement, si pour une cause quelconque, le vin n'a pu être vendu, il s'altèrera, et on devra s'en débarrasser à vil prix. C'est là un malheur avec lequel ils espèrent toujours ne pas avoir à compter et qui ne se réalise que trop souvent ; car il est reconnu en France que, sur 100 récoltes il arrive au moins 56 fois que la qualité du vin laisse à désirer, par suite d'une mauvaise maturité du fruit.

Qui ne sait de plus que le vin, par sa grande délicatesse, est susceptible de s'altérer facilement ? Du moment où la vendange est versée dans la cuve, les causes d'alteration, plus ou moins nombreuses selon les circonstances, existent déjà pour lui. Ce n'est que par des soins spéciaux qu'on peut avoir la certitude de le conserver et de le perfectionner.

La vinification a précisément pour but de faire subir à la vendange une série de traitements, qui consistent à obtenir d'abord une bonne fermentation, à combattre ensuite les différentes causes d'altération, et à favoriser enfin l'amélioration du précieux liquide.

Sans entrer dans le détail des procédés qui seront exposés, nous en citerons deux qui méritent spécialement l'attention des viticulteurs.

C'est d'abord l'addition de sucre à la vendange. Ce mode d'amélioration des vins faibles est loin d'être aussi généralement employé qu'il mériterait de l'être. S'il ne s'est pas répandu davantage, il le doit à de nombreux insuccès qui ont toujours tenu à la même cause : une mauvaise application des conditions nécessaires à la fermentation du sucre cristallisé. Aussi l'auteur décrit avec soin les méthodes qui assurent toujours l'alcoolisation complète des moûts qui ont été sucrés.

L'auteur a ensuite donné tout le développement qu'il mérite à un autre perfectionnement : l'addition à la vendange de levures de vins cultivées. Cette pratique encore nouvelle et qui deviendra plus parfaite lorsque l'usage s'en répandra davantage, a donné, dès ses débuts, de si bons résultats en aug-

(1) *Analyse du moût et du vin. Vinification. Sucrage. Maladies du vin. Etude sur les levures de vin cultivées. Distillation.* In-8 de 380 pages, avec 78 figures ; 1894. Prix 6 fr. 50. Gauthier-Villars. Paris.

mentant la valeur du vin, au point de vue de sa solidité, de sa force alcoolique et de ses qualités dégustatives, qu'elle est digne de la plus sérieuse attention.

Les viticulteurs doivent comprendre l'utilité d'appliquer les meilleurs procédés ; ils peuvent même se dire que, s'ils ne maintiennent pas la supériorité de leurs produits, ils ne pourront plus lutter sur les marchés d'exportation et même à l'intérieur contre la concurrence des vins du dehors.

Et, en effet, les vignobles d'Espagne, d'Italie, etc., comme ceux d'Algérie et de Tunisie ont pris une extension considérable qu'ont favorisée nos propres demandes nécessitées par les ravages du phylloxera. Les vins de ces vignobles sont produits en très grandes quantités et se vendent à des prix très bas, qui vont en s'abaissant à mesure que nos demandes diminuent.

Le danger est grand ; nos viticulteurs ne peuvent le conjurer, ainsi que nous l'avons dit, qu'en perfectionnant leurs procédés et assurant la supériorité de leurs vins.

C'est à eux qu'il incombe d'agir dans ce sens, et c'est dans le même but que cet ouvrage leur est présenté.

Une section du Livre est consacrée à la vinification des fruits. Aujourd'hui que la nécessité d'obtenir du sol le maximum de rendement porte au développement de la culture des fruits, M. Andrieux a pensé qu'il était utile d'indiquer une des manières de mettre à profit ce genre de récolte, si difficile à écouler dans les années d'abondance. Les vins de fruits rendent de grands services aux régions qui ne peuvent cultiver la vigne, et, plus particulièrement, à la partie la moins aisée de la population.

Enfin, comme la fabrication des eaux-de-vie est souvent la conséquence volontaire ou forcée de la culture de la vigne, ou de celle des fruits, nous trouvons exposé dans la sixième partie les conditions essentielles de la distillation du vin, des marcs, et des vins de fruits dans le but d'en obtenir des eaux-de-vie de bonne qualité.

Table des Matières

VI° PARTIE. DISTILLATION DES VINS. CHAP. XV. Eaux-de-vie et trois-six de vins. Généralités. Influence de la nature du vin sur les qualités de l'eau-de-vie. Des divers alambics pour la production des eaux-de-vie et des trois-six. Appareils distillatoires à production continue. Enfûtage, vieillissement et amélioration des eaux-de-vie. Eaux-de-vie des Charentes ou de Cognac. Eaux-de-vie d'Armagnac. Eaux-de-vie préparées avec du trois-six de vin. Eaux-de-vie préparées avec des trois-six d'industrie. Utilisation des principes aromatiques des vinasses. Distillation des vins avariés. Distillation des lies. — CHAP. XVI. Eaux-de-vie et trois-six de marcs. Extraction du tartre. Eaux-de-vie de fruits. Conservation du marc. Eaux-de-vie de marcs. Trois-six de marcs. Extraction du tartre renfermé dans les marcs et dans les lies. Eaux-de-vie de cidres et de poirés. Eaux-de-vie de fruits. Eaux-de-vie de framboises, de fraises, de groseilles et autres fruits à baies. Kirsch. Eaux-de-vie de prunes, d'abricots et de pêches. Eaux-de-vie de fruits secs. Eaux-de-vie de miel, de sucre de canne. Coupage des eaux-de-vie. Tableau de mouillage, d'après Duplais, indiquant le nombre de litres d'eau à ajouter à l'hectolitre d'alcool pour réduire celui-ci entre 50° et 60°.

Appendice. Refroidissement des moûts en fermentation dans les pays chauds. Leur réchauffement dans les régions froides. Autre méthode pour obtenir des piquettes avec les marcs de raisins.

CHLOROSE ET DÉPÉRISSEMENT

Traitement de la Chlorose. — Dépérissement des Vignes greffées

La chlorose présente cette année une intensité exceptionnelle, par suite des pluies prolongées du printemps de 1894 arrivant après une sécheresse comme celle de 1893.

La question du traitement de la chlorose s'impose à l'attention de tous les viticulteurs. Théoriciens et praticiens sont d'accord sur un point essentiel : ils reconnaissent tous l'action des sels de fer pour amener le reverdissement des plants jaunes ; mais ils sont divisés sur le mode d'application de ces sels.

Nous préconisons, depuis 1888, les traitements par dissolution (1 kil. pour 10 litres d'eau) employée au mois d'août au pied des ceps. L'expérience a constamment confirmé la valeur de ce procédé et l'importance du choix de l'époque de l'année où il est appliqué.

Nos premières expériences nous avaient indiqué la supériorité des traitements faits du 15 août au 5 ou 6 septembre. Ceux de juin et de juillet n'avaient pas la même efficacité, ceux d'automne et d'hiver donnaient de médiocres résultats. Il y a là un premier point à retenir : l'époque que nous signalons précédant de quelques jours, au moins dans le Sud-Ouest, la formation des radicelles nouvelles qui devront alimenter la plante au printemps suivant, l'action du sulfate de fer consiste surtout, selon toute probabilité, à favoriser la multiplication et la croissance des radicelles. Le sulfate de fer n'agit point dans l'intérieur de la plante, puisque le reverdissement des ceps ainsi traités ne s'effectue pas toujours la même année et que cependant ces ceps ne rechutent pas l'année suivante comme ceux qui ne sont pas traités. Si l'action du traitement est sensible la première année, c'est sur les jeunes feuilles de la pousse d'août qui sont vertes dès leur naissance et qui apparaissent après la formation des nouvelles radicelles.

Ce qui prouve bien, en outre, que l'action du sulfate de fer s'exerce sur la multiplication et la croissance des radicelles, c'est que le traitement ne réussit définitivement que si le pied est jeune ou si on a soin, dans le cas où le pied est âgé, de faire des cuvettes assez grandes pour atteindre l'extrémité des racines.

Voici d'ailleurs la formule du traitement telle que nous l'avons donnée en 1889 :

1° Creuser autour de chaque pied une cuvette qui sera assez profonde pour se rapprocher du collier de racines le plus superficiel ; proportionner la largeur de la cuvette à la vigueur du pied et par

conséquent à l'étendue de son système radiculaire, de manière à faire baigner des radicelles dans la solution de sulfate de fer ;

2° Dans le courant du mois d'août, verser dans la cuvette 10 litres d'une solution de 10 kilog. de sulfate de fer dans 100 litres d'eau. Augmenter la quantité suivant la vigue r des ceps, ou bien renouveler, à peu de jours d'intervalle, deux fois le traitement pour les pieds vigoureux ;

3° Recouvrir la cuvette de terre meuble.

A la suite de quelques essais, le traitement par les feuilles avec des solutions de sulfate de fer nous avait paru d'une efficacité peu durable et difficile à obtenir, même par des traitements souvent répétés.

Le reverdissement ne nous paraissait s'effectuer que localement là où les gouttes de liquide mouillaient assez longtemps la feuille ; les pieds malades au dernier degré ne reverdissaient même point. Nous disions en 1892 (1) que « le traitement par aspersion sur les feuilles n'empêche pas le retour de la chlorose lorsqu'il réussit à la faire disparaître : son effet n'est que momentané... » L'explication de cet insuccès relatif nous est donnée par ce fait que la chlorose ne se produit jamais sans une lignification trop rapide des racines coïncidant avec un arrêt de la multiplication et de la croissance des radicelles : le terrain étant cause de ce double danger pour la plante, on est en droit de se demander comment le traitement par les feuilles pourrait le conjurer.

Le traitement par aspersion des feuilles pourrait être employé cependant, comme adjuvant du traitement par les racines, ou lorsque le reverdissement commence sans traitement.

Mais nous avons toujours regretté que beaucoup de viticulteurs, notamment au Congrès de Montpellier eussent persisté à mettre le traitement par les feuilles au même niveau que le traitement par les racines.

La *Revue de viticulture* a publié les résultats d'expériences faites à la station de Cognac qui tranchent la question aussi nettement que possible.

L'emploi de sels de fer solubles par aspersions sur le feuillage sur la base de 5 grammes de sulfate réel par litre d'eau et de la bouillie noire de M. Rousselier ont donné des reverdissements variables d'intensité suivant la persistance des agents sur la feuille (la bouillie noire a produit un reverdissement complet là où elle a persisté), mais ces reverdissements n'ont pas eu de durée : les reverdissements dus à la bouillie noire, au tartrate, au nitrate de fer, n'ont pas persisté, car un mois après le traitement les feuilles traitées, surtout les nouvelles pousses, commençaient à redevenir jaunes... le sulfate de fer dissous dans l'eau (500 grammes par 10 litres) et mis au pied des ceps a été plus long à produire son effet, mais les vignes qui l'avaient reçu sont restées vertes jusqu'à la fin de la végétation.

L'auteur (M. Gouirand, préparateur de la station viticole de Cognac) ne dit pas à quelle époque les traitements ont été faits, ni si les traitements ont eu des résultats confirmés en 1894, mais il démontre, ce qui est important, que le traitement par solution au pied des ceps est beaucoup plus efficace que celui par aspersion.

Nous disons, en conséquence, aux viticulteurs : si vous voulez traiter par aspersion, traitez aussi souvent que possible et seulement les pieds qui commencent à reverdir ou ceux qui seront traités en solution au pied. Mais si vous tenez à ne pas multiplier les traitements, bornez-vous à traiter en août avec des solutions à 10 0/0 au pied des ceps et dans les conditions que nous avons énumérées plus haut.

On s'alarme beaucoup, cette année, de dépérissements assez nombreux dans les vignes américaines greffées. Ces dépérissements sont caractérisés, comme nous l'avions déjà dit, en mai, par des flages de forme normale, mais minces,

(1) *Note sur la Chlorose*, p. 78. — Bordeaux, Féret et Fils.

courtes et à pousse arrêtée. Les pieds ainsi atteints n'ont nullement l'apparence des pieds rabougris à feuille crispée dont nous avons parlé ici assez souvent. Nous conserverons pour ces derniers seuls le terme *rabougrissement*.

Le public rattache les dépérissements à la sécheresse de 1893 et à l'épuisement qui a pu être la conséquence d'une récolte trop abondante. Il y a de tout cela dans le fait constaté, mais il importe d'établir comment cela s'est produit pour en tirer des conclusions au point de vue cultural.

Tous les pieds de vigne, bien loin de là, ne sont pas en voie de dépérissement, de nombreuses pièces n'en présentent pas un seul cas ; nos renseignements et nos observations personnelles nous conduisent à avancer que les pieds atteints ont éprouvé un grillage presque complet des feuilles en juillet et août et que, par suite, ces pieds ont subi un arrêt dans la multiplication et la croissance des radicelles et n'ont pas pu emmagasiner des réserves pour la pousse du printemps.

Les observations directes en déchaussant les ceps chétifs confirment cette proposition, car le système radiculaire y paraît très faible dans la partie formée en 1893, et l'examen microscopique révèle bien l'arrêt de croissance et l'absence des réserves.

Tandis que les racines des ceps chlorosés montrent des cellules à parois fortement lignifiées et à peu près vides de réserves, que celles des pieds vigoureux et sains ont des cellules moins lignifiées remplies de réserves, les racines des pieds chétifs ont des cellules moins lignifiées que celles des pieds vigoureux (ce qui indique un arrêt dans l'évolution des racines) et absolument vides de réserves.

C'est d'ailleurs dans les sols graveleux ou silico-argileux secs et dans les pièces travaillées en terre sèche que ces dépérissements sont les plus nombreux, c'est-à-dire dans les milieux où la sécheresse de 1893 fit le plus de mal.

Ce qui se passera est assez facile à prévoir ; comme la racine (contrairement à ce qui se produit dans les cas de chlorose) est en état de fonctionner, elle absorbera peu à peu les éléments, elle formera quelques radicelles nouvelles et le relèvement aura lieu ainsi progressivement mais lentement : il faudra peut-être, plusieurs années avant de voir ces ceps très vigoureux.

L'emploi, sous forme d'arrosage, d'éléments fertilisants immédiatement assimilables, faciliterait incontestablement ce relèvement.

Les façons nombreuses et superficielles agiront dans le même sens.

Mais au printemps prochain, il ne faudrait pas hésiter à faire des défoncements, et à fumer entre les rangs afin de créer un milieu très favorable à la formation des racines. — Il faudrait répéter ces défoncements périodiquement.

Ce sera là décidément la formule de la culture rationnelle des vignes américaines très résistantes au phylloxéra. — Il sera indispensable de faire tout ce qui sera nécessaire pour leur faciliter la multiplication et la croissance des radicelles, dont elles ont besoin beaucoup plus que les vignes françaises (en raison de la lignification rapide de leur système radiculaire) et qui rencontrent de grandes difficultés pour croître et multiplier dans beaucoup de terrains, dans les sols compactes et dans les sols calcaires, par exemple.

G. Cazeaux-Cazalet,
Président du Comice viticole et agricole de Cadillac.

Nota. — Les vignes françaises ont éprouvé, elles aussi, en outre du phylloxéra qui les décime de plus en plus, des dépérissements analogues à ceux que nous venons de décrire, et, notamment, de la chlorose qui n'a pas, manifestement, d'autre cause que la sécheresse de 1893.

(Feuille vinicole de la Gironde.)

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque

Bergerac. — Imprimerie Générale (Vve Maury)
3, rue St-Esprit

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (V[e] E. Maury), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) JUIN 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Lanquedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

BULLETIN

France, Algérie ...) .... **12** fr. par an.

Etranger ... . **15** —

Les douze ... comprenant chacun près de

... . **12** fr. par vol.

... . **7** —

Toutes les ... relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN ... doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, ... à Paris.

... de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

... tient à la disposition de ses abonnés anciens ou ... des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux ...

... le volume, pris dans nos bureaux :

ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Juin 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

SAINT-LAZARE ET NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1)

Cette bulle porte que le principal siége de l'Ordre sera toujours fixé dans un pays soumis à la domination française ; qu'on appellera Grand Maître le chef de cette nouvelle milice ; que le droit de conférer cette dignité, lorsqu'elle vaquera, appartiendra au seul roi de France ; que celui qui aura été pourvu demandera dans les trois mois après sa nomination la confirmation du Saint-Siège ; que le grand maître admettra dans l'ordre le nombre de chevaliers qu'il lui plaira, pourvu qu'ils soient français de nation, sujets du roi, d'extraction noble et qu'il fassent vœu de chasteté conjugale et d'obéissance au grand maître, qui nommera de son autorité aux prieurés, commanderies, bénéfices dépendants de l'ordre ; que les chevaliers mariés en premières et secondes noces, pourront posséder des pensions sur les bénéfices jusqu'à la somme de cinq cents ducats d'or de la chambre ecclésiastique et le grand maître jusqu'à quinze cents ; que même les uns et les autres conserveraient les pensions qu'ils auraient obtenues comme clercs avant d'avoir été reçus chevaliers dans l'ordre, privilège confirmé par l'édit du mois de décembre

(1) V. le numéro du mois d'avril col. 201-209.

1672, enregistré au conseil le 23 février 1673.

L'assemblée générale du clergé ayant cru voir dans ces dispositions une atteinte à ses droits sur les revenus des benéfices accordés aux chevaliers, quoique mariés, une députation composée de M. Frémiot, archevêque de Bourges et des cardinaux de Joyeuse, de Gondi, de Sourdis, du Perron, de la Rochefoucauld et de quelques autres prélats, fut envoyée auprès du roi pour demander la révocation de ce privilège.

Le Roi déclara qu'il n'avait point assigné aux chevaliers les revenus des bénéfices ni des prélatures, mais seulement ceux des hopitaux et des commanderies qui appartiennent ou ont appartenu à l'ordre de Saint-Lazare et qu'insensiblement on en avait dépouillé. « Quant au droit de posséder des pensions sur toutes sortes de bénéfices, ajouta le Roi, c'est un bienfait qu'ils tiennent du Pape et que j'ai cru devoir confirmer. » Les remontrances restèrent donc sans effet; le statut n'éprouva aucune modification, et depuis il a toujours fait loi (1).

En 1599 le roi Henri IV avait accepté la démission de la grande maitrise donnée par Aimar de Chaste (2) et l'avait remplacé par Charles de Gayand.

Jean-Charles de Gayand, issu d'une maison noble établie d'abord en Beaujolais et depuis dans le Dauphiné, était fils de Balthazar de Gayand, sgr de Moncerolles, qui épousa vers la fin d'octobre 1558 Marguerite de Châtes ou de Chaste, sœur du grand maitre de Saint-Lazare et fille de haut et puissant seigneur François de Châtes et et bailli de Velay et de Paule de Joyeuse, fille de Jean, vicomte de Joyeuse, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant-général en Languedoc.

En 1604 Henri IV conféra la grande maitrise de Saint-Lazare à Philibert marquis de Nérestang, sur la démission de Jean-Charles de Gayand (7 sept. 1604).

Cette démission fut donnée évidemment pour laisser au roi toute liberté de suivre ses projets de fusion de l'ordre de Saint-Lazare avec la nouvelle institution de celui de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont la grande maitrise, dans la pensée du roi, devait être confiée à un personnage qui par sa naissances et ses services en rehausserait l'éclat.

Le choix de Philibert de Nérestang donnait à ces deux conditions une satisfaction complète.

« Ce seigneur, dit Gautier de Sibert, dont la noblesse remontait jusqu'au XIe siecle pouvait compter parmi ses aïeux des défenseurs de l'Etat et de la Religion. Sa maison établie en Auvergne et depuis dans le Velay, avait produit plusieurs grands hommes dont les noms sont consignés dans les fastes de la nation. L'on voit ent'rautres un Philippe de Nérestang se signaler dans les armées de Simon comte de Montfort, contre les Albigeois; un Jean de Nérestang mériter par ses exploits militaires le gouvernement de la ville de Lavaur; un Etienne de Nérestang obtenir dès le XIIIe siècle l'office de grand bailli de la Haute-Auvergne, dignité que ses descendants possédèrent jusqu'à Philibert de Nérestang.

« Cet Etienne eut pour fils Etienne II, cinquième aïeul d'Antoine, marquis de Nérestang, sgr d'Antremont, de Saint-Didier, de Saint Just et d'autres lieux, qui fut tué en 1577 devant la ville d'Issoire, où quantité de noblesse

(1) V. Gautier de Sibert, *Hist. de N. D. du Mont Carmel*, 1772.

(2) Aimard de Chaste, nommé lieutenant général de la Nouvelle France (Canada), avait songé à faire une expédition au Canada; il avait même chargé le capitaine Champlain d'aller préparer le succès de l'entreprise, par les mesures convenables et en avait fait l'armement à ses frais.

A son retour en 1603, lorsque Champlain rentra dans le port de Dieppe, Aimard de Chaste était mort le 13 mai précédent. Il fut enterré à Dieppe dans l'église des Minimes.

était accourue pour aider le duc de Nevers à terminer heureusement le siège de cette place.

« Philibert, fils d'Antoine, entra au service dès ses plus jeunes années; il commandait une compagnie d'ordonnance pour la Ligue lorsque Henri IV parvint à la couronne. Bientôt le marquis de Nérestang se rangea sous les enseignes du nouveau roi, dont il obtint pour récompense de sa fidélité un régiment d'infanterie; peu après il reçut le cordon de Saint-Michel qui lui fut donné par le connétable Henri de Montmorency. »

II

L'ancien ordre de Saint-Lazare virtuellement dissous par la bulle du pape Innocent VIII en 1490 n'avait pas repris une existence bien régulière. En France comme en Savoie il se fondit dans deux nouvelles institutions dites de Saint-Maurice, en Savoie, et de Notre-Dame du Mont-Carmel, en France, auxquelles les biens de l'ordre de Saint-Lazare furent attribués comme dotation, en maintenant le nom de Saint-Lazare comme souvenir (1). Ainsi que nous l'avons dit, le roi Henri IV fit cette union non de l'ordre du Mont-Carmel à celui de Saint-Lazare, comme plusieurs auteurs l'ont écrit, mais de l'ordre de Saint-Lazare à celui de Notre-Dame du Mont-Carmel, conformément aux lettres patentes que nous croyons devoir reproduire :

« HENRI, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, Salut. Notre Saint Père le Pape ayant à notre supplication, faite par notre ambassadeur, résidant près de sa personne, par sa bulle du quatorze des calendes du mois de mars dernier, érigé et institué en notre royaume, un ordre à titre de la Vierge Marie, ou Notre-Dame du Mont-Carmel, ainsi que le contient la bulle dont copie est ci-attachée sous le contre scel, Savoir faisons que nous ayant bien agréable le contenu en icelle, et désirant, en ce qui nous sera possible, promouvoir à l'établissement d'icelui, orner et enrichir de mérites convenables à la splendeur d'icelui, pour l'augmentation de la gloire de Dieu, en celui notre dit royaume, que nous espérons de voir réussir ladite institution, avons de notre science certaine, puissance et autorité royale, éteint et supprimé, éteignons et supprimons par ces présentes l'estat de Grand-Maître de Saint-Lazare qui a eu cidevant lieu en nostre dit Royaume, et en ce faisant avons toutes et chacunes les commanderies, prieurés et bénéfices, de quelque qualité et condition qu'ils soient, qui ont été sous le dit titre et en la collation, provision et autres dispositions du Grand-Maître, unies et annexées et attribuées, unissons, annexons et attribuons audit ordre et milice de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour dorénavant estre tenus, possédés et desservis par le Grand-Maître, qui sera par nous establi ; et les commandeurs, chevaliers et autres officiers qui seront créés par le dit Grand-Maître, en vertu du pouvoir qui lui sera donné pour cet effet, nonobstant tous statuts et institutions à ce contraires, et nonobstant opposition, ou appellation quelconques, des quelles, si aucunes interviennent, nous avons retenu et réservé, retenons et réservons la connaissance et jurisdiction à nous et à notre Conseil d'Etat, et icelle interdite et défendue, interdisons et défendons à toutes nos cours et juges quelconques. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenant notre Grand Conseil, que ladite Bulle et ces dites présentes ils fassent enregistrer et le contenu d'icelles ob-

(1) On a appelé les chevaliers de Saint-Lazare chevaliers de Saint-Ladre et l'on trouve encore ce nom dans quelques anciennes épitaphes de chevaliers. On les appelait aussi Lazarites.

server inviolablement, sans permettre qu'il y soit contrevenu en aucune sorte et manière, car tel est nostre plaisir, etc,

« Donné à Fontainebleau au mois d'avril l'an de grâce 1608 et de nostre règne le dix-neuvième.

HENRY. »

Le roi nomma le 4 avril 1608 Philibert de Nérestang grand-maître du nouvel ordre de chevalerie, comme il l'était déjà de celui de Saint-Lazare. Paul V accorda sans difficulté à M. de Nérestang les bulles confirmatives des provisions données par le roi.

On a dit que malgré le texte des lettres patentes de 1608 la grande maitrise de l'ordre de Saint-Lazare n'avait pas été supprimée, par cette raison que ces lettres patentes n'avaient été ni vérifiées par une cour souveraine, ni contresignées par un secrétaire d'Etat. Elles se trouvent dans les manuscrits de Brienne conservés à la Bibliothèque du Roi, aujourd'hi Bibliothèque nationale. D'après Gautier de Sibert, c'était un projet qui n'eut vraisemblablement pas d'exécution puisque Louis XIII donna au Grand-maître Claude de Nérestang, successseur de Philibert, deux provisions séparées une pour la grande maitrise de chaque ordre, mais il ne cite pas d'autre exemple et dans la suite il n'y eut qu'une seule nomination pour la grande maitrise des ordres royaux hospitaliers et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem.

D'ailleurs, la même année Henri IV de l'avis de son Conseil unit l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel avec celui de Saint-Lazare, afin que l'un et l'autre pussent jouir des mêmes biens et des mêmes privilèges. Le brevet d'union des deux ordres ensemble fut expédié le dernier jour d'octobre 1608.

« Depuis cette époque, dit encore Gautier de Sibert, les ordres de Saint-Lazare et N.-D. du Mont-Carmel ont continué d'être réunis, sans cesser de subsister l'un et l'autre (1) de manière que les grâces qui leur ont été accordées ont toujours été communes, que le titre de Grand-maître de l'un a été inséparable de celui de Grand-maître de l'autre, et que les chevaliers sont également chevaliers de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel. Cette union procure à l'ordre de Saint-Lazare le double avantage d'être le plus ancien des ordres militaires de la chrétienté et d'être spécialement l'ancien ordre de l'auguste maison de Bourbon. »

Henri IV en instituant l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel avait eu le projet de former, avec les chevaliers de l'ordre, une compagnie pour sa garde particulière, qui le suivrait à la guerre, comme la garde écossaise créée sous Charles VII, et les autres compagnies des gardes du corps, lorsque le poignard de Ravaillac vint mettre fin à la vie du meilleur des rois, « trop tôt « pour le bonheur de la nation et en « particulier pour la gloire des deux « ordres; » et les chevaliers, au lieu de former un corps d'élite se dispersèrent dans les régiments de leur choix, servant de préférence dans celui de Nérestang, que le roi avait donné au grand-maître Philibert de Nérestang.

(A suivre) L. R.

(1) On ne peut voir dans ces mots qu'une subtilité puisque les biens de l'ordre de Saint-Lazare servirent à doter celui de Notre-Dame du Mont-Carmel et que le premier n'eut ni juridiction ni existence légale en dehors du second: il n'y eut plus de chevaliers de Saint-Lazare qui ne le fussent aussi de Notre-Dame du Mont-Carmel, cette seconde appellation précédant toujours l'autre, comme en Italie les chevaliers des Saints Maurice et Lazare.

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP
(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE
(Suite)

1693

Anne-Hilarion de Costentin, comte de Tourville, lieutenant général des armées navales, maréchal et vice-amiral de France, fut destiné dès son enfance pour être chevalier de Malte ; il se distingua dans divers combats. En 1669 le roi lui confia le commandement d'un de ses vaisseaux de guerre, et il se trouve à partir de cette époque dans toutes les batailles navales qui se livrèrent de son temps ; il fit plusieurs prises sur les Algériens et autres corsaires de la mer Méditerranée et Adriatique ; il fut chef d'escadre en 1677 et servit sous les ordres du maréchal de Vivonne ; il accompagna le marquis du Quesne dans ses expéditions contre Ruyter. En 1682 il fut nommé lieutenant général des armées navales et se trouva au bombardement et à la prise de Gênes en 1684 ; au bombardement de la ville d'Alger, et la contraignit a demander la paix et à rendre un nombre considérable d'esclaves chrétiens de toutes les nations. Le roi lui donna en octobre 1689 la charge de vice-amiral du Levant ; il gagna le 10 juillet 1690 la bataille de Bevezières dans la Manche, contre les flottes anglaise et hollandaise réunies ; en 1691 il soutint avec 44 vaisseaux pendant 11 heures l'effort de 90 navires de la flotte ennemie, et il se serait retiré sans perte si les vents ne lui eussent point été contraires. Il fut honoré de la dignité de maréchal de France au mois de mars 1693, et continua ses services jusqu'à la paix de Riswick en 1697 ; il mourut à Paris le 27 mai 1701 à l'âge de 89 ans et fut enterré à Saint-Eustache.

Il était le troisième fils de César de Costentin, comte de Fismes et de Tourville, capitaine d'une compagnie d'ordonnance en 1632 ; gentilhomme de la chambre de Louis de Bourbon prince de Condé et de Lucie de la Rochefoucauld, dame d'honneur de la princesse de Condé, veuve de Geoffroy de Durfort, baron de Cuzaguez.

Il ép. le 15 janvier 1690 Louise-Françoise Laugeois, veuve de Jacques Darot, marquis de La Popelinière, fille de Jacques Laugeois, sgr d'Imbercourt, secrétaire du roi, dont il eut : 1. Louis-Alexandre, colonel d'un régiment de son nom, tué à l'attaque de Denain le 24 juillet 1712, à l'âge de 22 ans ; 2. Luce-Françoise, mariée le 26 juillet 1714 à Guillaume-Alexandre de Galard de Béarn, comte de Brassac.

Françoise de Costentin, sœur du maréchal de Tourville, ép. Annet Joubert de la Bastide, sgr de Chateau-Morand, dont le fils Joseph-Charles, marquis de Chateau-Morand, gouverneur-général de Saint-Domingue et de la Tortue, fut lieutenant-général des armées du roi le 1er décembre 1720 et mourut le 30 juin 1722.

La famille de Costentin, sgrs de Tourville, est originaire de Normandie et de la presqu'île du Cotentin, connue depuis Guillaume de Costentin, vivant en 1300 ; la noblesse de ses descendants fut reconnue par arrêt de la Cour des aides de Normandie de l'an 1577, par jugement des commissaires au règlement des tailles du 22 décembre 1635, et par jugement de Chamillart en 1667.

La branche aînée dite de Coutainville s'éteignit avec Charlotte-Lucie, morte sans être mariée le 14 janvier 1716, et celle de Tourville sortie de la précédente au huitième degré, vers 1570, s'éteignit comme nous venons de le voir, dans le cours du XVIIIe siècle.

Le frère aîné du maréchal de Tourville, François-César de Costentin ou Cotentin, comte de Fismes et de Tourville, colonel d'un régiment d'infanterie, maréchal de camp, mort en 1667, avait épousé Jeanne de Sauvage, morte en son château de Vauville, vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1703, fille unique de Julien, sgr de Fontenay, de Marcoul et de Vauville et d'Anne de Cotentin de Coutainville (branche aînée de la famille), dont la postérité paraît s'être éteinte à la troisième génération, vers le milieu du XVIIIe siècle.

De gueules, à un bras armé d'argent, sortant du côté senestre de l'écu, tenant une épée de même surmontée d'un casque mis de côté, aussi d'argent.

1693

Anne-Jules duc de Noailles, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Roussillon, vice-roi de Catalogne, capitaine de la première compagnie des gardes du corps, né le 4 février 1650, suivit le roi en Lorraine en 1663, servit ensuite dans les gardes du roi envoyés au secours des Hollandais contre l'évêque de Munster en 1665; il eut plus tard le commandement dans les expéditions faites en Franche-Comté, en Flandre et en Lorraine. Il suivit le roi comme aide de camp dans les conquêtes sur les Hollandais et en Franche-Comté. En 1677, il fut fait maréchal de camp, duc de Noailles et pair de France sur la démission de son père, puis gouverneur du Roussillon et de la ville de Perpignan. En 1681 il eut le commandement en chef de la province de Languedoc et fut nommé l'année suivante lieutenant général des armées du roi; il servit en Flandre en 1685; pendant trois années consécutives il commanda les camps formés dans la plaine d'Achères. Le 31 décembre 1688 il fut nommé chevalier des ordres du roi, mais c'est en Roussillon et en Catalogne qu'il eut l'occasion de déployer ses grandes qualités militaires, stratégiques et administratives; il reconquit et organisa le Roussillon en rejetant définitivement les Espagnols au delà des Pyrénées. Le 27 mars 1693 il fut nommé maréchal de France et chevalier de Saint-Louis. En 1694 il prit les villes de Palamos, de Girone, d'Ostalric et de Castel Follit et pendant cette campagne il fut nommé vice-roi de Catalogne. En 1700 le roi le chargea conjointement avec le duc de Beauvilliers de la conduite du roi Philippe V qu'il accompagna avec les ducs de Berry et de Bourgogne jusqu'à l'entrée de ses états. Il mourut à Versailles le 2 octobre 1708 en sa cinquante deuxième année. Son corps fut porté à Paris et enterré à Notre-Dame.

Il était fils d'Anne duc de Noailles, pair de France, lieutenant-général des armées du roi le 12 septembre 1650, capitaine de la première compagnie des gardes du corps, chevalier des ordres du roi et de Louise Boyer, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche.

La maison de Noailles est une des plus anciennes et des plus illustres de la province du Limousin. La terre et le château dont elle porte le nom sont situés près de Brives et de Turenne. Elle établit sa filiation depuis 1248. Les sgrs de Noailles sont connus depuis 1023.

Le père du maréchal avait obtenu l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie, par lettres du mois de décembre 1663. Il mourut à Paris en 1678.

Il avait ép. le 13 décembre 1645

Louise Boyer, fille d'Antoine Boyer, sgr de Sainte-Geneviève-des-Bois, et de Françoise de Vignacourt, nièce de deux grands maîtres de Malte.

Anne-Jules, duc de Noailles, ép. le 13 août 1671 Marie-Françoise de Bournonville, fille unique d'Ambroise, duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine, gouverneur de la ville de Paris, et de Lucrèce-Françoise de la Vieuville. Il eut entr'autres enfants Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair de France, comte d'Ayen, etc., grand d'Espagne, chevalier des Ordres du roi et de la Toison d'Or, lieutenant-général des armées du roi, ép. le 31 mars 1698 Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, et fut la tige des ducs de Noailles et de Mouchy.

De gueules, à la bande d'or.

1693

Nicolas Catinat, sgr de Saint-Gratien, ne le 1er septembre 1637, commença à servir dans la cavalerie et se distingua au siège de Lille en 1667. Le roi lui donna une lieutenance puis une compagnie dans le régiment des Gardes, où il rendit des services considérables en 1672, 1673 et 1674 dans les guerres de Flandres et de Franche-Comté ; il fut fait, en 1676, major général de l'infanterie française et conserva cette fonction malgré sa nomination de brigadier en 1677; il fut commandant à Dunkerque en 1678 et maréchal de camp en 1680. Il eut le commandement des troupes envoyées au duc de Savoie en 1685 pour réprimer les révoltes religieuses qui avaient éclaté dans les vallées. Il déploya tant de sagesse dans cette mission délicate que le roi lui donna le gouvernement de la ville et de la province de Luxembourg.

Après sa nomination comme lieutenant général des armées, il servit à Philisbourg sous Mgr le Dauphin, étant le commandement en Italie contre le duc de Savoie et gagna contre lui la bataille de Staffardo qui fut suivie de la prise de Suze en 1690 et de celles de Villefranche, de Nice en 1691, de Montmélian en 1692.

Il fut fait maréchal de France le 27 mars 1693, puis chevalier de Saint-Louis au mois d'avril. Cette même année, le 4 octobre, il battit complétement le duc de Savoie dans la plaine de la Marsaille, en Piémont et lui fit subir des pertes énormes. Il commanda dans le pays jusqu'à la paix en 1696. Il eut de nouveaux succès en Flandres, où il assiégea et prit Ath ; dans le commandement des armées du roi, en Italie, il fut blessé à Chiari en 1701 et eut en 1702 le commandement de l'armée d'Allemagne. En 1705 le roi le nomma chevalier de ses ordres.

Il mourut, sans alliance, le 23 février 1712, dans sa 74e année, en sa terre de Saint Gratien, près Paris, où il s'était retiré.

Il était fils de Pierre Catinat, sgr de la Fauconnerie, conseiller au parlement de Paris en 1623, mort doyen du parlement en 1676, et de Françoise Poisse, dame de Saint Gratien, fille de Jacques Poisse, aussi conseiller au parlement de Paris, sgr de Saint Gratien et de Catherine Gobin, et d'après Lachesnaye-Desbois de Catherine Tiraqueau.

La famille Catinat était originaire du Perche et connue depuis Nicolas, sgr de Bougis, lieutenant-général du bailliage de Mortagne en 1573. Ses descendants ont donné, outre le maréchal, cinq conseillers au parlement de Paris, et un secrétaire du roi en 1630, Jacques Catinat sgr de Bougis, oncle du maréchal de France.

Le père du maréchal eut seize enfants dont Nicolas était le cinquième. Deux autres suivirent la carrière des armes : Charles-François, sgr de Dircy, né le 25 septembre 1635, lieutenant

puis capitaine dans les gardes françaises mourut au siège de Lille en 1667; Guillaume, sgr de Croisilles, né en 1639, capitaine du régiment des Gardes en 1667, après son frère, se retira à cause de ses infirmités et mourut le 19 mars 1701, sans avoit été marié.

Deux autres frères du maréchal entrèrent dans les ordres; une sœur Françoise Catinat, née en 1627 se maria le 21 avril 1652 à Claude Pucelle, fameux avocat au parlement de Paris et mourut en 1702. Les autres enfants moururent jeunes.

Cette famille s'éteignit avec l'arrière nièce du maréchal, Marie-Renée Catinat, fille de Pierre, conseiller au parlement de Paris, sgr de Saint-Mars et de Marie Fraguier, fille d'un conseiller au parlement, mariée : 1° en 1724 à Jean-Antoine de Saint-Simon, marquis de Courtomer, mestre de camp du régiment de Soissonnais, mort deux mois après son mariage ; 2° le 29 août 1726 à Guillaume de Lamoignon sgr de Montrevault, maître des requêtes, puis président à mortier au parlement de Paris, dont elle n'eut pas d'enfants.

Marie-Françoise, sœur de Marie-Renée, née le 3 décembre 1703, épousa Jean-François Le Vayer, maître des requêtes, mort le 5 mai 1764.

D'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.

(*A Suivre*) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

MILLON
DE LA MORLIÈRE, D'AINVAL, DE POMEROY, D'AILLY DE VERNEUIL, D'AUMONT, DE MONTHERLANT, DE LA VERTEVILLE

La famille Millon, en Picardie, originaire de Royaucourt, bailliage de Montdidier, connue depuis le commencement du XVIe siècle, par ses services militaires, a été rendue illustre par Jean Millon de la Morlière, écuyer, capitaine d'une compagnie dans le régiment de la cavalerie étrangère, puis capitaine de Chevau-légers, lieutenant-colonel de cavalerie au régiment du Buisson et lieutenant de roi en la ville de Montdidier en 1658. Le roi Louis XIII lui accorda des lettres de *Chevalerie* pour lui, ses enfants et postérité mâle, au mois de décembre 1636, en souvenir de sa conduite au siège de Corbie, occupée par les Espagnols, où, disent les Lettres patentes, « il monta « le premier à la brèche d'une grosse « tour en tête de ses gens, s'en empara « malgré une défense opiniatre et le « feu qui déjà la consumait, et contribua par cette action intrépide à faire « rentrer cette place sous notre obéissance. »

Afin de mieux perpétuer encore cette action d'éclat le roi lui permit « de mettre, apposer et faire blasonner « en ses armoiries *une tour embrasée,* « *surmontée de deux épées nues en sau-*

(1) La notice que nous publions est extraite d'un *Mémoire historique et généalogique sur les Millon* (de Picardie), rédigé, d'après les documents authentiques, par M. Arthur de Jousselin, et imprimé en 1884, Grande imprimerie de la Somme, 27, rue Capperonnier, à Montdidier.

« toir, et les porter désormais telles « qu'elles sont icy dépeintes. » (*Lettres patentes du mois de décembre 1636.*)

Sans énumérer ici tous les grades militaires qu'obtinrent les membres de la famille Millon, nous nous bornons à signaler un lieutenant de roi, trois gouverneurs de la ville de Montdidier, un gouverneur de la ville de Besançon, un major de cette même place et six chevaliers de Saint-Louis, dont cinq sous le règne de Louis XIV, enfin de nombreux officiers de la maison du roi, et un député aux Etats généraux de 1789.

Les registres de l'état civil de Royaucourt ayant été détruits dans un incendie au commencement de l'an 1600, il n'a pas été possible de faire remonter la filiation au-delà de :

I. — Robert Millon, qualifié écuyer, dans son contrat de mariage, sgr d'Abbémont, fief dépendant de la paroisse de Royaucourt (1567-1644); il habitait sa maison seigneuriale d'Abbémont et possédait les fiefs de la Morlière, d'Aumont et de Margimont et fut enterré dans l'église de Royaucourt ; il avait ép. Françoise Lefébure du Sart, dont il eut :

1. Jean qui suit, auteur des branches de la Morlière, d'Ainval, de Pomeroy, d'Ailly de Verneuil ;

2. Anne, née en 1602, mariée à messire Trouvain de Grimond, garde du corps du roi ;

3. Robert qui a fait la Br. C, dite de Margimont, éteinte ;

4. Antoine, qui a fait la Br. D. dite d'Aumont, d'où sont sorties celles de Montherlant et de la Verteville ;

5. Pierre, qui eut pour fils autre Pierre, chef de fourrière du duc d'Orléans, né en 1668, ép. en 1695 Madeleine Pilon de la Tour, dont il eut : Pierre, capitaine exempt des gardes du roi en la prévoté de son hôtel, ép. le 6 juin 1735, Marie-Jeanne-Antoinette Millon, fille d'Antoine Millon de Montherlant et de Marie-Jeanne Budin de Wavrignies, dont : Angélique-Françoise qui suit, et cinq enfants morts jeunes ou célibataires.

Angélique-Françoise Millon, ép. Antoine Cosme, dont une fille Louise-Françoise, mariée en 1791 à Louis-Joseph de Guillebon de Fumechon, dont la fille épousa son cousin Alexandre de Guillebon.

6. Loys, né en 1625, mort en bas âge.

Br. DE LA MORLIÈRE ET D'AINVAL.

II. — Jean Millon, écuyer, sgr de la Morlière, né en 1598, capitaine d'une compagnie dans le régiment de la cavalerie étrangère, capitaine de chevau légers, lieutenant-colonel de cavalerie au régiment du Buisson, lieutenant de roi en la ville de Montdidier, par lettres du 30 mai 1658, se distingua particulièrement aux sièges de Corbie et de Montdidier, fut fait chevalier héréditaire par lettres patentes du roi Louis XIII (décembre 1636); il ép. en 1648 Françoise Le Caron, fille de messire Le Caron du Petit-Mailly, président en l'élection de Montdidier et mourut le 24 décembre 1666 ; il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Pierre à Montdidier ; sa veuve ép. messire Henri de Blainville, chevalier de Saint-Lambert et mourut le 12 décembre 1689.

Il eut de son mariage cinq enfants :

1. Pierre, chevalier, sgr de la Morlière, né le 21 mai 1649, capitaine au régiment royal de la marine, servit sous le maréchal de la Feuillade au siège de Candie, puis capitaine au régiment de Forez, chevalier de Saint-Louis, eut le gouvernement de Montdidier en 1686 ; il mourut le 22 février 1751, et fut inhumé comme son père dans le chœur de l'église Saint-Pierre à Montdidier ; il ép. 1° Madeleine Mallet, fille d'Hector, sgr de l'Autel, sans

enfants ; 2° le 24 septembre 1711 Marie de Fourment, sans enfants.

Il avait acheté le 7 février 1704 la terre d'Ainval-Septoutre à Robert de Parthenay, et n'ayant pas d'enfants il légua sa fortune à son frère Charles Millon, sgr d'Abbémont, qui fut après lui gouverneur de Montdidier.

2. Charles, qui suit ;

3. Françoise, née en 1660 ép. Jean de Lye, sgr de Beaupigny, officier de l'échansonnerie de Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi ;

4. Anne, née en 1662, morte jeune ;

5. Nicolas-Joseph, écuyer, sgr de Saint Sauveur, né en 1665, capitaine au régiment de Maulévrier, chevalier de Saint-Louis en 1695 avec une pension de 800 livres, gouverneur de Montdidier en 1695 conjointement avec son frère Pierre ; mort sans être marié le 8 février 1703.

III. — Charles Millon, chevalier, sgr d'Abbémont, né en 1658, lieutenant au régiment de Forez, puis capitaine aide-major au régiment de Broissia ; premier capitaine au régiment de Forez, major de la citadelle de Besançon, gouverneur de Montdidier, en 1706, chevalier de Saint-Louis le 5 juin 1715.

Il ép. Jeanne-Thérèse Fournier, dont il eut six enfants :

1. Marie-Thérèse, née en 1690 à Besançon ;

2. Claude-Françoise-Gabrielle, née en 1691, à Besançon ;

3. Anne-Thérèse-Françoise, née en 1695, à Besançon, religieuse à Montdidier ;

4. Bernardine-Françoise, né en 1697 à Besançon, morte jeune ;

5. Pierre-Charles, né en 1699, mort jeune à Besançon ;

6. Pierre-Charles-Antoine, qui suit.

IV. — Pierre-Charles-Antoine Millon, chevalier, né le 3 novembre 1703, à Besançon, sgr d'Ainval (1), comme héritier de son oncle Pierre Millon ; enseigne dans le régiment de Fontanges, capitaine au régiment de la Chesnaye, fourrier des logis du roi en 1733, fut admis à la vétérance de la maison du roi en 1761, mort à Montdidier en janvier 1773.

Il ép. en 1735 Suzanne Randon de la Randonnière, dont il eut cinq enfants :

1. Charles, né en 1737, mort jeune ;

2. Jean-Louis, qui suit ;

3. Augustin, qui a fait la Br. B. d'Ailly de Verneuil ;

4. Louis-Jean Millon de Montdésir, né en 1744, mort sans être marié ;

5. Marie-Jeanne-Françoise, née en 1748, mariée à Jacques-Édouard de Verani de Varennes, receveur des tailles à l'élection de Montdidier, veuf de Marie-Jeanne d'Ainval du Frétoy.

V. — Jean-Louis Millon, chevalier, sgr d'Ainval, de Pomeroy, d'Ailly de Verneuil, d'Héricy, etc., né le 2 janvier 1740, entra cadet aux gardes en 1756, lieutenant en 1760, quitta l'armée pour complaire à son oncle maternel M. Randon de Boisset, l'un des grands collectionneurs du temps de Louis XV, conseiller du roi et receveur général des finances de la généralité de Lyon, qui lui transmit sa charge le 12 avril 1769.

Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Melun à cause de son fief d'Héricy.

(1) La terre d'Ainval avait déjà donné son nom à la maison d'Ainval en Vimeu, d'ancienne chevalerie, connue depuis Arnoul d'Ainval, chevalier, sire d'Ainval, qui vivait en 1180. Leur filiation suivie est établie depuis Guillaume d'Ainval, chevalier, sire d'Ainval en Vimeu, qui vivait au commencement du XIVe siècle, et qui avait épousé Barbe d'Amerval.

Cette famille a été maintenue dans noblesse par jugements de MM. Bignon et de Bernage en 1701, 1716, 1717.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 531-536).

Elle s'est alliée deux fois, comme on le verra plus loin, avec la famille Millon, en 1635 et en 1742. La branche aînée finit avec Mlle d'Ainval de Brache, fille du comte d'Ainval et la branche cadette a deux représentants, Albert et Jacques d'Ainval du Frétoy.

Il ép. en 1771 Antoinette-Maurice Bureau de Sérandey, fille de Philippe-Alexis, conseiller du roi et receveur général des finances de Champagne. Elle mourut le 2 janvier 1836 à 83 ans, au château d'Héricy.

Il eut de son mariage quatre enfants :

1. Antoine-Pierre, qui suit ;

2. Augustin, né en 1775, mort jeune ;

3. Augustin-Noël Millon de Pomeroy, né en 1778, marié à Euphrasie Fombert de Villers, dont la mère était sœur de M. de Nully d'Hécourt, longtemps maire de Beauvais ; ils ne laissèrent que des filles : *a.* Clémentine, mariée en 1837 à Joseph-Antoine Limperani député de la Corse, consul de France à Venise, officier de la Légion d'honneur (1), grand oncle paternel de Fernand Limperani qui a épousé sa fille ; *b.* Palmyre, mariée à M. Edouard Breuil, conseiller à la cour d'appel d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, dont postérité ; *c.* Euphrasie, morte religieuse, supérieure des sœurs de la Charité, à Blaye.

4. Julie-Marie Millon d'Ainval, née en 1780, ép. Casimir Piètre du Vivier, officier du génie et mourut en 1870 sans postérité.

VI. — Antoine-Pierre Millon d'Ainval, né en 1773, avait suivi son père dans l'émigration et fut officier dans l'armée des princes ; rentré en France en 1801, il ép. en décembre de la même année Louise-Joséphine Mercier, filleule de Monsieur, frère du roi, et de Madame, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, princesse de Sardaigne ; son père était offiicer de la maison de Monsieur.

Il eut de ce mariage trois enfants :

1. Louise-Eugénie, née en 1803, morte en 1818 ;

2. Edmond, qui suit ;

3. Louise, née en 1811, mariée au colonel baron Gondalier de Tugny, fils du général du même nom, dont postérité.

VII. — Edmond Millon d'Ainval, né le 7 septembre 1805, entra au service dans les gardes du corps du roi Charles X et le quitta en août 1830 ; il rentra plus tard dans l'armée avec le grade de chef de bataillon au 61e de ligne, et fit la campagne de Crimée. Il était chevalier de la Légion d'honneur et prit sa retraite après cette campagne qui avait ruiné sa santé.

Il ép. Marie-Clémence de Tardy de Montravel, fille d'Auguste-Alexandre, colonel d'artillerie, et de Julie de Bohon ; il mourut à Narbonne le 8 janvier 1874, laisant un fils et une fille :

1. Augustin-Joseph-Marie-*Maurice*, qui suit ;

2. Marie, mariée le 8 novembre 1868, avec Guillaume Bories, ancien magistrat, avocat à la cour de Montpellier.

VIII. — Augustin-Joseph-Marie-*Maurice* Millon d'Ainval, né le 22 mai 1851, ép. le 9 octobre 1876 Charlotte-Marie-Marguerite du Cos de la Hitte, fille de Casimir-Odet-Louis, comte du Cos de

(1) Avant la réunion de la Corse à la France, la famille de Giovanni Limperani (le nom de Limperani, qui a remplacé celui de Giovanni, est venu en 1746 par héritage et substitution — voir l'*Armorial Corse* de Colonna de Cesari Rocca) avait joué un rôle important dans les luttes des Corses, contre les Génois, au cours desquelles trois membres de cette famille périrent durant la première moitié du siècle dernier. Depuis la conquête française, elle a donné cinq officiers au Royal-Corse, dont un lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis ; un commissaire du Roi en 1790 ; un général de brigade sous le premier Empire ; deux députés ; un ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur ; des magistrats, etc. Elle avait également produit un historien corse réputé, Giovan-Paolo Limperani, et un custode du Saint-Sépulcre, mitré, délégué apostolique en Palestine et en Syrie, mort à Alep en 1771.

Limperani porte : *Parti, de gueules au phénix d'argent, et d'azur au brasier de gueules sur une terrasse de sinople ; et brochant sur le tout : une fasce d'azur chargée d'une étoile d'argent.*

Ces armes ont été substituées, ainsi que le nom, à celles de Giovanni qui portait : *D'or, à deux fasces de sable accompagnées en chef d'une tour d'azur posée sur la fasce supérieure.*

la Hitte, et de Catherine-Marie-Josèphe Leynac.

Il a eu de son mariage cinq enfants :

1. Clémence-Marie-Odette, née à Montpellier, le 5 septembre 1880 ;

2. Marie-Josèphe, née à Montpellier, le 1er septembre 1882 ;

3. Françoise-Marie-Louise-Herminie, née à Orléans, le 14 octobre 1884 ;

4. Françoise-Marie-Lucile, née à Choisy-le-Roy, le 17 février 1887 ;

5. Jean-François-Marie-Louis, né à Toulouse, le 21 avril 1894.

Le dernier né a reçu à son baptême le nom de la Morlière, qui perpétue le souvenir de son ascendant Jean Millon de la Morlière.

Br. d'Ailly de Verneuil

Br. B.-V. — Augustin Millon, écuyer, sgr d'Ailly de Verneuil, né en 1742, receveur-général des domaines à Paris, conseiller du roi et administrateur général des forêts et domaines du roi ; il ép. le 4 février 1773 Marie-Antoinette de Laleu, petite-fille de Jean de Laleu, échevin de la Ville de Paris en 1691, d'une famille qui avait donné plusieurs échevins dans les siècles précédents.

Il eut de son mariage deux enfants :

1. Emilie, née en 1773, ép. en 1789 le marquis de Villebayne, sans enfants ; 2° en 1794 Henri-François-Marie de Journel, né a Lyon en 1763, député en 1815, mort à Perpignan en 1822, dont : Alphonse et Gaston de Journel.

2. Alphonse, qui suit :

VI. — Alphonse Millon d'Ailly de Verneuil, directeur général de la Monnaie à Pondichéry, où il épousa en 1816 Lucile Mézéréon-Monneron, dont le père avait été député du Vivarais aux Etats Généraux en 1789.

Il eut de son mariage trois enfants :

1. Henri-Alexandre, qui suit ;

2. Alphonse-Auguste, né le 22 juillet 1822, officier de dragons, ép. Felicie Bassée, dont trois filles ;

3. Janvier-Gustave, né le 31 janvier 1824, capitaine de vaisseau, directeur du personnel au ministère de la marine jusques en 1880, décédé en mars 1884 ; il était commandeur de la Légion d'honneur et du Nicham-Iftikar, du Sauveur de Grèce, de N.-D. de Guadalupe, de Saint-Grégoire le Grand, marié en 1850 à Juliette Auger, fille de Jules Auger et de Evelina Le Mort de la Roche, dont la mère était née comtesse de Nugent.

Il eut de ce mariage trois enfants parmi lesquels :

Augustine-Marie, née en 1851, mariée le 28 novembre 1878 à Auguste-Jean-Marie de Kerambosquer, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur.

VII. — Henri-Alexandre Millon d'Ailly de Verneuil, né le 26 janvier 1821, chef de bureau de la caisse des dépôts et consignations, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Medjidié, ép. en 1847 miss Louisa Hammond, de famille anglaise.

Il eut de ce mariage trois enfants :

1. Edmond-Gustave qui suit ;

2. Lucile, née en 1851, ép. le 26 juillet 1883 Paul Lonnet, lieutenant de vaisseau ;

3. Maurice-Gustave, né en 1858, agent de change à Paris, marié à N.. Trichard.

VIII. — Edmond-Gustave Millon d'Ailly de Verneuil, né en 1848, capitaine d'artillerie de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, ép. en 1877 Carlotta-Maria Carrera Saint-Hubert.

(A Suivre).

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JUIN

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Philippe-Marie-Ferdinand de Rohan-Chabot, comte Philippe de Rohan-Chabot, né en 1861, ancien officier, fils de Henri-Raoul-Léonor, vicomte de Rohan-Chabot et de Adélaïde-Berthe de Chabrol-Tournoël, avec Anne-Marie-*Thérèse* le Clerc de Juigné de Lassigny, fille de Paul-Louis-François le Clerc, vicomte de Juigné de Lassigny et de Jeanne-Marie-Madeleine Curé de la Chaumelle.

Le mariage a été célébré le 15 mai, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, dans la plus stricte intimité en raison de la mort de la comtesse de Jarnac, cousine germaine du marié.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Fernand de Rohan-Chabot, son oncle, et le comte Roger de Chabrol-Chaméane, son cousin; pour la mariée : Agoard Guignon de Neubourg, son grand oncle, et Edme-Méry le Clerc de Juigné de Lassigny, ancien officier, son oncle.

Le marié à deux frères et deux sœurs : *Sébran*-Marie-Gaspard-Henri, officier de cavalerie ; *Louis*-Marie-François, officier d'infanterie ; *Marguerite*-Marie-Françoise ; *Jeanne*-Marie-Berthe.

(V. pour la maison de Rohan-Chabot le *Bulletin* de mai 1894, col. 312-313.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à neuf mâcles d'or accolées et rangées en fasce, 3, 3, 3, qui est de Rohan ; *aux 2 et 3 d'or à trois chabots de gueules nageant amont l'eau,* qui est de Chabot.

Devises : *Concussus surgo ; Potiùs mori quam fœdari.*

La branche des Le Clerc de Juigné de Lassigny, se rattache à la maison chevaleresque des Le Clerc de Juigné, en Anjou, par Nicolas Le Clerc XIe du nom, sgr de Juigné, Conlaines, etc., qui ép. 1° Jeanne Bouvarde ; 2° Marguerite Le Voyer de Bollée. Du premier lit est venu Jean, auteur de la branche des marquis de Juigné d'aujourd'hui, et du second lit : Colas IIIe du nom, exécuteur testamentaire de sa mère le 14 juillet 1420, qui eut pour fils Pierre Le Clerc, sgr des Roches, gouverneur de la ville et château de Sablé en 1480.

Pierre Le Clerc ép. le 15 août 1446 Marguerite Sibiels et eut pour fils Méry ou Emery auteur, par filiation suivie, de la branche de Lassigny, dont le nom est porté depuis Louis Le Clerc, écuyer, sieur de Lassigny, né à Paris le 14 février 1618.

(V. le *Bulletin* de 1885-1886, col. 127, 183-190.)

D'argent, à la croix de gueules engreslée de sable et cantonnée de 4 aiglettes du même, becquées, onglées et parées de gueules.

Cimier : *Un coq essorant.*

Devise : *Ad alta.*

Cri : *Battons et abattons.*

Gabriel de Gosselin, fils de Alexandre-Charles de Gosselin, et de Marie-Julie-Philippine Panon Desbassyns de Richemont, avec Marie Thirouin, fille de M. Thirouin, ancien vice-président du tribunal civil de la Seine, et de Mme Thirouin née Goupy, décédés.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par Mgr l'évêque de Versailles le 15 mai, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Les témoins étaient pour le marié : le baron de Mackau, député, et le ba-

ron Béthune, premier vice-président du Sénat de Belgique, son cousin; pour la mariée : M. Corpechot, notaire honoraire, son tuteur, et M. Gaillard, député de l'Oise.

Le marié a un frère *Maurice*-Alexandre-Marie de Gosselin qui a épousé le 10 mai 1893 Elisabeth-Marie-Pierrette de Sainte-Marie d'Aigneaux.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 283-284). En ajoutant que Mme de Bousquet, veuve d'Alexandre-Louis de Gosselin, décédée à Paris le 1er mai 1893, à l'âge de 84 ans, était la grand-mère de Maurice et Gabriel de Gosselin.

D'argent, au chevron d'azur, chargé de 7 besants d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon de sable, et en pointe, d'une aigle éployée à deux têtes de même, au chef de gueules.

Le vicomte de Villeneuve-Bargemont, fils du vicomte Elzéar, ancien colonel du 13e dragons, et de la vicomtesse née Marguerite de La Myre, avec Mlle de Froissard, fille du marquis de Froissard, et de la marquise née de Chabrol-Chaméane.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés, en l'église de Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, le 6 juin.

Les témoins étaient pour le marié : le duc de Vicence, son grand-oncle, et le comte Romée de Villeneuve-Bargemont, chef d'état-major de la 5e division de cavalerie, son beau-frère; pour la mariée : le comte de Froissard, et le comte d'Evry, ses oncles.

(V. pour la maison de Villeneuve, le *Bulletin* de 1892, col. 162).

De gueules, fretté de six lances d'or, accompagnées de petits écussons de même, semés dans les interstices, et sur le tout, un écu d'azur à une fleur de lys d'or.

Devise : *Per hæc regnum et imperium.*

Le marquis de Froissard, dont la mère était née de Choiseul, est d'une maison chevaleresque du comté de Bourgogne, connue dès l'an 1279. Elle s'est divisée en deux branches.

Claude-François-Joseph-Ignace fut créé marquis de Froissard de Bersaillin, par lettres patentes du mois d'août 1748, en considération de l'ancienneté de sa noblesse, de ses services, de ceux de ses ancêtres et de ses alliances. Son fils, chevalier de Saint Louis, avait épousé Gabrielle de Mailly et avait prouvé trente-deux quartiers, tant paternels que maternels.

La branche des sgrs de Broissia a eu des lettres patentes de marquis en 1691.

Les deux branches sont séparées depuis le commencement du XVIe siècle.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 113, 218 et 683; et 1888, col. 360).

D'azur, au cerf passant d'or.

Le vicomte René de Rochambeau, second fils de M. Eugène-Achille Lacroix de Rochambeau, membre correspondant du ministère de l'Instruction publique (fils adoptif du marquis de Rochambeau, dernier du nom) et de Mme Lacroix, née Dutey-Harispe, avec Mlle Suzanne Rouxel, au château de Foltertre, par Saint-Gaultier (Indre), nièce de M. Nolleval, conseiller référendaire à la Cour des comptes et de feu M. Clément, sénateur de l'Indre.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés, le 7 juin, en l'église Saint-Augustin, à Paris, par M. l'abbé Caillebotte, curé de Notre-Dame-de-Lorette.

Les témoins étaient pour le marié : ses oncles, M. Dutey-Harispe et M. Marcotte de Sainte-Marie; et pour la mariée : son oncle, M. Nolleval, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et M. René Clément, son cousin, fils aîné du regretté sénateur de l'Indre.

Le père du marié, Eugène-Achille Lacroix, a été adopté et substitué aux noms, titre et armes de Rochambeau, par Auguste-*Philippe*-Donatien de Vimeur, marquis de Rochambeau, né à Paris le 27 janvier 1787, pair de France en 1835, mort au château de Rochambeau (Loir-et-Cher), le 3 février 1868, sans postérité de son mariage avec Elisa-Pauline de Roques de Clausonnette.

Philippe-Donatien-Paul, comte de Rochambeau, frère aîné du marié, a épousé en février 1891 Mlle Auvray, fille de M. Raoul Auvray et de Mme Auvray, née Gouin.

(V. pour la notice sur la famille de Vimeur de Rochambeau, dans le Vendomois, le *Bulletin* de 1891, col. 81-82.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'argent.

Devise : *Vivre en paix et mourir.*

Le comte Armand de la Rochefoucauld, second fils de Marie-Charles-Gabriel-*Sosthènes* comte de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia et de Doudeauville, député de la Sarthe, ancien ambassadeur à Londres et de Marie-Georgine-Sophie-Edwige-Eugénie princesse de Ligne, avec Louise Radziwill, fille du prince et de la princesse Constantin Radziwill.

Le mariage a été célébré le 9 juin en l'hôtel du duc de Doudeauville, dans un salon transformé en chapelle pour la circonstance, à cause de l'état de maladie de la duchesse de Doudeauville, mère du marié.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par Mgr Bonnefoy, évêque de la Rochelle.

Les témoins étaient, pour le marié : le vicomte de la Rochefoucauld, son frère et le général marquis d'Abzac ; pour la mariée : ses oncles, le prince Antoine Radziwill et le prince Dominique Radziwill.

Le comte Armand de la Rochefoucaud prend en se mariant le titre de duc de Bisaccia ; il en devait naturellement faire hommage au roi de Naples, et c'est pour représenter le roi François II, en ce moment à Vichy, que le comte et la comtesse de Caserte ont assisté au mariage, ainsi que S. M. la reine Isabelle, tenant à donner à la famille de la Rochefoucauld un témoignage de leur sympathie.

(V. pour la maison de la Rochefoucauld les *Bulletins* de 1879, col. 240 ; 1892, col. 96-97.)

Burelé, d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.

Devise : *C'est mon plaisir.*

La maison de Radziwill, en Pologne, est issue de boyards lithuaniens ; sa filiation remonte à Nicolas Radziwill, né en 1366, dont les fils furent agrégés à la noblesse de Pologne en 1413. Elle a reçu le titre de prince de Gonionz et de Medèle, au titre du Saint Empire, par diplôme impérial du 25 février 1515, duc d'Olyka et de Nieswicz, le 10 décembre 1457 et comte du Saint Empire le 10 juillet 1553.

Les Jagellon et les Radziwill se convertirent ensemble à la religion catholique et lorsque les premiers devinrent grands ducs de Lithuanie, puis rois de Pologne, ils confièrent aux Radziwill les plus hautes fonctions de l'Etat, telles que palatins héréditaires de Wilna, grand maréchal de la cour, grand général de Lithuanie, grand chancelier. Une branche à l'époque de la réforme devint protestante ; elle a donné un gouverneur de la Prusse ducale et a contracté plusieurs alliances avec la maison de Brandebourg.

Cette maison s'est divisée en trois lignes et de nombreux rameaux. Celui qui s'est établi en France avait pour

chef de nos jours ; le prince Constantin décédé le 6 avril 1869, marié à Adèle Karnicka dont trois fils : 1. le prince Nicolas-*Antoine*-Gustave, né en 1841, établi en Pologne ; 2. le prince *Constantin*-Vincent-Marie, né en 1850, père de la mariée ; 3. le prince *Dominique*-Marie-Ignace, né en 1852.

D'or, à l'aigle de sable membrée d'azur et couronnée de gueules, chargée d'un écusson écartelé : au 1 d'azur, à 3 cors de chasse de sable liés et virolés d'or, posés en pairle et joints par les embouchures ; au 2 de gueules à un fer à cheval d'argent cloué de 7 pièces ; au 3 de gueules, à deux truites adossées d'argent ; au 4 d'azur, au croissant d'or surmonté d'une étoile de même.

Raymond de Rolland du Roquan, fils unique d'Armand du Roquan, décédé en 1892 et d'Agrippine Jdanowski, sa veuve, avec Marie-Amélie de Léautaud, fille du baron de Léautaud, lieutenant-colonel au 10e hussards et de la baronne née Gaume.

Le mariage a été célébré le 12 juin, en l'église St-Vincent, à Carcassonne.

Les témoins étaient pour la mariée : le général Gaume, son grand-père et le commandant de Monerie son grand-oncle ; pour le marié : Charles de Rolland du Roquan son oncle, et M. Don de Cépian, son beau-frère.

La famille de Rolland, originaire de l'Albigeois, connue depuis le XVe siècle s'est divisée en trois branches :

1° Celle de Paris qui a donné des conseillers et présidents au parlement, des fermiers généraux, des préfets du 1er Empire et a porté les titres de comte de Chambaudouin d'Erceville, vicomte de Chapuis, seigneur de Villarceaux, Fontferrière, Aubreuil, etc.

2° Celle de Carcassonne, dont le marié est le chef actuel et qui anoblie en 1777 a donné un juge mage en la sénéchaussée de Carcassonne, un président du tribunal civil, un receveur général des finances sous la Restauration, président du conseil général de l'Aude, etc., et dont un rameau a relevé le nom de du Roquan, et un autre a reçu en 1818 le titre de baron de Rolland de Blomac.

3° Celle de Lorraine, éteinte après avoir donné des conseillers et présidents à la cour de Nancy et qui reçut en 1818 le titre de baron de Malleloi.

D'azur, au chevron d'or surmonté de trois étoiles d'or rangées en chef, et accompagné en pointe d'une levrette courante d'or colletée de gueules.

La famille de Léautaud originaire de Tarascon en Provence, connue depuis 1491 a produit des officiers distingués, un maréchal de camp, un page de Louis XVIII, un garde du corps de Charles X, un colonel de cavalerie sous le second empire, etc.

D'azur, à l'anneau d'or cramponné de quatre croix patriarcales d'or formant la croix.

Tristan, comte de Montholon, ministre plénipotentiaire de France en Grèce, officier de la Légion d'honneur, fils du général Charles-Tristan, marquis de Montholon, chambellan de Napoléon Ier, son fidèle compagnon de captivité à Sainte-Hélène et l'un de ses exécuteurs testamentaires, et de Caroline-Jane O'Hara, sa seconde femme, décédée à Bordeaux à l'âge de 85 ans, dans la dernière quinzaine du mois de janvier 1887, avec Mlle Fe d'Ostiani, d'origine italienne, fille du ministre d'Italie en Grèce et de N... de Souza-Brivès, originaire du Brésil, défunte.

Le mariage a été célébré le 13 juin, en l'église catholique à Athènes.

Le roi Georges et la reine Olga, ainsi que la haute société d'Athènes assistaient à la cérémonie.

La mariée a été conduite à l'autel par le ministre d'Autriche, le baron de Kosjeck. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Fe d'Ostiani, oncle de la mariée. A la sortie de l'église la foule a fait une ovation sympathique au ministre de France.

La jeune comtesse de Montholon est nièce de la comtesse Monteiro de Barros, et cousine germaine de la comtesse d'Araguaya, de la comtesse Albert de Nioac, de la baronne de Nioac et de la baronne Ernest de La Tour, dont le mari est secrétaire de la légation de France à Copenhague.

Le général marquis de Montholon, avait épousé en premières noces Albine-Hélène de Vassal, dont il a eu trois enfants :

1. Tristan, tué en Algérie en 1832 ;

2. Charles-François-Frédéric, marquis de Montholon, décédé en 1886, ancien ministre plénipotentiaire, sénateur de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, ép. Marie Gratiot, dont : *a*. Adolphe, marquis de Montholon, officier supérieur de cavalerie, marié à Anne Marcotte de Quivières, décédé en 1892 ; *b*. Madame Guérin ; *c*. Madame Arago.

3. Napoléone-Hélène de Montholon, veuve du vicomte du Couédic de Kergoaler, dont postérité, remariée au comte de Lapeyrouse de Bonfils, ancien préfet du Doubs, dont postérité.

Une branche cadette, dite des comtes de Montholon, marquis de Sémonville, formée par le frère du général de Montholon, est représentée aujourd'hui par François comte de Montholon, marquis de Sémonville, prince romain d'Ombriano, appelé le prince de Montholon-Sémonville, marié le 8 octobre 1891 avec Léonie Huc, fille du baron Huc, ancien député de l'Hérault, veuve du comte Philibert de Chabrillan, sans enfants.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 42-44 ; 1891, col. 602.

D'azur, au mouton passant d'or, surmonté de trois roses rangées du même.

Devise : *Subvenit oppresso.*

Marie-Joseph-Pierre-Christian Clérel comte de Tocqueville, fils de feu Bernard-Hubert Clérel comte de Tocqueville et de la comtesse née Bérard de Chazelles, fille d'un ancien député, avec Alix de Chastenet de Puységur fille du comte Jean de Puységur et de la comtesse née Pourroy de Lauberivière de Quinsonas.

Le mariage a été bénit le 14 juin à Saint-Philippe du Roule, par le R. P. Bailly, assomptionniste. Cet ordre religieux a été fondé par le R. P. Daudé d'Alzon, oncle maternel du comte Jean de Puységur.

Les témoins étaient pour le marié, le comte de Sugny, son grand-oncle, et le vicomte de Tocqueville, son oncle ; pour la mariée, le comte Humbert de Quinsonas, son oncle, et le vicomte Blin de Bourdon, son cousin.

La famille Clérel de Tocqueville a pris ce dernier nom de la terre de Tocqueville, située près de Cherbourg, devenue une de ses possessions vers le milieu du siècle dernier. Elle a été maintenue dans sa noblesse à la réformation de 1667, par Chamillart en la généralité de Caen, élection de Valognes, depuis André, marié en 1525 avec Jeanne du Mesnildot.

Bernard-Bonaventure Clérel, comte de Tocqueville, était mestre de camp et chevalier de Saint-Louis en 1770.

Henri-Louis-François-Joseph-Bonaventure Clérel, comte de Tocqueville, né en 1772, fut préfet sous la Restauration, pair de France en 1827 ; il ép. Mlle Le Pelletier de Rosanbo, petite fille de Malesherbes, dont il eut trois fils. Le second, Louis-Edouard, ép. Mlle Ollivier. C'était le grand-père du marié, et le frère d'Alexis vicomte de Tocqueville, membre de l'Académie des

sciences morales et politiques et de l'Académie française, mort en 1859.

D'argent, à la fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes du même et en pointe de trois tourteaux de gueules, aliàs : *d'azur*.

(V. pour la maison de Chastenet de Puységur connue depuis 1186, le *Bulletin* de 1887, col. 42, et 111).

La mariée a une sœur cadette, Isabelle de Puységur.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or ; au chef d'or.

Devise : *Spes mea Deus.*

Mortimer-Henri-*Robert* Fournier-Sarlovèze, sous-lieutenant au 5e dragons, fils de Joseph-Raymond, comte Fournier-Sarvolèze, ancien préfet, officier de la Légion d'honneur et de Marguerite Ternaux-Compans, décédée, avec Magdeleine La Perche, fille de M. et de Mme Paul La Perche.

Le mariage a été célébré le 16 juin en l'église Saint-Philippe du Roule.

M. le curé de la paroisse, avant de donner la bénédiction nuptiale, a prononcé une allocution touchante, qu'il a terminée par la bénédiction apostolique, que N. S. P. le pape Léon XIII avait daigné envoyer aux jeunes époux et à leurs familles.

Les témoins étaient : pour le marié : le colonel de Waru, commandant le 5e dragons, et M. Ternaux-Compans, ancien conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg, son oncle; pour la fiancée : M. Stanislas La Perche, son oncle, et M. de la Garde, son beau-frère.

Le marié a deux sœurs, l'aînée, Jeanne, a épousé Maurice Girod de l'Ain, capitaine d'artillerie; la cadette, Denise, a épousé Gaston Elie de Beaumont, lieutenant de cuirassiers.

(V. les *Bulletins* de 1892, col. 690-693; et 1893, col. 185).

Ecartelé, au 1er d'azur à l'épée d'or en pal; au 2 d'argent, à la salamandre dans les flammes; au 3 d'argent, à la croix de gueules; au 4 d'azur, au fanion d'argent frangé d'or.

Devise : *Hinc vita lux et honor.*

Le comte de Guichen, fils du comte de Guichen, décédé le 18 avril 1894, et de la comtesse née Husson de Prailly, avec Marthe Viellard, fille de M. Léon Viellard et de Mme Viellard née de Bancalis de Pruines.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par Mgr Turinaz, évêque de Nancy le 19 juin, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le vicomte de Guichen, son frère, et le vicomte de Saint-Pierre, son cousin ; pour la mariée : ses oncles, M. Armand Viellard, député de Belfort, et M. Albert de Pruines, conseiller général des Vosges.

Par suite de la mort récente du comte Guichen, père du marié, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité. Les deux familles, seules, y assistaient.

La famille du Bouëxic de Guichen est ancienne en Bretagne où elle figure aux maintenues de la noblesse de cette province, en possession de nombreux fiefs ou terres seigneuriales. Elle est connue par ses nombreux et brillants services dans la marine, et illustrée par l'amiral comte du Bouëxic de Guichen, lieutenant général des armées navales, sous Louis XVI, en 1779, commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1778, grand croix en 1781, chevalier des Ordres du Roi en 1784, mort à Morlaix le 13 janvier 1790.

D'argent, à trois pins d'or.

Louis-*Amédée*-Antoine Exelmans, baron Exelmans, lieutenant de vaisseau embarqué sur l'escadre du Nord, fils du vice-amiral Maurice vicomte Exelmans, décédé, et de Marie Vincent de Saint-Bonnet, petit-fils de Remy-Joseph-Isidore Exelmans, comte Exelmans, pair et maréchal de France, sénateur, grand chancelier de la Légion d'honneur, avec Marie de Penfentenyo de Kervereguin, fille d'Auguste-Eléonore-Marie de Penfentenyo de Kervereguin, contre-amiral, juillet 1893, officier de la Légion d'honneur et de Mlle de Gueydon, fille de l'amiral de Gueydon.

Le mariage a été célébré le 20 juin, dans la chapelle de la marine, à Brest.

La famille Exelmans, originaire de Bar-le-Duc, a donné un pair de France sous Louis-Philippe, créé maréchal de France en 1851, puis sénateur et grand chancelier de la Légion d'honneur. C'était le grand-père du marié, fils du vice-amiral, préfet maritime, décédé. Le maréchal Exelmans, baron de l'Empire le 1er mars 1812, fut créé comte en 1814.

Le marié a un frère aîné, Octave-Charles, vicomte Exelmans, officier d'infanterie, marié le 21 octobre 1886 à Simone Balsan, fille du député de l'Indre au Corps législatif, et une sœur Mme Gaston Serres de Gauzy.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 602.)

Ecartelé, au 1 des comtes militaires; au 2 d'argent au cheval cabré de sable, qui est Exelmans; *au 3 parti d'azur à la ruche d'or, et d'azur à la croix d'or*, qui est de la Croix de Ravignan; *au 4 d'argent à six merlettes de sable.*

La maison de Penfentenio ou Penfeuntenio est d'ancienne noblesse de Bretagne. Elle établit sa filiation depuis Jean Penfentenio, marié à Amicie de Launay, dont le fils Jean fut compris au rôle de la réformation ou maintenue de la noblesse de l'évêché de Léon en 1443.

Elle s'est divisée en deux branches maintenues dans leur noblesse le 12 août 1669.

La branche aînée connue sous le nom de Cheffontaines, traduction de son nom en français, marquis de Cheffontaines depuis 1750, a donné à l'armée des officiers distingués, dont plusieurs maréchaux de camp et chevaliers de Saint-Louis, a pour chef Louis de Penfentenio (fils de Jonathas-Marie, marquis de Cheffontaines, page de Charles X, officier de cavalerie, marié à Charlotte de Canongettes de Canecaude), décédé le 6 février 1882, marié à Mlle Huchet de Quénetain, dont : 1. Christophe; 2. Yvonne; 3. Laure.

Louis de Penfentenio a un frère Léon de Penfentenio, comte de Cheffontaines, marié à Mlle de Cussy de Mandeville, dont Pierre et René; et un cousin germain Henri, marié à Julie Magon de la Villehuchet dont un fils: Ambroise-Marie-Sylvain, officier de cavalerie, marié en 1884 à Henriette Harscouet de Saint-Georges, dont : Pierre et Hervé.

La branche de Kervereguin détachée de la précédente au huitième degré et maintenue dans sa noblesse en 1669 est représentée : 1° par Henri-Hyacinthe, capitaine de vaisseau, marié à Gabrielle de Gueydon, fille de l'amiral, dont : *a.* Léon; *b.* Alphonse; *c.* Pierre; *d.* Marie, mariée en 1887, à Henri Bernier, officier de marine; *e.* Madeleine-Anne-Marie, mariée en 1891 à Raoul-Joseph Marion de Glatigny, officier de chasseurs; 2° le père de la nouvelle mariée; 3° Henriette, religieuse; 4° N. abbé; 5° N... mariée à Jules Briant de Laubrière; 6° N... mariée à Félix de Poulpiquet de Brescanvel; 7° Clara; 8° Marie, religieuse.

Burelé, d'argent et de gueules de dix pièces.

Herbert d'Espagne, marquis de Venevelles, avec la princesse *Jeanne*-Marie-Emma-Augustine de Croy.

Le mariage a été célébré le 20 juin, en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Hervé de Saint-Gilles et le comte de Bosredon, ses cousins; pour la mariée, ses oncles, le vicomte de Durfort et le prince Juste de Croy.

Le marié est le fils unique de Fernand-Hippolyte-Hermin d'Espagne, marquis de Venevelles, décédé, et de la marquise, née Cardon de Garsignies.

La famille d'Espeigne, d'Espaigne, ou d'Espagne, est originaire du Maine, où elle est très anciennement connue. La baronnie de Venevelles fut érigée en marquisat en 1654.

Jean d'Espagne, sgr d'Espagne et d'Aunay ép. Antoinette de Dureil, dame de la Brosse et en eut : Geoffroy d'Espagne, écuyer, sgr d'Espagne, de Venevelles et d'Aunay; il ép. Catherine de Coussac de Saint-Brice, dont Lazare d'Espagne, écuyer, sgr des mêmes terres mentionnées ci-dessus, ép. le 13 novembre 1573 Anne Boutaut de Laubonnière. Ses descendants ont donné deux gentilshommes ordinaires de la chambre du roi en 1609 et en 1638; ce dernier Henri d'Espagne fut commandant des ville et château de Belfort; il ép. Suzanne Le Vasseur, fille de Louis, sgr de Thouars. C'est en sa faveur que la baronnie de Venevelles au Maine, composée de quatorze fiefs et mouvances de la baronnie du Chateau du Loir fut érigée en marquisat en 1654.

Louis d'Espaigne de Venevelles, capitaine d'infanterie du régiment de Mailly-infanterie, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1756 et reçu par son père M. de Venevelles, capitaine de grenadiers au même régiment.

Henri-Jacques-Louis d'Espaigne, comte de Venevelles, major du régiment de la Reine-Cavalerie en France, servant au 3e régiment de Chasseurs, nobles de l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis pendant l'émigration, fut reçu par M. le prince de Condé. Il prit part, en 1789, aux assemblees de la noblesse du Maine pour la nomination des députés aux Etats-généraux avec Henri-Louis d'Espaigne de Venevelles.

Le marquis de Venevelles, chevalier de Saint-Louis, fut nommé député suppléant de la noblesse du Maine aux Etats-généraux.

Le colonel marquis d'Espaigne de Venevelles fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814.

Le comte Ernest d'Espinay St-Luc, a ép. Louise d'Espaigne, dont la fille Madeleine d'Espinay St-Luc a épousé le 7 janvier 1890 au château de Veillens (Loir-et-Cher) François-Xavier-Louis-Marie comte de Chasteigner, lieutenant au 3e cuirassiers.

D'azur, au peigne d'argent posé en fasce, accompagné de trois étoiles d'or.

La mariée est fille du feu prince Georges de Croy et de la princesse née Marie de Durfort de Lorge. Elle est sœur du prince Louis de Croy, marié à Hortense-Eugénie-Marie-Caroline de l'Espine, fille du comte de l'Espine; du prince François de Croy; de la comtesse de Chevigné et de la comtesse Robert de Bruce.

L'illustre famille de Croy a reçu les titres de prince du Saint-Empire en 1742, grand d'Espagne, en 1598, duc français, en 1768 et pair de France, en 1814.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 356-357).

La branche de Croy-Dulmen, à laquelle appartient la mariée, porte:

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois fasces de gueules, qui est de Croy; *aux 2 et 3, d'argent, à trois doloires de gueules, celles du chef adossées*, qui est de Renty.

Devise: *Souvenance.*

Marie-Joseph-*Hector*, comte Hector de Monteynard, fils du second mariage du vicomte de Monteynard et de la vicomtesse née de Reviers de Mauny, avec Mlle *Juliette*-Louise-Charlotte-Marie Camuset, fille de M. et de Mme Paul Camuset, au château de Vérigny (Eure-et-Loir).

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés en l'église de la Madeleine à Paris le 25 juin par Mgr Lagrange, évêque de Chartres.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Monteynard et le comte de Bridieu ; ceux de la mariée : le baron Grignon des Chapelles et M. Camille Carpentier.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 35 et 657.)

De vair, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or.

Cri : *Potiùs mori.*

Devise : *Pro Deo, fide et rege.*

Henri-Auguste-Marie comte de Robien, lieutenant de vaisseau, fils du marquis de Robien et de la marquise née de Coëtnempren de Kersaint, décédés, avec Marie-Thérèse-Joséphine de Bizemont fille du comte de Bizemont et de la comtesse née de Witte.

Le mariage a été célébré le 26 juin en l'église Sainte-Clotilde, à Paris, et la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par l'abbé de Gibergues, supérieur des missions diocésaines.

Les témoins du marié étaient, le marquis de Robien, son frère, et le vice-amiral d'Abel de Libran ; ceux de la mariée : ses oncles, le baron Raymond de Witte, son oncle maternel, colonel de cavalerie, et le marquis de Saint-Amand.

(V. pour la maison de Gauteron de Robien, d'origine chevaleresque, le *Bulletin* de 1870, col. 349-350).

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à 10 billettes d'argent 4, 3, 2 et 1, qui est de Robien ; *aux 2 et 3 d'azur à 6 coquilles d'argent, 3, 2 et 1*, qui est de Gauteron.

(V. pour la notice sur la maison de Bizemont ancienne en Picardie, passée dans l'Ile de France et l'Orléanais avant 1459, les *Bulletins* de 1885, col. 245-246 ; et 1892, col. 120).

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants, d'argent et en pointe d'une molette d'or.

Devise : *Jungat stemma virtus.*

Joseph Torterüe de Sazilly, lieutenant de cavalerie, instructeur à Saint-Cyr, avec Marguerite de la Valette de Montbrun.

Le mariage a été célébré le 26 juin au château de Favières (Charente-Inférieure).

La famille de Torterüe de Sazilly, d'après ses traditions, se croit originaire d'Italie, d'où elle serait venue s'établir en Touraine ; une tradition également rapporte que lorsque Jeanne d'Arc arrivant à Chinon semblait repoussée des courtisans, c'est un Torterüe qui l'accueillit et lui facilita l'abord de Charles VII.

Parmi les fondateurs de l'abbaye de Baugerais, la *Gallia Christiana* cite, en 1153, Gauthier Torterüe (Tortavia), et en 1161, Hugo Tortavia (Torterüe). On trouve des noms isolés pouvant appartenir à cette famille jusqu'en 1494, date à laquelle commence la filiation suivie.

François Torterüe, né en juillet 1494, était écuyer et lieutenant-gouverneur du château royal de Chinon ; il épousa en 1520 Jeanne Ribot, et avait un frère, Yves, qui alla s'établir à La Rochelle, où il eut de Marie Charron plusieurs enfants.

Le fils de François, Guillaume Torterüe, écuyer, lieutenant des maré-

chaux de France, épousa en 1555 Catherine Pallu du Ruau. Un de ses descendants, noble René Torterüe, seigneur de Razines, conseiller du roi, président au grenier à sel de Richelieu, acquit, en 1681, des Aymard, la terre de Sazilly, avec haute, moyenne et basse justice qui n'est pas sortie depuis lors de cette famille toujours restée tourangelle.

Voici l'état des dernières générations de cette famille:

François-Jean Torterüe, écuyer, seigneur de Sazilly, épousa en 1768 Marthe-Louise Goujon de Saint-Florent, dont il eut : 1. François, qui suit ; 2. Joseph, qui a fait la Br. B.

François, écuyer, etc., épousa Charlotte Renault de Bellevue des Fuyes, dont :

Auguste, ingénieur en chef de la Compagnie du Midi qui, de Marie Godard, eut :

Paul, marié à Marie Droüet d'Aubigny, demeurant au château de Sazilly (Indre-et-Loire).

Br. B. — Joseph, épousa : 1° le 19 août 1799 Marie Girault de Marconnay, dont Adolphe, qui suit ; 2° le 3 avril 1811 Hélène Moreau, dont : Jules, qui a fait la Br. C.

Adolphe, garde du corps, épousa le 25 septembre 1824 Henriette de Seguins-Cabassole, dont : 1. Henri, qui suit ; 2. Eugène, mort sans alliance ; 3. Amédée, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, blessé mortellement à Champigny (1870) et mort sans enfants de Berthe de Brossard de Favières, qu'il avait épousée à Bordeaux, le 6 avril 1864 ; 4. Anne, mariée à Alfred, comte d'Isle.

Henri, marié le 24 avril 1855 à Gabrielle Nicolas, fille de Frédéric, conseiller à la cour, dont : 1. Joseph, né le 2 avril 1864, le nouveau marié ; 2. Thérèse, mariée en 1885, à Henri de La Biche.

Br. C. — Jules, marié en 1848 à Marie-Antoinette Le Maire de Marne, fille d'Auguste, chef d'escadron d'état-major, et de Constance de Juchereau de Saint-Denys. Il est mort laissant : 1. *Edwin*, officier d'infanterie, mort sans alliance ; 2. René, qui suit ; 3. Clémentine, alliée en 1880 à Maximilien de Techtermann, d'une famille patricienne de Fribourg.

René, officier d'infanterie, démissionnaire, marié le 22 juillet 1885 à Jeanne de Martin de la Bastide, fille de Paul, ancien conseiller général de la Charente.

De gueules, à la tortue rampante d'argent chargée de 3 chevrons renversés de gueules et accompagnée de 3 étoiles d'argent 2 et 1.

La mariée est fille de Maurice de la Valette de Montbrun, chevalier de Pie IX, ancien zouave pontifical, décédé le 20 janvier dernier, et de Alice de Brossard de Favières.

(Voir pour la notice et les armes de La Valette de Montbrun, le *Bulletin* de janvier 1894, col. 60-61).

Le comte Charles-Louis-Gabriel de Kergariou, maire de Tréban et conseiller général des Côtes-du-Nord, fils du comte Joseph de Kergariou et de Paule-Marie de Lesguern de Kerveatoux, décédés, avec Mlle Marie-Emilie Lafon, fille de M. Joseph Lafon.

Le mariage a été célébré le 28 juin en la chapelle de la Sainte Vierge à Saint-Philippe du Roule à Paris.

Les témoins du marié étaient : le vicomte Armand de Lesguern et M. Etienne de Lauradour ; ceux de la mariée : M. Chaudruc de Crazanne, intendant militaire du gouvernement de Paris, et M. Guillaumot, inspecteur général des ponts et chaussées.

La maison de Kergariou est une des plus anciennes de Bretagne, connue depuis le XIe siècle; ses armes sont à la

admise
; est
-ë-

...
chargé

Kergariou.

Bourlon de Rouvre, fils ca-
...médée-Charles Bourlon de Rou-
...t de Marie Doë, avec M[lle] Delambre.
Le mariage a été célébré à Versailles dans les derniers jours du mois de juin.

Le marié a un frère aîné Charles Bourlon de Rouvre, député de la Haute-Marne, marié le 6 juin 1881 à Marie-Geneviève-Jeanne Lebaudy, au chateau de Rosny par Mantes (Seine-et-Oise), dont : *a*. Jacques ; *b*. François ; *c*. Bernard.

La famille Bourlon, originaire de Saint-Dizier, remonte à Pierre Bourlon dont le fils fut échevin de cette ville à la fin du XVII[e] siècle. On lui a attribué une origine commune avec une autre famille du même nom qui a donné des conseillers-maîtres des comptes à la Généralité de Paris, et des conseillers au Parlement de Metz, maintenue dans sa noblesse le 13 juin 1705, mais les preuves de cette jonction ne semblent pas avoir été faites.

(V. *Annuaire de la noblesse* de 1894, p. 491.)

Louis Bourlon, capitaine des milices bourgeoises de Saint-Dizier et échevin de cette ville, fils de Pierre, mentionné plus haut, ép. le 20 novembre 1686 Marie Henry et en eut trois enfants :

1. Jacques-Louis Bourlon, sgr d'Arrigny et d'Héronville, fermier général de la baronnie d'Ancerville, échevin ... Saint-Dizier, anobli par le duc Léo... le 4 mai 1723, marié à Agathe ...n, dont plusieurs enfants parmi ...uels Nicolas-Henri, sgr d'Arrigny ...t de la baronnie de Chavanges, dont la petite-fille Adélaïde-Augustine, née en 1789, ép. : 1° Pierre-François-Charles Augereau, duc de Castiglione, maréchal de France ; 2° Charles-Camille-Joseph, comte de Sainte-Aldegonde ;

2. Pierre, conseiller du roi, contrôleur du grenier à sel de Saint-Dizier ;

3. Alexandre-François, conseiller du roi, élu à Joinville, maître de forges à Charmes, marié à Marie-Anne Souchot, dont plusieurs enfants, parmi lesquels Pierre-Henri, sgr de Sarty et de Sandrupt, conseiller en l'élection de Joinville, fut reçu conseiller-secrétaire du roi le 14 mai 1777.

Les descendants de ces trois frères ont formé les branches encore représentées de nos jours. Celle de Rouvre, à laquelle appartient le marié a pour chef son frère le député de la Haute-Marne. A cette branche appartenaient : Charles Bourlon de Rouvre, officier de réserve dans l'infanterie en 1876 ; Léopold Bourlon de Rouvre, ancien préfet, décédé en 1890, sans postérité ; et sa sœur Henriette-Louise, mariée à Thierry-François-Joseph-Adolphe de la Haynade.

La branche de Sarty et d'Hérouville compte de nos jours plusieurs représentants.

Celle dite de Moncey qui a donné sous le premier empire François-Charles-Louis, colonel d'Etat-major, chevalier de l'Empire en 1811, aide de camp du maréchal Moncey, dont il épousa une des filles, Anne-Françoise Jeannot de Moncey, et fut autorisé le 24 mai 1819 à ajouter à son nom celui

de Moncey (1). De ce mariage, deux enfants : Charles, capitaine de cavalerie, décédé le 18 octobre 1884, marié à Jeanne Milleron, et une fille Adrienne, mariée en 1857 à Pierre Ramaget.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 114.)

Les armes portées dans les lettres d'anoblissement de 1723 sont :

D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules et accompagnée de trois roses d'or.

(1) La substitution au titre de duc de Conegliano du 30 mars 1806 et à la pairie de 1814, fut faite le 21 décembre 1825, en faveur de Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, gendre d'Adrien Jeannot de Moncey, duc de Conegliano.

La branche de Rouvre a adopté les mêmes armes en changeant, comme brisure, les couleurs ou les émaux de quelques pièces :

D'azur, à la fasce d'argent chargée de trois besants d'or et accompagnée de trois roses d'argent.

Les armes de la famille Bourlon, qui a donné des Conseillers maîtres à la cour des comptes de Paris et des Conseillers au parlement de Metz insérées dans le *Bulletin* de 1890, col. 114, étaient : *D'or, à la bande d'azur chargée de trois annelets du champ.*

DÉCÈS DU MOIS DE JUIN

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le comte Jean-Charles-Raoul de Picquot de Magny, fils de Jean-Charles-Guy-Hippolyte, comte de Picquot de Magny et de Félicie-Laure Ferrier de la Clémencerie, est décédé à Paris, le 8 avril, dans sa quarantième année.

Il avait épousé Mlle Lambrecht, fille de l'ancien ministre de l'Intérieur et de Madame Lambrecht, née des Courtils de Merlemont.

Ses obsèques ont été célébrées le 9 avril en l'église Sainte-Clotilde à Paris, et l'inhumation a eu lieu à l'Etang-la-Ville (Seine-et-Oise).

Il était beau-frère de MM. Louis et Georges Lambrecht et du marquis de Grouchy, et du comte de Catalan.

Augustin de Picquot de Magny, né le 6 avril 1757 à Rapilly en Normandie, D. de Séez, fut admis, en 1786, après avoir fait ses preuves de noblesse de quatre générations, à l'Ecole militaire de La Flèche.

Tiercé en fasce, au 1 d'azur à deux macles d'or ; au 2, de gueules dentelé par le bas ; au 3 d'or, à la macle d'azur.

Marie-Amélie-Antoinette Thomas de Bosmelet, baronne douairière de Pinteville de Cernon, est décédée, à Toul, dans la 84e année de son âge.

La famille Thomas, sgr du Fossé et de Bosmelet, originaire du Blaisois, occupa d'importantes charges dans la magistrature, et Gentian Thomas, conseiller au parlement de Rouen, acheta la terre du Fossé (au pays de Bray) en 1599. Augustin Thomas, chevalier, seigneur du Fossé, de Forges, du Bosc-Roger, etc., maître des comptes au parlement de Normandie, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juillet 1701 (généralité de Rouen). Il eut pour fils, Auguste-Antoine, maître des requêtes au parlement de Rouen, marié à Antoinette d'Airaines de Senlis, d'où est issu :

Augustin-Antoine, lequel fut reçu

conseiller au parlement à dix-huit ans, et épousa demoiselle Magdeleine Berte; il vivait encore en 1784. Son fils, N... Thomas du Fossé, a comparu à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Neufchâtel, en Normandie, en 1789, avec son parent, M. Thomas de Bosmelet.

Le chevalier Charles Thomas de Bosmelet, vota à Rouen en 1789; il habitait à Auffray, arr. de Dieppe.

Cette maison a encore des représentants : l'un habite le Fossé, ancien domaine de ses ancêtres, et l'autre Auffray, près Dieppe.

D'azur, à 3 bandes d'argent.

La famille de Pinteville est originaire du Verdunois, et connue depuis Ferry de Pinteville, sgr dudit lieu, situé entre Metz et Verdun, vivant au XIIe siècle; il allait en guerre avec ses hommes et sa bannière; il avait ép. Lamberte de Fenestrange, fille d'Adel d'Apremont; ses descendants ont contracté des alliances avec les maisons de Harrouel, Limbourg, Lénoncourt, Lutzelbourg, Dampmartin, de Watronville, etc.

Henri de Pinteville ayant été chargé en 1359 par le roi Jean de la défense de Chalons-sur-Marne, ses descendants s'établirent définitivement en Champagne. L'un d'eux, Jean de Pinteville, ép. en 1560 Marie Le Roussel, dont il eut trois fils. Deux de ceux-ci, Jean et Daniel furent les auteurs des deux branches dont les représentants modernes : Jean-Baptiste de Pinteville de Cernon, et Pierre-Alexis, baron de Pinteville sont revenus en Lorraine et ont demeuré à Toul.

Cette famille a donné, dans la branche aînée, François-Antoine de Pinteville, baron de Cernon, maréchal héréditaire du comté-pairie de Chalons-sur-Marne, marié en 1775 à Marie-Louise-Constance Marquelet de Lanoue qui fut père de Jean-Baptiste, avocat-général à la table de marbre en 1783, député de la noblesse aux Etats généraux en 1789, membre du Tribunat, conseiller maître à la Cour des comptes en 1807, ép. Anne Radix de Sainte-Foy, dont il eut: Pedre de Pinteville, colonel de gendarmerie, né en 1798, marié avec Laurence Villedieu de Torcy dont quatre enfants parmi lesquels : Mme d'Arbois de Jubainville ; Henri, officier de hussards, marié à Marie du Lédo, dont deux filles.

François de Pinteville, frère du député aux Etats-Généraux, fut maire et député de Meaux sous la Restauration ; il eut un fils Amable de Pinteville de Cernon, mari de la défunte, magistrat démissionnaire, en 1830, mort sans postérité.

La branche cadette a donné de nos jours un baron de l'Empire, le 6 août 1813, confirmé le 3 juillet 1818, Pierre-Alexis, né en 1771, mort en 1850, maréchal de camp le 24 janvier 1815, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, dont le fils Léon-Jérome-Louis, baron de Pinteville, né en 1816, ancien inspecteur des forêts, ép. à Metz en 1852 Sidonie d'Egremont, comtesse du Saint-Empire, dont un fils, Paul-Joseph-Alexis, né en 1853, est décédé non marié, à Alger, en 1878.

D'argent, au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.

Devise : *Prodesse omni, obesse nulli.*

Charles-Louis-Toussaint Cornette de Saint-Cyr, marquis de Cély, né le 24 août 1811, est décédé le 24 avril, à Nérigean (Gironde).

De son mariage, contracté le 28 août 1841, avec Charlotte-Nathalie Le Mercier de Maisoncelle-Vertille de Richemont, il a eu : 1° Jules-Edouard, décédé en 1865 ; 2° Charlotte-Alice, mariée le 19 janvier 1861, à M. Carron de la

Carrière, ancien député, ancien préfet.

Le défunt était le chef des noms et armes de la famille Cornette qui a formé de nombreuses branches.

La deuxième branche de Saint-Cyr s'est éteinte dans les mâles avec Alexandre-Constantin Cornette de Saint-Cyr, qui n'a laissé que des filles de son mariage avec Charlotte le Vassor de Beauregard.

La troisième branche de Saint-Cyr a pour chef Appollinaire-Alexandre Cornette de Saint-Cyr, qui devient le chef du nom et des armes.

La branche de Montlaur a pour chef J.-B.-Michel Cornette, comte de Saint-Cyr-Montlaur, ancien receveur de la Ville de Paris, résidant dans la Gironde qui a eu deux fils et deux filles.

La branche de Venancourt a pour chef Ludovic Cornette, comte de Venancourt, né en 1828 ; marié le 8 octo-1856 à Clara Duval de Sainte-Claire, dont trois enfants décédés.

La deuxième branche de Venancourt est représentée par Charles-Emmanuel Cornette, comte de Venancourt, résidant dans la Gironde, marié à Isabelle de Gaulne, dont Antoine et Odette mariée au vicomte Geoffroy de Baritault ; et par son oncle Paul-Alcide Cornette, baron de Venancourt, résidant à Bordeaux, marié à Marie-Aline Cornette de Venancourt, dont Paul-Ernest, marié à Jeanne-Eugénie de Lalande, et Mathilde-Marie, mariée à Albert Dupuy.

La famille Cornette, originaire de Champagne, passa à la Martinique au XVII° siècle et de là à la Guadeloupe ; plusieurs de ses branches se fixèrent dans la Gironde à la fin du XVIII° siècle et au commencement du XIX° siècle.

Sa filiation remonte à l'année 1630 ; elle a été maintenue dans sa noblesse en 1672 et en 1786.

Cette maison compte cinq capitaines de milice de la Guadeloupe, deux conseillers au Conseil souverain de la même île, trois officiers au régiment Martinique, des commandants de quartier, cinq chevaliers de Saint-Louis, plusieurs chevaliers de la Légion d'honneur, un capitaine de vaisseau, un capitaine de frégate, un aide-major, un lieutenant de vaisseau, deux capitaines-commandants, etc., etc.

Cette famille a porté les titres de marquis de Cely ; comtes de Venancourt et de Saint-Cyr-Montlaur (confirmé sous Napoléon III).

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de 2 rosettes de gueules en chef et d'un lézard de sinople en pointe.

Couronne de marquis.

Bertrand-Marie-*Elie* de Comminges, ancien officier aux guides sous Napoléon III, est décédé à Paris le 20 mai. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, et l'inhumation à Saint-Lary, (Haute-Garonne).

Le défunt appartient à la branche de Péguilhan et de Saint-Lary. La terre de Péguilhan fut érigée en comté par le roi Louis XIII en 1612, en faveur de Roger de Comminges, dont le frère Paul fut l'auteur de la branche de Saint-Lary.

Il avait épousé Mathilde de Borch, dont il a eu : 1. Aimery, lieutenant sous-écuyer à Saumur, marié le 28 juin 1886 à Marie-Nahida-Paule de Waldner de Freundstein, fille du général Godefroy, comte de Waldner de Freundstein, commandeur de la Légion d'honneur et d'Inès de Bourgoing ; 2. Marguerite, mariée le 27 septembre à Maxime-*Paul* Rambourg, lieutenant au 13° cuirassiers ; 3. Isabelle, mariée le 4 juillet 1892 au comte Maurice Pillet-Will.

Il avait un frère Fernand-Louis vicomte de Comminges, ancien officier

de cavalerie, marié à Marie de Balza de Firmy, dont : 1. Odon, vicomte de Comminges, lieutenant de vaisseau, marié le 24 octobre 1888 à Isabelle Lamothe-Tenet, fille du contre-amiral, 2. et une fille mariée au vicomte Germain Espic de Ginestet.

(V. les *Bulletins* de 1885-1886, col. 611-618; 1886, col. 360; 1888, col. 552, 658; 1890, col. 19, 81; 1892, col. 433.)

De gueules, à quatre otelles ou amandes d'argent adossées en sautoir.

Devises : ***En vivant nous amendons*** ; et encore : ***En amendant.***

Léonard-***Eugène*** d'Arlot de Saint-Saud, ancien employé supérieur de l'administration des domaines, né le 23 février 1821, est décédé le 2 juin, au château de la Vitrolle, commune de Limeuil Dordogne (dont il avait hérité de son oncle le comte Hubert d'Arlot de Saint-Saud.)

Il était le deuxième fils du comte Julien d'Arlot de Saint-Saud et de Madeleine de Papin de La Gaucherie. Ses deux frères le comte Alfred d'Arlot de Saint-Saud, ministre plénipotentiaire, en 1886, et le baron Hubert d'A. de S. S., en 1893, l'avaient précédé dans la tombe.

Le défunt avait épousé à Bordeaux, le 3 juillet 1855, Marie-Adèle-*Georgina* Darquey, fille de Pierre, d'une ancienne famille irlandaise, et de Anne Clarke, cousine du duc de Feltre. Il ne laisse de ce mariage que deux filles : 1. Anne-Marie-***Eugénie***, née à Bordeaux le 19 août 1857, mariée le 7 avril 1876 à Antoine-Gabriel, en famille ***Gaston***, Dutartre de Boisjoly, fils d'Antoine-Philippe et de Anne-Marguerite Agard de Roumejoux, dont : *Edith* née en août 1877 et *Geneviève*, née le 4 octobre 1879. 2. Marie-Madeleine-Thérèse, née à Bordeaux le 10 mars 1859, mariée à la Vitrolle, le 30 janvier 1883, à Philippe-***Francis***-Marie-Joseph de Soyres, fils de Paul et de Marie-Thérèse de Galabert de Lapeyre d'Haumont, marquise de Las Cases, dont : *Marie-Antoinette*, née le 25 mars 1884 ; Gabriel-Georges-***Paul***, né le 25 mars 1885 ; Marie-Eugène-***Jean***, né le 25 mars 1890 ; Antoine-Xavier-***Bertrand***, né le 14 juin 1892.

(Pour la maison d'Arlot, voir ci-dessus, colonne 256).

Arthur Aguado marquis de las Marismas, chef des nom et armes de la famille Aguado de las Marismas, petit-fils de M. Aguado créé marquis par le roi Ferdinand VII, et fils d'Alexandre Aguado et de Emilie-Claire Mac Donnell, est décédé à Paris, le 2 juin.

Ses obsèques ont eu lieu le 4 juin en l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris.

Il avait épousé Mlle Jacobs, dont il ne laisse qu'une fille, Lucie, héritière du marquisat de las Marismas, fiancée à M. Tenré.

Sa sœur Carmen-Ida-Mélanie, décédée en 1880 avait épousé le 4 juin 1866 Adalbert de Talleyrand-Périgord, duc de Montmorency.

Onésipe *aliàs* Onésime Aguado, son oncle, chambellan honoraire de l'empereur Napoléon III, est décédé à Paris le 19 mai 1893; il avait épousé Claire Mac-Donnell, veuve de son frère Alexandre, mère du défunt, dont il n'a pas eu d'enfants.

La famille Aguado n'est représentée aujourd'hui dans les mâles que par le comte Olympe Aguado, oncle du défunt, marié à Mlle de Freystett dont un fils Louis Aguado et deux filles la vicomtesse Etienne le Sellier de Chézelles et Mme Henri Lorin.

(V. pour la notice et les armes de la famille Aguado de las Marismas, les *Bulletins* de 1890, col. 103; et 1893, col. 368.)

Félix-Edmond vicomte de Grente est décédé à Paris le 4 juin à l'âge de 82 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 7 en l'église Sainte-Clotilde, et l'inhumation le lundi 11, au château de Glos-Montfort dans l'Eure.

Le défunt avait eu de son mariage une fille Maria Edith de Grente, mariée en 1855 à Emmanuel-Stanislas-Marie Thibaud de Noblet marquis de la Rochetulon, ancien député de la Vienne en 1871, décédé, dont : 1. le marquis de la Rochetulon, marié le 11 juin 1887 à Agathe de Taillepied de Bondy ; 2. la comtesse de Bridieu ; 3. la comtesse de Wall ; 4. la marquise de Catuélan (Espivent de la Villeboisnet).

N... Grente de Grécourt, était avocat général au parlement de Normandie en 1789.

Depuis la fin du XVIe siècle on trouve la famille de Grente alliée aux meilleures familles nobles de la généralité de Caen.

Louis-Philippe-Joseph-*Ferdinand* de Roffignac, comte Ferdinand de Roffignac, ancien sous-préfet, est décédé le 4 juin, au Castel-Fadèze, commune de Coulounieix (Dordogne), dans sa 79e année.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 juin, en l'église de la Cité à Périgueux.

Joseph comte de Roffignac (fils du comte René-Annibal, chevalier, sgr de Belleville, maréchal de camp au service de l'Espagne, et de Marie-Madeleine de Vantougeren), épousa à la Nouvelle Orléans Solidelle de Montégut. De ce mariage sont provenus :

1. *Olym*-Joseph comte de Roffignac, qui de son mariage avec Julie Babinet de Rencogne a eu quatre enfants : *a. Edgard*, marié le 22 juillet 1861 à Gabrielle de Lambertye ; *b. Octave*, époux de Mathilde Delord de La Flotte ; *c. Renold*, marié le 9 juillet 1866 à Louise de Lambertye ; *d. Solidelle*, mariée à Philippe Pasquet du Bousquet de la Revenchère.

2. *Ferdinand* (le défunt), né le 20 novembre 1815, marié le 8 octobre 1842 à *Elisabeth*-Alexandrine Rœderer, fille d'Antoine baron Rœderer, et d'Adélaïde Berthier.

3. Renold, mort jeune.

Joseph, comte de Roffignac avait un frère, *Alexandre*, mort en 1851 sans alliance ; une sœur *Elisabeth*, mariée à J.-B. de Vassoigne ; et un autre frère *Charles*, qui se maria en Espagne avec N... Byetes, dont il a eu : 1. *Michel*, marié à Antoinette de Vassoigne, mort en 1881, sans postérité ; 2. *Antoine*, marié en Espagne, dont postérité ; 3. *Raymond*, marié à Alexandrine de Vassoigne, dont Hélie, époux de Henriette de Boisset ; *Jules*, époux de Pauline Marchais et père de : Raymond, Ferdinand, Martial et Jeanne ; *Louise*, mariée le 21 avril 1874 à Athanase Lhéritier de Chézelles ; 4-7. et quatre filles.

(Pour la postérité et les armes du défunt et la notice sur cette famille chevaleresque, originaire du Limousin, voir ci-dessus col. 115, 116, 117.)

Le comte Alphonse de Bertier de Sauvigny est décédé le 5 juin à Paris, à l'âge de 64 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 7, en l'église Sainte-Clotilde, et l'inhumation, le 9, à Sauvigny.

Le défunt était veuf de Mlle Poulletier de Suzenet et laisse trois fils : le comte Ludovic de Bertier de Sauvigny, marié à Mlle des Cars ; le comte Jean de Bertier de Sauvigny, officier de cuirassiers, marié à Mlle de Bridieu, et le vicomte Christian de Bertier de Sauvigny.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 700-701).

D'or, au taureau de gueules, chargé de 5 étoiles du champ.

Devise : *Ornat sidera virtus.*

Bonne-Humbert de Lacroix de Chevrières, marquis de Saint Vallier, chef du nom et des armes, est décédé le 13 juin, en son château de Coucy-les-Eppes (Aisne), entre Laon et N.-D. de Liesse, à l'âge de 90 ans.

La famille de Lacroix de Chevrières, est originaire de Voreppe en Dauphiné. Elle porta d'abord le nom de Guerre, d'après certains généalogistes.

Jean de Guerre aurait été, par acte du 4 mars 1476, institué légataire universel de Félix de Lacroix, dont la maison allait s'éteindre et substitué à ses noms et armes. En 1560, Félix de Guerre, son petit-fils, acquit de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la seigneurie de Chevrières. Plus tard, en 1584 et 1586, Jean, fils de Félix, acquit, des héritiers de Diane, le comté de Saint-Vallier et la seigneurie de Pisançon. Il n'y eut donc aucun lien de parenté, quoiqu'il ait été dit, entre le père de la célèbre favorite de Henri II mis en relief par Victor-Hugo et qui porta lui-même le titre de comte de Saint-Vallier et les ancêtres du marquis de Saint-Vallier qui vient de mourir.

Ces derniers, d'ancienne race d'ailleurs, furent dans l'espèce de simples acquéreurs d'une terre titrée.

La famille de Lacroix se divisa dès lors en deux branches : celle de Saint-Vallier et celle de Pisançon. La branche de Sayve sortit, un demi siècle plus tard, de Jean de Lacroix de Chevrières de Saint-Vallier, petit-fils de l'acquéreur du comté.

L'aïeul du dernier marquis, Nicolas-Amédée de Saint-Vallier, mort à Grenoble en 1798, laissa quatre fils :

1° Jean-Denis-René né le 6 octobre 1756, mort en l'hôtel de la préfecture de Valence, le 13 mars 1824, officier aux gardes françaises, sénateur, président du sénat en 1809, pair de France en 1814, De Marie-Louise de Mazenod, qu'il avait épousée en 1801, il ne laissa qu'une fille Marie-Madeleine-Charlotte-Pauline, née à Paris, le 29 décembre 1803, décédée au château de Saint-Vallier (Drôme), le 28 août 1859 ; mariée à Paris, le 28 avril 1823 à Alfred-Guigues de Moreton, marquis de Chabrillan, né à Paris, le 4 octobre 1800, mort à Paris, le 10 mars 1871. Substitué par ordonnance royale du 23 décembre 1823 à la pairie de son beau-père, le marquis de Chabrillan la recueillit presque aussitôt. (Voy. *les Pairs de France* par Léonce de Brotonne.)

Le marquis de Chabrillan laissa deux fils : René, marquis de Chabrillan, décédé, marié à Mlle de la Tour du Pin de la Charce, dont postérité ; le comte Paul de Chabrillan, marié à Mlle d'Agoult, sans enfants, et une fille la comtesse Raymond d'Agoult, récemment décédée, sans enfants. (V. le *Bulletin* de mars 1894, col. 190).

2° Le second fils du marquis Nicolas-Amédée de Saint-Vallier, fut le père de celui qui vient de mourir. 3° Le troisième Charles-Paul, officier de marine, député de la Drôme en 1815-1816, n'eut point de postérité de son union avec Marie-Madeleine de Cotte. Né à Grenoble le 8 février 1759, il mourut à Paris le 16 novembre *1835* et non 1855, comme une faute d'impression l'a fait dire à l'*Annuaire de la noblesse*, 1884 ; 4° le quatrième fils, Amédée-Félix, né en 1771, officier d'infanterie, décéda sans alliance.

Jean-Claude-Marie, comte de Saint-Vallier, né le 1er mars 1758, mort en 1810, fit la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. De son mariage contracté en 1801 avec Bonne-Marie Gratet du Bouchage, il laissa deux fils, savoir : 1. Charles-Paul-Gabriel, marquis de Saint-Vallier, officier de cuirassiers de la garde, né le 8 juillet 1803, décédé au château des Varces le 3 juillet 1865, sans enfants d'Elisabeth le Tonnelier de Breteuil, (veuve du marquis d'Agrain), qu'il

avait épousée en 1849 ; 2. Bonne-Humbert, comte, puis marquis de Saint-Vallier, né le 24 août 1804, décédé le 13 juin 1894.

Ce dernier, après avoir été page du roi Louis XVIII, avait servi comme officier de dragons dans la garde royale en 1823. Démissionnaire en 1830, il était venu se fixer dans le pays de sa femme Marie-Eléonore-Angélique de Maussion, fille d'un ancien député de l'Aisne et sœur de la marquise de la Tour du Pin, qu'il avait épousée le 20 mai 1828 et qui est décédée à Coucy-les-Eppes, le 22 juin 1885.

Le marquis de Saint-Vallier en avait eu deux fils prédécédés :

1. Charles-Raymond, comte de Saint-Vallier, sénateur, ambassadeur à Berlin, vice-président du conseil général de l'Aisne, grand-croix de la Légion d'honneur, né le 27 septembre 1833, mort le 5 février 1886, non marié ;

2. Jehan-Charles, ancien officier, né le 23 novembre 1839, décédé au château de la Cave (Nièvre), le 16 septem-1890, marié à Mlle Stéphanie Dumon, petite-fille de M. Sylvain Dumon, ministre des travaux publics sous Louis-Philippe.

De ce mariage : 1. Humbert, officier de cavalerie, aujourd'hui marquis de Saint-Vallier et unique rejeton mâle de sa branche ; 2. Bonne-Marie, mariée le 28 janvier 1891 au comte Joseph-Antoine-Marie-Foulques de Pracomtal ; 3. Marguerite, morte jeune.

D'azur, au buste de cheval d'or, animé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé de trois croisettes d'argent.

Devises : *Indomitum domuere cruces*; et *Victricia signa secutus.*

Félix-Emile, comte du Mesnil du Buisson, ancien secrétaire d'ambassade auprès du Pape, commandeur de Saint-Grégoire, et chevalier de Saint-Sylvestre, âgé de 76 ans, est décédé le 15 juin au château de Gournay (Eure).

Il avait épousé Berthe de Costard, dont il laisse un fils, Marie-Louis, capitaine au 95e régiment d'infanterie, marié le 31 mai 1893 à Berthe Roussel de Courcy; et une fille Marie-Constance, mariée à Henry comte de Gaillard de Valdène.

Le frère du défunt a épousé Mlle de Forbin des Issarts.

La famille du Mesnil du Buisson, est une ancienne famille normande, maintenue dans sa noblesse en 1666, dont le comte défunt était le chef des nom et armes.

V. le *Bulletin* du mois de juin 1893, col. 345-346).

De sable, au lion coupé or et argent, armé et lampassé de gueules.

Mme Marguerite-Clémence Etienne, est décédée à Bordeaux le 15 juin, veuve de Jean-Baptiste-Antoine-Léonce de la Mothe, membre de l'Académie de Bordeaux, correspondant du ministère de l'instruction publique, décédé le 8 mars 1894.

De son mariage contracté le 23 décembre 1836, elle laisse un seul fils, Jean-Baptiste-Fernand de la Mothe, dernier représentant du nom.

Le nom de cette famille, (que l'on croit originaire de Bretagne,) se retrouve fréquemment dans les registres de bourgeoisie de Bordeaux où elle apparaît dès le XVIe siècle. Sa filiation remonte à Bernard de la Mothe, reçu bourgeois de Bordeaux en 1575 et nommé jurat en 1607.

Jehan de la Mothe fut chargé en 1622, de commander contre les religionnaires de la Rochelle un vaisseau qui se trouvait en rade de Bordeaux.

Messire Jean-Baptiste de la Mothe, écuyer, seigneur de la Mothe, la Garosse, Piis et autres lieux, officier des milices bourgeoises de Bordeaux, secourut avec la plus grande généro-

sité la ville de Bordeaux, à l'époque de la disette des grains en 1748 ; il fut convoqué en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Bordeaux ; comme ses ancêtres, il avait été reçu bourgeois de Bordeaux. De son mariage avec Catherine Bérard de Verzel, il a laissé entre autres enfants : 1. Jean-Baptiste, qui suit ; 2. Jean-Joseph, mort en Vendée ; 3. Jean-Baptiste-Antoine, surnommé *Varicour*, décédé le 20 avril 1847, laissant de son mariage avec Marie Barbe de la Barthe, quatre filles.

Jean-Baptiste de la Mothe, né le 27 février 1760, fit partie de l'armée de Condé, rentra en France en 1801 et fut pendant trente ans maire de Croignon. Marié avec Marie-Caroline-Jacquette de Rauzan, il a laissé un seul fils, le mari de la défunte.

Les membres de la famille de la Mothe ont été jurats de Bordeaux, administrateurs de la manufacture de cette ville, premiers consuls, directeurs du commerce de Guyenne, etc., etc.

D'argent, à l'arbre de sinople, lié d'or, accosté de deux étoiles de gueules.

Henriette-Sophie Barthélemy, marquise de Dampierre, est décédée le 17 juin au château de Plassac, en Saintonge, à l'âge de 81 ans.

De son mariage avec Elie, marquis de Dampierre, président de la Société des agriculteurs de France, elle a eu : 1. Aymar, né en 1844, décédé, marié en 1873 à Elisabeth Juchault de la Moricière, dont Aymar ; 2. Audoin, marié en 1876 à Marie d'Hallay ; 3. Eric, marié en 1877 à Jeanne de Châteaubourg, dont postérité ; 4. Septime, marié en 1884 à Charlotte Seguier dont Aymar ; 5. Guy-Henry, officier de cavalerie ; 6. Marie, mariée en 1865 au vicomte Duval de Curzay ; 7. Anna, mariée en 1871 au marquis d'Exéa.

La famille de Dampierre, originaire de Normandie, est connue depuis le règne de Saint-Louis ; ses armes figurent à Versailles à la salle des Croisades.

Maintenue dans sa noblesse en 1667 et en 1710, elle est venue se fixer en Saintonge où elle a possédé de nombreux fiefs.

En 1789, à l'assemblée de la noblesse de Saintes, fut convoqué Pierre François, marquis de Dampierre, capitaine au régiment de Foix-infanterie, chevalier de Saint-Louis. De son mariage, contracté le 31 janvier 1787 avec Madeleine-Célestine de Carbonneau, est né un fils unique : Elie-Louis-Aymar, marquis de Dampierre, pair de France, décédé en 1845, laissant de son mariage avec Charlotte d'Abbadie de Saint-Germain : 1. le mari de la défunte ; 2. Armand, comte de Dampierre, propriétaire du château du Vignau (Landes), ancien conseiller général, marié à Feline de Charpin, dont postérité ; 3. Henry, vicomte de Dampierre, marié à Elisabeth Corbin, dont postérité ; Yvonne sa fille a ép. le 8 juillet 1890 Auguste-Jean d'Ayguesvives, fils du comte d'Ayguesvives et de la comtesse née de Flers ; 4. Roger, baron de Dampierre, décédé, marié à Naïs Desbassayns de Richemont, décédée, dont postérité ; 5. la comtesse d'Humières ; 6. la comtesse de Lastours.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 413.)

D'argent, à trois losanges de sable.
Devise : *Sans peur et sans reproche.*

La marquise de Dampierre née Henriette Barthélemy, était petite-nièce du savant abbé de ce nom, auteur du *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, membre de l'Académie française, et nièce du marquis Barthélemy, qui négocia le traité de Bâle en 1795 et fut membre du Directoire en 1797, sénateur de l'Empire, membre de l'Institut, créé comte par l'empereur Napoléon Ier. La Restauration appela le comte Barthélemy à la vice-présidence de la Cham-

bre des pairs le 4 juin 1814 et lui donna le titre de marquis en 1817. Son frère ne laissa qu'une fille la marquise de Dampierre. Le marquis Barthélemy mourut le 3 avril 1830 sans laisser de descendance directe ; son petit neveu Antoine-François-Xavier Sauvaire fut substitué à son nom, à son titre et à sa pairie héréditaire par ordonnance royale du 26 janvier 1828.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 591.)

D'azur, au rocher d'argent surmonté d'un soleil d'or.

L. DE ROZBL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Avis à nos abonnés

La maladie déjà longue, et malheureusement persistante, de notre principal collaborateur a occasionné quelques retards dans la publication du *Bulletin*. Nos lecteurs voudront bien les excuser avec leur indulgence ordinaire. Nous faisons tous nos efforts pour mettre le volume de 1894 à jour avant la fin de l'année, et nous avons l'espoir d'y arriver, comme les années précédentes.

La *Table de 1893* que nous avions cru pouvoir livrer avec ce numéro sera publiée avec celui qui va suivre.

Une confusion regrettable s'est produite dans l'atelier de notre brocheur. Les feuilles de la *Vigne française* et du *Bulletin Héraldique* ont été mêlées et brochées ensemble pour une centaine de numéros. L'erreur a été réparée, par l'envoi du numéro complet, dès qu'elle nous a été signalée. Nous prions nos abonnés, qui ne l'auraient pas fait, de nous renvoyer leur numéro incomplet dans l'intérêt de nos collections. Nous tenons le numéro du *Bulletin* complet, du mois de mai, à la disposition de tous ceux qui ne l'auraient pas reçu.

Il suffira d'en faire la demande par carte postale.

L. R.

La Famille Duplais des Touches

(Addition, col. 196)

M. Antoine Duplais des Touches est né à Aurillac (Cantal), le 29 août 1860. Son père et sa mère n'ont acheté le Treuil-Bussac, ancien fief des Dansays-Gauvain et des Daniaud de la Clochetterie qu'en 1865-1866. Les Dansais du Treuil avaient le même blason que les Masson de Montalivet : *D'azur, au griffon d'or.*

Dominique Duplais, sieur des Touches, était fils du maire de Saintes en 1628 et 1630 (non 1636).

La cousine germaine de M. Antoine Duplais des Touches, Mlle Léonie Duplais, auteur des *Nébuleuses*, des *Figures maritimes de Rochefort*, *La Bretagne et ses fils*, etc., est née à La Palice, ou Palisse, dans l'Allier, le 4 février 1850.

M. Antoine Duplais des Touches n'en est pas moins Saintongeais, par son père, sa mère, et tous ses ancêtres. C'est la carrière administrative de son père qui l'a fait naître à Aurillac.

Paris, 30 août 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Ve E. MAURY), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) JUILLET 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE
OU
REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION
DE
M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS
ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE
56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

BIOGRAPHIE MONTPE

LES ÉVÊ

DE

MAGUELONE ET

Depuis l'origine du si

PAR M

MONTPELLIER, J. CA

UN VOL. IN-

Prix : 4 fr., par la poste 2

HORTICU

LA

ULLETIN

.... 12 fr. par an.
.... 15 —

chacun près de

.... 12 fr. par vol.
.... 7 —

la Rédaction et à l'Administration du être adressées à M. Louis de La Roque, Paris.

de toute publication dont nous aurons reçu deux exem-

à la disposition de ses abonnés anciens ou des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux

le volume, pris dans nos bureaux :
1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

NOS BUREAUX

Certificats de Noblesse

PAR CHÉRIN

MILITAIRE DE 1781 A 1789

La Roque et E. de Barthélemy

franco : 2 fr. 25

PREUVES DE NOBLESSE

par d'Hozier

militaires de 1758 à 1789

PAR LES MÊMES

franco : 2 fr. 25

QUINZIÈME ANNÉE

LA VIGNE FRANÇAISE

REVUE BI-MENSUELLE

DES INTÉRÊTS VITICOLES FRANÇAIS

ET DE LA DÉFENSE CONTRE LE PHYLLOXERA PAR LES INSECTICIDES ET LES CÉPAGES RÉSISTANTS

10 fr. par an pour la France; — 11 fr. pour l'étranger. — On s'abonne à Paris, 56, quai des Orfèvres.

LE

ˈILLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

E HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

... Volume. — (Nouvelle série) — Juillet 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX
MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1702

Louis-Hector de Villars, duc et pair, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, commença fort jeune à servir dans l'armée sous le maréchal de Bellefonds, son cousin, dont il fut aide de camp ; il servit en 1672 dans l'armée du Rhin ; il fit la campagne de 1673 sous les ordres de Turenne, passa en Flandre en 1674 et fut blessé au combat de Senef. Il obtint un des trois régiments qui vaquèrent à cette époque et continua la guerre sous les ordres des maréchaux de Luxembourg et de Créquy ; se trouva aux sièges de Condé, d'Aire, de Saint-Omer, de Maestricht, à la bataille de Cassel et plus tard à la prise du fort de Kell en 1678. Il fut nommé commissaire général de la cavalerie en 1688, après avoir rempli avec succès diverses missions auprès des princes d'Allemagne. Dans la campagne de 1692 il défit le prince de Wurtemberg et l'obligea à capituler. L'hiver suivant il fut nommé maréchal de camp et servit sous le marquis de Boufflers ; à la suite de cette cam-

pagne il fut nommé lieutenant-général (mars 1693), puis gouverneur de Fribourg, passa en Italie où il se trouva au siège de Valence, revint sur le Rhin et la paix faite en 1697, il fut en qualité d'envoyé extraordinaire délégué vers l'Empereur à Vienne. La mort du roi d'Espagne amena une nouvelle guerre qui le remit à la tête de l'armée; il secourut l'électeur de Bavière qui s'était déclaré pour la France et battit les ennemis à Fredelinghem, le 14 octobre 1702 et les rejeta au-delà du Rhin. A la suite de cette importante victoire il fut nommé maréchal de France le 20 octobre 1702. L'année suivante il s'empara de Kell (9 mars 1703) et après la jonction de ses troupes avec celles du duc de Bavière il termina la campagne par la célèbre victoire d'Hochstedt le 20 septembre. De retour en France il eut le commandement des troupes envoyées en Languedoc pour apaiser les troubles provoqués par les Camisards.

Le roi l'honora du titre de duc le 21 janvier 1705 et du collier de ses ordres le 2 février suivant. Nommé commandant en chef de l'armée sur la Moselle, il obligea les ennemis coalisés, commandés par des généraux d'une grande réputation, à s'éloigner de nos frontières. En 1706 il eut encore le commandement de l'armée d'Allemagne et après divers avantages obtenus sur les troupes impériales les obligea à repasser le Rhin. L'année 1707 fut marquée par de nouveaux succès militaires en Allemagne; en 1708 il commande l'armée en Dauphiné ; en 1709, celle de Flandre à la tête de laquelle il se signala à la sanglante bataille dite de Blangies ou de Malplaquet, le 11 septembre ; il y reçut une dangereuse blessure en donnant des preuves éclatantes de sa valeur. Le roi le fit pair de France au mois de septembre 1709; il fut reçu au parlement le 7 avril 1710. Le duché pairie de Villars fut assis sur la terre de Vaûx le Vicomte qu'il avait acquise depuis peu, sous le nom de Villars. Il eut la même année le gouvernement et la lieutenance générale des villes, pays et évêchés de Metz et Verdun et le gouvernement de la citadelle de Metz, vacante par le décès du maréchal de Joyeuse. L'année 1712 fut marquée par la célèbre victoire de Denain (24 juillet), la prise de Marchiennes, du fort de Scarpe, des villes de Douai, du Quesnoy, de Bouchain, qui nous rendit maîtres de la Flandre. Le roi le récompensa de tant de victoires en lui donnant le gouvernement de Provence vacant par la mort du duc de Vendome. En 1713 il prit la ville de Landau après cinquante-six-jours de tranchée ouverte et fit la garnison prisonnière de guerre (20 août) ; un mois après il battit le général de Vaubonne dans son camp retranché à Ettingen (20 septembre); prit la ville de Fribourg, le fort et le château et fut nommé gouverneur de cette place.

Le roi d'Espagne lui envoya l'ordre de la Toison d'or à la fin de cette même année. En 1714 il signa le traité de Radstadt (6 mars) comme plénipotentiaire du roi, avec le prince Eugène de Savoie, plénipotentiaire de l'Empereur. Il représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722, et mourut à Turin en 1734.

Il était fils de Pierre, marquis de Villars, sgr de la Chapelle, chevalier des Ordres du roi en 1654, lieutenant-général des armées du roi en 1657, et de Marie Gigault de Bellefonds, tante du maréchal.

De ce mariage sont nés huit enfants:

1. Louis-Hector, maréchal de France;

2. Félix, abbé de Moustiers en Argonne;

3. Armand, dit le comte de Villars, chef d'escadre 1705 et lieutenant général des armées du roi 1708;

4. Thérèse, mariée le 22 juin 1677 a

Jean de Frétat, sgr de Lorme, de Boissieux, etc.;

5. Marie-Louise, mariée le 11 février 1699 à François-Eléonor de Choiseul-Traves;

6. Laurence Eléonore, non mariée;

7. Charlotte, mariée à Louis de Vogüé, sgr de Gourdan, en Vivarais;

8. Agnès, religieuse à St-André de Vienne puis abbesse de Chelles.

Louis-Hector ép. le 1er février 1702 Jeanne-Angélique de la Rocque de Varengeville, nommée dame du palais de la reine en 1725, (fille de Pierre de la Rocque et de Charlotte-Angélique de Courtin), dont :

Honoré-Armand, né le 4 octobre 1702, duc et pair de France, grand d'Espagne, prince de Martigues, vicomte de Melun, gouverneur général des pays et comté de Provence, l'un des quarante de l'Académie française 1734, brigadier des armées du roi, chevalier de la Toison d'or en 1736, mort en 1770. Il avait ép. le 5 août 1721 Amable-Gabrielle de Noailles, dame du palais de la Reine en 1727, après la duchesse de Noailles sa mère, dame d'atours en 1742, morte en 1771, dont une fille unique :

Amable-Angélique, née le 18 mars 1723, mariée le 5 février 1744 à Guy-Felix Pignatelli, comte d'Egmont; devenue veuve le 3 juillet 1753 elle se fit religieuse du Calvaire, près le Luxembourg à Paris le 18 juin 1754.

Le père du maréchal de Villars avait obtenu l'érection en marquisat de sa terre de Masclas. Il mourut en 1698. Le maréchal obtint au mois de janvier 1705 l'érection des vicomtés de Vaux et de Melun, avec la seigneuris de Mency en *duché* sous le nom de Villars, pour lui, ses enfants et descendants en ligne directe, puis en *duché-pairie* au mois de septembre 1709. L'héritier de la grandesse d'Espagne est aujourd'hui le marquis de Vogüé, représentant la branche aînée de sa maison, qui en avait hérité de la branche de Vogüé-Gourdan, celle-ci héritière du dernier duc de Villars, mort sans enfants.

La maison de Villars était originaire de Lyon et connue avant 1500 par filiation suivie, d'après le P. Anselme, t. v. p. 101, depuis Pierre de Villars qui épousa Suzanne Jobert ou Joubert, veuve de Jean Chapoton, fille de Jacques Joubert et d'Agnès du Bourg de Génevray, dont il eut trois fils: 1. François, lieutenant particulier, civil et criminel du présidial de Lyon, mort en 1582, auteur d'une branche éteinte à la troisième génération; 2. Claude, auteur de la branche des sgrs de la Chapelle, celle du maréchal; 3. Pierre, évêque de Mirepoix, puis archevêque de Vienne, mort en 1590.

D'azur, à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.

1703

Noël Bouton, marquis de Chamilly, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Strasbourg, naquit le 6 avril 1636, commença à servir au siège de Valenciennes en 1656, sous le maréchal de la Ferté. Il suivit en Portugal le maréchal de Schomberg et servit quatre années sous ses ordres, prenant part à toutes les actions qui s'y passèrent, notamment à la bataille de Montesclaros, en qualité de capitaine. Il eut un régiment de cavalerie en 1667, et après la paix, en 1668, suivit le duc de la Feuillade en Candie où il fut dangereusemedt blessé. A son retour il rejoignit son frère le comte de Chamilly, qui commandait un corps d'armée dans le Luxembourg, où il fut fait colonel du régiment de Bourgogne, en 1672, et se distingua dans toutes les actions de cette campagne. Brigadier des armées en 1673, il eut le gouvernement de Grave et soutint, en

1674, un siége de quatre mois sur cette place; il ne la rendit au prince d'Orange qu'après plusieurs ordres réitérés du roi et obtint la plus honorable capitulation qui ait été accordée. Le 18 décembre de cette même année il fut nommé maréchal de camp et gouverneur d'Oudenarde. Blessé deux fois au siège de Gand et à celui d'Ypres, en 1676, il fut fait lieutenant général en 1678. Oudenarde ayant été rendu par la paix de Nimègue il fut pourvu du gouvernement de Fribourg, le 26 février 1679 et de celui de Strasbourg en 1685. Il servit comme lieutenant général de l'armée d'Allemagne en 1691 et commanda l'attaque de Heidelberg qui fut emporté l'épée à la main et força le château à se rendre. Il eut encore de grands succès dans cette campagne et battit un corps de cavalerie commandé par le général Vaubonne. En 1701, le roi lui confia le commandement des provinces de Poitou, d'Aunis et Saintonge où il commanda encore en 1702, et l'année d'après le roi le nomma maréchal de France le 14 janvier 1703. Il fut reçu chevalier des Ordres du roi le 2 février 1705 et mourut à Paris le 8 janvier 1715 en sa 79e année, sans postérité.

Il était fils de Nicolas Bouton, comte de Chamilly, baron de Montagne et de Nanton, gentilhomme de la chambre du roi, maréchal de camp en 1638, conseiller d'Etat en 1645, et de Marie de Cirey, fille de Bénigne, sgr de Magny-sur-Thil, conseiller au Parlement de Bourgogne, et de Marie Jacquot.

Il ép. le 9 mars 1679 Elisabeth du Bouchet, fille unique de Jean-Jacques du Bouchet, sgr de Villeflix, des Tournelles, des Arches et de Bournonville, et de Madeleine d'Elbenne, dont il n'eût pas d'enfants.

Le frère aîné du maréchal, Hérard Bouton comte de Chamilly, maréchal de camp en 1658, aide de camp de la personne du roi dans la conquête de la Franche-Comté, gouverneur du château de Dijon, en 1660, ép. le 2 octobre 1660, au château de Beaumesnil, Catherine le Conte de Nonant, fille de Jacques le Conte, marquis de Nonant, et de Marie Dauvet des Marais. Leur postérité finit par cinq filles à la seconde génération.

La maison Bouton, sgr de Savigny, du Fay, de Corberon de la Tournelle, de Chamilly, de Montagu, de Nanton, de Pierre et de Vauvry, est connue en Bourgogne depuis N... Bouton, sgr de Savigny vivant en 1300, dont la postérité a donné des chambellans à la cour des ducs de Bourgogne, des baillis à Chalon, des capitaines-châtelains de Sagy, des écuyers de la grande écurie du roi de France, des gentilhommes de sa chambre, des officiers distingués aux armées, dont plusieurs maréchaux de camp, lieutenants généraux, et un maréchal de France.

De gueules, à la fasce d'or.

1703

Victor-Marie d'Estrées, duc et pair, vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne de la première classe, comte de Cœuvres, premier baron du Boulonnais, sgr de Tourpes, vice-roi d'Amérique, lieutenant-général au comté Nantais, gouverneur des ville et château de Nantes, membre du Conseil de régence, président du Conseil de marine, l'un des quarante de l'académie française, né en 1660, commença de servir en 1678, sous le maréchal de Créquy, comme enseigne-colonel du régiment de Picardie; capitaine de vaisseau en 1679, servit deux ans en cette qualité contre les Algériens; se trouva au siège de Luxembourg en 1684, reçut en survivance cette même année la charge de vice-amiral exercée par son père, le maréchal d'Estrées, et rang de lieute-

nant-général à condition qu'il servirait encore deux campagnes comme capitaine de vaisseau et trois autres comme chef d'escadre.

Il prit part au bombardement de Tripoli en 1685 et à celui d'Alger en 1688, sur les ordres de son père ; fut blessé au siége de Philisbourg en 1688 ; commanda comme vice-amiral en 1690 à la bataille gagnée sur les Anglais et Hollandais à Bevesières, fit une descente en Angleterre et alla finir la campagne en Allemagne. Il commanda en chef les vaisseaux et galères qui contribuèrent aux prises de Nice, d'Oneille et de Villefranche en 1691 ; il assiégea et prit la ville de Roses en Catalogne en 1693 et contribua au siège et à la prise de Barcelone par le duc de Vendome en 1697. L'appui qu'il donna aux sujets fidèles de Philippe V à Naples en 1701 et 1702 lui valut de la part de ce prince le titre de lieutenant-général de ses mers et celui de grand d'Espagne. Il accepta avec la permission de Louis XIV qui voulut y ajouter la dignité de maréchal de France, le 14 janvier 1703 ; il fut nommé chevalier des Ordres du roi le 7 fevrier 1705 et prit le nom de maréchal d'Estrées, après la mort de son père, étant connu auparavant sous le nom de maréchal de Cœuvres. En 1707 le roi lui donna le gouvernement des ville et chateau de Nantes, la lieutenance générale du Comté Nantais et la vice-royauté honorifique d'Amérique ; il fut reçu le 23 mars, 1715 à l'Académie française à la place du cardinal d'Estrées, son oncle, et mourut sans enfants en 1737.

Il était fils de Jean comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi et de Marie-Marguerite Morin. Il épousa Louise de Noailles dont il n'eut pas d'enfants. Le duché d'Estrées s'éteignit avec lui et les terres qui le composaient passèrent à sa sœur aînée mariée au fils de Louvois, dont le fils Louis-Charles-Marie-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, fut lieutenant-général, puis maréchal de France en 1757 ; il épousa 1° Mlle de Champagne la Suze : 2° Mlle Brulart de Puisieulx et mourut en 1771 sans enfants de ces deux unions. En 1763 le roi Louis XV l'avait autorisé par brevet à porter le titre de duc d'Estrées.

Ecartelé, aux 1 et 4 fretté d'argent et de sable, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable, qui est d'Estrées ; *aux 2 et 3 d'or au lion d'azur, couronné et lampassé de gueules,* qui est la Gauchie.

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

ROCHON DE LAPEYROUSE (1)
(Suite et fin)

Au commencement du XVIIe siècle la postérité d'Elie-Guillaume II Rochon de Lapeyrouse, fils de Jacques II, se divisa en deux branches :

1° Celle d'Elie, comte de Lamotte, sgr de Chateauvieux et de Piles, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi commandant la place de Maubeuge, marié

(1) V. le *Bulletin* du mois d'avril 1894, col. 223-228.

en premières noces à Isabeau d'Aspremont; et en secondes noces, le 3 février 1680, à Marie-Geneviève d'Alléoud de Cheylane, fille de René et de Marie Odde de Bonniot; il eut du premier mariage: Guillaume, qui suit; et du second: Théodore-Gabriel, grand cordon rouge, grand croix de l'ordre de Saint Wladimir de Russie, gouverneur des provinces basques, puis du district de Valenciennes et de Maubeuge, successivement colonel des régiments de la Couronne et du Blaisois, se distingua à la bataille d'Almanza, au combat de Solsone, à Dantzick et en Pologne; Marie-Louise, mariée le 15 février 1708 à Jean-René de la Tour-du-Pin-Montauban, baron de Monfroc, brigadier des armées du roi.

2° Celle des barons de Wormeselle, formée par Jacques, frère d'Elie, qui viendra après la précédente.

XII. — Guillaume Rochon de Lapeyrouse, fils aîné d'Elie, sgr de Châteauvieux, de Piles et de la Gaubertie, ép. Jeanne de Vera, dame de la Gaubertie (1), dont il eut : 1. Raimond, qui suit ; 2. Louise, ép. le 27 octobre 1695 Jean de Calvimont, baron des Tours de Montaigu.

XIII. — Raimond Rochon de Lapeyrouse, brigadier des armées du roi, servit sous le duc de Vendôme; il ép. le 10 décembre 1711 Carmen d'Oropésa, dont il eut : 1. Louis, comte de Lamotte, chevalier de Saint Louis, après avoir servi dans les chevau-légers se retira à la Trappe; 2. Alexis, brigadier des armées du roi, blessé à Fontenoy, chevalier de Saint Louis, mourut en 1783, non marié; 3. Jean-Antoine, qui suit; 4. Catherine, ép. le 19 avril 1729 François de Montholon, maréchal des logis, mestre de camp de cavalerie, puis cornette de la deuxième compagnie des mousquetaires du roi.

(1) Jeanne de Vera devenue veuve, ép. le 23 juin 1684 Pierre-Joseph du Cheyron, sgr du Pavillon, et lui porta la terre de la Gaubertie (V. *Bulletin* de 1891, col. 532), que ses descendants possèdent encore. — V. plus loin, col. 408.

XIV. — Jean-Antoine Rochon de Lapeyrouse, servit d'abord dans les chevau-légers et se distingua à la bataille de Fontenoy; major dans le régiment d'Enghien, commandé par Louis de Bourbon, chevalier de Saint-Louis, ép. à Ypres, Marie de Ramault, fille de messire N... de Ramault et de Pétronille Van-Corte, d'une famille noble, dont il eut: 1. Bonaventure-Louis, qui suit; 2. une fille, morte religieuse.

XV. — Bonaventure-Louis Rochon de Lapèyrouse, comte de Lamotte, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, commanda le régiment d'Enghien, ép. sa cousine Françoise de Rochon de Wormeselle, dont il eut : 1. Ferdinand-Alexis, qui suit; 2. Adélaïde, mariée à François-Joseph de Bonfils dont : Léonard-Léonce de Bonfils de Lapeyrouse-Rochon, héritier de la maison de Lapeyrouse; 3. et une fille, mariée au vicomte de Ségur.

XVI. — Ferdinand-Alexis Rochon de Lapeyrouse, baron de Wormeselle après la mort de Jean, son cousin, chevalier de Saint-Louis, ép. Trezette ou Thérésette de Leybardie, dont il n'eut pas d'enfants.

L'héritier de Ferdinand-Alexis a été Léonce-Léonard de Bonfils-Lablénye, comte de Lapeyrouse-Rochon, baron de Wormeselle, ancien préfet du Doubs, substitué aux noms et armes de Rochon de Lapeyrouse, par ordonnance royale de 1846; lieutenant de vaisseau, puis préfet de l'Ain et du Doubs, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des SS. Maurice et Lazare, de Saint-Grégoire le Grand, de François Ier des Deux Siciles, chambellan honoraire du grand-duc de Toscane qui lui a octroyé, comme Bonfils, le titre de comte par lettres de 1844, en raison des services rendus par sa famille; il a ép. en 1846 Napoleone de Montholon, née à

Ste-Hélène, veuve du comte du Couédic de Kergoaler, capitaine de corvette, fille du général marquis de Montholon, ancien aide de camp de l'Empereur Napoléon Ier et son compagnon de captivité. — Résidence: Aix (B.-du-Rhône).

Il a eu de ce mariage:

1. Théodule, née le 5 août 1847, morte jeune;

2. Henri, né en 1847, frère jumeau de la précédente, mort en 1850;

3. Renée, mariée 1° au comte Ghighizola-Vicini; 2° à Léonce comte de Villeneuve-Flayosc;

4. Napoléon-Eugène-*Amblard*, marié à dona Fidela Andiconagoïtia;

5. Maxime, marié à Roseline de Villeneuve-Flayosc;

6. Gabriel, lieutenant au 3e d'infanterie, marié le 18 octobre 1892 à Berthe de Mandrot, au château d'Echichens, près Morges, canton de Vaud (Suisse).

BR. DES BARONS DE WORMESELLE

La branche des barons de Vormeselle descendait d'Elie-Guillaume II de Rochon-de-Lapeyrouse, vivant en 1653, par Jacques de Rochon-de-Lapeyrouse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cavalerie, aide de camp général de Louis XIV, qui reçut le 24 août 1680 avec ses fils François et Antoine-Jacques le titre de baron « en considération de leurs services et de ceux de leurs ancêtres ».

XI. — Jacques ép. le 14 février 1649 Anne de Vassal de Salvignac, fille de François, lieutenant-colonel du régiment de Clermont-Verteillac, dont il eut cinq enfants; un seul, François, sgr de Bellegarde, continua la descendance.

XII. — François de Rochon de Lapeyrouse, sgr de Bellegarde, baron de Wormeselle, chef d'escadron au régiment de Chamilly, gouverneur du fort de Nuits, ép. le 25 juin 1675 Jeanne-Claire d'Haynin de Querénaing, de Flandre, baronne de Wormeselle, dont il eut:

XIII. — Elie-Honoré *aliàs* François-Honoré de Rochon de Lapeyrouse, baron de Wormeselle, sgr de Bellegarde, ép. le 21 novembre 1746 Marie-Magdeleine de Drevey de Charmail, fille de Gabriel de Drevey de Charmail, nièce du bailli de Malte, de ce nom, dont il eut: 1. Gabriel qui suit; 2. Alexis-Gabriel, servit dans les chevau-légers, puis dans les régiments d'Enghien et de la Couronne (armée des princes), se retira avec le grade de colonel d'infanterie et la décoration de chevalier de Saint Louis, mort à Bergerac, à l'âge de 85 ans, en 1842; 3. Marc-François de Rochon de de Wormeselle, chanoine à Douay; 4. Catherine, ép. N... de Boulou.

XIV. — Gabriel de Rochon de Lapeyrouse, baron de Wormeselle, né à Queyssac, en Périgord, le 11 mars 1750, admis à l'Ecole militaire en 1761, ép. Marie de Sudre des Ardouins, dont il eut: 1. Jean, qui suit; 2. Pierre-François, élève de marine, mort à Edimbourg; 3. Constance, chanoinesse de Bavière; 4. Henriette, mariée au comte d'Aux de Lescout.

XV. — Jean de Rochon de Lapeyrouse, baron de Wormeselle, capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis, etc., mort sans postérité. Son titre de baron de Wormeselle passa à son cousin Ferdinand-Alexis de Lapeyrouse-Rochon, seul représentant de la branche aînée, dont l'héritier, comme on l'a vu plus haut, a été Léonard-Léonce, comte de Bonfils de Lapeyrouse, ancien préfet du département du Doubs.

D'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux chevrons alaisés d'argent.

(V. pour la maison de Bonfils le *Bulletin* de 1891, col. 160).

La branche de Bonfils de la Vernelle, en Périgord, branche cadette de Bonfils-Rochon de Lapeyrouse, est représentée par Albéric de Bonfils, au château de la Vernelle, canton de Lalinde (Dordogne). Il est fils d'Hippolyte de Bonfils, mousquetaire rouge sous la Restauration, puis officier de la garde royale, et de Irma d'Abzac; il a ép. Mlle de Lagibertie, dont il a des enfants. Sa sœur a épousé le comte de Boucher de Latour du Roch.

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à la patte d'ours d'or, onglée de sable, posée en bande, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules à trois besants d'or.

Devise : *Tu es bon fils.*

D'après une Note sur les origines des Bonfils, récemment publiée comme Appendice au Mémoire sur les *Origines des Rochon de Lapeyrouse*, les armes primitives de la famille de Bonfils, dont quelques représentants accompagnèrent Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples et y firent souche, ne seraient pas la *patte d'ours avec les fleurs de lis de France ;* elles représentent *un lion moitié noir et moitié blanc*, ainsi que le constatent les manuscrits des archives de Palerme, les ouvrages de Mugnos Villabianca et les Mémoires du grand prieuré de Messine écrits par Minutoli.

Cette constatation vient donner une force de plus à l'opinion des auteurs qui font remonter la patte d'ours des armes de Bonfils de France, à la tradition que dans une partie de chasse Horace Bonfils, fils de Philibert, sauva la vie au roi. Ce prince emporté par son ardeur à la poursuite d'un ours, fut jeté dans un fossé par son cheval au moment où la bête lui faisait tête. Il allait périr sous son étreinte furieuse lorsque Horace Bonfils, qui seul avait pu le suivre, se précipita au devant de l'ours, l'abattit d'un seul coup, releva le roi et le monta sur son propre cheval.

Charles l'embrassa avec effusion en s'écriant : « Ah ! Bonfils, tu as fait l'office d'un bon fils ! » et il voulut qu'une patte d'ours rappelât dans les armes de la famille ce trait de courage et de dévouement.

Philibert Bonfils (Bonfigli), père d'Horace, obligé de fuir de Bologne, comme toute sa famille, pour échapper à la vengeance des Gibelins s'était attaché au service de Charles d'Anjou. Les archives de la maison de Galard contiennent une quittance de 1267 dans laquelle il est question de Philibert de de Bonfils, attaché à la cour de Charles d'Anjou. En voici le texte publié dans la Note rappelée ci-dessus :

« Guillaume d'Encausse, chevalier, contribua en 1266 à la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou; il délivra une quittance de ses gages à Philibert de Bonfils, 1267. »

L. R.

VERA DE LA GAUBERTIE

La famille de Vera qui a possédé les seigneuries de la Borie et de la Gaubertie n'était pas originaire du Périgord ; elle paraît être venue d'Espagne dans cette province, vers le milieu du xve siècle, ainsi qu'il résulte du texte de divers contrats de mariage entre les auteurs de la maison de la Gaubertie et ceux de Beauregard et de Clermont tirés des archives de la famille du Cheyron du Pavillon où il est dit :

Contrat et articles de mariage fait entre nobles personnes Jehan d'Abzac, domicel, seigneur de Beauregard, et Philippe de Fayolle, damoiselle, habitant du lieu de Beauregard, d'une part;

Et Jehan de Vera, domicel, du diocèse de Saint-Paoul de Léon, au royaume de Castille en Espagne, et Marie

d'Abzac, damoiselle, fille naturelle et légitime dudit sieur et damoiselle Jehan d'Abzac et Philippe de Fayolle, en date du 3 janvier 1445.

Gabriel II de Vera de la Gaubertie, marié le 3 juin 1653 à Barbe de Chaumont, fille de Louis de Chaumont, écuyer, seigneur de Clermont, Fayolle, Labattut, et de Louise de Pardaillan de la Mothe-Gondrin.

De ce mariage :

1° Isabeau de Vera, mariée le 13 juin 1670, à Jean-François de Calvimont, chevalier, seigneur de Tayac, capitaine au régiment de Champagne-cavalerie, morte sans postérité ;

2° Jeanne de Vera, mariée le 27 juin 1671 à Guillaume de Rochon, conseiller du roi, lieutenant particulier civil et criminel de la sénéchaussée de Périgord, au siège de Bergerac. Il mourut avant 1684, laissant :

a. Raimond de Rochon, sieur de St-Félix ;

b. Louise de Rochon, mariée le 27 octobre 1695 à Jean de Calvimont, baron des Tours de Montaigu et de Néac, seigneur de La Lande.

Jeanne de Véra se remaria le 23 juin 1684 avec Pierre-Joseph du Cheyron, écuyer, seigneur de Saint-Vincent-sur-l'Isle, conseilller et secrétaire du roi, Maison et Couronne de France. Elle apporta à la famille du Cheyron le château et la terre de la Gaubertie, qui sont encore dans la famille du Cheyron du Pavillon.

La famille de Vera, sgr de la Borie et de la Gaubertie, portait, d'après un vieux cachet ou plaque gravée possédé par la famille du Pavillon :

De sable, à une main appaumée de.... accompagnée en chef de deux étoiles d'argent.

MILLON
De la Morlière, d'Ainval, de Pomeroy, d'Ailly de Verneuil, d'Aumont, de Montherlant, de la Verteville

(Suite et fin)

Br. de Millon de Margimont

Br. C. II. — Robert Millon de Margimont, écuyer, sgr de l'Estoile et de Margimont, né en 1608, capitaine de cavalerie et chevau-léger du roi, ép. Marie-Anne-Magdeleine d'Ainval (fille de messire Lazare d'Ainval, écuyer, sgr de Filescamps et de Marie Coullet de Bussy), décédée à Gannes le 28 octobre 1705.

Il eut de son mariage six enfants :

1. Jehan, baptisé le 3 août 1656;
2. Anne, baptisée le 28 août 1657, ép. le 15 avril 1692 Ignace du Franc, écuyer, sgr de Bacoüel, en présence de Marie-Madeleine d'Ainval, dame de l'Estoile et autres lieux, sa mère et de Jean de Flers;
3. Robert, né en 1659;
4. André, né en 1661;
5. Lazare, qui suit;
6. César, jumeau du précédent, né en 1662.

III. — Lazare Millon, écuyer, sgr de Margimont, né à Gannes le 6 juillet 1662, capitaine des dragons du Dauphin, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la ville de Besançon en 1729, mort dans l'exercice de ces dernières fonctions le 4 janvier 1739, inhumé dans l'église des Cordeliers de cette ville.

Branche d'Aumont

Br. D. II. — Antoine Millon, écuyer, sgr d'Aumont, né en 1618, ép. le 18 janvier 1648 Françoise Cochepin, fille d'Antoine et de Marie Le Fébure. Il mourut le 27 mai 1696 et sa femme le 23 mai 1701 à Royaucourt.

Il eut de son mariage sept enfants :

1. Robert, né en 1649, mort sans être marié le 2 février 1687;

2. Antoine, qui suit;

3. Charles, ép. Magdeleine d'Arras, dont il n'eut que trois filles: *a.* Magdeleine, mariée à M. Lucien Pulleux, avocat, dont la fille mariée à messire Le Merchier, sieur des Chateliers, avocat, fut la mère de Mgr Le Merchier, évêque de Beauvais; *b.* Cécile, mariée en 1725 à messire Bosquillon du Fay; *c.* Claire-Louise, mariée à M. Bauchy, avocat;

4. Marie, née en 1656, morte sans être mariée;

5. Pierre, né en 1663, chanoine de la collégiale Saint-Jacques de l'Hopital à Paris, décédé dans cette ville le 30 mai 1728;

6. Jean, né en 1665, curé de Tieux;

7. Jacques, né en 1667, curé de Campremy.

III. — Antoine Millon, sgr d'Aumont, après la mort de son frère aîné, était né en 1651 ; il ép., à Montdidier, Anne-Antoinette Le Maire, morte à Royaucourt le 31 décembre 1728 ; son mari était mort le 12 janvier 1711.

Il eut de son mariage trois enfants :

1. Robert, qui suit ;

2. Antoine, qui a fait la Br. E. de Montherlant et de la Verteville, qui suivra;

3. Jean, né en 1695, mort jeune.

IV. — Robert Millon, sgr d'Aumont, officier de la maison militaire du roi, ép. le 28 septembre 1716 Antoinette Budin de Wavignies, fille d'Antoine, ancien officier de Mgr le prince de Condé, et de Angélique Le Roux.

Il eut de ce mariage quinze enfants, parmi lesquels cinq furent prêtres, un seul, Jean-Baptiste, qui suit, laissa postérité, et une fille, Marie-Jeanne-Antoinette, née en 1727, ép. en 1759 François de Mouy ou Demouy, de la même famille que le comte de Mouy, ancien ambassadeur en Italie, comte romain.

V. — Jean-Baptiste Millon, sgr d'Aumont, né en 1733, capitaine dans la maison du roi et chevalier de Saint-Louis, ép. le 21 juillet 1766 Marie-Madeleine Millon, fille de Pierre, capitaine des gardes en la prévoté de l'hôtel du roi, et de Marie-Jeanne-Antoinette Millon; de ce mariage naquirent deux filles mortes célibataires, et Antoine-Jean-Baptiste, qui suit.

VI. — Antoine-Jean-Baptiste Millon, sgr d'Aumont, né en 1767, entra fort jeune dans la maison du roi; il ép. Agnès Prévostet mourut sans enfants, le dernier de sa branche.

Br. de Montherlant et de la Verteville

Br. E. — IV. — Antoine Millon, sgr de Montherlant, né en 1693, à Royaucourt, capitaine dans les gardes du roi en la prévôté de son hôtel, ép. le 15 janvier 1715 Marie-Jeanne Budin, fille de messire Antoine, sgr de Wavignies, ancien officier de feu Mgr le prince de Condé et de dame Angélique Le Roux.

En 1755 il acheta la seigneurie et le château de Montherlant à la famille de Combes de Lyss et prit le nom de cette terre que ses descendants portent aujourd'hui.

Il mourut en son château de Montherlant le 10 septembre 1777.

Il eut de son mariage six enfants :

1. Marie-Jeanne, née en 1716, mariée le 7 juin 1735 à son cousin Pierre Millon, fils de Pierre et de Magdeleine Pilon de la Tour;

2. Antoine, né en 1719, mort jeune;

3. Angélique-Françoise, née en 1721, morte à Beauvais, non mariée, le 30 novembre 1770 ;

4. Anne, née en 1723, mariée : 1° en 1740 à Antoine de Beuzin de Béthizy,

fille de Jacques, capitaine au régiment royal d'artillerie, et de Charlotte-Ursule de Vendeuil dont un fils François; 2° le 18 avril 1742 avec François-René d'Ainval, fils de Jacques, chevalier, sgr du Frétoy, Mocreux et Fossebleuët, gendarme de la reine et de Geneviève de Blottefière;

5. François, qui suit;

6. Autre François, né en 1728, mort jeune.

V. — François Millon, né en 1726, sgr patron, haut justicier de Montherlant, connu dans sa jeunesse sous le nom de Millon de Gimard, d'un fief qui lui venait de sa mère, avocat au parlement, syndic de la ville et des communes de Beauvais, puis élu par le bailliage de cette ville député du tiers aux Etats Généraux en 1789; il fut guillotiné sur la place du Trône le 23 juin 1794. Son corps fut inhumé au cimetière de Picpus. Il avait ép. le 10 septembre 1762 Geneviève-Rosalie du Moulin de Paillart, fille de messire du Moulin, écuyer, sgr de Paillart, du Lys, de Ribeauvillé, Porcheux, etc., conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de Soissons.

Il eut de son mariage plusieurs enfants dont deux seulement lui survécurent:

1. Antoine-Nicolas, qui suit;

2. Charles-François Millon de la Verteville, né en 1795, élève de l'Ecole militaire, lieutenant-colonel du 9e chasseurs à cheval; en 1809 il eut la cuisse emportée par un boulet de canon à la tête de son régiment, dont il remplaçait le colonel; il reçut sur le champ de bataille la croix d'officier de la Légion d'honneur et le grade de colonel.

Il ép. en 1827 la fille du général Favereau, chevalier de Saint-Louis, inspecteur général des troupes d'artillerie de la marine sous la Restauration.

Il eut de son mariage un fils unique: Ernest Millon de la Verteville, né en 1828, secrétaire d'ambassade, puis ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, du Dannebrog, du Lion Néerlandais, officier de la Couronne de Prusse et de l'Etoile polaire de Suède; il ép. le 22 janvier 1862 Jeanne-Noémie de la Motte, fille de Jean-Louis et de Clémence de Guingamp, dont deux filles: 1. Marie-Geneviève, mariée au baron Victor Reille, officier d'artillerie; 2. Rose-Elisabeth-Dagmar, mariée à Odon marquis de Pins-Montbrun; 3-5 et trois garçons.

VI. — Antoine-Nicolas Millon de Montherlant, né en 1769, capitaine-commandant du bataillon des volontaires de Chaumont en Vexin, membre correspondant du conseil royal d'agriculture, etc., juge de paix du canton de Méru (Oise), démissionnaire en 1830; il ép. le 8 juin 1795 Marie-Sophie Daudin, fille de messire François Daudin, écuyer, sgr de Pouilly, conseiller du roi et correcteur en la chambre des Comptes de Paris, et de Marie-Louise Escalard de la Bellangerie; il mourut en 1843.

Il eut de son mariage sept enfants parmi lesquels:

1. Charles, qui suit;

2. Frédéric-Nicolas, né en 1799, ép. le 20 novembre 1826 Laure-Victoire Laurent, dont: *a.* Aline-Victoire, née en 1827, mariée le 6 janvier 1847 à Augustin Le Clercq, trésorier-payeur du ministère des finances, commandeur de la Légion d'honneur, dont postérité; *b.* Alphonse-Laurent-Antoine, né en 1829, mort en 1876, non marié; *c.* Marie-Augustine-Caroline, née en 1833, mariée le 17 février 1851 à Louis-Charles Pasquet de Salaignac, directeur des haras, mort en 1861, à Annecy (Savoie), dont une fille unique Marthe, mariée à M. de Lacoste de la Reymondie (en Quercy).

3. Anna-Virginie, née en 1804, ép. le 24 mai 1825 Ernest-Jean-Baptiste-

Il eut de son mariage sept enfants :

1. Robert, né en 1649, mort sans être marié le 2 février 1687;

2. Antoine, qui suit;

3. Charles, ép. Magdeleine d'Arras, dont il n'eut que trois filles: *a*. Magdeleine, mariée à M. Lucien Pulleux, avocat, dont la fille mariée à messire Le Merchier, sieur des Chateliers, avocat, fut la mère de Mgr Le Merchier, évêque de Beauvais; *b*. Cécile, mariée en 1725 à messire Bosquillon du Fay; *c*. Claire-Louise, mariée à M. Bauchy, avocat;

4. Marie, née en 1656, morte sans être mariée;

5. Pierre, né en 1663, chanoine de la collégiale Saint-Jacques de l'Hopital à Paris, décédé dans cette ville le 30 mai 1728;

6. Jean, né en 1665, curé de Tieux;

7. Jacques, né en 1667, curé de Campremy.

III. — Antoine Millon, sgr d'Aumont, après la mort de son frère aîné, était né en 1651 ; il ép., à Montdidier, Anne-Antoinette Le Maire, morte à Royaucourt le 31 décembre 1728 ; son mari était mort le 12 janvier 1711.

Il eut de son mariage trois enfants :

1. Robert, qui suit ;

2. Antoine, qui a fait la Br. E. de Montherlant et de la Verteville, qui suivra;

3. Jean, né en 1695, mort jeune.

IV. — Robert Millon, sgr d'Aumont, officier de la maison militaire du roi, ép. le 28 septembre 1716 Antoinette Budin de Wavignies, fille d'Antoine, ancien officier de Mgr le prince de Condé, et de Angélique Le Roux.

Il eut de ce mariage quinze enfants, parmi lesquels cinq furent prêtres, un seul, Jean-Baptiste, qui suit, laissa postérité, et une fille, Marie-Jeanne-Antoinette, née en 1727, ép. en 1759 François de Mouy ou Demouy, de la même famille que le comte de Mouy, ancien ambassadeur en Italie, comte romain.

V. — Jean-Baptiste Millon, sgr d'Aumont, né en 1733, capitaine dans la maison du roi et chevalier de Saint-Louis, ép. le 21 juillet 1766 Marie-Madeleine Millon, fille de Pierre, capitaine des gardes en la prévoté de l'hôtel du roi, et de Marie-Jeanne-Antoinette Millon; de ce mariage naquirent deux filles mortes célibataires, et Antoine-Jean-Baptiste, qui suit.

VI. — Antoine-Jean-Baptiste Millon, sgr d'Aumont, né en 1767, entra fort jeune dans la maison du roi; il ép. Agnès Prévostet mourut sans enfants, le dernier de sa branche.

Br. de Montherlant et de la Verteville

Br. E. — IV. — Antoine Millon, sg de Montherlant, né en 1693, à Royau court, capitaine dans les gardes d roi en la prévôté de son hôtel, é le 15 janvier 1715 Marie-Jeanne B din, fille de messire Antoine, s de Wavignies, ancien officier de f Mgr le prince de Condé et de dan Angélique Le Roux.

En 1755 il acheta la seigneurie et château de Montherlant à la fami de Combes de Lyss et prit le nom cette terre que ses descendants port aujourd'hui.

Il mourut en son château de M therlant le 10 septembre 1777.

Il eut de son mariage six enfan

1. Marie-Jeanne, née en 1716, ma le 7 juin 1735 à son cousin Pi Millon, fils de Pierre et de Magdel Pilon de la Tour ;

2. Antoine, né en 1719, mort jeu

3. Angélique-Françoise, née en 1 morte à Beauvais, non mariée, le 3 vembre 1770 ;

4. Anne, née en 1723, mariée : 1 1740 à Antoine de Beuzin de Bét

le de Jacques, [illegible] royal d'artillerie, et [illegible] ile de Vendeuil [illegible] le 18 avril 1742 [illegible] Ainval, fils de Jacques, chevalier, r du Fretoy, [illegible] euët, gendarme de la [illegible] eviève de Blottefière ;

5. François, qui suit ;

6. Autre François, né en 1728, mort [illegible].

V. — François Millon, né en 1726, [illegible] patron, haut justicier de Montherlant, connu dans sa jeunesse sous le [illegible] Millon de Gimard, d'un fief [illegible] venait de sa mère, avocat au [illegible], syndic de la ville et des [illegible] de Beauvais, puis élu par [illegible] de cette ville député du [illegible] Etats Généraux en 1789 ; il [illegible] né sur la place du Trône [illegible] 1794. Son corps fut inhumé [illegible] de Picpus. Il avait ép. le [illegible] 1762 Geneviève-Rosalie [illegible] Paillart, fille de messire [illegible] écuyer, sgr de Paillart, du [illegible], Porcheux, etc., [illegible] roi, président trésorier [illegible] bureau des finances de [illegible]

[illegible] mariage plusieurs en- [illegible] seulement lui survé-

[illegible], qui suit ;

[illegible] Millon de la [illegible] de l'Ecole [illegible]

1828, secrétaire d'ambassade, puis ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, du Dannebrog, du Lion Néerlandais, officier de la Couronne de Prusse et de l'Etoile polaire de Suède ; il ep. le 22 janvier 1862 Jeanne-Noemie de la Motte, fille de Jean-Louis et de Clémence de Guingamp, dont deux filles : 1. Marie Geneviève, mariée au baron Victor Reille, officier d'artillerie ; 2. Rose Elisabeth-Dagmar, mariée à Odon marquis de Pins-Montbrun ; 3-5 et trois garçons.

VI. — Antoine-Nicolas Millon de Montherlant, né en 1769, capitaine commandant du bataillon des volontaires de Chaumont en Vexin, membre correspondant du conseil royal d'agriculture, etc., juge de paix du canton de Méru (Oise), démissionnaire en 1830 ; il ép. le 8 juin 1795 Marie Sophie Daudin, fille de messire François Daudin, écuyer, sgr de Pouilly, conseiller du roi et correcteur en la chambre des Comptes de Paris, et de Marie-Louise Escalard de la Bellangerie, il mourut en 1843.

Il eut de son mariage sept enfants parmi lesquels :

1. Charles, qui suit ;

2. Frédéric-Nicolas, né en 1799, ép le 20 novembre 1826 Laure Victoire Laurent, dont : a. Aline Victoire, née en 1827, mariée le 6 janvier 1847 à Augustin Le Clercq trésorier payeur [illegible] finances, commandeur de la Légion d'honneur, dont [illegible] Laurent [illegible] [illegible] unique [illegible] Lamaze de la [illegible]

[illegible] 1844, ép. [illegible]

lemin ou Voillemin de Gevigney et de Marguerite d'Angirey. De cette union serait né Pierre de Gevigney, qui fut le père de Simon, de Béatrix et de Guillaume. De celui-ci serait sorti Guyot de Gevigney, qui eut entre autres enfants, Aymon, curé de Gevigney, Perrin et Marguerite. Perrin, qui continua la lignée, épousa, suivant toute probabilité, Béatrix de Montreuil, dame d'Anrosey. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entre autres Guillaume et Thiébaut, dont nous avons déjà parlé, puis Etiennette et Philibert, *aliàs* de Poinctes, lequel figura parmi les seigneurs comtois qui soutinrent si vaillamment le siège d'Arras; enfin, Jean II, qui épousa Guillemette de Beaujeu, vers 1460. D'où Philippe qui contracta alliance avec Hélène de Montormentier.

Jean, en s'alliant à la famille de Gevigney, en prit les armes qui étaient : *burellé d'or et de sable de onze pièces*, et les écartela des siennes qui étaient *d'or, aux trois lionceaux de sable, armés et lampassés de gueules*. Il prit aussi le nom de Gevigney qu'il ajouta au sien. Telles avaient été les conditions arrêtées entre les deux familles, au moment du mariage. Aussi trouve-t-on, à partir de cette union, les noms de Poinctes et de Gevigney réunis dans un grand nombre d'actes, soit publics, soit privés pour désigner un même individu.

C'est ainsi qu'un acte du 3 janvier 1411 est signé par Etienne de Juvigny, autrement dit de Poinctes. Un autre, du 16 mai 1448, porte la signature de Philibert de Gevigney, *aliàs* de Poinctes. Enfin, dans un échange du 14 mai 1624, François de Poinctes figure avec le nom de François de Juvigny de Poinctes.

La famille de Gevigney était très noble de nom et d'armes, dit l'abbé de Billy dans son *Histoire de l'Université de Besançon*, elle a fourni quatre chevaliers à la confrérie de Saint-Georges. La terre de Gevigney tirait son nom d'un village qui fait aujourd'hui partie du canton de Jussey (Haute-Saône). A différentes époques, il est vrai, les propriétaires de cette seigneurie s'appelèrent indifféremment de Juvigny ou de Gevigney, mais ces deux noms sont ceux d'un seul et même fief, qui tous deux ont la même signification et la même étymologie, et viennent, suivant toute apparence, de *Joviniacum* ou *Juveniacum*.

Les archives de la Chambre des Comptes nous apprennent qu'au XIIIe siècle la terre de Gevigney produisait 1,030 livres de reveuu et que les deux fiefs de Gevigney et de Mercey donnaient à leur possesseur, haute, moyenne et basse justice sur les sujets de la terre. Elle se partageait en deux moitiés presque égales, et formait : 1° le fief de Cicon, qui appartenait en 1751 aux familles Fyard et Raillard de Vesoul, et 2° le fief de la Beaume, dont la famille de ce nom était propriétaire en 1647 ; plus tard, il passa à la maison de Kercado.

Hélène de Montormentier était fille de Jean II de Montormentier, seigneur de Rosoy et de Chaudenay, et de Claude de Cussigny. Le fief de Chaudenay appartenait dans l'origine à Guillaume de Saint-Martin, lequel mourut sans enfants, et, par suite d'héritage, cette terre entra plus tard dans le domaine d'Aubry de Montormentier, qui possédait déjà celle de Rosoy. Il en fit hommage à l'évêque de Langres, en 1412. Son fils Jean Ier de Montormentier, renouvela cet hommage en 1443, 1455 et 1456. Il est le père de Jean II, dont nous venons de parler, lequel eut une autre fille du nom de Sidonie, qui épousa en 1482, Gilbert de Carendefez. Celui-ci ayant acheté, en 1485, ce que possédaient à Rosoy Philippe de Poinctes et sa femme, resta seul propriétaire de cette seigneurie.

IV. — Jean de Poinctes ne vécut que très peu de temps avec Jacqueline de Juvigny, car, en 1463, il mourut en Flandre, au service du duc de Bourgogne. Il avait eu de son mariage un fils du nom de Philippe qui, comme nous l'avons dit, épousa Hélène de Montormentier.

Jean de Poinctes portait le titre de seigneur de Chaudenay et d'Anjeux. René de Poinctes dit, dans ses Mémoires, qu'il « illustra sa maison d'hon« neurs, de vertus et de biens, et qu'il « témoigna son courage dans les guer« res qui se firent pour le service du roi « de France. »

Il vivait encore en 1510. L'abbé Mathieu prétend au contraire, dans ses chroniques, qu'il est mort en 1490. Il avait pris part, sous les ordres de Charles-le-Téméraire, au désastreux siège de Nancy et y avait perdu ses bagages et équipages.

Il fut enterré dans la chapelle du château de Chaudenay que possédaient ses ancêtres et où ils faisaient habituellement leur résidence.

V. — Du mariage de Philippe de Poinctes avec Hélène de Montormentier naquit un seul enfant, qui porta le prénom de François et fut seigneur de Chaudenay et d'Anjeux. Il suivit la carrière des armes et servit François I[er] dans les guerres que ce Prince eut à soutenir en Italie. Dès le 22 mars 1513. il avait pris pour femme Anne de Montarby, appartenant à l'une des plus nobles familles du Bassigny.

La maison de Montarby qui avait pour armes : *de gueules au chevron d'or*, est aussi ancienne qu'illustre en Champagne. Gilet de Montarby, écuyer était seigneur de Charmoilles, en 1375. Il avait épousé Marthe de Juvigny, d'où sortit Humbert, châtelain de Fays, lequel se maria lui-même avec Isabelle de Widor. Son fils, Perceval, aussi seigneur de Charmoilles et capitaine de Coiffy, eut pour épouse Jeanne de Daillancourt, dame de Fréville, en 1511, fille de Pierre de Daillancourt écuyer. Il eut plusieurs enfants, entre autres Anne de Montarby, qui s'allia à François de Poinctes.

Nous voyons figurer Philippe de Poinctes comme témoin dans une transaction intervenue entre les communes de Fays-Billot et de Corgirnon. Il eut la douleur de voir son fils aîné Antoine de Poinctes, le précéder au tombeau et fut investi de la garde noble de ses enfants. C'est en cette qualité de tuteur qu'il fournit une déclaration de la terre d'Anrosey, relevant de La Ferté, et que leur mère, par son mariage, avait fait entrer dans le domaine de la famille de Poinctes.

François de Poinctes avait eu trois enfants :

1. Antoine, qui suit et fut le premier membre de la famille qui porta le titre de seigneur de Pisseloup et Chaumondel ;

2. Françoise qui épousa le 1[er] octobre 1534, Simon de Maizières, écuyer, seigneur de Serrey. Elle eut de cette union Etienne de Maizières, écuyer, seigneur de Chaux, lequel fut marié avec Françoise de Raincourt, fille d'Etienne de Raincourt et de Henriette de Lambrey.

3. Nicolas, qui devint le chef d'une branche cadette de la famille. Il fut élevé dans la maison du prince de Guise, et sut, par ses brillantes qualités, se faire remarquer de Charles de Lorraine qui lui confia la charge de maître d'hôtel. Plus tard, il eut le gouvernement de Joinville. Par contrat de mariage du 11 juillet 1545, il épousa Françoise Prévot, de Besançon, filles de Charles Prévot, citoyen de cette ville, seigneur de Gonsans, Recollogne etc.

VI. — Antoine de Poinctes forme la tige d'une branche aînée de la maison, et, comme nous l'avons dit, il est le premier membre de la famille qui a

porté le titre de seigneur de Chaumondel et de Pisseloup. Ainsi que le rappelle Réné de Poinctes dans son mémoire, il eut l'honneur d'être l'un des cent gentilshommes de la chambre de Henri II, roi de France. On le voit figurer parmi les combattants qui obligèrent Charles-Quint à lever le siège de Metz. On le rencontre aussi parmi les volontaires qui servirent sous le commandement du prince François de Lorraine, duc de Guise.

Il épousa Marguerite de Chézeaux, dame de Chaumondel et de Pisseloup en partie, qui fit ainsi entrer cette seigneurie dans le domaine de la maison de Poinctes. Il mourut très jeune à Bar-le-Duc et fut inhumé en la chapelle de Sainte-Anne, dans l'église canoniale de Saint-Pierre de cette ville. Il laissa deux enfants mineurs, Claude et Antoine, dont leur aïeul paternel, comme nous l'avons dit, eut la garde noble.

Marguerite de Chézeaux, sa veuve, épousa, en secondes noces, messire Guillaume de Grammont, seigneur du Pailly et de Damphal. Elle n'eut pas d'enfants de cette union, et elle mourut elle-même à Bar-le-Duc en 1543, avant son second mari. Son corps fut inhumé dans l'église des Augustins de cette ville, devant la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, et en elle, dit le mémoire précité, finirent le nom et les armes des de Chézeaux. Ces armes étaient : *un phénix de sable au milieu de l'écusson, les pieds et le bec armés d'or sur son bûcher de gueule, en champ d'azur, timbré d'un heaume d'or.*

Antoine, l'aîné de la famille qui suit, devint par là seul propriétaire de la seigneurie dite de Chaudenay.

Les enfants de Marguerite de Chézeaux eurent, par suite de sa mort, les terres d'Anrosey et de Pisseloup. Claude, le plus jeune des deux, devint page de l'écurie de Charles IX, fut tué d'un coup de pied de cheval et ne laissa pas de postérité.

VII. — Antoine II de Poinctes, fils aîné de Marguerite de Chézeaux, continua la branche cadette. Il était majeur en 1555. Le 25 octobre de cette même année, on le voit en effet paraître en personne devant le bailliage de Chaumont dans un procès où il était partie. Le 26 février 1559, il rend foi et hommage à Jean de Choiseul, baron de La Ferté-sur-Amance et de Fouvent, à cause de sa terre d'Anrosey, ses appartenances et dépendances, qui relevaient de la maison de Choiseul et étaient un arrière-fief du roi.

Par suite de la bienveillante entremise de Nicolas de Poinctes, son oncle, il fut, comme lui, nourri et élevé dans la maison des ducs de Guise, et aussitôt qu'il put porter les armes, il fut nommé premier gendarme de la compagnie de François de Lorraine, duc d'Aumale, et devint bientôt guidon de cette compagnie. Il prit part aux guerres entreprises contre les réformés et s'y distingua entre tous par son courage.

(A suivre.) A. ROUSSELOT.

COMMINGES

(Addition au *Bulletin* de 1894, col. 380).

Bertrand-Marie-*Elie* comte de Comminges, décédé le 20 mai 1894, était fils aîné de Joseph-Hector-Gustave comte de Comminges et de Marie-Alexandrine de Mun-Sarlabous. Il avait épousé le 14 mai 1861, Mathilde de Borch, fille de Joseph-Pierre-Gabriel-Casimir comte de Borch et de la comtesse née Emma Holinska.

DU VAL DE DAMPIERRE

Le 26 mai une dépêche de Bade près Vienne (Autriche) annonçait la mort

de M. Adolphe du Val de Dampierre, le dernier descendant du célèbre général de la guerre de Trente Ans.

Cette dépêche répétée par divers journaux a provoqué la rectification suivante adressée au *Figaro* du 15 juillet :

Monsieur,

Je trouve dans un journal l'information suivante :

« M. Adolphe du Val de Dampierre, qui vient de mourir à Vienne, était le dernier descendant du célèbre général de la guerre de Trente Ans. »

« Etant le seul représentant de la famille des du Val, comtes de Dampierre, barons de Hans, je vous prierai de m'accorder la publicité du *Figaro* pour l'insertion de ce démenti.

Le général de Dampierre, tué à Presbourg en 1620, était un de mes aïeux et n'a pas laissé de descendance en Autriche.

Comme témoignage de ce que j'avance, je suis en mesure de prouver que son frère Jacques, pourvu de la charge de 1.000 chevau-légers, eut seul une descendance : Etienne, le plus jeune fils de Jacques, mestre de camp d'un régiment de son nom, le seul marié, eut :

Henri, colonel du régiment de Dampierre, tué à Candie ;

Puis, de père en fils :

Henry, brigadier des armées du Roi ;

Anne-Elzéar, tué à Varennes, à côté de Louis XVI ;

Philippe-Auguste, lieutenant-général ;

Maurice-Henri, général, mon père.

D'ailleurs, Ferdinand II renvoya sous escorte à ma famille le cœur du Dampierre de la guerre de Trente ans, ainsi que son portrait et son bâton de commandement.

Le cœur repose dans le caveau de mes ancêtres, en l'église de Hans (Marne).

Enfin, il y a peu de temps, l'empereur d'Autriche actuel a envoyé à mon père le buste de ce général, « en souvenir des glorieux services du comte de Dampierre, généralissime de la cavalerie des armées impériales », buste qui se trouve au château de Primart.

Tout en vous remerciant, si vous pouvez m'aider dans cette rectification, je vous prierai d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Comte DE DAMPIERRE.

Château de Primart, par Bueil (Eure).

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JUILLET
ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Guy de Verbigier de Saint-Paul, officier d'artillerie, fils du baron Paul-Marie-Henri-Gaston de Verbigier de Saint-Paul, ancien chef du personnel du ministère de l'Intérieur sous Napoléon III, député de l'Ariège en 1876, et de Marie-Berthe-Louise Bruzard avec Sophie Poisson.

Le mariage a été célébré le 2 avril en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris.

Le marié a un frère Gustave-Marie-Gaston-Charles, lieutenant en premier au 10e régiment d'artillerie, qui a épousé, le 28 avril 1886 Jeanne Bruzard sa cousine.

(V. sur cette famille originaire du Comminges, maintenue le 19 juillet

1698 par l'intendant de Montauban, le *Bulletin* de 1886, col. 281.)

Paul baron de Verbigier de Saint-Paul, grand-père du marié, ép. Charlotte de Foix, dont le fils Paul-Marie-Henri-Gaston, ép. le 30 janvier 1860 Marie-Berthe-Louise Bruzard.

De gueules, à une croix pattée et alaisée d'or, à la bordure d'azur chargée de huit besants d'argent en orle.

Charles-Jean-*Roger* de Fontanges, vicomte de Fontanges, lieutenant d'infanterie, second fils du général Charles-Louis, comte de Fontanges de Couzan, décédé en 1890 et de la comtesse douairière née Noémi Audibert, avec Agnès d'Hantecourt, fille de Marie-Gabriel-Yvonnet Vincent, marquis d'Hantecourt, maire de Martaineville, membre du Consell général de la Somme (canton de Gamaches), et de la marquise née Louise de Tillette de Clermont-Tonnerre, décédée.

Le mariage a eu lieu dans le courant du mois de mai au château de Martaineville.

(V. pour la notice sur la maison de Fontanges, le *Bulletin* de 1891, col. 90-91 et 541).

Le frère aîné du marié Joseph-Olivier, comte de Fontanges, a ép. au mois de juillet 1891 Yvonne de Dompierre d'Hornoy, petite-nièce du vice-amiral, ancien sénateur, député de la Somme.

De gueules, au chef d'or chargé de 3 fleurs de lis d'azur.

Devise : *Tout ainsi font anges.*

La famille Vincent, originaire du Ponthieu, a été maintenue dans sa noblesse par M. de Bernage le 6 novembre 1717 et prouve sa filiation depuis Jean Vincent, écuyer, sieur de Raimecourt, conseiller du roi et magistrat au siège présidial du comté de Ponthieu, le 20 octobre 1599 ; il fut maïeur d'Abbeville en 1620, 1632 et 1633. L'auteur de cette famille paraît être Yvonnet Vincent, capitaine de cent hommes de pied et lieutenant de la ville d'Epernay vers 1450.

Nicolas Vincent, sgr de Hantecourt, Raimecourt, etc., lieutenant criminel en la sénéchaussée de Ponthieu et maïeur d'Abbeville 1647-1649, marié à Catherine Le Roy de Saint-Lau fut le trisaïeul de Gabriel-Pierre-André-Christophe Vincent, chevalier, marquis d'Hantecourt, sgr de Longvilliers qui se fit représenter aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Amiens en 1789. Il était mousquetaire de cavalerie et chevalier de Saint Louis, marié le 20 novembre 1772 à Marie-Catherine Tillette d'Offinicourt, dame de Longvilliers, dont le père de la mariée est l'arrière petit-fils.

Le marquis d'Hantecourt a ép. en secondes noces, le 7 décembre 1877, Victoire-Marie-Marguerite de Fontanges, décédée en 1882, sans enfants,

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 licornes d'argent saillantes, celles du chef affrontées.

Le comte *Jacques*-Marie-Gabriel de Nettancourt-Vaubécourt, fils de Marie-Charles-Armand marquis de Nettancourt-Vaubécourt, ancien commandant des mobiles de la Meuse en 1870, chevalier de la Légion d'honneur, et de Claire-Rosalie de Rogier, avec Jeanne-Pierrette Bourlier d'Ailly, veuve en premières noces du vicomte Law de Lauriston, fille de Pierre-Etienne-Marie-Gabriel Bourlier baron d'Ailly et de feu Louise-Augustine Bellet de Tavernost.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux en l'église de l'Assomption à Paris, par M. l'abbé Hertzog, curé de la Madeleine.

Les témoins du marié étaient : le comte Jean de Nettancourt-Vaubécourt

et le marquis de Beauffort, ses cousins; ceux de la mariée, le comte de Brosses et le comte de Verneaux, son cousin.

La maison de Nettancourt d'origine chevaleresque tire son nom de la seigneurie de Nettancourt, en Champagne. Dreux de Nettancourt se croisa en 1190; ses armes sont à la salle des Croisades.

La seigneurie-baronnie de Vaubécourt lui est venue par le mariage de Georges de Nettancourt, chambellan et maître d'hôtel du duc de Lorraine avec Phénor d'Aspremont, dame de Vaubécourt, en Lorraine.

Une des branches de cette famille eut en partage la baronnie de Vaubécourt dont elle prit le nom; elle s'est éteinte en 1820, après avoir donné cinq lieutenants-généraux des armées du roi, dont un chevalier de ses ordres, plusieurs commandeurs de Saint Louis et des chevaliers de Malte.

Louis XIII érigea la baronnie de Vaubécourt en comté, en 1642, pour récompenser les services militaires de Jean de Nettancourt, baron de Vaubécourt.

A la mort de Jean-Charles de Nettancourt-Haussonville, en 1820, Jacques-Marie-Claude marquis de Nettancourt, colonel d'infanterie devint chef des noms et armes de sa famille, et releva le nom de Vaubécourt en vertu d'un acte de substitution approuvé par le roi. Jacques-Marie-Claude avait épousé Pauline-Ernestine de Beauffort. C'était le grand-père du marié.

Etienne-Gabriel-Aimé comte de Nettancourt-Vaubécourt, frère de Jacques-Marie-Claude, ép. le 17 octobre 1815 Marie-Geneviève-Joséphine d'Oryot d'Aspremont, dont : 1. René, marié à Marguerite-Laurence-Anne-Blanche-Marie, princesse de Bauffremont-Courtenay, dont : Yolande-Marie-Aimée-Maxime-Joséphine, mariée le 3 juin 1891 à Guigues-Alexis-Marie-Joseph-*André*, marquis d'Albon; 2. *Marie*-Jeanne-Léontine, duchesse douairière de Clermont-Tonnerre (seconde femme d'Aimé, duc de Clermont-Tonnerre), sans enfants.

Un rameau cadet du précédent est représenté par le marquis Constantin de Nettancourt, fils de François-Julien, et de Clémence-Coralie Bazin de Bezons, mariés le 22 octobre 1816.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 651-653).

De gueules, au chevron d'or.

Devise : *Virtuti nihil invium.*

La famille Bourlier d'Ailly, connue depuis la fin du XVI[e] siècle, est originaire de Lyon; elle a donné un échevin à cette ville en 1709, un trésorier de France au bureau des finances, etc. Le titre de baron a été concédé à cette famille sous la Restauration par ordonnance royale du 11 septembre 1820.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 554-555; et 1893, col. 243).

D'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un chien passant de sable; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

Devise : *Je tiens ferme.*

Le vicomte Louis-Emmanuel de Savigny de Moncorps, fils de feu Alexandre-Henry de Savigny de Moncorps, décédé en 1872 et de Marie-Louise du Verne, avec Madeleine de Villebresme, fille du vicomte Maurice de Goislard de Villebresme et de la vicomtesse née Nouvellon. La sœur de la mariée a ép. le 17 avril 1894 le vicomte Charles Bernard de Danne.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés le 21 juin en l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris, par Mgr Andras de Marcy, chanoine et chapelain de France à Lorette, camérier secret de S. S. Léon XIII.

Les témoins étaient, pour le marié : le vicomte Charles de Savigny de Moncorps, son frère, et M. du Verne, son

oncle; pour la mariée : le comte de Goislard de Villebresme, son oncle, et le vicomte de Cornulier-Lucinière.

La maison de Moncorps est originaire du Bourbonnais où elle possédait dès le XIVe siècle les fiefs de Beauvais et des Bruéres près de Valigny. Elle établit sa filiation depuis Henri de Moncorps, écuyer, sgr de Beauvais et des Bruéres vivant en 1380. Elle a donné un gouverneur de Saint-Malo, des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, des maréchaux des logis dans les compagnies de 100 hommes d'armes de Montmorency et de Rochefort, des capitaines dans les régiments d'infanterie, chevaliers de Saint Louis. L'un d'eux Dieudonné de Moncorps eut entrée aux Etats de Bourgogne à cause de sa terre de Coulangeron le 4 juin 1742.

Jean-Baptiste-Lazare-René, comte de Moncorps du Chénoy, gouverneur des ville et château de Montluel en Bresse, fut élu député de la noblesse aux Etats-généraux de 1789 par le bailliage d'Auxerre. Son petit-fils Hippolyte-Antoine, ancien mousquetaire aux gardes de Louis XVIII, ancien capitaine au 5e régiment d'infanterie de la garde royale, membre du Conseil général de la Nièvre, chevalier de la Légion d'honneur est décédé le 26 septembre 1882 à l'âge de 91 ans, au château de Fertot, près Nevers; il avait épousé le 11 novembre 1813 Louise-Hyacinthe du Verne de Marancy, dont une fille unique Monique-Emma de Moncorps mariée le 27 avril 1835 à Charles de Savigny, ancien officier de dragons dont elle eut trois enfants : 1. Charles-Louis, comte de Savigny de Moncorps, auditeur au Conseil d'Etat et chef de cabinet du ministre Béhic, sous l'Empire, conseiller général de la Nièvre, marié le 5 juin 1871 à Mlle de Féligonde; 2. René-Jean-Baptiste, ancien officier aux carabiniers de la garde impériale, ancien chef de bataillon au régiment des mobiles de la Nièvre en 1870, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mlle de Villers-La-faye; 3. Alexandre-Henry, le père du marié. Ce dernier a un frère, Antoine, né en 1872.

Le titre de comte de Savigny de Moncorps a été concédé au chef de cette famille par décret impérial sous le second Empire.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la gerbe d'or, qui est de Savigny; *au 2 et 3 d'argent, à sept mouchetures d'hermines de sable, 3, 3, et 1.*

Supports : *Deux lions d'or, langués de gueules.*

(V. pour la notice et les armes de la famille de Goislard de Monsabert et de Villebresme le *Bulletin* du mois d'avril 1894, col. 238.)

Le comte Carles Le François des Courtis de la Groye, lieutenant au 10e cuirassiers avec Isabelle d'Assailly, fille du comte Octave d'Assailly et de la comtesse Marie-Hélène, née Cunin-Gridaine, fille de Léon-Martial, fils du ministre de Louis-Philippe.

Le mariage a été célébré le 3 juillet en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris.

Les témoins du marié étaient le général vicomte d'Orcet, commandant à Lyon les 7e et 10e cuirassiers, et le comte Raoul des Courtis, son oncle, ancien zouave pontifical, frère du marquis des Courtis, ancien officier de marine; ceux de la mariée, le comte Alexandre d'Assailly, chef d'escadron au 22e dragons et M. Philippe Cunin-Gridaine, ancien officier de marine, petit-fils de l'ancien ministre, ses oncles.

La famille Le François des Courtis, originaire du Piémont s'est répandue en Touraine et dans le Poitou. Elle est aujourd'hui divisée en deux branches, celle de la Groye et celle de la Valette.

Avant de venir en France elle avait donné deux gouverneurs du comté de Tende en 1450 et 1487. Sa filiation s'établit à partir de 1420. Carles Le François des Courtis, fils d'Antoine, ép. en 1500 Anne de Grimaldi. Plusieurs membres de cette famille servirent dans l'armée de François I[er] et prirent part à la bataille de Pavie, où trois furent tués. Le gouverneur du château et de la baronnie du grand Pressigny en Touraine, en 1559 appartenait à cette famille.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 557-558).

Un membre de la branche cadette Conrad Le François des Courtis de la Valette, chef d'escadron au 6e hussards, lieutenant-colonel de l'armée territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, fut autorisé par décret du 24 juin 1868 à ajouter à son nom celui de Montchal.

D'azur, à la tour d'argent chargée de 3 mouchetures d'hermine de sable, 2 et 1, accostée de 2 fleurs de lis d'argent et soutenue d'une croisette de même.

La maison d'Assailly est une des plus anciennes du Poitou. Son nom parait dans les chartes de cette province dès l'année 1270. Quelques généalogies la disent issue de la même tige que Gerbert Assalit qui fut le cinquième grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1167.

Elle a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Maupeou intendant du Poitou, le 10 janvier 1699.

Le grand père de la mariée était Charles-Philippe comte d'Assailly, ministre plénipotentiaire en Allemagne en 1851, mort en 1869, qui avait épousé Adrienne-Octavie de Lasteyrie du Saillant, fille du marquis de Lasteyrie et d'Anastasie-Louise-Pauline Mottier de la Fayette (fille du célèbre général et d'Adrienne-Françoise de Noailles).

Charles-Philippe comte d'Assailly a laissé de son mariage cinq enfants :

1. *Octave*-Charles-Ursule, le père de la mariée ;
2. Arthur, ancien officier, marié à Mlle Olivier ;
3. Alexandre, capitaine au 7e chasseurs ;
4. Valentine-Adrienne mariée en 1860 au marquis d'Ambelle ;
5. Camille-Caroline-Marie, mariée à Louis-Maurice baron de Pérignon.

C'est au comte d'Assailly, père de la mariée qu'appartient l'épée offerte, au nom de l'armée des Etats-Unis d'Amérique, par le 9e régiment d'artillerie, au général marquis de la Fayette.

Cette épée, d'un travail admirable, dont la gaine est en or massif, est revenue très récemment de Chicago, où elle a figuré à la place d'honneur dans la section de l'exposition française et était gardée par les marins de la flotte.

Les mariés descendent tous les deux au quatrième degré, du lieutenant-général baron d'Espagnac, l'historien et le compagnon d'armes du maréchal de Saxe, dont la famille possède encore les billets invitant le baron d'Espagnac son frère d'armes, à venir, entre deux campagnes, se reposer avec lui à Chambord. Le baron d'Espagnac s'illustra par d'éclatants services pendant la campagne de Bohême et à Fontenoy sous Louis XV, et mourut, sous Louis XVI, gouverneur des Invalides.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 229.)

D'azur, à 3 lis au naturel 2 et 1.

Devise : *Terris altius.*

Albert-Xavier Brochard vicomte de la Rochebrochard, capitaine adjudant-major au 135e d'infanterie, fils de Emmanuel-Raphaël-Xavier comte de la Rochebrochard et de Agathe-Léonie de Boissard, décédés, avec Marguerite de Tinguy, sa cousine.

Le mariage a été célébré dans la

première quinzaine de juillet au château de Cirières dans les Deux-Sèvres.

La cérémonie a été intime en raison de la mort récente de la comtesse de la Rochebrochard, née de Boissard, mère du marié.

Les témoins du marié étaient : ses frères, le comte Roger et le vicomte René de la Rochebrochard ; ceux de la mariée : ses oncles, le comte Henri de Tinguy et le comte Maurice du Réau.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 211-220.)

D'argent, au pal de gueules cotoyé de deux pals d'azur.

La jeune mariée est fille de Georges-*Henri* de Tinguy marié en 1870 à Marie-Anne Brochard de la Rochebrochard, fille de Charles-Henri et de Marguerite de Villebois-Mareuil, cousine-germaine du marié.

D'azur, à quatre fleurs de lis cantonnées d'or.

M. Henri Tenré avec Lucie Aguado de las Marismas, fille du marquis de Las Marismas décédé le 2 juin 1894, et de la marquise née Jacobs.

Le mariage a été célébré le 16 juillet en l'église Saint-Honoré d'Eylau par M. l'abbé Marbeau, curé de la paroisse.

La cérémonie, en raison du grand deuil de la famille Aguado, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les témoins du marié étaient M. Pierre Tenré, son frère, et le marquis de Barthélemy, son cousin ; ceux de la fiancée, ses oncles, le comte Aguado et le duc de Montmorency.

(V. le *Bulletin* de juin 1894, col. 382.)

Le vicomte Etienne d'Orglandes, fils de Camille-Arthur comte d'Orglandes et de la comtesse née Anne-Marthe Savary de Lancosme, avec Agnès de Durfort, fille du vicomte de Durfort et de la vicomtesse née Montmorency-Luxembourg.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux, le 19 juillet, en l'église Sainte-Clotilde, par M. l'abbé de Durfort, cousin de la mariée.

Les témoins étaient pour le marié : le marquis de Champagne-Bouzey, son oncle et le marquis de Menou, son grand-oncle ; pour la mariée : le duc de Lorge, son cousin germain, et le comte Antoine d'Hunolstein, son oncle.

La maison d'Orglandes est une des plus anciennes de la province de Normandie et tire son nom de la terre d'Orglandes, située dans l'arrondissement de Valognes. Ses armes sont à la salle des croisades. Elle a donné un pair de France en 1823, Nicolas-Dominique-Camille comte d'Orglandes, (arrière grand père du nouveau marié) dont le fils Armand-Gustave-Camille comte d'Orglandes, capitaine aux lanciers de la garde royale ép. Albertine Michau de Montblin.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 299 ; 1887, col. 40).

Le marié avait un frère aîné, vicomte Louis-Camille-Jean d'Orglandes, lieutenant de chasseurs, décédé au mois de février 1889 ; il a une sœur, Marguerite-Cécile-Camille, mariée au comte Albert de Mun, député du Finistère, qui avait épousé en premières noces Simone d'Andlau, décédée, fille de Richard comte d'Andlau et de Laurence-Sophie d'Orglandes.

La sœur de son père, Laurence-Sophie d'Orglandes, a épousé le comte d'Andlau.

D'hermine, à six losanges de gueules posées 3, 2 et 1.

Devise : *Candore et ardore.*

La mariée appartient à la branche des comtes de Durfort-Civrac dont les ainés sont ducs de Lorge. Le père de la vicomtesse d'Orglandes est l'oncle de Marie-Louis-Aymard-*Guy* de Dur-

fort-Civrac duc de Lorge, marié le 30 août 1888 à Anne-Marie-*Henriette* de Cossé-Brissac dont un fils, Guy, né le 7 janvier 1890.

Le frère aîné de la vicomtesse d'Orglandes, Marie-Guy-Leon-Bernard, comte de Durfort a ép. le 21 juin 1893 Berthe-Ghislaine de Wignacourt; ses deux sœurs aînées sont mariées: *Anne*-Marie-Eléonore, au vicomte Albert de Curel, lieutenant au 6ᵉ cuirassiers; Marie-Pauline-*Béatrix*, à Geoffroy comte de Virieu, lieutenant au 6ᵉ cuirassiers. Elle a trois frères: Hélie, Pierre et Bertrand, non mariés.

(V. pour la maison de Durfort le *Bulletin* de 1893, col. 310, 353.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent.

Devise: *Si ell dur yo fort.*

Le marquis de Kernier, fils du feu marquis de Kernier et de la marquise née Hay des Nétumières, avec Yvonne de Villebresme, fille d'Arthur, comte de Villebresme et de la comtesse née de la Roche-Aymon.

Le mariage a été célébré le 31 juillet, en l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, et la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux, par Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle et de Saintes.

Les témoins du marié étaient le comte de Hercé et le vicomte de Guiton, ses oncles; ceux de la mariée, le marquis de la Roche-Aymon, son oncle, et le vicomte de Villebresme, son cousin.

Le marquis de Kernier est l'arrière petit-fils du marquis de Caradeuc de la Chalotais, le célèbre procureur général du parlement de Bretagne.

(V. pour la maison Le Cardinal de Kernier, d'origine chevaleresque, le *Bulletin* de 1888, col. 557).

Coupé, d'argent et de gueules, au lion de l'un en l'autre, qui est Le Cardinal; *écartelé, d'argent au chef endenché de gueules à 5 pointes*, qui est Avaugour-Kernier.

Devise: *L'âme et l'honneur.*

La maison de Villebresme est originaire du Vendômois. Le manuscrit du chanoine Hubert (Bibl. d'Orléans), et La Chesnaye des Bois, permettent d'éblir sa généalogie depuis 1060. Elle a produit: trois conseillers au parlement de Paris de 1329 à 1480; un secrétaire des commandements de Louis de France, en 1400; un ambassadeur en Italie en 1449 pour la recouvrance du duché de Milan; un chargé des sceaux sous Charles VI; un gouverneur du Languedoc, en 1434; un chambellan de Charles III, duc d'Alençon et gouverneur de Verneuil en 1513, etc.

Cette famille s'est fondue en 1546 dans celle de Goislard, illustre maison du parlement de Paris, qui compte onze conseillers au parlement, un procureur général, deux premiers présidents; un garde des sceaux; deux ministres des finances; plusieurs officiers généraux; des chevaliers de Malte et des gentilshommes de la chambre du roi.

Jeanne de Villebresme épousa en 1546 Pierre de Goislard, seigneur de Lespau, à la condition que les enfants à naître de ce mariage garderaient le nom de Villebresme.

La mariée est par sa grand'mère la marquise de la Roche-Aymon, née de Monville, arrière petite-fille du maréchal Lannes, duc de Montebello.

(V. pour la notice et les armes le *Bulletin* du mois d'avril 1894, col. 238, et celui de juillet, col. 430).

DÉCÈS DU MOIS DE JUILLET

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Madame Duveyrier-Mélesville, née Caillard, mariée à Paul Duveyrier-Mélesville, fils de feu le baron Duveyrier, connu dans les lettres sous le nom de Mélesville, est décédée à Paris le 19 avril. Ses obsèques ont eu lieu le 21 à St-Pierre-de-Chaillot.

Honoré-Nicolas-Marie, baron Duveyrier, ancien avocat au parlement de Paris, membre du Tribunat, premier président de la Cour d'appel de Montpellier sous le Ier Empire (1808-1815), né à Pignans (Var) (fils de noble Gaspard du Veyrier garde du roi, officier d'une compagnie de l'hôtel des Invalides et de Marie-Magdeleine de Nivelet), eut deux fils : 1. Anne-Honoré-Joseph, baron Duveyrier, auteur dramatique, connu sous le nom de Mélesville, beau-père de la défunte, et Charles Duveyrier, voyageur et économiste, qui fut un des principaux adeptes des doctrines de Saint-Simon et d'Enfantin, rédacteur aux journaux *le Globe* et *le Crédit*.

(V. les *Premiers présidents des cours souveraines de Montpellier*, par M. L. de la Roque).

Ecartelé, au 1 d'azur à 3 pommes de pin d'or 1 et 2; au 2 de gueules à la toque de sable bordée d'hermine; au 3 d'or au coussin de gueules chargé d'un livre ouvert d'argent; au 4 d'argent au lion rampant de sable.

Jean-Baptiste-François-*Emmanuel*, baron Voysin de Gartempe est décédé en son hôtel à Paris le 1er mai à l'âge de 69 ans.

Il était fils d'Hippolyte Voysin de Gartempe et de Marie-Charlotte Teilhot, et avait épousé le 28 mai 1860 Esther-Elisabeth Falcou, décédée, fille d'Adolphe-Auguste-Raymond Falcou et de Caroline de Mériage, dont la sœur était la comtesse de Baillon.

Il a eu de son mariage deux filles : 1. Madame de Gartempe, religieuse du Sacré-Cœur; 2. et la comtesse Gonzague Costa de Beauregard, dont deux fils : Josselin et Humbert Costa de Beauregard.

La famille Voysin de Gartempe a reçu le titre de baron en 1819.

D'azur, à trois étoiles d'or, accompagnées en cœur d'un croissant d'argent.

Marcel Goirand de la Baume, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Montpellier, second fils de Charles de la Baume, ancien député d'Uzès en 1842-1846, puis avocat-général à la cour de Toulouse, ancien premier président de la cour d'appel de Montpellier (1855-1867), décédé à Uzès (Gard), en 1867, est mort à Montpellier le 10 juin. Il avait épousé Mlle Alazard, fille d'un secrétaire-général de la préfecture de l'Hérault, sous le second Empire, dont il n'a pas eu d'enfants.

Le défunt avait un frère aîné, Maxime de la Baume, mort en 1888, président de chambre à la cour d'appel de Montpellier, marié à Sabine Lignon, dont il a eu trois filles; sa sœur, décédée, avait épousé M. Bouvier, conseiller à la cour d'appel de Montpellier, aussi décédé, ne laissant que des filles.

La branche aînée est encore représentée dans le Gard par les deux fils de l'ancien premier président de la cour d'appel de Nîmes, frère de Charles, aussi décédé : 1. Maurice, ancien président du tribunal civil d'Alais (Gard); 2. et Pierre, ancien sous préfet.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 570-571).

D'azur, à trois chevrons d'or ; au chef cousu de gueules à deux besants

d'or ; l'écu parti de gueules à la fasce denchée d'or, sommée d'une colombe d'argent, accompagnée d'un croissant aussi d'argent en pointe ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Alexandre-Paul Domet, comte de Vorges, ancien garde du corps de Louis XVIII et de Charles X est décédé le 17 juin, à Paris, à l'âge de 99 ans.

Il était fils cadet de Jean-Baptiste-François Domet, sgr de Vorges, conseiller au parlement de Besançon, et de Jeanne-Marie-Charlotte d'Orival, dame de Vorges.

Il avait épousé Amélie de Boislecomte, sœur du général et de l'ancien ambassadeur, fille de Martin de Boislecomte et de Madeleine de Rothe.

Ses obsèques ont eu lieu le 20 juin en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Le deuil était conduit par Edmond-Charles-Eugène Domet, comte de Vorges, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, et Ernest de Vorges, fils du défunt ; par MM. Fernand de Vorges, lieutenant au 3e dragons et Albert de Vorges, ses petits-fils ; par le baron de Lagonde, capitaine au 3e chasseurs, son petit-gendre. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse.

Edmond-Charles-Eugène Domet de Vorges, ministre plénipotentiaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, a ép. Marie-Adèle-Nathalie de Franqueville d'Abancourt, dont il a eu : 1. Marie-Paul-*Fernand*, lieutenant au 1er dragons ; 2. Marie-Joseph, décédé ; 3. Alexandrine-Marie-Madeleine, mariée le 25 juillet 1893 à Amédée-Marie-Alexandre, baron de Lagonde, capitaine au 3e chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur.

Ernest-Joseph Domet de Vorges, veuf d'Augustine de Champs de Saint-Léger, a eu de son mariage : 1. *Albert*-Joseph-Paul ; 2. Jeanne-Marie-Céline. — Résidence : Compiègne (Oise).

(V. les *Bulletins* de 1892, col. 569 et 1893, col. 418-420).

D'or, à l'orme arraché de sinople.

Devise : *Virtus omnia domet.*

Paul-Marie-Anne comte du Cheyron du Pavillon, chevalier de Saint-Sylvestre, est décédé le 20 juin au château de la Gaubertie (Dordogne), à l'âge de 54 ans,

Il était fils de Jean-Ludovic du Cheyron du Pavillon et de Marie-Antoinette-Joséphine de Bellot.

De son mariage, contracté le 30 janvier 1866, avec Elisabeth-Louise-Charlotte-Marie de Couhé de Lusignan, il laisse : 1. Jean du Cheyron du Pavillon ; 2. Gonzague, marié le 15 octobre 1893 à Madeleine Ducoux-La Guérinière ; 3. Guy ; 4. Charles ; 5. Louise ; 6. Brigitte ; 7. Marie ; 8. Madeleine ; 9. Yvonne.

La famille du Cheyron, est originaire du Périgord où elle a toujours tenu un rang distingué.

Jean-François du Cheyron du Pavillon, député de la Dordogne en 1816 et 1823, mort en 1831, marié le 6 juillet 1799, a Antoinette-Laurentine-Eustoquie de Souillac, a laissé :

1. Jean Ludovic qui suit :

2. Marie-Déodat, qui a fait la branche de Salignac, marié le 20 mai 1828 à Antoinette-Cécile de Lestrange dont : *a.* Antoine-Albert, décédé, non marié ; *b.* Charles-Louis, décédé, marié à Adeline Parent, dont postérité ; *c.* Joseph, marié à N... Bonnet, sans enfants ; *d.* Alfred, marié à N... Dresky, sans enfants ; *e.* Nathalie, marquise douairière de Foucauld ; *f.* Gabrielle comtesse Etienne d'Arche, décédée ; *g.* Mme Jules de Lacrompe de la Boissière ;

3. Adolphe, prêtre, décédé, doyen du chapitre de Périgueux ;

4. Françoise-*Nathalie*, supérieure du couvent de la Miséricorde à Bergerac, décédée le 29 septembre 1852.

Jean-Ludovic du Cheyron du Pavillon, marié en 1833 à Joséphine-Marie-Antoinette de Bellot, a laissé : 1. Déodat, décédé sans postérité ; 2. le défunt ; 3. Xavier ; 4. Aloys ; 5. Madame de La Tour ; 6. Louise, décédée ; 7. Mme du Chatenet.

La branche du Cheyron, l'aînée de la famille, est aujourd'hui représentée par Lodoïs du Cheyron, non marié, résidant à Bordeaux, frère du général Jean-Baptiste-*Alfred* du Cheyron, décédé à Bordeaux en 1890, non marié, dont la sœur Marguerite-Ernestine a ép. en 1850 Hippolyte de Baritault du Carpia.

La branche de Salignac est aujourd'hui représentée : 1° par : Henri ; Joseph ; Alix, mariée à Pierre de Boussiers ; Marie, tous enfants de Charles-Louis du Cheyron du Pavillon, décédé en 1891 au château de Salignac, et de Madame Louis du Pavillon ;

2° Par le vicomte Joseph du Pavillon ; le vicomte Alfred du Pavillon ; la marquise de Foucauld ; le comte Charles d'Arche et Mme Jules de la Boissière.

La branche de la Dulgarie : par *Léon*-François du Cheyron du Pavillon de la Dulgarie et par ses enfants : Marie-Thérèse, mariée à M. de la Villatte, lieutenant-colonel en retraite, dont un fils, et Louise, mariée à Elie de Crémoux, sans enfants ; — et par Alphonse, frère cadet de Léon, ancien chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mathilde de Bellussière, dont : Maurice, maréchal des logis de chasseurs, et Geneviève.

La branche de Beaumont : par Joseph du Cheyron de Beaumont, marié à Mlle Saintive, en Algérie, et Amédée, son frère, marié à Mlle Lacoutaudie, dont : Etienne, lieutenant de dragons, marié à Mlle d'Abzac de la Douze.

(V. la notice sur la famille du Cheyron et ses diverses branches dans le *Bulletin* de 1891, col. 531-538, 550, 636 et 1893, col. 620.)

D'azur, à 3 rocs d'échiquier d'or.

Devise : *Cœlum, non solum.*

Théodore-Paul baron de Cambourg, né au château du Rocher (Morbihan), en 1838 est décédé en son hôtel de la rue Lauriston à Paris, le 22 juin dernier. Ancien commandant des mobiles de la Seine, conseiller général de Maine-et-Loire, vice-président des études coloniales et maritimes, il avait épousé Mlle du Bern de Boislandry, dont il a eu un fils le baron Loïc de Cambourg, et deux filles. Sa fille aînée a épousé le vicomte de Reiset.

La famille de Cambourg ou du Cambout à la même origine que la famille ducale du Cambout de Coislin dont elle a conservé les armes et dont elle n'est qu'un rameau fort anciennement séparé, qui se fixa en Anjou où sa postérité s'établit. Déjà illustre aux temps les plus éloignés de l'histoire de Bretagne, elle a eu la plus part de ses membres investis des charges les plus importantes. On trouve au XVIIe siècle un cardinal du Cambout, grand aumonier de France, commandeur du St-Esprit, mort en 1706. Armand du Cambout, créé duc et pair en 1663 ; Jean-Barthélemy de Cambourg, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Bourgogne, marié à Anne de Brissac ; Barthélemy-Joseph de Cambourg, page de la reine Marie-Antoinette, chevalier de Saint Louis et général Vendéen.

La famille du Cambout fait remonter son origine au roi Graslon, le roi légendaire de la ville d'Ys.

De gueules, à trois bandes échiquetées d'azur et d'argent surmonté d'une couronne ducale.

Devise : *Jamais en vain.*

Marie-Thérèse Prévost-Sansac de Traversay, née en 1873, fille de Marie-

Jules, ancien zouave pontifical, né en 1847 et de Charlotte-Catherine-Marie-Jeanne de Lavau est décédée vers la fin de juin, au château de Chambord.

Elle laisse un frère : Pierre-Marie et quatre sœurs : *a.* Yvonne ; *b.* Marie-Germaine ; *c.* Marie-Pie-Modeste ; *d.* Marie-Hubertine-Elisabeth.

Le père de la défunte appartient au rameau de Traversay, formé par Augustin Prévost-Sausac, vicomte de Traversay, né en 1810, marié à Clotilde-Catherine-Modeste Coulard de Puyrenard, décédée en 1863, dont il a eu :

1. Auguste-Prosper-Anne, comte de Traversay, né en 1834, frère aîné du père de la défunte, marié en 1860 à Maria de Maubué, a eu 10 enfants, parmi lesquels deux sont mariés : *a.* Jehan-Charles-Marie, officier de dragons marié en décembre 1892 à Jeanne-Marie-Cécile-Edith de Mascureau de Sainte-Terre ; *b.* Clotilde-Marie-Radegonde, mariée eu octobre 1880 à Georges-Gabriel-Antoine de Lestang ;

2. François-Ernest, baron de Traversay, ancien garde général des forêts, marié à Marie-Berthe de Postel, décédée, dont quatre enfants ;

3. Louis-Charles, non marié ;

4. Marie-Jules, père de la défunte,

5. Marie-Emmerand, officier d'infanterie ;

6. Clotilde-Berthe, mariée à Anatole de Savatte de Lamotte ;

7. Marie-Clémentine.

Le chef de la branche de Traversay est Paul-Louis-Claude, marquis de Traversay, ancien officier supérieur d'infanterie, veuf de Marie-Antoinette-Louise Coppinger, qui habite Bordeaux ; il a deux fils : 1. François ; 2. Jean-Marie ; 3. et une fille, Marie-Rose-Joséphine, mariée en juillet 1893 à René Simard de Pitray.

Cette maison une des plus anciennes du Poitou, dont les armes sont à la salle des Croisades (1140) et qui a fait ses preuves de cour en 1788 est encore représentée par la branche de la Vauzelle et ses deux rameaux de Londigny et de Grosbois.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 103, 121).

D'argent, à deux fasces de sable, accompagnées de six merlettes du même 3, 2 et 1.

Le comte *Adolphe*-Hyacinthe-Joseph de Madre, est décédé le 7 juillet à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 juillet en l'église Saint-François-Xavier, et l'inhumation s'est faite au cimetière du Père La Chaise, dans un caveau de famille.

Le comte de Madre s'était marié en secondes noces, à M[lle] Dalloz, sœur de l'ancien directeur du *Moniteur universel*. Il laisse de ses deux unions trois enfants : une fille, M[me] Fleury, et les comtes Louis et Jean de Madre, ceux-ci du second lit. Un autre de ses fils, le comte David de Madre, s'était marié à M[lle] de Coubertin, qu'il a laissée veuve.

Le nom de Madre est connu depuis le commencement du XV[e] siècle. Au siège d'Orléans le 25 mars 1429 un chef militaire de ce nom commandait une compagnie de cent soixante hommes d'armes sur les deux mille six cents hommes de guerre qui formaient l'effectif de la garnison de cette ville à l'arrivée de Jeanne d'Arc.

La famille de Madre établie en Artois puis à Paris, tire son origine de Raoul Madre l'un des deux cents archers de la garde du roi Louis XII, anobli par lettres patentes du roi au mois de mars 1512. On sait que les archers de la garde étaient choisis parmi les familles importantes du royaume.

Parmi ses alliances cette famille compte celle de Walerand-Albéric, marié avant 1778 avec une demoiselle de Lannoy, descendante de Florès de Lannoy, amiral dans le XIII[e] siècle.

La maison de Lannoy est une des plus considérables de la Flandre. Trois de ses rejetons faisaient partie des 24 premiers chevaliers de l'ordre de la Toison d'or réunis à Lille en 1431.

Régis de Madre, fils de Walerand-Albéric fut nommé président du conseil provincial de l'Artois à 28 ans avec dispense d'âge. En 1786 il recevait par lettres patentes du roi Louis XVI, en récompense de ses services distingués pour lui et ses descendants, sans distinction de primogéniture, la couronne de comte, avec la plénitude des droits en résultant. Ce titre de comte a été consacré par un décret impérial du 29 mai 1861 au profit de Adolphe de Madre, second fils d'un des enfants du président de Madre.

D'azur, à un entrelas d'or.

Supports : *Deux lions de sinople couronnés et onglés d'or, lampassés de gueules.*

Cimier : *Un lion naissant de sinople, couronné, onglé d'or et lampassé de gueules.*

Charles-Oswald d'Abbadie, baron de St-Loup, est décédé le 9 juillet au château de Lahoutan (Basses-Pyrénées), à l'âge de 86 ans.

De son mariage avec Mlle de Villeneuve de Durfort, décédée, il laisse : 1. le baron d'Abbadie de Villeneuve; 2. la baronne d'Espalungue d'Ithorots; 3. Madame de Lafaye ; 4. la comtesse Grossin de Bouville.

Son frère, le baron Ubald d'Abbadie d'Ithorots, décédé, a laissé de son mariage contracté le 7 juin 1847 avec Anne de Malet de Sorges : 1. Roger baron d'Abbadie d'Ithorots, marié le 20 avril 1892 à Mlle Tessié de la Motte, dont : Jean et Jacques ; 2. la comtesse de Brauer.

Bertrand d'Abbadie d'Ithorots, conseiller du roi en tous ses Conseils, et président à mortier au parlement de Navarre, ép. Marie de Haran, dont elle était veuve le 30 mars 1768. Elle fit donation de la justice, moyenne et basse et du droit d'entrée aux Etats généraux de Béarn, attachée à la terre de Bizanos en faveur de messire Jean d'Abbadie son fils, abbé laïque d'Ithorots, en Soule. (V. *Armor. de Béarn*, par M. de Dufau de Maluquer, t. II, p. 230-231.)

La famille d'Abbadie d'Ithorots est ancienne en Bigorre et en Béarn, elle fut convoquée en 1789 à l'assemblée de la noblesse du pays de Soule.

D'argent, à la croix de gueules.

Thomas Brown de Colstoun, président de chambre honoraire à la cour d'Alger, chevalier de la Légion d'honneur est décédé à Bordeaux dans sa 86e année, le 11 juillet.

De son mariage avec Louise-Wilhelmine Hovy, il a eu : 1. Henri-Louis Brown de Colstoun, vice-amiral, commandant en chef l'escadre du Nord, né le 8 avril 1835, marié à Gabrielle Sorbé, dont : Louise, Marguerite, Gabrielle, Suzanne et Georges ; 2. Henri Brown, né le 9 septembre 1840, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, marié le 24 décembre 1878 à Thérèse-Madeleine Bosc, dont : Emile, Daniel et Elisabeth ; 3. Madame William Guestier ; 4. Madame du Serech d'Aurimont de St-Avit, décédée.

La famille Brown fort ancienne en Ecosse, passa en Danemark et vint se fixer à Bordeaux à la fin du XVIIIe siècle, avec un cadet qui y fonda une maison de commerce fort importante.

Le vice-amiral Brown de Colstoun a relevé, il y a peu d'années, le nom de Colstoun, à la suite de l'extinction de la branche aînée qui possédait cette terre en Ecosse depuis plusieurs siècles.

De sable, à 3 lions léopardés de..... semé de trèfles d'argent.

Le baron Amaury-Ernest-Joseph-*Louis*-Marie de Vélard est décédé au château de Laugères Saint Marc (Allier), le 27 juillet, à l'âge de 24 ans.

Né à Orléans le 16 décembre 1869, il était fils unique d'*Amaury*-Camille-Georges-Marie vicomte de Vélard, ancien zouave pontifical, et de *Alice*-Charlotte-Eugénie-Marie de Cornulier-Lucinière. Il laisse deux sœurs :

1° *Anne-Marie*-Charlotte-Georgette de Vélard, née en 1867 et mariée le 18 juin 1888 à *René*-Marie-Antonin baron de Saint-Pern, officier des haras, dont : *Bertrand*, né en 1889 et *Renée*, née en 1894;

2° *Marie-Thérèse*-Josèphe-Hippolyte de Vélard née en 1874, non mariée.

(V. pour la famille de Vélard, de l'Orléanais et du Bourbonnais, les *Bulletins* de 1888, col. 659 et de 1894, col. 175 et 176.)

D'azur, semé de croisettes d'or, au chef de même.

La comtesse de Vassal-Sineuil, née N... Jacobé, est décédée à Bordeaux le 30 juillet, à l'âge de 57 ans.

Elle a eu de son mariage avec Albert comte de Vassal-Sineuil le vicomte Etienne de Vassal-Sineuil, non marié, et deux filles décédées.

Le mari de la défunte est le chef de la branche de *Sineuil*, qui est un rameau de la branche aînée de *Rignac*. Cette branche a formé en outre les rameaux existants de la *Vassaldie* et de *Cadillac;* la branche cadette est représentée par les rameaux de *Brignac*, de *Montviel*, de *Fontanon* et de *Mazères*.

Le rameau cadet de Sineuil est représenté par Joseph, vicomte de Vassal-Sineuil, marié à Louise-Alix de Prévost-Sansac de Traversay dont: 1. Paul, non marié; 2. Malvina, mariée le 10 mai 1886 à Edouard Duroy de Suduiraut.

(V. pour la notice et les armes de Vassal, le *Bulletin* de janvier 1894, col. 39-41.)

Arthur-Marie-Emile vicomte de Saint-Pern, ancien officier de marine, est décédé à Paris le 31 juillet 1894, à l'âge de 66 ans.

Né à Versailles le 11 avril 1828, entré à l'Ecole Navale en 1844, il était nommé enseigne de vaisseau en 1851. Il prit part aux expéditions de la mer Baltique et de Crimée, en 1854 et 1855, sur le « Fulton » qui fut mis à l'ordre du jour par l'amiral Bruat, lors de l'expédition de la mer d'Azoff. Fatigué par la mer, il donna sa démission en 1857 et épousa à Paris, le 17 octobre 1861, Marie-Sophie-Henriette Formé (sœur de la comtesse de Gabriac), décédée à St-Enogat-Dinard le 27 septembre 1892. Il en eut trois enfants :

1° François-Marie-*Olivier* de Saint-Pern né en 1863, décédé à Paris en 1889 comme il venait d'être reçu élève-officier à l'Ecole militaire de Saumur;

2° *Berthe*-Marie-Louise de Saint-Pern née en 1866, décédée en 1884;

3° *Jeanne*-Marie-Pauline de Saint-Pern, née en 1868.

Le défunt appartenait au rameau cadet de la branche de la Tour et était troisième fils de Adolphe vicomte de Saint-Pern, ancien officier de la vénerie royale, gentilhomme honoraire des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier de la Légion d'honneur et de Augustine-Louise Magon de la Gervaisais.

Il avait eu 3 frères et une sœur :

a. Olivier-Marie-Joseph de Saint-Pern, né en 1820 et décédé en 1848 sans avoir été marié;

b. Henri-Marie-Thérèse de Saint-Pern, né en 1825, chanoine honoraire de Paris et de Reims, dernier héritier mâle de ce rameau;

c. Roger-Marie-Louis de Saint-Pern,

né en 1832, officier de cavalerie, quitta le service de bonne heure et mourut célibataire, en 1889.

d. Louise-Marie-Julie de Saint-Pern, née en 1823, décédée en 1867, ayant eu de son mariage avec *Augustin*-Emmanuel-Marie le Vayer de la Morandaye, deux fils : *Emmanuel*, tué pendant la guerre de 1870-71, et *Roger*.

(Voir, en outre, les *Bulletins* de 1886, col, 659; 1888, col. 414; 1890, col. 228; 1894, col. 178.)

D'azur, à dix billettes évidées d'argent, posées 4, 3, 2 et 1.

Devise : *Fortiter Paternus;* aliàs *Fortis et Paternus.*

Le baron de Navailles-Banos est décédé, aux environs de Saint-Sever (Landes), dans les derniers jours du mois de juillet. C'était l'oncle et le beau-pére de M. de Fourcaud.

La maison de Navailles est une des plus anciennes et des plus illustres du Béarn. Sa filiation est connue depuis la fin du XIe siècle. Elle a fait des branches nombreuses dont celle de Banos est la seule représentée avec le rameau de Labatut qui en est sorti.

Dans les preuves faites devant Chérin, la branche de Banos a remonté sa filiation jusqu'à Jean de Navailles, damoiseau, seigneur de Banos, qui se maria par contrat du 27 septembre 1399 à Florette de Miramont, et auquel Isabelle de Foix, vicomtesse de Béarn et de Castelbon, fille de Géraude de Navailles, fit un don de 400 florins d'or d'Aragon, en consipération de ce mariage.

Le plus ancien emblème héraldique des Navailles se composait d'*une levrette colletée, accompagnée de deux bouquets de trois cerises chacun.*

La branche de Banos porte :

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'or, aux 2 et 3 losangé d'argent et de sable.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Dictionnaire des familles du Poitou [1]

La publication du *Dictionnaire des familles du Poitou* suit son cours régulier. Le quatrième fascicule du tome second vient de paraître. Il n'est pas moins intéressant que les précédents par l'abondance des documents qui fait de cette seconde édition une œuvre toute nouvelle.

Parmi les noms compris dans ce fascicule et ayant donné lieu a des notices développées nous devons signaler les Chitton dans le Bas Poitou anoblis par l'échevinage au commencement du XVIIe siècle (et non du XIXe, comme nous l'avions imprimé par erreur) avec les branches de Montlaurier, de Laillé, du Moulin-Neuf et de Varnes; de Chouppes (qui a donné de nombreux chevaliers de Malte et des lieutenants généraux des armées), de Chourses, de Citoys, de Claveurier, Clémenceau,

(1) *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, seconde édition, par MM. Beauchet-Filleau, avec la collaboration pour la partie héraldique de M. Maurice de Gouttepagnon. — Poitiers. Imprimerie Oudin et Cie, 4, rue de l'Eperon. DEUXIÈME VOLUME, quatrième fascicule (Chit.-Coth).

Clément de Givry et de Blavette, Clérembault (famille du maréchal), Clermont de Surgères, de Clervaux, Cochon de Lapparent, Le Coigneux de Bélabre, de Condé de Villefollet, Le Coq et ses nombreuses branches ou ramages, de Coral, de Corderoy, etc.

Rappelons que cette publication, qui fait honneur à l'érudition poitevine et nous pouvons ajouter nationale, car elle n'a de similaire par son importance dans aucune province, se publie en fascicules ou en volumes, au gré des souscripteurs. Le Dictionnaire formera 4 ou 5 volumes de 800 pages chacun, à raison de 16 fr. le volume, sur papier mécanique; 20 fr. sur papier teinté; 26 fr. sur papier vergé.

Recherches généalogiques et historiques sur les familles des Maires d'Angers

Par M. Gontard de Launay [1]

La deuxième livraison du tome second de cette intéressante publication, sur laquelle nous avons appelé souvent l'attention de nos lecteurs, vient de paraître. Son mérite va croissant avec chaque nouveau fascicule. Il nous suffira d'indiquer les noms et les armes des familles dont les notices généalogiques figurent dans cette livraison qui complète le tome second :

Allard du Breuil, du Haut-Plessis, de Grand-Maison. La filiation suivie commence à Jean Allard, vivant en 1660.

D'argent, au chêne sinople, planté sur un tertre de même, accosté de deux ancres de sable bouclées d'or.

Benoist de la Hunaudière, de Brizay, de la Motte-Baracé, d'Azy.

Les auteurs probables de cette famille sont Vincent Benoist, trésorier de la cathédrale de Saint-Maurice, marié à Marguerite Le Breton qui eut pour fils, René Benoist, dit l'Angevin, maître fauconnier de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et d'Anjou. Mais la filiation suivie de cette maison et de ses diverses branches ne commence qu'à Maurice Benoist, vivant au commencement du XVIIe siècle.

D'azur, au faucon d'or essorant et enserrant une branche de laurier de même.

Devise : *Beneficientes benedicti.*

Lasnier ou Lanier, de Sainte Gemmes-sur-Loire, de l'Effretière, de Monternault, de Saint Lambert, de Baubigny, des Aitres, du Patoil, de la Guerche, de Contigné. Cette famille semble descendre de Durant Lasnier, vivant en 1220, bien que sa filiation suivie ne puisse être établie qu'au commencement du XVe siècle.

D'azur, au sautoir lozangé d'or de treize pièces accompagné de quatre laniers éployés de même.

Jourdan de Fleins, de la Houssaye, de la Rainière, de la Chosardière, de la Berthelottière, de la Verderie, de la Fresnaye et de la Berjonnerie.

Cette famille originaire de Craon parait remonter au XVIe siècle, sa filiation suivie s'établit depuis Pierre Jourdan, sieur de Fleins vivant en 1582.

D'argent, à une fasce de gueules accompagnée de trois roses de même, 2 en chef 1 en pointe.

Devise : *Dispersit, dedit pauperibus.*

D'Avoine de la Meignannerie, la filiation suivie de cette famille remonte à Jean d'Avoynes ou d'Avoines, écuyer sieur de la Meignannerie, avocat en la sénéchaussée d'Angers, qui fut échevin en 1531.

D'argent, au léopard de gueules.

Bouvery de Lausserie, des Hommeaux. La filiation suivie commence à Jean Bouvery vivant à la fin du XIVe siècle.

D'argent, à 3 bandes de sable.

Gaudicher des Roches, de Princé, de

(1) Angers, Lachèze et Cie, imprimeurs-libraires, 4, Chaussée Saint-Pierre, t. II, deuxième livraison.

la Groussinière, de la Grande-Maison.

La filiation probable de cette famille remonte à 1533, mais d'une manière suivie à Macé Gaudicher, dont le petit fils Charles (fils d'autre Charles Gaudicher, notaire à Moraines), né en 1637, était notaire à Angers en 1672.

D'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion rampant, en chef de trois étoiles rangées, le tout d'or.

Armorial du Premier Empire (1)

Le premier volume de cette importante publication, dont nous avons déjà annoncé la mise en vente (*Bulletin* de mars 1894, col. 200), contient les noms de tous les titulaires compris dans les lettres A, B, C.

Aucun armorial complet des titres et armoiries, concédés par l'empereur Napoléon Ier, n'a été publié jusqu'à ce jour. Des fragments seuls ont paru dans quelques publications.

Celui que nous annonçons donne la liste par ordre alphabétique des noms, de tous les titres accordés sous le Premier Empire, avec états de services des titulaires, les dates de leur naissance, mariage, décès, etc., leur descendance masculine et directe.

Quelques recherches qui aient pu être faites, pour mener à bien un semblable travail, il ne peut être complet que par le bienveillant concours des familles intéressées. Aussi l'auteur adresse à tous leurs descendants un pressant appel pour les prier de lui envoyer toutes les dates de naissances, décès et mariages, les noms et prénoms exacts, les états de services de leurs auteurs, etc., en un mot tous les documents qui sont en leur possession et pourront faciliter sa tâche.

Des notes et des additions, à la fin de chaque volume complèteront ce que les exigences du texte n'auront pas permis d'ajouter aux états de services ou à la descendance directe et masculine de chaque titulaire de l'Empire.

Les envois de renseignemente sont reçus à titre absolument gratuit et n'entraînent à aucun frais ni souscription.

Les personnes désirant souscrire à cet ouvrage sont priées d'envoyer leur adhésion, dans le plus bref délai, le tirage étant limité au nombre des souscripteurs.

Pour tout souscripteur qui désirerait ne prendre que le volume intéressant sa famille, le prix du volume est fixé à 17 fr. 50 ; il ne sera pas donné suite aux demandes d'exemplaires séparés, qui ne parviendront pas avant le tirage.

(1) Contenant tous les Titres et Majorats avec les Armoiries concédés par Napoléon Ier et enregistrés aux Archives du Sénat, par le vicomte A. Révérend, directeur de l'*Annuaire de la Noblesse* de France, fondé en 1843 par M. Borel d'Hauterive. — L'ouvrage formera 4 vol. in-8°, de 400 pages. — Prix de chaque volume, 15 fr. — En souscription au bureau de l'*Annuaire de la Noblesse* de France, 25, rue Fontaine, Paris.

Vient de paraître

Histoire Religieuse du département de l'Hérault pendant la Révolution

Par le Chanoine F. Saurel, du diocèse de Montpellier., t. Ier, 1894. — Champion, libraire, 9, quai Voltaire, à Paris.

Cette publication dont le premier volume vient de paraître formera trois volumes in-8° au prix de 5 fr. le volume. Le second paraîtra avant la fin de l'année et le troisième dans les premiers mois de 1895. Nous en publierons un compte rendu.

Avis à nos Abonnés

Nous donnons avec ce numéro les deux premières feuilles de la Table des Matières du *Bulletin* de 1893. Avec le prochain numéro nous donnerons la fin de cette Table et la Couverture du volume de 1893.

Paris, 20 octobre 1894.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Ve E. Maury), 3, rue Saint-Esprit

[illegible] (Nouvelle série) AOUT 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

[illegible] Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de *l'Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

58, QUAI DES ORFÈVRES, 58

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales...............................	**15** —

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................... **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Août 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1703

François-Louis Rousselet, marquis de Chateauregnaud, chevalier des ordres du roi, né le 22 septembre 1637, servit dans les armées de terre en 1658 et 1659 et en plusieurs sièges, passa en 1661 dans le service de mer, fut capitaine de vaisseau en 1664 et se distingua en plusieurs occasions par des actions de valeur ; chef d'escadre en 1673, combattit avec succès contre la flotte hollandaise commandée par le jeune Ruyter, puis contre l'amiral Eversen. En 1681 il fut fait grand prieur de Bretagne de l'ordre de Saint-Lazare, et lieutenant général des armées navales en 1688 ; il remporta une victoire complète sur les ennemis à Bantry en Irlande, et fit au retour une prise de sept vaisseaux richement chargés ; il commandait l'avant-garde au combat de Bevesières en 1690, et eut la meilleure part au gain de la bataille. Le roi le fit grand croix de l'ordre de Saint-Louis en 1693 et lui donna le commandement de l'armée

navale qu'il conduisit de Toulon à Brest malgré les efforts des ennemis.

En 1701 le roi d'Espagne le nomma capitaine général de la mer et la même année Louis XIV lui donna la charge de vice-amiral du Levant. Il passa la même année aux Indes Occidentales avec une flotte de vingt-huit vaisseaux pour s'opposer aux irruptions des flottes combinées d'Angleterre et de Hollande. A son retour en Europe, mal secondé par les Espagnols il fut forcé de se retirer dans le port de Vico en Gallice, où il mit le feu à ses vaisseaux et les fit sauter plutôt que de les voir tomber aux mains des ennemis, « après néanmoins qu'il eut fait décharger et mettre en sûreté presque tout l'argent et les effets dont sa flotte était chargée. »

Le roi le nomma maréchal de France le 14 janvier 1703 ; il fut pourvu de la lieutenance générale au gouvernement de la haute et basse Bretagne le 12 avril 1704, et commanda en chef pendant plusieurs années sous l'autorité du comte de Toulouse, amiral de France, gouverneur de cette province ; il fut fait chevalier des ordres le 2 février 1705 et mourut à Paris le 15 novembre 1716 ; il fut enterré à Saint-Sulpice.

Il était fils de François II Rousselet, marquis de Chateauregnaud et de Louise de Compans, fille de Noël de Compans, sgr d'Arcis et de Villiers sur Orge et de Louise Dreux.

Il ép. le 30 juillet 1684 Marie-Anne-Renée de la Porte, fille unique et héritière de René de la Porte, en Bretagne et de Anne-Marie du Han, dont il eut : 1. François-Louis-Ignace, tué au combat de Malaga en 1704 ; 2. Anne-Albert, chevalier de Malte de minorité ; 3. Emmanuel, qui suit ; 4. Andrée-Marie-Dreuse, mariée le 22 mai 1710 à Louis Jean-Bapliste Goyon de Matignon comte de Gacé, chevalier des ordres du roi, fils de Charles-Auguste, maréchal de France et de Marie-Elisabeth Berthelot.

Emmanuel Rousselet marquis de Chateauregnaud, capitaine de vaisseau chevalier de Saint-Louis, lieutenant général de la haute et Basse-Alsace, ép. 1° Marie-Emilie de Noailles, fille d'Anne-Jules, maréchal de France et de Marie-Françoise de Bournonville ; 2° Anne-Julie de Montmorency, fille de Léon, marquis de Fosseux et de Marie-Madelaine-Jeanne de Poussemothe de l'Estoile, dont : 1. Marie-Anne née le 20 octobre 1726, ép. le 13 avril 1746 Jean-Baptiste-Charles comte d'Estaing ; 2. Marie-Charlotte, née le 20 septembre 1728, ép. le 15 juin 1752 François de Varagne, comte de Bélestat.

Cette famille était connue depuis François Rousselet, sgr de la Pardieu, de Jaunage et de la Bastie en Dauphiné et de Lille en Normandie, mort avant le 5 novembre 1564, ép. Méraude de Gondy, fille d'Antoine, sgr du Perron et de Marie-Catherine de Pierrevive sœur du cardinal de Gondy, et du maréchal duc de Retz ; elle survécut à son mari et partagea avec ses frères au mois de fevrier 1574. De ce mariage naquit un fils unique Albert Rousselet filleul d'Albert de Gondy, son oncle, alors comte de Retz ; il fut gentilhomme de la chambre du duc de Savoie en 1583, puis chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre en 1605, conseiller d'Etat en 1616, gouverneur des ville et château de Machecoul et de Belle Isle ; il acquit la terre de la Blanchardière en Bretagne et la baronie de Chateauregnauld en Touraine, celle-ci érigée en marquisat par lettres patentes du mois de décembre 1620 et mourut en 1621. Il avait ép. le 1er avril 1585 Madeleine le Mareschal dame de Noyers, fille aînée de Nicolas le Mareschal baron de Noyers, en Normandie, et de Cécile de Croismare, dont François, qui fut le père du maréchal de Chasteauregnaud.

D'or, à un arbre de sinople fruité d'or.

1703

Sébastien le Prestre, chevalier, sgr de Vauban, de Basoches, de Pierre Pertuis, de Pouilly, de la Chaume, et d'Espiry, chevalier des ordres du roi, commissaire général des fortifications, gouverneur de la ville de Douai et de la citadelle de Lille, né en 1653; commença à servir à l'âge de 17 ans et révéla dès sa jeunesse des talents et un génie extraordinaire pour les fortifications, qu'il fit connaître aux deux sièges de Sainte-Menehould en 1652 et 1653, à Stenay en 1654, à Landrecies, Condé et Saint-Guillain en 1655, à Valenciennes en 1656, à Montmédy en 1657, à Gravelines, Ipres, et Oudemarde en 1658.

Il eut une compagnie au régiment de Picardie en 1663, une lieutenance aux Gardes en 1667, le gouvernement de la citadelle de Lille en 1668. Il fut brigadier des armées du roi en 1674; maréchal de camp eu 1676; commissaire général des fortifications en 1678; gouverneur de Douai en 1680; lieutenant-général des armées du roi le 24 août 1688. Il prit une part glorieuse aux sièges et prises de Philisbourg, de Manheim et de Franckenthal sous Mgr le Dauphin. Le roi lui fit présent par une distinction peu ordinaire de quatre pièces de canon à son choix à prendre dans les arsenaux de ces trois places.

En 1689 il eut le commandement de l'armée dans les Flandres, et fut nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis; il eut le commandement des troupes dans les trois Evêchés et dans la basse Bretagne; il se trouva en 1697 au siège d'Ath, sous le maréchal de Catinat; il y fut blessé et le roi le nomma maréchal de France le 14 janvier 1703, chevalier de ses ordres le 2 février 1705.

Après la bataille de Ramillies en 1706 il eut le commandement d'un corps de troupes en Flandres avec lequel il conserva les côtes de la mer. Il mourut à Paris le 30 mars 1707, âgé de 74 ans. Son corps fut porté en sa terre de Basoches, en Bourgogne.

Il avait porté la manière de fortifier les places, de les attaquer et de les défendre à un degré de perfection auquel personne jusqu'à lui n'était encore parvenu. Il en a fortifié plus de trois cents et a eu la conduite principale et la direction en chef des attaques à cinquante-trois sièges, à vingt desquels le roi Louis XIV commanda en personne et Mgr le Dauphin à trois autres.

Sébastien de Vauban était fils d'Urbain le Prestre, sgr de Vauban, et d'Edmée de Carmignolles, fille de Jean et de Françoise Prévost.

Il ép. le 25 mars 1660 Jeanne d'Osnay, dame d'Espiry, fille de Claude et d'Urbaine de Roumiers, dont il eut deux filles : 1. Charlotte, mariée le 15 novembre 1679 à Jacques de Mesgrigny, comte de Villebertin, fille de Nicolas, sous-lieutenant des gendarmes de la reine, maréchal des camps et armées du roi et d'Edmée-Georgette de Régnier ; 2. Jeanne-Françoise, mariée en janvier 1691 à Louis Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, contrôleur général de la maison du roi, fils de Louis Bernin, sgr de Valentiné, et de Catherine Coudreau.

La maison de Vauban, connue depuis Pierre dit le Prestre, damoiseau, qui emancipa son fils Jean le Prestre en 1388, était originaire de Bourgogne. Un de ses descendants passa en Nivernais, avec Jean II le Prestre, petit fils de Jean I[er], ci-dessus nommé, qui épousa en 1460 Jeanne de Faye, fille de Jacques de Faye écuyer; Thibaud, né de cette union testa à Nevers le 11 août 1513; il avait ép. Héliette de Franay, dont le fils Emery, écuyer, fut le premier seigneur de Vauban, fief situé dans la paroisse de Bazoches, aujourd'hui commune du canton de Lormes, arrondissement de Clamecy (Nièvre). Sa postérité à la dernière génération

se divisa en deux branches. Le maréchal appartenait à la branche cadette qui finit, comme nous l'avons vu par les deux filles du maréchal.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 529; 1889, col. 182).

La branche aînée qui a fait les preuves de cour en 1785 s'est éteinte de nos jours avec François-Joseph-Sébastien-Edmond le Prestre, comte de Vauban, grand officier de la Légion d'honneur, général du génie, décédé en 1871, marié à N... Roux du Chatelet, dont il n'a pas eu d'enfants; la comtesse de Vauban est morte au mois de mars 1889. à Bordeaux. Elle habitait le château de Roux (Pas-de-Calais) et à Evreux (Eure).

La terre de Vauban avait été rachetée par le maréchal à son cousin-germain Paul le Prestre, sgr de Vauban, chef de la branche aînée qui a donné trois lieutenants généraux et des officiers de grand mérite. Au mois d'août 1725, la terre de Saint-Cernin, en Maconnais, incorporée à celle de Boyer fut érigée sous le nom de comté de Vauban en faveur d'Antoine le Prestre, chevalier. lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur des ville et château de Béthune, pour lui et ses descendants mâles, dont le dernier est mort en 1871.

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, à un croissant d'argent mis en chef.

1703

Conrad de Rosen, comte de Bolweiler, dans la haute Alsace, chevalier des ordres du roi, entré fort jeune, en 1651, au service de France où il fut attiré par Rainol ou Reinhold de Rosen de Gross-Ropp, lieutenant-général des armées du roi, son parent.

Il était colonel de cavalerie en 1669, se trouva à la bataille de Senef en 1674, et mérita d'être fait seul brigadier; il continua de servir en Allemagne et fut fait maréchal de camp en 1677; il se trouva au siège de Cambray, et servit en Allemagne sous le maréchal de Créquy en 1678 et en Piémont, sous le marquis de la Trousse, lieutenant-général en 1682; il commanda en chef en Languedoc en 1686, lieutenant-général en 1688, eut le commandement des troupes qui passèrent en Irlande en 1692 avec le roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de maréchal d'Irlande. Le roi Louis XIV le fit mestre de camp-général de la cavalerie légère en 1690; il servit ensuite en Allemagne et en Flandres où il battit les ennemis à la journée de Nerwinde, à la tête de la maison du roi, comme lieutenant-général de l'aile droite. Il commanda l'armée du camp de Compiègne en 1698, qui devait s'opposer à celle de Mgr le duc de Bourgogne, pour apprendre la guerre à ce prince (c'étaient les grandes manœuvres du temps), et fut fait maréchal de France le 14 janvier 1703.

Il avait été fait grand-croix de Saint-Louis au mois de mai 1693 et plus tard chevalier des Ordres du roi le 2 février 1705. Après sa nomination comme maréchal le roi lui permit de vendre sa charge de mestre de camp général de la cavalerie 222,500 livres au marquis de Montperoux. Il mourut en son château de Bolweiler le 3 août 1715, âgé de 87 ans.

Il était fils de Fabien de Rosen, sgr de Klein-Ropp et de Reiskum et de Dorothée baronne de Kahlen, sa seconde femme.

Il ép. le 3 février 1660, Marie-Sophie de Rosen-Gross-Ropp, fille aînée de Reinhold de Rosen, sgr de Gross-Ropp en Livonie, lieutenant général des armées du roi, lequel se voyant sans enfants mâles appela son parent et lui donna avec tous ses biens sa fille

qu'il avait eue de Anne-Marguerite d'Eppe.

Conrad de Rosen, abjura en 1681, avec ses enfants la religion luthérienne dans laquelle il était né. Il eut de son mariage :

1. Reinhold-Charles, qui suit ;

2. Georges-Christophe, page de la grande écurie du roi, en 1681, capitaine au régiment du Roi, infanterie, tué à Nerwinde à l'âge de 23 ans ;

3. Anne-Jeanne, mariée le 13 novembre 1682 à Nicolas-Frédéric, comte de Rottembourg, capitaine dans le régiment du comte de Rosen, son beau-père, régiment qu'il lui céda à l'occasion de son mariage; il devint maréchal de camp et mourut en 1715, laissant de son mariage: *a*. Conrad de Rottembourg, brigadier des armées du roi, ambassadeur extraordinaire en Espagne, nommé chevalier des Ordres du roi le 11 janvier 1731 ; *b*. et quatre filles dont trois furent religieuses, et la quatrième ép. le comte de Vaudrey Saint-Remy, en Franche-Comté ;

4. Marie-Sophie, mariée le 18 mars 1684 à Mainrad baron de Planta de Wildenberg, lieutenant-colonel d'infanterie, tué à Nerwinde en 1693, dont deux fils: 1. Frédéric-Mainrad ; 2. Charles-Guillaume.

5-6-7. Et trois filles : Louise-Marie ; Jeanne-Renée ; Catherine-Madeleine, religieuses de la Visitation à Nancy.

Reinhold-Charles, né le 10 janvier 1666, capitaine puis colonel du régiment de Rosen, après son beau-frère le comte de Rottembourg, en 1696 ; brigadier en 1704, maréchal de camp en 1709, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1715, lieutenant-général en 1718 ; ép. le 13 juillet 1698 Marie-Béatrix-Octavie de Grammont, en Franche-Comté, fille de Jean-Gabriel comte de Grammont et de Hélène Aymée de Montagu-Boutavant, dont il eut : 1. Conrad, mort à 16 ans ; 2. Anne-Armand né le 19 juillet 1711, qui suit : 3. Eléonor-Félix, né le 2 septembre 1713, reçu chevalier de Malte de minorité en 1719, qui obtint une commission de capitaine dans le régiment de de son frère, en 1730 ; mestre de cavalerie, mort sans alliance en 1741.

Reinhold-Charles de Rosen obtint des lettres-patentes d'érection de la baronie de Bolweiler en marquisat en 1739 et mourut en 1744.

Anne-Armand de Rosen, marquis de Bolwiller ou Bolweiler, comte d'Ettenwiller, baron de Conflandey, du chef de sa mère, fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie allemande de son nom en 1729 ; brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant général des armées du roi en 1748 et mourut à Paris le 28 novembre 1749 ; il fut inhumé à Saint Sulpice. Il ép. le 24 juillet 1731 Jeanne-Octavie de Vaudrey, fille unique de Nicolas-Joseph comte de Vaudrey, baron de Saint Rémy, Montot et Beroncourt, et de Charlotte de Rottembourg, dont il eut : 1. Eugène-Octave-Augustin qui suit ; 2. Louise-Jeanne-Charlotte, chanoinesse de Remiremont, et quatre enfants morts en bas âge.

Eugène-Octave-Augustin, comte de Rosen puis marquis de Bollwiller, baron de Conflandey, sgr de Dettvillers, mestre de camp du régiment de Wurtemberg 1749, incorporé dans Royal-Allemand en 1761, chevalier de Saint-Louis en 1758, colonel d'infanterie d'un régiment de son nom en 1762 qui prit le nom de Dauphiné en 1763 ; brigadier puis maréchal de camp, ép. Marie-Antoinette-Louise de Harville de Trainel, dont une fille, Sophie, mariée le 3 février 1779 à Charles-Louis-Victor prince de Broglie, né le 12 septembre 1756.

La maison de Rosen originaire d'Allemagne, est de race chevaleresque, connue depuis les croisades où elle figure dans les ordres Teutonique et des Porte-Glaives.

D'après une attestation de la noblesse du duché de Livonie, donnée au XVIIe siècle, confirmée en 1717 par le czar Pierre-le-Grand, une branche de la maison de Rosen était fixée dans cette province, dès le temps que le christianisme y a été établi. Chrestien de Rosen, chevalier de l'ordre Teutonique « aussi noble que pieux et vertueux », y était venu d'Allemagne avec beaucoup d'autres chevaliers, qui conquirent cette province après plusieurs combats et la délivrèrent des payens et des idolâtres qui l'occupaient. Les descendants de la maison de Rosen donnèrent de vaillants capitaines aux armées des rois de Suède, et se répandirent en Russie, en Pologne, en Prusse et en France.

D'or, à trois roses de gueules 2 et 1.

Cimier : *Une queue de paon.*

Supports : *Deux belettes.*

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

DU CHAFFAULT
ou
DUCHAFFAULT ET DU CHAFFAUT

La maison du Chaffault d'origine féodale et chevaleresque, a pris son nom de la terre du Chaffault en Bouguenais-les-Nantes. La notice généalogique que nous publions est extraite d'un travail historique sur le comte du Chaffault, amiral Nantais (1708-1794), inséré dans la *Revue historique des provinces de l'Ouest*, (juillet 1894), communiqué par M. S. de la Nicollière Tejeiro, archiviste de la ville de Nantes, qui complète la notice du même auteur publiée dans le *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 201.

La filiation a été dressée sur les preuves de Malte, pour les honneurs de la cour et l'admission au chapitre des comtes de Lyon, les titres de famille, et ceux conservés aux archives de la Loire-Inférieure :

Illustre à l'époque des plus beaux jours de la chevalerie bretonne, dit M. de la Nicollière Téjeiro, la maison du Chaffault, de même qu'une lampe qui va s'éteindre, jette au dernier moment une lueur plus vive, qui rappelle, une seconde, l'éclat de sa brillante lumière ; ainsi les descendants des comtes de Nantes jettent, à l'instant où leur nom va disparaître, une nouvelle splendeur en fournissant à la marine deux officiers généraux, trois officiers supérieurs, et au clergé nantais un respectable chanoine, venant redire à la cathédrale qu'elle comptait un du Chaffault parmi ses évêques et plusieurs autres ecclésiastiques parmi ses dignitaires, au XVe siècle.

Le nom de du Chaffault a été parfois écrit de différentes façons plus ou moins fautives, *Duchafaut*, *Duchaffaud* ; Travers dit *Duchaffault*, *Duchaffaut*. Nous adoptons l'orthographe véritable, usitée dans la plupart des actes depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours : *du Chaffault*, tel qu'il est écrit dans la donation de Sylvestre de Rezay (1271), sur les registres de baptêmes de la paroisse de Sainte-Croix au XVe siècle, et enfin en 1708 dans l'acte de baptême de l'a-

miral comte du Chaffault, paroisse de St-Vincent à Nantes ; l'amiral est décédé dans la même ville le 29 juin 1794.

A la cour de Bretagne les du Chaffault, tiennent un rang distingué, fournissent des dames d'honneur aux duchesses, des hommes d'armes à la garde ducale, des conseillers, des officiers aux souverains. Le siège épiscopal de Nantes leur doit un évêque (1477-1487), mort en odeur de sainteté, dont les restes retrouvés dans les derniers travaux d'agrandissement de la cathédrale (1888), et déposés dans le caveau funèbre de nos prélats, forment un anneau qui relie le passé au présent (1).

Par suite de la transmission de la seigneurie du Chaffault, une alliance porta les membres de la seconde branche de cette famille à se fixer en Poitou, où ils possédèrent la terre de la Sénardière. Au siècle dernier ils reviennent dans leur contrée natale, y acquièrent de nouveau des terres et des domaines, y contractent des mariages. Ils donnent des conseillers au Parlement breton, et la marine les voit entrer dans ses cadres, où ils occupent bientôt une des premières situations.

Les Archives du ministère de la marine possèdent un dossier au nom du comte du Chaffault, auquel nous avons emprunté les états de services des cinq officiers de la marine de cette maison, et des pièces inédites sur la carrière de l'amiral. Malheureusement, à la suite au combat d'Ouessant, tous les documents relatifs à cette action ont été enlevés pour ne pas charger la conduite équivoque du duc de Chartres en cette occasion.

Les *Histoires de la marine* de Léon Guérin, du comte de Lapeyrouse-Bonfils, *Batailles navales* d'O. Troude, *l'Histoire de la marine française* pendant la guerre de l'Indépendance américaine, par E. Chevalier, indépendamment des archives de la famille, ont apporté leur large contingent. C'est dire que nous n'avançons aucun fait sans qu'il soit appuyé sur une preuve certaine et authentique.

Il était nécessaire de préciser, une fois pour toutes, le lieu de naissance de l'amiral, de même que celui de sa sépulture, et de discuter aussi la valeur, plus que problématique, du portrait placé dans les galeries de Versailles. Le texte du décret (12 mars 1791), conférant au lieutenant général des armées navales, alors âgé de 83 ans, le titre de vice-amiral, en assimilant les grades des officiers de l'armée de mer à ceux de l'armée de terre, a paru bon à reproduire.

Le comte du Chaffault est, à vrai dire, parmi les *oubliés*, de cette série de marins que nous étudions depuis des années. Ses brillants services lui assurent une place honorable et justement méritée dans les Annales de la cité nantaise.

Au XIIe siècle, à l'époque même où les noms de famille commencent à devenir héréditaires, les sires de *Rezay*, *de Rezis*, *de Rezayo*, « issus de la comté de Nantes, par le partage d'une fille du comte de Nantes, mariée au seigneur de Rezay », nous apparaissent tenant un rang des plus marquants parmi les grandes maisons du comté nantais.

Vers 1271, Sylvestre de Rezay, chevalier, donna à son frère, portant le même prénom, l'herbergement du Chaffault, dont celui-ci prit le nom qu'il transmit à ses descendants, quittant également le blason des sires de Rezay pour adopter un *lion d'or sur fond de sinople*, qui devait devenir célèbre dans l'*Armorial* de notre province.

La terre et seigneurie du Chaffault, située dans la paroisse de Bouguenais,

(1) Voir notre brochure : *Une exhumation dans le chœur de la cathédrale de Nantes*, en 1888 ; Pierre du Chaffault, 1477-1847.

rive gauche de la Loire, au sud-ouest de Nantes, sortit de la maison du Chaffault par le mariage de Marie, fille aînée de Jean II, huitième degré de Sylvestre, cité plus haut, et d'Anne de Saint-Marsault, avec Guillaume de Lespinay, auquel elle porta en dot le fief de ses ancêtres.

Il y eut dans le comté nantais plusieurs terres et seigneuries du Chaffault, démembrement de la première seigneurie, ou possessions prenant le nom de la famille :

Le Chaffault, terre et seigneurie en Bouguenais, près Nantes;

Le Chaffault, terre et seigneurie, près d'Anetz;

Le Chaffault, seigneurie, Saint-Philibert de Grandlieu;

Le Chaffault, juridiction de la Limouzinière (1).

La branche ainée finit avec Jean II du Chaffault, fils d'Olivier et de Catherine de Pont l'Abbé, mort avant le mois de juin 1514, marié à Anne de Saint Marsault, *alias* Agnès de Pontchoran, dont il n'eut que des filles:

1. Marie, mariée à Guillaume de l'Espinay, chevalier, auquel elle porta le Chaffaut, Monceaux, etc., (par son contrat de mariage il devait prendre le nom et les armes des du Chaffaut);

2. Hélène, mariée à Jean de Goulaine, sgr de Laudouinière;

3. Jeanne, mariée à Antoine de Saint Geslin;

4. Catherine, mariée en 1520 à Christophe Brécel, sgr de la Seilleraye, sénéchal de Nantes;

5. Françoise, mariée en 1530 à François Louaysel, écuyer. (V. le *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II. p. 203).

La seconde branche, dite de la *Sénardière*, fut formée par Sylvestre du Chaffault, frère d'Olivier susnommé, sixième enfant de Sylvestre, IVe du nom, et de Marie de Rochefort. La terre de la Sénardière en Poitou lui fut léguée par sa sœur aînée, Catherine, épouse de Martin des Bretesches, qui testa le 12 novembre 1476.

Julien-Gabriel du Chaffault, frère aîné de Louis-Charles, xve degré, depuis Sylvestre, Ier du nom, eut pour enfants de son épouse Marie-Jeanne Robert de Chaon :

1. Sylvestre-François, qui suivra;

2. Charles-Julien Gilbert, seigneur de Chaon, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, capitaine de vaisseau, nommé brigadier des armées navales par brevet du 24 novembre 1785. Il commandait les bâtiments et chaloupes de débarquement, à l'occupation du Sénégal; fut l'un des vainqueurs du fort Saint-Louis et de cette belle colonie restée à la France (1783);

3. Marie-Osmane, femme de Jacques-Charles Guerry de Beauregard;

4. Marie-Françoise-Félicité, épouse de Christophe-Jacques-Prudent-Gilbert Juchault, chevalier, seigneur de la Moricière, aïeule de l'illustre général de ce nom.

Sylvestre-François, comte du Chaffault, seigneur de la Sénardière, xvie degré depuis Sylvestre Ier et VIIIe degré depuis Sylvestre V, premier seigneur de la Sénardière, naquit à Montaigu le 5 décembre 1734. Il entra comme officier dans le régiment du Roi-Infanterie, et prit part à la guerre de Sept Ans en Allemagne.

De son mariage, contracté en 1759 avec Mlle Marie Françoise-Renée Marin de la Guignardière, il eut neuf enfants, six garçons et trois filles :

1. Auguste-Salomon du Chaffault, marié en 1789 à Mlle Mac Carthy, qui le rendit père de : *a.* Marie-Renée-Coricie, épouse de Jacques-Gabriel du Chaffault, son oncle; *b.* Marie-Rosalie-Mony, mariée à François-Pierre-Isaac-Charles de Lestang de Ringère ; *c.*

(1) V. *Essai sur le Dictionnaire des terres et seigneuries du comté nantais*, par E. de Cornulier, 1857.

Marie-Rosalie qui épousa le marquis de Moulins-Rochefort ;

2. Jacques-Gabriel, qui suivra ;

3. Charles-Augustin, né jumeau avec le précédent, chevalier de Malte, nommé chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille par le prince de Condé, décédé, le 13 mars 1831, avec la retraite de chef de bataillon ;

4. Alexis-Gilbert du Chaffault, officier de la marine royale ; eut une jambe cassée à Ouessant, servit dans l'armée de Charette et fut tué à la déroute du Mans ;

5. Pierre-Gilbert, mort jeune ;

6. Henri-Barthélemy du Chaffault, clerc tonsuré, fit ses preuves pour entrer au chapitre des chanoines comtes de Lyon, suivit son frère dans les armées vendéennes et mourut à ses côtés à la déroute du Mans ;

7. Marie-Henriette, femme du comte Louis de Chevigné, morte, sous la Révolution, dans les prisons du Mans ;

8. Marie-Henriette-Osmane, épouse d'Alexandre de Rorthays, comte de Marmande, maréchal de camp, prise les armes à la main, et fusillée comme *brigande ;*

9. Marie-Rosalie, qui devait être chanoinesse de Remiremont, morte avec sa sœur, Madame de Chevigné, dans les prisons du Mans.

Comme on le voit, ses nombreux enfants étaient avantageusement placés en 1789. Comblés des dons de la fortune, le comte et la comtesse du Chaffault n'avaient rien à désirer, lorsque M. du Chaffault dut prendre le chemin de l'exil en 1791 ; sa femme, qui avait suivi l'armée vendéenne, mourut à la Flèche, vers la fin de 1793.

Quant au comte, il avait rejoint le prince de Condé à Worms, s'engagea dans la cavalerie noble, et « prit part à toutes les affaires, se conduisit avec honneur, se distingua par un courage et une constance dignes d'éloges et le dévouement le plus entier au service du Roi (1) ».

Cette belle conduite lui valut la croix de chevalier de Saint-Louis, le 21 janvier 1798.

Rentré en France le 16 mars 1802, le comte du Chaffault, comme à peu près tous les émigrés, trouva sa position bien changée. Sa nombreuse et belle famille avait été décimée par la Révolution, la terre de la Guignardière était passée en des mains étrangères ; et, si la Sénardière, domaine principal de ses pères, lui restait encore, l'incendie avait ruiné tous les bâtiments.

Sa piété et sa foi profonde lui inspirèrent une détermination que son âge semblait devoir rendre irréalisable. Mais son tempérament robuste, son caractère énergique lui firent retrouver une nouvelle jeunesse pour consacrer ses dernières années au service des autels. Il reçut la prêtrise des mains de Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, en 1803, à l'âge de soixante-neuf ans. Sa carrière sacerdotale, relativement assez longue, prouva que sa vocation tardive était réelle et sérieuse (2).

En raison de sa position exceptionnelle, Mgr Duvoisin le nomma chanoine honoraire (1804), heureux, sans doute, de rattacher à son église cathédrale un nom si marquant dans les annales de l'histoire ecclésiastique du diocèse.

Nommé, par l'évêque de ce dernier diocèse, curé de la Guyonnière, l'abbé du Chaffault en remplit les fonctions, pendant plus de dix ans, avec un zèle

(1) Certificat délivré au quartier général, Frisbretz. Signé : *Louis-Joseph de Bourbon.*

(2) Parmi ses ascendants, il comptait un cardinal, Hugues de Montrelais, doyen de Nantes, élu évêque de cette ville en 1353, transféré à Tréguier, puis à Saint-Brieuc, nommé cardinal par le pape Grégoire XI, connu sous le nom de cardinal de Bretagne, mort en 1390 ; Barnabé de Rochefort, évêque de Nantes, 1338 ; Guillaume de Rochefort, évêque de Léon, 1349 ; Jean de Montrelais, évêque de Nantes, 1382-1392, Bonabes de Rochefort, son frère utérin, évêque de Nantes, 1392-1398 ; Pierre de Chaffault, évêque de Nantes, 1477-1487.

qui ne se démentit jamais. Le 10 février 1816, âgé de quatre-vingt-deux ans, il prononça dans l'église de la Roche-sur-Yon (alors Bourbon-Vendée) l'oraison funèbre de Louis de la Rochejaquelein. A quatre-vingt-quatre ans, il résigna sa cure et se retira à Nantes en septembre 1817, ayant obtenu de Louis XVIII la promesse de la première *chanonie* vacante au chapître. Plein de jours et de vertus il mourut à Nantes, le 9 janvier 1822, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge et la vingt et unième de son sacerdoce.

Son fils, Gabriel du Chaffault, veuf de sa première femme, Hortense Pâris de Soulanges, épousa en secondes noces, à Nantes, Marie-Renée-Coricie du Chaffault, fille de son frère aîné, union bénie par l'ancien curé de la Guyonnière, père de l'époux et en même temps grand'père de l'épouse. Puis il se remaria en troisièmes noces à Marie Elisabeth Chopard, dont : Marie-Félicie, mariée le 17 mai 1851 à Pierre-Charles-Alphonse Billebault, autorisé par décret du président de la République du 17 novembre 1872 à ajouter à son nom celui de : du Chaffault.

Br. du Chaffaut de Besné

La terre et seigneurie du Plessis de Besné, dont l'amiral prit le titre, est située dans la paroisse de ce nom (Loire-Inférieure). Elle avait été apportée en dot à Jacques du Chaffault de la Sénardière par Marthe Blanchet, son épouse. Claude du Chaffault, leur fils, chevalier, seigneur de la Sénardière, le Plessis de Besné, la Motte-Glain, la la Mulionnière, Vilaire, la Forest, etc., laissa cette terre à son fils, Alexis-Auguste du Chaffault, dont la mère était Mlle de la Roche Saint-André.

Celui-ci épousa à Nantes, le 5 mai 1704, dans l'église paroissiale de Saint-Vincent, avec la désignation de « seigneur du Plessis de Besné », mademoiselle Marie Boux, fille d'écuyer Julien Boux, seigneur de Saint-Mars de Coutais, conseiller d'honneur du Présidial de Nantes, et de dame Marie Baudouin, union rattachant de nouveau à notre ville la famille du Chaffault, si essentiellement nantaise (1).

Dans l'étude généalogique destinée à MM. Beauchet-Filleau *(Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou)*, en citant le mariage de Marie-Augustin du Chaffault avec mademoiselle de la Bretesche, nous avions écrit : « *dont il n'eut pas d'enfants* ». Alors nous n'avions aucun renseignement sur la branche de Besné. Cependant, avant de nous prononcer ainsi, nous eussions dû nous renseigner un peu.

Aujourd'hui nous réparons notre erreur, bien involontaire, priant ces consciencieux auteurs de vouloir nous excuser, en endossant la responsabilité de cette faute, qui ne peut leur être attribuée en rien.

De cette union naquirent quatre enfants :

1. Julien-Gabriel du Chaffault, père de Sylvestre-François, XVIe degré ;
2. *Louis-Charles*, qui donne lieu à cette notice ;
3. René-Antoine ;
4. Marie-Durable, religieuse carmélite, au monastère des Couëts-lez-Nantes, près du berceau même de sa race.

Le 7 janvier 1732 « messire Louis-Charles du Chaffault, chevalier, seigneur de la Gastière, fils mineur d'Alexis-Augustin, et de Marie Boux, épousait dans l'église des Dames religieuses de la paroisse de Saint-Jean de Montaigu, avec dispense de parenté du deux au troisième degré, sa cousine Mlle Pélagie de la Roche Saint-Andre, fille mineure de messire Louis-

(1) François Boux, seigneur de Saint-Mars de Coutais, était doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Nantes au XVIe siècle.

Son fils, Mathurin Boux, sr du Teil, conseiller au présidial, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, fut maire de Nantes (1648-1650).

Gilles de la Roche Saint-André, chevalier de Saint-Louis, et de dame Charlotte de Saint-Legier, de cette paroisse. » Le mariage fut béni par l'abbé Joachim de la Roche Saint-André.

Chacun sait que la majorité était alors fixée à 25 ans. Encore simple garde de la marine, puisqu'il ne fut nommé enseigne de vaisseau que le 10 juin 1733, le marié n'énonce point son modeste grade. Une autre remarque encore, c'est que le lieu de naissance de la mariée est indiqué, tandis que celui du marié est passé sous silence.

De cette union naquirent :

1. Marie-Auguste, qui suit ;

2. Julien-Alexis du Chaffault, né le 8 février 1750 à Montaigu, baptisé le lendemain. Il fit ses preuves en 1768, le 5 janvier, pour être reçu dans l'ordre de Malte, devant Frère Charles-Auguste Grelier de Concise, commandeur de l'ancien Hôpital d'Angers et Frère François Pâris de Soulanges, commandeur de la Guerche. Il dut mourir jeune et sans postérité ;

3. Augustine-Pélagie, née à Montaigu le 2 novembre 1733, mariée le 21 mars 1757 à Louis Le Maignan, comte de l'Ecorce ;

4. Thérèse-Charlotte, née à Montaigu le 7 janvier 1736, mariée en 1766 à M. Louis de Roirand, chevalier, seigneur de Roussière, ancien capitaine au régiment de Navarre, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Elle mourut à Montaigu, le 13 février 1767, des suites des couches de son fils, Charles-César de Royrand, né le 22 janvier précédent ;

5. Marie-Adélaïde épousa, le 14 septembre 1780, M. Philippe de Juge, baron de Brassac, capitaine au régiment de la Marine, fils de feu haut et puissant messire François de Juge de Saint-Aignan, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Villars, et de feue dame Marie-Jacquette de Bigaud.

Dans ces preuves, le comte du Chaffault prend les qualités de : chevalier, seigneur de la Madeleine, de Chambreteau, la Gastière, Melay et autres lieux, chef d'escadre des armées navales de S. M., commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis... (Lettres de famille).

Marie-Auguste du Chaffault de Besné, seigneur de la Forest, né le 19 octobre 1732, fut baptisé le lendemain à Saint-Jean de Montaigu.

Il embrassa de très bonne heure la carrière maritime sous la direction de son père en qualité de garde-marine en 1741 ; enseigne le 1er avril 1748 ; lieutenant de vaisseau le 11 février 1756, tué sous les yeux de son père à bord de la *Couronne*, le 29 mai 1778, au combat d'Ouessant.

M. du Chaffault avait épousé en 1766 Mlle Aimée-Marie Jousseaume de la Bretesche, fille du marquis Armand-Louis et de Mlle Marie-Elisabeth du Bois de Lauteray, dont :

Constance-Augustine du Chaffault de Besné, qui épousa en 1790 M. Henri-Charles de la Roche Srint-André, écuyer, seigneur des Ganuchères et de Chambrette, fils de Charles et de Henriette-Marguerite Goulard du Retail. D'abord enseigne de vaisseau en 1781, lieutenant de vaisseau en 1786, il reçut le 6 juillet 1816 le titre honorifique de maréchal de camp, et fut, le 7 août de la même année, admis à la retraite comme capitaine de vaisseau.

Elle mourut dans cette ville, le 23 novembre 1799.

Son mari lui survécut trente-sept ans et décéda, à la terre des Chambrette, le 20 juin 1836.

De leur mariage ils eurent deux filles :

1° Marie-Constance, morte à l'âge d'un an, née à Nantes, paroisse de Saint-Denis, suivant son acte de baptême : « Le premier jour de mai 1791 a été par nous soussigné, prêtre vicaire de cette paroisse, baptisée Marie-Cons-

tance née ce jour, fille de Monsieur Charles-Henri de la Roche-Saint-André, lieutenant de vaisseau, et de dame Constance-Augustine du Chaffault, son épouse, demeurant rue Basse-du-Château, en cette paroisse. Ont été: parrain, Monsieur Louis-Charles du Chaffault, lieutenant général des armées navales et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, bisayeul maternel de l'enfant, représenté par Nicolas Bernard, domestique du père, et marraine, dame Anne de Gassion de Goulard, bisayeule paternelle de l'enfant, représentée, par Marie-Anne Poterie, domestique de la mère. Le représentant du parrain a déclaré ne savoir signer de ce requis; le père présent et soussigné avec la représentante de la marraine.

« Signé: Henry de la Roche-Saint-André; Jacques Quillet; Monique Potrie; Réveillé de Beauregard, vicaire de Saint-Denis. (Arch. municip. série GG. paroisse de Saint-Denis, registre 1786-1792, f° 700).

2° *Pauline*-Michelle de la Roche-Saint-André, née à Angers le 13 janvier 1797.

En janvier 1816, elle épousa M. Charles-Marie de Suyrot, mort en 1880. Elle-même est décédée en 1882, à l'âge de 86 ans. De leur union naquirent:

1° Henri-Charles de Suyrot, né à Nantes le 16 octobre 1816, marié à Mlle Juliette Pepin de Bellisle, dont postérité;

2° *Paul*-Michel de Suyrot, prêtre, aumônier militaire pendant la campagne désastreuse de 1870-1871, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Luçon. Possesseur de la terre de Meslay, désireux de perpétuer la mémoire de son arrière-grand père l'amiral, il a fondé dans cette belle propriété une colonie agricole de jeunes enfants sous le nom d'*Orphelinat* de Melay, continuant ainsi la tradition du marin laboureur, dont il a eu la généreuse pensée de publier la biographie;

3° *Charles*-François de Suyrot, né à Nantes le 11 juillet 1828, marié à Mlle Marie de Surineau, dont postérité;

4° *Constance*-Cécile-Charlotte, née à Nantes le 2 avril 1818, mariée à M. Calixte, marquis de Jousselin, dont postérité;

5° *Pauline*-Marie, né à Nantes le 14 février 1821, non mariee;

6° *Caroline*-Henriette, née à Nantes le 10 décembres 1822, épousa M. Mesmin-Joseph, baron Lauzon de Peré (des Lauzon de la Roullière), dont postérité.

Nombreux sont aujourd'hui (1894) les arrière-petits-enfants de l'amiral, Aussi nous avons dû nous arrêter dans cette filiation de *Pauline* Michelle, représentée par les de Suyrot, de Jousselin, baron de Lauzon, de la Roche Saint-André, de Surineau, de Chastillon, etc., et qui tous tiennent à honneur de compter l'amiral du Chaffault comme leur plus glorieux ancêtre.

Armes de la maison du Chaffault:

De sinople, au lion d'or rampant, armé, lampassé et couronné de gueules.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

MAISON DE POINCTES

EN CHAMPAGNE (suite)

Le 14 décembre 1562, Antoine de Poinctes épousa Marie de Cousin, fille de Thierry de Cousin, conseiller du duc de Lorraine. Elle n'était alors âgée que de treize ans. Nicolas de Poinctes, oncle des époux, figure parmi les personnes qui assistaient au mariage.

Antoine ne connut guère les joies et et les douceurs du foyer domestique. La France, à l'époque où nous sommes, était déchirée par les guerres de religion. Il dut quitter sa jeune épouse au

bout de quelques années de mariage pour combattre les calvinistes, en qualité de guidon de la compagnie d'ordonnance de monseigneur le duc d'Aumale. Atteint d'une fièvre continue dans l'une de ces guerres, en 1568, il mourut au bourg de Selongey où les troupes avaient séjourné ; son corps fut inhumé à Chaudenay, dans la chapelle du château de ses ancêtres. Six années seulement s'étaient écoulées depuis son mariage.

Il laissait quatre enfants mineurs, qui furent placés sous la tutelle de leur mère. Cette femme devenue veuve à dix-neuf ans, sut, par l'énergie de son caractère et la rectitude de son jugement, surmonter les difficultés que lui créait une situation si malheureuse. Ses enfants reçurent d'elle les bienfaits d'une éducation forte et chevaleresque, qui développa en eux les plus nobles sentiments. Le soin qu'elle prit de leurs personnes ne lui fit point negliger la gestion de leurs biens, qu'elle administra avec une merveilleuse intelligence et de la façon la plus conforme à leurs intérêts.

Le 17 août 1584, en sa qualité de tutrice, elle donne à messire François d'Anglure, fils du fameux ligueur Philippe d'Anglure, et seigneur suzerain de Pisseloup, aveu et dénombrement de la quatrième partie de la seigneurie dite de Chaudenay. En 1586, elle termine, avec l'assistance de son fils René, un procès engagé par son mari contre Antoine de Choiseul, baron de Lanques, La Ferté et Fouvent. Deux ans plus tard, on la voit figurer aussi comme ayant la garde noble de ses enfants dans un partage de bois de haute futaie, qui lui appartenait indivisément à elle-même, à ses enfants et au même seigneur Antoine de Choiseul. Plus tard, le 9 octobre 1593, elle met fin par un accommodement à une difficulté survenue entre elle, ses enfants et Esther de Cousin, leur tante.

La famille de Cousin était originaire du Barrois et appartenait à la première noblesse de cette province. Jean de Cousin, aïeul de Marie de Cousin, avait obtenu, grâce à son intelligence et à son intégrité, des fonctions très importantes dans l'administration des finances de René II, duc de Lorraine. Il épousa Jeanne de la Royaulté, demoiselle très noble, des frontières de la province. Des deux fils qu'il eut de cette union, Max, l'aîné, fut conseiller d'état d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar, et président du Barrois. Il fut marié à Lucie de la Motte, d'où est sorti Thierry de Cousin, qui occupa dans la magistrature de son pays les plus hautes positions. François, le second fils de Jean de Cousin se donna à l'église et mourut doyen du chapitre de l'église de Saint-Max à Bar, et chanoine de l'église canoniale de Saint-Pierre, en ladite ville. Thierry épousa une demoiselle de Chambrey qui lui donna plusieurs enfants, parmi lesquels figure Marie de Cousin, femme d'Antoine de Poinctes.

VIII. — Les quatre enfants d'Antoine de Poinctes étaient René, François, Jean et Judith. Celle-ci, parvenue à l'âge de majorité, entra en religion au monastère de Sainte-Hoïlde, près Bar-le-Duc. Elle y mourut d'une maladie contagieuse, à l'âge de cinquante ans, et fut inhumée dans son couvent.

René l'aîné des enfants, ne fut que fort peu de temps seigneur de Pisseloup, qu'il posséda en commun avec ses frères, car il eut en partage la terre de Chaudenay. Il suivit la carrière des armes et débuta, comme volontaire, dans les troupes de Charles III, duc de Lorraine. Aimé de ce prince pour sa fidélité et ses loyaux services, il reçut le titre de gentilhomme de sa chambre et contracta une alliance des plus honorables, en épousant Nicolle de Grilly, fille de Pierre de Grilly, seigneur de Blondefontaine, et de Jacques

ou Jacquette de Saint-Cry. Le mariage eut lieu en 1589.

Les seigneurs de Grilly étaient de très ancienne race et originaires de Savoie. Pierre de Grilly, qui avait fixé sa résidence à Villars-Saint-Marcellin, était chevalier de l'Annonciade, baron de Grilly et d'Igoigne, en Savoie. Il servit, en qualité de capitaine de cavalerie, les ducs de ce pays dans les guerres qu'ils eurent à soutenir à cette époque. De son mariage avec Jacquette de Saint-Cry il eut un fils, Hugues-Marcellin, et deux filles, Nicole, dont nous venons de parler, et Anne, mariée à Jean-Jacques de Rainette ou Renette, allemand d'origine, gentilhomme de trés noble famille, gouverneur de Sainte-Marie-aux-Mines, capitaine du château de Spitzemberg pour le service de Charles VI, duc de Lorraine, et enfin seigneur de Voissy.

La maison de Saint-Cry était d'une noblesse non moins illustre, étant alliée aux familles de Haraucourt, de Ligneville, du Châtelet, de Lenoncourt. Jacques de Saint-Cry était seigneur de Villars-Saint-Marcellin pour le tout, et de Bourbonne-les-Bains en partie. On le considérait comme l'un des gentilshommes les plus hardis et les plus belliqueux de son temps. Il contracta alliance avec Françoise de Moustier, appartenant à une ancienne maison du comté de Bourgogne, qui a fourni à l'ordre de Malte plusieurs chevaliers et commandeurs. Il n'eut de ce mariage que Gabrielle de Saint-Cry, mére de Nicole de Grilly, épouse de René de Poinctes.

Comme son frère René, François, le second des fils d'Antoine, ne posséda que très peu de temps la terre de Pisseloup. Par l'effet du partage, il devint seigneur d'Anrosey. Il fit ses premières armes dans les troupes du duc de Lorraine, pendant les guerres de la Ligue. Il fut ensuite nommé gentilhomme servant et ordinaire de Henri, duc de Lorraine, et épousa Christine d'Avrillot, fille d'Alexandre d'Avrillot, seigneur de Chaffaut et d'Essey. Les deux familles resserraient ainsi les liens d'amitié qui les unissaient déjà et qu'une autre alliance devait bientôt rendre encore plus étroite.

Jean, son frère, dont nous allons parler et qui avait eu la terre de Pisseloup, étant mort sans enfants, il partagea les biens de celui-ci avec les enfants de René, ses neveux. Redevenu seigneur en partie de cette terre, il en fournit un aveu, à la date du 3 octobre 1606. Le 27 août de la même année, il avait également fourni à David de Choiseul, seigneur de La Ferté, pour sa terre d'Anrosey, qui en relevait, un autre dénombrement. Il est qualifié dans cet acte de seigneur d'Anrosey et de Pisseloup. Il porte aussi le titre de gentilhomme servant de Son Altesse. Comme héritier de son frère, il eut à rendre compte de l'administration que celui-ci avait eu de leurs biens. Ce compte fut présenté, le 29 mai 1604. Au surplus, les fonctions de curateur honoraire que Jean avait exercées de son vivant lui furent confiées à lui-même, après la mort de ce dernier. Il figure encore dans un acte de registrature de foi et hommage, du 19 septembre 1609, tant en son nom personnel que pour les enfants de René de Poinctes, à raison de la terre et seigneurie de Pisseloup. Il porte dans cet acte, les titres de seigneur d'Anrosey, Pisseloup, Velles et Betoncourt. Il mourut à Bar-le-Duc, en 1618, et fut inhumé, comme ses ancêtres, dans la chapelle Sainte-Anne de l'église canoniale de Saint-Pierre.

(A suivre.) A. Rousselot.

GREZEL OU GREZELS

En Périgord

La famille de Grézel, en Périgord, paraît originaire du château de ce nom situé dans la commune de Grézel ou Grézels, canton de Puy-l'Evêque, dans le Lot. Elle s'est établie à Sarlat, au commencement du XVIe siècle, où elle s'est alliée aux anciennes familles consulaires de cette ville, les Castanet, Céron et Veyssière.

D'après les *Chroniques* du chanoine Tarde, Raymond del Castanet était bourgeois de Sarlat en 1322 ; Géraud du Castanet était consul de Sarlat en 1392.

Pierre de Céron était notaire à Sarlat en 1492. Antoine Céron commandait une compagnie de bourgeoisie, pour la défense de la ville de Sarlat en 1562, contre les protestants. Noël Céron, banquier et consul membre du conseil permanent avait la charge des munitions. Il ép. Jeanne de Brousse, ou de la Brousse, qui en était veuve en 1618.

Antoine de Veyssière, était consul de Sarlat en 1587; Antoine de Veyssière, peut être le même précédent, conseiller magistrat au Sénéchal, était consul de Sarlat en 1618, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel, commissaire examinateur, et consul en 1618.

La famille de Grézel a donné des avocats au parlement de Bordeaux, des magistrats au présidial de Sarlat, des officiers distingués à l'armée, un secrétaire du roi, maison et couronne de France, audiencier à la cour des aides de Montauban le 5 décembre 1698. D'après M. de Froidefond, c'est en vertu des privilèges attachés à cette charge qu'un représentant de cette famille fut convoqué aux Assemblées de la noblesse de Périgord en 1789. Elle y fut représentée à l'assemblée de la noblesse à Périgueux le 17 mars 1789 par le comte de Lestrade de Bouilhem, faisant pour lui et pour Barthélemy-Joseph de Grézel, *Sgr de Griffoul et de la Tache*. Les copies imprimées du procès-verbal manuscrit portent: « Le comte de Lestrade de Bouilhem faisant pour *le seigneur de Griffon de Latache*, ou de *Griffons de Latache* ». C'est une erreur que nous avons commise nous-même d'après le manuscrit des Archives nationales. M. de Froidefond, après M. Matagrin, ne l'a pas évitée quoiqu'il ait publié le texte de la procuration donnée par M. de Grézel au comte de Lestrade. (V. *Armorial du Périgord*, t. I, 258 et II, 359). Barthélemy-Joseph de Grézel assista en outre le 27 juillet 1789 à l'assemblée de la noblesse de Sarlat.

Elle établit par des actes de famille sa filiation suivie depuis :

I. — Pierre de Grézel, avocat au parlement de Bordeaux, habitant Sarlat, ép. en 1540 Peyronne du Castanet, dont il eut : 1. Eyméric qui suit ; 2. Géraud, qui a fait la Br. C, dite du Castanet, éteinte.

II. — Eyméric de Grézel, écuyer, sgr du Pech et de la Tache, ép. le 11 février 1574 Maude de Céron, fille de Noël de Céron, avocat à Sarlat et de Jeanne de la Brousse. En 1626 Eyméric de Grézel était premier consul de la ville de Sarlat ; il eut de son mariage : 1. Antoine qui suit ; 2. Géraud, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale de Sarlat.

III. — Antoine de Grézel, sgr du Pech et de la Tache, ép. le 12 janvier 1626 Jeanne du Sault, fille de Pierre, sgr de la Roche et de la Borde en Saintonge et de Anne de Pontac dont il eut : 1. Pierre, qui suit ; 2. Jeanne, mariée à François de Monzie, sgr de Massaud ou Massault ; 3. Marie, mariée à Léonard de Veyssière.

Messire François de Monzie de Massault, conseiller du roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège

présidial de Sarlat, fit son testament le 1er mars 1743. Il devait être le descendant au second degré de François de Monzie, susnommé.

IV. — Pierre de Grézel, sgr du Pech et de la Tache, ép. en 1662 Marguerite de Grézel, fille d'Eymeric II, avocat au parlement et de Catherine de Philoppald, veuve de Pierre de Sanisson, sgr de Peyremale.

Guillaume Philoppald, sieur de la Boétie était conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France en la cour des aides de Montauban le 8 juin 1742.

Pierre de Grézel eut de son mariage :

1. Antoine qui suit ; 2. Jeanne, mariée à François de Javel, sgr de la Chapelle Basse, président trésorier de France en la généralité de Bordeaux ; 3. autre Antoine, mort jeune ; 4. Anne, morte jeune.

V. — Antoine de Grézel, sgr du Pech, de la Tache et de Griffoul, ép. le 30 juillet 1687, à Saint-Céré, en Quercy, Marguerite d'Auziès, fille de Barthélemy, sgr de la Giscardie et de Marguerite de Chaunac, dont il eut : 1. Barthélemy-Joseph, qui suit ; 2. François, prêtre de la compagnie de Jésus ; 3. Pierre, prêtre archidiacre de Marquay ; 4. Jean, prêtre archidiacre de Biron, et chanoine à Sarlat ; 5. Suzanne, mariée à M. de la Serre, sgr de la Roche ; 6. Marie, religieuse ; 7. Antoine, mort jeune.

Antoine de Grézel était conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, audiencier en la cour des aides de Montauban, le 5 décembre 1698.

VI. — Barthélemy-Joseph de Grézel, mousquetaire dans la garde du roi, et plus tard président au siège présidial de Sarlat, sgr de la Tache et de Griffoul, ép. le 30 décembre 1716 Jeanne Loys, fille d'Antoine, conseiller du roi en l'élection de Sarlat et de Marguerite de Bornet, dont il eut : 1. François-Joseph, qui suit ; 2. Marie, religieuse de la Visitation à Saint-Céré ; 3. Marie, mariée en 1740 à Jean du Barry, avocat au parlement de Bordeaux, fils de Jean, aussi avocat, et de Marie de Fajol ; 4. Jean, prêtre archidiacre de Marquay, chanoine de Sarlat, confesseur de la foi sous la Terreur ; 5. Marguerite, non mariée.

VII. — François-Joseph de Grézel, sgr de Griffoul et de la Tache, lieutenant dans le régiment de Penthièvre, prisonnier des anglais pendant la guerre de la succession d'Autriche, ép. le 4 novembre 1739 Marie del Mont de Talissat, fille de François et de Françoise de Vigier, dont il eut : 1. François-Joseph, qui suit ; 2. Marie, mariée à Pierre de Saint-Clar, garde du corps du roi ; 3. Antoine, lieutenant dans le régiment de la Fère ; 4. François-Xavier, prêtre ; 5. Bertrand, garde du corps du roi.

VIII. — Barthélemy-Joseph II de Grézel, chevalier, sgr de Griffoul, de la Tache et de Talissat, capitaine d'infanterie du 2e régiment de l'Etat-Major, chevalier de Saint-Louis, se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Périgord en 1789, émigra en 1790 ; il avait ép. le 23 janvier 1780 Marie du Barry fille de Jean et de Marie de Grézel ; il eut de son mariage : 1. Jean-François-Xavier, qui suit ; 2. Marie-Jeanne morte jeune ; 3. Jean-François-Xavier, dit Alphonse, officier, non marié ; 4 Bertrand, sous-lieutenant dans le 6e chasseurs, marié à Joséphine de Selves ; 5, Pierre-Jason, mousquetaire puis lieutenant d'infanterie, ép. Marie-Antoinette de Lescure, dont Jean-Pierre, mort jeune ; sa femme devenue veuve, ép. N. de Choisy ; 6. Jean-François-Xavier-Maurice, qui a fait la Br. B.

IX. — Jean-François-Xavier de Grézel, ép. Marie Hochard, dont ; 1. Coralie, mariée à Eugène de Beaupoil de Saint-

Aulaire, dont : Anatole ; Ernest ; Aymard ; 2. Emma, mariée à Rémy Vacquier de la Mothe, dont un fils Enguerand ; 3. Mélanie, marié au marquis Louis de Vins, dont un fils.

Br. B. IX. — Jean-François-Xavier-*Maurice* de Grézel, garde d'honneur en 1813, puis sous-lieutenant en 1816, ép. Thérèse Gouvet, dont il eut : 1. Edouard, mort jeune ; 2. Emilie, morte jeune ; 3. Marie-Marguerite, mariée en 1852 à Mathieu du Mas de Paysac, dont deux fils, Eymeric et Christian, mariés à deux sœurs Mlles de Brézets, à Bordeaux ; 4. Jean-François-Xavier-*Raoul*, qui suit.

X. — Jean-François-Xavier-*Raoul* de Grézel, ép. en 1862 *Berthe*-Claire de Nadal, dont : 1. Marie-Thérèse, morte jeune ; 2. François-*Xavier*, né en 1865, marié à Aurélie Daugaron, dont : Maurice ; 3. Fernand, commissaire-colonial, né en 1866, marié le 29 août 1894 à Ellen Ménard ; 4. Godrick, lieutenant d'infanterie, né en 1868 ; 5. Félicie, née en 1871 ; 6. Antoinette, née en 1875 ; 7. Marie, née en 1881.

Br. C. II. — Géraud de Grézel ép. le 10 novembre 1595 Louise du Castanet, fille de Jean du Castanet et de Blanche de Monteilh, dont : Jean qui suit ; il fut convenu que les enfants à naître de ce mariage porteraient le nom de Castanet.

III. — Jean de Grézel, dit du Castanet, ép. le 22 décembre 1628, Hélène de Vassal, fille de Jean sgr de la Barde et de Jeanne de Foucauld de Lardimalie, dont il eut : 1. Armand, qui suit ; 2 Antoine, sgr de la Raymondie, marié à Louise de Rochon, fille de Hélie de Rochon, avocat au prlement de Bordeaux, et de Jeanne du Castaing dont : Hélène, mariee à Philippe de Langlade, sieur de la Reynie ; devenue veuve elle épousa en 1694 Félix-Frédéric du Mas, sieur de la Mothe.

IV. — Armand de Grézel du Castanet, lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Crillon, ép. N... de Campmiac, dont il eut : 1. Armand, marié à Anne de Grégoire des Gardies, dont : Gabrielle née en 1691 ; 2. Romain, qui suit.

V. — Romain de Grézel eut pour enfants : 1. Bernard, qui suit ; 2. Jean, prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Sulpice, près Lalinde, en 1727 ; 3. Jeanne.

VI. — Bernard de Grézel ép. Marie Favareille de la Coustête à Monclard, dont il eut : 1. Jean, habitant Montclard, où il est décédé en 1814 ; 2. Jeanne, mariée en 1764 à Jean-Annet de Bonfils de la Vernelle, sgr de la Vernelle, paroissse de Saint-Félix.

Br. D. II. — Jean de Grézel, avocat au parlement de Bordeaux, ép. le 10 juin 1598, Jeanne de Boyt de Mérignac, dont il eut :

III. — Eymeric II de Grézel, avocat au parlement de Bordeaux, ép. Catherine de Philopald, dont il eut : 1. Marguerite mariée 1° à Pierre de Sanisson, sieur de Peyremale ; 2° en 1662, à Pierre de Grézel, sgr du Pech et de la Tache ; 2. et Françoise, mariée à François, *alias* Jean de la Brousse, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la reine, et président au siège presidial de Sarlat en 1671.

D'azur, au chevron d'or chargé d'un soleil de gueules, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un souci d'or tigé et feuillé de même ; aliàs ; *un chêne* au lieu d'un *souci*.

L. R.

immédiatement à l'activité par la guerre contre la Prusse, sa brillante conduite à la bataille d'Artenay comme commandant en chef de la cavalerie du 15e corps, lui valut la 3e étoile; de l'armée de la Loire il passa au corps de l'Est où il eut l'énergie d'éviter à ses troupes toute capitulation, empêchant 9 régiments de passer en Suisse. Frappé de tristesse depuis nos désastres, il mourut en septembre 1871.

Les Galand de Longuerue sont d'origine picarde, annoblis par l'échevinage de la ville d'Amiens.

Augustin-Florimond de Longuerue fut lieutenant au régiment de Royal-Cravate; il fit comme capitaine au régiment de la Martinique la guerre d'Amérique et reçut la croix de St-Louis pour sa brillante conduite au siège de Savannah où il fut grièvement blessé. Cette famille a contracté des alliances avec les Châteauneuf-Randon, Vénière Rulhières, des Aulnoys, Filleul, d'Amiens Gresset, Gourjault, Flers, Montrichard, Butler, etc.

La sœur aînée de la mariée, Marie-Anne-Caroline-Renée, avait épousé le 11 août 1886 le vicomte René de Châteauneuf-Randon, lieutenant de dragons, décédé le 4 juin 1889.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 489-490.)

Parti, au 1er de sable à un plumet de 3 plumes d'argent lié de gueules; au 2 d'azur, au chevron d'argent accompagné à la cime d'un croissant de même, et de 3 roses d'or, tigées et feuillées de sinople, posées 2 et 1.

Roger-Marie-Guillaume-Jacques Desazars de Montgaillard, sous-lieutenant au 19e dragons, fils du baron Desazards de Montgaillard et de la baronne née de Bremond d'Ars, avec Mlle de Campaigno fille du marquis Alexandre et de la marquise de Patras de Campaigno, au château du Fossat par Castelmaurou (Haute-Garonne).

Le mariage a été célébré le 10 juillet en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris.

Les témoins étaient, pour la mariée: le baron de Bully et le comte de Panebœuf de Maynard; ceux du marié: le marquis de Bremond d'Ars, chef d'escadrons au 5e hussards, et le colonel de Campou, du 19e dragons.

La famille Desazards, des Azards ou Dessazards est ancienne à Toulouse où elle a possédé les fiefs de Montgaillard et de Saint-Christol, a donné des capitouls à cette ville et des avocats au Parlement. Elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons, intendant, le 21 août 1669. Un de ses représentants a pris part aux assemblées de la noblesse de Toulouse en 1789.

Guillaume-Joseph-Jean-François Desazars fut premier président de la Cour impériale de Toulouse sous le premier empire et reçut le titre de baron avec création de majorat par décret du 22 octobre 1810.

Les armes anciennes étaient: *D'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre dés du même, portant tous les quatre le point 1 de sable.*

Les armes du premier président, données sous l'empire, étaient:

Coupé, en chef parti au 1er d'azur à un rocher d'argent; au 2 de gueules à la toque de président de sable cerclée d'or, bordée d'hermine; et en pointe d'or à un vaisseau maté et gréé de sable, voguant à dextre sur une mer de sinople.

La maison de Patras de Campaigno, est originaire de Gascogne où elle est connue depuis 1187. Elle a été admise aux honneurs de la Cour en 1788 et s'est divisée en deux branches, l'une restée en Gascogne et en Languedoc, maintenue par M. de Bezons intendant de la généralité de Bordeaux, l'autre

s'est fixée dans le Boulonnais et l'Artois où elle s'est alliée aux meilleures familles du pays. Un de ses rejetons Michel Patras de Campaigno, dit le chevalier noir, fut gouverneur de Boulogne sous Henri IV. C'est un descendant de cette branche qui a fait les preuves de cour en 1788. Sous le second empire M. Patras de Campaigno fut maire de la ville de Toulouse et député de la Haute-Garonne au Corps Législatif.

Parti, au 1er de gueules à la croix d'argent; au 2 d'argent au lion rampant d'azur, lampassé et couronné de gueules.

Le vicomte Charles de Montaigne de Poncins, second fils d'Emmanuel, marquis de Montaigne de Poncins, et de la marquise née de Gayardon de Fenoyl, avec Marie-Marguerite Beauvarlet de Moismont, fille de Charles-Raoul Beauvarlet de Moismont, lieutenant-colonel au 7e hussards.

Le mariage a été célébré le 25 juillet, en l'église Saint-Philippe-du-Roule à Paris.

Les témoins du marié étaient le comte René d'Hélian, son cousin, et le vicomte Bernard de Poncins son cousin-germain ; ceux de la mariée étaient *Félix*-Antoine-Lucien Beauvarlet de Moismont, lieutenant au 22e dragons, et Albert-Charles Sanson de Sansal, chef d'escadrons au 20e chasseurs, ses oncles.

(V. pour la famille de Montagne ou Montaigne de Poncins, en Forez, le *Bulletin* de 1887, col. 33).

Le marquis de Poncins a un frère : Léon, comte de Poncins, marié à Noémie Périer du Palais, dont postérité.

De gueules, à trois bandes dentelées d'or.

Jean-Marie-Al.-Em.-Raoul d'Affry de la Monnoye, capitaine de cavalerie, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, fils de Léon d'Affry de la Monnoye, ancien magistrat, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie-Thérèse Schonen, fille du baron et de la baronne Schonen, née Husset de Goutel.

Le mariage a été bénit le 30 juillet, en l'église de Saint-Louis, à Najainnac, par Mgr Potron, évêque titulaire de Jericho, procureur général des missions de Terre sainte.

Ce mariage unit deux anciennes familles d'origine suisse fixées depuis longtemps en France, où leurs membres se sont distingués soit dans les armes, soit dans la magistrature. Mlle de Schonen est petite-nièce de M. de Barberey et nièce de M. Le Myre de Vilers, député.

La famille d'Affry a donné entr'autres personnages distingués, le comte d'Affry qui était en 1770 lieutenant général des armées du roi et colonel des gardes suisses.

D'argent, à trois chevrons de sable, à la bordure engreslée de gueules; aliàs : *Chevronné d'argent et de sable de six pièces.*

La famille de Schonen, en Suisse, dont une branche s'est établie en France, porte :

D'argent, à une fleur de lis au pied patté de sable.

Marie-Joseph-*Charles*-François-Camille, comte Charles de Beaumont, lieutenant brévété d'état-major, fils de Stanislas-Marie-Joseph, comte de Beaumont, décédé à Paris en 1868, et de Marie-Henriette de Récourt, sa veuve, avec Mathilde-Marie-Henriette-Josèphe-Colette de Richer de Beauchamps-Monthéard, fille du baron Emmanuel-Alexandre-Augustin et de feu la ba-

ronne, née Noëmi-Marie-Athénaïs Le Barrois de Lemmery, sa première femme.

Le mariage a été célébré le 7 août en l'église de Notre-Dame de Versailles.

Les témoins étaient pour le marié, le général Percin, et le marquis de Beaumont, son cousin-germain; pour la mariée, M. Amédée-Félix-Antoine Perrot, son oncle, et M. François-Stanislas-Adolphe Le Barrois, baron d'Orgeval, son grand oncle.

Le comte Charles de Beaumont, de l'ancienne maison de ce nom, originaire du Dauphiné, dont le chef actuel est le marquis de Beaumont d'Autichamp, appartient à la branche de Verneuil d'Auty.

(Voir pour la maison de Beaumont, les *Bulletins* de 1886, col. 300; 1887, col. 542; 1888, col. 355 et 1891, col. 187.)

De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur.

Devise : *Impavidum ferient ruinæ.*

(Voir pour la famille de Richer, originaire du Maine, où elle est connue par filiation depuis 1350, le *Bulletin* de 1890, col. 99 et 345).

D'or, au chevron de gueules chargé de trois croisettes d'or, et accompagné de trois bleuets d'azur tigés et feuillés de sinople, posés 2 et 1.

Devise : *Honos et fides.*

Eugène Schneider, fils de M. Henri Schneider, député de Saône-et-Loire, propriétaire et directeur du Creusot, et petit-fils de l'ancien président du Corps législatif, sous le second empire, avec Mlle de Raffelis de Saint-Sauveur, fille de Paul-Henri-Raymond de Raffelis, marquis de Saint Sauveur, décédé et de *Henriette*-Sidonie de Gontaut-Biron.

Le mariage a été célébré le 8 août, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris.

Le R. P. du Lac, qui a donné la bénédiction nuptiale, a, dans une très belle allocution, rappelé, en même temps que les glorieux services militaires rendus à la France par les maisons de Biron, de Fitz-James et Saint-Sauveur, les services industriels rendus au pays par la famille Schneider. Pendant la cérémonie religieuse, M. l'abbé Chesnelong a officié.

Mgr le duc d'Orléans s'était fait représenté par le duc Decazes.

Le marié a une sœur la marquise de Chaponay et deux frères Paul et Jacques Schneiner, et la mariée un frère Armand et deux sœurs Marie et Pauline de Saint-Sauveur.

La maison de Raffelis en Provence, remonte sa filiation à Pierre de Raffelis, originaire de Milau, dont le nom se trouve parmi les gentilshommes de la Cour du roi Louis II d'Anjou comte de Provence en 1400. Sa descendance s'est divisée en plusieurs branches répandues en Provence, dans le comté Venaissin, dans la principauté d'Orange et en Hollande; elles sont connues sous les noms de seigneurs de la Roque ou Tertulle, de Saint-Sauveur, de Roquesante, de Grambois, de Soissan, de Vincens d'Agoult et de Broves. Deux seulement subsistent encore, celle des marquis de Saint-Sauveur et celle de Broves.

La branche de Saint-Sauveur à laquelle appartient la nouvelle mariée, a été formée par François de Raffelis, fils de Pierre II et de Madeleine de Grignan, marié le 15 novembre 1580 à Laure des Isnards, fille d'Hélen des Isnards et de Jeanne de Raimond de Modène. Elle a donné un lieutenant général de l'artillerie de France en 1669 qui servit en cette qualité sous le maréchal de Turenne; son petit-fils Pierre-Marc-Samaritain de Raffelis,

chevalier sgr de Saint-Sauveur, dit le marquis de Saint-Sauveur, fut gouverneur de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux après son père en 1715 ; il eut neuf enfants dont quatre furent capitaines dans les armées du roi et chevaliers de Saint-Louis ; un autre fut chanoine à Avignon ; son frère fut évêque de Tulle, et l'aîné de la famille Joseph-Marie de Raffelis, marquis de Saint-Sauveur, né en 1714, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général de la cavalerie et des dragons, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, mort en 1774 chez son frère, évêque de Tulle, avait épousé Jeanne de Bar, chanoinesse comtesse du chapitre noble d'Alix, dont la mariée est issue au cinquième degré.

D'azur, à trois chevrons d'or.

Aymard des Nouhes, ingénieur civil, élève de l'Ecole Centrale, fils aîné d'Arthur des Nouhes, membre du Conseil général de Maine-et-Loire, et d'Aliette Pantin de Landemont, avec Mathilde Torchon.

Le mariage a été célébré le 10 août à Bellevue, près Paris.

M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Germain-des Prés, a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Bourmont, et le comte de Béjarry, sénateur de la Vendée, ses oncle et cousin ; pour la mariée : M. Louis Torchon, son frère, et M. d'Hardiviller, notaire à Paris.

Les des Nouhes sont une ancienne famille de la noblesse du Poitou, qui s'est illustrée à la 7e croisade, et souvent dans la carrière des armes, notamment avec Jacques des Nouhes, gendre de Duplessis-Mornay.

(Voir les *Bulletins* de 1889, col. 177-178 ; 1894, col. 103-104).

De gueules, à la fleur de lis d'or.
Devise : *Armis protegam.*

La famille Torchon, en Berry, fit enregistrer ses armes sur l'Armorial de Bourges en 1696, p. 114. Estienne Torchon, père portait :

D'azur, à un cœur de carnation supportant un 4 de chiffre d'or et accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1, accostées d'un E et d'un T aussi d'or.

Jean-Charles-Elzéar-Marie comte de Pontevès-Sabran, major au 3e cuirassiers, avec Elsie Hainguerlot.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux mariés le 28 août en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, par M. le curé de Villandry, paroisse où est situé le château de la famille Hainguerlot, en Touraine.

La mariée a été conduite à l'autel par sir Edward Blount son grand-père.

Suivant le désir exprimé par les deux familles, il n'y a pas eu de discours.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Sabran-Pontevès, son frère, qui remplaçait le duc de Sabran-Pontevès, son cousin, absent, et le colonel Poulot, commandant le 3e cuirassiers ; pour la mariée : ses oncles, le baron Hainguerlot et M. Henri Blount.

Jean comte de Pontevès-Sabran, est le quatrième fils de *Joseph*-Léonide comte de Pontevès et de Bonne de Pons. Il continue la branche de Pontevès-Bargème, branche aînée de la maison de Pontevès, dont l'aîné a hérité du titre de duc de Sabran.

(V. pour la maison de Pontevès-Sabran et ses armes, le *Bulletin* du mois d'avril 1894, col. 251-254.)

La mariée est la fille de M. Edouard Hainguerlot décédé en 1888 et de Mme Hainguerlot née Blount, décédée, fille de M. Edward Blount, président du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

(V. pour la famille Hainguerlot le *Bulletin* de 1888, col. 171.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la galère d'or ; au 2 de gueules à trois casques d'argent, tarés de profil ; au 3 de gueules, à trois besants d'or.

Le vicomte de Beaumont élève de l'Ecole de Saumur, fils du général Louis-Robert comte de la Bonninière de Beaumont, et de Jeanne-Elisabeth-Marie de la Croix de Castries, décédée, avec Juliette de Trédern, fille de Christian-René-Marie vicomte de Trédern et de Jeanne-Marie-Eugènie Say, veuve le 9 avril 1871 de Gabriel-Anne-Timoléon-Roland de Cossé, marquis de Brissac, (dont le fils Anne-Marie-Timoléon-François est aujourd'hui duc de Brissac).

Le mariage a été célébré le 30 août en l'église de la Madeleine a Paris.

Mgr Bonnefoy, évêque de la Rochelle et Saintes, a donné la bénédiction nuptiale après avoir prononcé une allocution des plus élevées, au cours de laquelle il a, en des mots touchants, rappelé les glorieux souvenirs des deux illustres familles.

Les témoins du marié étaient : le comte de Partz, son beau-frère, et le vicomte Frédéric de Beaumont, son oncle ; ceux de la mariée : le duc de Brissac, son frère, et le comte du Boberil, son oncle.

(Voir pour la maison Bonin de la Bonninière de Beaumont, en Poitou, le *Bulletin* de 1886 ; 1887 ; 1888 ; 1891, col. 301.)

D'azur, à la fleur de lis de gueules.

Devise : *Virtute, comite, sanguine.*

(Voir pour la maison de Trédern en Bretagne les *Bulletins* de 1886 ; 1891, col. 667-668.)

La mariée à une sœur Jeanne-Marie-Renée de Trédern, mariée le 1er décembre 1891 à *Gabriel*-Albert-Marie de Sesmaisons, lieutenant de dragons.

Echiqueté, d'or et de gueules, au franc canton fascé d'argent et de gueules de 6 pièces.

Devise : *Ha souez vé !* (Quelle surprise ce serait !)

DÉCÈS DU MOIS D'AOUT

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Charles-Marie Joubert de la Bastide, marquis de Chateaumorand, est décédé à Paris le 25 avril, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Il était fils de Louis-Charles Joubert de la Bastide, marquis de Chateaumorand, capitaine de hussards démissionnaire en 1830, et de Marie-Madeleine Duval de Grenonville, fille de Jean-Marie, comte de Grenonville, président de la Cour royale de la Martinique et de Marie-Anne-Camille Rolin de la Haute. Il avait épousé le 14 septembre 1859 Valentine-Elisabeth de Toustain-Frontebosc, dont il a eu : René-Charles-Marie Joubert de la Bastide, marquis de Chateaumorand, né le 5 septembre 1860.

Les obsèques du défunt ont eu lieu à Bléré (Indre-et-Loire).

La maison Joubert de la Bastide, d'origine chevaleresque, a pour berceau le Limousin, où elle est connue par filiation suivie depuis le milieu du XIIe siècle. Parmi les terres importantes qu'elle a possédé, il faut mentionner la baronnie de Chateaumorand, dépendante de l'évêché de Limoges, dont elle rendit hommage en 1451. Depuis le règne de Louis XIV les aînés de cette

maison étaient qualifiés comtes et marquis de Chateaumorand.

Annet Joubert de la Bastide, le premier qui prit le titre de comte de Chateaumorand, avait épousé le 14 décembre 1658 Françoise de Costentin de Tourville, sœur du maréchal comte de Tourville, vice-amiral, et fille de César de Costentin, baron de Tourville, gentilhomme de la chambre du roi, et de Lucie de la Rochefoucauld. Leurs descendants ont été qualifiés depuis marquis de Chateaumorand. Ils ont été maintenus dans leur noblesse par l'intendant de la généralité de Limoges en 1705 et ont donné dans le cours des deux derniers siècles des officiers distingués aux armées de terre et de mer, dont plusieurs furent chevaliers de Saint-Louis et commandeurs du même ordre, un chef d'escadre, deux lieutenants-généraux, etc.

D'or, à cinq fusées de gueules accolées et rangées en fasce.

Il y avait dans le Forez une autre terre de Chateaumorand possédée par une branche de la maison de Lévis, éteinte en 1751, qui a porté le titre de marquis de Chateaumorand.

Marie-Augustin-Ludovic Jaulin du Seutre de Vignemont, inspecteur de la compagnie des chemins de fer du Midi en retraite, est décédé le 25 mai à Niort, dans sa soixantième année.

De son mariage, contracté en 1868 avec Marie de Bruno, il laisse trois fils: Alain; Albert et Henri, qui habitent Bordeaux.

Il était fils d'Henri Jaulin du Seutre de Vignemont et de Charlotte de Sarrau, décédés tous deux en 1893.

La famille Jaulin est originaire de Guyenne; elle passa dans les colonies à la fin du XVIIe siècle et à son retour produisit une branche en Saintonge.

En 1419, Jean Jaulin du Seutre apparaît dans une charte, scellée du sceau du duc de Berry.

A l'armée de Condé, au XVIIe siècle, les Jaulin du Seutre combattaient sous les ordres du comte de la Roche-Tolay, leur parent.

En 1698, Louis XIV nomma Jean Jaulin du Seutre, comte de Vignemont, seigneur de Cheneuil, chevalier de Saint-Louis.

Son fils Josué-Nicolas Jaulin de Vignemont, seigneur de Montluc, fut également chevalier de Saint-Louis, et père de: 1. Louis-Auguste, chevalier de Saint-Louis en 1781; 2. Alain, chevalier de Saint-Louis en 1791, et décédé sans enfants.

Louis-Auguste fut père d'Armand, grand-père du défunt.

Les Jaulin du Seutre se sont alliés aux familles de Beauvau, de Bauffremont, Green de Saint-Marsault, d'Aubusson, de Sarrau, de la Roche-Tolay, du Petit Thouars, etc., etc.

Parti, d'or et de gueules.

Aliàs: *Ecartelé, au 1 d'or, à une étoile d'azur, mi-parti de gueules à une étoile d'or; au 2 d'azur à un coq hardi d'argent, barbé, crêté de gueules, posé sur six boulets de canon de sable en pyramide placés sur une terrasse de sinople; au 3 d'or à quatre lauriers terrassés de sinople, sommés d'un coq hardi de sable, crêté et membré de sable; au 4 d'azur à un homme d'armes d'argent, surmonté de 3 fleurs de lis d'or.*

La comtesse Henry de Vanssay, née Poissalolle de Nanteuil de la Norville, fille d'Armand Poissalolle, baron de Nanteuil de la Norville et de Caroline de Barillon, est décédée vers la fin du mois de mai à Troyes (Aube).

Elle avait épousé *Henry*-Georges-Achille de Vanssay, comte de Vanssay, décédé à Versailles, le 4 avril 1894 dans sa 72e année, dont elle n'a pas eu

d'enfants. (V. le *Bulletin* du mois d'avril 1894, col. 251, pour la notice et les armes de la famille de Vanssay.)

Le neveu de la comtesse défunte, Emile Poissalolle de Nanteuil de la Norville, référendaire à la Cour des Comptes, a épousé Mlle Pascalis, dont la fille, Brigitte, a épousé, en 1893, Gaston de Chamfeu, lieutenant de vaisseau. Un autre de ses neveux Armand Denis, décédé en 1881 a laissé de son mariage avec Mlle Adam, un fils Roger, marié en 1888 à Marthe Gilbert de Vautibault, fille de Gaston et de Mme de Vautibault, née de la Pierre de Frémeur.

(V. pour la notice sur la famille Poissalolle de Nanteuil de la Norville, le *Bulletin* de 1888, col. 660.)

D'azur, au coq d'or, crêté, barbelé, membré et armé de gueules.

Claude-*Léon*-Antoine-Alexandre baron de Rivière est décédé le 11 juillet en son château de la Grotte par Pont-l'Evêque (Isère), dans sa 73e année.

Il était fils unique du baron de Rivière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X en 1829, ancien maire de Saint-Gilles (Gard), et de Athénie Coppin de Miribel; il avait épousé le 9 mai 1848 à Montpellier, Gabrielle de Forton, décédée en 1871, fille du comte Isidore de Forton et de Zélia Durand-Palerme, dont il laisse: 1. Joseph, baron de Rivière; 2. Mme d'Hennezel d'Ormois; 3. Mme du Jonchay; 4. Mme Morand de Jouffray.

Le défunt avait eu un fils aîné, Marie-Adrien-Paul, lieutenant d'artillerie, décédé le 30 septembre 1888, marié à Mlle de Blonay (aujourd'hui vicomtesse de Villeneuve), dont il a eu une fille: Gabrielle de Rivière.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 489.)

D'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne du même.

Devise: *Deo, Regi, mihi.*

Le vicomte Arthur de Serizay de Grillemont est décédé à Paris le 23 juillet, à l'âge de trente-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau le 27 juillet.

Le deuil était conduit par M. Georges Onffroy de Vérez, son neveu.

Le défunt, marié à Mlle Duran-Borer, d'une famille américaine établie à Paris, laisse un fils âgé de deux ans et demi.

Il appartient à une ancienne famille de Bretagne dont le nom figure sur les maintenues de cette province.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à une fleur de lis d'argent, accompagnée de trois roses d'or; aux 2 et 3 d'argent à trois guidons de gueules.

Marie-Joseph-Jules-*Raymond* de Gigord, ancien attaché au ministère de l'Intérieur, ancien officier des mobiles de la Côte-d'or, né le 6 janvier 1838, est décédé le premier août, au château de Saint-Mouline, près Largentière (Ardèche), dans sa cinquante-unième année.

Il était le quatrième et dernier fils de Marie-Joseph-Henri-Adolphe de Gigord, décédé en 1853, et de Marie-Antoinette-Pauline de Jussieu de Saint-Julien.

Le 14 mai 1862 il avait épousé au château de de Missery Marie-Céline-Charlotte de Drouas, fille de Jacques-Henri-Gabriel, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de saint-Ferdinand d'Espagne, et de Anna Suremain de Saisserey, dont il n'a pas eu d'enfants.

(V, le *Bulletin* de 1889, col. 237-238.)

La famille de Gigord est, comme nous l'avons dit, originaire du Dauphiné et connue depuis 1194. La découverte de documents récents et le cartulaire de l'abbaye de N. D. de Léoncel, permettent d'établir les sept premiers degrés de sa filiation depuis Lambert de Gigord vivant en 1169 jusqu'à Humbert II vivant en 1258.

Un cadet de cette famille Mathieu de Gigord, qui testa en 1429, se serait attaché à la personne de Randon de Joyeuse et se serait marié en Vivarais avec l'héritière des seigneurs du Vignal ; il est l'auteur des diverses branches de cette famille aujourd'hui existantes. (V. le *Mandement de Joanas et ses seigneurs*, en *Vivarais*. Lyon, Brun, libraire, 1891. p. 128-145).

Le défunt appartenait à la branche aînée de la famille dont le chef est son frère aîné Marie-Joseph-Henri, né le 20 juillet 1827, marié le 16 juillet 1855 à Gabrielle de Magnin de Gaste, fille de Louis-Victor marquis de Gaste et de Marie-Joséphine de la Croix de Chevrières de Pisançon, dont une fille unique : Marie-Jeanne, mariée le 19 septembre 1887 à son cousin-germain Marie-Joseph-Paul-Auguste-Raymond de Gigord, fils unique de Marie-Joseph-Léopold, ancien officier supérieur de cavalerie et de Marie-Antoinette-Bathilde de Sallemard.

Marie-Théodore-Charles-Xavier de Gigord, troisième frère du défunt a ép. le 28 avril 1857 Marie-Andrée-Antoinette-Caroline de Coynart, fille de Charles-Raymond et de Marie-Antoinette-Eléonore de Jaquot-Rouhier-d'Andelarre, dont: *a*. Marie-Pauline-Caroline-Marguerite ; *b*. Marie-Joseph-Louis-René, qui suit ; *c*. Marie-Joseph-Jules-Henri, décédé ; *d*. Marie-Stéphanie-Pauline.

Marie-Joseph-Louis-René de Gigord, capitaine d'artillerie a ép. à Nancy le 15 mars 1887, Charlotte-Félicité-Marie-Germaine de Gondrecourt, fille de Charles-Robert-Marie-René, comte de Gondrecourt, ancien magistrat et d'Alexandrine-Noémi d'Olonne, dont : 1. Pierre ; 2. Renée-Thadée-Josèphe-Marie-Simone.

Le chef de la branche cadette, frère aîné du défunt, est Marie-Joseph-Edouard, de la compagnie de Jésus, dont le frère cadet Jules-Antoine de Gigord, ancien sergent aux zouaves pontificaux, ancien capitaine des mobiles de l'Ardèche en 1870, est décédé en 1887, marié en 1867 à Laure O'Brien, dont : 1. André ; 2. Joseph ; 3. Marie.

De gueules, à la rose d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois faucons d'argent.

Adrienne-Blanche-Marie de Suffren, comtesse de Pins est décédée le 12 août à l'âge de quarante ans, en son château de la Chataigneraie (Hautes-Pyrénées).

Elle était la sœur du marquis et du comte de Suffren, de la comtesse Octave de Boigne et de la marquise de Chateaurenard.

De son mariage avec le comte Gérard de Pins elle laisse : 1. Bernard ; 2. Roger ; 3. Gaston ; 4. Maurice ; 5. Henri ; 6. Mathilde ; 7. Gonzague ; 8. Jeanne ; 9. Geneviève ; 10. Madeleine.

Le comte Gérard de Pins avait un frère décédé, le vicomte de Pins, père de Marie et de Marguerite de Pins ; ses sœurs sont la marquise de Boissezon ; la marquise de Lordat et Mme de Viviès, décédée.

(V. pour la maison de Suffren le *Bulletin* de 1886, col. 486.)

D'azur, au sautoir d'argent cantonné de quatre têtes de léopard d'or.

Devise : *Dieu y pourvoira.*

(V. pour la maison de Pins les *Bul-*

letins de 1885, 1886, et celui de 1889, col. 169 et 241.)

De gueules, à trois pommes de pin d'or.

Devise : *Du plus hault les pins.*

Alexandre-Marie-Eugène comte de Boisgelin, fils aîné de Bruno-Louis-Marie-Victor, marquis de Boisgelin et de Isabelle-Louise-Marie de Guéroult, est décédé le 18 août, au château de Saint Frambault, par la Suze (Sarthe).

Il avait épousé en 1878 Lucie de Raigecourt-Gournay (fille du marquis Gustave-Emmanuel-Louis et de Marguerite-Constance-Ghislaine de Caumont-Laforce), dont il laisse des enfants.

(Voir la notice sur la maison de Boisgelin en Bretagne le *Bulletin* de 1890, col. 595 et 674.)

Le comte défunt appartenait à la branche cadette de cette illustre maison; la branche aînée a pour chef Charles-Eugène-Joseph marquis de Boisgelin, à Aix (Bouches-du-Rhône).

Il était l'aîné des huit enfants de Bruno-Louis-Marie-Victor marquis de Boisgelin, au château de Boisgelin par Plouha (Côtes-du-Nord).

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'argent de 5 rais; aux 2 et 3 d'azur plein.

Devise : *In virtute vis.*

Elie-Joseph-*Eugène* Gontier de Biran-Lagrèze est décédé le 19 août, aux Guichards, près Bergerac (Dordogne) à l'âge de 83 ans.

Il était fils de Jean-François Gontier de Biran-Lagrèze, ancien maire de Bergerac, et de Marie Cosset. Il avait épousé, en 1840, Marie-Caroline Denoix-Campsegret, dont la sœur avait épousé Jeannery-Jacques-Henri de Ricard, aussi décédé.

Les deux demoiselles Denoix-Campsegret étaient filles de Jean Denoix-Campsegret et de Marie-Honorine Gontier du Soulas.

Le défunt n'a pas eu d'enfants de son mariage, et laisse comme héritier de son nom, M. Elie de Biran, chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

Son aïeul Guillaume Gontier de Biran, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Bergerac en 1774 et maire de la ville en 1779, fut élu député du Tiers-Etat aux Etats généraux de 1789.

Le nom de cette famille est connu à Bergerac dans les fonctions municipales et judiciaires, depuis Pierre Gontier de Biran, second consul en 1684 et maire perpétuel de la ville par lettres patentes en 1694; il eut quatre fils: 1. Guillaume Gontier, sieur de Biran-Lagrèze, qui fut procureur du roi et son conseiller au sénéchal en 1702; 2. Elie-Jean Gontier de Biran, sieur du Cluzeau, qui fut maire perpétuel à la place de son père en 1710; 3. Elie-Joseph de Biran, subdélégué de l'Intendant de la province de Guienne à Bergerac, puis lieutenant criminel en 1728 à la place de M. David Eyma; 4. François, avocat, puis procureur du roi au bailliage de Bergerac en 1730.

Guillaume Gontier de Biran, procureur du roi au sénéchal, fut nommé maire en 1718, et remplacé dans cette dernière fonction le 23 juillet 1720, par son frère Elie-Joseph, le subdélégué.

François Gontier, avocat, fut nommé procureur du roi le 20 avril 1730 par la communauté, mais étant décédé, Elie-Joseph Gontier de Biran, son frère, fut nommé procureur du roi au dit siège, par la communauté le 23 juillet 1731, et exerça cette charge jusqu'à ce que le bailliage fut réuni au sénéchal par édit du mois d'avril 1749.

Pierre-Elie-Joseph Gontier de Biran, sieur du Cluzeau, lieutenant criminel, fut installé le 8 juillet 1754 dans la

charge de procureur du roi à la place de M. Gontier de Biran-Lagrèze, son père ; il ép. Mlle de la Poujade, fille de François de la Poujade, lieutenant général au sénéchal de Bergerac en 1728, mort en 1765 ; il fut à son tour nommé maire de Bergerac en 1753, et eut pour fils, Guillaume, le lieutenant général au présidial, nommé en 1774 avec la dispense de parenté, à cause de la charge de procureur du roi occupée par son père.

Marie-François-Pierre-Maine Gontier de Biran, appelé Maine de Biran, connu par ses écrits philosophiques, sous le premier Empire et la Restauration, né à Bergerac le 29 novembre 1766, garde du corps du roi en 1785, blessé aux journées des 5 et 6 octobre 1789, se retira dans sa terre de Grateloup, près Bergerac, après le licenciement de son corps; fut administrateur du département de la Dordogne en 1795, puis sous-préfet de Bergerac de 1806 à 1811, membre du Corps législatif en 1809, et de la Chambre des députés, en 1815, dont il fut questeur; conseiller d'Etat en 1816, mort à Paris en 1824, était l'arrière-petit-fils de Pierre Gontier, sieur de Biran, maire perpétuel de Bergerac, ci-dessus mentionné.

Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon Ier, officier par Louis XVIII et commandeur en 1819.

Maine de Biran ép. 1° Louise Fournier, morte le 30 octobre 1803, dont il eut trois enfants: *a.* François-*Félix*, qui suit; *b. c.* et deux filles décédées sans être mariées; 2° Louise-Anne Favareilhe, dont il n'eut pas d'enfants.

François-Félix Gontier Maine de Biran (1), officier dans les gardes du corps sous la Restauration, chevalier de la Légion d'honneur, ép. 1° Mlle Valleton de Garaube, dont une fille unique mariée à M. Etienne Savy, dont: Madeleine, mariée à René Durand de Ramefort, chef de bataillon au 50e régiment d'infanterie; 2° le 29 mars 1838 Marie-Jeanne-Céline de Bonfils de Lablénye, fille de François-Joseph de Bonfils et d'Adélaïde de Lapeyrouse-Rochon, dont il n'eut pas d'enfants.

(V. pour la famille Gontier et ses diverses branches, notamment celle du Soulas, le *Bulletin* de 1891, col. 305-306.)

Les diverses branches de la famille Gontier ont porté chacune des armes différentes. Pierre Gontier, sieur de Biran, conseiller du roi et maire perpétuel de Bergerac, en 1694, portait :

D'or, a trois fasces de sinople.

Les armes du député du Tiers-Etat aux Etats généraux de 1789, gravées au bas de son portrait, dans la collection Dejabin, étaient :

D'argent, à trois bandes de gueules.

Raymond comte de la Selle d'Echuilly est décédé dans les derniers jours du mois d'août au château d'Echuilly, en Maine-et-Loire, à l'âge de 59 ans.

Il avait épousé Marie de la Selle sa cousine dont il a eu deux filles : 1. Jeanne mariée en juin 1886 à Louis-Charles-Henri comte Geoffre de Chabrignac, lieutenant de cavalerie de l'armée territoriale, service de l'Etat-Major. 2. Marie, mariée à M. de Siochan de Kersabiec.

La famille de la Selle ou de la Celle est originaire des marches de Bretagne. La branche d'Echuilly s'est fixée en Anjou au commencement du XVIIe siècle. Ellle s'est séparée au XVIe siècle de la branche de Chateaubourg qui était l'aînée.

Un arrêt du 17 février 1771 l'a déclarée noble d'ancienne extraction.

La branche aînée a possédé en Bre-

(1) Le nom de « Maine », qui n'était qu'un prénom pour le philosophe, devint ainsi pour son fils un nom patronymique, comme nous l'avons vu de nos jours pour « Firmin-Didot », « Raoul-Duval » et « Casimir-Périer ».

tagne les terres ou seigneuries de la Secardaye, des Poiriers, de la Mettrie, de la Miennaye, du Ruflet et de Chateaubourg.

Jean-Joseph de la Selle, sgr de Saint-Just les Verches, Echeuilly, Ligné, le Vaudelnay, etc., prit part aux assemblées de la noblesse de Saumur en 1789.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 359; 1887, col. 354).

De sable, au croissant d'or, accompagné de trois quinte feuille du même 2 et 1.

PENFENTENYO DE CHEFFONTAINES

(*Addition* au n° de juin 1894, col. 366)

La branche aînée de Cheffontaines a pour chef :

Christophe-Jonathas-Marie marquis de Cheffontaines (fils de feu *Louis*-Marie-Frédéric-Hyacinthe comte de Cheffontaines et de Angèle-Noémie-Marie Huchet de Quénetain). Celui-ci a une sœur : Yvonne-Louise-Marie-Angèle.

Christophe a un oncle : *Léon*-Pierre-Marie comte Léon de Cheffontaines, marié à Mlle Louise de Cussy de Mandeville, dont deux enfants : Pierre et René.

Il a une grande tante : Charlotte de Canongettes de Canecaude, veuve de Jonathas-Marie-Sylvain de Penfentenyo marquis de Cheffontaines, page de Charles X, officier de dragons ; et un grand oncle : Aimé-*Henri* comte de Cheffontaines, marié à sa cousine Julie Magon de la Villehuchet, dont deux fils :

Ambroise-Marie-Sylvain, capitaine de Chasseurs, marié à Henriette Harscouet de St-Georges, dont un fils Hervé ;

Et Raymond de Cheffontaines non encore marié.

La mère de M. Paul de Farcy était la sœur : 1° du marquis de Cheffontaines, ancien page de Charles X ; 2° du père de Louis et Léon ; 3° de Henri comte de Cheffontaines.

Burelé de gueules et d'argent de 10 pièces.

Devise : *Plura quam eo opto.*

L. de ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Raymond de Gigord

Un vide profondément regrettable vient de se produire dans notre département parmi les hommes qui se consacrent à l'étude de son histoire.

Le 1er août est décédé à Largentière, M. Maurice-Joseph-Jules-Raymond, vicomte de Gigord, à l'âge de 57 ans.

M. Raymond de Gigord qui passait la meilleure partie de son temps au château de Saint-Mouline, dans la commune de Prunet, près de Largentière, se livrait depuis plusieurs années, et avec une ardeur et un zèle toujours plus vifs, à la recherche et à la mise en œuvre de documents précieux relatifs à l'histoire des localités et des familles du Vivarais.

Il avait publié sur le Mandement de Joannas, commune du canton de Largentière, une importante étude dans laquelle il avait mis beaucoup de travail et d'utiles matériaux pour notre histoire locale.

Plus récemment encore, il venait de publier un beau volume sur l'histoire des familles anciennes du Vivarais, recueil généalogique accompagné d'écussons, qui constitue un armorial très documenté de notre province.

C'est après ce labeur considérable et fort utile, à peine achevé, que M. Raymond de Gigord a terminé si prématurément une existence que tout semblait promettre devoir se prolonger pour le bonheur des siens et pour le plus grand profit de notre histoire.

En consignant ici, en notre nom, au nom de la *Revue* et des amis des études historiques, l'expression de bien sincères regrets, nous nous faisons un devoir d'adresser à tous ceux que met en deuil la perte de cet homme de bien, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

(*Revue du Vivarais*) P. A.

Recherches sur la famille Picoron

De Saint-Maixent (Deux-Sèvres) et ses alliances, par M. Ernest Lévesque. Saint-Maixent, Imprimerie Ch. Reversé. 1894. 76 pages et XXXII gr. in-8°, blason chromolithographié.

M. Ernest Lévesque a déployé dans le nouveau livre que nous annonçons les qualités de sagace érudition et de patiente investigation qui caractérisent les « Recherches sur la famille Lévesque », de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) et ses alliances. 1890. imp. Reversé. Ce travail est dédié à M. Roger Lévesque, dernier représentant des Picoron de la Violière par Madeleine Picoron de la Violière, sa trisaïeule. Il s'ouvre par le blason de la famille Picoron, « d'azur à un cœur d'or enflammé de gueules et soutenu d'un croissant d'argent ». Viennent ensuite l'exposé du travail : Jehan Picoron, seigneur des Champs, épousa Anne Chabirand. Ils eurent 4 enfants : Auguste, sgr de la Tour ; Geoffroy, sgr de Bernegoux, le sgr des Champs et Florence P. — Auguste épousa le 17 juin 1657 sa cousine au 3e degré, Marie Brisseteau. Geoffroy se maria à Anne Brisseteau, aussi sa parente au même degré. Auguste était donc frère de Geoffroy P. de Bernegoux et Marie sœur d'Anne Brisseteau de St-Michel. Une troisième sœur, Françoise, devint la femme d'Etienne Viault, sgr des Coignasses, conseiller du roi au siège de St-Maixent. Marie, Anne et Françoise Brisseteau étaient filles d'André, écuyer, sgr de St-Michel, maire et capitaine de Fontenay et de Catherine Naudin.

Des chapitres spéciaux sont consacrés à chacune des branches. Suit le rapport sur la navigation de la Sèvre par Geoffroy P. sgr de la Dieltrie, maire de St-Maixent en 1742, échevin de 1736 à 1740, subdélégué à Saint-Maixent de l'Election de Poitiers.

Les tableaux généalogiques et la table alphabétique terminent cet intéressant volume.

Signalons le tableau de la descendance de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée de Vouthon.

Citons parmi les noms mentionnés dans ce volume : d'Abbadie, d'Aligre, d'Arc, d'Arcemalle, d'Archiac, Arnault, Aymon, de Barentin, de Barillon, de Beauffort, de Besplas, de Bibesco, de Boisragon, de Boisgelin, de la Boulaye, Cardel, de Castellane, Chaigneau, de Chavagnac, Colbert, de Chimay, de Duras, d'Etourneau, Faidy, de la Fenestre, Gallot, de Gennes, de Saint-Georges, de Gontaut Biron, Haranger, Joly de Fleury, de Lannefranque, de Laroy, de Lespinay, de Lévis, de Ligne, de Maichin, de Mailly, de Montesquiou, d'Orfeuille, Parenteau, le Pelletier, de Pons, de la Porte, Renouard, Rivet, de Rouget, de la Rochefoucauld, de Rohan-Chabot, de Talleyrand, Tardieu de Maleyssie, Viault, de Villiers, etc.

Parmi les personnages marquants de cette famille, il faut rappeler Julien-Louis-Joseph Faidy de la Voilière, né le 7 avril 1759, décédé le 12 mai 1837. Capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, il fit les campagnes de 1791 et 1792, sous le général Dumouriez, eut un cheval tué sous lui à Jemmapes, fit les campagnes de 1793, de l'an II et de l'an III avec Pichegru et Jourdan. Officier d'état-major le 18 thermidor an II, il commanda l'année suivante la place de Saint-Trond. Attaché au général Marceau, comme officier d'ordonnance, il était à ses côtés quand cet illustre général fut tué le 19 août 1796 à la bataille d'Alten Kirchen. Il fit les campagnes d'Italie avec Bonaparte, et termina sa carrière dans la gendarmerie.

Jacques Bonaventure Picoron, sgr de la Violière, chevalier de St-Louis, capitaine adjudant-major au régiment royal de Berry infanterie, fut ensuite capitaine des Invalides et mourut à 84 ans, le 1er mai 1808.

Le comte Ferdinand Edmond de Besplas, lieutenant de vaisseau, se noya dans la rade de Cherbourg le 2 décembre 1863.

La marquise de la Grange, née Caumont La Force, a publié chez Didier, les lettres de Geneviève-Françoise Randon de Malboissière à son amie, la marquise de la Grange.

La famille de Tardieu de Maleyssie compte parmi ses ancêtres, Jacques d'Arc, époux d'Isabelle Romée de Vouthon, père de Pierre d'Arc, chevalier du Lys, seigneur de l'Ile-aux-Bœufs, et de Jeanne d'Arc, dont le comte de Tardieu de Maleyssie a publié trois lettres provenant de ses archives de famille, il a tous les papiers réunis par Charles du Lys.

M. R.

Le Nobiliaire de Picardie

Nous pouvons annoncer la mise sous presse très prochaine du *Nobiliaire de Picardie* d'après les jugements de Bignon et Bernage, intendants de la province (1696 1727). Cette publication formera un volume in-8° qui sera mis en vente en quatre fascicules de cinq ou six feuilles, donnant par ordre alphabétique la filiation et les armes des familles maintenues. Il en paraîtra un tous les trois mois; la publication sera terminée par conséquent dans le courant de l'année 1895.

Dans un second volume nous donnerons les preuves faites postérieurement aux maintenues de Bignon et Bernage, avec la continuation de filiations de toutes les familles sur lesquelles nous aurons recueilli des documents authentiques.

Pour nous aider dans l'accomplissement de ce travail, nous accueillerons avec reconnaissance le concours de nos abonnés et de tous les correspondants qui voudront bien s'intéresser à notre œuvre.

Le prix de chaque fascicule sera de 2 fr. pour nos abonnés et de 3 fr. chez les libraires à la mise en vente.

Avis à nos abonnés

Nos lecteurs receveront avec ce numéro la fin de la *Table* de 1893 et la couverture du volume.

Paris, 30 novembre 1894.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque

Bergerac. — Imprimerie Générale (Ve E. MAURY)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (Ve E. MAURY), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) SEPTEMBRE 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales..............................	**15** —

Les **douze** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** fr. par vol.

Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................. **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Septembre 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1703

Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, sgr de Cormatin, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la Haute et Basse-Alsace, des ville et chateau de de Châlon-sur-Saône, lieutenant-général au duché de Bourgogne, ministre du conseil de régence et président des affaires étrangères, né en 1652, porta d'abord le titre de comte de Ténare, fut dans sa jeunesse destiné à l'église et pourvu de l'abbaye de la Bussière du vivant de son frère aîné, après la mort duquel il fut nommé capitaine et gouverneur de la ville et citadelle de Châlon en 1669 ; pendant le siège de Besançon le roi lui donna le régiment d'infanterie vacant par le décès du marquis de Béringhem son cousin ; il fut brigadier d'infanterie en 1677 et servit dans l'armée de Flandres en 1678, fut maréchal de camp en 1683, lieutenant-général en 1688, servit au siège de Philisbourg, sous Mgr le dauphin et y fut blessé ; le roi nomma chevalier de ses Ordres le 31 dé

cembre 1688; il défendit la ville de Mayence pendant cinquante-six jours de tranchée ouverte et ne la rendit que sur l'ordre exprès du roi le 8 septembre 1689. Il eut le commandement de l'Alsace en 1690 et servit dans l'armée d'Allemagne de 1693 à 1702; il fut fait maréchal de France le 14 janvier 1703. Avec le cardinal de Polignac il fut un des plénipotentiaires du traité d'Utrecht en 1710 et arriva à conclure la paix le 11 avril 1713. Il fut ministre du conseil de régence, président du conseil des affaires étrangères, gouverneur de Strasbourg; conseiller d'Etat du roi en tous ses conseils en 1726; se retira en décembre 1729 et mourut le 10 décembre 1730, sans avoir été marié.

Il était fils de Louis-Chalon du Blé, marquis d'Huxelles, comte de Bussy et de Tenare, sgr de Cormatin, gouverneur de Châlon-sur-Saône, etc., et de Marie de Bailleul, veuve de François de Brichanteau, marquis de Nangis, fille de Nicolas de Bailleul, baron de Château Gontier, sgr de Valetot, de Soisy et d'Etiolles, président à mortier au parlement de Paris, chancelier de la reine, et surintendant de ses finances et de Marie Mallier. De ce mariage naquirent deux enfants: 1. Louis-Chalon, né le 29 août 1648, mort à Candie, sans avoir été marié; 2. Nicolas, qui fut maréchal de France.

Louis-Chalon, le père du maréchal, avait obtenu un brevet de maréchal de France, et un autre pour être chevalier des Ordres, lorsqu'il fut blessé mortellement au siège de Gravelines où il commandait une attaque dans la nuit du 8 au 9 août 1658. Son corps fut porté à Châlon et enterré à côté de celui de son père dans l'église des Minimes.

La maison du Blé est connue depuis Geoffroy *(dominus de Oblato)* vivant en 1235, sgr de Cormatin et de Massilie, en Bourgogne. Cette maison s'éteignit à la fin du xve siècle dans celle de Laye, également ancienne en Bresse, par le mariage de Catherine du Blé, fille de Claude, sgr de Cormatin et d'Agnès d'Essertines, avec Huguenin de Laye, sgr de Cussy la Colonne et de Mandelot, substitué aux biens, nom et armes de la maison du Blé. Pétrarque du Blé, sgr de Cormatin, né de ce mariage, ép. le 14 octobre 1527 Catherine de Villars, fille aînée de Claude, sgr de Sercy, baron d'Huxelles et d'Anne de Grolée C'est ainsi que la terre d'Huxelles entra dans cette maison. Jacques du Blé son petit fils, maréchal dé camp et chevalier des Ordres du roi ou du Saint-Esprit était qualifié marquis d'Huxelles; il mourut d'une mousquetade reçue au siège de Privas en 1629. C'était le grand père du maréchal Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, qui fut le dernier de cette maison.

De gueules, à trois chevrons d'or, qui est du Blé.

1703

René de Froulay, comte de Tessé, baron d'Ambrières, de Châteauneuf et de Vernie, grand d'Espagne, chevalier des Ordres du roi, colonel-général des dragons, général des galères, lieutenant-général des provinces du Maine, du Perche et du pays de Laval, fit ses premières campagnes en 1669; il servit en Allemagne sous le maréchal de Créquy, colonel d'un régiment de dragons; se trouva au siège de Fribourg. En 1683 il commanda en chef dans les provinces de Languedoc et de Dauphiné; fut mestre de camp général des dragons en 1684, maréchal de camp et chevalier des Ordres du roi en 1688;

commanda dans le Palatinat, puis en Piémont. Il fut fait lieutenant-général et colonel-général des dragons, en 1692, contribua au gain de la victoire remportée à la Marsaille en 1693, fut chargé des négociations de la paix avec le duc de Savoie et du mariage du duc de Bourgogne, avec la princesse sa fille.

Il accompagna Philippe V jusqu'aux frontières d'Espagne en 1701 et fut fait maréchal de France le 14 janvier 1703; grand d'Espagne en 1705, commanda les troupes d'Espagne contre celles du Portugal. Revenu en France il eut le commandement de l'armée du roi en Dauphiné et en Provence contre le duc de Savoie et le prince Eugène qu'il força de lever le siège de Toulon en 1707. Il fut envoyé ambassadeur extraordinaire à Rome en 1708; général des galéres après la mort du duc de Vendôme en 1712, et s'en démit en 1716 en faveur du chevalier d'Orléans, et mourut le 30 mars 1725.

Il était fils de René, sire de Froulay II du nom, comte de Tessé, lieutenant général des armées du roi, et de Madeleine de Beaumanoir, dame de Maugé, fille du marquis de Lavardin, gouverneur du Maine et de Marguerite de la Baume-Suze.

Il ép. le 10 juin 1674 Marie-Françoise Auber, baronne d'Aunay, près de Caen, fille unique d'Antoine Auber, baron d'Aunay et de Françoise de Villette, dont il eut sept enfants; son fils aîné, René-Mans de Froulay, comte de Tessé, vicomte de Beaumont et de Frenoy, marquis de Lavardin et de Lessart, grand d'Espagne, chevalier des Ordres du roi, fut lieutenant-général de ses armées, gouverneur du pays du Maine du Perche et Laval, premier écuyer de la reine, etc., ép. le 13 avril 1706, Marie Elisabeth-Claude-Pétronille Bouchu, fille unique d'Etienne-Léonard Bouchu, marquis de Lessart, conseiller d'Etat, et d'Elisabeth Rouillé de Meslay; sa postérité finit avec : 1. René-Marie, qui fut héritier substitué de Léonard Bouchu son aïeul, maréchal de camp, chevalier des Ordres du roi, ép. le 26 juin 1755 Adrienne-Catherine de Noailles, fille aînée du duc de Noailles et de Catherine-Charlotte-Françoise de Cossé-Brissac; 2. Armand-Elisabeth, dit le comte de Froulay, chevalier de Malte, mort à 25 ans, non marié.

La maison de Froulay, originaire du Maine, est connue depuis Guillaume, sgr de Froulay, tué à la bataille de Castillon, gagnée contre les Anglais, en 1453. Elle s'est divisée en deux branches, celle des comtes de Tessé, illustrée par le maréchal de Tessé, et celle des comtes puis marquis de Froulay, représentée au XVIIIe siècle par Charles-Elisabeth de Froulay, marquis de Froulay, maréchal de camp en 1745, mort de ses blessures reçues à la bataille de Lawfeld en 1747, marié à Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, fille unique du maréchal de France de ce nom et de Estelle-Thérèse de la Roche-Courbon, dont il ne laissa pas de postérité.

D'argent, au sautoir de gueules, endenté en bordure de sable.

1703

Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, chevalier des ordres du roi, né en 1645, commença de donner des marques de sa valeur aux sièges de Douai, de Tournay, de Lille et d'Oudenarde en 1667. Il servit ensuite dans les guerre d'Allemagne, sous le maréchal de Turenne, et en Hollande. Il contribua à chasser les ennemis de

l'Alsace et le roi lui donna la charge de lieutenant de roi en Bresse, Bugey, Valromey et pays Charolais sur la démission de son père; il servit comme mestre de camp dans les campagnes de Flandres aux sièges de Condé et d'Aire; brigadier de cavalerie en 1677, contribua à la victoire de Cassel; commissaire-général de la cavalerie en 1677, suivit le roi aux sièges de Gand et d'Ypres; se trouva en 1684 au siège de Luxembourg; maréchal de camp en 1688, servit sous les maréchaux d'Humières et de Luxembourg; lieutenant-général en 1693, fit les campagnes d'Allemagne et de Flandres sous les ordres du Dauphin; fut fait maréchal de France le 14 janvier 1703; commanda en chef dans la province de Languedoc, puis en Guienne à la place du marquis de Sourdis; chevalier des Ordres du roi en 1705, retourna en Guienne pour y commander jusqu'en 1716, puis en Alsace et Franche-Comté. Il mourut à Paris le 11 octobre 1716 en sa 74e année et fut enterré à St-Sulpice.

Il était fils de Ferdinand de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant-général des armées du roi, etc., et de Marie Olier-Nointel. Il avait ép. en 1665 Isabelle de Veyrat de Paulian, dame de Cuisieux, fille de Jean, sgr de Paulian ou Paulhan, en Languedoc, et d'Isabelle de Saint-Gilles, dont il n'eut pas d'enfants.

La maison de la Baume est une des plus anciennes de la province de Bresse, qui a donné des cardinaux, des archevêques de Besançon, deux grands maîtres des arbaletriers, deux maréchaux de France, un maréchal et amiral de Savoie, dix-sept gouverneurs et lieutenants-généraux de provinces, des chanoines comtes de Lyon, deux chevaliers de Saint-Michel sous Louis XII et François Ier; deux du Saint-Esprit, quatre de la Toison d'or, et quatre de l'Annonciade. Elle est connue par filiation depuis 1140. Elle a fait les branches de Montrevel, de Mont-Saint-Sorlin, comtes et marquis de Montrevel.

D'or, à la bande vivrée d'azur.

1703

Camille d'Hostun, marquis de la Baume de Tallard, puis duc d'Hostun, né à Lyon le 4 février 1652, commença à servir à quinze ans comme guidon de la compagnie des gendarmes anglais. Le grade de brigadier récompensa sa conduite aux batailles de Mulhouse et de Turckheim en 1674 et 1675.

Il avait pris part à la conquête de la Franche-Comté et fut de toutes les campagnes en Hollande (1676-1678), aux sièges de Courtray, de Dixmude et de Luxembourg (1684), et passa à l'armée d'Allemagne. Il obtint le grade de lieutenant-général le 30 mars 1693, après l'invasion du Palatinat et fut ambassadeur à Londres en 1698.

A la reprise des hostilités il retourna en Allemagne sous les ordres de Boufflers et ses succès lui valurent le bâton de maréchal, dans la promotion du 14 janvier 1703; il eut encore l'occasion de se distinguer à la bataille de Spire qui amena la délivrance de l'Alsace.

Investi du commandement en chef de l'armée d'Allemagne en 1704, l'insuffisance de ses plans amena le désastre d'Hochstedt, dans lequel douze mille Français tombèrent sur le champ de bataille et seize mille furent emmenés prisonniers, parmi lesquels le maréchal lui-même. Conduit à Nottin-

gham, près de Londres, Tallard subit une captivité de sept ans.

A sa rentrée le titre de duc d'Hostun lui fut donné par lettres-patentes du mois de mars 1712 (par l'érection du marquisat de la Baume en duché), avec le gouvernement de Franche-Comté.

Maintenu en 1717 au Conseil de régence, il fut ministre d'Etat, membre de l'Académie des sciences et chevalier des Ordres du roi. Il mourut à Paris le 30 mars 1728 et fut enterré dans l'église Sainte-Elisabeth, à la porte du Temple ; il a été connu sous le nom de maréchal de Tallard.

Il était fils de Roger d'Hostun et de Gadagne, marquis de Charmes et de la Baume, maréchal de camp, sénéchal du Lyonnais, et de Catherine de Bonne, fille d'Alexandre de Bonne, sgr d'Auriac, vicomte de Tallard, et de Marie de Neufville de Villeroy.

Il épousa le 28 décembre 1677, Marie-Catherine de Grolée-Viriville la Tivolière, fille de Charles et de Catherine de Dorgeoise, dont il eut deux fils et une fille :

1. François, brigadier d'infanterie, fut tué à Hochstedt, marié avec sa cousine Charlotte-Louise d'Hostun, sans enfants ;

2. Et Marie-Joseph d'Hostun, baron d'Arlan, puis duc d'Hostun après avoir été prieur du Plessis-Grimond ; il fit bravement la guerre et mérita ainsi de voir ériger en pairie le duché que son père lui laissa en 1715. Il fut brigadier d'infanterie, gouverneur de Besançon, chevalier des ordres du roi en 1724 ; il ép. Gabrielle de Rohan-Soubise, fille d'Hercule-Mériadec, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise, et d'Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour, dont il eut : Louis-Charles qui suit ; 3. Catherine-Fernande, mariée en 1704 à Gabriel-Alphonse, marquis de Sassenage, et de Pont-en-Royans, mort en 1706.

Louis-Charles d'Hostun, duc de Tallard, puis duc d'Hostun, par cession de son père en 1731, colonel du régiment de Tallard, ép. le 21 décembre 1732, Victoire de Prie, fille et héritière de Louis, marquis de Prie, brigadier des armées du roi et chevalier de ses ordres et de la fameuse marquise de Prie, née Agnès Berthelot, dont il n'eut pas d'enfants ; il mourut avant son père en 1739.

La maison d'Hostun, sgr d'Hostun, en Dauphiné, est connue par filiation suivie depuis Guillaume d'Hostun, qui fit son testament en 1311. D'après les lettres patentes de 1712, la maison d'Hostun serait sortie de la maison de Claveson.

Elle a fait les branches des sgrs de la Baume d'Hostun, comtes de Verdun ; et celle des comtes de Tallard, marquis de la Baume d'Hostun, puis ducs d'Hostun et pairs de France, formée par le maréchal et ses descendants.

La branche d'Hostun, dite des comtes de Verdun, finit avec Charlotte-Louise d'Hostun de Gadagne, morte en 1750 dans sa soixante huitième année, mariée à : 1° François d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin ; 2° à Renaud-Constant, dit le marquis de Pons, en Saintonge, dont posterité.

De gueules, à la croix engreslé d'or.

1703

Henri duc d'Harcourt, duc et pair de France, chevalier des Ordres du roi, lieutenant-général de la province de Normandie et de celle de Franche-Comté, gouverneur du vieux palais de

Rouen et de la ville de Tournay, capitaine des gardes du corps, commença à servir à l'âge de 18 ans en qualité de cornette dans le régiment du marquis de Thury, son oncle, en 1673, aide de camp du maréchal de Bellefonds, puis du maréchal de Turenne en 1674, à l'armée du Rhin, fit les campagnes d'Allemagne et de Flandres; fut pourvu en 1677 du régiment de Picardie, prit part aux sièges de Cambray et de Fribourg; brigadier des armées du roi en 1683, maréchal de camp en 1688; commanda la province de Luxembourg en 1690; lieutenant-général, gouverneur de Tournay, chevalier de Saint-Louis en 1694, contribua par sa jonction avec le maréchal de Luxembourg à la victoire de Nerwinde; commanda l'armée de la Moselle en 1695 et 1696, arrêta la marche de l'armée impériale commandée par le landgrave de Hesse; ambassadeur en Espagne de 1697 à 1700; accompagna le roi Philippe V en 1701 et le suivit jusqu'à Madrid; fut nommé par ce prince chevalier de la Toison d'or, mais il n'accepta cette distinction que pour le comte de Sezanne, son frère. Il reçut le bâton de maréchal de France le 14 janvier 1703; capitaine d'une compagnie des gardes du corps et chevalier des Ordres du roi le 2 février 1705. Il eut le commandement de l'armée sur le Rhin et reprit Hagenbach en 1709; commanda l'armée en Flandre et en Allemagne en 1710 et 1711; le roi le désigna pour être gouverneur du roi Louis XV; il fut membre du conseil de régence, et mourut à Paris le 19 octobre 1718, âgé de 64 ans.

Il était fils de François III d'Harcourt, marquis de Beuvron, chevalier des Ordres du roi, et de Catherine Le Tellier de Tourneville, sa première femme.

Il avait épousé le 31 janvier 1687, Marie-Anne-Claude Brulart, fille de Claude Brulart, marquis de Genlis, et d'Angélique Fabert, qui était la seconde femme de son père.

Il avait obtenu l'érection du marquisat de Thury en duché sous le nom d'Harcourt, au mois de novembre 1700, puis en pairie en 1709; et a été l'auteur de la branche des ducs d'Harcourt marquis de Beuvron et de Saint-Bris, comtes de Lillebonne.

De gueules, à deux fasces d'or.

1703

Ferdinand, comte de Marchin et du Saint-Empire, marquis de Clermont-d'Entragues, comte de Graville, baron de Dunes, sgr de Maisières et de Modave, gouverneur de Valenciennes, chevalier des ordres du roi, né à Malines en 1656, vint en France après la mort de son père, n'ayant encore que 17 ans; servit dans les gendarmes de Flandres en 1673: brigadier de cavalerie en 1688, commanda la gendarmerie en Allemagne sous le maréchal de Duras, puis en Flandres sous le maréchal de Luxembourg; fut blessé à la bataille de Fleurus, 1690; maréchal de camp en 1693, servit avec distinction à Nerwinde et à la prise de Charleroi; chevalier de Saint-Louis en 1695; directeur général de la cavalerie de l'armée, servit en Italie, 1696-1697; fut fait lieutenant-général au mois de juin 1701; le roi le nomma la même année son ambassadeur extraordinaire en Espagne pour accompagner Philippe V; se trouva au combat de Luzzara où il eut deux chevaux tués sous lui en 1703; rappelé en France la même année le roi le nomma chevalier de ses Ordres; servit en Allemagne sous le

maréchal de Villars ; gouverneur d'Aire avec permission d'en disposer ; fit la campagne d'Allemagne avec le duc de Bourgogne et se distingua à Brisach, à Spire, à Landau ; fut nommé maréchal de France le 14 janvier 1703. Il commanda l'armée en Bavière et fut blessé à la bataille d'Hochstedt le 15 août 1704 ; l'année suivante il eut le commandement de l'armée du Rhin avec le maréchal de Villars, et s'empara de Wissembourg ; fut gouverneur de Valenciennes, passa en Italie où il servit sous le duc d'Orléans ; blessé devant Turin le 7 septembre 1706 ; il mourut prisonnier des ennemis le 9 septembre et fut enterré dans la cathédrale de Turin.

La maison de Marchin, ou Marcin, originaire du pays de Liège, est connue depuis Renebong de Marchin, qui ép. en 1457 Lente Jeavien, fille de Jean, écuyer, et de Anne Ahin, *alias* de Beaufort. Son fils Colart de Marchin ép. Jeanne Coton dame de Chanteraine, dont la postérité au quatrième degré était représentée par Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin et du Saint-Empire, sgr de Chanteraine et de Modave, chevalier de l'ordre de la Jarretière, mestre de camp général aux Pays-Bas pour S. M. Catholique ; puis lieutenant-général du roi en Catalogne, gouverneur de Stenay : quitta le service de France pour reprendre celui d'Espagne ; capitaine général des armées espagnoles dans les Pays-Bas ; commanda lés troupes anglaises de terre et de mer, sous les ducs d'Yorck et de Glocester ; chevalier de l'ordre de la Jarretière en 1658. L'empereur le créa comte de Marchin et du Saint Empire au mois d'août de la même année ; battu par le maréchal de Créquy au siége de Lille en 1667, il fut contraint de se retirer derrière la ville de Gand. Il mourut en 1673 ; il avait épousé Marie de Balsac, seconde fille d'Henry de Balsac, marquis de Clermont d'Entragues, et de Louise L'Huillier de Boulancourt. Elle devint seule héritière de tous les biens de sa maison, après la mort de sa sœur aînée Louise de Balsac, mariée le 3 septembre 1647 à Louis de Bretagne-Avaugour, comte de Vertus, morte sans enfants en 1682.

De ce mariage vinrent deux enfants : 1. Ferdinand, comte de Marchin, maréchal de France, mort sans être marié ; 2. Louise-Henriette Agnès, morte non mariée.

Ils obtinrent tous les deux au mois de février 1661 des lettres de naturalité enregistrées à la chambre des comptes de Paris.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à un poisson de gueules mis en pal, qui est Marchin ; *aux 2 et 3 d'azur à trois sautoirs d'argent 2 et 1 ; au chef d'or, à trois sautoirs d'azur*, qui est Balsac.

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

GALIFFET ou GALLIFFET
ET
GALIFET
EN DAUPHINÉ ET EN PROVENCE (1)

La maison de Galiffet est originaire du Dauphiné où elle est connue depuis le milieu du XIVe siècle. Elle se divisa en plusieurs branches dont la cadette, restée en Dauphiné, s'y est éteinte en 1825 et l'aînée, passée en Provence, il y a plus de trois siècles, y est encore représentée par le général marquis de Galiffet et sa descendance.

Dans le cours du XVIIIe siècle cette famille a fait deux fois les preuves pour les honneurs de la Cour en 1753 et 1784 et a donné à l'armée des officiers distingués dont deux lieutenants-généraux, à la marine un chef d'escadre, et à la magistrature des présidents au parlement de Provence. Voici le mémoire dressé par Clairembault et remis au roi en 1753 :

Porte : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or.*

On ne connaît point l'origine de Mrs de Galifet, mais leur filiation est bien prouvée depuis :

Noble Guillaume de Galifet vivant dans les années de 1487 et 1489. Il eut entr'autres enfants : George de Galifet, qui suit ; Jean de Galifet, archer de la garde du roy, qui ne laissa point de postérité, et Jacques de Galifet, auteur d'une branche encore existante tant en Provence qu'en Savoye, sous le titre de Galifet-d'Oncin, dont est Joseph de Galifet, major et commandant du château d'If, et des Isles de Marseille, chevalier de l'ordre de St-Louis, actuellement vivant.

Noble George de Galifet, chastelain de St-Laurent-du-Pont, épousa en 1507 Françoise de Monteil-du-Fort-St-Vallier dont il laissa entr'autres enfans deux fils, sçavoir :

Jacques de Galifet qui suit et Claude de Galifet, auteur d'une branche connue sous le titre des Seigneurs de la Vocatière, qui ont leur résidence à St-Laurent-du-Pont en Dauphiné.

Noble Jacques de Galifet, s'établit à Avignon, comme le prouve un arrêt du parlement de Grenoble du 26 juin 1609 et fut l'ayeul de :

Alexandre de Galifet, seigneur de Tholonet, président au parlement de Provence en 1614. Ce président eut les deux fils cy après, sçavoir, l'aîné nommé :

Jacques de Galifet, seigneur de Tholonet, président au même parlement continua la branche des seigneurs de Tholonet encore existante, qui produit plusieurs présidents au même parlement, un chevalier de Malte, et un chef d'escadre, frère du père de Galifet, jésuiste assistant du général en l'année 1732, mort en 1750 ;

Le 2e nommé Pierre de Galifet, écuyer, sieur de Galifet, laissa 4 fils, sçavoir :

1. Alexandre de Galifet, seigneur

(1) Mémoire donné le 18 juin 1753 à M. le comte de Saint-Florentin pour le Roy et le 2 juillet 1753 à M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roy pour l'entrée dans les carosses du roy.

d'Honon, terre appelée à présent de Galifet, il fut d'abord capitaine au régiment de Champagne, ensuite lieutenant de vaisseau ; mort en l'an 1718, dans l'Isle de St-Domingue où il avait formé une habitation considérable. Il a laissé pour fils, Louis-François de Galifet d'Honon baron de Prévilly, apellé le marquis de Galifet, cy devant enseigne dans le régiment des Gardes-françoises, et marié depuis l'année 1730, avec Mademoiselle Pucelle d'Orgemont dont il n'a point d'enfans ;

2. Joseph de Galifet, capitaine au régiment de Picardie, puis gouverneur et commandant au Cap François, Isle de St-Domingue, et mort en 1706;

3. François de Galifet, gouverneur des trois Rivières en Canada, mort en 1724, père de Charles-François de Galifet de Montcassin, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises ;

Et 4. Philippe de Galifet sieur de Grangé, lieutenant de vaisseau et capitaine d'une compagnie de la Marine, ensuite lieutenant des Maréchaux de France, mort en 1744, père de M. de Galifet, apellé le Comte de Galifet. Mestre de camp du régiment de la Reine, cavalerie, et de feu le chevalier de Galifet, de l'ordre de Malte.

Les principales alliances de MM. de Galifet sont celles de Monteil-du-Port-St-Vallier, de Gallien-des-Issards, d'Urre-de-Molans, d'Aiguières, de Clapiers, de Bérenger, de Bossin, etc.

(*Archives Nationales*, MM, 813, p. 197-201.)

Depuis la rédaction de ce Mémoire, la découverte de nouveaux titres a permis de remonter l'origine de la maison de Galifet d'un siècle au-delà du premier auteur reconnu par Clairembault.

C'est à l'aide de ces nouveaux titres que furent rédigées par Courcelles et Borel d'Hauterive, les notices que nous allons résumer pour compléter le travail du cabinet des ordres du roi :

La filiation de cette maison authentiquement prouvée remonte à Jean de Gallifet, damoiseau, qui possédait les seigneuries de la Gallifetière et de Savoyroux en 1380.

Elle était dès lors distinguée dans l'ordre de la noblesse, et ses alliances, et sa haute position attestaient une ancienneté bien plus reculée, dont elle aurait pu justifier, sans la perte de la plupart de ses titres pendant les troubles de la Ligue et dans l'incendie des archives du parlement de Grenoble.

Deux membres de cette maison siégèrent parmi la noblesse aux états du Dauphiné en 1347 ; ce qui suffit pour justifier une origine bien plus ancienne. Leurs descendants ont figuré dans toutes les montres des gentilshommes du Graisivaudan et du Dauphiné, et dans toutes les levées de bans et arrières-bans de cette province. Ils ont été appelés pendant les trois derniers siècles aux premières charges de la magistrature et aux grades supérieurs dans les armées de terre et de mer.

I. — Jean de Gallifet, seigneur de la Gallifetière en Dauphiné et de Savoyroux en Savoie, vers 1380, est rappelé avec la qualité de damoiseau dans un acte de reconnaissance passé le 15 septembre 1424 par son fils qui suit :

II. — Jacques de Gallifet, premier du nom institué en 1428 commandant du château de Voyron, par ordonnance de Mathieu de Foix, gouverneur du Dauphiné, fit placer ses armes au-dessus de la porte de l'appartement qu'il occupait dans ce château. Elles y subsistaient encore vers 1730 aux termes d'une enquête qui eut lieu pour constater la notoriété de ce fait. Jacques de Gallifet épousa Jeanne d'Yse, dont il laissa deux fils, Amédée l'aîné, hérita de la terre de Savoyroux, pour

laquelle il rendit hommage au duc de Savoie, le 4 février 1465 ; sa postérité s'éteignait à la génération suivante.

III. — Pierre de Gallifet, fils puiné de Jacques, eut en partage la terre de la Gallifetière et fut père de :

IV. — Georges de Gallifet, premier du nom, qui fit l'acquisition d'un domaine considérable à Entre-deux-Viviers, et en reçut l'investiture du duc de Savoie, avec remise des droits de lods et vente par acte du 2 septembre 1517.

V. — Guillaume de Gallifet, fils du précédent, épousa Jeanne de Louat, dont le père Guillaume de Louat, était seigneur de Miribel, il eut de cette union : 1° Georges II, qui continua la descendance directe, transplantée en Provence à la génération suivante ; 2° Jacques de Gallifet, châtelain de Miribel, auteur de la branche cadette qui resta en Dauphiné et qui s'est éteinte de nos jours. Son dernier rejeton Louis-François baron de Gallifet, lieutenant général en 1814 et commandeur de Saint-Louis en 1821, avait été admis aux honneurs de la cour en 1784.

Il a épousé Marie-Bernardine-Justine de Froissard, dont il n'a pas laissé de postérité.

BRANCHE DE PROVENCE

VI. — Georges II de Gallifet comparut à la montre des nobles du baillage de Graisivaudan, le 20 juin 1524, à Romans, devant le vicomte de Clermont. Il fut capitaine châtelain de Saint-Laurent-du-Pont et de la Marche d'Entremonts. De son mariage avec Françoise de Monteil, il eut entre autres enfants :

VII. — Jacques de Gallifet, deuxième du nom, qui continua la descendance directe. Ce seigneur s'étant battu en duel, fut forcé de fuir le Dauphiné et d'aller chercher un asile à Avignon en 1540.

VIII. — Alexandre de Gallifet, premier du nom, fils du précédent, fit constater par une enquête juridique la noblesse et l'ascendance de sa famille. Il fut chargé de commissions importantes par les rois Charles IX et Henri III et fut employé en 1599 dans les négociations de paix avec le duc de Savoie.

IX. — Alexandre de Gallifet, deuxième du nom, seigneur du Tholonnet et d'Honon, terre qui est située dans le comtat Venaissin, et qui a pris le nom de Gallifet, épousa en 1614 Lucrèce de Trichaud, fille d'un président aux enquêtes du Parlement de Provence. Son beau-père résigna son office en sa faveur. Alexandre de Gallifet fut député par le Parlement auprès du roi en 1632 et 1640 et contribua à la reprise des îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite sur les Espagnols par les secours d'hommes et d'argent qu'il fournit au comte d'Harcourt ; il laissa deux fils : 1. Pierre II, qui suit ; 2. et Jacques III, auteur de la seconde branche, seule aujourd'hui existante.

X. — Pierre II, seigneur d'Honon et de Gallifet, épousa Marguerite de Bonfils, dont il eut entre autres enfants : 1. Joseph de Gallifet, d'abord capitaine au régiment de Champagne, puis commandant de l'île de la Tortue et gouverneur de l'île Sainte-Croix, aux colonies françaises. Il mourut en 1706 sans alliance, et laissant une fortune de 200,000 livres dont il ordonna de former un majorat dans le comté Venaissin en faveur des aînés de sa famille de mâle en mâle, à l'exclusion des filles ; 2. Alexandre de Gallifet, lieutenant des vaisseaux du roi, qui mourut en 1719 après avoir ordonné par testament de prélever sur ses biens 200,000 livres pour doubler le majorat établi par son frère ; il n'eut qu'un fils, Louis-François de Gallifet, qui consacra deux millions de son immense fortune à l'achat de la principauté des Martigues, et

mourut sans postérité, laissant pour héritier Simon-Alexandre-Jean de Gallifet, représentant de la seconde branche ; 3. Philippe de Gallifet, dont le fils Philippe-Christophe comte de Gallifet, maréchal de camp en 1759, se distingua dans la guerre de Sept Ans et mourut d'une attaque d'apoplexie quelques jours après la bataille de Minden.

Le comte de Gallifet avait épousé Marie de Lévis dont il n'eut que deux filles : Marie-Louise de Gallifet, qui épousa son cousin, chef de la seconde branche rapportée ci-après, et Marie-Antoinette de Gallifet née en 1757, mariée au duc de Richelieu, et mère de la marquise de Jumilhac et de la marquise de Montcalm.

Br. B. X. — Jacques III de Gallifet, frère puiné de Pierre II forma la seconde branche, celle des seigneurs de Tholonnet, princes des Martigues et fut président au parlement de Provence, par résignation de son père, il épousa Marguerite-Augustine, veuve d'Antoine de Villages, et eut entre autres enfants :

XI. — Nicolas de Gallifet, capitaine de la marine, major de la ville de Toulon et chef d'escadre des armées navales, chevalier de St-Louis, mort en 1744. Il fut père de :

XII. — Simon-Alexandre-Jean, marquis de Gallifet, né le 22 juin 1716, président de Chambre au parlement de Provence, hérita de la principauté des Martigues et du majorat de sa famille par l'extinction de la branche aînée. Il épousa Madeleine de Léotard d'Entragues dont il eut :

XIII. — Louis-François-Alexandre, marquis de Gallifet, prince des Martigues, marquis de Buons et de Salernes, baron de Berre, seigneur du Tholonnet, etc., lieutenant général des armées du roi, chevalier de St-Louis, qui épousa : 1° sa cousine Marie-Louise de Gallifet, dont il ne laissa pas de postérité mâle ; 2° Marie-Joséphine-Laure, fille du marquis de Lestang-Parade, dont il eut un fils qui suit :

XIV. — Alexandre-Justin-Marie, marquis de Gallifet, prince des Martigues, officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, de Malte, du Phœnix de Hohenlohe et de St-Ferdinand d'Espagne, né en 1790, fut nommé commissaire du roi Louis XVIII, sur l'extrême frontière de Belgique en 1815. Le marquis de Gallifet, dont le gouvernement de l'Empereur avait mis la tête à prix, somma la ville de Valenciennes de reconnaître l'autorité du ro le jour même où le colonel Gordon, chargé de la même mission à Condé, fut fusillé sous les murs de cette place. Il reçut en cette circonstance la croix de St-Louis, et la ville d'Armentières lui fit don d'une épée d'honneur. Le marquis de Gallifet se distingua encore pendant la campagne d'Espagne de 1823 à St-Sébastien et à Santanna, où il reçut pour action d'éclat la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il fut nommé colonel du 4e dragons à l'époque du sacre de Charles X et se retira du service en 1830.

Alexandre-Justin-Marie marquis de Gallifet, prince des Martigues, né le 25 mars 1790, marié le 24 avril à Adélaïde des Roys d'Asport ou des Ports, veuf le 21 août 1822, remarié le 22 novembre 1825 à Marie-Victoire-Auguste Baude de la Vieuville, née le 31 décembre 1805, fille du marquis de la Vieuville, membre de la Chambre des pairs sous la Restauration et de Louise-Victoire-Rose-Parfaite du Chaylar.

Il eut du premier lit :

1° Valentine-Joséphine-Marie-Louise de Gallifet née à Aix le 20 août 1812, mariée à Léon de Robin marquis de Barbentanne, dont une fille unique Noémie, mariée en 1861 au général Henri-Marie-Léon marquis d'Andigné, sénateur.

Et du second lit :

2° Gaston-Alexandre-Auguste, marquis de Gallifet né à Paris le 23 janvier 1830, général de division, inspecteur général d'armée, grand officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Lafitte, fille de Charles Lafitte, dont il a eu :

1. Charles-Alexandre-Gaston, lieutenant de réserve au 6e cuirassiers ;

2. Diane-Marguerite mariée en 1881 à Marie-François-Alexandre Seillière, frère du baron Raymond Seillière et de la princesse de Sagan, dont postérité.

3° Marguerite-Joséphine-Marie-Louise, née le 10 octobre 1828, mariée le 28 juin 1847 à Charles-Louis-Xavier de Vassinhac comte d'Imécourt, décédée, dont : Olivier, tué à l'ennemi en 1871 ; et Marguerite-Marie-Magdeleine mariée au prince de Hohenlohe-Œringhen.

De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or.

Devise : *Bien faire et laisser dire.*

La principauté de Martigues fut érigée au mois de juillet 1580 par lettres patentes de Henri III roi de France en faveur d'Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur et de Marie de Luxembourg, sa femme, avec transmission à leurs hoirs et ayants cause. En vertu de cette dernière clause, le maréchal duc de Villars qui s'était rendu acquéreur en 1714 et 1715 des diverses parties de la principauté des Martigues momentanément démembrée, obtint le 11 juin 1725, des lettres patentes de relief qui continuaient l'érection de la principauté des Martigues, comme la première fois en faveur de ses hoirs et ayants cause. Le fils du maréchal de Villars mourut sans postérité en 1764; ses héritiers testamentaires, Pierre de Vogüé et Joseph d'Andigné devinrent co-propriétaires par indivis de la principauté des Martigues. Louis-François, marquis de Gallifet acheta successivement leurs droits au prix de deux millions, et devenu par cette acquisition l'ayant cause des Villars, il releva le titre de prince des Martigues en 1772. Des contestations s'élevèrent à ce sujet ; mais un arrêt du conseil d'Etat du 28 juillet 1777 et un autre du parlement du 6 novembre 1787 confirmèrent au marquis de Gallifet le titre et les droits de prince des Martigues.

Un seul travail long et détaillé sur la maison de Gallifet fut publié postérieurement à 1772 ; c'est celui de l'Histoire généalogique des pairs de France, du chevalier de Courcelles. Il garde un silence complet sur les lettres patentes d'érection de la principauté des Martigues et sur les arrêts de 1777 et 1787 ; aucun autre ouvrage n'en avait donné le texte ni même rappelé l'existence. C'est ce silence général qui avait induit en erreur le rédacteur de la note de l'*Annuaire de la noblesse* de 1848, erreur qu'il s'empressa de rectifier d'après les titres authentiques qui lui furent présentés.

PICOT DE DAMPIERRE

Qui n'a entendu parler du marquis de Dampierre, tué à l'ennemi sur une barricade du village de Bagneux, près Paris, pendant la guerre de 1870-1871 ? Les gravures de l'époque le représentent à la tête des mobiles de l'Aube, frappé par les balles des Prussiens cachés dans les caves. Le jeune commandant des mobiles de l'Aube était le dernier descendant des Picot, marquis de Dampierre.

Le premier seigneur de Dampierre dont il soit fait mention est Thibault (1100).

Guy, son petit-fils, reçut la baronnie de Dampierre et, par suite de son mariage avec Marguerite de Bourbon, fut également seigneur de la baronnie de Bourbon.

Guillaume de Bourbon, frère puiné d'Archambault VIII, partagea avec ce dernier, l'héritage paternel et eût, pour

sa part, la baronnie de Dampierre dont il prit le nom en abandonnant celui de Bourbon. Plus tard, il devint comte de Flandres, en épousant Marguerite de Flandres.

Faute d'héritiers mâles, la maison de Dampierre passa, en 1305, dans celle de Châtillon, par le mariage de Marguerite de Dampierre avec Gaucher II de Châtillon.

Quelques années après, la même cause fit passer la seigneurie de la maison de Châtillon dans celle de Launoy, par suite du mariage de Marguerite de Châtillon avec Philippe de Launoy en 1485. Il eût trois fils de cette union :

1° Philippe; 2° Pierre; 3° Guilbert.

Pierre hérita de la seigneurie de Dampierre, mais étant mort quelques années après (1522), sans enfants, son frère aîné Philippe II lui succéda.

Il y eut une espèce d'interruption dans la série des seigneurs de la maison de Châtillon, à l'époque de la guerre des Anglais, en 1420, époque à laquelle la terre de Dampierre fut donnée au seigneur de Chavigny; cette interruption ne dura que peu de temps, et la seigneurie revint à ses légitimes propriétaires.

Dampierre possédait une grosse tour, une des plus belles de la contrée, dont relevaient plus de 50 fiefs. L'importance de la tour ou donjon, était à cette époque, en raison directe de la puissance du seigneur. Cette puissance étant un obstacle aux vues du duc de Bourgogne, celui-ci vint, avec les Anglais, mettre le siège devant Dampierre, en 1420, il s'en rendit maître. C'est après cette prise que la tour passa dans les mains de Chavigny.

Si on s'en rapporte à Courtalon (1), ce fut en 1481 que la famille Picot fut anoblie. D'après d'autres mémoires ce fait ne se serait accompli qu'en 1496, par suite du titre de secrétaire du roi donné à l'un de ses membres. Quoiqu'il en soit, ce fut vers cette époque que la baronnie de Dampierre fut érigée en marquisat, en faveur de Louis Ier, fils de Macé Picot qui en est le chef et qui fut vicomte de Rosnay, baron de Dampierre et Sompuis, et qui mourut en 1545.

Le château actuel est l'œuvre du célèbre Mansard, il fut construit sur le même emplacement qu'occupait l'ancien donjon, sur le chemin de traverse qui conduit de Dampierre à Ramerupt.

Au XVIIIe siècle, Charles Picot de Dampierre portait: *D'or, au chevron d'azur accompagné de trois fallots de sable allumés de gueules, au chef de même*. Il fut nommé chevalier de Malte en 1728.

La seigneurie était possédée en 1784 par messire Pierre Picot, chevalier, marquis de Dampierre, baron de Sompuis et Chasteniez ? Châtillon, Alibaudières, Ormes, Lhuitrez, Granville, Trouan-le-Grand, etc., chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des gardes françaises. Ses armes étaient : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 falots de gueules au chef de même.*

Le dernier descendant, avons-nous dit, est le marquis de Dampierre, mort au champ d'honneur pendant le siège de Paris. Le château est maintenant inhabité et à vendre.

Depuis longtemps nous avions entendu parler d'un tombeau d'un seigneur de Dampierre, qui se voit encore dans l'église. Nous sommes allé le visiter. Ce mausolée est celui de Pierre de Launoy, il mesure 2 m. 7 de longueur, sur 0 m. 93 cent. de largeur et 0 m. 79 de hauteur. Pierre de Launoy est représenté couché sur son tombeau, drapé à l'antique, armé et vêtu d'un surtout brodé à ses armes, la tête appuyée sur un coussin, tenu par 2 anges à genoux, les pieds posés

(1) Courtalon. *Diocèse de Troyes*. Doyenné de Margerie.

sur un lion ; à sa gauche on voit ses gantelets et son épée. Un casque, accompagné de lambrequins et surmonté d'une couronne de baron, est placé à la tête du monument. L'écusson placé à droite, porte : *d'argent, à trois lions de sinople, couronnés d'or et lampassés de gueules à la bordure engrelée*, qui sont les armes des Launoy.

L'écusson placé à gauche, porte : parti au premier de Launoy, au second à la face de gueules qui sont les armes de sa femme, mais dont on ne peut reconnaître les émaux. Un troisième blason, plus petit que les autres, est la répétition des premiers. Il est posé sur le lion couché aux pieds. Sur la moulure supérieure, courant autour du mausolée, on lit cette inscription en lettres gothiques gravées en creux :

» Cy git hault et puissant seigneur
« Pierre de Launoy, en son vivant ba-
« ron de Dampierre, Sompuis et sei-
« gneur de Lygnon, Bleignicourt
« (Balignicourt) Bligni, qui trépassa le
« VIIIe jo^{r} de febvrier MVXXII. Priez
« Dieu pour son âme et pour les âmes
« trépassées. »

Le pieuré de Dampierre fut donné en 1100, par Thibault de Dampierre, à l'abbaye de Marmoutiers (près Tours), ordre de Saint-Benoît ; il était possédé par un abbé commendataire.

Parmi les fiefs relevant de la grosse tour de Dampierre, on voit la seigneurie de Domprot (écart de Saint-Ouen).

En 1194, Guy de Domprot donna la ferme de Laval, autrefois de Vaux-le-Comte, à l'abbaye de la Chapelles-aux-Planches. Le fief et la garenne du Relais appartenaient à de Remigny-de-Joux, comme seigneur du Meix-Tiercelin, du chef de sa femme Louise-Anne-Gabrielle de Combles de Noncourt.

A côté de la seigneurie de Domprot, existait le prieuré-cure de l'ordre des Prémontrés, à la présentation de l'abbé de Moncetz, depuis 1529, décimateur.

Par arrêté du 28 septembre 1740, le prieur de Bailly (écart de Saint-Etienne, commune de Saint-Ouen) doit payer au prieur de Domprot 13 septiers, moitié seigle, moitié avoine, conformément à une transaction de 1701, il prenait son sel à Montmorency, bailliage seigneurial de Rosnay (l'Hôpital). bailliage royal des eaux et forêts de Chaumont, élection et présidial de Vitry (le François), néanmoins il dépendait de droit de l'abbaye de Marmoutiers (près Tours) à laquelle il payait 50 livres de redevance annuelle.

Saint-Léger-sous-Margerie relevait pour deux tiers de la grosse tour de Dampierre et et un tiers de la seigneurie de Rosnay (l'Hôpital). Ce fief a été longtemps possédé par la famille de Mertus (de Saint-Ouen) et ensuite par Marchant de Christon, seigneur d'Auzon et de Montaulin (Aube), à cause de Louise de Mertrus, sa femme. Cette famille, représentée par François-Louis Marchant de Christon, chevalier, était seigneur de Nuisement-aux-Bois, en 1789.

Charles Marchant de Christon, chevalier, frère du précédent, ancien capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, habitait Vitry-le-François en 1789.

DENIZET. *(Echo de la Marne).*

MILLON DE MONTHERLANT

(*Addition* au n° de juillet 1894, col. 413)

François Millon de Gimar, né en 1726, sgr patron haut justicier de Montherlant, député aux Etats-Généraux de 1789, guillotiné le 23 juin 1794, pour avoir donné asile à un émigré; de son mariage contracté, le 10 septembre 1762 avec Geneviève Rosalie du Moulin du Lys, a eu : outre les deux fils dont la descendance a été donnée :

Marie-Rosalie Millon de Montherlant,

née vers 1767, mariée à N. Cottu de Mallart, dont, Charles mort en Amérique sans postérité et Célestine Cottu de Mallart, qui de son mariage avec Pierre Dascols (d'une famille d'origine anglaise) a eu : Edmond, non marié, né en 1812, employé supérieur des tabacs en retraite, domicilié à Laroque de Puymalet (Dordogne) et Aline, née en 1815, mariée en 1841 à Alexandre-Jean de Masmontet de Fonpeyrine, fils de Jean et de Camille Pauvert de Lachapelle. Elle habite avec sa fille et son petit-fils le château de Fayolles, à Saussignac (Dordogne).

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE SEPTEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Antonin Bert de la Bussière, avec Marcelle du Belloy de Saint-Liénard, fille du marquis du Belloy de Saint-Liénard et de la marquise née Saint-Germain du Houlme.

Le mariage a été célébré le 9 juillet, en l'église Saint-Philippe de Roule, à Paris.

Les témoins étaient, pour la mariée : le vicomte de Maupeou d'Ableiges, son oncle, et le vicomte du Belloy de Saint-Liénard, son neveu ; pour le marié : M. René de Lespinasse et M. Albert de Lenferna.

La maison de Belloy, originaire de Picardie, est de race chevaleresque. Elle a donné de nombreux dignitaires à l'église et à l'armée, des chevaliers des ordres du roi, des officiers de terre et de mer, des chevaliers de Malte, et contracté des alliances avec la plupart des grandes familles d'Artois et de Picardie. Elle s'est divisée en de nombreuses branches dont quelques unes ont adopté des armes différentes les unes des autres.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 391-394.)

Les armes les plus anciennes mentionnées dans les jugements de maintenue de Bignon en 1698 et 1708 sont :

D'argent, à trois fasces de gueules.

Support : *Deux lions.*

Cimier : *Un cerf naissant.*

Pierre-Louis-Marie de Demandolx-Dedons, fils de Pierre-Charles-Henri de Demandolx-Dedons et de Marie-Thérèse-Joséphine-Amélie Germanes avec Louise-Antoinette-Marthe-Madeleine Roux, fille de feu Jean-André-Xavier Roux décédé et de Marie-Antoinette-Gabrielle de Jessé.

Le mariage a été célébré en l'église Saint-Joseph, à Marseille, le 10 juillet.

Les témoins du marié étaient : Léopold Dedons de Pierrefeu et Raoul de Demandolx-Dedons ; ceux de la mariée : M. Louis Roux et le général Alphonse de Jessé, commandeur de la Légion d'honneur.

La famille de Demandolx est très ancienne en Provence où elle est connue par filiation depuis 1351. Une de ses branches s'est éteinte récemment dans la famille Dedons, marquis de Pierrefeu.

La seigneurie de Pierrefeu fut érigée en marquisat par lettres patentes du

mois de novembre 1682 en faveur de Pierre Dedons, conseiller au Parlement d'Aix.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 433, 434.)

D'azur, à trois fasces d'or surmontées d'un besant accosté de deux étoiles aussi d'or et en pointe d'une étoile de même, qui est Dedons ; *écartelé, d'or à trois fasces de sable, au chef de gueules chargé d'une main appaumée d'argent*, qui est Demandolx.

Joseph-Alphonse-Marie de Lesquen du Plessis-Casso, lieutenant au 35e d'artillerie, fils de M. de Lesquen du Plessis-Casso, conseiller à la cour d'appel de Rennes, avec Marie-Yvonne du Bouays de la Bégassière, chef de division à l'exploitation des chemins de fer de l'Ouest.

Le mariage a été célébré le 26 juillet en l'église Saint-Germain, de Rennes.

Il y avait en Bretagne à l'époque des vérifications de noblesse trois familles de ce nom qui furent maintenues. Celle des sgrs du Plessis-Casso et autres terres, porte pour armes :

De sable, à trois jars d'argent becqués et membrés de gueules.

La famille du Bouays de la Bégassière en Bretagne est originaire du diocèse de Rennes et figure aux maintenus de 1479 et 1513 depuis Jean du Boays ou du Bouays vivant en 1420. Elle a encore été maintenue en 1669.

Constant-Fidèle-Marie du Bouays de la Bégassière, garde du corps et chevalier de St-Louis, né en 1765 décédé en 1842, ép. en 1802 Marie-Perrine Jehan de Launay dont il eut trois fils et une fille :

I. Constant, marié à Cécile Luette de la Pilorgerie fut père de : 1. Camille marié à Marthe Didelon dont : *a.* René jésuite ; *b.* Paul ; *c.* Xavier ; *d.* Yvonne ; *e.* Marie ; *f.* Anne.

II. Jules-Anne-Marie du Bouays de la Bégassière, administrateur des forêts, officier de la Légion d'honneur décédé en 1890, ép. en 1833 Marie-Louise-Eugénie de Benoist, décédée en 1891, dont il eut : 1. Adrien-Victor-Marie, général de brigade en 1893, marié à Jacqueline-Marie-Thérèse Caignart de Saulcy dont : *a.* Antoine ; *b.* Marie-François-Joseph ; *c.* Marie-Louise-Charlotte-Yvonne ; 2. Julien-Marie, inspecteur des forêts, marié à Marie-Marguerite Gérard d'Hannoncelles, dont : Louise ; 3. Marie-Cécile Esther mariée à Léon Beffroy de la Grève décédé ; remariée en 1883 à Jean-Marie-Léon Tardif de Moidrey.

III. Emmanuel de Bouays de la Bégassière décédé en 1888, ép. Marie Hingant de Saint-Maur; dont il eut : 1. Emmanuel, décédé ; 2. Constant marié à Louise Garnier de la Villesbret, dont : Louis ; 3. Jules-Anne ; 4. Raphaël, zouave pontifical, capitaine aux volontaires de l'Ouest, 1870. marié à Marie Quemper de Lanascol, dont : Raphaël et Marie ; 5. Paul, zouave pontifical, blessé à Patay mort de ses blessures le 13 avril 1871 ; 6. Stanislas officier tué à Sedan en 1890 ; 7. Marie ; 8. Edith ; 9. Maria ; 10. Louise ; 11. Marie ; 12. Adrienne.

IV. Anne-Marie-Thérèse mariée à Adolphe-André-Henri de Kermartin.

De gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants de même.

Le comte de Valabrègue, fils du général de Valabrègue, ancien écuyer de l'Empereur Napoléon III (qui fut adopté par le général marquis de Lawœstine), bien connu par sa célèbre charge de Gravelotte, avec Mlle de Boisé de Courcenay, fille du comte et de la comtesse née Smyth de Westcourt, à Argenton-sur-Creuse (Indre).

Le mariage a été célébré, le 2 août,

en l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye.

Les témoins étaient, pour le marié : le baron Deslandes, son cousin, et le baron de Gombault-Razac ; pour la mariée : le colonel marquis de Boisé de Courcenay, son grand-père, et le vicomte de Lambertye, son cousin.

La famille de Boisé de Courcenay, originaire de la province de Berry, a fait plusieurs branches et donné les marquis de Fernoel et les barons de la Chaume. Claude, marquis de Boisé de Courcenay était avant la Révolution lieutenant des maréchaux de France et chevalier de Saint-Louis.

Le comte de Boisé ; la dame veuve marquise de Boisé, envoyèrent leur procuration aux assemblées de la noblesse du bailliage de Châteauroux en Berry, pour l'élection des députés aux Etats-généraux en 1789.

D'argent, à la fasce de sable.

Le prince Grégoire Volkhonski, fils du prince Michel Volkhonski, grand maître de la cour impériale de Russie, sénateur de l'Empire, ministre adjoint de l'instruction publique, et de la princesse Elisabeth Volkhonski, fille du prince Alt. Ser. Grégoire-Pétrovitch et de la comtesse Marie Benkendorf, et petite-fille du feld maréchal prince Pierre Volkhonski, chef d'Etat-major de l'armée russe pendant les campagnes de 1814 et 1815, grand maître de la cour de l'empereur Nicolas I[er], avec Ida de Dampierre, fille aînée du comte Guy de Dampierre, fils du comte Armand de Dampierre et de la comtesse née de Charpin-Feugerolles, petit-fils du marquis de Dampierre, pair de France (1827), et de la marquise née d'Abbadie de Saint-Germain.

Le comte Guy de Dampierre a épousé Jeanne de Richemont, fille du comte Desbassayns de Richemont, ancien gouverneur des Indes françaises, et petite nièce du comte de Villèle, ancien premier ministre de Charles X.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux mariés le 8 août à Lausanne (Suisse), dans la plus stricte intimité par suite de la récente mort de la marquise de Dampierre née de Barthelemy, arrière grand'tante de la mariée.

Les témoins du marié étaient : le prince Pierre Volkhonski son frère et le comte de Reventlow-Farve, marquis de Lemerchier-Criminil ; ceux de la mariée : le comte d'Humières son oncle et le comte de Patek de Prawdzie.

La maison des princes Volkhonski est une des plus anciennes de la Russie, issus des princes Monrom, dont l'origine se rattache à la descendance directe de Rurik, le fondateur de la nationalité moscovite, vivant en 878, prétention admise par les historiens russes et reconnue par le Souverain. Cette origine donne le titre de prince à tous les membres de la même famille (V. le *Bulletin* de 1889, col. 379-382, et l'*Annuaire de la noblesse de Russie*, 1[re] année, 1889, p. 327-335).

Les princes Volkhonski ont donné à la Russsie des conseillers d'Etat, des chambellans, des officiers supérieurs, généraux de cavalerie, feld maréchaux et des chevaliers de tous les ordres russes, etc.

Parti, au 1[er] d'azur à l'ange d'argent la tête entourée d'une auréole d'or, tenant de la main dextre une épée flamboyante et de la senestre un bouclier ovale d'or, ceint d'un tablier du même : au 2 d'or à l'aigle de sable sommée d'une couronne royale d'or tenant de sa serre senestre une croix latine d'or brochante en bande sur son corps.

(V. pour la maison de Dampierre les *Bulletins* de 1890, col. 413 ; et 1894, col. 390.)

D'argent, à trois losanges de sable.

Devise : *Sans peur et sans reproche.*

Joseph Miron d'Aussy, fils de Adolphe Miron d'Aussy et de Mme Miron d'Aussy, née Valentine Bigot de Morogues, avec M[lle] de Foucault, fille du marquis de Foucault, en Anjou.

Le mariage a été célébré à Angers (Maine-et-Loire) dans les premiers jours du mois de septembre.

La famille Miron, que l'on croit venue de Catalogne en France, à la fin du XV[e] siècle, a donné François Miron, sgr de Beauvoir, médecin du roi Henri II. La branche à laquelle appartient le marié, descend de Robert Miron, troisième fils de François, sgr de Beauvoir, tige des sgrs de Chenailles, fixés en Orléanais.

Cette famille a donné de nombreux magistrats à la ville et au parlement de Paris, un intendant de Languedoc, au milieu du XVII[e] siècle, etc.

De gueules, au miroir arrondi d'argent cerclé et pommetté d'or.

Le baron Alain de Grateloup, fils d'Auguste-Arthur baron de Grateloup, sous-intendant militaire de première classe, officier de la Légion d'honneur, et de Pauline Chesneau de la Haugrenière, avec Jeanne de Monteil, fille d'Adrien de Monteil et d'Helmina-Antoinette de Boudon de Lacombe.

Le mariage a été célébré le 4 septembre à Bordeaux.

La femille de Grateloup dont les branches issues de celles de Dax, sont maintenant éteintes, remonte à une époque très reculée.

Originaire de Bourgogne, elle est passée en Guyenne, en Gascogne, en Touraine et en Lorraine. Plusieurs de ses membres ont porté le titre de baron de Sennevières.

Auguste-Arthur, baron de Grateloup, né à Bordeaux le 31 août 1824, a eu de son mariage contracté le 16 décembre 1854 avec Pauline Chesneau de la Haugrenière : 1. Maurice; 2. Bernard; 3. le nouveau marié ; 4. Marie-Thérèse, mariée au vicomte Arthur des Grées du Lou ; 5. Isabelle, mariée au vicomte Jean d'Alzon ; 6. Yvonne ; 7. Marguerite.

De gueules, au dextochère d'or mouvant du flanc senestre, grattant le dos d'un loup ravissant aussi d'or,

La famille de Monteil originaire du Périgord, a été anoblie en 1661, confirmée dans sa noblesse en 1674, et représentée aux assemblées de cet ordre en 1789.

Elle compte quinze officiers tués ou blessés sur les champs de bataille, quatre archiprêtres de Vaniains, des magistrats.

Le chef du nom et des armes de cette famille est Alexandre de Monteil, inspecteur des forêts à Bordeaux, marié en 1864, à Laure d'Adler, sans enfants.

Son frère, le père de la mariée, a eu de son mariage avec Mlle de Boudon de Lacombe : 1. Gérard ; 2. Adhémar ; 3. Madeleine ; 4. Jeanne ; 5. Renée ; 6. Marie; 7. Marthe. Son oncle, Eugène de Monteil, n'est pas marié.

La branche cadette a pour chef Xavier de Monteil, fils de Louis de Monteil, décédé, marié en 1860 à Marie-Thérèse Martin du Tyrac de Marcellus. Il a trois sœurs : 1. Marie, mariée en 1882 au comte de Mirandol ; 2. Valentine, mariée en 1890 à Eugène de Bodard de la Jacopière ; 3. Henriette.

De gueules, à la croix d'or, cantonnée de 4 roses du même.

Louis Fraissainges professeur agrégé à la faculté de droit de Toulouse, avec Anne de Roquette-Buisson, fille du comte de Roquette-Buisson trésorier-payeur général à Agen, et de la comtesse de Roquette-Buisson, née Forne-

rod de Mons, au château de la Prairie, commune d'Artigues (Gironde).

Le mariage a été célébré le 22 septembre en l'église d'Argelès-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Les témoins du marié étaient : M. de Quincy; lieutenant-colonel de la 18e légion de gendarmerie, et M. Lecocq, professeur de droit à la Faculté de Bordeaux ; ceux de la mariée : M. Cénac, maire d'Argelès, et M. Alicot, député.

La maison de Roquette-Buisson est d'après ses traditions originaire d'Allemagne venue de France en 1444. Pierre de Roquette, premier du nom, gentilhomme allemand, passa au service du Dauphin qui fut depuis Charles VIII et s'établit dans le diocèse de Toulouse où il ép. Peyronne du Moulin nièce de l'archevêque, et y acquit des biens considérables près de Castelmaurou. Ses descendants furent longtemps connus sous le nom de Roquette des Allemands.

Pierre de Roquette, fils ou petit-fils d'autre Pierre, acquit le 17 janvier 1459 la seigneurie d'Auzeille, puis celle de Grefeuille et fut élu capitoul de Toulouse en 1466 et 1487, mais il prenait la qualiié de noble avant son entrée dans le capitoulat, ainsi que le reconnaissent les preuves de Malte de Bernard de Roquette-Buisson en 1686.

Cette famille a donné des magistrats au sénéchal et présidial de Toulouse et des officiers à l'armée, notamment Anne-Antoine de Roquette-Buisson, chevalier de Malte en 1789, colonel du régiment de chasseurs de Malte jusques en 1796, député de la Haute-Garonne de 1826 à 1830, qui prit l'initiative de la fondation de la chapelle conventuelle en l'honneur des chevaliers de Malte du grand prieuré de Toulouse, érigée dans l'église de la Dalbade en 1844. C'était l'arrière grand père de la mariée.

Le nom de Buisson est venu à cette famille par le mariage de François de Roquette, sgr de Magrins, qui ép. le 22 octobre 1623, Jeanne de Buisson, dame de Varaignes, Cailhavel et Boussenac, fille de Barthélemy et de Jeanne de Noé, à la charge de faire relever et porter le nom et les armes de Buisson, par le premier mâle qui naîtrait de cette union, clause qui fut confirmée dans le testament du 4 avril 1636.

La famille de Roquette-Buisson en ses diverses branches, a été confirmée dans sa noblesse par deux jugements de M. de Bezons en 1669, et a pris part aux assemblées de la noblesse de Toulouse en 1789 par Jean-Louis-Joseph de Roquette-Buisson, sgr de Varaignes, de Cailhavel, de Boussenac et de Magrins, trisaïeul de la mariée.

Ecartelé, aux 1er et 4 d'azur à un roc d'échiquier d'or ; aux 2 et 3 d'or à deux fasces de gueules, alias *de sinople*.

Les armes de Buisson étaient : *D'or, au buisson de sinople, coupé et cousu d'argent, au lion issantde sable.*

☞ Adolphe-*Eugène* de Turckheim, fils de M. de Turckheim, maître de forges, avec Anna-Georgina Le Sourd.

Le mariage a été célébré le 25 septembre, en l'Eglise Saint-Augustin à Paris.

Les témoins du marié étaient : le baron de Turckheim, son frère, et M. Edouard Grinebus ; ceux de la mariée : M. Nathaniel-Arthur Johnston et M. Martell, sénateur.

La famille de Turckheim ou Durkheim, dont une branche était établie à Strasbourg et à Colmar en Alsace, est répandue dans le Grand duché de Bade, à Francfort et dans le landgraviat de Hesse-Cassel. Sa noblesse remonte à 1552. Un de ses rejetons portait le titre de baron à l'époque de la Révolution.

M. de Turckheim, sgr de Kalen-

bourgès-Vosges, ammeistre consul de Strasbourg, fut élu député par la noblesse de Strasbourg aux Etats-Généraux en 1789.

Le baron de Turckheim, et M. de Turckheim, ammeistre de Strasbourg, faisaient partie en 1789 du Sénat de Strasbourg.

La souche française était représentée, il y a quelques années, par Ferdinand de Turckheim, ancien receveur municipal à Strasbourg, et par un de ses parents garde général à Neuviller (Bas-Rhin) avant la guerre de 1870.

D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

DÉCÈS DU MOIS DE SEPTEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Paul-Philippe de Cardon baron de Sandrans, ancien maitre des requêtes au conseil d'Etat, ancien préfet, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé à Paris au mois de mai 1894, à l'âge de 75 ans.

Le corps du défunt a été transporté à Trévoux où ses obséques ont eu lieu le 7 août.

Il était fils de François de Cardon, baron de Sandrans, intendant militaire et de la baronne née de Livet, et petit-fils de M. de Cardon baron de Sandrans, député de la noblesse du pays des Dombes aux Etats généraux en 1789.

Il avait épousé Marie-Clotilde Fabre de Tapies, dont le père intendant militaire sous la Restauration fut attaché à la maison du Dauphin, Mgr le duc d'Angoulême. Sans enfants de son mariage il a adopté son neveu à la mode de Bretagne Raoul de Cardon de Sandrans, lieutenant au 139° d'infanterie, fils de M. de Cardon de Sandrans tué à Reischoffen. Il laisse deux sœurs: Mme Miron d'Aussy et Mme le Bègue de Girmont.

Il ressort d'un arrêt du Conseil de 1605 signé par Henri IV, cité par l'*Armorial Français*, 1894, p. 265, que Horace Folch Cardony ou Cardon, qui défendit à la tête de cent hommes une des portes de Lyon contre les Ligueurs, remplit diverses missions diplomatiques en Italie et en Espagne et se distingua par sa munificence et l'usage qu'il fit de ses grands biens. Il était venu, avec son père Joseph de Cardona Aragon, de Lucques à Lyon, où il mourut en 1641.

Le même arrêt mentionne les certificats de la ville de Lucques et du Conseil d'Aragon attestant qu'il était issu d'une branche cadette de l'antique famille de Folch, mayor de Cardona en Aragon.

D'or, à trois chardons tigés et feuillés de sinople.

Devise : *Soyez prêt.*

La comtesse *Valentine*-Marie-Gabrielle de Glans de Cessia de Lamartine, est décédée à Paris le 16 mai rue Saint-Philippe du Roule, 8, dans sa 73e année.

Elle était fille de Joseph-César-Jean-Baptiste de Glans de Cessia, chevalier de Saint-Louis et de Cécile de Prat de Lamartine, sœur du grand poète Alphonse de Lamartine.

En 1867 elle fut autorisée à ajouter à son nom le nom de son oncle dont elle avait été la consolatrice dévouée pendant les dernières années de sa vie.

Par son testament en date du 22 novembre 1887, elle a légué au musée de Mâcon le buste en marbre de son oncle, fait par Briant, et le portrait de Jean

de Glans, prieur de Puligny; au musée de Versailles le buste en bronze, fait par le comte d'Orsay; à la Chambre des députés le buste en marbre fait par Adam Salomon; à la Bibliothèque nationale les mss, de l'histoire des Girondins, de la Restauration et tous les mss, complets des ouvrages imprimés.

La famille de Glans est originaire de France-Comté, établie à Saint-Amour (Jura); elle a été maintenue en 1652, et a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

De gueules, à trois flèches d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois glands d'or.

Prat de Lamartine portait:

De gueules, à deux bandes d'or; au trèfle du même, posé en abime.

Devise: *A la garde de Dieu.*

Adage: *Accordise de Lamartine.*

Mme Eugène-*Elphège* Guyon des Diguères, née de Montreuil, est décédée le 1er juillet à Argentan (Orne) dans sa 83e année, sans enfants.

Elle était fille aînée de Armand de Montreuil et de Marie-Louise-Félicité Le Mière de Saussay, mariés en 1809; elle avait épousé Eugène-*Elphège* Guyon des Diguères et de Jeanne-Marthe-Eugénie de Mannoury d'Aubry.

La famille de Montreuil est originaire de la Basse-Normandie. La paroisse de la Chaux située dans l'Election de Falaise entre Carrouges et Rânes fut probablement son berceau.

Au XVIe siècle, Michel de Montreuil sgr de cette paroisse se rendit célèbre sous le nom de capitaine Lachaux. C'était un des plus vaillants lieutenants du comte de Matignon dans sa lutte contre les huguenots commandés par Montgommery. Au mois de mars 1574, peu de temps avant l'arrivée de ce dernier à Domfront, Michel de Montreuil fut chargé de lever une compagnie de 100 hommes des plus aguerris pour s'opposer aux incursions des huguenots dans cette ville. Grâce à ce renfort Matignon put triompher des efforts de son puissant adversaire, dont on connaît la fin tragique. (V. *La vie de nos pères en Basse-Normandie*, par M. Victor des Diguères, p. 302).

Cette branche était l'aînée qui a fini avec Mlle de Montreuil, princesse de Broglie, dont le duc de Berghes, possesseur du château de Ranes, est le petit-fils.

Au commencement du XVIIIe siècle, Jeanne-Henriette de Montreuil avait épousé Pierre de Marquières, écuyer, conseiller du roi, trésorier de finances au bureau de la généralité de Caen et fit enregistrer ses armes à l'*Armorial* de 1696.

Vers le milieu du même siècle François de Montreuil était sgr et patron de Putot. Il avait épousé Anne-Françoise de Beaussein avec laquelle il demeurait à Caen. Son fils Joseph-Dominique-Auguste de Montreuil du Clavier, chevalier, sgr et patron de Putot en Auge, fut capitaine commandant du régiment de Neustrie. Blessé à Clostercamp où il se signala, il reçut la croix de chevalier de Saint-Louis et fut contraint de rentrer au foyer.

Il ép. dans l'église de St-Germain d'Argentan Françoise du Moulin de la Bretesche dont il eut un fils unique: Armand de Montreuil qui fut maire d'Argentan, marié le 18 mai 1809 à Mélanie-Louise-Félicité Le Mière du Saussay; de ce mariage sont venus trois enfants: 1. Méricie de Montreuil, mariée à Elphège Guyon des Diguères, la défunte, sans enfants; 2. N.. comtesse Louise de Chivré; 3. Henri de Montreuil marié à Alice des Chesnes dont trois enfants, parmi lesquels Edouard, capitaine au 117e régiment d'infanterie en 1879 marié à sa cousine germaine Thérèse des Chesnes.

D'argent, aux trois massacres de cerfs de sable, posés 2 et 1.

(V. pour la famille Guyon des Diguères les *Bulletins* de 1886, col. 430 ; 1888, col. 619.)

D'argent, au cep de vigne de sable, fruité de trois grappes de gueules.

Mme Robert de Soubeyran, née Mathilde-Odette-Marie de Froidefond de Boulazac, fille unique de François-*Odon* de Froidefond de Boulazac, ancien préfet à Chaumont, puis consul de France au Para (Brésil) et ensuite à Andrinople, officier de la Légion d'honneur en 1854, en récompense de sa belle conduite à Chaumont pendant le choléra en 1851, décédé en 1860, et de Anne-Charlotte-Fanny Savary de Rovigo, sœur (et non fille) de René, dernier duc de Rovigo, est décédée le 6 juillet à Blois.

Ses obsèques ont été célébrées le lendemain en l'église cathédrale de Blois.

Elle était la nièce de l'auteur si regretté de l'*Armorial du Périgord*, décédé à Périgueux le 7 novembre 1893 et avait épousé le 8 mai 1848 Robert de Soubeyran, chef d'escadrons de cavalerie (fils de Louis-Guillaume-Frédéric baron de Soubeyran et de Joséphine Hortense Savary de Rovigo), dont elle ne laisse qu'un fils, Pierre, âgé de douze ans.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 687.)

De gueules, à deux pattes de griffon d'argent posées en pal ; alias *: deux pieds d'aigle.*

Devise : *Ne lache jamais pied.*

La famille Soubeyran est originaire du Poitou et a donné un receveur général des finances créé baron sous Louis-Philippe et un député au Corps législatif, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier, beau-frère de la défunte.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 369.)

Ecartelé, au 1 et 4 d'or à la croix ancrée de gueules cantonnée de quatre annelets de sable ; au 2 d'or, à l'arbre terrassé de sinople, senestré d'un renard contre rampant de gueules, au chef d'argent ; au 3 d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une ancre de même; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Victor de Bellaigue de Bughas, inspecteur général des finances, officier de la Légion d'honneur est décédé à Clermont-Ferrand dans la première semaine du mois d'août.

Il avait épousé Cécile de Lavédrine, décédée, et dont il avait eu une fille mariée à Marie-Joseph-Pierre-Guy-Henri comte de Villelume, lieutenant au 105e d'infanterie.

Le défunt avait quatre frères : 1. Antoine, ancien consul de France, marié à Charlotte Dumas de Cultures, dont trois fils ; 2. Symphorien, receveur des finances, marié en 1862 à Marguerite-*Louise*-Marie du Bois de Beauchesne (fille d'Alcide-Hyacinthe-Arthur, chef de section aux archives nationales, décédé en 1873 et de Elise-Anne Hogdson), dont six enfants ; 3. Henri, chanoine de la cathédrale de Clermont en Auvergne, ancien aumonier militaire du 13e corps ; 4. Alexandre-Jacques, consul de France à Newcastle (Angleterre), marié à Marie Bonnet.

Cette famille originaire d'Auvergne porte :

D'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent, à la rivière d'azur, posée en pointe.

Devise : *Deo Regique fides.*

Jean-Guillaume-Tanguy du Chastel-Trémazan est décédé le 10 août, à

Saint-Esprit (Martinique), sans être marié.

Il était né le 11 mars 1829 à la Martinique, troisième fils de Victor-Gabriel du Chastel-Trémazan, marquis du Chastel, baron de Bruillac, chef de la milice coloniale, membre du Conseil général et du Conseil colonial de la Martinique, décédé le 14 février 1865, et de Marie-Rose-Anne d'Anglars de Bassignac, fille unique de messire Joseph d'Anglars de Bassignac, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Bourgogne, chevalier de Saint-Louis.

Le marquis du Chastel-Trémazan, père du défunt, avait eu six enfants, quatre fils et deux filles : 1 Gabriel, né en 1825 décédé en 1886, sans postérité ; 2. Louis-Victor, né en 1826 décédé en 1892, chanoine honoraire curé de la Trinité à la Martinique ; 3 Jean-Guillaume, le défunt ; 4. Louise-Angèle, seule survivante, sans alliance ; 5. Henri décédé sans alliance en 1855 ; 6. Marie-Caroline décédée sans alliance en 1869.

Par le décès de Jean-Guillaume-Tanguy du Chastel-Trémazan, chef de nom et d'armes et dernier du nom, dans la ligne masculine, sa sœur Louise-Angèle-Tanguyne du Chastel reste la dernière survivante de cette ancienne famille bretonne.

Le nom des du Chastel ou Duchastel, un des plus anciens de Bretagne, se trouve lié par Tanguy ou Tanneguy du Chastel, grand maître de France, aux évènements les plus importants du règne des deux rois Charles VI et Charles VII.

Tanneguy du Chastel s'est rendu illustre non seulement parce qu'il sauva la vie au Dauphin en 1416 et resta toujours fidèle à la politique royale, mais encore parce que pendant la minorité de Charles VII et pendant tout son règne il fut constamment l'âme de la défense nationale contre les anglais et les Bourguignons.

La filiation de cette maison d'ancienne chevalerie, remonte à Bernard Duchastel *(de Castro)* vivant en 1274, marié avec Anne de Léon. Claude-Tanguy du Chastel, marquis du Chastel, son descendant au XVIIe degré, capitaine des vaisseaux du roi fut admis aux honneurs de la cour le 3 février 1786 après avoir fait ses preuves devant Chérin. Il ép. le 14 août 1770 Marie-Louise Frollo de Kerliviau, dont il eut deux enfants : 1. Victor-Jonathas né à Brest en 1773, est décédé sans alliance en 1810 ; 2. et Charlotte-Pierre-Eugénie, née en 1789, décédée en 1862, mariée le 19 avril 1828 à Eugène-François-Marie de Cillart de la Villeveuve, qui n'eut qu'une fille unique, actuellement vivante, Mme de Vuillefroy de Silly.

Victor-Pierre du Chastel, frère de Claude-Tanguy, né en 1742, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de la Fère, mort en 1816, ép. Catherine Luce de Cours de Saint-Gervasy, d'une famille originaire de Gascogne et passa aux Antilles. C'était le grand-père du défunt.

Louis-Jonathas du Chastel, lieutenant-colonel au régiment de la Fère, chevalier de Saint-Louis, frère des deux précédents (Claude-Tanguy et Victor-Pierre), ép. sa cousine Mélanie de Vanel, dont il n'eut pas d'enfants, mourut à la Martinique le 7 mai 1821.

La branche aînée de cette maison, représentée au milieu du XVIIIe siècle par Hyacinthe-Marie du Chastel, sgr de Parcaric et de Guerdevollée, etc., chevalier de Saint-Louis, qui épousa, en 1730, Françoise-Mauricette de Kergariou, dame de Kervégan et de Kergrist dont il eut deux filles : Françoise-Claude-Haude du Chastel, mariée le 1er avril 1758 à Joseph-Marie comte du Brieux, sgr de Tréotat, du Kerven, du Plessix, de Kersalo, etc., dont une fille Tanguyne-Louise du Brieux, fut la grand-mère maternelle de H. Le Jan-

nic de Kervizal comte du Brieux ; 2. et Marie-Renée-Vincente du Chastel, mariée le 30 mars 1769 à Paul Irénée de Vanel, (des Vanel de Lisleroy), capitaine d'artillerie, major du régiment de Strasbourg, chevalier de Saint-Louis, natif de la province de Languedoc, dont : 1. Mélanie de Vanel mariée à son cousin Louis-Jonathas du Chastel ; 2. et Armand-Louis-Marcellin de Vanel, qui fut le grand-père maternel du marquis H. de Digoine du Palais.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 599-602).

Fascé, d'or et de gueules de six pièces.

Devise bretonne : *Ma car Doué* (si Dieu le veut).

Devise française : *Face partout, avec l'aide de Dieu.*

Charles de Solmes de Vérac, ancien président de la chambre des notaires du Puy (Haute-Loire), membre de la Société française d'archéologie, non marié, est mort au Puy le 2 septembre dans sa cinquantième année.

Le défunt, chef des nom et armes de sa famille, était fils de Marie-Florimond-*Odilon* de Solmes de Vérac, ancien notaire au Puy, décédé il y a une dizaine d'années et de Louise-Amélie Pissis. Il n'avait qu'une sœur Marguerite, mariée à M. Eugène Pissis, ancien sous-préfet, résidant à Paulhaguet (Haute-Loire).

La branche cadette de cette famille, aujourd'hui l'aînée, divisée en plusieurs rameaux, est représentée à Vauvert (Gard).

Victor de Solmes de Vérac, ancien maire de Montfaucon (Loire), où il était né le 12 juillet 1814, est décédé dans cette ville le 10 juillet ; il était fils de Pierre-Jacques-Guillaume de Solmes de Vérac et de Gabrielle-Julie de Barbon du Cluzel. Le défunt, non marié, était l'oncle de Charles de Solmes de Vérac, décédé au Puy le 2 septembre.

(V. le *Bulletin* du mois d'août 1893, col. 457.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, 2 et 1.

La comtesse de Bonnechose, belle-sœur du feu cardinal Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, archevêque de Rouen, est décédée le 8 septembre.

Elle laisse un fils, le comte de Bonnechose, conseiller référendaire à la cour des comptes.

La maison de Bonnechose est connue en Normandie depuis Jean de Bonnechose vivant en 1292. Elle a donné à l'armée des officiers distingués dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis.

Cette famille est encore représentée par le fils de la défunte Charles comte de Bonnechose, conseiller référendaire de la cour des comptes, marié à N.. Scheidecker ; et par Gaston de Bonnechose, son oncle, au château de la Boulaye, par Broglie (Eure).

Elle a été maintenue par Chamillart intendant de la généralité de Caen dans la recherche ordonnée par Louis XIV en 1666, sur preuves remontant au-delà de 1500. Le château de la Boulaye qu'elle possède encore lui est venu par le mariage de Madeleine de la Boulaye en 1560. Elle a possédé en outre les fiefs de Fleuriette, de Sadencourt, de Beaugis, de Bollouct, de la Lande, de Foleinville et de Vaudemont.

D'argent, à trois têtes de sauvages, arrachées de sable posées de front, 2 et 1.

Devise : *Fide ac virtute.*

La comtesse de Beaumevielle, née de Bazonnière, est décédée dans sa vingt-sixième année au château de Cendrey, commune de Jouy le Potier (Loiret), le 10 septembre.

Elle avait épousé le comte de Bonnavent de Beaumevielle, lieutenant de réserve au 7e chasseurs, dont elle laisse un fils. Son beau-père, le comte Gaston de Beaumevielle, avait épousé à Orléans le 21 septembre 1857 Gabrielle Groult de la Planche, dont il avait eu deux enfants : 1. Jeanne, morte non marié ; 2. le mari de la défunte.

Elle était fille de René de Bazonnière, maire de Jouy le Potier et de Mme René de Bazonnière, née N. de Vernot de Jeux.

La famille de Gauvignon de Bazonnière, en Orléanais, a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Orléans, représentée par Augustin-Louis de Gauvignon de Bazonnière, chevalier, lieutenant au régiment d'Auxerrois, et Charles de Gauvignon de l'Epinière, sgr de Béon. Elle porte :

D'hermines, au lion de gueules.

(V. pour les Bonnavent de Beaumevielle, originaires d'Auvergne, établis en Languedoc aujourd'hui en Orléanais, le *Bulletin* de 1888, col. 243.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de sable au lion rampant d'argent ; au 2 et 3 de sinople au trèfle d'or.

Marie-Esprit-Eugène-Louis de Pillot, marquis et comte de Coligny, comte de Horneburg et du Saint-Empire, né au château de Choye le 6 août 1815, est décédé le 14 septembre à l'âge de 80 ans, en son château de Choye ; c'était le chef de nom et d'armes de la maison de Coligny-Châtillon.

Le défunt était le quatrième marquis et comte de Coligny, en Bresse, et le troisième comte de Hornebùrg, en Alsace, de la maison de Pillot.

Son père le marquis Emmanuel, auquel il avait succédé en 1852, avait été pendant l'émigration chambellan et premier écuyer de Frédéric Ier, roi de Wurtemberg. Sur le point d'épouser à Stuttgard une princesse de Waldbùrg-Wolffegg, il n'avait pu se décider à s'expatrier et, rentré en France en 1812 il y avait contracté mariage avec la fille unique du lieutenant-général, vicomte de Messey-Beaupré, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

De cette union trois enfants seulement firent souche : la défunte comtesse Charles de Villeneuve-Esclapon ; la marquise douairière Dedons de Pierrefeu et celui qui fait l'objet de cette notice.

Les seize lignes ascendantes du défunt sont : Pillot; Alépy de Vaux ; Sandersleben-Coligny ; Wurtemberg ; Bernard de Sassenay ; Joly de Bévy ; Feydeau de Brou ; Le Jay de Tilly ; Messey ; Saint-Belin ; Ligniville ; Bouzey ; Capizuchi-Bologne ; Cultz de Deuilly ; Choiseul ; Choiseul-Beaupré.

De son mariage avec la fille unique du baron de Thoisy, le marquis de Coligny laisse quatre fils, dont l'aîné ancien officier supérieur d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, est chambellan intime de Sa Sainteté et commandeur de ses Ordres, et marié depuis l'année 1872 à Mlle Hélène Quarré de Château-Regnault d'Aligny.

(V. pour la maison de Pillot de Coligny-Châtillon les *Bulletins* de 1888, col. 401 ; 1890, col. 300.).

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur, aux 2 et 3 d'azur à 3 fers de lance d'or, la pointe en bas.

Devise : *Je les prouve tous.*

Louis-Eugène-Marie-Jacques vicomte de Reiset, chevalier des ordres de Philippe le Magnanime de Hesse et de St-Michel de Bavière, né le 14 février 1857 est mort à la suite d'un accident de voiture dans le département de l'Eure, le 17 septembre.

Il était le fils du comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur et de

Mlle de Sancy de Parabère. Il avait épousé à Gand, en 1885, Jeanne-Ghislaine de Smet de Naeyer, dont il ne laisse pas d'enfants.

Il était le petit neveu du vicomte de Reiset, lieutenant général, commandant des gardes du corps et gentilhomme de la chambre du roi sous la Restauration.

La maison de Reiset est très ancienne en Alsace et en Lorraine où elle remplissait dès le XIVe siècle des charges importantes. On trouve Robert Reiset écuyer du prince de Linange en 1394. Puis Henry de Reiset, écuyer du duc de Bourgogne, Philippe le Bon en 1429; un de ses fils était écuyer du bon roi Réné d'Anjou. En 1697 Claude de Reiset fit inscrire ses armoiries à l'*Armorial de France* (V. d'Hozier province d'Alsace), et en 1778, Antoine de Reiset, mousquetaire du roi, fit ses preuves devant d'Hozier pour obtenir une charge de lieutenant des maréchaux de France.

Le défunt laisse deux frères et deux sœurs, la comtesse de Bouilhac de Bourzac et la vicomtesse de Beaupré.

La branche des barons de Reiset est éteinte depuis quelques années, celle des vicomtes de Reiset est représetée par Tony-Henry-Auguste vicomte de Reiset, marié à Mlle de Cambourg.

(V. le *Bulletin* de mars 1887, col. 158.)

D'or, à un croissant d'argent surmonté d'un trèfle d'or et soutenu de trois copeaux du même.

Devise : *Fortis in armis sicut in verbis.*

Le comte Joseph de la Bouillerie, ancien député de Maine-et-Loire, ancien ministre de l'agriculture et du commerce en 1873, est décédé le 25 septembre en son château de la Roche-Hüe, près Baugé (Maine-et-Loire).

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Cheviré (Maine-et-Loire).

Une foule nombreuse et recueillie était venue de tous les points du département pour accompagner à sa dernière demeure ce grand chrétien et ce serviteur fidèle de la tradition monarchique. A l'issue de la cérémonie, Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Angers est montée en chaire pour rendre un touchant et public hommage à la mémoire de celui dont le nom représentait le dévouement aux convictions les plus nobles et aux œuvres les plus utiles.

M. de la Bouillerie avait été honoré de l'amitié particulière de Monsieur le comte de Chambord.

Il était le second fils du baron Alphonse Roullet de la Bouillerie, ancien intendant de la liste civile sous Charles X, et de Marie-Félicité de la Porte-Lalannne ; il avait épousé Sophie Delahante, sœur de la femme de son frère aîné dont il a eu : 1. Marie-*Joseph*-Alphonse, lieutenant de dragons, marié avec Marie-Louise-Eugénie-Adeline Tyrel de Poix, décédé ; 2. Alphonse, membre de la compagnie de Jésus ; 3. Marie, dame du Sacré-Cœur, décédée ; 4. Marie-Pierre-André-Joseph, lieutenant de dragons, marié le 27 avril 1891 à Marie-Antoinette-Euphémie Moreau de la Rochette, fille de M. Moreau baron de la Rochette, décédé, et de Berthe de Girardin ; 5. Marie-Marthe-Joséphine, comtesse de Talhouet.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 292-293).

De gueules, au chevron d'argent sommé d'un croissant du même et accompagné de trois pommes de pin renversées d'or.

La marquise d'Andelarre née Briot de Monremy, veuve du marquis d'Andelarre, ancien député de la Haute-Saône, est décédée sans enfants, dans la dernière quinzaine de septembre au

château d'Andelarre, près Vesoul (Haute-Saône), à l'âge de 80 ans.

La famille Jacquot d'Andelarre établie en Franche-Comté fut anoblie en 1588. Elle prit le nom d'Andelarre d'une seigneurie qu'elle possédait aux environs de Vesoul.

Cette famille a donné des magistrats au parlement de Dôle, dont un premier président, des officiers distingués, des chevaliers à l'ordre de Malte, un deputé aux assemblées législatives sous le second empire, etc.

Claude Jacquot, sgr d'Andelarre, fils d'un conseiller au parlement de Franche-Comté, séant à Dôle, fut premier président au même parlement en 1674.

Claude Jacquot d'Andelarre, son petit-fils, capitaine de dragons, obtint en 1760 en récompense de ses services et de ceux de sa famille l'érection de la terre d'Andelarre en marquisat.

Le marquis de Jacquot d'Andelarre a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Franche-Comté.

D'argent, à trois fleurs de violettes au naturel, aliàs : *Trois pensées d'azur, tigées et feuillées de sinople.*

La famille de Briot de Montrémy, *aliàs* Bryot de Mont-Rémy était originaire du duché de Bar. Aux assemblées de la noblesse de Bar-le-Duc, le 20 mars 1789, on voit figurer : Antoine Bryot de Montrémy, sgr en partie du fief de Courcelles-sur Aire ; et les noms de Mlles Louise et Henriette Briot de Mont Rémy, dames en partie du même fief de Mont Rémy ; de la dame Henriette-Simone Bachois, douairière de M. Briot de Mont Remy (V. le *Catalogue des Gentilshommes de Bourgogne et duché de Bar*).

Louis-Charles-*Fernand* du Ranc de Vibrac est décédé à Montpellier dans les derniers jours du mois de septembre.

Il était fils de Marie-François-de-Sales-*Eugène* du Ranc de Vibrac et de Marie-Anastasie-Guilhelmine Hostalier de Saint-Jean, fille d'un ancien conseiller à la cour des comptes aides et finances de Montpellier.

Le défunt n'était pas marié et la famille de Vibrac s'éteint avec lui dans les mâles. Il laisse une sœur mariée à M. Louis Plantin de Villeperdrix, au Pont Saint-Esprit (Gard).

Cette famille est une des plus anciennes du diocèse de Montpellier où Pierre du Ranc est cité dans un acte du 11 octobre 1112 rapporté dans le « Petit Thalamus » de Montpellier. On croit que ses descendants passèrent en Espagne après la cession de la seigneurie de Montpellier faite à la France par Jacques III roi d'Aragon en 1349 au roi Philippe de Valois. En 1498 un membre de cette famille dut revenir dans le Bas-Languedoc où on le trouve possesseur de la terre de Vibrac près de Sauve, érigée en baronie en 1520. Ses descendants ont été maintenus dans leur noblesse par jugement de M. de Bezons le 5 décembre 1668. La branche aîné de cette famille s'est éteinte à Sommières (Gard), en 1829 par le décès sans postérité du baron Louis de Vibrac. La seconde branche représentée par le défunt était séparée de la branche aînée depuis le milieu du XVIe siècle. L'une et l'autre ont contracté des alliances avec les meilleures familles du pays. La mère du vicomte Henri de Bornier, membre de l'Académie française, Amélie du Ranc de Vibrac était la sœur du père du défunt, et fille de Jean-François du Ranc de Vibrac et de Marie-Joséphine-Henriette de Rochemore.

D'azur, au rocher d'or chargé de deux palmes accostées de deux étoiles, alias *roses d'argent ; le rocher surmonté en chef d'un croissant aussi d'argent.*

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Le comte de Roquesante [1]

Le général Michel-*Etienne* de Raffélis de Roquesante était né à Cavaillon (Vaucluse) le 20 septembre 1756, du second mariage de Michel-*Jules*, qualifié marquis de Roquesante, sgr de Grambois, avec Marguerite de Salières de Fosseran de la Jardine, nièce de Loup de Salières, évêque de Vaison de 1748 à 1758.

Ce « Vauclusien oublié », comme l'appelle M. Paul de Faucher, dans une intéressante biographie récemment publiée, joua un certain rôle pendant la Révolution, comme officier supérieur, puis général, et diplomate, grâce à la protection de Barras son ancien camarade et provençal comme lui. Déclaré suspect il faillit avoir le sort du duc de Biron, général en chef de l'armée du Rhin dans laquelle il servait, et du marquis de Custine, qui avait commandé la même armée. Il passa de l'armée du Rhin à celle des Pyrénées-Orientales, sous les généraux Dugommier, qui fut tué en Catalogne, et Pérignon, qui fut maréchal de France en 1804.

A l'armée du Rhin, son nom est resté attaché à un glorieux fait d'armes, le combat d'Ernolsheim, le 27 février 1793, qui assura la retraite de l'armée au départ de Strasbourg. Cet épisode militaire ignoré des historiens de la Révolution est ainsi raconté dans un certificat délivré le 5 septembre 1793 au citoyen Roquesante adjudant général de la cavalerie, par les officiers, sous-officiers, et cavaliers de l'artillerie volante attachée à la brigade de droite de l'armée du Rhin. En voici le texte donné par M. de Faucher :

« Le citoyen Roquesante nous a commandés dans la journée du 27 juillet et c'est d'après la position qu'il fit prendre à nos pièces et mise en batteries à 8 h. du matin par son ordre qu'il arrêta une colonne de cavalerie ennemie sur les hauteurs d'Hernolsheim (sic), forte d'environ quinze cents chevaux, et une autre d'infanterie très profonde, ce qui donna, tant à notre brigade d'infanterie qu'à celle de cavalerie, le temps de faire la retraite.

« Depuis ce moment jusqu'à 7 h. du soir nous tînmes en respect l'ennemi qui avait reçu un renfort considérable et voulait nous forcer à une retraite précipitée pour pouvoir couper le corps d'armée.

« La brigade de cavalerie à laquelle nous sommes attachés fit sa retraite par échelon sur le village d'Ensheim (1). Le citoyen adjudant général, jugeant du danger que courait la brigade de cavalerie, obligée de traverser le défilé dudit Ensheim, nous ordonna d'avancer et de devancer la colonne de notre cavalerie, ce qui fut exécuté avec la plus grande célérité. Il nous fit prendre de suite une position en dehors du village pour battre l'ennemi, soit que celui-ci voulût tomber sur l'arrière-

(1) Un Vauclusien oublié — Le comte de Roquesante, Général de la République française, 1756-1822, par Paul de Faucher. Broch. in-8°. Avignon 1894. François Seguin, imprimeur-éditeur.

(1) Autre village à l'ouest de Strasbourg. Thiers, dans son « Histoire de la Révolution » et sa narration sur la retraite de l'armée du Rhin, n'a pas eu connaissance, dit M. de Faucher, de l'épisode que nous racontons ici.

garde de la cavalerie, soit couper la colonne de notre infanterie du corps d'armée qui faisait sa retraite à douze cents toises environ derrière nous.

« Cette position prise heureusement eut tout l'effet que l'on pouvait en attendre; par notre feu, supérieur à celui de l'ennemi, nous ne pûmes être entamés et la retraite de l'armée s'effectua sans aucun incident. »

Quelques mois après son arrivée à l'armée de Catalogne, en août 1796, avait lieu la fin des hostilités, et la signature de la paix qui fut suivie de la quadruple alliance.

Le rétablissement du commerce français avec l'Espagne fut tout de suite une des principales questions qui attirèrent l'attention du gouvernement.

Lacroix de Constant, nouveau ministre des relations extérieures, étudiant la solution de cette question, avait pris connaissance des rapports adressés à son département quelques mois auparavant, par l'adjudant-général Roquesante alors chargé des préliminaires de la paix ; il manda auprès de lui cet officier et ils eurent ensemble plusieurs conférences. C'est à ce moment que Roquesante reçut le brevet de général de brigade; le ministre lui proposa d'aller à Madrid remplir les fonctions d'ambassadeur et d'envoyé extraordinaire. Mais prévoyant de grandes difficultés dans l'exercice de sa nouvelle position il refusa de l'accepter préférant suivre sa nouvelle carrière des armes, et demanda à rentrer à l'armée du Nord.

Le Directoire tenant beaucoup néanmoins à utiliser les profondes connaissances de Roquesante sur l'Espagne insista auprès de lui et parvint à l'envoyer dans ce royaume avec la charge de commissaire-général des relations commerciales de la République française en Andalousie. Il s'acquitta de cette mission avec plein succès et parvint à faire rendre aux négociants français dans le port de Cadix, le plus important de l'Espagne, la situation qu'ils y avaient avant la guerre.

C'est durant son séjour à Cadix que, le 24 novembre 1797, Roquesante avait épousé une Andalouse, Anne-Marguerite Valverda, fille de don Augustin Valverda, riche armateur de cette ville et de Catherine Conan, irlandaise.

Après le 18 brumaire, le général Roquesante connu du premier consul qui l'avait jadis rencontré dans certains salons de Paris et le détestait, comme son protecteur et ami Barras, fut enveloppé dans la disgrâce de ce dernier et révoqué de ses fonctions par le ministre Talleyrand. Il fut mis en demie solde, puis en réforme comme général de brigade et tenu en suspicion politique tout le temps de l'Empire.

La Restauration lui accorda simplement comme à tout officier de l'ancien régime ayant un minimum de six années de service militaire avant la Révolution, la croix de Saint-Louis et la reconnaissance de son grade de maréchal de camp. Il mourut à Paris le 12 novembre 1822, à l'âge de 66 ans, ne laissant qu'une fille Zélia-Catherine du Saint-Esprit de Roquesante, née à Cadix le 15 mai 1799, morte à Paris le 3 février 1854, rue Godot de Mauroy, laissant la majeure partie de sa fortune à l'abbé Deguerry pour être distribuée aux pauvres et aux orphelins de sa paroisse. Elle a été la dernière à porter le nom de Roquesante.

L'étude de M. de Faucher sur le général comte de Roqnesante, dont nous n'avons donné ici qu'une courte analyse, est extraite d'un travail beaucoup plus étendu, qui est en cours de publication, sur sa famille et surtout sur son bisaïeul, qui fut un des juges du célèbre surintendant Nicolas Fouquet, celui que Mme de Sévigné appelait « le grand et le divin Roquesante » et qui a laissé la réputation d'un des

grands magistrats du XVIIe siècle. Nous aurons prochainement l'occasion de reparler de l'ancienne famille de Raffélis de Roquesante, de Soissan et de Saint-Sauveur, dont M. de Faucher écrit en ce moment l'histoire dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*. On nous annonce la mise en vente prochaine du premier volume de cette intéressante publication.

L. R.

Le comte Adolphe de Bremond

(1795-1870)

Il semble que le premier besoin de notre époque tourmentée soit, pour chacun, de vivre en dehors de sa sphère naturelle. Famille, corporation, province, patrie nous attirent et nous fixent de moins en moins, en sorte que, travaillant beaucoup pour soi, on est matériellement et moralement, rarement chez soi. Les traditions familiales les paraissent des barrières gênantes.

Aussi l'esprit s'arrête-t-il avec plaisir à contempler une existence calme, agissante sans être mouvementée, utile sans être perpétuellement déversée au dehors. C'est une biographie de ce genre que vient de nous donner M. Anatole de Bremond d'Ars, très expert en ces sortes de récits. — Je me permets de traduire les simples initiales de l'auteur. Son perent, le comte Adolphe de Bremond, décédé en 1870, a mené cette vie pondérée et sage que les circonstances extérieures seules ont agitée.

Vers la fin de l'Empire, il entre à l'école militaire, et après l'abdication, il accompagne l'impératrice Marie-Louise jusqu'à Blois. Plus tard il entre dans la Garde-Royale. Il fait la campagne d'Espagne de 1823, et s'y distingue assez par sa valeur — notamment à la prise du Trocadéro — pour recevoir la croix de Charles III.

Adolphe de Bremond était encore dans la Garde en 1830. Son régiment, après avoir emporté quelques barricades dans Paris, rejoignit le roi à Saint-Cloud, puis à Rambouillet, et y fut témoin de l'abdication du vieux roi Charles X qui fait donner la croix de Saint-Louis à son fidèle serviteur.

Alors, ne pouvant plus servir la dynastie a laquelle sa race, depuis des siècles, avait donné tant de preuves de fidélité, le comte de Bremond se cantonne dans la vie privée, prodiguant aux bonnes œuvres et à la religion le meilleur de son cœur et de son temps, et charmant encore ses loisirs par la musique qui lui avait valu quelques succès flatteurs et la poésie où son père s'était essayé, et que sa sœur, la marquise de Maulevrier, cultivait également.

Il prêta, comme sa digne et pieuse compagne, née de Pontjarno, sœur de la comtesse de Liniers, — l'appui de son nom et de sa situation à Mlle Pauline-Marie Jaricot, la célèbre fondatrice de la Propagation de la Foi, poursuivie alors par des attaques imméritées et injustifiables.

Sans parler de sa participation à l'organisation de la presse légitimiste en province, de concert avec son frère, le vicomte Arthur de Bremond, dont le courage et le talent ne se démentirent jamais, Adolphe de Bremond devait donner encore une preuve éclatante de son dévouement à la Monarchie.

Après le soulèvement de la Vendée en 1832 il fut compris dans l'affaire dite : des *Quarante Vendéens*, et eut à subir treize mois de détention préventive terminés par un acquittement devant la Cour d'assises de Bourges.

A la manière même du récit, on sent que dans cette existence, si bien remplie, du comte de Bremond, tout se faisait simplement, sans jaciance, comme sans défaillance, sans grandes illusions quelquefois dans le succès futur, comme sans idée d'abandon. Et c'était là un trait de caractéristique de ces vieilles familles d'autrefois, grandies ou maintennes, à travers les âges, par la constance et la fidélité. Elles vivaient de la vie de province, loin de la cour, mais souvent à l'armée, donnant l'exemple de la valeur militaire et des vertus domestiques.

Si, comme le dit l'auteur, « le récit d'une belle existence, où se manifeste là fidélité religieuse et politique, ne saurait être déplacé dans les jours de défaillance que noustraversons ; si la fermeté dans le caractère, non pas la fermeté âpre, hautaine et inquiète, mais la vraie fermeté, douce, humble, tranquille, mérite d'être offerte en exemple, » d'autres enseignements se dégagent encore de ce livre.

Les dernières années de l'autre siécle et les premières de celui-ci virent le prodigieux emballement d'un peuple à la suite d'un homme extraordinaire. Une sorte d'amour, fait de la fascination des yeux et de l'ivresse du cerveau, parut devoir être éternel ; et oublieux des retours subits et violents, des malédictions passées, on veut, au profit d'espérances bien problématiques le réveiller aujourd'hui par d'habiles évocations.

En face de ces essais, la fidélité tranquille, résignée, obstinée, n'attendant rien, ne demandant rien, insensible aux déceptions et aux surprises, qui fut l'honneur de la Monarchie et de ses serviteurs, force le jugement de l'histoire et fait la leçon au jour présent.

Baron Adalbert DE BEAUCORPS.

(Revue de l'Ouest).

Bibliographie (1)

LES JURADES DE LA VILLE DE BERGERAC

Extrait des Registres de l'Hôtel-de-Ville

tome III° (2)

Notre laborieux collègue, M. Gustave Charrier, le digne successeur de M. Michel Dupuy à la conservation des archives municipales de Bergerac, poursuit avec succès le cours de la publication qu'il a commencée depuis deux ans, des extraits des livres mémoriaux de cette ville. C'est le troisième volume de cette inappréciable collection qu'il vient d'offrir à la Société historique et archéologique du Périgord.

A l'occasion du premier recueil relatif aux évènements accomplis à Bergerac depuis le XIVe siècle jusqu'à la fin du siècle suivant (1), nous nous sommes livré à quelques critiques de détail que la difficulté de lire les textes romans pouvait justifier. Mais aujourd'hui, en présence de documents français, choisis avec un discernement qui lui fait le plus grand honneur, nous n'avons que des compliments à adresser au sympathique éditeur. Le seul tort qu'il ait eu à nos yeux, ça été de consacrer la moitié de sa *Préface* à une nouvelle discussion au sujet de la lettre écrite devant Mouleydier par Du Guesclin aux consuls de Bergerac, dont, grâce à M. Durand, nous avons pu donner le texte complet (2).

Le nouveau recueil contient les extraits des jurades comprises entre les années 1533 et 1577.

Avant cette période, les consuls de

(1) Extrait du Bulletin de la *Société historique et archéologique du Périgord*, n° de septembre-octobre 1894.

(2) Bergerac, imprimerie générale du Sud-Ouest, 1894, un volume in-8° de 400 pages.

(1) *Bulletin*, tome XIX, p. 441.

(2) *Bulletin*, tome XX, p. 459.
Nous savons gré à M. Charrier de ses corrections. Pour que le texte donné par nous soit définitif, il y a donc lieu d'y rétablir certaines lettres : *r* à la place de *l* dans *coussols*; *a* dans la première syllabe de *sehurement* ; *l* au lieu de *b* dans *vibvres* ; *m* au lieu de *n* dans *priona* ; d'ajouter un *x* à *Dieu* et de supprimer l'*r* dans *mercredi*.

Ces quelques mots mal orthographiés ne sauraient altérer le sens de cette lettre historique, qui est rendue inintelligible dans *Bergerac sous Anglais* par la suppression de ces mots importants : *pour ce que ceux du dedans avoient rompu les trèves*. Cette rupture des trèves explique seule la présence du connétable devant Mouleydier. M. Charrier a cru devoir remplacer par des points ce membre de phrase, que la maculation du papier ne lui avait pas permis de lire.

Bergerac n'avaient eu d'autres soucis, comme le fait remarquer M. Charrier, que de conserver dans leur intégrité les privilèges, les franchises et les libertés de la ville.

De graves événements viennent maintenant agiter Bergerac. C'est une véritable révolution qui se produit sous l'influence de la Réforme dans cette riche contrée du Périgord. A travers les délibérations consulaires de ces temps orageux, l'on peut suivre le progrès des idées nouvelles, qui se trahissent d'abord par les plus regrettables excès et font bientôt de si nombreux prosélytes dans la bourgeoisie locale que l'administration de la ville finit par passer dans les mains des protestants.

Dans ces pages mouvementées des annales de Bergerac se presse une foule de détails des plus curieux. Ici, il est question de la répartition des édifices publics, de l'organisation des écoles, de l'établissement de nouvelles charges, des cérémonies religieuses, des procès de la ville, du premier livre sorti de la première presse.

Là, des dépenses occasionnées par le passage du roi de Navarre, la réception de Charles IX, auquel Bergerac doit la création de son collège ; l'envoi de députés vers de hauts personnages, comme pour l'entrée à Périgueux de l'évêque Jean de Lustrac (et non de Lestrac); plus loin, les conférences de la paix dite de Bergerac qui devaient arrêter pour un temps une guerre fraticide, etc.

M. Charrier a été bien inspiré en joignant aux jurades qui se raportent à ces évènements de la fin du XVI[e] siècle, la copie de lettres des principaux personnages amenés par les circonstances à y jouer un rôle, comme François I[er], Charles IX, Catherine de Médicis, Henri de Navarre et le maréchal de Bouillon.

Il est inutile de dire ici l'intérêt qui s'attache à de pareils documents qu'on peut appeler humains. Il n'en est pas qui donnent plus d'animation à la chronique du passé; elle leur doit de pouvoir emprunter, pour ainsi dire aux choses même la couleur de la vie. Ce sont les actes de la vie publique, les institutions sociales et les diverses manifestations de l'esprit qui montrent l'homme et, par conséquent, le peuple, bien mieux que les faits de guerre et les incidents de la diplomatie. On reprend heureusement cette méthode d'écrire l'histoire qui est la bonne parce qu'elle est la vraie.

Aussi quelle reconnaissance ne doit-on pas aux archivistes qui, comme M. Charrier, mettent aux mains des travailleurs des instruments aussi précieux. Que de temps et de labeur il leur épargne en consacrant ses loisirs à nous révéler un passé qui, sans lui, serait encore enfoui dans les poudreuses armoires de l'Hôtel-de-Ville de Bergerac! Il est rare de rencontrer des hommes aussi sincèrement pénétrés de l'importance qu'il y a à faire connaître le trésor des archives provinciales qui sont, en définitive, la base la plus sûre d'une histoire nationale complète. La Société historique du Périgord ne peut qu'encourager M. Charrier à persévérer dans sa louable entreprise.

A. DUJARRIC DESCOMBES.

Paris, 5 janvier 1895.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. CASTANET)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) OCTOBRE 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales.............................	**15** —
Les douze premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table..	**12** fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux................................	**7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemlaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Octobre 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX
MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1706

Jacques de Fitz-James, duc de Berwick, de Fitz-James, *alias* de Warty, près Clermont en Beauvoisis, de Liria et de Xerica, au royaume de Valence, pair de France et d'Angleterre, grand d'Espagne de 1re classe, gouverneur du haut et bas Limousin, commandant en Guienne, etc., chevalier des Ordres du roi et de ceux de la Jarretière, de la Toison d'or et de Saint-Louis, né en 1671, commença dès sa plus tendre jeunesse à suivre le parti des armes ; se trouva au siège et à la prise de Bude en Hongrie, en 1686, où il fut blessé ; au commencement de l'année 1687 l'empereur le fit général de bataille de ses armées contre les Turcs. A son retour en Angleterre, dans l'espace de deux ans, le roi son père le créa duc de Berwick, lui donna deux régiments, l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie le créa chevalier de la Jarretière, gouverneur de Portsmouth, capitaine de ses gardes et membre du conseil privé en 1689, Forcé de se retirer en France

à la suite des évènements d'Angleterre, le roi le nomma lieutenant-général ; il se distingua dans la campagne des Flandres et fut prisonnier à la suite de la bataille de Nerwinde, puis échangé avec le duc d'Ormond.

Nommé capitaine-général des armées du roi Jacques en 1696 il remplit avec éclat les devoirs d'une pareille situation et s'acquitta glorieusement de ses divers commandements.

Après la paix de Riswick il passa définitivement au service de la France et fut colonel d'un des nouveaux régiments Irlandais; servit de nouveau en Flandres en qualité de lieutenant-général de 1701 à 1703.

Le roi lui accorda à la fin de cette campagne des lettres de naturalité, et lui donna le commandement des troupes envoyées au roi d'Espagne. Il se couvrit de gloire dans cette campagne par la prise de cinq villes et forteresses ; le roi d'Espagne le récompensa par la Grandesse de 1re classe en 1704. De retour en France il fut mis à la tête des troupes envoyées en Languedoc contre les Camisards en 1705 et rétablit en peu de temps la tranquillité de cette province. Il eut le commandement en chef des troupes envoyées dans le comté de Nice et s'empara de la ville et de la forteresse le 14 novembre 1705, il soumit le pays sous l'obéissance du roi et fut nommé maréchal de France le 15 février 1706.

Dans une nouvelle campagne en Espagne il prit Carthagène, gagna la fameuse bataille d'Almanza en 1707 et se distingua au siège de Lérida sous le duc d'Orléans. C'est en récompense de ces nouveaux services que le roi d'Espagne lui donna au titre de *duché* les villes de Liria et de Xerica, avec une nouvelle grandesse de première classe pour l'un de ses enfants à son choix. A son retour en France le roi Louis XIV lui donna le gouvernement du Limousin. Il commanda en Flandres sous le duc de Bourgogne et, en 1709, il eut le commandement en chef de la province de Dauphiné où il fit échouer les projets du duc de Savoie ligué avec les Allemands.

Le roi lui accorda l'érection de la terre de Warty en duché-pairie au nom de Fitz-James le 23 mai 1710. Il remporta de nouveaux succès en Flandres avec le duc de Villars ; et revint en Catalogne prendre le commandement en chef comme généralissime des armées des deux couronnes; il prit Barcelone en 1714 après deux mois de siège et fut nommé conseiller du conseil de régence et général en chef de l'armée du roi d'Espagne en 1719. Il avait en 1721 dans sa main le gouvernement militaire des provinces de Guienne, Béarn, Navarre, Limousin, Auvergne, Bourbonnais, Forez, Pays de Foix, Roussillon et partie du Vivarais et réunissait ainsi une autorité que personne n'avait eu avant lui. En 1724 le roi le nomma chevalier de ses Ordres et gouverneur de Strasbourg en 1730 ; il fut tué d'un coup de canon dans la tranchée devant Philipsbourg le 12 juin 1734.

Il était fils naturel de Jacques II, roi de la Grande Bretagne et de Arabelle Churchill, sœur de Jean Churchill duc de Marlborough. Il ép. 1° Honorée de Burck ; 2° Anne de Buckley, fille de Henry et de Sophie Stuart, dame d'honneur de la reine d'Angleterre.

Du premier mariage il eut : Jacques, duc de Léria et de Xérica grand d'Espagne de 1re classe, chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de S. M. Catholique, colonel du régiment d'infanterie de Limmerick, brigadier des armées du roi d'Espagne, puis maréchal de camp, ambassadeur d'Espagne en Russie, marié à Catheride Portugal-Colomb, fille du duc de Veraguas et la Vega, dont plusieurs enfants (Branche Espagnole).

Du second mariage : 1. Jacques, duc

de Fitz-James, gouverneur du Limousin, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort à Paris en 1721 sans enfants de Victoire-Félicité de Durfort, fille du duc de Duras et d'Angélique-Victoire de Bournonville ;

2. François, abbé de Saint-Victor à Paris ; évêque de Soissons en 1739, mort en 1764 ;

3. Henri, gouverneur du Limousin, colonel du régiment de Berwick, mort en 1731 ;

4. Charles, né en 1712, qui suivra ;

5. Edouard, né en 1712, lieutenant général, mort en 1748 ;

6. 7. Deux fils morts jeunes ;

8. Henriette, ép. en février 1723 Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel et de Monglas, comte de Cheverny, gouverneur de Chaumont en Bassigny, mestre de camp d'un régiment d'infanterie ;

9. Louise-Anne, mariée au marquis de Montaigu ;

10. Sophie ;

11. Emilie, mariée au marquis des Cars ;

12. 13 et deux filles mortes jeunes.

Charles comte de Fitz-James, puis duc et pair, en 1764, maréchal de France en 1775, ép. Sophie Goyon de Matignon. C'est de ce mariage que sont issus les ducs de Fitz-James d'aujourd'hui, par Jean-Charles, marié à Marie de Thiard de Bissy, dont Edouard, marié à N... de la Touche, dont Jacques, pair de France, marié à Marguerite de Marmier, père du duc actuel.

Ecartelé, aux 1 et 4 contrecartelé de France et d'Angleterre ; *au 2 au lion de gueules dans un double trécheur fleurdelysé de même,* qui est d'Ecosse ; *au 3 d'azur à la harpe d'or,* qui est d'Irlande ; *à la bordure renfermant tout l'écu componé de 16 pièces ou compons, 8 d'azur et 8 de gueules ; les compons d'azur chargés chacun d'une fleur de lis d'or, et ceux de gueules d'un léopard d'or.*

Devise : *1689 semper et ubique fidelis, 1789.*

1708

Charles-Auguste Goyon de Matignon comte de Gacé, baron de Briquebec, de Blosseville, de la Houlette et d'Orglandes, gouverneur et lieutenant-général pour le roi du pays d'Aunis, de La Rochelle et de l'île de Ré, etc., servit jeune sous le nom de chevalier de Thorigny, capitaine de cavalerie au régiment de Longueville en 1667, passa en Candie où il fut blessé, servit en Hollande sous Condé en 1673, en Allemagne sous le maréchal de Turenne, colonel du régiment de Vermandois, se trouva au combat de Turckeim ayant pris le nom de comte de Gacé, après la mort de son frère; se trouva au siége de Limbourg, à la bataille de Trèves, sous le maréchal de Créquy ; au siège de Condé et à celui de Bouchain en 1676 ; au siège de Luxembourg en 1684 ; gouverneur d'Aunis ; eut ordre de suivre le roi d'Angleterre en Irlande en qualité d'aide de camp ; servit à son retour dans l'armée de Flandres sous le maréchal de Luxembourg et fut nommé lieutenant général le 10 mai 1693. Il suivit le duc de Bourgogne en Flandres en 1702, et l'année suivante le maréchal de Villeroy ; prit part à divers sièges sous le duc de Vendôme. Le roi lui donna le commandement des troupes qui accompagnaient en 1708 le roi d'Angleterre en Ecosse et le brevet de maréchal de France le 18 février 1708 avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Cette expédition n'ayant pas eu le succès qu'on en attendait, il revint en France, continua à servir en Flandres sous le duc de Bourgogne et le maréchal duc de Vendome, au combat d'Oudenarde, chevalier des Ordres du roi le 2 février 1724, mourut à Paris le 6 dé-

cembre 1729 et fut enterré aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Il était le second fils de François de Goyon, sire de Matignon, comte de Thorigny, et d'Anne Malon de Bercy. Il fut l'auteur de la branche des comtes de Gacé; il avait épousé le 8 avril 1681 Marie-Elisabeth de Berthelot. Cette branche s'est éteinte avec l'arrière petit-fils du maréchal décédé à Naples en 1783, marié à Marie-Elisabeth-Emilie le Tonnelier de Breteuil, dont une fille unique, Anne-Louise-Caroline de Goyon de Matignon, duchesse de Montmorency, décédée à Paris le27 mars 1846.

D'argent, au lion de gueules, armé lampassé et couronné d'or.

Devise : *Honneur à Gouyon.*

1709

Jacques Bazin, sgr de Bezons, chevalier des Ordres du roi, gouverneur de la ville et citadelle de Cambray, grand'-croix de l'Ordre de Saint-Louis, commença à servir en Portugal sous le comte de Schomberg en 1667 ; aprés la paix de Portugal il servit en Catalogne comme aide de camp de M. du Passage qui commandait l'armée ; il passa en Candie avec le duc de la Feuillade en 1668 ; capitaine de cavalerie dans le régiment des cuirassiers en 1671 il se trouva au passage du Rhin et à toutes les actions de ce régiment jusqu'en 1674 ; colonel de cavalerie il servit dans l'armée de Flandres jusqu'à la paix de Nimègue en 1678. Il servit au siège de Philisbourg en 1688 comme brigadier, prit part au combat de Walcourt en 1689 et à la bataille de Steinkerque en 1690. Il fut fait maréchal de camp en 1693 ; puis directeur général de la cavalerie ; à la bataille de Nerwinde il commandait un corps de réserve et continua de servir jusqu'à la paix de Riswick en 1697. Gouverneur de Gravelines ; il reprit la place de Ath occupée par les Hollandais en 1700. Attaché au corps d'armée du maréchal de Villeroy il le suivit en Allemagne puis en Italie et se trouva au combat de Chiary. Lieutenant-général en 1702, il servit sous le duc de Vendôme dans la campagne d'Italie et fut nommé commandant de la place de Mantoue. Il prit part à toutes les actions de cette guerre, au passage du Pô, aux sièges de Verceil, d'Yvrée et de Verrüe et fut fait grand'croix de de l'Ordre de Saint-Louis en 1704. Il eut le commandement de l'armée qui gardait la frontière depuis Genève jusqu'à l'embouchure du Rhône pour s'opposer, avec le maréchal de Tessé, à l'entrée des ennemis en France. Il se trouva avec lui à l'action de Sainte-Catherine et à la levée du siège de Toulon. Il resta en Provence jusqu'en 1708.

Il fut nommé cette même année gouverneur de la ville et citadelle de Cambray, puis envoyé en Espagne sous les ordres du duc d'Orléans et assista au siège et à la prise de Tortose. Le roi le nomma maréchal de France le 5 mai 1709. L'année d'après il eut le commandement des troupes assemblées sur la Moselle et ensuite de l'armée du Rhin avec le maréchal d'Harcourt. Il commanda au siège de Landau qui fut pris le 20 août 1713 ; il entra comme conseiller au Conseil de régence en 1715 et fut reçu chevalier des Ordres du roi en 1724 ; mourut le 22 mai 1733 à l'âge de 80 ans.

Il était fils de Claude Bazin, sgr de Bezons, qui fut avocat général au Grand Conseil en 1639, conseiller d'Etat en 1648, intendant du Soissonnais, puis de Languedoc où il demeura 20 ans ; il reprit sa place au Conseil en 1673 et mourut en 1684, doyen de l'Académie française. De son mariage le 10 novembre 1641, avec Marie Target, fille de Louis, secrétaire du roi, Claude Bazin, sgr de Bezons, avait eu six enfants :

1. Louis Bazin de Bezons, conseiller au parlement de Metz, puis de Paris en 1668, maître des requêtes, conseiller d'Etat en avril 1686, et successivement intendant des provinces de Limousin, d'Orléanais en 1681, de Lyon, 1684, de Bordeaux en 1686, où il mourut le 9 août 1700, sans postérité de Jeanne de Guénegaud, fille de Jean-François, maître des requêtes, ambassadeur en Portugal, chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, mort à Parit le 29 mai 1720 à l'âge de 80 ans, sans postérité ;

2. Jacques Bazin de Bezons, maréchal de France, qui suit ;

3. Omer, chevalier de Malte en 1661 ;

4. Armand, évêque d'Aire en 1685, archevêque de Bordeaux en 1698, puis de Rouen en 1719, mort en 1721 ;

5. Suzanne, mariée à Louis le Blanc, maître des requêtes ;

6. Marie, religieuse, prieure perpétuelle du monastère du Bon-Secours, au faubourg Saint-Antoine à Paris.

Jacques Bazin de Bezons, maréchal de France, ép. en 1694 Marie-Marguerite le Menestrel, fille d'Antoine, secrétaire du roi, grand audiencier de France et de Marguerite Barbier du Metz, dont il eut sept enfants :

1. Louis-Gabriel marquis de Bezons, qui fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, gouverneur de Cambray, maréchal de camp en 1738, ép. le 28 novembre 1723 Marie-Anne des Maisons dont il eut :

a. Jacques-Gabriel, qui suit ;

b. Alexandre-Louis ;

c. Marie-Marguerite-Françoise, mariée le 16 mars 1743 à Henri de Poudenx ;

d. Françoise Gabrielle-Jacqueline ;

e. Louise-Josephe, ép. le 7 mai 1753 Philippe-Jacques d'Hericy, marquis de Vaussieux.

2. Armand, évêque de Carcassonne en 1730 ;

3. Jacques-Etienne, capitaine de cavalerie dans le régiment de son frère ;

4. Marie-Suzanne, ép. en janvier 1716 Jean-Hector *alias* Henri de Fay de la Tour-Maubourg, brigadier des armées du roi ;

5. Marie-Marguerite ép. Jean-Claude de Lastic, marquis de Saint-Jal, vicomte de Beaumont ;

6. Louise-Jeanne, religieuse au monastère de Bonsecours ;

7. Catherine-Scholastique ép. Hubert-François d'Aubusson, dit le comte de la Feuillade.

La famille Bazin originaire de la Champagne est connue, d'après le P. Anselme, depuis Claude Bazin, sgr du Fayel qui épousa Marie Chanterel, dame de Bezons, fille de Guillaume, sgr de Bezons et de Champigny.

De ce mariage vint un fils Claude, trésorier de France au bureau des finances de Chalons en Champagne, marié à Suzanne Talon, fille d'Omer Talon, avocat au parlement, maître des requêtes de la Reine Marguerite et de Suzanne Choart mariée le 9 février 1616. Son petit-fils était le maréchal de Bezons (1).

Jacques-Gabriel Bazin, marquis de Bezons, maréchal de camp en 1758, lieutenant-général le 25 juillet 1762, ép. le 18 septembre 1752 Anne-Marie de Briqueville, fille d'Henri, marquis de la Luzerne, et de Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville dont : Armande-Marie-Gabrielle, née le 26 juillet 1753 ; 2. Gabriel-Jacques, né le 21 février 1755.

De Jacques-Gabriel, marquis de Bazons, seigneur de Maisons, qui prit part aux assemblées de la noblesse de Bayeux, en 1789 naquit une autre fille Clémence, restée unique, qui ép. le 22 octobre 1816 François-Julien, marquis de Nettancourt, colonel dans la garde royale.

L'abbé de Champigny, prêtre, cha-

(1). Voir le *Bulletin* de 1888, col. 593-598.

noine de la Sainte-Chapelle royale du Palais à Paris, prieur de St-Pierre de Mont-de-Marsan au diocèse d'Aire, mort le 31 août 1736 âgé de 78 ans, était de la même famille et cousin issu de germain, dit le P. Anselme, du feu maréchal de Bezons.

D'azur, à trois couronnes ducales d'or 2 et 1.

1709

Pierre de Montesquiou d'Artagnan, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville et château d'Arras, lieutenant-général en Artois, directeur général de l'infanterie, fut élevé page du roi en sa petite écurie en 1660, porta le mousquet au siège de Pignerol en 1665, servit dans les mousquetaires en Hollande pendant la guerre contre l'évêque de Munster, puis aux sièges de Douay, de Tournay, de Lille et de Besançon ; il servait dans le régiment des gardes en 1662 pendant la guerre de Hollande, au combat de Senef en 1674. Le roi l'envoya en 1682 dans toutes les places du royaume pour faire observer par l'infanterie un exercice uniforme que S. M. avait elle-même réglé. Il fut major-général de l'armée de 1683 à 1688 ; puis nommé brigadier d'armée et envoyé en 1689 à Cherbourg menacé d'une descente par le prince d'Orange. Maréchal de camp en 1691, il servit aux sièges de Mons, de Namur, au combat de Steinkerque en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693 dont il apporta la nouvelle au roi qui lui donna le gouvernement de la ville et citadelle d'Arras, la lieutenance générale de la province d'Artois avec un régiment d'infanterie ; lieutenant-général des armées le 3 janvier 1696 et directeur général de l'infanterie en Flandres et dans les Pays-Bas. Il commanda ensuite en Brabant et continua la guerre en ce pays auprès du duc de Bourgogne ; il commanda l'infanterie de l'aile droite à la bataille de Malplaquet où il eut trois chevaux tués sous lui pendant la retraite menée en si bon ordre que les ennemis ne purent l'entamer. C'est après cette action que le roi l'honora de la dignité de maréchal de France le 20 septembre 1709. Il servit en Flandres en 1710 avec le maréchal duc de Villars. En 1712 il eut une grande part dans les avantages remportés à Denain, à Marchiennes, à Douay, au Quesnoy et à Bouchain. Il commanda en Bretagne depuis 1716 jusqu'en 1720, entra au Conseil de régence le 16 juin 1720 et fut nommé au mois d'octobre commandant en Languedoc, Provence et Cévennes ; il mourut au Plessis-Piquet, près Paris où il fut enterré, le 12 août 1725, âgé de 85 ans.

Il était le 4e fils d'Henri de Montesquiou, sgr de Tarasteix, et de Jeanne de Gassion, fille de Jacques de Gassion, président au parlement de Navarre et de Marie d'Esclaux ; sœur de Jean de Gassion, maréchal de France.

Il ép. 1° Jeanne de Peaudeloup, sans enfants ; 2° Elisabeth L'Hermitte d'Hiéville, fille unique de Philippe L'Hermitte, sgr d'Hiéville en Normandie et de Marie-Catherine d'Angennes de la Loupe, dont il eut : 1. Louis, né le 6 janvier 1701, colonel d'infanterie en 1717, mort le 5 juillet de la même année de la petite vérole ; 2. Catherine Charlotte, morte à l'âge de deux ans.

Les branches actuelles de la maison de Montesquiou, dites de Fézensac et d'Artagnan, descendent de Henri de Montesquiou frère aîné du maréchal.

D'or, à deux tourteaux de gueules, posés l'un sur l'autre en pal.

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

LUR-SALUCES

La maison de Lur, suivant une tradition constante, est originaire de Franconie. Elle est établie en Limousin, près d'Uzerche, depuis le x[e] siècle, ainsi que le prouvent les donations faites aux abbayes de Solignac, Dalon, etc. (1).

Les divers membres de cette maison ont, sans exception, depuis cette époque jusqu'à nos jours, suivi le parti des armes.

Quatre seigneurs de Lur du nom de Boson, trois du nom d'Aimeric et plusieurs autres du nom de Pierre, de Guy et de Jean, figurent au nombre des chevaliers du Limousin, dans les annales de cette province, depuis l'an 990 jusqu'en 1300 (2).

Jean de Lur, originaire de la province de Limousin, prit part aux croisades en 1191. Ses armes sont au musée de Versailles.

On trouve à la bibliothèque nationale les quittances de Géraud de Lur, chevalier, scellées de son sceau *(de gueules à trois croissants d'argent)*, pour ses appointements et ceux de sa compagnie, des 25 août 1353, 20 juillet, 22 août et 5 septembre 1354. Géraud de Lur fut enterré dans l'Église de Fraissinet, où l'on voyait autrefois son mausolée; il y était représenté en habit de chevalier, armé de toutes pièces, l'épée haute à la main.

En 1454, Bertrand de Lur, deuxième du nom, fut un des exécuteurs testamentaire de Guillaume de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, et vicomte de Limoges. Et conjointement avec les seigneurs de Comborn, de Pierre-Buffière, de Pérusse des Cars et de Bonneval, il fut tuteur des enfants du même Guillaume de Bretagne.

Charles de Lur fut tué à la bataille de Ravenne, en 1512.

Pierre de Lur fut tué à la bataille de la Bicocque en 1520. Du Haillan dans son histoire de France dit: « que Pierre de Lur, seigneur de Longa, de l'illustre maison des de Lur en Périgord », périt dans cette sanglante journée.

Vély rapporte également: « qu'un amour immodéré de la gloire avait porté plusieurs jeunes seigneurs des premières familles de France à combattre à pied », et parmi eux il mentionne Pierre de Lur.

Daniel en parle aussi à l'occasion de cette même bataille.

Vers le milieu du XV[e] siècle, cette maison s'est divisée en deux branches. L'aînée conserva les terres de Longa, Barrière, Villamblard, Saint-Louis, Mucidan, La Sauvetat, Roussilhe, Ferrière, etc., en Périgord, et les terres de Fraissinet, du Breuil et Flavignac, en Limousin.

Son dernier représentant était à la fin du XVI[e] siècle Michel de Lur, seigneur de Longa, gentilhomme de la chambre du roi, et chambellan du roi de Navarre. Il reçut le roi de Navarre dans son château de Longa, et le souvenir de cette réception a été conservé longtemps.

Sully raconte que lorsque, bravant bien des difficultés il traversa la France en 1585, pour rejoindre le roi de Navarre, alors à Bergerac, il s'arrêta chez

(1) V. Bibl. nationale, mss. Gaignières, titres du Limousin, portefeuille 3, p. 406, 410, 411. Cartulaire de Solignac, 54; d'Uzerche, 31; de Dalon, 34, 104; de Saint-Martial, 105. (H. de L. S.).

(2) Nobiliaire du Limousin, Mss. de Villevieille à la Bibliothèque nationale. (H. de L. S.)

M. de Longa. Michel de Lur était par sa femme, cousin-germain de Sully.

Quatre fils de Michel de Lur moururent jeunes et sans avoir été mariés, et les biens de cette branche passèrent dans les maisons de Taillefer, de Rohan-Chabot, de Clermont-Piles et de Masparault, par le mariage des trois filles de Michel de Lur, qui furent :

1. Anne de Lur, mariée en 1579 avec Daniel de Taillefer ;

2. Henriette de Lur, mariée en 1613 avec Charles de Chabot, baron de Saint-Aulaye, fils de Léonor Chabot, baron de Jarnac et de Marguerite de Durfort-Duras.

3. Marie de Lur, mariée: 1° le 12 juin 1604 avec Henri de Clermont, baron de Piles; 2° le 25 juin 1617 avec Pierre de Masparault, gentilhomme servant de Madame, sœur unique du roi.

BRANCHE DE LUR SALUCES

La seconde branche de la maison de Lur, seule existant aujourd'hui, a pour tige :

I. — Pierre de Lur, deuxième du nom, qualifié très haut et très puissant seigneur, comme le furent depuis tous ses descendants, baron de Malengin, fils unique du second lit de Bertrand II, dont il a déjà été parlé, et de Marie de Farouil, veuve en premières noces du seigneur de Pérusse des Cars, et en secondes noces de Boson de Barrière, seigneur de Longa.

Pierre de Lur ép. par contrat passé au château de Ribérac le 21 août 1492 Isabelle de Montferrand, vicomtesse d'Uza, dame de Fargues, Bélin, Aureilhan, etc.

Les terres de Malengin, d'Uza et de Fargues appartiennent encore aux descendants en ligne directe de Pierre de Lur et d'Isabelle de Montferrand. Deux autres alliances eurent lieu entre ces mêmes maisons : Jean de Lur, sgr de Bellegarde, et de Ferrières, épousa autre Isabelle de Montferrand, et Louis de Lur, vicomte d'Uza, ép. Marie de Montferrand. Ce sont ces alliances qui ont fixé la maison de Lur en Guienne.

Pierre II laissa entr'autres enfants :

II. — Pierre III de Lur, chevalier, vicomte d'Uza, baron de Fargues, Aureilhan, Belin, Salles en Buch, Castets en Dorthe, Beliet, les Jauberthes, etc., gouverneur de Saint-Sever, gentilhomme de l'hôtel des rois Louis XII, François Ier et Henri II. Il vendit le 22 juillet 1549 à Jacques d'Albon, sgr de Saint-André et maréchal de France, les droits qu'il tenait de Souveraine d'Albret et de Jeanne de Fronsac, ses aïeules maternelles, sur la terre et vicomté de Fronsac.

Pierre de Lur avait ép. 1° Jeanne d'Aubusson, fille d'Antoine d'Aubusson, bailli d'Anjou et de Touraine, frère du grand maître de Rhodes ; 2° Nicole de l'Isle, dame de Castets en Dorthe, de Monedey et des Jauberthes, héritière de Jean, sgr des mêmes lieux. Il eut de sa seconde femme entr'autres enfants :

1. Louis qui suit :

2. Bonaventure, ép. en 1560 Gaston de l'Isle, baron de la Brède; de ce mariage sont descendus le président de Montesquieu et les barons de Montesquieu d'aujourd'hui.

III. — Louis de Lur, vicomte d'Uza, baron de Fargues, Malengin, vicomte d'Aureillan, seigneur de Belin, Salles, Biscarosse, Beliet, les Jauberthes, Castets en Dorthe, chevalier de l'ordre du roi, chambellan de S. M. gouverneur de Saint-Sever, vice-amiral de Guienne, sénéchal du Bazadais, capitaine général des galères au siège de la Rochelle où il mourut de ses blessures. On trouve dans les provisions de charges de Louis de Lur, vicomte d'Uza, qui sont dans les archives de la famille un brevet de la première charge de maréchal de France qui viendrait à vaquer, parce qu'en ce temps il n'y en avait que quatre. La mort qui l'atteignit à l'âge

de trente-huit ans ne lui permit pas d'obtenir cette récompense.

Louis de Lur eut de Marie de Montferrand :

IV. — Jean de Lur, deuxième du nom, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Château-Neuf de Bayonne, conseiller du roi en son conseil d'Etat et privé, servit dans les diverses guerres de son temps et notamment dans l'armée du duc de Joyeuse. Il ép. en 1586 Charlotte-Catherine de Saluces, filleule de Charles IX et de Catherine de Médicis fille et héritière d'Auguste marquis de Saluces, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, et de Marie de Blémur.

Dans le contrat de mariage de sa fille le marquis de Saluces dit :

« S'il plait à Dieu donner lignée à « ma dite fille, je veux que le deuxième « enfant qui viendra d'elle porte le nom « et les armes de Saluces. » Dans son testament il confirme cette volonté : « Le testateur, est-il dit, veut et entend « que le deuxième enfant de sa fille, « soit male, soit femelle, porte le nom « de Saluces, et promette de porter les « armoiries du dit sieur de Saluces avec « les siennes, pour toujours avoir com« mémoration et souvenance dudit « marquis de Saluces testateur, d'autant « qu'ils porteront le nom de sa maison « très illustre, et nom de prince. »

C'est par suite de cette alliance que la maison de Lur à hérité des droits à l'indemnité promise par Charles IX à Jean-Louis (1), dernier marquis souverain de Saluces, pour la cession des marquisats de Saluces et de Montferrat, et qu'il a ajouté à son nom et à ses armes le nom et les armes de Saluces.

(1) Auguste de Saluces était fils aîné de Jean-Louis de Saluces, dernier marquis souverain du marquisat de Saluces et de Antoinette Véra, fille de noble Jean de Véra, citoyen et habitant la ville de Naples. *(Testament de Jean-Louis de Saluces* du 15 mai 1561); François frère d'Auguste fut tué au siège de Carmagnole et ne laissa pas de postérité.

Jean de Lur, vicomte d'Uza, laissa plusieurs enfants entr'autres :

1. Honoré de Lur-Saluces, qui suit, appelé le vicomte d'Aureillan du vivant de son père ;

2. Louis de Lur, sgr de Lamothe-Landeron, appelé le baron de Fargues, ép. en 1627 Marie de Gamaches, fille de Charles, vicomte de Rémont, baron de Chateaumeillant et d'Eléonore de Montaigne, veuve du sgr de la Tour, dont il eut : 1. Charles-François de Lur, sgr de Montaigne et de Lamothe-Landeron, appelé le marquis de Lur, ép. Marguerite de Piis dont une fille unique mariée en 1696 à Henri de Salignac, sgr de Puyguiraud ; 2. Claude-Philibert, mort jeune ; 3. Marguerite, mariée en 1664 au marquis de Lanau ; 4. Jeanne-Henriette, mariée au sgr de Saint-Jean de qui descendait la comtesse de Béarn ; 5. Claude-Magdeleine mariée en 1675 à Hélie-Isaac de Ségur, baron de Montazeau.

V. — Honoré de Lur-Saluces, chevalier de l'Ordre du roi (Saint-Michel), gouverneur du Château Neuf de la ville de Bayonne, sgr vicomte d'Uza, baron de Malengin, de Fargues, vicomte d'Aureillan, marquis de la Grolière, sgr de Coiron et d'Iviers en Saintonge, servit le roi Louis XIII en plusieurs circonstances importantes et fut honoré de nombreuses lettres par les rois Louis XIII, Louis XIV et le Grand Condé. Il ép. 1° le 11 décembre 1600, (à l'âge de 6 ans) Françoise de la Tour d'Eviez, (âgée de 9 ans), fille de François de la Tour sgr d'Eviez et d'Eléonore de Montaigne, fille unique de Michel de Montaigne (1) ; 2° le 17 septembre 1641 Isabelle de Sainte-Maure-Montauzier, fille de Guy de Sainte-Maure (cousin germain du duc de Montauzier) et de Louise de Jussac d'Ambleville.

Il eut du premier lit :

(1) On a vu plus haut que celle-ci étant veuve ép. Charles de Gamaches vicomte de Rémont, dont la fille ép. Louis de Lur, sgr de Lamothe Landeron.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	12 fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales.................................	15 —
Les douze premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.................................	12 fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux.................................	7 —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Octobre 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1706

Jacques de Fitz-James, duc de Berwick, de Fitz-James, *alias* de Warty, près Clermont en Beauvoisis, de Liria et de Xerica, au royaume de Valence, pair de France et d'Angleterre, grand d'Espagne de 1re classe, gouverneur du haut et bas Limousin, commandant en Guienne, etc., chevalier des Ordres du roi et de ceux de la Jarretière, de la Toison d'or et de Saint-Louis, né en 1671, commença dès sa plus tendre jeunesse à suivre le parti des armes ; se trouva au siège et à la prise de Bude en Hongrie, en 1686, où il fut blessé ; au commencement de l'année 1687 l'empereur le fit général de bataille de ses armées contre les Turcs. A son retour en Angleterre, dans l'espace de deux ans, le roi son père le créa duc de Berwick, lui donna deux régiments, l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie le créa chevalier de la Jarretière, gouverneur de Portsmouth, capitaine de ses gardes et membre du conseil privé en 1689, Forcé de se retirer en France

1. Charles, vicomte d'Aureillan, né en 1612, tué en 1630 au siège de Salces en Roussillon à la tête de son régiment; il avait épousé Isabeau de Lalanne, sans enfants ;

Du second lit :

2. Claude-Honoré, qui suit;

3. Honorée-Louise, première fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, morte sans alliance en 1664.

VI. — Claude-Honoré de Lur-Saluces, comte d'Uza, marquis de Saluces, baron de Malengin, de Fargues, vicomte d'Aureillan, marquis de la Grolière, baron de Drageac, sgr de Murs, Saint-Martin, Coiron, etc., connu sous le nom de comte d'Uza, il fut aide de camp du maréchal de Turenne, puis du prince de Condé, servit ensuite sous les ordres des maréchaux de Duras et de Lorge; il ép. le 17 juillet 1666 Claude-Françoise de Saint-Martial, fille unique et héritière d'Hercule de Saint Martial, marquis de Drugeac et Judith de la Tour des Pin-Gouvernet, il mourut en 1620. Leurs enfants furent:

1. Hercule-Joseph, qui suit;

2. Eutrope-Alexandre, qui viendra après son frère ;

3. Louise-Honorée-Reine, chanoinesse à Mons en 1696, mariée le 5 février 1701 à Charles comte de Courbon, baron de Longueval, marquis de Saint-Sauveur ;

4. Marie-Judith, mariée au sgr de Lanzac-Monlozy.

VII. — Honoré-Joseph de Lur, marquis de Saluces, servit d'abord dans les mousquetaires, suivit le grand Dauphin lorsque ce prince eut le commandement de l'armée d'Allemagne ; nommé successivement capitaine puis mestre de camp de cavalerie, maréchal général des logis de la cavalerie à l'armée de Catalogne commandée par le duc de Noailles ; il ép. Marie Collin de Verneuil, dont il eut :

1. Louis Hercule, mort non marié ;

2. Jean-Baptiste-Etienne, baron de Drugeac, gentilhomme à drapeau aux gardes françaises, ep. en 1735 Louise de Lanzac Monlozy, sa cousine germaine, dont il eut : Eutrope-Alexandre-Hyacinthe, marquis de Drugeac, gouverneur de Salers, marié avec N... de Lespinasse, sans enfants, sa veuve ép. en 1817 le baron Locard, préfet du Cantal, puis du Cher.

VII bis. — Eutrope-Alexandre de Lur-Saluces, chevalier, comte d'Uza, vicomte d'Aureillan, baron de Fargues, Malengin, etc., capitaine de dragons dans le régiment de Schomberg, ép. le 25 janvier 1702, Jeanne de Malle, fille de messire Pierre de Malle, conseiller du roi, garde des sceaux de la Cour des aides de Guyenne, et de dame Catherine de Sossiondo, dont il eut :

1. Pierre qui suit;

2. Gabriel, mort jeune en 1716.

VIII. — Pierre de Lur, quatrième du nom, marquis de Saluces, comte d'Uza, baron de Fargues, vicomte d'Aureillan, Malengin, etc.. commença à servir dans les mousquetaires en 1720 et termina sa carrière militaire comme lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780 et mourut le 18 septembre de la même année. Il avait ép. le 15 juillet 1722 Angélique-Aimée-Romaine-Julie de Tarneau, dame d'honneur de Madame la duchesse de Penthièvre, fille de Charles, comte de Tarneau, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général de cavalerie, gouverneur de Béthune, et de dame Agnèse de Sandrier, dont il eut:

1. Claude-Henry-Hercule-Joseph, qui suit;

2. Marie-Henriette ép. Philippe-Joseph, comte de Rostaing, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général d'artillerie, dont deux filles : l'aînée ép. 1° le marquis de Sémonville grand référendaire de la chambre des pairs; la

seconde, morte à Paris, sans alliance;

3. Anne-Louise-Renée, appelée Mlle d'Uza, morte sans alliance;

4. Jeanne-Agnès, appelée Mlle de Lur, morte sans alliance;

5. Marie-Anne, appelée Mlle de Fargues, morte sans alliance;

Et trois autres enfants morts jeunes.

IX. — Claude-Henry-Hercule-Joseph de Lur, marquis de Saluces, baron de Fargues, vicomte d'Aureillan, comte d'Uza, seigneur châtelain des Gondrecourt, baron de Malengin, seigneur de Renon, maréchal des camps et armées du roi, né en 1731, n'était âgé que de 15 ans lorsqu'il commandait le 4e escadron du régiment de son père à la bataille de Laufeld où son cheval fut emporté par un boulet de canon; combattit à Rosbach comme mestre de camp du régiment de Penthièvre-dragons sous les ordres de son père qui commandait la brigade composée des régiments de Penthièvre et de Saluces; blessé et ramassé presque sans vie par les ennemis il fut fait prisonnier, le roi le fit chevalier de Saint Louis avec le duc de Cossé quoique prisonniers l'un et l'autre à Leipsick. Il fut brigadier en 1762 et maréchal de camp en 1770. Le 14 décembre 1793 la commission révolutionnaire de Bordeaux le condamna à mort comme royaliste.

Il avait épousé en 1760 Marie-Adélaïde-Félicité de Maulde, dame d'honneur de Madame Sophie de France, fille de Louis-François, comte de Maulde, marquis de la Bussière, comte de Hosdan, marquis de Villers en Herbaye, etc., et de Marie-Félicité de Conflans, marquise de Saint-Rémy, dame de Mesdames de France.

Il eut de ce mariage :

1. Louis-Amédée, qui suit;

2. Louis-Alexandre qui a fait la Br. B.

3. Charles-Philippe, appelé le chevalier, d'Aureillan, filleul du comte d'Artois et de Madame Adélaïde de France, chevalier de Malte de minorité en 1778, mort à Malte en 1789;

4. Ferdinand-Eugène, qui a fait la Br. C.;

5. Marie-Félicité, morte jeune;

6. Eugènie-Romaine, chanoinesse de Poussey, en Lorraine, morte au château d'Yquem en 1848;

7. Jeanne-Rose-Aglaé, morte jeune;

8. Anne-Félicité, chanoinesse de Poussey, morte à Bègles, près Bordeaux en 1794.

X. — Louis-Amédée de Lur-Saluces, appelé le comte de Lur, filleul du roi Louis XV et de Madame Victoire de France, né à Paris le 7 mai 1761, colonel du régiment de Penthièvre-dragons, mort à Paris le 29 octobre 1788, avait épousé au château d'Yquem le 6 juin 1785 Joséphine de Sauvage, dame d'Yquem, de Podensac, de Saint-Criq, fille de messire Laurent de Sauvage, sgr d'Yquem, etc., colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de dame Marthe de Laborde-Lissalde.

La comtesse de Lur était dame de Madame, femme du comte de Provence; elle est morte au château d'Yquem en 1851.

Elle eut de son mariage :

1. Antoine-Marie-Amédée, qui suit;

2. Marie-Louise-Mathilde, morte en bas-âge.

XI. — Antoine-Marie-Henry-Amédée, marquis de Lur-Saluces, né au château d'Yquem en 1786, nommé en 1810 chambellan de l'empereur Napoléon, sous-lieutenant au 8e chasseurs à cheval, fit en cette qualité la campagne de Russie, blessé et prisonnier, ne rentra en France qu'en 1814; aide-de-camp du duc d'Angoulême, suivit ce prince dans la campagne d'Espagne et mourut à Madrid le 12 juillet 1823.

Il avait épousé en 1807 Marie-Geneviève-Françoise de Filhot, fille de M. de Filhot, président au parlement de Bordeaux et de Mlle d'Article.

Il eut de son mariage :

1. Louis-Geneviève, né à Bordeaux en 1808, mort en bas âge à Paris;

2. Romain-Bertrand, qui suit :

3. Ferdinand-Louis, né à Bordeaux le 22 juin 1815, marié en 1845 à Marie de la Myre Mory, sa cousine.

XII. — Romain-Bertrand, marquis de Lur-Saluces, né à Bordeaux le 19 août 1810, nommé pair de France en 1827, entré à Saint-Cyr en 1829, sorti de cette école en 1831, ép. en 1835 Thérèse de Chastellux, fille aînée du comte de Chastellux, maréchal de camp, pair de France, etc., et de Zéphyrine de Damas, fille du duc de Damas, veuve du comte de Vogüé.

De ce mariage :

1. Amédée, marquis de Lur-Saluces, ancien député de la Gironde, marié à Anne-Marie-*Mélanie* de Clermont-Tonnerre, sans enfants, décédé le 2 octobre 1894 ;

2. Charles, non marié;

3. Alexandre, marié à Jeanne de Biencourt, sans enfants ;

4. Eugène, chef d'escadrons de cuirassiers, marié à Anne de Mac-Mahon, dont : *a*. Henriette ; *b*. Thérèse ; *c*. Marie ; *d*. Bertrand ; *e*. Amédée;

5. Alice, baronne douairière de Brivazac ;

6. Isabelle, décédée;

7. Valentine, comtesse de Gironde, décédée ;

8. Marie, morte en bas âge ;

9. Gabrielle, vicomtesse de Sigalas;

10. Marguerite, baronne d'Yversen ;

11. Marie, comtesse de la Panouse.

Br. B. X. — Louis-*Alexandre* de Lur-Saluces, né à Paris en 1774, appelé avant la Révolution le vicomte d'Uza et depuis le comte Alexandre de Lur-Saluces, émigra en 1891, fit les campagnes dans l'armée des princes sous les ordres du maréchal de Broglie ; passa en Angleterre puis en Espagne où il prit du service dans l'armée espagnole ; il rentra en France en 1804, et vécut dans la retraite.

En 1814 il contribua avec les royalistes de Bordeaux, à la rentrée des Bourbons et fit partie du conseil royal formé bien avant le retour des princes.

Il fut nommé colonel de cavalerie en disponibilité et chevalier de Saint-Louis ; député de la Gironde en 1815, réélu en 1820 ; il est mort en 1842.

Il avait ép. à Bordeaux Rose-Eugénie de la Jonchère, née à Saint-Domingue, fille de Michel de la Jonchère de Belcourt, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, et de Anne-Marie Dupin, dont il eut plusieurs enfants morts en bas âge et Léontine-Gabrielle de Lur-Saluces, née au château de Malle le 15 juillet 1811, mariée en 1836 à Henri de Lur-Saluces son cousin-germain.

Br. C. X. — Ferdinand-*Eugène* de Lur Saluces, né à Paris en 1780, appelé avant la Révolution le baron de Fargues, et depuis le comte Eugène de Lur Saluces.

En 1814 il contribua avec son père au mouvement royaliste de Bordeaux ; chef d'escadron au 3e hussards jusqu'en 1820, puis entra comme officier supérieur dans les gardes du corps ; élu quatre fois député de la Gironde, secrétaire de la chambre des députés en 1828, démissionnaire le 22 août 1830 ; avait épousé à Bordeaux en 1800 Marie-Thérèse-Gabrielle-Amédée de Montalier, fille unique de Thomas de Montalier, chevalier de Saint-Louis et de Jeanne-Amédée de Verduzan, dont il eut :

1. Thomas-Joseph-Henry, qui suit :

2. Louise-Alexandrine-Jeanne-Amédée, née en 1801, mariée en 1824 à Anne-Jacques-Auguste comte de la Myre-Mory, fils d'André-Jérome, vicomte de la Myre-Mory, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus. maréchal des camps et armées du roi, et de Bernarde-Françoise de Bertier.

La comtesse de la Myre-Mory est

morte le 10 septembre 1852 laissant six enfants : 1. Fernand, marié le 10 juin 1853 à Juliette de la Borie ; 2. Marie, mariée au comte Ferdinand de Lur-Saluces ; 3. Eugéuie, mariée au vicomte Raoul de Beaurepaire, officier de marine ; 4. Caroline, mariée à Maxime, baron de Vassal-Cadillac; 5. Géneviève; 6. Louise.

XI. — Thomas-Joseph-Henry de Lur-Saluces, né à la Réole le 11 décembre 1808, entré à l'école militaire en 1825, sous-lieutenant à Saumur en 1827, passé avec le même grade en 1829 au 14e régiment de chasseurs; mis en non activité sur sa demande le 10 septembre 1831 ; élu en 1848 commandant de l'artillerie de la Garde nationale de Bordeaux; deputé à l'assemblée nationale en 1871, puis sénateur de la Gironde, décédé; avait ép. en 1836 Léontine-Gabrielle de Lur-Saluces, sa cousine germaine, dont il eut :

1. Pierre, comte de Lur-Saluces, non marié ;

2. Catherine-Charlotte, mariée au comte d'Esclaibes d'Hust ;

3. Anne-Henritte, mariée à Marie-Charles-Constantin comte de Caillebot de la Salle ;

4. Alexandrine, mariée au comte de Bremond d'Ars ;

5. Adélaïde, mariée à Henry d'Auzac de Campagnac.

Mi-parti, d'azur à trois fleurs de lis d'or ; et d'argent, au chef d'azur, qui est de Saluces ; *sur le tout : de gueules à trois croissants d'argent au chef d'or*, qui est de Lur.

Au sujet des armoiries de la maison de Lur-Saluces, nous lisons dans la *Notice généalogique sur la maison de Lur, suivie d'un précis historique sur les derniers marquis de Saluces*, publiée à Bordeaux en 1855 :

« Les armes de la maison de Lur-Saluces sont : *Mi parti, d'azur à trois fleurs de lis d'or*, qui est de France ; *et d'argent, au chef d'azur*, qui est de Saluces ; *et sur le tout, de gueules à trois croissants d'argent au chef d'or*, qui est de Lur.

« D'après l'opinion de M. le Comte O'Kelly, dont les connaissances sur les questions historiques et héraldiques doivent faire autorité, les armes primitives de la maison de Lur seraient : *D'azur, à trois fleurs de lis d'or ;* les trois croissants n'auraient été adoptés que dans le XIIIe siècle, par suite d'une alliance avec la maison de Joussineau-Fraissinet ; M. le Comte O'Kelly fonde son opinion sur ce que la maison de Lur est originaire de Franconie, pays dans lequel plusieurs familles ont porté de tout temps dans leur écusson des fleurs de lis et d'où viennent d'ailleurs les fleurs de lis elles-mêmes, qui ne sont que la représentation des fleurs de glaïeul, plante très commune en Franconie.

« M. le comte O'Kelly pense encore que la manière dont les fleurs de lis sont placées tant sous les voûtes des chapelles des châteaux de Longa et de la Brède qu'aux cheminées de Fargues et de Malle, et sur les divers sceaux où se voient les armes de la maison de Lur, démontre la vérité de son opinion. Nos rois, il est vrai, ont concédé à plusieurs familles le droit de porter des fleurs de lis et même les armes de France, mais cet honneur était trop grand pour que les motifs qui l'ont fait accorder aient pu être oubliés dans l'histoire écrite ou traditionnelle d'une famille.

« Or la maison de Lur ne peut fournir à cet égard d'autres titres que ceux qui résultent d'une possession immémoriale. On est donc amené à conclure que ces fleurs de lis sont les armes primitives.

» Quoiqu'il en puisse être, la maison de Lur porte pour armes depuis plusieurs siècles les trois fleurs de lis sur le fond d'azur, et les trois croissants sur le fond de gueules, et depuis 1586 elle

395 Grenier de Cardenal (Pierre-Marie-Joseph-Louis).
399 De Terves (Pierre-Marie-Edouard).
408 Lamotte d'Incamps (Denis-Georges-Henry).
409 De Vanssay (René-Marie-Paul).
410 De Job (Jean-Joseph-Alaric).
427 Blandin de Chalain (Jean-Maurice-Marie).
434 De Bougrenet de la Tocnay (Pierre-Henri-Ernest-Marie-Anne).
442 Budan de Russé (Marie-Louis-Jacques-Henri).
446 Gohierre de Longchamps (Raymond).
451 De Chazelles de Beauregard (René-Casimir-Aimé-Marie-Jules).
454 De Varax (Jean-Marie-Louis).
457 Millon de la Verteville (Pierre-François).
461 De Viguerie (Jean-Marie-Joseph).
463 Houitte de la Chesnais (Alain-Marie-Joseph).
478 De Luppé (Hubert-Marie-Joseph-Etienne).
483 Panon du Hazier (Charles-Louis-Marie-Raoul).
493. De Kersauson de Pennendref (Paul-Edouard-Joseph-Marie).
530 Du Breuil de Pontbriand Marzan (François-Marie-Joseph).
532 De Riquet de Caraman (Charles-Paul-Ernest-Joseph).
534 De Forsanz (Jacques-Marie-Alexandre-Hilarion).
544. De Bourbon-Busset (François-Louis-Joseph-Marie).
547 De Vignerai (Raoul-Marie-Bernard).
561 De Soyer (Paul-Louis-René-Antoine).
564 Sunhary de Verville (Louis de Gonzague-Marie-Joseph).
566 Goursaud de Merlis (Charles-Marie-Louis).
567 De Ganay (Charles-Jean-Marie).
568 Du Pontavice du Vaugarny (Samuel-Anne-Marie-Auguste).
571 De la Panouse (Clément-Léonce-Paul).
578 Le Ricque (Edouard-Jacques-Louis-Marie).
579 De Rochas-Aiglun (Joseph-Romain-Pierre).
585 De Villeneuve-Esclapon (Marie-Charles-Louis-Hélion).
292 De Guiroye (Bertrand-François-Auguste-Vincent).
593 De Bastard (Dominique-Octave-Raymond).

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS D'OCTOBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le comte Riant, fils de *Paul*-Edouard-Didier Riant, comte romain, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, décédé en 1889, et de la comtesse Riant, née Cornuau d'Offémont avec Mlle du Fresne de Virel, fille du comte de Virel et de la comtesse née de Maleissye, décédée, au château du Plessis, par Châteaubriand, (Loire-Inférieure).

Le mariage a été célébré dans la première semaine du mois d'août en l'église Saint-Augustin à Paris.

Les témoins du marié étaient : M. Ferdinand Riant, conseiller municipal de Paris, et le colonel du Sancy de Parabère, ses oncles ; ceux de la mariée : ses oncles, le marquis et le comte de Maleissye.

(V. pour la famille Riant le *Bulletin* de 1889, col. 43.)

De gueules, semé de trèfles d'or, à

deux bards adossés de même, brochant sur le tout.

Devise : *Nomen omen.*

La famille du Fresne, ancienne en Bretagne où elle a été maintenue dans sa noblesse aux diverses vérifications faites en cette province, a possédé les seigneuries de Virel, de la Rivière et de Launay.

D'argent, à la fasce de sinople accompagnee de trois feuilles de fresne du même.

Le comte Georges de Montesquiou-Fezensac, fils aîné du feu comte Odon de Montesquiou-Fezensac et de la comtesse née princesse Bibesco, avec Mlle Suzanne de Chavagnac, fille du comte Maurice de Chavagnac et d'Alix Véron, décédée.

Le mariage a été célébré vers le milieu du mois d'août, en l'église de Tuffé (Sarthe).

Les témoins étaient, pour le marié : le comte Thierry de Montesquiou-Fezensac, son grand-oncle, et le contre-amiral Bertrand de Montesquiou-Fezensac, son oncle ; pour la mariée : le comte Xavier de Chavagnac, son oncle, et le comte d'Angely-Sérillac, son subrogé tuteur.

Le marié appartient à la branche de Montesquiou, non ducale, dite d'Artagnan, issue des anciens comtes de Fézensac qui reconnaissaient pour auteur Sanche Mittara, duc de Gascogne, vivant en 890. Cette maison a donné trois maréchaux de France.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 432.)

D'or, à deux tourteaux de gueules, qui est de Montesquiou, *parti de gueules plein,* comme cadets des ducs de Gascogne.

(V. pour la maison de Chavagnac, originaire d'Auvergne, le *Bulletin* de 1891, col. 438.)

Le chef de cette maison est le marquis de Chavagnac, grand oncle de la mariée à la mode de Bretagne. La terre de Chavagnac fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de février 1720, en faveur d'Henri-Louis de Chavagnac, chef d'escadre.

De sable, à trois fasces d'argent, accompagnées en chef de trois roses du même.

Olivier-Henri vicomte Molitor, fils aîné de Pierre-Olivier comte Molitor, ancien diplomate, officier de la Légion d'honneur, et de la comtesse Molitor née Cézard, avec Mlle Champy, fille de M. Champy et de Mme Champy, née Le Pays de Bourjolly, fille du général de ce nom sous le second empire.

Le mariage a été célébré le 27 septembre au Bray-Lû (Seine-et-Oise).

Les témoins étaient pour le marié : le comte de Reverseaux et M. Léonce Cézard, ses oncles ; pour la mariée : le comte de Bourjolly et M. Henri Jourdain, ses oncles également.

Pierre-André baron Pierre Molitor, lieutenant au 28e dragons, fils du comte Molitor, ancien diplomate, officier de la Légion d'honneur, et de la comtesse Molitor, née Cézard, avec Mlle Amélie Dutreil, fille de Mme Dutreil, née de Berset, veuve de M. Eugène Dutreil, ancien député de la Mayenne.

Le mariage a été célébré le 3 octobre en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

Les témoins du marié étaient : le général de division comte de Kermartin, et le colonel Burnès, commandant le 28e dragons ; ceux de la mariée : M. Paul Dutreil, sénateur de la Mayenne, et M. de Berset, ses oncles.

La famille Molitor, originaire de Lorraine, illustrée par le maréchal Molitor a pour auteur Charles Molitor, garde royal des seigneurs les maréchaux de France en Lorraine ; il ép. Marie Poupart, dont il eut :

Gabriel-Jean-Joseph Molitor, né à Hanayge, près Thionville le 7 mars 1770, était capitaine du 4e bataillon de la Moselle le 25 août 1791; général de brigade le 30 juillet 1799; général de division le 26 octobre 1800, commanda successivement diverses divisions militaires en Pomérami, à la grande armée, à l'armée du Rhin, en Hollande, etc., etc.; comte de l'Empire avec donation le 19 mars 1808; maréchal et pair de France le 9 octobre 1823, grand croix de la Légion d'honneur le 31 janvier 1815, commandeur de St-Louis le 5 août 1823, chevalier de la couronne de fer d'Autriche 1817, grand croix du mérite militaire de Bade 1881; grand croix de l'ordre de St-Wladimir 1824; ép. le 15 septembre 1793 Elisabeth Bagest Becker, fille du général de ce nom, comte de Mons, morte le 8 août 1849; il mourut le 28 juillet 1849, laissant de son mariage :

1. Gabriel-François-Joseph, qui suit;

2. Auguste-Joseph, qui à fait Br. B.;

3. Louise Molitor, née à Nancy le 28 décembre 1805, mariée à Auguste Monnier, célèbre naturaliste, neveu du maréchal Ney, dont : *a.* Edouard; *b.* Frédéric : *c.* Alice.

Gabriel-François-Joseph, comte Molitor, né à Saint-Avold le 11 février 1795, officier de cavalerie décédé le 30 mars 1870, avait ép. en 1825 Jeanne-Louise Thouvenel, dont il eut : 1. Pierre-Olivier, qui suit; 2. Gabrielle-Jeanne, née en 1839, décédée le 18 décembre 1869, mariée le 24 juin 1860 à Pierre-Charles-Jacques-Edouard comte Guéau de Reverseaux, ancien auditeur au Conseil d'Etat, dont : *a.* Clémence; *b.* Jeanne; *c.* Léopold, né le 13 décembre 1869.

Pierre-Olivier comte Molitor, né à Nancy le 13 juillet 1831, secrétaire d'ambassade, officier de la Légion d'honneur, ép. le 20 juillet 1857, Malvina-Cécile Cézard, dont :

1. Olivier-Henri, né en 1859;

2. Pierre-André, né en 1862;

3. Gabrielle-Jeanne-Sophie, née en 1864.

Br. B. — Auguste-Joseph baron Molitor. né à St-Avold le 18 août 1798, ép. en 1850 Zoé Brussy de Sainte-Preuve.

De gueules, à la colonne d'or, adextrée et sénestrée d'une épée haute en pal, d'argent, montée d'or; chacuns des deux épées surmontée d'un bouquet de cinq branches de laurier de sinople formant l'étoile; au franc-quartier des comtes militaires brochant au 9e de l'écu. (Armes de comte de l'Empire.)

Aprés la nomination du maréchal à la pairie, les lettres patentes de baron pair du 15 juin 1824, ajoutèrent au blason ci-dessus : *un écusson en abime, d'argent à trois fasces d'azur*, placé entre les deux épées.

Supports : *A dextre un lion la tête contournée; à senestre, un griffon la tête contournée et les ailes abaissées.*

Marie-Gustave-Joseph de Bodin de Galembert, capitaine d'Etat-Major, troisiàme fils d'Anne-Marie-Charles de Bodin baron de Galembert, décédé et de Louise-Marie-Joséphine de Rivière, avec Marguerite-Marie-Anne-Pauline Jahan de Lestang, fille de Paul-Emile-Marie-Edmond Jahan de Lestang, veuf en premières noces de Marie-Madeleine de la Ferté-Senectère, et de Marie-Anne-Geneviève Sabry de Monpoly.

Le mariage a été béni le 2 octobre, par M. l'abbé de Saint-Martial, cousin de la mariée, dans la chapelle du château de Lestang, commune d'Orbigny, canton de Montrésor (Indre-et-Loire.)

Les témoins étaient pour le marié : le lieutenant général comte des Garets, commandant le 5e corps d'armée et le vicomte d'Aboville, ancien membre de l'Assemblée Nationale, son oncle; pour la mariée : M. de Monpoly,

chef d'escadron, son oncle, et M. de la Motte, ami de la famille.

(V. pour la famille de Bodin de Galembert, le *Bulletin* de 1893, col. 221.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, 2 en chef, 1 en pointe; au chef d'argent chargé de 3 merlettes d'azur.

La famille Jahan, originare du Poitou, a été appelée en Touraine par le mariage de Brice-Emile Jahan, en 1841, avec Mlle Pauline Villain, fille de Jean-Louis Villain de Lestang, membre du Conseil d'arrondissement de Loches, et de Pauline-Françoise-Henriette Pellegrain de Lestang, dont le père, marié à une demoiselle de Vigny, avait été représenté à l'Assemblée électorale de la Noblesse de Touraine, en 1789.

La famille Pellegrain de Lestang a fourni en 1712 un conseiller à la cour des monnaies de Paris; en 1771, un lieutenant-colonel du Régiment provincial de Tours, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

D'azur, à la tour d'argent, accolée d'une bisse de sinople.

Le vicomte René de Kermel, lieutenant au 14e régiment de hussards, fils du comte Henry de Kermel et de la comtesse, née de Quemper de Lanascol, avec Mlle Yvonne Le Neuf de Neufville, fille de M. Le Neuf de Neufville, président honoraire du tribunal civil d'Alençon, et de Mme Le Neuf de Neufville. Le mariage a été célébré à Alençon, dans les premiers jours d'octobre.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Gustave Gattier, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et le comte Arnulph de Montgomery, son cousin ; pour le marié, M. Duparge, lieutenant-colonel du 14e hussards, et le vicomte Arthur de Kermel.

La famille de Kermel, originaire de Betagne a été maintenue dans les diverses vérifications de noblesse de cette province. Elle a possédé les seigneuries dites de Kermesen, de Kerprigent, de Kergoniou, du Plessix et de Kergardan.

Elle est représentée aujourd'hui par le marquis de Kermel, au château du Mesmeur, par Fouesnant (Finistère); par le comte de Kermel, père du marié, château de Kermesen, par la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord); et la comtesse de Kermel, douairière, au château de Kersalaun, par Châteauneuf (Finistère).

De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux léopards d'or.

Le comte Albert de Bertier de Sauvigny, fils du général comte de Bertier de Sauvigny et de la comtesse née de Rancy, avec Mlle de Chézelles, fille du vicomte Henri de Chézelles et de la vicomtesse née de Maingoval.

Le mariage a été célébré en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou à Paris le 4 octobre, et la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr l'évêque de Soissons.

Les témoins du marié étaient : le général L'Hériller et le comte de Bertier de Sauvigny ; ceux de la mariée : le vicomte Roger de Chezelles et le marquis de Villefranche.

Le marié a eu deux sœurs mariées au comte Henry de Lestrange, au château de Saint-Julien, par Saint-Genis de Saintonge.

(V. pour la notice sur la famille de Bertier de Sauvigny, en Languedoc et en Bourgogne, les *Bulletins* de 1889, col. 30 ; 1892, col. 700 ; 1893, col. 181).

D'or, au taureau de gueules, chargé de cinq étoiles du champ.

Devise : *Dant sidera vires.*

(V. pour la famille Le Sellier de

Chézelles, le *Bulletin* de 1887, col. 490.)

D'or, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur.

Le vicomte Georges Collinet de la Salle, fils du comte de la Salle et de la comtesse née Guignard de Saint-Priest, avec Mlle Suzanne Nouvel.

Le mariage a été célébré le 16 octobre en l'église Saint-Pierre de Chaillot à Paris.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Welche, ancien maire de Nancy, et Tramond. Ceux de la mariée : MM. Jacobé de Goncourt, capitaine d'artillerie, et Chavane de Dalmassy, capitaine commandant au 11e cuirassiers.

Le marié a un frère Paul-Marie-Jaseph-Adolphe Collinet de la Salle, capitaine au 95e régiment d'infanterie, marié au mois de juin 1888 avec Marie-Thérèse de la Chaussée.

(V. pour la famille Collinet de la Salle, originaire de Lorraine, le *Bulletin* de 1888, col. 247.)

D'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, mise en pal.

DÉCÈS DU MOIS D'OCTOBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Maxime Pourroy de Lauberivière, marquis de Quinsonas, chef des nom et armes de sa maison, fils aîné d'Octavien, marquis de Quinsonas, ancien député de l'Isère, chevalier de la Légion d'honneur, décédé, et de Marguerite-Marie Maxime-Eugénie de Choiseul d'Aillecourt, est décédé au château de Meignan en Dauphiné dans les premiers jours du mois d'octobre,

Il avait épousé en 1871 Charlotte-*Marie*-Sophie-Victoire Oudinot de Reggio, fille de Charles-Henri-*Victor* Oudinot duc de Reggio et de Françoise-Louise-Pauline de Castelbajac (fille du sénateur et de Sophie de la Rochefoucauld).

Le marquis de Quinsonas avait brillamment fait en 1870 comme officier de cavalerie et aide de camp du général de Bernis, la campagne sur le Rhin et le siège de Paris.

Démissionnaire après la guerre et dès lors dédaigneux de toute ambition il a consacré sa vie aux grandes œuvres sociales et à l'éducation de ses quatre enfants.

Sa sœur Marie-Emilie est mariée au marquis Costa de Beauregard.

Il y a encore deux autres branches de cette famille formées par :

1. Emmanuel comte de Quinsonas, marié à Marie de Vougny de Boquestant, dont ; *a*. Fernand-Henri, décédé en 1888, laissant un fils : Pierre ; *b*. Humbert, comte Humbert de Quinsonas, marié en 1882 avec Anne, fille du baron de Mackau ; *c*. Emmanuel, religieux à la Grande Chartreuse ; *d*. Clotilde, mariée à Jean de Chasteuet, comte de Puységur ; *e*. Marguerite.

2. Emilien, vicomte de Quinsonas, marié à Caroline de Jessé, dont postérité.

Emmanuel et Emilien de Quinsonas, étaient frères d'Octavien, marquis de Quinsonas et oncles du défunt, Maxime marquis de Quinsonas.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 439.)

D'or, à 3 pals de gueules, au chef d'azur chargé de 3 molettes d'or.

Devises : *Tout par grande amitié.* — et encore : *Cito tutoque.*

Cri : *Pro Rege* (Pour le Roy).

Le marquis de Lur-Saluces, ancien député de la Gironde, président du comité royaliste de ce département, né le 5 juillet 1839 au château de Commarin (Côte-d'Or) est décédé le 2 octobre au château de Filhot, commune de Sauternes (Gironde).

Il était fils aîné de Romain-Bertrand marquis de Lur-Saluces, ancien pair de France décédé en 1867, et de Caroline-Victoire-Thérèse de Chastellux. Il servit avec ses trois frères qui lui survivent pendant la guerre de 1870-1871, et fit bravement son devoir dans le corps des mobilisés de la Gironde commandés par le baron Joseph de Carayon-Latour.

Il ép. en 1870 Anne-Mélanie de Clermont-Tonnerre, aujourd'hui marquise douairière (fille de Gaspard-Louis-Aimé, duc de Clermont-Tonnerre et de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa branche) dont il n'a pas eu d'enfants.

(V. pour la maison de Lur-Saluces, en Guienne, originaire du Limousin, et son état présent, les *Bulletins* de 1892, col. 629, et celui d'octobre 1894, col. 597).

Mi-parti, d'azur à trois fleurs de lis d'or ; et d'argent au chef d'azur qui est de Saluces *; sur le tout : de gueules à trois croissants d'argent au chef d'or*, qui est de Lur.

Le marquis de Montesquiou-Fezensac, chef de la branche d'Artagnan, est décédé le 7 octobre, en son château des Hayes, en Maine-et-Loire.

Le défunt, Pierre de Montesquiou-Fezensac, fils aîné de Charles-*Eugène*-Anatole marquis de Montesquiou-Fezensac, mort en 1883, et de la marquise, née Jeanne-Thomassine-*Eliane* Perrin de Cypierre, avait épousé, en 1874, Marie de Rohan-Chabot, fille du comte Gérard de Rohan-Chabot, et de la comtesse, née de Biencourt, défunts.

Il avait eu trois sœurs : 1. Aline, mariée à *Jérôme*-Gaétan duc Pozzo di Borgo ; 2. Mathilde mariée au comte de Flavigny, pair de France ; 3. Jeanne-Charlotte de Montesquiou-Fézensac, décédée en 1888, avait épousé en 1864 Pierre-Antoine-*Roger* Le Sellier vicomte de Chézelles, dont : *a*. Charles ; *b*. Gabrielle.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 431-432 ; 1889, col. 354.)

Parti, au 1er de gueules plein ; *au 2 d'or à deux tourteaux de gueules*. La branche d'Artagnan, comme branche cadette, supprime le 1er parti qui représente les armes des ducs de Gascogne, tige des anciens comtes de Fézensac.

Devise : *Hinc labor hinc merces*.

Mme Catoire de Bioncourt, née Demoucy, est décédée en sa résidence de campagne aux environs de Moscou (Russie), dans la première quinzaine d'octobre, à l'âge de cinquante-deux ans.

Elle était la mère de M. Catoire de Bioncourt, mari de *Gilonne*-Henriette-Marie d'Harcourt, fille de l'ancien ambassadeur de France, et de la comtesse d'Harcourt, née de Saint-Priest, et sœur cadette de la comtesse Duchatel.

La famille Catoire a fait plusieurs branches dont une celle de Bioncourt a donné un président-trésorier de France à Metz, en 1788, qui pendant la Révolution alla se fixer en Russie. C'est de lui que descend le mari de la défunte.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 662-663.)

De sinople, à la montagne de 6 copeaux d'or, accostée de deux lions affrontés du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'argent, accosté de deux étoiles du même.

La vicomtesse Jules de Francheville née N.... Blanchart est décédée vers le 15 octobre en son hôtel à Vannes (Morbihan.)

Depuis la mort de son mari, l'un des fondateurs de la société de Saint-Vincent de Paul, la vicomtesse de Francheville avait vu mourir successivement tous ses enfants ; il ne lui restait plus dans ses dernières années que ses petits et arrière-petits enfants qu'elle entourait de toute son affection et en qui elle voyait revivre ceux qu'elle pleurait.

La perte de cette femme de bien, dont la famille est alliée à toute la noblesse bretonne, a été vivement ressentie, non seulement par tous ses parents et amis, mais aussi par les pauvres, envers lesquels, jusqu'à ses derniers jours, elle fit preuve d'une inépuisable charité.

Une foule nombreuse assistait à ses obsèques. La cathédrale de Vannes était trop petite pour contenir tous ceux qui avaient voulu rendre un dernier hommage à la vicomtesse de Francheville. Mgr l'évêque avait tenu à présider la triste cérémonie et à donner un témoignage de douloureuse sympathie à la famille représentée par le gendre de la défunte, M. Jules Dumoulin de Paillart, et par ses petits-fils, Charles-Henry et Louis Dumoulin de Paillart, le vicomte de Branges de Bourcia, capitaine au 116e, le baron de Roodenbeke et M. du Plessix, lieutenant au 64e

Jeanne-Blanche-Marie de Francheville, mariée à M. Jules Dumoulin de Paillart, fille de la défunte, est décédée le 19 juillet 1891 dans sa 48e année au château de Kerthomas, près Sarzeau (Morbihan).

Le comte Amédée de Francheville, chef de la famille est décédé le 11 juin 1890, au château de Kergeorget-Braz, près Sarzeau, ne laissant qu'un fils : 1. Elie-Daniel-Guy-Ernest de Francheville de Pélinec, capitaine au 116e d'infanterie ; 2. et une fille, Mme de Lantivy, à Sarzeau.

A Périgueux, une des places de la ville porte le nom de Francheville en souvenir d'un saint évêque, Daniel de Francheville, qui occupa le siège sous Louis XV, et fut surnommé « le père des pauvres. »

(V. pour la notice sur la maison de Francheville, originaire d'Ecosse, fixée en Bretagne depuis 1442, le *Bulletin* de 1890, col. 373, 659, 737.)

D'argent, au chevron d'azur chargé de 6 billettes d'or.

Charles-Marie de Mac-Mahon, marquis de Mac-Mahon, fils de Charles-Henri-Paul-Marie, marquis de Mac-Mahon, décédé en 1863, et d'Henriette-Radegonde de Pérusse des Cars, (fille du duc des Cars, pair de France, et de la duchesse, née du Bouchet de Sourches de Tourzel), est décédé au château de Sully en Saône-et-Loire le 19 octobre.

Il avait épousé le 23 juin 1881 *Marthe*-Marie-Thérèse de Vogüé, fille de Charles-Jean-*Melchior*, marquis de Vogüé, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, etc., et de Marguerite de Vogüé, sa cousine-germaine. Il n'a eu de son mariage qu'une fille morte jeune.

Le marquis défunt avait deux sœurs : 1. la comtesse d'Oilliamson ; 2. et la comtesse Eugène de Lur-Saluces.

Il était chef et l'unique représentant mâle de la branche aînée de sa maison.

La branche cadette est représentée par les enfants du feu maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta : 1. Patrice, né le 8 juin 1855, capitaine aux chasseurs à pied ; 3. Marie-*Eugène*, né en 1857 ; 3. Marie-*Emmanuel*, né en 1859, capitaine de chasseurs à pied, marié le 2 juin 1892, à Marie-Antoi-

nette-Caroline de Chinot de Fromessant ; 4. Marie, mariée le 29 décembre 1887 à Eugène-Robert-Henri d'Halwin, comte de Piennes, officier de cavalerie.

(V. pour la notice sur la maison de Mac-Mahon le *Bulletin* de 1893, col. 591-602.)

D'argent, à trois lions léopardés de gueules, armés et lampassés d'azur, l'un sur l'autre.

Devise : *Sic nos, sic sacra tuemur.*

Octave de Septenville est décédé le 24 septembre au château de Blangy-Tronville (Somme).

Dernier enfant issu du mariage de M. Jules de Septenville avec Mlle de la Fontaine d'Ollezy, dont la mère appartenait à la maison de Boubers-Abbeville, le défunt n'avait pour ainsi dire jamais quitté sa terre de Tronville qu'il affectionnait vivement et où il ne cessait de répandre le bien.

De son alliance avec Mlle de Magnanville, qu'il eut la douleur de perdre après un an de mariage, il laisse une fille.

Contrairement à ce qu'ont annoncé la plupart des journaux, le défunt n'était pas l'ancien député de la Somme, mais un de ses cousins dont la postérité est représentée par Léon de Septenville, au château du Bois-Robin, par Aumale (Seine-Inférieure).

La famille Langlois de Septenville, originaire de Normandie, était venue se fixer depuis plusieurs siècles en Picardie, où elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement des intendants de la province. La plupart de ses membres ont occupé avant la Révolution des positions distinguées dans le clergé, l'armée et l'administration.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 107 108.)

D'or, à l'aigle naissante de sable, coupé d'argent à 4 pointes de gueules.

La comtesse douairière de Lambertye est décédée le 26 octobre au chateau d'Essey, près Nancy, à l'âge de 86 ans.

Mme la comtesse de Lambertye était la petite-fille de M. de Jobal, président à mortier au parlement de Metz et la fille du comte de Jobal, lieutenant général des armées du Roi, major général des gardes du corps, grand croix de Saint-Louis. Elle avait épousé le comte de Lambertye, capitaine dans la garde royale, dont elle laisse :

1. Le comte de Lambertye, à Compiègne, marié en 1861 à Thaïs de Bernetz, dont deux filles : *a.* Marie-Alix mariée au comte Fernand du Plessis d'Argentré, dont un fils : Pierre ; et une fille : Eliane ; *b.* Marie-Elisabeth ; 2. Mme Ellis O'Gorman ; 3. Mlle de Lambertye ; 4. la comtesse d'Ollone.

La maison de Lambertye plusieurs fois admise aux honneurs de la Cour de 1771 à 1787 est originaire du Périgord où elle est connue depuis le XIVe siècle. Une de ses branches passa en Lorraine et obtint du duc Léopold l'érection en marquisats des terres de Cons-la-Grandville et de Gerbeviller. A cette même famille appartient le comte *Léonce*-Michel-Robert de Lambertye au château de Cluseau, par Montluçon (Allier), qui a épousé Alix-Elisabeth-Gabrielle de Broc, décédée, dont il a eu deux enfants ; le vicomte Jean de Lambertye, au château de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).

La branche des marquis de Gerbéviller est représentée aujourd'hui :

1° Par le marquis de Gerbéviller, chef de sa branche (fils de Marie-Antoine-Camille-Ernest de Lambertye et de Marie-Charlotte-Léontine de Rohan-Chabot) ;

2° Par son frère Marie-Joseph-Marie-Edmond, comte de Lambertye, marié le 26 novembre 1871 à Marguerite-Blanche Pouyer-Quertier, fille du célèbre industriel, qui a été ministre des

finances et sénateur, décédé ; dont : 1. Robert ; 2. Georges.

3° Par Marie-Charles-Auguste-*Ernest* de Lambertye, marié le 9 janvier 1878 à Rose-Baptistine Joannès.

D'azur, à deux chevrons d'or.

Devise : *Faille le bian advienne que porra.*

La famille de Jobal a donné des magistrats à la chambre des comptes de Lorraine, au parlement de cette province, et des officiers distingués à l'armée. Elle a fait plusieurs branches répandues dans l'Ile-de-France et à la Martinique. L'une d'elles a été connue sous le nom de Jobal de Pagny.

D'azur, à un mont d'argent accosté de deux lions grimpants d'or ; à une croisette d'or, en chef, accostée de deux étoiles d'argent.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Histoire Religieuse du Département de l'Hérault pendant la Révolution (1)

L'ouvrage de M. le chanoine Saurel vient à son heure. Il montre aux esprits les moins prévenus ce qu'est l'action révolutionnaire passant de la théorie dans les faits, et aboutissant il y a un siècle à une désorganisation sociale et religieuse pareille à celle qui nous menace. Il nous montre le fonctionnement d'une Constitution provoquant les désordres inévitables auxquels aboutit la souveraineté populaire dans une société qui ne reconnaît aucun principe d'autorité en dehors de celui du nombre ; qui traite l'existence de Dieu comme une superstition absurde et chimérique ; qui remplace l'ancienne formule de la foi de nos pères : Dieu et le roi, par celle qui tend à prévaloir aujourd'hui : ni Dieu ni maître. La Constitution civile du clergé en détruisant l'autorité du Pape, eut pour conséquence l'abolition de l'influence religieuse qui unie à celle de l'autorité royale avait inspiré le génie de cette nation française, instrument pendant tant de siècles de l'action providentielle et civilisatrice dans le monde, et avait mérité à notre chère France le glorieux titre de fille aînée de l'Eglise.

En répudiant ce magnifique héritage la Révolution préluda au crime du 21 janvier par les massacres de septembre, à l'Abbaye, à la Force et à la chapelle des Carmes, bientôt suivis de la persécution et de la déportation en masse qui inaugurèrent parmi nous ce régime de la Terreur qui fut l'épreuve dernière de cette conception gouvernementale, où le Jacobinisme avait conduit une société agonisante, n'ayant d'autres mobiles que la haine de Dieu et de l'autorité légitime.

On suit pas à pas avec M. le chanoine Saurel, dans la vie quotidienne d'un département, le développement de cet esprit de désordre qui s'était emparé peu à peu de l'âme de tout un peuple et devait finir, suivant une parole célèbre, dans l'imbécillité et dans le sang.

La grande caractéristique de la période

(1) Par M. le chanoine F. Saurel. Deux volumes sont en vente. L'œuvre entière formera 4 volumes in 8°. Paris, Champion, 9, quai Voltaire. — Montpellier, chez tous les libraires.

révolutionnaire que notre pays a déjà traversée et qui s'affirme de plus en plus, c'est la déchristianisation de la France, et ce plan est poursuivi avec une persévérance dont un mal déjà ancien, l'indifferentisme politique et religieux favorise singulièrement le succès. De la Constitution civile du clergé nous passons au culte de l'Etre suprême qui nous mène à celui de la Déesse Raison et aux orgies du Directoire. C'est la loi fatale de l'esprit révolutionnaire qui met la souveraineté partout et l'autorité nulle part, c'est-à-dire dans l'inconscience du nombre.

Voilà ce qui nous a fait dire au début de cet article que l'ouvrage de M. le chanoine Saurel vient à son heure. Dans ce fragment de l'histoire générale nous pouvons contempler comme dans un miroir brisé ce qui se passait partout en même temps dans l'ancien royaume de France, où l'esprit public perverti et dévoyé rendait inutiles les efforts de quelques âmes généreuses ou patriotiques ; le développement logique des principes qui dominaient dans le gouvernement, ou ce qui en portait le nom, rendait ces efforts impuissants.

C'est la leçon de l'histoire et la publication que nous signalons à nos lecteurs, revêtue des plus hautes approbations, en est une manifestation nouvelle.

Il nous serait facile d'appuyer ce jugement par de nombreuses citations empruntées à l'œuvre très documentée que nous avons sous les yeux.

L'auteur a fouillé les archives locales avec la patience d'un bénédictin, dont il a toutes les traditions, ses nombreux travaux remarquables par une érudition consciencieuse (1) le démontrent assez. Mais la place nous manque dans le modeste format d'un *Bulletin* consacré à d'autres études pour faire des emprunts aux deux volumes déja publiés.

Nous voudrions les voir dans toutes les mains pour éclairer les esprits honnêtes qui cherchent une orientation au milieu de cette tempête dont notre société est menacée, et ce qui est fort à craindre, à un siècle de distance, qui va jeter notre malheureux pays sur les mêmes écueils parce qu'il place sa confiance dans les mêmes pilotes.

L. R.

(1) V. l'*Histoire de Malaucène* ; *Recherches sur l'emplacement d'Aéria* ; l'*Evêque François-Renaud de Villeneufve* ; l'*Evêque Marie-Nicolas Fournier*, etc., etc.

Histoire Nobiliaire
2.500 Actes de l'Etat-Civil ou notariés

« Concernant les familles de l'ancienne France du XVe au XVIIIe siéle, reproduits ou analysés, par le marquis de Granges de Surgères, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France (1). »

On connaît les difficultés que présente l'établissement d'une généalogie dont on veut appuyer les degrés de filiation sur les actes mêmes de naissance, de mariage ou de décès qui en sont les meilleures preuves, surtout dans les temps modernes. La possession des fiefs ou seigneuries, les testaments, les actes d'hommage ou de partage y suppléaient autrefois. C'est aux actes de l'état-civil que l'on a recours aujourd'hui et le déplacement des familles depuis un siècle est souvent un obstacle aux recherches devenues plus difficiles.

Nous considérons comme un véritable service rendu aux familles le dépouillement des archives départementales de la Loire-Inférieure que vient d'opérer le marquis de Granges de Surgères, pour composer le recueil que nous avons sous les yeux, et qui forme un répertoire précieux, classé par ordre alphabétique, destiné à compléter les

(1) Un vol. in 8° de 480 pages. — Nantes, chez l'auteur, 66, rue Saint-Clément, 1895.

archives des familles de nos provinces de l'Ouest en relations fréquentes avec la Bretagne. Pour mieux faire apprécier l'intérêt que chacune d'elles trouvera dans cette publication nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la préface explicative placée par l'auteur en tête de son livre :

L. R.

Le livre que nous publions aujourd'hui — ou plutôt la série de documents que nous mettons au jour — pourrait être l'occasion de longues dissertations sur la Noblese française, sur sa situation et son rôle dans le passé, sur sa condition et son état présents, ainsi que sur l'avenir qui peut lui être réservé.

Les phases successives par lesquelles elle a passé, les modifications diverses qu'elle a pu subir dans son mode de transmission et même dans son essence, la valeur relative des titres dont elle se pare encore, les attaques dont elle fut et dont elle est chaque jour l'objet, les maux dont elle souffre, notamment ces usurpations de noms et de titres, qui, en se multipliant, menaceraient d'amener sa décadence et sa mort, tout cela pourrait fournir la matière d'autant de chapitres trouvant leur place naturelle en tête de ce livre.

Toutes ces périodes — exercice de rhétorique dont je veux faire grâce à mes lecteurs — aboutiraient nécessairement à cette conclusion que, bien qu'ayant cessé d'exister légalement, la Noblesse française n'en subsiste pas moins toujours, occupant dans la société moderne, à la faveur d'un prestige aussi grand qu'il est mystérieux, une place dont on ne saurait contester l'importance.

Et, comme conséquence logique de ces considérations, la valeur et l'intérêt de la présente publication apparaîtraient à tous, aussi bien aux historiens estimant avec Augustin Thierry que « l'histoire de France est renfermée dans nos archives communales », qu'aux représentants de l'ancienne Noblesse, intéressés plus que personne à compléter leur généalogie, à parfaire l'historique de leur maison.

Les actes qui composent ce livre sont tous extraits de la série E (titres de famille) des Archives départementales de la Loire-Inférieure.

Quoique présentant un ensemble qui pourrait paraître le résultat du choix le plus arbitraire, cette longue série d'actes n'en constitue pas moins un tout bien complet, puisqu'elle comprend tous les actes de l'état civil intéressant la Noblesse française qui se trouvent dans les 811 liasses de cette série E, et qu'elle ne comprend que cela. De telle sorte que, de même que j'avais, dans un précédent volume (1), publié le dépouillement de ce fonds au point de vue de l'histoire familiale des artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles, de même aujourd'hui je donne le résultat d'un semblable dépouillement au point de vue nobiliaire. Le cadre de chacun de ses livres est donc bien précis, bien délimité.

Si la même série des principaux dépôts de nos archives départementales était l'objet de publications identiques, il est bien certain que chacun de ces volumes formerait un tout complet en lui-même et que leur réunion constituerait une mine incomparable de matériaux relatifs à l'histoire de nos anciennes familles.

Puissè-je être entendu par quelques travailleurs !

Tous les actes qui composent le présent recueil sont donc extraits de la série E des Archives départementales de la Loire-Inférieure. J'ai déjà dit,

(1) Artistes français des XVIIe et XVIIIe siècles (1681-1787). Extraits des comptes des Etats de Bretagne, réunis et annotés par le marquis de Granges de Surgères. *Paris, Charavay frères, 1893*; in-8° de 250 p. Volume publié dans la collection et aux frais de la *Société de l'Histoire de l'Art français*.

dans le volume auquel je viens de faire allusion, comment il se faisait que ce fonds contenait des actes d'origine tellement diverses qu'ils paraissaient empruntés à tous les dépôts de France. Peut-être n'est-il pas inutile de le redire brièvement ici.

Outre les pièces provenant des saisies opérées chez les émigrés, tous ces actes faisaient partie de la comptabilité des anciens Etats de Bretagne, comptabilité centralisée à la Chambre des comptes de Bretagne, à Nantes, et venue ensuite aux Archives de la Loire-Inférieure.

Les Etats de Bretagne, comme d'autres Etats provinciaux, et notamment comme ceux de Bourgogne et de Languedoc, contractèrent aux siècles passés, des emprunts importants, soit pour satisfaire aux exigences du fisc royal, soit pour l'exécution de grands travaux publics.

Ces emprunts ressemblaient absolument à ceux que pratiquent aujourd'hui les Etats, les villes ou les établissements quelconques, avec cette différence qu'il n'y avait pas de *titres au porteur* et que chaque somme souscrite faisait l'objet d'un acte de constitut par-devant notaire.

Chacun de ces titres pouvait être cédé ou transporté au gré du bénéficiaire, soit en partie, soit en totalité.

Et, lorsque venait à mourir quelque détenteur, — petit ou grand — de l'un de ces titres, ses héritiers ou légataires devaient, autant pour toucher les arréages des rentes, que pour faire opérer en leur faveur, sur les registres de la comptabilité *du quart*, la mutation de cette propriété, produire tous les actes usités en pareille circonstance : actes de baptême, de mariage ou de sépulture, contrats de mariage, actes de notoriété, testaments, inventaires, partages, etc...

Comme les emprunts des Etats étaient souscrits dans toute la France et même à l'Etranger, spécialement dans les Pays-Bas, il est facile de comprendre comment tous ces actes proviennent de sources si variées et souvent si éloignées de la Bretagne.

Ainsi que je l'avais fait pour mon volume consacré aux Artistes français, j'aurais pu annoter les 2,500 actes qui composent le présent recueil. Et certes, ce travail eût pu prendre de grands développements.

Malheureusement, au pied de presque tous ces actes, j'aurais eu à enregistrer les erreurs et les omissions des généalogistes, des historiens et des biographes. Acte inconnu à tel auteur, omis par celui-ci, défiguré par celui-là, date erronée, orthographe fautive, etc., etc., telles sont quelques-unes des mentions qui eussent figuré à chaque ligne de ces notes critiques.

J'ai dû y renoncer, le métier de rectificateur, de pointeur d'omissions ou d'erreurs à jet continu n'ayant jamais eu le don de me tenter.

Je suis, en effet, de ceux qui estiment qu'un auteur s'use et se déconsidère promptement dans cette chasse âpre et sans merci des erreurs qui ont pu être commises par ceux qui l'ont précédé dans la carrière.

Comme rien n'est parfait sur la terre et que le livre d'érudition impeccable est encore à faire, il arrive que mon impitoyable redresseur de torts, qui a d'abord profité très commodément du fruit des recherches de ses prédécesseurs, tombe lui-même dans quelque erreur impardonnable : cette fois, il faut qu'il le sache, les rieurs ne sont plus pour lui.

Au reste, je n'ai point voulu faire œuvre de généalogiste. Mettre à la disposition des familles et des historiens un livre composé d'actes familiaux authentiques de premier ordre et existant dans un dépôt public, où il sera toujours aisé d'en obtenir des copies cer-

tifiées conformes (1) ; donner ce livre à l'aide d'un système aussi simple que nouveau, la forme la plus simple à faciliter les recherches, telle a été ma seule ambition.

Avant de terminer cet *Avant-propos*, je veux aussi réclamer l'indulgence de mes lecteurs pour l'orthographe des noms de famille et de terre qui entrent en si grand nombre dans la composition de ce livre.

Ainsi que chacun le sait, l'orthographe fixe des noms est chose nouvelle. Elle n'existait pas aux siècles passés. Le rédacteur d'un acte, qu'il fut curé, vicaire ou tabellion, écrivait les noms comme il les entendait prononcer.

Aussi à quelles difficultés sans nombre ne se heurte pas la plume de celui qui à notre époque veut publier ces actes anciens !

Sous le bénéfice de cet appel à l'indulgence de lecteurs intelligents, je livre avec confiance mon ouvrage au public. C'est un livre de bonne foi, j'espère qu'il sera jugé tel. Et si par hasard il s'y rencontrait quelques erreurs ou imperfections, j'ai le ferme espoir qu'il me sera tenu un large compte et des difficultés réelles de l'entreprise et de la somme considérable de travail occasionnée par le dépouillement de près de 50.000 pièces d'archives, par le classement méthodique de 2,500 actes provenant originairement de tous les coins de la France et par la coordination patiente et minutieuse de tous ces actes entre eux.

Mis DE GRANGES DE SURGÈRES.

(1) Pour ne pas donner à mon livre des proportions trop grandes j'ai dû me borner à publier des analyses des actes qui figurent aux Archives de la Loire-Inférieure.

Je n'ai fait d'exception à cette règle que pour certains actes rendus plus curieux ou plus importants par la qualité des personnages ou des familles qu'ils concernaient. J'en ai fait une aussi par un sentiment bien naturel pour les actes concernant ma famille, ainsi que celle de la Rochefoucauld, le nom d'une mère que j'ai tendrement aimée.

Les Défenseurs du Mont-Saint-Michel 1417-1450

Par le Vicomte Oscar de Poli, président du Conseil héraldique de France. (1).

Notre ami le vicomte de Poli vient d'enrichir la collection de ses intéressantes publications héraldiques, d'un nouveau volume qui sera fort apprécié par la noblesse normande et devra avoir sa place dans la bibliothèque de tous les amateurs de notre histoire nationale. Ce volume est consacré aux défenseurs du Mont-Saint-Michel, dont le chiffre est plus que doublé par suite des savantes recherches de l'infatigable explorateur de nos archives publiques.

« La défense du Mont-Saint-Michel, dit M. de Poli, est une des pages les plus héroïques de notre histoire ; elle a été pour ainsi dire l'aurore de la délivrance dont Jeanne d'Arc fut l'éblouissant soleil. En soutenant victorieusement ce siège merveilleux, le plus long de nos fastes militaires, le Mont-Saint, — comme il est appelé par suite de l'heureux lapsus d'un scribe anglais, du xve siècle — était devenu le phare providentiel de l'indépendance nationale ; il incarnait réellement l'indéfectible espérance, la Patrie Française, la foi du salut. »

Jeanne d'Arc avait eu en effet la pensée, après son entrée si victorieusement providentielle à Orléans, de se porter au secours de cette légion de Macchabées qui défendaient avec tant d'héroïsme la terre de France contre nos implacables envahisseurs.

« Le 18 juin 1429, la Pucelle est victorieuse à Patay ; et ce jour est la fête de saint Aubert, le grand Evêque d'Avranches, à qui, sept siècles avant, l'Archange était apparu, lui commandant de lui consacrer le Mont.

(1) Un vol. in-18. Paris, 45, rue des Acacias, 1895.

« Alors Jeanne eut la pensée d'aller débloquer le Mont-Saint-Michel, sans doute inspirée par un vif sentiment d'admiration par ses chaleureux défenseurs, mais aussi par l'ardeur d'une pieuse et clairvoyante gratitude envers leur céleste protecteur.

« L'histoire du Mont-Saint-Michel se relie donc intimement à l'histoire de Jeanne d'Arc, et ceux-là seuls le pourront contester qui ont des yeux pour ne point voir. Je voudrais que la sainte de la patrie eût sa statue sur ce Mont si français au secours duquel victorieuse, elle voulut courir ; ce serait simplement justice. On lui donnerait pour piédestal un des robustes bastions qui stupéfièrent le génie de Vauban, bien en face de ce rocher de Tombelaine qui dans sa morne solitude, semble éternellement honteux d'avoir été, trente ans durant, pendant la guerre nationale, le repaire de « ces godons d'Angloys. »

Ce vœu de notre ami pourra se réaliser un jour. La foi chrétienne serait d'accord avec le patriotisme pour rapprocher sur les rochers de ces robustes bastions en guise de piédestal ces deux grandes figures libératrices de l'Archange saint Michel et de la vierge de Domrémy.

En attendant que ce jour arrive M. de Poli a voulu donner aux défenseurs du Mont-Saint-Michel la part qui leur revient dans l'histoire, c'est-à-dire dans la reconnaissance de la Patrie, en rectifiant et complétant la liste de cette Légion Thébaine qui fut l'honneur de la bravoure française au XVe siècle.

« C'est un devoir de piété patriale, dit-il, que de rechercher dans la poussière de l'histoire, d'exhumer du sépulcre de l'oubli ceux qui, sur ce mont sacré furent les Macchabées de la France. Ce livre n'a pas d'autre objet.

« L'entreprise était ardue et par certains côtés semblait à peu près irréalisable. Pour s'en convaincre il suffit de se rendre compte des difficultés auxquelles dans quatre ou cinq siècles, en dépit de nos amoncellements de documents imprimés ou manuscrits, se heurtera l'historien soucieux de retrouver, par exemple, les noms des défenseurs de Belfort, chefs et soldats. Eh bien ! c'est là ce que j'ai l'ambition de faire pour les défenseurs du Mont-St-Michel ; car les listes bien connues des érudits et des familles intéressées sont outrageusement incomplètes. D'abord elles n'embrassent que la période de 1417 à 1427 et n'est-ce pas justice que d'y ajouter les noms de tous ceux qui ont coopéré à la défense jusqu'au jour de la délivrance ?

« Je me suis efforcé de mettre toutes choses au point sans me dissimuler que nul auteur n'est infaillible ; ce petit livre n'est pas seulement une œuvre de foi patriotique, de foi religieuse, c'est avant tout un livre de probation et de bonne foi ; de là, les preuves qui en forment la seconde partie ; j'en avais annoncé 750, j'en apporte près de 1.600. Le lecteur y trouvera comme à profusion tous les noms illustrés par l'épique défense du « Mont Sainct » et à quoi il sera aidé par un double index. Ma liste comprend non seulement les gentilshommes, mais encore quiconque de 1417 à 1450, chevaliers, écuyers, archers, soudoyers, moines, magistrats, fonctionnaires, bourgeois, a résidé au Mont-Saint-Michel, car y résider c'était faire acte de rébellion contre l'Anglais, acte de fidélité patriotique, acte de bravoure et de sacrifice, puisque tout le monde y était soldat, soldat de la France, et si les soudoyers du comte de Bedford eussent emporté d'assaut la place héroïque, il n'est pas douteux que pas un Montois n'eut eu la vie sauve ; la hache et la hart eussent puni de leur constance magnanime tous ceux que le fil de l'épée eut épargnés.

« Comprendre dans la Liste ces religieux qui furent d'admirables patriotes, c'est simplement faire justice; comme aussi le vaillant Ambroise de Loré, qui approvisionna la place en novembre 1422 ; Nicolas de Voisines, qui la ravitailla par deux fois ; Jean des Wys, un des lieutenants du comte d'Aumale; N. de Fribois, son secrétaire au Mont; le sire de Châteaugiron, tué sur les grèves du Mont-Saint-Michel en 1427, et J. Raguenel, vicomte de la Bellière, fait prisonnier au même lieu et le même jour, et tant d'autres.

« Ma liste comprend tous ceux que de 1420 à 1424, j'ai trouvés servant sous le comte d'Aumale, capitaine du Mont, qu'ils fussent au Mont ou ailleurs avec lui, car ils avaient certainement tenu garnison au Mont sous son commandement; ce qui le prouve, c'est que les montres de ces gens d'armes passées hors du Mont sont de la même écriture que d'autres, antérieurement passées au Mont Saint-Michel. Les premières nous donnent les noms de J. de Manneville, J. d'Onnebault, J. de la Motte, J. du Merle, L. d'Estouteville, seigneur d'Auzebosc, R. de Semilly, J. de Tournebu, etc., inscrits sur la Pancarte des Moines ; pourquoi leurs compagnons d'armes n'auraient-ils droit à la même part d'honneur ?

« De même, pour les chevaliers et les écuyers servant sous Olivier de Mauny, sire de Thiéville, lieutenant au Mont Saint-Michel du comte d'Aumale ; dans les montres de sa compagnie figurent maints noms inscrits sur la Pancarte, les autres, les oubliés ne furent pas moins à la peine ; pourquoi seraient-ils moins à l'honneur?

« De même, pour les écuyers et les archers du preux Jean de la Haye, baron de Coulonces, tué le 17 avril 1427 sur la grève en venant au secours du Mont. Son nom se lit dans les vieilles listes, et c'est justice ; la même récompense est due à ses soldats.

« De même, pour les valeureux marins et chevaliers bretons qui vinrent aider les défenseurs du Mont à détruire la flotte anglaise qui l'assiégeait. »

La liste des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel* est donc complète et nous devons des remerciements au vicomte de Poli de cette nouvelle œuvre d'érudition ; il ne laissera rien à glaner après lui, et s'il nous était permis d'exprimer un vœu ce serait de voir gravés en lettres d'or, sur les murs de cette sainte basilique les noms des 520 glorieux défenseurs dont la plupart, environ 400, viennent si heuseusement être tirés de l'oubli.

L. R.

Dictionnaire des Figures héraldiques [1]

Le 3e fascicule du tome II de cette intéressante et utile publication vient de paraître. Il nous suffira de mentionner ici la liste des figures contenues dans ce nouveau fascicule : Chevalier à cheval, Cavaliers divers, Figures religieuses et bibliques, Figures mythologiques et allégoriques, Hommes sans désignation spéciale, Bras, Avant-bras, Dextrochère, Senestrochère.

(V. dans le *Bulletin* de 1894, col. 323, l'énumération des figures contenues dans les deux premiers fascicules de ce tome second.)

(1) Par le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du Conseil héraldique. — Bruxelles, Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg. L'ouvrage complet comprendra quinze fascicules in-8o d'environ 100 pages à 4 francs chacun.

Paris, 20 février 1895.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. CASTANET)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

7e VOLUME (13e de la collection) (Nouvelle Série) NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1894

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1894

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales	**15** —
Les douze premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table	**12** fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux	**7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemlaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

DOUZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Septième Volume. — (Nouvelle série) — Novembre-Décembre 1894

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

SAINT-LAZARE ET NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL [1]

III

L'Ordre devint sous Louis XIII une affiliation honorifique et hospitalière plus qu'une corporation militaire, telle, que le roi Henri IV en avait formé le plan. Il servit à honorer les familles en leur donnant des marques extérieures de la faveur du souverain, à récompenser les services dans l'armée par des pensions sur les commanderies, prieurés et bénéfices de l'Ordre et à subvenir à l'entretien des hôpitaux et des maladreries sur les revenus de ces mêmes biens et encore sur les droits d'entrée ou de passage fixés à 1000 livres à la réception des chevaliers.

Son siège général était toujours à Boigny, près d'Orléans, mais la chancellerie était à Paris. Le 25 janvier 1610 les provisions de greffier premier secrétaire de l'ordre avaient été données par le grand maître à Jacques Séguier, secrétaire du roi, avec la faculté de porter le titre de chevalier et de posséder des commanderies, deux

(1) V. les numéros d'Avril, col. 201-209, et de Juin, col. 329-336.

privilèges aussi honorables que lucratifs.

Les réceptions, auxquelles le roi et les grands personnages de la cour assistaient quelquefois, avaient lieu dans un chapitre ou réunion générale qui se tenait d'abord en l'église du prieuré de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis, puis dans la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

Selon la règle rédigée en 1314 par le commandeur Sigefried de Flotte, les chevaliers de Saint-Lazare portaient sur le devant de leur habit une croix verte de figure carrée ; il leur était aussi prescrit d'en avoir une sur le côté gauche de leur manteau, et lorsqu'ils étaient à la guerre, leur casque, leur bouclier et toutes les pièces de leur armure devaient avoir pour marque distinctive une croix de même forme et de même couleur que celle de l'habit.

Après la fusion des deux ordres, il fallut s'occuper de modifier les insignes qui devaient rappeler la création de chacun d'eux.

« Je ne crois pas, dit Gautier de Sibert, que l'ordre de Saint-Lazare ait eu, dès son origine, quelques marques extérieures distinctives ; il n'en avait pas besoin étant alors la seule association hospitalière de la chrétienté ; mais lorsqu'au temps des croisades ces sociétés à l'exemple les unes des autres se multiplièrent, chacun se marqua d'une croix de forme et de couleur différentes, distinction nécessaire pour éviter la confusion, se reconnaître dans les combats et se rallier plus facilement sous les enseignes de leurs chefs.

« Les chevaliers de Saint-Jean prirent une croix blanche ou d'argent ; les Templiers une croix de gueules ; les Teutoniques une croix de sable ; les chevaliers de Saint-Lazare adoptèrent le sinople ou couleur verte, afin d'inspirer l'espérance aux chrétiens de la Palestine, par allusion dit une ancienne tradition, conservée dans les Mémoires de l'ordre, au rameau d'olivier que la colombe vint apporter à Noé pour signe de sa prochaine sortie de l'arche. »

Favin, dans son *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, publié en 1620, attribue un autre motif aux chevaliers de Saint-Lazare, que nous donnons à titre de curiosité ; il dit qu'ils prirent la couleur verte pour faire dépit aux Sarrazins qui se persuadaient que leur grand prophète Mahomet ayant porté par préférence des habillements verts toute sa vie, il n'était permis à personne de quelque condition que l'on put être, de porter cette couleur dans ses habits ou dans ses armes, excepté aux descendants du prophète et aux seuls musulmans.

On croit que la forme de la croix s'introduisit sous le magistère de Jean de Lévis et de ses deux successeurs qui étaient chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lorsqu'ils furent nommés Grands maîtres, ils donnèrent à la forme de la croix celle de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les chevaliers de Saint-Lazare pour se conformer à l'ordre de leur Grand maître, prirent insensiblement la croix à huit pointes sans changer la couleur verte, mais en y ajoutant une bordure blanche.

Après l'institution de l'ordre de N.-D du Mont-Carmel et pour désigner les deux ordres sur la même croix, le Pape avait réglé que les chevaliers de N.-D. du Mont-Carmel portèraient sur leur manteau une croix de couleur amaranthe et au cou un ruban de soie de même couleur, auquel serait attachée une croix d'or pendante sur l'estomac, avec l'image de la Sainte-Vierge, et pour consacrer l'union avec l'ordre de Saint-Lazare, les chevaliers des deux ordres réunis portèrent une croix d'or à huit rais cantonnée de quatre fleurs de lis, d'un côté émaillée avec l'image

de la Sainte-Vierge au milieu, et de l'autre émaillée de sinople, avec l'image de Saint-Lazare.

La forme de cette croix a été conservée jusqu'à la suppression de l'Ordre.

Ce règlement fut adopté sous le magistère de Philibert de Nérestang, premier grand maître des deux ordres réunis, et qui en fut le véritable organisateur. Afin de mieux maintenir l'ordre dans l'esprit de sa fondation le roi Henri IV avait accordé la survivance de la Grande maîtrise à Claude de Nérestang en 1611, fils aîné de Philibert, alors âgé de 14 ans.

Philibert de Nérestang était maréchal de camp et premier capitaine des gardes du corps du roi, compagnie écossaise, il fut blessé à l'attaque du Pont de Cé où il accompagnait Louis XIII et commandait une partie de l'armée ; il mourut de sa blessure en 1620.

En outre de ces honneurs militaires il jouissait des revenus de l'évêché de Belley et de ceux des abbayes de Magemont, de la Bénissons Dieu et de l'Isle Barbe, près Lyon. Le roi Henri IV les lui avait accordés par divers brevets pour récompenser ses services et le mettre en état de fournir aux dépenses inévitables dans les grandes dignités dont il était en possession.

Charles de Nérestang, fils de Claude, fut appelé à la mort de son père le 12 août 1639 à la dignité de Grand maître de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, par la même ordonnance du roi Louis XIII, ou les mêmes lettres de nomination adressées au chevalier Isaac Thibault de Courville, délégué du grand maître à Paris, afin qu'il les fit enregistrer selon l'usage ordinaire. Il mourut à l'âge de 18 ans et fut remplacé par son frère Charles-Achille, le 8 novembre 1645 ; celui-ci était à peine âgé de 10 ans. Sa nomination fut confirmée par le pape Innocent X, au mois de décembre de la même année, comme « Grand maître des ordres de N.-D. du Mont-Carmel, et de Saint Lazare de Jérusalem, Bethléem et Nazareth, tant au-deça que delà de la mer, ensemble le bailliage et la commanderie de Boigny, chef-lieu général de l'ordre. »

Quelques années après le Roi se déclara chef souverain et protecteur des deux ordres.

« La vigilance du marquis de Nérestang secondée par la protection du souverain, dit Gautier de Sibert, commençait à produire les effets qu'on avait lieu d'en attendre ; insensiblement les abus disparaissaient, la discipline se rétablissait, les chapitres ou les conseils s'assemblaient aussi fréquemment qu'ils avaient été longtemps interrompus, enfin la ferveur pour les pratiques religieuses se ranimait. On vit pour la première fois depuis bien des années, le Grand Maître accompagné des commandeurs, chevaliers et officiers se rendre à l'Eglise des Carmes du Saint-Sacrement pour y célébrer avec appareil la fête de N.-D. du Mont-Carmel ; l'évêque de Césarée, grand prieur de l'ordre au spirituel (Bonaventure Rousseau de Bazoches, nommé en 1664), officia pontificalement. A la fin de la messe le Grand Maître et les chevaliers donnèrent des marques de leur piété en s'acquittant du devoir que leur impose la règle ; ils solennisèrent avec la même ferveur la fête de Saint-Lazare, fixée au 17 décembre. »

La direction de l'Ordre ne borna pas son rôle à ces réformes intérieures. Elle voulut exercer une action plus efficace dans la conduite des affaires du pays, et à l'exemple de l'Ordre de Malte, on décida « dans un chapitre du 16 avril 1661, l'équipement de quelques navires ou vaisseaux aux dépens du trésor de l'Ordre, pour courir les mers soit contre les infidèles soit contre les ennemis de l'Etat, commandés et montés par ceux des chevaliers dont

le chapitre ferait choix. On désigna même le chevalier de la Barre, sgr d'Arbouville et de Grossieu, connu par sa grande expérience dans la marine pour commander l'escadre. St-Malo, en Bretagne, fut choisi comme le lieu de l'armement et, dès la même année deux navires, le *Notre-Dame du Mont-Carmel* et le *Saint-Lazare* furent équipés en guerre et en état de tenir la mer (1).

Dans la même année, les troupes de l'Ordre se signalèrent par d'éclatants succès sur la marine anglaise sous le commandement de Grossieu et du chevalier de la Rivière, nommés par le roi commandants des deux vaisseaux.

Un peu plus tard, le Grand Maître pourvut à la nomination des cinq grands prieurés :

1° Grand prieur bailli dans la langue d'Aquitaine : le chevalier César Brossin de Méré (du Poitou) ;

2° Dauphiné et Lyonnais : le commandeur N. de Loras de Chamanieu ;

3° Langue des Belges : le chevalier le Picard marquis de Sévigny ;

4° Langue de France : le commandeur François de Bernières ;

5° Grand prieur bailli de Languedoc : le chevalier de Solas (pourvu en 1671), président de la chambre des comptes et cour des aides de Montpellier.

Tous ces dignitaires avaient le titre de vicaire général du Grand Maître dans leur prieuré.

On reçut cette année et la suivante plus de 30 chevaliers, tous gentilshommes de nom, d'armes et d'extraction.

En 1667, au moment de la guerre contre l'Espagne l'Ordre équipa encore quatre frégates et le commandement de l'escadre fut confié au chevalier René Champion de Cicé, fils du doyen du parlement de Bretagne.

Ce vaillant chevalier trouva la mort dans la conduite qu'il faisait d'un convoi de vivres de Calais au port de de Flessingue, pour ravitailler les armées de Flandres que le roi commandait en personne. Il fut remplacé par le chevalier du Coudray de Condé, gentilhomme breton, ancien capitaine de vaisseau.

(1) Gautier de Sibert, p. 426.

Les services maritimes de cette petite armée navale ne tardèrent pas à être appréciés et le roi pour les récompenser confia à l'Ordre en 1668 la garde côte de la Bretagne et la commission du commandement fut donnée au marquis de Nérestang, Grand Maître de de l'Ordre. Il prit la mer avec sa frégate et pendant que le roi revenu vainqueur des Pays-Bas, enlevait la Franche-Comté à l'Espagne, il délivra les côtes de l'Océan et de la Bretagne des pirates de la Biscaye et d'Ostende.

Cette même année, le duc d'Orléans voulant entrer dans les vues de son aïeul Henri IV ordonna de faire rechercher dans les biens de son apanage ou de ses duchés, ceux qui avaient été le patrimoine de la Religion ou Ordre de Saint-Lazare, pour servir de dotation à douze chevaliers qu'il attacha à sa personne, à partir du 1er janvier.

Ce bon exemple eut des conséquences heureuses pour l'Ordre. La noblesse de Flandres et d'Arras demanda son admission dans l'Ordre en lui restituant les biens qui avaient appartenu à l'Ordre de Saint-Lazare. (1)

Vers la fin de l'année 1672 le marquis de Nérestang, quoique jeune encore, donna sa démission de Grand maître pour des raison de santé et fut remplacé par Louvois dans un chapitre réuni à Boigny le 18 février 1673 (2). On exprima le désir que Louvois prendrait le titre de Grand vicaire de l'Or-

(1) Gautier de Sibert, p. 454.

(2) Le roi dota l'Ordre des biens ayant appartenu aux ordres supprimés, avec la condition que 300.000 livres seraient attribuées au marquis de Nérestang pour récompenser ses services et ceux de ses ancêtres.

dre et que la Grande maîtrise serait unie à la Couronne comme déjà les rois d'Espagne et de Portugal, les ducs de Savoie et de Florence l'avaient fait pour les ordres de Saint-Jacques, de l'Epée, de Calatrava, d'Alcantara, du Christ, de Saint-Maurice et de Saint-Etienne; mais le pape ne ratifia pas cette dérogation aux statuts; il ne voulut pas accorder de Bulle pour le Grand vicaire, qui n'en continua pas moins à administrer les biens de l'association.

La couleur des insignes de l'Ordre subit encore cette année une nouvelle modification. Par lettres patentes le roi autorisa les chevaliers à changer la couleur amaranthe du cordon en couleur de feu « afin d'être une marque perpétuelle de leur ardeur et de leur zèle pour le progrès de la Religion et le bien général du Royaume. »

Dans le désir de rendre le concours de la jeune noblesse encore plus utile à l'Etat, le Conseil sous l'inspiration de Louvois décida l'établissement de quelques Académies où les jeunes gentilshommes pourraient recevoir une bonne instruction, apprendre les exercices militaires et la science maritime. Le roi approuva ce dessein et autorisa par lettres patentes du 31 octobre 1669 l'établissement d'académies royales militaires et de marine, en différentes villes du royaume. Celle de Paris fut établie le 28 janvier 1677 rue St-Claude au Marais.

Cette académie avait un directeur principal, trois gouverneurs, un trésorier; les plus habiles maîtres y enseignaient les mathématiques, la géographie, les langues étrangères, etc., en un mot on prenait toutes sortes de précautions afin que les élèves fussent aussi bien formés dans l'exercice de la guerre et dans l'art de la Marine, que s'ils avaient servi dans les meilleures garnisons du royaume et fait plusieurs voyages sur mer. Le maréchal de Conflans-Brienne, vice-amiral du Levant en était sorti.

Le Grand prieur de Solas fut autorisé en 1671 à appliquer les revenus de quelques commanderies de son grand prieuré à l'entretien d'une école militaire et de marine à Montpellier, en faveur des enfants des chevaliers et de la noblesse du Languedoc (1).

Tout en cherchant ainsi à se rendre utile à la Noblesse, la haute direction de l'ordre n'oubliait pas ses devoirs de charité qui n'étaient pas les moins honorables de son institution.

A mesure que ses revenus augmentaient, avec les revendications des propriétés, terres et domaines, qui avaient été concédés à l'Ordre, les fondations hospitalières se multipliaient à Saint-Mesmin-sur-Loire, à Meung, à Pithiviers. etc. En moins de sept ans depuis l'édit de 1672, le trésor de l'ordre s'était accru de 400.000 fr. de rente en biens fonds.

Louis XIV en forma 140 commanderies divisées en deux classes réparties sur les grands prieurés de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, de Flandre et de Languedoc.

L'ordre acquit dès lors une importance exceptionnelle et devint un des plus florissants du royaume. La haute noblesse aspirait à l'honneur d'y être admise et le titre de commandeur de Saint-Lazare était recherché même des personnes les plus qualifiées, il suffira de nommer MM. de Fourille et d'Avéjan, capitaines aux Gardes; Pannelier, chef d'escadre; de Cogolin et d'Amblimont, capitaines de vaisseaux; de Vauban, ingénieur en chef, Machet, capitaine aux Gardes Suisses, de Montchevreuil, colonel du régiment du roi; on y voit aussi les noms des Bezons, Bellegarde, Polastron, Villars, de la Rivière, Clermont, Vintimille du Luc, capitaine des galères, Chateaurenaud

(1) V. Gautier de Sibert, 469, 470.

(François-Louis de Rousselet, comte de), grand prieur de Bretagne, vice-amiral et maréchal de France, capitaine général de la mer pour le roi d'Espagne Philippe V, etc., etc.

Le roi voulait même demander aux grandes abbayes comme celle de Cluny, sous forme de commanderies, des pensions fixes dont le Grand Maître et son conseil pourraient disposer ; la négociation avec Rome n'aboutit pas.

Les biens de l'ordre furent exempts des décimes et des impositions ordinaires et extraordinaires qui se levaient sur les biens du clergé du royaume (Déclaration de nov. 1680, conformément aux édits de Philippe-Auguste en 1200 et de François Ier, 1544-1545).

Pour prétendre à une commanderie il fallait avoir au moins 3 ans de profession dans l'Ordre, employés dans les troupes tant de terre que de mer, ou avoir été blessé au service.

Les revenus étaient fixés au chiffre de 2 à 3,000 livres pour celles de première classe, et au-dessous pour celles de la seconde.

Louvois mourut au mois de juillet 1691. Après sa mort une partie des biens attribués comme dotation à l'Ordre par l'édit de 1672 en furent distraits par édit de mars et avril 1693. Les biens désunis servirent à fonder des Hôtels-Dieu, ou à doter ceux déjà établis.

Louvois fut remplacé le 24 décembre 1693 par Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, non plus comme Grand vicaire, mais comme grand maître ; il avait été aide de camp du roi de 1672 à 1684, ambassadeur en Suède, deux fois en Angleterre, chevalier du Saint-Esprit ou des ordres du roi. La maison à laquelle il appartenait était connue au Maine depuis le XIIe siècle. Sa nomination fut approuvée le 28 avril 1695 par le pape Innocent XII.

Le nouveau Grand maître inaugura son entrée en fonctions par une promotion de 30 chevaliers de justice et 8 de grâce ; il pourvut à 7 commanderies vacantes en faveur de 3 chevaliers anciens et 4 nouveaux.

Le chevalier de Balaine eut celle de Bazoches en Valois, dioc. de Soissons ; le chevalier de Guénégaud, celle de Souville en Gatinais, dioc. de Sens ; le chevalier Sibour de Sauleux, celle de Saint-Laurent de Pignerol ; le chevalier de Roye, de la maison de La Rochefoucauld, comte de Blanzac, celle de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte en Poitou ; le chevalier d'Arnaud, celle de Monlioust, dioc. de Séez ; le chevalier de Carcavi d'Ussi, celle de Saint-Jean-hors-les-murs, de Genève ; le chevalier de Hauteville celle d'Aigrefeuille, en Bresse ; le chevalier de Genouillac, procureur général de l'ordre, celle de Montfort, dioc. de St-Malo.

Il obtint l'année suivante celle du petit Montrevaux, dioc. d'Angers, vacante par la mort du commandeur Séguier de Liancourt.

Dans ce même chapitre on fixa la réunion annuelle du chapitre au 15 décembre, surveille de la fête de St-Lazare, pour discuter les intérêts de l'Ordre. Les cérémonies se firent dans l'église St-Germain-des-Prés.

Le nombre des gentilshommes entretenus aux frais de l'Ordre dans l'Académie militaire et de marine fut fixé à 10, depuis l'âge de 8 ans jusqu'à 16.

Les commanderies d'Aigrefeuille, de Courson, D. de Luçon, les fiefs de la Borde et de Péreuse en Beauce, propriétés de l'Ordre en 1672 avant l'édit lui furent restitués.

L'éclat et la pompe des cérémonies dans les chapitres et fêtes patronales qui offraient un spectacle aussi édifiant que majestueux excita la curiosité des princes et des personnes de la plus grande considération. Le duc et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Lorraine, le duc de Saxe, le nonce du

Pape, le prince d'Anspach, les ambassadeurs et ministres résidents à la cour de France demandèrent à y assister et furent admis parmi les invités.

On s'occupa vers la même époque de la reconstruction de Boigny, sur la Bionne, qui n'avait pas été réparé depuis Salviati, vers la fin du XVIe siècle.

Le chevalier de Sémonville (François Huguet) offrit de la faire à ses frais. « Le chevalier de Sémonville ne demandait à l'Ordre que son agrément; quant aux dépenses il se chargeait d'y pourvoir. » Il fut nommé en considération de son zèle *commandeur-administrateur de Boigny*.

Par décision du Conseil d'Etat, l'Ordre fut exempté du droit de 8.000 livres, droits d'amortissement et de franc-fiefs, pour avoir fait rebatir dans un nouvel emplacement le château que les rois de France avaient autrefois donné à l'Ordre de Saint-Lazare, pour lui servir de chef-lieu et de maison conventuelle.

La fiscalité que le malheur des temps et les guerres de la fin du règne de Louis XIV avait introduite dans le régime financier de l'Etat, pénétra également dans l'administration de l'Ordre.

On admit aux commanderies, quoiqu'il ne possédassent pas la noblesse requise (comme dans l'ordre militaire de St-Etienne à Florence), ceux qui, d'honnête famille donneraient 6.000 liv. pour la fondation d'une commanderie, et le fondateur en serait commandeur à vie ; 10.000 liv. pour avoir le droit de nommer son successeur; 15.000, pour transmettre ce droit à son héritier; 20.000, s'il stipulait qu'elle resterait dans sa famille jusqu'à l'extinction des mâles, en ligne directe.

On établit ainsi plusieurs commanderies, telles que La Mothe des Courtils, St-François de Bailleul, etc.

Ces fondations étant devenues trop nombreuses et abusives, sans grand avantage pour l'ordre, un règlement du 31 janvier 1720, demanda des sommes plus considérables :

20,000 livres sans nomination de successeur;

30,000 avec un seul successeur;

35,000 avec deux successeurs;

40,000 pour les rendre graduelles et perpétuelles en ligne directe.

Cette vénalité n'augmenta pas le prestige des dignités de l'ordre, ni son influence extérieure, et n'eut qu'un médiocre résultat sur l'accroissement de ses ressources financières.

Les chapitres ne se réunissaient plus aux époques fixées; les chevaliers étaient à l'armée qu'ils ne pouvaient quitter. Une décadence rapide se manifesta dans l'institution.

Dangeau mourut le 9 septembre 1720.

Le 12 septembre le roi nomma grand maître de l'Ordre le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans (après la mort du Régent le 2 décembre 1723), nomination confirmée par le pape Clément XI le 17 décembre 1720. L'ordre ne prit pas un grand développement ni un grand éclat sous son magistère.

Un édit du mois d'avril 1722 lui avait fait don de l'église de Saint-Jacques de l'hôpital de Paris. Cet hôpital avait été fondé jadis pour donner asile aux pèlerins qui allaient à Saint-Jacques en Galice, mais il avait perdu sa destination puisqu'à cette époque les pèlérinages en Espagne étaient défendus. D'ailleurs cette donation ne se réalisa pas par suite de l'opposition de l'archevêque de Paris et des chapelains.

Le duc d'Orléans mourut en 1752.

Le 15 juillet 1757 le roi Louis XV nomma son petit-fils, le duc de Berry, qui fut depuis Louis XVI, en lui donnant pour gérant et administrateur de l'Ordre le comte de Saint Florentin, appelé plus tard duc de la Vrillière.

Un mois avant cette nomination le 15 juin 1757 Louis XV avait fait adopter en Conseil d'Etat un règlement qui

opérait une véritable réforme dans l'admission des chevaliers et rendait à l'institution son véritable caractère, un peu trop méconnu sous la Régence et pendant les premières années de son règne.

D'après ce règlement nulle personne ne pouvait être admise qu'elle n'eut fait ses preuves de religion catholique, apostolique et romaine et celle de quatre degrés de noblesse paternelle seulement, le novice compris. Le nombre des chevaliers fut fixé à cent, y compris les ecclésiastiques qui ne pourront occuper plus de huit places, et qui seront soumis aux mêmes preuves que les chevaliers laïcs ; il fallait avoir 30 ans accomplis ou au moins 25, au cas où quelque raison particulière oblige à admettre quelqu'un au-dessous de 30 ans. Le droit de passage était de 1,000 livres, et le droit des officiers de 120 livres, pour être distribué entre eux, suivant l'usage observé.

Ceux des gentilshommes qui auront été élevés dans l'école royale militaire et que S. M. jugera à propos d'admettre dans les dits ordres y seront reçus, en faisant également preuve de religion, et de noblesse comme les autres, mais avec dispense des conditions d'âge, exemption des droits de passage et de tous autres droits.

Ce règlement fut observé jusqu'à l'époque de la Révolution.

En 1772, le comte de Provence avait remplacé son frère, le Dauphin de France, et il resta grand maître jusqu'à la suppression des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

L. R.

COMMANDERIES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

L'ordre de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel avait des possessions dans toute l'étendue du royaume. En voici l'énumération par département telle qu'elle résulte des documents conservés aux Archives nationales (S. 4800-4900).

Ain

Aigrefeuille (Bage-la-Ville).

Aisne

Basoches.
St-Firmin de la Fère.
Le Moulin Garand, à St-Quentin.
Soissons.

Bouches-du-Rhône

Aix (St-Esprit) (1).

Cantal

Rosson (Pléaux).

Charente

Confolens (St-Esprit).

Côte-d'Or

Beaune.
Saint Esprit-de-Dijon.

Dordogne

Bergerac (Saint-Esprit).
Saint-Antoine d'Aubeterre (Cumond).
Saint-Georges de Périgueux.

Doubs

Saint-Esprit à Besançon.

Eure

Pont-Audemer.

Gard

Milhaud.
Pont Saint-Esprit (Saint-Esprit).

Gers

Manciet (Saint-Esprit).
Marciac (Saint-Esprit).
Monlezun.

Gironde

Beaulac (Bernos).
Libourne (St-Esprit).

(1) C'est-à-dire provenant de l'ancien ordre hospitalier du Saint-Esprit de Montpellier fondé en 1192.

Hérault

ier (Saint-Esprit).

Ille-et-Vilaine

rt.

Indre

dun.

nte-Sévère (Saint-Esprit).

Isère

Saint-Antoine de Saint-Marcelin.

Loir-et-Cher

Marchenoir.

Loiret

Beaugency.
Boigny, chef-lieu de l'Ordre.
Boiscommun.
Saint-Guillaume de Cléry.
Saint-Lazare d'Orléans et le fief de la Pierre au Lait près Saint-Jacques la Boucherie, à Paris.
Souville (Yèvre-le-Chatel).

Maine-et-Loire

Sainte-Catherine du petit Montrevault (Chaudron).

Manche

Saint-Léger de Marigny.
Valognes (Saint-Esprit).

Marne

La Motte des Courtils (Clesles).
Sézanne.

Haute-Marne

Saint-Antoine de Bourbonne-les-bains.

Meurthe

Sarrebourg (ordre Teutonique).

Meuse

Marville (Saint-Esprit).
Vaucouleurs (Saint-Esprit).

Morbihan

Auray (Saint-Esprit).

Moselle

Hautes-Vigneulles (ordre Teutonique).

Nord

Berlaimont.
Bourbourg.

Oise

Saint-Lazare de Béthisy.
Coudun.

Orne

Mouliout (Bursard).

Pas-de-Calais

Arras.

Pyrénées (Hautes)

Maubourguet (Saint-Esprit).

Rhin (Bas)

Stephansfeld (Brumath) Saint-Esprit.
Strasbourg.
Wissembourg (ordre Teutonique).

Rhin (Haut)

Kaysersberg (ordre Teutonique).
Mulhouse.

Rhône

Saint-Antoine de Lyon.

Seine-et-Marne

Chelles.

Seine-et-Oise

Beaumont-sur-Oise.
Juvisy.
Louvres.
Villaroy (Guyancourt).

Seine-Inférieure

Saint-François de Bailleul (Vattelot sous Beaumont).
Doudeville.
Saint-Antoine de Grattemont (Mesnil Panneville).

Deux-Sèvres

Saint-Antoine de la Lande (Saint-Marc la Lande).

Somme

Amiens.
Foucaucourt.

Tarn

Montredon (Assac).

Var

Fayence (Saint-Esprit).

Vendée

Curzon.
Fontenay le Comte.

Vienne

La Minaudière (Cuhon).
Montmorillon (Saint-Esprit).
Saint-Antoine de la Foucaudière (Saint-Sauveur d'Abournay).

Vosges

Neufchateau (Saint-Esprit).

Yonne

Avallon.
Saint-Lazare de Cravant.
Tonnerre (Saint-Esprit.)

[redacted]

Indépendamment des Commanderies ci-dessus, l'orde possédait encore 201 hôpitaux et environ 400 maladreries. Dans le seul département de l'Hérault il y avait 17 hôpitaux : à Béziers, Boujan, Boussagues, Castelnau de Guers, le Caylar, Celleneuve, Florensac, Lespignan, Saint-Jacques de Magalas, Saint-Lazare de Montpellier, Murviel les Béziers, le Pouget, Pouzolles, Roquebrun, Saint-Chinian, Saint-Geniès des Mourgues, Thézan, et 5 maladreries à Frontignan, Gignac, Lodève, Loupian, Nézignan l'Evêque (1).

(1) On appelait *maladrerie* un lieu de retraite et d'assistance pour les malades et particulièrement ceux qui sont entachés de lèpre. On a fait la réforme des maladreries qui étaient possédées par des particuliers et par des communautés et on en a fait des commanderies pour établir l'ordre des chevaliers de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (*Dictionnaire de Trévoux*, V. 130).

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

GOISLARD DE MONTSABERT

La famille de Goislard, établie depuis une époque très reculée dans l'Orléanais et l'Ile-de-France, s'est divisée au commencement du XVIe siècle en deux branches principales, celle des comtes de Villebresme et celle des comtes de Richebourg-le-Toureil et Monsabert (et mieux Montsabert, d'après l'étymologie du nom). (1)

Cette dernière s'est fixée en Anjou, en 1676, par suite du mariage de Marc-Anne de Goislard, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris, avec Anne Le Maistre, de la grande race Parlementaire de ce nom.

Anne Le Maistre apporta dans sa nouvelle famille la terre de Montsabert, comprise plus tard dans celles qui furent unies à la baronnie de Richebourg-le Toureil, érigée en comté au mois de mai 1752 en faveur d'Anne-Louis de Goislard, « ses enfants, postérité et descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage... » (Lettres d'érection dudit comté : - *Arch. Nationales*). Le château de Montsabert, en Saumurois, « un des plus beaux monuments féodaux que possède l'Anjou » (Ernest Bellanger: *Angers et ses environs*, grav. par Tancrède Abraham) devint la propriété de la maison de Laval au XIVe siècle et fut reconstruit en forteresse par le connétable du Guesclin, « laquelle chose pour l'honneur de lui fut tollérée et soufferte » (*Arch. de Maine-et-Loire.*) Des Laval Montmorency il passa aux d'Aubigné en novembre 1575, aux Le Maistre en avril 1630 et aux Goislard en novembre 1676 : il appartient aujourd'hui à Madame la comtesse de Caix de Saint-Aymour, fille de Madame d'Etriché de Baracé, née de Goislard de Montsabert.

Anne-Louis de Goislard (qualifié haut et puissant Seigneur) eut cinq enfants dont 3 fils et 2 filles :

1° Anne-Louis-Henri-Charles-Prosper-Ambroise de Goislard (qualifié également haut et puissant Seigneur), comte de Richebourg-le-Toureil et de Montsabert, Conseiller de Grand-Cham-

(1) Petrus de Monte-Seiberto, 1070-1118 (Liv. Bl. f. 16), 1114-1131 (2e Cartul. St Serge p. 224). — Mons Seiberti 1125. Mons Sigiberti 1124 (Cartul. St Maur, ch. 22 et 52), 1200 circa (Fontev. ch. anc. 15). — Mons Seberti 1200 circa (Pr. des Locher. ch. 1). — Montsabel XVIIe s. orthographe fréquente à cette époque même dans les actes publics et celle que signe la famille Le Maistre, (C. Port. — Dict. de Maine-et-Loire, II, 732).

bre au Parlement de Paris, arrêté le 5 mai 1783 avec son collègue d'Esprémenil, fut député de la Noblesse d'Anjou à l'Assemblée provinciale, le 16 octobre 1787, et le 13 mars 1789, commissaire du même ordre pour l'élection aux Etats-Généraux. De son mariage, contracté à Fontainebleau, le 10 juillet 1800, avec Marie-Jeanne-Victoire Andrieu de Roquetaillade, il n'a eu qu'un fils Anne-*Victor*, mort sans alliance, a Paris, le 17 mai 1842 et une fille Zénobie de Goislard de Monsabert, morte à Angers le 27 mai 1857, mariée avec Armand-Victor d'Etriché de Baracé.

2° Anne-Louis-Marie-François, qui suit et dont la postérité seule subsiste de nos jours ;

3° Anne-Claude-Xaintes de Goislard, seigneur de la Roirie, cadet-gentilhomme au régiment Royal-Roussillon infanterie le 5 mai 1782, sous-lieutenant au régiment de Médoc le 14 juin 1783 : émigré en 1791, mourut à Magdebourg, le 2 mars 1814, officier au 19e Régiment d'infanterie de ligne. Il n'eut pas d'enfants de son mariage avec Félicité-Radegonde de Fay de Peyraud de la Chèze, qu'il avait épousée à Tours le 23 août 1791.

4° Marie-Anne-Elisabeth-Louise de Goislard, mariée avec Nicolas Lorélut, Avocat à la Cour Impériale de Paris, qui l'avait arrachée pendant la tourmente révolutionnaire aux horreurs d'un cachot et à une mort certaine.

5° Elisabeth-Thérèse-Aimée de Goislard, dame de Lucé, mariée le 30 juillet 1790 en la paroisse de Coutures (Maine-et-Loire) avec Charles-Marie-Joseph de Maillé de la Tour-Landry, chevalier de St-Louis, Capitaine-Commandant au régiment de Cambrésis, massacré à St-Domingue. Leur fille unique, Elisabeth-Charlotte de Maillé (appelée en famille *Caroline*) épousa à Angers, le 29 mars 1813, Pierre-*Timothée* de Cumont, d'où postérité.

Anne-Louis-Marie-François de Goislard, vicomte de Monsabert (connu également sous le nom de Goislard du Toureil), chevau-léger de la Garde ordinaire du Roi (Louis XVI), officier supérieur de cavalerie, chevalier du Lys et de St-Louis, émigré en 1791, maître dans la 1re compagnie noble d'ordonnance à l'armée des Princes. Veuf sans enfants de Françoise-Charlotte Coustard de Léchasserie, qu'il avait épousée à Parcé-sous-Rillé (Maine-et-Loire) le 19 mai 1801 ; il contracta une seconde alliance, le 15 novembre 1808, à Saint-Clément des Levées (Maine-et-Loire, avec Félicité-Julie Guillon des Varennes, morte au château de la Linoterie (Loir-et-Cher), le 3 juillet 1839. Décédé à Paris, le 3 août 1835, le vicomte de Monsabert a laissé de cette dernière union :

1° Anne-Gustave de Goislard, comte de Monsabert, devenu chef des nom et armes, en 1842, par suite de la mort sans alliance de son cousin-germain le comte Victor de Monsabert. Chevalier du Lys, commandeur de l'ordre de Charles III, il épousa à Bordeaux, le 12 juin 1842, Marie-Léontine Hosseleyre, dernier rejeton d'une famille venue d'Ecosse, d'après une tradition constante, lors des persécution d'Henri VIII et d'Elisabeth et que nous trouvons établie, dès le commencement du XVIIe siècle, aux environs de Dax, dans la sénéchaussée des Lannes, où elle a toujours occupé une place honorable dans la bonne bourgeoisie du pays. Il est mort à Bordeaux, le 1er juin 1866.

De cette alliance, il a laissé trois fils :

a. — Pierre-Anne-Marie-Timothée-Gabriel, qui va suivre (branche aînée);

b. — Anne-Carlos-Marie-Isidro (en famille *Henri*) de Goislard, vicomte de Monsabert, filleul de L.L. M.M. Charles V (Don Carlos) et Marie-Thérèse de Bourbon-Bragance. Né à Bordeaux le 25 septembre 1846, il a épousé le 15

septembre 1874, en la paroisse de Fontaine-le-Comte (Vienne) sa cousine, demoiselle Pauline de Cumont, dont il a 3 fils et une fille. — Résidences : Poitiers et le château de Chaumont (Vienne).

c. — Anne-*Charles*-Timothée de Goislard, vicomte de Monsabert, né à Mugron (Landes) le 4 novembre 1849, marié à Bordeaux le 26 juillet 1881 avec demoiselle Anne-Camille-*Louise* Soullier de Choisy ; sans enfants. — Résidence : Bordeaux.

BRANCHE D'AMÉRIQUE

2° Anne-*Charles*-Gabriel de Goislard, vicomte de Monsabert marié en Amérique, en 1846, avec Anastasie Viallon, d'une famille originaire de Suisse ; il est mort à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) le 14 avril 1883, laissant 2 fils et 4 filles qui forment une nouvelle branche.

BRANCHE CADETTE 3e RAMEAU

3° Anne-*Timothée* de Goislard, baron de Montsabert, marié à Bordeaux en 1845, avec Maxence Chambrelent, d'une famille de la Martinique, sœur du membre de l'Institut et décédée à Bordeaux le 24 octobre 1881. De cette union : un fils, Anne-Charles-*Louis*, ingénieur des arts et manufactures, mort sans alliance à Bordeaux, le 2 août 1882 ; une fille, Anne-*Marie* religieuse du Sacré-Cœur, décédée au couvent de Pau, le 16 mai 1887 et Anne-*Charles*-Jules de Goislard, baron de Montsabert, chef de bataillon au 108e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, veuf de demoiselle Marthe Ramet dont il a 3 fils et 2 filles.

Le baron Timothée de Montsabert est décédé à Bergerac le 17 décembre 1894, âgé de 80 ans.

BRANCHE AINÉE

Pierre-Anne-Marie-Timothée-*Gabriel* de Goislard, comte de Monsabert, né à Bordeaux, le 23 juin 1843, membre de la société Archéologique du Midi de la France, mort à Toulouse le 10 novembre 1894, a laissé de son mariage contracté, le 19 août 1873, en la paroisse de Bassens (Gironde) avec demoiselle Marie-*Berthe* Dulac, un fils unique :

Anne-Pierre-Henri-*Gustave* de Goislard, comte de Monsabert, né à Toulouse le 12 juin 1874, chef actuel des nom et armes de sa maison.

(V. pour les armes de Goislard de Montsabert et de Villebresme le *Bulletin* de 1894, col. 238, 430 et 438.)

BOYER DU MONCEL

(Suite et fin)

VIII. Christophe Boyer, né le 15 avril 1639, seigneur de Rériec, conseiller du roi, président et lieutenant général au bailliage de Chauffour en 1663, reçut en octobre 1699, des lettres patentes de noblesse, « pour être au nombre des 500 anoblis créés par l'édit de mars 1696, en considération de ses services dans ladite charge qu'il exerçait depuis plus de trente années avec une si grande distinction qu'il s'était attiré l'estime et la considération du public, même dans les différentes commissions qui lui avaient été confiées pour l'exécution des ordres de Sa Majesté par les commissaires départis dans la généralité de Lyon, et encore en considération des services rendus dans les mêmes emplois que ses prédécesseurs, *depuis plus de quatre siècles* (1) puisque ledit Boyer est le *quatrième* en ligne directe qui fait les fonctions de ladite charge, avec toute l'intégrité et le désintéressement qu'on peut désirer, outre un *cinquième* de sa famille qui en avait été aussi revêtu » (2).

(1) Le texte de ces lettres porte bien *quatre siècles*, ainsi que nous l'avons vérifié. Il faut sans doute lire *deux siècles*.

(2) Lettres d'anoblissement dans les *Preuves* faites en 1786 devant d'Hozier.

De son mariage avec Antoinette Guigou, acte reçu Garin, notaire à Lyon, le 21 août 1673, mais qui ne fut célébré religieusement que le 12 octobre, Christophe eût seize enfants :

1. Marie Boyer, née le 21 août 1674, religieuse Ste-Marie à Saint-Etienne le 29 mars 1693;

2. Jeanne, née le 16 septembre 1676, morte le 24 décembre 1678;

3. et 4. Catherine-Claudine et Agathe-Marie, jumelles, nées le 26 avril 1677, dont la première mourut le 28 août 1677 et la seconde le 31 août suivant ;

5. Jacques, né le 5 mars 1679, baptisé le 25 juillet 1684, sous le nom de Jacques-Christophe ;

6. Jeanneton, née le 21 décembre 1680, baptisée le 25 juillet 1684 avec les prénoms de Jeanne-Marie;

7. Jeanne, née le 28 juin 1682 ;

8. Pierre, né le 26 mai 1683, son article suivra;

9. Marie-Anne, née le 29 octobre 1684, religieuse hospitalière à Saint-Etienne le 28 septembre 1702;

10. Marie-Antoinette, née le 17 janvier 1686, mariée le 25 novembre 1722 à François-Hilaire de la Roche-Macé, suivant contrat reçu Rony et Enjalvin, notaires à Saint-Bonnet, le 25 nov. 1727 ; elle mourut le 30 mars 1751 ;

11. Catherine, née le 7 mai 1687 ; nous ne savons rien d'elle;

12. André-Jean-Baptiste, dit Boyer du Montcel, né le 23 juin 1690, capitaine au régiment du Perche-Infanterie, retraité lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis (1). Sa femme fut Marie-Anne de la Roue, dont il n'eut point d'enfants. C'est cette dernière qui lui apporta les fiefs de la Lande et de Batailloux. paroisse de Saint-Marcellin (2).

13. Elisabeth, née le 25 avril 1693, morte le 12 avril 1694;

14. Marie-Toussaint, née le 5 novembre 1696, mariée le 29 août 1724, à Jean-Baptiste de la Pierre de Saint-Hilaire, doyen des conseillers au bailliage de Forez.

IX. — Noble Pierre Boyer, écuyer, seigneur de Rériec et de Bouzac, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Chauffour, épousa par contrat reçu Trablaine, notaire, le 26 décembre 1725, Catherine Pélissier de Saint-Etienne, âgée de 17 ans; elle était veuve de lui le 11 janvier 1749 avec sept enfants.

Pierre Boyer de Rériec fut excepté par lettres-patentes du 21 mai 1745 de la révocation portée par l'édit d'août 1715, en raison de ses services et de ceux de ses ancêtres et maintenu dans l'anoblissement accordé à son père.

Il fut père de vingt et un enfants dont nous citerons les suivants :

1. Christophe Boyer, né le 14 avril 1727, mort non marié en 1767;

2. Antoine, né le 3 juillet 1728;

3. Jean-Joseph, né le 26 avril 1729; il s'appela *Boyer de la Garde*, fut chanoine de Fourvières à Lyon et mourut le 19 septembre 1805;

4. Jacques, né le 13 novembre 1730;

5. Antoine, né le 17 janvier 1732, baptisé le 17 août, qui continuera;

6. Marguerite, née le 29 août 1734;

7. Claude-François dit *de Rériec*, aussi chanoine de Fourvières, mort en 1775;

8. Catherine, née le 3 janvier 1738, religieuse sous le nom de Sainte-Basile, supérieure des Ursulines de Saint-Bonnet, morte en 1803;

9. Pierre, né le 18 avril 1740;

(1) Par lettres du 1er juin 1744, il avait été maintenu dans sa noblesse.

(2) La Lande était le siège primitif de la seigneurie; mais, lorsque Michel de Pouderoux eut bâti, en 1706, le château de Batailloux, mieux situé sur une élévation, la maison de la Lande fut « négligée »; il n'en reste que des ruines.

10. Catherine, morte à Saint-Bonnet, sans alliance, en 1794 ;

11. Marguerite, née le 23 juin 1742 ;

12. Marguerite, née le 17 juin 1743, mariée le 29 avril 1753 à Jacques de la Vayssière de Cantoinet, demeurant au Château-de-Villeneuve, morte à Saint-Bonnet le 3 juin 1779, survivant à son mari et à son fils décédé en 1775, sous-lieutenant au régiment du Dauphin ;

13. Pierre-Christophe, né le 23 août 1743 ;

14. Rose Boyer dite *des Saints-Anges*, religieuse ursuline à Saint-Bonnet.

X. — Antoine Boyer du Montcel, écuyer, seigneur de Batailloux et de La Lande, dont il prêta l'hommage le 26 novembre 1776 (1), officier au régiment Dauphin-Infanterie, se retira dans ses terres en 1767 et épousa, le 27 septembre 1769, acte reçu Ferrandin, notaire, Catherine Courbon de Saint-Genest, morte le 12 mars 1825, qui lui donna :

1. Catherine, née le 5 août 1770, morte à 26 jours ;

2. Joséphine Boyer, née en 1771, morte de la petite vérole en 1789 ;

3. Marguerite, dite *de Rériec*, née le 17 mai 1773, mariée en 1791 à M. Courbon de Montviol ;

4. Pierre, qui continuera ;

5. Une fille née en 1777, morte enfant ;

6. Guillaume-Louis, né le 18 mars 1779, dit le *Chevalier du Montcel*, conseiller de préfecture de la Loire, maire de Montbrison en 1820, chevalier puis officier de la Légion d'honneur, décédé à Montbrison le 25 février 1830 ; il avait épousé le 18 juin 1819, Marie-Thérèse-François Roux de la Plagne, d'où sont venues cinq filles, savoir : *a*. Marie-Thérèse-Sidoine Boyer du Montcel, née le 18 mars 1820, mariée le 12 février 1848 à Jean-François Denantes dont elle était veuve le 19 juin 1864 avec cinq filles et un fils ; *b*. Pierrette-Catherine-Angèle, née le 12 juillet 1821, religieuse du Sacré-Cœur ; *c*. Marie-Françoise-Sabine, née le 17 avril 1822, mariée à Barthélemy Goulard de Curraize ; *d*. Marie-Barthélemy-Charles, né le 25 juillet 1823, décédé le 31 août 1824 ; *e*. Marie-Joséphine-Aimée, née le 28 septembre 1828, religieuse bénédictine sous le nom de sœur *Thérèse de Saint-Hugues* ;

7. Marie-Catherine-Joséphine, née le 26 avril 1783, mariée en décembre 1801 à Claude-Marie Cisternes.

XI. — Pierre Boyer du Montcel, né le 12 mars 1775, fit ses preuves de noblesse devant d'Hozier en 1786, entra l'année suivante à l'Ecole militaire, fut reçu en 1789 sous-lieutenant au corps royal d'artillerie. En septembre 1791, forcé d'émigrer, il ne rentra en France qu'en 1796. Il fut incorporé en 1798 comme soldat au 15e régiment de cavalerie jusqu'en 1800. En 1819, il était maire de Saint-Marcellin-le-Puy. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et maire de la commune de Saint-Marcellin, lorsqu'il fut nommé juge de paix du canton de Saint-Rambert le 16 janvier 1828.

Il avait épousé par contrat reçu Thiolayron, notaire, le 28 prairial an IX (18 avril 1801) Marie-Antoinette Huë de la Blanche de la Curée, morte le 4 décembre 1854, qui lui donna sept enfants :

1. Catherine-Claudine-Olympe Boyer du Montcel, née le 24 janvier 1803, mariée le 15 avril 1827 à Jean-Louis-Chrysosthôme Coupat, substitut, puis juge au tribunal civil de Roanne et juge de paix à Saint-Symphorien-sur Coise : un fils, outre Joseph, né en 1829, mort en 1830, et trois filles ; Xavier, Marie, Antoinette et Victoire.

(1) D'Assier de Valenches, *Fiefs du Forez*, 19. Le Montcel n'était qu'une rente noble.

2. Pierrette-Joséphine-Victoire, née le 14 décembre 1804, mariée le 8 mai 1832 à Jean-Baptiste Rony, de Prest, ancien juge auditeur, avocat à Montbrison : cinq fils, dont deux seulement survivent : Joseph et Louis ;

3. Thérèse. née le 25 mars 1808, morte en mai 1810 ;

4. Guillaume-Annibal, né le 1er juillet 1812, mort le 19 août 1816 ;

5. Claude-François-Xavier, dont l'article suivra ;

6. Léon, né le 9 février 1820, mort le 13 mars 1821 ;

7. Claudine-Catherine-Caroline, née le 6 février 1823, mariée, le 1er septembre 1841, à Antoine-Jean-Joseph Rony (frère de Jean-Baptiste Rony), notaire à Montbrison, mort le 15 août 1872 : deux fils, François et Camille et cinq filles : Irma, Marthe, Jeanne, Gabrielle et Jophine.

XII. — Claude-François-Xavier Boyer du Montcel, chevalier du Montcel au décès de son oncle Guillaume, né le 6 janvier 1817 est mort célibataire ; il est le dernier de la vieille famille des Boyer du Montcel, qui fut l'une des premières de la ville de Montbrison, qu'elle habitait alternativement avec le château de Batailloux, que M. François Rony, notaire à Montbrison, neveu de Xavier, vient de restaurer grandiosement comme maison de campagne.

GASTEBOIS

La maison de Gastebois, de noblesse d'extraction, originaire du Périgord, a eu ses membres qualifiés d'écuyers et de chevaliers, seigneurs de Gastebois, de Bardouly, de Cassaigne, de Cauze, de Lauzenac, de Leymarie, de Marcignac, de Marignac, de la Monde, des Moulis, du Mouniers, de la Pleyssade, de Vitaille, etc.

PREUVES : Arrêt de maintenue de noblesse du 10 octobre 1666 par M. Dupuy, subdélégué de M. Pellot, en faveur de Antoine de Gastebois ; arrêt de maintenue de noblesse dn 10 décembre 1666 par M. Dupuy, subdélégué de M. Pellot, en faveur des enfants mineurs de Guillaume de Gastebois-Magnac, décédé, dont Jeanne de Longueval, sa veuve, avait produit les titres ; arrêt de maintenue de noblesse du 13 décembre 1666 [du même Dupuy en faveur de Antoine de Gastebois de la Monde. En 1698 en conformité de l'ordonnance royale de 1697 exigeant la vérification des titres de noblesse, Claude de Gastebois se fit délivrer un extrait de l'inventaire des titres de sa maison qui se trouvait dans les minutes de Me Jean Labrousse, notaire royal : cet extrait est visé et signé par d'Hozier de Sérigny. Preuves faites par Jean de Gastebois de la Monde pour être admis à l'école de la Flèche où il est entré le 14 juillet 1775.

HONNEURS : La maison de Gastebois a toujours tenu un rang distingué parmi la noblesse du Périgord, par les services qu'elle a rendus dans l'armée et les charges de cour qu'elle a remplies. Elle a produit un gouverneur de villes, des officiers de tous grades, des chevaliers de Saint-Louis, un zouave pontifical, cinq membres qui ont émigré et ont servi dans l'armée des Princes.

Parmi les alliances de cette maison nous citerons celles contractées avec les familles : d'Abillon, d'Arblade de Séailles, du Bois de la Gréze, de Bonnal, de Bouilhagues, de Boutier de la Cadonne, de Cussac, de Digeon, de l'Estoile, de Faure, de la Faye, de Foucauld de Pontbriand, de Lageard, de Lagrange, de Lastic Saint-Jal, de Laurière, de Longueval, du Luc, de Merlhiac, de Montard, de Parreaud de Coyssel, de Saint-Légier d'Orignac, de

Saint-Ours, de Seguin du Séjours, de Villars.

La maison de Gastebois est fort ancienne et était déjà connue au milieu du xvᵉ siècle époque depuis laquelle sa filiation n'a aucune interruption. Elle commence à noble Antoine de Gastebois, écuyer, marié le 10 août 1477 avec Catherine du Luc. Les trois arrêts de maintenue de 1666 précités reconnaissent que cette famille possède la noblesse d'extraction.

Il ne faut pas confondre cette maison avec une autre dont le nom s'écrit de même, qui est de Normandie, annoblie en 1479 et qui porte : *Gironné d'or et d'azur ; à un orle de huit écusson de l'un en l'autre, et un écusson de gueules en abîme brochant sur le tout.*

Parmi les membres de cette famille, il faut citer :

Antoine de Gastebois, gouverneur de Bergerac, puis de Sainte-Foy-la-Grande ; il se distingua par sa bravoure qui lui valut de nombreuses blessures. Pour le récompenser des services considérables qu'il avait rendus le roi le nomma conseiller ordinaire de sa chambre et son maître d'hôtel.

Louis-François et François de Gastebois de Bardouly, Jean-Jacques de Gastebois de Marignac et Pierre-Bathilde de Gastebois de la Monde firent toute la campagne dans l'armée des Princes pendant l'émigration.

Albert de Gastebois, capitaine aux zouaves pontificaux se rendit à l'appel du général de Charrette en 1870 et fut tué le 2 décembre 1870 à la bataille de Patay.

Il a existe trois branches :

1. La *branche aînée*, dite plus tard *des seigneurs de Bardouly*, qui suivra.

2. La *branche des seigneurs de Marignac*, qui suivra.

3. La *branche des seigneurs de la Monde* sortie de la première branche à la fin du xviᵉ siècle qui a pour auteur Antoine de Gastebois, écuyer, seigneur de Leymarie troisième fils de Pierre de Gastebois et d'Antoinette de la Faye éteinte vers 1840, par la mort de *Pierre*-Bathilde de Gastebois, ancien capitaine au régiment de Normandie, chevalier de Saint-Louis marié le 3[illegible] mai 1819 à Zoé de Thamaint de Cressat, dont il n'eut pas d'enfants.

BRANCHE AINÉE DITE DE BARDOULY

Elle a pour auteur Antoine de Gastebois marié le 10 août 1477 à Catherine du Luc. Elle est aujourd'hui représentée par :

1° *Louis*-Alexandre de Gastebois, chef du nom et des armes, né le 24 octobre 1838, fils de Henry de Gastebois, mort le 13 février 1885 et de Pauline de Foucauld de Pontbriant. Il épousa le 11 janvier 1865 Marie de Montard, fille de Martial de Montard et de Ann[illegible] du Mas de Payzac.

De ce mariage sont nés deux enfants : *a.* Geneviève, née le 29 novembre 1865 ; *b.* Jean, né le 31 janvier 1876.

2° Alix de Gastebois, sœur de Louis, mariée à Eugène-Philippe-Anatole de Motas d'Hestreux.

3° Marie de Gastebois, deuxième sœur.

4° Mathilde de Gastebois, troisième sœur.

5° Enfin *Anaïs*-Jeanne de Gastebois, leur tante.

BRANCHE CADETTE, DITE DE MARIGNAC

Cette branche a pour auteur Guilhem de Gastebois, troisième fils de Antoine de Gastebois et de Catherine du Luc et est actuellement représentée par :

1° Marie-Henry-*Gabriel* de Gastebois, né le 13 février 1848, ancien lieutenant des mobiles de la Dordogne pendant l[illegible]

guerre de 1870, ancien secrétaire particulier du ministre des travaux publics en 1873 et ancien conseiller de préfecture à Toulouse en 1874.

Il a épousé le 20 mai 1873 Caroline de Saint-Légier d'Orignac, fille de Gustave comte de Saint-Légier d'Orignac et de Alix Herbowt.

De ce mariage est née une fille unique le 9 février 1874, *Camille*-Marie-Augustine de Gastebois.

2° Louis de Gastebois, né le 12 octobre 1849, son frère cadet, lieutenant du génie, démissionnaire en 1874, sans enfants de son mariage le 28 octobre 1873 avec Louise de Seguin du Séjours, fille de Charles de Seguin du Séjours et de Cécile Dufresne.

3° Elisabeth de Gastebois, leur cousine, fille unique de Charles de Gastebois, marié le 20 septembre 1866 à *Maurice*-Paul-Bernard vicomte de l'Estoile, fils de *Louis*-Jules comte de l'Estoile et de *Marie*-Constance de Bernard de la Carbonnière.

De gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, cantonnée de quatre arbres arrachés d'or.

MONTGERON.

GRÉZEL

(Additions au *Bulletin* de août 1894, col. 489.)

Branche C.

II. — Géraud de Grézel est qualifié d'écuyer dans le contrat de mariage de son fils. Il eut en outre une fille nommée Anne.

III. — Jean de Grézel épousa en deuxièmes noces, par contrat du 24 février 1650, portant filiation, où il est dit, sieur de Loubinal, Marguerite de Brouillandie, fille de Raymond, et de Livie de Gontaut. Il est dit sieur de la Bourgonnie, dans son premier contrat de mariage.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le vicomte Louis du Authier avec Anne de Gérard du Barri,

Le mariage a été célébré le 17 septembre au château de Giverzac, commune de Domme (Dordogne).

Louis-Jean-Népomucène du Authier, grand-père du marié, a eu de son mariage avec Anne-Josèphe Dufaure de Meillac : 1. Jeanne-Josèphe, mariée le 8 octobre 1832 à Victor-Raymond Jean-Baptiste Garat de Nedde ; 2. Henriette-Jeanne-Adélaïde, mariée le 24 octobre 1836 à Léonard-Paul Formigier de Beaupuy de Génis ; 3. Marie-Jeanne-Sophie, mariée le même jour à Paul-Antoine Léobardy du Vignaud ; 4. Frédéric-Michel-Joseph, qui suit.

Frédéric-Michel-Joseph, comte du Authier, épousa le 1er juin 1847, Marie-Marguerite de Calignon ; il est mort laissant : 1. André, vicomte du Authier, marié à Mlle du Ligondès, demeurant à Moulins ; 2. Louis, le nouveau marié ; 3. Louise, mariée à N... de Bars ; 4. Elisabeth, morte à 16 ans en 1865.

La famille du Authier ou du Autier très anciennement connue en Limousin, remonte par filiation authentique à Aymar Autier, damoiseau, qui rendit hommage le 25 décembre 1400 ; mais

[illegible] Armand [illegible] Madeleine [illegible] 1 juin [illegible] d.

A Hubert Marie-Joseph [illegible], né le 1 juin [illegible], [illegible] trois autres enfants étaient morts en bas âge en 18[illegible].

[illegible] San-Fran[illegible] a été célébré [illegible] église Saint-[illegible] en la cha-[illegible] de l'Alma. [illegible] été abso[illegible] assistaient les [illegible] particuliers des [illegible]

C'est M. l'abbé Charmettant, le con-[illegible] zélé de l'œuvre antiesclava-giste du cardinal Lavigerie, qui a béni à Saint-Pierre-de-Chaillot le mariage catholique ; au temple de l'avenue d[illegible]

l'Alma, la cérémonie religieuse a été officiée par le pasteur Morgan.

Les témoins étaient pour le marié : le comte Vladimir de Montesquiou-Fézensac et le comte Bertrand de Valon ; pour la mariée : M. Croker, son beau-frère, banquier à San-Francisco (Californie), et M. Kane, le banquier.

Les Poniatowshi d'aujourd'hui sont d'origine italienne, issus, dit-on, de Stanislas Torelli, né en 1677 et adopté par un noble lithuanien Poniatowski, intendant du prince Sapieha, devenu grand trésorier de Lithuanie et l'époux d'une princesse Czartoriska. Ses descendants ont donné le dernier roi de Pologne Stanislas-Auguste, mort sans alliance en 1795 et un maréchal de France, son neveu, Joseph-Antoine, mort en 1813.

Joseph-Stanislas-Auguste-Frédéric-Télémaque, décédé en 1855, fils du maréchal et de Mme Grasnoswka, née Potowska, fils naturel reconnu et naturalisé français, officier de chasseurs d'Afrique, épousa Léopoldine-Amélie-Fanny-Charlotte Lessois, dont il eut : 1. Stanislas, marié avec Mlle Le Hon, dont : Carlo et André, le nouveau marié ; 2. Charles-Joseph-Marie, marié avec Mlle Rey-Godard ; 3. André. Le titre de prince porté par les descendants du maréchal est d'origine italienne, reconnu sous le second empire.

Le prince Joseph-Michel-Xavier-François-Jean Poniatowski, prince de Monterotundo, sénateur du second empire français, grand officier de la Légion-d'honneur, mort sans alliance en 1866 ; le prince Charles Poniatowski, son frère qui lui survit et habite Florence ; sa sœur Isabelle, mariée avec M. Ricci, sont les enfants de Stanislas, lieutenant-général, des armées polonaises et les petits-fils de Casimir Poniatowski, frère aîné du roi de Pologne.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la guivre de sinople couronnée d'or et engoulant un bras de carnation; aux 2 et 3 d'or au lion de gueules armé, lampassé et couronné de gueules, qui est de Poniatowski : *sur le tout : d'azur au taureau d'or*, qui est de Torelli.

Le général Allegro, commandeur de la Légion d'honneur, gouverneur de Gabès, avec Marie de Charritte, fille du marquis de Charritte, ancien conseiller à la Cour de Pau et de la marquise de Charritte.

Le mariage a été célébré à Lourdes, le 6 octobre.

Les témoins étaient, pour la mariée : son beau-frère, le comte de Javel, et son cousin, M. de Belleville ; pour le marié : le général Faure-Biguet et le colonel de Lestapis, commandant le 57e régiment d'infanterie.

La famille de Charritte est originaire du Béarn.

Elle a donné de nombreux magistrats au parlement de Navarre, siégeant à Pau. M. de Charritte reçu conseiller en 1750 était un des présidents en 1757, encore en exercice en 1789. M. de Charritte, sgr d'Andoins et de Castelnau, figure sur la liste des possesseurs de fiefs nobles en 1786, qui avaient entrée aux Etats de Béarn.

La terre dont elle porte le nom appelée la Potestarie de Charritte, située dans la vicomté de Soule, fut érigée en marquisat par lettres du mois de mars 1743, enregistrées le 7 mai suivant au parlement de Pau en faveur de Jean-Vincent de Charritte, chevalier.

D'azur, à trois épées d'or en pal, aboutées d'un trèfle de même, celle du milieu appointée vers le chef, les deux autres vers la pointe.

Géneviève-*Marguerite* de Riquet de Caraman-Chimay, troisième fille de feu le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères à Bruxelles, et de sa première femme, née Marie-Joséphine-Anatole de Montesquiou-Fezensac.

Le mariage a été célébré le 12 novembre en la chapelle de la Nonciature à Paris, par Mgr Ferrata, nonce apostolique.

Les témoins de la mariée étaient: le duc de Fezensac et le comte de Brigode; ceux du marié: le vice-amiral Humann et le colonel baron de Maistre, commandant le 7e dragons.

(V. pour la maison de Riquet de Caraman-Chimay, les *Bulletins* de 1889, 1890 et 1892, col. 235.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de même, défaillante à dextre et florencée d'argent, et en pointe, de trois roses de même posées en orle, qui est de Riquet de Cardman; *aux 2 et 3 de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or, mise en bande,* qui est de Chimay.

Devise : *Juvat pietas.*

Marcel Jayr, petit-fils de M. Jayr, pair de France et ministre sous Louis-Philippe, beau-frère du baron de Goulard et du comte de Matharel, avec Mlle de Pomairols, fille de Charles de Pomairols, au château de la Pèze, par Villefranche (Aveyron).

Le mariage a été célébré dans la première quinzaine du mois de novembre.

La famille de Pomairols *alias* Pomayrols et Pomairol est une des plus anciennes du Rouergue, où elle a été maintenue dans sa noblesse depuis 1517, par jugement de M. Le Pelletier, intendant de Montauban le 29 novembre 1699. D'après M. de Barrau, t. III, p. 757, elle serait venue du Dauphiné s'établir dans cette province vers la fin du XIVe siècle ; « elle acquit beaucoup de distinction à Villefranche où ses descendants occupèrent pendant plusieurs générations les premières charges de la magistrature et rendirent d'éminents services à l'état et au pays. »

La famille de Pomayrols a donné en outre à l'armée des officiers distingués dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis. Jean de Pomayrols, comte de Vareilles, tué au siège de Maëstricht, commandait le régiment de Beaupré-cavalerie; Charles de Pomayrols, mort en 1723, était brigadier des armées du roi ; Pierre, son frère, capitaine de grenadiers au régiment de Condé fut tué en 1713 au siège de Fribourg ; Jean-Jacques, sieur de Cadars, était major au régiment de Condé, au XVIIIe siècle.

Jean-François de Pomayrols, né le 21 septembre 1721, sgr de Grammont, de Cadars, de la Pèze, etc., page du roi en 1736, dernier président de son nom au sénéchal et siège présidial du Rouergue, était le cinquième ascendant de la mariée en ligne directe.

Pendant la peste qui désola Villefranche en 1628, Jean de Pomayrols, conseiller du roi et juge criminel au sénéchal et siège présidial du Rouergue, fut pour sa ville natale ce que l'immortel Belzunce fut un siècle plus tard pour Marseille. Dès que le fléau eut cessé de sévir, Pomayrols reçut de ses concitoyens un éclatant témoignage de reconnaissance : « Il fut délibéré que toutes les possessions dont il jouissait dans toute l'étendue du ressort seraient à perpetuité exemptes de tout impôt et redevance (cette exemption a eu lieu jusqu'en 1794) ; que la cité de Villefranche s'obligerait à les payer pour lui, et que cette faveur s'étendrait sur ses descendants en ligne directe. » On ordonna de plus « que cette mémorable décision serait gravée sur une plaque de bronze; et pour don-

ner encore une plus grande solennité au sentiment de gratitude qui animait toute l'assemblée, on arrêta que le portrait de Pomayrols serait placé dans l'hôtel de ville avec une inscription qui rappellerait à la postérité les services éminents rendus à la patrie par un magistrat si recommandable. »

On voit dans le cadre du tableau qui entoure ce portrait, au-dessus de la tête de Jean de Pomayrols un phénix renaissant de ses cendres avec ces mots comme devise : *Durat et lucet.* L'écusson de la ville s'y trouve réuni avec celui de Pomayrols.

D'argent, à trois pommiers mal ordonnés de sinople fruités de gueules,

---

Louis de Fromont de Bouaille, fils de Paul de Fromont de Bouaille, maire de Contilly (Sarthe), et de Marie de Guisable de la Cotte, morte en 1876, (dont la mère était Marie-Antoinette-Louise de Maussion de Candé), avec Marthe de Lignières, fille de Gustave comte de Lignières, général de brigade en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, mort en 1888, et de la comtesse née Louise de Maussion.

Le mariage a été célébré le 8 décembre dans l'église de Sancourt, près de Ham.

La mariée était conduite à l'autel par le général de Gerbrois, frère de Madame de Maussion, sa grand'mère.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Rouvroy Saint-Simon, son cousin-germain, et M. d'Aillières, député de la Sarthe ; et pour la mariée : les comte et vicomte Henri de Lignières, ses frères aînés.

La bénédiction de N. S. P. le Pape Léon XIII avait été adressée aux jeunes époux, par l'entremise du comte de Béhaine, ambassadeur de France auprès du Saint-Siége.

La famille de Fromont de Bouaille, originaire de Normandie, est connue depuis l'an 1050.

Une charte de 1050 relate que Guillaume, Geoffroy, et les enfants de Richard de Fromont tenaient un fief relevant de l'évêché de Bayeux. La filiation suivie remonte à noble Thomas, sire de Saint-Frémont, écuyer vivant au commencement du XIV[e] siècle. Son descendant au 11[e] degré fut Charles de Fromont, écuyer, né en 1593, mort le 29 mars 1668 après une longue maladie pendant laquelle il fut débouté de sa noblesse, n'ayant pu en faire la preuve à cause de sa maladie et ses deux fils étant à l'armée. Son petit-fils obtint un arrêt de maintenue de noblesse le 30 octobre 1717.

Ce dernier fut l'aïeul de Henri-Pierre de Fromont, ecuyer, sgr de Bouaille, Mieuxcé, Pacé, Herses, né à Alençon en 1757, mousquetaire noir émigré en 1791 ; il rentra en 1802 et mourut en 1804.

Il avait épousé en 1781 mademoiselle Chesneau de la Drourie, dont il eut : 1. Pierre-Martin-René, né en 1784, mort en 1856 ; 2. Charles-Henri, né en 1789, mort en 1836, qui forma une branche divisée en 3 rameaux ; 3. Jean-Baptiste-Isidore, né en 1790, mort en 1852, dont la postérité a formé 2 rameaux ; 4. Théodore, qui suit ; 5. Madame Le Prevost de Fourches ; 6. Madame du Bois Tesselin du Bel; et 7. une fille, morte à 7 ans.

Théodore de Fromont, né en 1792, mort en 1834, épousa en 1821 Yseult de Frébourg, morte en 1848 la dernière de sa race, dont : Mmes Jules et Victor de Beffort, la comtesse de Rouvroy Saint-Simon, une fille morte jeune, et Paul, le père du marié et de Gaëtan de Fromont, marié en mai 1894 à M[lle] Barthélemy.

D'or, à 8 molettes de sable en orle, et une merlette du même en abîme.

La branche à laquelle appartient

le nouveau marié modifie ainsi les émaux :

D'argent, à 8 molettes de gueules en orle, et une merlette de sable en abîme.

(Voir pour la famille de Lignières les *Bulletins* de 1890, col. 143 et suivantes, et 1892, col. 99), en ajoutant que :

Emilien comte de Lignières a eu de son second mariage : 1. Jean de Lignières, né en 1893 ; 2. Georges de Lignières, né en 1894.

Henri vicomte de Lignières est père de : 1. Louis, né 1889 ; 2. Madeleine, née 1888 ; 3. Geneviève, née 1892.

Jean baron de Lignières a pour enfants : 1. Robert, né en 1886 ; 2. Guillaume, né en 1892 ; 3. Jeanne, née en 1887 ; 4. Hélène, née en 1889 ; 5. Elisabeth, née en 1890.

Thomy de Lignières est père de : 1. François, né en 1892 ; 2. Yves, né en 1893 ; 3. Louise, née en 1895.

Ludovic, vicomte de Lignières est père de : 1. Gabriel, né en 1889 ; 2. Jacques, né en 1890 ; 3. Pierre, né en 1892 ; 4. Anne-Marie, née en 1894.

D'argent, à la croix ancrée de gueules.

Ludovic du Bessey de Contenson, capitaine brévété, officier d'ordonnance du général commandant la 19e brigade d'infanterie, fils de Just du Bessey de Contenson et d'Elise Ducret de Langes, avec Marie Chavane, fille de M. et Mme Paul Chavane.

Le mariage a été célébré le 12 décembre à Dijon, en l'église St-Bénigne.

La famille du Bessey de Contenson établit sa filiation à partir de Pierre du Bessey, capitaine de compagnies franches, originaire du Vivarais, qui vint s'établir en Forez vers 1400. Plusieurs de ses membres se sont illustrés dans l'armée et le haut clergé.

Jacques-Just du Bessey de Contension, baron de Pontamailly et ses frères officiers de marine émigrèrent en 1789 et servirent avec distinction a l'armée des princes.

Cette famille se divisa en deux branches dites de Villechaize et de Contenson. Elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Forez, en la personne de M. de Contenson, sgr du dit lieu et de M. de Contenson, capitaine de vaisseau.

D'argent, à la croix de gueules chargée de cinq losanges d'or.

Mademoiselle Marie Chavane est arrière petite-fille du baron Falatieu, député des Vosges sous la Restauration, l'un des bienfaiteurs de son département et de Monsieur Cuny, également député des Vosges sous la Restauration. La branche cadette de cette famille est représentée par Monsieur Alfred Chavane de Dalmassie, ancien sous-préfet de Cherbourg.

DÉCÈS DES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le prince Léopold de Croy, général de cavalerie autrichien, est décédé à Vienne le 15 août.

Il était né le 5 mai 1827, fils aîné du prince Philippe de Croy et de la princesse Jeanne, née princesse de Salm-Salm.

Il avait épousé, en 1864, à Venise, la marquise douairière Strozzi-Sagrati, née comtesse Nugent de Westmeath, et, en secondes noces, en 1881, la veuve du prince Charles de Hohenlohe-Hartenstein, née comtesse de Sternberg. Il ne laisse pas d'enfants.

Le prince de Croy était chevalier de la Toison d'Or.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 357).

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules; aux 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées.

Devise : *Souvenance.*

La marquise de Pouilly, née de la Vergne de Tressan, est décédée dans la première quinzaine du mois d'août. Ses obsèques ont eu lieu à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) où est la sépulture de famille.

La maison de Pouilly est ancienne dans les Ardennes. Elle a donné cinq chevaliers à l'ordre de Malte de 1571 à 1785. Son nom figure au XVIIIe siècle parmi ceux des chanoinesses du chapitre noble de Poussay, en Lorraine. dont les preuves étaient de neuf générations de noblesse chevaleresque des deux côtés paternel et maternel.

Nicolas-Albert baron de Pouilly, sgr de Ginvry et Cunel en partie ; Albert-Louis baron de Pouilly, sgr de Pouilly, Chaufour, Quincy, Luzy, Moulin et Villosne en partie, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp ; et demoiselle Jeanne-Françoise de Pouilly, dame en partie de Ginvry, figurent en 1789 sur la liste de la noblesse du bailliage de Clermont en Argonne.

Cette famille a donné des officiers distingués à l'armée, parmi lesquels: N. de Pouilly, capitaine dans le régiment de Poitou-infanterie, était chevalier de Saint-Louis en 1747. Albert-Louis baron de Pouilly, lieutenant-colonel du régiment royal-cravattes en 1764, puis mestre de camp des chevau-légers, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1771, maréchal de camp en 1784 ; Jacques de Pouilly, grand prévot des troupes françaises dans l'Inde, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1791. Charles de Pouilly, né au château de Cornay, en 1775, mort en 1823, avait été reçu chanoine comte de Lyon en 1785. Après l'abolition des ordres religieux il émigra, servit avec distinction dans l'armée des princes, sous le duc de Bourbon et le prince de Condé ; rentra en France en 1802, capitaine d'infanterie en 1815, chevalier de Saint-Louis, titré marquis de Pouilly par Louis XVIII. Anselme baron de Pouilly de Cornay, mort en 1819, frère aîné du précédent, émigra comme lui et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé, nommé lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis en 1816.

Le marquis de Pouilly, son arrière petit-fils, habite le château de Cornay, près Grandpré, dans les Ardennes.

D'azur, à trois tours d'or.

La maison de la Vergne de Tressan est originaire du Languedoc où elle est connue depuis le XIIIe siècle. Elle a possédé dans le bas-Languedoc les terres de Puechlacher, Tressan et Montbazin dont elle a porté le nom. Par ses services et ses alliances la maison de la Vergne a tenu un rang distingué dans la noblesse, elle a donné deux maréchaux de camp, un lieutenant-général des armées, commandant en Bourbonnais, puis dans la Lorraine, et grand maréchal-des-logis du roi de Pologne, duc de Lorraine, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences ; deux évêques, trois chanoines comtes de Lyon, dont un a été archevêque de Rouen, en 1733.

D'argent, au chef de gueules chargé de trois coquilles d'argent ombrées de sable.

Le comte Le Jumeau de Kergaradec, consul général de France à Moscou est mort subitement à Berlin où il était de passage le 2 octobre.

Ancien élève de l'Ecole navale, le comte de Kergaradec était parvenu

rapidement au grade de capitaine de frégate. Successivement chargé en 1875 du consulat de France à Hanoï, administrateur principal des affaires indigènes, envoyé en mission à Hué, il était entré définitivement dans la carrière consulaire en 1883 comme consul de 1re classe et commissaire du gouvernement à Bangkok, puis maintenu dans cette résidence comme consul général et chargé d'affaires. Il gérait le consulat de France à Moscou depuis 1891. C'était un de nos agents consulaires les plus estimés.

La famille Le Jumeau a possédé en Bretagne les seigneuries de Kergaradec, de la Bande, de la Valde, et a paru aux diverses réformations de cette province où elle a été maintenue dans sa noblesse.

Paul-Olivier Le Jumeau de Kergaradec prit part à l'assemblée des gentilshommes bretons en 1789.

De gueules, au léopard d'or.

Honoré - *Charles* - Gustave vicomte Reille, commandant le 22e régiment d'artillerie en garnison à Versailles, est décédé dans cette ville le 5 octobre. Son corps a été transporté à Paris et ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou.

Il était fils aîné de *Gustave*-Charles-Prosper comte Reille, lieutenant de vaisseau, ancien député, et de Françoise-Anne Masséna d'Essling, sœur du duc de Rivoli ; il avait épousé le 9 juin 1879, Simone-Marie-*Françoise* de Dreux-Brézé, (fille d'Eugène-Philippe-Joseph vicomte de Dreux-Brézé et de Berthe-Marie-Caroline Ferron de la Ferronnays), dont un fils : André.

Polyeucte - *Victor* - Gustave Reille, frère du défunt, officier d'artillerie, a épousé en 1880 Marie-Geneviève Milon de la Verteville.

Son oncle René-Charles-François baron Reille, ancien officier d'état-major, député du Tarn, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, a ép. en 1880 Geneviève-Marie-Eulalie Soult de Dalmatie, petite-fille du maréchal de France, dont postérité.

(V. la notice sur la famille Reille qui a pour auteur Honoré-Charles-Michel-Joseph Reille, maréchal de France, créé comte de l'Empire en 1809, le *Bulletin* de 1887, col. 467.)

De sinople, au centaure sagittaire d'or.

Le vicomte Edouard-Marie-Augustin de Brandt de Galametz est décédé le 9 octobre au château d'Ecoivres (Pas-de-Calais).

Une foule nombreuse, dit la *Gazette de France*, était accourue de partout aux funérailles du regretté défunt. Mais ce qui tranchait sur le ton général de cette cérémonie funèbre, ce qui lui donnait un caractère très particulier et très touchant c'était l'hommage unanime de sympathie, de considération et de respect que l'on surprenait sur toutes les lèvres, et qui en faisait une réelle manifestation de regrets publics.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt : le comte Rodolphe de Brandt de Galametz, assisté de M. le doyen de Vimy, et M. Albéric de Brandt de Galametz, accompagné de M. Louis de Clercq, représentant départemental de Monseigneur le duc d'Orléans ; puis venaient les autres membres de la famille.

Le défunt avait épousé Clémentine-Louise-Virginie de Calonne d'Avesnes, dont il ne laisse pas d'enfant.

La souche de cette maison originaire des Pays-Bas, établie dans l'Artois, a pour auteur Gérard de Brandt, sgr de la Campe, qui ép. Jeanne de Vargelot et fut père de Jean, marié à Saint Omer le 25 juin 1560 avec Marie de le North, dont la postérité est encore représentée.

Elle s'est divisée en plusieurs branches connues sous les noms de Marconné les Hesdin, de Galametz, et de Lootz ; elle s'est alliée aux maisons de Fléchin, de Josne de Contay, Salperwick, Tolomey, du Passage, etc.

Alexandre-François-Ignace de Brandt, cornette au régiment Royal-Cravatte, fut créé par le pape comte Palatin, patrice romain et chevalier de l'Eperon d'Or, à cause de l'alliance de son père, Louis-François de Brandt, avec Marie-Agnès-Françoise de Tolomey, fille de Paul-Gabriel-Marie, d'une illustre maison italienne; il fut en outre créé comte par lettres patentes du roi Louis XV du mois de mars 1758.

D'azur, à trois flammes d'argent posées 2 et 1.

Le baron Edouard Bigot de Morogues, maire de Saint-Cyr en Val (Loiret), ancien attaché d'ambassade à Constantinople et à Washington, fils de Achille-Louis-Marie baron Bigot de Morogues, ancien officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur, et de Louise Guyon de Guercheville, est décédé dans la première semaine du mois d'octobre au château de Concire (Loiret).

Marié à Jeanne de Montsaulnin, sœur du comte de Montsaulnin, député, et du vicomte de Montsaulnin, il laisse un fils, le baron Pierre de Morogues, et une fille Marie-Louise, mariée, il y a deux ans, à M. de Saulty, frère de la comtesse Félix de Lévis-Mirepoix.

(V. pour les branches de la Touanne et de Morogues dans l'Orléanais, le *Bulletin* de 1886, col. 265 à 272.

De sable, à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules.

Devise : *De par Dieu* ou *Tout de par Dieu.*

Le général Olivier-Amable-Charles vicomte de Quélen, officier de la Légion d'honneur, fils du feu vicomte de Quélen le plus jeune des frères de Mgr de Quélen, archevêque de Paris et de la vicomtesse née Gastaldi, décédée le 12 novembre 1893, est décédé vers le milieu du mois d'octobre. Ses obsèques ont eu lieu le 20 octobre à Cesny-les-Vignes (Calvados), au milieu d'une nombreuse assistance, venue pour rendre un dernier hommage au bienfaiteur de cette contrée.

Mgr l'évêque de Bayeux, qui avait tenu à présider la cérémonie, a donné l'absoute.

Le deuil était conduit par le comte d'Elva député de la Mayenne; le comte Olivier d'Elva, le vicomte d'Elva, le vicomte de Reviers de Mauny, neveux du défunt, et par le comte de Châteaubriand, son cousin germain.

Cette maison, une des plus anciennes et des plus illustres de Bretagne, est encore représentée par le comte Alphonse de Quélen, chef de la branche aînée et par le vicomte Raoul de Quélen, marié le 7 juin 1892 avec Antoinette Oppenheim, fils du vicomte Raoul de Quélen, décédé au mois de mars 1893, et de Mlle de Laugier de Beaurecueil.

(V. les *Bulletins* de 1892, col. 362, et 1893, col. 180.)

Burelé, d'argent et de gueules de 10 pièces.

Devise : *E peb amser Quélen* (En tout temps Quélen).

René du Guiny, frère du général du Guiny, ancien commandant du 3e corps d'armée, est décédé le 23 octobre à Nantes.

La maison du Guiny en Bretagne est connue dans cette province depuis Eonnet du Guiny, vivant en 1360. Elle a comparu dans toutes les montres de noblesse depuis cette époque et a

été maintenue dans toutes les vérifications ou recherches faites dans cette province.

Jean du Guiny, sgr de la Garoulaye fut en 1522 établi prévot des maréchaux de France par le comte de Laval ; son fis Jean, quatrième du nom, fut établi capitaine du ban et arrière ban de l'évêché de Saint-Malo le 12 mars 1557 par Jean de Bretagne. Sa descendance a fourni de nombreux conseillers au parlement de Bretagne.

D'azur, au croissant d'or.

Il y avait en Bretagne une autre famille du même nom, mais avec des armes différentes, que l'on considère généralement comme pouvant avoir une origine commune avec la précédente. Elle possédait en 1670 à l'époque des maintenues la terre de la Jaroussaye. Ses preuves remontaient à Guillaume du Guiny vivant en 1400, marié avec Havoise de Catelan ou Catuelan ; ses descendants se sont alliés avec les familles de Callac, de la Bourdonnaye, etc.

D'argent, à deux épées de sable passées en sautoir, la garde en haut, accompagnées en chef d'un croissant de gueules, et en pointe d'une étoile du même.

Hippolyte-Jacques-Noël de Pineau, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, né en 1820, est décédé à Bordeaux le 26 octobre.

De son mariage avec Amélie-Adélaïde Baubal, aujourd'hui sa veuve, il laisse : 1° un fils, N. de Pineau, 2° une fille Louise-Marguerite-Charlotte-Marie de Pineau, née au château du Guâ le 25 août 1877.

La famille de Pineau remonte à Jean Pineau, reçu bourgeois de Bordeaux le 1er juillet 1536.

Jean Pineau, juge consul de la Bourse de Bordeaux en 1608 et 1618 eût de son mariage avec Anne d'Arche, N. Pineau, père d'Armand et Arnaud, sieur de Beaumarais, jurat de Bordeaux qui reçut des lettres de noblesse en 1659.

Son arrière petit-fils, messire J.-B - Michel de Pineau, écuyer, seigneur de St-Denis, conseiller à la cour des aides, en 1722, eut de son mariage avec Radegonde de la Brue, entre autres enfants :

1. Jean-Joachim de Pineau de Saint-Denis, l'auteur de la branche aînée, éteinte il y a quelques années dans la famille de Lamothe ; 2. Charles-Denis, qui suit :

Charles-Denis de Pineau, chevalier de Pineau, seigneur de Puymenot, capitaine au régiment d'Ile-de-France infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié le 3 août 1769 avec Marguerite-Françoise de Saincric, dame de Puymenot ; il est mort à Ambarès le 5 septembre 1815, laissant un fils unique :

Jean-Joachin de Pineau, officier supérieur du génie, émigré pendant la Révolution, né à Ambarès le 28 juillet 1771, décédé à Ambarès le 15 juin 1841 ; il fit partie de l'armée de Condé et fût nommé chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur ; il épousa Amélie-Eléonore de Perceval, fille de Noël de Perceval et de Charlotte de Wittingoff ; elle est morte à Ambarès le 7 février 1882 ; de ce mariage sont nés neuf enfants :

1. Marguerite-Evélina de Pineau, née à Ambarès le 7 novembre 1812, décédée le 2 septembre 1868 ;

2. Charles-Alfred de Pineau, né le 5 juillet 1815, lieutenant au 14e d'artillerie, décédé à Lyon le 29 juillet 1844 ;

3. Amica-Madeleine de Pineau, née le 21 juillet 1817, décédée ;

4. Hélène-Léontine de Pineau, née le 26 juillet 1818, décédée ;

5. Hippolyte-Jacques-Noël, le défunt ;

6. Henriette-Caroline de Pineau, née le 10 septembre 1823, décédée le 9 juin 1867, mariée le 28 mai 1849, avec Bernard Dulaur ;

7. Joséphine-Charlotte de Pineau, née le 22 janvier 1824, décédée ;

8. J. B. Marie-Delphin de Pineau, né le 8 janvier 1825, décédé ;

9. Marguerite-Octavie de Pineau, née le 21 octobre 1831, non mariée.

Alliances : d'Arche, de Mainvielle, de la Ville, Porlodu de Mesmeur, de la Brue, Donissan de Citran, de Lamothe, Forest de Coulon, Saincric, de Perceval.

D'argent, au lion passant de sable devant un pin terrassé de sinople, accosté de 2 étoiles d'azur, soutenu d'un croissant d'or, qui est de Pineau ; *écartelé d'argent à la bande d'azur*, qui est de Donissan.

Sophie de Sinéty, est décédée le 6 novembre, au château de Mony (Gironde). Elle était fille de Raimond de Sinéty, marié en 1877, à Noémi de Gères-Vaquey ; de cette union est née une autre fille, Jeanne de Sinéty.

Alphonse, comte de Sinéty, aïeul de la défunte, a eu de son mariage avec Augustine d'Espagnet : 1. Louis-Joseph, comte de Sinéty, marié avec Marie Ogier d'Ivry dont Elzéar, marié le 11 novembre 1893 avec Mlle Ogier de Baulny ; 2. Arthur, vicomte de Sinéty ; 3. Raimond, le père de la défunte ; 4. Georges-Charles de Sinéty.

Le comte de Sinéty avait pour frères : 1. Jules, vicomte de Sinéty, marié avec Caroline Souiller ; 2. Henry de Sinéty, prêtre ; et pour sœurs : 3. Caroline de Sinéty, dame du Sacré-Cœur ; 4. la marquise de Blacas-Carros ; 5. Mme Edmond de Lingua de Saint-Blanquat.

La branche cadette avait pour chef, il y a quelques années : Alexandre, marquis de Sinéty, marié, en 1847, avec Antoinette de Foucher. Résidence, château de Misy, Seine-et-Marne.

La famille de Sinéty, une des plus anciennes et des plus distinguées de la Provence, a joui des honneurs de la cour en 1772.

Elle compte, au nombre de ses illustrations, des chevaliers de Malte, des officiers de marine, un sous-gouverneur des enfants de France, deux premiers maîtres d'hôtel du comte de Provence, un page de la grande écurie, député de la noblesse aux Etats-Généraux, huit officiers tués ou blessés sur les champs de bataille.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 34-35.)

D'azur, au cygne d'argent ayant le cou passé dans une couronne à l'antique de gueules.

Devise : *Virtute nitet.*

Pierre-Anne-Marie-Timothée-*Gabriel* de Goislard, comte de Montsabert, membre de la Société archéologique du Midi de la France, est décédé à Toulouse, le 10 novembre, à l'âge de 52 ans.

Il était fils aîné d'Anne-Gustave de Goislard, comte de Montsabert, et de la comtesse douairière, née Hosseleyre ; il avait épousé à Bordeaux, Marie-Berthe Dulac, dont il laisse un fils unique Anne-Pierre-Henri-*Gustave*, qui devient le chef des nom et armes de la branche de Montsabert, en faveur de laquelle le titre de comte a été concédé par lettres patentes du mois de mai 1752.

Anne-*Charles*-Jules de Goislard de Montsabert, chef de bataillon au 108e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, n'est pas le *frère* du défunt, comme nous l'avons indiqué par erreur (col. 238), mais son *cou-*

sin germain ; le baron Anne-*Timothée* de Goislard de Montsabert, son père, est décédé le 17 décembre à Bergerac à l'âge de 80 ans, ne laissant qu'un fils unique : Anne-Charles-Jules, représentant la branche cadette de Montsabert.

L'auteur commun des deux branches était le vicomte de Montsabert, chevalier du Lys et de Saint-Louis, chevau-léger de la garde de Louis XVI, officier supérieur de cavalerie, et de la vicomtesse née Guillon des Varennes. Son frère aîné était le célèbre conseiller au parlement de Paris, comte de Montsabert qui fût arrêté avec son collègue d'Eprémesnil, en pleine séance du parlement, pour avoir demandé une enquête sur la conduite des contrôleurs chargés de percevoir l'impôt du second vingtième.

C'est au XVIe (en 1536) et non au XVIIe siècle que les Goislard se sont divisés en deux branches : — celle de Villebresme fondée par Pierre, sgr de Lespau, en vertu d'une substitution ; celle de Montsabert continuée par Jacques de Goislard, sgr de Gravelles, *alias* la Gravelle. Parmi les onze conseillers au Parlement de Paris et autres personnages distingués indiqués (col. 438), comme appartenant à cette illustre maison, il faut comprendre ceux qui lui appartiennent par alliance avec les familles d'Aguesseau, Lefebvre d'Ormesson et Joly de Fleury.

(V. pour la notice et les armes le *Bulletin* de 1894, col. 238, 430 et 438, et encore 667.)

Agnès-Emilie-Jeanne de Jessé-Charleval, est décédée à Marseille le 11 novembre à l'âge de 49 ans, non mariée.

Elle était fille de Alphonse-Antoine-Victor-Louis de Jessé, ingénieur civil et membre de plusieurs sociétés savantes, et de Marie-Antoinette-Joachime de Surian-Bras ; son père a été héritiér par testament du 21 avril 1824, de Paul-François-César-Alphonse de C denet, marquis de Charleval, son co sin, chevalier de la Légion d'honne ancien garde du corps du roi Lo XVI, qui l'a institué héritier univer de ses biens, noms, titres et armes.

La défunte était sœur du général Jessé-Charleval, et de Eudoxe-Jose Emilien-Antoine de Jessé-Charlev avocat et ancien maire de Marseille.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 105.)

D'azur, à trois chaines d'or posées bande, qui est des vicomtes de Cade *écartelé, d'azur au bœuf d'or ail lancé ou grimpant*, qui est de Cade de Lambesc ; *sur le tout : d'argent laurier naissant de sinople, au ch d'azur chargé de trois cœurs d'or*, q est Jessé.

Devise : *Nec spe nec metu.*

Evelyn Waddington, chevalier d la Légion d'honneur, président d Comice agricole et du Syndicat de agriculteurs de l'arrondissement d Dreux, est décédé le 11 novembre et son château de Saint-Remy sur Av (Eure-et-Loir), à l'âge de 52 ans.

Il était fils de Frédéric Waddingt et de Mme Frédéric Waddington n Clémentine Froment ; il avait épous en 1865 Louise Joly de Surgy, dont laisse deux filles : Marie, vicomtesse d'Arjuzon et Madeleine, comtesse d'Yanville.

C'était le cousin-germain de W liam Waddington, ancien ambassadeur de France à Londres, membre de l'Institut, etc., décédé ; de Richard Wa dington, sénateur de la Seine-Inférieure, chevalier de la Légion d'honneur, et de Charlie Waddington, membre de l'Institut. Sa sœur Hélène Wa dington avait épousé le baron Laugier de Char-trouse, dont, Henry.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 491. 1890, col. 276-279.)

D'argent, à trois fleurs de lis d'azur, ..t 1 ; à la fasce de sable, chargée d'un ..n léopardé d'or.

Devise : *Redde suum cuique.*

La vicomtesse douairière Lepic, née ..anvier de la Mothe, sœur d'*Eugène*-..ouis Janvier de la Motte, comte ro..main, par bref pontifical du 14 mars ..851, ancien préfet, puis député de l'Eure, officier de la Légion d'honneur, 'une ancienne famille de Bretagne, ..st décédée à Paris le 11 novembre, à ..age de 67 ans. La comtesse défunte ..tait la tante de Louis Janvier de la ..Motte, député de Maine-et-Loire, dé..cédé quelques semaines avant elle et le la marquise de Reverseaux, femme ..livorcée de l'ambassadeur de France ..n Espagne. La vicomtesse Lepic, sous ..e pseudonyme de Gennevraye avait ..écrit des romans appréciés.

Elle avait épousé le général vicomte Lepic, décédé à 56 ans, le 8 novembre ..868, sans enfants, troisième fils de Louis Lepic, général de division, commandeur de la Légion d'honneur sous le premier empire, créé baron après la bataille d'Eylau et comte sous la Restauration, et de Mlle Geoffroy ; il est décédé en 1828.

Louis-Napoléon comte Lepic (frère aîné du vicomte Jacques Lepic) général d'Etat-major, aide de camp de l'empereur Napoléon III et premier maréchal des logis du palais, commandeur de la Légion d'honneur, décédé, avait épousé Mlle Faure, de Saint-Péray, dont il a eu un fils unique, décédé en 1889, Ludovic comte Lepic, peintre de marine distingué, marié avec Thérèse de Barral (fille de François-Joseph-Amédée-*Hippolyte* comte de Barral, ancien officier supérieur, sénateur de l'Empire, commandeur de la Légion d'honneur, et de Catherine-Amédée Robin de Scévole), dont il n'a eu que des filles ; la plus jeune, Jeanne a ép. le 28 octobre 1889 Charles-Nicolas-Léonce Rozat de Mandres, officier de dragons.

Le général de division comte Lepic, avait eu un frère cadet Joachim-Hippolyte baron Lepic qui fut général de brigade d'infanterie sous le premier empire, marié avec Mademoiselle Pasquier, fille du baron Pasquier, chirurgien du roi Louis-Philippe, dont il eut un fils le baron Charles Lepic, ancien préfet de l'Aude, ancien receveur général à Poitiers où il est décédé le 11 mai 1890 laissant trois fils, dont deux servent dans l'armée et une fille, mariée avec M. Eugène Gaillard, fils du banquier de ce nom, ancien maire de Grenoble. Il avait eu trois sœurs. L'aînée ép. le duc d'Abrantès, dont une fille Jeanne mariée à M. Le Ray qui fut autorisé en 1869 à relever le titre de duc d'Abrantès ; la seconde décéda sans alliance ; la troisième épousa son beau-frère le duc d'Abrantés et en eut une fille Elise, mariée en 1882 à César-Elzéar Arthaud, vicomte de la Ferrière.

(V. pour la notice et les armes de 18 famille Lepic, originaire de Montpellier, le *Bulletin* de 1890, col. 419-422.) Dans l'espace des trois quarts de ce siècle cette famille a donné quatre généraux à l'armée française.

Anatole-Léonce-*Pierre* de la Panouse, déclaré admissible aux examens de l'Ecole militaire de Saint Cyr, est décédé, avant les dernières épreuves, le 12 novembre, au château de Tiregand, commune de Creysse (Dordogne).

Il était le fils aîné du comte de la Panouse et de Marie-Marguerite-Angélique de Vogüé, décédée en 1886. Ses frères et sœurs sont : 1. Paul, élève à l'Ecole militaire de Saint-Cyr ; 2. Eugène ; 3. Marie ; 4. Et une autre sœur, Cécile, née du second mariage de son père avec Laurence-Louise-Marie de Lur-Saluces.

(V. pour la notice sur la maison de la Panouse, originaire du Rouergue, le *Bulletin* de 1892, col. 383-384 et 628-629). Ses armes sont au musée de Versailles, salle des croisades : elle a été admise aux honneurs de la Cour en 1787.

D'argent, à six cotices de gueules.

La comtesse Henri de Castelbajac, née de la Barthe de Thermes, est décédée à Toulouse à l'âge de 62 ans, dans la première quinzaine du mois de novembre. Elle laisse deux filles : 1. La comtesse de Serre de Saint-Roman, dont le mari (Jacques-Henri-Anatole-Emeric), commande le 136e régiment de ligne ; 2. et la comtesse du Val de Beaulieu.

(V. pour la maison de Castelbajac, connue en Bigorre dès le commencement du XIe siècle, le *Bulletin* de 1886, col. 435.)

D'azur, à la croix alaisée d'argent, surmontée de 3 fleurs de lis d'or posées 2 et 1.

Devise : *Lilia in cruce floruere.*

(V. pour la maison de la Barthe de Thermes, dont une branche s'est éteinte dans celle de Saint-Lary de Bellegarde, héritière par testament du maréchal de la Barthe de Thermes en 1562, le *Bulletin* de 1892, col. 598.) La comtesse de Castelbajac descendait d'une branche collatérale de celle du maréchal.

D'azur, à trois flammes d'argent partant du pied de l'écu.

Le comte Charles de Fitz-James, ancien lieutenant dans la marine française, est décédé à Paris le 19 novembre à l'âge de cinquante-quatre ans, en son appartement du square du Roule, après une longue et douloureuse maladie.

Marié en 1885, avec miss Fanny Barron, il laisse une fille âgée de huit ans.

Le regretté défunt était le frère du duc de Fitz-James, de la comtesse de Biron et de la duchesse Salviati. Deux autres de ses sœurs, mortes toutes les deux, avaient épousé l'une, le général baron de Charette et l'autre, le baron de Stoeckl.

Ses obsèques ont eu lieu le 21 novembre, à Saint-Philippe du Roule.

(V. pour la notice et les armes de la maison ducale de Fitz-James les *Bulletins* de 1879, 1887, 1888, et 1891, col. 381.)

Eugénie-Cécile-Jacqueline de Gourgue, quatrième fille d'Armand-Ange-Louis, marquis de Gourgue, et d'Albertine de Montboissier-Beaufort-Canillac, est décédée le 20 novembre au château de Vayres (Gironde).

De son mariage contracté le 31 juillet 1849 avec Albert-Alexandre, baron de Bony, décédé en 1893, au château de Vayres (Gironde), elle a eu :

Jean-Christian, baron de Bony, né en 1859, marié avec Radegonde d'Aubery dont : 1. Henriette ; 2. Marie ; 3. Christiane ; 4. et Isabelle.

La famille de Bony, d'origine Italienne, fixée en Limousin au XIIIe siècle, s'est répandue en Poitou, Nivernais, Bourgogne, Picardie, Lorraine et Bordelais ; elle remonte sa filiation à l'année 1218 et compte parmi ses rejetons un lieutenant-colonel, un aide de camp du dauphin en 1680, un capitaine de dragons, de nombreux officiers, des prieurs de l'Artige, etc.

Elle a porté les titres de *marquis* de la Vergne, *comte* des Egaux et de Ladignac.

Le chef de la branche ainée est Jean.

arquis de Bony-Lavergne, fils d'Anine-Charles, marquis de Bony-La-ergne, et de Pulchérie de la Bachel-rie.

Le chef de la branche cadette est ean-Alexandre, comte de Bony, beau-ère de la défunte.

De gueules, à trois besants d'argent.

Devise : *Bysantiis nummis pauperitas test.*

La défunte appartenait à la branche née de l'illustre famille de Gourgue.

Armand-Guillaume-François de Gour-ue, marquis de Vayres et d'Aulnay, omte de Douret, vicomte de St-Julien, résident au parlement de Paris le 4 iars 1763, mort sur l'échafaud révo-itionnaire le 20 avril 1794, avait pousé en premières noces Elisabeth-live de Lamoignon et en secondes oces Agnès-Catherine Pinon, dont : 1. rmand-Dominique-Louis qui suit ; 2. uguste-François de Gourgue, comte 'Aulnay, marié à Armandine-Emilie e Fouquet, dont : *a*) René-Dominique, iarquis de Gourgue après la mort de on oncle, décédé en 1865, marié à auline de Meyronnet, sans enfants ; Dominique-Arnaud, marquis de ourgue après la mort de son frère, écédé sans enfants le 10 mars 1892, iarié à Jenny de Chazelles ; 3. Anne-oseph de Gourgue, mort en 1802, ins alliance ; 4. Agnès-Françoise de ourgue, mariée en 1799 à Guy-Jacques, comte de Bullion.

Armand-Dominique-Louis, marquis Gourgue, chevalier de la Légion onneur, député du Tarn-et-Ga-ne, et pair de France en 1827, gen-omme de la chambre du roi, décédé 1842, épousa en 1809 Albertine de ntboissier-Beaufort-Canillac, dont : . Albertine-Pauline de Gourgue, iée en 1835 à Charles-Paul, comte Preissac, décédée le 5 janvier 1871 ; . Agnès-Mélanie de Gourgue, mariée le 4 août 1840 à Henri-Adrien, comte de Grailly ;

3. Agnès-Aline de Gourgue, décédée le 26 janvier 1872 ;

4. Et la défunte.

Depuis l'extinction dans les mâles de la branche aînée en 1892, Henri, vicomte de Gourgue et de Lanquais, chef de la branche cadette, et maintenant chef du nom et des armes, marié à Madeleine de Pontac, dont postérité, a relevé le titre de marquis.

La séparation des branches date de la fin du XVIIe siècle.

(V. pour la notice et les armes de la famille de Gourgue, le *Bulletin* de 1893, col. 292, 334-336.)

Le comte Stanislas d'Imécourt, ancien secrétaire d'ambassade, est décédé à Paris, le 24 novembre, à l'âge de 49 ans.

Il était fils de feu le comte Edmond d'Imécourt et de la comtesse, née des Monstiers-Mérinville ; le frère : du marquis d'Imécourt, marié à Mlle d'Audiffret-Pasquier, fille du duc et de la duchesse d'Audiffret-Pasquier ; et du comte Edmond d'Imécourt, officier de cavalerie en garnison à Tours.

Marié à Mlle d'Estampes, fille du marquis et de la marquise d'Estampes, le défunt laisse un fils et une fille.

Ses obsèques ont été célébrées le 26 novembre, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Le corps a été transporté en Lorraine, inhumé à Louppy-sur-Loison, dans le tombeau de la famille.

(V. pour la notice sur les Vassinhac d'Imécourt, originaires du Limousin, puis fixés en Lorraine, le *Bulletin* de 1890, col. 786.)

D'azur, à la bande d'argent, cousue de sable.

Antoinette-Louise-Joséphine Gamot, dame Izarn, est décédée à Evreux le 5 décembre. Ses obsèques ont été célébrées le 10 décembre en l'église Saint-Taurin.

Elle était fille de Charles-Henry Gamot, receveur général des Bouches du Rhône et d'Elisabeth Lanchère de Laglandière. Son grand-père Charles-Guillaume Gamot, préfet sous le premier Empire, avait épousé Marie-Antoinette Auguié de Lascans, filleule du Roi Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette. Etant veuve elle se remaria au général comte de La Ville de Villastellone, chevalier de Malte. Outre Charles-Henry, ils avaient eu deux filles mariées à M. J. B. Partiot, et au comte de Guirard de Montarnal.

Son arrière grand'mère Madame Auguié de Lascans, née Genet, était sœur de Mme Campau, de Mme Rousseau de Beauplan, de Mme Pannelier d'Arsonval, et de M. Genet, ambassadeur en Russie, puis aux Etats Unis où il resta fixé depuis la Révolution. Mme Auguié qui, comme sa sœur Mme Campan, était première femme de chambre de la Reine, périt dans la Révolution au moment de l'arrestation de la Reine.

Elle avait eu deux autres filles mariées, l'une au maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, l'autre au maréchal de camp, baron de Broc, et qui fut dame d'honneur de la Reine Hortense. Elle périt en Savoie dans un torrent.

De son mariage contracté le 25 janvier 1854 avec Pierre-Eugène Izarn, Antoinette Gamot laisse deux fils :

1. Louis-François l'aîné, n'est pas marié ; 2. Pierre-Henry a épousé le 29 octobre 1891, Geneviève Laurens de Waru, fille de Pierre Laurens de Waru et de Valentine de Sade.

La famille Izarn, anciennement d'Izarn, est originaire de Toulouse où on la trouve citée dès le XIIe siècle.

Elle a fourni des consuls, des capitouls, des avocats au parlement de Toulouse.

Une tradition attribue à cette famille saint Izarn, abbé de Saint-Victor à Marseille, né à Toulouse au dixième siècle.

Jean d'Izarn, seigneur de Baziège, épousa en 1686 Marguerite de Baldare.

François d'Izarn, seigneur de Baziège, leur fils, épousa en 1720 Pétronille d'Esquirol, dont il eut douze enfants.

Pierre d'Izarn, l'aîné, avocat au Parlement et seigneur de Baziège, épousa en 1770 Marie-Jeanne de Labroüe, d'où : Jean-François-Anne Izarn né en 1776, qui épousa en 1813, Amélie Limare, et vint se fixer en Normandie où il fut député de Rouen en 1837. Il mourut à Evreux en 1861, ne laissant qu'un fils Pierre-Eugène Izarn, marié à Antoinette-Louise-Joséphine Gamot.

De gueules, au mont de sable, accosté à dextre d'un isar grimpant au naturel ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Ferdinand comte de Lesseps, ancien ministre plénipotentiaire, grand'croix de la Légion d'honneur, président du conseil d'administration de la compagnie du canal de Suez, membre de l'Académie française, etc., fils de Mathieu-Prosper de Lesseps, comte de l'empire, consul de France en Egypte, et de Catherine de Grévignée, sœur de Mme Kirpatrik, mère de Mme de Montijo, qui fut la mère de l'impératrice Eugénie, est décédé à Lafresnaye le 7 décembre.

Il avait ép. : 1° le 19 décembre 1837, à Paris, Agathe Delamalle, fille d'un ancien procureur général ; elle est décédée à Paris le 27 juillet 1853 ; 2° le 25 novembre 1869, Louise-Hélène Autard de Bragard, fille de Gustave-Adolphe Autard de Bragard et de Marie-

ouise - Antoinette - Adèle - Emmeline arcenac.

Il a eu du premier mariage : Charles e Lesseps, marié le 15 juin 1862 avec eanne Conte-Dubois Descours de la Iaisonfort, fille du trésorier-payeur énéral de l'Indre; et Victor de Lesseps, ancien secrétaire d'ambassade, gent supérieur de la Compagnie du anal de Suez, chevalier de la Légion 'honneur; et du second une nombreuse postérité.

Mathieu-Prosper comte de Lesseps, e père du défunt, avait eu trois ils :

1. *Théodore*-Antoine-Lopez comte de esseps, ministre plénipotentiaire, sénateur, commandeur de la Légion l'honneur, décédé sans postérité en 873 ; de concert avec sa femme, Caroine-Pauline-Antoinette Denois, il avait adopté Mlle Tribout, mariée au baron Digeon, dont deux filles; l'aînée est mariée au comte Foulques de Maillé;

2. Ferdinand, le défunt ;

3. Guillaume-*Jules*-Simon-Prosper baron de Lesseps, officier de la Légion d'honneur, chargé d'affaires du bey de Tunis, décédé à Paris au mois d'octobre 1887, sans enfants de son mariage avec Jeanne-Charlotte Delorme, veuve de Jean-Jacques Bertrand.

(V. pour la famille de Lesseps, originaire de Bayonne, anoblie par lettres patentes de Louis XVI, du mois d'octobre 1777, le *Bulletin* de 1887, col. 258 et 633.)

D'argent, au cep de vigne terrassé de sinople fruité de deux grappes de raisin de sable et surmonté d'une étoile d'azur.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Le Comte de Monsabert

Mardi 13 novembre on enterrait à Bordeaux dans un caveau de famille, M. Gabriel de Goislard, comte de Monsabert, mort le samedi précédent à Toulouse, sa résidence.

Le comte de Monsabert, si prématurément enlevé à 52 ans par une douloureuse maladie à l'affection de sa famille et à ses nombreux amis, appartenait à la Chalosse par sa mère, madame la comtesse douairière de Monsabert, née Hosseleyre, de Mugron. Il avait d'ailleurs conservé dans son cœur un vivant souvenir de ce beau pays landais dont plus d'un coin pittoresque lui rappelait de précieux souvenirs de jeunesse, et il se réjouissait à la pensée de venir s'y retremper quelquss semaines l'été prochain, quand la mort a brisé son rêve, mettant en deuil les amis que comptait un peu partout cet érudit si fin, ce noble cœur, vrai type du gentilhomme d'autrefois.

Ses nombreux amis liront sans doute avec intérêt la notice suivante que M. de Rey-Pailhade a écrite dans l'*Express du Midi* de Toulouse, et que nous reproduisons à leur intention.

(Nouvelle Chalosse). J. B.

« Notre pauvre ami descendait par son grand-père, du vicomte de Monsabert, chevalier du Lys et de Saint-Louis, ancien chevau-léger de la garde, qui servit en qualité de maître dans la première compagnie noble d'ordonnance à l'armée des Princes. Envoyé par eux près de Louis XVI, il arriva juste à temps à Paris pour faire un rempart de son corps au malheureux souverain dans la journée du 10 août et ses ordres remplis retourna prendre sa place dans les rangs de l'armée émigrée. Le frère aîné de celui-ci est le célèbre conseiller au Parlement de Paris, qui fut arrêté avec son collègue d'Espremenil, en pleine séance du Parlement pour avoir demandé une enquête sur la conduite des contrôleurs chargés de percevoir le second vingtième.

» Son père le comte de Monsabert, commandeur de l'ordre de Charles III, fut un ami personnel du roi Charles V d'Espagne (Don Carlos), qui le chargea de plusieurs missions périlleuses, accomplies avec le plus grand dévouement.

» Exemplaire parfait du gentilhomme chrétien qui se tient à l'écart lorsque l'honneur le commande, a dit de lui Mgr Pie, et qui revêt dans la sphère privée l'importance de l'homme public. » La comtesse douairière de Monsabert, sa veuve, née Hosseleyre, est le dernier rejeton d'une famille écossaise transplantée en France lors des persécutions d'Henri VIII et d'Elisabeth.

» Notre ami, qui avait reçu de la Providence et de ses parents une intelligence remarquable et une santé robuste, s'était adonné tout particulièrement aux études archéologiques. C'était un de nos bons bibliophiles de France. Sollicité plusieurs fois d'entrer à la Société archéologique du midi de la France, sa modestie ne céda qu'aux pressantes instances du regretté M. Clausade.

» On se souviendra longtemps à la Société des délicieuses soirées qu'il nous a fait passer, tantôt en nous montrant un livre rarissime, tantôt en retraçant, avec une verve pleine d'humour, la vie et l'organisation des anciennes corporations de Toulouse.

» Sa bibliothèque renferme de nombreux manuscrits et livres précieux pour l'histoire de notre cité, qu'il était parvenu à recueillir à la suite de patientes recherches.

» Son esprit tout à fait mûr était prêt à entreprendre des travaux de longue haleine, avec les riches matériaux qu'il avait amassés. Ce projet, qu'il caressait avec plaisir, n'aura été qu'un rêve.

» Ses amis, auxquels il ne savait pas refuser un service, éprouveront un grand chagrin de cette mort prématurée qui met en deuil les familles Andrieux de Roquetaillade, de Maillé de la Tour Landry, de Fay, Kléber-Dulac, de Cumont et de Choisy.

» Puissent ces quelques lignes, dictées par l'amitié, adoucir la douleur de sa veuve et de son jeune fils, qui saura s'inspirer de si glorieux exemples. »

Paris, 20 avril 1895.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque.

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. Castanet)

TABLE DES MATIÈRES

1894

(1) Cette notice doit trouver son rang avant celle du maréchal de Guebriant (1642).

Notices généalogiques, additions et corrections

Notes d'Etat civil

Variétés et Bibliographies

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DES NOMS DE PERSONNES ET DE TERRES

Contenus dans le XIII[e] volume

ET VII[e] DE LA NOUVELLE SÉRIE

Les noms précédés d'une astérisque * indiquent des renseignements généalogiques dans l'une des colonnes chiffrées.

A

B

D

E

F

G

H

I, J

P

Q

R

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest, 3, rue Saint-Esprit (J. Castanet)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

8e VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) JANVIER 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)................	**12 fr. par an.**
Etranger et Possessions coloniales................................	**15** —
Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table........................	**12** fr. **par** vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux................................	**7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous **aurons reçu deux exemplaires.**

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Janvier 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1724

Victor-Maurice comte de Broglia, marquis de Brézolles et de Sénonches, fut pourvu d'un régiment d'infanterie en 1654, eut le gouvernement de la Bassée après la mort de son père, et son oncle le comte Carles de Broglia en eut le commandement pendant son bas-âge; il eut le gouvernement d'Avesnes, en survivance de son oncle en 1660, et lui succéda en 1702. Il servit dans les chevau-légers aux sièges et attaques nombreuses en Flandre et en Franche-Comté, de 1672 à 1674.

Il se distingua particulièrenent au combat de Senef où il mérita les éloges du prince de Condé, général de l'armée.

En 1674 il servit en Allemagne sous les ordres de Turenne et contribua à la victoire de Mulhausen et y fut blessé. Le roi le nomma brigadier de la gendarmerie en 1675 et il servit en cette qualité aux sièges d'Aire et de Condé, puis sous le maréchal de Schomberg à Maëstrick où il mit en déroute l'arrière-

garde de l'armée du prince d'Orange.

Il fut fait maréchal de camp en 1677. Détaché en 1678 par le maréchal de Créquy contre un corps de troupes commandé par le duc de Lorraine, il se conduisit avec tant de sagesse et d'habileté que dans sa retraite, exécutée par ordre, il repoussa constamment les attaques de l'ennemi qui ne put jamais l'entamer. Aux sièges de Luxembourg et de Fribourg il fit les fonctions de maréchal de camp; en 1688 il fut nommé lieutenant-général et en exerça les fonctions en Flandre sur la Sarre et sur la Moselle.

Il combattit avec succès les mouvements des religionnaires en Languedoc, comme lieutenant-général de cette province; il commanda depuis dans son gouvernement d'Avesnes et il était le doyen des lieutenants-généraux, lorsque le roi Louis XV le nomma maréchal de France, le 2 février 1724; il mourut en 1727, âgé de 80 ans.

Il était fils aîné de François-Marie Broglia, comte de Revel en Piémont, dit le comte de Broglia, marquis de Senonches, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la Bassée, et de Olympe-Catherine de Vassals, fille du comte de Fauria et de Françoise-Marie, des comtes de St-Georges; il ép. le 27 août 1666, Marie de Lamoignon, fille de Guillaume, marquis de Bàville, premier président au parlement de Paris et de Madeleine Potier d'Ocquette; son fils François-Marie fut maréchal de France en 1734 et obtint en 1742 l'érection de la terre de Ferrières en duché.

La maison de Broglia ou Broglio, est originaire de Piémont où elle est connue depuis 1256. C'est une des plus anciennes de ce pays et une des sept nobles familles d'Albergue, fondatrices de la ville et république de Quiers en Piémont, qui remontent leur filiation au commencement du XII[e] siècle.

Le fils aîné de François-Marie de Broglie, Victor-François, obtint comme son père et son aïeul le bâton de m. réchal et devint ministre de la gu sous Louis XVI en 1789. Il est l'arr grand-père du duc actuel.

La branche de Broglie Revel des de Charles-François, frère puiné de V tor-François qui fut le troisième m chal de Broglie.

Cette maison a possédé dans le c de Savoie les terres de Gribau ges, de Santena de Cortandon et Revel.

Les enfants d'Amédée Broglia, co de Cortandon, co-sgr de Santena, p sèrent au service de la France v 1645, lorsque le prince Thomas de S voie allié avec la France fut nom général des armées confédérées au- des Alpes; ils furent naturalisés lettres patentes de 1656. Carles Charles Broglia, comte de Santena, lieutenant-général des armées du r colonel d'un régiment de caval étrangère et commandant pour le r dans la Bassée; il portait tous ces tres lorsqu'il fut naturalisé fran avec Pierre-Jérôme et Victor Br g ses neveux, par lettres patentes mois de février 1656. Il acquit en d'Armand de Bourbon, prince de Co la terre et seigneurie de Dormans Champagne que Louis XIV érigea p lui en marquisat, par lettres patent de 1671.

Il est dit, dans ces lettres pat tes, que Charles de Broglia, comte Santena, vint au service du roi 1645, qu'il fut successivement ca taine de cavalerie, lieutenant-colon maréchal de camp, lieutenant-géné des armées du roi en Italie, en Ca logne, en Alsace et en Flandres, et trouva depuis cette année à presq tous les sièges, batailles et occasi qui se présentèrent jusqu'à la paix qu'il eut aussi successivement les g vernements de Belfort en Alsace, la Bassée en Flandres après la m de François-Marie comte de Revel, s

frère, et d'Avesnes, en Hainaut. Il mourut doyen des lieutenants-généraux des armées du roi le 17 mai 1702; il avait épousé le 12 juillet 1661 Anne-Elisabeth d'Aumont, fille d'Antoine d'Aumont, maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, duc et pair de France, gouverneur de Paris, dont il ne laissa qu'une fille Anne-Catherine de Broglia, mariée le 8 avril 1682 à Hyacinthe prince de Ligne, marquis de Mouy.

D'or, au sautoir ancré d'azur.

1724

Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, chevalier des Ordres du roi, gouverneur des ville et château de Lectoure, commandant en la province de Languedoc, né en 1656, fut fait capitaine de cavalerie en 1668, mestre de camp en 1674, servit sous le maréchal de Luxembourg en 1677 et 1678; sous le maréchal de Créquy au siège de Fribourg; en 1683 il obtint de nouvelles lettres d'érection de la terre de Roquelaure en duché-pairie, auquel furent unies les terres et seigneuries de Laverdenx, de Biran, de Saint-Chrestié, de Mirepoix, Clarac, Roquefort, Montesquieu, etc; fut fait lieutenant-général pour le roi en Champagne en 1685; fit la campagne en Allemagne sous les maréchaux de Duras, puis de Boufflers; maréchal de camp en 1691; fit la campagne de Flandres sous le maréchal de Luxembourg, se trouva au combat de Leuze, puis au siège de Namur, aux batailles de Steinkerque, de Nerwinde et au siège de Charleroy; prit une part glorieuse à la campagne d'Allemagne sous le duc de Bourgogne.

En 1706 il fut nommé pour commander en chef la province de Languedoc, après les maréchaux de Montrevel, de Villars et de Berwick et acheva d'apaiser les troubles de la province excités par les religionnaires.

En 1709 il triompha d'une révolte de plus de 3,000 hommes dans le Vivarais et arrêta le mouvement insurrectionnel dans les Cévennes. Deux ans après il eut complètement raison d'un nouveau mouvement favorisé par le débarquement à Cette et à Agde de la flotte anglaise composée de 28 vaisseaux avec un corps de 3,000 hommes, mais avec le secours que lui envoya le duc de Noailles, commandant en chef en Roussillon, il chassa les ennemis et leur infligea des pertes considérables. Le 2 février 1724 il reçut le bâton de maréchal de France, et en janvier 1728 il fut nommé chevalier des Ordres du roi; il mourut à Paris le 6 mai 1738.

Il était fils de Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, marquis de Biran, de Laverdenx, sgr de Puyguilhem, etc. et de Charlotte-Marie de Daillon du Lude et petit-fils d'Antoine de Roquelaure, maréchal de France. C'est en faveur de Gaston-Jean-Baptiste de Roquelaure, lieutenant général des armées du roi, père du maréchal, que la terre de Roquelaure fut érigée en duché-pairie au mois de juin 1652.

Il ép. le 19 mai 1683 Marie-Louise de Laval fille de Guy-Urbain baron de la Plesse, marquis de Laval-Lezay et de Françoise de Sesmaisons, dont il eut: 1. Françoise, mariée à Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, fils du duc de Rohan-Chabot et de Marie-Elisabeth du Bec de Vardes; 2. Elisabeth, ép. Charles-Louis de Lorraine, prince de Mortagne, sire de Pons.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 257.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent, qui est de Roquelaure; *aux 2 et 3 d'or à deux vaches passantes de gueules accornées et clarinées d'azur, au chef d'azur chargé*

de trois étoiles d'or, qui est de Bézolles; *sur le tout d'argent au lion d'azur, couronné d'or*, qui est du Bouzet de Roquépine.

1724

Jacques-Léonor Rouxel, comte de Médavy, et de Grancey, chevalier des Ordres du roi, né à Chalençay en Bourgogne le 31 mai 1655, entra au service dans les gardes du corps à l'âge de 18 ans et servit sans interruption pendant 52 ans et fit avec grand succès les campagnes de Flandres, de Franche-Comté et d'Allemagne. Il fut fait brigadier en 1688 et maréchal de camp en 1692. Il servit en cette qualité à la bataille de la Marsaille où il reçut « un coup de fusil à travers le corps dont il fut en grand danger de mort. » Après une part glorieuse prise aux sièges de Valence et d'Ath, le roi le fit lieutenant-général en 1702 et il servit en cette qualité à la bataille de Luzzara.

Il commanda en chef l'armée envoyée en Italie et se trouva en 1704 aux sièges de Verceil, d'Yvrée, de Verüe et à la bataille de Cassano; plus tard à celle de Castiglione où il battit le prince de Hesse-Cassel, qu'il mit en déroute complète. Il était déjà gouverneur d'Argentan; le roi lui donna le collier de ses Ordres le 23 octobre 1706, et le gouvernement général des pays et duché de Nivernois et Donziois. Il fut depuis mêlé aux événements militaires qui se passèrent en Dauphiné, en Piémont, en Savoie et en Provence; il eut le commandement en chef dans cette province et en 1720 celui de la ville et principauté de Sedan.

En 1722 le roi lui fit don de six pièces de canon du nombre des quarante prises à la bataille de Castiglione, pour les mettre et conserver dans son château de Grancey. Il fut honoré du bâton de maréchal de France le 2 février 1724. Son père lui avait cédé sa terre et baronnie de Médavy, et s[on] grand oncle, l'archevêque de Rou[en] sa terre et comté de Grancey et le [fit] ensuite son légataire universel. [Il] mourut à Paris le 6 novembre 1725.

Il était fils de Pierre Rouxel, com[te] de Grancey, et d'Henriette de la Pa[lu], sa première femme, et petit-fils [de] Jacques Rouxel, comte de Grancey, chevalier des Ordres du roi et maréchal de France en 1651. Il ép. le 12 juin 16[..] Marie-Thérèse Colbert, fille d'Edouard-François Colbert, comte de Maulevrier, lieutenant-général, et de Madeleine d[e] Bautru, dont il eut: 1. Elisabeth-Victoire, mariée en 1713 à François Rouxel, marquis de Grancey son oncle, dont un fils mort peu après sa naissance; 2. 3. et deux filles mortes jeunes.

François Rouxel, marquis de Grancey, baron de Médavy, frére du maréchal, mourut sans postérité à Paris en 1729; il était lieutenant-général en 1718, gouverneur des villes et château d'Argentan en 1716, commandeur de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel en 1696.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 76-77.)

D'argent, à trois coqs de gueules, membrés, becqués et crétés d'or, 2 et 1.

1724

Léonor-Marie du Maine comte du Bourg, baron de l'Espinasse et de Changy, sgr de la Mothe-Nouailly, de Bouletière, d'Arson, de Saint Forgeux, de Saint Bonnet et d'Escars, chevalier des Ordres du roi, gouverneur de la Haute Alsace, de Belfort, etc., né le 14 septembre 1655, fut d'abord élevé page de la grande écurie du roi; puis servit dans les mousquetaires en Allemagne et Franche-Comté; puis dans la cavalerie sous le marquis de Renel et M. de Montgommery; il servit au siège de Philisbourg comme colonel du régiment Royal de cavalerie.

En 1690 il fut inspecteur de cavalerie et brigadier des armées du roi; maréchal de camp en 1693, servit en Alsace sous le maréchal d'Huxelles; lieutenant général des armées en 1702, servit sous les maréchaux de Villars, de Tallart et de Marchin; gouverneur de Bapaume en 1706; commanda en chef l'armée d'Allemagne à la bataille de Rumershein, où il battit les Impériaux alors sous les ordres du général Mercy, le 26 août 1709; il fut nommé chevalier des Ordres la même année et maréchal de France le 2 février 1724, gouverneur de la Haute Alsace au mois d'avril 1730.

Il était fils de Philippe du Maine, comte du Bourg (tué en 1658 à la bataille des Dunes, près Dunkerque, où il commandait les chevau-légers étrangers du cardinal Mazarin qui avaient été créés pour lui et qui finirent avec lui), et de Léonore Damas-Thianges, fille de Charles Damas, marquis de Thianges, chevalier des Ordres du roi, maréchal de camp, et de Jeanne de la Chambre.

Il ép. le 27 avril 1675 Marie Le Gualès de Mézobran, fille de Roland Le Gualès, sgr de Mézobran, de Kermorvan et de Villeneuve en Bretagne et de Jeanne-Jacqueline d'Acigné, dont il eut : 1. Claude-Léonor du Maine, marquis du Bourg qui suit; 2. 3. et deux filles religieuses.

Claude-Léonor du Maine, marquis du Bourg, brigadier des armées du roi, mort en 1712, ép. le 29 mars 1707 Marie-Joseph de Rebé, fille unique de Claude-Hyacinthe de Rebé, chevalier, marquis de Rebé et d'Arques, brigadier des armées du roi, son lieutenant-général en Roussillon, et de Marie-Thérèse de Pons de Guymera de Montclar, qui apporta en mariage à son mari les terres d'Arques et de Couïza en Languedoc avec le droit d'entrée aux Etats de cette province, comme étant la sixième baronnie; il y fut reçu après avoir fait les preuves nécessaires au mois de novembre 1707; il eut de son mariage : 1. Louis, comte du Bourg, capitaine de cavalerie, mort en 1731, non marié; 2. Marie-Charlotte, mariée le 2 avril 1729 à Louis comte de Lostanges-Béduer, morte sans enfants en 1769; 3. Marie-Thérèse-Eléonore, mariée en 1731 à Claude-François-Eléonor de Saint-Mauris, comte de Montbarrey, lieutenant-général des armées du roi mort en 1751.

La maison du Maine, originaire du vicomté de Turenne, est connue depuis Guy du Maine chevalier vivant en 1375, et par filiation suivie depuis Jean du Maine, chevalier, sgr d'Escandillac en Agenais qui testa en 1496. Jean II du Maine, sgr d'Escandillac, baron du Bourg, eut deux fils dont l'aîné continua la branche d'Escandillac éteinte à la fin du XVI[e] siècle dans la maison de Pardailhan d'Antin; le second, Jean du Maine, baron du Bourg et de Divisac a fait la branche des barons du Bourg et des seigneurs de l'Espinasse d'où est issu le maréchal comte du Bourg.

De gueules, à la fleur de lis d'or.

(A Suivre.) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

DU BOISGUÉHÉNNEUC

Famille ancienne de Bretagne qui a succédé, à Fougeray, aux de Madaillan, Gyre de la Bellière et de Launay et qui porte pour armes : « *D'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée et membrée de gueules.* » Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction à la Réformation de 1668-71 et remonte, sans interruption, au commencement du XIVe siècle. Nous en trouvons les preuves dans dom Morice :

Eon du Boisguéhenneuc, seigneur dudit lieu, au nombre des légataires du duc Jean II, en 1304 (D. Morice, *Preuves* ; t. Ier ; col. 1195 (1). Guillaume, seigneur du Boisguéhenneuc et du Clio, dans une montre de 1420, qui figure aux Réformations des terres nobles possédées par gens nobles, en 1448 et 1454, paroisse d'Augan. — Jean, dans un compte de 1420, et aux mêmes réformations. — Raoul, écuyer du duc en 1420 et dans une montre de 1421, et qui prête serment au duc en 1425. — Pierre, écuyer du duc en 1425. — Raoul prête serment au duc en 1437. — Pierre, écuyer de bouche d'Anne de Bretagne en 1506. — Guillaume, procureur des Etats de Bretagne en 1511. — Merri, seigneur de la Babinais, de la garnison noble de Nantes en 1543, etc., etc.

Cette maison a, en outre, dans les temps plus modernes, fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer, dans les armées du Roi.

La famille du Boisguéhenneuc s'est divisée en quatre branches principales, comme suit (1) :

1° Celle des seigneurs du *Clio*, paroisse de Caro, évêché de Saint-Malo, qui passa en Basse-Bretagne et s'établit dans le pays de Quimper, où elle prit le nom de la terre du *Minven*, paroisse de Tréogat. Cette branche vient de s'éteindre dans la personne de Charles du Boisguehenneuc du Minvein, capitaine de vaisseau et commandeur de la Legion d'honneur, mort à l'âge de 79 ans, laissant une fille unique mariée au comte de Carné-Marcein.

2° Celle des seigneurs de *Kermenguy*, paroisse de Cuzon, aussi en Basse-Bretagne, éteinte depuis plusieurs années.

3° Celle des seigneurs de la *Cour de Bouée*, paroisse de Bouée, et de la *Babinais*, paroisse de Savenay, évêché de Nantes, qui s'est éteinte, au siècle dernier, dans la personne d'Olivier du Boisguéhenneuc de la Cour de Bouee, mari de Marguerite Le Maistre de la Garrelaye, qui ne laissa qu'une fille mariée à Amaury de Madaillan.

4° Enfin la branche de *la Villéon*, seule existante, dont il va être question plus longuement.

Elle remonte à *Jehan du Boisguéhenneuc*...

(1) Ce legs fait à Eon du Boisguéhenneuc, en 1304, fait nécessairement remonter la généalogie de cette maison vers 1280. Eon devait avoir, à cette époque, au moins 24 ou 25 ans.

(1) Nous avons été heureux d'avoir eu recours à l'obligeance de M. du Boisguéhenneuc, à Nantes, pour nous guider dans les nombreuses branches de sa famille, et surtout en ce qui concerne les différents membres de sa branche au dernier siècle. Merci de son précieux concours qui nous a été si utile.

neuc, *écuyer, seigneur de la Villéon*, en Augan, troisième fils de Jehan, sieur du Clio, marié, vers 1400, à Suzanne Castellan. Le seigneur de la Villéon épousa Gillonne Aubin, des seigneurs de la Chastaigneraye, en Ruffiac et est la tige de la branche actuelle, qui, a une époque plus rapprochée de nous, s'établit dans la paroisse de Gosné, evêché de Rennes, puis enfin dans celle de Fougeray, comme on va le voir :

Pélage-Malo de Boisguéhénneuc chevalier, seigneur de Vernée et de la Petitais, paroisse de Gosné, né à Rennes en 1716, épousa, en 1753, à Saint-Sauveur de Béré, Suzanné-Thérèse-Apolline de Launay, dame des Clions, de la Cour de Bréhin, de Coigne et de Cahan, fille d'Alexandre-Anne de Launay, écuyer, seigneur des Rües, et de Mathurine Gyre de la Bellière, dame de Cahan, en Fougeray, et de plusieurs autres lieux cités ci-dessus, de l'ancienne famille de Launay, sieur du Tertre, de la Mataudais, de la Rivière, paroisse de Soulvache, Rougé, Trébœuf, etc.; morte à Cahan en 1776 et inhumée dans la chapelle de la Madeleine, près le presbytère de Fougeray, enfeu des seigneurs de Cahan. Par suite de ce mariage, la famille du Boisguehénneuc s'habitua à Fougeray, dans la terre de Cahan qui devint son habitation principale.

De cette union vinrent huit enfants :

1° *Bonaventure-Marie*, né à Landeronde, en Gosné, terre qu'habitait alors son père avant de venir à Cahan, vers 1755, mort jeune, probablement à Gosné ;

2° : *Malo-Hyacinthe-Augustin*, né à Landeronde, aussi en 1755, mort à Cahan en 1759 et inhumé dans la chapelle de la Madeleine ;

3° *Charles-Vincent*, devenu l'aîné par la mort des deux précédents, chevalier, seigneur de la Cour de Brehin, en Conquereuil, Coigne, Cahan, Villeneuve, etc., en Fougeray, né à Landeronde en 1758, page du roi Louis XVI, en 1775, lieutenant aux Dragons de Jarnac, depuis régiment de Deux-Ponts. Il avait épousé, vers 1785, Marie-Adélaïde le Bastard de Baulac, originaire de la paroisse de Saint-Jean-de-Béré, émigra pendant la Révolution et trouva, à son retour, tous ses biens vendus nationalement. Il ne put rentrer que dans la terre de Cahan, où il est mort en 1831. Il n'avait eu de son mariage que deux enfants : *Charles-Marie*, né à Cahan en 1786, mort en 1792, et *Emma-Marie*, née à Villeneuve, en Fougeray, en 1790, femme de Joseph du Bois de Beauregard, dont elle n'eut pas d'enfants ; morte à Cahan, en 1840, laissant la terre de Cahan à son cousin-germain, James-Arthur du Boiguéhénneuc, comme on va le voir ci-dessous ;

4° *Jean-Pélage-Pierre*, né à Cahan, en 1761, élève de la marine, en 1777, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, pour sa belle conduite au combat d'Oüessant où il fut dangereusement blessé, émigré de 1792 à 1804, mort non marié, à Landeronde, en 1825 ;

5° *Anne-Marie*, née à Cahan en 1763, dont nous ignorons le sort ;

6° *Esprit-Pierre-Agathe*, né à Cahan en 1765, élève de la marine en 1780, émigré en 1792, capitaine de frégate en 1815, chevalier de Saint-Louis, mort non marié, à Landeronde, en 1837 ;

7° *Guéthenoc-Eon*, qui continua la filiation et dont on va parler ;

8° *Alexandre-Benjamin*, né à Cahan, en 1768 ; élève au séminaire de Saint-Sulpice lorsqu'éclata la Révolution, émigra avec son frère Guéthenoc mort à Saint-Domingue, en 1793.

Guéthenoc-Eon du Boisguéhenneuc, né à Cahan, en 1767, le septième enfant de Pélage-Malo et de Suzane-Thérèse-Apolline de Launay, émigra à la Révo-

lution et passa à Saint-Domingue où il servit dans l'Armée anglaise comme officier de cavalerie. Il épousa, à Kingston, à la Jamaïque en 1797, Marie-Claire-Rosalie Onffroy, fille de Jacques-Rolland Onffroy, et de Louise-Augustine du Fresne de Virel, d'une famille noble de Normandie, seigneur de St-Laurent, Vérès, la Rozière, etc., habituée en Bretagne, paroisse de St-Malo de Phily, diocèse de Rennes. Guéthenoc-Eon, est mort à Redon, en 1837, en laissant, de son mariage, sept enfants, tous nés à la Jamaïque : 1. *Richard-Arthur*, né en 1798, mort jeune ; 2. *Sidney*, né en 1799, mort aussi en bas âge ; 3. *Marie-Appolina*, née en 1803, morte non mariée, à Redon ; 4. *James-Arthur*, qui a continué la filiation ; 5. *Charles-Sidney*, né en 1806, mort en 1814 ; 6. *Marie-Rosa*, née en 1808, mariée, à Redon, avec Louis Poullain de Saint-Père, morte sans enfants, au château du Couëdic, en Réminiac ; 7. *Charles-Vincent*, né en 1815, mari, premièrement de Claire-Françoise Ollivier de la Blâirie, morte à Redon, en 1852, puis secondement de Marie Jochaud du Plessis, morte à Nantes, sans postérité.

James-Arthur de Boisguéhenneuc, quatrième enfant des précédents, né à la Jamaïque en 1803, venu en France en 1816, entra à l'école de la marine d'Angoulême, en 1818, et fut nommé enseigne en 1825, puis lieutenant de vaisseau, en 1831, et enfin chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa, en 1838, Léocadie Le Roy de la Trochardaye, d'une famille noble de Bretagne et nièce du célèbre *Joseph-François-Anne de Gesril du Papeu*, mort héroïquement à Quiberon. James-Arthur est mort à Basse-Goulaine, près Nantes, en laissant sept enfants : 1. *Henry*, né à Châteaubriant en 1834, qui a continué la filiation et dont on va parler bientôt ; 2. *Cécile-Marie-Ange*, née à Châteaubriant en 1835, morte à Nantes, religieuse du Sacré-Cœur ; 3. *Emma-Euphémie-Anne*, née au château de Chamballan, en Rougé, en 1837, femme en 1859, de Jules Le Métaër de L...gerie ; 4. *Marie-Henriette*, née à Nantes en 1840, femme, en 1865, de Maxim. de Pioger de Lorière ; 5. *Rosa-Marie-Renée*, née à Nantes en 1842, morte sans avoir été mariée, en 1887 ; 6. *Arthur-Marie-Joseph*, né à Nantes en 1845, ancien officier de chasseurs d'Afrique, mari de Henriette de Larcher. 7. *Rogatien-Charles-Marie*, né à Nantes en 1848, décédé en 1894, mari de Mathilde de Larcher, morte à Nantes le 2 mars 1895, dont il a quatre garçons et deux filles.

Henry du Boisguéhénneuc, fils aîné des précédents et chef actuel de la maison, a épousé, en 1857, Anne-Françoise-Marie de Bougrenet de la Tocnaye, de l'ancienne famille noble de ce nom, en Bretagne. Sept enfants sont issus de cette alliance : 1. *Henry-Marie-Anne-Arthur*, marié à Marie de Liger d'où postérité ; 2. *Marie-Anne-Cécile*, mariée avec Emmanuel de Kernafflen de Kergos, officier de marine ; 3. *Jean-Gabriel-Marie-Anne* ; 4. *Olivier-Marie-Anne-Cécile ;* 5. *Arthur-Marie-Anne-Xavier ;* 6. *Pierre-Marie-Anne-Joseph*. 7. *Jeanne-Henriette-Marie-Anne.*

A. DE BRÉHIER.

(*Revue historique de l'Ouest*, 1895, p. 225-22.).

MÉNILGLAISE

La terre de Ménilglaise, dans l'Orne, a donné son nom de seigneurie à diverses familles connues sous l'appellation patronymique de : Le Queu, Rupierre, Droullin, le Frère de Maisons, qui l'ont possédée par suite d'alliance ou d'acquisition. La seigneurie était sortie de la famille Droullin lorsque le nom de Ménilglaise passa à la famille Godefroid ou Godefroy, par alliance et puis par clause testamentaire d'Alfred Droullin, marquis de Ménilglaise, der-

nier du nom, mort sans postérité en 1846. Nous empruntons les détails qui vont suivre sur Ménilglaise, aux environs d'Argentan, à une monographie de M. Victor des Diguères publiée en 1879.

Le domaine de Ménilglaise, huitième de fief de Haubert, relevant de la baronnie d'Annebecq, près Rasnes, appartenait au quatorzième siècle, et probablement auparavant, à la puissante famille Le Queu, depuis longtemps éteinte. Cette famille avait donné son nom au fief de la Queurie, situé sur la paroisse de Giel, non loin de Ménilglaise, et dont le manoir très bien conservé, se remarque encore, de nos jours, sur les bords de l'Orne. Nous en avons pour preuve un vieux titre de famille, en notre possession, où l'on voit que, dans les dernières années du quatorzième siècle, « Jean Guyon, écuyer, sieur des Buats, était parent de Guillaume Le Queu, chevalier, seigneur de la Queurie *et de Ménilglaise*, en tel et si proche degrez, qu'il avait retraict par hoir, à raison de lignage, selon la coustume du pays, douze livres de rentes, que le dict seigneur avait en son vivant vendues et transportées, à prendre sur la métairie de Gibory, à lui appartenant. »

Jean Le Queu, seigneur de la Queurie, épousa, vers 1510, Jeanne Le Veneur, nièce du cardinal. Il en eut Gabrielle Le Queu, mariée, en 1530, à Guillaume Vipart, écuyer, sieur de Dromare, la Courbe, etc., comme on le voit dans le *Dictionnaire historique des communes de l'Eure*.

Vers la fin du quinzième siècle, nous trouvons Guillaume Le Queu, écuyer, sieur de la Queurie et de Ménilglaise. Le 2 janvier 1519, ses deux fils, Fouquet et Gervais Le Queu, terminèrent devant Pierre Leclerc et Philippot Avesgo, tabellions jurés au siège d'Ecouché, une longue contestation ayant pour objet principal le droit de pêche sur la rivière d'Orne.

Pierre Le Queu, fils de l'un des deux frères, leur succéda dans la possession de ces domaines. Etant mort sans postérité en 1556, sa succession fut partagée entre ses quatre sœurs, par acte passé le 9 mars 1557, devant Pierre Clément et Jacques Lardant, tabellions royaux à Falaise. Ces quatre sœurs étaient :

1° Charlotte Le Queu, épouse de noble homme Thibault de Rupierre, sieur de Canapville ;

2° Guillemette Le Queu, ayant épousé le sire de Bérenger, représentée par son fils et héritier, Jehan Bérenger ;

3° Marie Le Queu, épouse de noble homme Charles Brochard, sieur du Désert ;

4° Catherine Le Queu, épouse de noble homme Nicolas Mahéas, sieur de Mouen, représentee par les enfants.

Madame de Rupierre eut en partage, comme composant le 3e lot, les fief, terre et seigneurie nobles de Ménilglaise. Thibault de Rupierre étant mort en 1572, ses trois fils, Thibault, Guillaume et Michel de Rupierre se partagèrent le domaine de Ménilglaise, par acte passé le 7 octobre 1572, devant les tabellions d'Orbec pour le siège de Vimoutiers.

Ce domaine ainsi morcelé, et d'ailleurs assez éloigné de Canapville, résidence des Rupierre, ne pouvait guère être longtemps conservé par eux. Aussi, dès le 1er mars 1573 Guillaume de Rupierre, vendait-il, devant les tabellions d'Argentan, ce qu'il possédait à Ménilglaise, à noble homme Jacques Droullin, sieur d'Urou, Chantelou et Champeaux. Le 9 avril 1575, Gilles Mahéas y joignait sa part héréditaire dans la succession de Catherine Le Queu, sa mère, et, le 6 décembre 1576, Michel et Thibault de Rupierre, le

surplus de l'héritage de leur mère, Charlotte Le Queu.

Dans ce dernier acte, Jacques Droullin se qualifiait déjà seigneur de Ménilglaise, Urou et Chantelou. Il se disait en outre conseiller et maître des requêtes ordinaire de Monseigneur, fils de France, frère unique du roi, leur avocat et procureur aux vicomtés d'Argentan et Exmes.

Avant de parler des Droullin, qui possédèrent Ménilglaise pendant près de deux cents ans, disons un mot des propriétaires éphémères qui leur transmirent ce beau domaine.

Le nom de Rupierre se rencontre fréquemment dans nos annales, et parfois avec honneur. A l'époque même qui nous occupe, Catherine de Rupierre était la femme de François de Bitot, dont la fille Anne fut mariée, le 10 janvier 1598, à Guillaume de Nollent, fils de Philippe et de Michelle d'Harcourt. (1)

La maison de Rupierre, établie à Canapville dès le treizième siècle, avait contracté des alliances avec les Rovencestre, les Belleau, les Survie, les d'Angerville, les Grente, les Folligny, etc., etc. Guillaume de Rupierre, évêque de Lisieux, en 1191, fut envoyé, par Richard Cœur de Lion en mission auprès du pape Célestin III. Les abbayes de Villers-Canivet, de Saint-Jean de Falaise et de Saint-André-en-Goufferu reçurent de cette maison de nombreuses libéralités.

Vers 1650, Renée de Rupierre, dame de Survie, Saint-Pierre-la-Rivière, etc., était femme de Charles de Melun, vicomte de Gand, qui prétendait remonter à Clovis.

Plus près de nous et de nos temps, haut et puissant seigneur Thomas-Philippe-Jacques de Rupierre, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Enghien, baron de Vaufermont, Fougerou, Chiray, patron honoraire de Sainte-Gauburge et Sainte-Colombe, habitait, en 1772, un hôtel situé à Argentan, rue des Capucins, avec sa femme, haute et puissante dame Jacqueline Labbey.

Revenons maintenant aux Droullin. Cette ancienne maison remontait à Jean Droullin, écuyer, sieur de Montfort, de la Féraudière et de Fleuriel, en la vicomté d'Argentan, qui vivait en 1350.

Son petit-fils, Jean Droullin, sieur de Fleuriel, Vrigny et Chantelou, terres qu'il acquit de 1420 à 1427, n'eut pas moins de vingt-quatre enfants de Nicole Moinet. L'aîné de ses dix-sept fils épousa, en premières noces, Marguerite de Briqueville, d'une très ancienne famille normande, encore représentée.

Le neuvième, Maurice Droullin, sieur des mêmes seigneuries, fut le père de notre Jacques Droullin, acquéreur de Ménilglaise.

Jacques de Droullin, sieur de Ménilglaise, mourut le 20 janvier 1587 ; il avait épousé, le 14 mars 1557, Anne de La Haye, dame de Placy, de Courjanvier, etc., veuve de Louis des Rotours, seigneur du Sacq, etc. Il en eut deux fils, dont le second, Nicolas de Droullin, fut le chef de la branche de Say. L'aîné, Maurice de Droullin, écuyer, seigneur et patron de Chantelou, Ménilglaise et Avoines, épousa, le 12 août 1582, Geneviève de Morru, et mourut, le 8 mars 1611, laissant trois fils.

François de Droullin, l'aîné de ces trois fils, fut, comme son père et son aïeul, seigneur de Ménilglaise. C'était en outre un des personnages les plus marquants de sa famille.

Elu, en 1629, député à l'Assemblée des Etats de Normandie, par la noblesse du bailliage d'Alençon, le 25

(1) De la Roque. *Histoire de la maison d'Harcourt.* Une fille, née de ce dernier mariage, épousa François Guyon de Vaugayon. Voir notre *Histoire de Sevigny*, p. 169

janvier 1633, il fut nommé grand bailli et commanda, en 1635, le ban et l'arrière-ban des gentilshommes de ce bailliage.

Ayant épousé, au mois de juillet 1623, Marguerite Mahaut de Thierceville, il en eut sept enfants, cinq garçons et deux filles, dont l'une, Elisabeth de Droullin, épousa Maurice d'Avesgo, chevalier, seigneur du Valheureux. Un de ses fils fut tué à Hesdin ; un autre, chevalier de Malthe, fut page du grand Maître de l'Ordre.

L'aîné, du nom de François, comme son père, fut baptisé, le 21 février 1625, et mourut au mois de novembre 1686. Comme son père aussi, François de Droullin, seigneur de Ménilglaise, était grand bailli d'Alençon.

François de Droullin eut dix-huit enfants de Marguerite Auvray, qu'il avait épousée le 15 janvier 1647. Marguerite était fille de Charles Auvray, écuyer sieur de la Gondonnière, patron de Bernay et Batilly, dans le voisinage de Ménilglaise, et de damoiselle Anne de Morchesne.

Une de ses filles, Geneviève de Droullin, née le 12 décembre 1647, épousa, le 13 juillet 1674, Gabriel de Lyée de Belleau, et, grâce à cette alliance, nous connaissons le portrait de François de Droullin, conservé jusqu'à nos jours dans la famille de Lyée.

Le frère de Madame de Lyée, qui continua la filiation des seigneurs de Ménilglaise, fut Charles de Droullin, né le 4 février 1654, mort dans les derniers mois de 1718. Charles de Droullin commandait au mois de juillet 1706, l'escadron de la noblesse du bailliage d'Alençon, sous les ordres de Jacques Goyon de Matignon, lieutenant général de la province de Normandie. Les deux alliances qu'il contracta témoignent de l'importance que prenait cette famille. Sa première femme fut Anne de Rosnivinien de Chambois, veuve de Henri de Guerpel, morte au commencement de 1694. La seconde, qu'il épousa le 30 janvier 1695, était Louise de Fouilleuse de Flavacourt, sœur de Philippe-Louis marquis de Flavacourt, lieutenant-général des armées du roi, et de Judith de Cocherel de Bourdonné.

Trois enfants naquirent de ce dernier mariage. Ce furent, indépendamment de Claude-Charles, qui continua la branche, et dont nous allons parler, Bernard-Etienne, chevalier de Ménilglaise, lieutenant-colonel du régiment-dragons, tué en 1758, à Hoya, et Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 septembre 1722 a Jacques de Fréville, commandant au 2e régiment de Languedoc-infanterie.

Claude-Charles de Droullin, marquis de Ménilglaise, né le 18 février 1696, mourut à Paris le 24 octobre 1769, et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. Entré en 1714, dans la 2e compagnie des mousquetaires, il obtint le 30 juillet 1722, l'agrément d'une lieutenance réformée, dans le régiment d'Anjou-cavalerie. Le 31 août 1723, le marquis de Ménilglaise épousa Marie Carrel dame de Vaux, Boncourt, Caillouet, Hardencourt, Mautry, Carrel et autres lieux. Trois fils sortirent de ce mariage. L'aîné, Pierre de Droullin, suivit la carrière des armes et mourut assez âgé sans laisser de postérité. Les deux autres portant l'un et l'autre le prénom d'Alphonse, prirent successivement le titre de marquis de Ménilglaise. Le plus âgé de ces deux Alphonse vint au monde le 9 décembre 1728, et mourut sans postérité de Geneviève-Hélène de Lauzanne, dame de Vauroussel, en Bretagne, qu'il avait épousée à Paris le 16 mai 1771.

Après lui, son frère cadet, Alphonse de Droullin, prit le titre de marquis de Ménilglaise. Il était né en 1732, et mourut en 1814. Page de la grande écurie du roi en 1747, lieutenant au

régiment de dragons en 1750, enseigne aux gardes françaises en 1753, capitaine au même corps en 1780, il fut fait maréchal de camp en 1790.

Par acte en date du 14 juin 1777, haut et puissant seigneur Alphonse de Droullin, marquis de Ménilglaise, vendit à Jacques-Philippe-Louis Le Frère de Maisons, chevalier, seigneur du Mesnil-Gondouin, Fredbise, etc., le manoir et la terre de Ménilglaise.

Alphonse de Droullin avait épousé Marie de Galard de Béarn de Brassac, qui lui donna deux fils, et mourut en 1808 (1).

L'aîné de ces fils, Edmond de Droullin, marquis de Ménilglaise, né en 1791, épousa Caroline-Marie de La Bourdonnaye de Blossac, fille du comte de La Bourdonnaye, pair de France, conseiller d'Etat, et d'Anne-Louise de Berthier de Sauvigny. Il mourut en 1815, et sa veuve en 1835. Deux filles étaient sorties de ce mariage. Nous allons les faire connaitre, mais auparavant disons un mot du frère d'Edmond de Droullin.

Alfred de Droullin, marquis de Ménilglaise après la mort d'Edmond, son frère aîné, vécut jusqu'en 1846, et mourut à cette époque sans postérité et sans alliance. Par une clause de son testament, dont la légalité nous semble au moins douteuse, il disposait de son titre de marquis de Ménilglaise en faveur de l'aînée de ses deux nièces pour être porté par son mari.

Cette nièce du dernier marquis de Ménilglaise était Mademoiselle Anne-Alphonsine de Droullin, née en 1813, et mariée en 1835 à M. Denis-Charles de Godefroid, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion d'honneur, qui depuis la mort de son oncle, a pris le titre de marquis de Ménilglaise.

La seconde fille d'Edmond de Droullin, marquis de Ménilglaise, Mademoiselle Philiberte-Charlotte de Droullin, née en 1815, a épousé, en 1836, Pierre-Henri, marquis de Pleurre.

(A suivre.)

(1) C'était probablement la fille d'Anne-Hilarion de Galard de Béarn Brassac, comte de Béarn, et d'Olympe de Caumont, fille du duc de la Force, pair de France, et d'Elisabeth de Grule de la Frette.

Renaudeau d'Arc, et Lanéry d'Arc

ET LES DESCENDANTS DE LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC

Le nom de Jeanne d'Arc a été rappelé dans le nécrologe du mois de novembre 1894 par le décès de MM. Renaudeau d'Arc et Lanéry d'Arc, descendant l'un et l'autre par les femmes du troisième frère de la Pucelle d'Orléans.

On sait que par lettres patentes de Charles VII, roi de France, données au mois de décembre 1429, Jacques du Lys, originaire de Domrémy-sur-Meuse, et qui se nommait auparavant Jacques d'Arc, ou Darc et d'Arcq, nom qu'il plut au roi de changer en celui du Lys, fut anobli conjointement avec Romée, sa femme et ses quatre enfants survivants, Jacquemin, Jean, Pierre et Jeanne, dite la Pucelle d'Orléans.

Le service rendu par Jeanne d'Arc au roi était si grand que Charles VII déclara dans ses lettres patentes qu'il anoblissait par grâce spéciale et de toute la plénitude de sa souveraineté, non seulement le père de Jeanne, sa mère et ses 3 frères en même temps qu'elle, mais toute sa parenté et leur postérité masculine et féminine et la postérité de leur postérité (1).

C'est, croyons-nous, le seul exemple de lettres patentes portant un anoblissement aussi large pour une famille, et Charles VII ne pouvait, en effet,

(1) A. Georgel. Armorial des Familles de Lorraine, 1888, p. 553-555.

trop récompenser celle qni avait sauvé la France et son Roi.

Adélaïde de Launay qui descendait à la XIVe génération du 3e frère de Jeanne d'Arc épousa Henry Gaultier, de Rouen, qui obtint du roi Charles X après enquête, par lettres patentes du 24 novembre 1827, le droit d'ajouter à son nom celui d'Arc, en souvenir de son origine tant pour lui que pour son fils, ses gendres et leur postérité. De ce mariage sont issus un fils et trois filles :

I

Adine Gaultier d'Arc, mariée à N. Renaudeau, conseiller à la cour royale de Rouen, décédé en 1834, dont 3 fils :

1. Louis-Edouard Renaudeau d'Arc, né à Cherbourg le 2 novembre 1823, avocat, juge-suppléant à Rouen, où il est mort le 13 mai 1866, laissant 2 enfants Marthe et Lucien.

Il avait obtenu ainsi que ses fréres, l'autorisation d'ajouter le nom d'Arc à celui de sa famille, par décret impérial du 24 avril 1861.

2. Charles Renaudeau d'Arc, né à Neuchatel en Bray, le 22 avril 1825, décédé à Rouen le 8 février 1876, laissant aussi deux enfants : Georges et Marie.

3. Ernest Renaudeau d'Arc, décédé le 14 novembre 1894 à l'âge de 63 ans, ancien secrétaire d'ambassade, chef de service au chemin de fer du Nord, ép. N... de Sédières dont : *a*. René Renaudeau d'Arc ; *b*. Marcel, lieutenant au 113e régiment d'infanterie ; *c*. Mme Maurice Talbert ; *d*. Félicie ; *e*. Odette.

II

Eugénie Gaultier d'Arc, décédée en 1853, avait ép. N. de Parrel, sans enfants.

III

Albertine Gaultier d'Arc, née en 1803, décédée en 1866, avait ép. Edouard de Julienne, avocat, secrétaire de la faculté de droit d'Aix, dont :

1. Adèle, ép. Victor Lanéry d'Arc, ancien intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, décédé à Aix (Bouches-du-Rhône), à la fin mois de novembre 1894, laissant de son mariage un fils, Pierre Lanéry d'Arc, avocat ;

2. Berthe, ép. Marie-Bouchet-Rivière, dont les Rivière d'Arc ;

3. Edgard de Julienne d'Arc, lieutenant d'infanterie, tué à Gravelotte en 1870.

IV

Edouard Gaultier d'Arc, consul général de France, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1843, sans alliance.

La descendance des deux derniers frères de Jeanne d'Arc s'est continuée jusqu'à nos jours et il existe encore un assez grand nombre de familles ayant le droit, en vertu de lettres patentes d'origine, confirmées plusieurs fois depuis, de porter le nom et les armes de l'illustre héroïne Lorraine.

Voici une liste sans doute incomplète de ces familles et de leurs alliances dont beaucoup sont encore représentées, donnée par M. A. Georgel dans son *Armorial de Lorraine*, p. 555 :

Baillard du Lys.
Drouel du Lys.
Haldat du Lys.
Hordal du Lys.
Marchal du Lys.
Noël du Lys.
Pagel du Lys.
Perrin du Lys.
—
De Launay.
Gaultier d'Arc.
Renaudeau d'Arc.
De Julienne d'Arc.
Lanéry d'Arc.
Rivière d'Arc.
Des Hazards.
Le Duchat.
Durand de Villers.
—
De Marionnels.
Georgin de Mardigny.
De Tinseau.
Pelletier.
De Saint-Vincent.
De Thierriet.
De Montagnac.
De Coëtlosquet.
De Lannoy.
Chycoineau.

D'Aboncourt.
Ancillon de Jouy.
De Pontleroy.
Warel de Beauvoir.
De Latouche.
De Rességuier.
—
P. de la Chapelle.
D'Ambly.
De Montangon.
De Cruéjouls.
De Cachet.
De Lavaulx.
Leliepvre du Lys.
De Lépinau.
De Pinteville.
Grégeois.
Brévilliers.
Simon de la Treische.
Archambault.
De Lescure.
Huyn de Verneville.
De Bourcier.
De Chazelles.
De Laborie.
D'Hunbepaire.
De Foucquet.
De Montigny.
De Turmel.
—
D'Argent.
De Beausire.
De Seyssel.
Brou de Cuissart.
De Lardemelle.
De Jobal.
Georges des Aulnois.
Mathis de Grandseille.
De Miscault.
Des Marres.
Le Lavergne.
D'Huart.
De Chevigny.
—
Tardieu de Maleissye.
Piat de Braux.
Des Robert.
Villiaumé.
Carmouche.
Winther.
De Romée.
Boucher de Crévecœur de Perthes.
D'Imbleval.
Du Tour.

A ces diverses familles, il faut ajouter celle de Vauloger de Beaupré et celles qui sont mentionnées dans l'article : *Petits-neveux de Jeanne d'Arc*. (V. le *Bulletin* de 1893, col. 87-102.)

Les familles Renaudeau d'Arc et Lanéry d'Arc portent :

D'azur, à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, soutenant une couronne royale du même et accostée de deux fleurs de lis aussi d'or.

L'écu timbré d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins.

Voici la description des armoiries accordées en 1429 à Jeanne d'Arc et à sa famille :

D'azur, à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, soutenant une couronne royale du même et accostée de deux fleurs de lis aussi d'or.

L'écu surmonté d'un heaume avec bourrelet de chevalerie et lambrequins aux couleurs armoriales, timbré d'un buste de pucelle nue, couronnée et les cheveux épars.

La branche aînée des descendants de la famille de Jeanne d'Arc, Hordal du Lys, a conservé le cimier.

La branche cadette, Haldat du Lys a reçu la suivante par lettres patentes de 1612 :

« Une figure de pucelle, vêtue de blanc, portant de la main droite une couronne d'or soutenue sur la pointe de son épée, et de la gauche sa bannière comme elle la portait de son vivant. »

La famille de Tardieu de Maleissye porte encore ce cimier de nos jours.

Luc de Lys timbrait son écu d'une fleur de lis d'or naissant entre deux pennuarts du même blason que la bannière de la pucelle.

Les familles qui descendent de celle de Jeanne d'Arc portent généralement les armes pleines ci-dessus ; quelques branches les portent *parties* ou *écartelées* avec leurs propres armes, surmontées d'un des cimiers décrits plus haut, d'une couronne royale ou d'un casque de chevalier avec ses lambrequins.

Quant aux supports on ne les trouve que vers le XVIIIe siècle ; les Haldat, avaient adopté deux lions ; les Baillard, deux anges ; les Pagel deux guerrières en robe longue casquées et tenant à la main un pennon aux armes de France.

Enfin quelques unes de ces familles choisirent des *devises* ou *cris* parmi lesquels nous citerons : *Consilio firmata Dei. — Præmium salutis Franciæ et Regis. — La Pucelle, Les Lys.*

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JANVIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Henry-Gabriel Vallet de Villeneuve, troisième fils de Paul-Auguste Vallet baron de Villeneuve, conseiller général du Blanc, département de l'Indre, et de Marguerite-Amicie-Albertine Beugnot, avec Marguerite Lejeune de Schiervel.

Le mariage a été célébré le 24 octobre 1894 à Mieden Saint-Trond, en Belgique.

Le marié appartient à la branche cadette de la famille Vallet, en Saintonge, qui a pour auteur Louis-Auguste-Claude, né en 1799, créé baron par Louis XVIII en 1815. Il a pour frères : 1. Etienne-Charles-Léonce de Villeneuve marié à Mlle Lemaire de Marne ; 2. l'abbé de Villeneuve ; 3. Louis-Gaston de Villeneuve.

La branche aînée connue sous les noms et titre de Vallet comtes de Villeneuve-Guibert et Villeneuve de Chenonceaux, a pour chef : François-Charles-Arthur Vallet, comte de Villeneuve-Guibert, membre du conseil général de l'Yonne.

(V. pour la notice sur la famille de Vallet de Villeneuve, le *Bulletin* de 1893, col. 483-484.)

De sinople, à l'ancre d'argent en pal, accostée de deux étoiles d'or.

Ernest-Amédée de Renty, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, fils de Camille de Renty, ingénieur des arts et manufactures et de Madame de Renty, née Boutor, avec Marguerite-Marie Froment, fille du colonel Froment, commandant le 27e régiment d'artillerie et de Mme Froment.

Le mariage a été bénit en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Lille, le 30 octobre 1894.

Les témoins etaient pour le marié : le baron de Maisonneuve et M. Maurice-Laurent Chirlonchon, commandant le 16e bataillon de chasseurs à pied ; et ceux de la mariée : M. G. Froment, son oncle, et le général de Chauvenet.

La maison de Renty originaire de l'Artois, compte parmi les familles chevaleresques de cette province. Alain de Renty commandait l'arrière garde à la bataille de Muret, gagnée par Simon de Montfort ; Oudart de Renty se distingua dans les guerres du xve siècle.

La branche aînée de cette maison est tombée en quenouille en 1350 par le mariage d'Isabelle de Renty, fille et héritière d'Adrien, sgr de Renty, comte de Seneghen et de Marie de Brimeu, avec Guillaume, sire de Croy et d'Araines, à condition que ses descendants écarteleraient de Croy et de Renty.

Philippe, sire de Croy, premier duc d'Arschot, descendant de Guillaume au 4e degré, obtint l'érection de la terre de Renty en marquisat par lettres du mois d'avril 1532. Sa postérité finit au second degré par une fille Anne de Croy, fille de Guillaume et d'Anne de Renesse, qui porta le marquisat de Renty à Philippe de Croy, comte de Solre, son mari, dont le fils fut créé duc d'Havré.

D'Aboncourt. D
Ancillon de Jouy.
De Pontleroy. D
Warel de Beauvoir. I
De Latouche.
De Rességuier.

—

P. de la Chapelle.
D'Ambly.
De Montangron.
De Cruéjouls.
De Cachet.
De Lavaulx.
Lelièvre du I
De Lépinau.
De Pinteville
Grégeois.
Brévilliers.
Simon de la
che.
Archamb
De Lesc
Huyn d
ville.
De Bo
De Ch
De L
D'Hu
De
De

te
e

ıation à Robert de Pomereu, damoiseau n 1206 et à Guillaume de Pomereu hevalier en 1266. Nous trouvons, en .450, un Jean de Pomereu qui avait ›pousé une demoiselle de la Balue, ;ante du fameux cardinal de ce nom. Puis parmi les illustrations de cette famille, on cite un évêque de Coutances, un chanoine de la Sainte Chapelle, un lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Douai, un ballli de Sens, un chambellan du Roi, cinq chevaliers de Malte, un grand audiencier de France, cinq conseillers au parlement de Paris, deux présidents au grand conseil, un président à mortier au parlement de Rouen, deux conseillers d'Etat, un prévôt des marchands, des intendants, maîtres des requêtes, officiers, etc.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 372.)

Ecartelé, d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or tigées et feuillées de même, les queues en haut, qui est de Pomereu; *aux 2 et 3, burellé d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or*, qui est d'Aligre.

Devises : *Pereat nomen cum peribit honor* (Pomereu); — *Non uno gens splendida sole* (d'Aligre).

La maison de Mun de Sarlabous est originaire de la vicomté de Bigorre.

Un marquis de Mun épousa en 1772 la fille aînée du fameux Helvétius, union qui ne fut du reste pas très heureuse; tandis que la fille cadette était mariée, quelques mois après, au colonel d'Andlau.

Par testament Helvétius laissa sa lerre de Voré, dans la Perche, à la marquise de Mun, et celle de Lumigny, dans la Brie, à la marquise d'Andlau.

Or, le comte Albert de Mun, député du Finistère, ayant épousé sa cousine Mlle d'Andlau, se trouve actuellement héritier d'Helvétius à un double titre et réunir de nouveau les deux terres de Voré et Lumigny partagées à la mort de son aïeul.

La mariée a un frère, Adrien comte de Mun, marié en 1891 à Yvonne de Venoge, en Champagne; et une sœur Marie-Eugénie-Jeanne, mariée en 1888, à Bertrand-Louis-Pierre-Marie, comte de Blacas d'Aulps. La sœur du comte Albert de Mun et du père de la mariée a épousé le 29 avril 1874 le comte Pierre d'Harcourt dont elle a deux fils et deux filles.

(V. pour la notice sur la maison de Mun les *Bulletins* de 1887, col. 107; de 1888, col. 219-220; et de 1891, col. 228.)

D'azur, au monde d'argent cintré et croiseté d'or.

Devise : *Nil ultra.*

Gaston Furcy de Lavault, contrôleur des contributions directes, fils d'Albert-Tibulle, le peintre bien connu, conservateur du musée de la Rochelle, et de Mme Furcy de Lavault, née Bardet, avec Mlle Marie-Suzanne-Raphaël-Camille-Rose-Charlotte de Callières, fille du marquis de Callières et de la marquise née Latapie.

Le mariage a été célébré le 11 décembre 1894 à Clérac, par Montguyon (Charente-Inférieure).

M. l'abbé Mongis, qui a donné la bénédiction nuptiale, a rappelé les anciens souvenirs de la maison de Callières ou Caillères, laquelle originaire, croit-on, de l'Angoumois, est fixée en Saintonge depuis 1460. Cette famille avait formé plusieurs branches, soit dans le pays. soit en Normandie; toutes sont à peu près éteintes faute d'héritiers mâles. Une seule, celle dite des marquis de Coustolles, compte encore un représentant, mais il n'a pas d'enfants.

La branche aînée est représentée aujourd'hui par le marquis Alain de Cal-

lières, qui habite le vieux manoir patrimonial ; il n'a que deux filles ; et par son cousin le comte Jehan de Callières, fixé en Périgord. Ce dernier a plusieurs enfants, dont deux garçons, qui seront un jour les héritiers du nom et du titre.

Elle a fourni de nombreux officiers aux armées, des chevaliers de Saint-Louis, un chevalier de Malte en 1524, un gouverneur de Cherbourg. François marquis de Callières, sgr de Clérac, fut ambassadeur et représenta la France au traité de Riswick en 1697, puis membre de l'Académie française. (*Armor. du Périgord*, II, 35.)

Mme Mouthes (Maria-Amélie de Caillières) et sa sœur, Mme Dubreuil, à Paris (Marguerite-Thalie de Caillières), sont filles de Jean-Delphin de Caillières et de Marguerite-Thalie Le Roy de La Cheminadrie.

D'argent, à trois fasces contrebretessées de sable.

La famille Furcy de Lavault est originaire du Poitou ; elle habite la Charente-Inférieure depuis le siècle dernier. Elle a formé la branche de Brochessac. C'est M. d'Hamjeré Latapie, grand-père maternel de la mariée, qui l'a accompagnée à l'autel.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même ; au chef cousu de gueules, chargé de neuf carreaux d'or de trois tires, 2, 3 et 4.

Edouard Vincent de Vaugelas, fils de M. Vincent de Vaugelas et de Mme de Vaugelas, née Rater, avec Marthe Bouchet-Montellier, fille d'Henry Bouchet-Montellier, ancien zouave pontifical, chevalier de l'ordre de Pie IX et de François Ier des Deux-Siciles, médaillé de Mentana, ancien capitaine des mobiles de l'Ain et de Madame Bouchet-Montellier, née Anne-Berthe Durand.

Le mariage a été bénit en l'église de la Rédemption à Lyon le 22 janvier.

Les témoins du marié étaient : MM. Francisque de Vaugelas, ancien secrétaire d'ambassade et Georges Rater, ses oncles ; ceux de la mariée : le général baron de Charette et M. Bouchet de Fareins, conseiller général de l'Ain, son oncle.

La famille Vincent, originaire de Saint-Bonnet-les-Oules, en Forez, sgrs de Soleymieux et de Vaugelas, a été anoblie au siècle dernier par une charge de secretaire du roi. Elle a été représentée aux assemblées de la noblesse du Lyonnais et du Forez pour l'élection des députés aux Etats généraux de 1789.

D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un soleil du même et accompagné en chef de deux raisins aussi d'or, et en pointe d'une tour d'argent couronnée de même.

La famille Bouchet d'ancienne bourgeoisie de Lyon et des Dombes, a donné un notaire conseiller du prince de Dombes, né en 1687, et un député de l'Ain sous la Restauration, qui épousa Félicie Montellier, dernière représentante d'une famille du Forez anoblie en 1706 en la personne de noble Charles Montellier, sgr de Gontard et de Saint-Martin-la-Plaine (*Armor. français*, 1895, p. 31.)

N... Montellier était substitut du procureur du roi au présidial de Lyon, en 1773.

D'azur, au sautoir d'argent (Bouchet) ;

D'azur, à trois fasces ondées d'argent (Montellier).

Henry-Norbert-Marie le Compasseur-Créquy-Montfort de Courtivron, lieutenant au 20e chasseurs, fils d'Aimé-Justin-Marie, vicomte de Courtivron, capitaine de frégate en retraite, officier de la Légion d'honneur et de Marguerite-Marie-Charlotte d'Auray de Saint-

Pois, avec Marie-Emilie-Thérèse Flury, fille de M. Léon Flury, ministre plénipotentiaire en retraite et de Mme Flury, née Marie-Henriette-Françoise-Marguerite de Madre.

Le mariage a été bénit le 24 janvier en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Flers, son oncle et le baron Kirgener de Planta; et ceux de la mariée : le comte de Madre et Roger Foubert de Paillières, ses oncles.

Le marié a une sœur Marguerite-Emma-Antoinette-Marie, mariée le 26 juin 1889 à Charles-François-Edouard baron Carl Didelot, lieutenant de vaisseau, fils du vice-amiral baron Didelot, décédé, et de Eugénie-Rose-Marie de la Hubaudière.

Cette maison est divisée en plusieurs branches ou rameaux dont le chef est le marquis de Courtivron. La terre de ce nom en Bourgogne fut érigée d'abord en baronnie sous Henri IV, en 1595, et en marquisat sous Louis XIV, en 1696, en faveur de François-Bernard. président à mortier au parlement de Dijon.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 595; 1887, col. 106; 1889, col. 364).

Coupé, au 1 du chef, d'azur, à trois compas d'or ouverts les pointes en bas, posés 2 et 1; parti, d'or, au créquier de gueules; au 2 de la pointe, d'azur à trois bandes d'or.

~~~~~~~~

Le vicomte Ernest de Saint-Exupéry, fils du comte Octave de Saint-Exupéry, et de la comtesse née Thaïs de Mareschal de Vezet, avec Isabelle Philpin de Piépape, fille du colonel *Léonce*-Marie-Gabriel Philpin de Piépape, commandant le 80e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur et de Louise de Lemud.

Le mariage a été célébré à Tulle dans la première quinzaine du mois de janvier.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte de Mareschal-Vézet et le marquis de Saint-Exupéry; ceux de la mariée : le général Brunet et le colonel de Langle de Cary.

La maison de Saint-Exupéry, qui a été admise aux honneurs de la cour en 1754, originaire du Limousin, paraît avoir tiré son nom du château de Saint-Exupéry, situé dans cette province. Elle s'établit en Auvergne vers 1330 par le mariage d'Hélie de Saint-Exupéry, chevalier avec l'héritière de Raimond de Miremont, mort sans postérité. C'est l'un des fils nés de ce mariage qui a formé la branche de Périgord et de Quercy d'où est issu le marié.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules, qui est de Saint-Exupéry; *aux 2 et 3 d'azur, à l'épée haute d'argent garnie d'or, posée en pal,* qui est du Fraysse.

La famille Philpin, originaire de Champagne, a fourni pendant les deux derniers siècles avant la Révolution des magistrats au bailliage de Langres. Nicolas-Joseph Philpin de Piépape, lieutenant général au bailliage de Langres, puis conseiller d'Etat sous Louis XVI est l'auteur d'ouvrages de jurisprudence qui faisaient autorité de son temps.

MM. Philpin, sgr de Longeau et Percey le Potel; et Philpin, sgr de Piépape, ont pris part aux assemblées de la noblesse du bailliage de Langres en 1789.

Cette famille s'est divisée en deux branches, celle de Piépape, l'ainée, dont le chef est le colonel Léonce Philpin de Piépape, au château de Piépape, par Longeau (Haute-Marne), c'est le père de la mariée, qui a encore un fils : Raoul.

La sœur du colonel Léonce de Pié-
~~~~~~~~

pape, Valérie de Piépape a épousé Henri comte de Suarez d'Aulan ; Edouard de Piépape, son oncle, au château de Dancevoir (Haute-Marne), a épousé Laurence de Tarragon, dont : Louis.

La branche cadette, dite de Percey de Rivière a pour chef : Louis Philpin de Percey de Rivière, au château de Dampierre (Haute-Marne), marié à Hedwige de Montarby, dont : 1. Amélie ; 2. Ernest ; 3. René ; 4. Edwige.

D'or, au pin de sinople, au chef de gueules chargé d'une croix pattée d'argent.

DÉCÈS DU MOIS DE JANVIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

La comtesse Reille, née Louise-Charlotte de Bongars, fille du colonel vicomte de Bongars, écuyer de Charles X, est décédée à Paris le 1er décembre 1894 à l'âge de 73 ans.

Elle avait épousé en premières noces le comte Louis-Antoine de Robin de Barbentane, ancien député de Saône-et-Loire, dont elle eut : 1. *Henri*-Marie de Robin, marquis de Barbentane, marié à Mlle d'Aoust ; 2. *Roger*-Antoine-Honoré comte de Barbentane, marié le 5 août 1891 à Louise Duchanoy ; 3. Marie-Thérèse, marquise de Panisse-Pazzis.

La comtesse défunte avait épousé en secondes noces, en 1870, *André*-Charles-Victor comte Reille, général de division, ancien aide de camp de l'empereur Napoléon III, fils aîné du maréchal comte Reille et de Victoire-Thècle Masséna, fille du maréchal duc de Rivoli, dont elle n'a pas eu d'enfants. Le comte Reille est décédé à Antibes en janvier 1887.

La famille de Bongars, très ancienne en Normandie a été maintenue en 1669, dans l'élection d'Arques. Elle a pour chef le marquis de Bongars.

D'azur, à trois mouchetures d'hermine accompagnées en chef de deux têtes de lion affrontées, et en pointe de trois molettes rangées, le tout d'or.

Devise : *Bon sang ne peut mentir.*

La baronne douairière Desmier d'Olbreuse, née Delphine Hubert est décédée le 5 décembre 1894 à Neuilly-Saint-Front (Aisne), à l'âge de 85 ans.

Elle était veuve depuis 1871 de Christophe-Henri Desmier baron d'Olbreuse dont elle laisse : 1. Charles-Louis Desmier baron d'Olbreuse, marié à Agathe-Françoise-Lucie Mielle, dont entr'autres enfants : Eléonore, mariée le 5 décembre 1892 à Paul-Henri-Ferdinand Beauchet-Filleau, membre honoraire du conseil héraldique de France, collaborateur du Dictionnaire des familles du Poitou ; 2. l'abbé Théophile Desmier d'Olbreuse, curé doyen de Neuilly-Saint-Front ; 3. Delphine Desmier d'Olbreuse, non mariée.

(V. le *Bulletin* de 1893, col, 37-39.)

Ecartelé, d'azur et d'argent à quatre fleurs de lis de l'un en l'autre.

Mme François-Marie-*Charles* de Saint Victor, née Caroline Claret de Fleurieu, fille de défunts Alphonse-Robert-

Annibal Claret comte de Fleurieu et de Claudine-Elisabeth-Angèle Clapeyron de Millieu, est décédée le 5 décembre 1894 au château de Chamousset (Rhône), à l'âge de 58 ans.

Elle avait épousé François-Marie-*Charles* Bissuel de Saint Victor, frère de Gabriel de Saint-Victor, l'ancien député du Rhône à l'Assemblée nationale en 1871, décédé sans enfants au mois de mars 1893 (fils de Jacques-Charles Bissuel de Saint Victor et de Françoise-Gabrielle Savaron), dont elle laisse : 1. Pierre, marié en 1886 à Clotilde de Partz de Pressy, fille du marquis de Partz de Pressy, ancien député du Pas-de-Calais et de la marquise née d'Hénin ; 2. Gabriel ; 3. Jean.

(Voir pour la famille Claret de Fleurieu le *Bulletin* de 1889, col. 171-172.)

D'argent, à la bande d'azur chargée d'un soleil d'or.

Devise : *Claret non nocet.*

(Voir pour la famille Bissuel de Saint Victor le *Bulletin* de 1893, col. 171-172.)

D'argent, à l'aigle de sable posée de profil sur un mont de trois coupeaux de sinople (aliàs *trois pommes de pin surmontées d'une canette) au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Le baron Léon du Pasquier de Dommartin, est décédé à Paris, le 10 décembre, à l'âge de trente-trois ans.

Il était fils du feu baron du Pasquier de Dommartin et de la baronne née Brocard-Doumerc. Le défunt laisse un frère le baron Alphonse de Dommartin.

Le général comte d'Exéa-Doumerc était son oncle maternel.

La famille du Pasquier est originaire de Lorraine où elle est connue depuis Antoine du Pasquier vivant en 1572. Renault du Pasquier, docteur ès droits était procureur général de la cité de Toul, le 3 mai 1612. Il eut à cette époque une reconnaissance de noblesse ; il était baron de Dommartin.

Armand du Pasquier de Dommartin, conseiller au parlement de Metz était sgr du comté de Fontenoy en Vosges pour moitié avec le duc d'Havré et de Croy en 1738.

M. du Pasquier de Fontenoy était chevalier d'honneur au parlement de Metz en 1789.

De gueules, à une épée d'argent garnie d'or en pal ; à la fasce d'azur brochant sur le tout et chargée de trois étoiles d'or.

André-Auguste-*Louis* de Beaupoil de Saint-Aulaire, comte Louis de Saint-Aulaire, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre militaire de Savoie, de Saint-Olaf de Suède, de la Tour et de l'Epée de Portugal, colonel d'artillerie en retraite, ancien officier d'ordonnance de Napoléon III, conseiller d'arrondissement jusqu'aux élections dernières, est décédé le 29 décembre 1894, à La Bruyère, commune de Souméras, canton de Montandre, âgé de 72 ans.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique ; il était directeur de l'arsenal de Toulouse lorsque les inondations de 1875 détruisirent le faubourg Saint-Cyprien : il s'y distingua par son courage. Sur sa tombe il a été loué par M. Filleau, commissaire général de la marine en retraite, ancien conseiller d'état, directeur au ministère de la marine. Né au château de La Bruyére, le 18 mars 1822, d'André de Beaupoil de Saint-Aulaire et de Louise-Virginie Gaudin, il avait épousé en 1862, au château de Couternon (Côte-d'Or), Alix de Fraguier, fille du baron et d'Alexandrine Reinold de Sévésin, dont deux fils, Jean décédé, et Armand. Son neveu est le comte Charles de Beaupoil

de Saint-Aulaire, secrétaire d'ambassade.

Joseph, fils de Paul de Beaupoil de Saint-Aulaire et de Marie Ansault, autre neveu du défunt, est lieutenant au 23ᵉ dragons.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 515, 518.)

De gueules, à trois accouples de chien d'argent, posées en pal et rangées 2 et 1, les lesses d'azur tournées en fasces.

Philibert Mareschal de Longeville, enseigne de vaisseau, est décédé le 5 janvier, dans 28ᵉ années, à son retour d'une campagne au Tonkn, et a été inhumé au château de Pressy (Saône-et-Loire).

Il laisse deux sœurs : 1. Antonie ; 2. Louise, religieuse de St-Vincent-de-Paul.

Il était fils de feu Max Mareschal de Longeville, chevalier de la Légion d'honneur et Athénaïs du Puy de Semur ; petit-fils de Philibert-Gustave Mareschal de Longeville, et de Zénaïs Clérambault de Vendeuil ; et arrière petit-fils de M. Mareschal de Longeville, chevalier de St-Louis, officier à l'armée de Condé et de Mlle deLa Rodde.

Cette famille originaire de Franche-Comté, est actuellement représentée par les oncles du défunt, qui sont :

1. Charles Mareschal de Longeville, en religion Père Jean, de l'ordre des capucins ;

2. Paul de Longeville de La Rodde, qui a d'un premier lit un fils Eugène, marié à Henriette de Chabon ; et qui de son second mariage avec Mlle Carrelet de Loisy, a pour enfants :

a. Olivier ; *b.* Hugues ; *c.* Henri, officier d'infanterie ; *d.* Anna, mariée à Ludovic de la Vernette-St-Maurice ; *e.* Emilie.

3. Guy de Longeville, qui de son mariage avec Mlle de Guerne, a : *a.* Jean ; *b.* Marie, mariée en 1890 à Henri de Renéville ; *c.* Suzanne, mariée en 1894 au comte de Vaulchier du Deschaux ; *d.* Madeleine.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 351).

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

Le vicomte Maxime de Beauroyre, chevalier de la Légion d'honneur, ancien adjudant-major des Mobiles de la Dordogne en 1870-71, est décédé le 7 janvier à Saint-Martial de Ribérac.

Charles vicomte de Beauroyre, épousa Camille du Buc de Marcussy (fille de Joseph, né à la Martinique en 1764, et d'Adélaïde de la Croix), veuve du comte de Mirandol. Il en a eu : 1° Frédéric, vicomte de Beauroyre, marié à Emilie de Royère (morte le 29 août 1881) dont : *a.* Henri ; *b.* Marie-Thérèse ; *c.* Laure ; *d.* Elisabeth ; *e.* Marie mariée à N... de Cantaloup ; *f.* Marie-Antoinette, mariée à N... d'Isle de La Lande ; 2° *Arthur*, vicomte Arthur de Beauroyre, marié à sa cousine N... de Beauroyre, tous deux décédés laissant deux fils et deux filles, l'une mariée à M. de Meyjounissas ; 3° *Maxime*, le défunt, qui de sa cousine Mélite de Beauroyre (fille de Maurice), a eu Maxence et plusieurs enfants ; 4° N..., mariée à Henri de Bonnet de la Chapoulie, décédée.

(V. pour la famille de Beauroyre, le *Bulletin* de 1894, col. 260).

D'azur, à trois pattes de griffon d'or, couronné du même, les deux du chef surmontées chacune d'une étoile du même.

Devise : *Bien sert jamais ne dessert*

Oscar de Salviac de Vielcastel, est décédé dans son domaine des Briands, commune de Saint-Avid-du-Moiron (Gironde), le 11 janvier, âgé de 91 ans De son mariage avec Zoé Duvergier

des Mauberts, il ne laisse que deux filles : Ophélie, non mariée et Anaïs mariée à son cousin Henry Duvergier, d'où sont issus : 1. Albert, marié à M[lle] Labrousse ; 2. Mathilde mariée à Albert Pauvert des Guillebeaux ; 3. Lucie, non mariée.

Le défunt qui était fils de M. de Salviac de Vielcastel et de M[lle] Duvergier des Mauberts, n'avait eu qu'un frère, Henri, qui décéda jeune sans alliance. Cousin de l'académicien Horace, baron de Vielcastel, il était le dernier représentant mâle d'une branche collatérale des Vielcastel, établie aux environs de Sainte-Foy-la-Grande depuis le commencement du siècle. Sa femme, Zoé Duvergier des Mauberts, décédée depuis une dizaine années, était fille de M. Duvergier des Mauberts et de M[lle] Garaud des Morins, fille elle même du conventionnel Garaud.

Madame de Vielcastel avait eu une sœur Mathilde, mariée à M. de Lachaud et un frère Pierre-Anselme, marié à Emma de Fonpeyrine, fille de Pierre de Masmontet de Fonpeyrine et de Solitude Bourdichon.

La famille de Vielcastel en Quercy, a une origine des plus anciennes. Deux frères Pierre et Etienne de Vielcastel chevaliers, est-il dit dans les Chroniques de Quercy, firent en 1096 le voyage d'outre-mer et, après s'être distingués dans les nombreux faits d'armes qui marquèrent la première croisade, retournèrent ensemble au manoir de leur père et y moururent l'un et l'autre peu à près leur retour, vers la fin de l'année 1099. Un même tombeau renferma leurs dépouilles, dans l'église de Notre-Dame de Genouilhac de Cazals, comme le témoigne une inscription composée au XV[e] siècle, qui paraît rappeler le sens, sinon le texte même de celle qui fut primitivement gravée sur leur pierre tombale. Cette seconde épitaphe qui donne à la fois les noms de Salviac et de Vielcastel à ces deux guerriers, fut sans doute placée par Pons de Salviac, chevalier seigneur de Vielcastel et de Cazals (vivant de 1466 à 1516), qui avait pris le nom et les armes de sa mère, dernière de la maison de Vielcastel. Ses armes se trouvent à la salle des croisades du musée de Versailles.

A cette noble origine, l'antique maison des Vielcastel, joint l'honneur d'avoir produit plusieurs illustrations contemporaines ; elle est encore représentée en Périgord, au château de la Roussie par Sarlat.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 665 ; 1888, col. 163 ; 1891, col. 79 ; et 1892, col. 162.)

De gueules, au château d'or, donjonné de trois tours du même.

Cri : *Dieu li volt.*

Devises : *Quam vetus est castrum cujus non scitur origo* ; ou bien : *Il est tant viel ce castel, que les siècles l'ont vu viel.*

La famille Duvergier (ou du Vergier) à laquelle appartiennent, la mère, la femme et le gendre du défunt a tenu en Guienne un rang distingué ; elle a produit des avocats et des conseillers au parlement de Bordeaux, des officiers dans les armées royales dont plusieurs chevaliers de Saint Louis, et a formé les branches de Fousalade, des Mauberts et de Saint Philippe.

D'azur, au sautoir d'or, accosté de deux croissants d'argent et accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un buisson de sinople sur une terrasse du même.

Mme Charles d'Avout, née Clara de Cheverry, est décédée dans la première quinzaine du mois de janvier, à Beaumont de Périgord, dans sa 91[e] année.

Elle était veuve du colonel Charles-Claude-Antoine d'Avout, frère aîné du

maréchal, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, décédé en 1854, dont elle a eu : 1. Léopold-Claude-Etienne-Jules-Charles d'Avout, duc d'Auerstaëdt, général de division, inspecteur général d'armée, grand officier de la Légion d'honneur, etc., marié en 1845 à Jeanne-Alice de Voize, dont un fils et trois filles ; 2. et une fille non mariée.

Le général de division d'Avout, fils de la défunte a été substitué par décret impérial du mois de septembre 1864 au titre de duc d'Auerstaëdt porté par son cousin-germain, Napoléon-Louis d'Avout, fils du maréchal, mort sans postérité.

L'aînée des filles du duc d'Auerstaëdt, Napoléone-Jeanne-Aimée, a ép. le 26 juin 1890 Marie-Alexandre-François, vicomte François Daru, capitaine au 25e régiment d'artillerie.

(V. les *Bulletins* de 1890, col. 357 ; et 1892, col. 638-639.)

De gueules, à la croix d'or, chargée de 5 molettes de sable.

La famille de Cheverry est originaire de Bayonne, ou du pays basque, où elle est connue depuis 1496. Une branche s'établit plus tard à Toulouse et fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons du 7 janvier 1670.

De gueules, à trois billettes d'argent, écartelé d'argent à une tête de maure de sable.

Charlotte-Louise-Constance de Froment-Fromente de Castille-Rohan, marquise de Seguins-Cohorn de Vassieux, née au château de Castille, près d'Uzès (Gard), est décédée à Carpentras (Vaucluse), le 12 janvier dans la soixante-treizième année de son âge.

Elle était fille de Gabriel-Joseph de Froment, baron de Castille, ancien page de la grande écurie, officier aux gardes françaises, puis lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, et de la princesse Herminie de Rohan, sa seconde femme, sœur du duc de Montbazon, (fille aînée de S. A. S. le prince Charles de Rohan-Rochefort et de Louise-Marie-Joséphine princesse de Rohan-Guémenée).

Elle épousa, en 1838, Auguste-*Edouard* de Seguins de Cohorn, marquis de Vassieux, fils d'Alexandre-Joseph-François comte de Seguins, marquis de Vassieux, et de Flavie de Cohorn, dont elle a eu :

1. *Emile*-Louis-Marie, marié à Blanche Guillout, veuve en 1869, d'Edgard-Emmanuel-Gaëtan Bataille de Bellegarde ;

2. *Gabrielle* - Marie - Jeanne - Constance, mariée à son cousin-germain le marquis de Saint-Paulet, décédée le 13 juillet 1892, à l'âge de 47 ans, laissant un fils marié à Mlle de Bellegarde et une fille, Marguerite ;

3. Blanche-*Marie*-Pauline ;

4. *Alexandre*-Joseph-Marie.

Cette maison, originaire du Bugey, venue en Languedoc au commencement du XVIe siècle, remonte sa filiation à Vincent de Froment, fils de Georges, qui se maria à Uzès le 12 mars 1515 avec l'héritière de la seigneurie de Montaren. Jean de Froment, né de cette union, écuyer, baron de Montaren, docteur ès droits, fut viguier de la prévôté d'Uzès, où il épousa, le 20 avril 1548, Claude-Catherine d'Entraigues, dont la postérité se divisa en plusieurs branches répandues en Poitou, en Périgord, dans la Marche, en Dauphiné et dans le bas-Languedoc. La défunte appartenait à cette dernière qui fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides de Montpellier du 4 mars 1676 et par les commissaires de francs-fiefs. Celle du Poitou fut maintenue par M. de Maupeou, intendant, le 3 juillet

1700, et par M. de Richebourg, aussi intendant, le 10 septembre 1715. Toutes les branches sont éteintes.

Le dernier rejeton mâle, Louis de Froment baron de Castille, frere de la marquise défunte, est décédé en 1874 ; il avait épousé en 1818 Cécile Frain de la Villegontier, fille du pair de France et de Adélaïde-Marie-Claire de Boisgelin ; il n'eût de son mariage qu'un fils mort jeune.

Sous la Restauration, Gabriel-Joseph de Froment avait obtenu par ordonnance royale du 19 août 1818 l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Fromente, ancien fief de sa famille dans le Bugey, près de Neuville, qui rappelait pour lui l'origine légendaire de sa famille, venue disait-on de l'Italie où elle aurait été connue depuis Fabricius Frumenti, commandant à Viterbe, an 523. (V. St.-Allais, t. VIII, p. 442).

D'azur, à trois épis de froment d'or, liés de gueules, disposés en forme de fleurs de lis.

Devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

(V. pour la maison de Seguins dont la branche aînée est représentée par le marquis de Seguins-Cohorn de Vassieux, le *Bulletin* de 1887, col. 360. Les marquis de Seguins-Pazzis et d'Aubignan ont formé la seconde branche ; la troisième était celle de Seguins-Cabassolle qui n'est plus représentée dans les males.)

D'azur, à la huppe ou colombe huppée essorante d'argent, becquée et onglée de gueules, accompagnée de sept étoiles d'or, 4 en chef, 3 en pointe.

Devises : *Sola salus servire Deo ; — Tendit ad sidera virtus.*

Marie-Thérèse, princesse Poniatowska, petite fille du célèbre général de ce nom qui se noya dans l'Ebster, en 1813 et sœur du prince Joseph Poniatowski, comtesse de Montarnal, est décédée le 12 janvier, avenue de Madrid, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de 58 ans.

Elle avait épousé le 28 février 1859 Louis-Antoine-Charles-Prosper de Guirard de Montarnal, receveur particulier à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), fils de Jean-François-Eugène de Guirard, comte de Montarnal, receveur général des finances dans les Pyrenées-Orientales, sous le second empire et de Antoinette-Aglaé-Mathilde-Hortense Gamot (fille du préfet de la Lozère et de l'Yonne et de Mlle Auquié, sœur de la maréchale Ney de la Moskowa.

La famille de Guirard, originaire du lieu de la Panouse en Rouergue, était ancienne dans cette province et connue depuis 1462, époque à laquelle vivaient deux frères, dont l'un était grand archidiacre du chapître de Rodez et son frère aîné tuteur du sgr d'Arpajon. Jean de Guirard, docteur ès-lois et juge de Millau que l'on croit être le petit-fils du précédent fut établi avec son frère Marc tuteur des enfants mineurs de René d'Arpajon, par ordre du roi le 16 juillet 1542 ; il avait épousé Louise de Montcalm et fut l'auteur des branches de Guirard de Montarnal dites de Senergues, de la Calmette et de Saint-Etienne de Maurs, qui furent maintenues dans leur noblesse par jugement de Fortia le 29 janvier 1667, et de le Pelletier le 31 juin 1699.

Audouin de Guirard, sgr de Villecomtal en 1533 devint sgr de Senergues par son mariage avec Marguerite de Montarnal qu'il épousa le 27 janvier 1559, issue d'une famille connue depuis le XIIe siècle.

Le mari de la défunte appartenait à la branche de Saint-Etienne de Maurs, formée par Louis de Guirard de Montarnal, marié le 7 février 1635 à Antoinette de Saunhac d'Ampiac, descen-

dant au quatrième degré de Jean de Guirard, mentionné plus haut.

Il avait une sœur Antoinette-Léopoldine-Mathilde, née le 11 mai 1830, mariée le 17 février 1853 au baron Charles Pétiet, capitaine au 7e dragons et petit-fils du baron Pétiet, ministre de la guerre sous le Consulat.

Parti, 1er d'azur au lion d'or; au 2 gueules, à l'épervier d'argent, empiétant une perdrix du même, accompagné en chef d'une clochette d'argent entre deux étoiles d'or.

Mademoiselle Jeanne-Zora Raymond, fille de Jean, capitaine de navire, et de Jeanne Duvergier des Mauberts, dont la sœur aînée avait épousé M. de Vielcastel, et petite-fille de M. de Raymond de Mayne, et de Jeanne Fumouze de Thenac, est décédée le 13 janvier dans sa 86e année, au château du Clos, près Sainte-Foy la-Grande (Gironde).

La défunte avec qui s'éteint le nom de Raymond, ne laisse qu'une sœur Louise, qui de son mariage avec Ernest Masmontet de Fonpeyrine décédé a eu une fille Antoinette de Fonpeyrine, mariée en octobre 1867 à Anatole de Cartier de Couronneau, deuxième fils de Jean-Louis-Dion, et de Françoise-Inès Durège de Beaulieu.

La famille Raymond (ou de Raymond), à laquelle appartenait la défunte, est ancienne dans le pays de Nouvelle-Conquête (compris entre Castillon et Sainte-Foy); elle a produit un grand nombre d'officiers et de capitaines dans les régiments d'Aunis, de Bretagne et de Normandie.

En 1749 Siméon de Raymond du Mayne, est qualifié officier de la maison du roy et grande louvetterie de France. Cette charge lui avait été accordée par lettres de provision données à Paris le 11 août 1737. Il possédait dans la paroisse de Mescoules, juridiction de Puygui'hem, le fief de la Pleyssade que, par son testament en date du 30 octobre 1740, il lègue à son neveu noble Pierre de Petit, écuyer, sieur de la Séguinie. C'est à ce fief de la Pleyssade qu'une branche de la famille de Ségur a emprunté son nom.

Les Raymond ont possédé les terres et fiefs de Laubarède, des Bernards, des Counords, de la Pleyssade, du Mayne, de la Peyre, de Bellevue et de la Borie, ont contracté des alliances avec les meilleures familles du pays entre autres: Gontaud-Biron-Saint-Géniez ; Bonsol de Lanticq ; d'Alba de Panisseau ; Aubier ; Duret ; Vergnol ; Martin ; Fontayne ; Mestre du Vergier ; Masmontet de Fonpeyrine et Benoit de Laroque.

D'argent, à un loup ou chien courant de... au chef d'azur chargé de deux flèches d'or posées en sautoir la pointe en bas.

Le comte Roger de Marcé, né le 14 mai 1839, est décédé le 13 janvier à Blois.

De son mariage le 19 novembre 1867 avec Albine Lemonnier, il a eu 5 enfants : 1. Gaston, décédé le 27 juin 1891 à 22 ans ; 2. Alfred ; 3. Paul ; 4. Cécile, mariée le 7 février 1893 à Raymond de Lobel-Mahy, chancelier du consulat de France à Bâle dont deux fils ; 5. Marthe.

La maison de Marcé est originaire de l'Artois.

La branche cadette est établie en Touraine, près Chinon.

Louis-Henry-François, comte de Marcé, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant des maréchaux de France à Chinon, capitaine gouverneur de Chinon, mort en 1794, marié en 1770 à Catherine Le Royer de la Sauvagère, en eut deux fils : 1. Louis, qui suit ; 2. Henry-Gabriel, qui a fait un rameau

dans la branche cadette, (v. plus bas.) Br. B.

Louis comte de Marcé (1774-1851), marié en 1803 à Claire-Charles de Gueroust de Saint-Mars, décédée en 1861 ; de ce mariage :

Louis-Gaston comte de Marcé (1804-1877), page de Louis XVIII, eut de son mariage avec Marle-Hortense Duval de Grenonville : 1. Marie-Gaston-*Louis* qui suit ; 2. Roger, le défunt ; 3. Marie-Geneviève, mariée au vicomte Paul de Marcé, son oncle à la mode de Bretagne.

Marie-Gaston-*Louis* comte de Marcé, né le 14 janvier 1831, officier de marine, officier de la Légion d'honneur, décédé le 12 octobre 1893 en son château des Fontenils, près Chinon, marié le 3 février 1858 à Edith de Carbonnières, dont : 1. Guy, comte de Marcé, né le 28 juin 1862, marié le 21 avril 1891 à Marie-Clotilde de Seguin ; 2. André, maréchal des logis au 25e dragons ; 3. Jean ; 4. Louise.

Br. B. — Henri-Gabriel vicomte de Marcé (1779-1844), marié en 1829 à Hortense de Bonnard, dont :

Le vicomte *Paul*-Gabriel de Marcé, né le 19 octobre 1830, décédé le 28 novembre 1893, laissa de son mariage du 3 octobre 1853, avec Marie-*Geneviève* de Marcé, sa nièce à la mode de Bretagne : 1. le vicomte Gabriel de Marcé, capitaine au 30e d'artillerie, marié le 24 octobre 1888 à Marguerite de la Loyère, dont postérité ; 2. le vicomte Henri de Marcé, marié à Mlle de la Broise.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 683-684.)

D'argent, à 6 quintefeuilles de gueules posées 3, 2 et 1.

Devise : *Arte et Marte.*

~~~~~~~~

Madame Anne-Marguerite-*Louise* Larégnére, née de Lajonie, est décédée à Bergerac le 13 janvier dans sa 89me année.

Née en 1806, au château de Saint-Nazaire, près Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), elle était fille de noble Etienne de Lajonie (décédé en 1864) et de Marguerite Imbert, et avait épousé en 1840, au château de Rivière, France Jouhaneau-Larégnère, décédé il y a une trentaine d'années, et dont elle ne laisse pas d'enfants.

La famille de Larégnère, dont le nom patronymique est Jouhaneau, et plus anciennement Jouhanel et Jouanel, tire son nom de la terre de Larégnère, qu'elle possédait très anciennement, dans la paroisse de Loubes en Agenais. Elle a contracté des alliances avec les familles Prioreau de Perrière, Vacher du Roc, Pauvert de Lachapelle, de Sarrau, de la Bruyère, Schiller, de Lajonie, etc., etc., et a donné à partir du XVIme siècle des maires et consuls aux villes de Bergerac et de Sainte-Foy, de nombreux notaires, et juges aux juridictions de Théobon, Puychagut et Duras, des avocats au Parlement de Bordeaux et des officiers de terre et de mer, dont plusieurs chevaliers de Saint Louis et de la Légion d'honneur.

Charles Larégnère, officier de marine, après avoir fait les guerres du premier Empire, et avoir reçu plusieurs blessures, obtint le commandement du fort de Blaye, et son petit neveu Gustave, aussi officier de marine, fut tué à l'ennemi, pendant une croisière qu'il faisait en Cochinchine.

Du mariage de Léon Larégnère avec Wilhelmine de Labruyère, fille de M. de Labruyère et de Mlle de Gervain, est issu, outre Gustave, ci-dessus mentionné, Charles, qui mourut en 1875, laissant d'Emma Schiller, sa femme, deux enfants : 1. Gustave ; 2. Yvonne, qui habitent avec leur mère le château des Terciers, près Sainte-Foy-la-Grande, et qui sont les seuls représentants de
~~~~~~~~

la branche aînée, à laquelle appartenait le mari de la défunte.

Parti, au 1er d'argent, à 3 janaux (ajoncs, armes parlantes) *de sinople* — qui est Jouhaneau); *au 2me, échiqueté d'or et de sable*, qui est Pauvert de Lachapelle.

La famille de Lajonie paraît être originaire de Sainte-Foy-la-Grande, où elle est connue très anciennement; elle a donné à cette ville un grand nombre de maires et de consuls à partir du xve siècle, entre autres, Jean de Lajonie, sieur du Temple, député auprès du roi Henri IV à Limoges en 1605. Il était fils de noble Simon de Lajonie, maire de Sainte-Foy (1572-1578) et de Marie de Tarneau, fille d'un président au parlement de Bordeaux.

Au mois de novembre 1655, le roi Louis XIV accorda à cette famille des lettres de relief de noblesse, pour les récompenser des services qu'elle avait rendus en diverses occasions et particulièrement en l'année 1637, époque où la faction des Croquants parût en Périgord.

Les Lajonie, ont possédé les fiefs, terres et châteaux de Saint-Nazaire, du Temple, de Saint-Philippe, de la Gorsse, de Jaufumat, de Rivière, de Saint-Macaire, etc. Ils ont produit outre des avocats et des conseillers au parlement et à la Cour des Aydes de Guienne, un grand nombre d'officiers dont plusieurs chevaliers de Saint Louis. Enfin ils ont contracté des alliances avec les familles de Barin, de Masmontet, de Tarneau, Rhodes, de Cazenave, d'Anglade, de Lacoste, de Charron, de Gillet de Lacaze, Rigaud du Marchet, de Grandfont, de Ségur, Mestre, Gaussen du Temple, Pauvert de Lachapelle, de Bacalan, etc.

Etienne de Lajonie, décédé en 1864, laissa de son mariage avec Marguerite Imbert, outre la défunte : Charlotte, décédée sans alliance au château de Rivière; Anaë, non mariée, et Etienne-Simon, né en 1810, décédé en 1872, marié à demoiselle Jeanne Aillot, dont il a eu : 1. Charles, avocat, né en 1856, chef actuel de nom et d'armes. 2. Arthur, né en 1858, capitaine d'infanterie à Perpignan; 3. et Marguerite, mariée en 1883 à Adolphe Loreilhe.

D'azur, à un pommier accompagné à dextre d'un épi de blé feuillé et tigé, surmonté d'une étoile, et à senestre d'un chien grimpant au fut de l'arbre, le tout d'or, posé sur une terrasse de même.

La marquise de Virieu, douairière, née Christine Rémond de Montmort est décédée au château de Lentilly (Côte-d'Or), à l'âge de 80 ans, dans la première quinzaine du mois de janvier.

Elle avait épousé Alexandre-Charles-Joseph, marquis de Virieu-Beauvoir, chef des noms et armes du rameau aîné de la branche de Virieu-Faverges de Beauvoir, branche collatérale de celle de Virieu-Pupetières, qui en est séparée depuis l'an 1200. Cette branche avait été substituée aux nom, biens et armes de la maison de Beauvoir, en Dauphiné, par testament de l'an 1447.

La marquise défunte a eu de son mariage Godefroy, marquis de Virieu-Beauvoir, marié à Alix Lucq de Diors, dont la fille unique a ép. en 1888 le vicomte Gaston de Gontaut-Biron, fils de l'ancien ambassadeur. — Resid. château de Diors, par Chateauroux (Indre).

Le chef de la branche de Virieu-Faverges de Beauvoir, était au commencement du xviie siècle, Pierre-Gabriel-Xavier, marquis de Virieu, né en 1723, capitaine au régiment d'Enghien, infanterie, marié en 1726 à N. de Chamont de Villiers.

(V. pour la maison de Virieu en

Dauphiné, les *Bulletins*, de 1886, col. 413 ; 1887, col. 671 ; 1888, col. 33 ; 1890, col. 770 ; 1893, col. 439.)

La terre de Virieu, qui a donné son nom à cette maison, connue depuis 1010, était passée en 1220 dans celle de Clermont, par le mariage de Béatrix de Virieu, qui épousa Sibond de Clermont, auquel elle porta la quatrième partie de la terre de Virieu, en Dauphiné. La maison de Clermont en acquit dans la suite les trois autres portions.

Artus II de Prunier, sgr de Saint-André de Rosans, issu d'une famille originaire de Touraine, établie en Dauphiné, acheta d'Antoine de Clermont, la seigneurie de Virieu et en rendit hommage au roi-dauphin le 1er décembre 1573 ; il fut premier président du parlement de Provence en 1590, puis de celui de Dauphiné en 1603 ; il avait épousé en 1572 Honorée de Simiane. Son petit-fils Nicolas de Prunier, ambassadeur à Venise en 1688, puis comme lui premier président du parlement de Grenoble, obtint l'érection en marquisat de la terre de Virieu, par lettres patentes du mois d'avril 1655, enregistrées ; il ne laissa de son mariage avec Marie du Faure, dame du Teil, que deux filles : 1. Justine, mariée au marquis de Sassenage ; 2. Marie, mariée au marquis de Forbin-Janson. Il substitua le marquisat de Virieu à son frère cadet Gabriel de Prunier, président a mortier uu Parlement de Grenoble, dont la postérité finit avec son petit-fils René-Ismidon-Nicolas de Prunier de Saint-André, marquis de Virieu. gouverneur de Vienne, lieutenant général des armées du roi en 1748, mort le 28 novembre 1770, dans sa 68e année, sans enfants.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois vires d'or, l'une dans l'autre, qui est de Virieu-Faverges ; *aux 2 et 3, écartelé d'or et de gueules,* qui est de Beauvoir.

Devises : *Virescit vulnere virtus ; — Sine fine.*

Le baron Eusèbe Gauthier d'Hauteserve, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat sous l'Empire, est décédé le 15 janvier en son château de Neufmesnil près Dieppe (Seine-Inférieure). Il avait épousé Mlle Le Marchand dont il ne laisse pas d'enfants.

Le défunt était frère du baron Edme Gauthier d'Hauteserve, conseiller référendaire à la cour des Comptes, décédé, marié avec N... Excelmans, dont il a eu deux filles : 1. Edmée-Joséphine-Odette Gauthier d'Hauteserve, mariée à *Charles*-Marie-Hugues comte de Fontanges, officier supérieur de cavalerie ; 2. Anna-Baptistine-Edmée Gauthier d'Hauteserve, mariée à Arsène-Charles-Philippe vicomte de Brachet.

Adolphe-Edme-Louis-Pierre Gauthier d'Hauteserve, fils de Justin Gauthier d'Hauteserve et de défunte Agathe-Lucile Bourdon (appartenant à une autre branche de la famille), a ép. le 10 juin 1893, Alix-Marie-Renée de Séguier, fille de Jean-Joseph-Alfred de Séguier et de Christine-Marie de la Croix de Castries, décédés. — Résid. : Château de Champagne par Saint-Pourçain (Allier).

(V. les *Bulletins* de 1892, col. 235 ; et 1893, col. 349.)

D'argent, au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une grappe de raisin de gueules ; au chef du second émail chargé d'une fleur de lis d'or.

Flavie-Adélaïde-Aldonce-Marie-Magdeleine de Seguins de Vassieux, chanoinesse-comtesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Bavière, marquise douairière de Saint-Paulet, est décédée à Carpentras le 18 janvier dans sa quatre-vingt-douzième année.

Elle était fille d'Alexandre-Joseph-François, comte de Seguins, marquis de Vassieux et de Flavie de Cohorn, et sœur d'Auguste Edmond de Seguins de Cohorn, marquis de Vassieux.

Elle avait épousé Louis de Gautier, marquis de Saint-Paulet, ancien garde du corps du roi, conseiller à la cour impériale d'Alger, dont le frère était : Etienne de Saint-Paulet, et la sœur : Mme Eléonore de Sibert, mariée au conseiller d'Etat de ce nom sous le second empire dont : 1. Charles, officier de hussards, chev. de la Légion d'honneur, tué au combat de Kangil! à Eupatoria, pendant la guerre de Crimée ; 2. Antoinette, mariée, 1° à Joachim Courcelle, 2° à Charles Ardant, conseiller à la Cour de Limoges ; 3. Anna, mariée à M. Casimir Bonnevialle, consul de Belgique à Alger ; 4. Charlotte-*Louise*, ép. Sévérien Dumas, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, décédés, dont : Eléonore et Julien Dumas, né en 1857, député de l'Ariège, arrondissement de Pamiers.

La famille Gautier est originaire du Dauphiné d'où elle passa ensuite dans le Comtat-Venaissin. D'après le *Nobiliaire de Dauphiné* par Chorier, ses armes étaient : « de gueules, au tronc écoté péri en bande d'or. » A cette famille appartenait Jean-Baptiste de Gauthier ou de Gautier de Prinbois vivant en 1661.

Le marquis de Gautier de Saint-Paulet figure sur la liste des gentilshommes titrés du Comtat Venaissin en 1789.

Deux membres de cette famille firent leurs preuves de noblesse en 1784 et 1785 pour entrer à l'Ecole militaire.

On retrouve encore son nom sur la liste des barons de l'Empire.

C'était celui du beau-père de la marquise défunte qui a eu de son mariage : 1. le marquis de Gautier de Saint-Paulet, marié à *Gabrielle*-Marie-Jeanne-Constance de Seguins-Cohorn de Vassieux, sa cousine-germaine, décédée en 1892, dont : le comte de Saint-Paulet, marié, et Marguerite ; 2. Mme Janmot, décédée ; 3. Mme Jarry, mariée à M. Jarry, recteur d'Académie, officier de la Légion d'honneur ; 4. la comtesse Gabrielle Bissuel de Saint-Victor ; 5. la marquise de Puybusque

(V. pour la notice sur la famille Gautier de Saint-Paulet, le *Bulletin* de 1892, colonne 450.)

De gueules, au tronc écoté d'or posé en bande, alias *péri en bande d'or.*

(V. ci-dessus pour la maison de Seguins de Cohorn de Vassieux et ses armes, le *Bulletin* de 1895, col. 49).

La marquise de Godefroy de Menilglaise, née Marie de Jarno de Pontjarno, est décédée à Nice, dans la première quinzaine du mois de janvier.

Elle avait épousé Denys-Marie-Charles-Raoul de Godefroy de Menilglaise, fils de Denys-Charles de Godefroy et d'Anne-Alphonsine de Menilglaise. En exécution d'une ordonnance royale de 1846 Denys-Charles de Godefroy a été autorisé à ajouter à son nom celui de de Menilglaise, qui venait de s'éteindre en la personne de Alfred Droullin, marquis de Menilglaise, oncle de sa femme Par une clause de son testament celui-ci avait disposé de son titre de marquis en faveur du mari de l'aînée de ses deux nièces. La cadette Philiberte-Charlotte avait épousé en 1836 Pierre-Henri marquis de Pleurre.

La famille Godefroy est connue en Flandre par une succession de gardes des archives de la Chambre des Comptes de Lille, depuis Denis de Godefroy, historiographe de France, créé en 16.. garde des archives de la Chambre des comptes, charge dans laquelle il fut remplacé par son fils Jean en 168.. Celui-ci fut nommé procureur du roi au bureau des finances de la généralité d

Lille en 1693; il eut pour fils Jean-Baptiste-Achille qui lui succéda dans la garde des archives en 1726 et il fut remplacé à son tour par son fils Denis-Joseph, écuyer, sgr de Maillard, auquel on doit les premiers inventaires des Chartes de Flandre et d'Artois.

Denis-Philippe Godefroy, sgr du Sart, frère de Jean-Baptiste-Achille, remplaça son père dans la charge de procureur du roi au bureau des finances en 1732.

Denis-Joseph Godefroy, écuyer, sgr de Maillard ou Maillart prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lille. Il fut un des commissaires de la noblesse chargés de correspondre avec les députés de son ordre nommés aux Etats-Généraux.

Denis-Joseph, ép. N... de Lencquesaing, dont il eut Denis-Charles de Godefroy de Menilglaise, ancien sous-prefet, marié en première noces à Félicité-Ursule Merlin d'Estreux de Maingoval, sans enfants, et en secondes noces en 1835 à Anne-Alphonsine de Droullin de Menilglaise, dont : 1. le mari de la marquise défunte ; 2. Denise-Caroline-Louise ; 3. Hélène-Marie Alphonsine.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois hures de sanglier de sable arrachées et languées de gueules, qui est de Godefroy; *aux 2 et 3 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de sinople*, qui est de Droullin de Menilglaise.

Devise : *Pacificè.*

Auguste Pascaud, marquis de Pauléon, né à Rambouillet (Seine-et-Oise), le 17 juillet 1814, de Charles-Auguste-Emmanuel et de Catherine-Adélaïde-Victoire-Louise-Julie-Antoinette-Angélique de Crès, fille d'Antoine-Louis-Auguste de Crès de Vervant et nièce de Catherine-Adélaïde-Victoire de Crès, epouse de Louis de Saint-Hermine, décédé le 26 janvier au château de Pauléon, ou Poléon, commune de Saint-Georges du Bois, près Surgères, âgé de 80 ans.

Il était petit-fils d'Alexandre Pascaud, marquis de Pauléon, seigneur de La Laigne et de Milescu, et de Jeanne-Heuriette Cochon du Puy, mariée à Rochefort en 1771, fille de Gaspard, célèbre médecin de la marine, et de Marie-Olive des Herbiers de l'Etenduère, laquelle, veuve d'Alexandre Pascaud, épousa en 1780 Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, dont elle eut : Ernest et Henriette.

En 1832, il avait pris part au soulèvement de la Vendée, avait combattu à Vieilievigne où fut tué le comte d'Hanache, et le lendemain fut blessé de trois coups de baïonnette à Montaigu et fait prisonnier. Depuis de longues années il ne s'occupait que d'agriculture.

Il avait épousé à Paris Amélie-Gabrielle Wirth, dont il a eu trois filles : 1. N..., morte jeune ; 2. Louise, mariée le 30 juin 1867, à M. Ruyneau de Saint-Georges, officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, dont : *a.* René, héritier de la terre de Pauléon et du titre de marquis ; *b.* Jeanne, mariée en 1889 au comte de la Croix de Chevrières de Sayve, dont un fils, Humbert, né en février 1891 ; 3. Marie-Caroline, mariée, le 30 juin 1867, à Jules-Jean-Marie Chevalier de la Teillais dont : *a.* Charles-*Edouard*-Ferdinand, lieutenant au 6e dragons, qui a épousé, en juillet 1893, Mlle Henriette-Marie Gravier ; *b.* Henry, lieutenant au 7e dragons ; *c.* Marie Antoinette-Lise-*Yvonne*, mariée à Paris, le 30 juin 1892, à Jean-Jules Duchesne de La Mothe, d'où Yvette née en 1893.

Le premier Pascaud que nous trouvons est Pierre Pascaud, maire d'Angoulême en 1533 ; d'après Vigier de

La Pile, Jean Pascaud, né en 1569, seigneur de Villars dans la baronnie de Verteuil, vint à La Rochelle au commencement du XVIIe siècle ; en 1614, il était président au présidial de cette ville. En 1603, il épousa Sarah Picassary, et acheta Pauléon en 1635 aux Bouchard d'Aubeterre. En 1597, est lieutenant général au présidial, Jean Pascaud, sieur de Villars, probablement le même.

Jean Pascaud, qualifié chevalier, baron de Pauléon, conseiller du roi aux conseils d'état et privé, eut de Sarah Picassary une fille, Elisabeth, qui épousa, le 28 juin 1657, César, comte de Montalembert, seigneur de Vaux, Gensac et des Essarts ; et un fils, Jean, qui épousa, le 13 août 1647, Suzanne de Galard de Béarn. Jeanne-Angélique-Adélaïde Pascaud de Béarn de Pauléon fut mariée à Charles Martin de Marquelène, dont la fille épousa en 1779 Jean-Charles de Pins.

Un Jean Pascaud se maria en premières noces (contrat du 18 juillet 1673) à Marie-Agnès de Cugnac, fille de Charles et de Catherine Acarie du Bourdet ; c'est lui qui le premier s'intitula marquis de Pauléon. Son fils, Jean-César, neveu d'Elisabeth Pascaud, se maria à Angélique de Bremond, fille de Jacques, chevalier, seigneur de Céré, Vernoux, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, tué au combat de Carpi en Italie, le 1er juillet 1701, et de Marie-Henriette Lemercier de Hautefaye, dame de Lusseray. La marquise de Pauléon n'eut pas d'enfants. D'après des mémoires domestiques, elle mourut de chagrin de la perte de son mari. Elle avait figuré au contrat de mariage de son frère, Jacques de Bremond, avec Suzanne-Marguerite Aymer (9 février 1720). Dans cet acte, elle est qualifiée « marquise de Pauléon », ainsi que plus tard dans l'acte de baptême de son neveu, Jacques-Charles-Alexandre de Bremond dont elle fut marraine, le 6 mars 1722. (*Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques*, 1895, p. 98-100).

Le P. Arcère, *Histoire de La Rochelle* (1756), écrit, t. I, p. 131 : « Pauléon, baronnie dépendante du comté de Benon. Cette terre fut donnée par Philippe le Bel en échange de la terre de Rochefort, l'an 1300. » L'historien ajoute : « Les Bouchard, vicomtes d'Aubeterre, ont été seigneurs de Pauléon, aussi bien que Jean L'Archevesque en 1564, et Catherine de Partenai, veuve de René, vicomte de Rohan en 155.. N. Pascaud, gentilhomme de Niort en Poitou, est actuellement seigneur de Pauléon. »

Dans les notes du ***Mémoire*** de Begon (*Archives historiques*, I, 87), on lit : « Saint-Georges du Bois : A MM. de Surgères et de Pauléon. » Surgères, c'est « Charles-François de La Rochefoucauld, marquis de Surgères », et Pauléon « Jean-César Pascault, baron de Pauléon ». Arcère indique encore comme maires de La Rochelle : en 1741-1742, Antoine Pascaud l'aîné, chevalier, président trésorier de France en 1723, et en 1747-1750 Joseph Pascaud le jeune, chevalier, président trésorier de France en 1727, marié à Victoire Verrier, tous deux fils d'Antoine, négociant, directeur de la chambre de commerce, et de Marie Bouet. Anne-Marie Pascaud, fille de cet Antoine, fut mariée le 2 janvier 1747 à Jean-Charles Pascaud, marquis de Pauléon, capitaine au régiment de Laval infanterie, né à Saint-Georges du Bois, fils de Jean marquis de Pauléon, seigneur de Cram-Chabans, Villars, et de Françoise Potard.

D'argent, au mouton paissant (Pascaud, de *pascere*, paître) ***de sable, surmonté de trois branches d'épine de sinople.***

Marie-Joséphine-Louise-Aglaé de Larrard est décédée au château de Cobourg (Charente-Inférieure), le 27 janvier, à l'âge de 86 ans.

Jean-Alexandre de Larrard, né en 1776, épousa Louise-Elisabeth Alefsen de Boisredon dont il eut onze enfants: 1. Jean-Jules, qui suit; 2. Louis-Alexandre, qui de Sophie Le Sueur a eu : Louis-Georges ; le comte *Louis* de Larrard, marié; Marie, non mariée; 3. Alexandre, chanoine du diocèse de La Rochelle; 4. *Ludovic*, vicomte de Larrard, dont une fille mariée au baron de Bragelongne ; 5. *Alfred*, baron de Larrard, qui d'Angèle Jaulin du Seutre de Vignemont a: *Jeanne*, ursuline à Chavagnes; une fille mariée à N. Gaillard, et un fils Pierre; 6. le baron *Octave* de Larrard, ancien directeur des contributions, qui de L.-Sophie Bazille n'a que deux fils: *Maurice*, notaire à Guîtres (Gironde), marié à N. Villiet, dont: Octave, Alexandre, et 4 filles; — *Alexandre* est marié à Bordeaux, à N. Basse, dont: Henri, Robert, Edmond; 7. Joseph-Frédéric, décédé, sans alliance ; 8 à 11. Quatre filles, dont la défunte.

Jean-Jules, dit le marquis de Larrard est décédé ayant eu de Caroline-Hélène Mocquet : 1. Jean-*René*, marquis de Larrard ; 2. Elisabeth-Juliette, mariée à N. Chemineaud; 3. Marie-Laure, mariée à N. Guille.

Le titre de marquis porté par l'aîné de la famille de Larrard vient de la possession du marquisat de Puyguilhem dans la sénéchaussée de Bergerac, et qui avait été acquis au siècle dernier par Alexandre de Larrard, écuyer, conseiller secrétaire du roi maison et couronne de France ; il avait acheté cette charge parce que son père qui avait fait le commerce à Tonneins, avait fait acte de dérogeance à sa noblesse.

Il paraît établi, d'après le *Nobiliaire de Guyenne* que le nom s'écrivait anciennement Larralde; d'Hozier du reste (Registre VI) mentionne une filiation noble depuis 1579, avec cette orthographe pour les premiers degrés.

Un grand nombre de membres de la famille de Larrard ont servi dans les armées; l'un d'eux fut maréchal de camp, et deux autres colonels.

Parti, au 1er d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 coquilles de sable 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de 3 têtes de loup d'argent; au 2e d'or, au chevron de gueules accompagné en chef de 2 merlettes de sable et en pointe d'un pin de sinople.

La comtesse du Faure de Saint Martial, née Marie-Angélique-*Augustine* Taupinart de Tilière est décédée le 29 janvier au couvent de la Nativité à Pont-Levoy (Loir-et-Cher), âgée de 81 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 1er février à Blois où est la sépulture de famille.

Elle était la seconde fille d'Augustin Taupinart comte de Tilière, et de la comtesse née de Jouffrey, dix-septième et dernier enfant du marquis de Jouffrey.

La défunte était sœur d'Elzéar comte de Tilière, de Mme de Soulaine, de la comtesse de Vachon, décédés laissant postérité ; de Mlle Albertine de Tilière, religieuse et de la marquise de Massol de Rebetz, existantes.

De son mariage le 10 octobre 1833 avec Claude-*Achille* comte du Faure de Saint Martial, né à Argentat le 20 mars 1809, décédé le 8 sept. 1849, à Blois, elle eut 5 enfants :

1. Charles-Marie-*Eugène*, né le 1er oct. 1834 décédé le 30 mars 1875 capitaine au 2e hussards, non marié ;

2. Henry-Marie-*Albert*, né le 4 décembre 1835 décédé le 13 mai 1885 à Berne, secrétaire général des adminis-

trations télégraphiques internationales, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint Stanislas de Russie; chev. des SS. Maurice et Lazare; chev. de la couronne royale de Prusse, ne laissa pas de postérité de son mariage le 19 août 1875 avec Blanche de Fischer, protestante, laquelle devenue veuve, se convertit au catholicisme et entra dans les Filles de Saint-Vincent de Paul;

3. L'abbé Paul, né le 8 juillet 1843, chanoine honoraire de Blois, aujourd'hui seul membre mâle de sa maison;

4. Marie, née le 14 février 1842, religieuse aux Ursulines à Blois.

5. Maria, née le 15 août 1848, mariée en juin 1877 à Hippolyte de Coquerel, marquis d'Iquelon, décédé le 16 août 1888, à 71 ans, — (Résidences : châteaux de Sommesnil et de la Crique (Seine Inférieure), dont 2 filles : *a*. Anne-Marie, née le 6 avril 1878; *b*. Marguerite, née le 15 mars 1880.

La maison du Faure de Saint Martial est originaire du Limousin. Elle établit sa filiation depuis noble Pierre du Faure, écuyer, sgr de Fortunat, gentilhomme de la garde du roi, dont le fils Antoine du Faure, sgr de Regnac, écuyer, fut capitaine d'infanterie et ép. le 3 mars 1597 Jeanne de Teillet, dont le petit-fils Anthoine du Faure, écuyer, fut sgr de Saint Martial et de Salesse, gouverneur pour le roi et co-sgr de la ville d'Argentat en Limousin; il était né en 1660 et mourut en 1731.

Messire Henry-Pierre-Noël du Faure, chevalier de Saint-Martial, écuyer et mousquetaire du roi (1727-1794) fils de messire Pierre du Faure, sgr de Saint Martial, officier au régiment de la Fère, pourvu d'un office de secrétaire du roi au parlement de Bordeaux et de Jeanne-Magdeleine Delpy, fut gouverneur et co-sgr de la ville d'Argentat dans le vicomté de Turenne en Bas-Limousin. Son fils Jean-Baptiste du Faure de Saint Martial, capita[ine] d'infanterie, chevalier de Saint L[ouis] (1763-1815) ép. en 1807 Anne-Ma[rie]-Luce-Adélaïde de Carbonnières fille [de] Charles-Henri marquis de Carbon[niè]res, et fut le père : 1. du mari d[e la] défunte; 2. de Jeanne-Célie, déc[édée] en 1871, mariée en décembre 18[..] [à] Pierre-Joseph de Certain de la M[e]chaussée, cousin du maréchal de C[er]tain-Canrobert, dont dix enfants.

MM. du Faure de Saint Martial et [le] chevalier de Saint Martial prirent p[art] en 1789 aux assemblées de la nob[lesse] du Bas Limousin.

D'argent, à la bande en divise d'az[ur] enfilée dans trois couronnes anti[ques] d'or.

François de Certain-Canrobert, s[éna]teur du Lot, maréchal de France, de[r]niet titulaire de cette haute dig[nité] militaire, grand-croix de la Lég[ion] d'honneur, etc., est décédé à Par[is] en son hôtel, rue Marignan, le [..] janvier.

Né à Saint-Céré dans le Lot le [..] juin 1809, il était fils d'Antoine d[e] Certain-Canrobert, capitaine au rég[i]ment de Penthièvre avant la Révo[lu]tion, démissionnaire en 1791, cheva[lier] de Saint-Louis en 1814, retraité com[me] chef de bataillon, et de M[lle] de Nio[cel] fille de M. de Niocel, colonel de cavaler[ie] et petite nièce du baron d'Espagn[ac] lieutenant-général des armées du r[oi] grand-croix de Saint-Louis, gouv[er]neur des Invalides.

Il ép. le 20 janvier 1863 Zélia-Flo[re] Mac-Donald, décédée le 6 août 18[..], issue des Mac-Donald d'Ecosse et d'Ir[]lande, dont une branche établie [en] France depuis 1746 a donné à l'arm[ée] française le maréchal Mac-Donald, [duc] de Tarente; il eut de son mariage tr[ois] enfants : 1. Napoléon-Eugène-Mar[cel]lin-Alfred, lieutenant de cavalerie [au] 3e chasseurs d'Afrique; 2. Rose-Hel[è]n[e]

Zélia, mariée le 12 août 1890 à Paul-Louis-Emile Fabre Roustand de Navacelle, lieutenant de vaisseau; 3. Louis, décédé le 19 décembre 1893, âgé de 21 ans, à Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).

Le corps du maréchal Canrobert, comme celui du maréchal de Mac-Mahon, après des obsèques nationales, a été porté aux Invalides.

(V. les *Bulletins* de 1889, col. 545; 1890, col. 583; 1891, col. 545; 1893, col. 699).

D'azur, à une main dextre appaumée d'or, posée en pal.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Le dernier Maréchal de France

Canrobert, le dernier maréchal de France, né à Saint-Céré (Lot), le 27 juin 1809, était fils d'un officier de l'armée de Condé. Admis, en 1825, à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1828 en qualité de sous-lieutenant au 47e de ligne, devint lieutenant en 1832, et s'embarqua en 1835 pour l'Algérie, où tout d'abord il prit part à l'expédition de Mascara; puis, il assista successivement à la prise de Tlemcen, aux combats de Sidi-Yacoub, de la Tafna et de la Sikka.

Capitaine en avril 1837, il se trouva au siège de Constantine, fit partie des colonnes d'assaut et reçut sa première blessure sur la brèche à côté du colonel Combes qui, avant d'expirer, le recommanda au maréchal Vallée.

Décoré de la Légion d'honneur, il rentra en France en 1839, et fut chargé d'organiser avec les débris des troupes carlistes un bataillon pour la Légion étrangère.

De retour en Afrique (1841), il se distingua par son sang-froid et son activité dans les expéditions aventureuses qui lui furent confiées, notamment à celle du col de la Mouzaïa et à l'affaire de Sidi-Kalifa qui lui fit surtout beaucoup d'honneur.

Huit mois de luttes opiniâtres et sanglantes lui valurent le grade de colonel (8 novembre 1847).

Après avoir commandé le 2e régiment de la légion étrangère, il fut mis à la tête du 3e zouaves, qu'il conduisit avec le même bonheur contre les Kabyles et les tribus de Jurjura. Quittant ensuite Aumale (novembre 1849), il délivra Bou-Sada, dont la garnison était bloquée, rallia le gros de l'armée devant Zaatcha, et monta un des premiers à l'assaut de cette ville; cette action d'éclat lui valut la croix de commandeur de la Légion d'honneur (10 décembre 1849).

Rappelé en France l'année suivante, Canrobert s'attacha à la fortune du prince Louis-Napoléon qui le nomma général de brigade (13 janvier 1850), le prit pour aide de camp et lui donna un commandement à Paris.

Le 14 janvier 1853, il devint général de division.

Lorsque la guerre fut déclarée à la Russie, Canrobert prit le commandement de la première division de l'armée d'Orient (mars 1854) qui, à la suite de la malheureuse campagne de la Dobrustcha, fut si effroyablement décimée par le choléra.

Plus tard, il appuya de tous ses efforts l'expédition de Crimée, soutint au passage de l'Alma le premier choc des Russes et, malgré un feu très vif, s'établit sur les hauteurs jusqu'à l'arrivée du général Forey; blessé au bras par un éclat d'obus, il n'en resta pas moins jusqu'à la fin de la journée (24

septembre). Deux jours après, le maréchal Saint-Arnaud, qui sentait sa fin prochaine, lui remettait le commandement en chef, ainsi que le lui prescrivait une lettre confidentielle de l'Empereur, en date du 12 mars précédent.

Le nouveau général marcha aussitôt sur Sébastopol. Mais ayant reconnu l'impossibilité de s'emparer de la place par un coup de main, il entreprit, au milieu d'insurmontables obstacles et dans une saison des plus rigoureuses, les gigantesques travaux qui amenèrent l'investissement complet.

Cette première période du siège, la plus pénible, fut signalée par la sanglante bataille d'Inkermann (5 novembre), où il fut blessé, les combats de Balaclava et d'Eupatoria, l'enlèvement du Carenage et les fréquentes sorties de l'ennemi. Par suite du refus de lord Raglan de coopérer au plan d'attaque proposé par Canrobert, ce dernier, dont la situation était de plus en plus embarrassante vis-à-vis des alliés, résigna, le 16 mars 1855 le commandement en chef entre les mains du général Pélissier et reprit sa place à la tête du 1er corps. A deux mois de là, il quitta la Crimée et l'année suivante, il fut élevé, en même temps que MM. Bosquet et Randon, à la dignité de maréchal de France (18 mars 1856).

Au commencement de 1859, le maréchal Canrobert reçut le commandement du 3e corps de l'armée des Alpes et fit partie de l'expédition d'Italie ; il prit une part glorieuse aux batailles de Magenta et de Solférino. Au mois de juin 1862, il eut le commandement du camp de Châlons. Le 14 octobre de la même année, il fut nommé au commandement du 4e corps d'armée, à Lyon, en remplacement du maréchal de Castellane.

Mis à la tête des troupes et des bataillons de garde mobile réunis au camp de Châlons, au moment de la déclaration de guerre à la Prusse (15 juillet 1870), il fut bientôt après nommé chef du 6e corps d'armée ; il accepta, après le désastre de Forbach, de se ranger sous les ordres du maréchal Bazaine, assista aux combats autour de Metz, et prit, les 16 et 18 août, une part importante aux combats de St-Privat et Gravelotte.

Enfermé dans Metz et après la capitulation (29 octobre), il revint en France lors de la signature des préliminaires de la paix, et fut reçu favorablement par M. Thiers, à la disposition duquel il s'était empressé de se mettre. Il demanda et obtint l'autorisation d'assister aux obsèques de Napoléon III, en sa qualité d'ancien aide de camp (janvier 1873).

Au mois de juin il donna, avec un certain éclat, sa démission de membre du conseil supérieur de la guerre dont il faisait partie depuis le 5 octobre 1872 ; on attribua cette décision à la surprise qu'il ressentit de voir appeler au commandement de l'armée de Paris un simple général de division. Il fut question de le placer à la tête de l'armée de Versailles, mais cette proposition fut repoussée par le conseil des ministres à la majorité d'une voix.

On sait que ses compatriotes du Lot l'envoyèrent, presque malgré lui, au Sénat, où il représenta ce département jusqu'à ces dernières années.

Avis à nos abonnés

Dans le prochain numéro nous commencerons la publication de l'*Armorial de l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel* — Grands-Maîtres, Commandeurs et Chevaliers.

La *Table du Bulletin de 1894* est très avancée, nous pourrons la livrer prochainement à nos abonnés.

Le premier fascicule du *Catalogue des généraux français*, comprenant les Connétables et les Maréchaux de France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, paraîtra dans le courant du mois de juillet.

Paris, 10 juin 1895.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. Castanet)

ARMORIAL GÉNÉRAL
DE LYONNAIS, FOREZ, & BEAUJOLAIS

FRANC-LYONNAIS & DOMBES

Par André STEYERT, Lyonnais

5 fr. par livraison

IMP. WALTENER & Cie, A LYON,

LYON, BRUN, LIBRAIRE, 13, RUE DU PLAT

5 livraisons sont en vente

LES JURADES
de la
VILLE DE BERGERAC

TIRÉES

des Registres de l'Hôtel-de-Ville

PAR M. G. CHARRIER

En vente : Tomes I, II et III.

Le vol. in-12, de 400 pages, imprimé sur papier teinté, tiré à 200 exemplaires.

Prix, 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25.

ARMORIAL
DU
PREMIER EMPIRE

Titres, Majorats et Armoiries concédés par Napoléon Ier

Par le Vte A. RÉVÉREND

Dr de l'*Annuaire de la Noblesse* France

(fondé par M. Borel d'Hauterive)

L'OUVRAGE FORMERA 4 VOL. Gd IN-8 DE 300 A 400 PAGES

PRIX DE CHAQUE VOLUME:

En souscription,* 15 *fr.* — *Séparé,* 20 *fr.

Le premier volume contenant les noms compris dans les lettres A, B, C, est en vente, 25, rue Fontaine, Paris.

En préparation (pour paraître de six mois en six mois):

Le 2e vol. comprendra les titulaires depuis Dabadie jusqu'à Kuhmann.
Le 3e vol. depuis Labassée jusqu'à Puthod.
Et le 4e depuis Quandalle jusqu'à Zuydtwych.

Vient de paraître

ARMORIAL DE BÉARN

1696-1701

Publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et accompagné de notes biographiques, historiques et généalogiques,

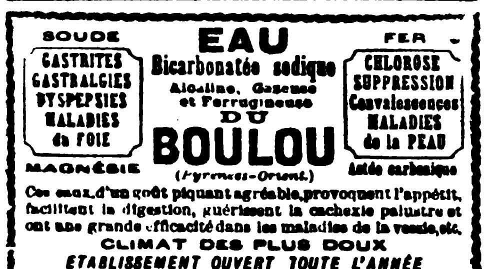
PAR

A. de DUFAU de MALUQUER

Tome second

PAU. — Veuve LÉON RIBAUT, Libraire.

Un vol. gr. in-8e. Prix : 16 fr.



ALP. DESAIDE

Graveur-Éditeur de médailles

56, Quai des Orfèvres, 56,

PARIS

Attributs héraldiques, Couronnes, Armoiries, Diplômes, Matrices de boutons, Cachets, Vaisselle, Pierres fines, etc.

Envoi franco des Tarif et Spécimen de gravure sur demande

HISTOIRE RELIGIEUSE
du
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

PENDANT LA RÉVOLUTION

par

par M. le Chanoine F. SAUREL

3 volumes in-8e

Prix : 5 fr. le volume. — Pour nos abonnés, 3 fr. 50. — En vente à Montpellier, chez tous les libraires. A Paris, chez CHAMPION, 9, quai Voltaire.

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

8e VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) FÉVRIER 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)	**12 fr.**	**par a**
Etranger et Possessions coloniales	**15**	**—**

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table........ **12 fr.** par v

Pour les abonnés anciens ou nouveaux........ **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roq. directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication **dont nous aurons reçu deux ex.laires.**

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens et **nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, a. conditions ci-dessous :**

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Février 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1) (1000-1789)

GRANDS MAITRES

Jean Hircan, premier grand maître [d]e l'Ordre de Saint-Lazare, mentionné [p]ar l'Armorial général manuscrit (1) [d]es Ordres royaux militaires et hospi[ta]liers de N.-D. du Mont-Carmel et de [S]aint-Lazare de Jérusalem :

« D'or, à la montagne de sable, chargée d'une ancre d'argent en pal ».

Jean de Chypre, successeur d'Hircan, mentionné sur le même Armorial :

« Ecartelé : au 1er de... à la croix de Jérusalem ; au 2 fascé d'argent et d'azur de 8 pièces, au lion de gueules brochant sur le tout ; au 3 de... au lion de gueules ; au 4 de Luxembourg ».

Fr. Renault, grand maître en Palestine, après Jean de Chypre, mentionné sur le même Armorial :

« D'or, au lion de sable surmonté d'un lambel de gueules à trois pendants ».

Fr. Gérard de Thoms ou de Thom,

(1) Cet Armorial a été fait, en 1735, par les [soi]ns et les recherches de Messire Claude Dorat, [ch]evalier, sgr de Chameulles, chevalier, com[m]andeur, greffier et secrétaire-général des Or[dr]es royaux militaires et hospitaliers, de Notre-[D]ame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de [Jé]rusalem (*Bibl. nationale, Cab. des titres*, 573).

mentionné sur le même Armorial après Fr. Renault :

« D'azur, au lion d'argent ».

Broiant ou Broyant Roger, *alias* Roger Broyant, mort en 1131, mentionné sur le même Armorial, après Fr. Gérard de Thoms, avec Raymond Dupuy pour président (sic). Puis vient Jean (sic) qui succède au dit Roger en 1131 :

« D'azur, à trois roses d'or posées 2 et 1. »

Raymond Dupuis, qui vient après les deux précédents, doit être considéré comme le premier grand maître (Dorat de Chameulles).

D'après les documents imprimés la liste des grands maîtres peut s'établir comme il suit (1) :

1099. Frère Gérard, suivant le P. Toussaint de Saint-Luc :

Armes comme ci-dessus.

.... Regnaud, amené par Saint-Louis de St-Jean-d'Acre en France, avec un grand nombre de chevaliers de l'Ordre.

Armes comme ci-dessus.

1275 avant 1276. Fr. Thomas de Sainville ou Semville ; il fonda la commanderie de Fontenay-le-Comte en Poitou, reçue en don de Louis de France, fils aîné de Philippe-le-Hardi. Sainville était une terre située en Beauce, près d'Auneau. Louis de Sainville, seigneur de Mesnières, maria sa fille avec Jean, sgr de Pregrimault, près de la rivière de Loing, dont le fils Jacques fut reçu chevalier de Saint-Lazare en 1521 :

« D'or, au loup de sable, brid[é] [et] muselé de gueules. »

1277 *alias* 1300. Fr. Jean de Pa[ris], mort à Boigny en 1304 :

« D'argent à trois sangliers [pas]sants de sable posés 2 et 1. »

1312. Fr. Adam de Veau :

« D'or, à un lion d'azur. »

1330. Fr. Jean de Paris, Orléa[nais], famille connue depuis le XIII[e] si[ècle]. Michel de Paris, était grand bailli [de] Vermandois en 1322. Jean de Par[is], sgr de Guigny en Orléanais, ele[ction] de Chateauneuf, à la fin du XIV[e] [siè]cle. Guillaume de Paris était sgr d[e la] baronnie de Chastenay en 1365 au [pays] Nantais.

Il n'y a eu qu'un seul grand-ma[ître] de ce nom ; celui-ci donné par M[...] doit avoir été confondu avec le pr[écé]dent.

1349 *alias* 1354. Fr. Jean de Cou[raze] ou Couaraze (Coaraze), en Gasco[gne], dont les ancêtres sont cités par M[...] depuis 1205. Cette famille se sign[ala] dans l'armée de Charles VII contre [les] Anglais et en particulier au siège d'[Or]léans :

« Ecartelé, aux 1 et 4 de gueul[es à] un annelet d'argent posé au cœur [de] l'écu ; aux 2 et 3 d'or, à deux va[ches] passantes de sinople accornées de s[a]ble. (Armorial mss. de Gilles le B[ou]nier, Bibl. de Colbert.) »

« D'or, à deux brebis passantes d[e si]nople accornées et clarinées d'ar[gent] écartelé, d'azur, à une meule de m[ou]lin chargée de son anille, l'un[e et] l'autre de sable (Mém. de Castelnau. »

1355. Fr. Jean de Conte, mort [en] 1361 :

« D'argent, à trois têtes d'aigle de s[a]ble posées 2 et 1, accompagnées [en] abîme d'une moucheture d'hermine. »

L'écu surmonté d'un chef tim[bré] d'un casque à l'antique.

Cimier : « Une tête de chèvre. »

(1) V. *Histoire des Ordres militaires et des milices séculières*, 1721 ; — Moréri : *Dictionnaire*, VI, 209 : — Aubert le Mire : *Origine des Ordres militaires* ; — Favin : *Histoire des Ordres militaires* ; — de Belloi : *Origine et institution des divers Ordres de chevaliers* ; — Le P. Toussaint de Saint-Luc : *Mémoires extraits des titres de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel* et *de Saint-Lazare de Jérusalem*, Paris 1681 ; — Gautier de Sibert : *Histoire de l'Ordre de N.D. du Mont-Carmel.*

1368 *alias* 1377. Jean de Beynes ou de Besne. Le cinquième aïeul du grand maître avait eu en partage la terre de Besnes, située dans le comté de Montfort, près de Villepreux. Ancienne famille chevaleresque. En 1266 Robert I de Besnes suivit en Sicile Charles d'Anjou :

« De... au lion rampant de... brisé d'une cotice de ..... brochant sur le tout. »

Devise : *De Besnes à l'Etendard.*

1400. Pierre de Ruaulx ou des Ruaulx, mort en 1454. Ancienne famille du Nivernais répandue en Berry et en Gatinais :

« D'argent, à trois chevrons chargés chacun de trois besants d'or, et deux pals d'azur brochant sur le tout ; *aliàs :* d'argent à deux fasces de gueules accompagnées de 10 besants de sable (d'or) posés 3, 3, 3, et 1. »

1455. Fr. G. Desmares ou des Mares. On le croit originaire de Normandie :

« D'argent, à la croix ancrée de... ; » *alias* : « De... à la croix de... chargée d'une bande de... »

1469 *alias* 1483. Fr. Pierre *alias* Jean Le Cornu. Sa famille ancienne et féconde en prélats a donné quatre archevêques de Sens, un évèque de Chartres et un de Nevers au XIIIe siècle. Gautier Cornu, Ier du nom, évèque de Paris, archevêque de Sens, avait été aumônier de Philippe-Auguste ; maria Saint-Louis avec Marguerite de Provence, dans l'église de Sens et conféra la chevalerie à ce prince la veille du couronnement de la Reine Marguerite. Le château de sa famille était situé en Brie, à Villeneuve la Cornue, aujourd'hui Salins, près de Montereau-Fault-Yonne. Un membre de cette famille fut reçu chevalier de Saint-Lazare le 12 juin 1449 :

« D'or, à une tête de cerf de gueules, surmontée d'une aigle éployée à deux têtes de sable. »

1488. Fr. François d'Amboise, fils de Charles d'Amboise, gouverneur de l'Ile de France, neveu du cardinal Louis d'Amboise, et frère du maréchal de France, grand amiral, Charles II d'Amboise :

« Palé, d'or et de gueules de six pièces. »

1494 *alias* 1501. Fr. Aignan de Mareuil, donna sa démission en faveur de son neveu Claude de Mareuil après dix-huit ans de magistère. Ancienne maison du Berry qui a donné deux grands maîtres et deux commandeurs :

« De gueules, à cinq fasces d'or. »

Supports : « Deux anges. »

1521. Fr. François de Bourbon. Quelques auteurs le donnent comme commandeur, exerçant les fonctions de Grand maître pendant la minorité de Claude de Mareuil. Cependant l'*Armorial* de Dorat de Chameulles en 1735 lui donne la qualité de Grand Maître :

« D'azur, à trois fleurs de lis d'or ; au bâton de gueules mis en cœur (en abîme). »

1529. Fr. Claude de Mareuil n'avait que 16 ans lorsqu'il succéda à son oncle :

« De gueules, à cinq fasces d'or. »

1554. Fr. Jean de Conti ; d'après la Mure, il était de l'illustre et ancienne maison romaine de Conti, qui a donné à l'Eglise plusieurs prélats et cardinaux de grande réputation :

« De gueules, à une aigle échiquetée d'or et de sable, couronnée et membrée d'or ».

Selon Toussaint de Saint-Luc, il était de la maison de Conti ou de Conty en Picardie, qui a produit les branches de Bellouze et du Tilloy, connue dès le XIIe siècle, et qui portait :

« D'or, au lion de gueules chargé de trois bandes de vair. »

Une autre maison de Conti, sgr de Gaucourt, Argicourt, Montgivel et Cuvilliers, qui a donné François de Conti, gentilhomme de la Chambre, père de Jean de Conti, chevalier de Malte en 1577, du diocèse de Paris, portait :

« De gueules, à trois bandes d'or.

1557 *alias* 1565. Fr. Jean de Lévis, de l'ancienne maison de Lévis, fils du baron de Charlus, cadet de la branche de Ventadour :

« D'or, à trois chevrons de sable. »

1567. Fr. Michel de Seurre, né à Lumigny-en-Brie, fils d'Antoine de Seurre et de Denyse de Verdelet ; il fut reçu à Malte le 12 janvier 1539 ; servit dans la Marine, en 1548 il fit partie de la mission de Villegaignon chargé de conduire Marie Stuart en France ; en 1558 il fut nommé ambassadeur en Portugal, puis envoyé en Corse pour exposer les précautions qu'il avait prises contre les Gênois malgré la cession de l'île de Corse, qui leur avait été consentie dans le traité de Cateau-Cambrésis en 1564 ; puis ambassadeur en Angleterre auprès de la reine Elisabeth. Charles IX le nomma grand maître de l'ordre de Saint-Lazare après avoir abandonné celui de Malte, et avoir été reçu chevalier de St-Lazare. Il était chambellan du roi, capitaine d'une compagnie d'ordonnance de 50 hommes d'armes, et conseiller au conseil privé dont il se démit le 9 août 1570.

Vertot donne pour armes à Michel de Seurre de Lumigny, diocèse de Meaux, reçu en 1539 :

« Ecartelé de... et de... » sans indiquer ni couleurs, ni émaux, ni pièces.

D'après une quittance d'une année de pension du 31 octobre 1562, il portait :

« Ecartelé, aux 1 et 4 lozangé de.. et de... au chevron de... chargé de cinq besants ou tourteaux de... aux 2 et 3 de... à la croix de... » (V. les Pièces originales, reg. 2697. Bibl. nat.)

En 1572 Emmanuel Philibert duc de Savoie, qui venait de créer l'ordre de Saint-Maurice, obtint du pape Grégoire XIII, l'investiture des biens de l'ordre de Saint-Lazare en Italie, avec le titre de Grand maître de Saint-Maurice et Lazare. C..e séparation fut motivée par la mort de Jean de Castill..n, vicaire général en Italie de François de Salviati.

1572. Fr. François de Salviati, d'abord vicaire général de Michel de Seurre, commandeur de Boigny, Fi..., Barbone et Tourny ; il appartenait à la maison Salviati établie à Florence, dès le commencement du XIIIe siècle, alliée aux Médicis. Jacques de Salviati était le mari de Lucrèce de Médicis, sœur de Léon X, dont Jean et Bernard Salviati. Jean fut cardinal et légat en France en 1527. François Ier lui avait donné les évêchés d'Oloron et de Saint-Papoul. Bernard fut aussi cardinal, nommé évêque de Saint-Papoul en 1547 par Henri II après la démission de Jean Salviati ; il fut ensuite évêque de Clermont et grand aumônier de Catherine de Médicis, qui lui fit donner des lettres de grande naturalité.

En 1571 un autre Salviati était n..ce du Pape en France. On croit c'était le frère du grand maître et neveu de Bernard.

François de Salviati avait accompagné Bernard en 1548 et fut reçu chevalier de Malte, ambassadeur de son ordre en 1566 et donna sa démission de Malte, qui fut acceptée dans l'assemblée du 6 octobre 1571. Outre le titre de grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, il était chambellan de Monsieur, frère unique du roi, et chef du Conseil de la reine de Navarre :

« De gueules, à trois rateaux d'argent 2 et 1. »

1583. Fr. Aymar de Clermont de Chattes, ambassadeur extraordinaire auprès de la reine d'Angleterre, vice-amiral de France, gouverneur de Dieppe et du pays de Caux, sgr de Brosse, près du Puy-en-Velay, sorti d'une branche cadette de l'ancienne et illustre maison de Clermont en Dauphiné, fils de François de Chatte ou Chaste et de Paule de Joyeuse, fille du vicomte de Joyeuse, lieutenant-genéral du roi en Languedoc.

« Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à la clef d'argent posée en bande ; aux 2 et 3 d'azur à la fleur de lis d'or. »

1599. Fr. Jean-Charles de Gayant de Moncerolles, ou Monterolles, neveu par sa mère du grand maître Aymar de Chattes et descendant des sgrs de la Roche à Saint-Julien, de la Tour à Denicé, en Beaujolais, et de Jarnosse en Forez, dont la famille remontait à Perrin Gayant, secrétaire du duc de Bourbon et officier de la chambre des comptes en 1373. Une branche passa en Dauphiné au commencement du XVIIe siècle. Il se démit de la grande maîtrise en 1604.

« D'azur, à quatre lozanges mises en lozange d'argent (Steyert) ; *alias* : d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en chef d'une aigle à deux têtes éployée d'or. » (Dorat de Chameulles.)

1604. Philibert de Nérestang, capitaine des gardes de Henri IV, compagnie écossaise, puis maréchal de camp, issu d'une ancienne famille d'Auvergne passée en Velay, fut nommé grand maitre de l'ordre de Saint-Lazare le 8 octobre 1604, et le 30 octobre 1608 grand-maître de N.-D. du Mont-Carmel après l'union des deux ordres. Il mourut de ses blessures à l'attaque du Pont de Cé en 1620 :

« D'or, à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles du champ. »

Les armes anciennement étaient *d'or à 3 bandes de gueules* ; Henri IV permit à Philibert de Nérestang d'ajouter à la bande du milieu *trois étoiles du champ*, pour être un monument perpétuel de sa fidélité et de celle de ses ancêtres, dont aucun n'avait porté les armes contre son Roi ; c'est à l'occasion de cette marque de bonté du souverain que le marquis de Nérestang changea l'ancienne devise de sa maison : *Nec nimis, nec minus*, en celle de : *Stellæ manentes in ordine*.

1612. Claude de Nérestang, fils du précédent, fut tué devant Turin le 2 août 1639 :

Mêmes armes.

1639. Charles marquis de Nérestang, fils du précédent, reçu en survivance, mourut à l'âge de 18 ans :

Mêmes armes.

1645. Charles-Achille marquis de Nérestang frère du précédent, lui succéda et conserva la dignité de grand maître jusqu'à la fin de l'année 1673, où il se démit pour raison de santé :

Mêmes armes.

1673. François Le Tellier marquis de Louvois, fut nommé grand vicaire-général, sur la démission volontaire du marquis de Nérestang, et ne porta jamais le titre de grand maître :

« D'azur, à trois lézards d'argent mis en pal, 2 et 1, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. »

1693. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, mort le 9 septembre 1720 :

« D'argent, à la bande de fusées couchées de gueules, à un lion de sable courant le long de la bande. »

1720. Louis duc de Chartres, puis duc d'Orléans, après la mort du Régent, son père (2 décembre 1723), premier prince du sang ; il mourut lui-même le 4 février 1752.

1757. Louis duc de Berry, petit fils de Louis XV ; ce prince qui fut depuis Louis XVI, était alors mineur ; l'Ordre fut administré par Louis Phélypeaux, comte de Saint Florentin, ministre secrétaire d'Etat, connu depuis sous le nom de duc de la Vrillière (1770) :

« D'azur, semé de quartefeuilles d'or, au canton d'hermines. » (Phélypea...

1772. Louis-Stanislas-Xavier, co... de Provence, remplace son frère, d... phin de France et reste en posses... de la grande maîtrise jusqu'à la R... lution.

(A suivre).

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1724

Yves IV d'Alègre, marquis d'Alègre et de Tourzel, sgr de Montaigu-le-Chastel, d'Aurouze, d'Aubusson, etc., commandant en chef dans la province de Bretagne, lieutenant-général dans celle de Languedoc, fut fait brigadier de dragons au mois de mars 1690, blessé à la bataille de Fleurus (1er juillet 1690) et à celle de Steinkerque, le 3 août 1692 ; maréchal de camp au mois de mars 1693 ; lieutenant-général au mois de janvier 1702 ; il se signala à la journée de Nimègue, le 10 juin suivant ; défendit Bonn contre les troupes hollandaises et fut obligé néanmoins de l'abandonner par capitulation le 15 mai 1703. L'année suivante il eut le commandement des troupes sur la Moselle ; à la prise des lignes de Tirlemont en Flandres, le 18 juillet 1705, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre.

Au mois de septembre 1706, le roi lui donna le commandement de Saint-Omer et quelques mois aprés en décembre, la lieutenance générale du haut Languedoc. Il se trouva à ... prise de Douai, au siège de Bouch... en 1712 ; gouverneur de Metz et ... pays Messin en octobre 1723, nom... maréchal de France le 2 février 17... et chevalier des ordres du roi en 17... il mourut en 1733 à l'âge de 80 ans.

La première maison d'Alègre es... connue en Auvergne depuis le ... siècle. Elle s'éteignit en 1361 dans ... personne d'Armand, seigneur d'A... gre, qui donna son château d'Alègr... au duc de Berry, qui le céda à ... tour à Morin ou Morinot de Tourz... Celui-ci devint acquéreur de ce ... restait du fief d'Alègre, possédé p... Agnès, sœur d'Armand. Il épousa, ... 1387, Smaragde de Vichy, dame ... Busset, de Puisagut et de Sa... Priest et fut la tige de la seconde m... son d'Alègre d'où est sorti le maréch...

A cette seconde maison d'Alègre a... tenaient Pierre, tué à Azincourt ... 1415 ; Yves premier du nom tué à ... tas en 1444 ; Yves II et Jacques son ... tués à Ravenne en 1512. La terre b... roniale d'Alègre fut érigée en marqui... sat par lettres patentes du mois ... mars 1576 en faveur d'Yves III d'A... gre, échanson du roi Henri III.

Yves III avait pour quatrième ...

Morinot de Tourzel ; il fut créé marquis d'Alègre en récompense des services qu'il avait rendus aux rois Henri II, Charles IX et Henri III ; il périt assassiné dans son château d'Alègre en 1577 et eut pour héritier son neveu Yves IV d'Alègre baron de Millau, qu'il avait adopté et qui ayant péri en 1592 dans une sédition populaire, sans postérité, le marquisat d'Alègre passa à son cousin Christophe II d'Alègre aïeul du maréchal.

Cette maison se divisa en deux branches ; l'aînée s'éteignit au XVIIIe siècle avec la postérité du maréchal qui n'eut que des filles ; la branche cadette dite des seigneurs de Viveros et de Beauvoir, détachée de la souche commune au sixième degré, qui a donné Claude d'Alègre, appelé le marquis de Beauvoir grand sénéchal d'Auvergne en 1674, dont une fille Claude-Catherine mariée en 1710 à Henri de Boulainvilliers comte de Saint Saire. Au milieu du dernier siècle cette branche était représentée par Joseph, comte d'Alègre, exempt des gardes du corps marié en 1737 à Madeleine-Geneviève de Sainte-Hermine, fille de Louis Henri marquis de Sainte Hermine et de Catherine de Putange, dont : Yves-Charles-Godefroy, né le 17 novembre 1741.

Le maréchal d'Alègre était fils de Emmanuel, marquis d'Alègre et de Marie de Raimond de Modène, fille du grand prévôt de France ; il ép. en 1679 Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade, fille de Jean-Georges, sgr de Donneville, marquis de Miremont, baron de Mauvesin, président au Parlement de Toulouse et de Marthe de Caminade, dont il eut : 1. Yves-Emmanuel, colonel du régiment Royal Cravattes-cavalerie, mort sans alliance en 1705 ; 2. Marie-Thérèse-Delphine-Eustachie, mariée en 1696 à Louis-François-Marie le Tellier, marquis de Barbézieux ; 3. Marie-Marguerite, mariée en 1705 à Philippe-Eugène-François-Joseph de Boulogne, comte de Rupelmonde en Flandres ; 4. Marie, mariée le 26 janvier 1713 à Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois ; 5. Emmanuel, mort jeune ; 6. Marguerite-Thérèse.

Les armes de la première maison d'Alègre étaient : *De gueules, semé de fleurs de lis d'or.*

Celles de Tourzel d'Alègre :

De gueules, à la tour d'argent maçonnée de sable, accompagnée de six fleurs de lis d'or posées en pal, trois à dextre, trois à senestre.

1724

Louis d'Aubusson, vicomte d'Aubusson, puis duc de la Feuillade et de Roannès, né le 30 mars 1673, servit comme volontaire en 1688 au siège de Philisbourg, puis dans l'armée du maréchal d'Humières en 1689, obtint dans la même année un régiment de cavalerie, et combattit à Fleurus en 1690. Il était au siège et à la prise de Mons en 1691. Son père étant mort la même année, il le remplaça comme gouverneur général de Dauphiné, et prit le nom de duc de la Feuillade.

Il servit avec distinction aux sièges de Namur, de Furnes et de Charleroy, et aux batailles de Steinkerque et de Nerwinde en 1692 et 1693 ; passa ensuite à l'armée d'Allemagne pendant les trois années qui suivirent ; puis en Flandres sous le maréchal de Boufflers ; il fut brigadier en 1702, et servit la même année comme maréchal de camp à l'armée d'Italie sous le duc de Vendôme ; fut lieutenant-général en 1704, et arrêta la marche du duc de Savoie sur Chambéry ; il le contraignit à se retirer avec une perte de 800 hommes.

Il marcha au siège de Suze et força la reddition de cette place le 12 juin 1704. Commandant dans le comté de Nice il prit Villefranche, Sospello, Sant-Ospitio, Montalban, et la ville de

Nice, dans l'espace de quelques mois.

Cette même année il vint au secours du duc de Vendôme qui assiégeait Chivas et força le duc de Savoie à abandonner cette p'ace en lui infligeant des pertes sérieuses. Il continua de commander sur les frontières du Piémont en 1706 ; il investit Turin et força le duc de Savoie à abandonner cette place avec toute sa cavalerie. Ce fut sa dernière campagne. Il se démit au mois de février 1708 du régiment d'infanterie qu'il avait levé en 1704. Les lettres patentes de duc accordées à son père furent enregistrées à sa requête en 1716, le 2 novembre. Il fut reçu comme pair de France le 26 du même mois.

Il se démit du gouvernement de Dauphiné au mois de septembre 1719 en faveur du duc de Chartres, et fut créé maréchal de France le 2 février 1724 et mourut l'année suivante à Marly.

Il était fils de François III d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France et de Charlotte Gouffier, qui lui apporta le duché de Roannès, par la démission volontaire que lui fit Artus Gouffier, son frère, duc de Roannès.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 217-219).

Il épousa : 1° le 8 mai 1692 Charlotte-Thérèse Phélypeaux, fille [illegible] marquis de Châteauneuf, sous-se[illegible] taire d'Etat, et de Marguerite de [illegible] cy, sans enfants ; 2° le 24 nove[illegible] 1701, Marie-Thérèse Chamillart, [illegible] du ministre et secrétaire d'Etat e[illegible] Elisabeth-Thérèse Le Rebours, s[illegible] enfants ; c'était la sœur de la duch[illegible] de Quintin (Geneviève Chamillart, [illegible] riée à Guy-Nicolas de Durfort duc [illegible] Quintin, puis de Lorge), et de la m[illegible] quise de Dreux-Brézé, l'aînée des f[illegible] de Chamillart.

Maison illustre, originaire de la M[illegible] che qui a donné le grand maître [illegible] Rhodes (ou de Malte), Pierre d'Au[illegible] son (1476-1503), cardinal, qui fut [illegible] des plus grands hommes de son si[illegible] fils de Renaud d'Aubusson et de M[illegible] guerite de Comborn. Cette maison [illegible] a fait de nombreuses branches, [illegible] de nos jours avec Marie d'Aubus[illegible] princesse de Beauvau, et Noémi d'A[illegible] busson, princesse de Bauffremont.

Le P. Anselme donne la filiation [illegible] thentique de la maison d'Aubusson [illegible] puis Ranulfe d'Aubusson vivant [illegible] 887.

D'or, à la croix ancrée de gueules

(*A Suivre*) L. [illegible]

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

BANNE OU BANNES

BANNE D'AVÉJAN — BANNES-PUYGIRON

Le nom de Banne est connu en Vivarais depuis Armand de Banne et ses enfants qui avaient donné au mois d'août de l'an 1181 à la commanderie de Jallès, de l'ordre du Temple, dans la Velay, tous les droits qu'ils avaient sur l'église de Saint-Pierre de B[illegible] en Vivarais. Hugues de Banne donna en 1203 toutes les dixmes [illegible] avait droit de prendre dans la [illegible] paroisse. (*Hist. de Languedoc* [illegible] t. III, p. 45.)

La famille de Banne tire son [illegible] d'une terre située en Vivarais et [illegible] lée *Banna* ou *Bana* dans les vieux

res latins, ce qui fait que le nom a été écrit tantôt Banne, Bannes et Banes par les divers auteurs. Dans le langage populaire du pays ce mot signifie « corne ». De là sans doute la demie ramure de cerf posée en bande sur les armoiries de la branche aînée de cette maison, Banne d'Avéjan.

Philippe le Hardi, fut co-seigneur de cette terre en 1272 et vers 1450 elle appartenait aux Grimoard de Beauvoir du Roure.

Les premiers Banne sur lesquels on possède quelques données précises sont dès le XIII[e] siècle les Banne d'Avéjan, dont le dernier représentant mâle a été Léon de Banne, marquis d'Avéjan, mort de nos jours à Toulouse, ne laissant que des filles de son mariage avec Marie de Montcalm.

Ceux du Dauphiné n'apparaissent dans cette province qu'en 1530.

Près de cent ans avant cette époque on trouve les Banne de Boissy, co-sgrs de Saint-Montan. Cette branche a produit le chanoine Jacques de Banne, érudit remarquable et chroniqueur du Vivarais. (V. *le chanoine Jacques de Banne*, par l'abbé Rouchier, 1866.)

Un de ses rameaux se greffa sur la tige des barons de Montregard en Velay, pour former la famille de Banne de Montregard qui s'est éteinte dans la personne du vicomte Régis de Banne, maréchal de camp, mort à Vienne (Autriche), en 1810.

Banne d'Avéjan, Banne de Boissy, Banne de Puygiron en Dauphiné, tous s'accordant à regarder comme le fondateur de leur race Guigon de Banne, damoiseau, qui paraît être issu, d'après d'Hozier et Lachesnaye des Bois, d'Arnaud de Banne, connu par la donation de 1181, ou de Hugues de Banne connu par celle de 1203.

I. — Pons de Banne, fils de Guigon, damoiseau, qui vécut de 1250 à 1302 environ, mourut en laissant : 1. Arnaud ; 2. Pierre, co-sgr du château de Banne; 3. Guillaume, qui suit ; 4. Pons; 5. et autre Pierre. Ces trois derniers n'ont pas été mentionnés par d'Hozier.

Pierre, premier du nom, continua les Banne d'Avéjan, d'où sont sortis les sgrs de Terris et de Montgros, qui héritèrent des biens de la branche aînée d'Avéjan et en prirent le nom ; ils furent sgrs du marquisat de Sandricourt en Picardie et entrèrent aux Etats de Languedoc sous le titre de comtes puis marquis d'Avéjan. (V. *Armor. de Languedoc*, t. I, p. 46 48.)

II. — Guillaume de Banne demeura dans le diocèse de Viviers et prit pour femme Alasie d'Altvillars ou Arvillars et en eut Etienne, qui suit.

III. — Etienne de Banne épousa en 1390 l'une de ses cousines germaines qui fut gouvernante de Louis roi de Sicile ; il mourut en 1450 et eut pour fils :

IV. — Pons de Banne, écuyer, ép. en 1426 Catherine de Crossel, dont il eut:

V. — Bermond de Banne marié en 1479 à N... de Boissieu, dont : 1. Blanche : 2. Gaspard ; 3. et Jacques. Ce dernier quitta son pays natal et alla s'établir en Dauphiné.

VI. — Jacques de Banne ou de Bannes, dit l'*Armorial de Dauphiné*, par le marquis de Rivoire de la Batie, p. 33, vint du Vivarais en Dauphiné, où il épousa le 12 janvier 1530 noble Louise Baille, fille unique de Claude, qui lui apporta la terre de la Batie Tour du Verre près de Valence. Il eut de ce mariage dix-sept enfants et mourut le 20 décembre 1574. L'aîné des enfants était :

VII. — Jean de Banne, sgr de la Bastie Tour-du-Verre les Mirmande, capitaine d'une compagnie de gens de pied dans les régiments de Livarrot, d'Oraison, de Jean de Pracomtal, de Simiane, de Rostaing d'Urre, gouverneur de Livron en 1581.

Il fut commissaire général de l'ar-

distingué comme capitaine dans le 1er puis dans le 4e régiment des voltigeurs de la garde impériale pendant la guerre de 1870-71, puis comme chef de bataillon dans le 22e de ligne, décédé à St-Gervais (Isère), le 12 décembre 1888; il avait épousé Mlle Alice Urtin, de Chabeuil, décédée en 1872, dont :

XV. — *Gaston*-Hippolyte du Port de Pontcharra marquis de Bannes-Puygiron, né en 1871, élève diplomé de l'Ecole d'agriculture de Montpellier, ép. le 2 février 1895 Adèle Fages, fille d'ErnestFages et de Louise Dessalles, à Montpellier, sœur de Sophie Fages, mariée à Jules Borson, fils du général de division Borson, récemment admis dans le cadre de réserve.

D'azur, à trois croissants adossés et mal ordonnés d'argent.

Supports : *Deux lions.*

Les armes de Banne d'Avéjan sont :

D'azur, à une demie banne ou ramure de cerf d'or en bande.

Celles de Bannes-Puygiron :

D'azur, à trois croissants d'argent mal ordonnés, les 2 de la pointe renversés et tournés vers les deux flancs de la pointe.

Depuis la Restauration les Banne-Puygiron ont adopté l'orthographe de *Bannes* au lieu de *Banne*.

Dans un Mémoire généalogique sur sa famille le marquis Paul-César de Bannes-Puygiron s'efforce de démontrer, sans en fournir la preuve, que les armes primitives de sa famille étaient *les trois croissants mal ordonnés* et non *la demie ramure de cerf* adoptée de temps immémorial par la branche d'Avéjan, et qui lui a toujours été attribuée par tous les généalogistes. Les *trois croissants* se retrouvent sur le blason de la famille de Baille la Bastie Tour du Verre, dont Jacques de Bannes vint épouser l'héritière en 1530 (*Armor. de Dauphiné*, p. 33) et tout nous porte à croire que Jacques de Bannes en venant contracter une alliance qui l'investissait des biens de cette famille dauphinoise en prit aussi les armes, selon un usage assez fréquent dans les familles nobles, surtout à cette époque.

Baile portait : *D'azur, à la fasce d'or de laquelle sort un chien à moitié d'argent colleté de gueules, en chef, et accompagnée en pointe de trois croissants d'argent.*

Ces *trois croissants*, dont Jacques de Bannes composa son blason, formaient des armoiries parlantes par leur *cornes* ou *bannes*, dans le langage vulgaire du pays, conciliant ainsi ses souvenirs de famille avec les devoirs que lui imposait celle dont il épousait la dernière représentante et recueillait l'héritage.

Les armes de la famille du Port de Pontcharra sont :

Palé, d'azur et d'argent de 6 pièces, à la trangle de sable brochant sur le tout.

Supports : *Deux aigles au naturel.*

Devise : *Cingit et obstat.*

L. R.

MÉNILGLAISE

(Suite)

Nous avons conduit jusqu'à nos jours la descendance des seigneurs de Ménilglaise, quoiqu'ils n'habitassent point ce domaine depuis 1777, date de son acquisition par M. de Maisons. Il nous reste à parler de ce dernier et de sa famille.

Le chef de la branche de Maisons, fut Jacques Le Frère, sieur de Maisons, fils de Jérôme Le Frère, sieur des Boulets, et de Marie Chesnay. Ce Jacques Le Frère épousa en 1680, en la paroisse de Saint-Gervais de Séez, où il résidait, damoiselle Marguerite Guil-

laume (1), qui lui donna trois enfants : 1° Louis, qui a continué le branche ; 2° Jacques, marié le 5 février 1709, à Marie-Marguerite Le Frère des Boullets, sa cousine-germaine ; 3° Jérôme Le Frère de Maisons, marié, vers 1715, à damoiselle Barbeu du Bourg, fille de François Barbeu du Bourg, juge de Fontaine-Daniel, et de Jehanne Le Compte. Jérôme Le Frère de Maisons mourut le 7 août 1757, et fut inhumé à Jublains par Michair Lair de la Mothe, curé de cette célèbre paroisse, son allié. Il laissait deux enfants, savoir : 1° Marguerite-Elisabeth Le Frère de Maisons, mariée, le 22 septembre 1755, à François Treton de Vaujuas, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment-dauphin, lieutenant des Maréchaux de France ; 2° Marguerite-Charlotte Le Frère de Maisons, détenue avec sa sœur, Madame de Vaujuas, en 1793, dans les prisons de Chartres ; 3° Jacques-François Le Frère de Maisons, marié, le 22 octobre 1748, à Jeanne Treton de Fief-Girard. Le 25 janvier 1759, il naquit de ce mariage un fils, baptisé le même jour, en la paroisse de Notre-Dame de Mayenne, sous les noms de Jacques-François-Charles. Son parrain fut messire Treton de Vaujuas, écuyer, lieutenant des Maréchaux de France, chevalier de Saint-Louis, son oncle maternel, et sa marraine noble dame Charlotte de Montreuil, veuve de messire Louis-Philippe des Rotours, chevalier, seigneur de la Chaux, etc., représentée par dame Charlotte Treton, veuve de messire Charles de Montreuil, chevalier, seigneur de Neuilly, La Palu, Mondot et la Béraudière, grand'tante maternelle. M. de Maisons est qualifié, dans l'acte de baptême, d'écuyer, seigneur de Maisons, de Brécé, Favière et Le Parc, juge-général civil, ordinaire et de police des ville et duché de Mayenne, et maire de la ville de ce nom (1).

(1) De Magny fait figurer, dans la *Recherche de la noblesse* de 1666, un Guillaume, écuyer, sieur de la Villette et de Montreuil.

Signalons encore deux membres de cette famille, dont nous avons retrouvé la trace dans les anciens registres de l'état civil d'Argentan. C'est d'abord Catherine Le Frére, mariée à Jacques du Signet, écuyer, dont le fils épousa Marie-Madeleine de Thirmois. C'est en second lieu Charlotte-Suzanne Le Frère du Frettey, mariée, vers 1735, à René-François de Piffaut, écuyer, sieur de Neuilly.

Passons maintenant à Louis, le frère aîne du juge-général de Mayenne, qui a continué la branche de Maisons.

Louis Le Frère, écuyer, sieur de Maisons, Beauval, etc., épousa le 12 octobre 1708, damoiselle Renée de Gravelle, d'une famille alliée aux Gouhier de Champosou, aux des Corches de Montormel, et aux du Four du Chesny, ainsi que l'établissent des notes conservées dans la famille. Louis de Maisons mourut en juillet 1734, à Saint-Clair-de-Halouze, et fut inhumé dans la chapelle de son domaine de Fredbise, paroisse de Lonlay-l'Abbaye. Renée de Gravelle lui survécut jusqu'en 1761, et partagea sa sépulture.

Nous n'avions indiqué comme issus de leur mariage que trois fils que nous avons fait connaître, et dont nous allons dire un mot. Il faut y ajouter trois filles, dont nous avons retrouvé les noms et les alliances. La première, Marie-Anne Le Frère de Maisons, épousa, le 4 février 1731. Pierre Le Carpentier, écuyer, sieur de la Haymardière. La seconde, Marie-Louise Le Frère de Maisons, épousa, le 21 janvier 1735, Charles Moullin, écuyer, sieur des Bissons, conseiller (du roi, ancien élu à Domfront. La troisième, Fran-

(1) Jacques-François-Charles de Brécé figura, avec René de Maisons, à l'Assemblée de la noblesse du Maine en 1789. Peut-être faut-il voir un fils de Marguerite-Elisabeth de Maisons et de M. de Vaujuas, dans cet enseigne de l'*Astrolabe*, si souvent nommé dans le voyage de La Pérouse ?

çoise-Esther Le Frère de Maisons, épousa le 19 août 1751, Louis-Pierre de Gouvets, écuyer, sieur de Fleurière, de la paroisse de Vernix, au diocèse d'Avranches, demeurant au manoir de Fleurière (1).

Nous avons assez longuement parlé ailleurs de l'abbé de Maisons, le frère de Mesdames de la Haymardière et de Gouvets. Nous avons rappelé les missions importantes qu'il remplit, à diverses reprises, et les luttes ardentes qu'il soutint, au Parlement de Normandie, contre le chancelier Maupeou. Nous pouvons ajouter ajourd'hui qu'ayant quitté, vers 1780, ses fonctions de conseiller, il se retira dans son château de Maisonnette, situé en la paroisse de la Chapelle, aux portes de la ville de Séez, où il mourut le 6 novembre 1782, dans un âge peu avancé. Outre sa charge de conseiller de grand'chambre au Parlement de Normandie, l'abbé de Maisons possédait plusieurs autres dignités : Il était premier président de la chambre souveraine du clergé de la province, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, grand archidiacre de la cathédrale de Séez, et prieur titulaire du prieuré de Saint-Martin-de-Biars, au diocèse d'Avranches.

Le frère aîné de l'abbé de Maisons, René de Maisons, était mort avant lui laissant à son puiné, Jacques-Philippe-Louis, qui seul contracta mariage et continua la branche, la belle terre et le château du Mesnil-Gondouin, par lui acquise des Turgot, anciens seigneurs de cette paroisse.

Jacques-Philippe-Louis Le Frère de Maisons devint ainsi successivement propriétaire: 1° de la terre de Fredbise, recueillie dans la succession paternelle; 2° du domaine du Mesnil-Gondouin, provenant de son frère aîné; 3° du château et de la terre de Bréel, recueillis dans la succession da son jeune frère, l'abbé de Maisons; 4° du château et du domaine de Ménilglaise, acquis des Droullin 1777, etc., etc.

Il avait épousé, le 2 janvier 1756, noble demoiselle Marie-Anne-Jeanne Le Carpentier de Sainte-Opportune, qui lui donna cinq enfants, deux fils et et trois filles. (1) Nous ne répéterons point ici tout ce que nous avons dit de ces enfants, nous nous contenterons de parler des deux fils, sur lesquels nous avons recueilli quelques nouveaux détails.

L'aîné le comte Jacques Le Frère de Maisons, naquit, au château de Fredbise, paroisse de Lonlay-l'Abbaye, le 3 septembre 1761. Une éducation brillante et solide en fit de bonne heure un gentilhomme accompli. L'*Académie* avait développé chez lui le goût de l'équitation, pour laquelle il était passionné, et qui devait plus tard, dans des temps d'épreuve, lui offrir de précieuses ressources. Comment le brillant cavalier renonça-t-il, pour un temps, à ses chères habitudes, en prenant la carrière de la magistrature? Ce ne put être que par déférence pour la volonté paternelle, ou bien par les conseils de son oncle, l'abbé de Maisons, dont le rôle au Parlement de Normandie n'avait pas été sans importance.

Toujours est-il que, lorsqu'éclata la révolution, M. de Maisons, était conseiller-maître en la Cour des comptes, aydes et finances de Normandie, où un avenir brillant lui semblait réservé, mais auquel il lui fallut bientôt renoncer. Dès 1791, en effet il émigrait avec son jeune frère, plusieurs de ses proches, et la plupart des gen-

(1) Voir, sur la famille de Gouvets, la *Statistique monumentale* de M. de Caumont t. 3, p. 148-158. Le fils de M. de Gouvets est mort dans les premiers jours de 1794, pendant l'émigration.

(1) M. de Maisons mourut à Argentan le 2 mai 1794, et Madame de Maisons, sa veuve, le 10 avril 1807, dans leur bel hôtel, occupé aujourd'hui par Madame de Lyée.

tilshommes de sa contrée. Incorporé dans l'armée des Princes, il y fit la campagne de 1792, à l'issue de laquelle il se retira en Hollande, où il séjourna près d'une année entière. Arrêté en 1793, et jeté dans les prisons de Bréda, il y fut jugé et déporté à Hambourg.

(A suivre).

SAPORTA

La maison de Saporta, originaire d'Espagne, tire son nom du lieu ou fief de Saporta, situé dans la province de Sarragosse en Aragon, où elle était très anciennement connue dans l'exercice de fonctions militaires et municipales. Une branche de cette maison vint s'établir en France vers la fin du XVe siècle et produisit des hommes distingués dans la magistrature, dans l'armée et dans les sciences, qui donnèrent au nom de Saporta un éclat particulier en Languedoc, en Provence, et en Bavière, autant par leurs services que par leurs possessions leurs fonctions et leurs alliances.

Parmi ces dernières, directes ou indirectes, mais constituant une parenté, nous citerons les alliances avec les maisons d'Aragon, d'Autric, de Vintimille, de Ferrier, d'Amalric, de Gévaudan, de Gérard de Chateauneuf et de Beaurepos, de Balbes de Berton de Crillon, de Raimond, de Gautier du Poët, de Porcelet, de Pontevès, de Castellane, de Boisgelin, de Forbin (deux alliances) de Boyer de Fonscolombe, de Dompierre d'Hornoy, de Gabrielli, de Ginestous, de Cadolle.

La maison de Saporta a été maintenue dans sa noblesse en 1668 par les commissaires de Provence, plus tard elle fit ses preuves pour le service militaire devant Chérin et d'Hozier ; elle avait entrée dans les Etats de Provence avec la principale noblesse de cette province. Quelques années avant la Révolution, Artefeuil a publié une notice généalogique sur cette famille dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, t. II. p. 379, et t. III. p. 315, devenue rare et que nous croyons devoir reproduire, en la complétant par la filiation des diverses branches depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours :

La maison de Saporta ou Saporte est originaire de Sarragosse en Espagne, où elle a de tout temps tenu un rang des plus distingués. Il conste par d'anciens titres que nous avons découverts, tirés des archives de Sarragosse et de celles des Chartreux de la même ville, que les Saporta y occupaient les premières charges, tant militaires que municipales.

I. — Louis de Saporta, le premier de cette famille qui vint s'établir en France, était frère de Don Guillaume, et celui-ci était père de Don Gabriel, premier consul de Sarragosse en 1563 et 1567. Don Gabriel eut pour fils, Don Louis, mariée avec Dona Mariana de Alvion ; pour fille, Léonor Saporta, mariée avec François d'Arragon, duc de Villahermoza ; et pour petite-fille, Dona Hieronima Saporta, mariée avec Don Alphonse Villalpando, de la maison des illustres marquis de Ossera, comtes de Montijo, et de Atarès, seigneurs de la baronie de Quinto, de laquelle maison sont issus, MM. les comtes de Ricla et de Atarès, grands d'Espagne de la première classe. Ce furent ces deux mariés qui fondèrent la magnifique Chartreuse de la Conception aux environs de Sarragosse, sur la porte de laquelle on voit encore les armes de la maison de Saporta.

Pour en revenir à la branche de France, qui est représentée par les Saporta, d'Apt, suivant les informations judiciaires dont on a parlé à l'article de cette famille, tom. II, Louis de Saporta, vint en France sous le règne de Char-

les VIII ; après la mort de ce prince il se retira à Marseille. Il était marié, et laissa de sa femme, dont j'ignore le nom, Louis II et Françoise de Saporta, mariée le 28 mai 1499. (Jean Carradet, notaire), avec noble Sébastien Autric, seigneur de Beaumettes. Louis est qualifié dans ce contrat *noble et égrége personne.* (Voyez pour preuve de l'ancienneté de la noblesse de cette maison, les preuves de plusieurs chevaliers de Malthe, tous descendants de ladite Françoise de Saporta, savoir : celles de frère Jean de Châteaunsuf dit Mollèges, reçu le 27 novembre 1551 ; de frère Magdelon de Ferrier St-Jullien, du 12 juillet 1607 ; de frère Magdelon de Ferrier St-Jullien, du 11 mai 1611 ; de frère Charles-Marcel Ferrier Saint-Jullien, du 28 avril 1655. — Voyez aussi les preuves de Pierre de Vincent de Mauléon de Causans, compilées en l'année 1695 où il y a la citation d'un contrat de mariage célébré en 1542, par lequel il est prouvé que noble Elzéar d'Autric, fils à noble Françoise de Saporta, se maria avec demoiselle Louise de Vintimille, fille de noble Marc de Vintimille, écuyer, seigneur de Ramatuelle, et de demoiselle Honorée de Simiane ; enfin celles de noble Joseph d'Autric de Beaumettes-Vintimille de l'an 1696).

II. — Louis de Saporta, II[e] du nom, alla s'établir à Toulouse, et s'allia le 13 août 1508 avec Marguerite de Navarre, fille de François, chevalier, citoyen de Montpellier. Dans cet acte qui fut passé devant Maguelon Volontier, notaire à Montpellier, Louis de Saporta est qualifié *noble et magnifique seigneur.* Il testa le 12 janviers 1555, laissant entre autres enfants :

III. — Antoine de Saporta, dont l'esprit et le mérite lui attirèrent l'estime et l'amitié d'Antoine, roi de Navarre, et de Henri le Grand son fils, ainsi qu'il conste par plusieurs lettres signées de ces princes, qu'on conserve encore dans la maison de Saporta. Il était fort attaché à la cour de Marguerite, reine de Navarre, et eut d'Isabelle de l'Albia, sa femme :

IV. — Jean de Saporta, qui épousa en 1600 (d'Ebusen, notaire à Montpellier) Marguerite d'Amalric. Il prit dans son contrat de mariage les mêmes qualifications que ses péres avaient prises dans les leurs, et qu'on trouve dans tous les actes de ses descendants. Il avait servi en qualité de colonel dans les troupes de l'amiral de Coligny, étant, ainsi que son père, de la religion prétendue réformée. Après la journée de la Saint Barthélemi, il se jetta dans la Rochelle, où il fut blessé dangereusement en défendant cette place, ainsi qu'il conste par l'Histoire de cette ville. De son mariage naquit :

V. — Etienne de Saporta, qui s'allia, par contrat passé devant Jean notaire à Nîmes, le 14 février 1625, avec Françoise de Gévaudan, fille du président de ce nom, conseiller d'Etat. Il fut président lui-même à la chambre des comptes de Montpellier et mourut de mort subite à la suite de la Cour, où il avait été mandé : il avait fait son abjuration et embrassé la religion catholique que ses descendants ont toujours suivie. Il n'eût pour fils que :

VI. — François-Abel de Saporta, lequel servit d'abord dans les mousquetaires ; il fut ensuite capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le régiment Italien, que le cardinal Mazarin avait fait lever en 1652. Il épousa le 20 octobre 1655, Jeanne de Gérard, fille unique et héritière de noble Pompée de Gérard, seigneur de Chateauneuf-les-Moustiers et de Beaurepos, écuyer du lieu de Goult, et gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse par les commissaires de sa Majesté, députés pour la vérification des titres de no-

blesse le 18 juin 1668. Il laissa Pierre-Joseph qui suit, et Françoise Saporta, alliée en 1682 à Philippe de Berton, seigneur de Crillon. Elle fut mère de l'archevêque de Narbonne, de l'évêque de Glandevès, du duc de Crillon, et aïeule du duc de Crillon-Mahon, capitaine général et grand d'Espagne de la première classe. On nous a produit une expédition authentique des preuves de noblesse dudit seigneur duc de Crillon-Mahon, pour être reçu chevalier, Grand'Croix de l'ordre distingué de Charles III roi d'Espagne; il résulte de cette expédition (délivrée le 6 de novembre 1782 par Don Bernardo del Campo, secrétaire honoraire du Conseil d'Etat, et secrétaire en exercice dudit Ordre Royal et distingué de Charles III roi d'Espagne) que Françoise de Saporta aïeule dudit seigneur duc de Crillon, était issue d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons du royaume d'Arragon, et alliée à tout ce qu'il y a de plus grand dans ledit royaume. Cette expédition fut légalisée le surlendemain à l'Escurial par M. le comte de Montmorin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France auprès de Sa Majesté catholique.

VII. — Pierre-Joseph de Saporta, seigneur de Chateauneuf et de Beaurepos, capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc, se maria en 1681. (Jean Rey, notaire à Cavaillon) avec Vérane de Raimond. Il s'établit à Cavaillon, d'où il fut obligé de sortir a cause d'un combat particulier, dans lequel il tua son adversaire après avoir été dangereusement blessé. Il se retira à Apt où il commanda, en différentes occasions, la Milice du pays; ce fut surtout en 1707 qu'il se distingua, lorsque le duc de Savoie vint faire le siége de Toulon. Le ministre lui écrivit une lettre, au nom du Roi, remplie d'éloges et de témoignages d'amitié. Il eut de son mariage:

VIII. — Etienne-Jean de Saporta, seigneur de Monsallier et de Beaurepos, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ci-devant major du régiment de Bourbon, infanterie. Il a épousé en 1739 Anne-Rose de Gautier, fille de noble Henri de Gautier, seigneur du Poët et du Vernegues. Malgré les incommodités qui l'avaient obligé de quitter le service, il commanda les milices de nouvelle levée du pays en 1746, lors de l'invasion des Autrichiens en Provence, et il s'acquitta de cet emploi avec la même valeur qu'il avait déjà montrée dans les guerres d'Italie, et surtout lorsque les ennemis ayant passé la Séquia, il fut chargé de la garde d'un poste très essentiel en avant de notre armée, à la tête de deux compagnies de grenadiers. Attaqué par un corps d'ennemis au nombre de 1,500, il soutint leur effort pendant quatre heures et donna le temps à nos troupes d'arriver pour le secourir, après avoir perdu tous ses grenadiers à l'exception de huit.

(Voyez, sur le détail de ce combat, l'histoire du régiment de Bourbon, par M. de Roussel, publié à la suite de cette notice).

Il fit son testament le 18 février 1759. (Notaire Rayolle, à Apt).

IX.— Les enfants qu'il a laissé sont:
1. Joseph-Antoine marquis de Saporta ou Saporte, seigneur de Monsallier et de Beaurepos, chambellan de son altesse sérénissime, Mgr le prince Palatin, duc régnant des Deux Ponts, par brevet donné au Calsberg le 11 avril 1785; le dit Joseph-Antoine de Saporta s'est marié par contrat du 17 février 1770 (Clos, notaire à Paris) avec noble Sophie-Nicole Moreau des Isles (1); de ce mariage est issu:

a. Louis-Pierre-Nolasque-Félix-Balbe de Saporta, né le 6 juin 1771, reçu le

(1) Elle avait deux sœurs la marquise d'Eyragues et la marquise d'Agoult.

30 avril 1784, dans la compagnie des cadets-gentilshommes de l'Ecole Royale militaire de Paris (officier de dragons, avant 1791, émigra, servit dans l'armée des princes, non marié, devenu marquis de Saporta à la mort de son père en 1838, mourut lui-même en 1840, chevalier de Saint-Louis);

b. Charles-Auguste, né le 19 mars 1773, qui suit;

c. Auguste-Louis, né le 9 octobre 1781 (officier supérieur dans les Cent Suisses, ép. Mlle de Saporta, dernière descendante de la branche de Saporta, en Franche-Comté, dont une fille mariée au marquis de Valdahon, dont postérité);

d. Camille de Saporta, né le 26 mars 1785, décédé en 1871, non marié.

Le dit Joseph-Antoine de Saporta, a un frère appelé Antoine, comte de Saporta, chambellan de l'électeur Palatin, duc de Bavière, ainsi que de son altesse sérénissime Mgr le prince Palatin, duc régnant des Deux-Ponts, colonel dans ses gardes, marié le 4 août 1779, avec Caroline-Marie-Sophie, baronne d'Amboten, fille de Charles-Joseph, baron d'Amboten, chambellan Palatin, et de Henriette, baronne de Geitspizeim, d'où est issu : Caroline, Marie, Sophie, (et Frédéric, comte de Saporta, général bavarois, grand maréchal du palais des rois Louis et Maximilien de Bavière, mort en 1853, dont un fils mort jeune, et une fille comtesse de Rootsalzen, morte en 1854 sans postérité, (faisant héritière de ses biens la branche française).

Le dit Joseph-Antoine de Saporta a aussi une sœur appelée Catherine, qui a postérité de son mariage avec feu noble N... de Roux, seigneur de Sainte-Croix à Lause, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du Roi.

X. — Charles-Auguste de Saporta, comte puis marquis de Saporta, né le 19 mars 1773, servit comme officier jusqu'en 1791, ép. en 1799 Joséphine de Forbin la Barben (fille du marquis de Forbin de la Barben et Solliès et de dame de Milani de la Roque), sœur du comte de Forbin, directeur général des musées royaux sous la Restauration.

Charles-Auguste de Saporta fut nommé sous la Restauration, colonel de la légion de l'Ain qu'il avait organisée (devenue depuis le 1er régiment de ligne), et maréchal de camp après l'expédition d'Espagne en 1823, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Après la mort de son frère aîné Louis, il devint chef de la famille et marquis de Saporta ; il mourut en 1851.

Il eut de son mariage : 1. Adolphe, qui suit ; 2. Sophie, ép. le marquis de Colbert du Canet dont postérité.

XI. — Adolphe de Saporta, marquis de Saporta, né en 1800, décédé en 18.., fut officier sous la Restauration, il ép. Irène Boyer de Fonscolombe (1), héritière du château de Fonscolombe, aujourd'hui possédé par le marquis de Saporta, son petit-fils.

De son mariage : 1. Gaston, qui suit, 2. Charles, qui a fait la Br. B.

XII. — Gaston de Saporta, marquis de Saporta, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), membre des académies d'Aix et de Marseille, chevalier de la Légion d'honneur, etc., né en 1822, décédé en 1895, ép. : 1° Valentine de Forbin la Barben, décédée en 1850, fille du comte de Forbin des Issards et d'Elisa de Forbin la Barben, héritière de sa branche, fille elle-même du marquis de Forbin la Barben, frère de la marquise de Saporta et du

(1) Boyer de Fonscolombe est une ancienne famille parlementaire de Provence qui a donné des conseillers au Parlement d'Aix; un ambassadeur du roi à Gênes sous Louis XV; un célèbre amateur collectionneur de peinture dont le cabinet fut en grande réputation au XVIIIe siècle. Un représentant de cette famille siégea aux Etats tenus à Aix en 1787 et 1789.

comte de Forbin, mentionné plus haut; 2°. Clotilde de Gabrielli de Gubbio, décédée en 1883.

La famille de Forbin avec laquelle la famille de Saporta a contracté dans ce siècle une double alliance est celle qui a fourni Palamède, dit le grand, ministre du roi René, qui obtint par son influence, du dernier comte de Provence, le legs de cette province en faveur du roi Louis XI. Parmi les autres personnages célèbres appartenant à cette famille, nous nous bornerons à citer le fameux chevalier de Forbin, chef d'escadre, amiral de Siam, compagnon de Jean Bart; le cardinal de Forbin-Janson en 1690, évêque de Beauvais; Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, le fondateur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, etc. Par le jeu des alliances le chef de la famille de Saporta est parent des Forbin de toutes ses branches actuellement existantes.

Gaston, marquis de Saporta, a eu du premier mariage : 1. Anne-Adolphe-Charles-Louis, qui suit; et du second: 2. Antoine, né en 1853, marié à Marie de Cadolle, dont: *a.* Jean; *b.* Joseph; *c.* Henri; *d.* Cécile.

XIII. — Anne-Adolphe-Charles-*Louis* de Saporta, marquis de Saporta, chef des nom et armes de sa famille, né en 1847, marié en 1875 à Thérèse-Beatrix de Ginestous, à Montpellier, dont: 1. Gaston, né en 1877; 2. Fernand, né en 1880; 3. Charles, né en 1885, décédé en 1886; Valentine-Françoise, née en 1889.

Br. B. — XII. — Charles de Saporta, comte de Saporta, né en 1823, ép. Emilie de Gassaud, dont: 1. Gaston, né en 1849, ép. Jeanne de Dompierre d'Hornoy, fille du contre-amiral, ancien ministre de la marine, député de la Somme, et de Cécile de Bastard; 2. Geneviève, née en 1851, mariée au vicomte de Nouaillan, décédé avant son père le comte de Nouaillan, dont trois garcons.

D'azur, à la porte ou portique d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or; aliàs: *au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or.*

Devise : *Forti custodia.*

ETIENNE-JEAN DE SAPORTA

1734. — Etienne-Jean de Saporta de Châteauneuf, né à Apt en Provence, était cap. dès 1705; parvenu à la majorité en 1734, il a quitté le service en 1742 à cause de son grand âge et des blessures qu'il avait reçues en différentes occasions où il s'était distingué, ainsi qu'on le verra au journal historique. Quand les ennemis passèrent le Var en 1746, le maréchal de Maillebois eut recours à M. de Saporta, auquel il confia le commandement d'un corps de milice de 5,000 hommes. Cet officier répondit aux vues du maréchal; et montra dans cette occasion autant d'attachement au service du roi que de désintéressement, en refusant les appointements qu'on lui offrit. MM. de Saporta ses fils sont aujourd'hui lieut. au rég.

Cette maison qui tire son origine d'une des plus anciennes et des plus riches de Sarragosse, a toujours été au service de nos rois depuis 300 ans ans qu'elle est établie en France.

(Extrait de l'Histoire du régiment de Bourbon, par M. de Roussel — Chronologie des Majors).

COLLINET DE LA SALLE

(Rectification au *Bulletin* de 1894, col. 627.)

Georges Collinet, vicomte de la Salle, marié le 16 octobre 1894 avec Mlle Suzanne Nouvel, n'est pas fils du comte de la Salle et de Mlle de Saint-Priest; il appartient à la branche cadette de

la même famille, représentée en 1873 par Victor Collinet de la Salle, officier de la Légion d'honneur, ancien conseiller à la cour d'appel de Nancy (Meurthe), marié à Zoé Waldruche de Montrémy.

Edmond Collinet, comte de la Salle et la comtesse, née Marie de Guignard de Saint-Priest, ont eu trois enfants :

1. Henri Collinet, vicomte de la Salle, marié en 1873 à Maria Guilhem de Pothuau ;

2. Marie-Thérèse Collinet de la S. mariée en 1873 à Albert de Frédy, b de Coubertin ;

3. Paul Collinet, vicomte de la S. marié en 1878 à Marguerite P.r. remariée en 1888 avec Mlle de Chaussée.

(V. pour la notice sur la famille C linet de la Salle et ses armes le *Bu* de 1888, col. 347 et 442.)

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE FÉVRIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Gustave de Gaullier des Bordes, lieutenant au 110e d'infanterie, fils du baron de Gaullier des Bordes et de la baronne née de Caqueray, avec Jeanne Mabille de la Paumelière, fille du baron Louis de la Paumelière et de la baronne née Marie-Valentine-Étiennette de Goislard de Villebresme.

Le mariage a été célébré le 24 janvier au château de Lavouer, par Neuvy (Maine-et-Loire).

Les témoins étaient pour le marié : le comte Georges de Tarragon, son oncle, et le comte de Liniers, son cousin ; et pour la mariée : Maurice de la Paumelière, et le comte de Villebresme, ses oncles.

La famille de Gaullier des Bordes est originaire de Touraine où elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de cette province, alors représentée par Pierre Gaullier, écuyer, sgr de Taix ; Adrien-Michel Gaullier, le jeune, écuyer. Gaulier fils, était procureur du roi au presidial de Tours.

Gustave Gaullier, écuyer, capitaine, fut créé baron avec majorat par lettres patentes du 18 mai 1825. C'etait l'aïeul du marié.

Coupé, au 1 d'or à trois croissants d'azur ; au 2 de gueules au ch... d'argent.

La famille Mabille, sgr de la Paum... lière, de Poisay et Loumois, origina... du Maine, a pris part en 1789 aux a... semblées de la noblesse de Saumur.

D'azur, au chevron d'or accomp... de trois tours du même.

Gaston-Hippolyte du Port de P...charra, marquis de Bannes-Puygir..., né en 1871, fils unique de Cha... Hippolyte-*Edouard*, chef de batai... dans le 26e régiment de ligne, off... de la Légion d'honneur, décédé le 12 décembre 1888, et de Mlle Alice ...tin, de Chabeuil, décédée, avec ... Fages, et de Louise Dessalle, à Mont...pellier.

Le mariage a été célébré le 2 fév... en l'église Saint-Denis, à Montpelli... et la bénédiction nuptiale a été don... aux jeunes époux par M. l'abbé Laza..., prélat romain, aumônier de la Con...tion, qui a prononcé le discours d'usa...

Mgr l'évêque de Montpellier a... daigné honorer de sa présence la cé...monie religieuse et donner ainsi

·moignage de sympathie à deux familles si éminement catholiques.

Les témoins du marié étaient : M. Henry Trollier, de Lyon, son oncle paternel, et le vicomte Paul de Monal, du Dauphiné, compatriote et ami de la famille; ceux de la mariée : M. le général de division Borson, grand officier de la Légion d'honneur, ami de la famille, et Louis de la Roque, oncle maternel de la mariée.

La famille du Port de Pontcharra a eu la Savoie pour berceau. On la trouve établie en Bugey dès le xve siècle, puis on la voit se répandre successivement en Bresse, en Bourgogne, en Dauphiné, et en Provence.

Les diverses branches descendent toutes de Jean du Port, conseiller d'État et juge mage de Savoie, fils de Jacques, qui épousa vers 1450 Aymée de Rossillon, fille de Léonard de Rossillon, seigneur de Beauretour.

La branche du Dauphiné, à laquelle appartient le nouveau marié, a été maintenue par lettres patentes du mois de janvier 1659, vérifiées. (V. Chorier, *Nobiliaire de Dauphiné*, 1697, t. III, p. 457-458). Nous donnerons prochainement sur cette famille une notice détaillée.

(V. pour la notice de Bannes et les derniers degrés de la filiation de Pontcharra, avec leurs armes, le présent *Bulletin*, col. 87-96.).

Le comte Charles-*Gérard*-Joseph-Louis-Marie de Rohan-Chabot, lieutenant au 5e dragons, fils du comte *Guy*-Elisabeth-Antoine-Armand de Rohan-Chabot, capitaine aux chasseurs à cheval et de Jeanne-Marie-Anne Terray de Morel-Vindé, décédée en 1880, avec Jeanne-Pauline-*Cécile* Aubry-Vitet, fille de Pierre-Jean-*Eugène* Aubry-Vitet, et de Mme Aubry-Vitet, née Valentine Darblay, et petite nièce de feu M. Vitet de l'Académie française.

Le mariage a été célébré le 5 février dans la chapelle des Lazaristes à Paris et la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Baptifolier, évêque de Mende.

Les témoins de la mariée étaient : S. A. R. Mgr le duc de Chartres et M. Paul Darblay son grand père; ceux du marié : le duc de Rohan, son cousin et le vicomte de Narcillac, son oncle maternel.

A raison de la mort récente de Mme Faré, sœur de M. Darblay et tante de Mme Aubry-Vitet, la cérémonie nuptiale a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le père du marié a épousé en secondes noces Mlle Zefita-Suzanne Heyward, comtesse de Gallatin. Outre le nouveau marié, le comte de Rohan-Chabot a eu du premier lit, un autre fils, le comte Geoffroy de Rohan-Chabot, né en 1878. Il est cousin du duc de Rohan, député du Morbihan, marié à Marie-Marguerite-*Hermine*-Henriette de la Brousse de Verteillac, dont cinq enfants.

(V. pour la maison de Rohan-Chabot le *Bulletin* de 1894, col. 313 et les années antérieures qui y sont mentionnées.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à neuf macles d'or accolées et rangées en fasce 3, 3, 3, qui est de Rohan ; *aux 2 et 3 d'or a trois chabots de gueules nageant amont l'eau*, qui est de Chabot.

Devises : *Concussus surgo* ; — *Potiùs mori quàm fœdari.*

Noël-Louis-Alexandre-Marie-Joseph de Moncuit de Boiscuillé, fils de Emmanuel-Léonor-Marie de Moncuit de Boiscuillé et de Gabrielle-Marie-Agathe Thomas de la Plesse, avec Thérèse-Marie-Joseph Rolland du Roscoat, fille de Charles Casimir Rolland, comte du Roscoat et de Marie-Joseph-Zélie Robert de la Mathelière.

Le mariage a été célébré le 6 février

en l'église cathédrale de Sainte-Croix à Orléans, et la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr de Forges, évêque de Tenarie.

Les témoins du marié étaient : Hippolyte de Moncuit de Boiscuillé, et le baron Alexandre Thomas de la Plesse, ses oncles ; ceux de la mariée : Timothée Colas des Francs, ancien conseiller général, son oncle, et Théobald Sourdeau de Beauregard, son cousin.

La famille de Moncuit de Boiscuillé originaire de Normandie, établie en Bretagne au cours du dernier siècle, avait pour chef au moment de la Révolution Pierre de Moncuit, sieur de la Vimondrie, né le 19 mai 1770 à Saint-Lô (Manche). Il fut membre du grand collège électoral d'Ille-et-Villaine sous l'Empire, un des deux députés de la ville de Rennes au baptême du roi de Rome le 9 juin 1811 ; créé baron le 13 mars 1813, confirmé sous la Restauration avec constitution de majorat assis sur la terre de Boiscuillé par lettres-patentes du 14 novembre 1820, enregistrées à Rennes le 22 janvier 1821.

Le petit-fils du précédent, Frédéric de Moncuit de Boiscuillé a été confirmé dans la possession de son titre par le second empire sous le nom de baron de Moncuit de Boiscuillé.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 227, 291.)

Parti, au 1 de gueules à 7 étoiles d'argent, 2, 2, 2 et 1, alternées de 6 croissants du même ; au 2, d'argent à 7 hermines de sable, 2, 3 et 2.

Devise : *In candore vis.*

Il existe en Bretagne plusieurs familles du nom de Rolland, qui ont figuré aux maintenues de la noblesse de cette province sous Louis XIV.

Celle des seigneurs de Kerloury et du Roscouet ou Roscoat a donné à l'armée des officiers distingués parmi lesquels nous croyons devoir mentionner :

Olivier Rolland du Roscöat, volontaire au régiment de Beauvoisis en 1741, servit vingt-trois ans da... même régiment où il fut lieute... en 1745, capitaine en 1746, ma... 1758, lieutenant-colonel en 1763. ... nommé chevalier de Saint-Lo... 1758 après l'affaire de Crevelt où i... çut deux coups de feu, et bri... d'infanterie en 1770.

Il se retira du service en 1777 ... une pension de 2,000 livres, to... conservant une pension antérieu... 400 livres. Les notes des deux in... teurs disent que c'était « un sujet ... plus grande distinction, du mei... exemple et ayant reçu des bles... incroyables. »

Louis-Casimir Rolland comte ... Roscoat, lieutenant des maréchaux ... France à Saint-Brieuc en 1787, ... nommé la même année chevali... Saint-Louis.

La famille Rolland de Kerloury du Roscoat a pour armes :

D'argent, à trois aiglons d'azur m... brés et becqués d'or.

Eugène-Séraphin-*Aymar*, comte ... la Baume-Pluvinel, fils de Char... Alexandre-Séraphin-Victor, marq... la Baume-Pluvinel et de la marquise ... Marie-Marguerite-Joséphine de La ... de Viella, décédés, avec Henriette ... Durfort-Civrac, fille cadette de M... *Henri*-Louis de Durfort, marquis ... Civrac et de la marquise née Gabri... Geneviève-Louise de la Myre, déc...

Le mariage a été célébré le 6 févr... en l'église Sainte-Clotilde à Paris.

Le marié est le troisième fils, s... survivant, du marquis de la Bau... Pluvinel. Il a une sœur Elisa... Henriette-Marie-Séraphine-*Al*... ... Baume-Pluvinel, non mariée.

Son frère aîné, Gontran, secré... d'ambassade, est décédé sans enfa... de son mariage avec Mlle Crom... son frère cadet Tancrède, chef d'es... drons de chasseurs, marié à Mlle P...

di Borgo, est décédé en 1890, laissant deux fils : *a.* Charles-Louis-Joseph-*Gontran*, aujourd'hui marquis de la Baume-Pluvinel ; *b.* Jérôme-Joseph-*Henry*.

Henry-Gabriel-Raymond, comte de la Baume-Pluvinel, né en 1824, oncle du marié, est encore vivant, sans alliance ; il a une sœur, la vicomtesse Jules de Villiers de la Noue.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 555 ; 1891 col. 60 ; et 1893, col. 431.)

D'or, à la bande vivrée d'azur, à une moucheture d'hermine de sable en chef.

Devise : *L'honneur guide mes pas.*

La mariée appartient au rameau des marquis de Civrac, de la maison de Durfort, éteint dans les mâles. Le chef de la maison est Guy de Durfort-Civrac duc de Lorge, marié à Henriette de Cossé-Brissac dont un fils, Guy.

Elle a une sœur mariée au duc de Blacas.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 353.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur, qui est de Durfort ; *aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent*, qui est de Lomagne.

Devise : *Si ell' dur yo fort.*

Georges-Pierre-Daniel Ancel, fils de Raoul Ancel et de sa première femme née Perquer, avec *Marie*-Louise-Françoise de Houdetot, fille du marquis de Houdetot et de la marquise née du Pré de Saint-Maur.

Le mariage a été célébré le 7 février en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, et la bénédiction nuptiale a donnée par Mgr Sourieu, archevêque de Rouen.

Les témoins du marié étaient : M. Albert Perquer, son oncle et le baron d'Orgeval, son cousin ; ceux de la mariée le comte de Caulaincourt, son arrière grand-oncle paternel, et René du Pré de Saint-Maur.

La maison de Houdetot est une des plus anciennes de Normandie. Elle tire son nom de la seigneurie de Houdetot au pays de Caux, entre Arques et Saint-Valéry, où elle est citée dès le commencement du XIe siècle, avec Jean ou Louis, sgr et chatelain de Houdetot qui qui accompagna en 1034 Robert duc de Normandie en terre sainte. Sa filiation remonte à Richard, sgr de Houdetot, vivant en 1229 avec Marie de Montfort, sa femme, dont la postérité s'est divisée en plusieurs branches la plupart éteintes.

Il ne subsiste de nos jours que deux branches, celle des marquis de Houdetot, sgrs de Graimbouville par l'érection de cette terre en marquisat, en vertu de lettres patentes de 1722, à laquelle appartient la mariée, qui a trois frères et une sœur : 1. Joseph ; 2. Jean ; 3. Edouard ; 4. Thérèse.

Cette branche a un rameau cadet formé par César-Louis-Marie-François-Ange, comte de Houdetot, maréchal de camp (1788), gouverneur de la Martinique (1803-1809), lieutenant général en 1814, décédé en 1825, marié 1° à Louise Perrinet de Faugues ; 2° à Joséphine-Constance Céré.

Il eut du premier mariage : 1. Frédéric-Christophe, comte de Houdetot, baron de l'Empire, préfet, conseiller d'Etat et pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, mort sans postérité.

Et du second : 2. Charles-Ile-de-France, lieutenant général, aide de camp de Louis-Philippe, marié à Marie-Louise-Julie Tastet, dont une fille, Mme Saulnier ; 3. Henri-César, page de l'Empereur, mort à Lérida en 1810, non marié : 4. César-François-*Adolphe*, officier dans la garde royale, receveur des finances, marié en 1836 à Augustine-Louise-Isaline-*Sidonie* de la Roque de Mons, dont : *a.* France-Edgard,

comte de Houdetot, marié en 1867 à Joséphine Galos dont une fille Amène-Isabelle-Sidonie, née en 1868 ; *b.* Mme Gustave-Henri de Malherbe de Maraimbois ; Et cinq filles : 5. Elisabeth, mariée au général baron de Bazancourt ; 6. Constance, mariée au comte Germain de Morfontaine, pair de France ; 7. Césarine, mariée au baron de Barante, pair de France ; 8. Ernestine, mariée au baron Fleming ; 9. Joséphine, mariée à M. Langlois d'Amilly.

L'autre branche encore existante est celle dite de Colomby, formée par Daniel de Houdetot, détaché au XIIe degré de la souche commune, représentée de nos jours par Paul-Laurent-Louis de Houdetot, marié le 9 octobre 1869 à Marie-Julie de Weinhard, sans enfants.

Armes anciennes : *D'or à six porcs ou sangliers de sable, 3, 2 et 1.*

Armes modernes : *D'argent à la bande d'azur diaprée de 3 médaillons d'or, celui du milieu figurant un lion et les deux autres une aigle du même.*

Marie-François-*Jules* des Rotours, fils de Gabriel-Charles-Arthur Angot, baron des Rotours, magistrat démissionnaire à la suite des décrets et de la baronne des Rotours, née Blanche-Julie-Marie Perrot de Chézelles, avec *Géneviève*-Julia-Marie de Nanteuil, fille de Marie-François-*Edouard* Poissallole de Nanteuil et de Marie Labretoigne-Lavalette.

Le mariage a été célébré le 13 février en l'église Saint-Augustin à Paris.

Les témoins du marié étaient : le vicomte d'Anterroches, son beau-frère, et le comte de Chamfeu, lieutenant de vaisseau, son cousin ; ceux de la mariée : M. Labretoigne Lavalette, son oncle, et le baron de Nanteuil, son cousin-germain.

La famille Angot des Rotours, ancienne dans la province de Normandie a pris part aux élections de la noblesse en 1789. Deux de ses membres ont été créés barons sous la Restauration.

Jean-Julien Angot des Rotours, capitaine de vaisseau, baron par lettres enregistrées le 6 janvier 1817 ; François-Mathieu, écuyer, chevalier de St-Louis, baron par lettres enregistrées le 25 novembre 1820.

Le contre-amiral, baron Angot des Rotours, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1826.

D'azur, à la bande d'or chargée de trois ancres de gueules posées dans le sens de la bande et accompagnées de deux étoiles d'argent, l'une en chef, l'autre en pointe.

Devise : *Sorti resistit virtus.*

(V. pour la famille Poissallole de Nanteuil et de la Norville, le *Bulletin* de 1888, col. 660.)

Le chef de la famille, Denis-Germain, chevalier de la Légion d'honneur, a obtenu le titre de baron par lettres patentes du 24 mai 1821.

Armand, baron de Nanteuil, son fils aîné, ép. Caroline de Barillon, dont il eut : 1. Armand-Denis, baron de Nanteuil, marié à Mlle Adam, dont il eut : Roger, marié à Marthe Gilbert de Vautibault ; Bernard, enseigne de vaisseau non marié, décédé ; 2. la comtesse douairière Henry de Vanssay, décédée.

D'azur, au coq d'or, crêté, barbelé, membré et armé de gueules.

Gustave Chaix d'Est-Ange, fils de feu *Gustave*-Gaspard Chaix d'Est-Ange, avocat à la cour d'appel de Paris, député de la Gironde, chevalier de la Légion d'honneur, et de Jeanne-Joséphine Sipière, avec Mlle G. de Fumel, fille du comte et de la comtesse de Fumel, au château de Lamarque (Gironde).

Le mariage a été célébré le 14 février en l'église de Lamarque (Gironde)

témoins du marié étaient : le Joseph du Teil, son beau-frère, aron Sipière, son oncle ; ceux de riée : le comte de Laubespin et le ois de Las-Cases.

famille Chaix d'Est Ange, origi- de Provence, établit sa filiation s Guillaume Chaix, procureur gé- , sgr de la Penne, qui fit enregis- ses armes dans l'Armorial de 1696. e ses descendants, François Chaix, Apt, chevalier de la Légion d'hon- et de l'Empire, procureur géné- la cour d'appel de Rennes, fit olir sur les actes de l'Etat civil par ment du 13 février 1817 le surnom 'Est-Ange, porté par ses auteurs nt 1789.

eut pour fils Gustave Chaix d'Est ge célèbre avocat du barreau de Pa- grand officier de la Légion d'hon- ur, député, sénateur, vice-président Conseil d'Etat sous le second Em- e. C'était l'aïeul du marié.

V. le *Bulletin* de 1887, col. 302.)

De gueules, au lion couronné d'or.

La maison de Fumel tire son nom la ville et baronnie de Fumel, en génois, où elle est connue depuis 1090, par filiation suivie depuis Pons de umel qui testa le 28 août 1354. Elle joué un rôle important dans l'his- ire de sa province. Des nombreuses anches qu'elle a produit une seule ubsiste aujourd'hui, qui a eu pour uteur François-Joseph comte de Fu- nel, marié à Catherine d'Aulède de estonnac, à Bordeaux, dont le fils ouis comte de Fumel, baron de Pau- iac, sgr de Haut-Brion, Margaux, Hautes-Vignes et Lavelanet épousa Catherine de Bertier, fille et héritière de François de Bertier, sgr de Saint-Geniès, premier président du parlement de Navarre en 1703, puis de Toulouse en 1710, et de Mlle de Catelan ; ils eurent pour fils : 1. Jean-Félix, évêque de Lodève ; 2. Joseph, lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur du Château Trompette et commandant en chef de la province de Guienne, mort sur l'échafaud révolutionnaire à l'âge de 71 ans ; 3. Jean-*Georges* appelé le vicomte de Fumel, major-général de l'armée des Indes marié à Mlle de Comminges, auteur de la seule branche de Fumel encore représentée ; 4. François, chevalier de Malte.

La maison de Fumel a été admise aux honneurs de la cour en 1769, 1770 et 1773.

(V. les *Bulletins* de 1879, col. 548-551; 1894, col. 129).

D'or, à 3 pointes ondoyantes (flammes ou fumées) *d'azur mouvantes du bas de l'écu se terminant en pointes arrondies.*

Devise : *Una fides, unum fœdus, unus amor.*

Yvan-Marie-Henri-Louis marquis de Bridieu, lieutenant au 2e dragons, fils de feu Marie-*Louis*-Alfred marquis de Bridieu et de Marie Lorando, avec Yolande-Marie-Andrée de Robin de Barbentane, fille de Marie-*Henri* de Robin, marquis de Barbentane, l'un des vice-présidents de la Société des agriculteurs de France et d'Hélène-Julie-Joséphine d'Aoust de Jumelles.

Le mariage a été célébré le 20 février en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou à Paris et la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Renou évêque d'Amiens.

Les témoins étaient pour le marié : le comte Henri de Bridieu son oncle, et le comte de Pontac, colonel au 2e dragons ; ceux de la mariée étaient : le marquis d'Aoust et le comte de Barbentane, ses oncles.

La sœur du marié a épousé le 21 décembre 1892 le comte Jean de Bertier de Sauvigny, lieutenant au 8e cuirassiers.

(V. pour la maison de Bridieu le *Bulletin* de 1890, col. 427-429.)

D'azur, à la macle d'argent, cramponnée double dans la partie supérieure, accompagnée de 3 étoiles d'or.

(V. pour la maison de Robin de Barbentane le *Bulletin* de 1891, col. 297, et les années antérieures qui y sont indiquées.)

Fascé, d'or et de gueules de 4 pièces, à trois merlettes de sable posées sur l'or.

Devise : *Più forte nell' avversita.*

Joseph-Marie de Minvielle, fils de M. et de Mme H. de Minvielle, avec *Alix*-Marie Constance d'Achon.

Le mariage a été célébré le 21 février en la cathédrale Sainte-Croix à Orléans.

Les témoins étaient pour le marié : M. Raymond de Minvielle, son frère, et M. Edmond Raguenet de Saint-Albin, son oncle ; pour la mariée : M. Raymond d'Achon, son oncle, et M. Joseph de Loynes d'Estrées, son cousin.

M. de Minvielle, père du marié, décoré pour son dévouement lors des inondations de la Loire, en 1848, était fils d'un garde-du-corps de Louis XVIII, et de Charles X. Démissionnaire en 1830, il avait précédemment équipé à ses frais et commandé la compagnie des volontaires royaux du Gers.

La famille de Minvielle est originaire du Béarn et porte pour armes :

De sinople, fretté d'or ; à la fasce d'hermine brochant sur le tout.

La famille d'Achon *aliàs* Dachon, établie dans l'Orléanais, était originaire de Bretagne où son nom figure sur les maintenues de la noblesse de Bretagne en 1671.

François-Armand-Jean-Baptiste Dachon, né en 1729, fils du sgr des Rigaudières près Ancenis, capitaine dans le régiment de Soissonnais-infanterie fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1762.

René-François-Georges d'Achon, fils du précédent, sgr de Billière et des [...] gaudières, né en 1766, capitaine a[...] la Révolution, fut nommé chevalier [...] Saint-Louis au commencement de [...] Restauration et reçu par le lieuten[...] général comte d'Andigné.

M. d'Achon, le grand-père de la [...]riée, fils et petit-fils de chevaliers [...] Saint-Louis, était garde-du-corps [...] Charles X. Il donna sa démission [...] 1830, après avoir accompagné le [...] jusqu'à Cherbourg. Il fut ensuite [...]cencié à Saint-Lo.

De gueules, à deux léopards d'or [...] sur l'autre.

Le comte Henri de Bouillé, fils [...] du comte Jacques de Bouillé, tué [...] bataille de Loigny, et de la comtesse [...] née de Chasseval, avec Paule de Tr[...]querville, seconde fille d'André-Pierre-Costé, marquis de Triquerville et d[...] marquise, née Grandin de l'Eprevi[...]. Le mariage a été célébré, le 21 févri[er], en l'église Saint-François-Xavier, [...] Paris.

La bénédiction nuptiale a été donn[ée] par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, député du Finistère, q[...] auparavant, a prononcé une très b[...] allocution, au cours de laquelle il [a] évoqué les glorieux souvenirs des de[ux] familles, et il a rappelé, en term[es] touchants, le glorieux combat où [...] père et le grand-père du marié so[nt] tombés en défendant le fanion du Sacré-Cœur, qui servait d'étendard aux zoua[...]ves, et que l'assistance émue contem[...]plait sur un des piliers à côté [de] l'autel.

Le général baron de Charette qu[i] devait servir de témoin au marié, ayant été retenu dans le Midi par une indisposition, a été remplacé par M. de Cazenove de Pradines, oncle du marié, député de la Loire-Inférieur, qui, à la bataille de Loigny, avait pris le drapeau des mains des Bouillé et avait é[...]

...ssé lui-même. L'autre témoin du ...nte de Bouillé était le vicomte Bruno ...Chasseval, son oncle. Les témoins ...Mlle de Triquerville étaient le mar...is de Versainville-Odoart, son oncle, ...le comte Elzéar de Sabran-Pontevès, ...n beau-frère.

...V. pour la maison de Bouillé les ...lletins de 1888, col. 405; 1889, col. ...2, 428 ; 1890 col. 788.)

De gueules, à la croix ancrée d'ar...nt.

Devises : *A vero bello Christi ; — ...ut par labeur.*

La sœur aînée de la mariée, Marie-...uline-Sophie-Brigitte Costé de Tri...uerville, a épousé le 21 juillet 1892 ...arie-*Elzéar*-Léonide-Augustin comte ...zéar de Sabran-Pontevez. Elle a une ...tre sœur et un frère Joseph Costé ...e Triquerville.

(V. pour la maison Costé de Triquer...ille une des plus anciennes de Nor...andie, originaire du pays de Caux, ...e *Bulletin* de 1892, col. 442-443.)

D'azur, au chevron brisé d'argent ...ccompagné de trois coquilles d'or.

Marie-Léon-Henri Bouchelet comte ...le Beaurain et d'Hust, avec Joséphine-Marie-Geneviève de Loyn.s, fille de M. ...et de Mme Fernand de Loynes.

Le mariage a été célébré le 21 février en l'église Saint-Jacques, à Compiègne.

Les témoins étaient pour le marié : M. Joseph de Lagréné, son oncle, et le comte de Vendegies d'Hust, son cousin ; pour la mariée : M. Fignet-Despréaux, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major du 3e corps d'armée, son cousin ; et M. Garnier des Hières, lieutenant au 20e régiment de chasseurs.

La famille Bouchelet est issue de François Bouchelet de Vendegies, secrétaire du roi en 1761, en Artois, et a donné des chevaliers de Saint-Louis et un prévot de Cambrai. Elle a possédé les seigneuries de Beaurain, de Neuville, de Berlaymont et de Vendegies dont les rejetons ont pris les surnoms. Ils se sont alliés aux familles Astruc, Cossée de Maulde, Esclaibes, Lagrené, Robillard de Magnanville, etc.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même.

Devise : *Ubique fidelis.*

Aristide Bergasse du Petit Thouars, enseigne de vaisseau, avec Letizia Wyse-Bonaparte, fille de Louis-Lucien-Napoléon Wyse-Bonaparte et de feu Clara Whyte. Le mariage a été célébré le 22 février, en la chapelle Sainte-Agathe, au Cap Brun, à Toulon (Var).

Mgr Oury a béni cette union dont les témoins ont été : l'amiral Garnault, doyen de nos officiers généraux de l'armée de mer, et l'amiral de Slane, cousin du marié ; le général Türr et le marquis Christian de Villeneuve, ancien député de la Corse, oncle et cousin de la mariée.

Nicolas Bergasse, avocat au Parlement et un de ceux qui s'offrirent pour défendre Louis XVI, appartenait à la famille de l'amiral Bergasse du Petit Thouars, père du marié, qui avait obtenu l'autorisation d'ajouter à son nom celui de sa femme, et qui est décédé le 13 mai 1890.

La famille Aubert du Petit Thouars est originaire du Poitou et de l'Anjou où la souche habitait le château de Boumois, près Saumur. Elle a été maintenue dans sa noblesse depuis 1518. A cette famille appartenaient Louis-Marie, botaniste célèbre, né le 11 novembre 1758, décédé à Paris le 11 mai 1831 ; Aristide, frère du précédent, capitaine de vaisseau, commandant du *Tonnant* sur lequel il fut tué à la bataille d'Aboukir, le 2 août 1798 ; Abel-Ferdinand, frère ou cousin de Louis et

d'Aristide, député d'Indre-et-Loire au corps législatif de 1807 à 1811, capitaine d'état-major, lors de la campagne de Russie, sous-préfet, etc., chevalier de l'Empire par lettres-patentes du 11 juillet 1810. Né à Saumur le 9 novembre 1769, il mourut à Montpellier le 28 novembre 1829, ayant eu cinq enfants de Marie-Louise Besnard, sa femme, savoir;

1. Abel, vice-amiral, représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée législative, né à Turquant (Maine-et-Loire), le 15 août 1793, décédé à Paris, le 16 mars 1864, sans enfant de Camille-Aimée de Cambefort, veuve du vicomte de Gauville, qu'il avait épousée en 1849; 2. Armand-Georges, lieutenant de vaisseau, 1795-19 septembre 1828; 3. Aristide, né en 1801, mort en 1832, sans alliance; 4. Martine, morte en bas âge; 5. Albertine-Zoé-Louise-Sidonie, née en 1811, mariée en novembre 1827 à son cousin Paul-Joseph-Aristide-Dieudonné Bergasse, dont le vice-amiral Bergasse du Petit Thouars, père du marié. (Cfr. Révérend : *Armorial du Premier Empire.*

D'azur, à un haubert ou cotte de mailles d'or, au chevron de gueules brochant.

La famille Wyse, originaire d'Angleterre, s'est alliée aux Bonaparte sous la Restauration. V. l'*Annuaire de la noblesse de France*, 1865, p. 229, et les *Bonaparte et leurs alliances*, par M. Léonce de Brotonne, 1893, in-4°, p. 24, Paris, Charavay et Champion.

Nous compléterons cette dernière publication par les notes suivantes produites ou rectifiées subséquemment :

La princesse Letizia Bonaparte, fille de Lucien, prince de Canino, et d'Alexandrine de Bleschamp, mariée à sir Thomas Wyse, ministre d'Angleterre en Grèce, né à Dunfree en décembre 1791, mort à Athènes le 15 avril 1862. Enfants :

1. Napoléon Alfred Wyse, né à [illegible] le 6 janvier 1822;

2. William-Charles, né à W[illegible] ford le 20 février 1826, mort à [illegible] nes le 3 décembre 1892, marié [illegible] 1864 à Ellen-Linzee Prout, d[illegible] *a.* Lucien-William-Frédéric-[illegible] né à Bath le 27 juin 1868; *b.* [illegible] dré-Reginald-Nicolas-Duncan, [illegible] Limerick le 1er novembre 187[illegible] Lionel-Henri-Patrick-O'Connell, [illegible] Waterford le 7 septembre 1874; *d.* [illegible] poléon-Albert-Gérald-Estelle, né à [illegible] gnon le 20 mai 1876;

3. *Marie*-Studolmine-Letizia, n[illegible] Weedon (Northampton, Angleterr[illegible] 25 avril 1831, mariée : 1° le 1[illegible] cembre 1848 à Frédéric-Joseph S[illegible] né à Strasbourg le 7 juillet 181[illegible] cédé à Turin le 4 janvier 1863, d[illegible] Alexis de Solms, né à Rome le 21 [illegible] vier 1852; 2° A Turin le 3 février 1[illegible] ou 1864 à Urbain Rattazzi, mini[illegible] italien, né à Alexandrie le 29 juin 1[illegible] décédé à Frosinone le 5 juin 1873, d[illegible] Roma, née à Rome le 21 janvier 1[illegible] mariée à M. de Villanova; 3° en [illegible] vrier 1880, à Madrid, à don Luis Rute, né en 1843, décédé à Grenade [illegible] 6 avril 1889, député aux cortès es[illegible] gnoles, dont : Marie-Thérèse, née [illegible] 1883.

4. Adeline, née à Waterford le [illegible] septembre 1838, mariée à Mondovi le [illegible] septembre 1861 au général Este[illegible] Türr, né à Baja (Hongrie), le 25 a[illegible] 1825 dont un fils : Raoul, né à P[illegible] le 2 mars 1865.

5. *Louis*-Lucien-Napoléon, an[illegible] officier de marine, né à Paris le 13 [illegible] vier 1846, marié 1° à Londres, l[illegible] septembre 1871 à miss Rosa Wh[illegible] née à Londres le 1er mai 1855, m[illegible] à Nice le 10 juillet 1875; 2° le 1[illegible] vrier 1876 à miss Clara Whyte, n[illegible] à Londres le 9 mars 1851, décédée [illegible] Genève le 19 décembre 1892. Du pre[illegible] mier mariage : *a.* Napoléon-Jer[illegible] né à Tunis le 27 février 1874; *b.* L[illegible]

. née à Nice le 29 juin 1875, la nouvelle mariée ; *c.* Louis-Raoul, né à Nice 27 septembre 1876.

Écartelé, aux 1 et 4 de sable, à trois ...rons d'hermine, aux 2 et 3 écartelé, aux 1 et 4 de gueules fretté d'azur et d'argent, au chef d'or, chargé de 3 quintefeuilles d'azur, aux 2 et 3 contr'écartelés d'hermine, au sautoir de gueules chargé de 5 anneaux d'or et de gueule à 3 lions passants mi-partis or et argent.

DÉCÈS DU MOIS DE FÉVRIER

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Mme veuve Gaston Granier, née *Marie*-Marguerite-Henriette de Jacomel de Cauvigny, est décédée à Montpellier le 22 janvier à l'âge de 70 ans. Elle était fille de Raymond-Ernest de Jacomel de Cauvigny et de Marie-Thérèse Baille, et avait épousé le 12 mai 1845 Gaston Granier, fils du docteur Granier à Saint-Bauzille de Putois (Hérault), et de Mlle de Girard de Vèzenores dont elle laisse : 1. Louis Granier, docteur en médecine, marié à Béziers, avec Mlle Fourès, dont postérité ; 2. Marguerite Granier, mariée avec Louis Guizard, avocat, ancien magistrat, dont postérité, à Montpellier.

Mme Gaston Granier avait un frère, qui lui survit : Lucien-Joseph-*Adelphe* de Jacomel de Cauvigny, marié le 12 mai 1850 à Joséphine-Augusta-Victoire-Claudine de Lon, dont il a eu : 1. Ernest de Jacomel de Cauvigny, lieutenant colonel d'infanterie de marine, officier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre au Dahomey, marié en octobre 1891 avec Françoise-Mélanie-Marthe Gavoty ; 2. Mme Mazel ; 3. Mme de Marois ; 4. Mme Brabant.

(V. pour la notice sur la famille de Jacomel de Cauvigny le *Bulletin* de 1891, col. 629-630).

D'argent, à trois feuilles de vigne 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

Pauline de Casteras Seignan, sœur Saint-Ambroise, vice-supérieure du couvent cloîtré et du pensionnat de Notre-Dame de Pamiers (Ariège), y est décédée le 23 janvier âgée de 80 ans.

Madame de Casteras était au couvent de Pamiers depuis 60 ans ; elle y dirigeait les études et avait élevé avec succès trois nombreuses générations de jeunes filles qui l'aimaient beaucoup. Sa vivacité d'esprit, son aménité, sa gaîté ne s'étaient jamais démenties.

S. G. Monseigneur Rougerie, évêque de Pamiers, qui avait célébré le cinquantenaire de la profession religieuse de la Mère de Casteras-Seignan, a voulu présider ses obsèques dans l'humble chapelle du couvent.

La maison de Casteras tire son nom du château de Casteras, près Ciudad Rodrigo, province de Salamanque. Fixée en France à la fin du XI[e] siècle, elle établit sa filiation sans interruption depuis Guillaume de Casteras, chevalier, qui vivait en 1175.

Les Casteras, plusieurs fois titrés marquis, comtes et barons, ont possédé les seigneuries de Casteras, Campagne, Daumazan, Fayole et Clermont au comté de Foix, celles de Miramont, Saint Blanquat, Seignan, Eycheil dans le Couserans, celles d'Escanacrabe, Cazaux, Saint-Julien, Gazan, Maurède, Bétricot, Villemartin, Sournia, Courbon, Huchon, Palmes, La Rivière, Le Puech, Montesquieu, Cambons, Faste, Cardière, etc., dans diverses provinces du midi, de Servières, Nussargues, Vernières en Auvergne. Ils ont fourni plusieurs pages, écuyers et

chevaliers, de nombreux gouverneurs de châteaux royaux et de villes, un gouverneur de Paris sous Henri III, et des colonels, un chevalier de Malte, des chanoines-comtes de Lyon. etc.

La branche de Seignan fut fondée par Pierre de Casteras, compagnon de Montluc, marié à Condor de Salin. La seigneurie de Seignan lui fut donnée par Jeanne d'Ustou, sa belle-mère, le 17 avril 1538 et n'a pas cessé d'appartenir aux Casteras-Seignan représentés aujourd'hui par le marquis Raphaël, ancien préfet, demeurant au château de Seignan, près Saint-Girons (Ariège) et au château de Ménesplet (Dordogne).

(V. notre *Armorial de Languedoc*, Généralité de Toulouse, t. I., p. 140-147, en complétant cette notice par le *Bulletin* de 1891, col. 366 et 549.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules au château d'argent maçonné, ouvert et ajouré de sable; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or.

Devise : *Si consistant adversus me castra, non timebit cor meum.*

Jean-Marie-Hippolyte Euzenou de Kersalaun, marquis de Kersalaun, général de brigade en retraite est décédé le 14 février au château de la Goguerie (Eure-et-Loir), dans sa 91e année.

Le défunt ne laisse de sa femme, aujourd'hui sa veuve qu'une fille mariée au baron Alexandre-Henri-Louis, baron Desponty de Sainte-Avoye, chef d'escadrons de cavalerie, dont un fils et une fille; le fils Henri de Sainte-Avoye, est lieutenant au 8e cuirassiers, et la fille est la baronne Paul Berthemy.

Le général défunt appartenait à une ancienne famille bretonne maintenue dans sa noblesse par jugement des intendants de Bretagne sous Louis XIV, qui avait possédé les fiefs de Quélennec, de Landelles, du Cosquer, l[a] Vieuville et de Kersalaun. Cett[e fa]mille a donné des conseillers au [parle]ment de Bretagne, des officier[s du] corps de la marine dont un fut c[heva]lier de Saint-Louis en 1728 : Jea[n-Jo]seph Euzenou de Kersalaun prit [part] en 1789 aux assemblées de la no[blesse] des Etats de cette province.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur [...] aux 2 et 3 d'argent à la feuille de [...] de sinople en pal.

Christophe - Victor - Marie - A[...] comte *Amable* de Beaumont du R[epaire] marquis de Beynac par substi[tution] des anciens Beynac premiers b[arons] du Périgord, est décédé le 14 fév[rier] en son château de Beynac dans sa [...] année.

Ludovic comte de Beaumont-B[eynac] du Repaire a eu parmi les neuf [en]fants de son mariage avec Lo[uise]-Françoise-Victoire de Lavergne [de] Marquessac : 1. Aymar, qui su[it] [2.] Armande-Laure-Louise, mariée à [...] de Calbiac, dans le Lot-et-Gar[onne]; 3. Elisabeth-Marie-Louise, mar[iée à] Guy de Carbonnier comte de M[...]; 4. Marie-Gabrielle-Louise, mari[ée au] marquis de Bonal ; 5. Amable, qu[i sui]vra après son frère ; 6. le comte [...] de Beaumont.

Aymar - François - Louis - Guil[laume] marquis de Beaumont, né le 7 [...] 1819, habite Saint-Cyprien (Dor[dogne]) avec sa femme Albertine-*Bla*[nche de] Solages, dont il a : 1. *Georges*, [...] de Beaumont du Repaire, officier [de] cavalerie, né en 1861, marié le 6 [...]bre 1891 avec Louise de Villèle, d[ont] *Aymar*, né le 15 août 1892 ; 2. A[...] religion sœur Germaine, des Fi[lles de] la Charité ; 3. *Anne*, mariée le 26 [sep]tembre 1888 à Louis comte d'Yzarn Freissinet de Valady ; 4. *Marie*-L[...] mariée le 14 juin 1888 à Gabri[el] Bourg, lieutenant au 13e chasseurs.

Amable de Beaumont, le défunt, était né le 22 juin 1831 ; il avait épousé sa cousine Irène Coignet et habitait le château de Beynac, siège de l'ancien marquisat dont il avait relevé le titre. Il laisse : 1. *Sofrey*-Paul-Louis, comte de Beaumont, marquis de Beynac, ancien officier de cavalerie, marié le 31 août 1887 à Blanche de Gourgue, dont : Henriette, née le 21 décembre 1888 ; Irène ; Simonne ; Généviève ; 2. Géneviève, mariée le 15 juillet 1878 à Antony baron de Camout-Talence ; 3. Béatrix, mariée le 2 août 1893 au comte du Pont de Chambon, capitaine au 7e chasseurs ; 4. Elisabeth, mariée à N... de Sabbathier ; 5. le comte Amblard de Beaumont, marié le 2 octobre 1889 à Marthe Bétoulle, dont : Hélène ; Elisabeth ; Thérèse ; 6. Humbert ; 7. Emma, mariée le 15 juin 1890 à Gabriel de Luckman vicomte de Classun ; 8. Christophe.

(V. pour l'ancienne maison de Beaumont, qui a eu pour berceau le Dauphiné, les *Bulletins* de 1886, col. 300 ; 1887, col. 542 ; 1888, col. 355 ; 1893, col. 536). La branche des marquis de Beynac était de ce chef premier baron du Périgord.

De gueules, à la fasce d'argent chargée de 3 fleurs de lis d'azur.

Devise : *Impavidum ferient ruinæ.*

Madame Rouxell, née Rose de la Noë de Coëtpeur, la dernière de cette ancienne famille bretonne est décédée le 18 février à Châteaubriant, à l'âge de 68 ans, laissant une fille unique Mlle Marguerite Rouxell de la Noë de Coëtpeur.

Cette famille est connue depuis Olivier, seigneur de la Noë, dans la paroisse de Pordic, marié en 1380 à damoiselle Aliette Péan de la Rochejagu ; son descendant au IXe degré fut :

Gilles de la Noë, chevalier, sr de Coëtpeur, chef de nom et d'armes marié à damoiselle Aliette Le Chapponier, maintenu dans sa noblesse par jugement du 21 mars 1669. Son petit-fils Pierre de la Noë épousa en 1710 damoiselle Louise Gentil des Hayes, dame du Bois de Nast dont :

J.-B.-François-Félix de la Noë, chevalier, sr du Boisdenast, marié à Louise-Dominique-Emilie du Bot de la Grignonnais, dont un fils qui suit, et quatre filles dont une seule se maria en 1770 à Charles comte du Moulin de Brossay, lieutenant-colonel de Royal-Pologne-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort sans enfants en 1804, elle mourut en 1822.

Son frère Armand-Félix-Louis de la Noë de Coëtpeur, chevalier, sr du Boisdenast, Penros, la Grignonais la Soraye, etc., capitaine de Royal-Roussillon-cavalerie, mort en 1824, marié en 1799 à Marie-Anne Le Moyne de Talhouët, héritière de sa famille, née en 1768, morte en 1831, dont deux enfants : 1. Charles, né en 1800 mort en 1828, laissant de Mlle Marguerite Mocqué : Madame d'Orn et la défunte ; et 2. Mathilde de la Noë de Coëtpeur, née en 1809 morte en 1878, mariée en 1833 à Cyr-Charles Briot de la Crochais, conseiller général d'Ille-Vilaine mort en 1867 laissant postérité.

La maison de la Noë de Coëtpeur a formé plusieurs branches : 1° celle de La Noë éteinte dans la maison des Cognets vers 1600 ; 2° celle de Coëpteur éteinte en 1716 dans la maison de Coëtlosquet ; 3° celle des seigneurs du Boisdenast, et 4° celle des seigneurs des Salles éteinte dans ce siècle.

Elle a produit un chevalier de Malte en 1662, un page du roi ; deux filles furent reçues à Saint-Cyr en 1761 et 1782.

D'azur, au lion d'or armé lampassé et couronné de gueules.

Devise : *Amor et Fides.*

Xavier-Ernest de Liégeard, né à Rennes le 22 août 1852, capitaine au 26e régiment d'artillerie, est décédé au Mans, vers la fin du mois de février.

Ses obsèques ont eu lieu au Mans, d'où le corps a été porté à Lamballe, dans un tombeau de famille.

Il était le fils unique du général baron de Liégeard (Paul-Ernest-Xavier), général de brigade d'artillerie en retraite et de la baronne née Sylvie-Marie-Antoinette-Ferdinande des Roches de Chassay ; il n'était pas marié et laisse quatre sœurs : 1. la vicomtesse de Legge de Kerléan ; 2. Mme Bertrand de Ferron du Chesne ; 3. la baronne Albert Cretté de Palluel ; 4. et Mme Georges Pasquier-Vauvilliers.

(V. pour la notice sur la famille de Liégeard, originaire de Bourgogne, que l'on croit venue du Boulonnais, avec Philippe le Bon en 1422, aujourd'hui établie au château de la Vallée, par Lamballe (Côtes-du-Nord) le *Bulletin* de 1891, col. 471-476.)

Parti, au 1, d'azur à trois chevrons de gueules; au 2, d'azur à une tour ouverte d'argent maçonnée de sable.

L. DE ROZEL.

Publications reçues

Dont un compte rendu sera inséré dans le *Bulletin*.

Annuaire de la noblesse de France. Cinquante et unième volume (53e année), 1895. — Paris, 25, rue Fontaine.

Annuaire du Conseil Héraldique de France. Huitième année, 1895. — Paris, 45, rue des Acacias.

La Maison de Caix. Rameau male des Boves-Coucy, 1895. — Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire.

Les Gardes du corps sous les anc[i]nes monarchies, par F. Bellan[g] (1191-1791). — Paris, Henri Char[les] Lavauzelle, éditeur militaire, 11, pl[ace] Saint-André des Arts, 1895.

Dictionnaire des figures héraldi[ques] par le comte Théodore de Renes[se]. T. II, 5e fascicule. — Bruxelles, 1[8..] Société belge de librairie.

Livre de raison de noble Honoré [du] Teil. Broch. in-8°. — Digne, 1894.

Documents sur l'ancien ordre [de] Malte (seconde partie) par M. Paul Faucher, Broch. in-8°, 1895. (Extrait [de] l'*Annuaire du Conseil Héraldique*).

Les sénateurs du Consulat et de l'E[m]pire. — Tableau historique des Pairs [de] France (1789, 1814-1848). — *Les sé[na]teurs du second empire.* Seule éditi[on] complète, par M. Léonce de Brotonn[e]. — Paris, 1895. Charavay, 3, rue [de] Furstemberg ; Champion, 9, quai V[ol]taire.

Paris, 10 août 1895.

Le Directeur-Gérant : L. DE LA ROQUE

Bergerac.— Imprimerie Générale (J. CASTANET)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

' VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) MARS 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)................. **12 fr.** par a
Etranger et Possessions coloniales................................ **15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12** fr. par v.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux................................ **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration . BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roq. directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux ex. laires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens e nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés a. conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Mars 1895

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1000-1789)

CHEVALIERS REÇUS DEPUIS 1610.

Philibert, marquis de Nérestang, chevalier des ordres du Roi, mestre de camp de l'un dé ses régiments, premier grand maître, tant au spirituel qu'au temporel, pourvu de cette dignité par Henri IV, le 11 juil. 1608, sur la démission de Charles de Gayant :

« Écartelé, aux 1er et 4e, de l'ordre de Saint-Lazare; aux 2e et 3e. d'or, à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles du champ. »

Sous sa grande maîtrise furent reçus :

7 février 1610.

Isaac Thibaut de Courville, écuyer de la Grande écurie du Roi :

« Parti, au 1er d'az. au chevr., accosté de deux palmes adossées et accomp. en pointe d'une montagne, le tout d'or; au 2e, d'az. à 3 papillons, posés 2 et 1. »

Jean Le Prevost de la Rivière, écuyer de la Grande écurie du Roi :

« De gueules, au sautoir d'arg., chargé de 5 coquilles de gueules. »

Joab de Guillebert de Signeville, commandeur de Mont-Lioust :
« De gueules, à 3 bandes d'argent. »

N... Favières, reçu page de l'ordre :
« D'az. au pélican d'or se perçant l'estomac sur une terrasse de sinople, avec ses petits. »

Jean Séguier, secrétaire du Roi, seul greffier et 1er secrétaire de l'ordre :
« D'az. au chev. d'or, accomp. en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un mouton au naturel d'argent. »

15 février 1610

Philibert Tardieu, commandeur de Saint-Antoine de Grattemont :
« D'az. au chev. d'or, accomp. en chef de deux croissants d'arg. et en pointe d'une croix de Jérusalem du même. »

Alexandre-François de Caponi, fils d'Alexandre-François de Caponi, reçu page de l'ordre :
« Taillé de sable et d'argent. »

Jean Dampont de la Fosse, reçu à profession et ci-devant page de l'ordre :
« D'az. à la fasce d'arg., accomp. en chef d'un lion du même. »

N... de Rouet, reçu page de l'ordre :
« D'az., à 3 roues d'or, 2 et 1. »

1er mars 1610

François Le Fèvre de la Borderie :
« Fascé d'az. et d'arg. de dix pièces. »

15 mars 1610

Ottavio Archileï, romain :
« Fascé d'az. et d'or de 6 pièces, la première fasce d'az. chargés de deux étoiles d'or et la dernière fasce d'az. chargée d'une étoile aussi d'or. »

23 mai 1610

Guillaume de Briqueville de la Vallée, commandeur de la Lande-Daru, diocèse de Coutances :
« D'arg. à 6 feuilles de chêne de sinople, posées 3, 2 et 1. »

François Delpech de la Croix, du di... cèse de Toulouse :
Armes inconnues.

Etienne de Lagué, enseigne ... gardes françaises :
« D'azur, au lion d'or, accomp. ... trois étoiles du même, 2 et 1. »

Philibert Marois de la Grange-Sai... Vivien, de Niort, en Poitou :
« De sinople, au lion d'or, a la cot... de gueules sur le tout. »

François Robert de Lézardière, d... bas Poitou :
« D'arg. à 3 quintaines (1) de gue... les. »

24 mai 1610.

Claude de Boudières, du diocèse ... Soissons, reçu page de l'Ordre :
« D'az. à la losange d'arg., accom... de trois étoiles d'or, 2 et 1. »

Jacques de Castelnau, fils, reçu p... de l'Ordre :
« Ecartelé, aux 1er et 4e d'az. a... château d'arg. à trois donjons av... leurs girouettes, qui est Castelna... aux 2e et 3e d'or à deux loups passa... de sable, qui est La Loubère, et sur ... tout : d'or, à 3 chevr. de sable. »

14 août 1610.

Geoffroy Montagne de Saint-Gena..., reçu page de l'Ordre :
« D'arg. à la bande de sable, acc... tée de 7 coquilles du même, 3 en ch... et 4 en pointe. »

Claude de Nérestang, baron d'Entre... mond, fils de Philbert de Nérestan..., grand maître de l'ordre, reçu par ... Roi :
Armes comme ci-dessus.

René de Sarrazin de Vezins, du di... cèse du Mans :
Armes inconnues.

(1) Pal ou poteau auquel était suspendu ... écusson mobile.

Jean de Chapuiset de la Fosse, en Vendômois :
« D'arg. à 3 roses d'azur, deux et une. »

Philibert Serjusté de la Salle.
Armes inconnues.

Guillaume de Chambon de Maigneville, du diocèse d'Orléans :
« Fascé d'or et d'arg., de six pièces. »

Jacques d'Aigremont de Pepinval, du diocèse de Coutances :
« D'arg. au lion de gueules. »

Christophe-Auguste Allegrain, de Valence, du diocèse de Sens :
« Parti de gueules et d'arg. à la croix ancrée de l'un en l'autre. »

Marc Guyot de Saint-Marc, du diocèse de Poitiers :
« D'or, à 3 perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules. »

Pierre de Mandelot, seigneur de Mandelot :
« D'arg., à la fasce d'azur. »

Charles de Saint-Simon, sgr des Rois et de Mère-Eglise, du diocèse de Coutances :
« Echiqueté d'or, et d'az., au chef d'az., chargé de 3 fleurs de lys d'or. »

Paul de Mahiel de Saint-Clair de Darçay, du diocèse d'Evreux :
« D'arg., à la fasce de sinople, diaprée d'or. »

François de Bautot de la Rivière, du diocèse de Lisieux :
« De sable, à la bande d'argent. »

Pierre Colas de Marolles de Rocheplatte, fils du lieutenant des Cent suisses de la garde du Roi, reçu page de l'Ordre.
Armes inconnues.

5 sept. 1610.

Louis de Belin de la Salle, reçu page de l'ordre :
« De sable, au chevr. d'or, accomp. de 3 têtes de bélier du même ».

19 sept. 1610.

Balthazar de Calvimont de Saint-Martial, du Périgord :
« De gueules, à la tour d'arg. »

8 oct. 1610.

Charles, baron d'Igny et de Rizaucourt : *aliàs* Dissancourt, reçu page de l'Ordre :
« Fascé d'arg. et de gueules de huit pièces. »

Georges de Saint-Six, du Comtat d'Avignon :
« D'or, à un écusson de gueules à la bande d'or, chargée d'une autre bande d'az. chargée de 3 tréfles d'arg. »

13 janvier 1611.

Henry de Lionne de Cueilly et de Champigny :
« D'az. à la fasce d'or, accomp. de 3 têtes de léopard de même, 2 et 1 ».

2 février 1611.

Jean de Suhigari de la Salle.
Armes inconnues.

Elie de Beauregard, s^r du Banquet, du Mans :
« D'arg., à 3 fraises (*aliàs* grappes de raisin) de gueules. »

Pierre du Guarric *aliàs* Garric, du diocèse de Cahors :
« D'az., au chevr. d'arg., au chef d'or. »

Jean de Ronsart, s^r de Fleurigny et de Glatigny :
« D'az., à 3 roses d'arg. »

Antoine de Cahors de la Sarladie :
« D'az., au sanglier d'or, au chef d'arg., chargé de 3 croisettes de gueules. »

2 février 1612.

François de Martres de Boislhac :
« D'az., à la licorne passante d'or. »

[illegible]

... septembre 1612.

Arnaud Bernard de ... de Bou-
... du diocèse de Lectoure :
« D'or au lion de gueules. »

... octobre 1612.

... de ... ville, du diocèse
d ...

[illegible]

... septembre 1613.

[illegible]

... 1613.

François ... B... de Sainte ...
... et de ... :
« D'arg., au lion d'az., armé, ...
passé et couronné d'or. »

29 décembre 1613.

Henry de Mesmes de la Cloitre :
« Écartelé, au 1er, d'or, au croissant ...
sable ; aux 2e et 3e d'arg. à deux ...
de gueules l'un sur l'autre ; au 4e, d...
à une étoile de sable, accomp...
pointe d'une rivière d'or., au ...
d'or. »

15 janv. 1614

Emmanuel des Landes de Boutan-ourt, page de l'Ordre :

« D'arg., à la bande d'az. »

30 juin 1614

René Courtin, Sr de Caule, d'Angers : « De sable, au lion d'arg., au chef d'or chargé d'un croissant de gueules. »

18 janvier 1615

N... Bellanger de Vautourneul, *alias* Béranger de Vautournant :

« De sable, à 3 lions d'arg., armés, lampassés et couronnés d'or. »

Charles de Hautefort, page de l'Ordre :

« D'or, à 3 forces de sable. »

Bernard de Forgues, *alias* de Fergues, baron de la Roche :

« De gueules, à l'écusson d'az., chargé de 3 maillets d'arg., 2 et 1. »

20 janvier 1615

N... de Sève, fils du lieutenant de Roi, de Saint-Valéry.

Armes inconnues.

25 mars 1615

Jacques de Saulsan de la Bedosse.

Armes inconnues.

28 août 1616.

Michel de Tiraqueau de Denans, de Poitou :

« D'arg., à la fasce ondée d'az., surmontée de 3 merlettes de sable. »

24 février 1619

Adrien Jouès *alias* Jouer de Flancourt, page de l'ordre :

« Ecartelé, : au 1er, à la tour d'az. sur une montagne de sinople ; au 2e, d'arg. à la croix fleurdelisée de gueules au pied fiché ; au 3e, de gueules à 3 bandes d'arg. ; au 4e, d'argent à 5 têtes de loup de gueules posées 2, 1 et 2 ; à une épée de sable la pointe en bas posée sur la partition. »

22 février 1624

Barthélemy Balagny-Montluc :

« D'or, à 3 aigles éployées d'az., *alias* : Ecartelé, aux 1er et 4e d'az., au loup d'or ; aux 2e et 3e, d'or au besant de g., et sur le tout d'or, à 3 lions d'azur. »

29 mars 1624

N... Gorlanzoni :

« D'arg., au sautoir de sable chargé d'une mître du champ. »

14 juin 1624

Jean-Gabriel Maron de Pisani :

« D'arg., à la croix ancrée de gueules. »

2 juillet 1624

Gabriel d'Alîgier de la Faye :

« D'or, à la fasce de gueules accomp. de 3 trèfles du même. »

1er mars 1637

Charles, marquis de Nérestang, fils de Claude de Nérestang, grand maître.

Armes comme ci-dessus.

4 mars 1639

Claude, *aliàs* Guillaume Séguier de la Verrière, commandeur de Sainte-Catherine de Montrevaux :

« D'az. au chevr. d'or, accomp. en chef de 2 étoiles du même et en pointe d'un mouton d'arg. »

10 mars 1639

Jacques de Catelan de Castelmore, gendarme de la compagnie de la Reine :

« D'az. à 3 porc-épics d'or, 2 et 1. »

Charles, marquis de Nérestang, 3e grand-maître, mestre de camp d'un des anciens régiments de France ; il fut pourvu de la grande maîtrise le 16 août 1639, après la mort de Claude de Nérestang, son père, et il la posséda jusqu'en 1645 ; il mourut à Lyon, le 30 décembre 1644, âgé de 18 ans.

1er septembre 1639.

Jean Séguier de la Verrière, fils de

Jacques Séguier, commandeur de Villaray :

« D'az., au chevr. d'or, accomp. en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un mouton d'arg. »

4 février 1640.

Charles de Guillebert de Montégu, commandeur de Montlioust :

« D'arg., au chevr. accomp. de 3 mâcles, 2 et une, le tout d'azur ».

20 juin 1643.

Balthazar de Lemps :

« Parti, d'or et de gueules, au lion de l'un en l'autre. »

8 juin 1644

René de Pérouze de Bonnay, lieutenant colonel du régiment de Louvigny :

« D'arg., au croissant de gueules, au chef d'az., chargé d'un lion passant d'argent. »

Charles-Achille, marquis de Nérestang, 4e grand-maître, 2e fils de Claude de Nérestang, fut institué grand maître par Louis XIV, en 1645, après la mort de Charles de Nérestang, son frère ; il prêta serment de fidélité le 8 janv. 1668 et posséda la grande maîtrise jusqu'au 26 janv. 1673, date à laquelle il démissionna entre les mains du Roi. *(A suivre).*

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1724

Antoine V duc de Gramont (1), né en janvier 1672, connu d'abord sous le nom de comte de Guiche, il entra en 1685 dans les mousquetaires et eut un régiment en 1687. Aide de camp du dauphin en 1688, il servit au siège de Philisbourg, se trouva à la prise de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves et de Frankenthal. Il combattit encore à Fleurus, à Mons, à Liège, à Leuze, à Namur, à Tongres, à Nerwinde et à Charleroy. Nommé brigadier en 1694, il fit le reste de la campagne de 1694 à l'armée de Flandre et encore celle de 1695 et se trouva au bombardement de Bruxelles. Nommé mestre de camp-général des dragons en 1696, il fut employé sous le maréchal de Catinat, puis sous le maréchal de Boufflers, son beau-frère (par le mariage, le 17 décembre 1693, de sa sœur Catherine-Charlotte, avec Louis-François duc de Boufflers, pair et maréchal de France).

Maréchal de camp au mois de janvier 1702, il servit en Flandres pendant les campagnes suivantes : fut fait colonel-général des dragons en 1703, se signala au combat d'Eckeren la même année ; colonel-général des gardes françaises et lieutenant-géné-

(1) Lach. Desbois l'indique sous le nom d'Antoine IV de Gramont, sans tenir compte d'Antoine I d'Aure, dit de Gramont, vicomte d'Aster, qui fut substitué par sa mère Claire de Gramont, aux nom et armes de sa maison, par suite du mariage de la dite Claire avec Menaud d'Aure, vicomte d'Aster, le 23 novembre 1525. (V. P. Anselme, t. IV, p. 613-614.)

es armées du roi au mois d'octo-
ı704.

fut envoyé en 1705 auprès de Phi-
e V, roi d'Espagne ; mais sa con-
ie présomptueuse le fit échouer
s la mission qui lui avait été con-
Il s'imaginait, dit un biographe,
voir gouverner le roi d'Espagne en
t de la reine qui avait un extrême
ındant sur son mari.

son retour en France il fut envoyé
ırmée de Flandre et il chargea plu-
ırs fois les ennemis à la bataille de
nillies, le 23 mai 1706 ; fut dange-
sement blessé à la bataille de Mal-
quet en 1709, et servit à la prise de
bourg en 1713.

ıprès la mort de Louis XIV il fut
nmé conseiller au Conseil de Régen-
pendant la minorité de Louis XV,
é maréchal de France le 2 février
24. Il mourut à Paris le 16 sep-
nbre 1725, âgé de 53 ans et huit
ıis.

Il était fils de Antoine-Charles IV
c de Gramont, pair de France, che-
lier des ordres du roi, et de Marie-
ıarlotte de Castelnau, sa première
mme, fille de Jacques marquis de
ıstelnau, maréchal de France et de
arie Girard.

Il ép. le 13 mars 1687, Marie-Chris-
ne de Noailles, fille d'Anne-Jules de
oailles, duc de Noailles, pair et maré-
ıal de France, et de Marie-Françoise
e Bournonville ; il eut de ce mariage :

1. Louis-Antoine-Armand, duc de
ramont, lieutenant-général le 1er
oût 1734, mort à Paris en 1741, marié
e 3 mars 1710 à Louise-Françoise
'Aumont de Crevant d'Humières,
ont : *a.* Antoine et *b.* Louis, morts
eunes ; *c.* Louise-Marie-Victoire, ma-
iée à Antoine-Antonin de Gramont,
luc de Lesparre ; *d.* Louise-Charlotte,
nariée le 3 février 1740 à Charles-
Lucien de Lorraine, comte de Brionne ;

2. Louis, chevalier des ordres du roi,
luc de Gramont après la mort de son frère aîné ; directeur général de l'infanterie, lieutenant général, tué d'un coup de canon à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745. Il avait ép. Geneviève de Gontaut, fille du duc de Biron, pair de France, et de Marie-Antonine de Bautru-Nogent, et fut la tige de la seconde lignée des ducs de Gramont, pairs de France, encore représentée de nos jours ;

3. Louis-François, chevalier de Malte ;

4. Marie-Adélaïde, ép. le 30 déc. 1715 François-Armand de Gontaut-Biron, duc de Gontaut, pair de France, brigadier de cavalerie, mestre de camp du régiment Dauphin ;

5. Catherine-Charlotte, ép. 1° le 27 mars 1719, Philippe-Alexandre, prince de Bournonville, sans enfants ; 2° Jacques-Louis de Rouvroy Saint Simon, duc de Saint-Simon, sans postérité.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 1 à 4.) C'est par erreur que dans la description des armes du maréchal Antoine III de Gramont, nous avons indiqué *un lévrier rampant de sable*, qui est d'Aure, au lieu *d'un lion d'azur*, qui est de Gramont.

Écartelé, au 1er d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, qui est de Gramont ; *aux 2 et 3 de gueules à 3 flèches d'or posées en pal, armées et empennées d'argent, les pointes en bas*, qui est d'Aster ; *au 4 d'argent, au levrier de gueules, colleté et bouclé d'azur : à l'orle de sable semée de besants d'or*, qui est d'Aure ; *et sur le tout, de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui est de Comminges. Quelquefois on place sur le tout un *écartelé aux 1 et 4 de gueules à 3 jumelles d'argent*, qui est de Saint Chéron ; *aux 2 et 3 de gueules à 3 fasces ondées d'argent*, qui est de Toulongeon.

1730

Alain-Emmanuel de Coëtlogon, marquis de Coëtlogon, naquit en 1646, fut

enseigne dans le régiment Dauphin en 1668, passa du service de terre dans celui de mer en 1670 en qualité d'enseigne de vaisseaux, fut fait lieutenant en 1672, et capitaine le 26 janvier 1675. Il se trouva à onze batailles navales. Pendant la guerre de Sicile il se signala par plusieurs actions d'éclat à Palerme, en 1676, dans la Pouille en 1678. Commandant un vaisseau de sept canons à l'entrée de la Méditerranée, en 1686 il rencontra près de Gibraltar deux vaisseanx de guerre espagnols, l'un de 56 canons, l'autre de 44 qui refusèrent de saluer le pavillon du roi, il leur donna la chasse et les força de se retirer la nuit sous la place de Malaga ; l'année suivante il prit à l'abordage un vaisseau algérien, et prit part en 1688 au bombardement d'Alger sous les ordres du maréchal d'Estrées. La même année il servait en Irlande sous les ordres du maréchal de Chasteauregnault ; au combat de Bantry le feu prit à son vaisseau et causa la mort de plus de trente personnes sans que cet accident l'empêchat de continuer à combattre. Il fut fait chef d'escadre le 1er novembre 1689 et combattit avec Tourville à la Hougue et sauva d'un grand danger le vaisseau-amiral. En 1693 il brûla de nombreux vaisseaux de guerre ennemis dans le port de Gibraltar et s'empara de plusieurs navires marchands. Il fut fait lieutenant général des armées navales le 1er juin 1701, et servit en qualité de capitaine général pour le roi d'Espagne dans l'Amérique française. En 1703, il eut de nombreux succès contre les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande et servit en qualité de vice-amiral sous le comte de Toulouse. Il fut conseiller au Conseil de marine en 1715, et vice-amiral du Levant le 18 novembre 1716, grand croix de l'ordre militaire de Saint-Louis la même année. En considération de tant de services, le roi le nomma chevalier de ses ordres en 17.. maréchal de France le 1er juin 17.. mourut le 7 du même mois, âgé .. ans et six mois, fut enterré en l'é.. Saint-Sulpice et eut l'honneur d'a.. la grande députation de la nobl.. Bretagne à ses funérailles.

Il était le septième enfant de L.. de Coëtlogon, chevalier, vicomte Méjusseaume, chatelain de la G.. naye, etc., reçu conseiller au Parl.. de Bretagne le 6 novembre 1623 et Louise le Meneust, fille du seigneur Brequigny, président à mortier même parlement. Il mourut sans .. marié.

Son frère aîné, René de Coëtl.. lieutenant du roi dans la haute Br.. gne et gouverneur de Rennes, ép.. Philippe de Coëtlogon, fille aînée .. tre René de Coëtlogon marquis Coëtlogon, et de Gillette de Rue.. et héritière de la branche aînée de .. maison, qui avait obtenu au mois .. mai 1622 des lettres patentes du .. Louis XIII portant réunion des te.. de Coëtlogon, de Pleugriffet, de .. Lande, etc., et leur érection en m.. quisat, sous le nom de Coëtlogon, r.. vant du duché de Bretagne.

La branche des marquis de C.. gon s'est éteinte pendant le x.. siècle dans la maison de Carne.

Celle des comtes de Coëtlogon .. core représentée de nos jours a .. formée par Louis de Coëtlogon, comte de Loyat, un des frères du .. réchal de France et père de R.. Charles-Elisabeth de Coëtlogon d'Anne Auvril de la Roche a eu .. enfants :

1. Louis comte de Coëtlogon, l.. nant-général des armées du roi, m.. le 27 février 1736 avec Marie-Ma.. Johanne de la Carre de Saumery.

2. Louis-Emmanuel de Coëtl.. brigadier des armées du roi, ma.. Thomase-Céleste-Esther Rivié, d.. Emmanuel-Etienne-Maurice ;

3. Emmanuel-Marie, dit le chevalier de Coëtlogon, lieutenant de vaisseau ;
4. René-Anne-Elisabeth de Coëtlogon, abbé de Saint Mesmie.

La maison de Coëtlogon tirait son nom de la chatellenie de Coëtlogon qui était un fief de haubert, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Elle est connue depuis Eudes de Coëtlogon, qualifié chevalier dans un acte du troisième jour avant Pâques 1180 : il avait épousé Agnès de Derval. Sa filiation est établie depuis Henry de Coëtlogon, vivant en 1248.

De gueules, à trois écussons d'hermines.

(A suivre). L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

DU PORT DE PONTCHARRA

La famille du Port, originaire de Savoie, s'est établie en Bugey au commencement du XV[e] siècle et a fait plusieurs branches répandues en Bresse, en Bourgogne, en Provence et en Dauphiné. Elle a produit des magistrats et des militaires distingués dont plusieurs ont été chevaliers de Saint Louis, et de nos jours un commandeur et plusieurs chevaliers, et officiers de la Légion d'honneur.

I. — Guichenon en donne la généalogie depuis Jean du Port, conseiller d'Etat et juge-mage de Savoie, vivant en 1450, fils de Jacques du Port et d'Alix de Petaus.

II. — Jean du Port ép. Aymée de Rossillon, fille de Léonard de Rossillon, sgr de Beauretour et de Beraude de Chandée, dame de Mespilla, dont il eut :

1. Jean-Louis, qui suit ;
2. Jacques, fut sénateur de Savoie ;
3. Jean, auteur de la branche des sgrs de Vignolles, en Provence, rapportée dans Pithon-Curt ;
4. Louis, chanoine-infirmier de la Cathédrale de Belley ;
5. Aymé, religieux célérier de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie ;
6. François, religieux à St-Antoine de Chambéry ;
7. Georges.

III. — Jean-Louis du Port, écuyer de Charles duc de Savoie, fit son testament le 14 octobre 1524 ; il avait ép. Pernette, fille du sgr de Loissey, dont il eut ; 1. Georges, sgr de la Balme et de Champ d'Azar, dont il fit hommage au duc de Savoie le 23 octobre 1576. Cette branche tomba en quenouille avec Françoise du Port, mariée en 1630 à François de Falaise, écuyer, sgr de Bellegarde en Dauphiné ; 2. Pierre ; 3. Perrot, qui suit.

IV. — Perrot du Port, sgr de la Balme et de Champ d'Azar, ép. Charlotte de Montfort, dont il eut : 1. Scipion, qui suit ; 2. Aymé, dont les descendants s'établirent en Bourgogne et donnèrent un président au parlement de Dijon, en la personne de Louis-Alexandre du Port, chevalier, baron d'Allignat en Bresse, sgr de Montplaisant, de Fromenteau et de la Gravillière, pourvu le 7 mars 1727 ; il obtint l'érection en comté de la terre d'Asnières lesBois au diocèse de Lyonsous le nom de Loriol ; il eut pour fils Alexandre-Marie du Port, comte de Loriol, marié à N... de Calvière, fille de Charles-

François de Calvière, marquis de Vézenobres, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis ; 3. Jacques.

V. — Scipion du Port, sgr de la Balme, de Pierre-Chatel et de Champ d'Azar ; il vint s'établir en Dauphiné, et se conduisit si vaillamment dans le combat qui eut lieu à Pontcharra le 17 septembre 1591 entre les troupes de Lesdiguières et celles d'Amédee, batard de Savoie, et du général espagnol Olivarès, que le roi Henri IV lui permit de joindre à son nom celui de Pontcharra, champ de bataille témoin de son courage et de le transmettre à ses descendants (1) quoiqu'ils n'aient jamais possédé la terre de Pontcharra.

Il ép. vers 1590 Péronne de Migieu, fille du sgr de Migieu, gouverneur de Pierre Chatel, dont il eut : 1. Jean-Louis qui suit ; 2. Vincente, qui épousa Marc des Balmes, sgr de Goulet ; 3. Anne, qui épousa Bertrand de Million, écuyer.

V. — Jean-Louis du Port de Pontcharra, sgr de la Balme et de Pierre Chatel, né en 1602, servit en qualité de gendarme dans la compagnie du marquis de Thianges, et mourut en Piémont ; il ép. Marie d'Yse, fille du sgr de Rosans, conseiller au parlement de Grenoble en la chambre de l'Edit ; il eut de son mariage :

VI. — Charles-François du Port de Pontcharra, né en 1648, fut lieutenant du grand maître de l'artillerie, le duc d'Humières, maréchal de France ; il ép. Diane d'Arbalestier, dont il eut : 1. Louis-Charles, qui suit ; 2. François, sgr des Herbeys, qui succéda à la maison d'Armand dans les terres des Herbeys et de Saint-Jacques en Valgademar, dont le fils François du Port de Pontcharra, né à la Mure en 1733, devint capitaine d'artillerie et se trou- en 1756 au siège de Port Mahon et 1757 à la bataille de Rosbach.

Retiré ensuite dans sa terre des H- beys il s'adonna à l'agriculture et ouvrir en 1777 le canal d'irriga- qui porte son nom, et qui fut la sou- de la richesse du pays. Le roi pou- récompenser le nomma chevalier Saint-Louis. Il mourut à Vienne 1819, sans postérité de Marie-Marg- rite de Veillet.

VII. — Louis-Charles du Port Pontcharra, commissaire provin- d'artillerie, ép. Louise de Combour- de Beaumont du Terrail, dont il e- 1. Louis-Victor, qui suit ; 2. Jean-F- déric, officier au corps royal d'artill-

VIII. — Louis-Victor du Port de P- charra, né en 1737, major dans le c- d'artillerie, appelé le marquis de P- charra, ép. sa cousine Marie de C- bourcier de Beaumont du Terrail, d- il eut : 1. Jean-Charles-Frédéric, - suit ; 2. Victoire, mariée à M. de B- gard, d'une ancienne famille nob- Savoie.

IX. — Jean-Charles-Frédéric du P- de Pontcharra, marquis de Pontchar- servit dans les chevau-légers de garde du roi, chevalier de Saint-L- capitaine, commandant l'artiller- fort de Ham et de Soissons ; il ép- 7 janvier 1786 Paule-Lucrèce de - nes, fille de Paul-César de Ba- marquis de Bannes de Puygiron, - de la Batie Tour du Verre ; il eut son mariage : 1. Charles-Louis, suit ; 2. Hippolyte-Paul-Frédéric, q- fait la Br. B. : 3. Théodore-Eugène, ficier dans le 2ᵉ régiment de - mort pendant la campagne de R- en 1813 ; 4. Jules-César, qui a f- Br. C. ; 5. Adrienne-Charlotte.

X. — Charles-Louis-César du P- de Pontcharra, marquis de Pontchar- né à Puygiron le 8 août 1787, m- 18 janvier 1858, colonel d'artil-

(1) V. Morice Viel. Au bord du Jabron, Histoires, Légendes, etc. Paris, 1875. — A peu de distance de Pontcharra on remarque sur une éminence qui domine la vallée les ruines de l'antique manoir ou est né Bayard.

ommandeur de la Légion d'honneur, ievalier de Saint-Louis le 17 août 822 ; ép. Aurélie Gues-Willer, sœur u général de division, sénateur sous second empire ; dont il eut : 1. Louis-hilippe, mort en 1861, non marié ; Alfred-Charles, qui suit.

XI. — Alfred-Charles du Port de ontcharra, marquis de Pontcharra, é le 24 septembre 1823, à Paris, mort 21 octobre 1877, consul de France, hevalier de la Légion d'honneur, ép. lisabeth-Sarah Joly, fille de sir Wilam Joly, colonel de cavalerie dans armée anglaise ; il eut de son maiage plusieurs enfants, et entr'autres :

XII — Louis-Antoine-Charles-Mihel du Port de Pontcharra, marquis le Pontcharra, né le 29 septembre 863, marié le 22 janvier 1895 à Mlle Andrée Birié, à Paris.

Br. B. X. — Hippolyte-Paul-Frédéric du Port de Pontcharra, né le 20 août 1789, à Puygiron, vicomte de Pontcharra, marquis de Bannes Puygiron, par suite de l'adoption faite par son oncle maternel, Charles-Sébastien de Bannes, marquis de Bannes-Puygiron V. le *Bulletin* de février 1895, col. 93), chef d'escadrons de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, ép. Lucrèce Morin de Louvigne, née à Phalsbourg en 1797, fille d'un colonel d'infanterie qui fut maire de Toulon (Var) ; habita l'Italie et Rome pendant de longues années et publia sous le titre de *Rome*, un volume qui renferme des poésies très appréciées de son temps (1). De ce mariage, il eut : 1. Charles-Hippolyte-Edouard, qui suit ; 2. Frédéric-Charles-Edmond, comte de Bannes-Puygiron, né le 1er novembre 1824, capitaine dans le 101e régiment d'infanterie, marié à Hermance Chevallier, mort sans enfants le 25 août 1878.

(1) *Rome*, par la marquise de Bannes-Puygiron. Paris, W. Remquet, Goupy et Cie, 1865.

La comtesse de Bannes-Puygiron habite St-Gervais, par l'Albenc (Isère).

XI. — Charles-Hippolyte-*Edouard* du Port de Pontcharra, marquis de Bannes-Puygiron, né le 25 mai 1821, officier de la Légion d'honneur, s'est distingué comme capitaine dans le 1er, puis dans le 4e régiment des voltigeurs de la garde impériale pendant la guerre de 1870-71, puis comme chef de bataillon dans le 22e de ligne, décédé à Saint-Gervais (Isère), le 12 décembre 1888 ; il avait ép. Mlle Alice Urtin, de Chabeuil, décédée en 1872, dont :

XII. — *Gaston*-Hippolyte du Port de Pontcharra, marquis de Bannes-Puygiron, né en 1871, élève diplomé de l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, ép. le 2 février 1895, Adèle Fages, fille d'Ernest Fages et de Louise Dessalle, sœur de Sophie Fages, mariée à Jules Borson, fils du général de division Borson, récemment admis dans le cadre de réserve. — Résid. Montpellier (Hérault) et Saint-Gervais par l'Albenc (Isère).

Br. C. X. — Jules-César-Alphonse du Port de Pontcharra, comte de Pontcharra, né en 1797, fut d'abord garde du corps des rois Louis XVIII et Charles X, puis chef d'escadrons au 13e chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur (n'épousa pas Mlle de la Barge, mais Mlle du Bergier, fille du préfet de la Restauration, et de Mlle de Varennes de Fénille, dont il eut :

1. Gabriel-*Frédéric*, qui suit ; 2. *Jules*-Paul-Louis, vicomte de Pontcharra, capitaine d'infanterie de marine, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 13 novembre 1883, ép. le 29 avril 1867, Mlle Mathilde-Théela Saska, dont : *a. Fernand*-Gustave-Dominique, né le 28 juin 1878 ; *b.* Clémentine-Augustine-*Jeanne*, née le 28 novembre 1880. — A Paris ; 3. Charlotte, ép. le 19 avril 1870, Jules de la Chauvelays, conseiller de préfecture de la Côte-d'Or,

officier d'Académie, décédé à Paris, le 10 octobre 1893.

XI. — Gabriel-Frédéric du Port de Pontcharra, comte de Pontcharra, ép. le 11 août 1874, Mlle Thérèse Niepce, fille de Léopold Niepce, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, dont un fils et une fille.

Les armes de la famille du Port de Pontcharra sont, d'après Chorier, *Nobiliaire de Dauphiné*, t. III, p. 457-458 :

Palé, d'argent et d'azur (et non d'azur et d'argent) *de six pièces, à la trangle de sable brochant sur le tout.* C'est par erreur que quelques auteurs indiquent *une fasce* de sable au lieu d'une *trangle.*

Supports : *Deux aigles au naturel.*

Devise : *Cingit et obstat.*

L. R.

MÉNILGLAISE

(Suite et fin)

Après le licenciement de l'armée royale, n'ayant plus aucun rôle à jouer auprès du roi, il sollicita son congé. Dès le mois de septembre 1792, le duc de Richelieu avait été envoyé par le prince de Condé auprès de l'impératrice de Russie pour solliciter, à des conditions avantageuses, l'entrée de son empire en faveur des gentilshommes français, demeurés presque sans ressources et sans asile.

Cette mission de confiance fut couronnée d'un plein succès. Le 14 février 1793, Richelieu rapportait de St-Pétersbourg une lettre que le prince de Condé s'empressa de communiquer à tous les intéressés. L'impératrice offrait aux émigrés, femmes et enfants compris, *de quelque condition qu'ils fussent*, des habitations dans un pays situé au 45e degré de latitude, et d'une température agréable. Il était, en outre, expressément stipulé que les réfugiés conserveraient leurs usages, leurs mœurs et leur religion, qu'ils auraient un évêque et des prêtres catholiques, que toutes leurs propriétés seraient contiguës, enfin que *tout serait français* (1).

Le duc de Richelieu fut le premier à accepter ces propositions, et l'on n'ignore point les services qu'il sut rendre à la Russie, en échange de son hospitalité. Le comte de Maisons le suivit en Crimée, ce pays récemment soumis au sceptre de Catherine II. Pour être moins brillante, la mission du comte de Maisons n'en laissa pas moins des traces importantes et qui durent encore. Nous avons dit ailleurs, et nous ne répéterons point ici, comment il parvint à fixer au sol et à civiliser des peuplades nomades et indisciplinées. On peut du reste en trouver le détail dans les écrivains qui ont fait connaître ce pays, dont la transformation date de cette époque et qui, depuis lors, n'a point cessé de progresser. Le prince Anatole Demidoff, et M. de Gouroff, ancien recteur de l'Académie de Saint-Pétersbourg, pour ne citer que les plus connus, ont, tour-à-tour, rendu le plus brillant hommage à la mémoire d'un Français, dont le nom est encore béni chez les Tatars-Nogaïs qu'il a civilisés.

Avant de se livrer à cette mission, le comte de Maisons avait commandé, en 1802, le haras impérial d'Alexandrof, et quelques années plus tard, le haras de Bélorodki.

Dans ces diverses fonctions, et dans de fréquentes excursions à travers une contrée dépourvue de tous moyens de communication, entrecoupée de montagnes et de véritables torrents, l'intrépide français avait brisé son corps, épuisé ses forces et contracté des infirmités qui ruinèrent, avant l'âge, une constitution vigoureusement trempée.

(1) Voir le *Journal* d'Olivier d'Argens, publié dans la *Correspondance secrète* de Charrette, etc p. 565-566.

ussi fut-il contraint de prendre de onne heure une retraite et un repos, hèrement achetés. Il avait acquis, en 820, une propriété foncière, située ans le gouvernement de Tauride, district de Simphéropol, sur les bords de 'Alma. Il alla, l'année suivante, habiter cette propriété, nommée Hadjibiké u Gadjibiké. C'est là qu'il mourut 6 ans après, le 25 mai 1837, âgé de 6 ans. Il était chevalier de l'ordre oyal du Lis, de l'ordre impérial de Saint-Wladimir, commandant des Tatar-Nogaïs, et conseiller d'Etat auprès le la cour de Russie; mais il avait toujours précieusement conservé sa qualité de français.

Le comte Jacques de Maisons laissait un fils unique de son mariage avec Madame Afanasiewna Parchikow. A l'exemple de son père, le comte Alexandre de Maisons s'appliqua à faire profiter son pays d'adoption des progrès agricoles et industriels que plusieurs séjours en France l'avaient mis à même d'étudier. D'importantes améliorations avaient métamorphosé son domaine d'Hadjibiké, lorsque une mort soudaine vint le surprendre à Simphéropol, le 12 juin 1874.

Informé de son décès, non par voie diplomatique, mais par le comte Montgenet, ami particulier et voisin du défunt, celui qui écrit ces lignes fit au ministère des affaires étrangères étrangères de longues et infructueuses démarches pour se faire délivrer, ainsi qu'à ses cohéritiers, la succession ouverte, conformément à la convention internationale, conclue entre la France et la Russie le 20 mars 1874. Fatigué de l'inutilité de ces efforts, et voyant les difficultés surgir de jour en jour, celui que ses cohéritiers avaient chargé de leurs intérêts, ne craignit point de s'adresser directement à l'empereur de Russie. La réponse ne se fit point attendre. Quelques semaines seulement après l'envoi de la supplique à Sa Majesté Impériale, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Le Flô, annonçait aux héritiers le succès de leur démarche. L'empereur ordonnait la main-levée de toutes oppositions, et prescrivait la remise de la succession au consul d'Odessa.

Un sentiment de profonde gratitude, bien plus qu'un mouvement de vanité mesquine, nous a porté à consigner ici le souvenir de cet acte d'équité tout-à-fait royal.

Nous voici bien loin de Ménilglaise. Revenons y avec celui qui en hérita, à la mort de l'acquéreur, et qui n'est autre que le jeune frère du comte Jacques de Maisons.

Né en 1773, le chevalier Jacques-Clair Le Frère de Maisons, ancien député, ancien président du Comice agricole d'Argentan, chevalier de Saint-Louis, agronôme éminent, ne fut point inférieur en mérite à son frère aîné. A deux reprises différentes, nous avons retracé les principales phases de son existence si remplie; nous nous contenterons donc d'y renvoyer le leclecteur (1).

M. de Maisons est mort le 7 décembre 1859, dans sa 87e année, sans laissér de postérité. Conformément à ses derniers désirs, sa dépouille mortelle repose auprès de la vieille église de Ménilglaise, où de pieuses mains lui ont élevé un monument, digne de sa mémoire. Il a légué le domaine de Ménilglaise à son arrière-petit-neveu, M. Alexandre Guyon des Diguères, fils de celui qui écrit ces lignes.

Cette famille, venue de Bourgogne en Normandie, dans les dernières années du XIVe siècle, a contracté des alliances avec les familles de Vieuxpont, de Sainte-Marie, de Nocey, de Nollent, du Barquet, Malet de Graville, de Heudey de Pommainville, de Man-

(1) Voir, outre notre *Histoire de Sévigni*, une notice nécrologique insérée dans l'*Annuaire de l'Association normande* pour 1861.

noury, du Fay, de Chasot, de Falendres, de Brossard, du Four, de Robillard, de Colomby, etc., etc. Elle a fourni un chevalier de Malthe sous Louis XIV, plusieurs officiers des armées du roi, et de nombreux chevaliers de Saint-Louis. Elle figure dans les *Recherches de la noblesse* au rang des anciens nobles.

M. Alexandre des Diguères a épousé, le 12 février 1879, Mademoiselle Marie de Trémault, issue comme lui, au troisième degré, d'une sœur de M. de Maisons (1). La famille de Trémault, originaire d'Italie, s'est fixée en Vendômois vers les premières années du seizième siècle. Depuis cette époque, jusqu'à nos jours, elle a pris des alliances dans les maisons les plus distinguées, au nombre desquelles nous citerons les d'Argouges, de Bailleul, de Gontaut, de Rostaing, de Cambis, de Fontenay, etc., etc. Madame des Diguères est la seconde fille du baron Just de Trémault et de la baronne, née Sarraude de La Charpenterie.

Le vieux manoir de Ménilglaise est toujours debout. A l'exception d'une tourelle, d'un effet assez pittoresque, rien dans sa structure ni dans son développement ne semble révéler l'importance des générations qui l'ont successivement habité. Le château moderne, récemment construit par le nouveau propriétaire, à quelques centaines de mètres plus loin, mais toujours sur le bord de la falaise, sans affecter des proportions grandioses, répond beaucoup mieux à l'étendue du domaine et à la beauté exceptionnelle du site.

La paroisse de Ménilglaise est aujourd'hui réunie à celle de Batilly, aussi bien que Bernay et Treize-Saints.

(1) M. Alexandre des Diguères est arrière petit-fils de Madame de Grandpray, née Le Frère de Maisons, et Mademoiselle de Tremault, descend, au même degré, de Madame du Breuil de Saint-Hilaire, sœur de Madame de Grandpray et du chevalier de Maisons.

Une belle église moderne, du[e] [prin]cipalement à la générosité de M. de Maisons, a été, dans ces der[niers] temps, érigée sur un point plus [...] des quatre communes appelées [à la] fréquenter.

Victor DES DIGUÈRES.

SEBASTIANI

La famille Sebastiani, origina[ire de] l'île de Corse, a produit dans le [cours] d'un demi-siècle des personnages [im]portants qui, par leurs services, [leurs] fonctions et leurs dignités, ont r[...] donner au nom qu'ils portaient [un] éclat et une notoriété que n'on[t] obtenu des familles considérées [...] plus illustres. De 1800 à 185[.] [nous] trouvons dans la même lignée et [...] contemporains, Louis Sebastiani, [évê]que d'Ajaccio en 1809, deux généra[ux de] division, deux frères, l'un Horace S[ebas]tiani général de division sous le pre[mier] empire, maréchal de France en [...] l'autre Tiburce Sebastiani fut mar[échal] de camp sous la Restauration, [...] l'expédition de Morée, et lieut[enant] général en 1842, pair de Fran[ce en] 1837, tous les deux grands-croix [de la] Légion d'honneur et chevaliers [de] Saint-Louis.

Constantinople, Naples et L[...] gardent encore le souvenir d'H[orace] Sebastiani, comme ambassadeur [de] France sous Napoléon I[er] et sous L[ouis-] Philippe.

Louis Sebastiani, évêque d'A[jaccio,] oncle d'Horace, fut fait *baron* de l'[Em]pire en 1810; Horace avait eu des [let]tres de *comte* le 31 décembre 180[.], [Ti]burce vicomte sous la Restauratio[n,] des lettres de *comte* en 1841 avec [...] son frère, ancien officier sous le [...] lat, chevalier de la Légion d'hon[neur] après 1830.

Cette famille se croyait par tra[di]t[ion] mais sans l'appuyer sur aucune pr[euve]

·iginaire de Naples, d'autres disent › Gênes. Elle se serait divisée en deux ranches, l'une serait venue s'établir ı Provence, où elle a été connue aux ıvirons de Forcalquier et l'autre seıit passée en Corse et aurait produit ı lignée qui donne lieu à cette notice.

La filiation prouvée commence à :

I. — Joseph-Marie Sebastiani, né à la orta d'Ampugnani (frère de Louis ebastiani, évêque d'Ajaccio, baron de Empire, le 14 juin 1810); il ép. Franoise-Alterice Franceschi, dont : 1. 'rançois-Horace-Bastien, qui suit; . Ange, qui a fait la Br. B.; 3. Tiıurce, qui a fait la Br. C.; et trois illes : 4. N... ép. Fabien Cunéo d'Orıano, procureur impérial à Ajaccio, ous Napoléon Ier, sans enfants; 5. N... ·pousa M. de Mesmay (de la famille ›arlementaire de ce nom en Franche-Comté), officier supérieur en Corse, lont postérité; 6. N... ép. M. Pompei, chef de bataillon à Naples, sous Murat, sans enfants; remariée au colonel Séoastiani-Capellini, dont une fille, Anne l'Angelis.

II. — François-*Horace*-Bastien Sebastiani-Porta, né à la Porta d'Ampugnani le 10 novembre 1772; officier de cavalerie à l'armée d'Italie, général de division à Austerlitz, 1805, ambassadeur à Constantinople en 1806, commandant de corps d'armée en Espagne et en Russie et de la cavalerie de la Garde Impériale pendant la campagne de France; député à la Chambre des Cent jours; député sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe; ministre de la marine, puis des affaires étrangères après 1830; ambassadeur à Naples et à Londres; maréchal de France le 21 octobre 1840; grand-croix ou grand aigle de la Légion d'honneur en 1807, chevalier de Saint-Louis le 2 juin 1814; décédé à Paris le 21 juillet 1851, enterré aux Invalides.

Il ép. le 2 mai 1806 : 1° Fanny de Franquetot de Coigny, petite-fille du second maréchal de France, duc de Coigny, sœur du dernier duc de Coigny, morte à Constantinople le 8 mai 1807 en donnant le jour à Françoise-Alterice-Rosalba, appelée Fanny, mariée à Théobald de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, dont postérite : 2° N... de Gramont, fille du duc de Gramont, veuve du général russe Davidoff, morte le 21 février 1842, sans enfants de cette seconde union.

Br. B. II. — Ange Sebastiani, comte Sebastiani de la Porta par lettres de 1841, officier sous le Consulat et chevalier de la Légion d'honneur après 1830; ép. à Vescovato Marie-Annonciade Filippi, dont il eut : 1. Hyacinthe, qui suit; 2. Horace, lieutenant de zouaves en Algérie, tué à l'ennemi, non marié; 3. Anna-Felice, mariée à Jean-Antoine Pompei, ancien sous-préfet, dont postérité; 4. Fanny, mariée à *Joseph*-Antoine Limperani, député de la Corse, dont postérité; 4. Faustine, mariée à Jean-Jérôme Lévié, président de chambre à la Cour de Bastia, dont postérité; 6. Marie, mariee à Pierre-Jean Massei, conseiller de préfecture à Ajaccio, dont postérité.

III. — Hyacinthe Sebastiani, comte Sebastiani de la Porta, ancien payeur général du département de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, né le 10 mai 1809, est décédé à Ajaccio le 27 février 1895, dans sa 86e année; il avait épousé Rosine Po, encore vivante, dont il a eu :

1. Anna-Felice, mariée en 1874 à Salvator Patrimonio, alors consul de France à Jérusalem, aujourd'hui envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Serbie. Elle est morte en 1875 à Jaffa, sans enfants. M. Patrimonio a épousé en secondes noces, Marie Limperani.

2. Fanny, mariée en décembre 1879 à Ange Filippini, alors préfet, mort en 1888 à Saïgon, gouverneur de la Cochinchine dont : *a.* Hyacinthe ; *b.* Pierre.

3. Marie, mariée à Pierre Cunéo d'Ornano, ancien procureur impérial, ancien vice-président du conseil général de la Corse dont : *a.* Tiburce ; *b.* Dominique.

4. Joséphine, non mariée.

Br. C. II. — Jean-André-*Tiburce* Sébastiani, vicomte sous la Restauration, puis comte Sebastiani de la Porta en 1841, colonel à la fin du premier empire, chevalier de Saint-Louis en 1814, maréchal de camp, après l'expédition de Morée, titré vicomte et nommé commandeur de Saint-Louis, général de division commandant la première division militaire, député de la Corse, grand officier de la Légion d'honneur en 1833, pair de France le 3 octobre 1837 ; né à la Porta le 31 mars 1786, décédé à Ajaccio le 16 septembre 1871 ; marié à Ajaccio le 9 octobre 1817 à Marie-Lœtitia Paravicini, cousine de l'empereur Napoléon Ier, sans enfants. La comtesse Tiburce Sébastiani est morte à Ajaccio en 1890.

Il existe encore à la Porta en Corse et à Beauvais des branches collatérales de la famille Sebastiani dont la séparation est antérieure à l'auteur de la branche du maréchal et de ses frères.

A l'une de ces branches appartient M. Tiburce Sebastiani, ancien préfet sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Beauvais à Mlle Desjardins, sœur de l'ancien sous-secrétaire d'Etat et de l'avocat-général à la Cour de Cassation, membre de l'Institut ; de ce mariage sont nés : 1. Horace Sebastiani, avocat, docteur en droit, marié en 1894 à la fille du général baron Fririon ; 2. Marie Sebastiani.

M. Tiburce Sebastiani, ancien préfet, filleul de son cousin le général Tiburce Sebastiani, a relevé le titre de vicomte qui avait été accordé au général sous la Restauration.

Les lettres patentes du premier empire donnent au général comte Horace Sebastiani et à son oncle le baron Louis Sebastiani, évêque d'Ajaccio, le nom de Sebastiani-Porta.

Sous Louis-Philippe en 1841, les lettres de concession du titre de comte aux deux frères, Ange et Tiburce, leur donnent le nom de Sebastiani della Porta. Ce n'était que l'intercalation d'une particule rarement admise par la chancellerie du premier empire.

D'après l'*Armorial Français* (mars 1895, p. 151), le général Horace Sebastiani portait :

D'azur, au griffon d'or.

Les armes attribuées au général Tiburce Sebastiani le créant vicomte en 1830 par les lettres patentes, sont :

Coupé, au 1 de gueules au lion d'or, adextré d'une étoile et senestré d'un croissant du même ; au 2 d'or à deux tours jointes par un entremur ouvert le tout de sable.

L. R.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE MARS

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

[L]ouis Le Picard, fils de M. Jules [Le] Picard, chevalier de St-Grégoire-[le-]Grand, avec Louise de Colombel, [fill]e de M. de Colombel, maire de Cau[mo]nt (Eure).

Le mariage a été célébré le 5 février [à] l'église primatiale de Rouen.

Les témoins étaient, pour le marié : [M]. Le Picard et M. Georges Renaud, [in]specteur général des ponts et chaus[sé]es, ses oncles ; pour la mariée : [R]aymond de Colombel et le général [Alf]onse, sous-chef d'état-major général, [se]s oncles.

La famille Le Picard est originaire de [N]ormandie, bailliage du pays de Caux. [E]lle a pour auteur Thomas Le Picard [q]ui vivait en 1587. Elle s'est fixée à [R]ouen depuis le milieu du siècle der[n]ier et a donné un prieur des consuls [d]e la chambre de commerce de la pro[v]ince de Normandie en 1761, un rece[v]eur de la chancellerie du parlement. [M]. Le Picard de Veules se fit représen[te]r en 1789 aux assemblées de la no[b]lesse du bailliage de Montivilliers, [c]ompris dans le grand bailliage du [p]ays de Caux.

De gueules, à trois fers de pique d'ar[g]ent.

La famille de Colombel originaire de [l]a ville de Rouen, a donné en 1583 [G]uillaume Colombel, consul des mar[c]hands qui fut échevin de la même [v]ille et obtint des lettres de noblesse [e]n 1588. Ses descendants furent main[te]nus dans leur noblesse dans l'élec[ti]on de Pont-Audemer le 4 février [1]667.

Le chevalier de Colombel assista à [l']assemblée de la noblesse de Pont-[A]udemer en 1789. C'était l'aïeul de M. de Colombel, maire de Caumont, père de la mariée.

D'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de deux colombes affrontées d'argent, et en pointe d'une bisse ou serpent tortillé en fasce du même.

Le baron Pierre Brillet de Candé, fils du baron de Candé et de la baronne née de Mieulle, décédée, au château de Noyant (Maine-et-Loire), dans les derniers jours du mois de juin 1886, avec Mlle Mallac, fille de M. et de Mme Alfred Mallac, à Paris.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Bonnefoy, évêque de la Rochelle, le 6 février, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.

Les témoins du marié étaient : son oncle le vicomte du Breil de Pontbriand et son grand-oncle, M. de Mieulle, ancien trésorier général ; pour la mariée : ses grands-oncles, M. Mallac et sir Colville Barclay, baronet.

La famille Brillet de Candé est ancienne en Bretagne où elle a figuré aux maintenues de cette province et y a possédé de nombreuses seigneuries. Elle s'est établie ensuite dans l'Anjou et y a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse par trois de ses membres : Charles-Clovis Brillet, sgr de Candé et de Chauveaux ; Pierre-Clovis Brillet, sgr de Loiré ; Jacques-Brégent Brillet de Villemorges, sgr du Mesnil, chevalier de Saint-Louis. Le chevalier de Candé, lieutenant de vaisseau, fut compris dans la promotion des chevaliers de Saint-Louis en 1725. Louis-Charles-Clovis et Jean-Prosper de Candé, anciens officiers figurent sur les listes de

promotion du même ordre en 1814 et 1817.

Le baron Charles-Louis de Candé fut admis aux honneurs de la cour en 1789. La généalogie de cette famille a été donnée par d'Hozier dans le VI° Registre, de son *Armorial Général*, depuis N. Brillet qui vivait avant 1459.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 424.)

D'argent, à trois têtes de loup arrachées de gueules et posées 2 et 1.

Emile Erlanger, fils du baron Erlanger, et de la baronne née Slidell, fille de l'envoyé extraordinaire des Etats-Unis du sud à Paris, pendant la guerre de sécession, avec Catherine de Robert d'Acquéria de Rochegude.

Le mariage a été célébré le 6 février en la chapelle des RR. PP. Passionistes à Paris.

Les témoins du marié étaient : le baron Raphaël Erlanger son frère aîné et le commandant Rogers, son cousin ; ceux de la mariée : le comte de Rochegude son frère et le comte de l'Eglise, son cousin.

La famille Erlanger est originaire Francfort sur le Mein. Elle a pour chef M. Emile Erlanger, consul de plusieurs états allemands et autrichiens, à Paris, qui a obtenu des divers états qu'il représente le titre de baron.

En 1859 il a été fait baron Portugais ; en 1860 il a été admis dans le corps de la noblesse de Saxe-Meiningen-Hildburghausen ; en 1871 il fut créé baron autrichien. Les armes qui ont été accordées à cette famille, à chaque concession de titre, n'ont varié que dans la couleur des pièces ou des émaux.

Parti, au 1 d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de deux tourteaux du même, un en chef, l'autre en pointe ; au 2 d'azur à l'ancre d'argent.

La famille Robert d'Acquéria, qualifiée comte puis marquis de Roch[...] est originaire du comtat Venais[...] elle est connue depuis le XVI[e] [...] Ses représentants ont été poss[...] de fiefs importants dans les E[...] Pape et ont contracté des a[...] avec les principales familles d[...]

Armand-Joseph-Marie de [...] d'Acquéria, marquis de Roch[...] co-sgr de la Garde-Paréol, ch[...] de la Légion d'honneur, chef [...] taillon au 13e de ligne, puis ca[...] commandant d'une compagni[...] régiment d'infanterie de la Gard[...] yale, député de Vaucluse de [...] 1830, ép. Mlle de Capellis dont eu : 1. Hippolyte, marié à M[...] Montjoyeux ; 2. la baronne de [...] vière ; 3. la marquise de Ma[...] sye ; 4. la comtesse de Guilher[...] 5. la comtesse de la Ribois[...] 6. Ernest, comte de Rochegud[...] crétaire de légation, ép. Rose de [...] tara-Jackson, dont la mariée.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la [...] lombe d'argent tenant dans son [...] rameau d'olivier de sinople, au [...] d'or chargé de trois roses de gu[...] aux 2 et 3 échiqueté d'or et de g[...] de douze pièces, chaque point de g[...] chargé d'une rose d'or.

Guillaume-Jean-*Paul* vicomte [...] Bourgoing, fils de feu Jean-*Fra*[...] Guillaume comte de Bourgoing, [...] bassadeur à Rome et à Constanti[...] et de la comtesse née Tripier, [...] Geneviève-Marie de Sermizelles [...] M. de Sermizelles et de Mme de S[...] zelles née de Dormy, et arrière-p[...] fille de la baronne d'Anstrude.

Le mariage a été célébré le 12 f[...] en l'église Saint-Augustin, à Par[...]

Les témoins du marié étaien[...] comte Charles de Bourgoing, son fr[...] et le baron de Bourgoing, son cou[...] ceux de la mariée : M. de Thon[...] et M. Victor Villedey.

La famille de Bourgoing, originaire .u Nivernais, a donné depuis le règne le Louis XVI trois ambassadeurs à la .iplomatie française et des officiers listingués à l'armée.

La dame Marie-Jacquette Bourgoing le Soultrait, dame de Toury sur Abron, etc., veuve de Pierre Richard, sgr de Soultrait, était représentée à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Nivernais en 1789.

François-Philippe de Bourgoing de la Beaume, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel, prit part en 1789 aux assemblées de la du bailliage de Nivernais, et Jean-François de Bourgoin, major du régiment du duc d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis, ministre plénipotentiaire du Roi auprès des princes et états du cercle de la Basse-Saxe, sgr de Charly, se fit représenter aux mêmes assemblées.

Jean-François de Bourgoing, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi de Saxe, fut d'abord chevalier de l'Empire le 10 septembre 1808, puis baron de l'Empire le 9 décembre 1809.

Armand-Marc-Joseph de Bourgoing, capitaine aide de camp, fut chevalier de l'Empire le 11 juin 1810.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 283-284).

D'azur, à la croix ancrée d'or.

La famille Guillaume de Sermizelles, originaire de Bourgogne, s'est répandue en Nivernais où elle fut représentée aux assemblées de la noblesse en 1789 par dame Marie-Anne Mérat de Sermizelles, dame de Moissy, veuve de Barthélemy Guillaume de Sermizelles, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers, et aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Auxois et de Semur en Bourgogne, par M. de Sermizelles.

N... de Sermizelles, ancien officier, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1822.

D'azur, à la croix pattée d'or, embrassée dans deux palmes du même jointes par le bas.

Devise : *Spes et fides.*

Amblard-Timoléon-Pierre-Lidoria de Beaumont, capitaine au 121e régiment d'infanterie, fils du marquis de Beaumont et de la marquise, née Emé de Marcieu, avec Edmée de Beaufranchet.

Le mariage a été célébré le 20 février, à Audes (Allier).

Les témoins du marié étaient : le colonel Dufieux et le comte de Verdonnet, attaché d'ambassade, son cousin ; ceux de la mariée : le comte Fernand de Beaufranchet, son oncle et M. Arthur de Lamaugarny.

(V. pour la notice sur les Beaumont, en Dauphiné connus depuis le XIe siècle, les *Bulletins* de 1886, 1887, 1888, 1891, 1893 ; et 1895, col. 132-133).

De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

Devise : *Impavidum ferient ruinæ.*

Légende : *Amitié de Beaumont.*

(V. pour la maison de Beaufranchet en Auvergne, en Bourbonnais et en Limousin les *Bulletins* de 1887, col. 449-454 ; 1888, col. 246 ; 1891, col. 683.)

De sable, au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, qui est de Beaufranchet ; *écartelé, d'azur à la fasce d'argent accompagnée de 3 étoiles*, qui est de la Chapelle, en Berry.

Devises : *Bello Francus*, — et *Fidelis semper contrà infideles.*

Louis de Landes d'Aussac de Saint-Palais, fils de Joseph-Hippolyte et de Zélie Pélissier, avec Julie Fabre.

Le mariage a été célébré le 20 février à Buseins (Aveyron), par M. l'abbé de Montéty, cousin de la mariée.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Géraud Fondi de Niort, et M. F. de Beauvallon ; pour la mariée : M. Louis de Montéty, ancien député, et M. Hippolyte Fabre.

La famille de Landes est connue en Languedoc depuis Jean de Landes, sgr de Saint-Palais, au diocèse de Castres, qui fut consul d'Alby en 1364. Ses descendants ont possédé les seigneuries de Saint-Palais, d'Aussac, de Roquessels, de la Gascarie ; ils ont donné à l'armée des officiers distingués dans les mousquetaires, les gardes du corps, les chevau-légers, et divers régiments de cavalerie ; un gentilhomme de la chambre du roi en 1627 ; un chevalier de Malte en 1647 ; un évêque de Vincennes aux Etats-Unis en 1861.

Annibal de Landes, sgr de Saint-Palais et de la Gascarie, garde du corps du roi, a été qualifié baron de Saint-Palais dans sa commission de capitaine au régt de Plessis-Praslin le 1er octobre 1660.

Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Bezons, du 19 janvier 1671, en vertu de lettres patentes de reconnaissance de noblesse qui lui avaient été accordées par le roi au mois de mars 1670. Jacques de Landes, son frère, avait été reçu à Malte en 1647 ; ils étaient l'un et l'autre fils d'Abel de Landes et de Marquise de Narbonne-Caylus.

Le nom d'Aussac lui est venu d'une terre ou seigneurie, située dans le diocèse d'Alby dont elle était en possession dès avant 1728. Un arrêt de la Cour impériale de Montpellier, en date du 5 décembre 1859, a maintenu cette famille en possession du nom de Landes de Saint-Palais d'Aussac. (V. *Armor. de Languedoc*, Généralité de Montpellier, t. I, p. 290, et l'*Annuaire de Languedoc*, 1864, p. 26-29.)

Joseph-Hippolyte de Landes de Saint-Palais d'Aussac, père du marié, et 5e enfant de Joseph de Landes d'Aussac, baron de Saint-Palais, et d'Angélique de Raynaud des Pradels, est décédé au château du Puget (Tarn), le 4 mars, laissant de son mariage : 1. Joseph ; 2. Maurice ; 3. Louis, le nouveau marié ; 4. Marie, fille de la Charité ; 5. Blanche, mariée à M. de Rodier, dont : *a.* Joseph ; *b.* Marguerite-Marie ; *c.* Paule ; *d.* Blanche.

Le défunt était le frère de l'évêque de Vincennes, décédé.

Marie-Victoire ou Victorine, sœur des précédents, dame de Saint-Vincent-de-Paul, supérieure de l'hôtel Dieu de Douai, est décédée à Douai le 9 mars. Elle fut décorée de la Légion d'honneur en 1851 pour son dévouement pendant l'épidémie de choléra qui désola cette ville.

D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois tourteaux d'azur, accompagnée de trois croissants d'argent en chef, et d'un cygne d'argent, nageant sur une rivière du même en pointe.

Devise : *Albus inter albos.*

Marie-Ernest-Paul-Boniface de Castellane, comte de Castellane, fils de Eugène-Philippe-Antoine-Boniface de Castellane, marquis de Castellane, ancien député, et de la marquise née Madeleine-Anne-Marie Le Clerc de Juigné, avec miss Anna Gould, fille de M. Jay Gould, et de Mme Gould, décédés.

Le mariage a été célébré le 4 mars par Mgr Corrigan, archevêque de New-York, en l'hôtel de M. et Mme George Gould, frère et belle-sœur de la mariée, et le lendemain, le mariage

a eu lieu en la même résidence, ınt le juge Andrews.

ǝs témoins du marié étaient : le te Jean de Castellane, son frère, et rince del Drago; et ceux de la iée : M. Howard Gould et M. Rird Peters.

ans l'assistance on remarquait parles amis du marié : M. Patenotre,)assadeur de France à Washington; ıte et comtesse de Montsaulnin, comǝ Laugier-Villars, Raoul Duval et le rquis Imperiali.

V. le *Bulletin* de 1887, col. 233-234).

.e marié appartient à la branche du réchal de Castellane, dite de Noven ; il est l'arrière petit-fils du maréıl.

De gueules, au château sommé de trois ırs d'or, celle du milieu plus élevée, rert et ajouré de sable.

Devise : *May d'hounour que d'hounrs.*

François de Sales-Louis-Pierre Franıet de Franqueville, lieutenant au ı• régiment d'Infanterie, avec Blanıe Moreau de Bonrepos.

Le mariage a été célébré le 7 mars ı l'église de Saint-François-Xavier, à aris, et la bénédiction nuptiale a été onnée par le R. P. du Lac de la comagnie de Jésus.

Les témoins du marié étaient : le 'énéral de division baron de Launay, ıncien commandant de corps d'armée, t M. Trimbach, colonel du 39e de li;ne; ceux de la mariée : le comte l'Humières, son oncle, et Paul de Bonepos, son frère.

Le marié est fils de Aimable-*Char*es Franquet de Franqueville, membre le l'Institut, et de Mme de Franque'ille née Schaeffer-Erard, et petit-fils le M. de Franqueville, grand officier le la Légion d'honneur, inspecteur ;énéral des ponts et chaussees, direceur général du service des ponts et chaussées et chemins de fer au ministère des travaux publics, conseiller d'Etat en service extraordinaire, décédé.

La mariée est fille de François-Daniel Moreau de Bonrepos, décédé, et de la comtesse née Anna-Marie d'Humières, remariée au comte de Sainte-Marie d'Agneaux.

Famille originaire de Bresse, passée en Dauphiné où elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne, pour la nomination des députés de la noblesse aux Etats Généraux.

D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de More 2 en chef, 1 en pointe.

Guy-Marie-Amédée Mégret de Devise, lieutenant au 6e régiment de cuirassiers, fils de Albert Mégret de Devise, ancien officier de cavalerie et Mme de Devise, née Marguerite Maigre, avec *Marie*-Emilie Harty de Pierrebourg, veuve de M. Achille Bégé, fille du général Louis-Olivier baron Harty de Pierrebourg, et de la baronne née Amélie Riffault, fille du général de ce nom.

Le mariage a été célébré le 19 mars dans la chapelle des catéchismes de l'église St-Augustin, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le colonel Rouvray, commandant le 6e cuirassiers, et Robert de Devise, son oncle à la mode de Bretagne ; pour la mariée ; M. Le Bret, lieutenant au 12e chasseurs, son beau-frère, et le baron Ernest de Pierrebourg, son oncle.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Terrade, qui a adressé aux mariés une touchante allocution.

En raison de deux deuils trop récents, il n'avait été adressé aucune invitation ; la cérémonie réunissait seulement les proches parents des deux familles.

(V. pour la famille Mégret de Devise, le *Bulletin* de 1892, col. 87.)

Parti, au 1er d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même renversées ; au 2 d'azur à trois besants d'argent ; au chef d'or chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.

(V. pour la famille Harty de Pierrebourg, le *Bulletin* de 1891, col, 163), en ajoutant que les armes primitives de cette famille noble, originaire d'Irlande, connue sous le nom de O'Harthyl, étaient :

D'or, à une fasce de sable, chargée de trois pigeons volants du champ.

Les armes concédées sous l'Empire à Olivier Harty, *aliàs* O'Harty, baron de l'Empire, sous le nom de Fleckenstein (Pierrebourg), par lettres-patentes du 17 avril 1812 et nouvelles du 1er janvier 1813, retraité général de division honoraire (1815), commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, marié à Mlle de Grœnweldt, arrière grand-père de la mariée (Cf. *Armorial du premier Empire*, par le vicomte A. Reverend, t. II, p. 297), étaient :

D'argent, chargé au 2e point du chef d'un merle de sable becqué et onglé d'or ; au franc-quartier des barons militaires.

Roger de Banes-Gardonne, veuf de Jeanne-Léonie de Larmandie, décédée le 30 juin 1882, avec Mlle Gonthier (connue en littérature sous le pseudonyme de François de Julio.) Le mariage a été célébré à Bergerac le 26 mars.

Le marié est fils de Prosper de Banes-Gardonne, et de Alix Duran de Laubessa. Il a comme enfants du premier mariage ; 1. Henri ; 2. Charles ; 3. Marie ; 4. Madeleine. Il a aussi un frère, Albert, marié à Mlle Dupin de St Cyr.

La maison de Banes, ou Ban... Périgord (1) remonte par filiation suivie à Guillaume de Banes, se... de Malessé, marié en 1280, à Ma... de Sanzillon ; cette terre de M... appartenait aux Banes encore au ... siècle.

Jean de Banes, écuyer, sgr ... Faurie, rendit hommage le 9 ... 1465 à raison de son château de ... ainsi que son fils en 1541 et son ... fils en 1582, aux princes de la ... d'Albret comtes du Périgord et vic... du Limousin (*Armor. de la Nobl...* *Périgord*, t. I, p. 53).

La famille de Banes a prouvé sa ... blesse aux recherches faites par ... commissaires nommés à cet effet ... été maintenue par M. Pellot, inten... de Guienne, le 6 décembre 1667.

La branche de Gardonne se... s'être soudée à celle de Malesse ... 1640. Jean, le premier connu av... second nom (vivant en 1750, est ... fils de Pierre de Banes, écuyer, ... de Bosredon (cadet de Malesse) et Catherine de Pérusse des Cars.

D'azur, à l'épée d'or, accompag... 3 étoiles d'argent posées 2 et 1.

Le comte Hippolyte de Par... avec Mlle Le Gonidec de Traissan, ... le de feu le comte Paul Le Gonidec ... Traissan, ancien zouave pont... frère du député d'Ille-et-Vilaine et la comtesse née de Vaujuas-Lan...

Le mariage a été célébré le 2... en la cathédrale de Laval (Ma...

La famille de Parscau est anc... en Bretagne où elle a possédé les ... de Menan, de Boteguiry, de Men...

(1) Le nom de *Banes* ou *Bannes* est ... répandu en France ; on le trouve dans l... canton des Vans ; en Périgord, canton de ... mont ; dans la Marne, canton de Fère-... noise ; dans la Haute-Marne, canton de ... l'Évêque ; dans la Mayenne, canton de ... dans la Sarthe, commune de Dissay sous ... cillon.

› a été maintenue dans sa noblesse · arrêt de la chambre de réformation des commissaires de Bretagne en ›8.

De sable, à trois quintefeuilles d'arıt.

Devise : *Amzeri* (Temporiser).

La famille Le Gonidec, comme celle Parscau, est originaire de Bretagne a été maintenue dans sa noblesse r arrêt de la chambre de réformation des commissaires de Bretagne en 1668.

Jacques-Olivier Le Gonidec de Kerloch; Joseph-Julien Le Gonidec de Kerdaniel, figurent sur la liste de protestation de la noblesse de Bretagne, en 1789.

D'argent, à trois bandes d'azur.

Devises : *Toul Doué* (La volonté de Dieu) ; — *Fond d'argent n'est pas sans traverses.*

DÉCÈS DU MOIS DE MARS

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Marie-Antoinette-Gabrielle de Jessé-harleval, fille d'Alphonse-Antoine-ictor-Louis de Jessé marquis de Char-val, et de Marie-Antoinette-Joachime e Surian-Bras, est décédée le 3 février à Marseille.

Elle avait épousé M. Victor Roux, écédé, dont elle a eu : 1. Léon ; 2. Roer ; 3. et une fille mariée à Pierre de lemandols-Dedons.

La défunte était la sœur aînée du énéral de Jessé et d'Eudoxe-Emilien-ıntoine de Jessé, avocat, ancien maire e Marseille.

(V. pour la notice et les armes de la naison de Jessé en Languedoc, Lyonıais et Provence, le *Bulletin* de 1894, col. 105, 707).

La comtesse Gustave d'Amédor de Molans, douairière, née Coraly *aliàs* Caroline de Simony, est décédée à Dax le 15 février.

Elle était fille de Charles, comte de Simony, officier supérieur, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur et de Marie de Lyver.

Elle avait épousé Marie-Antoine-Octave-François-*Gustave*, comte Gustave de Molans, décédé, colonel du 70e régiment de ligne, officier de la Légion d'honneur, frère de *Charles*-François d'Amédor, marquis de Molans, marié à Joséphine de Hédouville, tous deux décédés, dont postérité.

La comtesse défunte laisse de son mariage : 1. Henri, comte de Molans, marié à Mathilde Gardilanne ; 2. la comtesse de Coligny-Chatillon.

(V. pour la notice sur la maison d'Amédor de Molans, connue en Bourgogne dès le XIIIe siècle, maintenue dans sa noblesse en Champagne par Caumartin en 1668, le *Bulletin* de 1880, col. 690-691.)

De gueules, à la croix patriarcale d'or cantonnée de quatre trèfles du même.

Devise : *Cunctis mens aurea.*

(V. pour la notice sur la maison de Simony, originaire de Toscane, où elle est connue depuis 1250, passée en Lorraine, en Champagne et en Bourgogne, maintenue par M. de Caumartin, les *Bulletins* de 1886, col. 547, 665 ; 1890, col. 232.)

Ecartelé, au 1 d'or ; au 2 de gueules à l'étoile d'or; au 3 d'azur ; au 4 d'argent ; à la croix de sinople brochant sur l'écartelé.

Devise : *Avi os aureum.*

Fernand-Auguste baron de Moracin de Ramouzens, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris, le 23 février, âgé de 57 ans, non marié.

Il était le quatrième fils de Alexandre-Charles-Hubert de Moracin, baron de Ramouzens et de Isabelle-Césarine-Joséphine Orts de Bulloy.

Son frère aîné, *Théobald*-Jean-Baptiste-Egide comte de Moracin, décédé, avait ép. Marguerite de Forton, à Montpellier, dont il a eu : 1. Georges comte de Moracin, né en 1868, à Montpellier, non marié ; 2. Isabelle, mariée au baron Joseph de Pigache de Sainte Marie, à Toulouse.

Son frère cadet Etienne-*Arthur*-Henri, a ép. Mlle de Latre de Bosqueau, décédée, dont : 1. Raymond, décédé ; 2. Etienne, lieutenant de chasseurs ; 3. Jeanne.

Son troisième frère Edouard-Godefroy a ép. Mlle du Temple de Chevrigny, décédée, dont trois filles mariées: 1. la comtesse de Vaulserre ; 2. la comtesse Charles Durand de Beauregard ; 3. Mme Henri Bamberger.

(V. pour la notice sur la famille de Moracin, originaire du pays basque, les *Bulletins* de 1887, col. 214 ; 1888, col, 170.)

D'argent, à l'écureuil issant de gueules.

La vicomtesse de Dreux-Brézé, née Berthe-Marie-Caroline Ferron de la Ferronnays, veuve depuis le 6 mars 1894, est décédée le 23 février au château de Lucazière. Ses obsèques ont eu lieu le 25 en l'église de Sillé le Guillaume (Sarthe).

La défunte était fille de feu *Charles* comte de la Ferronnays, ancien député du Gers, et d'Amélie-Marie-Augustine Lagrange, et petite-fille de Auguste-Pierre-Marie Ferron, comte de la Ferronnays, pair de France, ambassadeur, etc., né à Saint-Malo le [illegible] cembre 1777, décédé à Rome [illegible] janvier 1842 et de Henriette-[illegible] Félicité du Bouchet de Sourc[illegible] Montsoreau, née à Marly la-Vil[illegible] octobre 1782, décédée à Bade le [illegible]vembre 1848.

De ce dernier mariage cél[illegible] Klagenfurth en 1802 étaient issu[illegible]

1. *Charles*-Marie-Auguste, dép[illegible] Gers de 1847 à 1848, né à Brun[illegible] (Allemagne), le 2 juin 1805, [illegible] Dangu (Eure), le 6 juillet 1863, [illegible] le 3 janvier 1829 à Amélie-Mar[illegible]gustine Lagrange, née à Paris [illegible] septembre 1810, décédée à Paris [illegible] février 1876, fille du général com[illegible]seph Lagrange, pair de France, [illegible] Françoise-Jeanne de Talhouet, [illegible] mariage : *a.* Alfred-Marie-J[illegible] comte de la Ferronnays, capitai[illegible] chasseurs et des mobiles de l'Or[illegible] 1870, officier de la Légion d'hon[illegible] né en 1833, décédé à Paris le 8 fé[illegible] 1875, marié en juillet 1862 à Mi[illegible] Françoise-Laurence-Catherine-[illegible] de Nogué, née en 1833, morte à Pa[illegible] 21 janvier 1873 dont : Cécile, mari[illegible] 8 juillet 1885 au marquis Paul-[illegible]ques-Marie-René-Guigues de Mo[illegible] de Chabrillan, et Eugénie-Marie-[illegible]line, mariée à Paris le 5 avril 18[illegible] vicomte Louis-Marie-Armand de R[illegible] *b.* Berthe-Marie-Caroline, née en [illegible] décédée le 23 février 1895, mariée [illegible] 1856 au vicomte de Dreux-Brézé ;

2. Pauline, née le 12 avril 18[illegible], [illegible]cédée à Paris le 1er avril 1891, a[illegible] du *Récit d'une sœur*, mariée à sir [illegible]gustus Craven ;

3. Albert, né le 21 janvier 1812, [illegible] à Paris le 29 juin 1836, marié à Na[illegible] le 16 avril 1834 à Alexandrine d'A[illegible]peus, née en 1808, décédée à Paris [illegible] février 1848 ;

4. Fernand-Marie-Adolphe comte [illegible] la Ferronnays, né en mars 1814, [illegible]cédé à Frohsdorff le 21 décembre 18[illegible]

·ié à Lucie Gibert, dont : Henri-·ie-Auguste, marquis de la Ferron-·s, ancien officier de cavalerie, atta-militaire à l'ambassade de France .ondres, député de la Loire-Infé-ıre, né à Paris le 15 septembre 2, marié à Paris le 27 mai 1868 à rie-Thérèse de Pérusse des Cars, à Paris le 15 octobre 1845, fille du des Cars dont : *a.* Elisabeth-Fran-se-Chantal-Marie-Anne, née en 1870, riée le 12 juin 1889 au comte Ar-nd-Aimé-François-Marie-Jean de ntaut-Biron ; *b.* Fernand, né le 2 rier 1872, décédé le 3 mai 1881 ; *c.* nri, né le 8 avril 1876 ; *d.* Yvonne, e en 1878 ;

5. Eugénie-Charlotte, née en 1818, orte à Palerme le 6 avril 1842, ma-ée à Boury le 20 février 1838 à exandre-Adélaïde-Henri marquis de un, dont deux fils : Robert, décédé, Albert, député du Finistère. Le mar-ıis de Mun se remaria à Claire de udre ;

6. Olga, née en 1822, décédée à ruxelles le 10 février 1843 ;

7. Albertine-Alexandrine, née en 823, mariée au vicomte Jacques-lexandre-André César de la Panouse.

(V. pour la famille Ferron de la Fer-onnays, en Bretagne, les *Bulletins* de 889, col. 359 ; 1891, col. 232-233.)

D'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 t 1 ; au chef cousu de gueules chargé de 3 annelets d'or.

La famille de Dreux-Brézé est très ancienne en Anjou. Méry Dreux, par lequel débute la généalogie de La Chesnaye de Bois, vivait en 1577. (V. encore le Mémoire de d'Hozier, conte-nant les véritables origines de Mes-sieurs du Parlement de Paris en 1706). Il eut dix-huit enfants de Charlotte de la Coussaye, (fille de Jean et de Jeanne de Champeau) qu'il avait épousée à Poitiers par contrat du 15 janvier 1533 ; parmi ses enfants, nous citerons : Simon, dont la postérité s'éteignit au XVIIIe siècle ; Claude, tige des Dreux-Nancré; Thomas, tige des Dreux-Brézé.

La branche de Nancré paraît s'être éteinte avec le marquis Louis-Ernest, décédé en janvier 1883.

Dans les derniers temps de la monar-chie la branche de Brézé était en pos-session de la charge très enviée de grand maître des cérémonies de la maison du Roi.

De Thomas Dreux était issu, au VIe degré, Henri-Evrard, marquis de Dreux-Brézé, grand maître des céré-monies par hérédité en 1781, pair de France en 1815. Né à Paris le 6 mars 1766, il avait épousé à Paris le 9 mars 1790 Adélaïde-Anne-Philippine de Cus-tine, née à Paris le 19 février 1770, décédée à Moulins le 20 juin 1861. Le marquis de Dreux-Brézé mourut à Pa-ris le 27 janvier 1829, laissant quatre enfants :

1. Clémentine-Henriette-Philippine, née à Paris en 1791, morte aux Carmé-lites de la Tronche (Isère), le 27 août 1878, mariée à Hector-Joseph, marquis de Monteynard, pair de France en 1827 ;

2. Scipion, marquis de Dreux-Brézé, grand maître et pair de France héré-ditaire, né aux Andelys le 4 décem-bre 1793, décédé au château de Brézé le 21 novembre 1845, marié le 9 avril 1820 à Aglaé-Henriette de Montault, née le 28 septembre 1800, décédée à Paris le 21 juillet 1848, sans enfants ;

3. Emmanuel-Joachim-Marie, mar-quis de Dreux-Brézé, après son frère aîné, né aux Andelys le 25 décembre 1797, page de l'Empereur Napoléon Ier en 1812, capitaine d'état-major, gen-tilhomme de la chambre du roi en 1828, marié en juin 1824 à Marie-Charlotte de Boisgelin, fille du marquis Alexan-dre-Joseph-Gabriel de Boisgelin, pair de France, et de Anne-Charlotte-Victo-rine d'Harcourt, née à Paris le 16 sep-tembre 1881. De ce mariage : *a.* Henri-

Scipion-Charles, marquis de Dreux-Brézé qui fut représentant de Monsieur le comte de Chambord en France, né le 22 mars 1826, marié le 30 décembre 1850 à Marie-Madeleine du Prat des Bravards d'Eyssat, fille du marquis Louis-Gabriel et d'Anne-Jeanne-Joséphine Merlat, décédée à Paris, le 7 septembre 1870, dont: le comte de Dreux-Brézé, marié à Mlle de Grammont; et Etienne-Marie-Théodore-Clément, marié à Paris, en février 1887, à Geneviève-Mathilde-Louise-Eugénie-Agathe de Gourcuff, dont postérité; *b.* Eugène-Philippe-Charles, vicomte de Dreux-Brézé, né le 10 août 1825, décédé le 6 mars 1894, marié à Marie-Caroline de la Ferronnays, dont: Robert-Louis-Marie-Auguste, marié en mai 1888 à Aurore-Marie Berthe-Yvonne Gardye de la Chapelle et Simone-Marie-Françoise, mariée le 9 juin 1879 au vicomte Reille, décédé le 5 octobre 1894; *c.* Edouard-Emmanuel-Marie, né le 5 octobre 1841, marié à Paris le 22 juillet 1882 à Florence-Marie-Virginie de Pierre de Bernis.

4. Mgr Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé, né à Paris le 2 juin 1811, évêque de Moulins, le 28 octobre 1849, décédé à Moulins, le 27 décembre 1892.

(V. pour la notice sur la maison de Dreux-Brézé le *Bulletin* de 1887, col. 45, 81-85.)

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un soleil aussi d'or.

Thomas-Joseph-Marie de Cuers, inspecteur principal des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris dans sa 79e année, le 24 février.

En août 1870, M. Th. de Cuers avait été appelé à commander le 3e bataillon de douaniers mobilisés, à la tête duquel il prit part à la défense de Paris, et avait été fait chevalier de la L... d'honneur à cette occasion.

Il était fils de Gabriel-Antoine... de Cuers, né en 1762, mort en 1... capitaine de vaisseau, chevalier... Saint-Louis, de la Légion d'honneur... de plusieurs ordres, et de Maria-A... nia Garcia de Quintana, frère de R... mond de Cuers (1809-1871), capit... de frégate, chevalier de la L... d'honneur, supérieur généra... l'ordre des religieux du Saint-Sa... ment dont il était l'un des fondat... Le défunt laisse un fils, René de C... né en 1855, publiciste, officier de l'I... truction publique.

Cette famille, originaire de Prov... ce, a donné à la ville de Toulo... nombreux consuls, viguiers et pré... royaux et à la marine de nomb... officiers, capitaines de vaisseau et c... valiers de Saint-Louis.

En 1700, N... de Cuers de Cog... capitaine de vaisseau fit partie de... quatrième promotion des chevaliers... Saint-Louis, avec Duquesne, se... fils du célèbre amiral de ce nom.

Joseph-Madelon de Cuers, sgr... Cogolin, fils du précédent et co... lui capitaine de vaisseau, fit ses pr... ves de noblesse devant d'Hozier, d... Pierre de Cuers, secrétaire du roi né, en 1472.

Jacques-Philippe de Cuers, chev... de Cogolin, capitaine des vaisseaux... roi, prit part, en 1789, aux assem... de la noblesse de Toulon, en Prov...

D'azur, à une fasce d'or accomp... de trois cœurs du même posés deu... chef et un en pointe.

Paul-*Alcide* Cornette, baron de V... nancourt, ancien magistrat, est d... à Bordeaux le 24 fevrier, dans sa... année de son âge.

Il avait épousé Marie-Aline Corn... de Venancourt, sa nièce, dont il la...

1. Paul-Ernest, marié à Jeanne-...

de Lalande; 2. Mathilde-Marie, riée à Albert Dupuy, à Bordeaux.

V. pour la notice sur la famille ·uette, qui a fait les branches de nt-Cyr, de Cély, de Montlaur et de nancourt, avec les titres de marquis, comte et de baron, le *Bulletin* de 4, col. 378-380.)

D'argent, au chevron de sable accompné de 2 rosettes de gueules en chef et n lézard de sinople en pointe.

Le vicomte Olivier de Bondy est décédé à Paris le 27 février, laissant de n mariage avec Marie Moitessier, ois fils :1. François, sous-lieutenant nfanterie ; 2. Robert ; 3. Jean ; 4. et ne fille, Madeleine.

Le défunt était le second fils de feu rançois-Marie, comte de Bondy, qui it préfet, pair de France, sénateur et résida le Sénat en qualité de doyen âge en 1889 et de Esther-Félicité eillière, née à Paris en 1811, décédée Paris le 9 février 1888.

Il avait un frère aîné : Lionel, aujourd'hui comte de Bondy, marié à Mathilde Le Vavasseur, décédée à Vichy en 1879, sœur de la duchesse de Conegliano. De ce mariage est née une fille unique Agathe, mariée le 11 juin 1888 au marquis de la Roche-Thuon.

La famille Taillepied de Bondy dont l'*Annuaire de la noblesse de France*, en 1889, a donné la notice généalogique s'est divisée en deux branches. Le chef de la branche cadette est aujourd'hui le comte Jules-Louis-Emile de Bondy-Riario, ancien ministre plénipotentiaire, marié à Jeanne-Isabelle-Marie de Riario-Sforza, dont un fils, Raphaël, secrétaire de la légation de France au Japon, marié à Signe de Blomstædt, dont postérité, et une fille, Isabelle.

Le comte de Bondy-Riario est fils de Charles-Claude (1767-1843), frère-puîné du comte François-Marie (1766-1847), préfet de la Seine, pair de France, père du comte Pierre-Marie également pair de France, puis sénateur de l'Indre.

A une autre branche de la famille Taillepied appartiennent les Taillepied de la Garenne.

(V. pour la famille Taillepied de Bondy les *Bulletins* de 1888, col. 115, 357 ; 1891, col. 42.)

D'azur, à 3 croissants d'or posés 2 et 1, au chef du même chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.

Devise : *Aspera non terrent.*

La comtesse Horace de Choiseul-Praslin née *Béatrix*-Jeanne-Marie-Joséphine, princesse de Beauvau, est décédée à Paris le 1er mars à l'âge de de cinquante et un ans, sans enfants.

Elle était issue du mariage de feu le prince de Beauvau qui, veuf de la fille du duc de Choiseul-Praslin, avait épousé la comtesse Louise de Komar. Elle était sœur de la comtesse de Ludre et demi-sœur du feu prince Marc de Beauvau, père du prince actuel de Beauvau Craon.

Le 22 octobre 1864 elle avait épousé Eugène-Antoine-*Horace* comte de Choiseul-Praslin, ancien officier, ancien député, frère de *Gaston*-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin.

(V. pour la maison de Beauvau, orinaire de l'Anjou, le *Bulletin* de 1879, col. 47, 79.)

D'argent, à 4 lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or. L'écu souvent en bannière, c'est-à-dire carré.

Devise : *Sans départir* ou *Sans me départir.*

Cri : *Beauvau !*

(V. pour la maison de Choiseul, originaire de Champagne, le *Bulletin* de 1879, col. 49, 109.)

D'azur, à la croix d'or cantonnée de

18 billettes du même, 5 posées en sautoir, dans chaque canton du chef, 4 posées en carré, dans chaque canton de la pointe.

Devise : *Virtutis fortuna comes.*

Cri : *Bassigny !*

Le prince Achille Murat est décédé subitement d'une congestion cérébrale, le 1er mars, à Zongdidi, en Mingrélie.

Le prince Achille était fils puiné du prince Lucien Murat, prince de Naples et de Ponte-Corvo, et de la princesse née Fraser, il était le frère du prince Murat, de Mme John Garden, de la duchesse de Mouchy et du prince Louis Murat, marié à la princesse douairière Orbeliani née Eudoxie de Somow.

Officier des chasseurs d'Afrique, il s'était signalé pendant la guerre de 1870, qu'il fit comme officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon.

Il avait épousé en 1868 la princesse Salomé Dadiani de Mingrélie, dont il a eu deux fils, les princes Lucien et Louis, et une fille, la princesse Antoinette.

Après la guerre il donna sa démission et partageait son temps entre la Mingrélie et Paris.

Son frère aîné, le prince Murat (*Joachim*-Joseph-Napoléon) général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, marié en premières noces à Malcy-Louise-Caroline-Frédérique Berthier de Wagram, dont trois enfants, décédée en 1884, a épousé en deuxièmes noces, le 7 novembre 1894 Lydia Hervey, veuve d'Arthur baron Hainguerlot.

(V. pour la famille Murat le *Bulletin* de 1890, col. 417-418.)

Parti, au 1er d'or au cheval cabré de sable, qui est Murat *; au 2 d'or à trois jambes de carnation aboutées, placées en pairle et réunies par une tête aussi de carnation,* qui est de Sicile *; au chef d'azur, à l'aigle d'or, empiétant u dre de guerre,* qui est de l'Empire çais.

La branche cadette formée p frère du roi Joachim Murat a pou mes :

Coupé, au 1er parti d'or au che bré de sable et de gueules, à 2 c d'abondance posées en sautoir d'o 2 de Sicile ; sur le tout de l'E français.

Pierre-Charles-Alphonse Bille comte du Chaffault, ancien dépu l'Assemblée nationale de 1871, con ler municipal de Sens (1870-71), mé de force maire responsable ville par le commandant des tr allemandes, sauva sa ville nata violences de l'invasion ennemie ; décédé à Londres le 1er mars à l' 71 ans.

Il avait épousé le 17 mai 1851 M Félicie du Chaffault, fille de Ja Gabriel comte du Chaffault et de M Elisabeth Chopard, héritière branche aînée, dite la Sénardièr décret du président de la Répub M. Billebaut (Pierre-Charles-Alph fut autorisé, le 17 novembre 18 ajouter à son nom celui de : du C fault. Il eut de son mariage tro fants : 1. Gabriel ; 2. Georges, une fille, Mme de Bigars de la L

Le défunt était fils d'un pré du bailliage de Sens ; sa famille originaire des Flandres et avait oc pendant plusieurs siècles des char importantes en Bourgogne.

(V. la notice sur la maison du C fault dans le *Bulletin* de 1894, col. 4 480.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent a gle de sable ; au chef d'azur ch trois besants d'argent, qui est B bault ; *aux 2 et 3 de sinople, a*

or, armé, lampassé et couronné de gueules, qui est du Chaffault.

Le marquis d'Oms de Latenai, ancien conseiller à la cour de Cassation, nommé en 1852, est décédé à Perpignan, dans les premiers jours du mois de mars, laissant un fils Charles-Marie-Joseph-Gérard d'Oms de Latenai, capitaine au 36e régiment d'artillerie.

La maison d'Oms est une des plus anciennes du Roussillon.

Don Béranger d'Oms fut fait vice-roi de l'île Majorque, en 1437. Don Charles d'Oms, ambassadeur du roi d'Aragon près du roi Louis XI, fut nommé en 1463, gouverneur du Roussillon.

Par lettres patentes du mois d'août 1767, le roi Louis XV érigea en marquisat, pour la maison d'Oms, les terres et seigneuries d'Oms, Bages et autres lieux.

Le marquis d'Oms; N... d'Oms de Tixedor ; N... d'Oms de Copons ; Joseph-Augustin d'Oms d'Armangaud, prirent part aux assemblées de la noblesse de Roussillon, en 1789.

Le marquis d'Oms et N... d'Oms du Vivier, figuraient sur la liste des gentilshommes titrés et non titrés reçus à l'hôtel de Ville de Perpignan avant la Révolution.

Le nom de Latenai leur était venu par suite d'une alliance avec cette maison originaire de Grèce, établie en Languedoc aux diocèses de Béziers et de Narbonne.

Fascé, d'or et de sable de six pièces; alias : *D'or à trois fasces de sable.*

Devises : *Stemmata sic faciunt, sic prodest sanguine longo generi*; — *Dono Dei sum quod sum.*

Cimier : *Un ours naissant tenant une épée ou une banderolle.*

Pierre *Edouard* de Pradel de Lamase, fils de Joseph de Pradel de Lamase, qui servit dans l'armée des princes pendant l'émigration, et de Charlotte de Pasquet de Salagnac, est décédé le 4 mars à Vignols (Corrèze), à l'âge de 90 ans. Il avait épousé Thérèse de Joussineau de Tourdonnet dont il a eu neuf enfants, sept fils et deux filles, parmi lesquels nous citerons : 1. Henri capitaine de hussards marié en 1877 à Valentine du Garreau, dont postérité ; 2. Hugues, lieutenant-colonel au 92e d'infanterie ép. 1° Stéphanie de Jessé (de la branche de Preignes) ; 2° Julie de Laborie ; 3. Honoré, chef de bataillon du 25e d'infanterie, marié le 29 janvier 1889 à Toulon (Var) à Marie de la Barrière, fille du contre-amiral ; 5. Paul, marié à Mlle Arthaud de la Ferrière ; 6. Pierre-Albéric-René-Marie, lieutenant au 18e escadron du train, marié le 17 mai 1894 à Dax avec Marie Longuefosse ; 7. une des filles est religieuse Ursuline à Brive.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 85-86.)

De sable, au lion d'argent grimpant, au chef d'or chargé de trois billettes d'azur.

La comtesse de Montesquiou-Fézensac, née Cécile de Charette, de la branche des marquis de Charette de Boisfoucauld, éteints, est décédée le 5 mars.

Elle était veuve depuis 1882 de François-Marie-*Félix*-Arsieu comte de Montesquiou-Fézensac, dont elle ne laisse qu'une fille : Jeanne-Joséphine, mariée 1° à N... Forestier-Demours ; 2° à Barthélemy-Léon Delaruelle.

La comtesse de Montesquiou avait ép. en secondes noces le prince de Hanau.

(V. pour la famille de Charette, en Bretagne, le *Bulletin* de 1887, col. 540. La terre de Boisfoucauld fut érigée en

marquisat, pour une de ses branches, par lettres-patentes de 1775.)

D'argent, au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné en pointe de trois canettes, alias *aiglettes, aussi de sable, becquées et membrées de gueules.*

(V. pour la notice sur les Montesquiou-Fézensac les *Bulletins* de 1887, col. 431-432 ; 1889, col. 354 ; 1894, col. 629-630.)

D'or, à deux tourteaux de gueules posés en pal l'un sur l'autre.

Devise : *Hinc labor, hinc merces.*

Jules-Charles-Victurnien de Noailles, duc de Noailles, (fils du duc Paul, membre de l'Académie française, décédé le 29 mai 1885, et d'Alice de Rochechouart-Mortemart, décédée en 1887) est mort subitement le 6 mars en son hôtel, boulevard de la Tour-Maubourg, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 mars en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. Le corps a été porté au château de Maintenon où l'inhumation a eu lieu le 13 mars dans une sépulture de famille.

Il avait épousé le 3 mai 1851 Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté-Meung-Molé, petite-fille du comte Molé, dont il a eu : 1. Maurice, duc d'Ayen, marié le 10 déc. 1892 à Yolande-Louise d'Albert de Luynes, dont Jean, né le 18 septembre 1893 ; 2. Hélie ; 3. Mathieu ; 4. Elisabeth, mariée au marquis de Virieu ; 5. Marie, mariée au vicomte de Montesquiou-Fézensac.

Le duc défunt laisse un frère Emmanuel, marquis de Noailles, ancien ambassadeur, grand officier de la Légion d'honeur, veuf de Eléonore-Alexandrine Lachmann, décédée en 1892, dont : *Emmanuel*-Jean-Marie-Félix, né le 30 mai 1869.

(V. pour la maison de Noailles les *Bulletins* de 1879, col. 52, 212, 251 ; 1887, col. 413 ; 1889, col. 354 ; 1892, col. 578.)

De gueules, à la bande d'or.

Devise : *Lœdimur haud auro lethale.*

François-*Désiré* de Portanier de La Rochette, conseiller à la cour d'appel de Paris, et ancien substitut au tribunal de la Seine, est décédé à Paris, le 7 mars.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 mars en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Il était fils de Jean-Claude-Eugène, ancien chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur et de Élisa Berthier.

La famille de Portanier de La Rochette prit part en 1788 à l'assemblee de la noblesse d'Uzès et en 1789 aux assemblées de celle de Nîmes. Elle remonte sa filiation par actes authentiques à Raimond de Portanier qui reçut le 10 mars 1430 des lettres de noblesse de Louis III, roi de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence. Ces lettres de noblesse furent confirmées par des lettres patentes de Charles IX, données à Arles, le 1er décembre 1564, à Jean Antoine, à Antoine et à Jacques de Portanier, arrière petits-fils de Raimond. Elles furent enregistrées à la cour des aides et finances de Provence le 8 février 1565, et sont rappelées dans l'arrêt de maintenue de noblesse obtenu par cette famille devant la Cour des comptes aides et finances de Montpellier, le 22 mars 1783. *(V. Annuaire historique et généalogique de la province de Languedoc, 1864, p. 33 et 34.)*

D'azur, à la bande d'argent accomgnée de deux roses du même.

Léon Gagnière, née *Hélène*-Adèle de Bournonville est dé- le 8 mars à l'âge de 34 ans à ersen, près Marengo (Algérie).

était fille unique de Louis-Al- ntoine (dit *Achille*) de Bournon- et d'Adèle-Sophie Ledru, veuve ıars 1872, et petite-fille de *Achille*-Albert de Bournonville et de -*Antoinette*-Thérèse Hennewyn, : le 23 décembre 1867, décédée le ırs 1895 à l'âge de 83 ans.

pour la notice sur la maison de ıonville le *Bulletin* de 1893, col.

sable, au lion d'argent, lampassé, et allumé de gueules, couronné la queue fourchée et passée en sau- La branche cadette brise *d'une e de gueules, brochant sur le tout.*

ıgène -*Henry*-Edmond Beauchet- ɜau, ancien magistrat, officier de ɜtruction publique, membre non dent du comité des travaux histo- ıes et scientifiques, et de plusieurs étés savantes, etc., auteur de la ɜdition du *Dictionnaire des familles Poitou*, et collaborateur de la se- de en cours de publication avec ses ants, est décédé à Chef Boutonne ux-Sèvres), le 8 mars à l'âge de 76 ɜ.

l était fils de Philippe-Gabriel-Eu- ıe Beauchet et d'Anne Filleau ; il le 1er février 1842, Rosalie-Eugénie- lbert de Deffant, dont il a eu treize fants, dix sont encore vivants : 1. ım Henry ; 2. et Dom Georges, moi- ɜ bénédictins de la Congrégation de ·ance ; 3. Hélène ; 4. Lydie ; 5. Léon, arié, père d'une fille, Germaine ; 6. lmond ; 7. Maurice, marié, sans en- ıts ; 8. Ferdinand, marié, père de 3 lles : Henriette, Edith, Etiennette ; · Paul-Henry-Ferdinand, marié le décembre 1892 à Eléonore Desmier d'Olbreuse, dont un fils, Henry ; 10. Charles, lieutenant au 114e régiment d'infanterie, marié le 4 octobre 1892 à Hélène Failly, dont il a : Marguerite et Robert.

(V. pour Beauchet Filleau, le *Bulletin* de 1892, col. 611.)

De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de 3 coquilles d'or posées 2 et 1.

La duchesse de Sagan, née Rachel-Elisabeth-*Pauline* de Castellane, fille du maréchal de Castellane, est morte le 9 mars à Berlin, à l'âge de soixante-douze ans.

Elle avait épousé en premières noces, Maximilien, comte de Hatzfeld. De son second mariage avec Napoléon-*Louis* de Talleyrand-Périgord, duc de Talleyrand et de Valençay, duc de Sagan, est née une fille Marie-Louise *Dorothée* qui a épousé en 1881, Charles-Egon prince de Furstemberg.

Le prince de Sagan, issu du premier mariage du duc avec Mlle de Montmorency, était son beau-fils.

Grand'tante du comte de Castellane, qui vient d'épouser, à New-York, miss Anna Gould, la duchesse de Sagan était la sœur de la comtesse de Baulaincourt et du comte Pierre de Castellane, officier de chasseurs, l'auteur des *Souvenirs de l'armée anglaise en Crimée*, mort en 1883.

Ses obsèques ont été célébrées à Berlin le 11 mars.

(V. pour la notice sur les Castellane le *Bulletin* de 1887, col. 233-234.)

De gueules, à la tour d'or sommée de trois tours du même, celle du milieu plus élevée.

Devise : *May d'hounour que d'hounous.*

Le général Charles-Marie-Etienne Champion-Dubois de Nansouty, créateur de l'Observatoire météorologique du pic du Midi, est décédé à Dax, le 12 mars, à l'âge de 80 ans. Il était né à Dijon le 20 février 1815. Il avait épousé Hortense-Fanny-Rosalie de Dion dont il n'eut pas d'enfants et n'a laissé qu'un neveu : Max de Nansouty, savant distingué, fils d'un frère prédécédé.

La famille de Nansouty est originaire d'Avallon. Elle a donné un secrétaire du roi au grand sceau de France, mort en 1699, et plusieurs maires d'Avallon, de 1715 à 1751. Deux membres de cette famille MM. Champion de Créancey et Champion de Montigny ont pris part aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Auxois et Semur, en Bourgogne, en 1789.

Elle a été appelée à la pairie le 5 novembre 1827 en la personne d'Etienne-Jean-Charles Champion, comte de Nansouty, officier de cavalerie, (fils du général de division comte Etienne-Marie-Antoine de Nansouty, né à Dijon le 31 mai 1768, décédé le 6 février 1815 et de Marie-Françoise-Adélaïde Gravier de Vergennes.) Voy. Révérend : *Armorial de l'Empire*, t. 1er.)

Le comte E. J. C. de Nansouty fut confirmé par ordonnance royale du 3 novembre 1816 dans le titre de comte accordé à son père par lettres-patentes de Napoléon Ier du 27 juillet 1808. Né le 16 juillet 1803, décédé le 6 janvier 1865, épousa le 29 septembre 1831, Françoise-Caroline-Barbe Cuiller-Perron, née au château du Fresne le 30 mars 1814, décédée à Orain (Côte-d'Or), le 24 décembre 1879. Ils n'avaient eu que deux filles, l'une décédée à vingt ans, à Paris, le 4 février 1853, l'autre : Marguerite Champion de Nansouty, née en 1835, décédée à Orain le 2 février 1894, sans alliance.

A un rameau collatéral appartenait le comte Eugène de Nansouty, à Versailles, marié le 12 février 18.. Emma Louise-Caroline de Dion .. deux fils, dont l'un est Paul-Ch.. Emmanuel de Nansouty, chef .. taillon d'état-major du gouv.. militaire de Lyon.

D'azur, à l'homme courant, .. cuirassé de toutes pièces, tena.. épée et un bouclier le tout d'or.

Les armes données à Etien.. toine-Marie Champion de Nan.. premier écuyer de l'Empereur, g.. de division, comte de l'Empire.. 27 juillet 1808 étaient :

***Ecartelé**, au 1 des comtes mili.. au 2 de gueules à trois merlett.. gent 2 et 1, celles du chef affron.. 3 de gueules à la croix d'argent.. gée d'un écusson de sable, au c.. gne au naturel terrassé de sinop.. monté d'un comble d'azur, char.. soleil rayonnant d'or ; au 4, d.. pion ancien.*

Devise : *Qui s'y frotte s'y pi..*

François-Henri O'Neill, vico.. Tyrone, conseiller honoraire .. préfecture de la Seine, offici.. Légion d'honneur, né le 14 sep.. 1812 est décédé à Paris le 14 m..

Il était fils de Jacques O'Ne.. comte de Tyrone et d'Anne-M.. Hugonneau ; il avait ép. le 8 ju.. Henriette - Louise - Augustine Ponce, dont : 1. Marie-Augusta-.. nia-Valentine, née en 1849, ma.. 1881 à Hermann, baron de B.. 2. Marie-Anne-Marguerite ; 3. .. Anne Thérèse.

Le vicomte défunt avait un fr.. det consanguin, Félix-Sébas.. lien O'Neill de Tyrone, décédé, .. sept enfants.

Les O'Neill descendent des a.. rois d'Irlande, connus bien av.. XIIIe siècle. Ils ont eu la qu..

inces souverains, depuis le XIIIe siè- e jusqu'en 1616. Henri VIII par let- es patentes de 1542 les créa comtes de yrone et barons de Dungannon. A la uite de la conquête d'Irlande par l'An- eterre et de la persécution qui attei- nit les catholiques, les descendants O'Neill-le-Grand émigrèrent en Fran- . Félix O'Neill, un des chefs de la li- née dépossédée de ses domaines, mou- ut officier de la brigade irlandaise, com- ttant dans les rangs de l'armée fran- .ise, à la bataille de Malplaquet en 09. Ses descendants allèrent s'établir ı Portugal où ils sont encore repré- ntés. La branche des comtes de yrone s'établit en Bretagne puis aux ntilles et à la Martinique où les re- résentants de cette famille se consa- èrent au service de leur nouvelle atrie. En ce moment, elle compte dans corps de nos officiers généraux, l'a- iral O'Neill et le général O'Neill, com- andant du 16e corps d'armée.

Le chef de la branche aînée des mtes de Tyrone en France est Henry Neill, comte de Tyrone, né en 1815, s du comte Paul-François-Henry, ns alliance.

Le souvenir des O'Neill s'est perpé- é en Irlande; lorsqu'en 1875 une légation de Français se rendit à ublin, le vicomte O'Neill de Tyrone t reçu par ses anciens compatriotes ec des honneurs spéciaux; tous les ıs, il présidait à Paris le banquet de Saint Patrick qui réunit les descen- ınts des familles irlandaises établies ı France.

(V. pour les notices sur la famille Neill et ses diverses branches, l'*An- uaire de la Noblesse de France*, de 59, 1889, 1895.)

D'argent, à une main dextre de gueu- s coupée, appaumée, posée en pal et pportée par deux lions affrontés ssi de gueules, le tout surmonté de ois étoiles aussi de gueules et accom- gné en pointe d'un saumon au natu- pel posé en fasce, nageant dans une mer d'argent ombrée de sinople.

Couronne princière, c'est-à-dire fer- mée.

Cimier : *Un dextrochère de gueules, armé au naturel et brandissant une épée posée en barre.*

Devise : *Cœlo solo, salo, potentes.*

Le comte Charles de Framond de la Framondie, capitaine au 89e régiment d'infanterie en garnison à Montargis y est décédé le 20 mars.

L'inhumation a eu lieu à Ormoy (Yonne), dans un caveau de famille.

Il était fils d'Ernest-Stanislas-*Amé- dée* de Framond et de Jeanne-Eulalie Buffières de Chabanolles, mariés en 1843.

Le défunt appartenait à une ancienne famille du Rouergue connue depuis Hugues Faramond ou Framond, qui vivait en 1265.

Une de ses branches s'établit dans le Gévaudan et y fut maintenue dans sa noblesse en 1669. (V. notre *Armorial de Languedoc* t. 1er, p. 218.)

Jacques-Louis-Amédée de Framond de la Framondie, fils de Louis-François et de Marie-Elisabeth-Césarine de Ro- chefort d'Ailly, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, fut président de l'assemblée de la noblesse tenue à Mende en 1789. Le défunt descendait de lui au quatrième degré.

Parti, au 1 bandé d'argent et de gueules de six pièces; au 2 de gueules au lion d'or, grimpant; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Devise : *Luceat omnibus.*

Gustave-Charles-Prosper Reille, com- te Reille, ancien lieutenant de vaisseau, ancien député, vice-président de la Compagnie des chemins de fer de l'Est,

etc., commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre militaire de l'Épée de Suède, etc., est décédé à Paris le 22 mars, à l'âge de 76 ans.

Il était le second fils du maréchal comte Reille et de Victoire-Thècle Masséna, fille du maréchal, prince d'Essling, duc de Rivoli; il avait épousé en février 1848 Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, petite-fille du maréchal, fille de François-*Victor* Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli et d'Anne Debelle dont il a eu : 1. Charles, vicomte Reille, décédé le 5 octobre 1894, commandant le 22e régiment d'artillerie à Versailles, marié à Simone-Marie-*Françoise* de Dreux-Brézé, dont : *a.* André; *b.* Françoise; 2. Victor baron Reille, officier d'artillerie, marié en 1880 à Marie-Geneviève Millon de la Verteville, dont : *a.* Karl; *b.* Guillaume; *c.* Renée.

Le comte défunt laisse un frère *René*-Charles-François Reille, baron René Reille, ancien officier d'état-major, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, député du Tarn, commandeur de la Légion d'honneur, a ép. en 1860 Géneviève-Marie-Eulalie-Sophie Soult de Dalmatie, petite fille du maréchal Soult duc de Dalmatie, dont : 1. André, député du Tarn, marié le 7 mai 1887 avec Caroline-Delphine-Vaïsse, dont il a : *a.* René, né en 1888; *b.* Jean de Dieu, né en 1889; *c.* François-Xavier, né en 1891 ; *d.* Henri, né en 1893; 2. Xavier, sous-lieutenant d'artillerie; 3. Amédée, aspirant de marine ; 4. Marie-Louise-Geneviève, décédée en 1891, mariée au marquis de Solages, dont : Thibault, Raymond et Gabrielle de Solages.

(V. pour la famille Reille les *Bulletins* de 1887, col. 45, 46 ; 1888, col. 488 ; 1891, col. 437).

De sinople, au centaure sagittaire d'or.

Alfred-Louis-Marie de No[illegible] comte de Noailles, ancien [illegible] d'ambassade, né en 1825, fils [illegible] comte Alexis de Noailles et de [illegible] de Boisgelin, est décédé à Paris [illegible] mars.

Il avait épousé, le 29 avril 185[illegible] line-Françoise-Marie de Beaum[illegible] Repaire dont il a eu : 1. Marie-[illegible] *Alexis*, officier de cavalerie, né en [illegible] 2. Amblard, officier d'infanterie, [illegible] 1856, marié en 1884, à Suzan[illegible] Gourjault, dont : Marie-Thérèse-[illegible] Thaïs, née en 1886; 3. Olivier, [illegible] 1858, missionnaire, actuellement [illegible] les Indes ; 4. Cecile, mariée en 18[illegible] Marie-Antoine-Rémy comte de La[illegible] Laval; 5. Geneviève, mariée en [illegible] à Auguste-Ferdinand-Marie vicom[illegible] Bruneteau de Sainte Suzanne.

Le comte défunt a eu une sœur [illegible] cédée, Marie de Noailles, née en [illegible] mariée le 25 juin 1849, à Ray[illegible] comte de Nicolay, fils aîné de [illegible] dore de Nicolay, pair de Fran[illegible] d'Augustine Charlotte-Adèle de L[illegible] Ventadour, dont : Marie-Thérèse-H[illegible] riette Aymardine, mariée au vi[illegible] Fernand de Rougé.

Le comte de Noailles descendait [illegible] maréchal de Mouchy, qui fut env[illegible] en 1795, à l'échafaud révolution[illegible] avec la maréchale, née d'Arpajon, [illegible] femme, ancienne dame d'honneur [illegible] la reine Marie-Antoinette.

Le chef de cette branche est le [illegible] de Mouchy, prince-duc de Poix, gr[illegible] d'Espagne de 1re classe, ancien [illegible] té, marié à la princesse Anna M[illegible] dont un fils : François de No[illegible] prince de Poix, marié en 1889 à [illegible] deleine Dubois de Courval, dont [illegible] Henry; 2. Charles.

(V. plus haut, col. 195.)

L. DE ROZIL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

.nnuaire de la noblesse de France

Fondé en 1842 par M. Borel d'Auteve et continué sous la direction du icomte Albert Révérend. — 1895, ciuuante-et-unième volume, 53e année, aris, 25, rue Fontaine.

Cette publication forme aujourd'hui Armorial et le Nobiliaire le plus comlet que nous ayons en France. Elle st devenue sous la nouvelle direction ne revue historique et nobiliaire onnant chaque année : l'état des aisons souveraines d'Europe, locales u princières de France, d'Espagne, 'Italie, de Russie, etc.; des notices ur les familles, les sénateurs, dépu s, conseillers généraux, généraux, miraux, appartenant à la noblesse ou ortant la particule, nommés ou élus ans l'année. Il est en outre fait menion des mariages, naissances ou dé s survenus dans l'année. Cet Anuaire est devenu pour la France et le nonde latin ce que l'Almanach de otha est pour l'Allemagne. C'est le ivre de fond de toute bibliothèque eraldique ; la collection complète de-ient de plus en plus rare et nous ap laudissons à un succès aussi mérité.

Annuaire du conseil héraldique de France

(Huitième année).

Paris, 45, rue des Acacias — 1895.

Cet *Annuaire* continue la bonne tralition de ses aînés par la publication de travaux intéressant à la fois l'art et la science héraldiques, signés des noms les plus connus parmi les membres de cette libre association, travaux sur lesquels nous avons maintes fois appelé l'attention de nos lecteurs. Il nous suffira de mentionner les titres des principaux sujets traités dans le volume que nous avons sous les yeux, pour permettre à nos abonnés d'apprécier le mérite d'une publication qui a conquis sa place dans la bibliothèque des amateurs de science historique et héraldique :

Le 800e anniversaire du Concile de Clermont (1095-1895), par le comte Couret.

Sources du Nobiliaire de Picardie, par M. L. de B.

Livre de raison de la famille de Chevalier d'Escage, en Agenais (1746-1792), par M. Ph. Tamizey de Larroque.

Samuel Champlain. Nouveaux documents, par le vicomte Oscar de Poli.

Quelques considérations sur le droit d'aînesse, par A. du Buisson de Courson.

Croisés de France (1095-1396) par le vicomte Oscar de Poli.

Documents sur l'ancien Ordre de Malte (seconde partie) par Paul de Faucher.

Une intéressante *chronique* sur les faits relatifs aux questions héraldiques et une *bibliographie* des publications des membres de cette association terminent le volume.

Armorial du premier Empire

Titres, Majorats et Armoiries
Concédés par l'Empereur Napoléon Ier.

Publié par le vicomte A. Révérend, tome II, lettres D à K. — Paris, 25, rue Fontaine.

Le second volume de cette publication, la plus importante qui ait été faite sur la noblesse impériale a paru il y a quelques mois et contient, comme le volume précédent, la descendance des titulaires continuée jusqu'à nos jours. On sait que l'ouvrage formera 4 volumes grand in-8° de 300 à 400 pages; le troisième est en préparation. L'auteur annonce que le tirage du troisième et quatrième volume se fera strictement sur le nombre des souscripteurs. Le troisième volume donnera les titulaires depuis Labassée jusqu'à Puthodi, et le quatrième, depuis Quandalle jusqu'à Zuydtwich.

La souscription est de 15 francs par volume. Après sa publication complète, le prix de l'ouvrage sera porte à 100 francs.

Cet Armorial est un recueil de renseignements héraldiques, biographiques et historiques sur les familles de l'Empire puisés aux sources les plus authentiques, ce qui explique le succès qu'il obtient auprès des familles intéressées, et dont le succès s'accroît avec la publication de chaque volume.

Jeanne d'Arc

Recherches et trouvailles
Par le Vicomte Oscar de Poli.

Comme pour effacer les misérables outrages de Voltaire, la France, la vraie France maintenant et pour jamais, entoure d'une ardente vénération la pure mémoire de la Vierge héroïque; tout ce qui parle d'elle avec un tendre respect, avec une patriotique r[illegible] naissance, est accueilli par le p[illegible] avec une encourageante sympat[illegible]

Le nouveau livre de M. le Vi[illegible] Oscar de Poli, plus qu'aucune [illegible] nombreuses œuvres d'éruditio[illegible] recommande non seulement par [illegible] titre, mais par de curieuses déco[illegible] tes; c'est réellement un livre a[illegible] prises. Qu'on en juge par les rubr[illegible] de quelques-uns de ses chapitres :

Des bizarres origines attribuées [illegible] famille de Jeanne d'Arc. — La n[illegible] nalité de Jeanne d'Arc. — Déterm[illegible] tion du berceau de la famille d'Ar[illegible] Doit-on écrire d'Arc ou Darc. — [illegible] cuyer et le page de la Pucelle.— J[illegible] ne était-elle brune ou blonde ? — [illegible] prétendue trahison de G. de Fla[illegible] Compiègne. — La prétendue ing[illegible] tude de Charles VII, etc.

De nombreuses Preuves, la pl[illegible] inédites, terminent ce beau vo[illegible] in-8°, enrichi de reproductions au [illegible] de miniatures du XVe siècle, repr[illegible] tant Jeanne d'Arc dans les princ[illegible] phases de sa glorieuse iliade. En s[illegible] cription : 7 fr. 50. Chez M. Jo[illegible] Schmitt, 45, rue des Acacias, à Par[illegible]

Paris, 8 septembre 18[illegible]

Le Directeur-Gérant : L. de La R[illegible]

Bergerac.— Imprimerie Générale (J. CAST[illegible]

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet), 3, rue Saint-Esprit.

ME (14e de la collection) (Nouvelle Série) AVRIL 1895

LE

LLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

t, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12 fr.** par an.
Etranger et Possessions coloniales.................................	**15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table..	**12 fr.** par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux..................................	**7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication **dont nous aurons reçu deux** exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens et nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Avril 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1000-1789)

19 novembre 1646

N .. de Rabot d'Illains, conseiller au Parlement de Grenoble :

« D'or, à cinq flammes de gu. posées 2 et 3, les deux premières mouvant du chef, les trois autres de la pointe ; au chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or, lampassé de gueules. »

12 février 1650

Louis de Loras de Chamagnieu, commandeur de Saint-Lazare de Pastoral et grand prieur de Dauphiné :

« De gu. à la fasce lozangée d'az. et d'or. »

8 avril 1651

Jean de Resclaines de Lunettes, grand bailli de Dauphiné :

« D'or, à trois chevrons de sable, accomp. en chef de deux croix pattées du même. »

3 février 1653

Scipion de Michalon, de Grenoble :

« D'az., à 3 coquilles (*aliàs* 3 marches d'escalier), d'or. »

N... de Moras, près Vienne en Dauphiné :
« D'arg., au chêne de sinople, au chef d'az. chargé de 3 étoiles d'or. »

N... de Cranavant, de Lyon :
« D'az., au lion d'argent. »

N... de Ponthiou, de Normandie :
« D'or, à 3 bandes d'azur. »

N... de Sassenage, marquis de Montillé, en Dauphiné :

« Fascé d'arg. et d'az. de dix pièces, au lion de gu., armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout. »

5 mars 1653

Claude de Gesson, *aliàs* Gosson :
« De gu., au vaisseau d'arg. posé sur une mer de même, au chef d'or, chargé d'un lambel d'azur. »

22 janvier 1658

Charles Renard de Ronchamp :
« D'az., à un soleil d'or, chargé d'un cœur de gu. enflammé. »

23 janvier 1658

Robert de Bragelonne, commandeur de Fontenay-le-Comte, en Poitou :
« De gu. à la fasce d'arg., chargée d'une coquille oreillée de sable et accomp. de 3 molettes (*alias* étoiles) d'or, 2 et 1. »

15 février 1658

Jacques de Castelnau, fils du précédent Jacques de Castelnau :
Mêmes armes.

2 septembre 1658

Pierre de Montléard, marquis de Rumont, capitaine au régiment de Castelnau :
« D'az., à 3 besants d'argent. »

François Hotman de Morfontaine, commandeur de Saint-Lazare de Pastoral :
« Emmanché d'arg. et de gueules. »

25 mars 1662

Jacques Godeffroy :
« De sable, à 3 têtes de san... d'or, 2 et 1. »

26 mars 1662

François de Bernières de la Ceris... :
« D'az., à un bâton noueux pos... bande accosté d'un lion de même. »

1er décembre 1663

Antoine Caboud :
« De sable, à la fasce d'arg. char... de 3 besants de gu. rangés en fas... »

21 mars 1664

François de Bragelonne de Ha...feuille :
Comme ci-dessus.

Henry de Bernières de la Ceris..., commandeur de Rosson et de Sa... Lazare de Pastoral :
Comme ci-dessus.

Georges de Valles, de Normandi... :
« De gu. à la fasce échiquetée ... et d'az., accomp. de 3 têtes d'ai..., 2 et 1. »

24 mai 1664.

Charles des Monts de la Pezardi... :
« D'arg., à la bande de gu. cha... de 3 pattes d'aigle d'or et accomp... chef d'une aigle d'az, et en poi... 3 hermines de sable. »

René du Rancher de Mondiers, d'Orléans :
« D'az., au sautoir d'or, chargé ... abîme d'une tête de More de sable ... tillée d'arg., et cantonnée de qu... annelets d'or. »

22 juill. 1664.

César Brossin, marquis de M..., commandeur et grand prieur d'A...taine :
« D'arg., au chevr. d'azur. »

Philippe-Raoul des Plannes, ...

tilhomme ordinaire du Roi et menin du Dauphin :

« De sable, au poisson d'arg. mis en fasce et accomp. de six annelets mis également en fasce, 3 en chef et 3 en pointe. »

28 juill. 1664.

François Thomassin de Fredeau, en Champagne :

« D'arg., à l'arbre de sinople sur lequel est perchée une merlette de sable. »

8 déc. 1664.

Guillaume Beaumont, de Saint-Quentin, commandeur d'Aigrefeuille :

« D'arg., à 9 hermines de sable, 3, 3 et 3. »

22 févr. 1665.

Philippe Desnots du Tablé :

« D'arg., au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules. »

27 avril 1665.

N... Huchet de la Bédoyère :

« D'az., à six billettes percées d'arg., 3, 2 et 1. »

12 mai 1665.

Jean Louis d'O de Franconville, lieutenant aux gardes françaises :

« D'hermine, au chef denché de gueules. »

Jean-Louis, baron de Cadrieu, de l'évêché de Cahors, lieutenant aux gardes :

« D'or, au lion, parti de gu. et de sable. »

Gabriel et François de la Bourdonnaye, frères, le premier seigneur de la Lire au pays d'Angers :

« De gu., à 3 bourdons d'argent. »

Gabriel de Chalus du Fresnay, commandeur de Montreuil-sur-Mer :

« D'az., à 3 croissants d'arg., 2 et 1. »

20 juil. 1665.

Gabriel Péchard, *aliàs* Pichard, baron de Bossac et de la Thibaudais :

« De gu., à la bande d'or, chargée de 3 roses d'az. et accostée de 4 hiboux d'arg., 2 en chef et en pointe. »

Antoine Danzel de Beaulieu :

« De gu., au lion d'or. »

Hubert Edme Bigny de Preveranche :

« D'az., au lion d'arg. accomp. de de 5 dauphins *(alias* poissons) de même, posés en pal 2, 2 et 1. »

27 juil. 1665.

Charles de Pradines, de l'évêché de Béziers :

« De gu., à un agneau pascal d'arg., tenant sa croix. »

10 avril 1666.

Louis de la Barre d'Arbouville, capitaine au régiment de Rambures :

« D'arg., à la bande d'az. chargée de 3 coquilles d'or et accostée de 2 merlettes de sable, une chef et l'autre en pointe. »

François de Kersaléou de Richau :

« Bandé d'arg. et de gu. de 6 pièces, au lion de sable couronné d'or, brochant sur le tout. »

David de Kléguenec, *aliàs* de Kleuec, de Meliens :

« De gu., à une étoile en cœur, surmontée d'une macle et accomp. de 3 croissants, 2 et 1, le tout d'argent. »

Louis-Philippe Le Bascle d'Argengenteuil :

« Ecartelé : aux 1er et 4e d'arg. à 3 macles de gu., 2 et 1 ; aux 2e et 3e, d'arg. à la croix engrelée de gueules. »

Gilles Lucas de Vaugueil, marquis Saint-Marc :

« D'or, au taureau passant de gu. surmonté de 3 roses du même. »

Alexandre-Henry Le Picart, marquis de Sevigny, grand prieur et bailli de Belges :

« D'az., au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules. »

Philippe de Saint-Denis de la Neuville :

« D'or, à la quintefeuille de gueules. »

Pierre de Bragelonne de la Morlière :

Mêmes armes que ci-dessus.

15 mai 1666

Pierre Merault de Châteaufort, conseiller au Parlement et chancelier de l'ordre :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 molettes du même, 2 et 1. »

Pierre Boutet de Mariva, commissaire-général des armements de l'ordre :

« Ecartelé, aux 1er et 4e d'arg. à la croix de Jérusalem d'or cantonnée de quatre croisettes de même ; aux 2e et 3e, d'or, à deux orles de gu., à l'écusson en cœur d'arg., chargé d'une feuille de houx de sinople. »

23 mai 1666

Jacques d'Alés du Corbet :

« De gu., à la fasce d'arg., accomp. de 3 canettes du même, 2 et 1. »

Jean-Armand de Brisé (Brisay) d'Enonville (*alias* de Denonville) :

« Fascé d'arg. et de gu. de 8 pièces. »

Jean Tristan de Saint-Amand et d'Autonville :

« De gu., à la bande dor. »

9 juin 1666

Charles de Laumoy de Lormi[illegible] :

« Ecartelé, aux 1 et 4, d'or, à bande de gu. chargée de 3 croi[illegible] d'arg.; aux 2 et 3, de gu. à une [illegible] d'or, chargée d'une traînée de [illegible] qui est Brulart-Sillery. »

26 juin 1666

Charles de Brisé d'Enonville, [illegible]taine au régiment Royal :

Comme ci-dessus.

7 août 1666

Sébastien de Bruc de Vieillecour[illegible] devant capitaine de cavalerie :

« D'arg., à la rose de gu. feuill[illegible] sinople. »

29 août 1666

Jean-Baptiste Tellus :

« Darg., à un sauvage de carn[illegible] à senestre, sur une terrasse de si[illegible]ple, montrant un arbre de sinop[illegible] sa main dextre et tenant en sa [illegible] senestre une massue de gu., *ali*[illegible] sinople. »

6 octobre 1666

René Pichard de la Thibaudaye :

Comme ci-dessus.

Pierre Frottier de Bagneux, ca[illegible]taine des gardes de M. le duc de Ve[illegible]neuil :

« D'arg., au pal de gu. entour[illegible] dix losanges du même, posées d[illegible] que coté, 2, 2 et 1. »

(A suivre.)

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1734

Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron, ne le 5 août 1663, fut d'abord connu sous le titre de marquis de [illegible]ron ; il entra aux mousquetaires [illegible] 1681 ; lieutenant au régiment du [illegible] en 1683, servit au siège de Court[illegible] puis au bombardement d'Oudenar[illegible]

ıassa à l'armée de Flandre en 1684, olonel du régiment d'infanterie de la Iarche le 15 septembre de la même unée ; servit en Piémont sous le maréchal de Catinat puis à l'armée d'Alemagne. En 1690 il fit la campagne 'Irlande, puis celle d'Italie sous les rdres du duc d'Elbeuf. Pendant la ampagne de Flandre en 1692 et 1693 l contribua au succès de la bataille de Ierwinde et à la prise de Charleroy. Employé à l'armée d'Allemagne sous I. le duc de Bourgogne et le maréhal de Villeroy, il continua de servir ous le maréchal de Catinat et fut ιommé maréchal de camp le 29 janier 1702. De 1703 à 1708 il prit part ux principales actions de l'armée de 'landre, et dans cette dernière année l commanda la réserve, eut un cheval ué sous lui, fut blessé et fait prisonier au combat d'Oudenarde et resta hez les ennemis jusqu'à la fin de 1712. l fut employé à l'armée du Rhin en 713 et eut le bras gauche brisé d'un oulet de canon au siège de Landau. e roi lui donna le commandement de ette place le 19 août 1713.

Le régent le fit son premier écuyer n 1719 ; il fut appelé au conseil de égence au mois d'octobre 1721 ; créé luc et pair en février 1723, (P. Anselme . v. 467); maréchal de France le 4 juin 1734, et chevalier des ordres du oi le 22 février 1737. Il se démit du ouvernement de Landau en faveur u duc de Gontaut. son fils, le 14 mai 747, et mourut à l'Institut de l'Oratoire ù il s'était retiré, le 23 juillet 1756.

Il était fils de François de Gontaut narquis de Biron, baron de Saint Blancard, lieutenant général des arnées, chevalier des ordres en 1651, tc., et de Elisabeth de Cossé, fille du luc de Brissac et de Guyonne de tuellan.

Il ép. le 12 août 1686 Marie-Antonine le Bautru de Nogent, fille d'Armand le Bautru comte de Nogent, maréchal de camp, lieutenant-général de la Basse-Auvergne, et de Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun, dont il eut 26 enfants. Sa postérité s'est éteinte avec Armand-Louis de Gontaut, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 31 décembre 1793, titré d'abord duc de Lauzun, puis duc de Biron en 1788, par la mort de son oncle Louis-Antoine, surnommé le Trépané (petit-fils d'Armand-Charles), qui fut aussi maréchal de France en 1757.

La maison de Gontaut connue depuis le xe siècle, n'est plus représentée aujourd'hui que par la branche du marquis de Saint Blancard, marquis et comte de Gontaut-Biron, formée par Armand de Gontaut, sgr de Saint Blancard, (fils d'Armand dit le boîteux, maréchal de France et de Jeanne d'Ornezan) ; c'était l'oncle d'Armand-Charles, dont il est question dans cette notice.

Ecartelé, d'or et de gueules, l'écu en bannière.

Devise : *Perit sed in armis.*

1734

Jacques de Chastenet, marquis de Puységur, né en 1656, *alias* 13 août 1659, était lieutenant au régiment du roi en 1677, servit dans l'armée de Flandre jusqu'en 1684, puis à l'armée d'Allemagne où il fut blessé au siège de Philisbourg ; il revint à l'armée de Flandre et se signala à la bataille de Fleurus en 1690. Il fut nommé maréchal général des logis de l'armée, le 27 avril 1691. « Les soins qu'il se donna, dit Pinard, pour remplir dans toutes leurs étendues les fonctions de maréchal-général des logis, les talents qu'il y développa, les connaissances qu'il y acquit, lui méritérent la confiance du roi qui le consulta toujours sur tous les projets de campagne. Peu de généraux entendaient aussi bien que lui, la manière de camper avec avantage, de

marcher avec sûreté, de choisir un champ de bataille, d'assurer un fourrage. Aussi quoiqu'il parvint dans la suite aux grades de brigadier, de maréchal de camp, de lieutenant général, Louis XIV ordonna qu'outre le service attaché nécessairement à ces grades, il continuerait de faire les fonctions de maréchal général des logis de l'armée, sous l'autorité seule de celui qui la commanderait. »

Il fut maréchal de camp en 1702. Sur la fin de l'année 1703, il passa en Espagne avec la qualité de directeur général de l'infanterie et de la cavalerie pour discipliner les troupes espagnoles; il y servit trois ans sous les maréchaux de Tessé et de Berwick, et fut nommé lieutenant-général le 26 octobre 1704. De retour en France, il fut de toutes les campagnes pendant les dernières années du règne de Louis XIV, sous les maréchaux de Vendôme et de Villars. Il fut membre du conseil de la guerre en 1715; il commanda en chef en Flandre en 1734, et en Hainaut en 1735. Le roi le nomma maréchal de France le 30 mars 1734, et chevalier des ordres le 17 mai 1739.

Il avait obtenu en 1707 le gouvernement de Condé qu'il échangea en mars 1743 contre celui de Berghes, et mourut à Paris le 15 août 1743. Il est l'auteur de l'*Art de la Guerre*, publié par son fils en 1744.

Il était fils de Jacques de Chastenet, vicomte de Buzancy en Soissonnais, maréchal de camp, lieutenant général et gouverneur de Berghes, auteur des Mémoires publiées en 1690 par André Duchesne, et de Marguerite du Bois, fille de Jacques, sgr de Bernoville, capitaine des tours du Havre et de La Rochelle.

Il ép. le 23 sept. 1714 Jeanne-Henriette de Fourcy, fille d'Henry-Louis, comte de Chessy et de Jeanne de Villers, dont il eut quatre enfants : 1. Jacques-François-Maxime qui fut lieutenant général des armées, gra[...] croix de l'ordre de Saint-Louis, et tr[...] filles, dont l'aînée, Jeanne-Henri[...] ép. en 1736 Charles-François de Nett[...] court, comte de Vaubecourt.

La maison de Chastenet, origin[...] du Bas-Armagnac, tire son nom d[...] terre située près de Nogaro, sur [...] Midouze. Elle est connue par filia[...] depuis 1186, et a donné un écha[...] du roi Philippe le Bel, un chamb[...] de Charles II, roi de Navarre, plus[...] gentilshommes de la chambre du [...] des chevaliers de Malte, une cha[...] nesse de Remiremont, divers lieu[...] nants généraux et gouverneurs [...] province et un maréchal de Fr[...] chevalier des ordres du roi.

D'azur, au chevron d'argent, [...] pagné en pointe d'un lion léopard[...] au chef du même.

1734

Claude-François Bidal marquis d'[...] feld, né le 2 juillet 1667, fut d'a[...] connu sous le nom de chevalier d[...] feld et servit en 1683 au bombard[...] de Luxembourg en qualité de lieu[...] nant au régiment de dragons du [...] d'Asfeld son frère. En 1689 il se [...] tingua au siège de Bonn, dans l'ar[...] commandée par le maréchal d'H[...] mières, on le fit mestre de camp [...] régiment d'Asfeld par la promoti[...] son frère à un autre régiment le 7 [...] vembre.

Il combattit à Nerwinde en 169[...] il eut l'épaule fracassée; il fut no[...] brigadier le 28 avril 1694. Il fit [...] campagnes de l'armée de Flandre [...] les maréchaux de Villeroy, de Bouf[...] et le duc de Bourgogne, et le 23 [...] cembre 1703 il fut nommé maréch[...] camp.

Il passa en Espagne en 1704 [...] servit avec distinction sous le ma[...] chal de Tessé, et plus tard, en 170[...] eut une part décisive à la bata[...]

'Almanza, sous le maréchal de Berick, et encore à la prise de Tortose ; à celle d'Alicante.

Le 16 octobre 1704 il fut nommé eutenant général des armées du roi.

Le royaume de Valence, par cette ernière conquête, rentra sous l'obéisınce du roi d'Espagne qui lui en onna le gouvernement. Il administra e pays « avec un désintéressement et ne équité qui lui méritèrent l'amitié e la noblesse et la confiance des peules. Aussi, ajoute Pinard, le roi d'Esagne lui permit de porter dans son cusson les armes du royaume de 'alence. »

De retour en France il servit en auphiné sous le maréchal de Berwick; ans le comté de Nice et en Provence ous le comte de Grignan ; à l'armée u Rhin sous le maréchal de Villars.

En 1714 il repassa en Espagne avec e maréchal de Berwick pour remettre arcelone sous l'obéissance du roi et econquérir l'île de Majorque. Le roi 'Espagne le nomma chevalier de la 'oison d'or le 21 août 1715.

Il fut nommé gouverneur du Châeau Trompette en Guienne le 19 octore 1720. L'année suivante il eût une rrande part aux succès de l'armée l'Italie et de l'armée du Rhin, et fut réé maréchal de France le 14 juin 1734. Il eut une grande part à la prise le Philisbourg, ayant remplacé comme général en chef le maréchal de Berwick, qui y fut tué par un boulet de canon, le 18 juillet 1734; il eut le gouvernement de Strasbourg après la mort de ce maréchal, et mourut à Paris le 17 mars 1743.

Il était fils et le 6e enfant de Pierre Bidal, résident pour le roi Louis XIV à Hambourg et dans la Basse-Allemagne et de Catherine Bastonneau.

Il ép. : 1° le 28 avril 1717 Jeanne-Louise Joly de Fleury, fille de l'avocat-général, morte de la petite vérole, le 23 août de la même année ; 2° le 20 septembre 1718 Anne Le Clerc de Lesseville, fille de Nicolas, sgr de Mesnil-Durand, président au Parlement de Paris, dont il eut :

1. Claude-Etienne, marquis d'Asfeld, marié le 14 juillet 1755 à Anne-Louise Pajot de Villeperot ;

2. Jean-Guillaume, qui ép. en 1751 N... de Blaru, fille du marquis de Blaru, remariée à M. Le Nain, intendant de Moulins ;

3. Un fils mort jeune ;

4. Anne dite Mlle d'Asfeld, mariée à N... Houel, marquis de Langeais, tué à Fontenoy le 14 mai 1745 ;

5. Françoise-Charlotte dite Mlle d'Avaux, mariée le 20 août 1749 à Antoine-Louis-François comte de la Roche-Aymon.

Pierre Bidal, baron d'Asfeld, rendit des services considérables à Christine, reine de Suède, dont il fut agent-général dans les cours de France, d'Italie et d'Espagne. Cette princesse en reconnaissance par lettres patentes données Stockolm le 12 novembre 1653, l'éleva à la dignité de baron, lui, ses enfants et ses descendants, tant mâles que femelles lui permettant de porter les armes que nous donnons ci-après.

Et afin qu'il eut non seulement le titre de baron mais encore une baronie et un domaine où il put résider et dont il put s'intituler, la reine Christine lui fit don à lui, à sa femme et ses enfants, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruck, dans le duché de Poméranie et de Harsefeld, dit depuis d'Asfeld, dans le duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances et dépendances, droit de chasse et de pêche, et tous autres droits ; de sorte qu'il put à l'occasion se qualifier du titre de baron de Willembruch et sgr d'Harsefeld, voulant que lui, sa postérité et toute sa famille fussent reconnus pour tels, (Lach. Desbois, t. III, p, 149-152).

Lachesnaye-Desbois ajoute, à propos du maréchal d'Asfeld : « Philippe V

en le créant chevalier de la Toison d'or lui fit don le 31 août 1715 d'un titre en Castille sous l'appellation de *marquis d'Asfeld*, avec pouvoir d'en faire un majorat, en considération des services qu'il avait rendus à Sa Majesté, tant dans la défense de ses royaumes que dans la conquête de celui de Mayorque : ce titre transmissible à ses enfants, descendants et parents, et à tous ceux de son nom, tant en ligne directe que collatérale à perpétuité, avec faculté d'ajouter à l'écu de ses armes celles du royaume de Valence (il porte d'Aragon en cœur, et il a supprimé les armes de Bidal que Madame Esprit, sa sœur, portait encore) et pour devise : *Bellicæ virtutis in Hispania præmium*, et de jouir dans ses royaumes de tous les droits, honneurs, rang, privilèges, distinctions et franchises attribués aux marquis. »

C'est par suite d'erreur que dans notre volume des *Devises héraldiques*, p. 89, nous avons dit que cette devise avait été concédée à Claude-Etienne Bidal d'Asfeld, fils du maréchal, pour la part décisive qu'il avait prise à la bataille d'Almanza. Claude-Etienne était né en 1719, et la bataille d'Almanza fut livrée en 1707.

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à une bande d'azur chargée de trois couronnes d'or ; aux 2 et trois d'azur à un lion naissant d'argent couronné ; et sur le tout d'argent à une ancre d'azur posée en pal, surmontee de deux flèches de même passées en sautoir, les pointes en haut, qui est de Bidal. *L'écu couronné d'une couronne de baron, ayant à chacune de ses extremités un casque ouvert et couronné affrontés et sommés chacun d'un lion d'azur, couronné et affronté, et tenant, celui de droite une flèche d'argent et celui de gauche une ancre du même ; les lambrequins d'argent et d'or.*

Devise : *Fac bene ne timeas.*

(A suivre). L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

AIGUY

ROUERGUE, LANGUEDOC, BUGEY

La famille d'Aiguy est ancienne et originaire du Viala en Rouergue, établie à Toulouse, depuis 1550.

Jehan d'Aiguy, figure en 1387, parmi les hommes d'armes du Languedoc. (V. la monstre du sire de Lespinasse. — Bibl. nationale).

Depuis cette époque, une liste conservée aux archives de la famille donne les noms d'une suite de gens d'armes du même nom, vivant en 1398, 1421, 1435, 1474 et 1499. Jehan d'Aiguy qui figure le dernier sur cette liste chronologique eut pour fils Anthoine d'Aiguy, vivant en 1529, qui vint se fixer à Toulouse, à la suite des troubles religieux qui éclatèrent en Rouergue, vers le milieu du XVIe siècle et eut pour fils Charles II d'Aiguy, capitaine d'une compagnie sous le règne de Henri III. Anthoine IV d'Aiguy, son petit-fils (1648-1740), lieutenant au régiment de Champagne, ép. en novembre 1679, Marthe de Brie, fille de Jean et de Paule de Mulatier, alors orpheline, dont la famille fut représentée au mariage par Dom Estienne de Mulatier, son oncle, abbé de Beaumont, supérieur du monastère de Boulbonne en Lauragais ; de ce mariage entr'autres enfants :

Guillaume d'Aiguy, né en 1680, ép. le 19 novembre 1720 en l'église de la Dalbade à Toulouse, Marguerite de Salesse, fille de Jean et de Jeanne de Bégué, dont la famille a donné un capitoul à la ville de Toulouse en 1705.

De ce mariage sont nés huit enfants parmi lesquels : 1. Jeanne d'Aiguy, mariée en 1740 à Jacques de Manen, avocat au parlement, qui fut capitoul de la ville de Toulouse de 1775 à 1777 et dont le fils aîné Marie-Auguste de Manen, prit part aux assemblées de la noblesse de Toulouse en 1789, et le second, Jean de Mânen, fut colonel d'un régiment de Pondichéry, chevalier de Saint Louis ; 2. Jean-Joseph, qui suit.

Jehan-Joseph d'Aiguy, appelé le marquis de Crambes, entra jeune dans une compagnie de gendarmes du roi, fit la campagne de Flandre et servit à Fontenoy en 1745; il ép. en 1759 Marianne Gallard dont il eut : 1. Georges, qui suit; 2. Marguerite ép. Jean de Larroüy, sans enfants ; 3. Jean, gendarme du roi, prit part sous la révolution à l'insurrection royaliste dirigée par le comte de Paulo ; fait prisonnier les armes à la main, il fut fusillé sous les murs de Toulouse en 1796.

Georges d'Aiguy, appelé le marquis de Crambes, ép. le 30 janvier 1787 Marie d'Arbas, dont il eut :

1. — Georges, avocat à Toulouse, décédé en 1851, non marié;

2. — Marie-Jeanne, mariée à 1837 à Pierre-Bernard de Rieupeyroux ;

3. — Bertraud-Marthe-Auguste, élève de Saint-Cyr en 1819, fit la campagne d'Afrique au début de la conquête, mort à Marseille victime de son dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1854, lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de saint Grégoire le Grand. La municipalité de Marseille concéda à sa famille un terrain sur lequel un monument fut élevé portant cette inscription : « Au colonel d'Aiguy, l'armée et la ville de Marseille ». Il avait ép. le 22 mai 1838 Félicie-Louise de Blangini, d'une ancienne famille noble de Turin, dont : *a.* Marguerite, mariée à Germain Dondenne à Auxerre ; *b.* Marie, ép. le colonel d'artillerie Perrodon, officier de la Légion d'honneur, fils du général de division de ce nom, commandeur de la Légion d'honneur, dont la famille a donné des échevins à la ville de Lyon ; *c.* Raymond-Auguste, né en 1854, ancien officier d'infanterie, non marié, encore vivant, dernier représentant mâle de la branche aînée;

4. — *Raymond*-Louis-Victor, comte d'Aiguy, conseiller à la cour d'appel de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur (10 mars 1804 - 20 août 1874), ép. le 3 février 1841 Sybilla-Anna-Catharina Conradi, défunte, dont il eut : 1. Georges-Caro-Joseph, qui suit; 2. Carina-Élise-Joséphine-Marie-Thérèse, mariée à Louis Jacquet, inspecteur général des Ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, dont : *a.* Raymond, officier d'artillerie ; *b.* Hubert, sous-officier au 115e d'infanterie.

Georges-Caro-Joseph comte d'Aiguy, entré à Saint-Cyr en 1861, colonel commandant le 115e d'infant., chev. de la Légion d'honneur, ép. le 5 février 1874 Lucy-Marguerite-Adélaïde Guillard de Luyrieu, dont : 1. François-Louis-Léon-Raymond, né le 12 janvier 1875 ; 2. René-Joseph-Aimé, né le 29 avril 1876; 3. Raymond-Christian-Gilbert, né le 27 décembre 1880. — Résid. : château de Luyrieu, par Béon (Ain). — Cerveyrieu par Artemare (Ain) et Belley.

D'argent, au faucon essorant de sable, empiétant un oiseau du même, et fixant un soleil figuré d'azur, mouvant du canton dextre ; au chef de gueules chargé de sept étoiles d'or, posées 4 et 3. (V. *Annuaire de la noblesse*, 1883, p. 126).

Devise : *Ré sans fé (Rien sans foi).*

Cri : *Pour Dieu et le Roi !*

LOYNES D'AUTROCHE

« Résumé du mémoire de Chérin sur la famille de Loynes (originaire d'Orléans) sur titres communiqués par M. de Loynes d'Autroche, colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. »

Filiation depuis feu Guillaume de Loynes, nommé dans le contrat de mariage du 9 avril 1673, de Jean de Loynes, IIe du nom, son petit-fils, conseiller du Roy, trésorier général de France en la généralité d'Orléans, par provisions du 15 mars 1670 ; le 9 décembre 1702 il obtint des lettres d'honneur du dit office. Il épousa, par contrat du 9 avril 1673, passé devant Alexandre Basly et Charles Buisson, notaires royaux au châtelet d'Orléans, demoiselle Jehanne Pochon, (1) fille de messire Hector Pochon, chevalier, sgr de Beauregaad, conseiller du Roy, trésorier de France en ladite généralité, et de Marie Saichet. De ce mariage :

1. Jean, qui suit;

2. Marie de Loynes, femme d'Adrien du Houllay, chevalier, baron d'Ouilly, conseiller en la cour des aides de Paris.

IV. — Jean de Loynes, IIIe du nom, écuyer, sgr d'Autroche ; trésorier général au bureau des finances de la généralité d'Orléans, par provisions du 11 nov. 1702, en remplacement de son père. Il épousa par contrat du 29 août 1710, passé devant Pierre du Cloux et Florent Hubert, notaires au châtelet d'Orléans, demoiselle Marie-Thérèse Chartier, fille de Claude Chartier, écuyer, sgr de la Maison Rouge, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, et de Thérèse Sinson.

De ce mariage naquirent dix enfants :

1. Jean qui suit ;

2. François de Loynes d'Autroche, bachelier de Sorbonne et chanoine [illegible] l'église d'Orléans en 1742 ;

3. Louis de Loynes, écuyer, sgr [illegible] Morest, colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis en 1767 ;

4. Claude de Loynes, ancien capitaine au régiment de la Sarre et chevalier de Saint-Louis en 1767 ;

5. Daniel de Loynes, écuyer, sgr [illegible] la Théaudière. capitaine au même régiment en 1767 ;

6. Marie-Hector, auteur de la branche cadette rapportée plus loin ;

7. N... de Loynes, capitaine au régiment de Soissonnais, mort au service du roi avant 1767 ;

8. Marie-Thérèse de Loynes ;

9. Jeanne de Loynes de Beaumo[illegible].

10. Charles de Loynes d'Autroche, écuyer, chanoine et archidiacre [illegible] l'église d'Orléans.

V. — Jean de Loynes, chevalier, sgr d'Autroche, *alias* d'Hauteroche, d'abord trésorier et général des finances à Orléans, puis conseiller, chevalier d'honneur au présidial de [illegible] ville, épousa à Orléans, par contrat [illegible] 5 mai 1742 Mlle Marie-Thérèse [illegible] Coing, fille de messire Claude du Coing, écuyer, sgr de la Porte et de Ma[illegible] Rousseau.

De ce mariage vinrent deux fils :

1. Jean-Jacques, qui suit ;

2. Claude de Loynes, écuyer, s[illegible] d'Autroche, vivant en 1755 et 1762.

VI. — Jean-Jacques de Loynes, écuyer, sieur d'Autroche, né et baptisé le 25 août 1749, en l'église Saint-Michel d'Orléans obtint le 25 févr[illegible] 1767 un certificat de noblesse pour [illegible] chevau-légers; il fut ensuite sous-lieutenant au régiment des gardes. [illegible] épousa, en août 1778, Adélaïde-Mar[illegible] d'Orléans (1), fille de Pierre-Auguste [illegible] marquis d'Orléans. (Collection Cher[illegible] vol. 124. Col. 151. — Bibl. nat.).

(1) Pochon : *D'argent, au sautoir de sable, à l'aigle d'azur brochant sur le tout* (Armorial d'Orléans de 1696, p. 343).

(1) D'Orléans-Villechauve (Voir la continu[illegible] du P. Anselme, par P. de Courcy, art. Chasten[illegible] : Puységur).

De ce mariage :

VII. — Jean-Camille de Loynes d'Autroche, ép. en 1816 Cécile-Elisabeth de Chastenet de Puységur, fille d'Armand-Marc-Jacques de Chastenet, marquis de Puységur, lieutenant-général, petit-fils du maréchal de France et de Marguerite Baudard de Saint James. Il mourut en 1848 et sa femme en 1849.

De ce mariage trois fils :

1. Jacques-Camille-Edmond, qui suit;

2. Henri-Paul-Godefroy, ép. Marie-Cécile-Noémi de la Porte, dont Charles-Marie-Lionel, né le 5 mai 1856.

3. Paul-Marie-Emilien, né le 24 mai 1825, ép. le 4 nov. 1852 Berthe-Louise de Chastillon de Marconnay, dont :

a. Pierre-Jean-Marie, né le 28 août 1853, lieutenant d'infanterie;

b. Renée-Marie-Jeanne, née le 6 sept. 1855, ép. 1882 Alexandre-Frédéric de Sourdeval, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine d'Etat-major;

c. Robert-Marie-Albéric-Auguste, né le 29 octobre 1856.

VIII. — Jacques-Camille-Edmond de Loynes, appelé le comte d'Autroche, né le 3 janvier 1820, chevalier de la Légion d'honneur, chef d'escadrons de cavalerie, ép. le 24 février 1854 Jeanne-Cornélie Balbiani, dont :

1. Jean-Charles-Emmanuel, né le 26 avril 1855, capitaine au 13e régiment de dragons, décédé le 22 août 1893;

2. Jean-Gérard-Félicien-Raymond, né le 14 novembre 1860, lieutenant au 12e régiment de chasseurs en 1893;

3. Jeanne-Valentine-Clotilde, née le 15 janvier 1862.

A cette même famille appartient M. Paul de Loynes, professeur à la faculté de droit de Bordeaux, marié avec Mlle Bernard dont la fille Marie-Rose de Loynes a épousé le 18 avril à Bordeaux Marie-Emile-*Ernest* Morgon, capitaine au 11e hussards.

BRANCHE CADETTE

V. — Marie-Hector de Loynes d'Autroche, écuyer, sieur de Millebert, *aliàs* Milbert et Mellebert, et de Moléon, sixième fils de Jean de Loynes IIIe du nom, et de Marie-Thérèse Chartier, épousa, par contrat du 14 juin 1762, passé devant Odigier et Danglebermer, notaires au Châtelet d'Orléans, Marie-Catherine Nouel des Elus, fille de messire Jacques Nouel, écuyer, sieur des Elus, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers, et de Marie-Madeleine Legrand de Melleray. Il eut de cette alliance :

VI. — Louis-Hector de Loynes, baptisé le 28 avril 1766 en l'église Sainte-Catherine d'Orléans.

Le 1er juin 1782, après avoir fait des preuves de noblesse devant Bernard Chérin, généalogiste du Roi, il en obtint un certificat de noblesse pour être reçu sous-lieutenant dans les troupes du Roi (Collection Chérin, volume 214, page 35, n° 216, - Bibl. nat.)

Coupé : au 1er de gueules à une fasce partie gironnée et contre gironnée de trois pointes d'or et d'azur, accostée de deux vivres d'argent ; au 2e d'azur à sept besants d'or posés 4 et 3.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS D'AVRIL

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le baron Jean de Bodman, fils du baron de Bodman et de feu la baronne de Bodman née Bernard de la Fréjollière, avec Noémie d'Anthenaise, fille du feu comte d'Anthenaise et de la comtesse née Camille-Gabrielle Bernoud de Rochetaillée.

Le mariage a été célébré le 12 mars au château de Monthireau (Eure-et-Loir).

Les témoins du marié étaient : Jean de Beauregard et le comte Charles de Danne, ses cousins ; ceux de la mariée : le vicomte Charles d'Anthenaise et le comte Ramey de Sugny, ses oncles.

Hermann baron de Bodman a ép. en 1881 Marie-Augusta-Eugénie-Valentine O'Neill de Tyrone.

La famille de Bodman, originaire de Suisse, a eu des lettres de baron du Saint-Empire, en 1690 et 1716.

D'argent, à 3 feuilles de tilleul de sinople les tiges en haut; alias, *écartelé, aux 1 et 4 d'or au bouquetin rampant de sable; au 2 et 3 d'argent à 3 feuilles de tilleul de sinople les tiges en haut.*

L'écu timbré d'un chapeau pyramidal de sable retroussé d'hermine, couronné d'or, sommé de plumes de paon au naturel.

(V. pour la famille d'Anthenaise, originaire du Maine, le *Bulletin* de 1889, col. 380.)

D'argent, à l'aigle éployée de gueules, au vol abaissé.

Le baron Acher de Montgascon, lieutenant au 28e régiment d'infanterie, fils du baron de Montgascon, ancien ministre plénipotentiaire, et de la baronne née Beuverand de la Loyère, avec *Jeanne*-Marie-Léontine Rousseau de Courcy, fille du vicomte Ernest Roussel de Courcy et de la vicomtesse née de Fay de la Tour-Maubourg.

La bénédiction nuptiale a été donnée le 14 mars par Mgr Bécel, évêque de Vannes, en l'église de Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le colonel de Villemain, commandant le 28e de ligne, et le baron du Blaisel ; pour la mariée : le marquis de Courcy et le marquis de Pange, ses oncles.

D'après le Nobiliaire de Normandie la famille Acher est originaire de Normandie où elle a été maintenue dans la noblesse à Alençon le 1er septembre 1667, et à Pont-l'Évêque le 3 décembre 1668. Elle est connue depuis Eudes Aché, écuyer, sgr de Beuzeval, vivant en 1415, qui épousa Marie de Tournebu dame de Marbeuf.

Jean-Pierre d'Aché, comte d'Aché, chef d'escadre en 1756, fut lieutenant général des armées navales en 1761, grand croix de l'ordre de Saint-Louis en 1766. Il commanda la division navale qui conduisit Lally dans l'Inde et y obtint de grand succès contre les amiraux anglais Pocok et Stervens, en 1758.

Charles-Louis-René d'Aché comte de Marbeuf, enseigne dans le régiment de Bourbonnais en 1728, fut employé dans le service de l'état-major pendant les guerres de 1740 et 1757 ; brigadier en 1759 ; maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1768 ; commandant en Corse ; commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1766, grand croix en 1779.

La branche de Marbeuf est éteinte. Celle de Montgascon est représentée :

lle avait pour chef sous le second empire le baron Clément Aché de Montascon, marié à Flavie Désirée Belhomme de Morgny dont une des filles Flavie-Aglaé ép. en 1856 Charles-Nicolas-Marcelin de Marbot.

Ecartelé, au 1 d'argent à la bande d'azur accompagnée de six tourteaux de gueules posés en orle ; au 2 d'or à 3 tourteaux de gueules ; au 3 échiqueté d'or et d'azur à la bordure de gueules ; au 4 d'argent à 3 tourteaux de sable ; sur le tout, écartelé, aux 1 et 4 chevronné d'or et de gueules, aux 2 et 3 de gueules à 2 fasces d'or.

(V. pour Roussel de Courcy les *Bulletins* de 1886, col. 234 ; 1887, col. 623-24).

D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 quintefeuilles du même.

Le comte *Roger*-Auguste de Castellane-Norante, avec Mlle Ligneau, fille de M. et de Mme Ligneau, née Montané dont le père M. Michel Montané fut deux fois député sous l'Empire, chevalier de la Légion d'honneur.

Le mariage a été célébré le 19 mars en l'église de Saint-Philippe du Roule, à Paris.

Les témoins du marié étaient : M. de Terrebasse, son oncle et le comte de Castellane, son frère ; ceux de la mariée : M. Heydemann, son beau-frère et le marquis d'Audiffret, son cousin.

Le marié est le troisième fils de Boniface-Lionel de Castellane, marquis de Castellane-Norante et de la marquise née Elisabeth-Phélize Jacquier de Terrebasse.

Ses frères et sœurs sont : Adhémar, Florens, Raymond, Marthe et Renée.

La branche de Norante, dont le père du marié est aujourd'hui le chef, est la branche aînée de cette illustre maison.

(V. pour la maison de Castellane et les armes les *Bulletins* de 1887, col. 233-234 ; de 1895, col. 177 et 198).

Pierre-Emile de Gasquet, capitaine d'état-major particulier du génie à Montpellier, fils de Charles-Henri-Bernard de Gasquet décédé, et de Louise-Marie Aurran, à Lorgues (Var), avec Emilie-Amédée-Camille Ducoin, fille de M. Ducoin, vice-président honoraire du tribunal civil de Marseille et de Mme Ducoin née Hélène-Marie-Léontine Sivart de Beaulieu.

Le mariage a été célébré le 4 avril en la chapelle de l'Assomption, paroisse de la Madeleine, à Paris.

Les témoins du marié étaient ses frères : Gaston de Gasquet et Edgard de Gasquet, chef d'escadrons d'artillerie de la marine ; et ceux de la mariée : M. Adolphe Rogier, et M. François de Lagorsse, ancien député de la Meuse.

(V. pour la famille de Gasquet en Provence, le *Bulletin* de 1891, col. 92-93.)

De sinople, au coq d'argent becqué d'or, crêté et barbé de gueules ; au chef cousu d'azur chargé d'un soleil levant d'or, dissipant un nuage d'argent.

Devise : *Post nebula Phœbus.*

René-Alexandre-Etienne-Constantin, marquis de Plœuc, lieutenant au 16e dragons, né à Constantinople le 26 décembre 1867, fils unique du feu sous-gouverneur de la Banque de France et député de la Seine, Alexandre-Marie-Sébastien, marquis de Plœuc, né à Quimper, le 7 octobre 1815, décédé à Guerguélégan (Finistère) le 25 août 1887, et de Emilie-Agathe de Mauduit du Plessix, fille du baron Georges Nachet et de Louise-Hélène Guérin, décédés.

Le mariage a été célébré le 18 avril en l'église Saint-Augustin à Paris.

Les témoins du marié étaient M. R. de Çagarriga et le vicomte de Saint-Pern, ses beaux-frères; et ceux de la mariée : le comte de Changy, son beau-frère, et M. Nachet, son oncle.

Le marié a deux sœurs : Jeanne-Emilie-Béatrice, née le 1er juin 1858, mariée à M. R. de Çagarriga, ingénieur, et Mélanie-Marie-Caroline-Alexandrine, née le 21 mai 1863, mariée en avril 1890 au vicomte Maurice-Bertrand de Saint-Pern, lieutenant de vaisseau, en résidence actuelle à Toulon.

La famille de Plœuc d'aujourd'hui, originaire de Bretagne, remonte au XIVe siècle. Son premier auteur connu est Tanguy, qui épousa l'héritière des anciens seigneurs de Pleuc. (Cfr. Denis de Thézan. *Généalogie de la Maison de Plœuc).*

La terre de Plœuc fut érigée en comté par lettres du 14 avril 1696 et du 22 juin 1699, en faveur d'Yves-Olivier de la Rivière, sgr de Plœuc, marquis du Plessis de la Rivière, gouverneur de Saint-Brieuc.

La seconde maison de Plœuc encore représentée de nos jours, à laquelle appartient le marié, a possédé les seigneuries du Timeur, du Breignon, de Kerharo, de Quilguifin, du Val et de Kergorlay. La seigneurie du Timeur fut érigée en marquisat en novembre 1616, en faveur de messire Sébastien de Plœuc, chevalier, baron de Kergorlay.

Elle a été maintenue dans sa noblesse par les commissaires de Bretagne en 1668 et a fait ses preuves pour l'Ecole militaire le 16 juin 1785.

Du mariage d'Alexandre-Jean-Sébastien de Plœuc, marquis de Plœuc, décédé au château de Guerguélegen, à l'âge de 90 ans, le 18 octobre 1858 et de Marie-Louise-Alexandrine Le Jumeau de Kergaradec, aïeul du marquis actuel, étaient issus deux fils : l'aîné, né en 1810, mort en bas-âge ; le père du marié et six filles : 1. Mélanie-Jeanne Hippolyte, née le 22 mars 18.., mariée le 12 juin 1849 à Michel-Lou.. François-Marie Chauu de Limur ;

2. Léontine-Marie-Antoinette, née le 1er décembre 1813, mariée le 19 janvier 1847 à Anne-Charles-Frédéric De-peisses de la Plane ;

3. Azélie-Françoise-Marie, née le .. août 1819, dame du Sacré Cœur de Jésus ;

4. Rosine-Marie-Théodore, née le .. octobre 1822, morte le 23 mai 1849;

5. Caroline-Marie-Alexandrine, née le 10 mai 1823 ;

6. Alphonsine-Marie, née le 27 .. 1824, mariée le 10 avril 1844 à A.. Charles Halna du Frétay, décédée le .. janvier 1866.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 5.. 1888, col. 383; 1890, col. 228.)

D'hermines, à 3 chevrons de gueules

Devise : *L'âme et l'honneur.*

Marie-Honoré-Jacques de la Cour marquis de Balleroy, fils d'Albert-Félix Justin de la Cour de Balleroy comte de Balleroy, décédé, et de Claudine-Adrienne-Marie Roslin d'Ivry, avec *Marie*-Adrienne-Auguste de Mornay-Montchevreuil, fille unique de Auguste-Napoléon-Philippe marquis de Mornay-Montchevreuil, ancien député de l'O.., décédé en 1893, et de Marguerite-Agla.. Elisabeth-Alice Legrand de Villers, décédés.

Le mariage a été célébré le 22 a.. en l'église Saint Pierre de Chaillot, à Paris.

Les témoins étaient pour le marié le duc de Fézensac et le marquis de Chaumont-Quitry ; pour la mariée : S. A. R. le duc de Chartres et le comte Fernand de Montesquiou.

La maison de la Cour de Balleroy, originaire de Normandie, généralité de Caen a été maintenue par Montfaut

1463, par Roissy en 1599, par Challart en 1666, et admise aux honneurs la Cour en 1783.
'acques de la Cour, Sgr de la Cour, .ltot, Manneville, etc., conseiller au rlement de Paris, puis maître des luêtes, obtint l'érection des fiefs du onquay, du Vernay, de Balleroy, etc. marquisal sous le nom de Balleroy mois de décembre 1704. Il avait . Madeleine-Charlotte-Emilie Le Febe de Caumartin, arrière petite-fille du rde des sceaux sous Louis XIII.
La sœur du père du marié, Annearie-Louise-Émilie de la Cour de Balroy, avait épousé en 1855, le marquis Chaumont Quitry, décédée.

D'azur, à trois cœurs d'or posés 2 et 1.

Marie de Mornay-Montchevreuil, ıarquise de Balleroy, est la fille unine du marquis de Mornay de Montıevreuil, décédé en 1893, président de ı Société hippique de France, officier e la Légion d'honneur. L'ancienne et lustre maison de Mornay, originaire u Berry, n'est plus représentée dans :s mâles que par Pierre, comte de Iornay-Soult de Dalmatie, lieutenant-olonel dans l'armée territoriale, anien chef d'escadrons au 15e régiment e chasseurs à cheval, marié en 1860 à ıntoinette-Caroline-Marie-Louise Bel-'omme de Caudecoste, dont il est veuf, ans enfants. A la mort de son frère ıuguste-Napoléon-Philippe de Mornay, ıère de la mariée, il a relevé, comme hef de famille, le titre de marquis de Iornay-Montchevreuil, qui s'éteindra ıvec lui. (V. le *Bulletin* de 1893, col. 566-568.)

Burelé, d'argent et de gueules de 10 pièces, au lion morné de sable et couronné d'or, brochant sur le tout.

Devise : *Arte et Marte.*

François-*Charles* de Surville, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais à Carcassonne, fils de feu François-Charles-Raymond de Surville, comte romain, officier d'artillerie au service de Pie IX, commandeur de l'Ordre de Pie IX, et de Gabrielle-Charlotte-Herminie de Trinquelague-Dions, avec Valentine-Marie-Henriette Faulquier, fille de Jean-Pierre-Fulcrand-*Léon* Faulquier et de Marie-Octavie-Mélanie Dieulafait.

Le mariage a été célébré le 22 avril en l'église Saint-Denis, à Montpellier.

Les témoins du marié étaient : Charles de Surville, marquis de Lattier, son oncle, et Joseph de Mont de Benque, directeur de la succursale de la Banque de France, à Tarbes; ceux de la mariée : Emile Faulquier, son oncle, et Henri vicomte de la Serre d'Aroux. (V. pour la famille de Surville en Languedoc le *Bulletin* de 1887, col. 337-338.)

D'azur, à trois roses d'argent posées 2 et 1; au chef d'hermine.

Marie-Victor-Pascal-*Alban* de Bonnet de Maureilhan de Polhes, fils de Marie-François-Eugène-*Gaston* de Bonnet de Maureilhan de Polhes, colonel en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, et de Marie-Victorine Thibout de la Fresnaye, avec Caroline-Marie-Thérèse de Gimel, fille de Charles-*Maurice* de Gimel, chef au ministère des finances et de Camille-Joséphine-Marie Leroy, décédée.

Le mariage a été célébré le 30 avril en l'église Saint-Sulpice à Paris.

Les témoins du marié étaient : le général de division Alban de Bonnet de Maureilhan, baron de Polhes, son oncle et M. Paul Planquette; ceux de la mariée : Pierre de Gimel, capitaine au 1er régiment de chasseurs et M. Gabriel Leroy, ses oncles.

La maison de Bonnet de Maureilhan, originaire du diocèse de Béziers dans le Bas-Languedoc, a donné à l'armée des officiers distingués, un gentilhom-

me de la chambre du roi sous Henri IV, chevalier de Saint-Michel ; un chevalier de Malte en 1632; un mestre de camp d'infanterie en 1643; un général de division en 1868, commandeur de la Légion d'honneur; un colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur en 1871, etc.

Elle était en possession depuis la fin du XVIe siècle de la baronnie de Polhes et a été maintenue dans sa noblesse de race et lignée par jugement de M. de Bezons du 23 novembre 1668.

Jean-François de Bonnet de Maureilhan, baron de Polhes, sgr de Neffiés, et Henri-Etienne de Bonnet de Maureilhan, co-sgr de Savignac, prirent part aux assemblées de la noblesse de Béziers, en 1789.

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de 3 mouchetures d'hermine.

(V. pour la maison chevaleresque de Gimel, originaire du Limousin, répandue en Guienne, en Périgord, en Quercy et dans l'Ile de France, connue depuis 1163, maintenue dans les recherches de 1666 et années suivantes, et par la cour des aides de Bordeaux en 1777, le *Bulletin* de 1890, col. 46-47).

Fascé, d'argent et d'azur de huit pièces, à la bande de gueules brochant sur le tout.

Le vicomte Alfred de Buyer de Mimeure, fils du marquis et de la marquise née de Jouffroy d'Abbans, avec Jeanne de Mullot de Villenaut, fille de M. de Mullot de Villenaut et de N... d'Orlié de Saint-Innocent.

Le mariage a été bénit le 30 avril en la cathédrale d'Autun par Mgr Perraud, évêque du diocèse.

Les témoins du marié étaient: le général comte de Jouffroy d'Abbans, son oncle et le marquis de Raincourt, son cousin; ceux de la mariée: le comte d'Orlié de Saint-Innocent, son oncle, et Eugène Chevreul, son cousin.

La famille de Buyer est une des plus anciennes du Lyonnais. Elle a donné quatre échevins à la ville de Lyon avant 1510. La mariée appartient à une branche passée en Comminges; elle a possédé la seigneurie de Colom... dont l'auteur était Jacques Buyer, échevin de la ville de Lyon en 14.. Cette branche a été maintenue dans sa noblesse par Le Gendre, intendant de Montauban le 14 février 1702.

En 1688, François de Buyer, fils de Louis de Buyer et de Marie de C..., vint en Franche-Comté pour servir dans une compagnie de cadets-gentilshommes commandée par le marquis de Fabry de Moncault, comte d'Autrey, et ses descendants sont restés dans cette province jusqu'à nos jours.

Le feu marquis de Buyer de Mimeure avait relevé le nom et les armes de Claude Casimir Fyot de Vaugimois, marquis de Mimeure, cousin-germain de sa mère, née de Chaillot, fille d'un Mimeure. La famille de Chaillot établie à Dôle et à Besançon avait eu elle-même des lettres de marquis en 1746.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'argent tenant entre ses pattes de devant un écusson d'or chargé d'un chêne arraché de sinople, qui est de Buyer; *aux 2 et 3 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 losanges du même*, qui est Fyot de Mimeure.

Devise : *Deo et ense Domini sui.*

La famille de Mullot de Villenaut est originaire du Nivernais. Elle a produit des officiers distingués parmi lesquels Edme-Marie marquis de Villenaut qui épousa Catherine de la Ferté-Meung et prit du service en Russie; il se distingua au siège de Bender et fut nommé par Catherine II, gouverneur de ses pages.

De sable, à la bande d'argent chargée de trois coquilles de gueules et accostée de deux molettes d'éperon d'or.

DÉCÈS DU MOIS D'AVRIL

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le général de division *Raymond-Adolphe* Séré de Rivières, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris le 18 février à l'âge de 80 ans, laissant deux fils : 1. Georges Séré de Rivières, juge au tribunal de la Seine ; 2. Paul Séré de Rivières, capitaine au 5e régiment d'infanterie.

Le général défunt était sorti de l'Ecole polytechnique en 1837; il fut général de brigade en 1870, général de division en 1874, admis à la retraite en 1880. Il avait été nommé rapporteur dans le procès du maréchal Bazaine, et avait pris une part considérable dans la réorganisation militaire des places de défense de la région de l'Est.

Il appartenait à une famille du haut Languedoc, originaire de Toulouse, qui avait donné des capitouls à cette ville en 1557, 1610, 1723, et s'était fixée depuis dans l'Albigeois ; elle s'était divisee en deux branches dont l'aînée, celle du général, avait possédé les baronnies de Rivières et de Cornebouc, et pris part aux assemblées de la Noblesse en 1789; la branche cadette fut anoblie le 6 janvier 1815.

Bernard Séré, bourgeois de Toulouse, fut nommé capitoul en 1557.

Guillaume Séré, seigneur de Corconsac, fut nommé capitoul en 1610.

Jean Séré, bourgeois de Toulouse, fut capitoul en 1723.

N. de Séré, baron de Rivières et de Cornebouc, au diocèse d'Albi, assista à l'assemblée de la noblesse tenue à Toulouse en 1789.

N. de Séré de la Pugeterie, assista à l'assemblee de la noblesse convoquée à Toulouse en 1789.

Jean-Pierre-Antoine Séré, député, a obtenu du Roi des lettres de noblesse le 18 novembre 1814 ; elles furent enregistrées par la Cour Royale de Toulouse.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même ; en pointe une gerbe d'or.

Marie-Roberte-Léonie de Ségur-Montaigne, mariée à Hercule, baron de Chambaud de Jonchères, ancien consul général, est décédée à Versailles le 17 février.

Jean-*Amédée*-Nicolas, comte de Ségur-Montaigne, le dernier de sa branche qui descendait du célèbre philosophe, avait épousé Augusta Mac-Kerrel. Il n'en eut que deux filles : 1. la baronne de Chambaud ; 2. et Amélie de Ségur, morte sans alliance.

La défunte laisse un fils : Gaston, et trois filles dont l'une Béatrix, a épousé un de ses parents en janvier 1880, Raymond comte de Ségur d'Aguesseau secrétaire d'ambassade à Vienne, fils du feu comte Henry et de la princesse Isabelle Lubomirska.

(V. pour la maison chevaleresque de Ségur en Guyenne, dont la filiation remonte au XIIIe siècle, le *Bulletin* de 1889, col. 101-102.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules au lion d'or, aux 2 et 3 d'argent plein.

La famille de Chambaud, originaire du Vivarais, où elle a été maintenue dans sa noblesse de race et lignée, par jugement de M. de Bezons, du 15 janvier 1671, a possédé la baronnie de Jonchères, située en Velay, diocèse du Puy. Elle était alors divisée en quatre branches qui furent maintenues par le même jugement. On la trouve en Périgord, vers la fin du XVIIe siècle.

Elle y fut sans doute attirée par sa parenté avec la maison de Hautefort, dont un des représentants, Claude de Hautefort, vicomte de Lestrange, avait épousé le 20 mars 1620, Paule de Chambaud, fille héritière de Jacques de Chambaud, vicomte de Privas.

En 1732 un de ses membres figure parmi les consuls de la ville de Périgueux.

Annet-Guillaume Chambaud de Jonchères, chevalier, sgr du Mont, fut marié à Christine de Bologne, veuve de Martial de Thibault, chevalier, vicomte de Servanches, commune du canton de Sainte-Aulaye, où il habita. Un de ses fils, Martin, chevalier, sgr de Nabinaud, arrêté comme suspect en 1792, mourut dans les prisons de Confolens, sous la Terreur; il laissa trois enfants : Mesdames Le Berton de Puyrenier et de Bodin de Saint-Laurent; et un fils, Martin-Guillaume, qui émigra et fut le père de Auguste-*Hercule* baron de Chambaud de Jonchères, mari de la défunte. (V. *Armorial de la noblesse de Périgord*, t. II, page 39.)

L'*Armorial* précité, qui reconnait comme nous l'origine languedocienne de la famille de Chambaud, lui donne pour armes : *D'azur, au lion d'or, au chef d'hermine*. Nous croyons que ces armes sont erronées.

L'*Armorial* de 1696, p. 351, donne à cette famille comme blason :

Tiercé en fasce, au 1 d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois casques grillés de front de gueules; au 2 d'azur à trois étoiles d'or posées en fasce; au 3 d'argent à un lévrier courant d'azur.

Devise : *Post prœlium rectus.*

Le baron Frantz de Klopstein, ancien député de la Meuse, maire de Ville en Woivre, est décédé dans la première quinzaine de mars, à l'âge de 57 ans.

Il laisse un fils, le baron de Rene Klopstein, et quatre ne eux : Ant... et Paul de Rozières; Aymar le Hariv. de Gonneville et Adrien Michaut.

Sa famille, originaire de Mayen... vint s'etablir en Lorraine au milieu ... XVI[e] siècle et donna trois prévôts à ... la ville de Marsal. Le premier ... Alexandre Klopstein, anobli par le d... Henri en 1619; il épousa Fran... Gonnevaux, dont il eut :

François Klopstein, prévot et re... veur de Marsal qui épousa Nicole ... Marais, dont il eut :

Jean-François de Klopstein, pre... de Marsal, qui épousa Jeanne Géra... et fut père de :

Jean-Louis de Klopstein, Sgr de R... court, ép le 10 novembre 1710 à Ap... mont Marie-Gabrielle de Mauljea... dont il eut :

Antoine-François de Klopstein, sgr ... Récourt, ép. le 1[er] mars 1745, à Eri... Marguerite-Françoise Haizelin, do... 1. Nicolas-Antoine; 2. Nicolas-Lo... reçus l'un et l'autre cadets-gentilsh... mes du roi Stanislas de Lorraine l'Ecole militaire de Lunéville en 17.. et 1762, après avoir fait leurs preuv... de noblesse devant le Conseil auli... *(Archives Nationales)*.

Nicolas-Antoine baron de Klopst... sgr de Saint-Aignan, Bricourt ou B... court et Marcheville prit part en 17.. aux assemblées de la noblesse du ba... liage de Saint-Mihiel.

Nicolas-Louis baron de Klopste... chevalier, sgr de la première mo... divise de Colombey-la-Fosse, gen... homme de la chambre du prince ... Hohenlohe, chevalier et commissa... de l'Ordre du Phénix, prit part en 17.. aux assemblées de la noblesse du ba... liage de Toul.

D'or, à la fasce d'azur, accompag... en chef de deux lionceaux issant de s..., et en pointe de deux mains frappant u... pierre qui jette des flammes.

Aymard-Marie-Charles-Gaston de Niay, marquis Aymard de Nicolay, aîné du marquis Théodore de Niay, ancien pair de France, décédé à nève le 7 juin 1871, et de Auguse-Charlotte-Adèle de Lévis Ventaur, sœur du dernier duc de Lévis, décédé le 11 mars à Pegli (Italie), à ge de 82 ans, non marié.

Il était le frère aîné de Aymard-arie-*Raymond* comte de Nicolay, ma-, dont postérité ; d'Aymard-*Charles*-arie-Louis de Gonzague, marié, dont stérité ; et d'Aymard-Marie-Barthémy-Joseph, non marié.

Tous représentants du troisième raeau de la branche des marquis de oussainville, qui a donné la longue rie des premiers présidents de la iambre des comptes de Paris dont le ernier titulaire mourut en 1794, avec n fils aîné, sur l'échafaud révoluonnaire.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 15-24).

D'azur, au lévrier courant d'argent, ccolé et bouclé d'or; alias *colleté de ueules et bouclé d'or.*

Devise : *Laissez dire.*

Mme Samuel de Perregaux, née ulie de Chambrier, est décédée le 4 mars, à Neuchâtel (Suisse). Elle vait épousé M. S. de Perregaux, iembre du conseil héraldique de rance, capitaine d'infanterie suisse, ont elle a eu : 1. Charles, né le 9 avril 891 ; 2. Paul, né le 5 juillet 1892 ; . Marie, née le 18 septembre 1893 ; . Julie-Claudine, née le 13 mars 1895.

La famille des barons de Chambrier st une des plus anciennes et des plus ustement considérées des principauté t canton de Neuchâtel.

Quant aux Perregaux dont M. Sanuel de Perregaux a publié, d'après es papiers de famille, le tableau généalogique en 1894, ils étaient déjà onnus vers 1500 et semblent originaires de Geneveys-sur-Coffrane, en Valengin.

(VIe degré). François-Frédéric de Perregaux, cinquième descendant de Jean Perregaux, né le 20 juin 1716, décédé le 26 décembre 1790, prit du service en France de 1733 à 1740, puis rentra en Suisse, en qualité de colonel du Val de Ruz. Le 10 décembre 1743 il épousa à Neuchâtel Barbe-Suzanne de Brun, baptisée le 9 septembre 1719, décédee le 20 novembre 1810. Ils eurent sept enfants, dont trois fils. Le premier laissa postérité et fut sénateur de l'Empire. Le second est la tige des Perregaux actuels de Neuchâtel.

1. Jean-Frédéric Perregaux, né à Neuchâtel le 4 septembre 1744, baptisé le 23, décédé à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), le 17 février 1808, et inhumé au Panthéon, membre du Sénat conservateur en 1799, épousa à Paris en janvier 1779 Adélaïde de du Praël de Surville, née en 1757, décédée à Paris le 22 janvier 1794. Enfants : *a*. Anne-Marie-Hortense, née à Paris le 18 octobre 1779, baptisée le 25, décédée à Paris le 25 mai 1857, mariée à Paris en 1798 à Auguste Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, dont elle n'eut pas d'enfant et se sépara vers 1825.

2. Alphonse-Claude-Charles-Bernardin, comte Perregaux, né à Paris le 29 mars 1785, mort à Paris le 9 juin 1841, chambellan de l'Empereur, comte de l'Empire français le 21 décembre 1800, pair de France en 1815 et en 1831, marié à Paris le 20 novembre 1813 à Adèle-Elisabeth Macdonald, fille du maréchal Macdonald, duc de Tarente, née à Saint-Germain-en-Laye le 31 janvier 1794, décédée à Paris le 15 novembre 1822 ; enfants :

a. Alphonse-Marie, comte Perregaux, né à Paris le 27 juillet 1814, mort à Tauris le 17 avril 1856, secrétaire d'ambassade en Perse, marié à Boulogne-sur-Mer le 22 janvier 1842 à

Louise Scholastique-Adèle Crètu, née à Coblentz le 10 avril 1813, morte à Mussy-sur-Seine (Aube) le 8 janvier 1889.

b. François-Charles-Edouard, comte Perregaux, né à Paris le 1er novembre 1815, décédé à Saint-Cyr (Indre-et-Loire) le 30 mai 1889, sans alliance. Officier de cavalerie, sportman distingué, il ne prit aucune alliance ;

c. Adèle-Hortense-Albertine-Ernestine, née à Paris le 19 novembre 1821, morte le 19 mars 1834.

Cette branche est éteinte.

De Charles-Albert-Henri de Perregaux resté à Neuchâtel et frère puîné de Jean-Frédéric, né le 8 avril 1757, y décédé le 18 octobre 1831, sont issus les Perregaux actuels.

C.-A.-H. de Perregaux fut colonel, inspecteur des troupes de l'Etat, anobli par lettres-patentes du prince souverain de Neuchâtel et de Valengin datées de Bayonne : 15 juin 1808. Il avait épousé à Neuchâtel le 15 juin 1790 Charlotte-Louise de Gaudot, née le 3 juin 1762, décédée le 6 août 1842 ; dont :

a. Armand-Frédéric, qui suivra ; *b.* Alexandre-Charles de Perregaux, né à Neuchâtel le 21 octobre 1791, mort en rade de Cagliari le 6 novembre 1837, des suites d'une blessure reçue à l'assaut de Constantine, général français, chef d'état-major général de l'armée d'Afrique, officier de la Légion d'honneur. Créé baron par ordonnance royale du 31 janvier 1816, suivie de lettres patentes du 4 mai de la même année ; il avait épousé à Neuchâtel le 5 décembre 1825 Cécile de Pourtalès, née le 9 septembre 1804, morte Paris le 24 mars 1830, sans postérité.

Armand-Frédéric, major de carabiniers, conseiller d'Etat, né le 27 août 1790, décédé le 12 juin 1873, prit deux alliances : 1° Avec Adolphine-Julie-Françoise, fille du baron de Pury, née en 1791, décédée le 22 février 1859, dont : Adolphe-Frédéric-Cha[illegible] (16 mai 1824, 13 août 184[illegible]) ; Lou[illegible] née le 4 avril 1826, mariée au bar[illegible] Charles de Buren ; Cécile, née le [illegible] mars 1828, mariée à Louis-Alexan[illegible] de Dardel ; Agathe, née le 31 mars 18[illegible] morte en bas âge le 19 janvier 18[illegible] Frédéric, chef actuel de la famille ; [illegible] Guillaume, né le 13 avril 1833, mor[illegible] Vienne le 28 juillet 1863, chamb[illegible] de la reine de Suède.

En secondes noces A. F. de Pe[illegible]gaux avait épousé le 11 juillet [illegible] Elisabeth-Sophie baronne de Steig[illegible] vivante, née à Interlaken le 28 j[illegible] 1825.

Frédéric de Perregaux, né le 6 ma[illegible] 1831, député de Neuchâtel, a épousé [illegible] 14 avril 1858 Madeleine de Montmollin, née le 4 mars 1838, dont : 1. Pa[illegible] 24 avril 1859, 20 mars 1867 ; 2. Jean[illegible] née le 6 septemb. 1860; 3. Samuel, n[illegible] 25 novembre 1861 ; 4. Marie, 10 ma[illegible] 1863, — 15 mai 1885 ; 5. Pierre, 14 ju[illegible] 1866, — 22 mars 1867; 6. Rachel, née [illegible] 29 novembre 1868.

D'argent, à trois chevrons de sable.

La baronne douairière de Barante, née Montozon, est décédée le 16 ma[illegible] au château de Barante. Elle ét[illegible] veuve depuis le 10 mai 1889 du bar[illegible] Prosper-Claude-Ignace-Constance de Barante, ancien préfet, ancien dépu[illegible] au Corps législatif, ancien membre de l'Assemblée nationale, ancien sénateur, dont une nombreuse postérité.

(V. pour la notice sur la famille Brugière de Barante en Auvergne les *Bulletins* de 1887, col. 347 ; 1889, col. 3[illegible] et 303).

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à 4 bruyères de sinople soutenues d'une champagne du même ; au chef d'azur chargé d'un soleil rayonnant d'argent ; au 2 et 3 d'azur à la croix pattée d'argent.

Charles-Edouard comte de Monto-·n, père de la baronne de Barante, ait issu d'une ancienne famille du ṡrigord. Né à Périgueux le 28 mai '88, député du Nord, puis pair de rance en 1845, maire de Lalaing, il vait épousé à Lalaing, le 18 novem-re 1818 Félicité Delfosse, née à Bé-ıune le 4 novembre 1803, décédée au ıâteau de Barante le 6 octobre 1857 Toy. les *Pairs de France*, par M. L. e Brotonne, 255), et en avait eu un ls et trois filles :

1. Ernest, né à Saint-Quentin où son ère était sous-préfet le 16 décembre 819, mort à Paris le 12 octobre 1843, uditeur au Conseil d'Etat ;
2. Adèle, née à Douai le 16 mai 1822, nariée à M. Henry Davillier ;
3. Lucie, née à Douai le 2 juin 1826, nariée au baron de Barante, la dé-'unte ;
4. Camille, née à Douai le 29 mars .830, morte le 22 novembre 1842.

Le nom de Montozon ou Montauzon ;e voit à chaque page des annales pé-'igourdines depuis le commencement lu XVIe siècle jusque vers le milieu lu XVIIIe, parmi les magistrats consu-aires, les conseillers au présidial de Périgueux, et à la cour des aides de Bordeaux. Cette famille a donné en ɔutre cinq gardes du corps, deux offi-:iers dans les chevau-légers, un gen-darme de la brigade du roi; un lieu-tenant dans le régiment d'Aunis, et un capitaine dans le régiment d'Au-vergne. Le nom de cette famille figure encore sur la liste des maintenues de noblesse de 1697 à 1718 et sur les procès-verbaux aux assemblées de la noblesse du Périgord en 1789 (V. *Armorial de la noblesse du Périgord*, t. I. p. 366).

D'azur, à une montagne d'or en pointe, sommée d'un oiseau essorant d'argent regardant un soleil du second émail placé à l'angle dextre de l'écu.

Devise : *Dant sidera vires.*

Le comte Gaston de Gontaut Biron, lieutenant au 18e dragons ; chevalier de la Légion d'honneur après sa bril-lante conduite au Tonkin, porte-fanion du général de Courcy, est décédé le 19 mars à Melun où il était en garnison. Ses obsèques ont été célébrées le 21 dans la même ville, à l'église Notre-Dame, et le corps a été transporté au château de Diors, près Châteauroux, en Berry, où l'inhumation a eu lieu dans une sépulture de famille.

Il était fils de Elie-Anne-Armand de Gontaut, vicomte de Gontaut-Biron, ancien ambassadeur de France à Ber-lin, sénateur, grand croix de la Légion d'honneur, décédé en 1890 et de Augus-tine-Henriette de Lespinay, décédée en 1867.

Il avait épousé le 12 janvier 1888 Alix de Virieu-Beauvoir, fille unique de Godefroy, marquis de Virieu-Beau-voir et d'Alix Lucq, dont il laisse deux enfants.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 32-33 ; 1890, col. 369.)

Ecartelé, d'or et de gueules (l'écu en bannière).

Devise : *Perit sed in armis.*

Le comte Edmond de Pourtalès, né le 6 avril 1828, est décédé à Cannes le 22 mars 1895. L'inhumation a eu lieu, selon le rite évangélique, à la Robert-sau, près de Strasbourg. Ancien com-mandant des mobiles du Bas-Rhin en 1870, chevalier de la Légion d'hon-neur, le comte Edmond était le troi-sième fils du comte James-Alexandre, mort en 1855.

Il laisse cinq enfants de son maria-ge contracté le 30 juin 1857 avec So-phie-Mélanie Renouard de Bussière, fille du baron Alfred de Bussière et de Louise-Mélanie de Coëhorn :

1. Jacques-Alfred-Edmond, né le 8 mai 1858, ancien secrétaire d'ambas-

sade à Londres, marié en octobre 1893 à Jacqueline Conquéré de Monbrison.

2. Paul-Charles-Edmond, né le 12 septembre 1859, capitaine de territoriale au 4e hussards, marié le 4 juin 1884 à Françoise-Marguerite Cottier, dont : Louise-Jacqueline, née le 17 février 1885 ; Simone-Mélanie-Christiane, née le 10 septembre 1888; Jean-Hubert-Luc, né à Fontainebleau le 17 octobre 1891.

3. Hubert-Louis-Edmond, né le 5 janvier 1863, marié le 30 juin 1890 à Marguerite Schickler, née le 18 juin 1870 dont : Béatrice-Jeanne-Marguerite, née le 21 janvier 1892.

4. Mélanie-Berthe-Elisabeth, née le 10 février 1867, mariée le 23 juin 1886 au baron Christian de Berckheim, capitaine d'artillerie.

5. Mélanie-Agnès, née le 3 juin 1870, mariée le 9 juin 1890 à Henri marquis de Loys-Chandieu.

Les trois frères aînés du comte Edmond étaient :

1. Henri comte de Pourtalès, né le 5 février 1815, mort le 31 juillet 1876, qui a laissé de son mariage avec Anna, comtesse d'Escherny, un fils, Arthur, aujourd'hui comte de Pourtalès-Gorgier, et chef de la ligne de Jean et trois filles. Né le 31 août 1844, ancien consul à Newcastle, ancien secrétaire d'ambassade, le comte A. de Pourtalès-Gorgier avait épousé : 1° le 6 décembre 1869, Jenny Lind, décédée le 15 mai 1873, dont une fille née en 1871 ; 2° le 2 mai 1876, Marie-Adèle Beauvar.

De ses trois sœurs l'une, Marie, née le 15 avril 1841, est religieuse de Saint Vincent-de-Paul, la seconde, Emilie, née le 15 décembre 1842, a épousé le 2 juin 1863 le baron Gaston Renouard de Bussière, la troisième, Louise-Henriette, née le 25 juin 1847, s'est mariée le 25 juin 1871 au comte Raymond de Geoffre de Chabrignac, officier d'artillerie.

2. Charles, comte de Pourtalès, [illegible] 3 mai 1816, décédé le 30 sept[illegible] 1871, avait épousé Agnès de W[illegible] de Lottum dont un fils.

3. Jacques-Robert, né le 15 [illegible] 1821, mort le 3 septembre 1874, [illegible] maire de Dourdan-sous St-Cyr [illegible] 1871 député à l'Assemblée natio[illegible] Il a laissé d'Anna Hagerman, sa [illegible] survivante, un fils Albert, mari[illegible] Joly de Bammeville, dont : B[illegible] Alexandre-Georges-Edmond, né [illegible] juin 1870 et Mathilde-Auguste, [illegible] 3 juillet 1875.

Originaire de Languedoc, la fa[illegible] de Pourtalès s'était fixée en S[illegible] pour cause de religion, après la [illegible] cation de l'Edit de Nantes. Son [illegible] Jacques-Louis Pourtalès, fonda à N[illegible] chatel une importante maiso[illegible] banque. Il y mourut en 1814 et, [illegible] née suivante, par lettres-patentes [illegible] 9 décembre 1815 le roi de Prusse F[illegible] déri-Guillaume III, qui venait [illegible] recouvrer la possession nominale [illegible] canton enlevé au maréchal Bert[illegible] conféra le titre de comte à Louis, J[illegible] et Frédéric Pourtalès. Le premier e[illegible] troisième se fixèrent à Berlin. C'es[illegible] la branche de l'aîné qu'appartient A[illegible] guste-Frédéric comte de Pourta[illegible] né le 20 février 1840, marié le 26 s[illegible] tembre 1868 à Marguerite-Célestine [illegible] Bussière, fille du baron Renouard [illegible] Bussière, pair de France. *James* Alex[illegible] dre (mort en 1855) resta en France [illegible] il a fait souche. C'était le père [illegible] défunt.

Ecartelé, aux 1 et 2 d'azur, au [illegible] *avec sa piété de gueules ; aux 2 et 3* [illegible] *gueules à deux chevrons d'argent* : s[illegible] *tout : de gueules au portique* o[illegible] *d'argent.*

Le baron Robert-*Eugène* des Rotou[illegible] député et membre du Conseil géné[illegible] du Nord, fils du baron Alexandre-A[illegible] tonin des Rotours, député du Nord [illegible]

Eugénie-Madeleine-Séraphique Plion, est décédé à Paris le 18 mars à ıge de 61 ans.

Il avait épousé Emma-Joséphine-uislaine van den Hecke de Lembecke, ›nt il a eu : Raoul des Rotours, né en 360, marié et père de Guillaume et obert des Rotours.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 160-161).

En ajoutant que la branche de Chauєu s'est éteinte en 1893 en la per›nne de Louise-Antoinette-Berthe des otours de Chaulieu, fille unique de ugues des Rotours, baron de Chaueu et de Louise-Emma Lambert de hamerolles, mariée à Georges-Henri-ınédée baron de Caix de Chaulieu, dééдée à Paris, le 18 février 1893, dont ostérité.

D'azur, à trois besants d'argent.

La comtesse de Bérulle, née Léopolline-Charlotte-Amélie de Robert du Chatelet, est décédée au château du Chatelet (Ardennes), dans sa 74e année, vers la fin du mois de mars.

Elle avait épousé en 1853 Hugues-Victor-Bonaventure de Bérulle comte le Bérulle, alors juge au tribunal civil le Melun, dont un fils marié à Isabelle le Chabrol-Chaméane, décédée dont : Pierre-Amaury.

Sa sœur aîné avait épousé le marquis de Bérulle frère de son mari.

Sa famille est originaire de Béarn établie depuis en Champagne.

De gueules, à l'aigle d'argent.

La maison de Bérulle ancienne et distinguée par d'éminents services et de nombreuses illustrations dans l'église et les hautes charges de la magistrature, est originaire de la Champagne ; elle a donné son nom au fief de Bérulle près de Villeneuve l'Archevêque sur les confins de la Bourgogne.

Des lettres patentes données à Jean de Bérulle en 1441 par Charles VII, déclarent que ses ancêtres avaient rendu de temps immémorial de grands services à l'Etat, surtout dans les guerres contre les Anglais.

Sa généalogie a été donnée dans les Mémoires de Castelnau de la Mauvissière, t. I. p. 188, depuis Amaury de Bérulle, écuyer vivant en 1339, qui combattit à la journée de Crécy.

Claude de Bérulle, conseiller au Parlement de Paris, ép. le 17 mars 1573 Louise Séguier, tante du chancelier ; un de ses fils fut Pierre de Bérulle cardinal en 1627, né au château de Cérilly le 4 fevrier 1575, fondateur de l'établissement des Carmélites en France et de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, ministre d'Etat de Marie de Médicis et aumônier d'Henriette de France, femme de Charles Ier.

Charles de Bérulle son petit-fils, maitre des requêtes, obtint l'érection de la terre de Guyencourt près Versailles, en vicomté, en février 1657.

Son fils Pierre, vicomte de Guyencourt marquis de Bérulle fut premier président au Parlement de Grenoble le 20 mars 1694 ; il eut pour fils : 1. Pierre-Nicolas, qui suit ; 2. Jacques-François dit le comte de Bérulle, marié à Gilberte-*Blanche* de Ricard, fille d'un président de la cour des aides.

Pierre-Nicolas de Bérulle, aussi premier président, ép. Marie-Reine du Plessis et fut père de :

Amable-Pierre-*Thomas* de Bérulle, aussi premier président, qui fut père de :

Amable-Pierre-*Albert* de Bérulle, aussi premier président au Parlement de Grenoble, mort sur l'échafaud révolutionnaire.

C'était l'arrière-grand'père du mari de la comtesse défunte.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.

La marquise douairière Dedons de Pierrefeu, née Léopoldine de Pillot de

Chenecey de Coligny-Chatillon, est décédée dans la dernière semaine du mois de mars, au château d'Agut, près les Martigues (Bouches-du-Rhône).

Elle avait épousé Léonce-Louis-Joseph Dedons, marquis de Pierrefeu, décédé en 1890, dont elle a eu : 1. Léopold, comte de Pierrefeu, officier de cavalerie au service de l'Autriche, marié à Mlle Duparge, sans postérité; 2. Louis-Dolorès-Emmanuel-Alphonse, comte Dedons de Pierrefeu, capitaine au 80e régiment d'infanterie, décédé le 12 mai 1889, marié à Mlle de Quérangal de Villeguries, dont : *a.* Alain; *b.* Jean; *c.* Jacques; *d.* Sybille; 3. René, comte de Pierrefeu, marié à Béziers à Mlle Belloc de Chamborant, dont postérité; 4. Marie-Thérèse, mariée à Chambéry au comte Regard de Ville de Travernay.

(V. pour la notice sur la maison Dedons de Pierrefeu, originaire de Provénce, le *Bulletin* de 1889, col. 366-367).

D'azur, à trois fasces d'or accompagnées en chef d'un besant accosté de deux étoiles et en pointe d'une autre étoile, le tout d'or.

La marquise défunte était fille de Charles-François-Emmanuel-Edwige de Pillot, marquis et comte de Coligny, comte de Hornebourg et du Saint Empire, chambellan de S. M. la reine de Wurtemberg, et de Charlotte-Victorine-Clémentine-Angélique de Messey, (fille du lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis), mariés à Paris le 16 mars 1812.

Elle était sœur : 1° de Marie-Eugène-Louis marquis et comte de Coligny, etc., marié avec la fille unique du baron de Thoisy, dont postérité, décédé en 1894; 2° et de la comtesse de Villeneuve-Esclapon, décédée en 1890.

(V. pour la notice sur la maison de Pillot de Coligny-Chatillon les *Bulletins* de 1888, col. 401-407; 1890, col. 300; 1894, col. 569.)

Ecartelé aux 1 et 4 de gueules, a[...] gle d'argent becquée, membrée et [...]ronnée d'azur; aux 2 et 3 d'azur à [...] fers de lance d'or, posés 2 et 1, la p[...] en bas.

Devise : *Je les esprouve tous.*

La marquise douairière de L[...] née Collot, est décédée le 1er av[...] Paris, en son hôtel de l'avenue M[...]taigne.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 [...] en l'église Saint-Pierre de Chaill[...]

Le deuil était conduit par so[...] assisté du marquis de Villeneuve-B[...]gemont, du prince de Béarn, du c[...] J. de Clermont-Tonnerre, du comt[...] Hédouville et du baron Cornudet.

« Toute la haute société parisie[...] a dit un de nos confrères, avait te[...] rendre hommage à la défunte qui [...] sa grâce, son esprit et sa conversa[...] semblait appartenir au siècle dern[...] Ainsi se trouve fermé un salon o[...] rencontraient encore des traditions [...] tendent à disparaître. »

Elle était fille de M. Jean-Pier[...] Collot, directeur des médailles à [...] Monnaie de Paris, sous la Restaura[...]tion, originaire de Montpellier, amat[...] éclairé des beaux-arts, un des bienfa[...]teur du musée de sa ville natale, ch[...]valier de la Légion d'honneur, déc[...] à Paris le 9 août 1852. Une des rues [...] Montpellier porte son nom.

De son mariage avec le marqu[...] Lillers elle laisse un fils : Louis-E[...]manuel Le Duc, marquis de Lil[...] marié le 11 août 1879, à *Solange*-P[...]lomène-Thérèse-Albertine de la Ro[...]foucauld, fille de Arthur-Fran[...] Ernest de la Rochefoucauld d'Esti[...] et de Luce de Montbel, décédés. — R[...]sidence : Paris et le château de Gr[...]venchon, par Lillebonne (Seine-In[...]rieure).

La famille Le Duc de Lillers est o[...]ginaire de Normandie. M. de Lillers p[...]

:t en 1789 aux assemblées de la blesse de Normandie ; il fut chargé la procuration de M. de Biéville à ssemblée du grand bailliage de Caux.

De gueules, au dauphin contourné argent entravaillé dans une jumelle azur en bande.

Mme Alexandre Dumas, née Nadine Knorring, veuve de M. Alexandre Narisckine, et seconde femme de llustre auteur dramatique est décé-e le 4 avril à Paris, à l'âge de 68 ans. Ses obsèques ont eu lieu à l'église usse de la rue Daru, et l'inhumation a cimetière de Neuilly dans un caveau e famille.

Le deuil était conduit par M. Alexanre Dumas, accompagné de ses deux endres, MM. A. Lippmann et d'Hauerive.

(V. pour la notice sur la famille Dumas-Davy de la Pailleterie, origiaire de Saint-Domingue, le *Bulletin* e 1890, col. 712-713.)

D'azur, à trois aigles d'or au vol tendu, les deux du chef tenant un anneau d'argent posé en cœur, et appuyé ur la tête de l'aigle de la pointe.

Devise : *J'aime qui m'aime.*

La famille de Knorring, en Courande et Finlande porte pour armes :

Parti, d'or et de sinople, à la cruche ou vase à deux anses d'azur, brochant ur le parti.

Henri-Marie-*Léon* d'Andigné, marquis d'Andigné, ancien pair de France héréditaire, général de brigade, sénateur de Maine-et-Loire, commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Pie IX, est décédé le 7 avril au château de Monet (Maine-et-Loire) à l'âge de 73 ans.

Il était fils de Louis-Marie-Auguste-Fortuné comte d'Andigné, lieutenant-général, pair de France et de Madeléine-Marie-Alexandrine-*Onéida* d'Armand-de Forest de Blacons.

Il avait épousé en 1861 Marie-Antoinette Guillaumette-*Noémie* de Robin de Barbentane, fille de Léon de Robin marquis de Barbentane et de *Valentine*-Joséphine-Marie-Louise de Gallifet, dont il laisse : 1. René, marquis d'Andigné : 2. Marie-Pierre-Fortuné comte d'Andigné, lieutenant au 12e régiment de cuirassiers ; 3. Onéida.

(V. pour la maison d'Andigné, en Anjou, le *Bulletin* de 1889, col. 696-697.)

D'argent, à trois aigles au vol abaissé de gueules becquées et membrées d'azur.

Devise : *Aquila non capit muscas.*

La marquise de Chanaleilles, née Marie-Victurnienne-*Stéphanie* de Berton des Balbes de Crillon, âgée de 81 ans, est décédée le 7 avril, à Paris.

Elle était fille de Marie-Gérard-Louis-*Felix*-Rodrigue de Berton des Balbes duc de Crillon et de Zoé de Rochechouart-Mortemart.

Le duc de Crillon, pair de France, maréchal de camp, duc de Mahon et grand d'Espagne, par le décès du dernier rejeton de la branche cadette de sa maison, avait eu cinq filles : 1. Ernestine, mariée à Fernand marquis de Grammont, ancien député ; 2. Stéphanie, la défunte, mariée le 29 mai 1832 à Sosthènes, marquis de Chanaleilles ; 3. Valentine, mariée au comte puis duc Pozzo di Borgo, neveu de l'ancien ambassadeur de Russie ; 4. Louise, mariée au duc de Caraman ; 5. Juliette, mariée à Sigismond comte de Lévis-Mirepoix.

Le marquis de Crillon, frère du dernier duc, et oncle de la défunte, avait épousé en 1810 Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville et de Marie-Louise-Victoire Le

Bascle d'Argenteuil dont il n'eut aussi que des filles : 1. Léontine mariée à Jules prince de Clermont-Tonnerre ; 2. Marie-Louise-Amélie mariée au prince Armand de Polignac.

De son mariage avec le marquis de Chanaleilles, décédé à Paris le 15 avril 1893, à l'âge de 86 ans, la marquise défunte avait eu deux enfants : 1. Félix-Hélie, décédé à 18 ans en 1853 ; 2. Marie-*Isabelle*, mariée le 14 juin 1856 à Albéric-*Gaston*-Gabriel Emé, marquis de Marcieu, décédé, dont postérité.

La maison de Crillon, connue en Piémont sous le nom des Balbes de Berton, était originaire de la vallée de Quiers, une des sept nobles familles d'Albergue fondatrices de la ville et république de Quiers. Elle remontait sa filiation au XIIe siècle. Thomas Berton, chevalier, prit part à la croisade de 1202. Elle se divisa en plusieurs branches, de Balbes à Quiers ; de Balbes de Berton de Sambuy à Turin ; de Balbes de Berton de Crillon au comtat Venaissin. Cette dernière fut titrée duc de Crillon par diplome papal en 1725 ; grand d'Espagne en 1782 ; pair de France en 1815 ; duc français le 11 juin 1817. Parmi les illustrations de cette maison on cite le brave Crillon, ami du roi Henri IV, colonel général de l'infanterie française, et trois lieutenants généraux.

Le marquis de Crillon fut admis aux honneurs de la Cour le 2 août 1767.

D'or, à cinq cotices d'azur.

Devise : *Fais ton devoir.*

(V. pour la maison de Chanaleilles le *Bulletin* de 1890, col. 235 ; 1893, col. 246-248.)

D'or, à trois lévriers de sable, courant l'un sur l'autre colletés d'argent.

Devise : *Fideliter et alacriter.*

Légende : *Canes ligati.*

La comtesse d'Aiguy, née Sybilla-Anna-Catharina Conradi est décédée le 19 avril dans 88e année, à Paris.

Elle était fille de Pierre Conradi et de Joséphine Ducos, issue par son père d'une ancienne famille suédoise fixée en Allemagne depuis plusieurs siècles, encore représentée à Dantzick, et par sa mère d'une ancienne famille de la Gironde, nièce de Joseph Ducos, receveur-général sous le premier empire, régent de la Banque de France, officier de la Légion d'honneur.

Les Conradi portent : *D'azur à trois brocs d'argent.* (*Armorial français*, 1895, p. 230).

La comtesse défunte avait épousé le comte Raymond d'Aiguy, conseiller à la cour d'appel de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1874, dont elle laisse un fils, le colonel comte d'Aiguy, commandant le 115e régiment d'infanterie à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et une fille Mme Jacquet.

(V. plus haut pour la notice et les armes de la famille d'Aiguy, col. 223).

Charles-Jean-Hector de Galard, comte de Galard de Béarn, est décédé à l'âge de 58 ans, le 21 avril, à Angoulême. Il était le second fils de Thibaud-Ferdinand, comte de Galard de Béarn et de Juliette de Jehan de Jovelle, et appartenait à la branche dite de Brassac. Son frère aîné Henry, comte de Galard de Béarn, décédé en 1877, avait épousé Mlle d'Arblade de Séailles ; sa sœur Marie-Julie-Louise a épousé le marquis de Livron.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 426).

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à trois corneilles de sable becquées et membrées de gueules, qui est de Galard, *aux 2 et 3 d'or à deux vaches passantes accolées, accornées et clarinées d'azur*, qui est de Béarn.

Devise : *Invia nulla via.*

L. de Rozel.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Le général Séré de Rivières

Le général Séré de Rivières, qui vient de s'éteindre doucement à Paris où il habitait depuis 1872, était né à Albi, le 20 mai 1815. Entré à l'école polytechnique en 1835, il en sortit dans l'arme du génie où il fit toute sa carrière. Lieutenant en 1839, capitaine en 1843, chef de bataillon en 1858, lieutenant-colonel en 1864 et colonel en 1868, il apprit à fond l'art de l'ingénieur et passa bientôt pour un de nos plus savants officiers. En 1868, il fut nommé directeur du génie à Lyon; la guerre le trouva dans ce poste, où Gambetta vint le chercher pour lui donner une part dans l'organisation de la défense nationale. Le 30 décembre 1876, il le nommait général de brigade.

Après la guerre, le général Séré de Rivières reçut le commandement du genie du 2ᵉ corps à Versailles et, en cette qualité, prit part à la répression de la Commune. Lorsque le maréchal Bazaine fut traduit devant le 1ᵉʳ conseil de guerre pour rendre compte de la reddition de Metz, c'est à Séré de Rivières que fut confiée la lourde tâche de faire le rapport concluant à la mise en jugement de Bazaine.

Le long et savant rapport qu'il écrivit sur l'affaire Bazaine est un document qui restera dans l'histoire. La trahison de Bazaine y était démontrée d'une façon lumineuse.

Mais le plus beau titre de gloire du général Séré de Rivières, ce qui rend son nom impérissable, ce qui doit lui attirer la reconnaissance de tous les patriotes, c'est la part qu'il prit à la réorganisation de la défense nationale, quand, après les désastres de la guerre, il fut nommé chef du génie au ministère de la guerre.

La guerre de 1870 nous enleva nos meilleures places fortes, et nous enleva aussi toute confiance dans celles qui nous restaient, car elle nous avait démontré que leur profil et leur tracé n'étaient plus en rapport avec la puissance de l'artillerie moderne. Incertains que nous étions alors du temps qui nous serait laissé pour former et instruire des armées nouvelles, reconstituer des magasins et fabriquer l'immense matériel qui leur est indispensable, il était sage d'élever à la hâte devant les trouées béantes d'une frontière défectueuse des obstacles capables d'arrêter la marche d'un envahisseur, de permettre à notre jeune infanterie de se réunir derrière eux et d'augmenter ensuite la force morale de nos troupes en assurant leurs flancs.

Sa tâche était énorme, car notre frontière était aussi mauvaise qu'étendue; le problème était encore rendu plus complexe par la nécessité de diriger les travaux, de manière à ce qu'à tout instant une invasion imprévue pût trouver devant elle un ensemble d'ouvrages plus ou moins achevés, mais bien coordonnés entr'eux et se prêtant un mutuel appui, de manière à ce qu'un même plan de défense put être appliqué pendant toute la durée de leur construction.

Faire table rase des méthodes anciennes, créer une méthode nouvelle, la faire connaître et admetrte par nos officiers élevés dans des idées contraires, couvrir à toute vitesse une immense ligne de frontière, avec la crainte toujours présente d'une inva-

sion subite qui dans le fait ne fut empêchée que par l'intervention inespérée du tzar Alexandre II, telle fut l'œuvre de géant que la France demanda au général de Rivières.

Cette œuvre, il l'a accomplie jusqu'au bout, sans arrêt, sans faiblesse, insoucieux de tous les obstacles, de tous les mécontentements, les surmontant tous par sa volonté ferme et tranquille ; il a mené à bien la tâche la plus considérable, qui, depuis Vauban, ait été confiée à aucun officier en Europe, et cela avec une telle modestie que son nom, qui devrait être populaire entre ceux des plus grands serviteurs de la France, est à peine connu.

Le général de Rivières, après avoir, pendant de longues années, remué des centaines de millions, tout en vivant avec une extrême simplicité, est mort pauvre, aussi pauvre d'argent que de popularité bruyante, mais riche de cette vraie gloire qui récompense les grands services modestement accomplis.

La fin du général de Rivières a été entourée de toutes les consolations apportées par une foi sincère. Elle peut, comme sa vie, servir de modèle à ceux de nos jeunes officiers qui poursuivent, dans la noble carrière des armes, un idéal de devoir et d'honneur. X...

Paris, 20 février 1895.

Le général marquis d'Andigné.

Un ami du général d'Andigné publiait sur le vénérable sénateur de Maine-et-Loire, quelques jours avant sa mort, une notice qui résume bien les sentiments que la perte de ce vaillant soldat, toujours fidèle aux glorieuses traditions de sa famille, a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Nous reproduisons cette notice comme un hommage mérité à la mémoire d'un brave et d'un juste *justum ac tenacem* :

Le général descend d'une illustre race guerrière, qui donna des compagnons à Philippe-Auguste et à saint Louis. Sa fière devise date du quatorzième siècle et de la guerre de succession de Bretagne. Les troupes, dit la légende, faisaient le siège d'une ville. La ville est prise. Les autres capitaines s'attardent à piller les faubourgs ; mais d'Andigné, sans souci du butin, continue sa marche et entraîne ses hommes à l'assaut de la citadelle. Témoin de son désintéressement, de son entrain chevaleresque, le duc de Bretagne, Charles de Blois, dit cette parole qui est demeurée, à travers les siècles, jointe aux armes de la famille, lesquelles figurent des aigles : *Aquila non capit muscas* (l'aigle ne s'arrête pas à prendre des mouches).

Le père du marquis fut l'illustre général vendéen, célèbre par sa vaillance, sa droiture, ses prisons, ses évasions hardies : Celui-ci dort aujourd'hui dans la chapelle du vieux manoir patrimonial de Monet ; sa statue de marbre blanc, enveloppée dans les plis du drapeau fleurdelisé demeure le chef-d'œuvre épique et grandiose de Bonassieux.

Sa mère, l'épouse du vieux Vendéen, fut Onéïda de Blacons, une Dauphinoise, née en Pensylvanie, pendant les mauvais jours de l'exil révolutionnaire. Notre génération a connu la verte et sereine vieillesse de cette femme charmante, délicieuse artiste, causeuse bienveillante et spirituelle, pieuse et charitable grande dame. Elle descendait de la lignée des de Pri[illegible] que des généalogistes féconds rattachent au roi Priam, chanté par Homère ; et elle montrait plaisamment comme l'histoire de son grand a[illegible] les tapisseries du château de Condi[illegible] qui représentent les épisodes légendaires du siège de Troie.

Mme d'Andigné laissa deux fils. Le second, le comte Amédée d'Andigné, est mort il y a peu d'années, ap[illegible]

avoir servi dans les ambassades, après avoir donné jusqu'à sa fin, dans sa retraite d'Anjou, l'exemple des vertus solides, et consacré sa grande fortune au soulagement de toutes les misères. L'aîné, le marquis Léon d'Andigné, le sénateur, a épousé Mlle de Barbentane. Devenu presque aveugle, il a auprès de lui, dans son château de Monet, non loin des rives de la Loire, son fils aîné et une fille dévouée qui est l'Antigone de sa vieillesse ; son autre fils, Fortuné, est officier de cavalerie.

D'autres branches de la famille subsistent en Anjou, notamment celle qui a fourni deux zouaves pontificaux, dont l'un fut ensuite attaché à la personne de Monsieur le comte de Chambord.

La vie du général se partage en deux périodes. Tant qu'il put tenir une épée, il fut soldat. Quand de glorieuses blessures le réduisirent au repos, il siégea au Sénat.

Saint-Cyrien en 1840, il a suivi régulièrement la filière : sous-lieutenant pendant trois ans, lieutenant pendant le même temps, capitaine pendant onze ans, chef d'escadrons pendant cinq ans, lieutenant-colonel pendant le même temps, colonel pendant six ans et général enfin à l'âge de cinquante-quatre ans, en 1875.

C'est pendant la campagne d'Italie que le général d'Andigné se distingua d'abord, mais en 1870 il se couvrit de gloire ; son héroïque intrépidité le fait remarquer à Reischoffen, où son cheval est tué sous lui. A Sedan, se battant comme un lion, il tombe criblé de blessures et est laissé pour mort sur le champ de bataille. Jamais il ne recouvra depuis l'usage de son bras : son corps entier porte les traces de sa chevaleresque bravoure. Lors de la paix, il fut créé commandeur de la Légion d'honneur, aux acclamations de l'ancienne division Lartigue, qui avait admiré sa crânerie au feu.

Dans sa jeunesse, le général a siégé comme membre héréditaire à la Chambre des pairs. En 1876 il fut envoyé au Sénat par les électeurs de l'Anjou, justement fiers d'un si glorieux compatriote. Des majorités magnifiques, montant aux trois quarts des électeurs sénatoriaux lui ont, deux fois depuis (en 1879 et en 1888) renouvelé son mandat. Il l'a rempli exactement dans la mesure où ses forces le lui ont permis : toujours avec droiture, avec le souci de la défense morale et religieuse, toujours affable, juste, serviable à tous.

Dans sa demeure de Monet, qu'il a singulièrement embellie, l'estime et l'affection de tout un pays l'entourent unanimement.

Le général d'Andigné n'a jamais transigé et cependant il n'a pas d'ennemis. Il fait le plus noble, le plus charitable usage des grands biens de sa maison, après avoir ajouté sa large et sanglante part à l'héritage d'honneur qui rayonne autour de son vieux nom. Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher lui portent affection, et tous savent que c'est un brave et un juste.

L. de la Brière.

La Vraye et Parfaite Science des Armoiries de l'Indice armorial [1]

Ce *Dictionnaire Héraldique*, publié par Pierre Palliot, avec approbation et certificat de d'Hozier, généalogiste du Roy, juge général des Armes et Blasons, précédé de la Table des mots et

(1) Apprenant et expliquant les mots et figures dont on se sert au blason des armoiries et l'origine d'icelles. Augmenté de nombre de termes et enrichy de grande multitude d'exemples des armes des familles tant françaises qu'étrangères, des institutions des ordres et de leurs colliers, des marques des dignités et charges, des ornements, des escus, de l'office des roys, hérauds et des poursuivans d'armes et autres curiosités despendantes des armoiries. Par Pierre Palliot. Illustré de cinq mille figures ou blasons gravés.

figures usités au Blason des Armoiries, au nombre de huit cents, et terminé par la Table des nombreuses Maisons et Familles dont les Armoiries sont représentées et blasonnées en ce livre, illustré de cinq mille gravures d'une utilité pratique, est appelé à rendre de grands services aux savants, archivistes et bibliothécaires, archéologues, généalogistes et experts, artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, dessinateurs, céramistes, orfèvres, brodeurs, graveurs héraldistes, amateurs d'objets d'art, numismates et antiquaires, collectionneurs de reliures armoriées et d'ex-libris, reproducteurs de documents anciens, etc.

Les membres des familles dont les noms sont cités en cet *Indice Armorial auquel la reproduction fac-simile conserve le caractère officiel*, y trouveront des documents originaux d'un grand intérêt, documents qui constituent l'état de leur noblesse et remplacent les titres originaux de leur filiation noble que beaucoup d'entre eux peuvent avoir perdus.

Les deux beaux volumes que forme cette réimpression fac-simile, faite avec grand luxe, sont recouverts d'une riche couverture avec fers gravés dans le style de l'époque, et constituent le plus intéressant présent qui puisse être fait.

Nous prions les personnes que cette publication doit intéresser de vouloir bien faire la demande directe à M. Ed. Rouveyre, éditeur, rue de Seine, 76, Paris, du prospectus contenant le titre et deux pages spécimens en fac-simile (avec 24 blasons), ainsi que les prix et conditions de paiement.

Ces spécimens et renseignements sont adressés gratis et franco.

Les Gardes du corps sous les Anciennes monarchies (1)

De tous temps les souverains [illegible] chefs d'Etat se sont entourés d'[illegible] garde particulière, qui tout en pro[illegible]geant la personne revêtue de la su[illegible]me puissance, donnait l'exemple [illegible] plus grand courage « en exposant l[illegible] corps très honorablement », suivant [illegible] termes des lettres-patentes de Cha[illegible] VI en 1410.

Sans vouloir remonter au delà [illegible] notre histoire nationale il est perm[illegible] de retrouver l'origine de cette ga[illegible] spéciale dans les *leudes* ou *an[illegible] tions* (2) qui sous la première r[illegible] furent chargés de la garde personn[illegible] du roi, vivaient dans son entoura[illegible] et le suivaient à la guerre. Plus ta[illegible] ce corps organisé prit le mom de [illegible] *gents d'armes* « formé en 1191 pour g[illegible]der le roi Philippe-Auguste et l'em[illegible]cher d'être assassiné par les émissa[illegible] du Vieux des montagnes (de Syrie), [illegible] chef des sectes musumalnes, qui f[illegible]sait assassiner par des fanatiques t[illegible] ceux qui gênaient ses projets. » Ce [illegible] les sergents d'armes qui, à la bat[illegible] de Bouvines (1214) firent un ren[illegible] de leur corps, avec quelques cheval[illegible] au roi Philippe-Auguste.

Les sergents d'armes étaient f[illegible]çais ; Saint-Louis leur adjoignit [illegible] gentilshommes écossais qui furent [illegible] prédécesseurs des archers « archers [illegible] corps » sous Charles V et des « gar[illegible] de la manche », tirés au nombr[illegible] 24 de la première compagnie écoss[illegible] des gardes du corps créée sous Char[illegible] VII. Cette première compagnie é[illegible]saise eût le pas sur les autres com[illegible]gnies créées postérieurement.

En 1473 Louis XI ajouta une de[illegible]

(1) Par M. F. Bellanger. Broch. in-12, [illegible] pages, Paris, Henri Charles-Lavauzelle. [illegible] militaire, 11, place Saint-André-des-Arts, [illegible]

(2) En langage Saxon, *Trust* veut dire [illegible].

ne compagnie des gardes du corps recrutée parmi les gentilshommes français, que l'on appela gentilshommes au bec de Corbin », nom qui leur vint de la petite hallebarde ou hache d'armes appelée bec de faucon ou bec de corbin ; une troisième compagnie française des gardes du corps fut établie en 1475, et en 1481 on forma une compagnie dite des Cent Suisses qui, sous Charles VIII fit partie de la garde personnelle du roi.

François Ier réorganisa les gardes du corps en quatre compagnies de 100 hommes. Il y eut la compagnie écossaise et trois compagnies françaises. Ces quatre compagnies dont l'effectif dépassa le chiffre de 300 hommes, furent conservées jusqu'à la Révolution et même sous la Restauration. Les compagnies se distinguaient entr'elles par la couleur de leurs bandouillères. Elles faisaient leur service à cheval, les Cent Suisses à pied.

L'officier de service ne quittait plus le roi depuis son lever jusqu'à son coucher. La nuit il couchait auprès de la chambre royale ayant les clefs du palais. Les gardes du corps remplaçaient les gardes de la porte dontl e service finissait à 6 heures du soir. En sentinelle, les gardes portaient le mousqueton sur l'épaule ; l'arme de combat était l'épée. Sous le règne de Louis XIV et de Louis XV il n'y a pas eu de d'action militaire de quelque importance dans laquelle les gardes du corps n'aient figuré toujours avec honneur.

M. Bellanger en fait une énumération des plus complètes avec une indication précise qui pour beaucoup de nos abonnés constitue un souvenir de famille.

Cette publication contient en outre les principaux règlements constitutifs des quatre compagnies avec la liste des capitaines de chacune d'elles, depuis le commencement de son organisation jusques en 1791. Une circonstance de fait qu'il sera bon de retenir, c'est la distinction qu'il faut établir entre le capitaine de telle compagnie *des gardes du corps*, et un capitaine *dans les gardes du corps*. Le premier était un lieutenant général et très souvent un maréchal de France, le second n'avait dans la compagnie que le grade de fourrier ; les lieutenants des gardes du corps avaient généralement le grade de colonel, et les simples gardes celui de lieutenant de cavalerie ; ils avaient le grade de capitaine après 15 ans de service.

Il fallait pour entrer dans les gardes du corps faire preuve de deux ou trois générations de noblesse, attestées par un certificat de quatre gentilshommes, dont un devait servir dans la compagnie où le postulant voulait entrer. Les preuves pour les lieutenants des gardes du corps étaient les mêmes que pour les honneurs de la cour.

L. R.

Supplément au Dictionnaire des Devises Historiques et Héraldiques (1)

M. Henri Tausin, auteur du *Dictionnaires des Devises*, publié en 1878, en collaboration avec M. A. Chassant, vient de donner au public un « premier supplément » en deux volumes à cet intéressant recueil, qui devient ainsi le plus complet que nous possédions sur la matière. Le plan primitif, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des devises, qui permet de passer du connu à l'inconnu, a été fidèlement suivi, en indiquant généralement la province d'origine ou de résidence actuelle des familles ou des individus auxquels les devises appartiennent. Voici du reste comment M. Tausin explique lui-

(1) Avec une table alphabétique des noms, par Henri Tausin. Deux volumes in-12. Paris, Emile Lechevalier, libraire, 39, quai des Grands-Augustins. 1895.

même le plan qu'il a suivi dans la continuation de l'œuvre primitive :

« Notre *premier supplément* comprend des devises en latin, en français et en divers idiomes portées par des familles françaises ; nous n'y avons admis en général, les maisons étrangères qu'autant qu'elles ont eu ou qu'elles ont encore des alliances en France, qu'elles y habitent depuis longtemps ou que leurs devises sont en langue française ; nous mentionnons celles des personnages célèbres et des ordres de chevalerie de toutes les nations ; puis exceptionnellement nous donnons des devises en langues étrangères.

« Enfin, nous avons relevé un grand nombre de devises personnelles : d'évêques, de bibliophiles, d'artistes, de libraires, etc. Une table générale des noms de famille termine l'ouvrage. »

On voit que le sujet a été embrassé dans toute son ampleur et que les quatre volumes dont le recueil est composé, forment un « Devisaire universel » qui fera le bonheur des érudits et des amateurs de ce genre d'épigraphie, dont l'originalité était moins appréciée chez les anciens que chez les modernes. Ceci ne diminue pas l'intérêt de l'œuvre de M. Tausin ; ces quatre volumes ont leur place marquée dans la bibliothèque de tous les amateurs de science héraldique, historique et bibliographique ; le succès obtenu par les deux premiers garantit celui du *supplément* que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui.

L. R.

Dictionnaire des Figures Héraldiques (1)

Le comte Théodore de Renesse, membre suppléant du conseil héraldique, vient de nous donner un nouv fascicule de son *Dictionnaire des res héraldiques* si apprécié du m savant, sur lequel nous avons eu vent l'occasion d'appeler l'attenti nos lecteurs. Voici la liste des fig héraldiques contenues dans cette velle livraison : Losange, Losa Phéon, Cerf,, Bœuf, Taureau, B Vache, Veau, Bouquetin. On sai sous chacune de ces figures se tr une énumération assez longue familles qui les portent dans leur moiries, et permet ainsi, sur la cription, le dessin ou la gravure blason, de retrouver le nom de mille à laquelle il appartient.

(1) Cinquième fascicule du Tome II. — Bruxelles, Société Belge de librairie, 16, rue Treurenberg, 1895.

Avis à nos Abonnés

La table du volume de 1894 est presse et sera livrée complète à abonnés comme nous l'avons fait l' née dernière. La distribution par fe les séparées amène souvent des p qu'il est nous difficile de remplace nuire à nos collections.

Pour répondre aux désirs d'un gr nombre de nos abonnés, nous pr rons un *Essai bibliographique sur noblesse étrangère*, qui nous perm d'indiquer, pour chaque pays de l'E rope, un certain nombre d'ouvra héraldiques que l'on pourra consu sur les familles nobles étrangères à France, au sujet desquelles on n demande souvent des renseigneme que, faute de temps, nous ne pou fournir.

Paris, 15 octobre 1895.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roq

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. CAST

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

LUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) MAI 1895

LE

ULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

t, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

DMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	12 fr.
Etranger et Possessions coloniales.................................	15 —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table..................................	12 fr.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux...............................	7 —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administr[ation du] BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La [...] directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu de[ux exemp]laires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés ancie[ns et] nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publié[s aux] conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux;
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

ULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Mai 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1000-1789)

René de Sesmaisons, sous-lieutenant gardes françaises :

De gu., à 3 maisons d'or, 2 et 1. »

Antoine Pascal de Lescure et des ots :

Comme ci-dessus.

7 févr. 1667.

Melchior de Héron, baron de Saint-main :

« D'hermine, à 3 pals de gu., au ef d'or. »

Paul de Launay du Parcos, de l'évêché de Saint-Pol de Léon :

« D'arg., au lion d'az., couronné de même. »

13 mars 1667.

Charles de Brouilly, aide-major des gardes du corps du Roi :

« D'arg., au lion de sinople, couronné de gueules. »

René de Champion de Cicé :

« D'az., à 3 écussons d'arg., chargés chacun d'une bande de sable. »

30 avril 1667.

Philippe du Coudray de Condé :
« D'or, à la bande de gu. coticée d'az. et chargée de trois coquilles d'arg. »

2 mai 1667.

Nicolas de Montagnac Estansannes, conseiller au Parlement :
« De sable, au sautoir d'arg., cantonné de 4 molettes du même. »

André Blanchard de Saint-Martin, maréchal-des-logis de la cavalerie :
« De sable, à la croix alésée d'arg., cantonnée de 4 tours (*aliàs* 4 molettes) du même. »

René de Riant de Keret de Galisson :
« De sable, au sautoir d'argent. »

Martin Colobel du Bos de Langon :
« D'arg., à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'or, *aliàs* 3 étoiles d'argent. »

René Goujon de la Boistar 'aye :
« D'or, à 2 léopards de gu., l'un sur l'autre. »

Pierre Poulain de Tramains :
« D'arg., au chêne arraché de sinople, au franc-quartier de gu., chargé d'un sautoir d'argent. »

12 mai 1667.

Louis-Gaston Guillebert de Signeville, commandeur de Curson et de Montlioust :
« De gu., à 3 bandes d'argent. »

5 juin 1667.

Philippe Dallot *aliàs* d'Allot d'Attonville :
« De sable, à 3 fasces d'arg., accomp. en chef de 3 annelets du même; *aliàs* d'arg. à 2 fasces de sable, accomp. en chef de 3 annelets du même. »

Charles de Barillon de Sompbore :
« De gu., à 3 barils d'or, cer... sable, 2 et 1. »

3 déc. 1667.

Philippe Le Bigot de Neufbou... pitaine au régiment du Roi :
« De sable, à 3 têtes de léopar... lampassées de gu., 2 et 1. »

6 déc. 1667.

Claude de Santo-Domingue de ... neuve :
« Ecartelé : au 1er, d'az. au ... d'or, accomp. de 3 losanges de ... au 2e, d'arg., à l'arbre de sino... une terrasse de même, accosté de ... tours de gu. ; au 3e, d'az., au ... d'arg. ; au 4e, de sable, à 3 ... d'arg., et, sur le tout, d'az à la ... d'or, engoulée de 2 têtes de ... même. »

3 janv. 1668.

Charles-Albert Renard de Fu... bert, comte de Monchy :
« D'arg., au chêne de sinople ... une terrasse du même et englanté ... au chef d'az. chargé de 3 étoiles d'... gent. »

5 janv. 1668.

François de Rollon de la Gr... Maison.
« D'az., à 3 fasces d'or, char... chacune d'une molette de sable. »

15 mars 1668.

Georges Botrel, sgr de la V... Geoffroy :
« De gu., à la croix vidée et po... tée, aux 12 pointes, d'or. »

Jean de Piquefer de Villemore :
« D'az., au lion d'or, lampass... gu., accomp. en chef de 2 bes... d'or. »

Claude-Charles-Bertrand Le P... de la Haute Maison :
« De gu., au lion d'arg. »

25 avril 1668

Alexandre de Coudreu, *aliàs* du Cou-au, en Valois, seigneur de la Muette : D'arg., au chevr. d'az., chargé de eurs de lys d'or et accomp. de 3 ns d'azur, 2 et 1, les deux du chef rontés. »

20 mai 1668

Alexandre de Sevenas de Jaucour : « D'arg., au chêne de sinople, fruité r, au chef de sinople, chargé de ers de lance d'argent. »

2 juin 1668.

René-Crisante Le Clerc, baron de utré : « D'arg. à la croix engrêlée de gu., ntonnée de 4 aigles éployées de sa- e. »

6 juin 1668.

René Le Bel de la Jallière, *aliàs* Le é de la Pallière : « D'or, fretté d'azur. »

10 juillet 1668.

Jean-Jérôme Deslaires, *aliàs* Des- irs de Montdegon : « D'az. à l'aigle éployée d'or, accomp. n chef de deux croix d'arg. au pied ché. »

10 août 1668.

Jean Pidou de Saint-Ollon, tué à la rise du fort de Lins : « Ecartelé : aux 1er et 4e d'arg., au eur de gu. en abîme, accomp. de 3 roissants de sable ; au 2e et 3e, d'arg. à 3 bandes de gu., et sur le tout : d'az., à 3 vols d'argent. »

15 sept. 1668.

François de Saulieux, de Remeron, président des trésoriers de France de Moulins : « Fascé, de gu., d'arg. et d'azur. »

15 octobre 1668.

Pierre de Chargères, comte de Breuil : « D'az., au lion d'or passant, accomp. en chef de 3 trèfles d'argent. »

22 nov. 1668.

Jean de la Haye-Montbault : « D'az., à l'écusson d'or en abîme, cantonné de 9 besants d'arg. en orle, l'écusson chargé d'un cœur de gu., cantonné de 6 étoiles de même en orle. »

27 déc. 1668.

François Huguet de Semonville, lieutenant aux gardes françaises : « Ecartelé : aux 1er et 4e, d'az. au cygne d'arg.; aux 2 et 3 d'or, *aliàs* d'arg. au chêne de sinople. »

Gilles Hynet du Haut-Mesnil, commandeur de Bazoches : « De gu., au chevron d'or, accomp. de 3 molettes de même, 2 et une. »

Gédéon de la Barre de Groslieu : « D'arg., à la bande d'az., chargée de 3 coquilles d'or et accostée de 2 (*aliàs* 4) merlettes de sable. »

(A suivre).

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS
CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP
(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE
(Suite)

1734

Adrien-Maurice de Noailles, né le 29 septembre 1678, connu d'abord sous le nom de comte d'Ayen, entra aux mousquetaires en 1692, puis cornette au régiment de cavalerie de Noailles en 1693, fit ses premières campagnes dans l'armée de Catalogne, sous le maréchal, son père. Il passa ensuite

en Flandre et servit sous le maréchal de Boufflers, jusqu'à la paix de Riswick, en juillet 1697. Le roi le nomma gouverneur et lieutenant-général des comtés de Roussillon, Conflans et Cerdagne, gouverneur de Perpignan, sur la démission de son père, en 1698, et la même année gouverneur et lieutenant-général du Berry, sur la démission du comte d'Aubigné, son beau-père.

Ee 1700, il accompagna Philippe V en Espagne et revint en France en 1701 où il servit dans l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villeroy. Il fut nommé brigadier en 1702 et chevalier de la Toison d'or, et servit dans l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Tallard.

Le 21 janvier 1704, il fut duc de Noailles, sur la demission de son père et nommé maréchal de camp le 26 octobre de la même année après la bataille d'Hochstedt.

En 1705, il commanda l'armée dans la province de Roussillon et dirigea la campagne en Catalogne, qui rendit cette province au roi d'Espagne, et l'accompagna jusqu'à Madrid.

En 1706, il fut nommé lieutenant-général, commandant de l'armée du Roussillon, sous le maréchal de Tessé. Sur la démission de son père, en 1707, il fut nommé capitaine des gardes du corps. De 1708 à 1711, il remporta de grands succès en Catalogne et en Aragon et fut nommé grand d'Espagne en 1712. A la mort de Louis XIV il fut nommé président du Conseil des finances, puis conseiller au Conseil de Régence. En 1724, le roi le fit chevalier de ses Ordres.

En 1733, il servit dans l'armée de Berwick et après la mort de ce maréchal au siège de Philisbourg, il fut créé maréchal de France le 14 juin 1734 et commandant de l'armée d'Allemagne conjointement avec le maréchal d'Asfeld. Il eut encore le commandement de l'armée en Alsace, sur le Rhin, en Franche-Comté, en Lorraine, Italie. Le roi le déclara ministre d' en 1743, après la mort du cardi[illegible] Fleury, et lui donna le command[illegible] en chef de ses armées sur les fro[illegible] d'Alsace et de Lorraine ; il suivit [illegible] dans ses campagnes de Flandre e[illegible] et fut envoyé en 1746 à Madrid [illegible] disposer la Cour d'Espagne à la [illegible]

Il suivit encore le roi comme [illegible]nistre dans ses campagnes de 1[illegible] 1747.

Après la retraite du maréch[illegible] Biron il exerça les fonctions d[illegible] mier maréchal de France de 1[illegible] 1756 et devint président du Tri[illegible] des maréchaux à la mort de ce [illegible]nier le 23 juillet 1756. Il se reti[illegible] Conseil au mois de décembre [illegible] et mourut doyen des maréchau[illegible] France le 24 juin 1766, âgé de 8[illegible] et 9 mois.

Il était le cinquième fils (les q[illegible] aînés, morts jeunes), d'Anne-Ju[illegible] Noailles, duc de Noailles, pair et [illegible]chal de France, et de Marie-Fra[illegible] de Bournonville, fille unique d[illegible] broise duc de Bournonville, che[illegible] d'honneur de la Reine, gouvern[illegible] la ville de Paris et de Lucrèce-F[illegible]çoise de la Vieuville, décédée à P[illegible] en 1748, dans la 93e année de so[illegible] Vingt et un enfants étaient n[illegible] cette union.

Il épousa le 30 mars 1698, F[illegible]çoise-Charlotte-Amable d'Au[illegible] nièce et héritière de Françoise d'[illegible]gné, marquise de Maintenon, et [illegible] de Charles comte d'Aubigné che[illegible] des Ordres du roi, gouverneur Berry et de Geneviève Piètre, d[illegible] eut :

1. Louis, qui a fait la branche [illegible] ducs de Noailles et d'Ayen ;

2. Philippe, auteur de la branche [illegible] ducs de Mouchy, qui a donné un [illegible]réchal de France en 1775 ;

3. Françoise-Adélaïde, mar[illegible] 1717 à Charles de Lorraine, d[illegible]

rince Charles, comte d'Armagnac, rand écuyer de France, mort sans ostérité le 29 décembre 1751 ;

4. Amable-Gabrielle, mariée le 25 oût 1721 à Honoré-Armand, marquis, uis duc de Villars après son père le aréchal de Villars ;

5. Marie-Louise, mariée le 8 avril 730, à Jacques-Nompar de Caumont, narquis de la Force, duc de Caumont ;

6. Marie-Anne-Françoise, mariée le ' avril 1744, à Louis-Engelbert de la Marck, comte de Schleiden, marquis le Vardes.

De gueules, à la bande d'or.

1734

Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg né le 9 février 1676, fut appelé d'abord le chevalier de Montmorency, reçu chevalier de Malte de minorité, suivit son père comme volontaire en Flandre en 1692 et servit au siège de Namur et à la bataille de Steinkerque.

Il se signala à la bataille de Nerwinde le 29 juillet 1693. On le fit colonel du régiment d'infanterie de Provence sur la démission de son frère le comte de Luxe qui passait au régiment de Piémont. A la mort de son père en 1695 il prit le nom de chevalier de Luxembourg et servit dans l'armée de Flandre jusqu'à la paix de Riswick ; il eut le régiment de Piémont en 1700 sur la démission de son frère, alors duc de Chatillon. Il fut nommé brigadier en 1702, servit dans l'armée d'Italie et fut nommé maréchal de camp le 26 octobre 1704, continuant à servir en Italie jusqu'en mars 1707.

En 1708 il obtint la lieutenance-générale du gouvernement de Flandre sur la démission du comte de Montberon et après la prise de Lille à la quelle il eut une grande part, le roi le nomma lieutenant-général de ses armées.

Il servit encore en Flandre en 1709 et obtint le gouvernement de Valenciennes à la mort du maréchal de Choiseul en 1711. Il se maria le 7 décembre de la même année et prit le nom de prince de Tingry. Il se distingua à la bataille de Denain et aux prises de Marchiennes de Douay, du Quesnoy et de Bouchain.

Le roi le reçut chevalier de ses Ordres le 2 février 1731 ; il fut employé à l'armée du Rhin et servit au siège de Kell, qui capitula le 28 octobre 1733 ; au siège de Philisbourg qui se rendit le 18 juillet 1734. Le roi l'avait créé maréchal de France le 14 juin de la même année, mais sa promosion ne fut déclarée que le 17 janvier 1735. Il mourut le 23 novembre 1746.

Il était le troisième fils de François-Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, pair et maréchal de France et de Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont-Tonnerre de Luxembourg, duchesse de Piney, princesse de Tingry, comtesse de Ligny, baronne de Dangu, fille unique et héritière de Charles-Henri de Clermont duc de Piney-Luxembourg, par sa femme Marguerite-Charlotte de Luxembourg, laquelle se démit de son duché en faveur de sa fille et de son gendre, à condition que celui-ci porterait les nom et armes de Luxembourg avec les nom et armes de Montmorency, disposition confirmée par lettres patentes du roi enregistrées le 20 mai 1662.

Il ép. Louise-Madeleine de Harlay, comtesse de Beaumont, dont la postérité finit à la troisième génération par une fille Louise-Françoise-Pauline de Montmorency-Luxembourg, née en janvier 1734, mariée 1° le 17 février 1752 à Anne-François duc de Montmorency dont une fille Charlotte-Anne-Françoise, née le 17 novembre 1757, seconde femme d'Anne-Léon de Montmorency appelé le marquis de Fosseux, maréchal de camp en 1763 dont

trois garçons et une fille; 2° le 14 avril 1764 à Louis-François-Joseph appelé le prince de Montmorency-Logny, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Touraine.

La branche de Montmorency-Luxembourg portait sur la croix (de Montmorency) l'écusson de la maison impériale de Luxembourg, qui est :

D'argent. au lion de gueules, couronné d'or, la queue nouée et fourchée, passée en sautoir.

1734

François de Franquetot, duc de Coigny, né le 16 mars 1670, connu d'abord sous le nom de comte et marquis de Coigny, entra aux mousquetaires en 1687 et fit ses premières armes aux sièges de Philisbourg, de Manheim et de Frankental en 1688. Il servit en Allemagne sous le maréchal de Duras, puis à l'armée de la Moselle sous le marquis de Boufflers, et à Fleurus où il se distingua et y fut blessé; puis à Namur et à Heidelberg.

Brigadier de cavalerie en 1702, il servit dans l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers; en 1704 à l'armée de la Moselle commandée par le comte de Coigny, son père, qui mourut la même année, et qu'il remplaça comme gouverneur et grand bailli de Caen.

On le fit la même année, inspecteur général de la cavalerie et des dragons, maréchal de camp, colonel-général des dragons sur la démission du duc de Guiche.

Il servit dans l'armée de la Moselle sous le maréchal de Villars en 1705 et 1706, puis dans l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne et le duc de Vendome.

Créé lieutenant-général des armées du roi le 18 juin 1709, on l'employa à l'armée de Flandre sous le maréchal de Villars, et il prit part avec éclat à toutes les actions de cette camp[agne].

En 1719, il servit dans l'arm[ée de] les frontières d'Espagne, et con[tribua] aux prises de Fontarabie, de S[aint-]Sébastien, de Castelciudad et d'I[...]. Il fut la même année conseill[er au] conseil de guerre, et le 8 juin [...] chevalier des ordres du roi.

A la mort du maréchal de Meda[...] 1725, il fut nommé gouverneur [de la] principauté de Sedan. En 1733, [...] employé à l'armée d'Italie et cont[ribua] aux prises des villes qui furent s[ié]gées à l'exception de celles de No[...] et d'Aronna qu'il prit seul; il e[ut le] commandement en chef pendant [la ma]ladie et après la mort du maréch[al de] Villars.

Le roi le fit maréchal de Fran[ce le ...] juin 1734; il continua à comman[der en] Italie et battit près des murs de P[arme] le fameux général comte de Mercy, [qui] fut tué.

Il fut fait chevalier de la Tois[on d'or] le 22 juillet 1734. Il battit les I[mpé]riaux à Guastalla, commandes [par le] général Kœnigseck le 19 septem[bre] la même année.

Il fut nommé gouverneur gén[éral de] l'Alsace à la mort du maréch[al du] Bourg, et commandant de l'arm[ée de] la Haute-Alsace et du Rhin; [...] Wissembourg contre les Imp[ériaux] commandés par le prince de Lorr[aine] en juillet 1744. Ce fut sa dernière [cam]pagne.

Le roi le créa duc de Coigny [par] lettres du mois de février 174[7]. [Il] mourut le 18 décembre 1759.

Il était fils de Robert-Jean-Anto[ine de] Franquetot, comte de Coigny, l[ieute]nant-général des armées du roi, [che]valier de Saint-Louis, et de M[arie-]Françoise de Goyon de Matignon.

Il ép. le 4 décembre 1699, Henr[iette] de Montbourchier, fille de René, [mar]quis du Bordage, maréchal de cam[p, et] de Elisabeth de Goyon de la Mou[ssaye], devenue héritière, par la mort de R[...]

naury de Montbourchier, son frère ique, sans alliance, le 19 mars 1744, s marquisats du Bordage, de la oussaye et seignenrie du Lyon ngers. Il eut de son mariage :

1. Jean-Antoine-François, qui suit;
2. Marie-Françoise-Adélaïde, née en 00 ;
3. Charlotte-Henriette-Bibienne, maée le 27 février 1726 à Jean-Baptisteachim Colbert, marquis de Croissy, eutenant-général des armées du roi, pitaine des gardes de la Porte;
4. Elisabeth-Marie, née en 1705.

Jean-Antoine-François, comte de oigny, colonel-général des dragons lieutenant-général, fut tué dans un uel occasionné par un propos offennt qu'il avait tenu dans une partie e jeu au sujet du prince de Dombes : Il a plus de bonheur, dit-il, qu'un nfant légitime. » Le prince n'avait as entendu lui-même, mais on lui apporta ces paroles imrudentes. Il se attit alors avec Coigny, la nuit, aux ambeaux, sur la route de Versailles ue couvrait une neige épaisse. Coigny ut tué sur la place. On fit verser dans n fossé la voiture dans laquelle on 'avait fait entrer, et il passa pour être mort de la chute, le 4 mars 1748.

Il avait ép. en novembre 1729 Marie-Thérèse-Josèphe-Corantine de Nevet, dont : 1 Marie-François-Henri, lieutenant-général en 1780, duc et pair en 1787, et maréchal de France en 1816; 2. Gabriel-Augustin, lieutenant-général, dont la fille, duchesse de Fleury, connue sous le nom d'Aimée de Coigny est l'héroïne de la *Jeune Captive* d'André Chénier; 3. Jean-Philippe, maréchal de camp, mort à Dusseldorf en 1806.

La famille Franquetot de Coigny était originaire de Normandie. Son nom primitif était Guillotte, qu'elle changea en celui de Franquetot, en vertu de lettres patentes de 1583 et 1603. Jean Guillotte vivant au XVIe siècle eut deux fils : Robert et Thomas, sgrs de Franquetot, de Grimesnil et de Fortescu, demeurant en communauté de biens à Carentan, lesquels furent anoblis au mois de septembre 1543 et obtinrent plus tard commutation de leur nom en celui de Franquetot. Robert forma la branche des comtes d'Auxais, existante en 1712; Thomas Guillotte de Franquetot fut l'auteur de celle des comtes puis ducs de Coigny.

(V. le *Bulletin* de 1880-1881, col. 149-150).

Antoine de Franquetot, troisième fils de Thomas, président à mortier au parlement de Rouen, ép. Eléonore de Saint-Simon-Courtomer, dont Robert II de Franquetot, aussi président à mortier au même parlement, qui acquit la seigneurie de Coigny, au diocèse de Coutances. Son fils Jean-Antoine, appelé le comte de Franquetot, maréchal de camp, fut capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine Anne d'Autriche; il obtint du roi, vers 1650 l'érection de la seigneurie de Coigny en comté. Le comté de Coigny fut érigé en duché en février 1747, en faveur du premier maréchal de Coigny qui fait l'objet de cette notice, petit-fils du premier comte de Coigny; puis en duché-pairie en 1787, en faveur du petit-fils du maréchal, nommé lieutenant général en 1780 et maréchal de France en 1816.

De gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants montants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.

Devise : ***Post prœlia prœmia.***

(A suivre). L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

LE DERNIER MARQUIS DE MONTANDRE

Le château de Montandre reconstruit au commencement du XIIe siècle, avec des murailles de deux mètres d'épaisseur, des tours, des parapets, de larges fossés entourant le tout, eut à subir plusieurs assauts et vit bien des combats. Ce n'est pas le lieu de les raconter. Aujourd'hui c'est un agréable jardin, une promenade charmante dont le propriétaire est heureux de faire les honneurs ; si, au point de vue archéologique, nous pouvons regretter la disparition de la vieille forteresss romane, nous nous félicitons de pouvoir jouir de sa transformation moderne.

Montandre a eu des possesseurs dont le nom est connu dans l'histoire ; les seigneurs de Tonnay-Charente, les barons de Didonne, qui sont nommés dans les chartes de l'abbaye de Vaux ou dans celles de Baigne ; on en trouve plusieurs aux croisades. Les Anglais, maîtres de la Guienne confisquent Montandre et le donnent à un de leurs partisans, le soudan de La Trau, Arnaud Préchac, seigneur de Didonne. Le roi de France l'offre à Jean de Harpedanne, qui avait quitté le parti anglo-gascon. C'est Rosine de Montault, fille du seigneur de Mucidan, qui apporta en dot Montandre, Montguyon, etc., à son mari, Guy de La Rochefoucauld, seigneur de Verteuil, près Ruffec, et de Barbezieux. Au commencement du XVe siècle et depuis cette époque, la grande famille de La Rochefoucauld qui posséda Barbezieux, Montguyon, Surgères, le Parc d'Archiac, Réaux, Soubran, eut Montan[illegible] pendant trois siècles et demi. Il pas[illegible] alors par héritage à François-Vince[illegible] Durand, marquis de Villegagnon, [illegible] descendant du fameux Villega[illegible] vice-amiral de Bretagne, le colo[illegible] teur du XVIe siècle. Villegagnon [illegible] bien de cet héritage qui lui arri[illegible] d'un cousin germain. En 1753, [illegible] répondre à l'intention de sa tante A[illegible] Pithon de Luyère et au désir du fi[illegible] celle-ci, Paul-Auguste-Gaston de [illegible] Rochefoucauld, il fonda une maison [illegible] charité pour les pauvres malades [illegible] pour l'éducation des jeunes filles [illegible] ville et du marquisat, gouvernée [illegible] les filles de saint Vincent de Pa[illegible] (Voir la pièce dans le XXIIIe volume [illegible] *Archives historiques de Sainto[illegible]* Montandre jouit encore mainten[illegible] sous une autre forme de la généro[illegible] du marquis de Villegagnon.

Villegagnon, au contrat de mar[illegible] (8 novembre 1750) de son neveu, N[illegible] las-François Durand de Villega[illegible] avec Jeanne-Marguerite Bataill[illegible] Francès, lui donna le marquisat [illegible] Montandre, composé de 28 paroisses, [illegible] charge de substitution des enfants [illegible] turs, garçons ou filles, et à défaut [illegible] son autre neveu, François-Louis [illegible] Blanc, marquis du Roulet, sous [illegible] tion que celui-ci le transmettrait [illegible] à ses descendants. Mais le Blanc [illegible] Roulet entra dans l'ordre de Malte. [illegible] les calculs de Villegagnon éta[illegible] faux. Montandre fut mis en v[illegible] Ainsi, en 25 ans, la terre avait cha[illegible] trois fois de propriétaire : exe[illegible] frappant des variations des fort[illegible] au XVIIIe siècle. Vous allez voir ce [illegible]

devenait une grande propriété féodale.

***

Celui qui l'acheta en 1767 n'était rien moins que gentilhomme. Il se nommait Jean-Baptiste-Jacques Pelletier. Comme l'histoire est peu connue, et qu'on ne la trouve dans aucun livre imprimé jusqu'ici, fort édifiante et curieuse d'ailleurs, vous me permettrez d'y insister et aussi sur le successeur de Pelletier, le dernier marquis de Montandre.

Pelletier était avocat à Paris et un peu poète. Le droit ne mène pas à une haute position sociale, ni les vers à la fortune, Il devint secrétaire de Maillard, intendant de Saint-Domingue. Si nos colonies ne rapportent pas beaucoup à la métropole, elles sont avantageuses au moins pour les particuliers. Pelletier qui n'avait ni sou ni maille, put, à son retour en France, être fermier général; puis il acheta une charge de secrétaire du roi, maison et couronne de France, ce qu'on appelait une savonnette à vilains. Vous voyez avec quelle facilité on devenait noble. Ce n'est pas tout; pourquoi cet anobli ne serait-il pas marquis? Il était receveur général de la douane à Bordeaux. Montandre était à vendre; il l'acheta. Et voilà comment le maltôtier Pelletier devint marquis et succéda aux soudans de la Trau, aux Belleville et aux La Rochefoucauld.

Pelletier, circonstance atténuante, n'agissait peut-être pas spontanément. On a dit: cherchez la femme. Il était en puissance d'epouse. Dans sa jeunesse, c'était, paraît-il, un assez joyeux drille, ami de la bonne chère, des soupers fins, des propos lestes et des vers anacréontiques. Comme beaucoup de financiers de l'époque, il avait quelques goûts artistiques. Pelletier épousa une sœur de Collé, le gai vaudevilliste, et sa sœur s'unit à un frère du chansonnier. Cette communauté de plaisirs dura peu, Pelletier, devenu veuf de Mlle Collé, s'éprit tout à coup, et déjà à 57 ans, d'une espèce d'aventurière qui en avait 24. Elle se disait fille de Louis XV. Tous les dimanches elle allait à Versailles voir, disait-elle, Mesdames Victoire, Adélaïde, Sophie, ses sœurs; et toujours elle en rapportait quelque petit présent: une bague, un étui, une montre, une boîte avec le portrait d'une de ces dames. Qui pouvait résister à une preuve aussi authentique d'une naissance illustre? Pelletier avait de l'esprit, mais une tête légère: il se laissa enjôler, cajoler, et finalement épousa en 1764; puis, contrairement à ce que raconte Marmontel. qui le fait mourir fou à Charenton, il vint cacher ses amours séniles au château de Montandre (1767). Là on ignorait son passé, et la bohémienne fut reçue comme une grande dame. Tout le monde fut dupe; quand elle mourut, le 30 mai 1770, le curé Charles Caillé écrivit sur les registres de Saint-Pierre de Montandre le décès de « haute et puissante dame Marie-Louise de Brosse, fille légitime de feu messire Jean-Jacques de Brosse, comte de Boussac et de Sainte-Sévère, ancien lieutenant-colonel des gardes wallonnes de sa majesté le roi d'Espagne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Latran, et de feue puissante dame Marie-Elisabeth de Schwing d'Enhaumer, baronne d'Oststein. » Il faut pourtant ajouter, que, plus tard, le curé, ayant reconnu l'erreur, rectifia l'acte primitif, et mit simplement « Marie-Elisabeth Giroud de Brosse, épouse de messire Jean-Baptiste-Jacques Pelletier... » C'était encore trop; *Giroud* suffisait sans *de Brosse*.

La place était bonne. La nouvelle marquise de Montandre appella près d'elle au château sa sœur, Marie-Ursule, et son frère, Joseph-Ignace. Précieuse recrue; beau trio d'intrigants. A eux trois ils se rendirent complètement maîtres de l'esprit du vieillard,

déjà affaibli par une vie de plaisirs. La belle-sœur, Marie-Ursule, fut dotée et mariée à un gentilhomme du Bas-Limousin, « pauvre et imbécile », dont elle fut veuve en 1792 et séparée, quant aux biens, dès 1774. On acheta au beau-frère une lieutenance dans le régiment d'Anhalt; on lui fit une pension pour l'aider à soutenir son rang. Il y eut plus: le 6 juillet 1770, on mandait en grand mystère au château le notaire de Chardes, Roche, qui, sans orthographe, estropiait impitoyablement le nom de ses fructueux clients. Flanqué de deux obscurs témoins, René Pillon, chapelier, et Jean Guittoneau, sergent, il rédigeait un acte de donation entre vifs de la terre et marquisat de Montandre en faveur d'Ignace-Joseph Giroux de Brosse, capitaine au régiment d'Anhalt, actuellement en garnison dans l'île de Corse, présentement au château de Montandre, puis de quinze cent mille livres à prendre sur ses autres biens; et, si les héritiers coutumiers viennent à attaquer cette donation, le donataire prélèvera une somme de douze cents mille livres.

Les héritiers naturels, sa sœur Anne-Catherine Pelletier et son beau-frère Pierre-Abraham Collé de Thoiras, attaquent bien l'acte et demandent au parlement de Bordeaux l'interdiction de Pelletier (1772). L'acte était valable. Pelletier vécut encore six ans. Le 5 mars 1775 il dictait son testament, laissant à ses parents habiles à lui succéder la totalité de ses propres paternels et maternels, et faisant divers legs : deux cents livres à l'église, une année de leurs redevances à ses tenanciers pauvres, cent pistoles à ses domestiques, 28 quartiers de grains aux pauvres des 28 paroisses de sa terre. Une seconde attaque de paralysie l'emporta en quinze heures, le 6 août 1776. Ce jour-là, Ignace-Joseph Giroux était marquis de Montandre. Ce fut le dernier. Sa sœur, Marie-Ursule, vicomtesse d'Estresse, légataire universelle, constituait (13 mai) p... son procureur général André Roy, p... cureur fiscal du marquisat.

Les assemblées pour les états gé... raux, en 1789, offraient une occas... unique à Giroux pour faire consta... sa noblesse de fraîche date. Il se p... senta à Saintes par procureur. Mai... des commissaires de la noblesse ... remarquer que le sieur Giroux, q... que seigneur du marquisat de M... tandre, n'était point gentilhomm... ne pouvait voter qu'avec le Tiers. ... procureur n'insista pas ; et voilà ... ment le fief de Montandre, un de... importants de la Saintonge, ne fu... représenté pour la noblesse aux é... généraux.

Battu à Saintes, Giroux essaya ... prendre sa revanche sur le Rhi... était de bon ton alors d'émigrer ... capitaine d'Anhalt n'eut garde de ... pas montrer sa gentilhommerie ; ... rendit à Münster, où étaient canton... les gentilshommes de Saintonge, A... et Angoumois. Il fallait pour être ... mis dans le corps, produire un cer... ficat de noms, titres et qualités e... sa conduite pendant la révolution, ... donner par écrit sa parole d'hon... qu'on etait véritablement ge... homme. Pour le premier point, il ... duisait un certificat de Chérin, gé... logiste des ordres du roi, consta... qu'il a fait ses preuves pour m... dans les carosses de Sa Majeste... effet, des lettres patentes du 27 ... 1789, enregistrees au présidial de ... tes et verifiees au parlement de ... deaux, érigeaient pour « notre ch... bien amé le sieur Ignace-Joseph ... Brosse » la seigneurie de Monta... en marquisat, et cela, à cause d... services et de ceux de ses ancêtre... puis son 14e aïeul, Hugues, vic... de Brosse, « préfet du roi saint L... fait prisonnier avec ce monarque ... journée de La Massoure, le 8 fé... 1252. »

J'ai examiné au cabinet des titres à Paris le dossier de Brosse et j'y ai trouvé une lettre de Chérin — celui-là même qui certifiait la filiation et la déclarait authentique — une lettre où, après examen, il déclarait que ces de Brosse n'avaient rien de commun avec les de Brosse de saint Louis, et que le marquis de Montandre ne justifiait pas le moins du monde sa parenté. Comment donc ces pièces fausses étaient-elles devenues véritables? Y avait-il déjà des accommodements avec les généalogistes officiellement chargés de creer des ancêtres? La fraude pourtant ne prévalut pas. A Münster on reconnut bien vite la tromperie, et le marquis de Montandre fut honteusement chassé.

Pendant ce temps le directoire du dictrict de Montlieu l'avait déclaré émigré et avait saisi ses propriétés. Tout à coup le proscrit produit des certificats constatant qu'il est allé aux eaux d'Aix-la-Chapelle et de Luxembourg pour des blessures reçues au service de la France ; qu'il est citoyen suisse (1), etc. Et le district accepte tous ces papiers comme vrais et toutes ces assertions comme paroles d'évangile ; et solennellement il déclare que Giroux de Brosse ne peut pas être émigré, puisqu'il n'est pas français ; qu'il est suisse, nation amie de la France, république sœur.

Qui durent être penauds? Certainement les administrateurs de Montlieu, quand ils virent après la révolution, s'installer dans son vieux manoir ce compatriote de Guillaume Tell, redevenu plus que jamais le fils des croisés de saint Louis. Il s'était moqué d'eux comme des autres.

L'orage cependant avait aussi passé sur lui, malgre son habileté. Il s'était marié à Paris ; ce marquis avait épousé la fille d'un banquier espagnol, Liovera. Il n'avait pas été heureux en ménage. L'inconduite de sa femme amena un divorce. La fortune avait fondu ; les millions du bonhomme Pelletier étaient dissipés. Pourtant il n'avait rien perdu de ses prétentions nobilaires ; au contraire. A chaque perte, à chaque mésaventure, il prenait un titre de plus, et plus il sentait autour de lui la déconsidération, plus il affectait de hauteur et de morgue. Jugez s'il prêtait à rire aux Montandrais. J'ai là un paquet de sa correspondance avec le sous-préfet de Jonzac, Joseph de Lestrange, en 1821-22-23. Il se plaint de tout le monde : du maire Rocher qui ne fait pas la police ; de l'instituteur Loigerot, qui est jacobin et athée et dont la femme lui a volé chemises et serviettes. On a voulu l'assassiner. Il est pauvre, très pauvre ; il a plus de 80 ans et est parfaitement ridicule. C'était un esprit aigri par le malheur et aussi affaibli par l'âge ; ce qui explique bien des travers.

Il s'intitule « marquis de Montandre, comte de Brosse de Bretagne, maréchal de camp, ancien commandant des noblesses de Saintonge, Aunis et Angoumois, quartier-maître trésorier du roy en Allemagne en 1792, commandant dans la ville de Münster, électorat de Trèves, au nom de son altesse sérénissime.

On trouve cette énumération dans sa correspondance et, ce qu'il y a de plus piquant, dans une assignation devant le juge de paix pour réclamer 24 francs à un paysan, qui était peut-être plus riche que lui. Il n'a pas de voiture et, s'il veut aller à Jonzac, il prie « son compatriote berrichon », le sous-préfet, de lui envoyer son cabriolet. Il a pris un blason où figurent les armes de France, de Bretagne, de Savoie, unies à celles des de Brosse. Ce n'est pas

(1) Sans doute comme étant du diocèse de Bâle; mais il était de la partie française dudit diocèse, alors administré par Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, l'évêque intrus de Paris.

tout : il invente une lettre de Marie-Antoinette, écrite certainement par une épicière de village, sans style et sans orthographe ; la reine lui rappelle que les rois de France descendent de sa famille. Giroux, qui aimait tant à se vanter, n'a pourtant pas osé dire que sa sœur était fille de Louis XV ; il aimait mieux que les Bourbons fussent sortis des Giroux.

La comédie finit le 29 octobre 1824 où le fils de l'huissier de La Ferté en Alsace alla dans l'autre monde retrouver ses illustres parents, les ducs de Bretagne, les rois de France, de Portugal, d'Espagne, de Savoie et de Naples. « Vous général, lui avait dit un jour la bonne femme de Montandre ; vous, général, non, mais tambour-major » (1).

Louis AUDIAT.

TERRIER

DE MONCIEL, DE SANTANS, DE LORAY

La famille Terrier, une des plus anciennes parmi les familles parlementaires de Franche-Comté, obtint la même année, par lettres patentes de 1740, une double érection en marquisat des terres qu'elle possédait dans cette province. Celle de Mailleroncourt fut érigée par lettres de janvier 1740, enregistrées à Besançon et à Dôle, en faveur de Nicolas-Joseph Terrier, conseiller au parlement de Besançon, arrière petit-fils de Claude Terrier, pourvu en 1619, par l'archiduc Albert, d'un office de conseiller au parlement de Dôle, et qui mourut le 28 mars 1635.

Quentin Terrier, sgr de Monciel, chevalier d'honneur honoraire de la chambre et cour des comptes aides et finances du comté de Bourgogne, obtint par lettres du mois de novembre 1740 que les terres de Monciel, Parcey et Vaudrey fussent érigées en m quisat sous le nom de Monciel ; i pour fils : Claude-François Terr marquis de Monciel, qui ep. Char Félicité de Rochefort d'Ailly de Point, née le 21 déc. 1677, dont :

Claude-François Terrier, marq Monciel, lieutenant-colonel du r ment de la Vieuville, cavalerie, mar des camps et armées du roi, mi du roi auprès du duc de Wurtem ép. le 22 mars 1753 Marie-Thé Gabrielle de Raousset, fille de S Joseph, marquis de Seillons et de rie-Charlotte de la Roche-Fonten.

Antoine-Marie-René Terrier, quis de Monciel, né en 1757 à Mo mort au mois d'août 1831 en Sa ministre de l'intérieur en juin 17 avec le parti des Feuillants (con tionnels), remplacé le 16 juillet même année, à la suite du mouve populaire qui avait amené l'env sement des Tuileries, le 20 juin. lui s'éteignit la branche de Mo

Marie-Jules Terrier, marquis de leroncourt, fils de Nicolas-Joseph, Marie-Anne d'Espiard de Saulx, il eut Félix-Bernard Terrier, pré à mortier au parlement de Besa 1767-1789, qui fut substitué au et armes de Santans par Alexa Ignace de Santans, son aïeul mat

A la branche de Mailleroncourt partenaient les rameaux des T de Santans et de Loray qui a hérité de ces deux terres dont i rent le nom après l'extinction d milles de Santans et de Loray. N. Santans fut reçu conseiller au ment de Dôle en 1601.

Le marquis de Terrier-Santan de Loray, se fit représenter aux a blées de la noblesse de Dôle en par N... Masson, baron d'Esclan.

Henri-Philibert-André, marq Terrier de Loray, membre du général du Doubs, représenta comte de Chambord dans ce de

(1) Extrait des *Archives historiques de Saintonge*, année 189?.

ment, est décédé le 2 avril 1895, à Besançon, âgé de 73 ans; il était fils du marquis de Terrier de Loray et de Mlle de Poilloz et avait épousé Mlle de Perrinelle du May, dont il laisse une fille unique, la vicomtesse Gabriel de Montrichard. Avec le défunt s'éteint dans les mâles le rameau de Loray.

Joseph-Marie-Léonce, marquis de Terrier-Santans (fils de Marie-Antoine-Suzanne, maire de Besançon de 1816 à 1830, et de Claude-Marie Ignace de Favières de Charmes), est décédé à Besançon le 26 mars à l'âge de 83 ans; il avait épousé Marie-Caroline Frère de Villefrancon, nièce de l'ancien archevêque de Besançon, décédée la dernière de son nom, dont il a eu quatre filles : 1. Odette, mariée à Jean-Baptiste-Marie-Fernand comte de Buisseret; 2. Marguerite, mariée à Anatole Scitivaux de Greische; 3. N..., mariée au comte Desttut d'Assay, devenue veuve elle entra au Carmel de Lons-le-Saulnier, dont elle a été prieure; 4. Henriette-Louise-Marie, mariée à Ludovic Vyau de Lagarde, ancien capitaine d'artillerie.

André-Philibert Eusèbe comte de Terrier-Santans (frère cadet de Joseph-Marie-Léonce), décédé en 1892, avait épousé Marie-Clotilde-Françoise-Marguerite du Metz de Rosnay, dont il a eu :

1. Marie-Charles-Joseph marquis de Terrier de Santans, officier de cavalerie, marié au mois de février 1877 à Eugénie-Louise-Napoleone Maigne;

2. Une fille mariée à M. O'Brien.

Le marquis et le comte de Terrier-Santans, décédés, avaient eu deux sœurs :

1. Claude-Marie-Louise de Terrier de Santans, décédée en 1882 à l'âge de 70 ans, avait épousé M. de Boistouzet, marquis d'Ormenans, dont la fille Charlotte, mariée à Alphonse de Perrinelle du May, ancien officier de cavalerie, colonel des mobilisés de Loir-et-Cher en 1870, a eu un fils Louis-Léonce-Maurice de Perrinelle du May, lieutenant au 12e chasseurs, marié le 27 octobre 1892 à Régine de Chabot-Tourrette.

2. Marie de Terrier de Santans, décédée le 18 avril 1895, dans sa 68e année, à Besançon, avait épousé Paul d'Orival de Miserey, décédé en 1894, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Besançon, dont elle a eu : *a.* L'abbé Louis d'Orival; *b.* Henri d'Orival; *c.* Mme Gaston de Beauséjour.

D'or, à la croix ancrée de sable, qui est de Santans; *écartelé* (quelquefois *sur le tout) de gueules à trois gerbes d'or*, qui est de Terrier. L. R.

AMÉDOR DE MOLANS

(Addition au *Bulletin* de mars 1895, col. 182).

La comtesse défunte Gustave d'Amédor de Molans était née Coraly, et non Caroline, de Simony. Son mari décédé colonel d'infanterie en 1883, avait eu un second frère plus jeune que lui, le vicomte Edouard, marié à Blanche-Caroline-Amédée Lestre du Saussois (et non des Saussaies, comme nous l'avons imprimé dans le *Bulletin* de 1886, col. 690), mort du choléra en 1854.

L'article nécrologique doit donc être rédigé ainsi :

Le marquis de Mollans ou de Molans, les deux orthographes sont admises, ancien page de Louis XVI laissa trois fils :

1. Charles, marquis de Mollans, mort du choléra en 1854, marié à Joséphine de Hédouville dont : *a.* Charles, marié à Hélène d'Esmond; et 2, Mainrad, marié à N. Pourtier de Chaucenne.

2. Le comte Gustave, ancien colonel, marié à Coraly de Simony, mort en 1883;

3. Le vicomte Edouard, marié à Mlle Lestre du Saussois, mort du choléra en 1854.

MARIAGES DU MOIS DE MAI

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Marie-Joseph-Lucien-Gabriel-*Folco*, comte Folco de Baroncelli-Javon, fils du marquis Raymond de Baroncelli-Javon et de Henriette-Marie de Chazelles, fille du comte de Chazelles, gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier d'honneur de Madame la duchesse de Berry, filleule de Monsieur le comte de Chambord, avec Henriette Constantin, fille de M. Henri Constantin.

Le mariage a été célébré le 7 février à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Les témoins du marié étaient : le baron Adrien de Chaussande, lieutenant-colonel, et M. Félix Gras, capoulié du félibrige, et ceux de la mariée : MM. Simond et Reignaud.

La maison de Baroncelli établie à Florence en 1190, en la personne de Folco Ier, y comptait alors parmi les treize premières familles de la République. A partir de cette époque elle a donné à la République Florentine et à l'Italie treize grands gonfalonniers à la ville de Florence ; cinquante-cinq prieurs de la Liberté ; un podestat de Florence, un podestat de Pise, des sénateurs de Toscane et de Rome, des gouverneurs et surintendants de plusieurs provinces du Pape ; des ambassadeurs auprès du Pape, de l'Empereur et du roi de France, des prélats et des cardinaux. Un de ses membres Sylwestro tint sur les fonts baptismaux, en 1327, le fils de Charles II d'Anjou, ce même Charles-Martel qui, plus tard, disputa la couronne de Hongrie à André III. Un autre, Jacques de Baroncelli, reçut magnifiquement dans son palais d'Architri, le roi de France et toute sa cour, lorsque ce prince allait faire la conquête du Milanais.

Au xve siècle, Pierre de Baroncelli, à la suite des troubles occasionnés par l'élévation des Médicis, vint s'établir à Avignon ; il y acheta de moitié avec le cardinal della Rovere un palais que ses descendants habitent encore. Quelques années plus tard, le cardinal della Rovere, devenu pape sous le nom de Jules II. donnait sa nièce, Sixte de la Rovere, en mariage à Julien de Baroncelli, fils de Pierre.

François de Baroncelli, autre fils de Pierre, reçut du pape Léon X l'inféodation de la seigneurie de Javon, et du roi de France, auprès de qui il fut ambassadeur du Comtat Venaissin, le don de quatre couleuvrines à ses armes, précieux témoignage de l'estime et de l'amitié royale.

Depuis son établissement en France, la maison de Baroncelli a donné à l'ordre de Malte un grand nombre de chevaliers, un grand prieur, un général des galères, un providiteur, deux commandeurs, etc., et une grande prieure, Françoise de Baroncelli.

Un foule de monuments en Italie portent les armes de la maison de Baroncelli qu'elle a conservées jusqu'à ce jour dans leur forme primitive. Elles sont peintes sur les vitraux de la chapelle de Baroncelli dans l'église de Santa Croce à Florence ; sur les fresques de Taddeo Gaddi et les gr... d'un tableau de Giotto dans la même église. Elles figurent également dans l'église de San Pietro de Squera..., sur le maître autel dans la chapelle de la famille à l'église San Sylvestro sur le mont Quirinal à Rome, dans la salle du Palazzo del Comune à Ra... Elles sont sur le marbre des cha... de Santa Croce, Santa Maria No..., Santo Bartholi, Santo Sylvestro à ..., et sur la façade de l'hôtel de Ja... à Avignon.

En Italie la maison de Baro...

s'allia aux premières de ce pays : les Malatesta, souveraines de Rimini, les Portinari, d'où sortit Beatrix l'inspiratrice du Dante, les Bardi, Pazzi, Salviati, Magalotti, Rucellai, Peruzzi, Strozzi, Albizzi, la Rovere, etc.

En France entr'autres alliances illustres nous citerons les Crillon, la propre sœur du brave compagnon du roi Henri IV épousa Barthélemy de Baroncelli, les Simiane, Guadagne, Couhé de Lusignan, Astorg, etc.

Au moment de la Révolution, le fils aîné du chef de cette maison était Alexandre - Félicien - Joseph - Pompée marquis de Baroncelli-Javon, marié à Versailles, avec Augustine de Varennes, fille du marquis de ce nom, qui fut guillotiné en 1793. Il eut de ce mariage six enfants dont l'aîné, Alexandre-Joseph-Gabriel-Marie, officier d'infanterie démissionnaire en 1830, ép. Euphrosine Le Rebours, fille du vicomte ; c'était le grand-père du marié.

Bandé, d'argent et de gueules.

Devise : *Pro Deo et rege.*

Marie-Joseph-Pierrre, baron de Falentin de Saintenac, capitaine en retraite, breveté d'Etat-major de la 21e division, fils de Pierre-Victor-César-Isidore-Henri, vicomte de Falentin de Saintenac, à Pamiers, et de Marie-Catherine-Léopoldine de Pérignon, avec Louise-Marie-Magdeleine de Laistre, fille de Jean-Marie-*Raoul* de Laistre, comte de Laistre, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, et de Marie-Louise Paulmier de Fontenille, domiciliés à Brézé (Maine-et-Loire).

La comtesse de Laistre est fille de Marie-Louis-Bruno Paulinier de Fontenille, ancien élève de l'Ecole polytechnique, et de Elisabeth-Françoise-Eugénie de Serres de Mesplès.

Le mariage a été célébré, le 12 avril, à Montpellier, en l'église Sainte-Anne.

Les témoins du marié étaient : le comte de Rességuier, son oncle, et le vicomte de Pérignon, lieutenant d'infanterie, son cousin germain.

Ceux de la mariée : M. Edmond Caizergues, son grand-oncle, et le comte Jacques de Laistre, son cousin, en l'absence d'un oncle de la mariée, le comte d'Aviau de Piolant, colonel de cavalerie.

Le vicomte de Saintenac, père du marié, issu d'une ancienne famille du pays de Foix, a un passé noblement rempli : d'abord officier des guides de la garde impériale, nous le trouvons, serviteur dévoué du Saint-Siège, dans les guides du général de Lamoricière, à la mémorable journée de Castelfidardo ; nous le retrouvons plus tard à Mentana, dans les dragons du Pape.

Il fit la campagne de 1870-71 comme chef de bataillon des mobiles de l'Ariège.

Les Ariégeois rentrés dans leurs foyers n'oublièrent pas leur bienfaiteur et ils envoyèrent leur vaillant commandant siéger sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Le vicomte de Saintenac y siégea dans les rangs de la droite. La mère du capitaine de Saintenac, Mlle de Pérignon, était la petite-fille du maréchal de Pérignon, pair de France, sous le gouvernement de la Restauration.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 111-112).

D'argent, au pin de sinople, fruité de 2 pommes de pin d'or.

La famille de Laistre est originaire de Normandie ; la branche cadette est établie aujourd'hui au château de Lançon par Brézé (Maine-et-Loire).

Armand-Stanislas de Laistre, comte de Laistre, qui est décédé à Brézé (Maine-et-Loire) ép. Ursule-Thérèse Pas de Beaulieu, décédée le 13 octobre 1891 au château de Colombelles (Calvados) et il en eut : 1. Pierre, né en 1842, décédé en décembre 1889, ancien guide dans l'armée pontificale,

chevalier de Pie IX, avait épousé Berthe de Thieffries de Layens, fille de Louis et de Georgina de Lattre de la Hutte : 2. Raoul; père de la mariée; 3. Valentine, décédée en 1888, mariée à Albert-Charles-François d'Aviau de Piolant, lieutenant-colonel, écuyer en chef de l'Ecole de cavalerie de Saumur, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Epée de Suède.

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois cygnes d'argent, posés 2 et 1.

Devise : *Comme eux sans tache.*

Léon Seillière, fils du baron Frédéric Seillière, et de la baronne, née de Laborde, avec Hélène Demachy.

Le mariage a été célébré le 17 avril en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Ledein, curé de la paroisse.

Les témoins étaient pour le marié : le marquis de Laborde, son oncle, et le baron Ernest Seillière son cousin germain; pour la mariée : M. Oppenheim et le baron Girod de l'Ain, ses grands-oncles.

(V. pour la notice sur la famille Seillière les *Bulletins* de 1886, col. 417; 1888, col. 115, et 1892, col. 232).

Tiercé, au 1 de gueules au bélier sautant d'or, accosté d'un caducée du même en pal; au 2 d'or à l'ancre de sable trainant dans une mer de sinople, à l'étoile de sinople à dextre; au 3 de gueules au sautoir d'argent.

Le vicomte Arthur du Noday, fils du vicomte du Noday et de la vicomtesse, née Colbert-Turgis, au château de Penhouet, par Josselin (Morbihan), avec Mlle d'Anglade, fille du marquis d'Anglade, décédé, et de la marquise d'Anglade, née Maillé de la Tour-Landry, sœur de la comtesse de Re-guier.

Le mariage a été bénit le 18 av[illegible] par le T. R. Père Millon, des fr[illegible] prêcheurs en l'église Saint-Th[illegible] d'Aquin, à Paris.

Les témoins du marié étaient [illegible] oncles le comte de Colbert-Turgis [illegible] vicomte de La Morlaye; ceux de [la] mariée : le comte de Rességuier [illegible] marquis de Maillé, ses oncles.

La famille Rolland du Noday, or[igi]naire de Bretagne où elle a été m[ain]tenue noble dans la grande véri[fica]tion de 1667-1671, a pris part a[ux] assemblées des Etats de Bretagne [de] 1746 et 1764. (V. *Armorial de Breta[gne]* par Briant de Laubrière, p. 270; et [le Ca]*talogue des Gentilshommes*, p. 15, 2[illegible]

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent au [che]vron de gueules, accompagné de [illegible] étoiles (aliàs *molettes) du même; au[x 2] et 3 d'argent à l'épervier de gue[ules] tenant une molette du même.*

(V. pour la famille d'Anglade, or[igi]naire de Guienne, qui a fait plus[ieurs] branches, dont celle des seigneurs [de] Sarrazan, près Condom, divisée en d[eux] branches est seule représentée, le *[Bul]letin* de 1889, col. 149-154).

D'azur, à l'aigle éployée d'or be[cquée] et membrée de sable.

Devise : *Faisons bien et laissons [dire].*

Marie-Eugène-*Pierre*-Gabriel B[ague]nault de Viéville, lieutenant au [illegible] giment de chasseurs, fils de M. [illegible] Gabriel-Louis-Joseph Baguenau[lt de] Viéville et d'Alexandrine-Marie-S[illegible] d'Ochando de la Banda, avec Mlle [Va]lérie-Marie Ribot, fille de M. J[illegible] Paul Ribot et de Valentine Cou[illegible]

Les témoins étaient, pour la ma[riée] M. Henri Ribot, son oncle, et M. J[illegible] rand, son cousin; pour le mari[é le] colonel de Roquefeuille, comman[illegible]

.e 3[e] chasseurs, et M. de Bengy de Puyvallée.

Le mariage a été célébré le 18 avril en l'église Notre-Dame des Champs, à Paris.

(V. pour la notice de la famille Baguenault, originaire de l'Orléanais, divisée en deux branches, Baguenault de Puchesse, qui est l'aînée et Baguenault de Viéville, la cadette, les *Bulletins* de 1886, col. 294 ; 1889, col. 299-300.)

D'argent à un chevron de gueules, accompagné de deux étoiles d'azur en chef et en pointe d'une bonne-foi au naturel parée de gueules surmontée d'un lis au naturel ; au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.

Théodore-Edouard *François* d'Hauteville, *aliàs* Dhauteville, capitaine adjudant-major au 24[e] régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, avec Louise Brown de Colstoun, fille aînée du vice-amiral Henri-Louis Brown de Colstoun, préfet maritime à Toulon, et de M[me] Brown de Colstoun née Gabrielle Sorbé.

Le mariage a été célébré le 19 avril au temple protestant, à Toulon (Var).

Les témoins étaient, pour le marié : MM. Jauge, son oncle, et Ch. Castel, inspecteur général des mines, son cousin ; pour la mariée : Henri Brown, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle, et le comte de Foucault, capitaine de vaisseau en retraite, son cousin.

(V. pour la notice de la famille Brown de Colstoun, originaire d'Ecosse, le *Bulletin* de 1894, col. 448.

De sable, à 3 lions léopardés d'or semé de trèfles d'argent.

Le vicomte Pierre-Jean-René de Chatellus, lieutenant au 16[e] chasseurs, à Beaune, fils du comte François-Joseph-Charles et de la comtesse de Chatellus, née Chabenat de Bonneuil, avec Geneviève d'Hespel, fille du comte Christian d'Hespel, décédé en 1890, et de la comtesse, née Lebon.

Le mariage a été célébré le 22 avril en l'église de Fournes, près Lille (Nord).

Les témoins du marié étaient : le vicomte Jacques de Chatellus, sous-lieutenant au 26[e] dragons, à Dijon, son frère, et le marquis de Lambilly, lieutenant au 7[e] dragons, à Fontainebleau, son cousin germain ; ceux de la mariée : ses oncles, le comte Roger d'Hespel, lieutenant de vaisseau, et le colonel comte de Chérisey.

(V. pour la famille Guillet de Chatellus, originaire du Forez et Lyonnais, le *Bulletin* de 1888, col. 120.)

De gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, au chef du même.

(V. pour la famille d'Hespel, originaire de Flandre, le *Bulletin* de 1890, col. 174;) en ajoutant que le marié est l'arrière petit-fils du comte d'Hespel (Adalbert), député du département du Nord (1849-1851), marié à M[lle] de Tenremonde, fille du dernier rejeton mâle de cette ancienne famille et le petit-fils du comte d'Hespel (Octave), membre de l'Assemblée nationale pour le département du Nord (1871), marié à M[lle] de Croix, dont : 1. Christian, le père du marié ; 2. Roger ; 3. André ; 4. Jean ; 5. Madeleine ; 6. Marie-Thérèse.

Octave comte d'Hespel avait eu pour frères et sœurs, dont il était l'aîné : 1· Edmond, marié à M[lle] des Enffants de Poutois, dont : *a.* Adalbert : *b.* Ludovic ; *c.* Georges : *d.* Gaston ; *e.* Jeanne, *f.* Hélène ; 2. Fernand, marié à Celina du Chastellet, à Tournay ; Claire, mariée au comte Gérard de Chérisey ; 5. Anna, mariée à N. Godard de Saint-Just.

Ecartelé, aux 1[er] et 4 d'or à trois

fleurs d'ancolies d'azur (alias *fascées d'azur et de gueules); aux 2 et 3 d'argent au chevron parti d'or et d'azur.*

Le baron Gérard d'Arlot de Saint-Saud, lieutenant au 18e chasseurs, fils de feu le baron Hubert d'Arlot de Saint-Saud et de la baronne née du Noguès, avec Mlle Marie-Louise Ribadieu fille de M. Ribadieu, ancien directeur du journal *la Guyenne*, et de Mme Ribadieu, née d'Artigue.

Le mariage a été célébré le 23 avril en l'église du Bourg-sur Gironde.

(V. pour les armes et la notice de la maison d'Arlot de Saint-Saud les *Bulletins* de 1891, col. 298; 1893, col. 115; 1894, col. 256, 381.)

Emmanuel-Joseph-*Albert* de Colomb, officier réformé, à la suite de graves blessures reçues au Tonkin, fils de Louis-Jean-François-Isidore de Colomb, général de division en retraite, ancien commandant en chef du 15e corps, et d'Eugénie Leoni avec Mlle Sans, de Marseille.

Le mariage a été célébré le 24 avril en l'église Saint-Charles, à Marseille.

Mgr Robert, évêque du diocèse, a donné aux nouveaux époux la bénédiction nuptiale et a célébré la messe. Dans un touchant discours, il a rappelé les souvenirs glorieux du futur conjoint et de son père et les grandes qualités de la famille de la fiancée. Mgr Robert était assisté de M. Siméone, secrétaire général, et de M. le curé de Saint-Philippe. Les témoins étaient : pour Mlle Sans, MM. Brunet et Goujou ; pour M. de Colomb, M. l'intendant Le Gros et M. Mounet.

MM. les généraux de Vaulgrenant et de Sesmaisons, ainsi qu'un certain nombre d'officiers, avaient voulu apporter à l'ancien commandant du 15e corps et au glorieux soldat du Tonkin le témoignage de leur sympathie. T[illegible] ce que Marseille compte de notab[illegible] se pressait à la sacristie pour com[illegible]menter les époux et leurs parents. [illegible] nombreuses délégations de soc[illegible] patriotiques s'y sont succédé.

(V. pour la notice sur la famill[illegible] Colomb, originaire du Quercy, o[illegible] est connue depuis 1467, le *Bullet[illegible]* 1892, col. 578-79).

D'azur, au chevron d'or, acco[illegible] deux étoiles, surmonté d'un crois[illegible] accompagné en pointe d'une colom[illegible] tout d'argent.

Roger de Waru, lieutenant au 2[illegible] giment de dragons, fils d'André L[illegible]rens de Waru, administrateur d[illegible] compagnie du chemin de fer du N[illegible] et d'Hermine Fouler de Relingue, [illegible] Mlle Jeanne Segris, fille de M. [illegible] Segris et petite fille de l'ancien [illegible]puté de Maine-et-Loire, ancien mi[illegible] sous le second empire.

Le mariage a été célébré en l'é[illegible] Saint-Joseph, à Angers, le 25 avr[illegible]

La bénédiction nuptiale a été [illegible]née par Mgr Mathieu, évêque d'A[illegible]gers, qui a adressé aux jeunes é[illegible] une touchante allocution.

La messe a ensuite été célébrée [illegible] M. le chanoine Pénot, curé de la [illegible]roisse.

Les témoins étaient pour le ma[illegible] le général de division Grandin et Pierre de Waru, son oncle, admi[illegible]trateur des chemins de fer d'Orlé[illegible] pour la mariée : M. Désiré Richon [illegible] M. Jamin Richon.

(V. pour la notice sur la famille [illegible]rens de Waru le *Bulletin* de 1891, [illegible] 159-161.)

Le marié est le neveu du gé[illegible] Paul Laurens de Waru marié à M[illegible] Maximilienne-Nanine Hatte de [illegible]villy, dont la fille aînée, Ad[illegible] épousé le 7 février 1891 Paul com[illegible] Bonfils.

Coupé, au 1 d'azur au croissant d'or accompagné de 3 étoiles du même, 2 et 1; au 2 parti de gueules à 3 étoiles d'argent et d'argent à 3 étoiles de gueules; à la fasce de gueules brochant sur le coupé.

Le comte Elie de Francheville du Pellinec, capitaine du 116e régiment d'infanterie, avec Paule Picot de Plédran.

Le mariage a été célébré à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), dans les derniers jours du mois d'avril.

Les temoins étaient, pour le marié : M. de Langlais et le comte de La Guerrande ; pour la mariée : son grand-père M. Picot de Plédran, et son grand-oncle, M. Hippolyte Coué.

Le marié est fils du comte Amédée de Francheville, ancien conseiller général du Morbihan, décédé le 13 juin 1890 à Sarzeau à l'âge de 87 ans.

(V. pour la notice sur la maison de Francheville, originaire d'Ecosse, établie en Bretagne le *Bulletin* de 1890, col. 373, 659, 737.)

D'argent, au chevron d'azur chargé de 6 billettes d'or.

La maison Picot de Plédran est originaire de Bretagne. Son nom figure parmi ceux des familles maintenues dans leur noblesse à l'époque de la grande vérification sous Louis XIV. Elle est issue de la même souche que celle de Picot de Beauchesne, Picot de Prémesnil, etc. ; elle a hérité du nom et des biens de la famille de Plédran, également ancienne en Bretagne, dont la noblesse a été maintenue dans les mêmes vérifications de 1667-1671.

La comtesse Emmanuel de Kergariou, née Picot de Plédran est la tante paternelle de la nouvelle mariée.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois haches d'armes d'argent en pal; aux 2 et 3 d'or à trois léopards l'un sur l'autre de gueules.

Les armes de la famille de Plédran sont : *D'or, à sept macles d'azur.*

Alfred Caille, avocat, fils de M. Caille, ancien inspecteur des forêts, avec Germaine de Lihus, fille de M. Chrestien de Lihus, ancien secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne et de Mme de Lihus, née de Blanc de Guizard.

Le mariage a été célébré le 4 mai en en l'église Saint-Augustin, à Paris, et la bénédiction nuptiale donnée par M. l'abbé Chesnelong.

Les témoins du marié étaient : M. Gautier, son beau-frère, et le baron Dem).t de Lavalette, colonel en retraite, son cousin; ceux de la mariée : M. Welche, ancien préfet de la Haute-Garonne, ancien ministre de l'intérieur sous le maréchal de Mac-Mahon, conseiller d'Etat honoraire, et M. Beauvarlet de Maismont, lieutenant-colonel au 22e dragons, son beau-frère.

La famille Chrestien de Poly et de Lihus, en Picardie, en Normandie et en Champagne, porte :

D'azur, à la bande accompagnée en chef de 4 étoiles 1, 2, 1, et en pointe de 3 roses tigées, posées dans le sens de la bande, le tout d'argent.

Devise : *In Christo salus.*

Le vicomte Urvoy de Portzamparc, capitaine au 6e régiment d'infanterie de marine, avec Mlle Frédureau de Chaillou.

Le mariage a été célébré en l'église Notre-Dame à Rennes, dans la première quinzaine de mai.

Les témoins étaient, pour le marié : le comte d'Audiffret et le vicomte de Portzamparc, et le vicomte F. de Portzamparc, ses frères.

La famille Urvoy est originaire de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc. Elle a

été maintenue dans sa noblesse à l'époque de la grande vérification sous Louis XIV, sur titres remontant à 1460. Ses principaux services ont été dans l'armée et dans la marine. Elle a fait diverses branches dont les principales sont celles de Closmadeuc et de Portzamparc encore représentées.

Toussaint-Annibal-Marie Urvoi ou Urvoy, écuyer, sgr de Saint-Bédan, ép. le 26 juin 1718 Agnès Le Bigot et en eut entr'autres enfants Toussaint-Félix Urvoi de Saint Bédan reçu page du roi dans sa grande écurie le30 avril 1737.

N. Urvoy de Closmadeuc figure aux Etats de Bretagne en 1757, et N. Urvoy de la Motte en 1764.

Marie-Jean-Sèvère Urvoy de Closmadeuc, Alexandre Urvoy de Kerstainguy, Alexandre-Jean-Claude-Marie Urvoy de Portzanparc et Victor-Désiré-Jean Urvoy, chevalier de Closmadeuc, prirent part aux assemblées de la noblesse de Bretagne en 1789.

Le lieutenant de vaisseau Urvoy de Portzanparc fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1790.

Stanislas Urvoy de Portzanparc, fils d'Edmond et de Caroline de l'Ecluse de Longraye a ép. le 24 mai 1894 Amélie Lelasseur de Ranzay, fille d'Henri et de Mme née Galdemard.

D'argent, à trois chouettes de mer, aliàs *poules d'eau, becquées, membrées et allumées de gueules, posées 2 et 1.*

Maurice de Hamel de Milly, enseigne de vaisseau, avec Mlle Anne Fournel.

Le mariage a été célébré dans la première quinzaine de mai en l'église Saint-Sauveur à Rennes.

Les témoins de la mariée étaient : M. Henri Fournel, son frère et M. H. d'Argence, son beau-frère ; ceux du marié, le comte de Langle et le marquis d'Aubigny d'Assy, ses oncles.

Le marié est fils aîné de M... Clément-René du Hamel de Milly ... Marie-Thomé de Kéridec, au ... de Milly, par Saint-Hilaire-du-H... (Manche).

Cette famille est originaire de ... mandie, élection de Mortain. ... fait plusieurs branches dont l'a... commun fut anobli en 1578 ; ses ... cendants ont été maintenus dans ... noblesse par Chamillart, inte... sous Louis XIV.

D'azur, au chevron d'argent a... pagné de trois roses du même.

Henri du Hamel de Fougeroux ... Denainvilliers, fils de N. du Ha... Fougeroux de Denainvilliers et d... de Tudert, avec Célestine Adam.

Le mariage a été célébré le 1... en l'église Saint-Paterne à Orléa...

Les témoins étaient : pour le m... Albert de Fougeroux et le baron ... de Velard ; pour la mariée : Re... Colombier et Gabriel Adam.

La famille du Hamel de Foug... est originaire de Normandie, ... plus tard en Orléanais.

Marie-Albertine du Hamel de ... geroux décédée à Nantes au m... février 1889, avait épousé le ... Ernest-Corentin-Marie-*Léopold*-... de Bruc de Livernière, décédé ... juillet 1882.

D'azur, à trois genettes passant... gent posées en fasce.

Samuel-Louis-Adolphe Mesch... Richemond, pasteur de l'église ... mée (né à La Rochelle le 3 juillet ... fils de Louis-Marie Meschinet ... chemond, archiviste départem... officier de l'instruction publique ... Mme Charlotte-Claire Guesn... Mesnards, (mariés le 25 sep... 1862) avec Mlle Louise-Jeanne-... Leenhardt, fille du docteur Je...

ues-René Leenhardt et de Mme née lorence-Henriette Doxat.

Le mariage a été bénit le 16 mai ar M. le pasteur Molines dans la hapelle évangélique de Montp llier.

Les témoins du marié étaient M. ouis-Eugène Meyer, conseiller géné al de la Charente-Inférieure, vice-résident de la chambre de commerce e la Rochelle, officier de l'instruction ublique, etc., cousin du marié et le octeur des Mesnards, médecin des hemins de fer de l'Etat, membre du onseil d'hygiène et de salubrité pulique, etc., oncle du marié.

Les témoins de la mariée étaient I. Charles Leenhardt, chevalier de la egion d'honneur, président de la hambre de commerce de Montpellier, ncle paternel et M. Castelnau.

Le *Bulletin* (2e année, 1880-1881, ages 253, 254, 255, 256, 479 et 480) a ublié une notice sur la famille Meshinet de Richemond. On trouve aux rchives départementales de la Seine-nférieure à Rouen (Cour des Aides de Normandie, Mémorial B 39, folio 229, o fe 231), l'anoblissement en mars 1653 e François Meschinet, sieur de la Brosse, sénéchal et premier capitaine e la ville de Bressuire, qui rappellent es services militaires de son père, de on aïeul, de son bisaïeul et ceux du ère de René, aïeul dudit François, ean Meschinet, bailli de Gastine, anobli en mars 1593, lettres conservées à aris, à la bibliothèque de l'Arsenal, t publiées par MM. Beauchet-Filleau lans le *Dictionnaire des familles du Poitou* (tome II, 1re édition).

D'or, au pin de sinople accompagné le trois étoiles d'azur à dextre, et d'un ion rampant de gueules à senestre.

Les armoiries de la famille Leenhardt qui occupe un rang très distingué dans a magistrature consulaire, à la Faculté le médecine de Montpellier et à celle de Montauban sont: *D'azur à la tête de licorne d'argent.*

Les lettres de noblesse octroyées par Ferdinand III, empereur d'Autriche et Hongrie, le 6 avril 1647 pour services militaires et civils à Jean-Pierre, Claude et Jacques-Louis Doxat frères, et à Joseph Doxat, confirment les anciennes armoiries de la famille Doxat.

La noblesse de la famille Doxat a été reconnue par le gouvernement de Berne par acte du 29 décembre 1784.

A la famille Doxat, appartient Nicolas Doxat, seigneur de Démoret, né en 1682, général, feld-maréchal lieutenant, par brevet du 29 juillet 1737, de la maison d'Autriche, après vingt-quatre ans de services et plusieurs blessures. M. May, de Romain-Môtier, dans son Histoire militaire de Suisse, l'appellé « le plus grand officier ingénieur et « d'artillerie, qui depuis la mort de « Vauban et de Cohorn, ait paru sur le « théâtre de l'Europe, et qui, de toutes « façons, mérite d'être placé entre ces « deux grands hommes au temple de « la gloire. »

Ecartelé, aux 1er et 4e d'or au lion issant de sable, à la queue double retroussée, langué de gueules, aux 2e et 3e de sable à deux dauphins couronnés et adossés d'argent.

Timbre : Un heaume ouvert ou à treillis, couronné d'or, avec lambrequins à dextre de sable et d'or, à senestre de sable et d'argent.

Le heaume a pour cimier un lion de sable issant, langué de gueules.

Devise : *A la gloire de Dieu.*

René de Ludre, marquis de Ludre-Frolois, lieutenant au 8e dragons, fils de Auguste-Joseph-Louis-Marie de Ludre, marquis de Ludre-Frolois, décédé en 1883 et de Valentine Le Gonidec de Kerdaniel, avec Solange Bian-

chi, agent de change honoraire, ancien député de l'Orne et de Mme Bianchi, fille du baron Jeanin, ancien préfet de la Moselle et conseiller d'Etat, officier de la Légion d'honneur.

Le mariage a été bénit le 22 mai en l'église Saint-Pierre de Chaillot, par Mgr de Briey, évêque de Meaux.

Les témoins du marié étaient : le général comte de Briey et le général de La Jarrige : ceux de la mariée : le vice-amiral Charles Duperré et le capitaine vicomte Fleury.

(V. pour la maison de Ludre ou de Ludres, marquis de Frolois, le *Bulletin* de 1894, col. 275-284).

Bandé, d'azur et d'or de six pièces; l'écu bordé et dentelé de gueules.

Le vicomte Etienne de la Tullaye, fils du comte Raoul de la Tullaye, décédé, et de la comtesse de la Tullaye, née Bouhier de l'Ecluse, au ch[â]t. de la Vignardière, par Nogent-le-[Ro]trou (Eure-et-Loir), avec Elisabe[th] Lambertye, fille de Gaston comte [de] Lambertye et de la comtesse née [...] de Bernetz, à Compiègne.

Le mariage a été célébré le 29 [...] en l'église Saint-Jacques à Compi[ègne]. La sœur aînée de la mariée a ép[ousé] avril 1888, Fernand-Hippolyte-M[...] Louis comte du Plessis d'Argentré.

(V. pour la notice sur la fami[lle] la Tullaye, le *Bulletin* de 1886, co[l].

D'or, au lion rampant de gueule[s].

(V. pour la notice sur la fami[lle] Lambertye les *Bulletins* de 1886, 679-680 ; 1888, col. 226-228 ; [...] col. 433.)

D'azur, à deux chevrons d'or.

Devise : *Faille le bian advien[ne] porra.*

DÉCÈS DU MOIS DE MAI

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le comte Frédéric de Lauzanne est décédé le 20 mars à Riom, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 en l'église de Notre-Dame-du-Marthuret, de Riom, et l'inhumation au château de Chazet, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Le comte de Lauzanne laisse deux fils, le vicomte Edgard de Lauzanne et le baron Jacques de Lauzanne, et deux deux filles, Mme Alphonse du Corail et Mme Octave de Villenaut.

La famille de Lauzanne est d'ancienne noblesse; elle s'est divisée en trois branches : la première établie dans la Marche, son pays d'origine : la seconde en Auvergne et la troisième en Bretagne. Sa filiation remonte à Pierre de Lauzanne, écuyer, sgr de l'Estang, dans la Marche, qui fut de[...] du paiement des francs-fiefs et [nou]veaux acquêts, par sentence [...] septembre 1473, attendu sa qua[lité de] noble. Les deux branches établi[es dans] la Marche et en Auvergne para[issent] éteintes à la fin du XVIIe siècle, [...] Lachesnaye des Bois, t. XI, 784-[...] branche établie en Bretagne [était] représentée vers 1760 par : 1 René-Marie de Lauzanne, né a[u châ]teau de Kérautem, le 21 déc. [...] 2. Toussaint-Joseph, né le 1[...] 1754; 3. Claudine-Françoise-F[...] née le 28 novembre 1758.

L'auteur de cette branche fut [main]tenu dans sa noblesse, par a[rrêt du] Parlement de Bretagne, le 19 [...]bre 1667.

Le nom de cette famille ne se re[...]

lus sur les listes des électeurs de la oblesse de la Marche et du Limousin n 1789, mais nous le retrouvons sur ·lles des provinces de Bretagne et 'Auvergne. Pierre de Lauzanne prit ırt aux assemblées de la noblesse de . sénéchaussée de Riom en 1789.

D'azur, au croissant d'argent, accomıgné de deux étoiles d'or, une en chef l'autre en pointe.

Joseph - Alexandre - Camille comte ımille Tournon, ancien page de Chars X, est décédé au château d'Avrilly : Bourbonnais, à l'âge de 83 ans.

Il était fils unique d'Alix-*Eugène* mte *Eugène* de Tournon, officier ns les gardes du corps du roi ouis XVIII, reçu chevalier de Malte, 1780, chevalier de la Légion d'honur, frère du comte de Tournon qui t préfet de Rome, en 1810, puis de rdeaux et de Lyon, pair de France, 1824, et d'Adèle-Renée d'Autric-Vinıille.

La maison de Tournon, qui fut mainıue dans sa noblesse en Vivarais, : jugement de M. de Bezons en 1668, admise aux honneurs de la Cour en '4. Elle possédait les terres de Mey-, Desaignes et les baronnies (e tourtour et de la Mastre, au diocèse Viviers.

.a maison de Tournon n'est plus résentée aujourd'hui que par Phine-Antoine, comte de Tournon ma. avec Antoinette-Hélène de Tournoniane, sa cousine, dont une fille uni· Louise-Délie-Françoise de Tour-, mariée le 27 avril 1892 à Jeanques comte de Chabannes la Palice, eigne de vaisseau, et le comte Justie-Eugène-Pierre de Tournon-Sine.

r. les *Bulletins* de 1886, col. 97 et ; et 1892, col. 232-233).

'cartelé, au 1 et 4 d'azur, semé de nce, parti de gueules au lion d'or, qui est de Tournon; *aux 2 et 3 d'or semé de tours et de fleurs de lis d'azur,* qui est de Simiane.

La marquise douairière de Béthizy née Bernardine-Henriette-Marie-Emilie de l'Epine est décédée à Pau le 3 mai. Elle était veuve depuis le 7 février 1881 d'Alfred-Charles-Gaston de Béthizy, marquis de Béthizy, pair de France à titre héréditaire le 8 janvier 1846, dont elle ne laisse pas d'enfants.

Le marquis de Béthizy était fils cadet de Richard-Henri-Charles marquis de Bethizy, nommé pair de France le 23 décembre 1823, décédé à Paris le 5 octobre 1827 et de Adèle-Mathilde-Emmanuelle de Guernonval d'Esquelbecq, mariée le 10 juin 1806, décédée à Paris le 28 décembre 1839; il avait eu un frère aîné Richard-Henri-Charles, né en 1809 décédé le 25 septembre 1830, n'ayant pas l'âge requis pour être admis à siéger à la Chambre des pairs.

Richard-Henri-Charles, né à Paris le 9 août 1770 s'était marié en premières noces le 13 décembre 1790 à Gabrielle-Eléonore-Brigitte de Cardevac d'Havrincourt, décédée à Bruxelles le 2 octobre 1793, dont il n'eut pas d'enfants.

Alfred-Charles-Gaston son fils, né à Paris le 10 mars 1815, s'était marié en premières noces à Paris le 15 avril 1841 à Louise-Joséphine-Isabelle de Rohan-Chabot, décédée le 4 décembre 1844, dont il n'eut pas d'enfants.

La maison de Béthizy, dont il est fait mention du temps des croisades, est originaire de Picardie. Elle a donné des lieutenants généraux et des maréchaux de camp, de nombreux chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, un commandeur et un grand-croix du même ordre et deux pairs de France.

Elle a été maintenue dans sa noblesse sous l'administration des intendants de Picardie à la fin du règne de

Louis XIV. Le comte de Béthizy fut admis aux honneurs de la cour, le 25 janvier 1768. Eugène-Marie de Béthizy fut lieutenant-général et gouverneur d'Amiens sous Louis XIV ; il eut deux fils : l'un appelé le marquis de Mézières, lieutenant-général en 1748 et gouverneur d'Amiens, après son père. l'autre fut maréchal de camp sous la Restauration, commandeur de l'ordre de Saint Louis en 1821 ; leur sœur épousa Charles de Rohan, prince de Montauban.

Le vicomte de Béthizy et le comte de Béthizy sgr de Cauvremont furent représentés aux assemblées de la noblesse de Picardie, dans le bailliage de Montdidier en 1789.

Cette famille qui s'est éteinte en 1881, avec le mari de la défunte, avait à Paris rue Béthizy, au coin de la rue de l'Arbre-Sec, un hôtel où l'amiral de Coligny fut assassiné en 1572 dans la nuit de la Saint-Barthélemy.

D'azur, fretté d'or.

Devise : *Et virtus et sanguis.*

La baronne de Blacas-Carros, née de Foresta, est décédée, sans enfants, à Digne, dans les premiers jours du mois de mai. Elle était fille de Marie-Joseph marquis de Foresta, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, officier de la Légion d'honneur, grand cordon de l'ordre de Léopold d'Autriche, gentilhomme de la Chambre sous Charles X, préfet sous la Restauration, et de Marie-Charlotte-Léonie-Suzanne-Thècle-Sosthènes d'Ourches, sa seconde femme.

Marie-Maxence marquis de Foresta, chambellan de Monsieur le Comte de Chambord, décédé le 11 mai 1888, était le frère aîné de la défunte, né d'un premier mariage avec Marie-Joséphine-Constance de Chalvet de Souville.

(V. pour la famille de Foresta en Provence, le *Bulletin* de 1888, col. 3 307 ; 662).

Palé, d'or et de gueules, à la b... de gueules brochant sur le tout.

Devise : *A nido devota tonanti.*

(V. pour la maison de Blacas d'A... et de Carros, les *Bulletins* de 1879, ... 49 et 108; 1890, col. 723).

La maison de Blacas s'éteignit v... la fin du XIVe siècle dans celle de S... lhas par le mariage de Philippine Blacas vers 1380 avec Rostang de S... leilhas qui releva le nom et les ar... de Blacas. C'est de ce mariage que ... cend la seconde maison de Bla... dont le chef a été créé duc de B... d'Aulps par lettres-patentes du 20 ... 1821.

La branche de Carros s'est ét... dans les mâles en la personne de Mar... Antoine-*Alphonse* de Blacas-Carr... marié le 14 juin 1847 à *Constan...* Marie-Joséphine de Sinéty, dé... sans enfants. La marquise douai... de Blacas-Carros, née de Sinéty, ... décédée vers le 26 août 1890 à A. (Bouches-du-Rhône).

D'argent, à la comète de seize rais gueules.

Devise : *Pro Deo pro Rege.*

Henri-Alexandre-Louis-Dieudonné Thieffries de Layens, capitaine c... mandant au 2e régiment de hus... est décédé le 6 mai à Senlis, à l'âge 39 ans. Il était fils de Louis comte Thieffries de Layens et de Georgina Lattre de la Hutte.

Il avait épousé le 19 février 1... Madeleine-Daniel de Boisdenemets ... unique de Louis-Maxime-*Edouard* ... niel de Boisdenemets, général de ... sion, commandant le XVIe corps d'ar... mée, décédé le 11 mars 1894, à P... il laisse deux enfants, et deux s... : l'une a épousé le comte de Laistre, ...

château de Colombelles (Calvados), et l'autre, le baron de Perthuis, au château d'Ecoublay (Seine-et-Marne).

(V. pour la notice et les armes de la famille de Thieffries de Layens, le *Bulletin* de 1889, col. 91-92.)

Paul-Marie-Joseph de Broglie, prince de Broglie-Revel, né le 12 avril 1868, fils de *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie-Revel, chef du second rameau de cette branche, et de Marie-Louise de Vidart, membre de la compagnie de Jésus, est décédé le 8 mai à Poitiers.

Son frére aîné *Joseph*-Paul-Octave-Marie, est aussi membre de la compagnie de Jésus; Amélie, sa plus jeune sœur, est religieuse de la Congrégation de la Sainte-Famille, et son cousin germain Antoine-Louis-*Charles*, prince de Broglie-Revel, ancien officier de cavalerie, est religieux à la Grande-Chartreuse.

Le défunt est issu au cinquième degré de la branche des ducs de Broglie, par un des fils du troisième maréchal de Broglie (Victor-François), qui fut ministre de la guerre sous Louis XVI.

Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, ancien lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, né le 18 juin 1834, entré dans les ordres en mai 1869, chanoine honoraire de Paris et d'Evreux, est décédé à Paris le 11 mai.

Il était frère cadet de Jacques-Victor-*Albert*, duc de Broglie, et fils d'Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du Saint-Empire, pair de France, ancien ministre, et de Ida-Gustavine-Albertine de Stael-Holstein.

(V. pour la notice sur la maison de Broglie le *Bulletin* de 1895, col. 1-4).

D'or, au sautoir ancré d'azur.

Devises : *Pour l'avenir; — Pour l'advenyr; — A nul autre.*

La baronne de Campredon, née Antoinette-Marie-*Louise* de Paul, est décédée à Montpellier, le 8 mai; ses obsèques ont eu lieu au cimetière protestant, le 10 mai.

Elle était née à Montpellier, le 2 novembre 1803, fille de Louis-Philippe de Paul, chevalier de la Légion d'honneur et de Françoise-Jeanne de Vignolle de la Farelle, et avait épousé en 1820 Jacques-Marie-*Charles* de Martin, baron de Campredon, conseiller à la cour royale de Montpellier, décédé, et dont elle n'a pas eu d'enfant; son mari était fils de Jacques-David de Martin de Campredon, lieutenant-général du génie sous le premier empire, ministre de la guerre à Naples, en 1809; baron de Campredon, par ordonnance de Louis XVIII, le 21 sept. 1814; pair de France, en 1835, grand officier de la Légion d'honneur et grand'croix de l'Ordre du Mérite militaire; il avait épousé Gabrielle de Poitevin de Maureillan, dont il eut deux enfants : 1. Charles, mari de la défunte; 2. Suzanne-*Juliette*, mariée le 20 mai 1821 à Paul-François des Hours, dont postérité.

La famille de Martin, originaire de Clermont l'Hérault, anoblie vers le milieu du XVIIIe siècle, par deux charges de secrétaire du roi près la chancellerie de la cour des comptes aides et finances de Montpellier, avait pour auteur Pierre de Martin, secrétaire du roi, mort le 18 janvier 1755; elle se divisa en trois branches dites de Choisy, de Campredon, et de Lacoste, qui ont pris part aux assemblées de la noblesse à Montpellier et à Béziers, en 1789.

Les deux premières avaient embrassé la religion protestante; celle de Martin de Choisy finit avec Honorine, mariée le 20 sept. 1817, au comte Alexis d'Adhémar, dont postérité; celle de Martin de Campredon, avec le mari de la défunte, baron Charles de Campredon.

La branche de Martin de Lacoste, établie à Versailles, était représentée vers la fin du second empire : 1. Par Ferdinand-Charles-Louis, né en 1851, à Metz ; 2. Charles-Ernest-Anatole, né en 1853, à Dijon, fils d'Hippolyte-Charles-Stanislas, capitaine d'infanterie, mort à Varna, en 1854 ; ce dernier avait trois frères qui lui survécurent : 1. Auguste, chef d'escadron d'état-major, chev. de la Légion d'honneur ; 2. Jules-Amable, receveur des domaines au Vigan (Gard) ; 3. Marie-Eugène, vicaire de la paroisse Notre-Dame, à Versailles.

D'argent, au cavalier de gueules chevauchant sur une terrasse de sinople.

La famille de Paul, originaire de Montpellier, a donné une succession de quatre conseillers à la cour des comptes, aides et finances de cette ville, depuis Louis qui pourvu en 1688 obtint des lettres d'honneur en 1709. Elle a donné des officiers de mérite à l'armée, et a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Montpellier.

La baronne de Campredon, défunte, née de Paul, avait un frère, décédé le 4 mars 1886, à Montpellier, Louis-Frédéric-*Gabriel* de Paul, né en 1801, officier de cavalerie démissionnaire en 1830, conseiller général du département de l'Hérault (1848-1852), marié le 20 février 1832 à Saint-Pancrass, comté de Middlesex (Angleterre) avec Suzanne-Catherine Fortescue, dont il eut deux filles, l'aînée, morte sans être mariée, la cadette, Fanny, mariée au comte Charles d'Espous de Paul, comte romain en 1874, et autorisé à joindre à son nom celui de son beau-père ; de ce mariage sont nés trois enfants : 1. Charles-*Henri*-Gabriel, marié à Mlle de Puységur ; 2. Marie mariée au comte Antoine de Rouverié de Cabrières ; 3. Philippe, non marié.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 219-220).

D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux coqs affrontés d'or, et en pointe d'une rose du même ; au cousu de gueules chargé de trois mol... d'éperon d'or.

Mme Hippolyte de Gaujal, née L... nore-Marie-Félicité Cornuau, est d... dée, à Paris, le 10 mai, à l'âge d... ans.

Elle avait épousé le 18 juin 1... Jean-Marie-Michel-*Hippolyte* de Ga... né le 28 sept. 1812, sous-chef d'... major de la garde impériale en 1... puis général de brigade, command... de la Légion d'honneur, dont elle ... veuve. Elle laisse une fille Marie-A... lie de Gaujal, née le 15 mai 1... mariée à Arthur-Jules Brossier de ... ros, colonel de cavalerie en retraite.

Le général de Gaujal était le s... fils de Marc-Antoine-François baron ... Gaujal, décédé, premier président ... noraire de la cour d'appel de M... pellier en 1856, et de Marie-Joséph... Adélaïde-Elisabeth-Félicité Fabre, ... du baron Fabre, procureur gé... près la cour impériale de Montpell... sous le premier empire.

Le frère aîné du général de Ga... Marc-Antoine-Marie-Fulcrand-Eug... Charles de Gaujal, baron de Ga... né en 1811, décédé conseiller à la ... de cassation, avait épousé le 30 a... 1846 Joséphine-Mathilde La Fo... dont il eut : 1. Marguerite, née en 1... mariée au vicomte de Vauréal ; 2. ... lène, née en 1848 : 3. Fernand, né ... octobre 1852 ; 4. Marie-Thérèse-J... phine, mariée à Lucien La Fonta...

La famille de Gaujal, originaire ... Rouergue, où elle paraît ancienne, remonte sa filiation d'après M. de B... rau, *Documents historiques sur le R... gue*, t. IV. p. 236, qu'à Jacob de Ga... jal, co-sgr de Lusençon, qui vint s... blir à Millau, ville calviniste en 1... Elle se divisa en deux branches, ... l'ainée forma deux rameaux ; le ...

ier finit avec Françoise de Gaujal, me de Cornus, qui porta cette seiıeurie dans la maison d'Izarn de llefort.

Le second rameau était représenté r Pierre II de Gaujal, sgr d'Issis, qui jura le protestantisme en 1635. Pierre ousa Marguerite de Crozat de la oix de Grandcombe, qui hérita, en 95, de Pierre de Crozat de Grandmbe, son frère, aide de camp des mées du roi; il eut pour fils Samuel Gaujal, sgr de Grandcombe, marié ec Anne de Tauriac, dont la postérité it avec Jeanne de Gaujal de Grandmbe, mariée le 2 mai 1750 à Françoisouis de Blanc de Guizard, sgr de la uizardie, chevau-léger de la garde du i.

La branche cadette, alors devenue anche aînée, dite des sgrs du Claux a é formée par Jean de Gaujal, sgr du laux, troisième fils de Jacob de Gaul, ép. Marthe de Conducher de Veyıc, qui eut pour fils Etienne de Gaul, co-sgr de Luzençon, substitut du rocureur général au parlement de oulouse, marié à Françoise de Reynes e Prodejac et eut pour fils Jean-Etiene, sgr du Claux, garde du corps du i, puis conseiller correcteur à la cour s comptes aides et finances de Montellier en 1729, marié avec Anne Roues; de ce mariage naquit Marcntoine, conseiller correcteur à la mêe cour, qui acquit la baronnie de holet, le 12 avril 1768, de la maison e Bessuéjouls de Roquelaure, pour la mme de 84,000 fr.; il ép. Louise-Ursule e Baillert, dont il eut le premier prédent Marc-Antoine-François de Gaul, baron de Gaujal, le père du mari e la défunte.

De gueules, à l'épée antique d'or, au chef u même, chargé de trois étoiles d'azur.

Henri-Louis-Charles de Symony de routhières, baron de Longeau, est décédé en son domicile, à Paris, le 13 mai, à l'âge de 58 ans, sans alliance, après une vie consacrée aux bonnes œuvres et aux études sérieuses auxquelles la poésie venait parfois apporter un délassement. Ses restes mortels, transportés à Brouthières (Haute-Marne), y ont été inhumés au milieu d'une nombreuse affluence des populations voisines.

En lui s'éteint par les mâles la branche cadette des Simony, dont le nom n'est plus représenté, désormais, que par la branche aînée.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 547.)

Ecartelé, au 1 d'or ; au 2 de gueules, à l'étoile d'or ; au 3 d'azur ; au 4 d'argent ; à la croix de sinople brochant sur le tout.

Il est à noter que la branche qui s'éteint était la seule qui, par tradition, écrivit son nom avec deux Y.

Le défunt était fils d'Honoré de Symony et de Charlotte, baronne de Cholet de Longeau, dont le grand'père, officier supérieur des chevau-légers du Roi, périt à Quiberon; il ne laisse que deux sœurs qui sont :

1° Clorinde de Symony, veuve d'Amédée le Masson de Surmont qui était fils de Charles le Masson, écuyer, et de Suzanne Guérin de Bruslart. De ce mariage, elle a : *a.* Marie, mariée à Arthur de Nonancourt, officier de la Légion d'honneur, sous-chef d'Etat-major du corps expéditionnaire de Madagascar, où il vient d'être promu colonel; — *b.* Constance, sans alliance; — *c.* Henriette, mariée à Paul de Faultrier, ancien capitaine d'infanterie.

2° Henriette de Symony, veuve de Paul d'Huart, baron d'Huart, conseiller général de la Haute-Marne, chef de sa maison, qui était fils d'Emmanuel, baron d'Huart et de Jamoigne, ancien officier de la garde royale, et de Julie de Béthune. De son mariage, elle a : Charlotte, mariée à Jean Eudes d'Eu-

deville, capitaine d'infanterie, chevalier du Dragon d'Annam et de l'Ordre Royal du Cambodge, décoré de la médaille du Tonkin.

La famille le Masson est issue de Charles le Masson, homme d'armes du duc Antoine de Lorraine, qui suivit ce prince dans les guerres d'Italie où il avait lui-même suivi le roi Louis XII. Il fut anobli par lettres patentes du dit duc, en date du 30 février 1512, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar en 1569. Il était le trisaïeul de Jean-Charles le Masson, seigneur du Chesnois, sommelier du Roi, qui fut maintenu en sa noblesse en 1697, par sentence de M. Larcher, intendant de Champagne.

De gueules, à trois chaînes de pierre d'argent posées en pal et surmontées d'un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Devise : *Je bâtis pour l'éternité.*

La famille d'Huart, originaire des Ardennes, compte parmi ses aïeux Reinhar d'Huart, sire de Grimbiémont, l'un des chevaliers Luxembourgeois qui partagèrent à la bataille de Crécy la mort héroïque du Roi Jean l'aveugle. Depuis, elle a laissé de brillants souvenirs au service des rois d'Espagne, dans les gardes Wallonnes.

D'argent, au houx de sinople à 5 feuilles, fruitées de 4 fruits de gueules et issant de 5 flammes, aussi de gueules.

Devise : *Mon cœur, comme mon houx arde.*

(V. pour la maison d'Huart les *Bulletins* de 1888, col. 490 et de 1891, col. 56, 162, 376, 478).

Arthur de Nonancourt, marié à Marie le Masson, en 1877, est fils d'Alexandre de Nonancourt, décédé à Nancy, en 1893, et de Anne Joséphine-Charlotte de Latouche de Terville (d'une famille originaire de l'Anjou, fixée au XVIIe siècle dans le Luxembourg) ; il est petit-fils d'Antoine F[rançois-Joseph] de Nonancourt et de [Marie-]Barbe-Constance de Mesnil [...], fille de Fréderic de Mesnil, offi[cier au] régiment de Champagne, s[eigneur] haut justicier de Volksange, [et] d'Agnès-Henriette de Gargan).

La famille de Nonancourt, orig[inaire] du comté de Chiny, établie [...] dans le Luxembourg et enfin [en Lor]raine, remonte par titres authen[tiques] à Nicolas de Nonancourt, sgr d[e ...]sanvans, Pouilly-sur-Marne, et [...] vivait en 1500, marié à Margu[erite de] Tricauville et domicilié à Pouill[y, pré]vôté de Stenay, en Lorraine.

Antoine-François-Joseph qu[i rési]dait dans l'arrondissement d'Ar[lon, fit] enregistrer ses lettres de nobles[se à la] chancellerie de La Haye, au c[onseil] suprême de la noblesse ; plus [tard il] reçut des lettres de naturalisatio[n fran]çaise, en vertu de l'ordonnance [...] du 6 avril 1825.

D'or, à 3 coqs de sable, crêtés [et] [bar]bés de gueules, posés 2 et 1.

Paul de Faultrier, marié en [...] Henriette le Masson, est fils [de] Emile de Faultrier, intendant m[ilitaire], commandeur de la Légion d'h[onneur] et d'Adélaïde de Noël de Buchèr[e. La] famille de Faultrier a habité [pendant] plusieurs siècles l'Auxerrois [et] possédait le château de Corvo[l-d'Em]bernard. Plusieurs de ses mem[bres ont] occupé des charges important[es à la] cour de Louis XIV et de Louis X[V. Au] XVIIe siècle, elle s'est établie [...] en la personne de N. de Faultie[r, sgr] de Corvol, maréchal de camp [com]mandant de l'Ecole d'artillerie [de ...]ville. De ses six fils, tous offici[ers d'ar]tillerie, François est mort gén[éral de] division à Nordlingen, et Sim[on, gé]néral de brigadde, baron de l'[Empire,] a vu son titre confirmé par Louis [XVIII] par ordonnance du 4 mai 1816.

D'argent, au lion de gueules [...]

l broche une fasce de sable chargée nestre d'une étoile d'or ; *à la bordure ponnée d'argent et de gueules de 24 es.*

ean Eudes d'Eudeville, marié en 1888 Charlotte d'Huart, est fils d'Albert des d'Eudeville, général du génie, nmandeur de la Légion d'honneur, rt en 1877, et de N. Camet de la nardière. — Un manuscrit relatif a noblesse de Normandie résume si ce qui concerne cette famille: Maintenue dans sa noblesse d'annne extraction par un jugement du par M. Barrin de la Galissonre en la Généralité de Rouen, élecn de Caudebec, le 16 février 1669. famille Eudes, seigneurs de Frémt, de Valincourt, d'Eudeville, peut e rangée au nombre des familles les s distinguées de la province de rmandie. Une tradition la fait desdre des Eudes, seigneurs de Quetille, près Coutances, dont un des cètres, Jean Eudes, chevalier, vivait commencement du XIVe siècle. »

D'azur, au sautoir d'argent accomgné en chef d'un croissant d'argent, extre, et à senestre, et en pointe de nolettes d'éperons du même.

François de Lambertye, fils du comte ymond de Lambertye et de la comse née d'Auzan d'Egremont, mariés décembre 1888, est décédé à Paris, 15 mai, où ses obsèques ont eu lieu l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Il appartenait à la branche ainée de maison originaire du Périgord, ssée en Lorraine sous Louis XIII, ec Jean de Lambertye, marié à Cathee de Custine, du chef de laquelle ce nier devint baron de Cons la Grandle. Cette baronnie fut érigée plus d en marquisat, en faveur de Nico-François de Lambertye, par le duc opold.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 679-680; 1888, col. 226).

D'azur, à deux chevrons d'or.

Devise : *Faille le bian advienne que porra.*

Louis-Etienne-*Gustave* de Rivoire de la Batie, marquis de Rivoire de la Batie, commandeur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, etc., né en 1828, fils aîné de Joseph-Henri-*Eugène* marquis de Rivoire de la Batie, agronome distingué, né en 1786, chevalier de Malte, mort à Bourgoin, le 31 janvier 1879 et de Catherine-Françoise-*Léonie* Crocquet de Belligny, sa première femme, est décédé le 24 mai à Bourgoin (Isère).

Il avait épousé en premières noces le 3 avril 1850, Rose-Charlotte-Marie-Félicité-*Oliva* de Fillon, fille unique de Louis de Fillon et d'Oliva Vincendon de Saint-Alban, décédée le 8 novembre 1888 à Monceau (Isère), dont il laisse: Albert-LouisGilbert-*Emmanuel*, fils unique, marié le 23 octobre 1889 à Marie-Jeanne-Antoinette-*Berthe*-Chanliaux, à Cuisery (Saône-et-Loire). En secondes noces il avait ép. Claire-Félicité-*Armandine* de Girard-Vézenobre, décédée à Paris le 19 mai 1891.

Le père du marquis de Rivoire défunt, avait ép. en secondes noces Eugénie-Elise Compagnon de Ruffieu, décédée le 27 avril 1887 au château de Vermelle (Isère), dont il avait eu: 1. Charles-Henri-Eugène-Aymon, marié le 8 janvier 1887 à Caroline Montaland; 2. Alexis-Joseph-Eugène-*Oscar*, marié en octobre 1882, à Marie Nicole-Amélie-Géneviève de Coligny-Chatillon ; 3. Marie-Louise-Henriette-*Léonie*, mariée le 24 novembre 1886 à Gaston-Louis-Auguste comte de Philip; 4. Berthe non mariée.

(V. sur la maison de Rivoire, en Dauphiné, connue depuis le XIIe siècle, les *Bulletins* de 1886, col. 655; 1887,

col. 84, 244 ; 1888, col. 667 ; 1889, col. 110, 620 ; 1891, col. 306).

Fascé, d'argent et de gueules de six pièces, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lis d'or, brochant sur le tout.

Devises : *En féaulté* ; — *Nec si cœlum ruat.*

Le marquis de Rivoire la Batie (Gustave) était un des plus zélés collaborateurs du *Bulletin héraldique*. Très versé dans la science héraldique, il a publié sur la noblesse de Dauphiné, province dont il était originaire et où sa famille a tenu un rang important, un livre estimé, qui fait autorité après les travaux de Chorier et de Guy Allard :

Armorial de Dauphiné, contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province, accompagnées de notices généalogiques, complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard, par G. de Rivoire de la Batie, chevalier de l'ordre royal des SS. Maurice et Lazare — Lyon. Imprimerie de Louis Perrin, in-4°, 1866. *(Bibl. Nat.* Lm² 185).

Notes sur la véritable origine de la Royale maison de Savoie, par le marquis de Rivoire la Batie. — Turin, in-8°, 1888. Extrait de *Atti della R. Academia delle Scienze di Torino*, vol. XXIII *(Bibl. Nat.* Lm³ 2022).

Sa perte a causé à la Direction et à ses nombreux amis une véritable douleur. Il aimait avec passion les études historiques et les recherches nobiliaires et avait un culte particulier pour tout ce qui rappelait les souvenirs de notre vieille France. Nous qui l'avons vu de plus près nous pouvons ajouter que son zèle et son amour du travail n'avaient d'égal que son désintéressement et sa modestie. Son nom laissera un souvenir de profonde sympathie dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

Le comte Léonard-*Léonce* de B[illegible] Lablénye, comte de Lapeyrou[illegible]chon, ancien officier de marine, a[illegible] préfet du Doubs, auteur d'une *[illegible] de la marine française* très e[illegible] fils de François-Joseph de Bo[illegible] d'Adélaïde Rochon de Lapeyrou[illegible] décédé le 30 mai à Marseille.

Il avait épousé, en 1846, Nap[illegible] Hélène de Montholon, née à S[illegible] Hélène, (fille du général, marq[illegible] Montholon, aide de camp de l'[illegible] reur Napoléon Ier et son comp[illegible] de captivité et d'Albine-Hélène d[illegible] sal), veuve du vicomte Raoul du [illegible] dic de Kergoaler, capitaine de co[illegible] petit-fils du commandant de la *veillante*; son père colonel de c[illegible] siers sous la Restauration et g[illegible] homme de la chambre du roi, f[illegible] firmé par le roi dans son titre [illegible] comte.

Le comte de Lapeyrouse a eu [illegible] mariage : 1. Henri décédé, sans [illegible] rité ; 2. Amblard, marié Dona Fi[illegible] Andiconagoitia (originaire d'Es[illegible] dont un fils, Maximo ; 3. [illegible] Maxime, marié à Roseline de [illegible] neuve Trans-Flayosc, dont trois [illegible] 4. Gabriel, lieutenant d'infant[illegible] rié à Berthe de Mandrot d'E[illegible] (en Suisse) ; 5. Renée, marquise [illegible] neuve-Trans (branche aînée d[illegible] neuve de Provence) ; 6. Théod[illegible] tesse de Saint Bon (en Savo[illegible] cédée.

(V. pour la maison de Boutil[illegible] naire d'Italie, venue en France [illegible] siècle, afin d'échapper à la v[illegible] des Gibelins, répandue en Lorr[illegible] Bretagne, en Périgord et en Pr[illegible] les *Bulletins* de 1891, 159-16[illegible] col. 407 ; — pour Rochon de Lap[illegible] le *Bulletin* de 1894, col. 223-2[illegible] 408. Voir encore sur la maison de le *Nobiliaire universel de Fr[illegible]* M. de Saint-Allais, t. XIX, p. 2[illegible]

Ecartelé, aux 1 et 4 de gue[illegible] patte d'ours d'or onglée de sa[illegible]

ı bande; au chef cousu d'azur chargé ? trois fleurs de lis d'or; aux 2 et 3 de ueules à trois besants d'or. — Les ar- ıes primitives étaient : *Un lion mi- ırti de sable et d'argent.*

Devise : *Tu es bon fils.*

Rochon de Lapeyrouse porte :

D'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux chevrons alaisés d'argent.

Devise : *Rochon vaillance.*

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Histoire généalogique de la Famille Bosquillon (1)

M. Théodore Courtaux, aussi connu .r ses travaux d'érudition que par ꜱ connaissances paléographiques, a ıblié plusieurs monographies héral- ques, sur lesquelles nous avons ap- lé l'attention de nos lecteurs. Il nous ffira de citer l'*Histoire généalogique la famille de l'Espéronnière, en An- u;* celle de *La famille de Corbier, en mousin*, pour signaler deux modèles genre, qui ont mérité les suffrages s vrais amateurs de l'histoire fami- le, dont les détails intimes et tout à t personnels, ont servi bien souvent .eter un peu plus de lumière sur les ènements qui alimentent l'histoire nérale du pays. C'est là un des se- t qui donnent un si puissant intérêt 'étude des généalogies, non moins les à l'historien que les cartes géo- ıphiques au voyageur et à l'explo- eur, au moins pour l'intelligence ı événements qui se sont accomplis ıs les siècles antérieurs au nôtre. y voit comment les familles se forment, comment elles grandissent par leur attachement aux fonctions dans lesquelles on les voit se succéder pendant plusieurs générations et contribuer ainsi, par cette hiérarchie ouverte, à la grandeur et à la puissance de l'Etat, ou de la nation.

La famille Bosquillon, dont M. Courtaux vient d'écrire l'histoire généalogique, présente, en ses diverses branches, une longue suite de services qui lui assurent un rang distingué dans la noblesse de sa province, voici le résumé qu'en donne M. Courtaux :

« La famille Bosquillon a occupé de nombreuses charges municipales, elle a produit des conseillers du roi, des lieutenants généraux de bailliage, des hommes de lettres distingués, entr'autres un historien de la ville de Clermont d'Oise et un savant médecin, précurseur de M. Pasteur dans ses études sur la rage; des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur; elle a donné plusieurs maires (ou échevins), aux villes de Montdidier, de Clermont et de Senlis; elle a fait plusieurs fois des preuves de noblesse au siècle dernier, devant les juges d'armes de France, généalogistes du Roi, pour les Ecoles militaires et pour la maison des Dames hospitalières de Montdidier; ses représentants figurent parmi les gentilshommes de Picardie qui se réunirent en 1789, pour nommer

(1) En Picardie, Beauvaisis et Ile de France 4-1892), par Théodore Courtaux. — Un vol. • de 96 pages — Paris. Cabinet de l'Historaphe, rue Nollet, 93-1894.

les députés de la noblesse à l'Assemblée nationale ; elle a pour principal représentat un général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur et député du Nord. »

Cette famille est connue en France depuis Colart Bosquillon qui vint s'établir à Montdidier vers 1464. Ses premiers degrés de filiation sont fournis par un arbre généalogique conservé dans la famille et par un Mémoire rédigé et certifié en 1774 par les principaux membres de cette famille, et qui se trouve actuellement dans le registre 424 des « Pièces originales » de la Bibliothèque nationale. C'est à l'aide de ce document, des preuves mentionnées plus haut et de ses recherches personnelles aux Archives nationales, et dans les dépôts publics, que M. Courtaux a composé son travail auquel nous croyons rendre la justice qu'il mérite en disant qu'il n'est pas inférieur à ceux que nous avons déjà eu occasion d'apprécier dans les *Bulletins* d'avril et de décembre 1891.

Aux renseignements résultant de preuves ou de traditions que nous avons donné sur cette famille (*Bulletin* de 1891, col. 647-652), nous devons ajouter que dans la seconde moitié du XVIe siècle la famille Bosquillon s'est divisée en deux branches :

La branche aînée, qui comprend les Bosquillon de Fontenay, ceux de Mérigny et le rameau de Senlis, est actuellement représentée par les Bosquillon de Jarcy.

La branche cadette, qui a donné naissance aux Bosquillon de Bouchoir (éteints) et aux Bosquillon de Frescheville et de Jenlis, qui subsistent encore.

On trouvera la filiation complète de chacune de ces branches, avec leurs alliances et l'énumération des seigneuries possédées par elles, très fidèlement rapportées dans le livre de M. Courtaux, avec une abondance de notes héraldiques et géographiques d[e] grand intérêt pour les amateurs d['his]toire loca'e.

L. [de] R.

Publications reçues

Dont un compte rendu sera inséré dans le *Bulletin*

Dictionnaire des figures héraldiq[ues], par le comte Théodore de Renes[se], membre suppléant du Conseil hér[aldi]que. Tome II, sixième fascicule. — Bruxelles, 1895. Société belge de [li]brairie. Oscar Schepens, direct[eur], 16, rue Treurenberg.

Catalogue des Maires et Echevins [de] la ville de Rouen et des prieurs des [con]suls, depuis leur institution jusq[u'en] 1790, avec indication d'armoiries, [par] Charles Le Picard, Donat de M[...], membre du Conseil héraldique. — L[ou]viers. Imp. Eugène Izambert, 1895.

Généalogie de la Maison d'Auzo[lles] en Auvergne. Broch. grand in-8° de [...] pages. — Saint-Flour. Imp. F. B[ou]bounelle, Place d'Armes.

Preuves pour servir à l'Histoire [de la] famille Le Jumeau, barons de K[...], comtes de Kergaradec (Anjou et Bre[ta]gne), 1140-1894, avec un tableau [gé]néalogique de la famille de Kerga[ra]dec et le Tableau des preuves faites [le] 4 août 1727 par Louis-Georges-H[...] Le Jumeau, pour son admission da[ns] l'Ordre de Malte. — Paris, cabinet [de] l'Historiographe, Recueil de Not[ices] historiques, 93, rue Nollet, 1895.

Paris, 10 décembre 1895.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. Castanet)

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) JUIN 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)................. **12 fr.** par a
Etranger et Possessions coloniales.............................. **15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table.. **12 fr.** par v
Pour les abonnés anciens ou nouveaux................................ **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roq directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux ex laires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, a conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux;
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Juin 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1000-1789)

15 février 1669.

François de Launay du Parcos de l'Etang :

« D'arg., au lion d'az., couronné, *aliàs* couronné de gueules. »

19 février 1669.

Laurent-César Le Maréchal, s^r de Vaucouleurs :

« Coupé, de gu. et d'or, le gu. chargé de 3 besants d'or, rangés en fasce, et l'or chargé d'un lion d'az., *aliàs* d'az., chargé d'un lion d'or. »

7 avril 1669.

Louis Le Lourieux, s^r de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie :

« D'arg., au croissant d'az. en abîme, accomp. de 3 têtes de loup de gu., posées 2 et 1. »

16 avril 1669.

Jean de la Faye de Rêbes, du Lyonnaise :

« D'arg., au cerf passant de gu., accomp. de 3 chênes de sinople, posés 2 et 1. »

10 juin 1669.

Jean de Rochebonne de la Bozange, commandeur de Rosson :

« De gu., à 3 tours d'or, 2 et 1. »

1er juillet 1669.

Jean Le Comte d'Obson, écuyer de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans :

« D'az., au chevron d'or, accomp. en chef de deux tulipes de même et en pointe d'une sphère d'argent. »

16 juillet 1669.

François Colas de Marolles de Rocheplatte :

« D'arg., au chêne de sinople, sur une terrasse de même, au sanglier passant de sable. »

Jean de Biaudos de Castéja :

« Ecartelé, aux 1 et 4, d'or, au lion de gu. ; aux 2 et 3, d'arg., à 3 merlettes de sable, 2 et 1. »

André Follard, sr de Belle-Isle et d'Ablemont :

« D'az., au croissant d'arg., surmonté d'une étoile de même. »

Jean-Pierre Le Noir de Blomac, de Carcassonne :

« D'or, à 3 cordes goudronnées de sable, 2 et 1. »

Arnaud de Salha, exempt des gardes de Monsieur, frère unique du Roi :

« De sable, à une reine au naturel, couronnée d'or par en haut et par en bas. »

Philippe du Fresnoy de Neuilly :

« D'or, au sautoir de sable. »

24 juillet 1669.

François de la Tour du Chesnay :

« Ecartelé, aux 1 et 4 de gu., à la tête d'homme d'arg., hérissée d'or ; aux 2 et 3, d'az., au fer de moulin d'arg., et sur le tout d'az., à la tour d'argent. »

Thomas de Verdun, de la vi[...] Rouen :

« Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à la [...] ancrée de gu., cantonnée de 4 m[...]tes de sable ; au 2 d'az., au c[...] d'arg., posé de profil ; au 3 de [...] 3 œillets d'arg., posés 2 et 1. »

15 septembre 1669.

Jean-Emmanuel de Kerveno, [...] de la grande Ecurie du Roi :

« D'az., à dix étoiles d'arg., [...] 4, 3, 2 et 1. »

12 octobre 1669.

Jacques de Meules de la S[...] grand bailly d'Orléans :

« D'arg., au chevron de gu., a[...] de 3 besants de même, 2 et 1. »

12 décembre 1669.

Jacques de Maillet de la Sour[...]

« D'az., au chevron d'or, accom[...] 3 massues de même. »

Philippe de Colins de Lucante, [...] mandeur, prévôt et maître des [...]monies :

« D'az., au lion léopardé d'or, [...] monté de deux annelets de mêm[...], dans l'autre ; au chef d'arg., c[...] d'un croissant de gueules. »

Henry de Montauzé, du Perche[...]

« D'az., à la montagne à tro[...] peaux d'or, mouvante de la poin[...]

5 janvier 1670.

Antoine et Charles de Ru[...] Saint-Lubin :

D'arg., au sautoir d'az., ca[...] de 4 aiglettes de gu. »

21 février 1670.

François d'Houel de Morainvi[...]

« Palé d'or et d'az. de 6 pièces. »

7 mars 1670.

Paul Carrière de Lardelly, [...] tenant de dragons :

« D'az., à la fasce d'or, acco[...]

chef d'une étoile d'arg., accostée de 2 losanges d'or, et en pointe d'un croissant d'argent. »

25 mars 1670.

René-Barthélemy de Rosmadec de Montmorency-Molac, comte des Chapelles :

« Palé d'arg, et d'az. de 6 pièces. »

10 avril 1670.

Pierre Descorches de Nobleval :

« D'arg., à la bande d'az., chargée de 3 besants d'or. «

18 avril 1670.

André Fabert, s^r de Lisle et d'Ablemont :

« D'or, à la croix de gueules. »

Charles de Varisques de Blémur, en Champagne :

« D'az., à 2 chevrons d'or, accomp. de 3 étoiles de même, 2 et 1. »

27 avril 1670

François de Petitpas de Varcoing :

« D'or, à 3 fasces de sable. »

Antoine de la Haye-Montbault, s^r du Coudray :

« D'az., à 9 besants d'arg. en orle, à l'écusson en abîme d'or, chargé d'un croissant de gu., accomp. de six étoiles de même en orle. »

30 avril 1670

Gédéon Le Clerc de Baudouin de Saint-Remy, capitaine au régiment de Champagne :

« De gu., à 3 étoiles d'or, 2 et 1. »

17 mai 1670

Albert-André de Sainte-Aldegonde de Noircarme :

« D'hermine, à la croix de gu., chargée de 5 coquilles d'argent. »

Louis de la Rochebernard, s^r de Rouville :

« D'or, à l'aigle éployée, becquée et membrée de gueules. »

2 août 1670

Jacques de Runes de Hannequin :
Comme ci-dessus au 5 janvier 1670.

3 septembre 1670

François, baron de Solas, président en la Chambre des comptes, à Montpellier :

« Vairé d'or et de gu., à la bande d'az., fleurdelisé d'or. »

Louis des Essarts de Maigneux :

« De gu., à 3 croissants d'or, 2 et 1. »

30 décembre 1670

Anne de Baleine, écuyer de S. A. R. Madame :

« D'arg., à la fasce crênelée de gueules. »

10 janvier 1671

Jacques Descorches de Nobleval :
Comme ci-dessus au 10 avril 1670.

11 février 1671

François-Joseph de Lestourge de la Bérange d'Oradou, exempt des gardes du corps du Roi :

« Coupé, de pourpre et d'arg., l'arg. chargé d'un pin de sinople. »

8 avril 1671

Claude de Guénégaud, maître des requêtes, commandeur de Saint-Antoine de Grattemont :

« De gu., au lion d'or. »

20 avril 1671

Raymond-Louis de Crevant d'Humières, marquis de Preuilly, chef d'escadre :

« Ecartelé, aux 1 et 4, écartelé d'arg. et d'az., qui est Crevant ; aux 2 et 3, fretté d'arg. et de sable, qui est Humières. »

21 avril 1671

Louis Guillemain de Courchamp :

« D'arg., à la fasce de sable, chargée de 3 coquilles d'argent. »

Charles-Pierre de Chaboissière de Marquez :

« D'az., au sautoir alaisé d'or, cantonné de 3 besants d'or en chef, à une pointe arrondie et abaissée de sable, chargée d'un lion de gueules. »

Jean de Fontenay de la Châtellenie :

« D'arg., à deux lions léopardés de sable, lampassés et armés de gueules. »

François Le Lièvre, chevalier, marquis de la Grange de Fourilles :

« D'az., au chevron d'or, accomp. en chef de 2 roses d'arg. et en pointe d'une aigle éployée de même à deux têtes. »

26 avril 1671

François-Auguste-Louis et Xiporée Surin de Tillecourt :

« D'az. à 6 burelles d'or. »

Jean-François-Paul, marquis de Vassan, colonel de cavalerie :

« D'az., au chevron d'arg., chargé de 5 croisettes de sable et accomp. en chef de deux merlettes d'or et en pointe d'une tête de cerf de même. »

2 mai 1671

François de Vallat de Montalet, procureur général de l'ordre :

« Ecartelé, aux 1 et 4, émanché d'or et de gu. ; aux 2 et 3, d'az., à 3 grenades d'or, grainées, *aliàs* ouvertes de gueules. »

15 mai 1671

Jacques de Sibour de Soleux, commandeur de Pignerol, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre :

« D'az., à 3 chevrons d'or, accom... en pointe d'un croissant d'argent. »

18 juin 1671

Alexandre de Diel d'Enneval :

« D'arg., au chevron de sable, char... sur la pointe d'une étoile d'or et a... comp. de 3 trèfles de sinople, 2 et 1. »

24 juin 1671

Antoine-Joseph de Bourdon de Mo...fel :

« D'arg. à 3 bourdons de gu., p... en pal »

8 juillet 1671

Jacques-Hercule du Bousquet ... Montlaur :

« Ecartelé, aux 1 et 4, coupé d'... et d'or, l'az. chargé de 7 fleurs de ... d'arg., 4 et 3, l'or chargé d'une cr... vidé et alaisée de gu.; aux 2 et 3, ... gu., au chevron d'or, chargé sur ... pointe d'un pin de sinople, accosté ... deux lions affrontés de gueules. »

20 août 1671

Charles Fouquet de la Ferronni...re

« D'arg., à l'écureuil de gueules. »

Louis Le Gendre, lieutenant au ré...ment Dauphin :

« D'az., au chevron d'or, accomp... chef d'un croissant d'arg., accosté ... deux molettes d'or, et en pointe d'... tête de cerf de même. »

(A suivre.)

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE
(Suite)

1734

François-Marie II de Broglie, comte puis duc de Broglie, né en 1671, entra d'abord dans la compagnie des cadets de Besançon en 1685, puis dans la compagnie de son frère aîné au régiment des cuirassiers et combattit à Valcourt et à Fleurus dans l'armée de Flandre 1689-1690; il servit ensuite dans l'armée d'Allemagne et d'Italie comme capitaine dans le régiment Royal des Cravattes. Après la campagne de Flandre et la prise de Nimègue, où il fut employé sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers il fut créé brigadier le 23 décembre 1702. Deux ans après il fut promu maréchal de camp (26 octobre 1704) à la suite des services rendus dans l'armée de la Moselle sous le comte de Coigny. Il servit en Italie sous le duc de Vendôme en 1705 et l'année d'après à l'armée du Rhin, d'abord sous le maréchal de Villars et un peu plus tard sous le maréchal de Berwick; il se fit remarquer en diverses occasions importantes et fut créé lieutenant-général le 29 mars 1710.

Il servit à l'armée de Flandre sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou et obtint le gouvernemênt du Mont-Dauphin en 1712; il contribua à la victoire de Denain et aux prises de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. Employé à l'armée du Rhin sous les maréchaux de Villars et de Bezons, il concourut à la soumission des villes de Spire, de Worms, de Kaiserslautern, de Landau, de Fribourg, et eut, pendant l'hiver de 1713, le commandement des pays situés entre le Rhin et la Moselle.

En 1719, on le fit directeur général de la cavalerie et des dragons; au mois de janvier 1724, il fut nommé ambassadeur en Angleterre et chevalier des ordres du roi le 13 mai 1731. Employé à l'armée d'Italie en 1733, il eut une part brillante dans les succès de cette campagne qui furent récompensés par le gouvernement de Bergues, en remplacement de celui du Mont-Dauphin, le 12 mai 1734, et par le bâton de maréchal de France le 14 juin 1734.

Il continua à servir en Italie et donna, à la bataille de Parme, les plus grands exemples d'intrépidité; il eut une grande part au gain de la bataille de Guastalla, avec son ami le maréchal de Coigny.

En 1739 il eut le commandement général de la province d'Alsace, qu'il garda pendant deux ans, jusqu'au moment où il remplaça le maréchal de Belle-Isle dans le commandement de l'armée de Bohême, sous l'électeur de Bavière. Sa conduite devant Prague, la prise de cette ville et le gain de la bataillé de Frawemberg, contre les Impériaux, commandés par le prince de Lobkowitz sont deux belles pages de notre histoire militaire et de la vie du maréchal de Broglie. Le roi le créa duc de Broglie par l'érection de la baronnie de Ferrières en duché héréditaire par lettres données au mois de juin 1742, enregistrées le 20 août suivant.

En 1743 il eut ordre du roi pour commander l'armée de Bavière et de Bohême et celle qui était sous les ordres du maréchal de Maillebois dans le cas où on pourrait les réunir. Cette jonction ne put s'opérer malgré les prodiges de hardiesse et d'habileté exécutés par le maréchal de Broglie.

Il commanda encore l'armée de Bavière et après la mort du maréchal d'Asfeld il obtint le gouvernement de Strasbourg.

« Aussi bon citoyen que grand général, dit M. de Courcelles, il eut le courage de résister aux ordres qui lui prescrivaient de défendre la Bavière, pays ravagé et où ses troupes auraient péri autant par la disette et les maladies que par le fer de l'ennemi. Après avoir envoyé successivement onze courriers à la Cour pour y faire connaître l'indispensabilité d'une retraite, ne recevant aucune réponse il prit sur lui en juillet 1743 de ramener son armée sur la frontière, où il en remit le commandement au maréchal de Saxe. Sacrifié à la politique ministérielle, il fut exilé dans sa terre de Broglie, où il mourut le 22 mai 1745 à l'âge de 74 ans et universellement regretté. »

Il était le troisième fils de Victor-Maurice de Broglie, comte de Broglie ou Broglio, marquis de Brézolles et de Sénonches, comte de Revel en Piémont, maréchal de France en 1724, et de Marie de Lamoignon. (V. le *Bulletin* de janvier 1895, col. 1.)

Il ép. le 5 février 1716 Thérèze-Gillette Locquet de Granville, fille de Charles Locquet, sieur de Granville, armateur à Saint-Malo, dont il eut :

1. Victor-François, né le 19 octobre 1718, qui fut aussi maréchal de France en 1759, arrière-grand-père du duc actuel ;

2. Charles, comte de Broglie, né le 20 août 1719, colonel et brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant en chef du com'e · Bourgogne, etc. ;

3. François, comte de Revel, n.. 27 septembre 1720, colonel du régi.. de Poitou et brigadier d'infant.. maréchal des logis de l'armée c.. mandée par le prince de Soubise, .. à Rosbach le 3 novembre 1757 ;

4. Charles, né le 18 novembre 17.. évêque de Noyon et pair de Fra.. mort en 1777 ;

5. Marie-Thérèse, née le 11 mai 1.. mariée le 13 décembre 1751 à Lo.. Charles comte de Lameth, mare.. de camp, mort en 1761.

(V. le *Bulletin* de janvier 18.. col. 1.)

D'or, au sautoir ancré d'azur.

1741

Louis de Brancas, marquis de B.. cas, comte de Forcalquier, né le 9 .. vier 1672, commença à servir dan.. mousquetaires en 1689 et fit la cam.. gne d'Allemagne en 1690 sous le c.. mandement du duc de Bourgogne, se trouva, en 1691, au siège de M.. qui fut pris par le roi, commandant personne. Il servit ensuite dans.. marine et se trouva aux sièges .. Roses, de Palamos et de Barcelo.. :

En 1699, il quitta le service de .. et fit les campagnes des Pays-B.. d'Allemagne et de Flandre sous .. maréchaux de Boufflers, de Viller.. de Tallard. Il passa en Espagne .. 1704 et suivit le roi dans sa campa.. en Portugal. On le fit maréchal .. camp le 26 octobre de la même an.. Il servit encore en 1705, 1706 et 1.. au delà des monts et se distingua a.. sièges de Barcelonne et de Ciu.. Rodrigo ; il emporta cette der.. place d'assaut le 4 octobre 1707, a.. treize jours de tranchée ouverte. .. même année il fut nommé envoy.. traordinaire du roi de France à la c.. de Madrid, pour complimenter le ..

d'Espagne sur la naissance du prince des Asturies.

Ses services furent si bien appréciés par S. M. Catholique qu'il garda encore plusieurs années une haute situation militaire dans l'armée espagnole et prit une part importante aux sièges de Tortose, de Denia, d'Alicante, et à la défaite de l'armée portugaise commandée par milord Gallowai dans la plaine de la Gudina. On le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 18 mai 1709 et lieutenant-général le 20 mars 1710.

Pendant le voyage du duc de Noailles en Espagne il commanda l'armée de Catalogne et se trouva au siège de Girone qui fut prise le 25 janvier 1711. Il défendit cette place avec succès contre les troupes du comte de Stahremberg et résista à de nombreux assauts de l'armée allemande, qui fut obligée de lever le blocus le 17 janvier 1713. Au mois de février suivant le roi d'Espagne le nomma chevalier de la Toison d'or et en 1714 le roi de France le désigna comme son ambassadeur extraordinaire à la cour de Madrid.

Après la mort de Louis XIV il fut nommé conseiller au Conseil de Régence et directeur général des haras de France. Le 3 juillet 1718 il obtint la charge de lieutenant général de Provence, vacante par la mort du marquis de Simiane, et en présida les Etats en 1720. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le 2 février 1724 et pour la troisième fois envoyé comme ambassadeur extraordinaire à Madrid, en 1727. A son retour il eut le gouvernement de Neufbrisach.

Le roi d'Espagne le créa grand d'Espagne de la première classe le 15 février 1730 et il alla prendre possession de cette grandesse le 14 mai. A la mort du maréchal d'Estrées, on le fit gouverneur des ville et château de Nantes le 1er avril 1738, et le même jour il eut une commission pour commander en Bretagne ; il se démit du gouvernement de Neufbrisach. Il fut nommé maréchal de France le 11 février 1741, et mourut à Paris le 9 août 1750, dans sa 79e année.

Il était fils de Henri de Brancas de Forcalquier II du nom, marquis de Céreste, baron du Castelet, grand sénéchal de Forcalquier et de Dorothée de Cheilus ; fille unique d'Esprit de Cheilus et de Jeanne du Chatellier ; qualifié dans le contrat de mariage de son fils le prince de Naxis, premier gentilhomme chrétien du royaume de Naples, aîné et chef de la maison de Brancas en France.

Il épousa, le 24 janvier 1696, Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas, fille de Louis-François de Brancas, duc de Villars, pair de France, maréchal de camp, et de Louise-Catherine-Angélique de Fautereau de Mainières, sa troisième femme ; il eut de son mariage onze enfants : 1, 2. morts en bas âge ; 3. Louis-Bufile, dit le comte de Forcalquier, lieutenant général au gouvernement de Provence, (en survivance de son père), mort sans enfant le 3 février 1753 de son mariage avec Marie-Françoise de Carbonnel de Canisy ; 4. Charles-François, dit le marquis de Céreste, lieutenant de vaisseau, mort sans être marié en 1738 ; 5. Louis-Paul, chevalier de Malte de minorité, maréchal de camp, ép., le 9 mars 1747, Marie-Anne Renée-Jacqueline Grandhomme de Gizeux, fille unique de René-Simon, maître ordinaire des cérémonies de France, et de Marie-Anne de la Motte, dont il eut un fils, dit le prince de Nisuro, mort jeune, et une fille, Françoise-Renée-Candide, née le 22 avril 1751 ; 6. Marguerite-Candide, non mariée ; 7. Suzanne-Dorothée, morte jeune ; 8. Françoise-Gabrielle, mariée le 30 mai 1723 à François-Louis Le Tellier, marquis de Louvois, dit le marquis de Souvré, morte en couches en 1724 ; 9. Marie-Josephe, religieuse à la Visitation en 1726 ; 10. Autre Françoise

Gabrielle, abbesse de l'abbaye de Préaux en 1732 ; 11. Marie-Thérèse, née en 1716, mariée le 31 mars 1736 à Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, comte de Rochefort.

La maison de Brancas tire son origine de celle de Brancacio ou Brancassio au royaume de Naples, une des plus anciennes de l'Italie méridionale. Elle a fait des branches nombreuses répandues en Italie, en France, en Espagne et en Allemagne. Bufile de Brancas, chevalier, comte d'Anagno au royaume de Naples, sgr d'Oise et de Villose aux diocèses de Digne et de Sisteron en Provence est le premier qui passa en France et rendit de grands services au pape Clément VII et à la Religion (ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem alors établis à Rhodes) ; ce pape en reconnaissance, par sa bulle du 31 janvier 1391, lui confirma la donation faite par le grand maître de l'île de Nisaro dans l'archipel et lui donna la charge de maréchal de la cour de Rome ; c'est de lui que descend la branche établie en France.

Barthélemy de Brancas, son fils, sgr d'Oise, ép. Isabeau de Saluces, et leur petit-fils Gaucher de Brancas II, sgr d'Oise, recueillit la succession de Gaucher de Forcalquier, baron de Céreste, évêque de Gap, son cousin, issu de Germain, fils d'Angélique de Brancas et de Raymond de Forcalquier ; il ép. Isabeau de Montauban et en eut entr'autres enfants : 1. Gaspard, auteur de la branche du maréchal de France ; 2. Ennemond, auteur de la branche des ducs de Villars-Brancas.

Honoré de Brancas de Forcalquier, descendant de Gaspard au 3e degré gouverneur de la ville d'Apt, ép. 1° le 21 février 1635 Marie d'Adhémar Monteil, fille du comte de Grigna[illegible] Castellane ; 2° Françoise de Cam[illegible] fille de Paul et de Gabrielle de R[illegible] de Saint Paulet ; il eut du premier [illegible] 1. Henri, marquis de Céreste et ba[illegible] du Castelet par lettres du mois de [illegible] vier 1674, qui fut le père du mar[illegible] de Brancas ; et du second ; 2. A[illegible] qui a fait la branche des sgrs de [illegible] chefort éteints en 1748 avec Andr[illegible] seph de Brancas comte de Roch[illegible] gouverneur de Beaucaire ; 3. Gabri[illegible] mariée en 1674 à Joseph de Val[illegible] président à mortier au parlem[illegible] d'Aix, fils de Jean-Baptiste et de M[illegible] guerite de Vintimille ; 4-5, et d[illegible] autres filles religieuses.

La maison de Brancas n'est plus [illegible] présentée aujourd'hui en France [illegible] les mâles que par le duc de Vill[illegible] Brancas, capitaine d'infanterie de [illegible] rine petit-fils par sa mère de L[illegible] Marie-Buffile duc de Brancas, de V[illegible] lars, de Lauragais et de Céreste, gr[illegible] d'Espagne de première classe, pa[illegible] France, mort en 1856, dont la [illegible] Marie-*Yolande*-Ghislaine avait ép. 9 novembre 1846, Marie-*Ferdi*[illegible] Hibon comte de Frohen, substitue [illegible] nom et titres de son beau-père, reco[illegible] dans la grandesse d'Espagne par [illegible] tres patentes de la reine du 27 [illegible] 1867.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 387-[illegible])

D'azur, au pal d'argent, charg[illegible] trois tours de gueules et accosté de [illegible] tre pattes de lion d'or, mouvantes [illegible] flancs de l'écu.

Devise : *Premier gentilhomm[illegible] tien par la grâce de Dieu.*

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

LE COMTE D'ADHEMAR DE MONFALCON

Dans un article publié par le comte Pierre de Ségur *(Revue de Paris* du 15 mai 1895), ayant pour titre : *Une crise ministérielle sous Louis XVI*, il a été question du comte d'Adhémar de Monfalcon.

Cet article a été publié au sujet d'un livre sur « le maréchal de Ségur » qui devait paraître à librairie Plon.

Il s'agit de Balthazar d'Adhémar de Monfalcon qui fut admis à monter dans les carosses du roi en 1765, devint ambassadeur en Hollande puis en Angleterre et mourut sans postérité de son mariage contracté avec Mlle de Bouthillier de Chavigny, veuve du comte de Valbelle.

Nous avons reçu à ce sujet la lettre suivante :

L'auteur de cet article dit à la page 413 :

« Avec Madame de Polignac, quelques hommes d'un esprit distingué, composaient l'entourage habituel de la Reine. Ils s'associaient à sa politique à l'époque dont nous parlons.

» Les plus en vue étaient MM. de Vaudreuil, d'Adhémar et de Besenval... Il (M. de Vaudreuil) était lié d'amitié avec le comte d'Adhémar...

» L'histoire de celui-ci était singulière. Né pauvre, simple lieutenant d'infanterie, il portait le nom peu illustre de Monfalcon, il s'était fait remarquer par MM. de Ségur de Castries à l'affaire de Warburg, par sa rare énergie et son audace heureuse. Dans cette affaire (1), disent les mémoires du comte de Ségur » (Suit la narration).

Il n'y a pas là d'*heureuse découverte* pas plus que d'officier de fortune, quelque modeste que fut alors la position de Monfalcon, mais le bénéfice d'une succession collatérale, dans laquelle furent retrouvés des papiers de famille « antiques parchemins », longtemps négligés « chez une vieille tante, qui vivait dans un petit castel des environs de Nîmes » (2).

J'ai cru aussi juste qu'intéressant de rappeler par preuves authentiques, ce qu'était Monfalcon comme noblesse et expliquer l'intérêt que lui portèrent, pour sa conduite à Warburg, MM. de de Ségur et de Castries.

Les archives du château de Teillan et la généalogie d'Adhémar, déposée à la Bibliothèque nationale, dressée par Chérin, m'ont fourni par extrait, les éléments de preuves que je vous transmets.

I. Balthazar d'Azémar de la Garinie (3), sgr de Saint-Cricq, etc., qui

(1) Citée comme modèle sous le titre « l'*heureuse découverte* », dans le Nouveau manuel de composition française par Fresse-Montval, Paris, A. Poilleux 1835. — *Souvenirs et mémoires* de M. le comte de Ségur, tome Ier page 16. Paris, E. Eymery 1834.

(2) Les mots entre guillemets sont de M. de Ségur.

(3) C'est ce Balthazar d'Azémar qui écrivait à Claude d'Azémar de Saint-Maurice de Casevielhe, fils de Guérin et de Marguerite de Faucon :

« Nimes, le 23 janr 1718.

» La bonne réputation monsieur que vous aves me fet desirer vostre parantage, portant d'ailleur vostre nom, ma famille est du Rouergue ausy enciennement noble qu'aucune du royaume, esclercisses moy sur la vostre je vous prie. Mon père estoit lieutenant de Roy de Perpignan après avoir servi le Roy longtemps.

épousa Jeanne Dagneau, à Pontoise, le 10 octobre 1679 était fils de Pierre d'Azémar de la Garinie, major pour le roi de la citadelle de Perpignan et de Dorothée de Tubières, mariés au château de Pinezac en Rouergue, le 21 septembre 1642.

Pierre fut maintenu dans sa noblesse avec René, Marc et Balthazar ses frères par jugement de M. Pellot, intendant de Guienne du 26 avril 1668 sur actes remontés à Raimond d'Adhémar, sgr de la Garinie, son trisaïeul qualifié fils de Guillaume « Adhemarii », dans un acte du 4 mars 1506. Balthazar I eut pour fils :

II. Balthazar II d'Adémar de Monfalcon, major pour le roi de la citadelle et ville de Nîmes, comme son pere, épousa en deuxièmes noces (1) le 29 avril 1735, Marie de Cambis de Fons, fille de feu messire Louis de Cambis, baron de Fons, et de feu dame Gabrielle de Ranchin, par contrat de Charles Monfaucon, notaire à Nîmes.

Il eut trois sœurs admises à Saint-Cyr sur preuves de noblesse en 1693 et 1704. De Marie de Cambis, Balth... eut pour fils :

III. Jean-Balthazar de Monfalcon, ...gneur de Vaquerolles et de La Bar..., né le 10 février 1737 à Nîmes et ba... le 16, en l'église Saint-Baudile de ... ville. Il est qualifié messire Jean-B... thazar, vicomte de Monfalcon, au... capitaine d'infanterie et major d... citadelle de Nîmes, dans la requête ...sentée au sénéchal de Rouergue, 3 sept. 1764, pour compulser les a... rapportés en tête de sa généalogie... devint colonel du régiment de C... tres-Infanterie, après avoir été a... à monter dans les carroses du Ro..., 18 mars 1765; puis ambassadeur ... Hollande et en Angleterre. Il est m... comme nous l'avons dit, sans post... de N. de Bouthillier, veuve du co... de Valbelle.

Jean Balthazar, vicomte puis co... d'Adhémar de Monfalcon ou Mon... con, fut nommé chevalier de Sai... Louis en 1770. Il était alors colonel ... régiment d'infanterie de Chartres. ... fut reçu par M. le duc d'Orléans. V... ses états de services donnés dans l'*H... toire des Chevaliers de Saint-Louis*, t... éd. de 1860, p. 590 :

Lieutenant en 1747, capitaine ... 1755, aide-major en 1759, pourvu de ... majorité de Nîmes en 1761, colonel ... ce régiment en 1765, a donné sa dém... sion en 1776 ; 1777, permission de ... ter l'uniforme du régiment ; 1766, ... bon colonel. (*Registre du Régimen... Chartres*, de 1763 à 1776).

Dans les archives du château ... Teillan on a conservé une lettre p... et vers adressée à Charlotte de Mon... lieu, dame d'Azémar de Saint J... (Saint-Jean était Saint-Jean de Ce... gues) et la réponse de celle-ci, l'une ... l'autre sans date.

Charlotte de Montolieu avait épo... messire Pierre-Melchior d'Azémar ... Saint-Maurice de Casevielhe, chev... officier au régiment de Flandres, ...

« Je vous prie en calitté de parant de manvoyer... ou ce que vous jugeres le plus à propos, pour me marquer l'amitié de parant. Sy en ces cartiers il y a quelque chose qui vous fasse playsir adresses vous à moy pour l'avoir. Je vous offre dailleurs tout ce qui despant de moy comme de faire plaisir à M. Abrin qui se dit vostre beaufrère, ce qui me le fet considérer comme son merite personnel. Jatandray vostre raiponse sil vous plait par cette femme (*sans doute le porteur de la lettre*). Jay lhonneur destre avec beaucoup de considération Monsieur vostre très humble serviteur.

» DAZEMARD DE MONFALCON,

» *lieutenant de Roy à Nimes.* »

Guérin d'Azemar, fils de Claude, mentionné ci-dessus fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, du 11 janvier 1669, sur titres remontés à Anglès « Adhemarii », fils de Pierre « Adhemarii », par son contrat de mariage avec Isabeau de la Roque (de Roca) en date du 15 juin 1477.

(1) Il avait épousé en premières noces Marie du Bousquet, le 29 novemb. 1725, dont il eut un fils capitaine tué à Rosbach. Balthazar II serait mort à 97 ans, après 65 ans passés au service du roi, ayant eu quatre garcons dont un archidiacre de la cathédrale de Nimes. (Saint-Allais).

ontrat passé au château de Saint-Hipolyte de Caton le 27 décembre 1762. Charlotte de Montolieu était fille de Philippe de Montolieu et d'Henriette d'Albenas et petite-fille d'Anne de Bornier, dame de Teillan, mariée en 1695 avec Théophile de Montolieu. (*Armorial de Languedoc*, par Louis de La Roque, tomes I et II.)

D'Azémar de Monfalcon, ainsi que son père et son grand-père tour à tour majors de la ville de Nîmes, en relations d'amitié et de parentage avec les d'Azémar de Saint Maurice de Casevielhe, ne pouvaient ignorer l'origine de leur famille; leurs lettres en font foi. Ils ne connaissaient pas (au moins Jean-Balthazar) leur propre filiation avec la branche d'Azémar de la Garinie et de Panat d'où ils étaient issus, mais ils se savaient originaires du Rouergue où vivaient les Panat.

L'article que d'Adhémar de Monfalcon a fourni à Lachesnaye des Bois (1) prouve qu'il tenait, une fois reconnu, à être seul de l'ancienne maison d'Adhémar avec ceux de sa branche-mère (Panat). Il pensait *qu'il n'en fallait pas trop*, d'après les lettres de Maurice d'Azémar de Lantagnac écrivant à son cher cousin Pierre-Melchior d'Azémar de Saint-Maurice de Casevielhe, en dates : de Monaco, 11 mars 1780, de Monaco, 4 avril 1780. Il y déplore que Monfalcon tint rigueur dans ce but, à M. d'Azémar de Cransac. Lantagnac ajoute même que celui-ci ayant su que Mad. de Monfalcon, la mère, avait déclaré à M. Bastard, mandataire de Cransac, que son fils *était seul vrai d'Adhémar*. Cransac s'en plaignit amèrement à Monfalcon, qui par écrit promit alors de lui communiquer les titres de famille qu'il lui avait fait demander.

Pierre d'Azémar de Cransac, auteur du rameau de Lantagnac et contemporain du grand-père de Monfalcon (1) avait épousé en 1647 Anne de Rigaud de Vaudreuil. Il est peu probable que son ami Vaudreuil ait ignoré ce fait.

D'autre part leurs relations avec Saint-Maurice de Casevielhe ont du facilement apprendre aux Monfalcon que Jeanne d'Azémar (2) fille de Gabriel d'Azémar, sgr de Sueilhes (petit-fils d'Arnaud, frère aîné d'Anglès d'Adhémar) avait apporté en dot en 1581 la terre de Sueilhes à François de la Croix de Candillargues, troisième fils d'Henri de la Croix de Castries et de Marguerite des Guilhens.

Voilà deux rapppochements assez concluants, l'un touchant son ami le comte de Vaudreuil, l'autre le lieutenant-général marquis de Castries son protecteur (depuis maréchal de France) et qui expliquent la faveur dont jouissait Monfalcon, quel qu'ait été d'ailleurs son acte de bravoure accompli à Warburg, sous les yeux de MM. de Ségur et de Castries.

MM. de Ségur l'auteur des *Mémoires* et l'auteur de l'article de la *Revue de Paris* ont du les ignorer ; nous avons cru intéressant de les faire connaître pour détruire la légende qui s'est établie autour du nom de Monfalcon et de l'origine de sa famille.

A. R.

BLACAS

BLACAS D'AULPS, BLACAS-CARROS

La maison de Blacas est une des plus anciennes races chevaleresques de Provence. Son origine remonte au XIe siècle. Pierre Blacas, premier du nom, prit part à la première croisade; on le considère comme le chef de cette illus-

(1) *Diction. de la noblesse*, tome 1er (Voir le manuscrit *pour l'impression*, à la marque timbre de Lachesnaye.) (Archives de Teillan.)

(1) V. la Généalogie de Beaujon et de Chérin.

(2) V. *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* par le marquis d'Aubais, t. III p. 171, dans les preuves de Malte du chevalier de Solas. — D'Hozier *Armorial général*, 5e Reg. 2e partie ; p. 766. Edition Didot. — L. de la Roque. *Armorial de Languedoc*, t. I, p. 277.

tre lignée dont la valeur et les exploits eurent tant d'éclat dans les premiers siècles du moyen âge que *Vaillance de Blacas* fut le sobriquet distinctif donné à cette maison par René d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile *(V. Annuaire de la noblesse*, 1845, p. 103).

Blacas de Blacas était un des gentilshommes les plus qualifiés de la cour des comtes de Provence; il fut présent au traité de paix fait en 1178 entre Ildefonse comte de Provence et Guillaume comte de Forcalquier. Raymond surnommé Ildefonse ou Alphonse roi d'Aragon, comte de Barcelone, puis marquis et comte de Provence, après la mort de son cousin Raymond Bérenger le jeune, représentait les comtes de Provence de la seconde race. Catherine de Blacas épousa vers la fin du XIIe siècle Gaufridus ou Godefroy comte souverain de Toulon. Sibylle de Toulon sa petite-fille et unique héritière de cette maison fit dans son testament des legs à Bertrand et à Boniface de Blacas ses cousins et institua pour son héritier universel le comte de Provence.

Les diverses circonstances rappelées ci-dessus permettent d'apprécier l'importance de la maison de Blacas. Dès le commencement du XIIIe siècle, cette maison se divisa en deux branches dont l'une est connue sous le nom des sgrs d'Aulps et l'autre sous celui des de Carros.

A la première a appartenu Blacas ou Blacasset de Blacas IIe du nom, sgr d'Aulps, connu sous le nom de *Grand guerrier*, mort en 1235 et compté parmi les neuf preux de Provence.

Guillaume de Blacas, son fils, qui vivait dans la dernière moitié du XIIIe siècle, fut choisi par le comte de Provence, Charles d'Anjou, pour être l'un des cent chevaliers à la tête desquels ce prince devait combattre contre le roi d'Aragon dans la ville de Bordeaux le 1er juin 1283. On sait que cette rencontre n'eut pas lieu, par de l'absence du prince aragonais.

Guillaume de Blacas, peut-êtr même que le précédent, sgr d'A se distingua en Italie, dans l... de Louis Ier, duc d'Anjou, comt Provence.

Cette branche finit dans la m... de Soleilhas qui en prit le nom e armes à la suite du mariage en ... de Rostang de Soleilhas avec Phi... ou Philippone de Blacas, fille de I dinard de Blacas, sœur de Be... mariée en 1375 à Guillaume de B... mort sans postérité.

La descendance issue de cette se conde maison de Blacas était re sentée vers le milieu du XVIIIe s cle par :

François-Alexandre de Blacas c... d'Aulps, de Fabrègues et de Tour sgr de Vérignon, de Montpezat ... Montmeyan en Provence, chev de Saint-Louis, ancien capitaine galères du roi, marié à Françoise Geneviève d'Arnoul de Rochegude, il eut : 1. Alexandre-Pierre-Jose 2. Horace, officier dans les Gardes ... çaises, chevalier de Malte.

Pierre-Louis-Jean-Casimir de B... comte de Blacas, fils d'Alexa Pierre-Joseph, né à Aulps le 1er vier 1771, maréchal de camp et m tre secrétaire d'Etat au départeme la maison du roi en 1814, ambass... à Rome et à Naples, créé pair de F le 17 mai 1815 et titré duc de B le 20 mai 1821, mort à Goritz en Il avait épousé le 23 avril 1814 F du Bouchet de Sourches de M reau, dont il eut : 1. *Louis* Ch. Pierre-Casimir, qui suit ; 2. *Pie*-P... Marie-Hippolyte, né 1816, entre les ordres ; 3. Stanislas, comte de ... cas, chambellan du comte de ... bord, décédé ; 4. François-A... Pierre-Marie-Armand, comte Xav... Blacas, né en 1819, décédé le 5 f... 1876, marié le 3 mai 1849 à Feli...

hastellux, fille d'Henri duc de Rauzan : de *Claire*-Césarine de Durfort de uras, fille du dernier duc de Duras, ont : *a*. Bertrand, marié 1° le 25 sep-embre 1879 à la princesse Louise de eauvau, dont : Louis-Xavier ; 2° le avril 1888 à Marie-Eugénie de Mun ; Béatrix, marié le 18 août 1876 au omte de la Roche-Aymon.

Louis-Charles-Pierre-Casimir de Bla-as, duc de Blacas d'Aulps, décédé le) fevrier 1866, marié : 1° le 18 septem-re 1845 à *Marie*-Paule des Cars, sa ousine, fille d'Amédée-François-Régis, uc des Cars, et de Augustine-Frédéri-ue-Joséphine du Bouchet de Sourches e Tourzel ; 2° le 28 juillet 1863, à Alix e Damas. Il a eu du premier mariage : . Pierre-Marie-François-Casimir, mort eune ; 2. Pierre, duc de Blacas d'Aulps, é en 1852, marié le 30 août 1884 à onorine de Durfort-Civrac, dont : Sta-islas, né le 7 octobre 1885 ; 3. Louise, ariée le 10 avril 1872 au comte René urault de Vibraye ; 4. Yvonne, ma-ée le 14 juin 1870 au prince Alexan-re de Wittgenstein ; et du second ariage : 5. Marie-Thérèse.

BRANCHE DE BLACAS-CARROS

La branche de Blacas, qui a possédé . seigneurie de Carros et en a porté le om jusqu'à son extinction, a été for-ée par Guigues de Blacas, Sgr de arros, nommé dans un acte de 1180, 'après les historiens de Provence, le ère ou le cousin de Blacas de Blacas, descendant, comme lui, de Pierre ui partit pour la première croisade à tête des bandes provençales (V. Le-eau, *Histoire du Bas-Empire*). La fi-ation de cette branche a été donnée ar Saint-Allais, *Nobiliaire Universel*, I, p. 417-419, d'après un jugement e maintenue de noblesse, en date du 7 novembre 1667, rendu par les com-issaires de Provence. Elle a fait des reuves nombreuses pour son entrée à alte où on ne compte pas moins de quinze chevaliers toujours désignés sous le nom de Blacas-Carros, tant chevaliers que commandeurs, baillis et grand-croix de l'ordre.

Voici la filiation de cette branche depuis la maintenue de noblesse obtenue en 1667, par Claude qui suit, issu de Guigues de Blacas au 13e degré.

XIII. — Claude de Blacas, sgr de Carros ép. le 16 juillet 1664 Isabeau de Villeneuve-Thoran dont il eut :

XIV. — Pierre de Blacas, sgr de Carros, ép. le 15 mai 1690 Anne de Demandolx, fille de Fortunat et de Gabrielle de Blacas d'Aulps, dont il eut :

1. Claude-César qui suit ; 2. François commandeur de l'ordre de Malte ; 3. Pierre, grand croix et bailli du même ordre qui se signala en diverses occasions contre les infidèles sur les galères du Pape et fut gouverneur de Civitta-Vecchia.

XV. — Claude-César de Blacas, sgr de Carros, ép. le 20 septembre 1759 Thérèse de Chaillan, des seigneurs de Moriès, dont il eut : 1. Alexandre-Claude-Bonaventure, qui suit ; 2. une fille mariée au comte de Barcillon de Saint Paul de Vence.

XVI. — Alexandre-Claude-Bonaventure de Blacas appelé le marquis de Blacas, sgr de Carros et de la Tour né en juillet 1761, chevalier honoraire de Malte, admis aux Etats de Provence de 1787 à 1789, ép. en mai 1789 Marie-Madeleine-Victoire de Pélissier, dame de Chanteraine ; il est mort en 1818, laissant trois enfants :

1. Claude-Marie-François-Alexandre, comte puis marquis de Blacas-Carros, né à Fréjus le 13 janvier 1791, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, sous-préfet sous la Restauration, ép. le 11 novembre 1818 Marie-Anne-Thérèse-Sophie d'Yzarn de Fraissinet, dont : Louise-Marie-Thérèse-Sophie mariée le 18 mai 1839 à Auguste comte de Chastenet de Puységur, officier de la garde

royale, dont Sophie mariée 1° au comte de Loe; 2° au prince Vogoridy;

2. Marie-Antoine-Alphonse-Elzéar, comte de Blacas-Carros, né à Aix en 1797, marié 1° en 1826 à Elisa Badier, à Fréjus; 2° le 14juin 1847 à *Constance*-Marie-Joséphine de Sinéty à Aix;

3. Hippolyte-Bonaventure-Joseph, baron de Blacas-Carros, né à Aiguines en 1803, marié le 13 avril 1834 à *Laurence*-Marie-Thérèse de Foresta, à Digne, dont une fille unique, Marie-Claudine-Jeanne *(Jenny)*, née à Digne le 8 juin 1838, mariée le 21 novembre 1860 à *Albin*-Charles-Marie de Carmejane, frère cadet du baron de Carmejane-Pierredon, dont : *Marie-Thérèse*-Joséphine de Carmejane, née à Digne le 16 avril 1862.

La baronne de Blacas-Carros, née de Foresta, dont nous avons annoncé la mort dans le *Bulletin* du mois de mai 1895, col. 319, était décédée à Digne le 18 avril 1895, dans sa 82e année, entourée pendant ses dernières années et jusqu'à sa mort des soins les plus tendres par sa petite-fille Marie-Thérèse de Carmejane. Elle n'était pas fille mais *nièce* seulement de Marie-Joseph marquis de Foresta, et par conséquent cousine-germaine de Maxence marquis de Foresta, décédé, chambellan de M. le comte de Chambord.

Elle était fille, née le 7 mai 1815, de Marie-Paul-Augustin de Foresta, chef des nom et armes de cette maison, né à Marseille le 1er juin 1777, conseiller à la cour royale d'Aix et de Louise-Rose-Thérèse de Tuffet de Vaux (fille de Jean-Louis de Tuffet de Vaux, sgr de la Gremuse et de Saint-Martin-de-Thoard et de Geneviève-Thérèse des Michels de Champourcin), mariés à Digne, d'où la translation à Digne de cette branche aînée de la famille de Foresta.

Les deux branches de la maison de Blacas portaient :

D'argent, à la comète à seize rais de gueules.

Devise : *Pro deo pro rege.*

Cri : *Vaillance!*

LE DUCHÉ D'ESTISSAC

Quelques doutes s'étant élevés s[...] le véritable siège de la seign[...] d'Estissac, qui avait donné son [...] au duché d'Estissac, M. le comte [...] Saint Saud, a adressé la lettre suiv[...] au *Bulletin de la Société archéolog[...] du Périgord* :

Mon cher Président,

Dans le *Bulletin* de notre Soc[...] paru ces jours ci, vous me dema[...] quelques éclaircissements sur la s[...]tion et sur l'érection du duché d'[...]tissac. Frappé comme vous, de v[...] une branche des La Rochefou[...] posséder un duché héréditaire de[...] nom périgourdin, j'écrivis il y a d[...] ans, à mon cousin le duc d'Estissac, [...] priant de vouloir bien m'éclairer. [...] savait seulement, me répondit-il, q[...] son duché, situé en Champagne, [...] vait avoir un certain rapport av[...] Périgord, sans pouvoir le préciser, [...] que M. Savetiez, notaire honora[...] Troyes, me renseignerait mieux. [...] m'adressai à ce dernier qui m'env[...] la copie des lettres patentes d'ér[...] du duché avec quelques détails.

Je n'entreprendrai pas de faire l'h[...]torique, même en résumé, des pos[...]sions de la famille d'Estissac, ce ser[...] aller sur les brisées de notre stud[...] confrère, M. de Manthé, qui pré[...] sur ce sujet une étude approfondie [...] nous espérons bien voir paraître da[...] notre *Bulletin*.

Je me borne à rappeler que c[...] maison chevaleresque possédait en P[...]rigord une châtellenie de son nom, on la trouve établie au moyen â[...]. Elle y possédait un château, dét[...] lors des guerres anglaises, ce qui fit aller habiter son autre châtellen[...].

'ahuzac, à cheval sur l'Agenais et otre province.

Où était le siège de la châtellenie 'Estissac ? On ne le sait pas au juste ; ans nul doute sur l'une des trois paoisses, Saint-Hilaire, Saint-Jean, St-'éverin, qui ajoutent Estissac à leur iom. M. de Gourgues, dans son Dicionnaire, se contente de dire à ce mot, l'après Lespine, que c'est près de Cam-)agnac mais il commet une double et rrave erreur en ajoutant « duché-pai-'ie érigé en 1737. » Notre confrère M. Kavier du Pavillon me disait ces jours lerniers que, suivant une tradition :onstante, la métairie de *Campagnac*)u Saint-Hilaire, fut construite sur 'emplacement du castel féodal ; ce que Gourgues mentionne. Quant à la carte de Belleyme, pourtant si détaillée, elle est muette.

Jean de Madaillan, fils de Lancelot, sire de Lesparre, et de Jeanne d'Estissac, hérita, en 1458, des biens de son oncle Amaury-Gergant d'Estissac, dernier de sa maison, sous la condition d'en continuer les nom et armes. Les seigneurs d'Estissac étaient donc, aux XVe et XVIe siècles, des Madaillan, riches en seigneuries, puisqu'ils en avaient én Bordelais, Agenais, Périgord et Poitou, à Coulombes-les-Royaux. Louis de Madaillan d'Estissac, petit-fils de Jean, n'eut qu'un fils, mort sans postérité, aussi l'une de ses filles Claude, dite d'Estissac, apporta-t-elle en 1587 à son mari François de La Rochefoucauld non seulement Cahuzac, mais aussi « la seigneurie d'Estissac, dit La Chesnaye-des-Bois, presqu'aux mêmes conditions qu'elle était entrée dans la maison de Madaillan. » C'est-à-dire avec obligation de n'en point laisser perdre le nom. Vous allez voir comment les La Rochefoucauld s'y sont scrupuleusement conformés.

Claude et François eurent deux fils : le cadet Benjamin, baron d'Estissac vit sa postérité s'éteindre quant aux mâles : son petit-neveu (petit-fils de son frère aîné) François, duc de La Rochefoucauld, ayant hérité d'une partie des biens — sans nul doute substitués — de son grand-oncle (ou pour mieux dire, du fils de son grand-oncle François dit le marquis d'Estissac), figure dans les *Bans, Capitations*, etc., du XVIIe siècle, comme seigneur de Cahuzac et d'Estissac. Son fils Alexandre, duc de La Rochefoucauld, mort en 1762, se qualifiait baron d'Estissac ; il s'agit toujours de notre terre de la sénéchaussée de Périgueux.

Cet Alexandre n'a pas de fils, il fait épouser, en 1737, sa fille Marie de La Rochefoucauld à un parent éloigné, Louis-Armand de La Rochefoucauld comte de Marthon et Roucy. Le roi, en faveur de ce mariage, crée duc, *à brevet* seulement, le futur qui se fait appeler alors le *duc d'Estissac*. Marie avait une sœur aînée qui apporta, en épousant aussi un La Rochefoucauld, les duchés de La Rochefoucauld et La Roche-Guyon à son mari ; mais le roi désirait honorer les deux gendres d'Alexandre; aussi voici les lettres patentes qu'il donna à Versailles, en août 1758, au mari de la cadette, et qui sont conservées aux Archives départementales de l'Aube, série C, n° 2221, f° 55 :

« LOUIS, par la grâce, etc.... notre cher et bien amé cousin, le duc d'Estissac, qui a épousé... Marie de La Rochefoucauld, fille puisnée dud. sieur duc de La Rochefoucauld, deviendra l'aîné et le chef de sa maison... nous croyons devoir ajouter... la plus éclatante marque de notre affection en le décorant lui et sa postérité du titre de duc... ce dont nous l'avons déjà fait jouir par notre brevet du 1er décembre 1737... nous avons résolu d'ériger en titre, nom et dignité de duché héréditaire; la terre de Villemaur et St-Liebault... déjà... par lettres patentes du mois de janvier 1650, érigée en duché-pairie sous la dénomination de

Villemaur en faveur du sieur Séguier, chancelier de France... Nous plaît qu'il soit doresnavant appelé *duché d'Estissac.* »

Cette érection en duché héréditaire, mais non en pairie, fut enregistrée immédiatement dans les greffes des diverses cours. Voilà donc comment le nom de notre petite châtellenie périgourdine a été donné, en souvenir de ses anciens seigneurs, par leurs descendants à un de leurs duchés, et est devenu une localité importante, chef-lieu de canton de l'Aube. Ces baptêmes sont fréquents dans l'histoire de la féodalité et toujours honorables pour ceux qui les obtiennent. Louis XV, sans nul doute, se rendit à un désir exprimé par les descendants des anciens Estissac.

Veuillez agréer, etc.

COMTE D'ARLOT DE SAINT SAUD

P.-S. — La note ci-dessus était faite lorsque j'ai trouvé que François de La Rochefoucauld rendit hommage au roi pour la châtellenie d'Estissac en Périgord le 11 août 1692 (1), et lorsque M. Ph. de Bosredon a bien voulu appeler mon attention sur ce que Potier de Courcy a dit, a propos d'Estissac, dans sa continuation du Père Anselme (2) : « La seigneurie d'Estissac en *Aunis*, apportée en mariage en 1587 par Claude d'Estissac à François de La Rochefoucauld..... fut érigée en duché héréditaire..... en août 1758. » Inutile d'insister sur cette double erreur, qui prouve combien il était à désirer qu'on sut à quoi s'en tenir sur la question de la situation des deux terres d'Estissac, sises en Périgord et en Champagne, mais nullement en Aunis.

(1) Arch. dép. de la Gironde, C. 4107.

(2) *Histoire généalogique... des grands officiers de la couronne...* IX, Firmin Didot, Paris, 1873-1882, p. 362.

CORRET DE LA TOUR D'AUVERG

Diverses versions ont été données s nom et l'origine du capitaine Corret de La T d'Auvergne, qui a joué un certain rôle d les armées de la Révolution. Tout ce qui i resse la biographie de cet officier, auquel premier consul donna le titre de « pre grenadier des armées de la République, » réuni dans un volume que nous signal nos lecteurs (1). Le compte rendu qu'en a blié la *Gazette de France* nous fourni détails généalogiques dont la place est t fait indiquée dans le *Bulletin ;* nous a donner ceux qui conviennent au cadre de publication :

I

Le nom de La Tour d'Auvergne devenu légendaire. Il est de ceux éveillent aussitôt dans tous les esp les idées d'honneur, de courage et désintéressement. Mais tout ce q sait, dans le public, de sa vie et de carrière militaire, se réduit à peu à ceci : La Tour d'Auvergne ne passa jamais le grade de capitaine. reçut de Bonaparte, alors prem consul, le titre de « premier grena des armées de la République ». Ap sa mort, son nom fut maintenu d les contrôles et dans les revues ; il pendant longtemps nommé dans les appels, et le caporal de l'escou dont il avait fait partie répondait ces mots : *Mort au champ d'honn* C'est tout, sauf peut-être que les br tons bretonnants n'ignorent pas q dans les loisirs de la vie de garnison étudia la philologie avec son ami Brigant et publia en 1792, à Bayo un livre intitulé : *Nouvelles recher sur la langue, l'origine et les antiq des Bretons, avec un glossaire br polyglotte.*

Il a paru avec raison à l'un de écrivains militaires les plus dist

(1) *Le Capitaine La Tour d'Auvergne, pre grenadier de la République,* par *Emile S* capitaine au 28e régiment d'infanterie. — 1 lume in-12, Perrin et Compagnie, éditeurs, Quai des Grands-Augustins. 1895.

gués, M. le capitaine Emile Simond, que la vie de la Tour d'Auvergne méritait d'être racontée en détail, avec précision. Dans un remarquable et très intéressant volume, il l'a reconstituée avec un soin pieux, en la débarrassant des péripéties dramatiques et des anecdotes amusantes qui sont du domaine de la fantaisie.

Théophile-Malo Corret, qui s'appela plus tard de La Tour d'Auvergne-Corret et que la postérité n'a plus désigné que sous le nom de La Tour d'Auvergne, quoi qu'il n'appartienne pas légitimement à cette ancienne et célèbre famille, naquit le 23 décembre 1743 à Carhaix, ville de la Cornouaille, en Basse-Bretagne.

C'est à tort que ses biographes avant M. Emile Simond, l'ont tous prétendu noble. Son acte de naissance dénomme son père « Olivier-Louis Corret », et le qualifie « noble maître », désignation usitée à cette époque pour les notables bourgeois. Les simples gentilshommes et les anoblis prenaient légalement le titre d'écuyer, à moins qu'ils ne fussent chevaliers. Voici du reste quelle était l'origine de la famille Corret.

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne qui devint duc de Bouillon prince souverain de Sedan et de Raucourt, et qui fut le père du grand Turenne, eut un fils naturel d'Adèle Corret. Cet enfant, nommé Henri, qui épousa Marie Dupuis de la Galauperie, se rendit en Bretagne à la suite de la princesse Catherine Henriette de la Tour d'Auvergne, lors du mariage de cette princesse avec Amaury de Goyon, marquis de la Moussaye. Mathurin Corret, fils d'Henri, épousa Marie du Quellenec des barons du Pont, dont il eut un garçon et deux filles. Le fils Olivier-Louis Corret, devint avocat et sénéchal de Trebivan, et fut le père de Théophile-Malo, plus tard La Tour d'Auvergne.

Après avoir acquis dans sa famille les premiers éléments d'instruction, le jeune Théophile entra au collège de Quimper, alors dirigé par les Jésuites et réputé dans la Bretagne pour posséder les plus habiles et les plus savants professeurs. Ses parents, quand il eut terminé ses humanités, témoignèrent le désir de le voir se livrer à l'étude du droit, mais il montra pour la carrière des armes un penchant si prononcé qu'on ne crut pas devoir le contrarier. Il fut placé au collège royal de La Flèche, qui était une école préparatoire à l'école militaire spéciale de Paris. Seulement il y était entré un peu tard, si bien qu'à sa sortie, il était trop âgé pour être reçu à l'Ecole militaire du Champ de Mars. Il sollicita son admission dans la Maison du Roi, pour obtenir sans passage par une autre école le rang d'officier. Mais les mousquetaires dont il demandait à faire partie, étaient tous gentilshommes. Il lui fallut prouver une noblesse qu'il n'avait pas, et il eut recours à un parent de sa mère, le seigneur du Mesgouez, qui lui délivra le certificat suivant pour lequel on obtint trois autres signatures.

« Nous, gentilshommes de la province de Bretagne, évêché de Tréguier certifions que écuyer Théophile-Malo de Corret, fils de Olivier-Louis et de dame Jeanne-Lucrèce Salaun, est gentilhomme de la dite province. En foi de quoy nous lui avons signé le présent certificat, pour lui servir, ainsi qu'il appartiendra. »

Ce certificat de complaisance lui accordait la particule et le titre d'écuyer auxquels il n'avait aucun droit. Cette attestation, nécessaire pour entrer dans toutes les écoles militaires et surtout dans la maison du Roi, ne se refusait jamais aux jeunes gens de famille honorable qui se destinaient à l'armée. Elle était sans conséquence. Les intendants des provinces, chargés de la vérification, ne se montraient pas sévères et fermaient les yeux sur les fraudes

d'état civil. C'est ainsi que le futur auteur de la *Marseillaise* entra. à l'école de Mézières avec un certificat de noblesse et sous le nom de Rouget de Lisle, quoi qu'il ne fut, comme Corret, que le fils d'un avocat, et s'appelât tout simplement Rouget (Baptiste-Claude-Joseph).

Corret fut donc admis, le 3 avril 1767, à la 2e compagnie des mousquetaires, dite des *mousquetaires noirs*... (1). Il n'y resta que cinq mois. Le 1er septembre 1767, il fut nommé sous-lieutenant au régiment d'Angoumois, qui tenait alors garnison à Saint-Hippolyte (Gard), sous-lieutenant de grenadiers le 16 avril 1771, lieutenant en second le 21 mai de la même année, il devint lieutenant en premier le 8 avril 1779.

La guerre ne venant pas, le lieutenant Corret — il signait à cette époque Théophile-Malo de Corret — se rejeta sur l'étude, s'occupant d'histoire d'archéologie, de numismatique. Il apprit l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, et parvint à parler couramment ces deux dernières langues. Lié avec un de ses compatriotes l'avocat Le Brigant qui s'occupait des antiquités et des idiomes celtiques, il entretint avec lui une correspondance suivie. adopta ses idées et se passionna pour les mêmes investigations scientifiques.

II

En 1777, le régiment d'Angoumois fut envoyé à Huningue. C'est à ce moment que le lieutenant Corret sollicita du duc de Bouillon, Godefroy, l'autorisation de prendre le nom glorieux de La Tour d'Auvergne, qui était celui du grand Turenne. Il invoquait, pour obtenir cette faveur, la naissance de son bisaïeul Henri Corret, fils naturel d'Adèle Corret et de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, de Bouillon, prince souverain de S... et de Raucourt, frère aîné du ma... de Turenne. Sa requête, habil... présentée, reçut un bon accueil du ... qui répondit :

« A Caen, le 23 octobre 17..

« Je serai très content, Mon... d'être à portée de vous être utile... saisirai toutes les occasions avec ... du plaisir. Je n'avais pas besoin ... certificat que vous m'avez adress... que je vous renvoie ci-joint, ... m'assurer de tous les détails dan... quels vous êtes entré avec moi et ... M. Marchand, mon intendant, qui ... rendu un compte exact des pièces ... vous lui avez communiquées pour ... faire l'examen. En conséquence, v... pouvez, Monsieur, d'après cette le... prendre mon nom et les armes de ... maison, qui sont La Tour d'Auv... et le gonfanon, en ajoutant ... l'écusson la barre, comme enfant ... rel de ma maison. Je prendrai ... jours l'intérêt le plus vif et le pl... cère à ce qui pourra vous conc... soyez-en persuadé, et que person... vous honore, Monsieur, avec une ... particulière distinction que moi.

GODEFROY,
« *Duc régnant de Bo...* »

Une autre lettre, confirmant ... qui précède l'autorisa à se faire ... crire dans l'état militaire sous le ... de La Tour d'Auvergne-Corret, ... prendre les armes de la mais... Bouillon avec la barre d'illégi... Enfin il reçut un diplôme définit... du 20 mai 1780. Dès lors il sign... Tour d'Auvergne-Corret et, par ... viation, fut généralement app... Tour d'Auvergne, nom sous leq... est devenu célèbre. Il fut seul re... par le duc, quoi qu'il eût un fr... une sœur, mais il n'avait réclam... pour lui.

Cette démarche, cette ambiti... changer le nom de son père, no...

(1) La 1re était celle des *Mousquetaires gris*. Ces dénominations des compagnies venaient de la couleur de leurs chevaux.

norable, contre un autre plus illustre, ne laisse pas de déranger un peu la légende de La Tour d'Auvergne. La vérité est que « le premier grenadier de la République » était bel et bien un « aristocrate ».

Sa sœur mariée à M. Limon du Timeur, avocat à Guingamp, avait une fille, qui fut demandée en mariage — on était alors en 1780 — par un jeune homme des plus honorables. Il plaisait à la jeune fille et agréait à ses parents. Ceux-ci allaient accepter, lors qu'intervint La Tour d'Auvergne. La demande, suivant lui, devait être rejetée, du moment que le prétendant ne justifiait pas d'un titre nobiliaire. « Quant à moi, écrivait-il à son beau-frère, M. du Timeur, élevé par état à avoir *pour la distribution des rangs une vénération particulière* et à respecter les préjugés et l'opinion qui aujourd'hui régissent la plupart des hommes, j'avoue que, si j'avais été le tuteur de ma nièce, je sens bien que j'aurais fait germer de bonne heure dans son cœur les principes dont je suis imbu, ceux de ne jamais sacrifier les convenances de la nature et de l'opinion, surtout dans la position où il a plu la Providence de la placer, tant pour sa fortune actuelle que pour ses alentours, ses espérances à venir et beaucoup d'autres avantages réels... Vous conviendrez qu'un beau nom que vous joindrez à celui de votre fille, mettant un jour vos enfants à la portée de tout, en leur ouvrant une route facile aux honneurs, leur ouvrira aussi bientôt celle de la fortune et satisfera tous les désirs qui pourraient vous occuper à vos derniers moments. »

La Tour d'Auvergne, l'emporta; grâce à lui, le malheureux prétendant fut évincé comme trop bourgeois. Lorsque sa nièce, six ans plus tard, épousa enfin un gentilhomme, M. de Kersausie, il obtint du duc de Bouillon que celui-ci signât au contrat de mariage. Il était à ce moment si entêté de noblesse qu'il en voulait à son beau-frère d'avoir pris, dans le contrat la qualification d'avocat. « Mon beau-frère, écrivait-il, est libre de prendre la qualité d'avocat c'était celle de mon père, je m'en fais honneur ; mais je crois qu'il ferait bien (sauf meilleur avis) de n'en prendre d'autre que celle de *noble sieur...* »

Le lieutenant d'Angoumois ne manquait pas d'affirmer en toute occasion le prix qu'il attachait à son aristocratie récente et l'orgueil qu'il en tirait après avoir reçu le diplôme qui lui accordait le nom de la Tour d'Auvergne, il s'était empressé de le faire vérifier et enregistrer par le Conseil du roi : puis il avait réclamé les privilèges attachés à son nouveau titre. Cette demande n'ayant pas été accueillie tout d'abord, il écrivit fièrement à l'intendant de la Bretagne où se trouvaient ses propriétés : « Tous ceux qui, comme vous, Monsieur, ont la distinction des rangs en recommandation et celle du nom parce que vous jouissez de ses avantages ne mettront jamais en doute si le nom de Turenne est taillade en France. »

S'il était fier de son nom, il brûlait du reste d'y ajouter un nouveau lustre et ne pouvait se consoler d'être indéfiniment condamné à la vie de garnison. En 1784, comme il venait d'obtenir un congé de semestre et se disposait à se rendre en Bretagne chez sa sœur, il apprit qu'une expédition franco-espagnole s'organisait pour arracher l'île de Minorque aux Anglais, sous le commandement du lieutenant général de Crillon, passé au service de l'Espagne depuis 1762. La Tour d'Auvergne sollicita l'autorisation de consacrer son congé à faire cette campagne. Le général baron de Wimpfen à ce moment détaché au ministère de la guerre pour la rédaction des ordonnances et du Code militaire en élaboration, lui répondit : « Le ministre ne

peut autoriser votre démarche parce que beaucoup d'officiers et de gens de cour ont brigué le même avantage et qu'il s'est obstiné à les refuser... D'après cela, vous ne pouvez poursuivre votre projet que comme un officier qui a un semestre et qui préfere l'île de Minorque à tout autre séjour. Arrivé là, en quelque manière, comme un curieux du camp, M. le duc de Crillon peut faire usage de votre volonté, de votre zèle, et vous procurer peut-être de grands avantages en Espagne. Il est difficile de prévoir quel sera le produit de votre démarche ; il est toutefois certain quelle ne sera pas improuvée... »

Sur cette réponse, la Tour d'Auvergne, plein d'espoir, s'embarqua, le 11 octobre 1781, pour Minorque. Dès son arrivée, il s'installa au camp de l'armée franco-espagnole, qui faisait le siège de Port-Mahon, capitale de l'île, et prit part à toutes les affaires, où il montra une intrépidité qui lui mérita l'admiration des troupes. Dans une sortie, où les Anglais furent repoussés et conduits baïonnette dans les reins jusqu'à leur première batterie, s'étant aperçu qu'un volontaire de l'armée était resté blessé et sans secours sur le glacis de la place, il retourna, au milieu du feu des ennemis, le chercher, le trouva blessé très dangereusement sur la crête du glacis, l'enleva et le transporta sur ses épaules jusqu'aux postes avancés des Espagnols.

Cependant, le général de Wimpfen, son protecteur, au ministère de la guerre, étant mort, ordre fut signifié à la Tour d'Auvergne de revenir sur-le-champ, sous peine de perdre son grade. Le 14 janvier 1782; il s'embarqua pour la France et alla rejoindre, à Strasbourg, son régiment, où venait d'entrer, en qualité de cadet, — et non de sous-lieutenant, comme le dit par erreur M. Emile Simond — un jeune homme destiné lui aussi à la gloire, André-Marie de Chénier. L Tour d'Auvergne et Chénier se lièr ils ensemble, ainsi que le croit M. S mond? La chose est peu probable, raison de la différence de grades, cadet n'étant au demeurant qu'un g tilhomme qui servait comme sol puis comme bas-officier, pour appre dre le métier; — en raison surtout la différence d'âges, André de Chén n'ayant encore que dix-neuf ans, ta que La Tour d'Auvergne en a trente-huit bien comptés. André, d' leurs, ne fit que passer au régime.

La Tour d'Auvergne passa capita à l'ancienneté, le 29 octobre, après sept ans de services. Le 6 octobre 17 il obtint la croix de Saint-Louis.

Vers la fin du mois de janvier 17 le régiment de l'Angoumois était e garnison à Bayonne. Le capitaine La Tour d'Auvergne vit arriver c lui son colonel, M. de Caldaguès, su d'un groupe d'officiers. Ils lui ap rent qu'ils étaient résolus à imi leurs camarades émigrés, et lui dema dèrent de partir avec eux. Il appar nait aussi à la noblesse. Il portait nom illustre qui devait l'engager p que tout autre à suivre leur exem L'honneur l'engageait. — Il répon qu'il ne se réglait pas sur les autr que rien ne pouvait légitimer à yeux la violation du serment ; qu vertu d'un décret de l'Assemblée co stituante, le Roi avait ordonné à l'ar de prêter serment d'obéissance au pa de 1791 ; que le régiment l'avait pr solennellement. Tous les autres d sent-ils y manquer, dût-il être seu le tenir, il y resterait fidèle !

« A ce moment, dit M. Emile Simo La Tour d'Auvergne n'était nullem républicain... Dans cette émouva scène, l'accusa-t-on d'abandonner cause royale par intérêt ? Ou, ce qui e plus probable, ses camarades parure ils lui supposer l'arrière-pensée profiter de leur départ pour gag

l'avancement rapide qu'il n'avait pu obtenir ? Quoi qu'il en soit, La Tour d'Auvergne décida, après avoir refusé d'émigrer qu'il n'accepterait jamais d'autre grade que celui que ses camarades lui avaient connu au moment de leur séparation. »

III

Au mois de mai 1792, le régiment d'Angoumois détacha son 1[er] bataillon avec ses deux compagnies de grenadiers à l'armée du Midi, commandée par le général de Montesquiou. Le règlement du 1[er] janvier 1791 avait supprimé le nom des régiments, qui avait été remplacé par un numéro, et Angoumois était devenu le 80[e] d'infanterie de ligne. La Tour d'Auvergne avait été nommé capitaine de la compagnie de grenadiers du 2[e] bataillon le 5 février. Comme plus ancien capitaine, il eut sous ses ordres les deux compagnies de grenadiers auxquelles on adjoignit deux compagnies de chasseurs formées avec les hommes les plus lestes et les plus vigoureux des compagnies de fusiliers ce qui lui donna 4 compagnies. Il se trouvait ainsi à la tête de soldats d'élite, en mesure de tenter les coups d'audace et de servir d'avant-garde aux colonnes.

L'armée du Midi — ou des Alpes — avait pour mission d'opérer la conquête de la Savoie. Elle y reussit sans trop de peine et entra à Chambéry, le 21 septembre 1792. Dans la nuit du 21 au 22 septembre, les troupes sardes avaient été tournées et mises en déroute. La Tour d'Auvergne prit une part brillante à cette affaire, qui reçut le nom d'affaire des Marches.

A la fin de 1792, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées, placée sous le commandement du général Servan, ancien ministre de la guerre. Dès les premiers jours de janvier 1792, Servan le proposa pour colonel du 20[e] régiment d'infanterie. A la suite de cette proposition, les représentants de la Convention délégués dans les départements des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées nommèrent à Bayonne « le citoyen La Tour d'Auvergne colonel du 20[e] régiment d'infanterie, à titre provisoire. » Mais celui-ci refusa tout avancement ; il déclara qu'il voulait rester simple capitaine de grenadiers.

L'armée des Pyrénées occupait une ligne trop étendue, ayant toute la frontière franco-espagnole à défendre. Au mois de mai 1793, elle fut divisée en deux armées celle des Pyrénées-Orientales et celle des Pyrénées Occidentales. Le régiment de la Tour d'Auvergne fit partie de cette dernière, dont le commandement fut donné au général Servan. Un décret du 21 février précédent avait prescrit que l'infanterie serait formée en *demi-brigades* composée chacune d'un bataillon des ci-devant régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires. Lors de la mise à exécution de ce décret, au mois de septembre 1793 le 2[e] bataillon du 80[e] régiment anciennement Angoumois, auquel appartenait La Tour d'Auvergne, composa la 148[e] demi-brigade avec deux bataillons de volontaires de la Gironde.

Pendant les engagements de 93 et de 94, le capitaine de La Tour d'Auvergne ne cessa de se signaler par son intrépidité, son audace, comme aussi par la sagesse de ses conseils et la justesse de ses prévisions. Il se signala particulièrement à la prise de Saint-Sébastien, et dans les affaires de la Croix-aux-Bouquets, d'Asquinzieu et d'Eratzu.

Epuisé de fatigues, réduit par la privation des dents supérieures à ne vivre que presque de laitage, la vue presque perdue, il demanda et obtint sa retraite à la fin de 1794. Ayant pris la voie de mer pour rentrer en Bretagne, il fut fait prisonnier par les Anglais. Au mois de janvier 1796, rendu à la li-

berté il s'installa, au nº 66 de la rue Basse, et reprit ses études favorites sur la langue bretonne et les origines gauloises. Sa correspondance avec son maître et son ami Jacques Le Brigant redevint plus active que jamais. Marié deux fois, Le Brigant avait eu vingt-deux enfants. Vers la fin de sa vie, il en avait perdu le plus grand nombre — plusieurs étaient morts à la guerre — et il restait seul, sans fortune et sans soutien. En 1797, menacé de perdre son dernier fils, qui était soldat dans l'armée de Sambre et Meuse, il écrivit à La Tour d'Auvergne et le supplia de solliciter pour ce fils une dispense militaire. La Tour d'Auvergne résolut de partir à la place du fils de son ami et demanda à rentrer dans l'armée comme simple volontaire. Le ministre de la guerre accepta son offre avec empressement. Seulement son sacrifice fut inutile ; on admit le remplaçant, mais on ne lâcha pas le remplacé.

La Tour d'Avergne serait sans doute retourné avec joie à la 148ᵉ demi-brigade où il avait laissé tant de souvenirs, mais elle avait disparu. Depuis qu'il était en retraite, l'armée avait été réorganisée.

La 148ᵉ demi-brigade de ligne de première formation, où s'était popularisé La Tour d'Auvergne, était entrée dans la constitution de la 34ᵉ de deuxième formation, le 19 févrir 1797. Son ancien corps ayant disparu, il choisit l'armée du Rhin-et-Moselle, commandée par le général Moreau, qu'il connaissait; mais à peine était-il en route pour s'y rendre, qu'intervinrent les préliminaires de paix de Léoben, puis bientôt, le 17 octobre 1797, le traité de Campo-Formio. La Tour d'Auvergne revint en France et se réinstalla à Passy.

La guerre ne devait pas tarder à recommencer. Malgré ses 55 ans, il reprit de nouveau du service, au mois d'avril 1799, se rendit à l'armée du Danube et fut incorporé, sur sa de-mande, aux grenadiers de la 46ᵉ de... brigade de seconde formation, don... chef, Porti, était son ami. On s'ima... généralement, à cause du titre de ... *mier grenadier de la République* qui ... fut décerné plus tard par Bonapar... qu'il servit comme simple grena... C'est une erreur. Il resta toujours ... pitaine et remplit les fonctions de ... grade, mais *à la suite*, les compag... où il se trouva placé, quand il re... du service temporairement, ayant ... capitaines titulaires. Il touchait ... reste les appointements de capita... de première classe. Attaché à l'arm... de Masséna, qui luttait glorieusem... en Suisse contre les Russes de Sou... rov, il prit une part brillante à la v... toire de Zurich (25 septembre 17... Peu de semaines après, la campa... finie, il obtenait un congé de r... indispensable à l'état d'épuisement sa santé se trouvait réduite.

Au lendemain du 18 brumaire premier consul, habile à saisir to... les occasions de surexciter l'inst... guerrier de la nation, chercha le m... de récompenser La Tour d'Auver... devenu peu à peu très populaire. I... fit adresser par le ministre de guerre un rapport, à la suite du il prit, le 26 avril 1800, un arrête n... mant « le défenseur de la Patrie d... Tour d'Auvergne Corret « *premier g... nadier de la République* », en lui ... cernant un sabre d'honneur.

A ce même moment, son vieil a... Le Brigant s'adressait de nouv... lui pour obtenir que son fils lui ... rendu. La Tour d'Auvergne lui ... pondit qu'il venait de solliciter la ... veur de servir encore une fois com... volontaire aux grenadiers de la ... demi-brigade. Il autorisait Le Brig... à se prévaloir auprès du Prem... Consul de sa lettre et de sa déter... nation.

Au mois de juin 1800, il alla ...

oindre, à l'armée du Rhin, la 46e demi brigade. A peine arrivé, il allait y trouver la mort. Le 27 juin, l'avant-garde, dont il faisait partie, rencontra l'ennemi sur le Lech, à Ober-Hausen, près Neubourg (Bavière). Un combat terrible s'engagea, qui se prolongea jusque dans la nuit. Dans l'obscurité, on n'entendait plus un coup de feu, mais seulement le cliquetis des armes et les cris des combattants. Un hulan autrichien porta à La Tour d'Auvergne un furieux coup de lance, donné si violemment que la hampe se brisa. Frappé au cœur, le capitaine tomba lourdement. Les grenadiers l'emportèrent derrière les rangs, lui arrachèrent son habit, mais il était déjà mort. Il avait été tué sur le coup, sans prononcer un seul mot. Les paroles qu'on lui a attribuées à cet instant ont été imaginées.

Edmond Biré.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JUIN

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le marquis de Noé, fils de Roger de Noé, ancien attaché au ministère des affaires étrangères et de Nicoline-Jenny Sanier, avec Mlle Mercedes Guzman Blanco, fille du général Antoine Guzman Blanco, ancien président de la République du Vénézuéla, et de Mme Guzman-Blanco.

Le mariage a été célébré le 6 juin en l'église Saint Pierre de Chaillot. M. l'abbé Le Dain, curé de la paroisse, a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient, pour le marié : le vicomte de Noé et le comte de Molitor, ses oncles ; pour la mariée : M. Antonio Guzman-Blanco et M. Bernard Guzman-Blanco, ses frères.

La sœur de la mariée a épousé le duc de Morny.

La maison de Noé, d'origine chevaleresque, une des plus considérables du Haut Languedoc par ses possessions, ses alliances, ses services militaires et les grands emplois qu'elle a tenus, est connue depuis 1186. Elle figure à cette époque et en 1205 parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Granselve et des Feuillants ; elle est nommée en 1271 dans l'acte de prise de possession *(Saisimentum)* du comté de Toulouse au nom du roi de France, en la personne d'Arnaud-Pons de Noé, Sgr du lieu dans l'arrondissement de Muret. Son nom figure sur la liste des capitouls de la ville de Toulouse en 1430, 1445 et 1516. A l'époque de la Révolution elle était en possession depuis 1606 de la charge héréditaire de sénéchal et gouverneur des Quatre Vallées d'Aure, de Magnoac, de Nestes et de Barousse, dont le premier titulaire fut Louis de Noé, baron de l'Isle, marquis de Noé.

Roger de Noé fut fait chevalier de l'ordre du roi par Blaise de Montluc, commandant en chef l'armée de Guienne en 1569. Il avait acquis la seigneurie de l'Isle en Armagnac qui lui donna, ainsi qu'à ses successeurs, le titre de chanoine honoraire de l'église métropolitaine d'Auch et de troisième baron de l'Armagnac.

Ses descendants établirent la filiation suivie de leur maison depuis 1356 devant l'intendant de la province Bezons en 1668, et furent admis aux honneurs de la cour en 1753. De nos jours ils ont donné deux pairs de France en

1815 et 1816, un lieutenant général et un gentilhomme de la Chambre du roi Charles X. Ce dernier Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, né en 1777, mort à Paris en 1858, avait épousé dans le comté de Surrey en Angleterre, le 30 janvier 1804, Françoise-Caroline Halliday. C'était le bisaïeul du nouveau marié.

Lozangé, d'or et de gueules.

Antoine Bréart de Boisanger, lieutenant au 6e régiment de hussards, fils de Thomas Bréart de Boisanger, ingénieur en chef des ponts et chaussées et de Emma Robert de Saint-Vincent, avec Mlle Charlotte Pettit, fille de M. Pettit, ingénieur en chef des Landes et de Mme Pettit, née de Villeneuve.

Le mariage a été célébré le 8 juin, à Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule.

La famille Bréart est originaire de Bretagne, où elle a possédé les seigneuries de Queblen et de Boisanger. Elle a donné un secrétaire du roi en 1692 et a été maintenue dans sa noblesse en 1701.

Le chef de la branche aînée est Thomas-Marie Bréart de Boisanger, marié en 1865, avec Rosalie du Breil de Pontbriant, dont postérité. Il est fils de feu Pierre-Adrien-Marie, lieutenant de vaisseau et de Thérèse de Mauduit du Plessix, sa cousine germaine; de ce mariage vinrent deux autres enfants: 1. *Adrien*-Charles, lieutenant de vaisseau en 1866, marié à Ursule-Pauline Hersart de la Villemarqué: 2. et Augustin, officier d'infanterie, marié à Marie Hersart de la Villemarqué.

Pierre-Adrien-Marie Bréart de Boisanger a eu trois frères: 1. Paul; 2. Charles; 3. Thomas, le père du nouveau marié, qui a six enfants de son mariage avec Emma Robert de Saint-Vincent.

Joseph-Marie-Henri Bréart de Boisanger, reçu à Saint-Cyr en 1891, [illegible] sous-lieut. au 41e rég. d'infanterie.

D'azur, au lion d'argent.

René-Charles-Marie Bayard de Vingtrie, lieutenant au 7e régiment [illegible] chasseurs, fils d'Edmond-Louis-Ma[illegible] Bayard de la Vingtrie, ancien offi[illegible] de cavalerie, chevalier de la Lég[illegible] d'honneur, décédé, et de Marthe-A[illegible] Caroline d'Andigné de Beauregard, [illegible] veuve, avec Noémi-Marie-Blan[illegible] Josèphe de Richer de Beauchan[illegible] Monthéard, fille d'Emmanuel-Alexa[illegible] dre-Augustin de Richer, baron [illegible] Beauchamps-Monthéard, et de [illegible] Noémi-Marie-Athenaïs Le Barrois [illegible] Lemmery, sa première femme.

Le mariage a été célébré le 11 [illegible] en l'église de Notre-Dame de V[illegible] sailles.

Les témoins étaient, pour le mari[illegible] le colonel Moreau, commandant [illegible] 7e chasseurs, et Jules de la Vingtr[illegible] ancien officier de cavalerie, chevali[illegible] la Légion d'honneur, son oncle; pour [illegible] mariée: M. Amédée-Félix-Antoine P[illegible] rot, son oncle, et le baron d'Orge[illegible] son grand oncle.

La famille Bayard de la Vingtr[illegible] originaire du Perche, est actuelleme[illegible] fixée en Anjou; elle a été représen[illegible] à l'assemblée de la noblesse du Ma[illegible] en 1789 par Louis-Jacques Bayard [illegible] la Vingtrie, ancien lieutenant gén[illegible] au bailliage du Perche à Bellême, [illegible] valier de l'ordre de Saint-Michel, [illegible] contracté des alliances avec les fami[illegible] d'Andigné, du Bois de Maquille, [illegible] lart de Grandval, de Mecflet, de [illegible] guet-Brancion, Mercier du Paty, [illegible] Fréville et de Fouilleuse-Flavacour[illegible]

D'argent, à un chêne de sinople, [illegible] tenu de deux rameaux de laurier [illegible] même, entrelacés par le bas.

(V. pour la famille de Richer, ori[illegible] naire du Maine, les *Bulletins* de 1[illegible]

col. 99 et 345, et de 1894, col. 498.)

D'or, au chevron de gueules, chargé de trois croisettes d'or, accompagné de trois bleuets, aliàs *trois roses d'azur, tigés et feuillés de sinople, et posés 2 et 1.*

Devise : *Honos et fides.*

Le comte Karl Costa de Saint-Genis de Beauregard, lieutenant au 5e régiment de dragons, fils du comte Bérold Costa de Saint-Genis de Beauregard et de la comtesse, née de la Goutte de Montaugey, avec Mlle Jeanne Aubry-Vitet, fille de M. Eugène Aubry-Vitet et de Mme Aubry-Vitet, née Darblay.

Le mariage a été célébré le 15 juin en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Baptifolier, évêque de Mende.

Les témoins de la mariée étaient : S. A. R. le duc de Chartres et M. Paul Darblay, son grand-père ; ceux du marié, le marquis Costa de Beauregard, ancien député à l'Assemblée nationale son oncle, et le comte d'Antioche, son cousin maternel.

Le marié à trois frères qui ont épousé : le premier, Stanislas-Victor-Marie, Christine-Denise-Louise-Marie-Pauline Pandin de Narcillac ; le second, Marie-Joseph-Gonzague, Françoise Voysin de Gartempe ; le troisième, Victor, Mlle de Chossat de Montburon.

(Voir les *Bulletins* de 1886, col. 285, 191 ; 1890, col. 293.)

D'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur chargé de 3 fleurs de lis d'or.

Le comte Marie-Roselin-Claver-Gaspard-Hélion de Villeneuve Esclapon, capitaine au 38e régiment d'infanterie, fils du comte Charles de Villeneuve-Esclapon, officier supérieur en retraite et de feu la comtesse née Marie-Alexandrine de Pillot de Coligny-Châtillon, avec Joséphine de Blanchetti fille du comte César de Blanchetti et de la comtesse née de Pellissier-Nanton-la-Coste.

Le mariage a été célébré le 18 juin en l'église Saint-Pierre, à Avignon.

(V. pour la notice sur la maison de Villeneuve en Provence les *Bulletins* de 1886, col. 605 ; 1890, col. 300 ; 1893, col. 336.)

De gueules, fretté de six lances de tournoi d'or, semé dans les claires-voies d'écussons du même ; sur le tout, d'azur à la fleur de lys d'or.

Devise : *Per hæc regnum et imperium.*

La famille de Blanchetti ou de Bianchetti est une des plus anciennes et des plus illustres de Bologne, qui, suivant Moréri, prétendait tirer son origine de Robert Bianchetti, neveu de Theodoric le Saxon, duc de Bourgogne, qui s'établit, dit-on, à Bologne vers l'an 807. Elle a donné plusieurs sénateurs et gonfaloniers à la ville de Bologne, et un cardinal, Laurent Blanchetti, nommé le 5 juin 1596 par le pape Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini), dont il avait été le collègue dans la mission diplomatique envoyée en Pologne sous le pape Sixte V. Laurent Blanchetti fut mis à la tête des congrégations et du conseil du Saint-Office, protecteur de l'église de Lorette ; après s'être vu deux fois sur le point d'être élu pape, il mourut en 1612, à l'âge de 67 ans.

Une branche de cette maison s'établit à Avignon vers le milieu du XVIIe siècle par le mariage de Jean-Baptiste de Bianchetti II, Sgr de la Motte : 1° en 1661 avec Françoise-Delphine d'Henrici ; 2° en 1678 avec Anne de Castillon-Castellet, des marquis du Castellet en Provence.

Son petit-fils César-Elzéar-Joseph

comte de Blanchetti, sénateur de Bologne, comte de Falcino en Italie, sgr de la Motte, lieutenant-commandant des chevau-légers du comtat Venaissin, ép. le 5 mai 1742 Catherine-Marie de Gardane. Il recueillit, en 1761, la succession de la branche italienne éteinte dans les mâles et s'établit à Bologne où l'appelaient les substitutions. Il reçut le titre de comte par bref du pape Benoît XIV du 7 septembre 1742 et devint en 1761, comte de Falcino, puis sénateur et gonfalonier de Bologne.

De son mariage il eut deux fils :

1. Pierre-Paul-Joseph, comte de Falcino, sénateur de Bologne et gonfalonier qui epousa en 1771 Marie-Aurélie de Monti, dont la descendance est aujourd'hui représentée à Bologne par François-Louis comte de Blanchetti (cousin-germain du père de la mariée), chef de la branche italienne, marié à Marie-Thérèse de Paoli, ancien chambellan de Charles-Louis de Bourbon duc de Lucques et de Marguerite de Spada, dont quatre enfants;

2. François-Marie-Stanislas comte de Blanchetti, patrice de Bologne, sgr de la Mothe, colonel des chevau-légers du comtat Venaissin, marié à Paris en 1773 à Catherine-Henriette de Périer, dame du Breil, en Normandie, dont : 1. Eulalie, mariée à Bologne à son cousin le comte de Blanchetti, père de François-Louis; 2. et Charles-Pierre-Paul comte de Blanchetti, marié à Marie-Alexandrine de Saizieu, fille du baron Barthélemy de Saizieu, et de Marie-Désirée de Régina, dont : *César*-Louis-Paul-Guillaume comte de Blanchetti, marié à Marie-Joséphine-Pauline de Pelissier-la-Coste dont : 1. Charles; 2. Louis; 3. Joséphine, la mariée; 4. Marie; 5. Berthe.

Bandé d'argent et de gueules de six pièces.

Le vicomte Rœderer, lieutenant [...] 29e dragons, fils du comte Rœderer [...] château de Bois-Roussel (Orne) et [...] comtesse Rœderer, née Blanche-L[...] nie Serre de Monjulin, petit-fils [...] comte Rœderer et de Mlle de C[...] avec Mlle Charlotte Vaney.

Le mariage a été célébré le 20 [...] en l'église de la Madeleine à Paris [...] bénédiction nuptiale a été donnée [...] Mgr Bonnefoy évêque de la R[...] et de Saintes.

Les témoins étaient : pour le m[...] le vicomte Pierre Rœderer et M. M[...] rice Bailly de Barberey ; ceux [...] mariée, M. Adrien Pépin-Lehall[...] le colonel Adrien de Lestapis.

La famille Rœderer originaire [...] Lorraine, a eu pour auteur Pierre-Louis Rœderer, célèbre homme d'[...] né à Metz, en 1754, créé comte de l'[...] pire en 1809, membre du Sénat [...] 1802, et de la chambre des pairs [...] 1832; il était fils du bâtonnier de [...] dre des avocats du barreau de M[...] puis substitut du procureur gé[...] qui fut un magistrat des plus d[...] gués, et de Marguerite Gravelotte.

Sa mère descendait de Tou[...] Gravelotte qui fut anobli par le d[...] Lorraine, en considération de ser[...] vices et de la reconstruction du [...] teau de Saulcy, ancien château [...] aujourd'hui simple ferme voisin [...] champ de bataille de Rezonville (V. [...] *nuaire de la noblesse*, 1874, p. 38[...]

Le comte Rœderer avait épousé [...] 1777 à Francfort-sur-le Mein, [...] gine-Louise-Walburge Guaita ; [...] 1795, à Paris, Marie-Catherine-A[...] laïde Decrétot veuve de W[...] Michel de Grilleau ; il eut du pre[...] mariage Antoine-Marie baron Rœ[...] qui fut pair de France en 1845, e[...] ép. le 4 novembre 1809 Catherine-A[...] laïde Berthier. (*V. les Sénat*[...] *Pairs de France*, par M. L. de [...] tonne, p. 24, 215, 256.)

Le sénateur comte Rœderer, [...]

rième aïeul du marié, était titulaire le la sénatorerie de Caen (Calvados).

Ecartelé, au 1 de comte-sénateur ; au 2 de ministre d'Etat ; *au 3 d'argent au saule de sinople*, qui est Gravelotte ; *au 4 échiqueté d'or et d'azur*, qui est de conseiller d'Etat.

Le comte Hélye de Durfort, second fils de Marie-Louis-*Augustin* de Durfort-Civrac vicomte de Durfort (oncle du duc de Lorge) et d'Anne-Marie-Eugénie de Montmorency-Luxembourg, avec *Antoinette*-Louise-Marie-Victoire de Riquet de Caraman, fille de feu *Félix*-Alphonse-Victor de Riquet comte de Caraman et de Marie-Pauline-Isabelle de Toustain.

Le mariage a été célébré le 24 juin en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par l'abbé Olivier de Durfort, cousin-germain du marié.

Les témoins étaient, pour le marié: le duc de Lorge, chef de la maison de Durfort-Civrac, son cousin germain, et le comte Antoine d'Hunolstein, son oncle ; pour la mariée : le duc de Caraman, chef de la branche ducale française, son oncle, et M. Henry Delamarre son grand-oncle.

(V. pour la maison de Durfort les *Bulletins* de 1879, col. 50, 113, 253 ; 1888, col. 472 ; 1890, col. 771, 800 ; 1893, col. 310, 311.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur, qui est de Durfort ; *aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent*, qui est de Lomagne.

Devise : *Si ell dur yo fort.*

La mariée a une sœur *Madeleine*-Marie-Louise-Julie, née en 1881.

On sait que la maison de Riquet à laquelle appartient Mlle de Caraman se divise en deux branches : la branche française ayant pour chef le duc de Caraman, oncle de la mariée, et la branche belge ayant pour chef le prince de Chimay.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 287.)

Dazur, à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys défaillante à dextre et florencée d'argent, et en pointe de trois roses aussi d'argent rangées en orle.

Devise : *Juvat pietas.*

Le vicomte Camille de Cacqueray de Valmenier, avec Berthe Blanchard de la Buharaye, fille du vicomte de la Buharaye et de la vicomtesse née du Bignon.

Le mariage a été célébré le 25 juin en l'église cathédrale de Nantes.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Paul de Cacqueray de Valmenier, frère du marié, curé dans le diocèse de Versailles.

Les témoins du marié étaient : le comte Edgard de Cacqueray de Valmenier et le vicomte Amable de Valmenier, ses frères ; ceux de la mariée : le vicomte Charles de Cavelier de Cuverville et Olivier Boux de Casson, ses cousins.

(V. pour la maison de Cacqueray, originaire de Normandie, le *Bulletin* de 1892, col. 300-302.)

D'or, à trois roses de gueules.

Devise : *Aut gloriam aut lœthum.*

La famille Blanchard de la Buharaye ou de la Buharais, en Bretagne, est d'ancienne extraction, connue depuis Hamon Blanchart vivant au commencement du XIIIe siècle et témoin en 1219 d'une confirmation de donation faite par Juhel, seigneur de Dinan. Cette famille a formé plusieurs branches entr'autres celles de Blanchard de Changy en Normandie, et à Paris celles de Launay et de Tallangouet. Elle a été maintenue dans sa noblesse par les commissaires de Bretagne à l'époque des grandes vérifications sous Louis XIV.

On la voit représentée aux assemblées des Etats généraux de Bretagne en 1764 par N... Blanchard de la Buharaye, et à l'assemblée de la noblesse de Bretagne en 1789 par Louis-Gabriel-César-Eurimedon Blanchard de la Buharaye, Julien-François Blanchard, chevalier de la Buharaye, et Casimir-Félix-Augustin-Gabriel chevalier Blanchard de la Buharaye.

Le chef de cette famille Arthur Blanchard, comte de la Buharaye, veuf en premières noces de Berthe de Saint-Gilles, est décédé à son château de la Buharaye, par Pleuguéneuc (Ille-et-Vilaine), le 5 janvier 1884, à l'âge de 59 ans. C'était le grand-père de la mariée.

D'azur, à trois croissants d'argent.

Le comte Marie-Amédée-Henri-Louis de Clermont-Tonnerre, fils d'Adrien-Marie-*Amédée*-Etienne-Arthur comte de Clermont-Tonnerre, marquis de Thoury et de défunte Marie-Sidonie-Charlotte-*Nathalie* de Biencourt, avec Mlle de Juigné, seconde fille de feu le marquis de Juigné et de la marquise de Juigné née de Talhouët-Roy.

Le mariage a été célébré le 26 juin en l'église de Saint-Pierre de Chaillot à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : le marquis de Biencourt et le marquis de Wignacourt, ses oncles; pour la mariée : le comte Gustave de Juigné, son grand-oncle, et le marquis de Talhouët, son oncle.

Le marié a un frère aîné, *Fernand*-Marie-Aurel-Amédée marié à Aymardine-Marie-Anastasie-Laurence de Nicolay, décédée le 13 juin 1893 ne laissant qu'une fille; et trois sœurs : la comtesse de Marcieu ; Mme d'Hardivillier; la vicomtesse de Pomereu.

(V. les *Bulletins* de 1879, col. 109 à 113; 1889, col. 94, 279, 431; 1891, col. 163, 220, 487; 1893, col. 312, 4...

De gueules, à deux clefs d'ar... passées en sautoir.

Devise : *Et si omnes ego non.*

(V. pour la maison le Clerc de Ju... les *Bulletins* de 1886, col. 369-... 1888, col. 121; 1890, col. 172; 1... col. 110-111.)

D'argent, à la croix de gueules ... d'une engreslure de sable et canto... de quatre aiglettes de même, becq... membrées de gueules.

Devises : *Ad alta; — Altior p... lis.*

Cri de guerre : *Battons et abatto...*

Le comte Robert d'Oilliamson, ... de Marie-Elie d'Oilliamson vic... puis marquis d'Oilliamson et d'A... Marie-Thérèse de Champagne-Bou... avec Marguerie de Montrichard, ... du vicomte de Montrichard et d... vicomtesse, née Terrier de Loray.

Le mariage a été célébré le 26 jui... l'église de la Madeleine à Paris.

La bénédiction a été donnée par l'abbé de Vregille.

Les témoins du marié étaient ... marquis d'Oilliamson, son frère, ... marquis de Champagne, son oncle ... ternel ; ceux de la mariée : le c... de Montrichard, son oncle, et le ... quis de Châteaubrun, son cousin.

Le père du marié, décédé en ... avait eu six enfants : 1. Joseph-M... marié à Marie-Eudoxie de Mac-M... décédée en 1892 ; 2. François-M... Guillaume, marié à Jeanne de ... gnac ; 3. Pierre ; 4. Robert, le nou... marié ; 5. Louise-Pauline, mariée ... comte Goutran de Luppé, décéd... 1889 ; 6. Jeanne-Louise, mariée a... comte Olivier de Rougé.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. ... 1889, col. 87, 554; 1891, col. 373-... 1892, col 101, 177.)

D'azur, à une aigle éployée d'ar...

…mbrée et becquée d'or posée sur un …ril, aussi d'or, cerclé d'argent.

Devise : *Venture and win.*

La famille de Montrichard est une …es plus anciennes du comté de Bourgogne (Franche-Comté). Elle tire son …om du château de Montrichard, auprès …e Migette.

Le premier auteur connu est Gérard …ire de Montrichard, chevalier, qui …esta en 1285 et fut bisaïeul de Guillaume de Montrichard, marié à Guyette …l'Andelot. Leur postérité a formé dix …ranches, dont une seule, celle des …marquis de Montrichard de Visemal et …le Frontenay subsistait au commen…ement du XVIIIe siècle. La seigneurie …le Frontenay, située non loin de Châ…eau-Chalon, fut érigée en marquisat …par lettres patentes en 1743, en faveur …le Laurent-Gabriel de Montrichard de …Visemal, marié le 9 juillet 1721, à …Catherine-Paule-Françoise de Jau…court ; il avait eu cette terre du chef …le sa mère et par succession de la …maison de Visemal éteinte. Le château …le Montrichard fut vendu par Richard …le Montrichard, en 1335, à Jean, bâ…tard de Châlon. Cette maison a eu six …chevaliers de son nom admis dans la …confrérie de Saint-Georges depuis 1461, …où n'avait entrée, comme on sait, que …la principale noblesse de Bourgogne.

Philippe-Bernard-Nicolas-Laurent-Hyacinthe marquis de Montrichard, …seigneur de Frontenay, capitaine de …dragons au régiment Royal, chevalier …le l'ordre de Saint-Georges, reçu en …1781, prit part aux assemblées de la …noblesse de Poligny, en 1789, et Etienne-Gabriel comte de Montrichard, sgr …le Saint-Martin, maréchal général des …logis des camps et armées du roi, figure …à la même date à l'assemblée de Lons-le-Saulnier.

Françoise-Gilberte-Mathilde de Montrichard a été reçue dame chanoinesse comtesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Bavière en 1838.

De Vair, à la croix de gueules.

L'écu timbré et couronné d'or surmonté d'un buste de maure et supporté par deux anges.

Gaspard comte de Berthier-Bizy, fils unique de Prosper, comte de Berthier-Bizy, et de Luce de Chevenon de Bigny, décédés, avec Mathilde d'Avout, fille du général de division d'Avout, duc d'Aüerstaedt, inspecteur général d'armée, etc., et de Jeanne-Alice de Voize.

Le mariage a été célébré le 27 juin en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Chesnelong, ami de la famille et fils du sénateur.

Les témoins du marié étaient le baron de Berthier-Bizy et le baron de Vigan, ses oncles ; et ceux de la mariée : le duc de Feltre son cousin et le vicomte Daru, son beau-frère.

(V. pour la famille d'Avout les *Bulletins* de 1892, col. 639 ; 1895, col. 46.)

De gueules à la croix d'or, chargée de 5 molettes de sable (Armes anciennes).

La branche ducale porte : *D'or, à deux lions léopardés et adossés de gueules, l'un placé au 1er canton, l'autre au dernier, tenant chacun une lance polonaise, à la bordure componnée d'or et de gueules*; au chef des ducs de l'Empire.

La famille de Berthier-Bizy (qui n'a aucune parenté avec les Berthier ducs de Wagram ni avec les Bertier de Sauvigny et dont les Berthier de Graudry se disent issus avec quelque vraisemblance mais sans preuves) est une des plus anciennes de la noblesse du Nivernais où elle n'a cessé d'occuper une position distinguée depuis le XIVe siècle. Elle s'y est alliée aux Lamoignon (de la 1re race), de Vandel, de Lange, Coquille de Romenay, de Mullot, de Saint Père, de Chevigny, d'Armes, de Borniol, de Charry, de Pagany, de Maumigny, de Lichy, etc.

Elle a possédé dans cette province de nombreuses et importantes seigneuries, entre autres : Navenon et le Veuillin passés par l'extinction d'une branche dans la famille du Verne, la Belouze passée aux Andras de Marcy, Vasnay, le Vernay, Chassy, etc., enfin Bizy dont Pierre de Berthieu, écuyer, obtint du roi Louis XI la permission de fortifier le château, comme le constate une charte conservée aux archives de la Nièvre.

Etienne-François comte de Berthier, sgr de Bizy, la Belouze etc., avait épousé en 1765 Louise-Rose Babaud de la Chaussade, fille de Pierre et d'Anne-Rose le Conte de Nonant de Pierrecourt; il en eut deux fils : *a*. l'aîné Louis-Pierre-Etienne comte de Berthier-Bizy marié à Henriette du Bourg de Bozas eut deux fils : Gaspard, comte de B. B. qui de Louise Séguier de Saint Brisson n'eut qu'une fille morte non mariée et Adrien vicomte de B. B. mort sans alliance; *b*. le cadet, Jean-Pomponne baron de B. B. marié à Jeanne-Sophie Goujon de Gasville fut père : 1° de Charles baron de B. B. marié à Marie de Caissac dont : Jeanne, vicomtesse de Romanet de Beaune; Marguerite, mariée à Henry-Bernard d'Arbigny, et Marthe; 2° de Prosper de B. B. pére du nouveau marié.

Il est à noter que ce fut Prosper et non Charles son frère aîné qui, à la mort de leurs cousins-germains, hérita de la terre de Bizy et du titre de comte, de sorte que Charles quoique chef de la famille ne porte comme son père, que le titre de baron, tandis que son neveu porte celui de comte.

Dame Hélène de Berthier, dame du Veuillin, veuve de Jean de Berthier-Duvernay (du Vernay), ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et

Etienne-François comte de Berthier-Bizy, sgr de Bizy, des Fougis, etc., prirent part en 1789 aux ass[illegible] de la noblesse du Nivernais.

D'azur, à la fasce d'or acco[illegible] en chef d'une rose d'argent et [illegible] de trois glands d'or.

Le comte de la Ville-Baugé, [illegible] comte de la Ville-Baugé et de la [illegible]tesse née de L'Epine, avec [illegible] de Blangy fille de Roger-Pier[illegible]tor Le Viconte marquis de Blan[illegible] la marquise née Louise-Mar[illegible]che de Bérulle.

Le mariage a été célébré le 2[illegible] à Paris, en l'église St-François-X[illegible]

M. l'abbé de Wagner, prélat [illegible] ami de la famille, a donné la b[illegible]tion nuptiale.

Le Pape avait envoyé aux [illegible] époux sa bénédiction apostoliq[illegible]

Les témoins étaient, pour le [illegible] le marquis de la Ville-Baugé, [illegible] et le baron de L'Epine, son gra[illegible]re; ceux de la mariée le mar[illegible] Berulle et le comte de Seyssel

Le frère aîné du marié, Marie-[illegible] Georges marquis de la Ville-[illegible] officier de dragons, a épousé le [illegible]vier 1889, Aimée-Marie Th[illegible] Rougé.

Il a un autre frère, Pierr[illegible] marié.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 114.)

D'argent, à la bande de gue[illegible]

La sœur ainée de la mariée, Henriette-Valentine Le Vi[illegible] Blangy, a épousé le 28 juin 18[illegible] de-Marie-Anthelme comte de [illegible]

Elle a une autre sœur Yvonn[illegible] frère, non mariés.

(V. les *Bulletins* de 1889, [illegible] 1892, col. 380.)

D'azur, à trois coquilles d'or.

Devise : *Saint-Sauveur le* [illegible] *l'honneur.*

André Brunet, lieutenant au 24e dragons, fils du général Brunet, commandant la brigade de Pau, avec Mlle de ...ien du Lézart ou du Lézard.

...e mariage a été célébré dans la ...nière semaine du mois de juin, en ...glise du Saint-Sauveur à Rennes.

...a famille de Bizien du Lézart, en ...tagne, a été maintenue dans sa ...blesse aux diverses réformations ou ...ifications opérées dans cette pro...nce. Elle a possédé les seigneuries Lezart, de la Motte, de la Salle, de ...rigomar, de Kerhervé et de Ker...rtin.

MM. Bizien du Lézard, Bizien vicomte du Lézard, et le chevalier du Lézard siégèrent aux Etats généraux de Bretagne en 1746.

Toussaint-Marie Bizien et Jean-René Bizien du Lézard figurent sur la liste de l'ordre de la noblesse de Bretagne en 1789.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la fasce de sable accompagnée en chef d'une étoile de gueules et en pointe de deux croissants de même; aux 2 et 3 écartelé de gueules et de sable, à la croix pleine d'argent.

DÉCÈS DU MOIS DE JUIN

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

...e comte Adrien d'Izarny de Gar...s, fils de Jean-Antoine d'Izarny de ...rgas, ancien lieutenant d'infanterie ...l'Augustine de Puibusque, est dé...é à Toulouse vers le milieu du ...is de mai.

...l avait épousé en 1847 Marie de Ro...feuil, dont il a eu : 1. *Raimond*-...nard-Etienne-Marie, chef de ba...lon au 52e regiment d'infanterie à ...on, marié à Mlle Delestrac, fille d'un ...pecteur général des ponts et chaus...s, dont postérité;

... Marie-Adrien-Victor-*Raoul*, capi...ne au 161e régiment d'infanterie au ...p de Chalons (Marne), marié à ... Robinet, d'Epernay, dont posté...;

... Marguerite, religieuse à l'établis...ment hospitalier de Berck-sur-mer.

...e nom d'Izarn et d'Izarny est très ...n dans les annales de la ville de ...louse. On trouve des capitouls de ...om dès le XIIe siècle, de 1195 à ...5. Raimond Izarny, chevalier figu...au nombre des seigneurs du bail...e de Montgiscard qui sont mention... dans le *Saisimentum comitatus To...* de 1271.

Guillaume Izarny fut viguier de Toulouse de 1299 à 1307. Imbert d'Izarny docteur ès droits, co-sgr de Dieupentale et de Canals dénombra ses fiefs en 1523 ; il épousa Jacquette de Restes, dame de Gargas, avant 1541, et entra dans la Ligue que firent à Toulouse le 2 mars 1563 les cardinaux d'Armagnac et de Strozzi avec les barons et les principaux gentilshommes du pays. Son fils Pierre d'Izarny, sgr de Gargas, docteur et avocat fut capitoul de Toulouse en 1629 ; il ép. Jeanne de Rabaudy et fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère Jean-François en vertu du capitoulat par jugement souverain du 28 juin 1669.

Bernard d'Izarny sgr de Gargas, descendant de Pierre au quatrième degré, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Toulouse.

(V. *Armorial de Languedoc*. Généralité de Toulouse, t. I, p. 164).

C'était l'aïeul du défunt.

De gueules, à la biche d'argent grimpante sur un rocher du même à dextre; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or mal ordonnées.

La comtesse de Sancy de Parabère, née de Gobelin d'Offémont, est décédée le 12 juin, à Paris, boulevard de la Tour-Maubourg, à l'âge de 53 ans.

Elle avait épousé le comte Charles-Gaston Lefebvre de Sancy de Parabère, chef d'escadrons au 3e chasseurs, aujourd'hui retraité lieutenant-colonel, fils du comte Lefebvre de Sancy de Parabère et de la comtesse, dame du palais de l'impératrice Eugenie, fille du comte Lefebvre Desnouettes, aide de camp de l'empereur Napoléon Ier.

La comtesse défunte a eu de son mariage une fille, mariée le 5 septembre 1889 avec le vicomte Jean d'Harambure, officier au 5e hussards, fils de Gabriel, comte d'Harambure de la Poëze, et de Théodora Ruyneau de Saint-Georges.

(V. pour la noti e Le Febvre ou Lefébure de Sancy de Parabère, le *Bulletin* de 1889, col. 540.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au pin de sinople, fruité et arraché, qui est de Baudean de Parabère; *aux 2 et 3 d'argent, à deux ours levés et affrontés de sable*, qui est de Momas; sur le tout: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 trèfles de même*, qui est Le Febvre de Sancy.

Joseph-Emile comte Palluat de Besset, membre de la Société nationale d'agriculture de France, ancien conseiller général de la Loire, maire de Nervieux, chevalier de Saint Grégoire le Grand est décédé à l'âge de 59 ans, au château de la Salle par Nervieux (Loire) le 7 juin.

Il avait épousé : 1° en 1861 Marie-Coralie-*Claire* de Chapel, fille d'Alfred de Chapel et d'Isaure de Villardi de Quinson de Montlaur ; 2° le 18 octobre 1871 Marguerite d'Humières fille du comte Eugène d'Humières et de Anna de Dampierre, nièce du marquis Elie de Dampierre.

Il a eu de son premier mariage : 1. Henri, marié le 2 juin 1892 à M celle d'Adhémar fille aînée du vic Olivier d'Adhémar et de la vicomte née Nelly Verdet dont : Franço Jacques.

2. Alfred, marié au mois de fév 1892 à Jeanne de la Plagne ; 3. E morte peu après sa mère.

Et du second mariage : *a.* Ro *b.* André; *c.* Maurice ; *d.* Rob *e.* Bernard; *f.* Jeanne; *g.* Marie deux filles aînées mortes avec la mère dans la catastrophe du bate *Montblanc* en juin 1892 à Ouchy sur lac de Genève.

Le comte défunt était fils de Cla Henri Palluat de Besset et de Jea Louise Perret-Dubois.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 35

En ajoutant que cette famille, or naire du Forez, où elle est connue puis le commencement du XVIIe sie serait, d'après ses traditions, venu de la Bresse où la souche prin était encore représentée dans le b lage de Bourg, en 1789, par Cla Marie Palluat de Jalamondes, ch lier, sgr de la Sardière, ancien capit au corps des carabiniers, cheval Saint-Louis.

C'est à ce titre que l'*Armorial comtes romains* lui a donné les ar des Palluat, de Bresse, qui so

D'or, à trois œillets de gueules, et feuilles de sinople et mouvant d même tige.

Bruno-Louis-Marie-Victor de B gelin, marquis de Boisgelin, est cédé le 9 juin à Paris dans sa soix sixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 en l'église Sainte-Clotilde.

Il avait épousé le 15 mai 1848 I belle-Louise-Marie de Guéroult d a eu :

1. Alexandre-Marie-Eugène, le 5 juin 1878 à Louise-Lucie de E

ourt, décédé en 1894, dont: *a*. Geof-; *b*. et une fille ;
Hubert-Marie, marié le 24 juillet à Nicole-Edwige-Elisabeth Bor-s-Seillière, dont : Alain-Joseph ;
Edouard-Henri-Marie ;
Marie-Alexandrine, mariée le 12 ier 1873 à Paul-Henri comte Lan-ais, député du Morbihan ;
Marguerite-Marie, mariée le 25 let 1873 à Albert-Henri, comte de zé ;
Yvonne-Marie-Eugénie, mariée le janvier 1881 à Charles-Jean-Félix ıte Pozzo di Borgo ;
. Aliette-Marie-Anatole-Elisabeth, riée à Paul de Franqueville ;
. Valentine-Marie-Marguerite, ma-à Jean Auisson du Perron, offi-de chasseurs à cheval.

Le marquis défunt avait un frère xandre-Marie comte de Boisgelin, en 1832, marié le 2 juillet 1855 à the-Aline-Françoise-Marie de rcq, dont il a eu :

. Bruno-Louis-Marie ;
2. Georges ;
3. Henriette, mariée le 18 mai 1878 à rl-Jacques-Marie-Théodore Bonnin la Bonninière comte de Beaumont.

Le marquis et le comte de Boisgelin ient fils de feu Edouard-Raymond-rie marquis de Boisgelin, pair de ınce, et de Marguerite-Marie-Louise-élaïde-Omer Le Pelletier de Mor-ıtaine, décédée à Paris le 10 août 90, sœur de la comtesse Ernest de lleyrand-Périgord, aussi décédée.

Le chef des nom et armes de cette tique maison, originaire de Bre-gne, est Charles-Eugène-Joseph de isgelin, marquis de Boisgelin, com-ındeur de l'ordre de Saint-Grégoire-Grand, né à Aix en Provence le 10 cembre 1821, marié à Marseille le 26 vembre 1847 à Marie-Virginie-Char-te Sallony, dont postérité.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 294 ; 1889, col. 161, 240 ; 1890, col. 358 ; 1893, col. 570.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à la molette d'éperon d'argent de cinq rais ; aux 2 et 3 d'or plein.

Devise : *In virtute vis.*

Le comte Paul Chandon de Briailles, comte romain, chevalier de Malte, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, second fils de Pierre-Gabriel et de Adélaïde Moët de Romont est décédé le 9 juin à Epernay (Marne).

Les obsèques ont eu lieu le 12 juin en l'église Notre-Dame d'Epernay, où Mgr. Latty, évêque de Châlons-sur-Marne, avant de donner l'absoute, a prononcé son panégyrique.

Il avait épousé le 24 janvier 1849 Marie de Mordant de Massiac, fille d'Alexandre-Barbe-Adélaïde-Louis comte de Mordant, marquis de Massiac et d'Agathe-Antoinette Lallemant de Lestrée, dont il a eu : 1. Raoul, marié à Marie-Louise de Clermont-Tonnerre ; 2. Gaston, marié à Mlle Ré-Tallach-Garrisson ; 3. Jean-Remy ; 4. Marie, veuve du comte Amédée-Arthur de Maigret, capitaine de cavalerie ; 5. Jehanne, mariée au baron Octave-Gaston de Maigret, comte du Saint-Empire ; 6. Hélène, mariée au comte Geoffroy d'Andigné.

Le défunt avait eu un frère aîné, Jean-Rémy-Gabriel Chandon de Briailles, comte romain, chevalier de Malte, de Charles III d'Espagne et de Saint-Joseph de Toscane, décédé en 1868, marié avec Aurélie-Démie Micheau de Chassy, dont postérité.

(Voir le *Bulletin* de 1892, col. 244-246.)

D'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de sable.

Marie-Juliette de Reiset est décédée le 11 juin au château de Vicq-sur-

Aisne (Aisne), à l'âge de 77 ans. La défunte était fille du vicomte de Reiset, lieutenant général des armées du roi, gentilhomme de sa chambre, commandant des gardes du corps des rois Louis XVIII et Charles X, et qui joua un rôle important sous la Restauration. Il était grand officier de Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis et grand-croix de Charles III d'Espagne.

Sa mère, née Anne-Amélie de Fromont avait pour père le comte de Fromont, chevalier des ordres du roi, et maître d'hôtel de Louis XVI. Son frère, le vicomte de Reiset, mort receveur des finances, avait été page de Charles X. Mlle de Reiset avait consacré sa vie entière aux bonnes œuvres ; elle était supérieure du Tiers ordre de Saint-François depuis de longues années. Elle descendait d'une vieille famille d'Alsace dont plusieurs de ses membres occupaient des charges importantes dès le commencement du XIVe siècle.

(V. les *Bulletins* de 1893, col. 249, 1894, 570).

D'azur, au croissant d'argent surmonté d'un trèfle d'or et soutenu d'une montagne à trois coupeaux du même.

Devise : *Fortis in armis sicut in verbis.*

Joseph de Monier des Taillades, capitaine d'infanterie, est décédé à Paris, le 16 juin dans sa trente-cinquième année.

Il était fils de Hippolyte-Charles de Monier des Taillades et de Marie-Joséphine-Gabrielle-Angélique-P... Philippine de Monier des Taillades.

Sa sœur avait épousé en 18... Louis-*Raoul* comte du Bois d... dont elle veuve, sans enfants.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. ...

Parti, au 1 d'azur au chevr... accompagné en pointe d'une va... sante de même sommée entre le... cornes d'une étoile aussi d'or ; a... gent à la fasce d'azur, accompa... chef d'un soleil de gueules, et e... d'une branche de laurier de sin...

La comtesse Geneviève d'A... est décédée le 25 juin à Paris, à... de quarante ans.

Elle était chanoinesse du ch... royal de Sainte-Anne de Mun... avait exclusivement consacré... aux bonnes œuvres et aux fond... pieuses. Ses obsèques ont eu li... l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Fille du défunt comte Richard... dlau et de la comtesse, née d... des, la comtesse d'Andlau était la... du comte actuel d'Andlau, de la... tesse Albert de Mun et de la co... Terray, et la tante du comte Ber... de Mun.

L'inhumation a eu lieu dans... pulture de famille au cimetière... pus.

(V. les *Bulletins* de 1888, col. ... 1893, col. 224.)

D'or, à la croix de gueules.

Devise : *Simplicitas, fidelitas.*

L. DE R...

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Les Sénateurs du Consulat et de l'Empire Les Pairs de France 1814 - 1848

Par M. Léonce de BROTONNE (1)

Pendant une durée des trois quarts ı siècle dont la fin approche, deux ssemblées politiques ont servi successvement de retraite aux personnages ui, à des titres divers, avaient rendu es services aux régimes que le hasard es révolutions avait appelé au gouernement de notre pays. La première e ces assemblées a été le Sénat qui a uvert et fermé le cycle de la même rganisation politique, connue sous e nom d'Empire français L'époque ntermédiaire, d'une durée presque gale, est désignée sous le nom de Ionarchie constitutionnelle ; elle remlaça le Sénat par la Chambre des Pairs qui fut la seconde des assemblées appelées ci-dessus.

Le premier et le second empire ont u pendant toute leur durée 517 membres et la monarchie constitutionnelle le 1814 à 1848 en a eu 939, dont une partie avaient appartenu au Sénat du premier empire ou aux pairs des Cent-Jours.

La nomenclature des sénateurs et pairs de France de ces diverses périodes représente le haut personnel politique, militaire, religieux et administratif des trois quarts de notre siècle. Un aimable érudit dont le nom cher aux lettrés est particulièrement connu et estimé de tous les bibliophiles, M. L. de Brotonne, avait eu la pensée de réunir sur chacun de ces personnages des renseignements particuliers, que les biographies ne donnent pas toujours exactement, c'est-à-dire la date et le lieu de leur naissance, la date de leur mariage et celle de leur mort, le nom de leur femme, le lieu de son origine et aussi la date de sa mort. Ce nouvel *Art de vérifier les dates* dans la petite histoire a été fort apprécié et a servi à redresser de nombreuses erreurs et à donner un complément à toutes les biographies connues.

Ces petites plaquettes publiées sous le titre : *les Sénateurs du Consulat et de l'Empire* puis *les Pairs des Cent Jours*, ont été vite épuisées, et l'auteur en les réimprimant a eu la bonne pensée de les réunir au *Tableau historique des Pairs de France de 1814 à 1848*, suivi des *Sénateurs du Second Empire*, exécuté sur le même plan. Nous avons vu se former ainsi un volume de 324 pages qui offre un très vif intérêt pour les amateurs de notre histoire contemporaine et forme le complément, pour ainsi dire obligé, de toutes les publications historiques de nos soixante dernières années. Nous sommes heureux de le signaler à l'attention de nos lecteurs.

L. R.

(1) Un volume in-8°, Paris, Etienne Charavay, libraire-éditeur ; Honoré Champion, libraire, 1895.

Le comte Paul Chandon de Briailles

M. le comte Paul Chandon de Briailles est mort, le 9 juin 1895, à Epernay. Cette nouvelle a causé une émotion profonde, non seulement dans cette ville, mais dans toute la région : car le nom de Chandon de Briailles est une

des illustrations de la Champagne, et l'homme qui vient de mourir en a dignement soutenu l'éclat.

Descendant d'une ancienne famille fixée à Epernay en 1816, M. Paul Chandon de Briailles était petit-fils de M. J.-R. Moët, fondateur, en 1743, de la maison universellement connue depuis plus d'un siècle.

Né en 1821, M. Paul Chandon fut associé, puis directeur de cette grande maison qui a si puissamment contribué à la prospérité de la ville d'Epernay et du département de la Marne.

Il s'allia, en 1850, à une famille châlonnaise par son mariage avec M[lle] de Massiac, fille du marquis de Massiac, qu'il a eu la douleur de perdre, il y a deux ans. Il eut plusieurs enfants, qui gardent précieusement ses traditions : trois fils, MM. Raoul, Gaston et Jean Chandon de Briailles, et trois filles, Mmes les comtesses Amédée et Gaston de Maigret et Mme la comtesse Geoffroy d'Andigné.

Le comte Paul Chandon de Briailles laisse d'unanimes regrets dans le département de la Marne. Après avoir occupé plusieurs fonctions publiques, il se consacra aux œuvres charitables. Pendant la guerre de 1870 il entretint, à ses frais, une ambulance de six cents lits et sauvegarda ses concitoyens contre les vainqueurs en donnant la garantie de sa signature à une maison de banque de Berlin pour le payement de la rançon de guerre imposée à la ville d'Epernay.

Le comte de Chandon de Briailles était chevalier de l'ordre de Malte.

Epernay a fait, le 12 juin, au comte Paul Chandon de Briailles, des funérailles dignes de lui.

La veille, toute la ville et les environs avaient défilé, dans l'immense chapelle ardente installée dans un des magasins de la maison de commerce, devant le cercueil de celui qui disait souvent qu'il faut savoir se faire pardonner sa fortune et qui sut la faire bénir par les malheureux.

Le jour des obsèques, tous les magasins d'Epernay, sans exception, étaient fermés sur le parcours de l'interminable cortège, formé surtout des délégués des nombreuses Sociétés charitables dont le défunt était le bienfaiteur infatigable.

Pour ménager les ressources des pauvres, le comte Paul Chandon avait interdit qu'on déposât la moindre couronne sur le char funèbre ; par un sentiment d'extrême modestie, il avait défendu les discours : néanmoins, dans l'église Notre-Dame d'Epernay, Mgr Latty, évêque de Châlons-sur-Marne, avant l'absoute, a prononcé son panégyrique.

Il a pris pour texte : *le Juste*, et jamais le terme ne s'appliqua mieux qu'à celui que la ville pleurait.

Le deuil était conduit par MM. le vicomte Raoul Chandon de Briailles, le baron Gaston Chandon de Briailles, fils du comte Paul Chandon, ses gendres et leurs proches parents.

A l'occasion du décès de M. Paul Chandon de Briailles, la famille du regretté défunt a adressé à la municipalité d'Epernay une somme de 5,000 fr., pour une distribution de secours aux indigents. D'abondantes distributions de bons de pain et de viande ont été faites, le 12 juin, aux indigents par les soins des Dames de Charité.

(Revue de Champagne et de Brie.)

Avis aux abonnés

Nous donnerons avec le prochain numéro la *Table des matières* du volume de l'année 1894.

Paris, 30 janvier 1896.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roque

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. Castanet

ARMORIAL GÉNÉRAL

DE LYONNAIS, FOREZ, & BEAUJOLAIS

FRANC-LYONNAIS & DOMBES

Par André STEYERT, Lyonnais

5 fr. par livraison

IMP. WALTENER & Cie, A LYON,

LYON, BRUN, LIBRAIRE, 13, RUE DU PLAT

5 livraisons sont en vente

LES JURADES

de la

VILLE DE BERGERAC

TIRÉES

des Registres de l'Hôtel-de-Ville

PAR M. G. CHARRIER

En vente : Tomes I, II et III.

Le vol. in-12, de 400 pages, imprimé sur papier teinté, tiré à 200 exemplaires.

Prix, 4 fr.; par la poste, 4 fr. 25.

ARMORIAL

DU

PREMIER EMPIRE

Titres, Majorats et Armoiries concédés par Napoléon Ier

Par le Vte A. RÉVÉREND

Dr de l'*Annuaire de la Noblesse* France

(fondé par M. Borel d'Hauterive)

L'OUVRAGE FORMERA 4 VOL. Gd IN-8 DE 300 A 400 PAGES

PRIX DE CHAQUE VOLUME :

En souscription,* 20 *fr.* — *Séparé,* 25 *fr,

Le premier volume contenant les noms compris dans les lettres A, B, C, est en vente, 25, rue Fontaine, Paris.

Le 2e vol. comprend les titulaires depuis Dabadie jusqu'à Kuhmann. — En vente.

En préparation (pour paraître de six mois en six mois):

Le 3e vol. depuis Labassée jusqu'à Puthod.
Et le 4e depuis Quandalle jusqu'à Zuydtwych.

Vient de paraître

ARMORIAL DE BÉARN

1696-1701

Publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale et accompagné de notes biographiques, historiques et généalogiques,

PAR

A. de DUFAU de MALUQUER

Tome second

PAU. — Veuve LÉON RIBAUT, **Libraire.**

Un vol. gr. in-8°. Prix : **16** fr.



ALP. DESAIDE

Graveur-Éditeur de médailles

56, Quai des Orfèvres, 56,

PARIS

Attributs héraldiques, Couronnes, **Armoiries,** Diplômes, Matrices de boutons, Cachets, Vaisselle, Pierres fines, etc.

Envoi franco des Tarif et Spécimen de gravure sur demande

HISTOIRE RELIGIEUSE

du

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

PENDANT LA RÉVOLUTION

par

par M. le Chanoine F. SAUREL

3 volumes in-8°

Prix : 5 fr. le volume. — Pour nos abonnés, 3 fr. 50. — En vente à Montpellier, chez tous les libraires. A Paris, chez CHAMPION, 9, quai Voltaire.

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) JUILLET 1895

LE BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)................. **12 fr.** par a
Etranger et Possessions coloniales................................. **15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table................................. **12 fr.** par v
Pour les abonnés anciens ou nouveaux................................. **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roq. directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens et nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

ULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Juillet 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL
DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
(1000-1789)

12 novembre 1671.

Nicolas Binot des Brosses, secrétaire e Roi :

« D'or à la couleuvre tortillante 'azur. »

14 novembre 1671.

Jean-Ignace Guillain de la Tromerie e la Chambre :

« De sable, au chevron d'or, accomp. e 3 merlettes de même, 2 et 1. »

15 novembre 1671.

Antoine Guilleaume de Saint-Germain, lieutenant de Roi, de Honfleur :

« Tranché d'or et de gu., au lion de l'un en l'autre. »

28 décembre 1671.

Jean de Sève d'Auberville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi :

« Fascé d'or et de sable, à la bordure contre-componée de même. »

Jean du Verdier de Genouillac, commandeur de Sainte-Catherine de Montrevaux :

« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'az., à 3 bandes d'arg., chargées de 5 charbons de sable, allumés de gu., posés 1, 3 et 1; aux 2e et 3e, de gu., au lion d'or; et sur le tout, d'or, à l'arbre arraché de sinople. »

10 janvier 1672.

Ignace-Guillain-Robert Grospré de Gorgueil :

« D'hermine, à la croix ancrée de gueules. »

Henry-François de Rougé, marquis du Plessis-Bellières :

« De gu., à la croix pattée d'argent. »

17 février 1672.

Jean-Baptiste Le Fèvre de la Barre, commandeur de Cherancy-Conflans, puis de Béthisy :

« D'az., au chevron d'or, accomp. en chef d'une tour d'arg., accostée de 2 étoiles d'or, et en pointe d'un souci d'argent. »

24 mars 1672.

Jean-François-Paul Volant de Berville, capitaine de cavalerie :

« D'arg., à la fasce d'az., chargée de 3 croix potencées d'or, et accomp. de 3 merlettes de sable, 2 et 1. »

31 mars 1672.

Victor de Fréjal de Beaufort de Vabres :

D'az., à 3 quintefeuilles d'arg., 2 et 1. »

18 mai 1672.

Charles de Capdeville ou Cappedeville de Morelle ou Morille :

« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'arg., à 3 corbeaux de sable, becqués et membrés de gu., 2 et 1 ; aux 2e et 3e, d'az., à 3 roses d'arg., 2 et 1. »

8 juillet 1672.

Antoine de Maubruny de la Fontaine :

« Palé, contrepalé d'arg. et de … de 6 pièces, au chef de gu., char… 3 roses d'argent. »

20 juillet 1672.

Oudart Le Féron, sr de Louvres … seiller en la Cour des Aides de P…

« De gu., au sautoir accosté de … aigles et accompagné de deux … tes, une en chef et l'autre en poin… tout d'or. »

1er octobre 1672.

André Scarron, capitaine au r… ment Royal-Vaisseau :

« D'az., à la bande crênelée d'o…

12 octobre 1672.

Gabriel-Cosme des Hayes de la … vignière :

« Fascé d'az. et d'arg. de 6 pi…

25 octobre 1672.

François Guichard de Beurville, g… tilhomme ordinaire de la Chambr… Roi :

« D'az., à 3 fasces ondées d'arg … chef abaissé d'or et surmonté … fleurs de lis d'argent. »

17 novembre 1672.

Hector des Ardents de Font… chef d'escadre :

« Coupé, d'arg. et de gu., l'arg. … d'une fasce de gu., surmontée … tourteaux de même, le gueules … chevron d'or, accomp. en pointe … fleur de lis de même. »

12 décembre 1672.

Guillaume Charpentier de L… secrétaire du Roi :

« D'arg., au chevron, accomp… chef de 2 roses et en pointe d'un … le tout de gueules. »

Fin des promotions faites, du 1… vembre 1646 au 12 décembre 1672 … Charles-Achille, marquis de Nére… quatrième grand-maître.

1673.

lessire François-Michel Le Tellier, rquis de Louvois, ministre et secré-re d'Etat, chancelier et commandeur ordres du Roi, surintendant des iments, arts et manufactures de ance, fut institué par Louis XIV, aire général des ordres de N.-D. du nt-Carmel et de Saint-Lazare de usalem par lettres données à Saint-rmain-en-Laye, le 4 février 1673.

hevaliers reçus par lui :

23 avril 1673.

Jean-Jacques de Chauméjan, mar-is de Fourville, *aliàs* Fourilles, ma-hal de la cavalerie et armées de ance :

« D'or, à la croix ancrée de gueules. »

Louis de Clermont-Montglas, comte Chiverni :

« D'az., à 3 chevrons d'or, le premier isé. »

Gabriel de Monchy, marquis d'Hoc-incourt, exempt des gardes du corps Roi :

« De gu., à 3 maillets d'or, à la bor-ire engrêlée de même. »

Charles comte de l'Hospital :

« De gu., au coq d'arg., crêté, mem-é et becqué d'or, ayant au col un usson d'az., chargé d'une fleur de s d'or. »

François de la Motte Villabret, *aliàs* illebray :

« D'arg., à l'aigle éployée d'az., ecquée, membrée et couronnée d'or. »

Pierre Colas de Marolles de Roche-atte, lieutenant des gardes du duc Orléans :

« D'arg., au chêne de sinople sur ne terrasse de même, au sanglier assant de sable. »

François Le Maire, s^r de Villero-ıard et de Montlivaux, trésorier de extraordinaire des guerres :

« D'arg., à deux fasces de sable : la remière chargée de deux épis d'or posés en fasce et aboutés par la tige, la seconde, chargée d'un épi d'or ; à deux dragons affrontés, liés et ailés de gu., entre les deux fasces. »

Louis de Hannivel, s^r de Menne-villette ou de Chambray :

« De gu., au poisson d'arg., au chef d'az. chargé de 3 molettes d'or. »

Etienne de Cabry de Saint-Méry, exempt des gardes du corps du Roi :

« D'az., à 2 épées d'or posées en sau-toir, accomp. en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un cornet d'arg., lié de même. »

Laurent d'Arvieux, ambassadeur du Roi de France, à Alep, en Syrie :

« D'az., au griffon d'or, armé et lam-passé de gueules. »

Alexis Bellocier d'Aubricourt :

« De gu., à l'aigle essorant d'or, tenant en son bec une truffe d'arg. picotée de sable en pointe, et accompa-gnée en chef de deux étoiles d'or. »

Jacques Nallot, commissaire des guerres et contrôleur de l'Ordre :

« D'az., au lion d'or, tenant en ses pattes une tour d'arg. ; au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules. »

Hiérosme Hubert, receveur général des finances de Soissons, directeur de l'Ordre :

« D'or, au lion d'az., accomp. de trois cornets de gu., 2 et 1. »

César-Claude Colin de Liancourt, secrétaire du Roi, directeur de l'Ordre :

« De sable, au lion léopardé d'or, surmonté d'une burèle d'arg. ; au chef d'az. chargé d'une aigle d'or. »

Gilles Hochereau, secrétaire du Roi, directeur de l'Ordre :

« D'arg., au chevron d'az., accomp. en chef, de deux merlettes de sable et en pointe d'un lion d'or, *aliàs* de deux lions affrontés de sable. »

Charles Ruau (*aliàs* Huot) de la Bé-raudière, directeur de l'Ordre :

« D'arg., *aliàs* d'or, à 3 tulipes de

sinople sur une terrasse de sinople ; au chef d'az. chargé de 3 étoiles d'or. »

Thomas Bernin de la Péraudière, directeur de l'Ordre :

« D'az., au cygne d'arg., les deux pattes posées sur les pointes d'un croissant de même ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles de gueules. »

Jean de Turnemines de Nointel, garde du trésor Royal et trésorier général de l'Ordre :

« D'az., à 3 larmes d'arg., accomp. en chef d'une étoile d'or. »

31 octobre 1673

Charles Le Camus du Clos, contrôleur général de l'artillerie de France :

« D'az., à 3 croissants d'arg., accomp. en chef d'un lambel à 3 pendants de même, et une étoile d'or en cœur. «

Pierre Boursault, marquis de Viantais :

« D'arg., à 3 boutons de rose de gu., feuillés de sinople. »

Charles de Lozières (Lauzières) de Thémines, baron de la Coste :

« Ecartelé : au 1 d'arg., à un buisson de sinople ; au 2, de gu., à deux boucs passant d'arg., l'un sur l'autre ; au 3, de gu. au lion d'arg., accomp. de huit besants du même, rangés en orle ; au 4 d'or à 3 fasces de sable, au chef d'hermine. »

4 novembre 1673.

Antoine de Ribère de Saint-Andoux, major du régiment des gardes françaises :

« D'az., à la fasce ondée d'arg., accomp. de 3 canettes de même, becquées et membrées de gueules. «

18 novembre 1673.

Antoine Caulet, comte de Beaumont :

« D'arg., au lion d'or, à la fasce d'az., chargée de 3 étoiles d'or et brochante. »

Charles-Pierre Angot des Herses et de la Chabossière :

« D'arg., à la fasce de gu., a[illegible] de 3 têtes de vautour de sable, 2 [illegible]

13 janv. 1674.

Guillaume de Dreux, avocat [illegible] de la Chambre des Comptes de P[illegible]

« D'az., au chevron d'arg., a[illegible] en chef de deux roses d'or et en [illegible] d'un soleil de même. »

8 février 1674.

Jacques de Bazin de Bezons, [illegible]taine de cuirassiers :

« D'az., à 3 couronnes d'or. »

3 mars 1674.

Daniel de Budes, s[r] de Camar[illegible]

« D'az., à 3 bandes d'or. »

28 mars 1674.

Clair-Gilbert d'Ornaison de C[illegible]rande, premier valet de cham[illegible] Roi :

« D'az., à 3 fasces ondées d'or. »

7 avril 1674.

René Martel, comte de Fon[illegible] marquis d'Arcy :

« D'or, à 3 marteaux de gueules.

Pierre-Adrien de Hanivel de S[illegible] Laurent, baron de Pontchevron :

« De gu., au poisson d'arg. ; a[illegible] d'az., chargé de 3 molettes d'or. »

28 juillet 1674.

Charles Courtin de Villers :

« D'az., à 3 croissants d'or, 2 e[illegible]

7 août 1674.

François des Roches de la Ro[illegible]

« D'arg., à la bande fuselée d[illegible] à la bordure de sable, char[illegible] 8 besants d'or en orle. »

23 février 1675.

Louis de Cabre :

« De gu., à la chèvre rampant[illegible] surmontée d'une fleur de lys d'or. »

Henry Dorte d'Aspremont, a[illegible] camp de S. A. R. Monsieur :

« D'arg., au lion d'or, sur[illegible] d'une étoile d'azur. »

5 mars 1675.

Dominique de Mouchet, capitaine au régiment Dauphin :

« De gu., à 3 oiseaux d'argent. »

22 mars 1675.

Nicolas-Louis Morin de Banneville :

« D'or, à 3 fasces de sinople. »

1er avril 1675.

Louis de Béthune, marquis de Charles :

« D'arg., à la fasce de gu., surmontée d'un lambel à 3 pendants de même. »

2 avril 1675.

Gaspard Donneau de Visé, maître d'hôtel ordinaire de la Reine :

« D'az. au chevron d'or, accomp. de 3 annelets de même. »

6 mai 1675.

Jean-Baptiste de Carcavy d'Ussy :

« D'az., à la levrette d'argent courante, accomp. de 3 étoiles d'or, 2 et 1. »

(A Suivre.)

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1741

Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, comte puis duc de Chaulnes, né le 22 décembre 1676, entra aux mousquetaires au mois de novembre 1693 et obtint une lieutenance au régiment du Roi-infanterie le 1er avril 1694. Il servit dans l'armée de Flandre aux diverses campagnes qui eurent lieu de 1694 à 1699, comme capitaine au régiment du Roi, puis comme colonel d'un régiment de son nom. En 1701 il fit la campagne d'Allemagne en qualité d'aide de camp de M. le duc de Bourgogne, et à la mort de son frère le chevalier d'Albert, il obtint un régiment de dragons à la tête duquel il fit la campagne de l'armée d'Italie. A son retour il se démit de son régiment de dragons et fut fait sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi et passa à l'armée de Flandre où il prit part à la journée de Nimègue contre les Hollandais et au siège de Tongres. Nommé brigadier de cavalerie en 1704 il continua la campagne sous le maréchal de Villeroy, et après la mort de son frère aîné le duc de Montfort qui y fut tué, il le remplaça comme lieutenant de la compagnie des chevau-légers.

Il servit dans l'armée de Flandre au siège de Huy et à la bataille de Ramillies et fut nommé maréchal de camp le 19 juin 1708.

Employé dans la même année sous le duc de Bourgogne il se signala à Oudenarde en forçant les passages occupés par les ennemis. En 1709, il servit sous le duc de Villars et fut blessé à Malplaquet; il concourut en 1711 à la prise du fort d'Arleux, et cette même année le roi érigea en sa faveur le comté de Chaulnes en duché-pairie, par lettres du mois d'octobre, registrées au parlement où il fut reçu le même jour 11 octobre 1711. Cette érection eut lieu avec le consentement de son père le duc de Chevreuse, qui avait été substitué dans la succession

de Charles d'Albert d'Ailly, dernier duc de Chaulnes, de la première branche, mort sans enfants le 4 septembre 1698.

Il continua à servir à l'armée de Flandres sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou et prit part à tous les grands faits militaires de la campagne de 1712, marquée par la bataille de Denain, et les prises de Marchiennes, de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. Il fut créé lieutenant-général des armées du Roi le 8 mars 1718 et chevalier de ses Ordres le 3 juin 1724.

Le 8 janvier 1729, il se démit en faveur de son fils aîné le duc de Picquigny de la lieutenance de la compagnie des chevau-légers, dont il conserva cependant le commandement pendant six ans; le 11 avril de la même année, on lui donna le gouvernement et le grand bailliage d'Amiens et le gouvernement de Corbie. En 1734, il fut employé à l'armée du Rhin et servit avec grande valeur au siège de Philisbourg, où il monta plusieurs fois à la tranchée et emporta l'ouvrage couronné, la baïonnette au bout du fusil (14 juillet 1734); il contribua à la prise de Worms le 23 du même mois. Le 11 février 1741 il fut créé maréchal de France et mourut le 9 novembre 1744.

Il était le cinquième fils de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, connu sous le nom de duc de Chevreuse, duc et pair reçu au parlement le 31 décembre 1688, chevalier des ordres du roi, colonel du régiment d'Auvergne-infanterie, lieutenant de la compagnie des deux-cents-chevau-légers de la garde du roi le 7 août 1670, gouverneur de Guyenne en 1698, et de Jeanne-Marie Colbert, fille aînée de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, sœur de la duchesse de Beauvilliers et de la duchesse de Mortemart; il avait ép. le 22 janvier 1704 Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir, fille de Henri-Charles, sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur de Bretagne, c[illegible] lier des ordres du roi et d'Anne-L[illegible] Marie de Noailles.

Il eut de son mariage plusieur[illegible] fants dont un seul lui survécut : [illegible] chel-Ferdinand, né en 1714, d[illegible] reçu chanoine de Strasbourg, q[illegible] l'état ecclésiastique après la m[illegible] son frère, en 1731, fut connu d[illegible] sous le nom de duc de Picquig[illegible] 1735, après la mort de son frère [illegible] les-François, qui avait porté le [illegible] titre; fut nommé lieutenant g[illegible] en 1748, chevalier des ordres du r[illegible] 1751, gouverneur des provinces [illegible] cardie et d'Artois, mort à Paris [illegible] il avait épousé le 23 février 173[illegible] Josèphe Bonnier de la Mosson, [illegible] Joseph, baron de la Mosson, tr[illegible] général des Etats de Langu[illegible] d'Anne de Melon, dont il eut [illegible] unique Marie-Joseph-Louis, d[illegible] Picquigny, puis duc de Cha[illegible] mestre de camp de cavalerie en [illegible] dont il se démit en 1769, ép. le [illegible] 1758 Marie-Paule-Angélique d'A[illegible] fille du duc de Chevreuse, gouver[illegible] de Paris et d'Henriette-Nicole [illegible] mont-Pignatelli.

Le maréchal duc de Chaulnes [illegible] eu deux filles : Marie-Thérèse, q[illegible] en 1722 Louis de Rougé, marqu[illegible] Plessis-Bellière, et Marie-Fran[illegible] Sales, morte religieuse bénédict[illegible] Montargis le 14 janvier 1749.

(V. pour la maison ducale d'A[illegible] de Luynes, de Chevreuse, de Chau[illegible] les *Bulletins* de 1879 et de 188[illegible]

Les armes de cette branche ét[illegible]

De gueules, à deux branches d[illegible] d'argent, passées en double saut[illegible] chef échiqueté d'argent et d'azur [illegible] traits, qui est d'Ailly ; *sur l[illegible] d'azur, à quatre chaînes d'argen[illegible] toir aboutissantes en cœur à un [illegible] d'argent : parti d'or, au lion [illegible] lampassé et armé de gueules*, [illegible] d'Albert.

1741

Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, né le 27 septembre 382, entra aux mousquetaires en 398. Il avait perdu son père, brigadier infanterie et colonel du régiment oyal-Marine, mort de ses blessures le août 1698 à l'armée du Rhin. Le roi ıi avait donné un régiment le 3 sepmbre 1690 sous la condition de servir eux ans dans les mousquetaires avant 'en prendre le commandement, ce qui ut lieu en 1700.

Il servit à l'armée d'Allemagne en 701 sous le maréchal de Villeroy et année suivante sous le maréchal de atinat. En 1703, il fut employé dans armée de Bavière sous le maréchal de 'illars et se trouva au siège et à la rise du fort de Kehl, à Ketsingen, à Iorneberg et à Hochstedt; il continua a campagne sous le maréchal de Iarchin.

Il se distingua dans cette campagne u siège de Wédélinghem, à Augsoourg, à Auverlinghen, au second ombat d'Hochstedt et fut fait brigalier au mois d'octobre 1704. Il eut une oart brillante dans le succès de l'armée lu Rhin sous le maréchal de Villars et e comte du Bourg de 1705 à 1708, noamment à Drusenheim contre le duc le Bade qu'il força à la retraite, à Lorch contre le général Janus, qui ommandait les Impériaux, puis à Lauffen, à Manheim et à Dourlach ; il 'ut créé maréchal de camp le 10 juin 1708, et servit à l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme, puis sous le duc de Villars. A la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709 il enleva aux ennemis plusieurs drapeaux qu'il porta au roi avec le détail de l'action. Il eut part à tous les succès des campagnes qui suivirent à Denain, à Marchiennes, à Douai, au Quesnoy, à Bouchain, à Spire, à Worms, à Kaiserslautern, à Landau et plus tard à Fribourg où il fut blessé en repoussant les Impériaux dans une sortie. Il fut créé lieutenant général le 8 mars 1718, directeur général de l'infanterie en 1721, chevalier d'honneur de la reine en 1725, chevalier des Ordres du roi en 1728. Employé de nouveau à l'armée du Rhin il se trouva pour la seconde fois au siège et à la prise du fort de Kehl qui capitula le 28 octobre 1733; il prit part à l'attaque des lignes d'Ettinghen et au siège de Philisbourg en 1734 où il monta à la tranchée à trois reprises différentes et emporta la dernière l'épée à la main. Il passa 23 nuits de suite en bataille pour couvrir les lignes exposées à l'attaque du prince Eugène. Après la capitulation de Philisbourg le 18 juillet, il servit au siège de Worms qui fut pris à cinq jours d'intervalle, le 23 juillet 1734. L'année suivante il fut employé à l'armée du Rhin sous le maréchal de Coigny. Il reçut le bâton de maréchal le 11 février 1741 et mourut à Versailles le 8 octobre 1742, à l'âge de 61 ans, sans postérité.

Il était fils de Louis-Fauste Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du régiment Royal de la Marine, brigadier des armées du roi et de Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort sa cousine-germaine, dame du comté de Gien, de la vicomté de Meaux, de la baronnie de Villemort et de Saint-Liébault.

La maison de Brichanteau est noble et ancienne; elle tire son nom d'une terre dans la Beauce dite Brichantel ou Brichanteau.

Marie de Veres, dame de Nangis, de Vienne, de Valjouan, fille unique de Jean de Veres, sgr de Beauvais et de Nangis, épousa le 16 août 1507 Louis, sgr de Brichanteau, aïeul d'Antoine, sgr de Brichanteau, amiral de France en 1589, reçu chevalier du Saint-Esprit le 7 janvier 1592, en faveur duquel Nangis fut érigé en marquisat par lettres du mois de novembre 1612. Il

mourut le 9 août 1617 et fut père de Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis, reçu chevalier du Saint-Esprit le 13 février 1619 dont le fils était Louis-Fauste, le père du maréchal de France.

Le marquisat de Nangis échut par droit de succession à Louis de Régnier, marquis de Guerchi, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier .. ordres, gouverneur de Huning.. chef de son aïeule Julie de Bricha.. fille de l'amiral.

D'azur, à six besants d'argent, .. et 1.

(A Suivre) L. .

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES SOUS LOUIS XIV

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT AU SERVICE DU ROI PENDANT LES CAMPA.. DE L'ANNÉE 1689 ET 1690

Les anciens *Etats militaires* (appelés *Annuaires militaires* depuis le premier Empire), ne donnent pas la composition des Etats majors de l'armée sous l'ancien régime. C'est dans les Mémoires du temps qu'il faut rechercher de pareils documents. Nous en publions deux qui nous ont semblé particulièment intéressants : ils nous donnent la composition des Etats majors de ces vaillants corps d'armée que le roi Louis XIV opposa à la coalition des puissances de l'Europe en 1689 et 1690. Ces documents sont puisés dans les *Mémoires de Delort sur Montpellier* (1622-1691) dont le manuscrit le plus complet, sorti de la bibliothèque du premier président François-Xavier de Bon, est devenu la propriété de Mgr de Roverié de Cabrières, évêque de Montpellier, qui a bien voulu nous autoriser à les publier.

1689

ARMÉE D'ALLEMAGNE

commandée par M. le maréchal de Duras

Lieutenants généraux

Le comte de Choiseul.
Le comte d'Auvergne.
Le duc de Villeroy.
Le duc de Vendome.
Le marquis de Tilladet.
M. de Boufflers.

Maréchaux de camp

Le comte de Tallard.
Le marquis de Genlis.
Le marquis de Courbrance.
M. de Navailles.
M. de Montchevreuil.
M. de Vivarès.

ARMÉE DE FLANDRE

M. le maréchal d'Humières, g.. en chef.

Lieutenants généraux

M. Colbert de Maulevrier.
M. de Montbron.
Le duc de Choiseul du Plessis.
Le chevalier de Tilladet.
Le comte de Gonné.
M. de Bulonde.

Maréchaux de camp

Le comte de Tessé.
M. de Vaune.
Et deux qui ne sont pas encore .. més.

ARMÉE DE GUIENNE

M. le maréchal de Lorge, géné.. chef.

Lieutenants généraux

Le marquis de Joyeuse.
Le marquis de la Trousse.

M. de Calus-Calvo.
M. de Saint-Ruf.
M. de Rubantel.
Quatre maréchaux de camp qui ne nt pas encore nommés.

ARMÉE DE ROUSSILLON

mmandée par M. le duc de Noailles.

Lieutenants généraux

M. de Chazeron.
M. de Béza.

Maréchaux de camp

Le marquis de Rivarolle.
M. de Langallerie.
M. de Riqueville.

Etat en gros des troupes que le Roi sur pied au mois de mai 1689 sur er et sur terre.

Les troupes des armées sur terre 87,500 hommes.

Les troupes de mer 30,000 hommes.

Le secours que le roi a envoyé en ngleterre 10,000 hommes.

Les colonnelles des provinces 25,500 ommes.

Sans y comprendre le ban et arrière-an et les cadets, qui se monte à 0,000 hommes.

Il y a aussi 80,000 hommes de mi-ces prêtes à marcher au premier com-andement, qui sont sur les côtes de ormandie, Bretagne, pays d'Aunis, aintonge et Gascogne.

Il y aussi 35,000 hommes de milice ui sont dans le Languedoc, Vivarez t Dauphiné pour tenir les nouveaux onvertis à la raison.

Montent tout en général 663,000 ommes.

1690

Liste et département des armées du i de cette campagne 1690, avec les ms des maréchaux de France, des utenants généraux, maréchaux de mp et des gouverneurs des places tes et provinces qui sont à l'obéis-nce de sa Majesté.

ARMÉE D'ALLEMAGNE

Mgr le Dauphin, généralissime et sous ses ordres M. le maréchal de Lorge.

Lieutenants généraux

Le comte de Choiseul.
Le comte d'Auvergne.
Le marquis de Joyeuse.
Le duc de Villeroy.
Le prince de Soubise.
Le marquis de Tilladet.
M. de Rosen.
Le duc de Vendôme.
Le marquis de La Feuillée.

Maréchaux de camp

M. le Duc.
Le prince de Conti.
Le comte de Soissons.
Le comte de Melac.
M. de Bertillac.
Le marquis de Coigny.
Le comte de Tallard.

ARMÉE DE FLANDRE

M. le maréchal de Luxembourg, général en chef.

Lieutenants généraux

Le comte de Maulevrier.
Le comte de Calvo.
Le duc de Choiseul.
Le marquis de Genlis.
Le chevalier de Tilladet.
Le marquis de Gournay.
Le marquis d'Auger.

Maréchaux de camp

Le duc du Maine.
Le marquis de Vateville.
Le marquis de Ximenès.
Le comte de Montchevreuil.
Le marquis de Rivarol.
Le comte de Montrevel.
Le marquis de la Valette.

ARMÉE DE LA MOSELLE

M. le marquis de Boufflers, général commandant.

Lieutenants généraux

Le marquis de Rubantel.
M. de Saint Ruth.

Maréchaux de camp

Le marquis de Vivans.
Le comte de Tessé.
Le comte de Gassé.
Le marquis de Lumbres.

ARMÉE D'ITALIE

M. de Catinat, lieutenant général, commandant.

Maréchaux de camp

Le marquis de Feuquières.
Le marquis d'Harcourt.
Le comte de Quinson.
Le marquis de Saint-Sylvestre.

ARMÉE DU ROUSSILLON

M. le duc de Noailles, général commandant.

Lieutenants généraux

Le marquis de Bullonde.
Le marquis de Langallerie.

Maréchaux de camp

Le marquis de Seppeville.
Le marquis de Longueval.
Le marquis de Vins, maréchal de camp commandant en Bresse.
Le marquis de Revel, au pays d'Aunis.

Monseigneur doit avoir pour aides de camp :

MM. le duc de Richemont ;
le prince de Talmont ;
le marquis d'Heudicourt ;
de la Chenaye ;
le marquis de Cognée ;
le comte de Sainte-Maure.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES

Cazal. — M. le marquis de Crenom, maréchal de camp.

Pignerol, ville et citadelle. — Le marquis d'Herbeville.

Monaco. — M. de Rouzière.

Perpignan. — M. le duc de Noailles.

Collioure. — M. le comte de la Serre d'Aubeterre, lieutenant général des armées.

Salces. — M. de Saint-Abre.

Bellegarde. — M. de Breuil, comm[illegible] dant.

Montlouis. — M. d'Urban, briga[illegible] d'infanterie.

Villefranche, ville et château. — M. Cheverry, major ; M. du Per[illegible] gouverneur du château.

Fort et village de Bains et [illegible] d'Arles. — M. le chevalier Lascaris.

Château et tour du Prats de Molli[illegible] — M. de Perilloux, commandant.

Luxembourg (province). — M. [illegible] marquis de Beuvron.

Luxembourg (ville). — M. de la [illegible]sayère.

Thionville. — M. d'Espagne.

Montmédy. — M. de Vandy.

Longwi. — M. de Castelas, bri[illegible]dier d'infanterie.

Arlong. — M. Baillet.

Bastogne. — M. de la Broue, co[illegible]mandant.

Bouillon. — M. de Guillerville.

Mont-Royal. — M. le comte Montal.

Landau. — M. de Villac, comma[illegible]dant.

Philisbourg. — M. de Bordes, co[illegible]mandant.

Lorraine, province. — M. de Bo[illegible]flers.

Nancy. — M. le marquis de Joyeus[illegible] lieutenant-général.

Blamont. — M. de la Roque.

Hambourg. — M. le marquis de [illegible] Bretesche, lieutenant-général de Lorraine allemande, colonel d'un re[illegible]ment de dragons.

Bitche, ville et château. — M. Morton, brigadier d'infanterie.

Saarburg. — M. de Chamarande.

Saarlouis. — M. de Choisy, mare[illegible] de camp.

Le chateau de Traerbach, près Sa[illegible]louis. — M. de Bar, commandant.

Metz, ville et citadelle. — M. le [illegible] de la Ferté.

Vic et Moyenvic. — M. le duc de [illegible] Ferté.

n, ville et citadelle. — M. de
res, maréchal de camp; gou-
: M. Mazarin.
au de l'Ecluse. — M. Arnaud
ville.
e. — M. d'Antin, lieutenant-
.
. le marquis d'Ussel, comman-

bourg. — M. de Chamilly.
elle. — M. de Montbrun, com-
nt.
de Kehl. — M. des Roais, com-
nt.
de l'Isle. — M. Cantan, com-
nt.
du Rhin. — M. Chamoussan,
ndant.
edoute de la Porte blanche. —
llon, commandant.
edoute de la Porte d'Haguenau.
Bellespines, commandant.
Louis. — M. N...
ach. — M. de la Chetardière,
andant et capitaine des jeunes
shommes.
Fort de l'Isle. — Tharasme, com-
ant.
ningue. — M. le marquis de Pui-
maréchal de camp.
elestadt. — M. de Gondreville.
fort. — M. de Montefran.
Petite Pierre. — M. Charles, com-
lant.
bourg, ville et château. — M. du
maréchal de camp.
ateau. — M. de la Tribale, com-
dant.
rt Saint-Pierre. — M. Barbier.
nscroon, château. — M. de Sif-
y.
int-Jean Pied de Port. — M. le duc
ramont.
endaye. — M. de Vaujouan, com-
ndant.
edoute d'Hendaye. — M. le marquis
'Isle.
ayonne, ville et château. — M. le
de Gramont.

Bordeaux. — M. le marquis d'Estrades.
Château Trompette. — M. du Repaire.
Blaye. — M. le duc de Saint-Simon.
Lectoure, ville et citadelle. — M. le duc de Roquelaure.
Dax. — M. le marquis de Poyanne.
Saint-Malo. — M. le marquis de Guémadeuc.
Brest. — M. le marquis de Chazeron.
Quimper. — M. Bienassis.
Port Louis de Blatet. — M. Mazarin.
Belle-Isle. — M. de Nancla.
Le Havre de Grace. — M. Montiervilliers.
Harfleur. — M. le duc de Beauvilliers.
Rouen. — M. le duc de Montausier.
Dieppe. — M. le marquis de Manneville.
Pont de l'Arche. — M. le duc de Montausier.
Honfleur. — M. le marquis d'Escars.
Caen, ville et château. — M. de Franquetot.
Amiens, ville et château. — M. de Bar.
Abbeville. — M. le Maïeur.
Boulogne. — M. le duc d'Aumont.
Ardres. — M. de Béthune-Chabry.
Calais, ville et citadelle. — M. le duc de Béthune-Charost.
Le Fort Nieulay. — M. de Vignaux, commandant.
Dourlans. — M. le comte de la Baule.
Saint-Valery. — M. le vicomte d'Avoüe.
Huise. — M. de la Flet.
Saint-Quentin. — M. de Pradel, lieutenant-général des armées.
La Fère. — M. le marquis de Richelieu.
Péronne et Roye. — M. le marquis d'Hocquincourt.
Ham. — M. de Hautefaye, marquis de Janville.
Montreuil, ville et citadelle. — Le prince d'Elbeuf.

Arras, ville et citadelle. — M. de Nanté.

Bethune, ville et château. — M. de Campigny.

Avic. — M. de Calvo.

Le fort Saint-François d'Ade. — M. de la Tour, commandant.

St-Omer. — M. le comte de Choiseul.

Hesdin. — M. de Courtebonne.

Bapaume. — M. d'Orly.

Landrécies. – M. le marquis de Lignière.

Le Quesnoy. — M. du Ranchet, maréchal de camp.

L'Isle. — M. d'Humières, gouverneur commandant; M. de la Rablière, maréchal de camp.

La Citadelle, sous M. d'Humières, le gouverneur, M. de Vauban.

Fort Saint-Laurens, sous M. de la Rablière, M. Belloy, commandant.

Tournay. — M. Maulevrier-Colbert.

Douay, ville et citadelle. — M. de Pomereu.

Fort de Scarpe. — M. le chevalier du Repaire, commandant.

Cambray, ville et citadelle. — M. le comte de Montbrun.

Citadelle. — M. du Tilleul, lieutenant et capitaine d'une compagnie de jeunes gentilshommes.

Valenciennes. — M. Magalotti.

Bouchain. — M. de la Rablière, maréchal de camp.

Condé. — M. de Beton.

Redoute de Stincelles. — M. d'Angely, sous le comte de Madaillan, gouverneur.

Philippeville. — M. de Naves, commandant, brigadier d'infanterie.

Dinan. — M. de Bullonde, commandant.

Sedan. — M. de la Bourlie-Comte.

Le Château. — M. de Clérac.

Charlemont. — M. le marquis de Refuge, maréchal de camp.

Menin. — M. de Perthuis, lieutenant général des armées.

Maubeuge. — M. de Gournay, ..tenant général.

Ypres. — M. le marquis de la Tr...

Fort de la Kenoque, M. de L... commandant sous M. de la Trous...

Berghes Saint Wynoch. — M... Roquemore, maréchal de camp.

Le Fort de Saint François de ...ghes. — M. de Robusson, comm...dant.

Gravelines. — M. de Mets, li...nant général des armées.

Avesnes. — M. le comte Karl ...glia, lieutenant général des arm...

Dunkerque. — M. le marquis d...trades.

Citadelle. M. Balzac.

Le Richban. — M. de la M... commandant.

Le Fort Louis, près Dunkerque. — M. de Lesbric, commandant.

Les tours de Toulon. — M. de ...dome; M. de Courselles, comman...

Marseille. — M. de Pilles.

Citadelle et fort Saint Jean. — M... Beringhen.

N. D. de la Garde. — M. de Cr...

Le château d'If. — M. de Pil... Costechaude.

Les Isles de Sainte-Marguerite ... St-Honorat. — M. de Saint-Mar...

Antibes. — M. le marquis de ...son.

Besançon. — M. le maréchal d...ras.

Citadelle. — M. de Montcour... taine des jeunes gentilshommes

Fort Saint-Etienne. — Un com...dant.

Fort Griffon. — Un comma... sous le lieutenant de Besançon.

Salins. — M. le marquis de ...zillière.

Les deux forts Saint-André. — ... la Barre, commandant.

Fort et château Belin. — M. ...vier, commandant.

Château de Joug. — M. de la ...tière.

Château de Blamont. — M. de la oque, commandant.

Château de Montbéliard. — M. de Lansberg.

ROLE DES VAISSEAUX DU ROI

DE L'ARMÉE NAVALE DU PONANT AVEC LES NOMS DES CAPITAINES NOMBRE DES CANONS ET ÉQUIPAGES DE CETTE ANNÉE 1690

CAPITAINES	NOMS DES VAISSEAUX
M. de Tourville, amiral par commission.	*Le Soleil Royal* 110 pièces de canon. 850 hommes d'équipage.
M. de Chateauregnauld, lieutenant général.	*Le Dauphin Royal* 104 pièces de canon. 700 hommes.
M. le comte d'Estrées, vice-amiral.	*Le Grand* 90 pièces. 650 hommes.
M. de Neumond, lieutenant général.	*Le Souverain* 90 pièces. 650 hommes.
M. le marquis d'Amfreville, second lieutenant général.	*Le Magnifique* 86 pièces. 600 hommes.
M. de Villette, troisième lieutenant général.	*Le Conquérant* 86 pièces. 600 hommes.
M. de Gabaret, quatrième lieutenant général.	*L'Intrépide* 86 pièces. 550 hommes.
M. le chevalier de Coëtlogon, chef d'escadre.	*Le Saint-Philippe* 84 pièces. 550 hommes.
M. de Flacourt, chef d'escadre.	*Le Triomphant* 80 pièces. 550 hommes.
M. Panetier, chef d'escadre.	*La Couronne* 80 pièces. 500 hommes.
M. de Langeron, chef d'escadre.	*Le Terrible* 80 pièces. 500 hommes.
M. de Relingue, chef d'escadre.	*Le Fier* 80 pièces. 500 hommes.

M. de la Porbe chef d'escadre.	*Le Tonnant* 80 pièces. 500 hommes.
M. de la Bectesche, capitaine.	*Le Belliqueux* 80 pièces. 500 hommes.
M. de Cogolin, capitaine.	*Le Florissant* 76 pièces. 450 hommes.
M. de Septêmes, capitaine.	*L'Eclatant* 76 pièces. 450 hommes.
M. le chevalier de Rosmadec, capitaine.	*L'Illustre* 74 pièces. 450 hommes.
M. d'Aligre Saint-Lie, capitaine.	*Le Pompeux* 74 pièces. 450 hommes.
M. d'Amblimont, capitaine.	*Le Henry* 72 pièces. 400 hommes.
M. le chevalier de Bellefontaine, capitaine.	*Le Sérieux* 68 pièces. 400 hommes.
M. le chevalier d'Ervault, capitaine.	*Le Bourbon* 68 pièces. 400 hommes.
M. de Pontré, capitaine.	*Le Courtisan* 68 pièces. 400 hommes.
M. de Saint-Pierre, capitaine.	*Le Content* 68 pièces. 400 hommes.
M. d'Infreville Saint-Abin, capitaine.	*L'Ardent* 66 pièces. 350 hommes.
M. du Magnon, capitaine.	*L'Aimable* 64 pièces. 350 hommes.
M. d'Enault, capitaine.	*Le Furieux* 64 pièces. 350 hommes.
M. de Beaujeu, capitaine.	*Le Brillant* 64 pièces. 350 hommes.
M. de Machault, capitaine.	*Le Parfait* 64 pièces. 350 hommes.

. de Belle-Isle Brault, capitaine.	*Le Glorieux* 64 pièces. 350 hommes.
. de Méricourt, capitaine.	*L'Assuré* 64 pièces. 350 hommes.
[. de la Motte Senout, capitaine.	*L'Agréable* 64 pièces. 350 hommes.
. de Réals, capitaine.	*Le Courageux* 64 pièces. 350 hommes.
[. de Vaudricourt, capitaine.	*La Ferme* 64 pièces. 350 hommes.
I. le chevalier de Montbron, capitaine.	*L'Excellent* 64 pièces. 350 hommes.
I. de Seppeville, capitaine.	*L'Entreprenant* 64 pièces. 350 hommes.
I. Bidaud, capitaine.	*L'Apollon* 64 pièces. 350 hommes.
I. du Chaland, capitaine.	*Le Vermandois* 64 pièces. 350 hommes.
I. de Champigny, capitaine.	*Le Brave* 64 pièces. 350 hommes.
I. de Saint-Marc, capitaine.	*Le Fougueux* 64 pièces. 350 hommes.
I. des Rivaux, capitaine.	*Le Téméraire* 64 pièces. 350 hommes.
M. le chevalier de Perrinet, capitaine.	*Le Précieux* 64 pièces. 350 hommes.
M. de Servigny, capitaine.	*Le Diamant* 64 pièces. 350 hommes.
M. le chevalier des Adrets, capitaine.	*L'Arrogant* 64 pièces. 350 hommes.
M. le chevalier de Villars, capitaine.	*Le Saint-Michel* 64 pièces. 350 hommes.

M. de Chateaumorand, capitaine.	*Le Marquis*	64 pièces.	350 hommes.
M. d'Enaut-Champinetin, capitaine.	*Le Prince*	64 pièces.	350 hommes.
M. de la Rongère, capitaine.	*Le Sans-Pareil*	64 pièces.	350 hommes.
M. de Beauregard Legoux, capitaine.	*L'Aquilon*	64 pièces.	350 hommes.
M. de Pallas, capitaine.	*Le Fortuné*	60 pièces.	350 hommes.
M. de Chabert, capitaine.	*Le Fleuron*	60 piéces.	350 hommes.
M. de la Roque Perrin, capitaine.	*Le Saint-Louis*	60 pièces.	350 hommes.
M. des Herbiers, capitaine.	*Le Prudent*	60 pièces.	350 hommes.
M. le chevalier de Digoine, capitaine,	*Le Bon*	60 pièces.	350 hommes.
M. le chevalier de la Galissonnière.	*Le Maure*	58 pièces.	300 hommes.
M. de Palière.	*Le Duc*	58 pièces.	300 hommes.
M. des Francs.	*Le Trident*	58 pièces.	300 hommes.
M. le comte d'Egrouilly.	*Le Hardi*	58 pièces.	300 hommes.
M. le chevalier de Chalais.	*Le Vigilant*	58 pièces.	300 hommes.
M. de la Vigerie-Trillebois.	*Le Fondant*	58 pièces.	300 hommes.
M. le chevalier de Saugers.	*Le Modéré*	58 pièces.	300 hommes.

le chevalier de Guisage.	*Le Sage* 58 pièces. 300 hommes.
. le chevalier de Faugère.	*Le Vaillant* 58 pièces. 300 hommes.
. de Ricoux.	*Le Brusque* 54 pièces. 300 hommes.
. le chevalier d'Ailly.	*Le François* 52 pièces. 250 hommes.
. de Rousset.	*L'Indien* 52 pièces. 250 hommes.
. de Fréville.	*Le Solide* 52 pièces. 250 hommes.
. le chevalier de Forbin.	*Le Neptune* 52 pièces. 250 hommes.
. le chevalier de Sainte-Maure.	*L'Arc-en-Ciel* 52 pièces. 250 hommes.
. le chevalier de Gombin.	*L'Emporté* 52 pièces. 250 hommes.
. de Ribarelle.	*Le Cheval-Marin* 52 pièces. 250 hommes.
. de Bagneux.	*L'Eole* 52 pièces. 250 hommes.
. le chevalier d'Amfreville.	*Le Bizarre* 52 pièces. 250 hommes.
. le baron des Adrets.	*Le Capable* 52 pièces. 250 hommes.
. de Forbin-Gardane.	*Le Fidèle* 52 pièces. 250 hommes.
. de Sevignes.	*Le Faucon* 52 pièces. 250 hommes.
. le marquis de Blénac.	*Le Comte* 44 pièces. 230 hommes.

M. le marquis de Rouvroy.	*Le Léger* 44 pièces. 230 hommes.
M. de Savigny-Montmoron.	*Le Palmier* 44 pièces. 230 hommes.
M. de Baro.	*L'Alcyon* 40 pièces. 200 hommes.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE JUILLET
ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le vicomte Louis de Beaurepaire de Louvagny, second fils du vicomte Henri de Beaurepaire de Louvagny, ancien capitaine aux zouaves pontificaux, lieutenant-colonel commandant le 15e régiment provisoire d'infanterie, tué à Dreux le 17 octobre 1870 et de la vicomtesse née Mathilde Hennequin d'Ecquevilly, fille du marquis, neveu du pair de France sous la Restauration, avec Elisabeth de Saint-Genys, fille du comte de Saint-Genys et de la comtesse née de Bonnefoy.

Le mariage a été célébré le 2 juillet dans la chapelle du château de Chirat (Allier).

Les témoins du marié étaient : le comte Charles de Beaurepaire de Louvagny, son oncle, et le comte de Grille d'Estoublon, ancien zouave pontifical, capitaine au 90e régiment d'infanterie, son beau-frère ; ceux de la mariée : le marquis de Saint-Genys, son cousin germain, et le baron de Bonnefoy, son oncle maternel.

(V. pour la maison de Beaurepaire de Louvagny les *Bulletins* de 1[illegible] 1891.)

Le vicomte Henri de Beaurepair[illegible] Louvagny, père du marié, [illegible] frère cadet de Raoul, comte de B[illegible] marié à Eugénie de la Myre-Mor[illegible] des nom et armes de sa fami[illegible] sœur Agathe avait ép. en 1886 le [illegible] de Grille-Estoublon.

De sable, à 3 gerbes d'avoine d'[illegible]

La famille de Saint-Genys, en [illegible]mandie, anoblie en 1653, fut con[illegible] dans sa noblesse en 1667.

D'azur, au chevron d'or, acc[illegible] *de deux étoiles d'argent en chef* [illegible] *chêne de même en pointe.*

Marie-Emmanuel-Jean-M[illegible] marquis de Massingy d'Auzac, [illegible] Louis-Bernard-Georges d'Auzac [illegible] Mme d'Auzac née Caroline-Anna-M[illegible] Amélie de Massingy décédée, a[illegible] rie-Ghislaine de Vaulogé, fille ai[illegible] Henri-François-Edgard de Pi[illegible] comte Franz de Vaulogé (fils de [illegible]

›uis de Picot, vicomte de Vaulogé, chef ›s nom et armes de sa maison, et de vicomtesse née Marie-Louise-Nelly Girardin) et de la vicomtesse Thé-se de Menou (fille de René-Maurice-›tave comte de Menou et de la com-sse née Céline Langlois d'Amilly.

Le mariage a été célébré le 2 juillet ı l'église de Saint-Pierre de Chail-t, à Paris.

Les témoins étaient pour le marié : . d'Auzac, son oncle, et le marquis ə La Grange ; ceux de la mariée : le icomte J. de Vaulogé, commandant à Ecole de guerre et le comte d'Amilly.

Le père du marié a épousé à Nice, ›us le second Empire, Mlle de Mas-ıngy, fille unique du marquis de lassingy, originaire de la Savoie, ont il a relevé le nom et le titre.

(V. pour la notice et les armes de la ımille d'Auzac, en Gascogne, divisée n deux branches dites de Campagnac t de la Martinie, le *Bulletin* de 1894, ol. 315-316.) Le marié appartient à la ›ranche de Campagnac.

La maison Picot de Vaulogé a prouvé a filiation devant Chérin depuis 1483. Elle a été maintenue dans sa noblesse n Bretagne à l'époque de la grande érification sous Louis XIV, et a fait ›ussi ses preuves devant d'Hozier.

(V. pour la notice et les armes de la maison Picot de Vaulogé, de Peccaduc, le Limoëlan, etc. le *Bulletin* de 1887, ol. 285-286 ; 389-390.)

Le vicomte Gaston d'Ayguesvives, ils du comte d'Ayguesvives, qui fut pendant très longtemps député de la Haute-Garonne et de la comtesse née le Flers, avec Mlle Jacynthe de Possel-Deydier, fille de M. de Possel-Deydier et Mme née Law de Lauriston.

Le mariage a été célébré le 8 juillet dans la chapelle des catéchismes de l'Eglise Sainte-Clotilde à Paris.

M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins du marié étaient : le baron de Lassus Saint-Geniès, son cousin germain, et le marquis d'Ayguesvives, son frère; ceux de la mariée : Georges de Lauriston, son oncle, et M. de Saint-André, son beau-frère.

(V. pour la famille Martin d'Ayguesvives, originaire de Toulouse, les *Bulletins* de 1887 et 1890.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un martin-pêcheur d'argent, pêchant dans une eau naturelle.

Le vicomte Henry de Legge, fils du comte de Legge, ancien député, et de la comtesse, née Emilie Le Riche de Breuilpont, avec Cécilia Monteiro de Barros, fille de M. Antonio-Augusto de Barros, d'une famille distinguée du Brésil.

Le mariage a été célébré le 8 juillet en la chapelle des RR. PP. Passionistes, avenue Hoche, à Paris, et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés.

Les témoins étaient : pour le marié, le vicomte de Legge de Kerléan et le marquis de Bréuilpont, ses oncles ; pour la mariée, le baron de Nioac et le comte Albert de Nioac, ses cousins.

Quelques instants avant l'arrivée du cortège, Mgr le comte d'Eu et Mme la comtesse d'Eu ont pris place dans le chœur.

La princesse était accompagnée de la baronne de Muritiba, sa dame d'honneur.

La famille de Legge, en Bretagne, a été maintenue dans sa noblesse à l'époque des grandes vérifications, sous Louis XIV. Elle a possédé dans cette province les fiefs de la Buratière, de Goupillières, du Bignon, de la Motte et de Vaugus.

D'azur, au chevron d'argent, accom-

pagné de trois lions mantelés de même, la queue fourchée et passée en sautoir.

Devise : *Mal se repose qui n'a contentement.*

Albert de Vandière de Vitrac d'Abzac avec Mlle Anne de Bruchard.

Le mariage a été célébré le 8 juillet à Eyjaux en l'église Saint-Paul.

Les témoins de la mariée étaient : le baron de Wimpffen, ancien ministre plénipotentiaire, et M. Emile de Bruchard; ceux du marié : le comte et le vicomte d'Abzac.

Mlle de Bruchard est la petite-fille de la baronne de Wimpffen.

En vertu de l'adoption de l'un des membres de la famille de Vitrac par le vicomte d'Abzac, les nom, titre et armes de ce dernier ont passé dans une branche qui s'est appelée depuis d'Abzac de Vitrac.

Aux assemblées de la noblesse du Périgord en 1789, on voit parmi les votants messire Elie-Bernard de Vitrac écuyer, sgr de Vitrac, ancien exempt des gardes du corps du roi et chevalier de Saint-Louis habitant du village de Laudonie, paroisse de Tourtoirac, lequel avait constitué pour son procureur général et spécial messire Pierre vicomte d'Abzac de Limeyrac habitant en son château de Limeyrac (*Armorial de Périgord*, t. I. p. 522).

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 305.)

D'azur, à trois trèfles d'or, alias : *de sinople*, (à enquerre).

(V. pour la famille de Bruchard en Limousin le *Bulletin* de 1894, col. 297).

La mariée est fille de Siméon de Bruchard et de Mlle de Wimpffen, au château de la Pomélie, par Saint Paul d'Eyjaux.

D'azur, à trois fasces d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout; alias : *d'azur, à trois fasces d'or, au pal d'argent brochant sur le tout.*

Le vicomte René de Vaugiraud, li-tenant au 25e dragons à Angers, a- Régine-Anne de Cambourg.

La bénédiction nuptiale a été do- aux jeunes mariés le 9 juillet en l'- glise Saint-Honoré d'Eylau à Paris : Mgr Mathieu, évêque d'Angers. prélat a voulu bénir lui-même le m- riage du petit neveu de l'un d- prédécesseurs Jean de Vaugiraud. occupait le siège d'Angers en 1731.

Cette famille une des plus ancien- de l'Anjou a donné des officiers d- gués à l'armée et à la marine, d- plusieurs maréchaux de camp, un amiral gouverneur de la Martin- grand croix de Saint-Louis, et d- chanoinesses du chapitre noble d- dames de l'abbaye de Ronceray - 1789 : Louise de Vaugiraud et Th- rèse de Vaugiraud de Quéaussang.

Le marié porte le prénom de Re- en souvenir d'un aïeul, écuyer du roi René duc d'Anjou, qui l'hon- de son amitié.

Il est le fils du comte de Vaugira- ancien chef d'escadrons du 2e cui- siers, l'un des trop rares survivant- l'héroïque charge de Reischoffen et la comtesse née de Joybert. Il est petit-fils du comte de Vaugiraud fut écuyer des rois Louis XVIII Charles X.

Les deux familles de Cambourg de Vaugiraud se sont déjà rencontr- sur le chemin du devoir et de l'h- neur. Il y avait deux pages de ce n- au service de la reine Marie-Antoin- en 1788, et tandis que Jean-Bar- lemy de Cambourg général ven- se faisait tuer à la tête des chou- un Vaugiraud montait sur l'écha- victime de son dévouement a Royauté.

La mariée est fille du regretté ba- de Cambourg, décédé l'an dernier de la baronne née du Bern de Bois- dry. Elle a une sœur mariée au -

comte de Reiset, et un frère le baron Loïc de Cambourg.

(V. le *Bulletin* de 1895, col. 402-403.)

Le comte Raymond-*Bertrand* de Toulouse-Lautrec, lieutenant au 10e dragons, fils du comte Raymond de Toulouse-Lautrec, décédé, et de Marie-Philippine-Suzanne du Bourg, avec Marie-Josèphe-Louise de Turenne d'Aynac, fille du marquis de Turenne d'Aynac, ancien officier de marine, et de Marie-Alexandrine-*Elisabeth* Berthier, princesse de Wagram.

Le mariage a été célébré le 9 juillet à Paris en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Les témoins du marié étaient : le comte Charles de Toulouse-Lautrec, son cousin-germain, et le comte Octave de Foucaud et d'Aure, son cousin-germain ; ceux de la mariée : le prince Alexandre de Wagram et le comte Paul-Gabriel de Turenne d'Aynac, ses oncles.

(V. pour la maison de Toulouse-Lautrec, les *Bulletins* de 1886 et 1889).

De gueules, à la croix cléchée, vidée, alésée et pommetée d'or, qui est de Toulouse ; *écartelé, de gueules au lion d'or*, qui est de Lautrec.

(V. pour la maison de Turenne d'Aynac le *Bulletin* de 1893.)

Coticé, d'or et de gueules de 10 pièces.

Eugène-Albert, baron Roger, fils de André-Helen baron Roger, décédé, et de la baronne née Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, veuve en premières noces du duc de Massa, décédée en 1874, avec *Henriette*-Paule-Marie de Sigalas, fille d'Etienne-*Amédée* Drouilhet, vicomte de Sigalas, et de Gabrielle de Lur-Saluces.

Le mariage a été célébré le 9 juillet en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Les témoins étaient : pour la mariée, le marquis de Lur-Saluces, son oncle, et le vicomte Henri de Sigalas, son frère ; pour le marié, le duc de Massa, son demi-frère, et le baron Roger de Sivry, son cousin.

(V. pour la famille des barons Roger, dont une branche est connue sous le nom de Roger de Sivry, le *Bulletin* de 1886, col. 214.)

Ecartelé, au 1 de sable au casque de chevalier d'argent posé en profil ; au 2 de sable au rempart d'argent surmonté de trois tours maçonnées de même ; au 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même ; au 4 d'azur, au lion d'argent traversé d'une flèche posée en barre.

Devise : *Utrumque.*

La mariée a deux frères : 1. Henri ; 2. Etienne ; et deux sœurs : 3. Sophie, mariée à Pierre d'Albis, vicomte de Gissac ; 4. Thérèse, mariée à Joseph de Barthez, baron de Montfort.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 130.)

D'or, au pin terrassé de sinople, fruité du champ, sur le tronc duquel s'appuie de sa patte dextre un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'azur.

Frédéric de Carmoy, second fils de Joseph de Carmoy, comte romain, et de la comtesse de Carmoy, née de Prioux, avec Marie-Louise Marchal de Corny, fille de feu Germain-François Marchal de Corny et de Louise Gabrielle Bouesnel.

Le mariage a été célébré le 11 juillet en l'église Saint-Augustin à Paris ; la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Briey, évêque de Meaux.

Les témoins étaient pour le marié : le marquis de Marguerie, son oncle paternel, et le baron de la Cour, son cousin ; pour la mariée : le comte

d'Yanville, et M. d'Etaules, ses cousins.

La famille de Carmoy, originaire de Bretagne, est etablie aujourd'hui au château de la Chapelle de Bragny, par Senecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

N. de Carmoy, capitaine des dragons de la Ferronnays, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1761 ; il prit part en 1764, avec le chevalier de Carmoy, à l'assemblée de la noblesse des Etats de Bretagne.

Antoine de Carmoy, ancien officier, fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814 ; il fut bréveté capitaine de cava- en 1815 pour prendre rang de 1801.

Le marié a un frère aîné, Pierre de Carmoy. Marie de Carmoy, sœur de son père, a épousé le vicomte, aujourd'hui marquis de Marguerie.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, sommée de trois tourillons, portée sur une demie roue, le tout de même ; au 2 et 3 d'or au lion d'azur ; sur le tout : d'or, au bœuf de sable, accorné de gueules, qui est de Beugre.

Devise : *Doué araok* (Dieu avant).

La famille Marchal, originaire de Lorraine, descend de Jean-Pierre Marchal, substitut du procureur général au parlement de Metz en 1657.

René-François Marchal de Grignan qui en était issu ép. en 1795, Claire-Louise de Tabouillot, une des jeunes filles de Verdun, accusée faussement d'avoir offert des dragées au roi de Prusse. La peine capitale fut commuée pour elle en vingt ans de détention à cause de sa grande jeunesse. (V. *Annuaire de la Noblesse* de 1874, p. 383.)

Germain-François Marchal, leur petit-fils, a été autorisé à ajouter à son nom celui de Corny par décret du 19 mars 1859. C'était le père de la mariée.

D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix ancrées d'argent.

Marie - Joseph - François - *Humbert* vicomte de la Tour du Pin de la Charce, fils aîné de Marie-Joseph-Jean-*Aymar*, comte de la Tour du Pin Chambly de la Charce, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, et de la comtesse née Marie Michon de Vougy, décédée en 1890, avec Marie Le Gonidec de Penlan, fille du comte Ferdinand Le Gonidec de Penlan et de la comtesse née de Sauvan d'Aramon.

Le mariage a été célébré le 11 juillet en l'église Sainte-Clotilde, à Paris.

Les témoins étaient, pour le marié : Charles - Humbert - René marquis de la Tour du Pin de la Charce, lieutenant-colonel de l'ancien corps d'état-major, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Malte, son oncle, et le comte de Vougy, ancien préfet, officier de la Légion d'honneur, grand'croix d'Isabelle - la - Catholique, son grand-oncle ; pour la mariée : le comte Jacques d'Aramon, son oncle, et le comte Le Gonidec de Traissan, député d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la Légion d'honneur, son cousin.

La maison de la Tour du Pin, originaire du Dauphiné, remonte sa filiation à Berlion de la Tour, vivant en 1107. La seconde race des Dauphins de Viennois se fondit en 1282 dans la maison de la Tour du Pin (V. le P. Anselme, t. II, p. 13). Les différentes branches de la maison de la Tour, en Dauphiné, descendent de Henri de la Tour, sgr de Vinay, qualifié de cousin-germain du dauphin Jean II dans un acte de 1314.

Les lettres-patentes par lesquelles Louis XVIII éleva Frédéric-Séraphin, marquis de la Tour du Pin-Gouvernet, chef des nom et armes de sa famille à la dignité de pair de France rappellent que c'est *en considération de l'honn- qu'il avait de lui être allié*, faisant ainsi allusion au mariage du dauphin Gues VIII, en 1323, avec Isabelle de

France, fille de Philippe le Long (*Armorial de Languedoc*, t. I, p. 308).

Les différentes branches de la maison de la Tour du Pin ont été admises cinq fois aux honneurs de la Cour de 1755 à 1781.

L'auteur commun des diverses branches dites de Gouvernet, de la Charce, de Chambly, de Montauban de Verclause descend de Pierre de la Tour, sgr de Gouvernet, du chef de sa femme Magdeleine de Sylve, dame de Gouvernet, dont le fils Guigues de la Tour eut lui-même deux fils : 1. René, qui épousa en 1573 Isabeau de Montauban, dame de la Charce; 2. Jacques qui fut l'auteur de la branche des sgrs de Verclause.

La branche de la Tour du Pin de la Charce fut substituée en 1741 aux nom et armes de l'illustre maison de Chambly. Le chef de chacune des branches de Gouvernet, de la Charce et de Montauban fut appelé à la pairie sous la Restauration.

(V. les *Bulletins* de 1887 et 1892.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent, au chef de gueules chargé de trois casques d'or, qui est de la Tour; *aux 2 et 3 d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé et barbelé de gueules*, qui est des anciens dauphins de Viennois; sur le tout : *de gueules à la tour d'argent avec un avant mur crenelé de même*, qui sont les armes de la baronnie indivise entre les deux branches.

Les armes de la maison de Chambly sont : *D'argent, à la croix dentelée d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

Devises : *Turris fortitudo mea; Courage et loyauté.*

Les Le Gonidec de Pënlan sont issus d'une vieille famille d'ancienne extraction, dont on trouve le nom dans les annales bretonnes dès le XIIIe siècle. Guillaume, l'un de ses auteurs, est cité dans une monstre ou revue du connétable Duguesclin, en 1371.

On retrouve cette famille mentionnée dans les réformations du comté de Goello, — 1448-1543 — ainsi qu'à la dernière réformation de la noblesse bretonnne, 1669.

Cette famille s'est fractionnée en plusieurs branches depuis le XVIe siècle dont les principales sont celles de Kerdaniel, de Penlan et de Traissan. La terre de Traissan fut érigée en comté en 1775.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 673.)

D'argent, à trois bandes d'azur.

Devises : *Ioul Doué* (La volonté de Dieu); — *Fond d'argent n'est pas sans traverses.*

Paul-Charles-Marie-Just, comte de Lespinasse de Bournazel, lieutenant au 27e chasseurs, fils du marquis Léon-Joseph-Henri de Lespinasse de Bournazel, décédé, et de Simone-Marie-Charlotte-Marthe de Ranfer de Bretenière, avec Augustine-Léontine-Marie-Mathilde d'Auzac de Campagnac, fille de Jean-François d'Auzac de Campagnac, ancien zouave pontifical, et de Françoise-Henriette-Adélaïde-Augustine de Lur-Saluces.

Le mariage a été célébré le 16 juillet à Bordeaux et la bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes mariés par S. Em. le cardinal Lécot, archevêque de Bordeaux.

Les témoins du marié étaient : Charles de Bournazel, son oncle, et le général de Girardin ; ceux de la mariée : Georges d'Auzac et le comte Pierre de Lur-Saluces, ses oncles.

La famille de Lespinasse est originaire du Limousin où elle a possédé les seigneuries de Pébeyre, de Champeaux, de Condamine, du Pouget et de Bournazel, et où elle est connue depuis 1531. Elle a pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse de Tulle,

Brive et Uzerche en la personne de deux de ses membres : MM. de Lespinasse de Bournazel et de Lespinasse de Pébeyre (*Catalogue*, p. 29 et 30). La famille est représentée en Périgord par Roger de Lespinasse de Pébeyre, ancien officier, fils de Charles-Louis, comte de Lespinasse de Pebeyre, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, ancien préfet, ancien trésorier général, marié avec Marie de Marqueyssac, dont il est veuf, et père d'un fils et d'une fille, au château de Saint-Laurent-du-Manoir, près Périgueux (V. *Armorial du Périgord*, t. I, 382-383).

D'or, au pin de sinople, fruité d'or, portant un écusson de gueules; au lion grimpant d'argent; au chef de gueules chargé d'un soleil d'or, accosté de deux croissants du même.

(V. pour la famille et les armes d'Auzac, le *Bulletin* de 1894, col. 315-316.)

Le comte Charles de Martrin-Donos, fils du comte Achille de Martrin-Donos avec Guilhelmine de Lingua de Saint Blanquat.

Le mariage a été célébré vers le milieu du mois de juillet dans la chapelle Saint-Anne, à Toulouse, par l'abbé Jean de Martrin-Donos, frère du marié.

Les témoins étaient pour le marié : Ludovic comte de Fabry de Berty, et le comte Raoul d'Imbert de Corneillan; pour la mariée : le général de Bellegarde, commandant la 17me brigade de cavalerie et Gabriel de Saint Blanquat.

La maison de Martrin-Donos, originaire du Rouergue a fait plusieurs branches répandues en Auvergne et en Languedoc. La branche aînée maintenue le 14 avril 1699 à Montauban par M. Le Pelletier, intendant, s'est éteinte en 1712; François de Martrin, dernier mâle de cette branche dont un rameau subsiste dans l'Albigeois, étant capitaine au régiment de Guienne fut tué à Denain.

Arnaud de Martrin petit-fils de Bertrand, vivant en 1349, est l'auteur de la branche établie au diocèse de Narbonne et y fut maintenue par jugement du 19 novembre 1668. Sa postérité hérita par mariage en 1563 du fief de Donos situé dans les Corbières.

Le marié appartient à cette branche représentée à la fin du dernier siècle par Marc-Antoine de Martrin-Donos, marié en 1791 à Marie-Magdelaine de Gros d'Homps, dont il eut six enfants.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'aigle couronnée de gueules, qui est de Martrin; *aux 2 et 3 de gueules, à trois bandes d'argent*, qui est de Donos.

(V. pour la famille Lingua de Saint Blanquat, originaire du Piémont, le *Bulletin* de 1890, col. 41.)

De gueules, à trois bandes de sinople au chef d'or chargé d'un lynx au naturel passant sous un palmier de sinople.

Le comte Charles de la Bonninière de Beaumont, fils du comte Ernest de la Bonninière de Beaumont, décédé et de la comtesse née Marie Fryon d'Hyencourt, avec Mlle de Malet, fille du lieutenant-colonel marquis de Malet et de la marquise, née de Rougé, décédée en 1889, fille de Louis comte de Rougé et de Mathilde de Franqueville.

Le mariage a été célébré le 18 juillet en l'église Saint-François-Xavier ; la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé de Bréon, curé de Saint-Germain l'Auxerrois.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Frion d'Hyencourt, son grand-père, et le comte André de Beaumont, son oncle ; pour la mariée : le comte Pierre de Rougé et le vicomte de Villebois-Mareuil, ses oncles.

(V. pour la maison de la Bonninière de

Beaumont les *Bulletins* de 1886, 1887, 1888, 1890.)

D'argent, à la fleur de lys de gueules.

Devise : *Virtute comite sanguine.*

Guillaume-François-Victor *Jean* marquis de Malet, chef du rameau de la Garde, appartenant à la branche de la Jorie, le père de la mariée, est fils de feu Olivier marquis de Malet et de Marie de Wismes.

Les Malet de la Jorie et de la Garde établis en Périgord seraient issus, d'après plusieurs auteurs, des Malet de Graville. en Normandie, vers 1400. Ils ont été admis aux honneurs de la Cour en 1783.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 304.)

De gueules, à 3 fermeaux d'or.

Devise : *Ma force de en haut.*

M. Cambefort avec Marguerite Johnston, fille de Nathaniel Johnston, ancien député, et de Mme Johnston, née princesse Caradja.

Le mariage a été célébré le 20 juillet en l'église protestante de l'Etoile, à Paris.

La cérémonie a été présidée par M. le pasteur Picard, qui a prononcé une allocution et donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Gustave Cambefort, son oncle, et M. Charles Cambefort, son frère; ceux de la mariée : M. Raoul Johnston, son frère, et M. Raoul Duval, son beau-frère.

(V. pour la notice sur la famille Johnston le *Bulletin* de 1893, col. 369.)

D'argent, au sautoir de sable, au chef de gueules chargé de trois coussins carrés d'or.

Devise : *Nunquam non paratus.*

Armand-Jean-Baptiste-Gaspard de Béjarry, second fils de Edmond de Béjarry, décédé, et d'Hélène Caillaud ou Cailleau, avec Henriette-Madeleine Hellmann, fille de M. Max Hellmann, banquier et chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Hellmann, née Behrard.

Le mariage a été célébré le 22 juillet en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris; la bénédiction nuptiale a été donnée par S. Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours.

Les témoins étaient, pour le marié : son frère, Louis de Béjarry, et son oncle, Armand de Béjarry; pour la mariée : Pierre Onfroy de Bréville et M. William Séligman.

La maison de Béjarry est une des plus anciennes du Poitou, connue depuis le XIIIe siècle. Elle a donné des militaires distingués, des chevaliers de l'ordre de Malte et des pages du roi et du grand maître de Saint-Jean de Jérusalem.

Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1667.

François de Béjarry, chevalier, sgr de la Roche-Gueffier a pris part aux assemblées de la noblesse de Poitou en 1789.

Amédée de Béjarry, qui fut député sous la Restauration en 1816 et 1824 avait été officier général des armées vendéennes et envoyé à Paris pour traiter avec la Convention.

De sable, à trois fasces d'argent.

Le vicomte Edmond de Marsay, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, fils du comte Arthur de Marsay et de la comtesse, née Louise-Claire-Berthe Cibiel, l'un et l'autre décédés, avec Marcelle Delagrave, fille de M. Eugène Delagrave, éditeur, et de Mme Delagrave, née Aumont-Thiéville.

Le mariage a été célébré le 23 juillet, en l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris, et la bénédiction nuptiale a été

donnée par Mgr Latty, évêque de Châlons.

Les témoins étaient : pour le fiancé, M. Charles Lefebvre, professeur au Conservatoire, et le docteur Lannelongue, député, professeur à l'Ecole de médecine, ses oncles ; pour la fiancée, M. Aumont-Thiéville, notaire honoraire, son oncle, et M. Charles Béranger, ancien secrétaire d'ambassade, son cousin.

Le marié a un frère René, vicomte de Marsay, marié avec Mlle de Sers, fille du marquis de Sers, décédé, et de la marquise née de Jougla de Paraza ; une sœur Berthe, mariée en 1890 avec *Olivier*-Charles Law de Lauriston-Boubers, officier de chasseurs, et une autre sœur.

(V. pour la famille de Marsay en Poitou et Touraine le *Bulletin* de 1890, col. 299 et 714.)

De sable, semé de fleurs de lys d'or.

Louis-Marie de Gourden, lieutenant au 4e régiment de chasseurs, fils de René de Gourden et de Mme de Gourden née Athénaïs Duraquet, avec Mercedès Bastard, arrière petite-fille de M. de Golbéry, député du Bas-Rhin, sous Louis-Philippe.

Le mariage a été célébré le 25 juillet à Saint-Pierre de Chaillot, et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Chesnelong.

Les témoins du marié étaient : M. Trémeau, son colonel et M. de Gourden, son frère ; ceux de la mariée : M. Fernand Bastard, son frère, lieutenant d'artillerie, et M. Alfred de Ferry, son cousin.

La famille de Gourden, originaire de Bretagne, tient par ses alliances aux meilleures familles de cette province. Elle porte pour armes :

D'azur, à deux flèches d'argent en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant, et en pointe d'une étoile, le tout d'argent.

Adrien - Jean - Joseph - Jules - Marie, vicomte de Venel, lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens, fils de Marie-Henri de Venel, chef de bataillon au 17e régiment d'infanterie territoriale, chevalier de la Légion d'honnenr, décédé, et de Marie-Emilie-Antoinette Viguier, avec *Henriette*-Claire-Pauline Zédé, fille du général de division Zédé, commandant la 27e division d'infanterie, et de Mme Zédé, née Dupuy de Lôme.

Le mariagé a été célébré le 25 juillet en la cathédrale de Grenoble.

Dans le chœur, des faisceaux de drapeaux tricolores étaient fixés aux tentures ; au-dessus des fiancés planait, comme un immense dais, une couronne vicomtale d'un magnifique effet, retenant les écussons : du général Zédé, aux bandes transversales rouge, blanche et bleue, avec la lettre Z en or et du vicomte de Venel.

M. le chanoine Penin, curé de la cathédrale, a célébré la messe.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par Mgr Fava, évêque de Grenoble, qui leur a adressé une vibrante allocution.

Les témoins de la mariée étaient : le général baron Berge, ancien gouverneur de Lyon et ancien commandant du 14e corps d'armée, grand-croix de la Légion d'honneur, et M. Bon, chef d'état-major de la 27e division ; ceux du marié : le colonel du génie Michel Beaulieu, et le lieutenant-colonel d'artillerie comte Daru.

La famille de Venel, originaire de Provence, est connue depuis Raimond de Venel vivant en 1281.

Jean-Joseph de Venel, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du Roi et d'artillerie de la marine sous Louis XV, justifia de sa noblesse de-

·re de Venel,
lieu de Si-

breux
ıe trois
1748, en

..ules, *et une*
le tout, l'azur
·, *et le gueules,*
passant.

Odet Chapelle de Jumilhac,
.i au 3e dragons. à Nantes,
.. comte de Jumilhac et de la
..esse née Le Peletier de Rosanbo,
vec Mlle Suzanne Loonen, fille de M. Loonen et de Mme Loonen, née Malher.

Le mariage a été célébré le 30 juillet à Paris, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot ; M. l'abbé Chesnelong a donné la bénédiction nuptiale.

S. S. Léon XIII avait envoyé sa bénédiction apostolique aux jeunes fiancés.

Les témoins étaient pour le marié : Francisque de Vaugelas, son beau-frère, et le comte de Valori, chef de bataillon au 115e de ligne, son cousin ; ceux de la mariée : le commandant Desoille, son oncle, et le comte Marcel de Germiny.

Le marié a deux sœurs : Mme de Vaugelas, la baronne Bourlier d'Ailly, et un frère, Jean.

La famille Chapelle de Jumilhac est originaire du Périgord où elle est connue depuis Antoine Chapelle, sieur de Jumilhac, maître de forges, anobli par lettres patentes du roi Henri IV, concédées au mois de mai 1597. (V. le *Bulletin* de 1890, col. 263.) Elle a produit un lieutenant général des armées du roi, un gouverneur de la Bastille en 1762, un gouverneur de Sainte-Lucie en 1763 et a obtenu les honneurs de la Cour par suite des hautes fonctions dont ses membres étaient revêtus en 1763, 1770 et 1784.

La terre de Jumilhac en Périgord, seigneurie très considérable relevant au XIVe siècle de la chatellenie d'Excideuil, fut érigée en marquisat par lettres patentes de 1655 enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 avril 1656 et en la Chambre des Comptes de Paris le 28 mai 1657 en faveur de François Chapelle de Jumilhac, sgr dudit lieu, et de Saint-Jean, baron d'Arfeuille. Pierre Chapelle de Jumilhac fut admis dans l'ordre de Malte en 1661. De la branche de Chapelle de Jumilhac de Saint-Jean sont sortis un archevêque d'Arles, commandeur du Saint-Esprit, et un évêque de Lectoure en 1761. (*Armorial du Périgord*, par M. de Froidefond, t. I, 275.)

Une branche de cette famille a été substituée à la maison de Vignerot, héritière du duché pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, passé en 1642 à Armand-Jean de Vignerot, son petit-neveu ; transmis par majorat au titre de duc de Richelieu le 13 mars 1820, aux enfants d'Antoine-Pierre-Joseph Chapelle, marquis de Jumilhac, neveu du dernier duc de Richelieu par leur mère Armande-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis de Richelieu.

D'azur, à la chapelle d'or.

DÉCÈS DU MOIS DE JUILLET

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Adrien de Cugnon d'Alincourt, colonel de cuirassiers en retraite, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris le 28 juin. Ses obsèques ont eu lieu le 30 juin en l'église Notre-Dame des Champs.

Le nom de cet officier supérieur, qui ne dit rien au gros public, est universellement respecté dans la cavalerie française; il rappelle, en effet, une des phases les plus émouvantes de la babataille de Sedan, une des deux ou trois tentatives héroïques faites pour rompre la ligne de fer qui enserrait l'armée française et finit par la contraindre à la désastreuse capitulation que l'on sait.

Au début de la guerre, M. d'Alincourt commandait un escadron du 1er cuirassiers; ce régiment faisait partie de l'admirable division de Bonnemains, la même qui s'illustra dans les charges légendaires de Reischoffen.

Le jour de Sedan, la division prit part aux charges du plateau de Floing; vers la fin de la bataille, décimée, écrasée par les forces supérieures de l'ennemi, elle dut suivre le mouvement général de l'armée française qui se repliait sur la place, à la suite d'efforts aussi héroïques que malheureux.

La famille Cugnon d'Alincourt est originaire de Champagne, où elle a été maintenue dans sa noblesse, par jugement de M. de Caumartin.

Plusieurs de ses membres ont pris part à l'assemblée de la noblesse de Reims le 2 avril 1789 pour la nomination des députés aux Etats-Généraux.

Mlle Alice de Cugnon d'Alincourt a épousé le 8 janvier 1890, à Amiens, Gaëtan de Witasse, dont la famille fut maintenue en son ancienne noblesse, par jugement de Bignon, intendant de Picardie.

(V. le *Bulletin* de 1890, col. 36.)

De sable, à trois étriers d'argent.

Léon-Maximilien-Maurice de Béthune-Hesdigneul, comte de Béthune (fils aîné du comte Philippe, décédé en 18.. et de Louise de Lannoy), président de la Société des Amis de l'Enfance, est décédé à Paris le 30 juin.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 juillet en l'église Sainte-Clotilde. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Le défunt avait ép. en 1841 Mathilde Montgomery, sœur de la mère du comte Guy de la Rochefoucauld, dont il a eu : 1. *Marie*-Eugénie-Louise, mariée en 1867 à André, comte de Coronnel; 2. Maximilien, né en 1847, marié à Marguerite de Montesquiou-Fezensac, dont deux filles : Alix et Mahaut.

Il a eu un frère : *a.* Gaston de Béthune, ancien député des Ardennes, décédé en 1891, marié à Henriette de Jaubert, décédée, dont une fille Marguerite, mariée en 1871 à Henri d'Auvergne; et une sœur : *b. Albine*-Charlotte-Gabrielle, mariée en 1835 à Frédéric de Chinot, vicomte de Fromessent, officier aux lanciers de la garde royale.

Le comte défunt, Léon de Béthune, était le chef du troisième rameau issu de Marie-Aimé-Bernard-Joseph-Eugène-Maximilien de Béthune, frère du prince Albert de Béthune, grand-père

du prince actuel. Ce rameau s'éteint avec lui dans les mâles.

Il ne reste aujourd'hui de la maison de Béthune des Plancques, comme représentants mâles, que : 1° le prince Henri de Béthune, né en 1848, non marié ; 2° une branche en Belgique dont le chef est Hector, comte de Béthune, né en 1832, marié à Marie-Augustine-Caroline-Isabelle de Maillen, dont postérité ; 3° et la branche des comtes de Saint Venant, substituée en 1808 aux noms et biens des Béthuné-Sully par Alexandrine-Hortense d'Epinay Saint-Luc, mère du dernier duc de Sully.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 669.)

D'argent, à la fasce de gueules.

Devise : *Spes in Deo non vana.*

La comtesse de Corcelle, née Mélanie de Lasteyrie du Saillant, veuve de Claude-*François*-Philibert de Corcelle, ancien ambassadeur de France à Rome, âgée de 86 ans, est décédée à Paris le 1er juillet. Ses obsèques ont eu lieu le 3 juillet en l'église Saint-Philippe du Roule.

Elle a eu de son mariage : 1. Pierre-François-Gilbert de Corcelle, ministre plénipotentiaire ; 2. Marie-Hélène-Marthe, mariée au marquis de Chambrun, décédé, avocat conseil à l'ambassade de France à New-York, dont elle a eu : *a.* le marquis de Chambrun ; *b.* le comte Jacques-Adelbert de Chambrun ; *c.* le vicomte de Chambrun.

Le corps a été provisoirement déposé au cimetière du Père-Lachaise, en attendant son transport à Corcelle, où aura lieu l'inhumation définitive.

(V. pour la maison de Lasteyrie du Saillant, en Limousin, le *Bulletin* de 1887.)

De sable, à l'aigle éployée d'or, écartelé d'argent au lambel de 3 pendants de gueules.

(V. pour l'ancienne famille Tircuy de Corcelle en Lyonnais, titrée comte romain par le pape Pie IX en 1859, les *Bulletins* de 1890 et 1892.)

D'azur, à la fasce d'or.

Devise : *Pour voir s'il fait bien.*

Le vicomte Albert Walsh de Serrant, est décédé le 5 juillet au château de Quéhillac (Loire-Inférieure), à l'âge de 73 ans.

Il était l'arrière petit-fils du comte Walsh, maréchal de camp qui fit les preuves pour les honneurs de la cour en 1787, et fut père du comte Alfred, né en 1768, gentilhomme de la chambre de Charles X, officier supérieur, dont :

1. Emma, née en 1820, mariée en 1859 au baron de Meneval ;

2. Mathilde, mariée : 1° en 1847 au baron Le Clément de Taintignies, dont deux filles ; 2° remariée avec le comte Alfred Walsh, son cousin, dont elle est veuve depuis 1870 ; lui-même était veuf de la comtesse de Serrant ; c'était le père du défunt ;

3. Caroline, née en 1823, mariée au comte Edouard de Diesbach, dont 2 fils et une fille.

(V. pour la maison Walsh, originaire d'Irlande, admise aux honneurs de la cour en 1787, les *Bulletins* de 1887 et 1891.)

D'argent, au chevron de gueules accompagné de trois phéons (ou fers de lance) *de sable.*

Devise : *Transfixus non mortuus.*

Le comte Robert-Cardin Le Bret est décédé au Mans dans la première semaine de juillet où ses obsèques ont eu lieu le 8. Le deuil était conduit par le comte et le baron Le Bret, fils du défunt ; le vicomte de Foucault et le baron Sébastien de la Bouillerie, ses gendres ; Charles de Vauguion, son beau-

frère ; Emmanuel de la Bouillerie, son petit-fils.

Le comte Le Bret, officier de cavalerie, a ép. au mois de mai 1890 Eugénie Harty de Pierrebourg.

Le baron Le Bret a ép. N... Agar de Maupas.

Cette famille originaire de Normandie fut maintenue dans sa noblesse par jugement de Chamillart, intendant sous Louis XIV.

D'azur, au chevron d'or.

La comtesse Jehan de Changy, née *Marie*-Hélène Nachet, est décédée le 12 juillet, dans sa vingt-cinquième année, au château de Mailly, chez sa mère la baronne Nachet.

Les obsèques ont été célébrées le 15 juillet dans la chapelle du château de Mailly.

La défunte était fille du baron Georges Nachet, décédé, et de Louise-Hélène Guérin.

La famille Carpentier de Changy, originaire du Cambrésis, répandue en Flandre, en Belgique et en Nivernais, descendant de Roger Carpentier, sire de Gouy, bienfaiteur de l'abbaye de Vaucelles en 1160, est connue depuis deux siècles sous le nom de Carpentier de Changy. Les autres branches qui ont porté les noms de Marigny, de Crécy et de la Thuillerie, en Nivernais sont éteintes.

Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1669. Sa filiation remonte à 1267.

Marie-François-*Jehan* Carpentier, comte de Changy, mari de la défunte est fils de François-Pierre-Charles-Eugène, comte de Changy, et de Marie-Anna-Félicité Melotte d'Envoz, dont il est le quatrième enfant.

D'azur, à l'étoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent 2 et 1.

Devise : *Dieu m'ayde.*

La comtesse Alphée de Trobriand, née de la Rochefoucauld-Bayers, est décédée en son château de la Bergeronnerie, près Tours, le 13 juillet.

Son mari était le frère du comte de Trobriand qui, pendant la guerre de sécession, aux Etats-Unis en 1865, commanda le régiment français levé à New-Yorck ; il devint général de brigade ; plus tard il fut nommé major général et gouverneur de la Nouvelle-Orléans. De son mariage avec Mlle Masson-Jones il n'a laissé que deux filles.

L'un et l'autre étaient fils du général comte de Trobriand qui commandait à Rouen en 1830.

La famille Denis de Trobriant, *alias* de Trobriand, en Bretagne, a été maintenue dans sa noblesse à l'époque des vérifications qui ont eu lieu sous Louis XIV. Elle a possédé dans cette province les terres de Trobriant, de Gaurequer, de Keredern et de Cozquerou.

En 1764, N... de Trobriant, lieutenant de vaisseau, assista avec la noblesse aux Etats-Généraux de Bretagne ; il était capitaine de vaisseau en 1777.

Il commanda l'*Amphion* dans l'escadre d'Orvilliers au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778, où il essuya tout le feu de l'escadre anglaise ; mort à Brest le 18 février 1780, chevalier de Saint-Louis depuis 1771. *(Histoire des chev. de Saint-Louis*, t. II, p. 194.)

N. Denis de Trobriant, lieutenant de vaisseau, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1791 (Id. p. 492).

La comtesse de Trobriant est décédée sans enfants ; elle a légué sa belle propriété pour être transformée en colonie agricole. Une nièce de son mari, Beatrice Denis de Trobriant, avait épousé M. Burnett-Stears, dont elle a eu trois enfants, un fils et deux filles ; l'aînée de celles-ci a épousé, le 5 octobre 18.., le comte de Maleissye (Charles-Marie-Etienne), officier de dragons.

Mme Burnett-Stears, née de Trobriant, dernière du nom, habite le château de Kerstears, près Brest. Elle avait une sœur, Mme Post, habitant à New-York en 1889.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 615-617.)

D'argent au sautoir de gueules.

Henri, comte de la Rochefoucauld-Bayers, ancien maire de la Garnache (Vendée), né en 1806, décédé le 27 janvier 1889, chef du troisième rameau de la branche de Bayers, av. ép. en premières noces Mlle de la Choltière dont il eut trois filles : 1. Mme de Griffon ; 2. Mme de Baudry-d'Asson ; 3. Mme de Boisdavid ; et en secondes noces Mlle Sibert, dont une fille, la comtesse Alphée de Trobriant, qui donne lieu à cette notice.

(V. le *Bulletin* de 1889, col. 25-28.)

Burelé, d'argent et d'azur de 10 pièces, à trois chevrons de gueules le premier écimé, brochant sur le tout.

Devise : *C'est mon plaisir.*

Le comte Jacques de Lauriston, fils de Charles-Louis-Alexandre comte de Lauriston et de la comtesse née Marie-Félicité Pascal, neveu du marquis de Lauriston, est décédé le 14 juillet à Pornic (Loire-Inférieure), à l'âge de 42 ans. Il appartient à la branche cadette issue du maréchal.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 juillet à Paris et l'inhumation s'est faite au Père Lachaise dans un tombeau de famille.

Il avait épousé en 1883 Marie-Claire-Amélie de Franqueville ; son frère Pierre-Louis-Léon-*Roger*, décédé en 1887, avait épousé en 1884, Pierrette-Jeanne Bourlier d'Ailly.

(V. pour la maison Law de Lauriston les *Bulletins* de 1887, col. 374, 679 ; de 1888, col. 300, 432 ; 1891, col. 372). C'est par suite d'une erreur d'impression que le volume de 1886 a été signalé comme contenant des renseignements généalogiques sur cette famille, il faut lire 1887.

D'hermines, à la bande de gueules accompagnée de deux coqs de même, l'un en chef, l'autre en pointe ; aliàs : *à la bordure engreslée de gueules.*

Devise : *Nec obscura nec ima.*

Pierre-Paul Posuel, vicomte de Verneaux, est décédé à Paris, le 18 juillet. Ses obsèques ont eu lieu le 22 en l'église Sainte-Clotilde.

Il avait épousé, en premières noces, Marie Gaultier de Rigny, fille du comte de Rigny, vice-amiral, ministre de la marine et des affaires étrangères, et d'Adèle-Narcisse de Fontaine.

La vicomtesse de Verneaux était veuve du comte Charles-Léonor-Henri de Galard-Béarn.

En deuxièmes noces, le vicomte de Verneaux épousa Mlle de Candolle.

Il laisse un fils, Pierre de Verneaux, et deux filles. Sa sœur Armande-Marie-Suzanne Posuel de Verneaux, marquise de Belmont-Briançon, est décédée à Paris, sans enfants, le 7 janvier 1892, à l'âge de 65 ans.

Le deuil était conduit par M. Pierre de Verneaux, fils du défunt ; le baron d'Ivry, le duc de Montesquiou-Fezensac, le marquis et le comte de Candolle, le comte de Veyny d'Arbouse, le comte de Caraman, le marquis et le comte Georges de Talhouët-Roy et le marquis de Balleroy, ses neveux.

L'inhumation a eu lieu à Vaugrineuse dans une sépulture de famille.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 46.)

D'argent, au chevron de gueules, au chef du même chargé d'un lion léopardé d'or.

Joseph-*Eugène* de Villardi, marquis de Montlaur, ancien député de l'Allier à l'assemblée nationale, membre du

conseil de la Société des agriculteurs de France, officier de la Légion d'honneur, est décédé le 19 juillet à Paris; ses obsèques ont eu lieu au château de Lyonne en Bourbonnais; il était âgé de 79 ans.

Il était fils aîné de Eugène-Paulin-Raymond de Villardi, marquis de Montlaur, chef d'escadrons, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Malte, et de Bénigne-Charlotte Cadier de Veauce.

Le 23 janvier 1844 il avait épousé Léopoldine-Xavier-Victorine de Reclesne, héritière d'une très ancienne maison, originaire de l'Autunois, répandue en Auvergne et en Dauphiné, qui avait sa sépulture avec inscription dans l'église paroissiale de Paray le Monial (Saône-et-Loire). La marquise de Montlaur est décédée au mois de septembre 1888. De son mariage il avait eu quatre enfants : 1. Humbert-Eugène-Léopold comte de Montlaur, marié le 18 juin 1887 à Madeleine de Chamerlat de Bourrassol; 2. Charles-Joseph-Gontran, vicomte de Montlaur, ancien attaché d'ambassade, marié à Marguerite de Mieulle (de l'Anjou); 3. Marie-Pauline-Gilberte, décédée en 1866, non mariée; 4. *Solange*-Bénigne, mariée le 1er août 1889, au baron Olivier de Boutray, officier d'artillerie.

Le marquis de Montlaur qui vient de s'éteindre était un littérateur distingué qui a laissé des œuvres charmantes, et un agronome éminent qui avait eu de nombreux succès dans les concours.

Il avait : 1° un frère Anatole-*Léopold*-Auguste, comte de Villardi de Montlaur, ancien capitaine de cavalerie, marié en 1850 à Léonie-Lydie *aliàs* Aimée-Fanny-Lydie Vaissière de Saint-Martin dont René de Montlaur, officier de dragons, marié le 7 avril 1886 à Marie de Mandell d'Ecosse; 2° et une sœur mariée en 1841 à Charles de Salvert-Bellenave.

La branche cadette de cette famille formée par Joseph-Isidore de Villar[di] comte de Montlaur, frère cadet de [Eu]gène-Paulin-Raimond a aujourd'hui pour chef Archambaud-*Raimond* [de] Villardi comte de Montlaur, marié [en] 1857 à Marie-Louise-Ghislaine-Lucy [de] Girard du Demaine, dont : *a* Amaury marié le 23 avril 1887 à Marie-Mathilde-Henriette Welles de Lavalette, fille du marquis de Lavalette, et [de] Marie-Léonie Rouher; *b.* Savina-Charlotte-Marie-Diane-Geneviève, mar[iée] le 9 mars 1887 à Jean-Edouard-Richard de Falcon de l'Isle, vicomte [de] Saint-Géniès.

Le comte Raimond de Montlaur a [eu] deux sœurs : *a.* Marie-Aimée, baronne [de] Tourtoulon-Lasalle décédée, laissant une fille la vicomtesse d'Estienne [de] Saint-Jean; *b.* et Marguerite-Antoinette-Isaure, mariée à Alfred de Chapel de Cardet, dont postérité.

(V. les *Bulletins* de 1886, 1887, 1888, 1889.)

D'azur, au dextrochère armé d'argent, mouvant de senestre et tenant une palme d'or; aliàs : *D'azur, au bras [armé] d'argent, tenant une palme de sinople, au chef de gueules soutenu d'argent chargé de deux étoiles d'or* (Pithon-Curt).

Devise : *Virtuti palma præmium.*

La marquise de Sers, née Jougla de Paraza est décédée le 19 juillet, à l'âge de soixante-six ans, à Paris, rue Pierre-Charron.

Elle était la fille du baron de Paraza et de la baronne née d'Etchegoyen. Elle avait épousé Henri-Léopold-Charles, marquis de Sers, député en 1871 et laisse de ce mariage une fille, mariée au vicomte René de Marsay.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Pierre de Chaillot.

La famille de Jougla en Languedoc a fait plusieurs branches connues sous

les noms de barons de Lauzières, de Saint Rome de Tarn et de Paraza.

La branche de Lauzières a donné trois trésoriers de France au bureau des finances de la généralité de Montpellier en 1632, 1656 et 1682.

François de Jougla, baron de Lauzières, trésorier de France en 1682, demeurant à Montpellier, fils de François de Jougla et de Mlle de Bocaud, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 21 mars 1670, comme fils et petit-fils de trésoriers de France. Cette branche parait éteinte dans le cours du XVIIIe siècle.

Jean Jougla du Fresne, conseiller du roi et son maître d'hôtel, sgr et baron de Saint-Rome de Tarn, demeurant à Gignac, diocèse de Béziers, fut maintenu noble par jugement du 21 août 1669 en conséquence des lettres d'anoblissement du mois d'octobre 1643 confirmées au mois de janvier 1669.

Isabeau de Jougla, fille de Jean de Jougla, baron de Paraza, au diocèse de Narbonne, et de Françoise de Roumieu, ép. le 4 septembre 1650 Jean de Bérard de Montalet.

En 1789 Henri-Elisabeth de Jougla, sgr baron de Paraza, conseiller au parlement de Toulouse du 30 août 1764, prit part aux assemblées de la noblesse de Carcassonne pour la nomination des députés aux Etats généraux. Il figure également à l'assemblée de Toulouse sous le nom de M. de Paraza, conseiller au parlement; le 6 mai 1789 il remplaça comme président M. de Cambon.

Il était fils d'André de Jougla baron de Paraza, pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse, le 13 juin 1725, qu'il vendit le 14 août 1737. Le même jour il avait acquis une charge de conseiller aux requêtes et une autre de conseiller au parlement. Il vendit la première en 1737 et l'autre en 1769. Ces diverses branches avaient pour armes :

D'azur, à un épervier d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

Le marquis de Sers décédé avait un frère Henri comte de Sers, capitaine commandant au 7e hussards, chevalier de la Légion d'honneur en 1856.

(V. pour la maison de Sers, originaire du Languedoc, connue depuis 1235, le *Bulletin* de 1885-1886, col. 386.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'argent, aliàs *d'or, armé et lampassé de gueules*, qui est de Sers ; *aux 2 et 3 d'azur, à trois étoiles d'or.*

Pierre-Louis-*Edouard*, baron de Larminat, fils de Jean-Charles, baron de Larminat, conservateur des chasses de la Couronne et maire de Fontainebleau sous la Restauration, et de Mlle de Boisd'hyver, est décédé à Bayeux dans sa 84e année.

Il avait épousé Mlle Yver de la Bruchollerie dont il a eu : 1. Jean, chef de l'exploitation adjoint des chemins de fer de l'Ouest, marié à Mlle Colas des Francs ; 2. Henri, capitaine d'artillerie, marié à Mlle Dubochet ; 3. Louis, ingénieur des ponts et chaussées, marié à Mlle de Cacqueray ; 4. Etienne, capitaine d'infanterie ; 5. Joseph, lieutenant de vaisseau, décédé, marié dont postérité ; 6. l'abbé de Larminat ; 7. la comtesse du Merle ; 8. Thérèse de Larminat, religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve ; 9. Mme Alexis de Laage ; 10. Anne.

(V. pour la notice sur cette famille divisée en plusieurs branches les *Bulletins* de 1887, col. 289-290 ; 1889, col. 236 et 419.)

D'hermines plein ; aliàs, *d'argent semé d'hermines.*

La comtesse Henri de Ferré de Péroux, née Marie-Noémi-Augustine-Monique d'Estienne d'Orves, fille du

comte d'Estienne d'Orves et de la comtesse née de Beaumont d'Autichamp, est décédée le 21 juillet à Brest, à l'âge de 29 ans.

Elle avait épousé le comte *Henri-*Gabriel-Marie de Ferré de Péroux, veuf de Mlle de Lorgeril, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, dont elle ne laisse pas d'enfants.

(V. pour la notice sur la maison de Ferré de Péroux, originaire du Poitou, fixée en Bretagne, le *Bulletin* de 1889, col. 281.)

De gueules, à une bande d'or accompagnée de trois fleurs de lis du même posées 2 et 1.

Devise : *Fidèle sous la garde de Dieu.*

La comtesse défunte était sœur du vicomte d'Estienne d'Orves, du baron Augustin d'Estienne d'Orves et de Félicie d'Estienne d'Orves.

(V. pour la notice sur la maison d'Estienne en Provence et Dauphiné qui a fait les branches de Prunières, de Saint-Jean et d'Orves, les *Bulletins* de 1886, col. 26 ; 1893, col. 172).

De gueules, à la bande d'or accompagnée en chef d'un gland d'or vêtu, tigé et feuillé du même, et en pointe d'un besant aussi d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Guillaume-Camille-*Alfred* de Candie de Saint-Simon est décédé le 25 juillet à Toulouse, dans sa 73e année.

Il avait épousé Mlle d'Espouy dont il a eu deux filles : 1. Amélie, en relig[...] Marie de Sainte-Thècle, de la Socié[...] de Marie Réparatrice ; 2. Pauline, mariée à Gabriel-François de Blay d[...] Gaïx, commandant du génie à Bayonn[...], dont : Emmanuel, Guillaume, Bernar[...], Ursule et Marie.

La sœur du défunt avait épousé [...] baron de Bellissen, ancien auditeur a[...] Conseil d'Etat sous le second empire.

La famille Candie de Saint-Sim[...], qui paraît s'éteindre dans les ma[...] avec le défunt, était originaire de T[...]louse, où elle prit part aux assemb[...] de la noblesse en 1789.

Jean-Baptiste Candie, sgr de Sai[...]-Simon, près Toulouse, conseiller [...] roi, payeur des gages du parleme[...], mourut en 1773.

Jean-François-Marie Candie, sgr d[...] Saint-Simon, trésorier général d[...] France à Toulouse, dénombra ses fi[...] nobles devant les capitouls les 12 ao[...] 1778 et 15 janvier 1787 ; il assista [...] l'assemblée de la noblesse tenue à To[...]louse en 1789, avec le chevalier de Candie, premier capitaine de rempla[...]ment du régiment du duc d'Angoulê[...] dragons. (V. *Nobiliaire Toulousain*, t. [...] p. 164.)

De gueules, au lis de jardin fle[...] d'argent, terrassé de même, accost[...] deux colombes affrontées aussi d'arg[...] au chef cousu d'azur, chargé de tr[...] étoiles d'argent.

Devise : *Candor et honor.*

J. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Histoire religieuse du département de l'Hérault, pendant le Consulat et les premières années de l'Empire,

Par le chanoine F. SAUREL (1). — Tome IV

Le quatrième et dernier volume de cette longue histoire, aussi savamment qu'agréablement documentée, vient de paraître. Les chapitres de la fin en sont aussi intéressants que la première page Il fallait s'attendre à une pierre plus solide encore pour le couronnement de l'œuvre entreprise par M. le chanoine Saurel. L'auteur nous en avait fait la promesse; il l'a magistralement tenue.

Après nous avoir fait assister, non sans nous procurer de fréquentes émotions, à des évènements qui touchent de très près à notre beau département, il reprend sa tâche dès le 18 brumaire, au moment où l'esprit législateur des consuls s'imprimait sur tout et sur tous. Ceux-ci ont à peine publié divers arrêtés sur l'exercice du Culte (7 nivôse), que la résistance recommence de la part des « Inconstitutionnels ».

La « Petite Vendée » de Saint-Gervais fut surtout le terrain exploré à la recherche du prêtre Castel et de plusieurs autres que l'on poursuivait.

Survient enfin la nomination des premiers préfets (17 février 1800) avec Nogaret qui prend les ordres du terrible Fouché, faisant appel à « l'Amour de l'Ordre », et sait les faire rigoureusement observer. Tout prêtre déporté ne peut rentrer qu'après avoir fait, d'avance et par écrit, sa promesse de fidélité à la Constitution ; le clergé se soumet après une entente commune le 27 frimaire an IX, et la situation sera possible à liquider, du moins on l'espère, avant la proclamation du Concordat. Il y aura bien encore lutte entre les partis et quelques partisans, ceux surtout dont l'indignité personnelle attire plus particulièrement l'attention de l'administration, tel le curé Etienne Eustache, qui s'était installé, avec femme et enfants, aux environs de Saint-Gervais ; certains maires fermeront les églises dont ils emporteront tranquillement les clefs; deux prêtres seront condamnés à mort par la Commission militaire siégeant à Nîmes, *Robert* et *Solier sans Peur*, à qui le chanoine Saurel a consacré ailleurs une fort intéressante étude, et qui fut fusillé au Vigan.

Enfin, le concordat était signé. Pie VII demandait leur démission aux divers prélats qui, au nombre de quatre-vingts, avaient quitté la France. Ceux-ci résistent malgré la timide acceptation bien vite retirée de l'évêque de Malide, et, après un échange de lettres auxquelles le pape répondait de sa propre main, les résistants furent proclamés déchus par une bulle.

Non sans opérer une véritable révolution dans l'Hérault, le libre exercice du culte, ordonné par la loi de germinal an X (8 avril 1802), se rétablissait peu à peu. On chantait par ordre les « *Salvam fac Rempublicam* et les *Salvos Consules* » (injonction du préfet Nogaret, en date du 7 septembre 1802), qui devaient bientôt ne plus s'adresser qu'au consul à vie Bonaparte, et le premier évêque concordataire Rollet était installé à Montpellier, dans la

(1) Montpellier et le département de l'Hérault, chez tous les libraires. Paris, H. Champion, libraire, 9, quai Voltaire.

maison de Cambis, attenante au palais épiscopal actuel.

Cependant, le Concordat n'avait pas rencontré que des adhésions : une scission dite « des Purs » ou « Anticoncordataires », ou bien encore « de la Petite Eglise », s'était formée avec Teissier, correspondant attiré de M. de Malide, et l'abbé Albrand, originaire d'Embrun. On fut obligé de sévir contre eux jusque par les moyens de la detention, en même temps qu'on supprimait partout les chapelles particulières et clandestines.

Il est assez malaisé, pour une plume laïque et profane, de suivre, dans tous les détails spéciaux qu'en donne l'auteur, cette longue et pénible réinstallation des diverses et si multiples attributions du culte ; il ne paraît pas cependant sans intérêt de citer tout au moins, ne fût-ce que comme preuve de l'entente qui existait avec le pouvoir, la manifestation qui, le 24 février 1803, fut faite à Montpellier par l'évêque, en l'honneur du général Leclerc, beau-frère de Napoléon, mort de la fièvre jaune à Saint-Domingue. On peut encore lire, à propos des difficultés auxquelles se buttait sans cesse l'administration, le curieux mémoire du conseiller d'Etat Portalis, à qui l'auteur reproche d'avoir voulu en savoir plus que l'évêque sur des questions d'ordre purement canonique. La réorganisation des paroisses devait fatalement attirer des mécontents ; ils se manifestèrent par la protestation de quinze prêtres oubliés, tandis que, de leur côté, « les Purs » relevaient plus haut l'étendard de la révolte aux nouvelles institutions.

L'évêque de Montpellier tente de faire à travers le département une première visite qui dut lui susciter de nombreuses et amères réflexions au milieu des ruines que la Révolution y avait amoncelées. L'ère des jubilés et des processions s'ouvrait simultanément et partout à la fois. On s'y montra pas précisément fav[...] ble à Béziers, où le maire [...] nier dut, pour les laisser faire, ob[...] des ordres supérieurs. Les repré[...] tants les plus autorisés du schisme Malide sont de nouveau recher[...] sans résultat dans diverses maison[...] la ville ; mais l'effondrement de « Petite Eglise » devenait bientôt [...] fait accompli par la lettre que M. [...] Nicolay adressa de Florence au car[...] nal Consalvi, et un peu plus tard [...] la mort de M. de Malide à Londres.

Les ennuis suscités de toutes par[...] ne manquaient pas non plus à l'év[...] que Rollet, tant de la part de ses d[...] servants que des autorités impéri[...] impuissantes à le seconder. Les pa[...] phlétaires s'attaquaient à sa person[...] les congrégations même lui résistaien[...] une église de pénitents à Cellene[...] s'administrait sans prêtres ; de n[...] veau, de mesquines questions de s[...] nerie, sans cesse renaissantes à to[...] les époques, se reproduisaient ; il [...] vint jusqu'à l'impossibilité de fon[...] à Montpellier, comme il en avait co[...] l'espoir, un séminaire dans l'an[...] local des Récollets, où se trouvait in[...] tallé un magasin de poudres et de [...] pêtres sous la surveillance d'un nom[...] Roy. Son séjour dans le departem[...] n'était plus tenable : Napoléon, [...] n'hésitait jamais à trancher les qu[...] tions dont il se sentait obsédé le [...] clara démissionnaire sans le consu[...] et le nomma chanoine à Saint-Den[...] il devait en faire plus tard un bar[...] de l'empire. Il désigna pour lui su[...] der l'abbé Fournier Nicolas, son c[...] pelain, prédicateur célèbre qu'il av[...] d'abord considéré comme fou et f[...] enfermer à Bicêtre, puis à Turin d[...] un bagne de droit commun.

Ici se termine l'œuvre de M. le [...] noine Saurel. C'est une conscienci[...] étude très appréciable par son car[...] tère d'impartialité chez un prêtre [...]

est surtout un historien doublé d'un érudit. Dans cette voie nouvelle ouverte à travers le riche filon de nos archives, tout a été relaté selon que les faits accomplis en avaient marqué l'empreinte, sans altération et sans démarque. C'est comme une bonne action à l'honneur d'un honnête homme, qu'on est heureux de renco trer et de signaler au milieu du mouvement historique et littéraire de décentralisation qui s'opère et s'accentue davantage depuis quelque temps parmi les savants de province. Elle ne saurait surprendre ceux qui connaissent et, partant, apprécient très fort la haute valeur et l'estime générale dont jouit M. le chanoine Saurel.

Fernand TROUBAT.

Catalogue historique des généraux français [1]

Nous venons de réunir en volume les notices publiées dans le *Bulletin* sous le titre de *Catalogue des généraux français, connétables, maréchaux de France, lieutenants généraux, maréchaux de camp.* Le premier fascicule comprend les connétables et maréchaux de France, depuis la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.

La publication des autres fascicules suivra, après l'insertion des notices dans le *Bulletin*. Voici le texte de la *Préface* qui figure en tête de ce premier fascicule :

L'armée a tenu en tout temps une grande place dans l'organisation sociale de notre pays. C'est par elle que s'est constituée et consolidée notre unité nationale. En écrire l'histoire serait refaire celle du pays même, et telle n'est pas notre prétention. Nous poursuivons un but plus modeste qui n'ést pas, croyons-nous, sans utilité.

Les noms des chefs qui ont eu la gloire de contribuer aux succès de nos armes à travers les siècles sont épars dans les biographies générales, et l'histoire militaire ne leur a pas toujours donné dans ses annales une place suffisante. Les travaux entrepris pendant le dernier siècle par le P. Anselme dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* ; par l'annaliste Pinard dans sa *Chronologie militaire ;* et sous la Restauration par Courcelles dans son *Dictionnaire des Généraux français*, sont restés incomplets et ne se trouvent qu'en un bien petit nombre de mains, leur prix n'est pas à la portée de toutes les fortunes. La vie de ces chefs militaires, illustres pour la plupart, mérite d'être mieux connue.

Nous avons formé le dessein de publier sur chacun d'eux une courte notice, en adoptant, sous forme de catalogue, l'ordre chronologique des *promotions*, ce qui permettra de suivre avec plus d'intérêt la succession des événements militaires auxquels leur nom s'est trouvé mêlé.

Il s'en faut de beaucoup, cependant, que les noms de tous soient connus.

Pour les connétables et les maréchaux de France, qui faisaient partie des grands officiers de la Couronne et par conséquent de l'entourage du Souverain, le nom a été conservé depuis les temps les plus anciens. Il en est autrement des chefs des milices communales, urbaines et féodales qui composaient de petites bandes commandées suivant le temps, jusqu'à la formation des armées régulières, par les consuls, les curés, les viguiers ou vicomtes, les baillis, les seigneurs, et surtout par les sénéchaux du roi ou des grands feudataires, chargés de les convoquer pour les mener à la guerre.

Les cadres tels que nous les comprenons aujourd'hui, ou à peu près, ne

(1) Un vol. gr. in-8° à deux colonnes. Premier fascicule. Prix, 4 fr.; pour nos abonnés, 3 fr., pris dans nos bureaux, et 3 fr. 50 par la poste.

remontent pas au-delà du XVIe siècle et ont commencé avec la formation des LÉGIONS sous François Ier et Henri II. Avant cette époque on ne connaissait pas encore le titre de colonel, ni celui de mestre de camp, mais seulement ceux de capitaine, de lieutenant et d'enseigne, qui étaient des charges très considérables (1).

Les maréchaux de camp ne remontent pas au-delà du règne d'Henri IV et les lieutenants généraux furent institués sous Louis XIII.

A l'énumération de leurs faits d'armes ou états de services, nous avons ajouté quelques détails sur leur famille en donnant leur origine, le nom et les alliances de leurs enfants et la description de leurs armes, ce qui permet de retrouver l'identification de chaque personnage dans les recueils de généalogies.

Ce *Catalogue historique des Généraux français* sera publié par fascicules ou livraisons de dix feuilles in-8° à deux colonnes, qui formera le résumé succint de notre histoire militaire depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. Il est à peine besoin d'ajouter que nous avons apporté dans sa rédaction la plus entière impartialité. L'ordre que nous avons suivi nous oblige de commencer par l'ancienne monarchie.

« L'armée de l'ancienne monarchie a légué aux soldats de la République les plus nobles exemples », a dit le général Thoumas, dans la préface du livre *Les combattants de 1870-71*, par le commandant L. Rousset.

N'est-ce pas à la solidarité des générations entr'elles, inspirée par l'amour du foyer domestique et des progrès réalisés au prix de tant d'efforts, que nous devons cet héritage de patriotisme si fidèlement conservé, qui a survécu, dans tous les temps, à nos divisions et à nos revers ?

(1) V. le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. I, p. 255. — Paris, 1721.

« Qu'importe, dit un auteur contemporain, le régime sous lequel des Français se sont illustrés, s'ils ont contribué à la grandeur de notre pays ? Qu'importe la couleur du drapeau si ce symbole sacré de la patrie a abrité la victoire ! La France, quel que soit le système politique qui la régit est toujours la France, notre mère à tous, et ses fils doivent être fiers des exploits de leurs devanciers » (1).

Ce sentiment, nous en sommes persuadé, se dégagera de la lecture des courtes notices que nous livrons au public, elles n'ont été inspirées que par un ardent amour de la Patrie et par le désir de perpétuer le souvenir de ses enfants qui, sous tous les régimes, lui ont fait le généreux sacrifice de leur vie pour assurer sa grandeur, sa prospérite et sa gloire.

L. DE LA ROQUE.

Le marquis de Saporta

Dans notre numéro du mois de février 1895, col. 108, nous avons annoncé la mort de Louis-Charles-Joseph-*Gaston* marquis de Saporta, un des savants les plus distingués de notre siècle, dont la perte a causé les plus vifs regrets dans le monde scientifique, non seulement en France, mais encore en Amérique, en Suède, en Russie, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Italie. « L'image de ce vénérable septuagénaire, infatigable dans son dévouement à la science, si enthousiaste, si affable et si bienveillant ne pourra s'effacer de la mémoire de quiconque eut la bonne fortune de l'approcher, même une seule fois. » (2)

Ses études se rapportent surtout aux sciences naturelles et plus particuliè-

(1) F. Bellanger, *Les Gardes du corps sous les anciennes monarchies*. Paris, 1895, p. 9.

(2) N... Alboff, botaniste russe, explorateur du Caucase occidental.

rement à la paléontologie végétale et à la botanique fossile, au développement desquelles il a contribué pour une large part. Ses investigations ont porté sur toutes les époques géologiques ; des voyages nombreux dans tous les pays d'Europe lui ont permis de récolter sur place nombre d'échantillons qu'il a déterminés et dont il a indiqué la place exacte dans la série végétale. Il suffit de parcourir un ouvrage de botanique fossile pour voir quelle large place ses travaux occupent dans cette science.

Ses communications à l'Académie des sciences, ses études publiées soit dans la *Revue des Deux Mondes*, soit dans la *Nature*, ont fait connaître de bonne heure M. de Saporta au monde savant : il était correspondant de l'Institut de France, président de l'Académie des sciences et lettres d'Aix, et de celle de Marseille, membre de l'Académie de Bruxelles, de Madrid, de la Société géologique de Londres et de la Société royale géologique de Portugal. Son nom qui est une des gloires scientifiques de l'Ecole de médecine de Montpellier au XVIe siècle est inscrit parmi ceux des conseillers à la Cour des Comptes de la même ville.

« Le marquis de Saporta, a dit M. de Magallan, vice-président de l'Académie d'Aix, ne nous laisse pas seulement de magnifiques ouvrages et de précieux souvenirs. Il nous laisse mieux encore, un bel exemple, celui d'une existence toute de travail, consacrée toute entière à la recherche de la vérité. Ce grand seigneur n'était pas de ceux qui croient que les hauts faits des aïeux dispensent leurs héritiers de rien faire, et que les nobles actions des pères sont, pour les fils, une excuse à l'oisiveté. Porteur d'un nom glorieux, il eut à cœur de le glorifier plus encore. Ce descendant d'ancêtres éminents, a pu se dire, lui aussi, le fils de ses œuvres.

« La mort l'a saisi à l'improviste, mais il était de ceux qui n'ont pas à craindre ses surprises, car toutes leurs heures sont consacrées à l'accomplissement de la loi. Comme le soldat sur le champ de bataille, comme l'ouvrier sur le chantier, il est mort à son poste (le 26 janvier), devant sa table de travail. »

Parmi ses œuvres scientifiques les plus remarquables, il faut citer ses travaux sur les *Cryptogames*, les *Cycacadées* et les *Conifères*, publiées en plusieurs volumes. En 1879, il a donné le *Monde des plantes avant l'apparition de l'homme ;* en 1885, en collaboration avec M. Marion l'*Evolution des végétaux*, véritable chef-d'œuvre dans lequel les deux savants décrivent en quelque sorte la généalogie des formes végétales actuelles ; et en dernier lieu la *Flore fossile du Portugal*, qui a dignement couronné sa noble carrière. Parmi ses travaux littéraires, nous devons mentionner : La *Famille de Madame de Sévigné en Provence* et l'*Emigration d'après le journal inédit d'un émigré.*

Le vicomte de Verneaux

La mort du vicomte de Verneaux est une perte véritable pour la haute société parisienne. Elle sera vivement ressentie. M. de Verneaux, dit le *Figaro*, était de ceux, de plus en plus rares, que l'on ne peut pas, que l'on ne doit pas laisser partir sans un mot de regret, rappelant ce qu'ils ont été et la place qu'ils occupaient dans le monde. D'un esprit très fin et très cultivé, auquel se joignaient une profonde érudition et un merveilleux bon sens, il était tout à la fois un brillant, un incomparable causeur et un gentilhomme d'une loyauté, d'une droiture exceptionnelles, un ami fidèle, sûr et dévoué. Au Jockey-Club, auquel il appartenait depuis de longues

années, mais où, depuis quelque temps, sa santé chancelante ne lui permettait plus de venir qu'à de rares intervalles, la nouvelle de sa mort a été accueillie avec une tristesse sincère et unanime. Il ne sera pas moins regretté au Cercle agricole, dont il faisait également partie et dans l'immeuble duquel il habitait ; ce qui lui donnait la facilité d'y être plus assidu qu'au Jockey, dont il avait été autrefois un des habitués en vue et une des personnalités en relief.

Le vicomte de Verneaux est le huitième membre du Jockey-Club qui meurt depuis le 1er janvier. Et, comme plus de la moitié de l'année est déjà écoulée, il est à présumer qu'elle sera moins meurtrière, pour l'aristocratique assemblée, que la précédente, où elle a perdu vingt-trois de ses adhérents. La moyenne de la mortalité y est d'environ vingt-cinq par an.

Le comte de Goyon

Un ancien député des Côtes-du-Nord qui a occupé dans le groupe indépendant de la Chambre une place importante, le comte de Goyon, a passé le 19 juillet sa thèse et a été reçu docteur en médecine.

Le comte de Gayon termine ainsi les études médicales auxquelles il s'était consacré il y a cinq ans, au lendemain de la mort de sa femme, née de Raigecourt.

Cette jeune femme, qui joignait à une rare intelligence et à un charme exquis une infatigable bienfaisance, avait exprimé le désir que son mari pût un jour soigner les pauvres : elle estimait que c'était le plus bel emploi qu'un homme du monde puisse faire de ses facultés, de sa fortune et de son temps.

Ce désir, qui correspondait précisément aux aspirations les plus vives du comte de Goyon, a été accompli, puisque dès les premiers jours de sa deuil, les études médicales étaient entreprises avec une assiduité et une opiniâtreté qui ne se démentirent jamais.

Après cinq années d'examens qui ont été particulièrement brillants, la thèse a été passée avec le même succès.

Le comte de Goyon est le frère du duc de Feltre, ancien député, lui aussi des Côtes-du-Nord : tous deux ont abandonné volontairement la Chambre mais ni l'un ni l'autre n'ont dit un adieu définitif à la politique, on l'espère du moins dans ce département où, de même qu'au Parlement, ils comptent tant d'amis.

Les deux frères sont les fils du comte de Goyon et de la comtesse née Montesquiou Fézensac.

Avis à nos Abonnés

Avec ce numéro du *Bulletin*, nous adressons à nos abonnés la *Table des Matières* de l'année 1894. Nous faisons tous nos efforts pour mettre notre publication au courant et réparer le retard que nous devons à la maladie et à la mort de nos deux principaux collaborateurs.

La direction prend ses dispositions afin d'être complètement à jour avant la fin de l'année 1896 pour l'année écoulée et l'année courante.

Paris, 20 mai 189…

Le Directeur-Gérant : L. de La Roq…

Bergerac.— Imprimerie Générale (J. Cast…

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET), 3, rue Saint-Esprit

8e VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) AOUT 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)	12 fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales	15 —
Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table	12 fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux	7 —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Août 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL
DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
(1000-1789)

9 mai 1675

François-Henry d'Estampes, marquis de Valençay :

« D'az., à deux pointes d'or, posées en chevron ; au chef d'arg., chargé de 3 couronnes de gueules. »

6 décembre 1675

Trophime de Saxis, premier capitaine au régiment de Languedoc :

« Echiqueté: d'arg. et de sable de six pièces. »

9 janv. 1676

Dominique-François-Philippe de Seroni de Saint-André, italien :

« D'az., au lion d'or, tenant en sa patte dextre une scie de même posée sur une montagne de sable et accompagné en chef d'une étoile d'or. »

4 février 1676

Alexandre Marsollier de Ville-Dombes, capit. au régiment de Saulx :

J.R.J N

« D'arg., la bande fuselée de gu., surmontée d'une burèle de même. »

6 mars 1676

Jean-Georges Guiscard de la Bourlie, capit. au régiment de Normandie:
« D'arg., à la bande de gueules. »

Jacques Minot de Mérille, premier valet de chambre de Monsieur :
« De gu. à une couleuvre d'or, posée en bande et regardant une cygogne d'arg., posée dessus.

13 mars 1676

Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, garde des sceaux de France :
« Ecartelé : aux 1 et 4, d'az. à deux lions léopardés d'or, couronnés de même, armés et lampassés de gu., l'un sur l'autre (qui est Voyer) ; aux 2 et 3, d'arg. à la fasce de sable (qui est Gueffaut d'Argenson), et sur le tout de gu, au lion ailé d'or, tenant un livre ouvert (Venise). »

Charles de Souvré, lieut.-colonel du régiment de Navarre :
« D'az., à cinq cotices d'or. »

20 mars 1676

François L'Ecossois, cap. au régiment de Normandie :
« Ecartelé : aux 1 et 4, d'or, au lion de gu.; au franc quartier d'or, au chevron, surmonté d'une étoile *(aliàs* d'une aigle) de même; aux 2 et 3, d'arg. à 3 lézards de sinople, 2 et 1. »

1er octobre 1676

Jean de Grossolles, marquis de Flamarens :
« De gu., au lion d'or, issant d'une rivière d'arg.; au chef d'az. chargé de trois étoiles d'or; aux 2 et 3, tranché d'or et de gueules. »

26 décembre 1676

N... Brulleau de Roussillon :
Armes inconnues.

17 janvier 1677

Marc-Antoine de Templerg, conseiller à la cour des Aides d'Aix :
« D'az., à la bande dentelée d'or, chargée d'une cotice de sable et accomp. de deux têtes de léopard de même. »

29 janvier 1677

Louis de Launoy, capit. au régiment de Piémont :
« D'arg., au chevron d'az., accomp. en chef de deux étoiles de sinople et en pointe d'une tête de more de sable, tortillée d'argent. »

9 octobre 1677

François de Clermont d'Amboise, marquis de Renel :
« Ecartelé : aux 1 et 4, d'az., à 3 chevrons d'or, le premier brisé (Clermont-Gallerande) ; aux 2 et 3, palé d'or et de gu., de 6 pièces. »

16 octobre 1677

Antoine-Charles-Alphonse de Baraillers de Forteville :
« D'or, à la bande bretessée d'az., chaque créneau chargé d'un baril d'argent. »

12 nov. 1677.

Germain-Michel Le Camus de Beaulieu, contrôleur général de l'artillerie de France :
« D'or, à l'écusson d'az., chargé d'une étoile d'or, accompagnée de 3 croissants d'arg., 2 et 1. »

26 nov. 1677.

Camille de la Chaise de Saint Martin, cornette du régiment de la Chaise-Souternon :
« D'arg., à 13 triangles de gu., 4, 5 et 4. »

Henri de Cabreyrolles de Villespassant, consr au Parlement de Toulouse :
« D'az., à la fasce, accomp. en chef d'une croix tréflée, et, en pointe, d'un besant, le tout d'or. »

28 janvier 1678.

Charles-François de Montholon d'Aubervilliers, consr au Grand Conseil :

« D'az., au mouton d'or passant, accomp. en chef de 3 roses de même. »

François Pidou de Saint Ollon, commandeur de Montlioust :

« Ecartelé : aux 1 et 4, d'arg. au croissant de gu., accomp. de 3 tréfles de sable ; aux 2 et 3, bandé d'arg. et de gu., et sur le tout, d'az., à 3 vols d'argent. »

22 avril 1678.

Pierre Renold de Longueville, sr de maison noble de la tour de Vignault :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 aigles éployées de même, 2 et 1. »

François de Pontbriand de Launay :

« D'az., au pont d'arg. à 3 arches, maçonné de sable. »

15 juillet 1678.

Henri-Gilles de Razès de Monimes :

« Palé, de gu. et d'arg. de 6 pièces ; au chef d'or. »

19 juillet 1678.

François-Pierre de la Forest d'Armaillé :

« D'arg., au chef de sable. »

2 nov. 1678.

Charles Ruau du Tronchot :

« D'or, à 3 roseaux de sinople sur une terrasse de même ; au chef d'az. chargé de 3 étoiles d'or. »

6 décembre 1678.

Nicolas de la Caille, capitaine au régiment de Létang :

« D'az., au chef d'arg. chargé de 3 cailles au naturel. »

23 mars 1679.

Jacques de Mauldes, sr de Bonningk :

« D'or, à la bande frettée d'arg. »

21 avril 1679.

Etienne-Gérard Pellot, seigneur de Pontdavie, chevalier de Saint Louis et brigadier des armées du Roi :

« De sable, à 3 cotices d'or. »

21 juillet 1679.

René Brunet de Chufflay :
Armes inconnues.

4 février 1680.

Henry de Saulx, comte de Tavannes :

« D'az., au lion rampant d'or, couronné de même. »

Jacques de Musard :

« De gu., au lion d'or, accomp. en chef de deux étoiles de même. »

Félix de Vrevins, commissaire des guerres :

» D'az., à la burèle, accomp. en chef de 3 roses et en pointe d'une tour, le tout d'or. »

25 janvier 1681.

Gaston-Jean-Baptiste de Mornay de Montchevreuil, grand prieur de Normandie :

« Burelé d'arg. et de gu. de 10 pièces ; au lion de sable, couronné, lampassé et armé d'or. »

François Rousselet, marquis de Château-Renaud, grand prieur de Bretagne :

« Ecartelé : au 1er, d'or au chevron de sable ; au 2, d'or à 2 masses d'armes, posées en sautoir, de sable, liées de même ; au 3, d'az. au lion d'or ; au 4, de g. semé de fleurs de lys d'or, à la bande alaisée d'arg., et sur le tout : d'or, à l'arbre arraché de sinople. »

Claude Potier, marquis de Novion, colonel du régiment de Bretagne :

« D'az., à 2 mains dextres appaumées d'or ; au franc-quartier échiqueté d'arg. et d'azur. »

N..., marquis de Spinola :

« D'or, à la fasce échiquetée d'arg. et de gu. de trois traits, accomp. en chef d'un trêfle de gueule. »

Louis d'Azeret de Dorset, *aliàs* Durcet :

« D'az., à 3 têtes de léopard d'. lampassées de gueules. » *(A Suiv*

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1741

Louis de Gand-Villain, prince d'Isenghien, né le 16 juillet 1678, entra aux mousquetaires en 1695, fit la campagne de Flandre la même année et se trouva au bombardement de Bruxelles les 13, 14 et 15 août. Il eut, le 11 février 1697, le régiment d'infanterie wallonne de Flamechon, qui prit alors son nom, et il servit à l'armée de la Moselle sous le marquis d'Harcourt jusqu'à la paix de Riswick. En 1702 il fut employé à l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers; il combattit à Nimègue contre les Hollandais le 11 juin. Il passa ensuite à l'armée d'Allemagne sous les ordres du marquis de Villars et se trouva à la surprise de Neubourg et à la bataille de Fredelinghen; il servit au siège de Kehl en mars 1703 et fut créé brigadier le 2 avril. Le 20 septembre de la même année il se signala à Hochstedt à la tête des grenadiers où il fit un grand nombre de prisonniers et enleva plusieurs canons. Au mois de novembre, chargé d'assiéger Kempfen, il s'en rendit maître le 14 et contribua en décembre à la prise d'Augsbourg.

En 1704 il servit sous le maréchal de Marchin en Bavière; il s'empara d'un château aux environs d'Ulm où il fit 700 prisonniers, et se signala de nouveau à la seconde bataille d'Hochst. le 13 août.

En 1705 il passa sous les ordres maréchal de Villars à l'armée de Moselle et contribua à tenir en échec duc de Marlborough; il marcha s. Rethel à la tête de douze bataillons fit sa jonction avec l'armée du maréchal de Villeroy, commandant en Fla. dre, et combattit sous ce maréchal Ramillies le 23 mai 1706.

Il fut employé en 1708 à l'armée Flandre sous les ducs de Bourgogne de Vendome et contribua à la prise Gand le 5 juillet.

Créé maréchal de camp le 20 m. 1709, il servit en Flandre sous Villa. se trouva à la bataille de Malplaq. le 11 septembre; et prit une part importante aux principales actions cette campagne avec le comte de G.. sion et le marquis de Coigny.

En 1712 il marcha à l'attaque retranchements de Denain le 24 ju. let, et commanda la gauche des tr. pes au siège et à la prise de Doua. 8 septembre. Il contribua aux pr. du Quesnoy et de Bouchain dans mois d'octobre de la même année.

Employé à l'armée du Rhin sous maréchaux de Villars et de Bezons eut part aux opérations militaires nous rendirent maîtres de Spire, Worms, de Kaiserslautern, de Lan. et de Fribourg.

Il fut créé lieutenant général 8 mars 1718 et chevalier des Ordres

roi le 3 juin 1724. Il eut la lieutenance générale du pays d'Artois à la mort du duc de Melun le 20 septembre suivant, et le gouvernement d'Arras à la mort du maréchal de Montesquiou le 16 septembre 1725.

A la reprise des hostilités contre l'Autriche en 1734 il fut employé à l'armée du Rhin sous le maréchal de Berwick et servit au siège de Philisbourg où il monta la tranchée les 10 et 24 juin, 6 et 15 juillet. Il concourut à la prise de Worms quelques jours après le 23 juillet. Il continua à servir sous le maréchal de Coigny et allait remporter de nouveaux succès en Allemagne lorsque la paix fut conclue entre la France et l'Autriche par le traité de Vienne en 1738.

Le prince d'Isenghien fut créé maréchal de France le 11 février 1741 et mourut suivant Courcelles avant l'année 1758 et d'après Lachesnaye des Bois, à Paris, le 16 juin 1767.

Il était fils de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien et de Masmines, comte du Saint-Empire, et de Marie-Thérèse de Crevant d'Humières, fille aînée du maréchal d'Humières, duc et pair, grand maître de l'artillerie de France, et de Louise-Antoinette-Therèse de la Chatre.

Il avait ép. 1° le 19 octobre 1700 Anne-Marie-Louise, princesse de Furstenberg, morte en 1706, sans enfants; 2° le 19 mars 1713, Marie-Louise-Charlotte Pot de Rhodes, morte en couches le 8 janvier 1715, âgée de 21 ans, fille unique de Charles Pot, marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies de France, et de Anne-Marie-Thérèse de Simiane-Gordes; 3° le 16 avril 1720, Marguerite-Camille Grimaldi, fille d'Antoine, prince de Monaco et de Valentinois, pair de France, et de Marie de Lorraine d'Armagnac.

Le maréchal prince d'Isenghien n'a point laissé d'enfants de ces trois mariages.

La maison de Gand est une des plus anciennes et des plus illustres de la noblesse des Pays-Bas. Elle est connue, d'après Moreri, depuis Wichmannus, qui descendait de l'ancienne maison de Saxe, vivant à la fin du xe siècle. La généalogie de cette maison a été établie par André Duchesne; elle a été imprimée en 1631, avec celle des comtes de Guines qui en étaient issus.

Elle a fait plusieurs branches dont celle de Gand, dit Villain, en latin *Villanus*, ainsi qualifiée dans une charte de 1254, était devenue l'aînée depuis le milieu du XIIIe siècle. C'était la branche du maréchal, prince d'Isenghien, qui descendait de Wichmannus au XXIXe degré (V. Lach.-Desbois, t. VIII, col. 924).

Philippe-Balthazar de Gand, comte d'Isenghien, gentilhomme de la chambre de Philippe IV, roi d'Espagne, et des Pays-Bas, chevalier de la Toison d'or, gouverneur du duché de Gueldres, obtint de ce monarque, pour lui et ses hoirs, le 1er août 1652, des lettres patentes portant érection en principauté de sa terre et seigneurie de Masmines sous le nom d'Isenghien. Dans ces lettres patentes le roi reconnaît que cette maison est descendue des anciens ducs de Saxe, qui ont fait en Flandre la tige des comtes, princes et chatelains de Gand et d'Alost.

Le frère puîné du maréchal, Alexandre-Maximilien-Balthazar-Dominique de Gand, comte de Middelbourg, marquis de Lincelles, appelé le comte de Mérode, maréchal de camp en 1734, mort en 1758, av. ép. le 10 août 1733 Pauline-Louise-Marguerite de la Rochefoucauld de Roye, dont il eut deux filles :

1. Elisabeth-Pauline, princesse d'Isenghein, mariée le 11 janvier 1755 à Louis-Léon-Félicité de Brancas comte de Lauraguais, fils de Louis et d'Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O; 2. Louise-Pauline, princesse de Masmines, mariée le 13 déc. 1762 à Louis-Alexandre,

duc de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon, pair de France.

Cette branche a porté le nom de Gand de Mérode de Montmorency en souvenir de l'alliance de Philippe-Lamoral de Gand, comte d'Isenghien contractée le 9 octobre 1611 avec Marguerite-Isabelle de Mérode, fille de Philippe de Mérode, sgr et comte de Middelbourg et de Jeanne de Montmorency.

De sable, au chef d'argent, l'écu accompagné de deux quatorze (XIV) *au chiffre romain.*

Moréri, d'après Lindanus (vivant en 1612), croit que ces deux XIV procèdent de ce qu'il y a eu de cette maison 6 comtes de Gand et 8 comtes d'Alost, et outre cela 14 châtelains de Gand.

(V. les *Antiquités de la noblesse de Flandre*, par l'Espinoy, p. 152 et suiv.)

1741.

Jean-Baptiste de Durfort, comte puis duc de Duras, naquit le 29 janvier 1684 et commença sa carrière dans les mousquetaires. A la mort de son frère aîné Jacques-Henri, en 1697, il obtint le régiment de cavalerie dont celui-ci était mestre de camp. Il servit en 1701 à l'armée de Flandre sous le duc de Boufflers, puis sous le duc de Bourgogne et combattit à Nimègue où il prit un étendard à l'armée hollandaise. Il fut nommé brigadier de cavalerie en 1704; et devint cette année duc de Duras par la mort de son père; il continua de servir en Flandre sous le maréchal de Villeroy, puis sous le maréchal de Villars et se signala dans les affaires de Wissembourg, du fort Louis et de Drusenheim.

Il se trouva sous le même maréchal à la prise de l'île de Marquisat et des lignes de Stolhoffen ; à celles de Pfortzheim, de Winhery et de Schorndorff; il concourut à la défaite du général Janus près de Lork ; à la conquête de Suabs-Gemund, et aux prises de Lauffen et de Manheim.

Passé dans l'armée de Flandre sous les ordres des ducs de Bourgogne et de Vendome en 1708 il combattit à Oudenarde; puis au siège de Varnet... et à Malplaquet sous le maréchal de Villars.

Créé maréchal de camp en 1710, il servit dans l'armée de Roussillon sous le duc de Noailles et se trouva à l'assaut de la ville de Gironne. Revenu à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villars, il força les retranchements de Denain et concourut à la prise de Marchiennes, aux sièges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain en 1712.

Employé à l'armée des frontières d'Espagne en 1719, il marcha au siège de Fontarabie qui capitula puis à celui de Saint-Sébastien, du château d'Urg... et de Roses.

Promu lieutenant général le 30 mars 1720, il fut nommé commandant en chef de la Guienne en 1722 et chevalier des Ordres du roi le 13 mai 1731. Il servit ensuite à l'armée du Rhin en 1733 et se signala aux sièges de K... et d'Etlingen. On lui donna le gouvernement de la Franche-Comté le ... mai 1734; il servit au siège de Philisbourg, où il se trouva à côté du maréchal de Berwick et y fut blessé lorsque ce maréchal eut la tête emportée par un boulet de canon, ce qui fit dire au maréchal de Villars : « Vous voyez que j'avais raison de répéter toujours que cet homme était né plus heureux que moi. »

Le duc de Duras marcha ensuite au siège de Worms qui capitula le 13 juillet 1734, cinq jours après Philisbourg.

Il obtint le 15 août le gouvernement de Château-Trompette. Le 11 juillet 17.. il fut créé maréchal de France. A la mort du duc de Tallart le 11 septembre 1755 il eut le gouvernement général de la Franche-Comté et le gr...

vernement de Besançon. Il mourut à Paris le 8 juillet 1770.

Il était fils de Jacques-Henri de Durfort, maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, lieutenant-général du comté de Bourgogne, etc., qui avait obtenu l'érection de la terre de Duras en duché par lettres patentes du mois de février 1689, et de Marguerite-Félice de Lévis, fille de Charles et Lévis duc de Ventadour, pair de France et de Marie de Laguiche de Saint-Géran.

Il ép. le 6 janvier 1706 Angélique-Victoire de Bournonville, fille d'Alexandre-Albert-François-Barthélemy, prince de Bournonville, comte d'Hénin et de Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes.

La duchesse de Duras fut chargée, sur la fin de 1722, de conduire la princesse d'Orléans à l'infant don Carlos sur les frontières d'Espagne et ce fut le duc de Duras, son mari, qui remit cette princesse entre les mains du duc d'Ossuna, député du roi d'Espagne pour la recevoir.

Il eut de son mariage : 1. Louis-Henri, mort jeune ; 2. Emmanuel-Félicien, qui fut maréchal de France en 1775 ; 3. Victoire-Félicité, mariée 1° en 1720 à Jacques duc de Fitz-James, fils du duc de Berwick, maréchal de France, mort en 1721 ; 2° en 1727 à Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des Ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur du Boulonnais ; 4. Geneviève, morte jeune ; 5. Marie-Madeleine, mariée en 1727 à Emmanuel-Dieudonné, marquis de Hautefort, comte de Surville, ambassadeur à Vienne, chevalier des Ordres du roi, fils de Louis-Charles de Hautefort marquis de Surville, lieutenant général des armées du roi, et de Louise de Crevant d'Humières.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur ; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent.

1741

Charles-Louis-Auguste Foucquet, ou Fouquet, duc de Belle-Isle, naquit à Villefranche, en Rouergue le 22 septembre 1684, et porta le nom de comte de Belle-Isle jusqu'à sa promotion au grade de maréchal de France.

Comme ses prédécesseurs dans le maréchalat, il entra aux mousquetaires en 1701, et fut nommé capitaine dans le régiment Royal-cavalerie le 7 janvier 1702. Il servit en cette qualité à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Catinat puis sous le maréchal de Villars, et eut, dans ces diverses campagnes, deux chevaux tués sous lui ; le 6 mars 1703, il fut blessé en montant à l'assaut du fort de Kehl. A la bataille d'Hochstedt le 13 août 1704 il reçut un coup de sabre et eut un cheval tué sous lui. Sur la démission du comte d'Estrades, il fut nommé mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom le 11 janvier 1705, et passa dans l'armée du duc de Vendôme, en Italie, où il se signala en diverses occasions notamment à Cassano, à Valeggio, et battit les ennemis à Calcinato où il fut blessé le 19 avril 1706.

Il fut employé successivement à l'armée de Flandre et du Rhin et se signala à la prise de Lille en 1708, où il fut blessé, et reçut la croix de Saint-Louis ; au passage du Rhin près de Hagenbach, où il eut une grande part dans la défaite de l'armée ennemie, en 1712.

Nommé maréchal de camp le 8 mars 1718 et gouverneur de Huningue en 1719, il accompagna le maréchal de Berwick sur les frontières d'Espagne et servit aux sièges de Fontarabie, de Castel-Léon, de Saint-Sébastien, du fort du Passage, des ville et château d'Urgel. Il revint en France après la

paix conclue par l'Espagne avec la quadruple alliance. Le duc de Bourbon ayant succédé au duc d'Orléans dans le ministère principal, le comte de Belle-Isle se trouva enveloppé dans la disgrâce du ministre de la guerre, Leblanc, et fut mis à la Bastille d'où il ne sortit que pour être exilé dans ses terres.

En 1727 on lui donna le commandement de l'armée de la Moselle, puis celui des Trois Evêchés en l'absence du maréchal d'Alègre. Le 22 décembre 1731 il fut nommé lieutenant général des armées et deux ans après établi gouverneur et lieutenant général des pays Messin et Verdunois, et gouverneur particulier de la ville et citadelle de Metz. Employé à l'armée du Rhin sous le maréchal de Berwick, il en fut détaché pour aller prendre possession de la Lorraine et on ajouta à ces divers gouvernements le commandement sur la Meuse et la frontière de Champagne. Il prit une part brillante au siège de Philisbourg et fut nommé chevalier des Ordres du roi en 1734.

Il se démit en 1736 de la charge de mestre de camp général des dragons et obtint par lettres patentes pour lui et ses descendants la permission d'orner l'écusson de ses armes des étendards des dragons.

Après la mort de l'empereur Charles VI, le comte de Belle-Isle fut nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Allemagne, afin de négocier en secret la nomination de l'électeur de Bavière au trône impérial, contre Marie-Thérèse fille de l'empereur défunt.

Avant son départ de Versailles il avait été nommé maréchal de France. Sa négociation aboutit et le 24 janvier 1742 l'électeur de Bavière protégé par la France, l'Espagne, la Prusse et la Pologne, fut élu empereur sous le nom de Charles VII. « Cette élection, dit Courcelles, fut l'ouvrage de Belle-Isle, qui dans ce conseil de rois parut avec tout l'appareil d'un souverain. Il assista à la cérémonie du couronnement à Francfort où il déploya une grande magnificence. »

Pendant les négociations de Belle-Isle, l'électeur de Bavière avait envahi la Bohême, soutenu par une armée auxiliaire fournie par la France. Plus tard le maréchal de Belle-Isle en prit le commandement qu'il partagea avec les maréchaux de Broglie et de Maillebois et ils menèrent ensemble une brillante campagne contre les troupes de Marie-Thérèse commandées par le prince Charles de Lorraine, le maréchal de Kœnigseck et le prince de Lobkowitz.

Après la défection de la Prusse qui traita en secret avec Marie-Thérèse moyennant la promesse de l'abandon de la Silésie, le maréchal de Belle Isle reçut l'ordre du roi Louis XV d'abandonner la Bohême et d'évacuer Prague.

Le maréchal de Maillebois s'était déjà retiré et le maréchal de Broglie était allé par ordre prendre le commandement de l'armée de Bavière.

Cette retraite de Prague, contrariée par les troupes de Kœnigseck et de Lobkowitz fit le plus grand honneur à la stratégie militaire du maréchal de Belle-Isle ; l'Europe l'admira et la compara à la *Retraite des Dix mille*.

Au mois de mars 1742 le roi avait érigé en *duché*, sous le nom de Belle-Isle, le comté de Gisors, les vicomtes de Vernon, des Andelys et de Lions et le marquisat de Boissy, terres que le père du maréchal avait reçues en échange du marquisat de Belle-Isle cédé au roi en octobre 1718.

L'empereur Charles VII l'avait créé prince de l'empire par diplôme donné à Francfort le 12 mai 1742.

Le 11 février 1743 il reçut du Roi d'Espagne l'ordre de la Toison d'Or.

En 1744 il partagea le commandement de l'armée du Rhin sous les or-

dres du roi avec les maréchaux de Noailles, de Coigny et de Maillebois; il fut créé par le roi de Pologne, avec permission du roi, lieutenant général au gouvernement des duchés de Lorraine et de Bar; il servit ensuite au siège de Fribourg qui capitula le 6 novembre.

Envoyé à Munich et à Berlin pour régler avec l'empereur et le roi de Prusse les opérations de la campagne suivante, il fut arrêté en traversant le Hanovre sous prétexte qu'il n'avait pas de passeport et conduit en Angleterre où il fut détenu au château de Windsor du 23 février au 13 août 1745. A son retour il fut nommé général en chef de l'armée du Piémont par l'infant don Philippe, il chassa les ennemis qui avaient envahi la Provence et une partie du Dauphiné et les rejeta au-delà de Gênes et hors des Etats du roi de Sardaigne. On venait de le nommer commandant de l'armée d'Italie lorsque la paix fut signée à Vienne, le 18 octobre 1748. Le roi le créa pair de France en récompense des nombreux et éclatants services rendus au pays; il lui confia en outre le commandement sur toutes les les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1751.

En 1753 il se démit en faveur de son fils, le comte de Gisors, du gouvernement de Metz dont le roi lui conserva les appointements et le commandement. Il obtint la même faveur du roi de Pologne pour la survivance de la lieutenance générale des duchés de Lorraine et de Bar qui fut également assurée à son fils.

Devenu ministre d'Etat le 16 mai 1756, il fut chargé du département de la guerre le 3 mars 1758 et y signala son passage par d'utiles réformes dans l'organisation de nos régiments. L'Ecole militaire dut au maréchal de Belle Isle son accroissement et ses embellissements. Sous son ministère eut lieu, par édit du 10 mars 1759, la fondation de l'ordre du Mérite militaire qui remplaçait l'ordre de Saint-Louis pour les officiers professant la religion protestante.

Il fonda à Metz en 1760 une académie pour l'admission des jeunes gentilshommes et la dota de mille écus de revenu. Il mourut à Versailles le 26 janvier 1761.

« Comme général, comme ministre et comme homme privé, a dit Courcelles, le maréchal de Belle-Isle avait réuni sur sa personne tous les genres de gloire et de respect. Il eut, comme presque tous les grands hommes, des calomniateurs et des envieux. »

Il était fils de Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, et de Catherine-Agnès de Levis-Charlus, et petit-fils du surintendant Fouquet.

Nicolas Fouquet, vicomte de Melun et de Vaux, marquis de Belle-Isle, fils de François Fouquet, vicomte de Vaux, conseiller d'Etat ordinaire sous Louis XIII, et de Marie de Maupeou, fut d'abord maître des requêtes, sous le même prince, puis procureur général au parlement de Paris, au commencement du règne de Louis XIV et enfin surintendant des finances et ministre d'Etat en 1653.

Disgracié en 1661 et condamné à une prison perpétuelle en 1664, Fouquet mourut à Pignerol en 1680.

Il avait épousé : 1° Marie Fourché, dame de Quéhillac, très riche héritière de Bretagne; 2° Marie-Magdeleine de Castille-Ville-Mareuil, fille unique de François de Castille, maître des requêtes du Palais, morte en 1716, âgée de 83 ans. Du premier mariage, il eut Marie, mariée en 1657 à Armand de Béthune duc de Charost, lieutenant-général en Picardie, chevalier des Ordres du Roi; et du second : Louis-Nicolas, comte de Vaux, qui ép. Jeanne Guyon, sans enfants; Charles-Armand,

prêtre de l'Oratoire; Louis, marquis de Belle-Isle, père du maréchal; Marie-Magdeleine, qui ép. Emmanuel de Crussol d'Uzès, marquis de Montsalès.

Le frère aîné de Nicolas Fouquet, appelé François, fut reçu conseiller au Grand Conseil en 1632, puis évêque de Bayonne en 1639, évêque d'Agde en 1643, archevêque de Narbonne en 1659, mourut à Alençon en 1673 où il avait été relégué après la disgrace de son frère.

Louis Fouquet, autre frère de Nicolas, fut évêque d'Agde, on l'exila à Villefranche-du-Rouergue, où il fut joint par Marie de Maupeou, sa mère, qui mourut en 1681 à l'âge de 91 ans.

Louis Fouquet, marquis de Belle-Isle, troisième fils du surintendant, retiré à Villefranche auprès de son aïeule et de l'évêque son oncle, eut de son mariage avec Catherine-Agnès de Lévis-Charlus un fils né le 22 septembre 1684, qui fut le maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal ép. 1°, le 21 mai 1711, Henriette-Françoise, fille de Charles de Durfort de Civrac, comte de Blagnac, baron de la Lande, captal de Buch et d'Angélique Acarie de Bourdet, sans enfants.

Il ép. en secondes noces, le 15 octobre 1729, Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune, veuve de François Rouxel de Médavy, marquis de Grancey, fille de Louis-Marie, comte de Béthune, et de Henriette d'Harcourt, dont il eut un fils unique : Louis-Marie, comte de Gisors, né le 27 mars 1732, officier de la plus haute espérance, colonel du régiment de Champagne, reçut à la bataille de Crewelt une blessure dont il mourut le 26 juin 1758, à l'âge de 27 ans. Il avait épousé Hélène-Julie-Diane de Mancini-Mazarin dont il n'eut pas d'enfants.

Le maréchal de Belle-Isle avait eu un frère puiné, Louis-Charles-Armand, chevalier de Belle-Isle, maréchal de camp, lieutenant-général pour sa Majesté au gouvernement de Metz qui fut tué à l'ennemi le 19 juillet 1747, non marié; et deux sœurs, dont l'aînée Marie-Anne-Madeleine ép. Marc-Antoine Valon, baron de Montmain et de Grosbois, et la cadette Marie-Madeleine fut mariée en 1722 au marquis de la Vieuville.

La famille Fouquet, ou Foucquet, était originaire de Bretagne où elle fut maintenue noble à l'époque des vérifications, sous Louis XIV. Elle avait possédé les seigneuries de Belle-Isle, Gisors et la Bouchefolière, etc.

Belle-Isle, située sur les côtes de Bretagne, fut érigée en marquisat en 1573, par Charles IX qui le donna au cardinal de Retz. Cette terre passa depuis, par acquisition, entre les mains de Nicolas Fouquet, surintendant des finances, et ministre d'Etat, sous Louis XIV.

D'argent, à un écureuil de gueules.

Devise : *Quò non ascendam.*

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

DURFORT
DURAS, LORGE, CIVRAC, BOISSIÈRES LÉOBARD

L'illustre et puissante maison de Durfort, connue depuis Foulques, sgr de Durfort, qui vivait en 1068, a donné cinq maréchaux de France, plusieurs lieutenants généraux et maréchaux de camp, sept chevaliers du St-Esprit ou des Ordres du Roi, deux chevaliers de la Jarretière, des ambassadeurs, des conseillers d'Etat, des commandeurs de l'ordre de Saint-Louis, des chevaliers et commandeurs de Malte, etc.; elle s'est alliée aux plus illustres familles de France. Ses armes sont à la salle des croisades par Bernard de Durfort, chevalier croisé en 1190.

I. — Foulques de Durfort, sgr de Durfort en Quercy et de Clermont en Agenais est l'auteur des deux grandes lignées dites de Durfort Duras, Lorge, Civrac et Durfort Boissières-Léobard, dont la première est encore représentée et la seconde a fini vers le commencement de ce siècle. Foulques aurait eu deux fils : 1. Arnaud, qui suit; 2. Raimond-Bernard qui a fait la branche de Durfort Boissières, Léobard.

II. — Arnaud de Durfort I du nom fut l'un des barons de l'Agenais qui donnèrent les coutumes aux habitants de la terre de Clermont-Soubiran.

Il avait épousé Olpais de Ungaco, dame de la Cour et de Moissaguel, qui fut mariée en secondes noces à Gaillard de Goth, frère du pape Clément V; il eut de son mariage :

III. — Arnaud de Durfort II, co-sgr de Clermont, ép. Marquésie de Goth, fille d'Arnaud-Garcie vicomte de Lomagne, et de Miramonde de Mauléon, et nièce de Clément de Goth, qui fut archevêque de Bordeaux puis élevé au pontificat sous le nom de Clément V.

Il eut de son mariage : 1. Aimery, qui suit; 2. Gaillard, chanoine de Cahors en 1345; 3. Bernard; 4. Régine; 5. Marquésie; 6. Olpais.

IV. — Aimery de Durfort, chevalier, co-sgr de Clermont, acquit à sa postérité par l'extinction de la maison de Goth, les terres de Duras, Blanquefort et autres en Guyenne, du chef de sa mère. Il servit aux guerres de Gascogne, dans la compagnie du maréchal de Trie, vers 1320. De son mariage avec une femme dont on ignore le nom il eut : 1. Gailhard, qui suit; 2. Bertrand.

V. — Gailhard de Durfort, chevalier, sgr de Duras et de Blanquefort, etc., servit aux guerres de Gascogne dans les troupes anglaises, puis dans celles du roi de France, sous le connétable Charles d'Espagne en 1352; il ép. Marguerite de Caumont, qui était veuve en 1357 et dont il eut :

VI. — Gailhard de Durfort II du nom, sgr de Duras et de Blanquefort, etc., qui fit hommage au roi d'Angleterre en 1363, en présence du prince de Galles dans l'église de Saint-André à Bordeaux; il ép. Eléonore de Périgord, fille de Roger-Bernard et de Eléonore de Vendome, dont il eut :

VII. — Gailhard de Durfort IIIe du nom, sgr de Duras, de Blanquefort, de Villandrau, etc., sénéchal de Guyenne pour le roi d'Angleterre en 1412; il ép. le 1er août 1390 Jeanne de Lomagne, fille d'Odet, sgr de Fimarcon et de Catherine de Ventadour, dame de Dou-

zenac et de Boussac dont il eut : 1. Jean-Gailhard, qui suit ; 2. Médard.

VIII. — Jean-Gailhard de Durfort, chevalier, sgr de Duras, de Blanquefort, etc., mourut jeune, ayant déjà épousé Judiote de la Lande, fille de Jean, baron de la Lande, sgr de la Brède, et de Marie de Saint-Symphorien, dont il eut :

IX. — Gailhard de Durfort, IVe du nom, sgr de Duras et de Blanquefort, etc., fut un des barons nommés pour la reddition de la Guyenne en 1451 au nom du roi d'Angleterre ; il signa la capitulation de Bordeaux la même année et fit hommage au roi de France de la terre de Duras au mois de septembre 1452 ; il se retira en Angleterre, le roi lui donna le gouvernement de Calais et le fit chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Ses biens situés en France furent confisqués. Edouard IV lui donna la seigneurie de Lesparre en 1473. Le roi Louis XI le rappela en France et le rétablit dans tous ses biens par lettres du mois de juin 1476 ; il fut tué dans un combat en Bourgogne au service du roi, en 1487 ; il avait épousé Anne de Suffolck, fille du duc de ce nom, dont il eut : 1. Aimery, sgr de Duras, mort en 1453 sans postérité avant le retour de son père en France ; 2° Jean, qui suit ; 3. Georges, surnommé le cadet de Duras « à la grande barbe », servit dans les troupes de Louis XII, à la bataille d'Agnadel en 1509 et à celle de Ravenne en 1512 ; fut gouverneur d'Henri d'Albret, roi de Navarre, et mourut sans enfants en 1525 de son mariage avec Jacquette du Puy du Fou, fille de François et de Marguerite de Belleville-Harpedane ; 4. Marguerite, mariée le 9 février 1481 à Jean de Saint-Gelais, sgr de Mauléon et de Saint-Aulaye, en Saintonge.

X. — Jean de Durfort, sgr de Blanquefort, de Villandrau, etc., maire de Bordeaux en 1487 ; accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples en 1494 ; Louis XII à celle du duché de Milan ; commandait un corps de 50 lances à la bataille de Ravenne, fut gouverneur de Crême, en Lombardie, la même année où il en soutint le siège, et mourut à Ornezan, en Astarac, le 12 avril 1520 ; il avait ép. 1° le 13 décembre 1478 Jeanne Angevin, fille unique et héritière de Jacques, sgr de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac et de Cypressac, près Bordeaux, et de Marguerite de Montferraud ; 2° le 9 mai 1513 Catherine de Foix, dame de Monbardon, fille de Corbeiran, sgr de Rabat, de Fornetz, de Massat et d'Autusan, et de Jeanne de la Roque, en Nébouzan. Il eut du premier mariage : 1. Jean, héritier de son aïeul maternel Jacques Angevin, sgr de Rozan, Pujols, Civrac, etc., mort sans être marié en 1504, fit héritier son frère puiné ; 2. François, qui suit ; 3. Bernardin, abbé de Saint-Ferme, près Duras ; 4. Jean, auteur de la branche de Civrac ; 5. Bertrand ; 6. Jeanne, mariée le 11 mars 1511 à Bernard de Rivière ; 7. Marguerite, mariée le 11 mars 1511 à Bertrand de Lustrac ; 8. Isabelle. Et du second mariage : 9. Jean-Jacques, sgr de Villandrau, dans le Bordelais : de Montagut et d'Ornezan, en Pardiac, mort en Piémont au service du roi le 8 sept. 1555 sans enfants de Françoise d'Espagne, fille de Hugues, sgr de Durfort au comté de Foix et de Brunette de Coaraze.

XI. — François de Durfort, sgr de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac et de Cypressac, après la mort de son frère aîné Jean, dont il fut l'héritier, puis de Duras et de Blanquefort, après la mort de son père ; il servit en Italie où il mourut deux jours avant la bataille de Pavie, commandant alors une compagnie de 50 lances. Il avait épousé le 19 octobre 1519 Catherine de Gontaut, fille de Pons, baron de Biron

sgr de Montaut et de Marguerite de Montferrand, dont il eut : 1. Armand, mort avant son père, non marié ; 2. Symphorien qui suit ; 3. Jeanne, mariée à Charles de Belleville, sgr de Caunac.

XII. — Symphorien de Durfort, sgr de Duras, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel des Légionnaires de Guyenne, embrassa le parti des réformés et fut tué au siège d'Orléans le 12 mai 1563. Il avait ép. le 16 janvier 1538 Barbe Cauchon de Maupas, fille de Thierry Cauchon, sgr de Maupas, en Champagne et d'Adrienne de Bossut-Longueval. Elle était dame d'honneur de la reine Eléonore d'Autriche, femme de François I[er], et devenue veuve, elle se remaria à Guy Chabot, baron de Jarnac, veuf de Louise de Pisseleu. Symphorien de Durfort eut pour enfants : 1. Jean, ép. Marguerite de Gramont, fille d'Antoine d'Aure, dit de Gramont, vicomte d'Aster et d'Hélène de Clermont, sans enfants ; 2. Jacques, qui suit ; 3. Armand ; 4. Charles ; 5. Marguerite, mariée 1° à Philippe de Belleville comte de Caunac ; 2° à Léonce Chabot fils unique de Guy et de Louise de Pisseleu ; 6. Jeanne, ép. en 1581 Georges de Foix baron de Rabat, fils de Jean de Foix III[e] du nom et de Catherine de Villemur.

XIII. — Jacques de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, baron de Blanquefort, sgr de Pujols, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, succéda à son frère aîné en 1587, fut créé marquis de Duras par lettres d'érection du mois de février 1609, conseiller d'Etat le 14 mars suivant ; comte de Rozan, par lettres du 25 octobre 1625 ; mourut en 1626 à Duras, âgé de 79 ans. Il avait épousé, le 12 avril 1603, Marguerite de Montgommery, dame de Lorge, fille de Jacques et de Pernelle de Champagne-la-Suze, dont il eut : 1. Guy-Aldonce, qui suit ; 2. Henri, mort sans être marié.

XIV. — Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, etc. né en 1605, capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du roi, maréchal de camp en 1637, rendit hommage le 15 mars 1660 et mourut à Duras le 8 janvier 1665 ; il avait ép. le 17 septembre 1617 Elisabeth de la Tour (sœur du maréchal de Turenne), fille du duc de Bouillon, maréchal de France, et de Elisabeth de Nassau, dont il eut douze enfants : 1. Jacques-Henri, qui suit ; 2. Frédéric-Maurice, comte de Rozan, capitaine d'une compagnie de chevau-légers en 1646, blessé pendant le blocus de Paris, 1649, mort de sa blessure ; 3. Guy-Aldonce, qui a fait la branche des ducs de Lorge ; 4. Armand, mort jeune ; 5. Charles-Henri, comte de Montgommery, mestre de camp du régiment de la Couronne infanterie, mort sans être marié ; 6. Louis, marquis de Blanquefort, comte de Feversham en Angleterre, capitaine des gardes de Jacques II, géneral de ses armées, mort le 19 avril 1709 à l'âge de 71 ans, il avait ép. en 1676, Marie Soudes, fille aînée de Georges Soudes comte de Feversham ; 7. Charles-Louis, baron de Pujols, capitaine d'une compagnie de troupes françaises auxiliaires en Portugal ; 8. Godefroy comte de Rozan, colonel d'infanterie, tué à Candie en 1669 ; 9. Louise-Madeleine, morte jeune ; 10. Henriette, mariée en 1653 à Louis de Bourbon-Malause, veuf de Charlotte de Kervenó ; 11. Elisabeth, épousa le 3 juin 1656 Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, comte de Roye et de Roucy, lieutenant général des armées du roi ; 12. Marie, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, morte non mariée.

XV. Jacques-Henri de Durfort, né le 9 octobre 1625, maréchal de France, chevalier des Ordres du roi, capitaine

de ses gardes du corps, gouverneur du comté de Bourgogne obtint l'érection de la terre de Duras, en *duché* par lettres-patentes du mois de février 1689; il avait ép. le 15 avril 1668 Marguerite-Félice de Lévis, fille du duc de Ventadour et de Marie de Laguiche Saint-Géran, dont il eut : 1. Jacques-Henri, qui suit; 2. Jean-Baptiste, qui viendra après son frère; 3. Félice-Armande-Charlotte, mariée en décembre 1685 à Paul-Jules de la Porte-Mazarin, duc de la Meilleraye, pair de France; 4. Marie, religieuse, décédée abbesse de Notre-Dame de Saintes; 5. Louise-Bernardine, mariée le 17 janvier 1696 à Jean-François-Paul de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguières, pair de France.

XVI. — Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, décédé en 1697, ép. le 7 mars 1689 Louise-Madeleine Eschalart de la Marck, comtesse de Braine et de Sérignan, fille d'Henri-Robert Eschalart, comte de la Marck et de Jeanne de Saveuse Bougainville, dont il eut : 1. Louis, chevalier de Malte de minorité, mort jeune en 1702; 2. Jeanne-Henriette-Marguerite, ép. le 22 mai 1709 Henri de Lorraine, prince de Lambesc, comte de Brionne; 3. Henriette-Julie, ép. en novembre 1717 Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli-Bisaccia, duc de Bisaccia, comte d'Egmond.

XVI *bis*. — Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras après la mort de son frère aîné, lieutenant général le 31 mars 1720, maréchal de France en 1741, chevalier des Ordres du roi, gouverneur de Franche-Comté, décédé en 1770, avait ép. le 6 janvier 1706 Angélique-Victoire de Bournonville, dont il eut : 1. Louis-Henri, mort jeune; 2. Emmanuel-Félicité, qui suit; 3. Victoire-Félicité, ép. 1° le 10 avril 1720 Jacques de Fitz-James, mestre de camp d'infanterie, gouverneur du Haut et Bas-Limousin, mort en 1721, fils du duc de Berwick, maréchal de France; 2° le 23 avril 1727 Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant général. 4. Geneviève, morte jeune; 5. Marie-Madeleine, ép. le 20 octobre 1727 Emmanuel-Dieudonné, marquis d'Hautefort, comte de Surville, mestre de camp du régiment de Condé infanterie, ambassadeur extraordinaire à Vienne, chevalier des Ordres du roi.

XVII. — Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair de France, lieutenant général, chevalier des Ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, commandant en chef de la province de Bretagne, gouverneur de Franche-Comté, maréchal de France le 24 mai 1775, mort en 1789, avait ép. 1° le 1er juin 1733 Charlotte-Antoinette Mazarini, fille unique de Guy-Paul-Jules, duc de Mazarin et de la Meilleraye et de Louise-Françoise de Rohan-Rohan; 2° en juin 1736 Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, fille unique du marquis de Coëtquen, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Saint-Malo. Il eut du premier mariage : 1. Louise-Jeanne, duchesse de Mazarin, héritière des biens de la Porte de la Meilleraye et de Mazarin, mariée le 2 décembre 1747 à Louis-Marie-Guy d'Aumont, maréchal de camp, appelé le duc de Mazarin, dont une fille, mariée en 1777 au prince de Monaco;

Et du second mariage : 2. Emmanuel-Céleste-Augustin, qui suit; 3. Charles-Armand-Fidèle, appelé le comte de Duras, colonel du régiment des Grenadiers de France, ép. le 2 mai 1765 Marie-Josèphe de Rigaud de Vaudreuil, fille de Joseph-Hyacinthe, marquis de Vaudreuil, gouverneur général des Iles sous le Vent, et de Marie-Françoise Guyot de la Mirande; 4. Maclovie, née en 1779, non mariée.

XVIII. — Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfòrt, né en 1741, connu sous le nom de duc de Durfort, du vivant de son père, duc de Duras, brigadier d'infanterie, ép., le 16 décembre 1760, Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles, fille de Philippe, comte de Noailles, duc de Mouchy, lieutenant-général, chevalier des Ordres du roi et de la Toison d'or, Grand d'Espagne, gouverneur de Versailles et de Marly, et d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon.

Le duc Emmanuel-Céleste-Augustin de Duras fut général en chef des gardes nationales de Guyenne, en 1790; il émigra, fit partie de l'armée de Condé, et mourut en Angleterre en 1800.

Il eut de son mariage un fils qui suit.

XIX. — Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, marquis de Duras, puis duc de Duras après la mort de son père, né à Paris en 1771, tenu sur les fonts baptismaux par les Etats de Bretagne et la ville de Saint-Malo, premier gentilhomme de la Chambre sous la Restauration, pair de France en 1814, maréchal de camp, mort en 1838, dernier duc de Duras.

Il avait épousé à Londres le 25 novembre 1797 pendant l'émigration Claire-Louise-Rose-Bonne de Coëtnempren de Kersaint, née à Brest en 1778, fille du comte de Kersaint, député à la Convention, un des officiers les plus distingués de la marine française, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 4 décembre 1793 et exécuté.

Le duc de Duras eut de son mariage deux filles :

1. Félicie ép. 1° Charles-Léopold-Henri de la Trémoïlle, prince de Talmont, sans enfants; 2° Auguste du Vergier, comte de la Rochejacquelein maréchal de camp, surnommé le Balafré, sans enfants ;

2. Claire, ép. le 1er septembre 1819 Henri-Louis, comte de Chastellux, auquel le roi accorda le titre de duc de Rauzan avec la succession éventuelle à la dignité de pair de France de son beau-père.

La duchesse de Duras, morte à Nice le 16 janvier 1828, est connue dans les lettres par deux romans *Ourika* et *Edmond*. Sainte-Beuve lui a consacré une étude dans ses Portraits de femmes.

Le duc de Duras ép. en secondes noces le 8 avril 1829 Maria-Emilie-Knusli, veuve de Joseph Dias Santos, fille de Emmanuel-Gabriel Knusli et de Marie-Anne Coltzman, décédée à Paris le 10 janvier 1862.

(A suivre). L. R.

HESPEL D'HARPONVILLE

(Addition au *Bulletin* de 1890, col. 175.)

Dans le *Bulletin* de mai dernier, colonne 306, à propos du mariage d'un membre de la famille d'Hespel, nous indiquions la colonne 175 de notre année 1890, pour l'histoire de cette famille.

Or, là, en énumérant les diverses branches de cette maison nous avions négligé de dire que l'aînée de toutes, la branche dite d'*Hespel d'Hoiron*, est toujours subsistante, et représentée dans un de ses rameaux, celui d'Harponville, par M. le comte d'Hespel d'Harponville fixé en Normandie depuis son mariage avec Mademoiselle E. Le Bas de Courmont.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS D'AOUT

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Pierre-Marie-Elisée de Viry, lieutenant au 8e régiment d'artillerie en garnison à Lunéville, fils de Charles-Albert comte de Viry, et de Jeanne de Montagnac, avec Marguerite-Marie de Menthon, fille de Bernard-Auguste-René, comte de Menthon et de Geneviève-Marie des Acres de l'Aigle.

Le mariage a été célébré le 10 juillet en l'église de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie).

(V. pour la maison de Viry en Savoie, le *Bulletin* de 1888, col. 47-48.)

Palé, d'argent d'azur de 6 pièces.

Devise : *A virtute viri.*

La maison de Menthon, ancienne et illustre en Savoie et Bresse, était déjà florissante au XIe siècle. On regarde comme étant un de ses membres Saint-Bernard, qui fonda deux asiles hospitaliers dans les passages des Alpes, au sommet du grand et du petit mont Saint-Bernard. Il était chanoine d'Aoste en 1120 et fils de Richard, sgr de Menthon et de Berlione de Duyn.

Robert, sgr de Menthon, issu de Thomas au quatrième degré, vivant en 1219, laissa d'Isabelle de Lucinge, sa femme, Henri de Menthon, grand écuyer de Savoie, conseiller d'Amédée VIII, grand bailli du pays de Vaud, qui épousa Isabelle de Saint-Amour et en eut François, écuyer de Philippe, duc de Bourgogne et grand bailli de la Montagne; il ép. Jeanne de Varax, dont il eut :

Georges de Menthon, gouverneur et lieutenant général du comté de Villars, ambassadeur en 1503 auprès de Maximilien, roi des Romains ; il ép. Marie de Coligny-Andelot ; son petit-fils fut : François de Menthon, baron de Couvette, gouverneur de la citadelle de Bourg en Bresse. marié à Marguerite de Chateauvieux, dont le fils, François, ép. Claudine de Sainte-Colombe et eut pour fils :

René de Menthon, qui a continué la branche des comtes de Menthon et de Montrotier, barons d'Heyriat et de Couvette.

Guichenon a donné la généalogie détaillée de cette maison avec ses diverses branches dans son *Histoire de Bresse.*

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 234.)

De gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout.

Devise : *Partout Menthon, toujours Menthon.*

Robert de la Taille-Tretinville, lieutenant au 16e chasseurs, en garnison à Abbeville, avec Marguerite Valdelièvre. Le mariage a été célébré dans la seconde quinzaine de juillet en l'église Notre-Dame à Calais. Les témoins du marié étaient Frédéric de La Taille, lieutenant de vaisseau, et Olivier de la Taille, ses frères; ceux de la mariée, ses oncles, Fernand de Noircarme et Auguste Valdelièvre.

La maison de la Taille, originaire du Gatinais, est une des plus anciennes de la noblesse de France. Elle est connue depuis Guillaume de la Taille, en latin *Talleus ou Tallia*, qui servit de témoin à Guillaume, comte de Nevers, dans un traité avec les moines de l'abbaye de Molesmes, du diocèse d'Auxerre, en 1123. Sa filiation suivie commence à Jean de la Taille, mort en

1200, que l'on croit le père de Bertrand de la Taille, sgr de Souville, et qui eut pour fils Georges de la Taille, inhumé dans l'église de Souville en 1290. Les trois générations qui suivirent furent en possession de la charge de grand maître des eaux et forêts de France. Leurs descendants ont donné à l'armée de nombreux officiers et des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi depuis le règne d'Henri II. Ils ont fait les branches de Fresnay, des Essars, d'Hangeville et de Tretinville. Le marié appartient à cette dernière, la seule qui subsiste.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 604.)

De sable au lion d'or, rampant, couronné et armé de même, lampassé de gueules.

Supports : *Deux sauvages.*

Le *lion* des armes de cette maison fut *couronné d'or* par Charles VII, en récompense de la fidélité de Martinet de la Taille, sgr de Souville et de Boudaroy, qui fut donné en otage aux Anglais pour la sûreté du reste des contributions qu'ils avaient exigées des provinces de Beauce et du Gatinais, pendant qu'ils faisaient le siège d'Orléans. Les Anglais n'épargnèrent rien pour l'attirer dans leur parti, mais en vain. Dès qu'il fut libre il leva des troupes pour continuer la guerre contr'eux. (V. Lach. Desb. t. XVIII, col. 738-739.)

Devise : *In terris regnat et astris.*

Robert comte de Roquefeuil, fils de Félix-Louis comte de Roquefeuil, conseiller-maître à la cour des comptes, décédé, et de Jeanne-Charlotte-Edme du Breil de la Caunelaye, avec Jeanne Icery, fille de N... Icery, décédé, et de Nelly Avrouin-Foulon, remariée au baron *Octave*-Anne-Marie-Aimable de la Rue du Can, ancien officier supérieur de la marine.

Le mariage a été célébré le 27 juillet en l'église de Comblessac (Ille-et-Vilaine).

Les témoins du marié étaient : le général de Longuemar, commandant la brigade de Vannes, et le général Récamier, sous-gouverneur de Nice ses oncles; ceux de la mariée : le capitaine Allenou, du 27e dragons, et M. Cassiu, ses cousins.

Au mois d'avril dernier, Raymond comte de Roquefeuil, fils du comte Aymard de R., décédé, et d'Alix Harscouet, a ép. Berthe fille de Henri vicomte du Fou de Kerdaniel et de Cécile Le Corgne de Bonabry, à Hilion (Côtes-du-Nord).

(V. pour la notice sur les Roquefeuil de Bretagne, issus des Roquefeuil du Rouergue, éteints en 1400 dans l'antique maison de Blanquefort, de Guienne, qui fut substituée aux noms et armes de Roquefeuil. (V. le *Bulletin* de 1888, col. 31.)

Catherine de Roquefeuil, dame de Roquefeuil, fille d'Arnaud de Roquefeuil et d'Hélène de Gourdon, ép. vers 1380, Jean, sgr de Blanquefort; leur fils Antoine de Blanquefort fut héritier de sa mère à la charge de porter les nom et armes de Roquefeuil, dont la lignée a continué en Rouergue; une branche s'est répandue en Bretagne par la descendance du vice-amiral Aymar-Joseph de Roquefeuil, décédé en 1782. A cette branche appartiennent les mariés mentionnés ci-dessus.

D'azur, à neuf cordelières d'or, 3, 3, 3; aliàs, *d'azur, à trois cordelières d'or, passées en sautoir.*

Les Blanquefort portaient :

Fascé, ou contrefascé d'or et de gueules de quatre pièces, à quoi ils ajoutèrent après la substitution au nom de Roquefeuil, *un nœud de cordelière sur chaque demi fasce, de gueules sur l'or, et d'or sur le gueules.*

Devises : *L'honneur me reste, il me*

suffit; — Mon sang coule pour la France.

La maison du Fou est une des plus anciennes de Bretagne dont le nom se retrouve à chacune des pages de l'histoire de cette province depuis le IXe siècle. La filiation suivie des diverses branches maintenues à l'époque des réformations sous Louis XIV remonte à 1385.

Cette famille a possédé les seigneuries de Pilmil, de Rochequéhenneuc, de Beauchesne, de Bezrdel, de Kerdaniel, de la Porte, de la Villeneuve, de la Moinnerie, de Launay, de Nervois, de Locmaria, de Franois.

D'azur à une aigle éployée d'or. La branche de Kerdaniel écartèle : *D'argent à deux vautours adossés de sable, les têtes affrontées dévorant un cœur de gueules*, qui est de Kerdaniel.

Le vicomte Paul de Vassal-Sineuil, fils de Joseph, décédé, et de Louise-Alix Prévost de Sansac de Traversay, avec Marie-Thérèse d'Aux de Lescout, fille du marquis Armand-Gérard d'Aux, décédé le 9 novembre 1884, et de la marquise née Zoé de Bouillé, au château Talbot.

Le mariage a été célébré le 30 juillet, en l'église Saint-Julien du Médoc (Gironde).

Les témoins étaient, pour la mariée, le comte de Bouillé et le comte de Léautaud, son oncle et son cousin-germain; pour le marié, le marquis de Traversay et le général de Traversay, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, ses oncles.

Le marié est le chef du rameau cadet de Vassal-Sineuil.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 39, 449.)

D'azur, à la bande d'argent remplie de gueules, chargée de trois besants d'or, accompagnée de deux étoiles du même, une en chef, une en pointe.

La mariée appartient à la branche aînée de la maison d'Aux, elle a deux frères, le marquis d'Aux et le comte Raimond d'Aux.

Jeanne d'Aux, de la branche cadette, a épousé en 1869 François Lefebvre de Grosriez.

La maison d'Aux est originaire du Condomois où elle est connue depuis le XIe siècle. On voit ses armes inscrites dans l'église de Larromieu dont ils étaient patrons laïques. La branche aînée est fixée dans la Guienne. Elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bordeaux. Cette branche, dite de Lescut ou Lescout, hérita par substitution de la pairie et du titre de marquis de Lally-Tolendal, par Henri-Raymond d'Aux son gendre, aïeul de la mariée.

La branche cadette issue comme la précédente de Pierre d'Aux, père du cardinal d'Aux, qui avait épousé Jeanne de Goth, cousine du pape Clément V, passa en Poitou avec Arnaud d'Aux, viguier de Poitiers, qui épousa Jeanne de Bournay, dans le Chatelleraudais, et par son second fils Etienne d'Aux marié avec Marguerite de Ligny fit la branche des marquis d'Aux encore représentée.

Cette branche a eu des lettres patentes de marquis au mois de novembre 1777 par René-Louis d'Aux, sgr de Vilennes ou Vilaines, près du Mans, qui siégea aux Etats de Bretagne en 1762, et épousa Elisabeth-Françoise Robineau, fille du procureur général au Conseil supérieur du Cap.

Son petit-fils Pierre-François-Louis, marquis d'Aux, fit les preuves de cour en 1784. Il fut père de Gustave d'Aux, marquis d'Aux, qui épousa en 1846 Octavie du Salvandy, fille du ministre, dont : 1. Jeanne, mariée à François Le Febvre de Grosriez; 2. François; 3. Arnaud. Au nombre de ses illustrations cette famille compte un cardinal, un évêque, un grand prieur

de Malte général des galères, et plusieurs chevaliers du même ordre, un lieutenant-colonel, un aide de camp des armées, de nombreux officiers chevaliers de Saint-Louis.

D'argent, à trois chevrons brisés d'or et de gueules, et accompagnés de trois marteaux de même, 2 en chef 1 en pointe.

Hugues de Gayardon de Fenoyl, fils puîné de Pierre-Louis marquis de Fenoyl, décédé, et de Marie-Caroline Le Bas du Plessis, avec Antoinette fille de Bernard-Henri-Gaston Beauvarlet de Moismont, ancien officier et de Jeanne-Juliette-Lydie Jacquin de Cassières. Le mariage a été célébré à Amiens dans les derniers jours du mois de juillet.

Les Gayardon, sgrs de Grézolles, de Tiranges, marquis de Fenoyl, comtes de Grézolles, étaient sgrs de Luré et de Bordes depuis le commencement du XVI[e] siècle. La branche aînée est éteinte. La branche cadette formée au commencement du XVII[e] siècle, sgrs de Tiranges et de Boisset à laquelle appartient le marié, hérita à la fin du XVII[e] siècle par alliance en 1694 avec les Fenoyl des terres de Souzy, Tourville, la Forest des Halles, érigées en marquisat en 1720 sous le nom de Fenoyl. Cette famille, reconnue noble en 1668, a été admise aux honneurs de la Cour sur preuves faites en 1788.

Devise : *Ecce vicit leo de tribu Juda.*

La famille de Fenoyl possédait les seigneuries de Souzy, de Tourville, la Forest des Halles, sur les limites du Lyonnais et du Forez, où elle était connue depuis le commencement du XIV[e] siècle. Leurs armes se voient à l'église Saint-Dizier à Lyon.

Le Fenoyl fut érigé en marquisat par lettres-patentes de juin 1720, reg. au Parlement de Paris et Ch. des Comptes les 14 juillet et 16 octob. 1725, en faveur de Gui de Fenoyl, premier président du Parlement de Pau, de ses enfants et héritiers collatéraux mâles et leurs descendants mâles propriétaires des dites terres.

Gui de Fenoyl institue héritièra par son testament du 1[er] sept. 1723 sa sœur Marguerite-Auriane de Fenoyl, mariée à Laurent de Gayardon de Grésolles, écuyer, sgr de Tiranges, de Boisset, capitaine dans le régiment de Lyonnais, avec substitution en faveur de son fils aîné Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoyl, né le 10 mars 1696, marié le 7 mars 1728 à Madelaine Laisné, fille d'Antoine Laisné, écuyer, directeur et trésorier de la monnaie de Lyon. Leur fils était Laurent-François de Gayardon de Fenoyl, né le 23 juin 1730.

Le marquis de Fenouil ou Fenoyl, sous-lieutenant en second au régiment des Gardes françaises a fait les preuves de cour en 1788.

Les armes de Gayardon sont :

D'azur, au lion d'or accompagné de trois besants de même.

Celles de Fenoyl :

D'azur, au taureau effrayé d'argent, et un chevron de gueules brochant.

La famille Beauvarlet de Moismont, originaire de Picardie, a donné des mayeurs à Abbeville, des échevins, un mestre de camp de cavalerie chevalier de Saint-Louis, et des officiers à l'armée. Elle a fait plusieurs branches dont celle de Moismont est la seule existante aujourd'hui. (V. le *Nobiliaire de Ponthieu* par le marquis de Belleval.)

De sable, à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et un croissant d'argent en pointe.

Charles-Gabriel-Elisabeth Martenot de Cordoux, lieutenant au 1[er] hussards,

fils puiné du baron François-Charles-Octave Martenot de Cordoux, décédé, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, et de Gabrielle de Faultrier, décédée, avec Marie-Claire-Jeanne Tondeur.

Le mariage a eu lieu dans les derniers jours du mois de juillet.

Cette famille qui a donné un colonel, deux généraux à l'armée et un médecin en chef des hôpitaux, a pour auteur François Martenot de Cordoux, chevalier en 1810, puis baron de l'Empire en 1813, colonel de grenadiers à cheval, officier de la Légion d'honneur, né à Marcilly-Ogny (Côte-d'Or) le 18 février 1770, décédé à Villers-Cotterets le 14 février 1850, fils de Jean Martenot, et de Jacqueline Richard ; il ép. le 13 novembre 1809 Appoline-Charlotte-Modeste Chadelas, dont il eut quatre fils et une fille :

1. François-Charles-Octave, baron Martenot de Cordoux, général de brigade en 1865, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Colmar en 1868, marié à Gabrielle de Faultrier, décédée à Metz en 1864, dont : *a.* Maurice-François-Octave ; *b.* Charles-Gabriel-Elisabeth, le marié ; *c.* Louise-Marie, mariée le 5 juillet 1885 à Gustave Mahé de la Villeglé ;

2. Charles-Edmond, général de brigade en 1870, décédé à Vannes en 1872, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Zélia Pauzié ;

3. Eugène-Hubert, médecin en chef des hôpitaux, officier de la Légion d'honneur, décédé à Besançon en 1879, marié en 1851 à Elisabeth Dessirier, décédée à Besançon en 1878, dont : Bathilde-Charlotte et Elisabeth ;

4. Louis-Albert, capitaine de zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1859 ;

5. Marie-Elisabeth-Louise, mariée vers 1840 à Victor-Auguste Gœdorp. (*Armor. du premier Empire,* par le V[te] A. Révérend, 1896, t. III, p. 192).

Parti, au 1 d'azur à la colonne ... montée d'une figure d'argent, les ... reliefs figurés de sable; au 2, d'or, à ... guirlande de laurier de sinople, traversée en pal d'une épée haute de sable ... soutenue d'une grenade éclatante ... même, enflammée de gueules; au franc-quartier des barons militaires.

Léon-Joseph, vicomte du Bouchage, second fils d'Auguste-Louis, comte du Bouchage, et de Pauline-Marie-Lo... Juteau, décédée, avec Marie-Madeleine-Odile de Toustain de Richebourg, fille de Marie-Tobie-Christian vicomte de Toustain de Richebourg, et de Marie-Joséphine-Mathilde Keittinger.

Le mariage a été célébré le 30 juillet en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris.

Les témoins de la mariée étaient : le comte de Blangy et M. Keittinger, ses oncles ; ceux du marié : le comte M... d'Amilly et le baron de Laage, lieutenant au 4[e] hussards.

(V. pour la maison de Toustain le *Bulletin* de 1893, col. 173-175.)

Une sœur de la mariée, Joséphine-Marie, a épousé en 1890 Auguste-Jean-Gaston vicomte de Blangy.

D'or, à une bande échiquetée d'or et d'azur de deux traits.

Devise : *Tous teints de sang.*

(V. pour la famille Gratet du Bouchage, en Dauphiné, les *Bulletins* de 1887, 1888 et 1890.)

Cette famille s'était divisée en quatre branches, connues sous les dénominations de du Bouchage, de Granieu, de Dolomieu et de Montcor..., lesquelles ont donné plusieurs présidents à la chambre des Comptes de Grenoble et au bureau des finances de la généralité de Dauphiné. La terre de Dolomieu a été érigée en marquisat par lettres patentes du mois de juin 1688. Cette branche a donné un m...

ralogiste et géologiste célèbre, en la personne de Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède de Gratet, marquis de Dolomieu, chevalier de Malte, né le 24 juin 1750, membre de l'Institut à sa formation, décédé le 26 novembre 1801, fils puiné de François de Gratet, IIe du nom, marquis de Dolomieu, comte de Saint-Paul, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, etc., et de Marie-Françoise de Bérenger.

François-Joseph de Gratet, vicomte du Bouchage, lieutenant général des armées du roi, pair de France en 1817, commandeur de Saint-Louis, né à Grenoble en 1750, chevalier de Malte en 1765, fut ministre de la marine et des colonies en 1792 et eut par intérim le portefeuille des affaires étrangères. Sous la Restauration il fut ministre de la marine et des colonies le 24 septembre 1815, puis ministre d'Etat, membre du conseil privé et pair de France; il est mort sans enfants le 11 avril 1821.

Son frère aîné, Marc-Joseph de Gratet, baron, puis comte du Bouchage, né à Grenoble en 1746, fut aussi chevalier de Malte en 1763, procureur syndic de la noblesse de Dauphiné en 1789, capitaine du génie, préfet de la Drôme en 1815, officier de la Légion d'honneur en 1820 et conseiller d'Etat; il eut pour fils Gabriel, vicomte du Bouchage, né à Grenoble en 1777, chevalier de Malte reçu de minorité la même année; député de l'Isère en 1815 et 1816, nommé par Louis XVIII, pair de France au même titre que portait son oncle le 23 décembre 1823.

Le comte du Bouchage et ses deux fils, le marié et son frère aîné, Joseph-Flodoard, officier de dragons, marié le 6 juin 1888 avec Léonie-Louise-Odette de Janzé, fille du vicomte de Janzé, ancien député, sont les seuls représentants mâles de la famille de Gratet du Bouchage.

Le marié a une sœur, Marie, qui est veuve du comte Jacques de Puységur.

D'azur, au griffon d'or.

Devise : *Tout à tous.*

Christian-Victor-Marie-Sifrein-Joachim, marquis de Biliotti, fils de Raoul-Victor-Pierre-Hippolyte-Joachim, marquis de Biliotti, ancien député de Vaucluse, décédé, et de Marie-Victoire-Marthe d'Arbelles, avec Marie-*Graziella* Le Duc, fille de Denis Le Duc, et de Hélène Fortin.

Le mariage a été célébré le 6 août en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, à Paris.

Les témoins étaient pour le marié : le marquis de Monteynard et le comte Noblet, son cousin; pour la mariée : le comte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire, et M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, à Paris.

Le marié à deux sœurs mariées, l'aînée, avec le comte Salvert de Bellenave, la cadette, avec le comte Le Viste de Montbrian.

(V. pour la famille de Biliotti les *Bulletins* de 1887, col. 545, et 1893, col. 615.)

De gueules, au chef d'argent chargé d'un renard passant, du champ.

Devise : *Pensate al fine.*

La famille Le Duc, originaire de Normandie, a été une des premières qui alla s'installer au Canada, où elle a eu de tout temps une situation des plus considérables.

La mariée a une sœur, Mme Maxwel Haddle, qui habite Paris.

Il y avait en Normandie plusieurs familles nobles appelées Leduc ou Le Duc; nous ignorons à laquelle de ces familles appartient la nouvelle mariée.

Le vicomte Odoard-Ernest-*Edmond* du Pin de la Guérivière, fils du vicomte Odoard-Charles-Arthur du Pin de la

Guérivière, ancien maréchal des logis aux Zouaves pontificaux, et de la vicomtesse, née Marie-Stéphanie de Dion de Ricquebourg, décédée, avec Antoinette Cavrois de Saternault, fille du baron Cavrois, ancien auditeur au conseil d'Etat, président de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers à Arras et de la baronne, née Lanthoine.

Le mariage a été bénit le 12 août par Mgr Williez, évêque d'Arras, en l'église Saint-Nicolas-en-Cité, à Arras.

Les témoins étaient : pour le marié, M. Fernand Bartholoni, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, son oncle, et le marquis de Vassart d'Hozier; pour la mariée, M. de Clerck, son oncle, et le vicomte de Poli, ancien préfet.

La famille du Pin de la Guérivière, répandue en Normandie, Bretagne, Poitou, et Isle de France, est connue en Normandie depuis l'an 1100. Elle s'établit en Poitou à la suite de l'armée du roi Jean et y a possédé les terres de la Guérivière et de Courgé depuis 1356. Sa filiation est établie depuis cette époque dans le *Dictionnaire des familles du Poitou* par M. Beauchet-Filleau, t. II, p. 531, d'après Saint Allais et Courcelles. On retrouve son nom dans les maintenues de Bretagne.

Elle a été maintenue dans sa noblesse en Poitou par Barentin, le 10 décembre 1667, et antérieurement par Claude Malon, commissaire du roi en Poitou, en 1584.

Il existait déjà en Poitou une famille du Pin connue depuis 1215.

D'argent, à trois bourdons de pèlerin de gueules en pal, et rangés en fasce.

Devise : *Fidem peregrinans testor.*

Les Cavrois, originaires d'Irlande, se sont fixés dans l'Artois vers le mi-milieu du quinzième siècle. Cette famille a eu dans la branche aînée un baron de l'empire, et de nos jours un baron romain en 1893. Le ba... Cavrois, qui s'occupe avec un gr... zèle des œuvres charitables du dio... d'Arras, préside la commission de ... presse au congrès annuel des com... catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Tranché, au 1 d'azur à un soleil d'... accompagné au canton dextre du d'une étoile du même; au 2 d'or à ... branche d'olivier de sinople pos... barre, et une épée de sable brochant bande passée en sautoir, et brochant ... un grélier ou cor de chasse de gu...

Pierre Paul-François-Camille Sav... gnan comte de Brazza, commissa... général de la République au Con... français et commandeur de la Lég... d'honneur, fils du comte Ascagne ... Brazza-Savorgnan-Cergneu, défunt, ... de la comtesse, née marquise Jaci... Simonetti avec Marie-Virginie-Thérè... de Pineton de Chambrun, fille de Cha... les-Adolphe de Pineton, marquis ... Chambrun, décédé à New-Yorck et ... Marie-Henriette Tircuy de Corcelle.

La famille Savorgnan ou Sav... gnani, originaire d'Udine, dans ... Frioul, est une des plus illustres ... cette province de la Haute-Italie. E... a eu le droit de résidence noble ... Udine en 1260 et le droit de patriciat ... Venise en 1383.

La branche aînée, appelée Savor-gnan d'Osoppo, porte les titres de marquis d'Arüs, comte de Savorgnan, ... Belgrade et de l'empire autrichien, ... dernier depuis 1825.

D'argent, au chevron de sable.

(V. pour la famille de Pineton ... Chambrun le *Bulletin* de 1891, col. 4...

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à tr... pommes de pin d'or, feuillées de sa... qui est de Pineton; *aux 2 et 3 d'...*

gent à l'aigle de sable, au vol abaissé, qui est de Grangers.

Joseph-Marie-Donald, marquis d'Oilliamson, ancien capitaine commandant au 5e chasseurs, veuf en premières noces de Marie de Mac-Mahon, sœur du marquis de Mac-Mahon, décédé, et de la comtesse Eugène de Lur-Saluces, fils de Marie-Elie, marquis d'Oilliamson, décédé, et de Alix-Marie-Thérèse de Champagne-Bouzey, avec la princesse Louise de Broglie-Revel, veuve depuis 1887 du marquis de Tramecourt, fille de Victor-Auguste, prince de Broglie-Revel, et de Pauline de Vidart, décédés.

Le mariage a été célébré en l'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré, à Paris, le 17 août, et la bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Joseph de Broglie-Revel, de la compagnie de Jésus, cousin de la mariée.

Les témoins étaient, pour le marié : le marquis de Champagne et le général marquis d'Espeuilles, ses oncles ; pour la mariée : le prince Henri de Broglie-Revel et le prince Georges de Broglie-Revel, capitaine au 6e dragons, ses frères.

(V. pour la maison d'Oilliamson le *Bulletin* de juin ci-dessus, col. 392.)

La fiancée est la sœur du prince de Broglie-Revel, marié à Mlle de Clermont-Tonnerre ; du prince Charles, ancien officier de cavalerie, religieux à la Grande-Chartreuse, et du prince Georges, marié à la fille du marquis Costa de Beauregard.

(V. pour la maison de Broglie le *Bulletin* de mai ci-dessus, col. 321).

Alphonse Couscher de Champfleury, fils de M. Couscher de Champfleury, ancien président du tribunal civil de Beaugé, ancien officier supérieur à l'armée de la Loire, chevalier de la Légion d'honneur, avec Marie de Veye de Livry, fille de feu le vicomte de Veye et de la vicomtesse née Sanguin de Livry.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Chapuiset, ancien officier, et le comte de Saint-Léon, ses cousins ; ceux de la mariée : le comte Gérard de Sainte-Aldegonde, son cousin, et le baron de Veye de Livry.

Le mariage a été célébré le 20 août en l'église Saint-Thomas d'Aquin, et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé de Wismes, chanoine à Nantes.

La famille Couscher, sgr de la Bise, de la Grand-Maison, de la Croix Pellerin, de Montplacé, de Chevré, de la Perrière, originaires de la Bresse où ils tenaient des fiefs des comtes de Savoie, suivirent en Anjou les princes de cette maison lorsqu'ils furent apanagés du comté de Beaufort, après la conquête de la Bresse. Jacques Couscher fut receveur général du comté de Beaufort, et gouverneur du château royal de la Menitré en 1625. Il paraît avoir été le premier de cette famille qui s'établit en Anjou.

Les Valette de Champfleury, éteints dans la famille Couscher, originaires du Saumurois, ont eu un grand nombre des leurs comme magistrats à la sénéchaussée de Saumur. L'aïeule du marié, née de Vigny, était la cousine germaine du comte Alfred de Vigny, de l'Académie française.

Il y a eu plusieurs officiers du nom de Valette de Champfleury dans les gardes du corps, avant la Révolution, et chevaliers de Saint-Louis ; un commandant, lieutenant de roi, major de la ville Saint-Marc à l'isle Saint-Domingue en 1760.

René Valette du Champfleury, garde du corps du roi mourut à Loudun en 1734; Léon, escuyer, chevalier de Saint-Louis, était garde du corps du

roi en 1785. Marie-Henriette Valette, femme de Claude-Marie de Billon, dame du Vieux Chateau, paroisse de Mouliherne, était représentée dans l'ordre de la noblesse pour l'élection des députés de cet ordre en 1789, dans la sénéchaussée d'Anjou. (V. le *Catalogue*, p. 9, et l'*Armorial général de l'Anjou*, par M. J. Denais, t. I, p. 434, t. III, p. 267 et 319.)

D'or, à la terrasse de sinople, plantée d'un tronc au naturel surmonté d'une colombe (ou d'un bizet) d'azur, becquetant une gerbe de sinople et posée à dextre (Couscher).

Valette de Champfleury portait :

D'azur, au chevron d'argent accompagné de deux quintefeuilles de même en chef et d'une étoile d'or en pointe.

Les de Veye, étaient issus d'une ancienne famille lorraine, venue de Hollande. Au commencement du dix-septième siècle ils se fixèrent en Languedoc. Le général marquis d'Hautpoul, blessé mortellement à Eylau, était l'arrière grand-oncle de la mariée.

Charles Sanguin, marquis de Livry, laissa une fille unique qui épousa le vicomte de Veye, dont le fils aîné a relevé le nom et le titre de marquis de Livry.

D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, posée sur un tertre du même (Veye en Hollande).

D'azur, à un cyprès arraché d'or enté sur un croissant de sable et un chef de gueules chargé de 3 molettes d'argent. (Veye en Languedoc.)

La famille Sanguin de Livry, connue depuis 1474, originaire de l'Isle de France, qui a possédé les seigneuries de Livry, de Vaujour, de Couberon et de Roquencourt, a produit des hommes distingués dans la maison du roi, dans l'armée et dans le clergé, parmi lesquels nous citerons deux évêques de Senlis en 1623 et 1642, quatre maîtres d'hôtel du roi, deux capitaines [illegible] chasses, deux maréchaux de ca[illegible] dont un fut aide de camp du [illegible] sous Louis XIV, un lieutenant gé[né]ral, chevalier des ordres du roi en 17[illegible], un chef d'escadre sous Louis XV, [illegible] plusieurs chevaliers de Malte dont [illegible] commandeur en 1704.

La branche de Roquencourt a do[nné] deux échevins de la ville de Paris [en] 1523 et 1564, un secrétaire du roi [en] 1558.

Au mois de février 1688 la terre [de] Livry fut érigée en marquisat par [let]tres patentes données en faveur [de] Louis Sanguin, maréchal de ca[mp], capitaine des chasses, maître d'hôte[l], aide de camp du roi, mort à Versai[lles] le 6 novembre 1723, marié avec Mar[ie-]Antoinette de Beauvilliers, fille du [duc] de Saint-Aignan, pair de France, sœ[ur] du gouverneur des princes petits-[fils] de Louis XIV.

D'azur, à une bande d'argent a[ccom]pagnée en chef de trois glands d'or [po]sés 2 et 1 ; et en pointe de deux patt[es de] griffon de même mises en bande.

Le baron Fernand de Vincelles, t[roi]sième fils du comte Amédée Aub[ert de] Vincelles et de Mathilde de Ker[illegible]guy, décédés, avec Marie-Thérèse d[e La] Bintinaye, fille du vicomte de la B[in]tinaye et de la vicomtesse, née [de] Sainte-Marie d'Aigneaux, décédée [en] 1875.

Le mariage a été célébré le 27 [illegible] en l'église cathédrale de Vannes.

Les témoins du marié étaient [le] comte de Montgon et le comte de S[illegible] de La Croix, ses oncles ; ceux de [la] mariée : le marquis d'Aigneaux [et le] vicomte de La Bintinaye, ses oncles.

Le marié a deux frères : 1. A[illegible] Marie-Camille, officier de dra[gons], marié en 1892 avec Marie [illegible] Caron de Beaumarchais, fille du [colo]nel du 3e dragons ; 2. Henri, ma[rié]

893 avec Marguerite-Marie de Boscals e Réals, fille de Charles-Marie-Louis, olonel en retraite.

(V. pour la famille Aubert de Vinelles, les *Bulletins* de 1892 et 1893.)

Pâlé, de six pièces d'argent et de ueules, à la fasce d'azur brochant.

La famille de la Bintinaye a été naintenue dans sa noblesse aux diverses réformations de Bretagne, par iliation depuis 1427, et sur preuves le huit générations, le 26 novembre 1668 ; elle figure aux Etats de 1764 et le 1789 par plusieurs de ses membres, Charles-René, chevalier de la Bintinaye et Jean-Baptiste-Marie-Simon de la Bintinaye. Elle a donné un conseiller au parlement de cette province, encore en fonctions en 1789. Le chevalier de la Bintinaye a été admis aux honneurs de la cour le 8 juin 1785.

Gilles-François de la Bintinaye, sgr de la Rivière, vicomte de Rougé, était greffier en chef des Etats de Bretagne, dans la seconde partie du XVIIIe siècle. Il ép. Marie-Anne-Angélique Champion de Cicé. Augustin-Marie-Xavier, son fils, sgr du Verger, conseiller au parlement de Bretagne fut président à la Cour de Rennes en 1815, et mourut en 1822, marié le 27 mai 1784 à Adélaïde Le Long du Dréneuc. Ils eurent pour fils :

Edouard-Marie-Philippe vicomte de la Bintinaye, capitaine de la garde royale, décédé à Rennes en 1870, marié avec Adèle-Marie-Hippolyte de Farcy de la Ville du Bois, dont : 1. Anatole, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord ; 2. Edouard, père de la mariée.

D'argent, à trois bandes de gueules, à une fasce de même brochant sur le tout.

Philippe-*Guillaume* baron du Laurens d'Oiselay, fils de Louis baron du Laurens d'Oiselay, et de Rose-Marie Nouvène, avec Marie-Madeleine-Augustine, comtesse de Bricy, fille de Marie Charles-Albert comte de Briey, et d'Alix-Alexandrine-Félicité-Elisa, baronne Daminet.

Le mariage a été célébré le 29 août à Ethe-la-Claireau (Belgique).

Les témoins du marié étaient : Frédéric de Bonet d'Oléon, et le baron Maurice du Laurens d'Oiselay ; ceux de la mariée : le comte Camille de Briey et le baron Gustave de Walmont.

La maison de Laurens ou du Laurens, ancienne dans le Comté-Venaissin, est originaire de Toscane. Innocent VI, dans une bulle de 1350, dit qu'avant de quitter l'Italie ses membres avaient le plus grand lustre et que leur noblesse était des plus anciennes. Ils se fixèrent à différentes époques en Provence et dans le comté Venaissin où ils formèrent plusieurs branches.

La branche d'Oiselay, après la destruction du château de Puy-Saint-Pierre, dont elle avait la seigneurie pendant les guerres de religion, se retira à Orange, où ses membres rendirent de nombreux services à la maison de Nassau.

Richarde Guyard, dame de Beauregard, ép., en 1614, Sébastien de Laurens, conseiller et trésorier de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange. De ce mariage vinrent deux fils : Philippe-Guillaume et Charles. Leur oncle maternel, Henri Guyard, originaire du Comté Venaissin, sgr de Saint-Julien, baron de Valsek et de l'Empire, se distingua dans l'armée de l'empereur Charles VI, en Bohême, contre les Turcs, fut honoré du titre de comte de l'Empire le 29 sept. 1639, avec la faculté de transmettre ce titre à Philippe-Guillaume et à Charles de Laurens-Beauregard, ses neveux. Il disposa en faveur de Philippe-Guillaume

des biens qu'il avait en France et dans le comté Venaissin.

Anne de Laurens de Beauregard ép. Claude de Tillia, dont la fille, Richarde, ép. le 24 nov. 1647 Jean-François de la Plane.

Jean-Joseph de Lopès, ou Lopis, sieur de Saint-Privat, ép. le 17 juillet 1672 Gabrielle de Laurens, fille de Philippe-Guillaume, marquis de Beauregard et d'Oyselet, maréchal de camp, baron du Saint-Empire, auparavant lieutenant-général, fut maréchal des armées de l'empereur Ferdinand III, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV près les cours de Parme et de Modène, et capitaine des cuirassiers de la garde de l'archiduc et de Marguerite de Barjac (mariés en 1644), fille de Denis, sgr de Rochegude, en Vivarais, et de Marguerite d'Audibert de Lussan.

Marguerite de Barjac-Rochegude était petite-fille de Gabrielle de Budos-Portes; les descendants de Philippe-Guillaume se trouvèrent par son mariage alliés à la maison de Montmorency et de Bourbon-Condé.

Les autres alliances ont été avec les maisons de Balbes de Berton-Crillon, de Boisgelin, de Forbin, de Duranti, de Cousin de Lavallière, des Isnards, etc.

Le titre de baron du Saint-Empire lui fut accordé ainsi qu'à Charles du Laurens, son frère, par l'Empereur Ferdinand III, en récompense de leurs services militaires, tant pour eux que pour leurs descendants mâles et femelles à l'infini, pour en jouir en tout et partout, ainsi que les autres libres barons de l'Empire, et comme s'ils étaient nés de quatre barons paternels et maternels. (V. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du comté Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange*, t. II, p. 205, 472, 476. 1743.

(V. le *Bulletin* de 1887, col. 352-353).

Écartelé, aux 1 et 4 d'or à l'aigle de l'Empire; aux 2 et 3 de gueules, [illegible] bras armé d'argent, qui est une con[illegible]sion de l'Empereur Ferdinand III; [illegible] *le tout: d'argent à l'ours en pied de[illegible] couronné de gueules et un chef de [illegible] chargé de trois casques d'argent en [illegible]fil*, qui est de Laurens (Pithon-Curt, p. 205).

Cimier : *L'aigle de l'empire issa[illegible] d'une couronne ducale.*

Supports : *Deux ours tenant une [illegible]nière d'or à trois bandes de gueules.*

Devises : *Profusi sanguinis im[illegible]dio ; — Majorum suorum ac nom[illegible] sui gloriâ insignes.*

La maison de Briey a pris son [illegible] d'une ancienne chatellenie du Barr[illegible]; elle est connue depuis Jean de Bri[illegible], sgr de Thionville, vivant en 1088; R[illegible]naud de Briey fut tué à la premi[illegible] croisade.

Elle a produit des officiers généraux, des ambassadeurs, des évêques, de[illegible] gentilshommes de la Chambre, de[illegible] chambellans, des chevaliers de Ma[illegible], des chanoinesses aux chapitres nob[illegible] de Lorraine, etc. Ses principa[illegible] alliances sont avec la maison de L[illegible]raine, d'Aspremont, du Chatelet, [illegible] Choiseul, d'Haraucourt, d'Hauss[illegible]ville, de Mérode, de Scorailles, [illegible] Mercy, de Raigecourt, de Nettanco[illegible], de Wignacourt, de Coucy, de Lux[illegible]bourg, de Pouilly, de Beauffort, de Na[illegible]mur, de la Fare, de Montebello, [illegible] Ludre.

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 669-67[illegible]

D'or, à trois pals alaisés et fich[illegible] gueules.

Cimier : *Un casque ouvert surm[illegible] d'un chapeau de gueules orné de d[illegible] aigrettes ou palmes de sinople.*

Supports : *Deux lions.*
Couronne de marquis.
Devise : *Diex me conduie.*
Cri : *Briey! Briey!*

DÉCÈS DU MOIS D'AOUT

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Henri-Victor-Marie de la Biliais, membre de la Compagnie de Jésus, fils aîné de Henri-Victor-Marie de la Biliais, maire et conseiller général de Machecoul, ancien député de la Loire-Inférieure, et de Valentine Descrots d'Estrée, est décédé le 12 juillet.

La famille Le Loup de la Biliais, en Bretagne, remonte sa filiation à Jean Le Loup ou Le Lou, sgr de la Haye et du Breil qui fut échevin de Nantes, mort en 1564. Sa famille était en possession de la première de ses deux seigneuries en 1441 ; elle a donné des conseillers à la cour des comptes et au parlement de Bretagne. Elle a possédé les seigneuries de la Haye, du Breil, de Chasseloir, de la Renaudière et Bois-Briand, de la Babinays, de la Mercredière et de la Biliais. Cette dernière lui est venue par le mariage de Anne Symon, dame de la Biliais, fille de Thomas et de Marie de la Rochefoucauld, en 1663, avec Claude Le Loup, cornette d'une compagnie de noblesse au comté Nantais. De ce mariage naquirent deux fils : 1. Claude, marié avec Catherine du Breuil, dont la postérité finit avec Louis-Marie Le Lou comte de Chasseloir, maréchal de camp, dont la fille unique Victorine est morte en 1859, mariée à Humbert comte de Sesmaisons ; 2. Louis, auteur de la branche de la Biliais, seule représentée aujourd'hui qui a donné un conseiller au parlement de Bretagne, Louis-Antoine, guillotiné sous la terreur à Nantes en 1794, et plusieurs officiers à l'armée chevaliers de Saint-Louis.

Le défunt était le descendant au troisième degré de Louis-Antoine Le Loup de la Biliais, et le neveu d'Edouard-Jean-Baptiste Morisson de la Bassetière, ancien député, décédé, qui avait épousé la sœur de son père.

De gueules, à deux fasces d'argent, la première de 3 et la deuxième de 2 étoiles de sable.

Devise : *A patre et avo.*

Le comte Félix de Sambucy de Luzençon, comte romain, et mainteneur des jeux floraux de Toulouse, est décédé le 15 juillet en son château de Saint-Georges de Luzençon, près Milhau (Aveyron).

Il avait ép. en 1836 Théodie Barthe d'une famille originaire de Murasson, dont il n'a eu qu'une fille Marie-Louise-*Aurélie*, décédée, mariée à Marie-Joseph-Antoine du Bourg, à Toulouse, ancien officier d'infanterie (entré aux bénédictins de Solesmes après la mort de sa femme), dont : Françoise-Marie-Thérèse-Henriette du Bourg, mariée en 1888 au comte Marie-Joseph-Antoine-Ignace de Maistre.

Le défunt était fils aîné de Charles de Sambucy-Luzençon, ingénieur en chef et directeur des ponts et chaussées du grand duché de Toscane, sous le premier empire, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, et de Aurélie de Cattaneo, d'une famille originaires de Lucques, qui figurait à la cour de la princesse Elisa.

Il avait eu un frère cadet Adolphe, marié à Mlle de Bray, à Toulouse, décédé en 1855 sans postérité.

Le comte de Sambucy était un des derniers représentants mâles de la branche aînée de sa famille, dite de Linas et de Luzençon.

Il ne reste plus aujourd'hui de survivant de cette branche, que le vicomte de Sambucy-Luzençon-Linas, ancien consul général de France, membre de la Société des gens de lettres, fils de Joseph de Sambucy, comte palatin,

[illegible]

[illegible] maire en 1790 [illegible] de Tar- [illegible] et de Clunanat [illegible] en 1737 par le [illegible] de Jean-Augustin [illegible] de l'Acadie, [illegible] au parlement [illegible] de la présidente finit dans [illegible] par la mort de Henri-Joseph de Trimond, conseiller au parlement [illegible] après son oncle, Jean-Augustin, qui ne laissa que deux filles : 1. Marguerite-Dorothée, mariée en 1760 avec le président de Noyer de Saint-Vincent ; 2. Luce-Guillelmine-Henriette-Adélaïde, mariée à M. de

[illegible]

[illegible] ville [illegible] par ordonnance [illegible] sept. [illegible], ne en [illegible] ép. en 1807 Marie-Joséphine [illegible], dont il eut : 1. Daniel-Augustin-[illegible] qui suit ; 2. Marie-Henriette-Thaïs, née en 1808, ép. le 1er [illegible] 1830 Hector-Adolphe de Bodin de [illegible] ; 3. Marie-Antoinette-[illegible], ép. Alexandre-Gonzague Petit de [illegible] ; 4. Marie-Joséphine-Suzanne-Assacie, ép. Marie-Pierre-François Brossaud de Juigné ; 5. Marie-Augustine-Alix, ép. Charles-Cosme-Marie Larocque-Latour ; 6. Marie-Philippine-Laure, ép. Henry-Gabriel Davy de Balloy.

Daniel-Augustin-Edmond, vicomte de Trimond, capitaine d'artillerie, [illegible] missionnaire en 1845, ép. le 3 février 1846, à Caen, Isabelle-Claire Hennequin d'Ecquevilly.

rançois-de-Sales-Joseph de Triud, fils cadet de Daniel-Victor, né 1793, décédé en 1840, ép. le 11 fé-er 1817 Louise-Constance de la Chelerie, dont il eut : 1. Louis-Marie-polyte, né en 1825 ; 2. Louise-Geneve-Antoinette, née le 29 décembre 20, mariée le 2 février 1841 avec arles de Bonnault de Villeménard, défunté.

D'azur, à une cloche d'argent, sur-ntée d'une croix fleurdelysée d'or.

Devise : *In hoc signo vinces.*

(V. pour la famille de Bonnault Houet, de Bar et de Villeménard en erry et dans le Blaisois, les *Bulletins* 1888, 1892 et 1893.)

D'azur, au chevron d'or, accompagné chef de 2 étoiles de même et en pointe un dauphin vif d'argent, couronné or.

Maurice-Alfred Martin de Beurnon-ille, ancien capitaine d'état-major, lécédé en son château de Chapelle Seine-et-Oise) le 1er août, à l'âge de 70 ans. Il était le second fils du génétal de Beurnonville, aide de camp du luc d'Angoulême, et le petit-neveu du marquis de Beurnonville, maréchal de France, ancien ministre.

Le marquis Pierre Riel de Beurnonville, pair et maréchal de France, commandeur de Saint-Louis, ministre d'Etat, membre du conseil privé, chevalier du Saint-Esprit ou Cordon-Bleu, est mort en 1821. Le maréchal de Beurnonville, né à Champignolle, arrondissement de Bar-sur-Aube, le 10 mai 1752, servait dans les gendarmes de la Reine en 1766 ; il fit les guerres de la Révolution et devint général de division sous le premier empire ; il avait été fait comte et sénateur.

Il s'était marié à l'Ile-Bourbon, pendant qu'il était commandant des milices de l'île, avant la Révolution.

Sa femme, Mlle Gillot-Létang, ayant refusé de le suivre en France, le divorce fut prononcé et il épousa en 1805 Mlle de Durfort, fille cadette de Félicité-Jean-Louis-Etienne, comte de Durfort, ancien ambassadeur de France à Venise, mort en cette ville en 1801, et d'Armande-Jeanne-Claude de Béthume, dont il n'eut pas d'enfants. La maréchale de Beurnonville se remaria en 1825 avec le baron Frémiot, sans enfants.

Etienne Martin, baron de Beurnonville, neveu, par sa mère, du maréchal de Beurnonville, obtint par ordonnance du roi en date du 24 janvier 1815 l'addition du nom avec l'agrément du maréchal ; fut nommé successivement colonel du régiment d'infanterie légère, et chevalier de Saint-Louis les 20 mai et 13 mars 1814, créé baron par lettres patentes du 6 mars 1815, colonel du 6e régiment d'infanterie de la garde royale le 6 septembre 1815, maréchal de camp le 7 novembre 1816, et commandeur de la Légion d'honneur le 18 mai 1820. Il fut créé pair de France en , au titre de baron, par ordonnance royale du 24 avril 1821 ; il fut aide de camp du Dauphin duc d'Angoulême et avait épousé mademoiselle Reiset dont il eut deux fils : Maurice-Alfred, le défunt, né en 1826 ; son frère aîné Etienne-Edmond, né le 11 janvier 1825, lui survit, sans enfants.

Le défunt avait ép. Mlle Saint-Hilaire, veuve de M. Crouigneau, qui avait une fille de son premier mari, Marguerite-Gabrielle, mariée le 3 juin 1880 à Robert, baron du Casse.

D'azur, au lion couronné d'or, lampassé, armé et couronné de gueules, ayant la queue fourchée et passée en sautoir, tenant une épée d'argent garnie d'or.

Tenants : *Deux sauvages appuyés sur leurs massues.*

Le général Louis-Robert comte Bonnin de La Bonninière de Beaumont est mort subitement le 3 août dans sa villa *Mireille*, à Coppet, sur le lac de Genève, à l'âge de soixante-deux ans.

Le comte de Beaumont, fils du comte de Beaumont, sénateur de l'Empire, et de la comtesse née Davout, était le frère de feu le comte de Beaumont, qui avait épousé Mlle Dupuytren, et du vicomte Frédéric de Beaumont, ancien ministre plénipotentiaire.

Il avait épousé le 14 mai 1864, Jeanne-Elisabeth-Marie de la Croix de Castries, sœur du duc de Castries défunt, et de Mme la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta.

De son mariage il ne laisse que deux enfants, le vicomte de Beaumont, marié le 30 août 1894 à Mlle de Trédern, et la comtesse de Partz de Pressy.

Les obsèques ont été célébrées le 5 août à Coppet. Les restes mortels ont ensuite été transportés à Paris, où a eu lieu un nouveau service avant l'inhumation.

Le général comte de Beaumont, sorti de Saint-Cyr en 1854, commença sa carrière dans le 1er régiment de carabiniers. Il se fit remarquer ensuite par ses brillants services dans les campagnes d'Algérie, sous les ordres de son beau-frère le maréchal de Mac-Mahon.

A la guerre de 1870, il commanda l'escadron des dragons de la garde impériale (les dragons de l'Impératrice), qui fut détaché pour servir d'escorte au général Bourbaki, commandant de la garde impériale. Il fit ensuite partie de l'armée qui fut faite prisonnière à Metz.

Le nom du général comte de Beaumont restera inscrit parmi ceux des plus braves et des plus vaillants soldats de France.

(V. le *Bulletin* de 1886, 1887, 1888, 1891, 1894.)

D'argent, à la fleur de lis de gueules.

Devise : *Virtute comite sanguine.*

Marie-Auguste-*Jacques* d'Ayguesvives, fils du comte Jean d'Ayguesvives et de la comtesse née Yvonne de Dampierre, est décédé à l'âge de 4 ans au château de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), où ses obsèques ont eu lieu le 5 août et l'inhumation au cimetière de Montmartre.

(V. pour la famille Martin d'Ayguesvives et les armes les *Bulletins* de 1887, 1890 et celui de juillet 1895, col. 445-446.)

Le vicomte Raoul de Perrien de Crenan, frère puîné du vicomte Gustave de Perrien, chef de l'une des plus anciennes familles de Bretagne, est mort subitement, le 4 août, en son château de Kercado, dans le Morbihan.

De son mariage avec Mlle de Sercey, sœur du comte de Sercey et de la comtesse d'Albyville, il laisse un fils et une fille en bas âge.

Le vicomte Raoul de Perrien, toujours dévoué aux plus nobles causes, avait fait partie du service d'honneur de Monsieur le Comte de Paris, qui l'appréciait tout particulièrement pour ses qualités d'esprit et de cœur et pour ses vertus chrétiennes.

Cette mort met en deuil les familles d'Albyville, de Biolley, de Sercey, de Beauvoir, d'Ursel, de Trévise, etc.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 37)

D'argent, à cinq fusées de gueules accolées et mises en bande.

Devise : *Ni vanité ni faiblesse.*

L. DE ROZEL.

Le marquis de la Tremblaye, vicomte de Coulogne, est décédé le 16 août en son château d'Orcenais, dans le Cher, à l'âge de 64 ans. Il avait épousé la fille du marquis de Chanterac.

La famille Robin de la Tremblaye, ablie dans le Poitou et l'Anjou, a été aintenue dans sa noblesse en 1640; le était alors représentée par Léonor obin, écuyer, sgr de la Tremblaye et Lardière, marié avec Diane de Marnnay, fils de Robert, lieutenant d'une mpagnie de 50 hommes d'ordonnans, capitaine des ville et château de ortagne, maître des eaux et forêts du erche en 1590.

Il eut pour fils François-Joseph, lieunant-colonel du régiment de Villeon-cavalerie en 1693, chevalier de aint-Louis en 1705, et mestre de amp en 1706; il avait épousé en 1697 arguerite Parisot, dont il eût: 1. Maruerité-Thérèse, élevée à Saint-Cyr en 723; 2. et Henri-René Robin, chevaer, marquis de la Tremblaye, né en 700, lieutenant de cavalerie dans le régiment de Peire en 1724, marié en 1732 avec Anne-Marguerite de Laage du Rivaux, d'une ancienne famille du Berry, dont : 1. Henri; 2. Eugène, au service en 1759, et deux filles non mariées (*Lach-Desbois*, t. 17, col. 174-175).

Cette famille a donné quatre chevaliers de Malte : Louis Robin de la Tremblaye, en 1623; François-Marie, en 1762; Claude-Amable-François, en 1764; César-Casimir, en 1775 (V. *Catalogue*, p. 207-208).

De gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent posée en chef, et de trois coquilles d'or placées à chaque flanc, et la troisième en pointe.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Histoire généalogique de la famille Juchault de la Moricière et des Jamonières (1).

Nous entendons répéter souvent que s travaux généalogiques ne sont us à la mode, et cependant il ne se asse pas de semaine où la bibliographie héraldique ne s'enrichisse une ou plusieurs œuvres dignes attirer l'attention des amateurs de otre histoire provinciale. Ces publiations forment autant d'épisodes qui relient quelquefois par un chainon lorieux à la grande histoire nationale u pays, comme nous en offre aujourhui un heureux exemple l'*Histoire généalogique de la famille Juchault de la Moricière et des Jamonières*, par M. Théodore Courtaux, notre très érudit et très distingué collaborateur. Nous n'avons pas besoin de redire ici tout ce que rappelle à l'esprit de nos contemporains le nom si populaire du brillant officier de l'armée d'Afrique dont l'histoire militaire se confond avec celle de notre conquête algérienne.

Une simple énumération des titres et fonctions du général de la Moricière suffira pour indiquer les longs et nombreux services qu'il a rendus au pays. Général de division avant l'âge de 40 ans, il fut député de la Sarthe, gouverneur général de l'Algérie, ministre de la guerre, ministre de France en Russie, général en chef de l'armée pontificale, grand officier de la Légion

(1) Par M. *Théodore* COURTAUX. — Un vol. in-8° 128 pages. Paris. Cabinet de l'*Historiographe*. e Nollet, 93. Edition elzévirienne sortie des esses de l'Imprimerie générale du Sud-Ouest à ergerac.

d'honneur, grand-croix des ordres du Christ et de Pie IX, etc., il eut été maréchal de France si sa résistance à la politique napoléonienne, après le coup d'état de 1851, ne l'eut tenu éloigné des affaires sous le second empire.

En conservant cette attitude de la Moricière était fidèle aux traditions de sa famille, qui depuis plusieurs siècles, aux Etats de Bretagne, dans la chambre des comptes de cette province, dans les rangs de l'armée de Condé et plus tard dans le Parlement avait toujours été dévouée à la dynastie nationale et à la défense de libertés du pays. Après avoir fait la campagne des princes, son père passa à Jersey et ensuite en Anjou, où il prit part avec M. de Bourmont aux dernières luttes politiques des provinces de l'Ouest.

Dans son travail, purement généalogique, M. Th. Courteaux ne s'est attaché, avec la fidélité d'un érudit et la patience d'un bénédictin, qu'à établir la filiation de la famille, originaire de Nantes, où elle était représentée au xv[e] siècle par noble, vénérable et discret messire Juchault, trésorier de Saint-Pierre-de-Nantes, vivant en 1406, et par maître Pierre Juchault, conseiller au Parlement de Bretagne en 1470.

Il établit la filiation des diverses branches, dont celle des Jamonières est seule aujourd'hui représentée dans les mâles, d'après les documets des archives de la famille et ceux des dépôts publics qui les éclairent et les complètent. Ses connaissances paléographiques très appréciées donnent une valeur peu commune à ce genre de travaux, sur lesquels nous avons déjà eu l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs en leur signalant la publication des généalogies des familles de l'Espéronnière, de Corbier, de Bosquillon de Jenlis et de Frescheville.

Cette nouvelle publication de M. Courteaux est aussi remarquable [...] les précédentes par l'érudition [...] ciencieuse de l'auteur très versé [...] la connaissance de nos bibliothè[...] archives et dépôts publics, con[...] indispensable pour de pareils trav[...]

L. R.

Publications reçues

Les Mayeurs de Péronne, leurs [...]milles et leurs descendants, par J. Dournel, membre de la Société des A[n]tiquaires de Picardie. — Pero[nne], E. Quentin, imprimeur. Un vol. [in-8] de 363 pages.

La Noblesse de la Sénéchaussée [de] Villeneuve-de-Berg en 1789, par R[ay]mond de Gigord. — Lyon. Libr[airie] ancienne de Louis Brun, rue du P[...] 13. Ouvrage tiré à 100 exemp[laires] numérotés. Petit in-folio de 778 pa[ges].

Généalogie de la famille De[...] (Extrait du *Dictionnaire historiqu[e et] généalogique des familles du P[oitou]* par M. Beauchet-Filleau. — Poit[iers] Imp. Oudin et Cie. 24 p. à 2 colon[nes].

La famille de La Farelle, du [...] Languedoc et en Picardie, par Pro[sper] Falgairolle, membre de la Société f[ran]çaise d'archéologie et de l'Académ[ie de] Nîmes. — Alais. Imp. Martin, J. B[...] successeur. Broch. in-8° de 108 pa[ges].

Avis à nos Abonnés

Nous donnerons en août une liv[rai]son du *Bulletin* contenant les m[ois de] septembre et octobre ; et en septe[mbre] une livraison contenant les m[ois de] novembre et décembre 1895.

Paris, 20 juillet [...]

Le Directeur-Gérant : L. de La R[...]

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. Cast[...]

d'honneur, gran
Christ et de Pie
réchal de Fran
politique napo
d'état de 18
des affaires
En cons
Moricière
sa fami
cles, au
chamb
dans
et
tou
ne

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. CASTANET, 3, rue Saint-Esprit).

LUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) SEPTEMBRE 1895

LE

BULLETIN HÉRALDIQUE
DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France,* Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc,* du *Catalogue des Gentilshommes,* etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons)	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales	**15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table .... **12** fr. par vol.

Pour les abonnés anciens ou nouveaux .... **7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens et nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Septembre 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL (1000-1789)

26 janvier 1681 (suite)

Jean-Mathieu Ferrand de Beaumont :
« D'az., à l'écu en abîme d'or, au lion d'az., lampassé de gueules. »

François de Vienne, sgr de Fontenay, capitaine de cavalerie :
« De gu., à l'aigle éployée d'or. »

Jean de Hatte, s[r] de la Haye et de Thomer, capitaine et major du régiment de Barbezières :
« D'az., au lion d'arg., onglé, lampassé et encapuchonné de gueules. »

Charles-François-Maurice d'Arbon, major du régiment de Picardie, reçu de grâce :
« D'az., au coq d'or, couronné de même ; au chef d'or, chargé de 3 trèfles de sinople. »

Claude de Chambon d'Arbouville, lieut. au rég[t] des gardes françaises :
« Fascé d'or et d'az. de 6 pièces. »

N 1572 N

Thimoléon d'Amorezan, lieut. aux gardes françaises, reçu de grâce :
« D'az., à la fasce ondée d'or. »

Raphaël du Pré de Marcilly, sous-lieut. aux gardes françaises :
« D'arg., au sautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 roses de gueules. »

N... de Vrevins, capit. au rég^t de Champagne :
« D'az., à la fasce en devise, accomp. en chef de 3 roses et en pointe d'une tour, le tout d'or. »

De la Faye Pelletier, 1er capit. au rég^t du Roi-Dragons, reçu de grâce :
« D'az., à la fasce, accomp. en chef de deux croissants et en pointe d'une tête de cerf, le tout d'or. »

Louis Pasquier, s^r de la Grossière, 1er capit. commandant le rég^t Royal vaisseaux :
« D'az., à 3 chevrons d'or, accomp. en chef de deux croissants d'arg. et en pointe d'une étoile d'or. »

Jean-Baptiste de Vigny, capit. général des bombardiers du Roi, reçu de grâce :
« D'arg., à la fasce crènelée d'az., accomp. en chef de deux besants de gu., et en pointe d'un lion de sable. »

Alexandre de Boisneau, capit. au rég^t de Bourgogne, reçu de grâce :
« D'az., à 3 têtes de cerf d'or, 2 et 1. »

Pierre de Vallier, sgr d'Anjou, cap. de cavalerie :
« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'az. à la fasce d'or ; aux 2 et 3, de gu., à la canne *aliàs* colombe d'argent. »

Pierre de Varin de Senneville :
« D'or, à 3 bandes d'az. chargées chacune de 3 annelets d'arg., à l'écusson en abîme au lion d'argent. »

4 février 1681.

Vincent Labbé de Bulonde, brigadier des armées du Roi, grand pri... de Bourgogne :
« De gu., au chevron d'or, char... sur la pointe d'une couronne de sa... et accomp. de 3 crosses d'or, 2 et 1. »

Georges Le Pottier du Sausså..., brigadier et mestre de camp de cavalerie :
« D'az., à 3 abeilles d'or, 2 et 1. »

Louis du Fossé de la Motte de Vatt...ville, mestre de camp de cavalerie :
« D'az., à l'ancre d'arg., canton... de six étoiles du même, posées l'un... sur l'autre. »

Claude de Morainville de Vi...chaume, brigadier des armées du R... :
« D'az., au gonfanon d'or. »

François de Clinchamp, cheval..., sgr de Bellegarde :
« D'arg., à 3 manipules de gu., à ... bande d'az. brochant sur le tout. »

Louis du Faure de St-Sylvest..., colonel et inspecteur de cavalerie :
« D'arg., à la bande d'az., charg... de trois couronnes d'or enfilées. »

Louis-François Le Marchand ... Criston, chevalier, sgr d'Ozon, mes... de camp de cavalerie :
« De sable, au lion d'arg., la...passé d'or, tenant en ses pattes u... croisette du même pattée et fichée. »

Charles de Saint-Germain de la Br...tesche, capit. au rég^t des Gardes fra...çaises :
« D'arg., à la nuée d'az., char... d'un cœur d'or, enflammé de gu. ... surmontée d'un lambel de sable. »

Henry de Reffuge, capit. aux Gar...des françaises :
« D'arg., à deux fasces de gu. ... deux couleuvres d'az. mises en ... affrontées et brochant sur le tout. »

Pierre Puchot des Alleux, cap. ... Gardes françaises, lieutenant gén... des armées du Roi :

« D'az., à l'aigle d'or éployée à deux têtes, au chef de même. »

Gabriel Le Fort de Villemandeur, lieut.-colonel au rég[t] de Picardie :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de trois besants d'arg., 2 et 1. »

Godefroy de Flanquin, s[r] de Guillerville, lieut.-colonel du rég[t] de Normandie :

« D'azur, au lion couronné d'or. »

Claude Hatte de Chevilly, lieut.-colonel au rég[t] Dauphin-dragons :

« Ecartelé : aux 1[er] et 4[e] ; d'az., au lion d'arg., lampassé de gu. ; aux 2[e] et 3[e] d'az. au chevron d'or, accomp. de 3 étoiles de même, 2 et 1 ; et sur le tout, d'az., à la fasce d'arg., accomp. en chef de trois croix ancrées d'or et en pointe d'un lion du même. »

Sigismond de Waldikich, capit. aux gardes suisses :

« Chaussé ployé de sable et d'arg. au croissant d'arg. en chef. »

Philippe de Chauvelin de Garancières, capit. des chevau-légers de la Reine :

« D'arg., au chêne de sinople, entortillé d'une couleuvre d'or. »

Nicolas de Beauvais, s[r] de Neuville, capitaine de cavalerie :

« Palé d'arg. et de gu. de 6 pièces. »

Jacques du Chapelet de Bercourt, capit. et major de cavalerie :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 chapelets d'arg., 2 et 1. »

François Rousseau de la Motte, major de la citadelle de Lille en Flandre :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 lys d'arg., 2 et 1. »

N... de Valkere, suisse, capitaine de cavalerie :

« De sable à la bande d'or. »

Guillaume de Castellane de Salerne, 1[er] capit. du rég[t] de Saulx :

« De gu., au château à trois tours d'or, la tour du milieu plus élevée que les deux autres, et cantonnée de 3 fleurs de lys de même. »

Savinien de Beauny, *aliàs* Bauny, 1[er] capit. du rég[t] de Lyonnais-infanterie :

« De gu., à la bande d'or, chargée 3 couleuvres d'azur. »

Charles Pompée de Hanivel *aliàs* de Hannivel de Mennevillette :

« De gu., au poisson d'arg., en fasce, au chef d'az., chargé de 3 molettes d'or. »

Henri de Calvimont de Ville, capit. d'infant. au rég[t] du Roy :

« Ecartelé aux 1[er] et 4[e], de gu., à la tour de 3 créneaux d'arg. ; aux 2 et 3, d'az., au lion d'or. »

Jean Castries de Saint-Thomas, albanais, capit. au rég[t] d'Alsace :

« D'arg., à 3 têtes de more de sable, 2 et 1. »

Jean Maire, s[r] de la Touche, capit. d'infant. au rég[t] de Feuquières :

« D'or, au chêne arraché de sinople, accosté de deux étoiles de gu. »

Paul-François Le Hardy de la Trousse, enseigne aux Gardes françaises :

« D'az., au chevron d'or, potencé et contre-potencé de sable et accomp. de 3 aiglettes d'arg., 2 et 1 ; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. »

Marc-Antoine Le Roy de Dais, mousquetaire du Roi :

« D'arg., à 3 cannes de sable. »

Guillaume de Planque, mousquetaire du Roi, reçu de grâce :

« De gu., à la fasce brétessée d'or, accomp. de deux molettes de même, 2 et 1. »

André Mathieu de Castelas, colonel du rég[t] de la Marine :

« D'az., au chevron accomp. de

3 têtes de lion, 2 et 1, et surmonté d'un lambel, le tout d'argent. »

Augustin de Rozamel, comte de Gouffier, sous-lieutenant des Gens d'armes de Flandres :

« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'or, à 3 chevrons de sable; aux 2 et 3 d'or, à la croix de gu., et sur le tout, fas d'or et de sable de 6 pièces. »

Claude Rabeau, sr de Givry, lieut.-colonel des dragons du Roi :

« D'az., à 3 pointes accostées d'or. »

(A suivre).

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1744

Herman-Maurice comte de Saxe, duc de Courlande et de Sémigalle, maréchal général des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc de Pologne, né à Gotzlar (Saxe) le 28 octobre 1696, entra au service à l'âge de 12 ans et assista en 1708 comme volontaire au siège de Lille, y monta plusieurs fois la tranchée et y fit admirer son intrépidité; puis au siège de Tournay, où il eut un cheval tué sous lui et son chapeau percé d'une balle, à celui de Mons et plus tard à Riga, où il se trouva sous les ordres de Pierre-le-Grand. Il était à la prise de Belgrade en 1717, sous le prince Eugène, contre les Turcs. Ce dernier fait a été contesté par quelques biographes.

Passé au service de France en 1720 avec le grade de maréchal de camp, il fit avec grande distinction les campagnes de 1733 à 1735, sous le maréchal de Berwick, qui le tenait en haute estime. Il avait été nommé lieutenant-général le 1er août 1734 après la prise du château de Nieder-Ulm, qui suiv[...] de peu de jours celle de Philisbourg [...] il s'était également signalé.

Le comte de Saxe servit ensuite [...] l'armée du Rhin, sous les ordres [...] maréchal de Coigny, et se couvrit de gloire dans la guerre de successi[on] d'Autriche; il était à la prise de Prag[ue] en 1741 (il commandait l'aile gauche [de] l'armée du duc de Belle-Isle) et força le général O'Gilvy à lui rendre son ép[ée] et les clefs de la ville. Quelque temps après il investit Egra qu'il força [à] capituler le 19 avril 1742. Il joign[it] l'armée française en Bavière sous [le] maréchal duc de Broglie, malgré [le] prince Charles, et prit le commandement de l'armée qu'il ramena [en] France; avec les réserves qui restèrent sous ses ordres il empêcha [les] Autrichiens de pénétrer dans l'Alsa[ce] et la Lorraine.

Le roi le fit maréchal de France [le] 26 mars 1744. La part glorieuse qu'[il] prit aux batailles de Fontenoy, [de] Bruxelles, puis de Raucoux et de Lawfeld, lui valurent le titre de maréch[al] général (12 janvier 1747), que personn[e] n'avait porté depuis Turenne; le r[oi] regrettait, que par son édit de 16[..] Louis XIII eut interdit à ses succes-

seurs de faire revivre la charge de connétable. Le roi de Prusse Frédéric II plein d'admiration pour de tels succès avait appelé le maréchal de Saxe « le héros de la France » et l'avait surnommé le Turenne du siècle de Louis XV.

Après la victoire de Fontenoy (11 mai 1745) le roi lui avait donné les honneurs et les entrées du Louvre ainsi qu'à sa femme, s'il venait à se marier, et à l'aîné de ses enfants et descendants mâles; et un peu plus tard des lettres de grande naturalisation (avril 1746), avec le titre de capitaine des chasses et gouverneur du château de Chambord, pour sa vie, avec 40,000 livres de rente.

Le maréchal de Saxe avait conservé le commandement de l'armée de Flandre ; il fit investir la ville de Berg-op-Zoom que le comte de Lowendahl, depuis maréchal de France, enleva d'assaut, le 16 septembre 1747, lui-même prit Maëstricht quelques mois après et tant de succès aboutirent à la conclusion de la paix signée à Aix-la-Chapelle, avril 1748, dont les clauses rendaient inutiles les victoires du « héros de la France » dans les Pays-Bas et celles de Dupleix dans l'Inde. Le maréchal qui pouvait attendre mieux d'une si heureuse coïncidence se retira à Chambord, où il acheva la composition de ses *Mémoires* auxquels il donna le titre modeste de *Mes Rêveries*, qui furent publiés à Paris en 1757 en cinq volumes in-4°. Il mourut à Chambord le 30 novembre 1750 et fut inhumé à Strasbourg, où un monument, œuvre du ciseau de Pigalle lui est consacré dans le temple de Saint-Thomas (1). Sa qualité de protestant avait empêché le maréchal de Saxe d'être décoré de l'ordre du Saint-Esprit, et s'opposa aussi à son inhumation à Saint-Denis.

On prête ce propos à la reine en apprenant sa mort : « Il est bien fâcheux que l'on ne puisse pas dire un *De Profundis* (à cause de sa qualité de protestant), pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum.* »

Il était l'aîné des huit enfants naturels et légitimés de Frédéric-Auguste Ier, Electeur de Saxe, élu roi de Pologne, sous le nom d'Auguste II, de la branche cadette de Saxe, surnommée Albertine, déclarée Electorale le 24 février 1548, Royale le 11 décembre 1806 ; dépossédée et fondue dans l'empire allemand en 1871, une des familles les plus anciennes et les plus illustres de l'Allemagne. « Il suffit, dit Lachesnaye des Bois, t. XVIII, col. 389, pour en faire connaître la grandeur et la dignité, de remarquer que les marquis de Misnie, dont elle descend, viennent d'une branche cadette de la postérité du célèbre Witikind, chef saxon qui soutint la guerre contre Charlemagne. »

Witikind se soumit en 785; il abandonna la religion d'Odin pour la religion du Christ: Charlemagne fut son parrain, et lui conserva en Saxe sa dignité de chef de clan ; il fut tué en 807, dans un combat contre un duc de Souabe et enterré avec de grands honneurs à Ratisbonne où l'on voit encore son tombeau.

Hermann-Maurice, maréchal de Saxe, fis naturel de Frédéric-Auguste de Saxe et de Marie-Aurore, comtesse de Kœnigsmark, ép. le 12 mars 1714 Jeanne-Victoire de Lœben, dont il eut un fils mort au berceau. Son mariage fut annulé lorsqu'il passa en France en 1720.

Il eut de Marie Rinteau, dite Mlle Verrière, dame de l'Opéra, femme de Jean-Baptiste de la Rivière, morte en 1775 :

(1) Le maréchal est représenté debout, entre les drapeaux triomphants de la France et l'aigle d'Autriche, le lion belge et le léopard abattus sur leurs enseignes brisées, il descend d'un pas ferme vers le tombeau que la Mort lui montre et lui ouvre. La France éplorée essaye d'une main d'arrêter le maréchal et de l'autre de repousser la Mort.

Marie-Aurore, bâtarde de Saxe, née en 1748 élevée à Saint-Cyr, qui épousa 1° vers 1764 Antoine de Horn, batard de Louis XV, lieutenant de roi à Schlestadt, chevalier de Saint-Louis, tué en duel peu de temps après son mariage, sans enfants ; 2° le 13 avril 1777 N... du Pin, sgr de Francueil et de Nohant, fermier général, fils de Claude du Pin, sgr de Chenonceaux, fermier général et receveur général des finances et de N... Carton, fille naturelle de Samuel Bernard, célèbre financier, et de Marie-Anne Carton, dite Mimi Dancourt, de la Comédie française, dont :

Maurice-François-Elisabeth du Pin de Francueil, capitaine d'infanterie, né en 1778, ép. en mai 1804 Antoinette-Victoire-Sophie Delaborde, comédienne, fille de Antoine Delaborde, maître paulmier et oiselier, et de N... Clocquart, dont :

Amantine-Lucie-Aurore du Pin de Francueil, née à Paris en 1804, célèbre parmi les femmes-auteurs sous le pseudonyme de George Sand, mariée en 1822 à François-Casimir baron Dudevant, mort à Barbaste, près Nérac, le 7 mars 1871, âgé de 76 ans, et elle au château de Nohant, en Berry, le 8 juin 1876. (Voy. *Histoire de ma vie*, par George Sand, 1854; Potier de Courcy, dans la continuation du P. Anselme (article sur Maurice de Saxe), publiée par la librairie Firmin-Didot).

Burelé, d'or et de sable, au crancelin de sinople.

1745

Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Maulévrier-Langeron, comte de Banains, né le 4 novembre 1677, capitaine de dragons, aide de camp du maréchal Catinat dans sa campagne de Piémont en 1693, puis dans celle de Flandre en 1697; colonel du régiment d'Anjou ; servit au siège d'Ath, qui fut pris le 5 juin 1697 sous le même maréchal; à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Villeroy en 1701, le suivit en Italie et se trouva à toutes les affaires de cette campagne jusques en 1706; il avait été fait brigadier le 28 octobre 1705.

Il servit en 1707 à l'armée de Provence sous le maréchal de Tessé, à l'armée du Dauphiné sous les maréchaux de Villars et de Berwick. Le 29 mars 1710, il fut fait maréchal de camp, passa à l'armée du Rhin en 1713 sous les maréchaux de Villars et de Bezons et se trouva à la prise des villes de Spire, de Worms, de Kaiserslautern, au siège de Landau, à la défaite du général Vaubonne, au siège de Fribourg. Il suivit le maréchal de Berwick au siège et à la prise de Barcelone en 1714, aux sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel et de Roses. Le 30 mars 1720, il fut fait lieutenant-général, nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne; commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 8 avril 1721 et chevalier de la Toison d'or le 14 octobre suivant.

En 1734, il fut employé à l'armée d'Italie sous le maréchal de Coigny et contribua avec lui aux victoires de Parme et de Guastalla et aux autres affaires non moins heureuses qui aboutirent au traité de Vienne en 1735. Par une des clauses de ce traité, la Lorraine et le Barrois furent attribués à Stanislas, roi de Pologne, pour revenir à la France après sa mort. De retour en France, il obtint le gouvernement de Briançon. Il fut encore employé à l'armée d'Italie sous le prince de Conti et eut l'occasion de se signaler au siège de Demont, dont il dirigea les opérations et força la capitulation le 17 août 1744. Il fut créé maréchal de France le 30 mars 1745. Au mois de janvier 1754, il se démit du gouvernement de Briançon en faveur de son fils et mourut à Paris le 22 mars 1754.

Il était fils de François Andrault, marquis de Maulevrier et de Françoise de la Veuhe, fille N... de la Veuhe, en Lyonnais, et de Françoise de Rochefort d'Ailly ; il eut pour frères :

1. Christophe, dit le comte de Maulévrier, chef d'escadre en 1738, commandeur de Saint-Louis en 1740, lieutenant général des armées navales en 1750, mort à Paris le 12 février 1768 à l'âge de 87 ans ;

2. Georges-Paul, chevalier de Maulevrier, grand-croix de Malte, abbé général de Saint-Antoine en 1724 ;

3. Claude-Hector, abbé de Maulevrier, aumônier de la Dauphine.

Le maréchal de Langeron ép. le 24 mai 1716 Elisabeth Le Camus, fille de Nicolas, sgr de Bligny, premier président à la cour des aides de Paris, et de Marie-Elisabeth l'Anglois, dont il eut : 1. Charles-Claude, marquis de Maulévrier-Langeron, comte de Chabrières, baron de Duzé, lieutenant général des armées en 1762, gouverneur de Briançon après son père ; gouverneur de la ville et château de Brest en 1755, puis commandant en second de la province de Bretagne, chevalier des Ordres du roi en 1784, mort le 11 sept, 1791. Il avait ép. en 1754 Marie-Louise Perrinet, fille de David-Pierre Perrinet, sgr de Pezeau, receveur général des finances de Flandre, Hainaut et Artois ; il fut représenté en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Autun en Bourgogne, comme marquis de Langeron et seigneur de Maulevrier, par Christophe Perrin d'Arron. Charles-Claude eut de son mariage :

a. Charles-Pierre, comte de Maulevrier-Langeron, mestre de camp du régiment de Normandie, mort en 1780; *b.* Louis-Christophe, sous-lieutenant au régiment de Limousin en 1781, maréchal de camp en 1814; *c.* Marie-Louise-Aglaé, mariée en 1779 à Joseph-François-Louis-Charles-César, comte de Damas d'Antigny, lieutenant général, pair de France, chevalier des ordres du roi (fils de Jacques-François et de Zéphyrine-Félicité de Rochechouart) ; *d.* Geneviève-Adélaïde ép. 1° en 1782 Louis-Marie-François de Saint-Mauris, prince de Montbarrey, capitaine colonel des Cent Suisses de Monsieur, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794 ; 2° le 1er avril 1802 Louis-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoïlle.

Alexandre-Claude-Nicolas-Hector, second fils du maréchal, dit le comte de Maulevrier-Langeron, colonel du régiment de Foix, ép. Henriette Castel de Saint-Pierre, fille de Louis-Sébastien, marquis de Crévecœur et de Catherine-Charlotte de Farges, remariée au comte de Lutzelbourg ; il eut de son mariage :

1. Alexandre-Pierre, mort en 1798 ; 2. Amélie-Marie-Elisabeth, mariée le 16 mai 1784 à Bernard-Emmanuel-Jacques Roux, marquis de Puivert, lieutenant général, gouverneur de Vincennes de 1815 à 1830, mort à Paris en 1832 ; 3. Charlotte-Catherine, mariée en 1784 à Marie-Nicolas de Falletans, fils de Paul-Bonaventure, marquis de Falletans, et de Marie-Anne-Sophie-Alexis de Klinglin ; 4. Catherine-Pauline, mariée le 25 avril 1798 à Henri-Victor-Camille Fera, marquis de Saint-Phalle, veuf de Marie-Louise-Sophie Champion de Cicé, et fils de Pierre-Charles-Camille Fera, sgr de Saint-Phalle, et d'Henriette-Françoise-Madeleine de Bombelles.

La famille Andrault est originaire de Nivernais, connue depuis Laurent Andrault, sgr de Langeron, près Saint-Pierre-le-Moutier vivant en 1471. Son fils Charles ép. Marie Gentien que l'on croit fille ou petite fille de Pierre Gentien, prévôt des marchands de Paris, dont le fils Geoffroy, sgr de Langeron fut père de :

1° Pierre, qui continua la branche aînée, celle qui a donné la série des gouverneurs de la Charité-sur-Loire (1577-

1697); l'un deux, Philippe Andrault, maréchal de camp, obtint l'érection en comté de la terre de Langeron par lettres du mois d'août 1656 et fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Tubeuf le 8 mars 1669. Son fils Joseph, épousa Jeanne-Madeleine du Gouray, fille et héritière du marquis de la Coste, près Saint-Brieuc, et prit le titre de marquis de la Coste ; il eut pour fils Louis-Théodose, lieutenant général en 1744, commandant en chef en Guienne, marié 1° à Augustine de Menou sans enfants ; 2° à Marie-Thérèse de Damas-Crux ; leur postérité finit avec Alexandre-Louis Andrault, comte de Langeron, marquis de la Coste, fils unique, né en 1763, colonel en second au régiment du Médoc, lieutenant général au service de Russie en 1799, gouverneur d'Odessa, mort en 1831 qui ne laissa qu'une fille, Diane, mariée au comte Traczewski, en Russie.

2° Philippe, frère de Pierre, fut l'auteur de la branche de Maulévrier en Bourgogne, qui ép. Charlotte de Crèmeaux en 1591, dont il eut : Hector Andrault, sgr de Maulévrier, qui ép. en 1633 Anne du Maine, fille d'Antoine du Maine, sgr du Bourg de l'Espinasse, maréchal de camp, et de Marie Boyer, dont le petit-fils Jean-Baptiste-Louis fut le maréchal de Maulévrier-Langeron.

Il y avait en France trois terres seigneuriales du nom de Maulévrier ; une en Bourgogne, une en Anjou, la troisième en Normandie.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur à 3 étoiles d'argent, qui est Andrault ; *aux 2 et 3 d'argent à 3 fasces vivrées de gueules, et une bande d'azur, semée de fleurs de lis d'or brochante*, qui est Gentien.

(A Suivre) L. R.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

LES VICOMTES DE COULOGNE MARQUIS DE LA TREMBLAYE OU LA FIN D'UNE FAMILLE DE GENTILSHOMMES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Une noble existence vient de s'éteindre, existence digne, méritante et respectable entre toutes. Charles Robin de Châteaufer, marquis de la Tremblaye, vicomte de Coulogne, s'est endormi dans la paix du seigneur le 10 août 1895, en son château d'Orcenais (Cher).

En lui s'éteint une de ces familles d'antique noblesse qui, loin du faste des cours, ont su tenir pendant plusieurs siècles le premier rang dans leur province, tant par leur attitude en temps de paix que par leurs services à la guerre, comptant pour le premier de leurs privilèges celui de verser leur sang pour la Monarchie. Au moment où ce nom disparaît dans la tombe, nous croyons devoir consacrer ces quelques lignes à son passé, ainsi qu'à son dernier représentant :

Guillaume Robin, chevalier anglais, faisait partie de l'armée envoyée en Bretagne par Henri III, roi d'Angleterre, pour y appuyer les prétentions de Pierre Mauclerc sur ce duché. Il s'y fixa et y maria, en 1232, son fils :

Guillaume II à Marthe de Quimbert, dame de Sainte-Maltide. De ce mariage naquit Jacques Robin qui épousa, en

1261, Radegonde de Mortagne, fille de Pierre de Mortagne et de Jeanne de Clisson, et celle-ci lui apporta en dot la terre de la Tremblaye.

Jacques Robin suivit, ainsi que son frère, le roi Louis IX à sa seconde croisade et mourut sur la plage de Tunis, prisonnier des infidèles.

Suivant le *Dictionnaire de Moréri* (édition de 1759), il paraît positif que de cette dernière union furent issues différentes branches, notamment celle des Robin de la Tremblaye, aînée, et celle de Coulogne dont nous allons nous occuper. Notons seulement que dans la première, qui a produit plusieurs chevaliers de Malte, on doit citer Robert Robin, enseigne des gendarmes du maréchal de Tavannes, honoré de l'accolade par Charles IX, après la bataille de Moncontour. Au dix-huitième siècle, cette branche était représentée par haut et puissant seigneur Henri-René Robin, chevalier, marquis de la Tremblaye.

La branche de Coulogne se sépare du tronc en la personne de Jean Robin, écuyer, sgr de la Prévôtière, Longremer, la Volaine et la Popaldière, qui servit en ses guerres le roi Charles VI en 1419. Le 2 avril 1446, il fut déclaré noble et extrait de noble lignage par sentence des élus de Poitou et, comme tel, exempté de la taille par lettres patentes du Roi du 2 juin suivant. En 1448, il servait à l'arrière-ban de Poitou. Par nouvelles lettres du 29 avril 1451, il lui fut permis de faire garenne en ses seigneuries de la Volaine et de la Popaldière, privilège qui ne s'accordait qu'aux nobles.

Thomas Robin, issu de ce dernier au cinquième degré, par filiation suivie, vint s'établir en Berry vers 1576, en qualité de Receveur général des finances de cette province. Au temps de la Ligue, il suivit le parti d'Henri IV et se jeta pour son service dans la ville de Sancerre à la défense de laquelle il contribua brillamment. Vers 1605, il acquit la terre et vicomté de Coulogne, mouvante du Roi à cause de sa grosse tour de Bourges, et pour laquelle il rendit foi et hommage en la Chambre des Comptes, le 28 avril 1605. Devenu maître d'hôtel de la Reine Marguerite de Valois en 1607, puis maître des requêtes de cette princesse, l'année suivante, dans les provisions de ces deux charges, il fut dès lors qualifié vicomte de Coulogne.

Son fils aîné, Barthélemy Robin (1), abbé de Sorrèze, évêque de Condom et prédicateur ordinaire de Louis XIII, mourut à Paris en 1656, en odeur de sainteté. Dans sa première jeunesse, il avait été enlevé du château paternel par un de ses voisins, le seigneur de Vatan, qui croyait avoir des motifs de vengeance à assouvir contre son père. Enfermé dans un cachot, l'enfant y languit pendant plusieurs mois, tous les jours menacé de mort, mais montrant une grande fermeté d'âme et se livrant sans cesse à la prière ; c'est là qu'il conçut la vocation religieuse. Finalement, le château de Vatan fut assiégé et pris, le seigneur décapité en vertu d'un arrêt du Parlement, et sa famille éteinte en sa personne. Dans les chroniques de la province, ce dernier épisode des guerres féodales dans le Berry est désigné sous le nom de *Guerre de Vatan*. Il en est fait mention dans le *Mercure Français*, année 1612, tome II. De plus, il a fourni un chapitre à Georges Sand, dans son roman intitulé : *Les beaux messieurs de Bois-doré.*

Charles Robin (2e fils de Thomas), vicomte de Coulogne, sgr de Bellaire, etc., fut envoyé en négociations auprès de l'Empereur et des princes d'Al-

(1) Voir l'article Sorrèze dans la *Gallia Christiana*, de même que son oraison funèbre prononcée en l'église de l'abbaye de Charonne, le 15 mai 1656, et dans laquelle il est longuement parlé de ses aïeux. Ladite oraison funèbre imprimée à Paris, en un vol. in-8°

lemagne, en 1620; plus tard, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du prince de Condé, puis gentilhomme servant du roi, puis capitaine d'une compagnie de chevau-légers au régiment de la Meilleraie. En 1639, eut lieu en Lorraine la fameuse journée de Saint-Nicolas pendant laquelle il commandait les Enfants perdus; il s'y distingua d'une façon si éclatante que le maréchal de la Meilleraie lui donna l'*accolade*, rare honneur qui avait été déjà une fois conféré à un des siens; plus tard, par lettres patentes de 1661, Louis XIV confirma cette accolade comme donnée par lui-même. Par arrêt du conseil du 13 décembre 1642, le même avait été déchargé de franc-fief et, dans cet arrêt, est résumée toute sa généalogie. Par testament de 1646, d'accord avec sa femme, Françoise Heurtault, il substitua par indivis à tous ses enfants et descendants mâles *la seigneurie et vicomté de Coulogne, avec tous les droits seigneuriaux d'icelle*, quoiqu'il fasse passer le sol de ladite terre à l'un d'eux seulement.

Marié en secondes noces en 1650 à Antoinette de Montsaulnin, qui était veuve de Gilbert de Rivière, sgr de Riffardeau, il maria son fils Pierre à Anne de Rivière, fille de celle-ci; de ce mariage fut issu Antoine-François Robin de Belair, vicomte de Coulogne, sgr de Châteaufer, etc., né en 1657, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Bassigny. Obligé de quitter le service à cause de ses blessures, il mourut pensionnaire du roi en 1722. Il avait épousé en Bourbonnais, le 28 juillet 1698, Marguerite Le Fer, fille de Charles Le Fer, sgr de Châteaufer, etc., qui lui apporta cette terre en dot. Entre autres enfants, il en eut:

1° François-Balthazar Robin du Sauzay, vicomte de Coulogne, né en 1700, qui fut connu presque toute sa vie sous le nom de *M. du Sauzay*. Capi... au Royal-artillerie en 1739, puis ... valier de Saint-Louis et lieutenant- ... nel d'artillerie, il avait assisté à dix-... sièges, aux batailles de Font... Raucoux, etc. M. du Sauzay mouru... Brunswick, le 29 novembre 1757, ... l'armée de Hanôvre, victime d... épidémie; le roi fit des pensions ... veuve et à ses filles.

2° Charles Robin de Château... II° du nom, vicomte de Coulogn... en 1703, était connu au service sou... nom de *chevalier de Châteaufer*. L'a... née 1757 le trouve chevalier de Sa... Louis et lieutenant-colon... l d'arti... en Hanôvre, à l'armée du maréchal ... Richelieu, après avoir assisté aux ... ges de Philisbourg, Namur, Berg-... Zoom, etc. En 1763, il était ... directeur de l'arsenal de Strasbour... peu après brigadier des armées ... roi.

Au commencement de la gu... d'Amérique, lorsque Benjamin Fr... klin vint en France demander a... appui, M. de Châteaufer fut loin ... partager l'engouement général a... pour cette cause révolutionnaire ... il prévoyait dès lors les tristes co... quences politiques. Les commissa... américains, ayant pu obtenir de ... torité française qu'il leur serait fo... des armes clandestinement, se pré... tèrent à Strasbourg pour se faire ... vrer des fusils soi-disant de rebut ... devait contenir l'arsenal; mais le ... recteur, ne voyant en eux que ... sujets rebelles à leur souverain a... lequel le roi de France était en p... refusa net de leur rien livrer. C... noble conduite lui valut la disgrâ... M. de Gribeauval, directeur généra... l'artillerie; il y perdit la croix de c... mandeur de Saint-Louis et le grad... maréchal de camp qu'il était sur ... point de recevoir. Néanmoins, le ... pour montrer la haute estime ... professait pour son caractère, le ...

ma inspecteur général de l'artillerie. M. de Châteaufer, mort à Paris le 3 février 1781, fut enseveli dans le chœur de l'église St-Gervais ; de son mariage contracté le 4 mars 1749 avec Agathe-Thérèse-Hermine Ogier (de la famille des comtes d'Ivry), il laissa une fille mariée à M. de Treffonds, gendarme de la garde du roi, et Charles qui suit.

Charles-Jacques-Désiré Robin de Châteaufer, vicomte de Coulogne, sorti de l'école militaire en 1768 avec la croix de Notre-Dame du Mont-Carmel, peu après aide de camp de son père, était chevalier de Saint-Louis et capitaine d'artillerie au début de la Révolution; il donna sa démission pour rester fidèle au Roi. Nommé député de la Marne au Corps législatif en 1809, puis à la Chambre des députés en 1814, la mort vint le frapper en 1817. Il avait contracté alliance à Paris, le 25 avril 1788, avec Marie-Jeanne de Pinteville, fille de haut et puissant sgr François-Antoine de Pinteville, chevalier, baron de Cernon, maréchal héréditaire du comté-pairie de Châlons-sur-Marne, etc., et sœur du baron de Cernon, député de la noblesse aux Etats-généraux de 1789.

De ce mariage furent issus : *a*. Charles, sous-lieutenant dans la garde impériale, mort dans la campagne de Russie; *b*. François, dit le vicomte de Châteaufer, brigadier aux mousquetaires noirs en 1814, puis capitaine de cavalerie, mort en 1822; *c*. Jules, dont l'article va suivre; *d*. Maurice, capitaine d'artillerie, mort en 1833; *e*. Blanche, mariée à Alexis Hénin de Chérel, ancien mousquetaire gris.

Jules Robin de Châteaufer, chevalier, vicomte de Coulogne, né le 9 mars 1799, fut garde du corps du Roi en 1817, puis officier de cavalerie aux chasseurs de la Sarthe; il fit, en cette qualité la campagne d'Espagne en 1823, ayant sous ses ordres le marquis de la Rochejaquelein, Il était capitaine et sur le point d'être fait écuyer cavalcadour du roi Charles X, lorsqu'éclata la révolution de 1830 à la suite de laquelle il n'hésita pas à briser son épée. Sacrifiant son avenir militaire pour ne pas quitter le drapeau de ses pères, il accomplissait un sacrifice plus héroïque encore que ceux qui se font avec du sang; car il était de ceux qui s'accomplissent loin de l'odeur de la poudre, loin du fracas et de l'ennivrement du champ de bataille, tous les jours renouvellés pendant de longues années de silence et de noble obscurité.

Rentré dans la vie civile, M. de Coulogne avait fixé sa demeure en Berry, au château de Prégirault qui lui provenait en héritage des Robin du Sauzay. Désormais à la campagne, une nouvelle existence commence pour lui ; voué à l'agriculture, aux améliorations à la fois matérielles et morales du pays, il consacra son temps au bien-être des populations rurales qui l'environnent. Successivement nommé maire de Morlac, vice-président de la Société d'agriculture du Cher, membre du conseil général du département ; il est maintes fois sollicité de se porter pour la députation, honneur que sa modestie lui fait refuser. Fondateur du journal *le Courrier du Berry*, de même que du collège libre de Chezal-Benoit, institution qu'il aidait à la fois de sa bourse et de son infatigable activité, il n'est pas une occasion de faire le bien qu'il ait jamais laissé échapper. Aussi, lorsqu'à l'âge de 82 ans, ce juste fut enlevé à la reconnaissance de toute la contrée, le 2 juillet 1880, on eût pu à bon droit écrire sur sa tombe la vieille formule dont il a été si souvent abusé : *Transiit benefaciendo.*

Le vicomte Jules de Coulogne avait relevé le titre de Marquis de la Tremblaye, titre éteint en 1851 avec la branche aînée des Robin, par la mort d'Anne-Adrienne-Ernestine de Morta-

gne, marquise de Turin, fille unique d'Eugène Robin de la Tremblaye, marquis de Mortagne. — Le 18 février 1828, il avait épousé à Orcenais, Eve de la Cour et de ce mariage, en outre de trois enfants morts jeunes, étaient issus : *A*. Charles, que la mort vient d'enlever ; *B*. Eve, veuve du comte de Simony, ancien colonel de cavalerie ; *C*. Constance, mariée au comte de Couzin de la Tour-Fondue.

Jean-Charles Robin de Châteaufer, marquis de la Tremblaye, vicomte de Coulogne, né à Orcenais le 18 août 1830, fut le dernier rejeton de cette race de chevaliers. Après de brillantes études au collège Stanislas, son désir le plus cher eût été d'embrasser la carrière des armes, comme tous ses aïeux. Mais il était le fils d'un père, le neveu d'un oncle, tous deux démissionnaires en 1830, pour obéir à leurs convictions ; tous deux exigèrent qu'il sacrifiât, comme eux, ses préférences pour rester fidèle à son roi dans l'exil, et le sacrifice fut consommé bien que son cœur en saignât ! Attaché au ministère des affaires étrangères pour tromper l'oisiveté, il y travaillait avec succès depuis quelques années, quand, en 1860, La Moricière fit appel au dévouement de la jeunesse catholique pour la défense du Saint-Siège contre la Révolution. Charles de Coulogne brûlait alors du désir de rejoindre l'élite de la noblesse française qui se pressait sous l'étendard pontifical ; mais, là encore, la voix impérieuse d'un père s'éleva : N'ayant qu'un fils unique pour rejeton de son nom, il n'entendait pas s'en séparer. Et le fils, soumis, plia devant la volonté paternelle. — Mais, à partir de ce moment, sa carrière toute tracée était celle du gentilhomme campagnard, et cette carrière l'absorba tout entier ; au lieu de se livrer, comme tant d'autres, à la vie de luxe et de plaisirs parisiens que sa fortune lui permettait, il resta établi au milieu des champs, au château d'Orcenais ; il n'eut plus, dès lors, qu'un souci, qu'un labeur, celui de contribuer au bien des campagnes et d'y propager les bonnes doctrines. Voué aux améliorations agricoles, maire de Nozières, puis d'Orcenais, il dota le pays de routes dont le besoin s'y faisait sentir, de même que d'un presbytère bâti à ses frais et pour lequel il obtint de l'archevêché de Bourges l'envoi d'un curé ; président du comité catholique de Saint-Amand, associé à toutes les bonnes œuvres pour lesquelles sa charité était inépuisable, il ne négligeait aucune occasion de répandre partout ses bienfaits.

Enfin, fondateur avec son père du pensionnat des frères maristes de Saint-Amand, en mémoire de sa sœur Marie-Thérèze, dont cette institution porte le nom, il n'épargna jusqu'au dernier jour ni son zèle, ni les sacrifices pécuniaires sans cesse renouvellés. Grâces à lui, dans un vaste édifice bâti de ses deniers, la jeunesse chrétienne de la ville reçoit gratuitement le premier des bienfaits : l'instruction primaire donnée par des instituteurs chrétiens.

Sans nous appesantir sur ses œuvres, disons qu'en dehors des questions religieuses, le vicomte de Coulogne ne négligea aucune occasion de lutter pour la cause de la justice et du droit.

En 1862, à la manifestation de Lucerne, il allait présenter ses hommages au prince exilé auquel il avait sacrifié sa carrière et qui daigna l'accueillir avec une bienveillance toute particulière. De même, en 1883, quoique déjà affaibli par la maladie qui le minait, il fut du nombre des pèlerins de Goritz pour aller s'agenouiller sur la tombe de son roi.

Mais, ses convictions si fermement arrêtées ne l'empêchaient pas d'être bienveillant et serviable pour tous ; du moment qu'il y avait dans sa contrée

une aide à donner, une misère à soulager, il était toujours prêt à faire le bien de tous, sans distinction de principes ni d'opinions. Aussi avait-il su se concilier le respect de toute la population du Berry, lorsque, le 14 avril 1880, Charles de Coulogne unit sa destinée à Mlle Henriette de Chantérac, fille d'Audoin de la Cropte, marquis de Chantérac, et de Julie de Bassompierre. Tout semblait lui sourire désormais, lorsque la naissance d'un fils vint combler ses vœux les plus chers, et ce fils destiné à perpétuer son nom reçut au baptême le nom de Jacques, en mémoire de son aïeul mort en croisade ; mais l'enfant fût enlevé par la mort à l'âge de huit mois, après avoir vu sa mère le précéder au tombeau. Absorbé dans sa douleur, M. de Coulogne y eût succombé si sa belle-sœur, Mlle Louise de Chantérac qu'il épousa le 22 septembre 1884, n'eût voulu se faire sa consolatrice. Elle le rendit père d'un deuxième enfant appelé aussi Jacques, mort le lendemain de sa naissance, et de trois filles, Henriette, Blanche et Françoise.

Mais, frappé à jamais dans l'espoir de son nom, dans l'avenir de sa race, le malheureux père ne fit plus que languir. Atteint de cécité, obligé de se démettre de ses fonctions de maire qu'il ne pouvait plus remplir, il était miné par le chagrin et les infirmités survenues. La vie, dès lors, ne fut plus pour lui qu'un martyre supporté avec un courage et une résignation toute chrétienne, bien qu'allégé par les caresses de ses gracieuses enfants, par les soins assidus d'une épouse qui a su pendant des années être pour lui l'ange du dévouement.

Enfin, le 10 août 1895, Dieu le rappela à lui, et le dernier soupir du fils des croisés s'exhala avec la devise qu'il avait faite sienne :

In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.

La lignée des Robin, marquis de la Tremblaye, vicomtes de Coulogne, était à jamais éteinte dans son dernier rejeton mâle !

Aux obsèques du défunt, une foule compacte se pressait dans l'église d'Orcenais, trop petite pour la contenir. Car les petits et les humbles coudoyaient les plus grands, tous réunis par un même sentiment de tristesse, de respect et de vénération.

Après la cérémonie, le clergé, suivi de la même foule et des habitants des châteaux voisins, joint à celui de Prégirault qui était venu à sa rencontre, a accompagné la dépouille mortelle au cimetière de Saint-Loup, où le dernier des Robin a été inhumé près des siens, suivant ses dernières volontés.

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4, de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, surmontées d'une coquille de Saint-Jacques du même métal et cantonnées de trois trèfles d'or*, qui est la Tremblaye ; *aux 2 et 3, d'or au chevron de gueules accompagné de trois palmes de sable, 2 en chef et 1 en pointe, celles du chef adossées*, qui est Coulogne.

Devise : *Esse quam dici.*

FAMILLE DE LA COUR

Eve de la Cour, mère du vicomte Charles de Coulogne, était fille de Charles de la Cour, chevalier, seigneur d'Orcenais et de la Barre, ancien page de Monsieur Comte de Provence, puis officier au régiment de Provence, qui mourut maire de Saint-Amand, en 1827. Elle était sœur de M. Hermès de la Cour, gendarme de la maison du Roi, ensuite capitaine aux dragons de la garde royale, qui, rendu à la vie privée par la révolution de 1830, s'adonna à l'étude et devint un helléniste des plus distingués.

La famille de la Cour est originaire de Lorraine, suivant la tradition, mais fixée depuis plusieurs siècles en Berry.

La trisaïeule de Mme de Coulogne était une Vignole, d'une des premières maisons de cette province, maison à laquelle appartenait Pierre de Vignole, dit *le chevalier la Hire*, le célèbre compagnon de Jeanne d'Arc. C'est des Vignole que provient la terre de la Barre, apportée par Eve de la Cour dans la famille Robin de Coulogne.

De même que celle des Robin, la maison de la Cour est à présent éteinte.

D'azur, à 3 tours d'argent, 2 et 1.

LA CROPTE DE CHANTÉRAC

Les titres authentiques de la maison de La Cropte, en Périgord, remontent au milieu du XIe siècle. Son nom figure au musée des croisades parmi ceux des chevaliers qui ont accompagné Louis VII le jeune. Elle a formé plusieurs branches. L'une, celle de Lenquais, s'est éteinte au commencement du XVIe siècle par l'alliance de l'héritière avec Gilles de la Tour d'Auvergne, seigneur de Limeuil, oncle du vicomte de Turenne, duc de Bouillon.

Deux autres branches se sont formées au milieu du XVIe siècle, celle de Bourzac et celle de Chantérac-Beauvais.

La branche de Bourzac, récemment éteinte, a donné un évêque-comte de Noyon, pair de France, en 1733. Du rameau de Saint-Abre sont nés : Jean de la Cropte, marquis de Saint-Abre, lieutenant général, tué avec son fils, le comte de Rochefort, à la bataille de Sintzheim, en 1674, inscrit aux tables de bronze du musée de Versailles, parmi les guerriers célèbres ; et Louise de la Cropte, marquise de la Mothe-Fénélon, mère de l'archevêque de Cambrai. Le marquis de Bourzac fut admis à monter dans les carrosses du Roi.

La branche de Chantérac, aujourd'hui seule existante, a fourni un grand nombre d'officiers distingués. Uranie de la Cropte de Beauvais-Chantérac, épousa, en 1680, Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons. La v[icomtesse] de Coulogne est fille du m[ar]quis de Chantérac et de Julie de B[as]sompierre, dernière et unique héri[tière] de ce nom illustre. La marquis[e de] Chantérac a eu pour mère Claire-[Jo]selyne de Villeneuve de Vence, [de] cette antique maison à laquelle app[ar]tenait Romée de Villeneuve, gra[nd] sénéchal de Provence, qui fut le né[go]ciateur du mariage de Marguerite [de] Provence avec Saint-Louis ; et p[our] aïeules madame de Sévigné et sai[nte] Jeanne-Françoise de Chantal.

Outre les alliances déjà mention[nées] de Savoie, la Tour d'Auvergne, Fé[né]lon, Bassompierre, la maison de [la] Cropte en a contracté d'autres ave[c les] familles de la plus haute noblesse, t[el]les que La Rochefoucauld, Dur[fort], Bourdeille, Taillefer, etc.

D'azur, à la bande d'or, accomp[agnée] de deux fleurs de lys du même, l'un[e en] chef, l'autre à la pointe de l'écu.

Vte de S.

DURFORT

DURAS, LORGE, CIVRAC, BOISSIÈ[RES], LÉOBARD

(*Suite*)

BRANCHE DE LORGE

XV. — Guy-Anselme de Durfort, [né] à Duras le 22 août 1630, duc de Lo[rge], Quintin, maréchal de France, che[va]lier des Ordres du roi, capitaine de[s] gardes du corps, gouverneur de L[or]raine, mort en 1702. Il avait ép. Ge[ne]viève Frémont, fille de Nicolas, [s.] d'Auneuil, de Baudainville et de [..]minois, grand audiencier de Fra[nce], secrétaire du Conseil, puis garde [du] Trésor royal, et de Geneviève Dam[..], dont il eut : 1. Guy-Nicolas, qui s[uit]; 2. Geneviève, mariée le 8 avril 16[95] Louis duc de Saint Simon IIIe du n[om], pair de France, chevalier des Ord[res] du Roi, grand d'Espagne de [..]

classe, le célèbre auteur des *Mémoires*; 3 Geneviève-Marie, mariée le 21 mai 1695, à Antoine-Nompar de Caumont, duc de Lauzun, marquis de Puyguilhem, capitaine des gardes du corps du roi et des cent gentilshommes au bec de corbin, chevalier de l'ordre de la Jarretière; 4. Elisabeth-Gabrielle, abbesse d'Andrezy; 5. Claude-Suzanne-Thérèse, abbesse de St-Amant, de Rouen; 6. Louise-Gabrielle, morte supérieure du couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

XVI. — Guy-Nicolas de Durfort, duc de Quintin-Lorge, ép. 1° le 4 déc. 1702 Geneviève-Thérèse Chamillart, fille de Michel, ministre-secrétaire d'Etat, contrôleur général des finances, commandeur des Ordres du Roi, et d'Elisabeth-Thérèse de Rebours; 2° le 14 déc. 1720 Marie-Anne-Antoinette de Mesmes, fille aînée de Jean-Antoine, premier président du Parlement de Paris, et de Marie-Thérèse Feydeau de Brou. Il eut du premier lit : 1. Guy-Michel, qui suit; 2. Louis, duc de Lorge, lieutenant général des armées du roi, en 1748, ép. le 26 février 1737 Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marsan, en Bretagne, dont il eut : *a.* Guy-Auguste, mort jeune; *b.* Guy-Michel, mort jeune; *c.* Guyonne-Marguerite-Philippine, mariée en 1754 à Renaud-César-Louis de Choiseul, fils aîné du duc de Praslin, colonel du régiment de Poitou, ambassadeur à la cour de Naples; 4. Adélaïde-Philippine, ép. le 22 mai 1762 Jean-Laurent de Durfort-Civrac, comte de Lorge, titre qu'il a pris en faveur de son mariage avec la permission du roi), fils de l'ambassadeur de France à Vienne. Jean-Laurent a été l'auteur de la branche des ducs de Lorge d'aujourd'hui. (V. plus loin.)

XVII. — Guy-Michel de Durfort, duc de Lorge et de Randan, né en 1768, chevalier des Ordres du roi en 1745, gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux, lieutenant général du comté de Bourgogne en 1733, maréchal de camp en 1740, lieutenant général des armées du roi en 1745, puis commandant en chef, mort à Courbevoie le 6 juin 1773; ép. le 13 juillet 1728 Elisabeth-Philippine de Poitiers-Rye, fille unique, née posthume de Ferdinand-Joseph de Poitiers de Rye d'Anglure, dit le comte de Poitiers et de Neufchâtel, etc., et de Marie-Geneviève-Gertrude de Bourbon-Malause, dont : Marie-Geneviève mariée le 18 février 1751 avec le duc de la Trémoïlle, sans enfants.

BR. DE CIVRAC, aujourd'hui LORGE

XI. — Jean de Durfort, sgr de Civrac, quatrième fils de Jean, sgr de Duras, et de Jeanne Angevin, fut apanagé par sa mère de la seigneurie de Civrac moyennant la renonciation aux autres droits dans la succession de ses père et mère. Il ép. le 16 septembre 1524 Louise, dame de Castelbajac, fille de Gaston et de Marguerite de Monlezun, dont il eut : 1. Jean-Claude, qui suit; 2. Jacques, baron de Castelbajac, de Montastruc, ép. Catherine de Castelnau de Chalosse, auteur d'un rameau éteint au commencement du XVIIIe siècle, maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Laugeois le 26 janvier 1695; 3. François, mort sans enfants.

XII. — Jean-Claude de Durfort, baron de Civrac, chevalier de l'Ordre du Roi en 1564; avait ép. le 17 septembre 1553 Madeleine d'Aydie, fille de Geoffroy, sgr de la Guitinière et de Cécile de Rodarel de Fressinet, dont il eut : 1. Geoffroy, qui suit; 2. Charles, marié à Jeanne de Lannes, fille d'Odet, sgr de Bouilh et N... de Maurat, dont un fils, Geoffroy, baron de Cuzaguez, marié en 1627 à Lucie de la Rochefoucauld, fille d'Isaac, baron de Montendre, et d'Hélène de Fonsèque; Geoffroy mourut peu de temps après son mariage et sa veuve se remaria le 22

avril 1630 à César de Costentin, comte de Fismes et de Tourville, mort en avril 1647 ; 3 et 4. François et Antoine, morts sans postérité ; 5. Cécile, mariée le 13 juin 1592 à Pons de Pons, sgr de Bourg Charente et de Brosses ; 6. Françoise, mariée à N..., sgr de Courras.

XIII. — Geoffroy de Durfort, baron de Civrac, chevalier de l'Ordre du Roi, ép. le 30 juillet 1589 Marguerite de l'Isle, fille de Gaston, sgr de la Rivière et de la Lande, et de Bonaventure de Lur, dont il eut : 1. Charles, qui suit ; 2. Madeleine, baronne de la Lande, ép. le 29 octobre 1633 à Bordeaux Gaspard de Courtenay, sgr de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite et de Plancy, fils d'Edme et de Catherine du Sart.

XIV. — Charles de Durfort, baron de Civrac, sgr de la Lande, de Rigaud et de Villemartin, capitaine de chevau-légers en 1623, mort en 1626, avait ép. le 12 janvier 1622 Eléonore de Calvimont, fille de Léon, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Marguerite de la Lande, dont il eut :

XV. — Jacques de Durfort, marquis de Civrac en Bazadois, obtint l'érection de la terre de Civrac en marquisat par lettres patentes du mois de décembre 1647, sénéchal et gouverneur de Bazadois le 25 janvier 1655 ; il ép. le 11 décembre 1642 Henriette de Jaubert de Barault, fille d'Antoine, sénéchal de Bazadois, gouverneur du comté de Foix et de Claude de Saulx-Tavannes, dame de Mirebel, dont il eut : 1. Claude, qui a continué la descendance et qui viendra après son frère Aimery, dont la postérité s'est éteinte après deux générations ; 2. Charles, dit le marquis de Civrac, marié à Angélique Acarie, dame du Bourdet, dont : Henriette-Françoise, mariée le 20 mai 1721 à Charles-Louis-Auguste Fouquet qui fut depuis le maréchal duc de Belle-Isle, sans enfants ; 3. Aimery, qui viendra avant son frère ; 4. Marguerite, mariée à Jausserand, marquis de Génissac ; 5. Marthe, mariée à Ezéchiel de Mélac, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Landau ; 6 et 7. deux filles religieuses.

XVI. — Aimery de Durfort-Civrac, comte de Blanzac, baron de la Lande, sénéchal de Bazadois, ép. en 1723 Gabrielle de Saint-Maure, fille de Guy et de Louise-Thérèse des Porcellets de Maillane, dont :

XVII. — François-Aimery de Durfort, comte de Blaignac, appelé le marquis de Civrac, un des menins de M. le dauphin, 1772, colonel au régiment d'Aunis, puis colonel-lieutenant du régiment Royal des vaisseaux du roi, brigadier d'infanterie, maréchal de camp, ép. le 14 mai 1747 Marie-Françoise de Pardaillan de Gondrin d'Antin, fille aînée du duc d'Antin, pair de France, et de Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg, dont il eut : 1. Venant-Aimeric-Louis-Henri, né en 1751, maréchal de camp en 1788, décédé en émigration ; 2. Amable-Cécile, née en 1757, mariée avec Armand-François Hennequin, marquis d'Ecquevilly, pair de France, lieutenant général des armées, etc. ; 3. Louise-Adélaïde-Victoire, mariée à Charles-Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, capitaine au régiment du Roi, cavalerie, maréchal de camp, petit-fils du maréchal, fusillé à Lyon en 1793 ; 4. Gilette-Félicité-Emilie-Louise, ép. Antoine-Louis-Claude d'Estutt de Tracy, colonel d'infanterie, pair de France, membre de l'Académie française ; 5. Angélique-Victoire, ép. Henri-Georges-César, comte de Chastellux.

Jacques-Henri de Durfort, chevalier, sgr, comte de Civrac, fils de N... de Durfort et d'Elisabeth de la Porte de Puyferrat (dont on ignore la jonction avec les précédents) ép. Marie-Fran-

çoise de Calvimont, et vivait en 1737. De ce mariage sont issus :

1. Henri-Joseph, vivant en 1737.

2. Jean-Laurent, vivant en 1737.

3. Marie, ép. le 25 avril 1737 Pierre de la Porte, chevalier, sgr de Puyferrat et de Lastours, fils de Charles-Joseph sgr de Beaulieu et de Puyferrat et de Françoise de Fayolle.

XVI *bis*. — Claude de Durfort, dit le comte de Civrac, sénéchal de Bazadois, ép. Marguerite de Carle, fille de Jean, écuyer, sgr du Trajet et de Galiotte d'Aubèze, dont il eut : 1. Jacques, qui suit ; 2. le comte de Durfort, exempt des gardes du corps, puis aide major-général de la maison du roi ; 3. N... mariée vers 1758 à Ferdinand, comte de Grammont, en Franche-Comté, maréchal de camp.

XVII. — Jacques de Durfort, dit le marquis de Durfort-Civrac, puis appelé duc de Civrac, colonel du régiment de Royal-Vaisseaux, ambassadeur de France à Naples, puis en 1766 à Vienne auprès de l'Empereur et de l'Impératrice reine de Hongrie et de Bohême, chevalier des Ordres du roi, 1776, avait ép. N.. de la Faurie, fille de Jean-Baptiste, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Marie de Lageard de Cerval, dont il eut :

1. Jean-Laurent qui suit ;

1. N..., mariée le 15 mars 1760 à N... de Donissan marquis de Citran, colonel aux grenadiers de France, présentée à la cour le 2 avril 1764 ;

3. Jeanne, mariée le 17 juin 1765 à Louis-Marie-Joseph de Lescure, baron de Ste-Flère, de Valderies, etc., mousquetaire du roi de la première compagnie, mort en 1784, dont : Louis-Marie, marquis de Lescure, illustre chef de la Vendée, mort de sa blessure après la bataille de Cholet, le 3 novembre 1793 ; il avait épousé sa cousine Marie-Louise-Victorine de Donissan de Citran, auteur des *Mémoires* sur la Vendée, remariée en mars 1802 à Louis du Vergier marquis de la Rochejaquelein, frère de Henri, le célèbre héros vendéen.

(A suivre.) L. R.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS DE SEPTEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Gustave de la Croix de Ravignan, ancien officier de cavalerie, troisième fils de Marie-Raymond-Gustave de la Croix baron de Ravignan, maître des requêtes, sénateur des Landes et conseiller général, né en 1830, décédé le 2 décembre 1891, marié en 1856 à Marie-Gasparine Devienne, décédée en 1874, avec Pauline Mame, fille de Paul Mame et de Mme Mame née Dalloz.

Le mariage a été célébré le 6 juillet en l'église métropolitaine de Tours.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Chesnelong.

Les témoins étaient, pour le marié : le duc de Brissac et M. Devienne, son oncle ; pour la mariée : son frère, M. Edmond Mame, et son oncle, M. Albert Ramel.

Le marié est le petit-fils de Jean-Hippolyte la Croix de Ravignan, baron de l'Empire par décret impérial du 23 mars 1814, capitaine aide de camp du général de Flahault ; officier de la Légion d'honneur, né en 1791, décédé en 1873, frère du célèbre prédicateur l'abbé de Ravignan, de la compagnie de Jésus. L'un et l'autre étaient fils de

Bernard-Paul-Pierre la Croix de Ravignan et de Catherine-Rose-Henriette Mel de Saint-Céran, qui était fille d'un receveur général des finances du bureau des trésoriers de France de la généralité de Montauban.

Le baron de l'empire, neveu de la maréchale Exelmans, appartenait à une ancienne famille de Bayonne qui avait acquis la terre de Ravignan au commencement du XVIII[e] siècle; il ép. Marie-Claire-Pulchérie Navarre, dont il eut : 1. Marie-Raymond-Gustave, qui suit; 2. Xavier, marié et père de : *a.* Paul; *b.* Henri; *c.* Marie-Antoinette; 3. et une fille, mariée en 1860 à André Devienne.

Marie-Raymond-Gustave de la Croix, baron de Ravignan, ép. Marie-Gasparine Devienne, dont il eut : 1. Jean-Marie-Xavier, baron de Ravignan, conseiller général des Landes, né en 1858; 2. Raymond; 3. Gustave, le nouveau marié; 4. André.

(V. l'*Armorial du premier Empire*, par le v[te] Révérend, t. III, p. 17.)

Emilie-Marie-Josèphe de la Croix de Ravignan, sœur de Bernard-Paul-Pierre, née à Bayonne le 9 mai 1788, ép. le 4 février 1808 Remy-Joseph-Isidore comte Exelmans, né en 1775, pair de France, maréchal de France en 1851, sénateur grand chancelier de la Légion d'honneur.

D'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre roses de même.

Charles-Joseph Blanc de Lanautte, vicomte d'Hauterive, ancien secrétaire d'ambassade, fils de Auguste-Maurice comte d'Hauterive, décédé, et d'Alix-Marie-Adrienne de Nédonchel, décédée, veuf de Rosa Davis, avec Marie-Joséphine Livingston, veuve de N... Campbell-Boyd.

Le mariage a été célébré à Paris dans le courant du mois de juillet.

Alexandre-Maurice Blanc de La-nautte, chevalier, puis comte de l'Empire sous la dénomination d'Hauterive par lettres-patentes de 1808 et de 18.. né en 1754, garde des archives des relations extérieures, conseiller d'Etat, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, mourut en 18.. sans postérité instituant pour héritiers ses deux neveux : 1. Pierre-Louis-Auguste-Bruno; 2. Maurice-Bruno.

Pierre-Louis-Auguste-Bruno Blanc de Lanautte, comte d'Hauterive, député de la Drôme en 1840; directeur aux affaires étrangères, mort à Paris .. 1870, fut autorisé en 1828 à ajouter à son nom celui d'Hauterive; il était fils de Joseph Blanc de Lanautte, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis. Il ép. sa cousine Mélanie Blanc de Lanautte dont il eut deux enfants : 1. Auguste-Maurice, marié 1° en 184.. à Alix de Nédonchel; 2° en 1867 à .. princesse Adèle Dondoukoff Korsak.. sans enfant; il eut de son premier mariage : *a.* Auguste-Henri, comte d'Hauterive, ancien secrétaire d'ambassade, marié en 1869 à Hélène-Elisabeth .. Staal; *b.* Charles-Joseph, le marié, veuf de Rosa Davis, dont : Maurice-Thomas-Edward; *c.* Albert-Maurice, officier d'infanterie; 2. Marie-An.., mariée en 1848 à Louis-Auguste .. Villecot de Rincquesen.

Maurice-Bruno baron d'Hauterive, frère de Pierre-Louis-Auguste, fut consul général de France; il ép. 1° en 1838 N... Lacathon de la Forest; 2° en 1846 Augustine-Marie-Caroline Lacathon de la Forest, sa belle-sœur, dont il eut :

1. Auguste-Etienne, baron d'Hauterive; 2. Louisa, mariée à Georges Raynaud; Inès, mariée à M. Berthul..; 4. Renée.

(V. l'*Armorial du premier Empire*, par le vicomte A. Révérend, t. I, p. ..)

Parti : au 1er, écartelé en sautoir d'..

gent et d'azur; au 2e, de gueules au cygne d'argent.

Joseph d'Ozonville, fils de Henri-Marie-René d'Ozonville, décédé, et de Pauline de l'Estourbeillon, avec Suzanne Bouët-Willaumez, fille du comte René Bouët-Willaumez et de la comtesse née Desmoutis.

Le mariage a été célébré à Vannes dans le courant du mois d'août.

La famille d'Ozonville ou d'Ozouville, originaire de Normandie, était représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage secondaire de Saint-Sauveur le Vicomte par Louis-François d'Ozonville, officier des canonniers gardes côtes et par Jacques-André-François d'Ozonville, chevalier, sieur du Mesnil. (*Catalogue*, p. 58.)

Le chef actuel de la famille est Alphonse-Marie-François d'Ozonville, au château de la Roche-Pichemer, par Moussurs (Mayenne), marié à Marthe-Marie-Marguerite de Tigné, qui a trois frères : 1. Henri-Marie-René, le père du nouveau marié ; 2. Xavier-Marie-Georges ; 3. Stanislas-Marie-Jean ; et deux sœurs : Marie-Lucie-Constance, mariée à Armand-René de Crochard ; Isabelle-Marie-Mathilde, mariée à Charles de Croze de Clesme.

De gueules, à la pile d'argent accostée de six losanges de même.

(V. pour la notice sur la famille Bouët-Willaumez, le *Bulletin* de 1888, col. 116.)

De gueules, au vaisseau habillé et équipé d'argent, entouré d'un cercle divisé d'or; au chef d'or, chargé d'une épée de sable et d'une ancre d'argent posées en sautoir.

Devise : *Consilio manuque.*

Le comte Georges de Maillard, comte d'Hust et du Saint-Empire, avec Madeleine de Taillefer, fille unique de Alduin-Wlgrin marquis de Taillefer et de Emma-Félicie de Tailhardet de la Maisonneuve, décédés.

Le mariage a été célébré le 3 septembre en l'église Saint-Pierre de Cob (Dordogne). La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé de Vareilles-Sommyères, grand vicaire du diocèse de Poitiers, parent du marié.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Maillard-Lafaye et le comte Roger de Galard-Béarn ; ceux de la mariée : M. de La Chapoulie et le comte de Lestang.

(V. pour la maison de Maillard de la Faye et de la Combe, en Périgord, le *Bulletin* de 1893, col. 561.)

D'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 et 1.)

(V. pour la maison de Taillefer, en Périgord, le *Bulletin* de 1894. col. 284-288.)

De gueules, à un bras vêtu d'argent mouvant du canton dextre, tenant une épée du même montée d'or croisant sur une barre de fer de sable, posée en barre et accompagnée de deux étoiles d'or (aliàs, *deux molettes d'éperon à 8 rais), une en chef et l'autre en pointe.*

Marie-Léon-*Georges* Espéronnier, docteur en droit, avocat à la cour d'appel de Paris, fils de M. Roger Espéronnier, ancien chef de division à l'hôtel de ville de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et de N... de Grolée-Viriville, décédée, avec Marie-Madeleine Imbert de Trémolles, ou de Trémiolles.

Le mariage a été célébré le 3 septembre à la cathédrale de Moulins (Allier).

Les témoins du marié étaient : MM. Edgard Espéronnier, son frère, et François Davand, son cousin germain, qui remplaçaient son oncle, le marquis de Ripert d'Alauzier, et son cousin, M. Fernand de Ramel, député du Gard, empêchés au dernier moment de venir à Moulins ; ceux de la mariée étaient :

MM. Thomas des Colombiers de Boismarmain (Marie - François - Gabriel-Georges) et Marie-François-Gabriel de Champigny, propriétaire à Trevol, ses oncles.

Le marié est le petit-fils d'un président de chambre à la cour d'appel de Montpellier et le petit-neveu du général François - Dominique - Victor-Edouard Espéronnier, qui fut député de l'Aude, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur le 27 février 1850.

La famille Imbert de Trémiolles est originaire d'Auvergne. Elle s'est divisée en plusieurs branches dites de Montruffet, du Chemin, de Trémiolles, de Viverols. La branche d'Imbert de Montruffet dont elle serait issue a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux têtes de lion arrachées d'or et d'une gerbe de blé en pointe de même ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Henri de Roffignac, fils puiné du comte René-Joseph-Astier de Roffignac et de Marie-Théodule de Villelume, avec Marie O'Callaghan, fille de Luc-Auguste O'Callaghan et de Camille-Julie-Irène de Vathaire, décédée.

Le mariage a été célébré le 11 septembre à Paris.

Le marié appartient au rameau de la branche de Sannat établie dans la Haute Marche dont le chef est Gédéon, marquis de Roffignac, né en 1852, fils d'Albéric marquis de Roffignac et de Laurence Drouillard de la Marre.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 116.)

D'or, au lion de gueules.

Devise : *Premier chrétien du Limousin.*

Paul de Croismare, ou Croixmare, fils du comte Eugène de Croismare et de Victorine Patouillet de Deservillers avec Mlle Pauline Fister.

Le mariage a été célébré le 12 septembre à Courbevoie (Seine).

Cette maison originaire de Normandie est comme depuis le XIe siècle, et par filiation suivie depuis 1270. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'extraction en 1666. Par lettres patentes de 1767 elle a obtenu le titre de marquis et a été trois fois admise aux honneurs de la cour en 1775, 83 et 84. Elle a également marqué dans le clergé par un archevêque de Rouen en 1482, dans l'armée par quatre officiers généraux, grand croix et commandeurs de Saint-Louis ; dans la magistrature par un président de l'échiquier, un au parlement et trois premiers présidents de la cour des aides de Rouen et dans l'ordre de Malte par six chevaliers.

Elle s'est divisée en plusieurs branches ou rameaux. Le père du marié est le chef du troisième rameau. Il a deux enfants : 1. Paul, le nouveau marié ; 2. Eugénie.

D'azur, au léopard d'or passant.

Supports : *Deux sauvages.*

Cimier : *une tête de léopard.*

Alain-François-Jean-Marie marquis de Sédouy, sous-lieutenant au 11e cuirassiers, fils d'Alain-Paul-Marguerite-Raoul Le Chartier marquis de Sédouy décédé en 1892, et de Jeanne-Marie-Virginie de Nugent, avec Marie-Joséphine-Ernestine-Louise-Madeleine de Bremond d'Ars, fille de Eusèbe-François, vicomte Eusèbe de Bremond d'Ars, décédé, et de Jeanne-Louise-Marie-Hénriette-Berthe-Isabelle de Mongis.

Le mariage a été célébré le 15 septembre à Paris.

(V. pour la notice sur la famille Le Chartier de Sédouy, originaire de Normandie, où elle a été maintenue en

666, les *Bulletins* de 1887, col. 220; 892, col. 48.)

Le marié a une sœur Marguerite, nariée à Louis Michel de Montuchon, lont : Pierre, Antoinette et Camille.

D'azur, à la fasce alesée d'or, soutenant deux perdrix du même, accompagnée en pointe d'un tronc d'olivier, feuillé de chaque côté de trois feuilles aussi d'or.

La mariée a un frère, le vicomte Guy de Bremond d'Ars, marié à Marie-Madeleine Roullet de la Bouillerie et leux sœurs.

(V. pour la notice sur Bremond d'Ars en Saintonge, les *Bulletins* de 1890, 1892 et 1893.)

D'azur, à l'aigle éployée d'or, languée de gueules.

Devises : *In fortuna virtutem; — Nobilitas et virtus; — Virtutem ars, virtute Mars.*

Paul d'Allemagne, camérier de S. S. Léon XIII, fils de Léon d'Allemagne et de Camille Mornay, décédée en 1882, avec Aline d'Abbadie d'Arrast.

Le mariage a été célébré le 23 septembre à Saint-Jean-de-Luz.

Balthazar d'Allemagne ép. Marie La Salle et en eut :

Claude d'Allemagne (*aliàs* Dallemagne), né à Peyrieux dans la Bresse le 8 novembre 1754, aïeul du marié ; il fut général de division en 1796, baron de l'Empire du 19 juin 1813, et mourut le 27 juin de la même année. Engagé volontaire en 1773 ; sous-lieutenant au régiment de Haynaut en 1791, il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 10 juin 1792 ; il avait fait les campagnes d'Amérique de 1777 à 1783, sous le comte d'Estaing. Sorti des cadres de l'ancienne armée ses talents militaires lui assurèrent un avancement rapide dans les rangs de l'armée nouvelle ; il fut lieutenant le 19 juin 1792, capitaine le 25 septembre suivant, chef de bataillon devant Toulon en 1793, général de brigade en 1794 et général de division le 28 thermidor an IV.

Réformé à cause de ses blessures il fut nommé par le Sénat député au corps législatif ; il reprit du service en 1807 jusques en 1810 et fut nommé commandant ou commandeur de la Légion d'honneur et, comme nous l'avons dit, baron de l'Empire quelques jours avant sa mort. Il avait épousé Jeanne-Christine Gaudet dont il eut deux enfants. Son titre fut confirmé en 1817 en faveur de son fils aîné, Clément, et déclaré héréditaire dans la postérité du général.

Clément d'Allemagne étant mort sans alliance en 1824 le titre fut recueilli par Claude son frère, né en 1804, marié à Marie-Françoise-Hermance de Jullien de Villeneuve, dont il eut :

1. Abel, baron d'Allemagne, lieutenant des mobiles de l'Ain en 1870-1871, marié en 1860 à Marie de Mayol de Lupé, décédée en 1870, dont : *a.* Marcel ; *b.* André ; *c.* Jeanne ;

2. Paul-Jean-François-Anthelme, ancien officier de cavalerie, marié en 1866 à Marie Maupetit, décédée en 1892, sans postérité ;

3. Julien, marié : 1° en 1864 à Marie-Thérèse Dumolard de Bonviller ; 2° à Louise du Pont de Romémon ; il a du premier lit : Louise, mariée en juin 1886 à Henri d'Orival de Miserey ;

4. Léon, marié en 1861 à Camille Mornay, décédée en 1882, dont : *a.* Albert, décédé en 1889 ; *b.* Paul, le marié ; *c.* Jeanne, décédée en 1891 ; *d.* Marthe ; *e.* Marie-Thérèse.

(V. *Histoire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, par A. de Mazas et Th. Anne, t. III, p. 423 ; — *Armorial du premier Empire*, par le Vte Révérend, t. I, p. 7.)

Coupé : au 1er, parti d'azur, à la tour crénelée de trois pièces d'or, ouverte, ajourée et maçonnée de sable, et des ba-

rons militaires ; *au 2, d'or, au pont de sable de quatre arches soutenu d'une rivière en champagne de sinople.*

(V. pour la famille d'Abbadie d'Arrast, du pays basque, le *Bulletin* de 1894, col. 295.)

D'azur, fretté d'argent, à la fasce d'hermine brochante sur le tout.

Devise : *Quis ut Deus.*

Marie-Alexandre-Clet-Jean Picot de Moras, lieutenant au 23e bataillon des chasseurs alpins, fils de Marie-Paul-Etienne vicomte de Moras, ingénieur des constructions navales et de la vicomtesse née Desmousseaux de Givré, avec Marie-Clémence-Anne-Charlotte fille d'Alexandre-Edouard-Marie Cherade comte de Montbron et de Marthe-Clémentine-Zéphyrine Renaud d'Avesne des Meloizes.

Le mariage a été célébré le 25 septembre au chateau de Buzey, (Charente-Inférieure).

(V. le *Bulletin* de 1888, col. 45.)

Le marié est l'arrière petit fils de Joseph Picot comte de Moras, officier de dragons, tué à Eylau, le 7 février 1807, qui eut deux fils :

1. Anne-Charles-François-Xavier, qui suit ;

2. Albert, baron d'Aligny, marié à Mlle d'Hangouwart d'Avelin, dont postérité.

Anne-Charles-François-Xavier Picot, comte de Moras, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1844, ép. N.. dont il eût deux fils : 1. Anne-Philippe, dont postérité ; 2. Marie-Paul-Etienne, vicomte de Moras, ingénieur de la marine, directeur des constructions navales, père du marié.

D'or, au chevron d'azur accompagné de trois falots du même allumés de gueules.

Devise : *Nullus extinguit.*

La famille Chérade de Mon[...] dans la province d'Aunis, géné[...] de la Rochelle, était représentée a[...] assemblées de la noblesse en 178[...] Etienne-Louis Chérade, comte de M[...] bron, exempt des cent Suisses de [...] garde de Monsieur, fils d'Etie[...] Pierre Chérade, comte de Mont[...] capitaine conservateur des chasses [...] lieutenant de la louveterie du c[...] d'Artois en Poitou et Angoumo[...] ép. en 1787 à la Rochelle, Marie-Lo[...] Henriette Harouard de la Jarne, [...] il eut : Adrien Chérade, comte [...] Montbron, marié à Mlle Drouin [...] l'Huys, dont : Xavier, sous-inspe[...] des douanes à la Rochelle, mar[...] Mlle Blutel. De ce mariage : Alexa[...] dre Chérade, comte de Montbron, a[...] cien officier, père de la mariée, et [...] minie.

D'azur, à trois losanges d'or, 2 [...]

Marie-*Théodore* de Leusse, fils [...] Louis-*Paul* comte de Leusse, an[...] officier de marine, officier de la Lé[...] d'honneur, ancien préfet, et de M[...] Renouard de Bussière, au château [...] Reicshoffen, avec Aimée-Marie-Cha[...] lotte-Joséphine de Marnière, fille [...] Marie-Ange-Charles-Arthur de Ma[...] nière, marquis de Guer et de Mar[...] Mathilde-Anne de Kergariou.

Le mariage a été célébré à Nantes [...] 27 septembre.

Le père du marié, a un frère [...] Gaspard de Leusse et deux sœur[...] *a.* Léontine mariée à Georges Lecc[...] d'Hauterive ; *b.* Charlotte mariée [...] Henri de Burgues de Missiessy, anc[...] officier de marine : tous enfants [...] comte Timoléon de Leusse et de Pa[...] line de Colbert-Maulévrier.

La famille de Leusse est une [...] plus anciennes du Dauphiné qui a f[...] ses preuves de noblesse en diver[...] occasions et dont il est longueme[...] question dans les historiens Chorier [...]

Guy-Allard. Elle a été représentée aux assemblées de la noblesse de 1788 à Vizille par le marquis de Leusse.

Elle existait avec éclat lors de la cession du Dauphiné à la couronne. Elle était représentée alors par Jourdain de Leusse qui se trouvait au nombre des gentilshommes de cette province, entre les mains desquels le Dauphin Humbert déclara et confirma solennellement l'abandon qu'il avait fait de ses États le 1er février 1350. (Valbonnais, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 616. Ed. de Genève, 1721.)

Dans une révision des feux de Saint-Marcellin, le 25 août 1430, Jean de Leusse, fils d'André, petit-fils de Jourdain, fut reconnu noble de race. Ses descendants furent encore maintenus dans leur noblesse par jugement de M. du Gué du 22 mars 1666.

Cette maison a donné des officiers distingués aux armées dont plusieurs furent tués au service. Melchior de Leusse, enseigne au régiment de Portes, fut tué au siège de Montpellier en 1622, après s'être couvert de gloire, comme on le voit par la procédure faite devant le juge royal de Beaucaire, signé par les officiers de son corps le 11 janvier 1635; Louis de Leusse, son neveu, capitaine au régiment de Saulx-infanterie, en 1655, fut tué à la bataille de Saint-Denis et deux de ses frères furent tués au service. Son frère Louis IIIe du nom, fut conseiller au parlement de Grenoble. Joseph-Augustin-Claude-Gabriel, petit-fils du précédent fut reçu chevalier de Malte en 1772. — (Lach.-Desbois, t. XI, 938-940.)

De gueules, à deux brochets adossés d'or accompagnés de trois croix de Malte, au pied fiché, mal ordonnées.

Devise : *Onor in terra, le spirito in cielo.*

La famille de Marnière, en Bretagne, figure aux maintenues de la principale noblesse de cette province. Elle a possédé plusieurs fiefs ou seigneuries dont la terre de Guer dans le Morbihan a été la plus importante. MM. de Marnière père et fils figurent aux Etats de Bretagne en 1746; M. de Marnière de Guer était président au parlement de Bretagne en 1775; René-Constant-Ange de Marnière, René-Yves de Marnière de Guer, Armand-Constant de Marnière de Guer, et Julien-Hyacinthe de Marnière, chevalier de Guer, sont inscrits sur la liste de protestation de la noblesse de Bretagne en 1789.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion le tout du même.

DÉCÈS DU MOIS DE SEPTEMBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le colonel *Arthur*-Edouard-François comte Dillon, officier de la Légion d'honneur, médaillé des médailles militaire, coloniale et d'Italie, est décédé à Nancy le 11 juillet. Il était fils du comte Frank Dillon et de Louise de Sabrit, sa cousine, et petit-fils du lieutenant-général Dillon qui commanda le nouveau régiment Dillon, pendant l'émigration.

Il ép. en 1871 Louise de Beuverand de la Loyère, fille du comte de la Loyère, au château de Savigny (Côte-d'Or), dont il laisse : 1. Edouard; 2. Auguste; 3. Jacques; 4. la vicomtesse de Vaulchier; 5. Mme Théodule de Buyer; 6. Charlotte.

(V. le *Bulletins* de 1890, col. 303; 1892, col. 290.)

D'argent, au lion léopardé de gueules,

armé et lampassé d'azur, accompagné de trois croissants de gueules posés 2 et 1.

Devise : *Dùm spiro spero.*

Mlle Delphine de Botmillau, est décédée le 2 août à Guingamp, à l'âge de 74 ans. Elle était : la nièce de M. Jules de Botmillau, maire de Pommerit-le-Vicomte, (Côtes du Nord), marié à Anne de Kermartin ; la sœur de Mme de Boscal de Réals, et la tante de M. de Botmillau, conseiller général du canton de Plouagat, maire de Gondelin.

Elle appartenait à la branche de la Villeneuve, maintenue en 1667, qui assista aux Etats de Bretagne en 1768 et en 1789.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 484 et 1892, col. 116.)

D'azur, à trois cloches d'or, bataillées de sable, posées 2 et 1.

La marquise René de Colbert-Maulevrier, née Aliénor de Durfort-Civrac de Lorge, est décédée le 4 août; ses obsèques ont eu lieu le 6 août à Izerney (Maine-et-Loire).

Elle avait épousé en juin 1837 le comte depuis marquis de Colbert-Maulevrier, arrière-neveu du célèbre ministre de Louis XIV décédé le 20 juillet 1891, le dernier rejeton de sa branche, fils d'Edouard-Victurnien-Charles René de Colbert-Maulévrier, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de Pauline-Jeanne-Henriette Le Clerc de Juigné.

L'inhumation a eu lieu au champ des Martyrs, dans la chapelle mortuaire de la famille de Colbert-Maulevrier, qui est en pleine forêt de Maulevrier et au centre de toutes les tombes où reposent les restes mortels des nombreux héros de l'épopée vendéenne, parmi lesquels les derniers et les plus fidèles compagnons de Stofflet, massacrés par les colonnes infernales.

Mme la marquise de Colbert-Mauvrier était la derniere fille de feu duc de Lorge et de Mlle de Jaucourt. Le duc de Lorge avait laissé de son mariage sept enfants : le duc Guy de Lorge, qui, marié à Mlle de Tourzel, fut le grand-père du duc actuel de Lorge, la marquise de la Rochethulon, la comtesse du Lau d'Allemans, la comtesse Eudoxie de Lorge, chanoinesse ; le marquis Aldonce de Durfort, la marquise de Colbert-Maulevrier et le comte Septime de Durfort.

La défunte n'a eu que deux filles, l'une la marquise de Guerry de Beauregard, défunte; l'autre est la vicomtesse Raymond de Chabot.

(V. pour la maison de Durfort et ses armes le *Bulletin* de 1894, col. 266-2.. et 1895, col. 389.)

(V. pour la maison de Colbert le *Bulletin* de 1891, col. 437.)

D'or, à la guivre (ou couleuvre) *ondoyante d'azur, posée en pal.*

Devise : *Perite et recte.*

Marguerite de Rocher de la Baume du Puy Montbrun, en religion sœur Cécile, fille de la Charité, est décédée dans la première semaine d'août, à l'âge de 26 ans. Elle était fille du marquis de la Baume du Puy Montbrun et de Marguerite de Brachet de Floressac, fille du comte de Brachet de Floressac et de Françoise-Claire-Adrienne Baudot de Mony.

La famille de Rocher ou de Rocher est originaire du Vivarais, où elle est connue depuis 1269. Comme beaucoup de familles de Vivarais elle a une origine notariale, son ancienneté est d'ailleurs constatée par les lettres-patentes données à Versailles au mois de mars 1709 à titre de confirmation et de maintenue de noblesse. L'objet de ces lettres était de suppléer les titres primordiaux qui avaient disparu le 14 mai 167.

dans l'incendie de la maison de M. de Rocher de la Sablière, l'une des premières victimes de la révolte de Roure. Après avoir rappelé les services particuliers de Joseph-François de Rocher, neveu de M. de la Sablière, le roi dit qu'il le sait issu de bonne et ancienne famille de Vivarais, ses ancêtres ayant depuis 400 ans vécu noblement et porté des titres honorables, ce qui résulte des divers actes de foi et hommages, entr'autres de deux originaux datés du 28 août 1375 et 24 mai 1403, dans lesquels se trouve la qualification de noble. Cette noblesse fut encore prouvée, lorsque Joseph de Rochier, sgr de Sanilhac, fut admis à la présidence des états de Vivarais le 11 mai 1742, en sa qualité de bailli de Joyeuse, et comme représentant du prince de Soubise.

Cette famille a fait les branches principales dites de la Baume et de Sanilhac. La seconde s'est éteinte en 1780. Deux membres de la branche de la Baume, Joseph et Antoine-Jacques-Louis, père et fils, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais.

François-Joseph-Etienne de Rocher de la Baume, fils de Joseph et de Marie-Françoise-Agnès de Narbonne, ép. le 12 août 1805 Gabrielle Rose de Vogüé, fille de Florimond-Aunet-Innocent et de Marianne de Cadolle.

De ce mariage est né Armand-Charles Joseph de Rocher de la Baume, marié en 1832 à Agnès-Elodie-Clotilde du Puy Montbrun fille de Raymond-Louis-Désiré, dernier marquis du Puy-Montbrun et d'Hélène-Marie-Thérèse de Valory, dont : Louis-Joseph-Gabriel de Rocher de la Baume du Puy-Montbrun de Rochefort, marié en 1864 à Marguerite de Brachet de Floressac, dont la défunte qui a eu une sœur, Marie, alliée le 22 juillet 1890 à Albert du Mas de la Roque, et un frère Raymond-Henri-Joseph, élève à l'école militaire de Saint-Cyr en 1893.

Raymond-Louis-Désiré, marquis du Puy-Montbrun-Rochefort, né 1783, n'a eu que deux filles ; l'une à ép. M. de Cotton, l'autre, Agnès-Elodie-Clotilde du Puy Montbrun Rochefort, ép. Armand-Charles Joseph de Rocher de la Baume.

Le 30 avril 1864 Thomas-Charles-Raymond de Cotton domicilié à Tarare, né à Lyon le 20 déc. 1832, et M. de Rocher de la Baume (Louis-Joseph-Gabriel), domicilié Chatrouses près de Montélimar ont demandé à ajouter à leur nom celui de *du Puy Montbrun Rochefort* nom de leur mère et de leur aïeul.

Cette addition de nom fut accordée par décret du 26 avril 1866.

Palé, d'argent et de sable de 6 pièces, au chef d'azur chargé d'un cœur d'or accosté de deux étoiles d'argent.

Napoléon-Alfred Bonaparte Wyse, député lieutenant de Waterford, ancien grand shériff, est décédé à Paris, chez les Frères Saint Jean de Dieu, le 7 août 1895.

Né à Rome le 6 janvier 1822, il était fils aîné de sir Thomas Wyse, ministre d'Angleterre à Athènes, et de la princesse Letizia Bonaparte, fille du prince Lucien.

(V. sur l'état actuel de la famille Wyse-Bonaparte le *Bulletin* de 1895, col. 126 à 129, et les *Bonaparte et leurs alliances*, par M. L. de Brotonne, 1893, in 4°, p. 24.)

Comme son cousin germain le cardinal Bonaparte, il serait entré dans les ordres s'il n'avait été titulaire du majorat des Wyse. Grand shérif dans ses terres en Irlande, député-lieutenant de Waterford, il laisse de longues études se rattachant à la science heraldique. On a également de lui un journal sur les événements politiques, littéraires et religieux de son temps.

C'est le capitaine d'artillerie anglais,

M. Lucien Bonaparle-Wyse, son neveu, qui hérite du majorat de la famille.

Le corps du défunt a été transporté en Angleterre pour être inhumé à Waterford, berceau de la famille Bonaparte-Wyse.

(V. plus haut le *Bulletin* de février 1895, col. 127.)

La comtesse Aurélien de Courson de la Villeneuve, née Le Jumeau de Kergaradec, est décédée dans sa soixante-quinzième année en sa villa Bonnamen, à Nantes, dans la seconde quinzaine du mois d'août.

Ses obsèques ont eu lieu à Nantes. Le deuil était conduit par le comte de Courson de la Villeneuve, colonel du 43e régiment d'infanterie ; le vicomte R. de Courson de la Villeneuve, lieutenant-colonel au 65e régiment d'infanterie ; les vicomtes P. et A. de Courson de la Villeneuve, ses fils ; le vicomte G. de Kergaradec, son frère ; le comte A. de Courson de la Villeneuve, son beau-frère ; le lieutenant-colonel A. de Courson de la Villeneuve, du 47e régiment d'infanterie ; le lieutenant de Courson de la Villeneuve, du 5e dragons, ses neveux.

Cette mort met en deuil les familles de Kergaradec, de Limur, de Plœuc, du Frétay, de Leseleuc de Kerouara, de la Plane, de La Hausse-d'Arras, de Gouville, du Boisrouvray.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Nantes.

La défunte était la veuve de l'historien de la Bretagne, qui obtint deux fois le prix Gobert à l'Académie française.

(V. pour la famille de Courson de la Villeneuve le *Bulletin* de 188C, col. 432.)

D'or, à trois chouettes de sable becquées et membrées de gueules.

(V. pour la famille Le Jumeau de Kergaradec, le *Bulletin* de 1894, col. 698 699).

De gueules, au léopard d'or.

Louis de Parcevaux de Tronjoly, ancien zouave pontifical, est décédé au château de Tronjoly, commune de Cléder, près de Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

Ses obsèques ont eu lieu le 17 août.

Il appartenait à une ancienne famille de Bretagne, dont les rejetons furent sgrs de Mezarnou, de Kéraméal, de Kerjan et de Morizur.

(V. le *Bulletin* de 1893, col. 158-159).

D'azur, à trois chevrons d'argent: aliàs *d'argent à trois chevrons d'azur.*

Devise : *S'il plaist à Dieu.*

Joseph du Passage, fils de Louis du Passage et de Louise du Hau de Staplande, est décédé à Amiens vers le milieu du mois d'août, âgé de 19 ans. Ses obsèques ont eu lieu en la chapelle du château de Woirel en Picardie.

Gaston du Passage, frère de Louis, a épousé Jeanne du Hau de Staplande, sœur de la femme de son frère.

(V. sur la famille du Passage venue du duché de Bade en France vers 1440, à la suite de la princesse Marie de Clèves et fixée en Picardie, le *Bulletin* de 1889, col. 100.)

Louis du Passage de Sainchery était chevalier de Malte en 1646.

François du Passage, chevalier, sgr de Caillouel en partie, de Crespigny et Béthencourt de Vaux, fit enregistrer ses armes sur l'*Armorial* de 1696, généralité de Soissons, élection de Noyon ; il portait :

De sable, à trois fasces ondées d'or.

La comtesse Gaborit de Montjou, née Marie-Louise-Alice de la Pierre de

Frémeur, est décédée au château de Ligugé (Vienne). Ses obsèques ont eu lieu le 22 août à Poitiers.

Elle avait épousé Marie-Joseph-Emile comte Gaborit de Montjou, dont elle a eu: 1. Marie-Louis-*René*, officier de cuirassiers, marié 1° à Mlle Martin du Nord; 2° à Mlle Labbé; 2. Marie-Joseph-*Jean*, marié à Suzanne-Julie Revel da Silva.

La famille Gaborit de Montjou, originaire du Poitou, a été maintenue dans sa noblesse par M. de Barentin, intendant de Poitou, en 1668. Elle comparut aux ban et arrière-ban de la noblesse de cette province en 1691 et 1694 et aux assemblées de la noblesse en 1789. Elle a fait les branches connues sous les noms de la Brosse et de Montjou et a possédé en outre les seigneuries de la Bonnetière, de la Motte de Gençay et de la Thibaudière. Cette famille a fourni pendant le cours du XVIIIme siècle cinq conseillers au présidial de Poitiers et donné un maire à cette ville (1747-1750).

Adolphe-François Gaborit de la Brosse, né le 15 mars 1825, fils de Jean-Baptiste-Louis, garde du corps dans la compagnie écossaise, avant la révolution, retraité colonel en 1814, puis colonel d'état major des gardes nationales du département de la Vienne en 1816 et chevalier de Saint-Louis et de Madeleine-Angélique-Yolande de Vaucelles (fille de Pierre-André-René, sgr de la Varanne et de Angélique-Perside de Chabot), ép. le 21 avril 1830 Thérèse-Marie-Charlotte-Céline d'Aviau, fille de Charles-François-Marie et de Perrine-Renée-Elisabeth Brossier de la Charpagne.

Le chef de la branche de Montjou au commencement de ce siècle était Jean-Baptiste-Benjamin-Hilaire, chevalier de Saint-Louis, qui, pendant l'émigration, fit partie de l'armée de Condé. Il ép. le 27 janvier 1804 Marie-Claire Dargence dont il n'eut que des filles.

Dominique Gaborit de Montjou, frère du précédent, ép. le 28 novembre 1815 Sophie-Catherine Duroussay, dont il eut: Dominique-Charles-Alphonse, né le 30 mai 1819, auteur de la branche actuelle.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 689.)

D'azur, à trois têtes de lion d'or 2 et 1, au croissant d'argent en cœur et une étoile d'or en chef.

Devise : *Urbis amator.*

La comtesse de Montjou était la sœur du marquis de la Pierre de Frémeur et de Mme Gaston de Vautibault. Elle appartenait à une famille ancienne originaire de l'Anjou, établie en Bretagne depuis 1640, où elle figure aux maintenues de 1666.

Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Frémeur, né en 1696, mort à Mahon le 2 avril 1759, brigadier de dragons en 1740 et chevalier de Saint-Louis, fut lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Montmédy, commandant pour le roi en l'Ile de Minorque. Son tombeau fut érigé dans l'église de Mahon par ordre de Louis XV. En 1823 le roi Louis XVIII confirma le titre de marquis porté par cette famille depuis 1750.

Le chef actuel de la famille est Armand-Joseph-Marie de la Pierre, marquis de Frémeur, né en 1836, marié le 1er juillet 1863 à Marie-Antoinette-Helvidge de Baillivy, dont postérité. — Résid. château de Pierrefitte, commune d'Auzouer, canton de Chateaurenault (Indre-et-Loire).

D'or, à deux fasces de gueules.

Mme de Beaulieu, veuve du général de Beaulieu, est décédée le 24 août à Paris, à l'âge de 71 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 26 août en l'église d'Issy. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Mme de Beaulieu, née Guillon, appartenait à une famille normande alliée

aux Brohon, Anquetil, Regnault de Prémesnil. Elle était la veuve du général Gustave Sivard de Beaulieu, dont le père Pierre-Louis-Antoine Sivard de Beaulieu fut membre du Conseil des Cinq-Cents, député sous la Restauration et administrateur général des Monnaies, de 1800 à 1826, et le grand-père lieutenant-général du bailliage de Valognes. M. de Beaulieu était petit-fils, par sa mère, du comte Lebrun de Rochemont, sénateur et pair de France, frère du prince Lebrun, architrésorier de l'Empire ; une de ses sœurs avait épousé M. Girod de l'Ain, ministre de la monarchie de Juillet.

La défunte laisse une fille, Mme de Lagorsse, femme de l'ancien député de la Manche.

Le nom de Sivard de Beaulieu se trouve en 1772 parmi ceux des secrétaires du roi, maison et couronne de France, du parlement de Rouen.

Le prince *Ernest*-Mériadec-Camille-Marie-Philippe de Rohan est décédé à Eggenburg, près Gratz en Styrie, le 26 août, à l'âge de 33 ans, non marié.

Il était le frère cadet du prince Alain, chef de la famille, marié à une princesse d'Auersperg, et du prince Joseph. Il était le troisième fils du prince Arthur de Rohan, décédé le 17 février 1885, et de Gabrielle de Waldstein-Wartemberg, décédée le 14 janvier 1890.

Sa sœur, la princesse Marie-Berthe-Françoise-Félicie-Jeanne, a ép. le 28 avril 1894 le prince Charles de Bourbon (don Carlos), duc de Madrid, veuf de la princesse Marguerite de Bourbon-Parme.

Son grand-père, le prince Benjamin de Rohan, a laissé, d'un second mariage avec une princesse de Croy-Dulmen, trois fils, dont deux sont mariés également en Autriche.

On sait que la famille de Rohan est partagée en deux branches : celle de Rohan-Rohan, à laquelle appartenait le défunt, fixée depuis la Révolution en Autriche, et celle des Rohan-Chabot qui a hérité, par substitution en 164[illegible] des titres de duc de Rohan et de prince de Léon.

Les Rohan-Rohan, qui descendent directement des anciens ducs de Bretagne, ont reçu d'eux les titres et apanages de vicomte de Porrhoët et comte de Rennes. Ils ont reçu des rois de France les titres de : prince de Guéménée en 1570, comte, puis duc et pair de Montbazon en 1588, prince de Soubise en 1667, duc et pair de Rohan-Rohan en 1714, prince de Rochefort en 172[illegible] et prince de Montauban.

Cette branche s'est partagée en plusieurs rameaux, dont il ne reste que celui auquel appartenait le défunt, des Rohan-Montbazon, héritiers de tous les titres précédents, reconnus en Autriche en 1808, avec l'indigénat, comme princes et « Altesses Sérénissimes », pour tous les membres de la famille. Ils sont membres héréditaires de la Chambre des seigneurs, en Autriche, depuis 1861.

L'Autriche leur a reconnu, en 18[illegible], le titre de duc de Bouillon, qui leur a été contesté, en France, par la famille des princes de La Tour d'Auvergne, de la branche de la Tour d'Apchier.

(V. le *Bulletin* de 1879, col. 273, 3[illegible] 306.)

De gueules, à 9 mâcles accollées d'[illegible]

Devise : *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.*

Otto-Jacques de Bourgoing, fils du baron Camille de Bourgoing, et de la baronne née Lucie-Adèle de Saivre, est décédé à Paris, à l'âge de quinze ans, vers la fin du mois d'août.

Le père du défunt, officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, est fils de Louis-Honoré de Bour-

going, page de Napoléon Ier, colonel de dragons, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1864 et de Anne-Victoire Billault, mariés en 1831, dont il eut deux enfants : 1. Louis-Charles, capitaine, décédé en 1868, et 2. Manfred-Paul-Alexis-*Camille*, père du défunt.

Louis-Honoré de Bourgoing était le troisième fils de Jean-François de Bourgoing, baron de l'Empire par lettres patentes du 15 août 1809, ministre plénipotentiaire, né à Paris le 15 novembre 1748, décédé le 20 juillet 1811, marié à Marie-Joséphine Prévost de la Croix, surintendante de la maison de Saint-Denis, honorée de lettres patentes de comtesse sous la Restauration.

Armand-Marc-Joseph de Bourgoing fils aîné, issue de l'union mentionnée ci-dessus, né en 1786, chevalier de l'Empire en 1810, baron de Bourgoing à la mort de son père, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1839 avait ép. N... dont il eut deux fils : 1. Jean-François-Guillaume, comte de Bourgoing, ambassadeur à Rome et à Constantinople, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1882, ép. Mlle Tripier, dont il eut : *a*. Charles-Félix-Maurice, comte de Bourgoing, marié le 26 janvier 1893 à Henriette-Françoise Germaine-Marie de la Roque-Ordan ; *b*. Guillaume, attaché à la légation de France en Grèce 1891 ; 2. Charles-Paul-Othelin, chef de bataillon, tué à Sébastopol en 1855.

(V. sur la famille de Bourgoing, ancienne et originaire du Nivernais, les *Bulletins* de 1887, col. 283; et 1891, col. 246 ; et l'*Armorial du premier Empire* par le vte Révérend, t. I, p. 126.)

D'azur, à la croix ancrée d'or.

Devise : *Magnitudine animi.*

Cette devise adoptée par le comte de Bourgoing, ambassadeur à Rome, est prise dans un bref du pape Pie IX, adressé à l'ambassadeur et dans lequel il louait sa grandeur d'âme, lorsqu'il quitta Rome pour Constantinople. A sa mort, le gouvernement français autorisa l'érection d'un monument à sa mémoire dans l'église Saint-Louis-des-Français.

Louis-Alexandre-Henri, comte de La Serre-d'Aroux, est décédé à Montpellier vers la fin du mois d'août.

Il avait épousé Mlle Sadde, dont il laisse un fils unique. La famille du défunt était représentée au siècle dernier par le comte de La Serre, qui fut, en 1789, membre des Assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers.

Cette famille, originaire du Bordelais, établie en Quercy puis en Languedoc est connue depuis 1411. Sa généalogie, dressée par d'Hozier, ne contient pas moins de 38 pages in-folio de l'*Armorial général*, R. IV. La branche établie en Languedoc représentée par le comte défunt, a été maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Lanoignon du 2 novembre 1715. Elle a fait en outre ses preuves pour Saint-Cyr et pour l'Ecole militaire. Le défunt, né en 1831, était fils de Pierre-Gabriel-Victor, comte de La Serre-d'Aroux et de Coraly du Puy de Pauligne.

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au besant d'or posé en abîme ; aux 2 et 3 d'or à l'aigle éployée de sable.

L'abbé Maurice de Selle de Beauchamp, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, est décédé en cette ville, le 3 septembre.

Ses obsèques ont été célébrées en très grande solennité le 5 septembre en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Quatre curés de Paris, amis du défunt, se tenaient debout aux quatre angles du catafalque.

Tous les curés de Paris avaient pris place au pied du maître-autel. M. l'abbé

Herzog, curé de la Madeleine, sorti de Saint-Sulpice la même année que l'abbé de Beauchamp, a dit la messe.

C'est M. l'abbé Bureau, vicaire général, qui a donné l'absoute.

Tous les ordres religieux et toutes les congrégations de femmes habitant Paris s'étaient fait représenter. On remarquait également les membres du conseil de fabrique de l'église et les membres de la confrérie des porteurs de la châsse de Sainte-Geneviève revêtus des insignes de la confrérie.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, le baron Georges de Selle de Beauchamp, et le baron Armand de Selle de Beauchamp. A l'issue de la cérémonie, le corps a été transporté au cimetière Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation.

La famille de Selle, originaire de Lorraine, établit sa filiation depuis Jean de Selle, sgr de Chimery, capitaine des gardes de Charles IV, duc de Lorraine. François de Selle, son petit-fils, contrôleur de la maison de Monsieur, frère de Louis XIV, ep. le 7 sept. 1663 Marie de Bréard et en eut entre autres enfants :

1. Florent-Marcelin, qui continua la branche aînée éteinte vers le milieu de ce siècle après avoir donné deux trésoriers-généraux de la marine, un conseiller au parlement de Paris et un maître des requêtes au Conseil d'Etat ;

2. Et Jean-Louis, auteur de la branche de la Castille, d'où est issue celle de Beauchamp, à laquelle appartenait le défunt.

Jean-Louis de Selle, sgr de la Castille, trésorier général de la marine, eut deux fils :

1. Jean-Baptiste, capitaine au régiment de l'Ile-de-France, chevalier de Saint-Louis, dont la postérité est représentée : 1° par *Joseph*-Marie-Félix, comte de Selle, né en 1835, marié en 1865 à Elise Robineau de Villemont, dont : *a*. Henri ; *b*. Marie-Jeanne ; 2° par son cousin-germain Marie-A... de Selle, vicomte de Selle, ingénieur, conseiller général des Basses-Alpes, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1862 à Marie-Sophie d'Ingu...bert ; 3° et par Marie-Madeleine, sœur de Marie-Albert, mariée à M. Morel de Rochebelle.

La branche de Beauchamp, formée par Joseph-Maurice de Selle, sieur de Beauchamp, trésorier général de la marine, mort en 1781, fils de Jean-Louis, est représentée par Paul-Albert, baron de Selle de Beauchamp, marié en 1873 à Charlotte-Jeanne-Clotilde Baudon de Mony-Colchen, dont : *a* Charles ; *b*. Marie-Nathalie, mariée à Patrice-Albert-Pie-Delphin de Wali.

L'abbé Maurice de Selle de Beauchamp, défunt, était le cousin-germain de Paul-Albert et fils d'Alphonse-Henri-Pierre, ancien officier d'infanterie, et de Laure de Vendes.

D'argent, à trois barres, aliàs *trois bandes de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Mme Antoine de Ribérolles est décédée le 2 septembre au château de la Fourière à Gueugnon (Saône-et-Loire) qu'elle habitait depuis longtemps avec sa fille et son gendre, M. Campionnet, maître de forges.

Mme de Ribérolles était sœur de MM. Bouquet de La Grye.

La famille de Ribérolles est originaire d'Auvergne où elle a pris part aux assemblées de la noblesse en 17.. par plusieurs de ses membres.

D'azur, au lion d'or, rampant sur une tour d'argent maçonnée de sable.

Henry-Hyacinthe, comte de Cau...-Baillenx, est décédé, en son château de Cassaber (Basses Pyrénées), le .. septembre, dans sa 81e année. De s..

mariage avec Caroline de Chanceaulme de Clarens, décédée, il laisse :

1. Le comte de Caumia-Baillenx, marié à N. de Salinis dont : *a.* Henry, maréchal des logis du 4e chasseurs ; *b.* Hyacinthe ; *c.* Albert ; *d.* Joseph ; *e.* Hubert ; *f.* Louise ; *g.* Jeanne ; *h.* Caroline ; *i.* Magdeleine ; *j.* Marguerite ; *k.* Elisabeth ;

2. Le vicomte Pierre de Caumia-Baillenx, marié le 2 juin 1887 à Marguerite de Marbotin-Sauviac, dont : *a.* Louis ; *b.* Charles ; *c.* Geneviève ; *d.* et Marie ;

3. Marie, mariée à Georges Dougnac de Saint-Martin.

La famille de Caumia, ancienne en Béarn, a ajouté à son nom en 1630, par suite d'une alliance, l'antique nom de Baillenx. Elle fut convoquée en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Dax ; sa filiation remonte à l'année 1394.

La terre de Caumia fut érigée en comté en 1756. Cette famille s'est surtout illustrée dans les armes et compte parmi ses rejetons un aide de camp du comte de Turenne en 1631, un commandant de bataillon, un colonel, six capitaines, des chevaliers de Saint-Louis.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent maçonnée, ouverte et percée de sable (Caumia) ; *aux 2 et 3 d'argent à trois flammes de gueules, rangées en fasce* (Baillenx). P. M.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Généalogie de Bideran [1]

Trois érudits offrent au public, qui s'intéresse non seulement au passé des familles mais aussi à l'histoire des provinces de France, un volume consciencieusement étudié, où les sources de tout ce qui est donné sont établies avec un soin scrupuleux. Les recherches les plus sérieuses pour dresser cette intéressante généalogie ont été effectuées par les auteurs, qui n'ont craint, on le voit, ni leur temps ni leur peine pour présenter d'une façon aussi complète que possible l'histoire des douze branches de la Maison de Bideran, originaire du Périgord où elle est encore représentée, après avoir semé des rameaux dans les provinces voisines de l'Agenais et du Quercy.

Tant dans l'introduction par laquelle débute le volume, que dans le cours de l'ouvrage, on lit avec intérêt les pages consacrées à Amaury de Bideran, dit le capitaine Mabrigou, qui joua un certain rôle en Guyenne à la fin de la guerre de Cent ans. Habitant loin de Versailles, peu fortunés comme la plus grande partie des gentilshommes de la Guyenne, les Bideran n'ont pas eu ces situations, n'ont pas contracté de ces alliances, dites de cour, mais ils ont donne de nombreux officiers aux armées. On lira avec émotion l'épisode héroïque concernant celui d'entre eux qui périt à Quiberon.

Cette généalogie contient des édifications de noms, de lieux très importants, des notices avec descriptions d'armoiries sur les familles alliées, des pièces justificatives choisies judicieu-

(1) Généalogie de Bideran (Périgord, Agenais, Quercy, Poitou), par MM. de Saint-Saud, Boisserie de Masmontet et de Manthé, membres du Conseil héraldique de France. Bergerac, Castanet imprimeur et éditeur, 1896. Volume in-8° de 240 pages, avec écusson gravé, titres en deux couleurs, caractères elzéviriens, papier de fil, index alphabétique de tous les noms de personnes et de lieux cités. — Prix : 6 francs ajouter 50 centimes pour le port. (Il reste quelques exemplaires sur Japon au prix de 15 francs, port en sus.)

sement parmi les nombreuses qui sont passées sous les yeux des auteurs, et, ce qui est très important, un index des noms cités où sont relatées 450 familles dont 100 ont contracté des alliances directes avec celle de Bideran, la mention de 23 régiments, etc... En outre le volume étant imprimé luxueusement sur beau papier de fil avec titre en deux couleurs, il se présente fort bien, ce qui nous permet de dire que le contenant est digne du contenu.

X. X.

Le Monument du maréchal Canrobert

Le maréchal Canrobert aura son monument. Grâce aux efforts combinés des membres du comité, la souscription a donné tout ce qu'on en attendait.

C'est, on se le rappelle, le statuaire Alfred Lenoir qui a été chargé d'exécuter le monument du maréchal Canrobert. La maquette que nous avons vue, dans son atelier d'Auteuil, est de nature à satisfaire les plus difficiles.

Canrobert est représenté en grande tenue, portant le chapeau à plumes blanches du général en chef, la tunique brodée d'or, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, la culotte de peau blanche et les bottes à l'écuyère. Contrairement à ce que désiraient quelques membres du comité, M. Alfred Lenoir n'a pas mis le bâton symbolique entre les mains du maréchal, pour cette raison que cet attribut n'était porté par les titulaires que dans les cérémonies et parades officielles ou à cheval. En revanche, la main droite s'appuie sur une canne, ainsi que c'était l'habitude du maréchal Canrobert.

Il se pourrait pourtant que ce dernier détail disparût dans l'œuvre définitive. Pourquoi ? C'était une des caractéristiques du maréchal Canrobert et l'on ne voit pas très bien en quoi elle nuirait à l'œuvre de M. Alfred Lenoir ? L'artiste n'a-t-il pas l'histoire pour se défendre contre les critiques superficielles, le témoignage de ceux, encore nombreux, Dieu merci, qui l'ont vu exercer un commandement, et les *Causeries* elles-mêmes du Maréchal ? *(Gaulois* 10 août).

Officiers dans les Ordres

De temps à autre, tandis que le monde s'amuse, court les villes d'eaux ou les châteaux, parfois en pleine saison parisienne, un bruit doux et bref comme une pierre qui tombe dans l'eau arrête un instant les danses : Vous savez la nouvelle ? le comte de... vient d'entrer en religion.

C'est dans la Compagnie de Jésus qu' trouve le plus grand nombre d'anciens offi... et de noms aristocratiques. Le Père du L. dont on connaît l'intelligence et la haute in- fluence, appartient à une vieille famille d'Au- vergne ; le Père Dureau, qui dirige l'école pr- paratoire de Jersey, est le frère d'un an- capitaine aux zouaves pontificaux. Le Père L. Chauff de Kerguennec est un ancien zouave - Charette. Il y a deux princes de Broglie c... les Jésuites, plusieurs descendants du co... Joseph de Maistre, deux Pères de La Taill. Père de Jerphanion, qui avait été reçu des pr- miers au *Borda.*

A la Chartreuse, nous trouverons un pr... de Broglie-Revel, ancien officier de caval... deux comtes du Chaffault, deux frères, . avaient chacun un demi-million de rent. - un comte de Quinsonas, etc.

Chez les Dominicains, M. Guéneau Mussy, que tout Paris a connu et dont l'e... et l'entrain ne faisaient pas présager un renoncement.

Chez les Capucins, nous trouverons, à Ve- sailles, le Père Ludovic de Besse qui co... mieux que beaucoup de savants la quest- sociale.

Antoine du Bourg, de Toulouse, ancien o- cier d'infanterie, veuf de Mlle de Sambucy, aux bénédictins de Solesmes.

Le Père Wyart, général des Trappistes, a un des plus brillants officiers du régiment - zouaves pontificaux dont plusieurs soldats - officiers sont entrés dans les ordres.

A quoi bon rechercher d'autres noms ; c' par centaines qu'on les trouverait, et cha- trouvera parmi ses parents ou ses amis - exemples de ces vocations subites ou tout moins inattendues qui toutes aboutissent . une vie exemplaire. *(Gaulois,* 14 aoû..

Publications reçues

Les anciennes familles dans la Gironde. Pierre Meller, secrétaire de la Société Archives historiques de la Gironde, mem du conseil héraldique de France. — T. I. Petit in-8°. Bordeaux, Imp. Générale. E. C. Vve Riffaud, successeur, 16, rue et : Saint-Siméon. 1895 et 1896.

Les Trigant et leurs alliances, etc., Souve- nirs de Famille, par le baron Maxime Tr.. de la Tour, membre du Conseil héraldiqu- France. — Bergerac. Imp. Générale du S Ouest (J. Castanet), 3, rue Saint-Esprit. chez l'auteur, 3, rue du général Henr Berthier à Neuilly-sur-Seine. 1895-1896.

Paris, le 16 août 1896.

Le Directeur-Gérant : L. de La Roq...

Bergerac.— Imprimerie Générale (J. CAST...

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet), 3, rue Saint-Esprit.

8e VOLUME (14e de la collection) (Nouvelle Série) OCTOBRE 1895

LE BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Paraissant tous les mois

SOUS LA DIRECTION

DE

M. LOUIS DE LA ROQUE

Avocat, ancien Rédacteur à la *Gazette de France*, Auteur de l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, du *Catalogue des Gentilshommes*, etc.



PARIS

ADMINISTRATION DU BULLETIN HÉRALDIQUE DE FRANCE

56, QUAI DES ORFÈVRES, 56

1895

PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN

France, Algérie et Alsace-Lorraine (12 livraisons).................	**12** fr. par an.
Etranger et Possessions coloniales..................................	**15** —

Les **treize** premiers volumes de la collection, comprenant chacun près de 800 colonnes avec titre et table..	**12** fr. par vol.
Pour les abonnés anciens ou nouveaux..............................	**7** —

Toutes les communications relatives à la Rédaction et à l'Administration du BULLETIN HÉRALDIQUE doivent être adressées à M. Louis de La Roque, directeur, 56, quai des Orfèvres, à Paris.

Il sera rendu compte dans le *Bulletin* de toute publication dont nous aurons reçu deux exemplaires.

L'Administration tient à la disposition de ses abonnés anciens ou nouveaux la collection des volumes du BULLETIN déjà publiés, aux conditions ci-dessous :

7 fr. le volume, pris dans nos bureaux :
ajouter 1 fr. pour l'affranchissement d'un volume

TREIZE VOLUMES SONT EN VENTE

LE

BULLETIN HERALDIQUE

DE FRANCE

OU

REVUE HISTORIQUE DE LA NOBLESSE

Huitième Volume. — (Nouvelle série) — Octobre 1895

SOMMAIRE :

PREMIÈRE PARTIE

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE. — DOCUMENTS HISTORIQUES

LES ORDRES DE CHEVALERIE

ARMORIAL GÉNÉRAL
DES ORDRES DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
(1000-1789)

15 février 1681.

N... Cornélius, capit. de cavalerie, reçu de grâce :

« D'az., au lion d'or, accomp. de 2 étoiles en chef. »

Claude Marchand de la Fouchardière, exempt des gardes du corps du Roi :

« D'arg., à 3 flammes de gu., 2 et 1. »

Eustache Molé, major de Rocroy :

« Ecartelé : aux 1er et 4e, de gu., au chevron d'or, accomp. en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'arg.; aux 2e et 3e, d'arg., au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules. »

François du Rigar de Lurcy, capit. au régt de Navarre :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 coquilles à oreilles de même, 2 et 1. »

Jean Mérigot de la Motte Marcé, capit. au régt de Navarre, reçu de grâce :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 étoiles de même, 2 et 1. »

Claude Mottier de Champetière de Vissac, capitaine au rég' royal-vaisseau :

« Vairé, d'arg. et d'az. à l'écu en abîme, chargé d'une bande d'or. »

Florent du Châtelet, comte de Lomont, capit. de grenadiers du Roi :

« D'or, à la bande de gu., chargée de 3 fleurs de lys d'argent. »

N... Le Tonnelier de Breteuil de Ruville, capitaine d'infant. :

« D'az., à l'épervier d'or. »

Charles Reignier, capitaine de grenadiers au rég' Royal-vaisseau :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 roses de même, 2 et 1. »

Jean-Baptiste Moulin de Cheviré, sous-aide-major des gardes françaises :

« De gu., à 3 croix pattées et arrondies d'or, 2 et 1. »

Charles Betoulat, *aliàs* Bethoulat de La Pétillière, capit. au rég' Royal-vaisseau :

« De sable, au chevron d'arg., accomp. de 3 chardons d'or. »

Claude de Bercy de Vauldes, capit. au rég' des fusiliers du Roi :

« D'az., au chevron d'arg., accomp. de 3 molettes de même, 2 et 1. »

René de Meaux de Douy, capit. au rég' de la Marine :

« D'arg., à 5 couronnes d'épines de sable, 2, 2 et 1. »

Antoine des Tailleurs, s^r de la Tour, capit. au rég' de Bourgogne, reçu de grâce :

« D'az., au chevron d'or, accomp. en pointe d'un lion d'or, tenant en sa patte dextre une étoile de même.

Antoine de Villeformin, *aliàs* Vilaformion, capit. au rég' Royal-Roussillon :

« D'arg., à 3 mouches de sable, posées en fasce, accomp. en chef de 3 besants de gu. et en pointe d'une rivière de sinople. »

François Moulin de Vignault, l... capitaine au rég' Dauphin :

« De gu., à 3 croix pattées et arrondies d'or, 2 et 1. »

François de Broé de Tangy, capit. au rég' de Roye et ingénieur du Roi :

« D'az., à l'étoile d'or; au chef de gu., chargé de 3 trèfles de sinople. »

Jacques de Rey, capitaine au rég' Dauphin-infanterie, reçu de grâce :

« D'az., à la licorne effarée d'argent. »

Louis Pidou, sous-lieutenant aux gardes françaises, reçu de grâce :

« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'arg. au croissant de gu., accomp. de 3 croissants de sable, 2 et 1 ; aux 2 et 3, d'arg. à 3 jumelles en bande de gu., et sur le tout : d'az., à 3 vols d'argent. »

Jean de Beins, lieut' de cavalerie au rég' d'Orléans :

« D'az., au chevron, accomp. en chef de deux molettes et en pointe d'un croissant, le tout d'argent. »

Hilaire Rappe de la Roche, lieut de cavalerie au rég' de Tilladet, reçu de grâce :

« D'az., à 3 croix pattées et arrondies d'or, 2 et 1. »

15 février 1681

Alexandre Courtois de Quinneville, capit. au régiment de Sainte-Maure :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de trois hures de même. »

Jean de Borelly, lieutenant de dragons, reçu de grâce :

« D'az., au chevron d'or, accomp. de 3 molettes d'arg., deux en chef et une en pointe, et surmonté d'un lambel d'or, entre les deux molettes du chef. »

Louis Legendre de Montcenol, lieutenant au régiment de Normandie :

« D'az., au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'or, et en pointe d'une tête de cerf de même, et surmonté d'un croissant d'arg. entre les deux molettes du chef. »

François Janneau de la Burthe, lieutenant de dragons, reçu de grâce :
« D'or, à la bande d'az., chargée de 3 tours d'arg. »

François Fabry de Clisieux, sous-brigadier de la 2e compagnie des mousquetaires :
« D'az., à la fasce d'arg., accomp. de 3 roses d'or, 2 et 1. »

22 (sic) février 1681.

Denis de Polastron de Preschac, lieutenant-colonel du régiment du Roi :
« D'arg. au lion de sable. »

Nicolas-François de la Tournelle :
« De gu., à 3 tours d'or. »

André du Guez, sr de Balzac, 1er capitaine du régiment de Piémont :
« D'or, à deux fasces de gu. »

15 (sic) février 1681.

François Ripert d'Aleziers (Alauzier), lieutenant-colonel au régiment des dragons de Tessé, et Gabriel Ripert d'Aleziers, son frère :
« Ecartelé : aux 1er et 4e d'az., à la fleur de lys d'or, à la bande de gu. brochant sur le tout et chargée de 3 croissants d'arg., celui du milieu montant, les deux autres tournés vers celui du milieu ; aux 2 et 3, d'or, à la croix de Lorraine et à la bordure de gu. »

Antoine de Ligny du Plessier, capitaine au régiment de Piémont :
« De gu., à la fasce d'or, au chef échiqueté d'az. et d'arg. de trois tires. »

Joseph du Haget de Magnoat, capitaine d'infanterie au Régiment Royal :
« D'az., à la main dextre d'arg. »

Guillaume de Montbourcher de la Magnane, capitaine au régiment Dauphin :
« D'or, à 3 marmittes de gu. »

Sébastien de Thelis de Valorge, capit. de grenadiers au régiment Lyonnais :
« D'or, à 3 fasces de gu. »

Charles de Cappendu, vicomte de Boursonne, enseigne aux gardes françaises :
« Fascé, d'arg. et de gu. de 6 pièces ; au chef d'arg. (sic), chargé de 3 merlettes de sable. »

Henry de Gaulejac de Neuville, capitaine de cavalerie au régiment de Langallerie :
« De gu., à 3 dés à jouer, marqués 6, 5 et 3, les dés d'arg. et les points de sable. »

Claude Belin de la Motte-Seignelay, lieutenant de cavalerie :
« De sable, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de bélier aussi d'or, cornées de même. »

N... de Mauclair, irlandais, lieutenant de cavalerie, reçu de grâce :
« D'az., au chevron d'arg. chargé sur la pointe d'un croissant de gu. montant et accomp. de 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1. »

Michel Breslé d'Angerville, lieutenant au régiment royal-vaisseau, reçu de grâce :
« D'arg., au chevron de gu., accomp. de 3 flammes de même, 2 et 1 ; au chef d'az. chargé de 3 molettes d'or. »

Honoré Coupeau du Gué, mousquetaire du Roi :
« De gu., au lion d'arg., au chef d'or, chargé de 3 étoiles d'azur. »

3 mars 1681

Denis de Banne, comte d'Avejan, capitaine aux gardes françaises :
« D'az., à une demie-ramure de cerf d'or, posée en bande. »

Henry de Chaumejan de Fourilles, capitaine aux gardes françaises :
« D'or, à la croix ancrée de gu. »

Louis Roger de Saint-Pierre :
« D'arg., au chevron de sable, accomp. de deux roses de gu., 2 et 1, et d'une étoile d'az. entre les deux roses du chef. »

Jean de Thiboust de Brégy, lieutenant-colonel au régiment de Crussol-infanterie :
« D'az. à 3 limaçons d'arg., 2 et 1. »

Criez de Magontier de Laubanie, lieutenant-colonel au régiment de la Ferté :
« D'az., à la levrette rampante d'or, colletée de gu. »

Jean de la Garde de Persan, lieutenant de Roi de Villefranche :
« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'az. à l'épée d'arg., posée en bande ; aux 2e et 3e, de gu. au chef d'or, chargé de 3 fleurs de lys d'az. »

N... d'Audibert, comte de Lussan, capit. de cavalerie :
« De gu. au lion d'or. »

Pierre de Boulogne, capit. de cavalerie :
« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'or, à 3 tourteaux de gu., 2 et 1 ; aux 2 et 3, de gu. semé de fleurs de lys d'or, à la bande d'arg. brochante, et sur le tout : d'az., à la bande d'arg. »

François Carles, capit. de cavalerie au régt de Quinson, reçu de grâce :
« Ecartelé : aux 1er et 4e, de gu. au sautoir d'or ; aux 2e et 3e, d'az. à deux chevrons d'or, accomp. de 3 étoiles d'arg., 2 et 1. »

René Frotte de Lignières, capit. de dragons au régt du Roi, reçu de grâce :
« D'az., à 3 quintefeuilles d'or, 2 et 1. »

Etienne Pain du Perron, capit. de dragons au régt de Barbezières :
« D'arg., au sautoir de sable, au chef d'az., chargé de 3 croissants d'arg. »

Jacques Nau des Cordais, maréchal des logis des gens d'armes de la garde :
« De gu., à deux lions d'or affrontés et tenant une gerbe de blé de même, surmontée d'un croissant d'arg. »

Laurent Barlien, major de la citadelle de Fribourg :
« D'or, à 3 bandes de gu., au chef d'az. chargé de 2 épées en sautoir, la pointe en haut. »

Jacques Moullart de Villemarest, capit. au régiment de Piémont :
« D'or, au lion vairé d'arg. et d'az., armé et lampassé de gu. »

François des Resclennes des Regards, capit. au régiment de la marine, reçu de grâce :
« D'or, à 3 chevrons de sable, accomp. en chef de deux croix pattées et arrondies de même. »

Charles de Lemperier de Montigny, capit. au régiment des fusiliers du Roi :
« D'az., au lion passant d'or, accomp. en chef de deux lampes d'arg., allumées de gu. »

Annet de Bars, capit. au régiment de Piémont :
« Ecartelé : aux 1er et 4e, d'az. à deux poissons ou bars d'arg., l'un sur l'autre ; aux 2 et 3, d'az. à deux pals d'or, chargés de 3 roses de gu. chacun. »

Jean de Nobili de Saint-Amadour, capit. commandant le bataillon d'Orléans :
Ecartelé : au 1er d'or, aux 2 et 3 d'az., au 4e d'arg., à l'aigle éployée de l'un en l'autre, d'az., sur l'or et d'arg. et d'or sur l'azur. »

Hervé Ferrier, lieut.-colonel du rég. de Navarre, reçu de grâce :

« D'hermine, à la bordure de gu. chargée de 8 fers de cheval renversés, cloués de sable et en orle. »

Louis Roger de la Pierre, lieutenant de dragons, rèçu de grâce :
Mêmes armes que ci-dessus.

Pierre Griffel de Fontenay, garde du corps du Roi :
« D'or, à la patte de griffon de gu. posée en bande et accomp. de deux molettes de sable, l'une en chef et l'autre en pointe. »

8 mars 1681.

François de Bruc, comte de la Ralière, maréchal des camps et armées du Roi :
« D'arg., à la rose de gu. »

Manuel du Bourg de Bozas, mestre de camp de cavalerie :
« D'az., à 3 branches d'épines d'arg. »

Hubert Durand, marquis de Villegagnon, capit. de chevau-légers :
« D'az., à 3 chevrons d'or, accomp. de 3 croix recroisetées de même, au pied fiché, 2 et 1. »

(A suivre).

CATALOGUE DES GÉNÉRAUX FRANÇAIS

CONNÉTABLES, MARÉCHAUX DE FRANCE, LIEUTENANTS GÉNÉRAUX MARÉCHAUX DE CAMP

(Suite)

MARÉCHAUX DE FRANCE

(Suite)

1746

Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourt, naquit le 13 mars 1680, à Paris. Il entra aux mousquetaires en 1697, où son oncle avait dejà servi, et fit ses premières armes en Flandre, comme lieutenant à la suite du régiment du Roi, sous le maréchal de Boufflers en 1700.

Il se fit remarquer le 11 juin 1702, dans une charge vigoureuse contre les gardes à cheval du prince d'Orange qu'il ramena jusque sur les glacis de Nimègue.

Le 9 mai 1703, devenu colonel du régiment d'Artois infanterie, par suite de la démission du marquis de Rothelin, il passa dans l'armée de Bavière, commandée par le maréchal de Villars, et se distingua à la première bataille d'Hochstedt le 20 septembre. A la seconde bataille (13 août 1704) perdue au même lieu, il conserva pendant l'action sa position à Plintheim, mais ayant attaqué et poursuivi avec succès sept bataillons anglais, qui avaient pénétré dans la place, il fut surpris à son retour par la capitulation faite à son insu par les troupes restées dans Plintheim et compris au nombre des prisonniers.

En 1706 il se trouva au siège de Barcelone avec le maréchal de Tessé, puis avec le maréchal de Noailles il suivit les autres opérations de l'armée d'Espagne jusqués en 1709, et à la défaite du général-major palatin de Frakenberg à Figuières, près Girone, le 2 septembre.

Le 29 mars 1710 il fut nommé brigadier d'infanterie et contribua à la prise de Girone le 25 janvier 1711. Deux ans après, il eut une part non moins brillante à l'assaut du bastion de Sainte-Claire, qu'il emporta l'épée à la main

et qui décida la capitulation de Barcelone, le 12 septembre 1714, sous le duc de Berwick.

Il reçut le brevet de maréchal de camp le 1er février 1719, et au mois de juillet de cette même année il obtint l'érection en marquisat, sous le nom de Balincourt, des terres et seigneuries que sa famille possédait depuis 160 ans.

A l'armée du Rhin, en 1733 et 1734, il eut part aux succès de Kehl, d'Etlingen, de Philisbourg et de Worms, et fut créé lieutenant général le 1er août 1734.

Il commanda en Alsace en 1736 jusqu'à la paix définitive et fut nommé gouverneur de Mont Dauphin en 1739.

Employé à l'armée de la Meuse, dite aussi de Westphalie, sous le maréchal de Maillebois, en 1741, il dirigea la première colonne dans la marche de Westphalie en Bavière, ravitailla Braunaw, battit les Autrichiens entre Ratisbonne et Amberg le 12 février 1743 et rétablit ainsi nos communications coupées avec l'armée française, commandée par les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, opérant en Bohême; le 27 juin, à Dettingen, il chargea l'aile gauche de l'armée ennemie et eut son cheval tué sous lui percé de six coups de feu; il combattit à pied à la seconde charge qui, malheureusement, n'eut pas un meilleur résultat que la première.

M. de Balincourt est cité dans le rapport du maréchal de Noailles au roi, avec six autres officiers-généraux de son grade, « comme ayant fait de son mieux pour ranimer les troupes et les exciter à faire leur devoir. »

Appelé au commandement de l'armée en Alsace, sous les ordres du maréchal duc de Coigny, il battit le prince Charles de Lorraine, à l'affaire de Rhinvillers le 5 septembre 1743, et lui causa une perte de 3,000 hommes tant croates que grenadiers.

Le 9 septembre, M. d'Argenson accusait réception à M. de Balincourt de sa lettre sur cette affaire de Rhinvillers, « qui est celle de toute la campagne qui fait le plus d'honneur aux armes de Sa Majesté. » Il faut dire que depuis la retraite du maréchal de Broglie et l'échec de Dettingen, c'était notre premier succès.

Le 5 juillet 1744, le maréchal de Coigny attaqua et força les lignes de Weissembourg; M. de Balincourt se distingua dans cette affaire; puis il commanda l'aile droite des armées réunies des maréchaux de Noailles et de Coigny, dans leur marche contre le prince Charles et après le combat de Haguenau auquel il avait pris part, le 23 juillet, il obligea ce prince à repasser le Rhin. Les troupes sous son commandement remontèrent le cours du Rhin et contribuèrent puissamment à la reddition de Fribourg en Brisgaw, dont il prit le commandement, après l'occupation, le 26 novembre.

En 1745 il commanda en Alsace jusqu'à la paix et fut ensuite nommé gouverneur des ville et citadelle de Strasbourg le 1er janvier 1746, à la mort du maréchal de Broglie, et élevé à la dignité de maréchal de France le 19 octobre de la même année. Le 7 juin 1767, il fut compris dans la promotion des chevaliers des Ordres du Roi, avec le jeune comte de Provence, depuis Louis XVIII; il mourut à Paris le 12 mai 1770.

Il était fils de Henri Testu, sgr de Balincourt, capitaine des chasses de la Varenne du Louvre, et de Claude-Marguerite de Sève, fille de Alexandre de Sève, conseiller d'Etat au Conseil royal des finances, et de Marie-Marguerite-Guillemette de Rochechouart, dame de Châtillon-le-Roi, dernière de sa branche. Il ne connut pas sa mère qui mourut quelques jours après sa naissance; son père se remaria deux ans après avec Marie-Susanne-T…

rèse de Masparault. Cette seconde alliance donna à Claude-Guillaume outre deux sœurs, l'une mariée au sieur de Malleroy, l'autre religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise six frères, dont deux religieux, deux chevaliers de Malte, Bernard et Jean-Baptiste, et deux autres qui suivirent avec lui la carrière des armes. Ce furent Joseph, sgr de Maisoncelles, capitaine au régiment d'Artois, non marié, et François, comte de Balincourt, qui a continué la descendance. Celui-ci accompagna son frère aîné dans toutes ses campagnes, servant d'abord au même régiment, puis aux gardes du corps. (1).

Il épousa le 12 janvier 1715 Marie-Guillemette Alleman de Montmartin, fille de Marie-Anne de Sève, sa cousine-germaine, et de Pierre Alleman comte de Montmartin, sgr de Biol, Vachères et autres lieux, lieutenant de roi en Dauphiné. Le maréchal de Balincourt n'eut pas d'enfants.

Son frère François Testu comte de Balincourt, lieutenant général des armées du roi le 10 mai 1748, ép. en 1715 Rosalie Cœuret de Nesles dont il eut : 1. Charles-Louis comte puis marquis de Balincourt, maréchal de camp, ép. 1° en 1752 Anne-Claude de Rochefort d'Ailly ; 2° en 1778 Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny ; il eut du premier mariage : *a.* Amédée-Claude-Guillaume, capitaine au régiment de Condé, marié en 1776 à Henriette-Zéphyrine de Polignac, sans postérité ; *b.* Charles-Louis-Barnabé, mort à 15 ans en 1775 ; et du second mariage : *c.* Charles-Alexandre-Maurice, marquis de Balincourt, qui a continué la descendance ; *d.* Marie-Louise-Clémentine, mariée à Louis-Charles-Achille de Morell, vicomte d'Aubigny, marquis d'Assy.

La famille de Balincourt, originaire de Touraine, est connue depuis Jean Testu, sgr de Balincourt et de Margicourt, maître d'hôtel du roi Charles IX et secrétaire de ses finances. On le croit fils de Guillaume Testu, vicomte de Breteuil puis de Pont-Audemer. Elle a donné des gentilshommes de la chambre du roi et s'est illustrée dans la carrière militaire par une longue succession d'officiers distingués dont plusieurs ont été capitaines, colonels, brigadiers, maréchaux de camp, lieutenants généraux, un maréchal de France, et quatre chevaliers de Malte. (V. le *Bulletin* de 1894, col. 257-258.)

D'or, à trois léopards de sable, lampassés et armés de gueules et passant l'un au-dessus de l'autre, celui du milieu contourné.

1746

Philippe-Charles, marquis de la Fare, naquit le 15 février 1687. Il entra aux mousquetaires en 1701 et servit au siege de Nimègue en 1702. Comme sous-lieutenant au régiment du Roi il se trouva en 1703 à la prise de Brisach, à la bataille de Spire et à la prise de Landau. Il fit campagne à l'armée de la Moselle comme enseigne de la colonelle du Régiment du Roi et passa ensuite en Italie, comme colonel du régiment de Gatinais, par suite de la démission du vicomte de Poudenx et servit aux sièges de Verceil, d'Ivrée, de Vérue et de la Mirandole. Il eut une part brillante dans presque toutes les affaires qui furent engagées par l'armée d'Italie à Cassano, à Soncino, à Calcinato et à l'attaque des lignes devant Turin, où il reçut une blessure à la cuisse.

En 1707 il fut employé à l'armée de Dauphiné sous le maréchal de Tessé,

(1) V. *Le marquis de Balincourt*, d'après les Mémoires du temps, les Archives du dépôt de la Guerre, et celles de sa famille (1680-1770), par le comte Edgard de Balincourt, ancien officier supérieur de la cavalerie, membre de l'Académie de Nîmes, son arrière petit-neveu. Un vol. in-8° avec le portrait du maréchal. — Nîmes, 1892.

et contribua par un coup de main hardi à faire lever le siège de Toulon dirigé par le duc de Savoie et le prince Eugène le 22 août. Dans la même armée, sous le maréchal de Villars, il obtint en 1708, contre le duc de Savoie un nouveau succès par la prise des deux villes de Cézanne. Il servit encore trois ans à l'armée de Dauphiné sous le maréchal de Berwick (1709-1711) et fut nommé capitaine des gardes du duc d'Orléans, le 29 mai 1712.

Employé à l'armée d'Espagne sous le maréchal de Berwick, il servit en 1714 au siège de Barcelone qui se rendit à discrétion le 12 septembre. Il fut créé brigadier le 1er janvier 1716, et se démit alors du régiment de Gatinais ; le 15 novembre 1717, il eut le commandement du régiment de Normandie, vacant par la mort du comte d'Angennes. L'année suivante on lui donna le 8 septembre 1718 la lieutenance générale au gouvernement de Languedoc pour le Vivarais et le Velay, sur la démission du comte du Roure. Il servit en 1719 sur les frontières d'Espagne aux sièges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel et de Roses. On le fit maréchal de camp le 10 avril 1720, et gouverneur du château d'Alais et des Cévennes le 1er janvier 1721. Pendant une mission en Espagne, il fut créé chevalier de la Toison d'or le 11 janvier 1722. Il commanda en chef en Languedoc par commission du 22 février 1724, et le roi le fit chevalier de ses Ordres le 13 mai 1731.

Quand la paix fut troublée par la guerre de la succession de la Pologne, à la mort d'Auguste II, il fut employé à l'armée du Rhin et contribua aux succès remportés à Etligen, Philisbourg et à Worms. Pendant cette campagne il fut créé lieutenant général des armées le 1er avril 1735. Après la paix qui fut signée à Vienne en 1738, il obtint la lieutenance générale du comté Nantais, sur la démission du maréchal d'Estrées, et se démit des mêmes fonctions en Languedoc.

A la reprise de la guerre amenée par la succession au trône d'Autriche en 1741, il fut employé à l'armée de Bavière et de Bohême, et passa des premiers en Autriche et de là en Bohême où il eut une grand part dans les opérations militaires sur les bords de l'Elbe et autour de Prague et d'Egra. Il commanda l'arrière-garde pendant la retraite de l'armée de Bohême et ne se laissa jamais entourer malgré la poursuite furieuse des ennemis.

A son retour en France il fut employé à l'armée d'Alsace sous le maréchal de Coigny en 1743 et se trouva avec son collègue le lieutenant-général de Balincourt à la défaite du prince Charles de Lorraine. L'année suivante nous le trouvons dans l'armée du Rhin à l'attaque de Weissembourg, puis au siège de Fribourg. Le 20 décembre 1744 il fut créé chevalier d'honneur de Madame la dauphine.

En 1745 il fut employé à l'armée du Bas-Rhin sous le prince de Conti et la commanda jusqu'à l'arrivée de ce prince. Il concourut à la prise de Guermeshein et à ce hardi passage du Rhin en plein jour à la vue des ennemis. En 1746 il suivit le prince de Conti à l'armée de Flandre et au siège de Mons où il monta la tranchée le 24 juin, aux sièges de Saint-Guilain et de Charleroi. Il combattit ensuite à Raucoux le 11 octobre, commanda sur les frontières du Luxembourg et dans les évêchés jusqu'à la paix signée à Aix-la-Chapelle en 1748.

Il avait été créé maréchal de France le 19 octobre 1746. Au mois de juillet 1747 il se démit de la lieutenance générale du comté Nantais, et fut envoyé à Strasbourg pour y recevoir madame la dauphine.

Le 3 décembre 1751 il obtint le gouvernement de Gravelines et se démit

de celui d'Alais. Il mourut à Paris le 4 septembre 1752.

Il était fils de Charles-Auguste de la Fare, marquis de la Fare, comte de Laugères, baron de Balasuc, maréchal des camps et armées, capitaine des gardes du corps de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV (1) et de Jeanne de Lux de Ventelet, dont : 1. Philippe-Charles, maréchal de France, qui suit ; 2. Etienne-Joseph, évêque de Viviers en 1724, puis évêque et duc de Laon, pair de France ; 3. Marie, ép. en 1706 Jean-François de la Fare-Montclar, son oncle à la mode de Bretagne.

Philippe-Charles, maréchal de France, ép. le 6 août 1713 Françoise Paparel, fille de Claude, seigneur de Vitry, dont il eut : Françoise-Mélanie, mariée le 13 août 1735 à Louis-Claude de Bouthillier de Chavigny, comte de Pont-sur-Seine, colonel du rég[t] de Cambrésis, brigadier des armées du roi, sans enfants. Avec le maréchal de la Fare et sa fille unique, s'éteignit la branche aînée de la maison de la Fare.

Cette maison est encore représentée par la branche de Vénéjan, qui a donné au commencement de ce siècle Anne-Louis-Henri de la Fare, cardinal, duc de la Fare, pair de France, archevêque de Sens, ministre d'Etat sous la Restauration, mort à Paris le 10 décembre 1829, dont le frère aîné Gabriel-Joseph-Marie-Henry, colonel du régiment de Piémont, brigadier des armées du roi, avait épousé le 30 mai 1785 Gabrielle de Riquet de Caraman, dont postérité.

La maison de la Fare est une des plus anciennes, des plus considérables et des plus illustres de Languedoc ; elle a pris son nom de la seigneurie de la Fare dans les Cévennes, paroisse de Saint-André de Valborgne, dont Béringuier de la Fare, premier auteur connu de cette maison, était en possession avant 1170. Ses descendants divisés en de nombreuses branches dites de Montclar, de Tornac, de Salendrenques, de la Salle, d'Alais, de la Tour, de Saint-Marcel d'Ardèche et de Vénéjan. La branche de Vénéjan, la seule représentée, a obtenu l'érection de la terre de Vénéjan en marquisat en 1756. Ces diverses branches ont donné des chambellans, des gentilshommes de la chambre, des maréchaux de camp, des lieutenants généraux, un maréchal de France, des évêques, un cardinal archevêque, des lieutenants de roi, des commandants et gouverneurs de villes, des barons des Etats de Languedoc, des capitaines des gardes du corps, des pairs de France, un chevalier de la Toison d'or, et des Ordres du Roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, etc., etc. Le neveu du cardinal de la Fare, dont la postérité subsiste a été créé duc romain en 1835, pour lui et ses descendants mâles légitimes, sous le pontificat de Léon XII. Plusieurs terres possédées par cette maison avaient été érigées en marquisat avant la Révolution.

D'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules posés en pal.

Devise : *Lux nostris hostibus ignis.*

(A suivre.) L. R.

---

(1) C'est par erreur que dans notre *Armorial de Languedoc*, t. I, p. 279, nous avons attribué à Charles-Auguste de la Fare, père du maréchal, les œuvres littéraires et historiques de l'ami de Chaulieu, dont le véritable auteur était Charles-Auguste de la Fare, appelé aussi le marquis de la Fare par tous les biographes, qui était l'*oncle* du père du maréchal, et mourut sans postérité en 1712.

Charles-Auguste de la Fare, marquis de la Fare, né au château de Valgorge (Ardèche) en 1644, capitaine des gardes de Monsieur et de son fils, depuis Régent du Royaume, mourut en 1712 à l'âge de 68 ans; c'était l'ami de Chaulieu.

(V. Feller. *Biographie des hommes illustres.*)

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES GÉNÉALOGIQUES. — NOTES D'ÉTAT CIVIL NOBILIAIRE

DURFORT

DURAS, LORGE, CIVRAC, BOISSIÈRES LÉOBARD

(*Suite*)

XVIII. — Jean-Laurent de Durfort-Civrac, duc de Lorge par lettres patentes de 1773, lieutenant général du roi en Franche-Comté en 1777, maréchal de camp en 1788, lieutenant général des armées du roi et pair de France en 1814, chevalier des Ordres du roi en 1825 ; né le 7 juillet 1740 à Lamothe-Montravel, commune de Villac (Dordogne), décédé à Rambouillet le 4 octobre 1826, il avait épousé le 22 mai 1762 Adélaïde-Philippine de Durfort, seconde fille du duc de Lorge, dont il eut :

1. Guy-Emeric-Anne, qui suit ;
2. Alexandre-Emmanuel qui a fait la branche des marquis de Civrac, rapportée plus loin.

Le 23 mars 1773, Louis de Durfort duc de Lorge donna sa démission au profit de Jean-Laurent de Durfort-Civrac comte de Lorge, son gendre et de sa femme Adélaïde-Philippine de Durfort-Lorge, de la propriété entière et du titre de la terre et duché-baronnie de Quintin-Lorge, situé dans la province de Bretagne, comté de Saint-Brieuc, et le 25 mars de la même année, par lettres patentes données à Versailles, le roi érigea la même terre en titre et dignité de duché sous le nom de Lorge pour en jouir à perpétuité, le comte de Lorge, ses enfants et descendants mâles en ligne directe nés et à naître, ainsi qu'en jouissaient les autres ducs du royaume. L'enregistrement eut lieu au parlement de Rennes, le 4 mai 1773.

XIX. — Guy-Emeric-Anne de Durfort Civrac, duc de Lorge, appelé le duc de Civrac, puis, à la mort de son père, admis à la Chambre des pairs à titre héréditaire le 30 janvier 1827, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, etc., ép. le 17 février 1801 à Klagenfurth (Illyrie) Anne-Antoinette-Eléonore de Jaucourt, dont il eut :

1. Emeric-Laurent-Paul-Guy, qui suit;
2. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort; décédé le 26 novem... 1876, marié à Alix du Plessis-Chatillon, dont :

a. Emeric, marié le 21 mai 18.. à Marie-Louise-Françoise Roullet de la Bouillerie, dont : Aldonce, Guillaume, Jean, Henri;

b. Gabrielle, mariée en 1868 au comte de Chevigné;

c. Marie-Charlotte, mariée en 187.. à Armand de Charette;

d. Louise, mariée en 1876 au comte Ludger-Alfred-Marie d'Aigneaux.

3. Septime, marié le 8 avril 184.. Eléonore-Isabelle Gars de Courcelles, décédés, sans enfants;
4. Olivie-Marie, décédée, mariée le 1er juin 1825 à Emmanuel-Philippe-Thibaud, marquis de la Rochet..., décédé le 27 juin 1871, dont postérité;
5. Eudoxie, comtesse de Lorge, chanoinesse, décédée;
6. Marie-Laurence-Aliénor, mariée le 14 juin 1837 à *René*-Olivier-Vi... nien, comte, puis marquis de C... Maulevrier, décédés, dont postérité

XX. — Emeric-Laurent-Paul-Guy...

de Durfort-Civrac, duc de Lorge, ép. le 15 janvier 1823 Emilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, décédée le 22 avril 1844, dont il eut :

1. Louis-Anne-*Paul*, qui suit ;

2. Marie-Louis-*Augustin*, vicomte de Durfort-Civrac, ép. le 30 mai 1864 Anne-Marie-*Eugénie* de Montmorency Luxembourg, dont :

a. Marie-Guy-Léon-Bernard, comte de Durfort, marié le 21 juin 1893 à Berthe-Ghislaine de Wignacourt ;

b. Marie-Hervé-Stanislas-*Elie*, marié le 2 juin 1895 à Antoinette-Louise-Marie-Victoria de Riquet-Caraman ;

c. Marie-Louis-*Pierre* ;

d. Bertrand ;

e. Anne-Marie-Eléonore, mariée le 17 février 1887 à Albert de Curel ;

f. Marie-Pauline-*Béatrix*, mariée le 6 novembre 1890 à Geoffroy, comte de Virieu ;

g. Marie-Alfrede-Aymardine-*Agnès*, mariée le 19 juillet 1894 à Robert-Camille-Etienne, vicomte d'Orglandes.

3. Laurence-Joséphine-*Eléonore*, mariée le 27 mai 1844 à Alfred de Budes, vicomte de Guébriant ;

4. *Marie*-Hélène-Louise, ép. le 22 janvier 1862 *Georges*-Victor, prince de Croy-Dülmen, décédé le 15 avril 1879.

XXI. — Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, duc de Lorge, né en 1829, décédé le 21 juin 1872, marié en janvier 1858 à Jeanne-Aymardine de Nicolay, dont :

1. Marie-Louis-Aymard-*Guy*, né le 9 novembre 1861, qui suit ;

2. Olivier, entré dans les ordres ;

3. Jacques, comte de Durfort-Civrac de Lorge ;

4. Léonie, mariée le 14 mai 1879 à Alain-Casimir-Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant.

5. Antoinette, mariée le 10 septembre 1881, à Charles-Marie-Philippe marquis de Croix.

XXII. —. Marie-Louis-Aymard-*Guy* de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié le 30 août 1888, à Anne-Marie-Henriette de Cossé-Brissac, dont :

Guy, né le 7 janvier 1890.

BR. DES MARQUIS DE CIVRAC
(éteinte dans les mâles)

XIX. — Alexandre-Emmanuel de Durfort, marquis de Civrac, député en 1824, chevalier de Saint-Louis, décédé, ép. Honorine de la Tour d'Auvergne, dont il eut :

1. Emeric, qui suit ;

2. Marie-*Henri*-Louis, membre de l'Assemblée nationale en 1871, décédé en 1884, marié en 1853 à Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre, décédée en 1882, dont : *a.* Honorine, mariée le 30 août 1884 au duc de Blacas ; *b.* Henriette, mariée le 6 février 1895, à Séraphin-Eugène-Aymar comte de la Baume-Pluvinel ;

3. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de Lauberivière comte de Quinsonnas ;

4. Élisabeth ;

5. Henriette, mariée à Paul Le Clerc comte de Juigné, décédé le 30 décembre 1863.

XX. — Emeric de Durfort, marquis de Civrac, marié le 22 novembre 1836 à Marie-Charlotte-Similienne de Sesmaisons, décédé en 1875, sans enfants.

BRANCHE
DE DURFORT BOISSIÈRES LÉOBARD

II. — Raymond-Bernard de Durfort, ainsi dénommé dans les coutumes qu'il accorda en 1262 aux vassaux de son château de Clermont-Soubiran, conjointement avec Arnaud de Durfort, auteur des sgrs de Durfort plus tard, héritiers des terres de Duras et de Blanquefort en Guyenne. Il ép. 1° Marie du Fossat ; 2° Astorgue de Gaure, dont il eut : 1. Bertrand, qui suit ; 2. Raymond-Bernard, marié avec Ermessende de

Barravi, dont il n'eut pas d'enfants; 3. Bernard, que l'on croit auteur de la branche de Deyme; 4. Bonafons, prieur de la Daurade à Toulouse; 5. Barane, non mariée : tous nommés dans le testament de leur père du 8 mai 1296.

III. — Bertrand de Durfort, ép. en 1299 Sibylle de la Barthe, sœur d'Arnaud-Guilhem, vicomte de la Barthe Fumel, dont il eut : 1. Raimond-Bernard, qui suit; 2. Guillaume, évêque de Lombez, où il mourut en 1373; 3. Brunissende, mariée avec Armand de Durfort, chevalier, sgr de Puy-Barsac.

IV. — Raymond-Bernard de Durfort, IIe du nom, sgr de Boissières, ép. en 1328 Delphine de Beraldi, dame de Boissières, dont il eut : 1. Raymond-Bernard, qui suit; 2. Bertrand, qui continua la branche de Durfort Clermont Soubiran, éteinte après trois générations; 3. Cécile, religieuse au monastère de Prouille.

V. — Raimond-Bernard de Durfort, IIIe du nom, ép. en 1354 Cécile d'Astarac, fille de Bohémond et de Cécile de Castelnau, dont il eut :

VI. Bertrand de Durfort, IIIe du nom, sgr et baron de Boissières, ép. Finette de Favans, fille de Garcie-Arnaud, et de Aigline de Vassal, dont il eut : 1. Raimond-Bernard, qui suit ; 2. Bertrand, auteur de la branche de Flaujac, éteinte ; 3., 4., 5. Louis, François et Jean, morts sans postérité ; 6. Jeanne, non mariée.

VII. — Raimond-Bernard de Durfort, IVe du nom, sgr et baron de Boissières, ép. 1° en 1414 Catherine de la Vigerie ; 2° en 1438, Marguerite de Cazeton, fille et héritière du baron de Gourdon, de Salviac et de Léobard, et de Delphine de Pellegry, dont il eut : 1. Antoine qui suit ; 2. Pons, qui forma la branche des barons de Born et de Belabre, éteinte, dont il y a eu un sénéchal de Rouergue, chevalier des Ordres du roi en 1597 ; 3. Pierre ; 4. Jeanne, mariée à Bernard de Montaut, au dioc. de Saint-Flour ; 5. Delphine, mariée à Arnaud de Gontaut-Biron, sgr et baron de Born et de Montaut, en Agénois ; 6. Antoinette, mariée à Bonnet de la Combe, sgr de Gordièges, au dioc. de Saint-Flour, et trois autres filles religieuses.

VIII. — Antoine de Durfort, sgr et baron de Boissières, de Salviac et de Saint-Germain, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XI, ép. 1° Hélips de Cardaillac de Bieules, fille d'Antoine, et de Jeanne de Guérin du Tournel ; 2° le 18 janvier 1476 Jeanne de Luzech, fille de Guillaume, sgr de Luzech en Quercy ; il eut du premier lit : 1. Bernard ; 2. Marguerite, ép. Marc de Peyronnenq, sgr de Saint-Chamarand et de Fraissinet en Quercy ; et du second lit : 3. Pierre, qui suit ; 4. Delphine, mariée à Jean de Pelegry, sgr et baron du Vigan ; 5. Antoinette, mariée à Louis de Mealet, sgr de Fargues et de Romegoux ; 6. Jeanne, mariée 1° à Jean de Raimond, sgr de Folmont et d'Anti ; 2° en 1516 à Gratien de Verneuil, sgr de Peirac, en Quercy ; 7. Catherine, religieuse à Villemur ; 8. Armande, religieuse à Cahors ; 9. Marie, ép. Marc de Bruth, sgr de Loubiac ; 10 Marguerite, ép. Balthazar de Narbonne, sgr de Puylaurens ; 11. Catherine, ép. Charles de Pechpeyrou, sgr et baron de Beaucaire et de Monbarla en 1510.

IX. — Pierre de Durfort, sgr et baron de Boissières, de Salviac, de Leobard et de Saint-Germain, ép. 1° Marguerite de Gourdon de Genouillac fille de Jacques, dit Galiot, grand maître de l'artillerie de France et de Catherine de Flamenc ; 2° le 15 janvier 1505 Isabeau de Roquefeuil fille de Bérenger, baron de Roquefeuil et de Blanquefort, et d'Anne de Guérin du Tournel, dont

il eut : 1. Brengon, tué au siège de Pavie, non marié ; 2. Guyot, qui suit ; 3. Jacques, auteur de la branche de Boissières ; 4. Gilbert-Antoine auteur de la branche de Roquenadel éteinte après deux générations ; 5. Armande, mariée : 1° à Guillaume du Bosquet, baron de Veilhac ; 2° à Jean de Lettes des Prés de Montpezat, frère d'Antoine, maréchal de France ; 6. Isabeau, mariée à Jean Doudradine, sgr de Pechrival de la maison de Losse ; et trois autres filles non mariées.

X. — Guyot de Durfort, sgr de Léobard, de Costeraste et de Pontcarret. Il ép. le 1er août 1539 Catherine de Fumel, dame de Montségur en Agénois, fille de Laurent et de Marguerite de Banze de Belcastel, dont il eut : 1. Jean, qui suit ; 2. Laurent ; 3. François.

XI. — Jean de Durfort, sgr de Léobard, ép. le 18 octobre 1566 Marguerite de Beaupoil, dame de Pestilhac, fille et héritière de François et de Marguerite de Cugnac de Giversac, dont il eut : 1. Jacques, qui suit ; 2. Marc ; 3. Laurent, chevalier de Malte en 1590 ; 4. Geoffroy ; 5. Henri.

XII. — Jacques de Durfort, sgr de Léobard et de Montségur, ép. le 14 juin 1589 Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice, cousine-germaine de Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice, femme de Pons de Lauzières, marquis de Thémines, maréchal de France ; étant veuve elle se remaria après 1595 avec Claude de Salignac-Fénelon ; elle avait eu de son premier mariage : 1. Antoine, qui suit ; 2. Marc-Antoine, tué à la bataille d'Avein en 1635.

XIII. — Antoine de Durfort, sgr de Léobard, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, gouverneur de Domme en Périgord, ép. 1° le 3 novembre 1612 Catherine d'Albin de Valzergues, fille de Charles, sénéchal de Rouergue ; 2° le 2 avril 1629 Madeleine de Cardaillac, fille de François-Gilbert, marquis de la Capelle Marival, et de Madeleine de Bourbon-Malause ; il eut de ce second mariage : 1. Claude-Antoine, sgr de la Fontade et de la Roque-Montamel, qui n'eut point d'enfants de sa femme Barbe-Geneviève de Sabrevois ; 2. François, qui suit ; 3. Claude, mariée à François-Léonard de Nozières, sgr de Mauriole, en Limousin.

XIV. — François de Durfort, dit le chevalier de Léobard, sgr de Costeraste et de Pontcarret ; puis des seigneuries de la Fontade et de la Roque-Montamel que son frère Claude-Antoine avait laissées à sa femme Barbe-Geneviève de Sabrevois et dont il hérita par testament du 13 juillet 1710 ; avait ép. le 11 février 1667 Clémence de Vielcastel, fille de François, sgr de Roquecave et de Marmignac, et de Catherine de Bonas de Presque, fille d'Armand, baron de Presque, et de Clémence de Lansac, dont il eut : 1. Gilles-François, qui suit ; 2. Marguerite, ép. Denis de Belcastel, sgr d'Escayrac et de Montvaillant ; 3. Marguerite-Antoinette, ép. N... de Belcier de Signac, en Périgord ; 4. Claude, ép. Raymond de Caors de la Sarladie, co-sgr de Montamel ; 5. Gabrielle, ép. Etienne de la Duguye-Dubordier ; 6. 7. Barbe-Geneviève et Anne, non mariées ; 8. Marie, religieuse à la Pomarède.

(A Suivre) L. R.

Notes d'État civil nobiliaire

MARIAGES DU MOIS D'OCTOBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

Le vicomte Etienne de Vassal-Sineuil, fils du comte de Vassal-Sineuil, et de la comtesse née Marie-Antoinette de Jacobet, décédée en 1894, avec Marguerite de Pichon-Longueville, fille du baron de Pichon-Longueville et de la baronne née de Chanceaulme de Clarens.

Le mariage a été célébré le 28 septembre à Bordeaux.

Le marié est le fils aîné d'Albert, comte de Vassal-Sineuil, et de la comtesse née de Jacobet, décédée. Son cousin Paul, vicomte de Vassal-Sineuil, chef du rameau cadet, a ép. le 30 juillet 1895 Marie-Thèrèse d'Aux de Lescout.

Sa tante paternelle Blanche-Marie-Charlotte de Vassal-Sineuil, a ép. le 8 septembre 1851 Antoine-Léon de Mérignac.

(V. le *Bulletin* d'août 1895, col. 523.)

La famille Pichon de Longueville, originaire de Guyenne où elle connue depuis 1380, a été anoblie en 1577 et maintenue dans sa noblesse en 1698. Elle a pris part aux assemblées de la noblesse de Bordeaux en 1789.

Elle comporte parmi ses illustrations deux jurats gentilshommes de Bordeaux ; un clerc ordinaire de la ville ; un trésorier général de France ; un contrôleur général des finances en Guyenne ; un commandeur de l'ordre de Malte ; un procureur général, des présidents à mortier et des conseillers au parlement de Bordeaux ; un colonel du régiment de Pichon ; des échevins et des maires de Saintes ; un président au présidial de Saintes, et deux chevaliers du brassard Bordelais. (V. *Les Anciennes familles dans la Gironde*, par Pierre Meller, t. I. p. 50-52.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon du même, et en pointe d'un agneau passant paissant d'argent, surmonté d'un croissant du même.

Jacques des Hayes de Gassard, fils aîné de Didier-André vicomte de Gassard, ancien officier aux guides du général de Lamoricière, décédé, et de Marguerite de Chastenet de Puységur décédée, avec Elisabeth Jolivet baron de Colomby et de la baronne née du Pré de Saint-Maur.

Le mariage a été célébré le 30 septembre au château de Balirod (Basses-Pyrénées.

La famille des Hayes est originaire de Normandie. Elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Rouen en la personne de Louis-Pierre-André des Hayes ou Deshayes, chevalier, sgr et patron de Clarbec, sgr de Gassard, la Fontaine, Pierrefitte, Ymer, Alaine, Argence et autres lieux (*Catalogue*, p. 101.) Le chef de la famillle, Jules des Hayes, comte de Gassard, au château de Saint-Paul de Courtonne, par Orbec (Calvados), a ép. Louise de Grimoult, dont il a eu : 1. Raymond-Jules, marié à Berthe de Champs de Saint-Léger, 2. Didier, marié à Marguerite de Puységur, décédée, dont le marié ; 3. Jeanne

D'azur, à trois fasces d'argent.

La famille Jolivet de Colomby originaire de Normandie, porte :

D'azur, au chevron d'argent chargé de trois besants de sable et accompagné de trois glands d'or.

Paul d'Arsonval, fils de Magloire d'Arsonval, décédé, et de Mme d'Arsonval, née Pérical de Chamard, avec Marthe de Pot de la Roche Pot, fille du comte de Pot de la Roche-Pot et de la comtesse née Ribault de Laugardière.

Le mariage a été célébré le 2 octobre à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

Jean d'Arsonval, écuyer, sgr des Tournelles, lieutenant puis capitaine dans le régiment de Piémont, demeurant dans la paroisse de Saint-André-de-Belleu, diocèse et généralité de Soissons, donna à Charles Bourlon, évêque de Soissons, son dénombrement du fief des Tournelles le 14 août 1680.

Il eut pour père François d'Arsonval, ecuyer, sgr de Chavignon et des Tournelles, gentilhomme servant du roi et l'un des chevau-légers de sa garde, etc.; il fut marié le 16 juillet 1669 avec Marie-Catherine d'Aumazanche, fille de David d'Aumazanche, commandant pour le roi dans la citadelle de Doullens et de Madeleine Bertrand. De ce mariage il eut entr'autres enfants :

Agnès-Anne d'Arsonval, reçue à Saint-Cyr le 5 avril 1695, sur les preuves de sa noblesse remontée par titres jusqu'à Guillaume d'Arsonval son cinquième aïeul, écuyer, sgr des Tournelles, dont il donna son dénombrement à l'évêque de Soissons le 5 février 1518.

(V. *Armorial général de d'Hozier.* I. R. p. 29.)

N... d'Arsonval était lieutenant en second au régiment d'Artois-infanterie en 1783.

Tranché, d'azur sur or, et une étoile de huit rais de l'un en l'autre, chargée d'une croisette de gueules.

La maison Pot de Rhodes, en Berry, a donné plusieurs prévôts, maîtres des cérémonies et commandeurs des Ordres du roi de père en fils depuis Henri III, dont les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur, au lambel de gueules de trois pièces.* Cette maison, d'après le P. Anselme, t. IX, p. 310, paraissait éteinte ; cependant Lachesnaye Desbois dit, t. XVI, p. 211, « nous avons une note qui marque qu'il subsiste une branche du nom de Pot, de ces anciens seigneurs de Rhodes, distinguée par le nom de Piégut, nom d'un fief que cette branche possède (en Limousin) : ils sont trois frères officiers au régiment de Poitou. » 1773.

D'après Borel d'Hauterive, il existait une autre branche de cette maison, établie en Nivernais, représentée au commencement de ce siècle par Jean-Nicolas Pot, comte de la Rochepot, né le 27 octobre 1790, qui avait épousé en mars 1814 Jeanne-Louise Seurrat de Bazouche, d'une famille originaire de Bourgogne, née à Auxerre en mars 1795, fille de Pierre Seurrat de Bazouche, chevalier de Saint-Louis, ancien major d'infanterie qui fut l'un de ceux qui se distinguèrent le plus à la prise de Trinquemalle, et de dame Marguerite-Claudine Simonneau, sa femme, dont : 1. Jean-Charles Pot, comte de la Rochepot ; 2. Adolphe-Louis-Laurent Pot, vicomte de la Rochepot, né le 5 sepbre 1823.

Cette maison compte dans ses illustrations : deux chevaliers de la Toison d'or, dont l'un dès l'institution de cet ordre en 1430; un chevalier de Saint-Michel sous Louis XI, créateur de cet ordre ; un chevalier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; six prévôts maîtres des cérémonies des Ordres du roi; cinq grands maîtres des cérémonies de France; quatre gouverneurs de provinces ; un gouverneur des villes de Lille, Douai et Orchies; un grand sénéchal de Bourgogne; un premier chambellan du roi Charles VIII; un grand bailli de Vermandois.

Ses principales alliances ont été avec les maisons de Bourgogne, de Montmorency, de la Trémoïlle, de la Chatre, d'Aubusson, de Rochechouart, de Saulx

Tavannes, de Bauffremont, de Villiers l'Isle Adam, de Damas, etc.

(V. Borel d'Hauterive, *Revue historique de la noblesse*, t. 4, p. 67, 110. 1846.)

Les armes de la famille Pot de la Rochepot sont :

D'or, à la fasce d'azur.

Cimier : *Un tête d'aigle d'azur becquée d'or.*

Devise : *Tant L' vault.*

Henri de Boissieu, fils du comte Louis-François-Marie-Amédée de Boissieu et d'Anne-Marie-Charlotte Fréteau de Pény, avec Alix Costa de Beauregard, fille de Gabriel-Marie-Paul, comte Costa de Beauregard et d'Hermine de Rougé.

Le mariage a été célébré à Chambéry le 2 octobre.

La famille de Boissieu originaire d'Auvergne, fixée en Forez et Lyonnais depuis 1618, a donné un secrétaire des commandements et exécuteur testamentaire de Marguerite de Valois ; plusieurs écrivains ; un grand artiste J.-J. de Boissieu, surnommé le *Rembrandt français* ; un trésorier de France en 1771. Un membre de cette famille a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lyon.

D'azur, au chevron d'or, chargé en pointe d'un trèfle d'azur.

(V. pour la famille de Costa de Beauregard, originaire de Savoie, le *Bulletin* de 1895, col. 385).

D'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Devise : *De jour en jour.*

Maxime de Fayet, ancien officier de cavalerie, fils du vicomte Henry-Jules de Fayet et de Noémie Le Pesant de Boisguilbert, avec Marie Pineau de Viennay, fille de Georges-Gabriel-Marie-Antoine Pineau comte de Viennay et de Jeanne-Valérie Titaire de Glatigny.

Le mariage a été célébré au château des Rochères, près Meslay (Mayenne).

(V. pour la famille de Fayet, connue sous le nom de Fayet de Peychault, en Guienne, les *Bulletins* de 1886, col. 521 ; 1891, col. 165; 1892, col. 177.)

D'azur, à la fasce d'or remplie de sable, chargée d'une coquille d'argent entre deux étoiles d'or et accompagnée en chef d'une levrette courante d'argent colletée d'un collier de gueules bordé et bouclé d'or et en pointe de trois lozanges d'or rangées.

La famille Pineau de Viennay fut anoblie par lettres-patentes du mois d'août 1651 accordées à Charles Pineau, enregistrées au parlement le 5 mai 1654; confirmées par de nouvelles lettres-patentes accordées à Charles Pineau de Viennay, données à Versailles au mois de mars 1673, enregistrées au parlement le 8 mai 1675.

D'argent, à trois pommes de pin de sinople, posées 2 et 1.

Simon-Georges-Jean de Froissard-Broissia capitaine au 12e régiment de cuirassiers, fils de Edouard-François-Hilaire vicomte de Froissard-Broissia et d'Irène-Bernarde-Elisabeth Morisset, avec Louise-Julie Decrais, fille d'Albert Decrais, ancien ambassadeur de France à Vienne et à Londres, et de Marguerite-Louise-Alice Dethomas.

Le mariage a été célébré à Paris le 13 octobre.

(V. pour la maison de Broissia les *Bulletins* de 1887, col. 113, 218, 683 ; 1888, col. 360; 1894, col. 355-356.)

D'azur, au cerf passant d'or.

Devise : *Servez Dieu et le Roi.*

Le comte *Robert*-François-Suzanne de Lesterps de Beauvais, lieutenant à

l'école de cavalerie de Saumur, fils du comte de Lesterps et de la comtesse née Bontus d'Argeville, avec Florence Siegfried, fille de M. et de Mme Jacques Siegfried, d'une vieille famille d'Alsace, qui a opté pour la nationalité française en 1871. M. Jacques Siegfried, chevalier de la Légion d'honneur, est membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, au château de Langeais en Touraine.

Le mariage a été célébré à Langeais le 17 octobre.

La famille de Lesterps, est très ancienne en Limousin, où elle a possédé depuis un temps immémorial le fief de Bernaize.

M. Robert de Lesterps est le fils du comte de Lesterps, créé comte romain héréditaire par bref du 1er octobre 1878, et de Mlle Bontus, d'une très ancienne famille de la Brie. Le grand-père paternel du fiancé était officier aux gardes du corps, il commandait l'escouade d'artillerie de la compagnie de Luxembourg, de 1814 à 1815; il fut ensuite chef d'escadrons d'artillerie de la Garde Royale, chevalier de Saint-Louis, 1823, de la Légion d'honneur, en 1815, et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Cette famille a donné encore un maître de camp sous François Ier, des chevau-légers, un secrétaire général de la grande aumônerie de France, les derniers abbés de l'abbaye royale du Dorat en Limousin, etc.

D'azur, à la souche arrachée d'or, accompagnée de deux rameaux du même.

Devise : *Stirps nobilis non deficit.*

Robert-Ernest Claret de Fleurieu, fils du comte Henri Claret de Fleurieu et de Marie-Marguerite de Carbonnier de Marzac, décédée en 1885, avec Marie-Thérèse Doyon, fille d'Hippolyte Doyon, décédé, et de Marie de Barruel, remariée à Albert de Gaillard, capitaine de frégate.

Le mariage a été célébré à Valence (Drôme) le 19 octobre.

Le marié a un frère, Alphonse, et une sœur, Blanche. Son père est le troisième fils de feu Alphonse-Robert-Annibal Claret, comte de Fleurieu, et de la comtesse née Azélie-Marie-Elisabeth Clapeyron ou Clapperon du Milieu. Le chef de la famille est Ernest Claret, comte de Fleurieu, oncle du marié, qui a épousé Mlle de Seguins de Pazzis, dont postérité.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 549; 1888, col. 166; 1889, col. 171, 407; 1893, col. 106-107.)

D'argent, à la bande d'azur, chargée d'un soleil d'or.

Devise : *Claret non nocet.*

Marie-*Humbert* de Beaumont, comte d'Autichamp, fils de Marie-Charles-Adhémar de Beaumont, marquis d'Autichamp et de Louise-Marie-Mathilde-Antoine de Nugent, avec Madeleine de Michel du Roc de Brion, fille de Henri de Michel du Roc, marquis de Brion et d'Alix des Mazis.

Le mariage a été célébré à Orléans, dans le courant du mois d'octobre.

Le marié apppartient à la grande maison de Beaumont, originaire de Dauphiné et répandue aujourd'hui en diverses provinces.

Les Beaumont, en Dauphiné, remontent à Humbert Ier, sgr de Beaumont, qui vivait en 1080. Ils se sont divisés en deux branches principales, subdivisées elles-mêmes en plusieurs rameaux. La première branche est celle des seigneurs de la Freyte, d'Autichamp, des Adrets et de Saint-Quentin. Elle descend d'Artaud IV, sgr de Beaumont, vivant en 1324, qui fit hommage à Amédée, comte de Genève.

La seconde branche est celle des seigneurs de Beaumont-Montfort en Dau-

phiné, de Pompignan, de Verneuil en Languedoc et de Payrac en Quercy. Elle descend d'Amblard de B., protonotaire de Humbert II, dauphin de Viennois; Amblard mourut en 1375.

Elle se divisa en deux rameaux : celui des seigneurs de Pompignan et Villeneuve, en Languedoc; et des seigneurs du Repaire et de la Roque, en Périgord.

A ce dernier rameau appartenait Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, né au château de la Roque, en Périgord, en 1703, mort à Paris le 12 décembre 1781.

Antoine III, marquis d'Autichamp, lieutenant de roi dans la province d'Anjou, mort en 1744, eut pour fils :

Louis-Joseph, marquis d'Autichamp, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien, qui fut tué à la bataille de Lawfeldt, le 2 juillet 1747; il eut deux fils : 1. Jean-François-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp, né en 1738 à Angers, lieutenant-général, mort le 2 janvier 1831; 2. Antoine-Joseph-Eulalie, né en 1744, servit en Corse, puis en Amérique sous Lafayette, il émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé et mourut en 1822.

Charles de Beaumont, comte d'Autichamp, fils du précédent, né en 1770, mort en 1859, fut un des chefs les plus actifs de l'armée royaliste en Vendée; lieutenant-général, pair de France en 1815, ép. le 11 août 1797 Marie-Elisabeth-Charlotte-Henriette-Julie de Vassé, morte en 1848.

De ce mariage vinrent quatre fils : 1. Marie-Charles; 2. Achille; officiers sous la Restauration : démissionnaires en 1830; 3. Gabriel; 4. Anatole; 5. Elisabeth, mariée en 1825 à Auguste-Balthazar-Charles Pelletier comte de la Garde, maréchal de camp, pair de France, ancien ambassadeur.

La branche d'Autichamp est l'aînée, et le père du marié en est le chef, comme fils d'*Achille* et de Mlle de S...zannet.

Marie-Joseph-*Gabriel*-Amblard de Beaumont d'Autichamp, marié à Marie-Antoinette-Adeline de Maupas, n'a eu qu'une fille Marie-Augustine; *Anatole*, marié à Gabrielle Janvre de Bernay a eu quatre fils : *a.* Marie-Charles-Louis-Hubert-Anatole; *b.* Marie-Charles-Christophe-Adrien; *c.* Marie-Hubert-Stanislas-Gabriel-Hippolyte; *d.* Marie-Charles-Louis-Amblard-Anatole.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 3.. : 1887, col. 542; 1888, col. 356; 18.., col. 187.)

De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lis d'azur.

Devise : *Impavidum ferient ruinæ.*

La famille de Michel du Roc est originaire du Gévaudan; elle s'est répandue en Auvergne, en Lorraine et dans l'Orléanais. Par arrêt du 25 janv... 1699, Nicolas de Lamoignon intendant de justice police et finances de la province de Languedoc, « déclara Géra... de Michel, sgr du Roc, et Honoré ... Michel du Roc, capitaine au régiment de la Fère, nobles et issus de noble race et lignée, à l'effet de quoi ils seront inscrits par noms, surnoms, armes et lieux de leurs demeures dans ... catalogue des véritables nobles de ... province de Languedoc. » Les membres de cette famille ont été connus sous les noms et titres de marquis de Brion, barons de Lastic et de Lodière..., sgrs du Roc, d'Aldy, du Mas, ... Viala et d'Aubars, terres situées ... mandement de Brion.

La grande illustration de cette famille a été Géraud-Christophe de Michel du Roc, duc de Frioul (1809), sénateur, grand maréchal du palais ... le premier empire, etc., tué à W...chen, le 23 mai 1813 sur la fin d... bataille de Bautzen. Il était fils ... Christophe *aliàs* Claude-Pierre-Sid... *aliàs* Claude-Sidoine et Claude Ant... de Michel du Roc, appelé le cheval...

du Roc, capitaine chef d'escadron au régiment de Custine-dragons, cidevant d'Aubigné, chevalier de Saint-Louis le 15 novembre 1753, mort le 23 août 1809, et de Anne-Dauphine Papigny ; il ép. le 9 août 1802 Marie-de-las-Nieves Martinez de Hervas d'Almeynaras, d'une famille espagnole, dont il eut une fille Hortense-Eugénie morte en 1829 à l'âge de 17 ans, héritière par ordre de Napoléon du titre de duchesse de Frioul. La veuve du duc de Frioul ép. le général Charles-Nicolas baron Fabvier. Elle est morte à Paris le 9 décembre 1871.

Le père du grand maréchal du Roc avait eu un frère aîné qui fut l'auteur de la branche des marquis de Brion.

Pierre-Dominique-*Henri* de Michel du Roc, marquis de Brion, membre du Conseil général de la Lozère, père du marié a de son mariage avec Alix des Mazis trois enfants : 1. Marie-Joseph-Christian ; 2. Marie-Louise-Joséphine mariée le 25 mai 1894 à Robert-Marie-Joseph Jacquet de Heurtaumont ; et 3. Madeleine, la nouvelle mariée.

(V. l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc*, t. II, p. 85-86, par L. de la Roque ; l'*Armorial du Premier Empire*, t. III, p. 244-245, par le v[te] Révérend, et l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, t. II, p. 95, par A. Mazas et Th. Anne.)

D'azur, au roc d'argent surmonté de deux étoiles d'or.

Henry du Couédic, lieutenant de vaisseau, fils de Léandre-Charles-Louis du Couédic, chef d'escadron en retraite, et d'Albertine Augier de Lajallet, avec Marie du Bouays de la Bégassière, fille de Camille du Bouays de la Bégassière et de Marthe Didelon.

Le mariage a été célébré à Rennes dans le courant du mois d'octobre.

La maison du Couédic est une des plus anciennes de Bretagne ; elle prit part aux croisades par Henry du Couédic en 1248. Ses armes sont à la salle des croisades au musée de Versailles. Elle a donné de nombreux officiers de distinction au corps de la marine, chevaliers de Saint-Louis, dont deux ont eu les honneurs et les privilèges de contrôleurs des trésoriers généraux de l'Ordre, c'est-à-dire le droit de porter la croix de Saint-Louis en vertu de l'édit d'avril 1719.

Un membre de cette famille, chevalier de Saint-Louis en 1777, commandant de la *Surveillante*, se couvrit de gloire aux combats livrés dans les eaux d'Ouessant contre le *Québec* et les corsaires anglais en 1778 et 1779.

Il mourut à Brest des suites de ses blessures en 1780. Le roi avait fait élever un monument sur son tombeau, dans l'église Saint-Louis, à Brest, sur lequel on grava cette inscription : « Jeunes élèves de la marine, admirez et imitez l'exemple du brave du Couëdic ! » On donna des ordres le 29 mai 1784 pour y faire placer l'écusson de ses armes. (V. *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, par A. Mazas et Th. Anne, t. II, p. 255-258.)

Le grand-père du commandant de la *Surveillante* était capitaine du corps de la noblesse du département de Quimper au commencement du XVIII[e] siècle.

Sa famille a possédé en Bretagne les seigneuries de Kergoualer, le Kerbleizec, de Guividan de Kerstenodan et de Kerdrain. Elle fut maintenue dans sa noblesse à l'époque des vérifications opérées sous Louis XIV.

D'argent, à une branche de chataigner de sinople chargée de trois feuilles d'azur.

(V. pour la famille du Bouays de la Bégassière le *Bulletin* de 1894, col. 551.)

De gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants de même.

Henry de Menthon, lieutenant de vaisseau, fils cadet de Bernard-Auguste-René comte de Menthon et de Geneviève des Acres de Laigle, avec Marguerite de Picot d'Aligny, fille de Henri-Anatole-Fidèle de Picot baron d'Aligny et de Blanche Menans.

Le mariage a été célébré à Paris le 23 octobre.

La sœur du marié, Marguerite-Marie de Menthon a ép. le 10 juillet dernier le vicomte Pierre-Marie-Elisée de Viry, lieutenant d'artillerie à Lunéville.

(V. pour la notice et les armes de la maison de Menthon, les *Bulletins* de 1887, col. 234; et de 1895, col. 519.)

(V. pour la notice et les armes de la maison Picot de Moras et d'Aligny, les *Bulletins* de 1888, col. 45; et 1895, col. 595.)

Abel-Charles-Marie de Massol de Rebetz, capitaine de dragons, fils de Henri-Jean, comte de Massol de Rebetz, et de sa première femme Marie-Elisabeth de Malartic de Fondat, avec *Renée*-Marie-Henriette de Boisgiroult de Sainte-Preuve, fille d'Henri-Charles-Marie Binet de Boisgiroult de Sainte-Preuve, et de feu Geneviève-Marie-Hélène de Fromont de Bouaille.

Le mariage a été célébré au château de Boisbulant (Orne), le 24 octobre.

La famille de Massol tire son origine de Casale, en Piémont, province de Montferrat. Augustin Mazzoli vint en Bourgogne et y épousa en 1507 Anne Le Goux de la Berchère et se fixa dans cette province, où sa postérité a contracté de belles alliances et donné des présidents, des conseillers, des avocats généraux aux cours souveraines, des officiers généraux distingués et d'autres officiers aux armées du roi. Plusieurs des membres de cette famille sont entrés à Malte et dans les chapitres nobles.

Georges-Marie-Louis de Massol, appelé le marquis de Massol, sgr de Collonges, Brevin, Magny-la-Ville et Vergy, en Bourgogne, fut blessé au siège de Lille où il était aide de camp du maréchal de Boufflers; Louis XIV lui donna une compagnie de dragons dans le régiment de Belle-Isle, et le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1711; il fut envoyé extraordinaire à Gênes en 1718; chevalier de Saint-Louis en 1722.

Il avait ép. le 14 août 1712 Marie-Jeanne de Bretagne dont il eut : 1. Louis-Hector-François-Bernard, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, capitaine dans le régt Royal-Barrois ; 2. Gaspard, lieutenant des vaisseaux du roi ; 3. 4. deux filles religieuses, 5. et Antoinette, née en 1723, mariée à son cousin Antoine de Massol appelé le marquis de Rebetz, dans le Vexin, sgr de Montmoyen et de Grand-Bois, en Bourgogne, d'une branche séparée depuis sept générations, en 1770, à laquelle appartient le marié.

Une troisième branche était représentée à la même époque par Georges de Massol, appelé le marquis de Serville, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel dans le régiment Mestre-de-camp-Général cavalerie, fils de Guillaume de Massol, lieutenant-général des armées du roi, mort de ses blessures en 1731.

Coupé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable; au 2 de gueules, au dextrochère armé d'argent, tenant une massue et mouvant d'une nuée d'argent à senestre.

L'empereur Maximilien d'Autriche accorda les distinctions qui sont à leurs armes, *d'une aigle à deux têtes en chef*, et aux supports, par lettres-patentes données à Inspruck le 15 janvier 1502 à Guillaume de Massol, alors ambassadeur, père d'Augustin (Lach. Desbois, t. XIII, 356.)

La mariée a un frère, Frédéric, né à Alençon le 1er juin 1875.

La famille Binet de Boisgiroult de Sainte-Preuve en Normandie, porte :

D'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.

Paul-François d'Ornano, appelé le comte d'Ornano, fils d'Antoine Sébastien d'Ornano et de Marie-Herminie-Elisabeth Ceccaldi, avec Hélène Achillopulo fille de M. Achillopulo, banquier, et de Pénélope Stephanidès.

Le mariage a eu lieu à Paris le 28 octobre.

Le marié appartient à la ligne directe des anciens seigneurs dépossédés du fief d'Ornano, en Corse, au XVIe siècle, dont la noblesse fut reconnue par le Conseil supérieur de l'Ile de Corse en 1776, et qui établissent leur filiation depuis Antonio d'Ornano, fils d'Orlando, le dernier seigneur feudataire d'Ornano.

Antonio eut lui-même pour fils Paolo d'Ornano, capitaine au service de la France en 1560, contemporain de Sampiero Corso, qui avait épousé Vannina d'Ornano et fut l'auteur de la branche qui a donné les deux maréchaux de France du nom d'Ornano, sous Henri IV et Louis XIII. (V. les *Bulletins* de 1893 et 1894.)

Antoine-Sébastien d'Ornano, père du marié, né en 1827, à Sainte-Marie Siché en Corse, mort en 1855, était fils de Paul-François d'Ornano et de Colonna-Bozzi. Il appartenait au septième rameau de la première ligne directe.

Le marié a un frère, Vincent-Joseph-Toussaint d'Ornano, né le 15 juillet 1855, marié à Louise Deshayes, dont : *a*. Isabelle ; *b*. Paul-Antoine-François.

François-Marie (et non Jean-Baptiste) d'Ornano, comte d'Ornano, maréchal de camp sous Louis XVI (1 mars 1780), gouverneur de Bayonne et chevalier de Saint-Louis, mourut en 1794, victime de la Révolution ne laissant qu'une fille. Il appartenait au troisième rameau de la seconde ligne ou branche directe.

De gueules, au château d'or donjonné de trois tours du même, celle du milieu plus élevée que les deux autres, et chargé de deux lions rampants contre la porte. (Armes de la branche aînée, ainsi décrites dans l'arrêt du conseil supérieur du 12 mars 1776.)

La branche des Ornano d'Ajaccio, aujourd'hui établis en Touraine et comtes de l'Empire Français, qui a donné le troisième maréchal de France du nom d'Ornano, sous le second Empire (1861), descend de Paolo d'Ornano, fils d'Alfonso, contemporain d'Antonio, et issu d'une lignée différente de celle des seigneurs feudataires d'Ornano, dépossédés de cette seigneurie par la république Ligurienne, au profit d'Alfonso mentionné ci-dessus (v. l'*Histoire généalogique de la maison d'Ornano*, par Colonna de Cesari Rocca, p. 20, 84. — Paris. Un vol. in-4°, 1893).

Louis d'Ornano né en 1748, mort en 1816, dont les prédécesseurs avaient été au service de la république de Gênes, fut colonel de la garde nationale d'Ajaccio ; il ép. Isabelle Bonaparte fille unique d'un oncle de Napoléon Ier, dont il eut : 1. Jean-Baptiste, né en 1767, marié à Maria Spoturno dont : *a*. Napoléon, officier de cavalerie, mort en 1859, compagnon d'exil de Napoléon III, enfermé à Doullens après l'affaire de Boulogne, inspecteur des palais impériaux ; *b*. Thadée, mort en 1849 ; 2. Michel-Ange, membre du corps législatif du premier empire, chargé d'affaires de France au Maroc, ép. Marianne Levie, dont : Philippe, mort en 1886 ; 3. Mme Joseph Ottavi ; 4. Mme François Forcioli, dont la fille ép. le comte Félix Pozzo di Borgo, neveu de l'ambassadeur duc Pozzo di Borgo ; 5. Philippe-Antoine, qui suit ; 6. Barthélemy, officier de cavalerie tué en Espagne en 1809.

Philippe-Antoine d'Ornano, comte d'Ornano, en 1808, gouverneur des Invalides, maréchal de France le 2 avril 1861, mort en 1864, ép. Marie Lackzinska, veuve du comte Colonna Walewski, dont il eut :

Rodolphe-Auguste-Louis-Maurice d'Ornano, né en 1817, décédé en 1865, comte d'Ornano, préfet de l'Yonne, député au corps législatif, premier maître des cérémonies de l'Empereur, ép. le 16 juin 1845 Elisabeth-Aline de Voyer d'Argenson, fille de Charles-Marc-René marquis d'Argenson, dont il eut : 1. Vannina-Marie, ép. Jules-Adolphe, baron de Bouvet, décédée ; 2. Alphonse-Antoine-René-Napoléon, qui suit ; 3. Isabelle-Aline, mariée au prince de Carini, décédée ; 4. Laure-Rodolphine-Louise, mariée à Emmanuel comte de Beaurecueil ; 5. Ludovic-Philippe-Auguste-Alexandre, décédé en 1886, marié à Olga-Anne-Alexandrine Gérard de Rayneval, décédée en 1888, dont : *a*. Vannina-Marie-Aline-Olga, née en 1885 ; *b*. Ludovic-Antoine-François, né en 1886 ; 6. Marie-Anne-Berthe, mariée à Cesare de la Grua et Talamanca, prince de Carini, son beau-frère.

Alphonse-Antoine-René-Napoléon d'Ornano, comte d'Ornano, marié à Marie Colonna d'Istria, fille du comte et de la comtesse née Pozzo di Borgo, dont : 1. Philippe-Antoine ; 2. Jean-Baptiste.

(V. les *Bulletins* de 1886 et 1888.)

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à une tour donjonnée d'or ; aux 2 et 3 d'or au lion de gueules ; depuis le premier empire cette branche a posé sur le tout : *coupé, au 1 parti d'azur au glaive en pal* (des comtes de l'empire), *et d'hermines plein* (des alliés de la famille impériale) ; *au 2 de gueules au griffon d'or.*

Adalbert-François-Alexandre de Metz-Noblat, lieutenant au 2e chasseurs à cheval, fils de Victor de Metz-Noblat et de Mme née de la Chaise, avec Marguerite Elie.

Le mariage a été célébré à Nancy dans le mois d'octobre.

Le marié a une sœur mariée le 15 juin 1892 à Jean-Georges Couderc de Fonlongue, lieutenant au 26e régiment de ligne, et un frère Pierre-Marie-Antoine de Metz-Noblat, reçu à Saint-Cyr en 1893 ; s.-lieutenant au 106e d'inf.

(V. les *Bulletins* de 1889, col. 415, 556 ; 1892, col. 364 ; 1893, col. 635.)

D'azur, au monde cintré d'or, sommé d'une croix pattée de même, qui est de Metz ; *écartelé de gueules à 3 grenades d'or, tigées et feuillées de sinople,* qui est de Noblat.

Pierre-Henri-Rémy Ruinart de Brimont, lieutenant au 3e chasseurs, fils de Albéric Ruinart de Brimont et de Mme née de Béghat, avec Albertine de Quérhoent de Kergournadech, fille de Albert marquis de Quérhoent de Kergournadech et de Adeline Ollitrant Dureste.

Le mariage a été célébré en octobre à Le Huglé (Ille-et-Vilaine).

François-Joseph-*Irénée* Ruinart de Brimont, fils de Claude, secrétaire du roi en charge de 1777 à 1789, fut anobli par lettres-patentes du roi Louis XVIII, enregistrées à la commission du sceau le 20 décembre 1817, député de la Marne, de 1820 à 1827, maire de Reims sous la Restauration, d'une ancienne et honorée famille qui a donné au monde savant le célèbre bénédictin dom Thierry Ruinart, ami et collaborateur de dom Mabillon ; investi du titre de vicomte avec majorat composé du château de Prouvais, canton de Neufchâtel (Aisne), par lettres-patentes du 17 mars 1827.

Par décret impérial du 13 août 1861, un représentant de cette famille, Edgar :

Ruinart de Brimont, a été autorisé à ajouter à son nom celui de Brassac et à s'appeler Ruinart de Brimont-Brassac.

Pierre-Henri Ruinart de Brimont, décédé en 1868, quatrième fils d'Irénée Ruinart vicomte de Brimont, fut créé comte de Formello par bref pontifical de 1856 ; il avait ép. Louise de Montuel, dont il eut : 1. Jeanne, mariée au comte Ledochowski, chef d'escadrons au 20e dragons ; 2. Jean-Louis-Adrien, qui suit.

Jean Louis-*Adrien* comte Ruinart de Brimont, décédé en 1885, ép. Yvonne-Louise-Caroline de Sesmaisons, dont : *a.* Yolande mariée en 1877 à Stéphane-Hippolyte marquis de Laizer ; *b.* Berthe, mariée en 1879 à Emmanuel marquis de Bryas ; *c.* Gabriel ; *d.* Albert ; *e.* Yves ; *f.* Henri ; *g.* Ida.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un cœur de même ; au chef d'or chargé d'une rose de gueules.

La famille de Kerohant, Kerhoent ou Querhoent, en Bretagne, maintenue dans sa noblesse d'extraction en 1666, à l'époque de la grande vérification faite sous Louis XIV avait hérité avant cette époque de deux autres familles anciennes les Kergournadech et les Kerriec-Coëtanfao, dont elle portait les armes :

Ecartelé, aux 1 et 4 échiqueté d'or et de gueules (Kergournadech) *; aux 2 et 3 d'azur à la fleur de lys en cœur, accompagnée de deux macles, l'une à dextre, l'autre à senestre, le tout d'or* (Kerriec-Coëtanfao).

Devise : *Sur mon honneur.*

Les armes anciennes de Querhoent étaient :

Lozangé, d'argent et de sable, que la branche de Kergournadech et de Kerriec Coëtanfao aujourd'hui l'aînée porte sur le tout.

Devise : *Dieu soit loué.*

DÉCÈS DU MOIS D'OCTOBRE

ET RAPPEL DES MOIS PRÉCÉDENTS

La comtesse douairière Albéric Perrot de Chazelle, née Constance-Césarine-Marie-Frédérique de Brugière de Barante, est décédée le 25 juin, au château d'Aisy-sur-Thil (Côte-d'Or), où ses obsèques ont eu lieu le 27 juin.

Elle avait eu de son mariage cinq enfants.

L'aîné, ancien officier de cavalerie et collaborateur au *Gaulois* pour le sport, occupe des fonctions dans différentes sociétés de courses et a la direction des ventes de pur-sang du Tattersal.

Le second, ancien capitaine, blessé grièvement à Metz, est attaché à la personne de Mgr le duc d'Aumale, depuis près de vingt-quatre ans, comme aide de camp, puis comme chambellan ; ép. en 1875 Emma-Louise Barclay.

Le troisième est capitaine d'infanterie à Dijon.

Les deux filles avaient épousé, l'une M. Raoul Humann et l'autre le vicomte de Bouzy.

Elle était fille d'Amable-Guillaume-Prosper Brugière, baron de Barante, ambassadeur de France en Russie sous Louis-Philippe, pair de France, membre de l'Académie française, auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, grand-croix de la Légion d'honneur, et de Marie-Joséphine-Césarine d'Houdetot. Son frère Prosper-Claude-Ignace-Constance, baron de Barante, préfet, député du Puy-de-Dôme, sénateur, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé âgé de 73 ans, le 10 mai 1889, laissant six enfants de son mariage avec Marie-

Elisabeth de Montozon ; sa sœur aînée Marie-Adélaïde-Suzanne a épousé en 1850 le baron de Nervo.

(V. les *Bulletins* de 1887, col. 347 ; 1889, col. 300 et 302.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à quatre bruyères de sinople soutenues d'une champagne de même ; au chef d'azur chargé d'un soleil rayonnant d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à la croix pattée d'argent.

La marquise de Pillot-Chantrans, née Marie Le Gras de la Boissière, est décédée à Versailles le 2 juillet dans sa trente-cinquième année.

Elle était fille de Achille de la Boissière et de Madame, née de la Bigne, elle avait épousé en 1885 son cousin Gaston, marquis de Pillot-Chantrans, dont la mère appartenait aussi à la maison de la Bigne, de Normandie.

Elle laisse trois enfants : 1. Pierre ; 2. Bernard ; et 3. Françoise de Pillot-Chantrans.

Le mari de la défunte est chef de cette branche cadette de la maison de Pillot, de Franche-Comté, en faveur de laquelle le roi Louis XVI érigea la terre de Chantrans en marquisat par lettres patentes datées de Versailles, août 1780.

Ce rameau se sépara vers 1572 de la branche aînée, qui deux siècles plus tard, était substituée aux titres, noms, et armes pleines de la maison ducale de Coligny-Châtillon.

Le marquis Gaston, que cette mort prématurée frappe si douloureusement, se trouve comme descendant direct de Charles de Pillot (marié en 1552 à Bonne de Scey), le parent au XXe degré de Raoul de Pillot, marquis et comte de Coligny, duc éventuel de Châtillon, chef des deux maisons de Pillot et de Coligny depuis le 14 septembre 1894.

Les armes des Le Gras de la Boissière, sont :

D'argent, à trois massacres de cerfs, de gueules.

(V. pour la maison de Pillot de Coligny-Châtillon et de Pillot de Chantrans, les *Bulletins* de 1888, 1890 ; 1894, col. 569-570.)

Les armes des Pillot (branche cadette) sont :

D'azur, à trois fers de lance versés d'argent.

Couronne de marquis.

Cimier : Un sagittaire de carnation ayant un tortil aux couleurs de l'écu, et brandissant une lance d'argent (concession de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne).

Supports : *Deux sauvages.*

Marc de Formigier de Beaupuy de Génis, âgé de 34 ans, est décédé en septembre au château de Génis (Dordogne).

Léonard-Paul de Formigier de Beaupuy de Génis épousa le 24 octobre 1836 Henriette-Jeanne-Adélaïde du Authier, dont le défunt était le petit-fils.

La veuve du chevalier de Formigier de Beaupuy vota par procuration aux assemblées de la noblesse de Périgueux en 1789.

Antoine Formiger, sieur de Beaupuy, reçut des lettres-patentes de noblesse en 1728.

Jean de Villate, avocat au parlement de Bordeaux, ép. vers 1770 N. Formigé de Beaupuy de Génis.

Le nom s'est écrit Formigé, Formiger et Formigier.

D'azur, à la bande d'argent chargée de trois tourteaux de gueules.

La baronne Nathalie de Romanoff-Kaïssaroff, est décédée le 14 septembre

à Montreux (Suisse), où elle se trouvait en villégiature.

La baronne était une personnalité du Tout-Paris mondain ; ses réceptions et ses soirées, le dimanche, en son appartement de l'avenue Percier, étaient fréquentées par l'élite de la société parisienne et de la colonie étrangère. Elle résidait ordinairement, au cours de l'été, au château de Bouelle (Seine-Inférieure), appartenant au marquis de Forget.

Elle était la tante et cousine de M. Armand Sappey, du comte Elie d'Humières, du colonel Lanshoy, la grand'-tante de M. André d'Humières.

Son cercueil a été ramené à Paris, où ses obsèques ont été célébrées à l'église russe de la rue Daru, le 17 septembre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Elle avait épousé Joseph-Armand-*Gustave*, baron Dubois de Romand, dont elle était veuve sans enfants.

Joseph-Zéphyrin-Armand, baron Dubois, né à Bayonne en 1784, fils de Joseph-Martin Dubois ; chevalier de l'Empire en 1810, avait obtenu l'addition du nom de Romand qui était le nom de sa femme, par ordonnance royale du 5 décembre 1821 ; il avait été fait baron héréditaire par ordonnance royale du 10 janvier 1821. C'était un ancien administrateur des douanes, puis chef d'escadrons, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé Catherine Romand, fille d'un ancien secrétaire du roi, dont il eut : Joseph-Armand-*Gustave*, préfet, puis conseiller d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, chambellan de l'Empereur de Russie, né en 1810, décédé à Genève le 15 octobre 1871, mari de la baronne défunte ; 2. Alfred ; 3. Armande, mariée à Joseph Rumplert ; 4. une autre fille mariée à M. Sappey. *(Armorial du premier empire*, t. II, p. 85.)

François Romand, père de Catherine Romand, baronne Dubois, a laissé une autre fille mariée en 1816 à Claude-René, baron Bacot, né à Paris en 1782, qui a également été autorisé à ajouter à son nom celui de Romand, par ordonnance royale du 4 juillet 1821, et à s'appeler Bacot de Romand.

De gueules, au lion d'or, tenant de la patte dextre une épée d'argent, au chef d'or, chargé de trois molettes de sable. (Armes concédées au baron Dubois avec le titre de baron en 1821.

Jean Baptiste-*Ernest* de Meslon, fils d'Alcide-*Isidore* de Meslon, et d'Anaïs d'Anneras, est décédé au château de Lonlay, à Bassens (Gironde), le 2 octobre 1896, à l'âge de 63 ans.

Il avait épousé en premières noces Mathilde de Brézetz, le 7 décembre 1867, dont : Léontine ; en deuxièmes noces, le 17 avril 1877 à Marie de la Valette de Montbrun, dont : Pierre ; Philiane et Noémie.

La famille de Meslon, originaire de Bretagne, où un de ses membres tenait pour les Français au combat des Trente en 1352, vint se fixer en Bazadais vers la fin du XVe siècle.

André de Meslon fut l'un des partisans les plus dévoués d'Henri IV, et l'un des meilleurs capitaines de son armée. Il fut successivement lieutenant du sénéchal d'Albret à Castelmoron, gouverneur de Castelmoron, maître des requêtes ordinaire de la maison de Navarre, gouverneur de Gensac, de Monségur, et enfin maître de camp de dix compagnies en 1590. Jean de Meslon, son frère servit également avec distinction ; il assista au siège de Chartres où il fut gravement blessé. Cette famille a compté encore des conseillers au Parlement de Guyenne, des capitaines, un commandant de la Réole, des chevaliers de St-Louis, etc.

Jean-Baptiste de Meslon, écuyer, sieur de la Terrade, né le 6 septembre

1752, épousa le 16 décembre 1785 Marie-Julie de la Montagne, dont :

1. Charles-Henry de Meslon, capitaine de compagnie du corps de Marie-Thérèse-infanterie, marié à Marie-Caroline de Pomiès, dont : *a.* Charles-Alfred, non marié; *b.* Dominique-Edmond, lieutenant, mort sans enfants; *c.* Charles-Léonce, décédé, maire de Rauzan, marié en premières noces à Marie-Amélie Ruyneau de Saint-Georges; en deuxièmes noces à Marie Gerbeaud de Lafaye, dont : Yvonne, mariée en 1893 à Raymond Garde.

2. Jean-Baptiste, qui suit;

3. Autre Jean-Baptiste, marié à N. Desperais de Neuilly, sans enfants;

4. Alcide-Isidore, marié à Anaïs d'Anneras, dont : *a.* Henri-Charles, ancien officier, marié à Louise Monnerie, dont : Isidore; Louis, décédé; Marie et Mathilde; *b.* Ernest, le décédé; *c.* Mathilde; *d.* Léontine, décédées;

5. Anne-Clarisse, mariée le 6 janvier 1814 à Marc-Antoine de Labordère.

Jean-Baptiste de Meslon, dit le chevalier, chef de bataillon, épousa Joséphine Legrix de Neuville, dont : 1. Charles-Arthur, qui suit; 2. Léopoldine, décédée.

Charles-Arthur de Meslon, chef des nom et armes, né le 6 nov. 1832, marié le 15 avril 1858 à Noémie de Lignac, décédée, dont : 1. André; 2. Philippe; 3. Marguerite, dame de la Visitation; 4. Marguerite.

La branche cadette, séparée au commencement du XVIIIe siècle a pour chef : Eymeric de Meslon, marié le 4 mai 1870 à Louise-Victoire d'Adeler, dont six enfants.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois fers de lance d'or; aux 2 et 3 de sable à trois mains appaumées d'argent, posées 2 et 1, celles du chef en fasce et celle de la pointe en pal. — P. M.

Gabriel-Marie-Jean-Baptiste Artur de la Villarmois, prêtre, âgé de 30 ans, est décédé le 10 octobre à Trans (Ille-et-Vilaine). Il était fils de Jacques-B... Artur comte de la Villarmois, décédé et de la comtesse née Sidonie de Cassagne de Beaufort de Miramon.

Marguerite-Marie-Amélie Artur de la Villarmois, âgée de 9 ans, nièce du précédent, est décédée le lendemain au château de Trans (Ille-et-Vilaine). Elle était fille de Henri comte de la Villarmois et de la comtesse née Alix de Gouvello de Kériaval.

(V. les *Bulletins* de 1886, col. 553-554 ; 1888, col. 662 ; 1892, col. 384.)

De gueules, à la coquille d'or, au chef d'argent.

Devise : *Vir fidelis et fortis.*

Mme Monique-Emma de Moncorps, agée de 81 ans, veuve de Charles Regnault de Savigny de Moncorps, ... décédée en octobre au château de F...tot (Nièvre).

Elle était fille unique de Hippolyte-Antoine comte de Moncorps de Ché..., ancien mousquetaire aux gardes ... Louis XVIII, capitaine au 5e régiment d'infanterie de la garde royale, membre du Conseil général de la Nièvre, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1882, au château de Fert... à l'âge de 91 ans et de Louise-Hyacinthe du Verne de Marancy. Elle avait ép... Charles Regnault de Savigny, anc... officier de dragons dont elle a eu ... fils (V. le *Bulletin* de 1894, col. 43...-432).

Le comte de Moncorps de Chéno... obtenu un décret sous le second Empire qui accordait la transmissibilité ... son titre de comte de Moncorps à ... petit-fils, Charles-Louis Regnault ... Savigny, auditeur au Conseil d'É... et chef de cabinet du ministre B...

(V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1873, p. 262.)

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la gerbe d'or, qui est de Savigny; *aux 2 et 3 d'argent à sept mouchetures d'hermines de sable, 3, 2 et 1*, qui est de Moncorps.

Le comte Adhémar de Clermont-Gallerande, artiste peintre, est décédé dans le courant du mois d'octobre au château de la Piltière, par la Flèche (Sarthe).

Il avait épousé en 1864 Ernestine de Schaller dont il ne laisse pas d'enfants.

La branche de Clermont-Gallerande était issue de la maison de Clermont, en Anjou, qui tirait son nom du bourg de Clermont, situé dans cette province près de la Flèche. Elle remonte sa filiation à Louis de Clermont, chevalier de l'ordre du Croissant en 1448 au temps de son institution par René de Sicile, duc d'Anjou, dont il était chambellan.

René de Clermont, sgr de Clermont et de Gallerande, fut vice-amiral de France et gouverneur de Honfleur, mort en 1523, marié 1° à Perrette d'Estouteville, 2° à Jeanne de Toulongeon.

Georges de Clermont, fils de René, obtint l'érection des terres de Clermont, Marnis, Pringé, Luché, Moreil, le Plessis-Alloin et le Plessis-Marchais, en marquisat sous le nom de Gallerande par lettres-patentes de 1576, registrées au parlement.

Il ép. 1° Perrenelle de Blanchefort; 2° Anne d'Alègre; 3° Anne de Savoie, veuve de Jacques de Saluces, comte de Cardé, et d'Antoine de Clermont, marquis de Renel, fille de Claude de Savoie comte de Tende, gouverneur de Provence, et de Françoise de Foix-Meille.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches dites des seigneurs de Saint-Georges et des marquis de Renel; de Loudon et de Gallerande; de Clermont d'Amboise, barons de Bussy; des marquis de Monglat.

Le marquis de Clermont-Gallerande était brigadier de cavalerie en 1780.

Charles-Georges de Clermont, sgr de Gallerande et de Pringé, maréchal de camp prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou.

Le marquis de Clermont-Gallerande, lieutenant-général des armées du roi, fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816, et grand'croix en 1822.

Nous croyons que les trois indications ci-dessus s'appliquent au même personnage.

D'azur, à trois chevrons d'or, celui du chef brisé.

Jean-Marie-Albert-Emmanuel-Raoul d'Affry de la Monnoye, chef d'escadrons d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé en octobre, à bord du *Vinh-Long*.

Le défunt avait épousé le 30 juillet 1894 Marie-Thérèse de Schonen; il était alors capitaine commandant d'artillerie, et non de cavalerie comme on l'a imprimé par erreur, et officier d'ordonnance du ministre de la guerre.

(V. le *Bulletin* de 1894, col. 498.)

D'argent, à trois chevrons de sable, à la bordure engreslée de gueules.

Félix-Hippolyte, baron Larrey, né en 1808, docteur en médecine, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, ancien député des Hautes-Pyrénées, et médecin de l'empereur Napoléon III, chirurgien major et professeur au Val-de-Grâce, grand officier de la Légion d'honneur, âgé de 77 ans, est décédé le 8 octobre à Bièvres (Seine-et-Oise).

Il était fils de Dominique-Jean Lar-

rey, baron de l'Empire en 1810, inspecteur général du service militaire de santé, premier chirurgien de la garde impériale, né à Baudéan (Hautes-Pyrénées), le 8 juillet 1770, décédé le 25 juillet 1842, et de Elisabeth-Charlotte Le Roux Delaville.

Il avait une sœur Zélie-Isaure-Elisabeth, née en 1798, mariée à M. Perrier (?)

(V. l'*Armorial du premier empire* par le V[te] Révérend, t. III, p. 50.)

Ecartelé, au 1 d'or, au palmier de sinople, posé à dextre, soutenu d'une champagne du même, chargée d'un dromadaire d'azur; au 2 des barons officiers de santé. attachés aux armées ; *au 3 d'azur, à trois chevrons d'or; au 4 coupé ;* a. *d'argent à la barre ondée de gueules chargée d'une raie nageant du champ* ; b. *d'or, à la pyramide de sable.*

Ludovic-Robert-Marie comte Colas des Francs, comte romain, est décédé à l'âge de 80 ans, le 25 octobre, au château de la Motte-Wailly (Loiret).

Il était le chef des nom et armes de sa maison, originaire de l'Orléanais, dont la filiation remonte à Nicolas Colas, conseiller de Philippe de France duc d'Orléans, vivant de 1360 à 1370.

Il avait épousé en 1847 sa cousine Marie-Paule Robert de la Matholière; il a eu dix enfants, dont les seuls survivants en 1887 étaient : 1. Marie-Robert-Joseph-Louis, né en 1851; 2. Aignan-Marie-François, né en 1856; 3. Marie-Louis-Joseph, né en 1859; 4. Marie-Paule-Madeleine, religieuse à Orléans; 5. Marie-Germaine-Sophie.

Cette famille s'est divisée en onze branches, dont trois seulement subsistent représentées par plusieurs rameaux. Ces branches sont celles : des Francs; de Brouville de Malmusse; de Brouville de la Noue.

L'histoire généalogique de cette famille a été publiée à Orléans en 1888. Un vol. in-4°.

(V. le *Bulletin* de 1886, col. 289-290.)

D'or, au chêne de sinople terrassé de même, au sanglier passant de sable brochant sur le fût de l'arbre.

Devise : *Ulterius ardet.*

Charles comte de Louvencourt, un des membres fondateurs du Jockey-Club, est décédé à Paris, le 31 octobre, à l'âge de 77 ans, non marié.

Il était fils aîné de Jacques-Jules-Auguste comte de Louvencourt et de la comtesse née Aubert de Marquivillers. Sa sœur Augustine-Louise-Marie avait épousé Alphonse Bouzier d'Estouilly.

Il était le chef du premier rameau de la branche aînée des comtes de Louvencourt.

Le titre de marquis appartient à la branche cadette qui le portait avant 1789 et en a obtenu la transmission en fondant un majorat sous la Restauration.

(V. le *Bulletin* de 1892, col. 553-556.)

D'azur, à la fasce d'or chargée de 3 merlettes de sable et accompagnée de 3 croissants d'or.

L. DE ROZEL.

TROISIÈME PARTIE

VARIÉTÉS — BIBLIOGRAPHIE — CHRONIQUES

Les Mayeurs de Péronne

Leurs familles et leurs descendants (1)

La noblesse n'a été, en général, que le fruit ou la récompense des services rendus au pays, dans l'ordre militaire, judiciaire ou municipal. Dès qu'elle était acquise à l'un de ces divers titres, elle assurait à ceux qui en étaient investis les mêmes privilèges.

On trouve souvent dans les familles qui tenaient leur qualité de l'exercice des fonctions municipales des filiations non moins anciennes que celles dont pouvaient justifier les familles sorties de l'armée ou de la magistrature et aucune n'avait un droit supérieur dans le service du ban ou de l'arrière-ban, dans les assemblées de la noblesse, dans l'exemption, de la taille ou des charges fiscales, qui résultait de la qualité de noble.

Cette situation était acquise aux *mayeurs* ou premiers magistrats de la ville de Péronne, qui réunissaient en leurs mains des attributions administratives, judiciaires et militaires, dont l'origine remonte au règne de S.-Louis en 1230.

Comme celui de plusieurs autres villes du royaume (2) le *mayeur* ou maire de Péronne acquérait la noblesse pár l'exercice de sa fonction, et la transmettait à ses descendants légitimes. On l'appelait « noblesse municipale, de ville, d'échevinage », ou bien encore « noblesse de cloche », parce que les officiers municipaux qui donnaient cette investiture par l'élection se réunissaient au son de la cloche du beffroi de la ville.

Aux quinze ou dix-huit villes qui étaient en possession de cette prérogative anoblissante, il faut ajouter quelques autres villes auxquelles depuis 1600 les rois accordèrent le même privilège, moyennant finance, pour rendre la noblesse transmissible aux descendants des maires ou des échevins, qui s'étaient rendus acquéreurs de ces charges municipales, converties en offices. C'était un expédient financier auquel les rois, surtout Louis XIV, eurent recours dans les moments difficiles, en portant ainsi une atteinte flagrante aux libertés et franchises municipales, que les villes ou les provinces rachetaient en remboursant aux titulaires, avec la permission du roi, le prix de leur acquisition. Pendant l'exercice de leur charge les titulaires étaient qualifiés nobles.

Tel n'était pas le cas des mayeurs de Péronne et des maires, échevins, consuls ou capitouls des villes que nous avons citées plus haut ; ils conservaient ainsi que leurs descendants la qualité de noble, mais à la condition de ne pas faire des actes de dérogeance.

Dans son livre très documenté, que nous signalons à l'attention de nos lecteurs, M. Jules Dournel, auteur d'une *Histoire de Péronne* publiée en 1879, et membre de la Société des Antiquaires de Picardie, donne non-seulement la succession des mayeurs de

(1) Par M. Jules Dournel, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. — Un vol. in-8°. Quentin, imprimeur à Péronne.

(2) Ces villes étaient Paris, Toulouse, Abbeville, Angoulême, Angers, Bourg, Cognac, Niort, Poitiers, la Rochelle, Saint-Maixent, Saint-Jean-d'Angély, Tours, Nantes, Péronne, Bourges et Lyon.